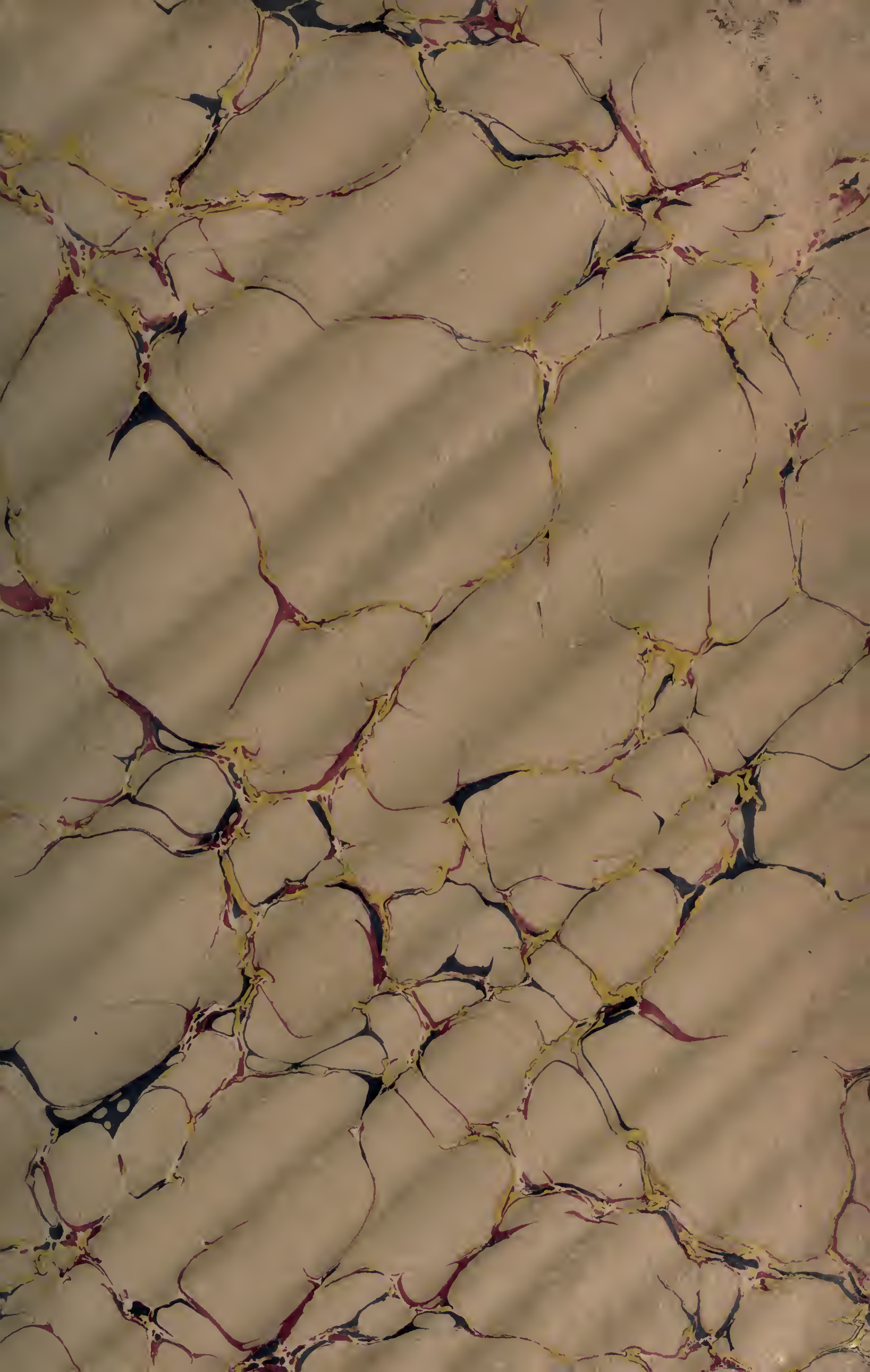








PARIS

SOUS LE CONSULAT

COLLECTION DE DOCUMENTS RELATIFS A L'HISTOIRE DE PARIS

PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publiée sous le patronage du Conseil municipal

PARIS
SOUS LE CONSULAT

RECUEIL DE DOCUMENTS
POUR L'HISTOIRE DE L'ESPRIT PUBLIC A PARIS

PAR

A. AULARD

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TOME Ier

DU 18 BRUMAIRE AN VIII AU 30 BRUMAIRE AN IX

(9 NOVEMBRE 1799 — 21 NOVEMBRE 1800)



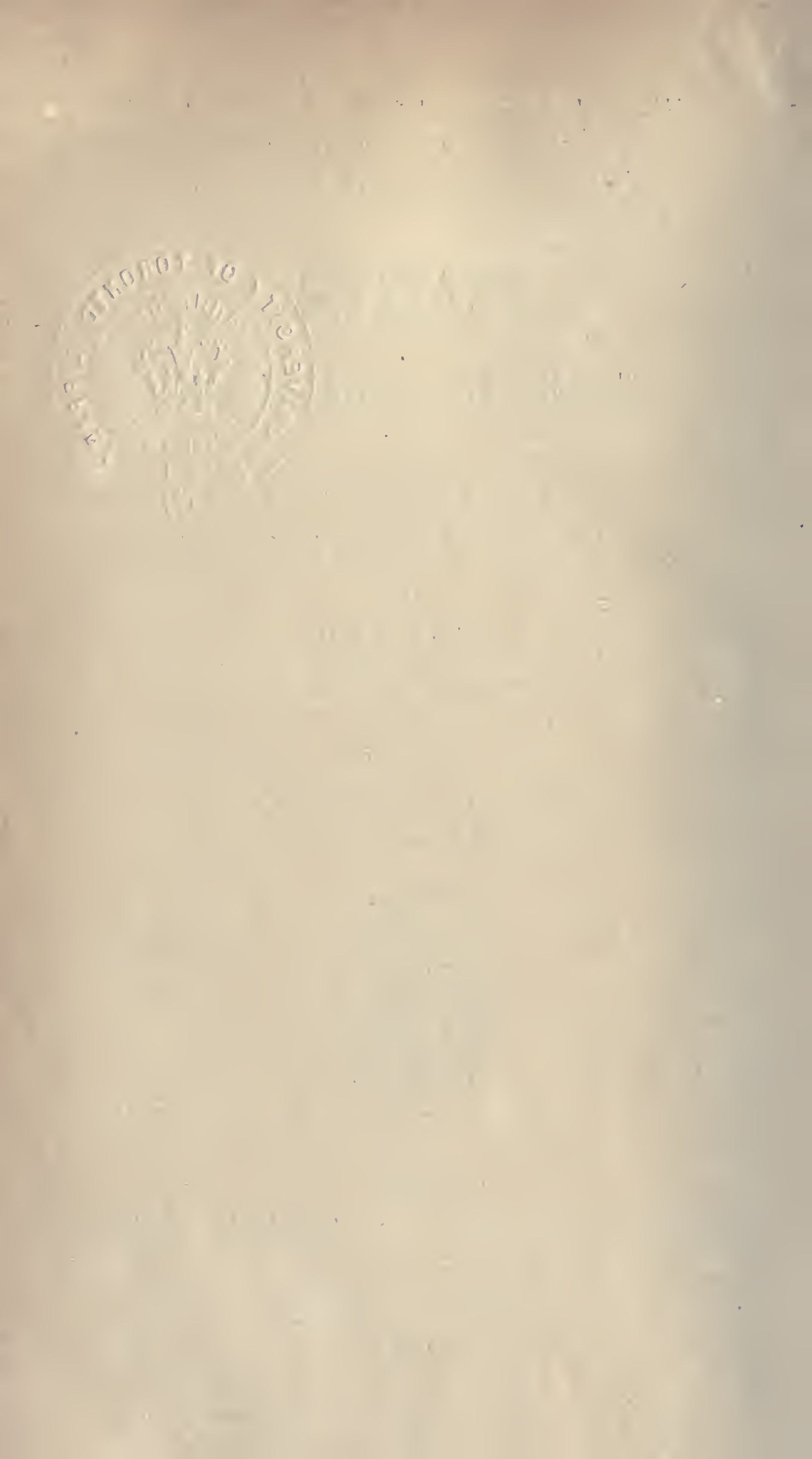
PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF
12, RUE SAINTE-ANNE

LIBRAIRIE NOBLET
13, RUE CUJAS

MAISON QUANTIN
7, RUE SAINT-BENOIT

1903



INTRODUCTION

Ce recueil fait suite à celui que nous avons récemment publié sous le titre de *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, et il est composé dans le même dessein, sur le même plan, avec la même méthode.

Nous voulons faire pour l'époque du Consulat ce que nous avons fait pour l'époque de la réaction thermidorienne et pour celle du Directoire : produire des documents propres à faire connaître les vicissitudes, au jour le jour, de l'esprit public à Paris, et des documents strictement contemporains.

Ces documents sont de deux sortes : rapports administratifs ou de police et articles de journaux.

Les rapports administratifs émanent des autorités suivantes : Bureau central du canton de Paris, Préfecture de police, Ministère de la police générale.

Le Bureau central du canton de Paris subsista longtemps après le coup d'État des 18 et 19 brumaire an VIII. On se borna à en changer le personnel. Milly, Le Tellier et Champein, qui en étaient les trois membres, furent révoqués, le 20 brumaire an VIII, par l'administration centrale du département de la Seine. Elle nomma à leur place Dubois, Piis et Dubos. Un arrêté des Consuls du 12 frimaire suivant confirma cette nomination.

Dubois, Piis et Dubos restèrent en fonctions tant que dura le Bureau central du canton de Paris, et il dura jusqu'à l'organisation de la préfecture de la Seine, c'est-à-dire jusqu'au 17 ventôse an VIII (8 mars 1800). Mais cette préfecture fut formée du personnel même du Bureau central. En effet, c'est Du-

bois qui devint préfet de police (arrêté du 17 ventôse an VIII), et c'est Piis qui fut secrétaire général de la Préfecture de police (arrêté du 23 ventôse). Quant à Dubos, un arrêté du 14 germinal suivant le nomma sous-préfet de Franciade (ci-devant Saint-Denis).

Entre les rapports du Bureau central et ceux de la Préfecture de police, il n'y a, pendant assez longtemps, d'autre différence que celle de l'intitulé. Le préfet continue à y donner au ministre de la police, comme le faisait le Bureau central, dans la même mesure et du même ton, des renseignements variés sur les diverses manifestations de l'esprit public.

Il s'en faut de beaucoup que nous possédions tous ces rapports pour la période à laquelle se rapporte le présent volume. La plupart de ceux que nous possédons et que nous donnons se trouvent aux Archives nationales, dans le carton AF IV, 1329. Il y en a quelques-uns dans F [7] 3829, dans BB [3] 91, et çà et là dans d'autres cartons.

Le Ministère de la police générale continue à exister tel qu'il avait été établi sous le Directoire. Fouché, qui y avait été appelé le 2 thermidor an VII, en reste le titulaire.

Les rapports du Ministère de la police au premier Consul, qui sont pour la plupart intitulés : *Tableaux de la situation de Paris*, se rapportent, malgré ce titre, à toute la France. Nous n'en avons extrait, bien entendu, que ce qui concerne, directement ou indirectement, notre sujet, c'est-à-dire l'histoire de l'esprit public à Paris.

Ces *Tableaux*, pour notre période, ne commencent qu'à la date du 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799) ; puis ils forment une suite assez complète, que l'on trouvera aux Archives nationales, dans les cartons AF IV, 1329, et F [7], 3701, 3702.

C'est surtout à partir du 1er ventôse an VIII (20 février 1800) que nous utilisons ces deux derniers cartons. Les rapports du Ministère de la police qu'ils renferment sont à l'état de minutes, de la main d'un scribe inconnu, corrigées et complétées par une autre main, qui est sûrement, en la plupart des cas, la main de Fouché, surtout à partir de l'an IX. Il semble même que les ratures qui s'y trouvent soient également de sa main. Indiquer

toutes ces ratures et toutes ces suppressions, dire quand c'est Fouché qui corrige ou ajoute, c'eût été un travail intéressant, mais infiniment long, minutieux et conjectural. Il suffira peut-être que le lecteur soit averti que, s'il voulait faire une étude détaillée sur la collaboration de Fouché à ces rapports, il devrait recourir aux originaux. D'ailleurs, quand les additions de Fouché sont très importantes, et évidemment de sa main, nous avons soin de signaler le fait en note ; mais cela aura surtout lieu dans le tome II, puisque celui-ci ne contient que deux mois de l'an IX.

De même que dans le précédent recueil, nous ne donnons, de ces divers rapports, que ce qui nous a paru intéresser l'histoire de l'esprit public à Paris. Les suppressions sont toujours indiquées, sauf erreur, par des points suspensifs.

Quant aux journaux politiques, ils jouirent d'une liberté relative jusqu'au 27 nivôse an VIII (17 janvier 1800). A cette date, un arrêté consulaire en réduisit le nombre à treize, dont on trouvera la liste à la page 96 du présent volume. Les journaux maintenus furent menacés de suppression, s'ils faisaient une opposition quelconque. Cette mesure avait été préparée dans un conseil secret dont le procès-verbal a été publié dans la revue *la Révolution française*, numéro du 14 janvier 1903. On sait quelles furent les conséquences politiques et sociales de cette suppression de la liberté de la presse. L'arrêté du 27 nivôse eut aussi pour résultat que les journaux, intimidés, donnèrent moins de renseignements sur l'esprit public qu'ils n'en donnaient auparavant. Cependant, en l'an VIII et en l'an IX, ils ne sont point tout à fait réduits à l'état de servitude et d'insignifiance où ils tombèrent plus tard, et il y a encore, dans leurs colonnes, des faits et des réflexions propres à faire connaître parfois l'état de l'esprit public. Ces témoignages sont plus rares qu'auparavant ; nous n'en avons mis que plus de soin à les colliger.

A. AULARD.

PARIS

SOUS LE CONSULAT

I

18 BRUMAIRE AN VIII (9 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 19 BRUMAIRE[1].

...*Culte. Oratoire particulier.* — D'après la remarque faite par l'administration municipale du XI[e] arrondissement, que le nombre des ministres qui se font inscrire pour exercer le culte catholique à l'oratoire Benoît grossit chaque jour, que cet édifice n'a point d'issue sur la voie publique et semble disposé de manière à éluder la surveillance des autorités constituées, suivant un rapport du commissaire de police qui annonce qu'il faut, pour pénétrer dans cet édifice, traverser une longue suite d'appartements occupés par le citoyen Vatrin, directeur de cet établissement, et, sur l'observation faite aussi par cette municipalité, que cet oratoire paraît obtenir la préférence sur les temples voisins, le Bureau central a chargé des officiers de paix de surveiller cet oratoire, de s'assurer s'il est facile de pénétrer dans le lieu où le culte s'exerce, si le nombre des ministres est considérable, et s'il n'y assiste pas un plus grand nombre d'individus que la loi ne le permet.....

L. MILLY, LE TELLIER, CHAMPEIN.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

1. Ce rapport aurait dû trouver place à la fin de notre recueil : *Paris pendant la Réaction thermidorienne et sous le Directoire*, qui comprend les journées des 18 et 19 brumaire. Mais nous ne l'avons rencontré qu'après l'achèvement de ce recueil.

II

21 BRUMAIRE AN VIII (12 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 BRUMAIRE.

...*Rapport sur l'esprit public, les journaux et les théâtres.*— Il n'est pas un rapport qui ne donne l'idée la plus avantageuse du développement de l'esprit public ; tous annoncent que, sur les physionomies comme dans les entretiens, on aperçoit les signes d'une véritable satisfaction. On entend les expressions de l'espoir le mieux prononcé pour un retour complet au bonheur. « Pourvu, entend-on dire quelquefois, que les réactionnaires n'aillent pas s'abuser sur des circonstances aussi importantes, et qui ne sont nullement faites pour servir leurs vues ! » Cette crainte est le seul sentiment qui modère en ce moment la joie très vive des véritables amis de la liberté. Ce qui doit donner l'idée la plus satisfaisante de la situation des esprits, c'est que le contentement qu'inspire la révolution du 18 brumaire n'a ni l'exaltation ni l'enthousiasme qui naissent et meurent presqu'en même temps. C'est au fond des cœurs que ce contentement réside, c'est dans l'intérieur des familles qu'il se déploie avec le plus de liberté. — Les journaux ont paru se plaire à entrer dans les plus grands détails sur les derniers événements, et, au style de la plupart des rédacteurs, il et facile d'apercevoir qu'ils partagent la satisfaction générale. On lit dans le *Messager des relations extérieures* que l'on craint du mouvement dans les faubourgs et que les troupes sont consignées dans les casernes. — Mais c'est dans les théâtres, lieux où l'opinion peut le moins se dissimuler, que l'on a vu éclater dans toute sa force le contentement du public sur les derniers changements. — Des couplets patriotiques ont été chantés, vivement applaudis et répétés aux acclamations des spectateurs. — Le 18, au théâtre Favart, où depuis très longtemps les airs civiques sont à peine écoutés, le *Chant du Départ* a été extraordinairement applaudi. Le 19, la lecture d'une lettre du ministre de la police a excité dans toute la salle un mouvement d'indignation contre les assassins du général Bonaparte. Les airs civiques furent encore très applaudis. Ces sentiments se sont également manifestés aux théâtres de la République et de la rue Feydeau, de Montansier, des Troubadours, etc. Le 20, on a fait répéter

au théâtre de la République et des Arts, et on a couvert d'applaudissements ces vers, dont l'application était très sensible :

La victoire est à nous ;
Saint-Phar, par son courage,
De la mort, du pillage
Nous a préservés tous.

(*La Caravane*[1].)

Mais on a surtout remarqué les applaudissements dont a été couvert ce passage d'*Ariodant*[2] (Favart), lorsqu'il dit à Lucain : « Va, mon frère ! Sois tranquille comme je le suis, le courage et la loyauté doivent toujours triompher de l'intrigue et du crime. » Le public a fait répéter cette phrase, et les applaudissements ont recommencé avec une nouvelle vivacité. — En général, la journée du 18 brumaire cause autant de satisfaction qu'elle donne d'espérance pour l'amélioration du régime républicain.

PIIS, DUBOIS[3].

(Arch. nat., BB³ 91, et AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 22 brumaire : « ...Paris jouit du plus grand calme, et à cette inquiétude, à cette morosité qui assombrissent les visages depuis longtemps a succédé une hilarité qui les épanouit. Il n'y a plus de figures *allongées* que celle des *fauteurs* de la conspiration déjouée. On lit sur les murs une affiche qui a pour titre : *Ils ont tant fait qu'il n'y a plus de Constitution*. Cette affiche rappelle qu'à partir du 18 fructidor, il a fallu, à différentes époques, violer la Constitution, avoir recours aux exclusions, aux dé-

1. *La Caravane du Caire*, opéra de Grétry. Cf. Tourneux, *Bibliographie de l'histoire de Paris*, t. III, n° 18,406.

2. *Ariodant*, drame en trois actes et en prose, paroles d'Hoffman, musique de Méhul. Cf. Tourneux, n° 18,642.

3. Le 20 brumaire, l'administration centrale du département de la Seine révoqua les anciens membres du Bureau central du canton de Paris, qui étaient Milly, Le Tellier et Champein (Arch. nat., AF IV, I, plaquette 7) et les remplaça par Dubois, Piis et Dubos. Cette nomination fut confirmée par arrêté des Consuls du 12 frimaire suivant. Dubois, commissaire du Directoire près la X° municipalité, est le futur préfet de police, qui devint comte de l'Empire en 1808. Piis, commissaire du Directoire près la Ire municipalité, est le chevalier de Piis, littérateur et chansonnier, qui devint secrétaire général de la préfecture de police. Dubos, ex-commissaire près la V° municipalité, avait déjà été membre du Bureau central, du 21 floréal an VII au 11 messidor suivant (voir *Paris pendant la réaction*, etc., t. V, p. 514, 592). Il devint sous-préfet de Saint-Denis en germinal an VIII. Sa signature est illisible, et son nom est estropié dans beaucoup de documents imprimés et manuscrits. C'est par erreur que moi-même je l'ai appelé *Buchot* dans mes *Études et Leçons*, 2° série, p. 228, et *Dubus* dans mon édition du *Registre des délibérations du Consulat provisoire*, p. 62.

portations, etc. La conséquence qu'on en déduit, c'est que des modifications à la Constitution, dont les bases sont reconnues bonnes, sont indispensables. L'affiche se termine par des vœux pour que de sages amendements remédient à ces inconvénients, dont la nécessité est reconnue par l'expérience. »

III

22 BRUMAIRE AN VIII (13 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 23 brumaire.

...*Rapport sur l'esprit public, les journaux et les spectacles.* — Les opinions recueillies dans tous les lieux publics sont toutes marquées au coin de la plus vive satisfaction. Ce qui seul suffirait pour donner une idée juste de l'esprit public, dans les circonstances actuelles, c'est le mécontentement des royalistes. Ils paraissent soucieux, et cherchent à faire croire que ces derniers événements conduisent au régime monarchique. Cependant, au ton de leurs conjectures, on aperçoit qu'ils ont peu d'espérances pour le retour d'un semblable régime. — Le rapport de la loi sur les otages [1] produit une grande sensation ; on se dit que le commerce en ressentira les plus heureux effets, et la certitude de voir renaître bientôt la confiance répand partout un air d'espoir et de gaîté difficile à dépeindre. — On a différé de parler de la manière dont avait été accueillie la proclamation de la loi du 19 de ce mois, pour n'en donner connaissance que sur la totalité des rapports, soit des commissaires de police, soit des agents de l'administration. Tous ces rapports, sans aucune exception, et presque sans aucune différence, constatent le véritable enthousiasme avec lequel cette proclamation a été entendue. Partout elle a été suivie des cris de : *Vive la République ! Vive Bonaparte ! Vive la paix !* Les rues étaient peuplées comme s'il eût fait jour, et la foule, en se retirant, se livrait aux plus justes conjectures. Dans la division du Pont-Neuf, la lecture de la proclamation a été interrompue plusieurs fois par de vifs applaudissements.

Il est peu d'observations à faire sur les journaux.

Il est question, dans le *Messager des relations extérieures,* d'un

1. Il s'agit de la loi du 22 brumaire an VIII, qui abrogea celle du 24 messidor an VII, par laquelle on essayait d'arrêter les progrès du brigandage royaliste en prenant des otages parmi les parents d'émigrés, leurs alliés et les ci-devant nobles.

mot d'ordre que se seraient donné les députés exclus, et qui, suivant ce journaliste, exigerait qu'on les mît en surveillance dans leurs communes respectives; le même dit que les conjurés s'assemblent encore dans des caves. — On lit dans le n° 5 du *Journal des Républicains* l'extrait d'une lettre dans laquelle l'ex-représentant Barthélemy Arena déclare faux qu'il ait été à portée, ni qu'il ait eu l'intention de donner un coup de poignard ou de pistolet au général Buonaparte[1]. Le 22, on lisait dans le même journal que le général Buonaparte n'avait pas été blessé, comme on avait cru utile de le répandre. — Des nouvelles de Londres, publiées par le *Courrier de l'Europe*, tendent à faire croire que Malte a capitulé.

Dans un rapport particulier sur des pièces de circonstance, on aura occasion de parler d'un impromptu donné hier au théâtre Favart sous le titre de : *Mariniers de Saint-Cloud*, et de plusieurs autres donnés à différents théâtres.

Piis, Dubois.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

IV

23 BRUMAIRE AN VIII (14 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 24 brumaire.

...*Mœurs et opinion publique. Théâtres.* — Il a été demandé au ministre s'il ne conviendrait point de soumettre à l'examen du Bureau central les pièces nouvelles, appelées de circonstance, avant de les jouer sur les théâtres, attendu que l'on serait à portée de prendre des mesures pour prévenir le trouble dans le cas où des pièces seraient jugées de nature à soulever les passions, à ranimer les haines et appeler des vengeances. Le Bureau central attend sur cet objet la réponse du ministre.....

Fours à plâtre intra muros. — Le refus opiniâtre de plusieurs plâtriers de démolir leurs fours, ainsi qu'il leur est prescrit par l'arrêté du Bureau central du 6 germinal dernier et par un jugement du tribunal de police du II[e] arrondissement, du 6 brumaire présent mois, a déterminé le commissaire du gouvernement près l'administration

1. J'ai reproduit cette lettre dans mes *Études et leçons sur la Révolution*, 3[e] série, p. 275-277.

municipale de cet arrondissement à provoquer des mesures propres à assurer l'exécution de ce jugement, et le Bureau central a, en conséquence, invité le commandant de la place à donner les ordres nécessaires pour que, demain 25, à sept heures du matin, quinze hommes de cavalerie et quinze d'infanterie se rendent au chef-lieu de l'administration municipale, où ils seront à la disposition dudit commissaire. Il a chargé en même temps l'inspecteur général du nettoiement d'y envoyer à la même heure vingt ouvriers munis d'outils, à l'effet de procéder à la démolition, s'il y a lieu, desdits fours à plâtre appartenant aux citoyens Leclère et Basset, et il a invité les commissaires de police de cet arrondissement à seconder dans cette opération le commissaire du gouvernement, qu'il a informé de toutes ces dispositions.

Répétitions prohibées à la fin des spectacles. — Informé qu'il se fait quelquefois le soir, en certains théâtres, des répétitions après la fin du spectacle, le Bureau central a chargé les commissaires de police dans les divisions desquels se trouvent des théâtres d'en notifier la défense expresse aux entrepreneurs et directeurs.

Saisie de poudre à tirer. — Le ministre de la police, ayant demandé des renseignements sur la suite donnée à la saisie de poudre à tirer faite chez le citoyen Evrard, négociant, boulevard Montmartre, n° 2, a chargé le Bureau central de poursuivre cette contravention à la loi du 13 fructidor an V, par voie administrative. Conformément à cette loi, le Bureau central a observé au ministre que, lorsque l'autorité administrative a l'indice d'un délit et que le délit est constaté par un procès-verbal, elle ne peut plus que renvoyer à l'autorité judiciaire pour instruire et faire infliger la peine, s'il y a lieu; que cette marche a été suivie à l'égard de cette saisie. Il lui a transmis copie d'une lettre du juge de paix de la division du faubourg Montmartre, annonçant qu'il a fait ce qui était de son ministère et qu'il a remis l'affaire entre les mains du directeur du jury.

Dubois, Piis, Dubos.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

Journaux.

Ami des Lois du 24 brumaire : « *Variétés*... Bonaparte, auquel on a révélé une partie du complot de Moulin, Dutertre et Santerre, dit que, si Moulin osait conspirer, il le ferait fusiller. Moulin, à qui ce discours fut rapporté, en parut assez inquiet; et comme il s'aperçut qu'il était observé, il se sauva, le 19 dans l'après-midi, par une des fenêtres de ses appartements. Il paraît que le

projet de Gohier et de Moulin était d'abord de se rendre à Saint-Cloud, où ils espéraient déterminer Barras à s'y rendre avec eux. Là, ils se seraient mis à la tête de l'opposition, comptant, au moyen de quelques épurations préalables, avoir une majorité apparente dans les deux Conseils. Le plan des clubistes de l'Hôtel Salm était, au contraire, que les directeurs restassent à Paris ou se rendissent à Versailles... »

V

24 BRUMAIRE AN VIII (15 NOVEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Diplomate du 25 brumaire : « ...Buonaparte [1] a quitté hier sa petite maison rue de la Victoire, pour aller loger au Luxembourg, où il occupe l'aile droite, qu'occupaient ci-devant Moulin et Gohier. — Buonaparte assista, le 21, pendant trois quarts d'heure, à une séance de l'Institut. Il n'oublie rien. — Tous les ambassadeurs et ministres des puissances neutres ont vivement applaudi à la journée du 18 brumaire, et sont convenus entre eux d'écrire à leurs cours respectives, pour en obtenir de nouvelles lettres de créance. — Excepté vingt-cinq royalistes effrénés et environ trois mille Jacobins, tout le monde se réjouit de la révolution du 18 brumaire. Et l'on dirait que le ciel, d'accord avec ses auteurs, n'attendait qu'elle pour nous donner de beaux jours. Le soleil paraît plus doux à ceux qui ont l'esprit et le cœur tranquilles. — La veille du 18 brumaire, Thibaudeau, Maret et Defermon dînaient ensemble ; et lorsqu'on fut au vin de Champagne, on proposa des toasts. Thibaudeau but aux armées de la République ; Maret but aux idées généreuses et libérales qui fondèrent la Révolution. A ces mots fortement prononcés, Defermon regarde, devine et apprend qu'ils étaient tous deux dans le secret. « A demain, huit heures », se dirent-ils en se quittant... »

VI

25 BRUMAIRE AN VIII (16 NOVEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Bien-Informé du 26 brumaire : « *Paris, 25 brumaire*... Il est urgent de porter un regard paternel sur les nouvelles erreurs des *incorrigibles* dans

1. Bien que nous ayons l'habitude d'uniformiser l'orthographe des noms propres, il nous a paru instructif de suivre les variations des journaux au sujet du nom du premier Consul. C'est pourquoi, dans ce recueil, on lira tantôt *Bonaparte*, tantôt *Buonaparte*.

plusieurs départements où les insensés imaginent que les événements du 18 brumaire n'ont pour but que le rétablissement du trône, et ils osent chanter Bonaparte sur l'air du *Réveil du peuple*. Non, jamais, non, leurs éloges impertinents ne pourront flétrir tant de gloire! Hâtons-nous de leur pardonner, mais écartons avec courage la main perfide de l'étranger, et sauvons-les encore de leurs propres fureurs. » — *Diplomate* du 26 brumaire : « ...Tous les théâtres se sont empressés de rendre hommage, à leur manière, au bon esprit qui a conçu, dirigé et achevé la révolution du 18 brumaire. L'Opéra-Comique a donné *les Mariniers de Saint-Cloud*[1]; le Vaudeville, *la Girouette de Saint-Cloud*[2]; les Troubadours, *la Pêche aux Jacobins ou la Journée de Saint-Cloud*[3]. On aurait tort de chercher dans ces pièces des plans, des caractères ou même beaucoup d'esprit. L'intention y supplée, et l'à-propos en fait le premier mérite. Cependant voici un couplet chanté aux Troubadours par un soldat revenu d'Égypte, et qui nous paraît d'autant plns heureux qu'il est la version presque littérale du discours que prononça Bonaparte à l'occasion de la fuite de Barras :

Je vous ai laissé la victoire,
Et je trouve d'affreux revers.
Je vous ai vus couverts de gloire,
Et je vous vois chargés de fers.
Je vois une horde étrangère
Où j'avais laissé les Français;
Enfin je retrouve la guerre
Partout où j'ai laissé la paix.

— *Journal des républicains* (ex-*Journal des Hommes libres*) du 26 frimaire : « *Le ministre de la police générale aux administrateurs du théâtre de l'Opéra-Comique national de la rue Favart.* La révolution du 18 brumaire, citoyens, ne ressemble à aucune de celles qui l'ont précédée. Elle n'aura point de réaction, c'est la résolution du gouvernement. Si les factions persécutent, lorsqu'elles obtiennent l'une sur l'autre quelque léger avantage, la République, lorsqu'elle les écrase toutes, triomphe avec générosité. Une pièce intitulée : *Les Mariniers de Saint-Cloud,* a été jouée sur votre théâtre. L'intention en est louable sans doute; mais trop de détails rappellent amèrement d'anciens souvenirs qu'il faut effacer. Quand toutes les passions doivent se taire devant la loi, quand nous devons immoler au désir de la paix intérieure tous nos ressentiments, et que la volonté de le faire est fortement exprimée par le peuple et par ses magistrats, quand ils en donnent le touchant exemple, il n'est permis à personne de contrarier ce vœu. Vous y obéirez, citoyens, et

1. *Les Mariniers de Saint-Cloud*, impromptu par C.-A.-B. Sewrin, représenté pour la première fois le 22 brumaire an VIII. Cf. Tourneux, n° 18,654.

2. *La Girouette de Saint-Cloud*, impromptu en un acte, en prose, mêlé de vaudeville, par Barré, Radet, Desfontaines, Bourgueil, Maurice et Emmanuel Dupaty, représenté pour la première fois le 23 brumaire an VIII. Cf. Tourneux, n° 19,648.

3. Le vrai titre de cette pièce (d'après Tourneux, n° 19,380) était la *Journée de Saint-Cloud ou le Dix-neuf brumaire*, divertissement-vaudeville en un acte et en prose par Léger, Chazet et Armand Gouffé, représenté pour la première fois le 23 brumaire an VIII.

j'augure assez bien de votre patriotisme pour croire que vous ferez, sans que je vous en donne l'ordre, le sacrifice de votre pièce, puisque la tranquillité publique vous l'impose. » — « On lit dans le *Moniteur* d'hier que « le général « Murat était à la tête des troupes qui ont fait évacuer l'Orangerie de Saint-« Cloud ». C'est une inexactitude. Le premier peloton était commandé par le chef de brigade Dumoulin; le second par le général Leclerc, beau-frère de Bonaparte. Voyez les séances du 19 dans les numéros 20 et 21 du *Journal des Hommes*. » — *Journal des républicains* du 27 brumaire : « *Paris, 26 brumaire*. Hier, au moment où on allait donner, au théâtre des Troubadours, la seconde représentation de *la Pêche aux Jacobins ou la Journée de Saint-Cloud*, le ministre de la police a envoyé aux administrateurs de ce théâtre une lettre pareille à celle que nous avons publiée hier, et la pièce n'a pas été jouée... »

VII

26 BRUMAIRE AN VIII (17 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 27 brumaire.

...*Mœurs et opinion publique. Théâtres.* — Le ministre de la police a autorisé le Bureau central, ainsi qu'il le demandait par sa lettre du 23 de ce mois, à exiger que les nouveautés dramatiques relatives aux circonstances soient soumises à son examen avant leur représentation. En conséquence, le Bureau central a adressé une circulaire à tous les entrepreneurs de théâtres pour les inviter à suspendre la représentation de ces sortes de pièces et à lui soumettre les manuscrits de celles qu'ils seront dans l'intention de faire représenter. Suivant un rapport du commissaire de police de la division Le Peletier, la représentation de la pièce intitulée : *la Journée de Saint-Cloud*, annoncée pour le 24 au théâtre des Troubadours, fut interdite par ordre du ministre de la police au moment d'être jouée; beaucoup de spectateurs voulaient qu'elle fût jouée, ce qui obligea le commissaire de police de la division des Champs-Elysées à paraître sur la scène revêtu du signe de la loi, mais il ne put se faire entendre ; néanmoins, la querelle fut terminée par la représentation de la pièce de Vadé, qui fut entendue avec calme. Le même ordre fut donné au théâtre de l'Opéra-Comique, mais il n'y eut point de bruit.

Serment de la force armée. — Au moment où, le 24, le général en chef passa en revue les citoyens armés du IVe arrondissement et leur fit prêter le serment, conformément à la loi, le commissaire de police de la division du Muséum remarqua un enthousiasme général, un

air de confiance et de satisfaction inspiré par l'espoir d'un avenir heureux.

Filles publiques. — Le Bureau central a appelé la surveillance des commissaires de police des divisions de l'Unité et du Théâtre-Français : 1° Sur les femmes de débauche qui portent atteinte aux mœurs dans le passage de la ci-devant Abbaye-Germain, et qui conduisent des hommes dans les cloîtres et corridors de cette maison, profitant de l'obscurité pour y exercer leur infâme commerce ; 2° sur celles qui se livrent à la débauche, le soir, au milieu des boutiques des marchands de volailles sur le quai de la Vallée. Il leur a recommandé d'arrêter toutes celles qui seraient trouvées portant atteinte aux mœurs.

Pamphlets. — Le ministre de la police a transmis un pamphlet ayant pour titre : *Confession générale des ex-directeurs Barras, Gohier et Moulin*, et a chargé le Bureau central d'arrêter la publication et la vente de cet imprimé et de tous ceux qui seraient rédigés dans des principes pareils. Le Bureau central a chargé les vingt-quatre officiers de paix d'exécuter les ordres du ministre.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 27 brumaire : « ...Buonaparte a été visiter avant-hier les maisons d'arrêt ; il a lui-même interrogé les détenus, il s'est assuré de la salubrité de leurs prisons, de leur nourriture et de la conduite des geôliers envers eux. On dit qu'au Temple il s'est fait représenter les écrous, et a sur-le-champ mis en liberté les otages, en leur disant : « Une loi injuste vous « a privés de la liberté ; mon premier devoir est de vous la rendre » ; et qu'il a quitté les autres détenus en leur promettant de faire examiner promptement les causes de leur arrestation. » — *Diplomate* du 27 brumaire : « ...La rue des Capucins, qu'occupent la veuve du général Joubert et sa famille, portera désormais le nom de rue Joubert. On pourra un jour faire un cours d'*histoire de la Révolution* dans les rues de Paris. » — *Diplomate* du 28 brumaire : « ...Nous avons dit hier que la défense de jouer *les Mariniers de Saint-Cloud* était une mesure générale prise contre toutes les pièces de circonstances. Voici la lettre du ministre de l'intérieur qui l'annonce : « *Paris,* « *26 brumaire.* Dans la succession des partis qui se sont tour à tour disputé « le pouvoir, le théâtre a souvent retenti d'insultes gratuites pour les vaincus, « et de lâches flatteries pour les vainqueurs. Le gouvernement actuel abjure « et dédaigne les ressources des factions ; il ne veut rien pour elles, et fera « tout pour la République. Que tous les Français se rallient à cette volonté, « et que les théâtres en secondent l'influence ; que les sentiments de concorde, « que les maximes de modération et de sagesse, que le langage des passions « grandes et généreuses soient seuls consacrés sur la scène ; que rien de ce

« qui peut diviser les esprits, alimenter les haines, prolonger les souvenirs « douloureux, n'y soit toléré. Il est temps enfin qu'il n'y ait plus que des « Français dans la République française. Que celui-là soit flétri, qui voudrait « provoquer une réaction et oserait en donner le signal. Les réactions sont « le produit de l'injustice et de la faiblesse des gouvernements. Il ne peut « plus en exister parmi nous, puisque nous avons un gouvernement fort, ou, « ce qui est la même chose, un gouvernement juste... » — *Ami des Lois* du 27 brumaire : « ...La Révolution a commencé par l'Assemblée des notables : elle finira par les Commissions législatives[1]; elle a commencé par les lumières : elle finira par la philosophie secondée par la courage. Ce qui est singulier, c'est que la Révolution a pris sa force et son développement dans la réunion des trois ordres de l'État, et qu'aujourd'hui elle atteindra à son véritable but par la réunion de trois magistrats recommandables, qui autrefois ont appartenu à chacun des trois ordres[2]. » — « Le gouvernement ne veut pas de réaction. Beaucoup de citoyens, égarés autrefois par le jacobinisme, mais qui, à cause de cette erreur, ne méritaient pas de perdre leur liberté, ont été relâchés. A peine, sur tous les individus arrêtés, en reste-t-il six en prison, et probablement ils en sortiront tous, afin que la révolution de brumaire ne ressemble point à toutes les autres. » — « Voilà les journalistes qui veulent faire danser le héros de l'Égypte et de l'Italie. Le *Publiciste* et le *Messager* annoncent un bal paré, précédé de ballets analogues, en l'honneur de Bonaparte. En vérité, les journalistes sont fous ! Je ne sais quel est leur but secret. Je crains qu'il n'y ait de la perfidie dans cette annonce astucieuse et déplacée. On parle seulement de ballets analogues, pour rappeler Quinault et ce qui se passait de son temps. Au reste, je crois que l'Opéra perdra ses peines et ses frais ; car Bonaparte a fait souvent danser les Autrichiens, les Allemands, les Turcs et les Mameloucks ; mais jusqu'alors personne n'est, je pense, parvenu à le faire danser... »

VIII

27 BRUMAIRE AN VIII (18 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 28 brumaire.

...*Rapport sur les journaux, l'esprit public et les théâtres.* — L'esprit des journaux est changé depuis plusieurs jours ; quelques-uns du moins donnent lieu à des observations particulières. Le *Publiciste* paraît avancer beaucoup de conjectures relativement à la revision de

1. Le 19 brumaire an VIII au soir, il avait été décidé que chaque Conseil serait remplacé par une Commission de 25 de ses membres, et que ces deux Commissions feraient provisoirement l'office de Corps législatif. C'est ce qu'on appelle ici les Commissions législatives.

2. On veut dire par là que Bonaparte avait appartenu a la noblesse ; Siéyès, au clergé ; Roger Ducos, au tiers état.

la Constitution, ou plutôt à son changement. « Tout le monde sait, dit-il, que Siéyès a un plan de constitution pour la France; l'initiative du Consulat sur les Commissions législatives facilitera à Siéyès les moyens d'exercer la plus heureuse influence sur la nouvelle Constitution. » — D'autres journaux ne craignent pas davantage que le *Publiciste* de conseiller mal, en conseillant tout à fois. — On remarque, dans le *Messager des relations extérieures*, une distinction établie entre la réaction « des personnes » et la réaction « des principes ». Il convient que le gouvernement doit proscrire la réaction des personnes, mais il veut que le gouvernement active une réaction de principes et ne craigne pas de briser les instruments de nos malheurs. — Le *Courrier de l'Europe* annonce qu'il se distribue une brochure ayant pour titre : *Qu'avons nous besoin d'assemblées primaires ?* — Les *Affiches et Annonces* donnent pour mot du logogriphe qu'elles ont imprimé la veille : *Révolution*, dans lequel mot se trouvent ceux de *vol*, *viol, voleur, voler, violer, tuer, Orne,* etc. Mais on appellera surtout l'attention de l'autorité sur l'esprit de l'*Ami de la Paix* (nº 87); le rédacteur de cette feuille dissimule mal un certain désir de vengeance : « Espérons, dit-il, que le gouvernement sera aussi juste envers les victimes qu'envers les assassins..... (ici des points). » Ce qu'il demande avec le plus de chaleur, c'est le rapport des lois de fructidor. Le même vœu à cet égard se trouve exprimé dans plusieurs articles du journal. Il fait converser deux personnes; l'une, exclue par la loi du 20 brumaire dit à l'autre, proscrite de fructidor : « Nous en sommes quittes à meilleur marché : je suis hors du Sénat, vous resterez *hors la loi.* » (Ces derniers mots en italiques). — Un journaliste annonce ne pas croire qu'il soit question de rapporter la loi du 18 fructidor, et l'*Ami de la Paix*, irrité, entreprend ce journaliste par des personnalités. — Plus loin, il se récrie contre les exceptions individuelles et que des écrivains ont paru désirer pour des personnes atteintes par la loi du 18 fructidor; l'*Ami de la Paix* veut une justice complète. Mais ensuite il trouve une occasion de parler du *Réveil du peuple*, et, s'il avoue que des assassins l'ont déshonoré dans le Midi, ce paraît être pour avoir occasion d'ajouter : « Comme les furies de guillotine avaient déshonoré la *Marseillaise* ». « Et quand un étourdi, ajoute le journaliste, fredonnerait le *Réveil du peuple !* Chanter n'est pas tuer .» Tout le reste de cet article est en quelque sorte une petite apologie de la réaction. — Il existe quelques symptômes du même esprit dans les opinions publiques. Dans les lieux publics, on aperçoit des individus moins satisfaits qu'aux jours précédents; ils paraissent mécontents de ne pas voir s'opérer de suite les change-

ments qu'ils indiquent dans les lois, surtout relativement aux émigrés.

La réaction voudrait aussi tenter des succès dans les théâtres, et il facile d'en juger par la nature des ouvrages que l'on voudrait y faire représenter. On n'a pas su donner d'approbation à la plupart des pièces qui ont été soumises à la lecture.

Dans l'une, intitulée *la Maison de Saint-Cloud,* les autorités législatives et exécutives étaient tournées en ridicule sous les noms de MM. Direct le jeune et l'ancien. Dans l'autre, ayant le titre inconcevable de *Représentant postiche*, on introduit une espèce d'imbécile du dernier ordre qui, se revêtissant d'un costume de législateur, provoque l'avilissement absolu du premier de tous les caractères et n'excuse la méchanceté que par la sottise. — Ici, sous le titre des *Deux 18*, on personnifie le 18 fructidor, le 18 brumaire et le peuple, on les fait converser ensemble en vers, en couplets, et le peuple n'est peint que comme un homme de peine qui gémit sous le poids de l'enregistrement, du droit de passe, du timbre, et dont le dos est chargé d'une porte et d'une fenêtre. — Là, sous le titre de *Jacobins à Montmartre*, on introduit des Jacobins: c'est Brigand, c'est Stylet, c'est Brisetout et autres noms semblables de personnages qui n'eussent pas même figuré dans *l'Intérieur des Comités révolutionnaires.* — Dans la pièce des *Mariniers de Saint-Cloud*, jouée au théâtre Favart, dans une autre intitulée *la Journée de Saint-Cloud ou les Projets à vau l'eau*, présentée pour le théâtre des Victoires-Nationales, il a fallu prescrire des changements et des suppressions sans lesquels ces ouvrages eussent favorisé l'esprit de réaction, de vengeance et de mépris pour le gouvernement républicain. Une seule pièce insignifiante, aussi intitulée *la Journée de Saint-Cloud* et jouée à l'Ambigu-Comique, a été rendue sans autres changements que ceux d'une phrase ou deux. — Il est bien à observer que tous les auteurs de ces pièces nouvelles, mettent bien sur la scène un ou plusieurs anarchistes, mais pas un royaliste. L'expérience de ces derniers jours donne lieu de craindre que les ennemis de toute espèce de gouvernement libre ne fassent bientôt du théâtre l'arène des passions les plus haineuses et les plus vindicatives. L'horreur de toute réaction porte l'administration à émettre le vœu de ne voir la scène envahie par aucun ouvrage de circonstance, quel qu'il soit ; les théâtres doivent tout faire pour les mœurs, pour les arts et les lettres, rien pour l'esprit de parti.

PIIS, DUBOS, DUBOIS.

(Arch. nat., BB³ 91, et AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DU MÊME JOUR.

...*Mœurs et opinion publique.* — Le Bureau central a adressé au ministre de la police copie d'un rapport sur un discours prononcé le 26 de ce mois par le citoyen Royer, chef du culte catholique dans la ci-devant église de Notre-Dame, en lui observant que, si le fanatisme religieux s'unit aux sarcasmes réactionnaires des pièces dramatiques, les mémorables journées des 18 et 19 brumaire tourneront bientôt au profit des ennemis de la République. Le Bureau central pense qu'il serait utile de déclarer aux prêtres catholiques que l'intention formelle des Consuls est de ne pas permettre que les ministres des cultes abusent de leur influence pour arrêter la marche du gouvernement et le triomphe des principes républicains. Il a fait part de son opinion au ministre, lui ajoutant que cette déclaration paraît d'autant plus nécessaire que déjà les catholiques de divers quartiers de cette commune demandent la réouverture de plusieurs églises fermées par ordre des autorités.

Théâtres. Pièces nouvelles. — Le Bureau central a examiné et apposé son visa sur plusieurs pièces nouvelles qui, au moyen de quelques légers changements, peuvent être jouées sans danger. Celles auxquelles il a refusé ce visa, sont *la Maison de Saint-Cloud* et *le Représentant postiche.* Il en a informé le ministre de la police.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

IX

28 BRUMAIRE AN VIII (19 NOVEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Bien-Informé du 29 brumaire : « *Paris, 28 brumaire.* Les Consuls ont fait disparaître du sceau de l'État le *niveau ;* ils y ont substitué la *balance.* Les Consuls ont écrit aux différents ministres pour qu'à l'avenir ils ne les désignent que sous le titre : *les Consuls de la République,* et non pas : *le Consulat.* Le Consulat ne signifiera que la dignité de chacun des Consuls, et non l'autorité qui se compose de leur réunion... » — *Diplomate* du 29 brumaire : « On assure que Siéyès a, depuis longtemps, un plan de Constitution dans son portefeuille, plan qui a obtenu les suffrages de tous ceux qui en ont eu communication. Lors de la rédaction de la Constitution de 95 il ne jugea pas les

esprits assez mûrs pour le développement de son système ; il s'agit de savoir si les obstacles qui l'arrêtèrent alors subsistent encore aujourd'hui. Si j'en crois des bruits vagues, cette Constitution, parfaitement simple, renferme trente articles, établit un jury constitutionnaire, une représentation nationale fondée sur la propriété, un pouvoir exécutif semblable à celui des États-Unis, ne parle ni de *bonheur commun,* ni d'*égalité,* ni d'*unité,* etc..., assure la défense commune sur la défense de chacun et réciproquement; en un mot n'offre que de grands résultats et cache les moyens. » — *Journal des républicains* du 29 brumaire : « *Contre l'organisation d'une réaction nouvelle par les spectacles.* Il y a quatre à cinq jours, le ministre de la police proclamait : « Bientôt les bannières de tous les partis seront détruites ; tous les « Français seront ralliés sous l'étendard républicain. » Le lendemain, le ministre invitait les directeurs des spectacles de Paris à sacrifier quelques pièces, telles que *les Mariniers de Saint-Cloud, la Pêche aux Jacobins,* etc., pièces tendant à troubler la tranquillité publique, et faites pour tracer fortement la ligne de démarcation entre tel et tel parti, ligne que le gouvernement paraît vouloir enfin effacer. Hier encore, le même ministre enjoignait aux Bureaux centraux « de ne plus rien tolérer, dans les spectacles, qui pût diviser les esprits, alimenter les haines, prolonger des souvenirs douloureux », et il leur recommandait de « flétrir ceux qui oseraient donner le signal d'une réaction ». Le même jour, à la Commission législative du Conseil des Cinq-Cents, plusieurs membres témoignèrent leur mécontentement des satires et des brocards contre la représentation nationale que renfermaient toutes les pièces de théâtre faites à l'occasion de la journée de Saint-Cloud, et une députation fut envoyée au ministre de la police pour l'engager à les défendre. Aujourd'hui 28 brumaire, pour répondre sans doute à toutes ces invitations, à tous ces ordres, à toutes ces plaintes, les divers spectacles ont affiché pour ce soir : aux Italiens, *les Mariniers de Saint-Cloud ;* à l'Ambigu-Comique, *la Journée de Saint-Cloud;* au théâtre des Victoires, *le 19 brumaire ou la Journée de Saint-Cloud ;* au théâtre Molière, *la Journée de Saint-Cloud ou les Projets à vau l'eau.* Enfin l'on affichait, il y a deux jours, pour le théâtre de la Cité, la reprise de *l'Intérieur des Comités révolutionnaires,* pièce dont les représentations ont fait couler des fleuves de sang républicain. Actuellement, comment faire concorder la volonté bien exprimée du gouvernement, celle des Commissions législatives, les ordres du ministre de la police, et l'annonce pour ce soir de la continuité des représentations de ces pièces de division et de troubles, qui ne sont faites que pour fomenter la réaction et soutenir l'existence des partis bien distincts, que l'on prépare ainsi à être tantôt proscrits, tantôt proscripteurs ? Sans doute « un gouvernement fort, ou, ce qui est la même chose, un gouvernement juste », suivant les expressions de son ministre, ne voudra plus tolérer la publique organisation de ce système immoral qui donne à celui qui veut abuser du pouvoir la faculté de placer à son gré celui qu'il veut perdre sous une bannière proscrite d'avance. Sans doute un gouvernement sur lequel l'univers entier a les yeux ouverts, qui s'est chargé de donner la paix à l'Europe et la république à la France, ne peut avoir l'intention de laisser se réorganiser ce long assassinat de près de cinq années qui a coûté la vie à cent mille républicains sous le nom de Jacobins ! Mais si aujourd'hui il [ne] peut empêcher l'essai d'une proscription très facile contre un parti ou des hommes essentiellement républicains ; s'il n'arrête pas au com-

mencement de sa course le torrent réactionnaire, en aura-t-il la puissance dans quelques jours? Nous ne le croyons pas. Qu'on se rappelle que cette vaste et horrible hécatombe ne fut pas ouverte avec d'autres moyens que ceux que nous dénonçons aujourd'hui, et alors il y avait cent mille républicains de plus, de moins l'apathie et la faiblesse, suites naturelles des longues proscriptions; néanmoins aucune puissance n'a encore pu arrêter cette épouvantable boucherie!... Donner un simple éveil sur des projets sanguinaires, non encore en pleine activité, c'est attirer contre soi les cris de rage de tous ceux dont cet éveil entrave les desseins. Le gouvernement verra dans ces cris mêmes une preuve de la vérité de nos appréhensions; il surveillera attentivement les plaintes de quelques ennemis de tout ce qui est républicain, et il s'opposera, quand il est temps encore, à tout essai de réaction, facile il est vrai à combattre dans Paris, impossible à arrêter dans les départements. Vincent. »

X

29 BRUMAIRE AN VIII (20 NOVEMBRE 1799).

Journaux.

Diplomate du 30 brumaire : « ...On a remarqué que le Consulat se composait de trois ordres supprimés : le clergé, la noblesse et le tiers[1]; mais ce qu'il fallait remarquer, c'est que les trois Consuls réunissaient les qualités les plus estimables de leurs ordres respectifs : la pensée, le courage et le travail... » — *Ami des Lois* du 2 frimaire : « *Variétés*. Les quatre sections du Tribunal de cassation ont député, le 29, leur président respectif chez les trois Consuls, pour les prier de revoquer l'arrêté relatif à leur collègue Xavier Audouin[2]. Cambacérès, qui le connaît assez particulièrement, a garanti, pour sa part, ses bonnes intentions, son républicanisme sincère et sa moralité. Bonaparte, enfin, a parlé en faveur de celui qui, lorsqu'il était adjoint au ministère de la guerre, sur la fin de 1793, minuta le rapport par l'effet duquel, de simple officier, lui Bonaparte fut promu au grade d'adjudant général. On espère que l'arrêté de sa déportation, surpris aux Consuls, sera définitivement rapporté. En floréal an II (c'est-à-dire au plus fort de la tyrannie de Robespierre), Xavier Audouin, son épouse, sa mère, son frère et ses enfants furent, en une nuit, arrachés de chez eux et conduits, Xavier à Pélagie, son épouse à Port-Libre; les autres furent aussi séparés dans d'autres maisons d'arrêt. Dès ce moment jusqu'au 10 thermidor, il fut impossible à ces deux époux d'avoir réciproquement de leurs nouvelles; ils se croyaient à jamais perdus. Enfin, lassée de vivre loin de son ami, sa digne épouse se résout à faire entièrement rougir au feu un clou qu'elle arrache de la muraille; et avec ce clou, elle grave en caractères de feu, sur son beau sein de vingt

1. Voir plus haut, p, 11.
2. Il avait été élu, en l'an VII, juge au Tribunal de Cassation par le département de la Haute-Vienne.

ans, le nom d'Audouin qu'elle croit mort. Observez qu'elle nourrissait dans sa prison son premier enfant, qui n'avait pas alors cinq mois. Ce trait héroïque de fermeté et de fidélité conjugale lui a fait décerner une couronne civique par l'administration municipale dans l'arrondissement duquel se trouve section du Luxembourg, le jour de la fête des époux, le 10 floréal an IV... — *Ami des Lois* du 30 brumaire : « *Cabanis à ses collègues.* Les hommes de sang à qui vous avez arraché leur proie, et les agents de la royauté, qui, voient bien que vous n'avez pas travaillé pour eux, se réunissent, dans le moment présent, pour faire circuler des bruits sinistres, pour jeter l'alarme parmi les acquéreurs de domaines nationaux, pour frapper de terreur les républicains que leur enthousiasme peut avoir quelquefois poussés au delà des bornes. Ces lâches calomniateurs voudraient vous faire passer pour les auteurs et les instruments d'un nouveau système réactionnaire; ils voudraient du moins persuader aux esprits faibles et crédules que vous êtes sur une pente qui vous entraîne malgré vous. Non, *il n'y aura point de réaction;* non, les propriétés des acquéreurs de domaines nationaux ne cessent pas un seul instant d'être aussi sacrées à vos yeux que celles des autres citoyens. Eh quoi! *les hommes du 18 et du 19 brumaire ne sont-ils pas les mêmes qui voulurent et préparèrent le 18 fructidor*, pour arrêter les assassinats des brigands royaux, pour réprimer l'audace avec laquelle les émigrés parlaient alors de rentrer dans leurs anciennes possessions? Vous avez fait voir à ces fanatiques révolutionnaires, qui ne connaissent d'autre courage que celui du délire et de la fureur, ce qu'est le courage de la raison et de la conscience; vous leur avez prouvé que les modérés savent oser, quand il le faut, et que, s'ils se refusent à leurs prétendues mesures fortes, ce n'est pas comme fortes qu'ils les craignent, mais comme inefficaces et fausses qu'ils les rejettent. Vous leur montrerez maintenant ce que doit être l'énergie de la modération après la victoire; vous apprendrez à ces hommes, qui ne sont vindicatifs et sanguinaires que parce qu'ils sont absurdes et lâches, quel est le caractère des sincères amis de la liberté, des véritables républicains. Non, non, l'*on ne reviendra point sur le passé;* non, l'on n'ira point rechercher les erreurs que peut avoir produites l'entraînement et l'irréflexion : il n'y a de crimes aux yeux des législateurs et des gouvernants éclairés que ceux qui sont caractérisés tels par la morale de tous les pays et de tous les temps; et c'est encore en gémissant que des patriotes généreux trouvent parmi leurs ennemis de grands coupables auxquels il ne leur est pas permis de tendre la main. Quant aux royalistes, qu'ils s'enivrent à loisir de leur superstition insensée; qu'ils cherchent même en ce moment, dans leurs bassesses et leurs plates adulations, quelque image du régime qui fait l'objet de leurs regrets : ils ne feront point partager cette ivresse à ceux qu'ils en fatiguent. Des âmes fières et républicaines sont plus difficiles en louanges; elles n'acceptent que celles des hommes libres ; et pour celui qui a servi dignement sa patrie, ce ne sont pas les adorations des valets, c'est l'approbation reconnaissante des citoyens qui flatte, élève et touche le cœur. Telle est l'inévitable gloire des véritables grands hommes : mais il faut presque en être digne pour en bien sentir le prix... » — *Journal des républicains* du 30 brumaire : « *Paris, 29 brumaire* ...Depuis deux jours on voit sur les murs de Paris la pièce que nous transcrivons textuellement. Chacun, après l'avoir lue, se retire en silence; quelques personnes seulement paraissent assez

satisfaites, se disant entre elles à voix basse : *Cela commence, cela commence.* Nous avons nous même entendu plusieurs fois ce propos.

Extrait des registres des délibérations des Consuls de la République.

Paris, 26 brumaire an VIII [1].

Les Consuls de la République, en exécution de l'article 3 de la loi du 19 de ce mois, qui les charge spécialement de rétablir la tranquillité intérieure, arrêtent : 1° les individus ci-après nommés : Destrem, ex-député; Arena, *idem;* Marquezy, *idem;* Truc, *idem;* Félix Le Peletier, Charles Hesse, Scipion Duroure, Gagny, Massard, Fournier, Giraud, Fiquet, Bach, Boyer, Vaneck, Michel, Jorry, Brutus Magnier, Marchand, Gabriel Mamin, J. Sabatier, Clémence, Marné, Jourdeuil, Metge, Mourgoing, Corchand, Maignan (de Marseille), Henrion, Lebois, Soulavie, Dubreuil, Didier, Lamberté, D'Aubigny, Xavier Audouin, sortiront du territoire continental de la République française. Ils seront à cet effet tenus de se rendre à Rochefort pour être ensuite conduits et retenus dans le département de la Guyane française. 2° Les individus ci-après nommés : Briot, Antonelle, Lachevardière, Poulain-Grandprey, Grandmaison, Talot, Quirot, Daubermesnil, Frison, Declercq, Jourdan (de la Haute-Vienne), Lesage-Senault, Prudhon, Grocassand-Dorimond, Guesdon, Julien (de Toulouse), Sonthonax, Tilly, ex-chargé des affaires à Gênes, Stévenotte, Gastin, Bouvier et Delbrel seront tenus de se rendre dans la commune de la Rochelle, département de la Charente-Inférieure, pour être ensuite conduits et retenus dans tel lieu de ce département qui sera indiqué par le ministre de la police générale. 3° Immédiatement après la publication du présent arrêté, les individus compris dans les deux articles précédents seront dessaisis de l'exercice de tout droit de propriété, et la remise ne leur en sera faite que sur la preuve authentique de leur arrivée au lieu fixé par le présent arrêté. 4° Seront pareillement dessaisis de ce droit ceux qui quitteront le lieu où ils se seront rendus ou celui où ils auront été conduits en vertu des dispositions précédentes. 5° Le présent arrêté sera inséré au *Bulletin des Lois.* Les ministres de la police générale, de la marine et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en surveiller et d'en assurer l'exécution.

Signé : Siéyès, Roger Ducos, Bonaparte.

Le secrétaire-général, Hugues-B. Maret [2].

Nota. Jorry est depuis trois années à l'armée du Rhin, où il est employé dans son ancien grade d'adjudant général, chef de bataillon. Brutus Magnier devait être à Cayenne, où le Directoire lui avait donné une place de capitaine, il y a plus de dix-huit mois. On nous dit qu'il est resté malade dans un des ports de la République ; d'autres, à portée d'être bien informés, nous assurent que Magnier est parti depuis longtemps pour sa destination, et qu'il est tombé entre les mains des Anglais. Gabriel était parti avec Victor Hugues, comme employé civil ; il est à Rochefort. Destrem laisse onze enfants ; Stévenotte, dix ; Didier, sept, dont l'aîné n'a pas dix ans ; Marquezy et Briot n'en ont que quatre.... »

1. Il faut lire : *20 brumaire an VIII*, et non 26. Voir le *Registre du Consulat provisoire*, publié par A. Aulard, p. 7.

2. Cet arrêté n'est pas identique à celui qui est relaté dans le *Registre des Délibérations du Consulat provisoire* (p. 6 et 8) : il s'y trouve des noms en plus. Le 4 frimaire suivant, les Consuls le rapportèrent.

XI

30 BRUMAIRE AN VIII (21 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 1er FRIMAIRE.

Mœurs et opinion publique. — Les vingt-quatre officiers de paix ont été chargés, le 29, d'arrêter sur-le-champ et amener au Bureau central les crieurs et les colporteurs d'un pamphlet concernant l'abolition du droit de passe et le rétablissement de la religion catholique. Le Bureau central a invité le commissaire du gouvernement près l'administration des postes à arrêter dans les bureaux de la poste le départ du n° 1495 (29 brumaire) du *Postillon de Calais*, journal du soir, dont le sommaire tend à induire les citoyens en erreur. — Il a fait notifier, hier 30, aux entrepreneurs du théâtre de la Gaîté, l'ordre formel de suspendre jusqu'à nouvelle détermination toute représentation sur leur théâtre. — Il a chargé le commissaire de police de la division de Bondy de s'opposer à la représentation, qui devait avoir lieu le même jour, sur le théâtre des Jeunes-Artistes, de la pièce intitulée : *Jocrisse à Saint-Cloud.* — Il a fait imprimer et afficher un arrêté par lui pris le 17 brumaire dernier [1], qui prescrit aux citoyens de cette commune de réformer et corriger dans les enseignes, tableaux, écriteaux et indications du genre de profession ou d'objets de commerce tout ce qui peut s'y rencontrer de contraire aux principes républicains, aux mœurs et aux règles de la langue française. Cette mesure a été provoquée par un arrêté et une lettre de l'administration centrale qui sont imprimés avec l'arrêté ci-dessus.

DUBOS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 1er frimaire : « Les biens fonds des environs de Paris, qui, il n'y a que douze jours, ne pouvaient trouver ni acheteur, ni prêteur, trouvent aujourd'hui et l'un et l'autre, et leur valeur vénale a augmenté, d'après le témoignage unanime de tous les gens d'affaires, de plus d'une année

1. Il doit y avoir ici quelque confusion de date. On trouvera cet arrêté plus loin, à la date du 1er frimaire an VIII, tel que le publia la *Gazette de France* du 4 frimaire.

de revenu. Si, comme il faut l'espérer, il en est de même ailleurs, le capital des propriétaires fonciers se sera accru de 1500 millions, valeur écus, depuis l'heureuse journée du 18 brumaire. Les marchands de toute espèce vendent mieux, l'argent est partout plus abondant et moins cher, l'excellent papier est recherché, le bon se négocie à meilleur marché, et on place même du médiocre. Les appartements dégarnis se remeublent, les voitures partent de la remise, et les chevaux, que l'emprunt forcé avait fait disparaître, reparaissent comme si Neptune les faisait sortir de terre avec son trident. Il n'y a cependant pas un écu de plus qu'il n'y en avait alors; il n'en est pas venu de l'étranger par la diligence, et aucune mine de Potosi n'a été découverte en France depuis le 18 brumaire. Que deviennent donc ces déclamations ridicules qu'on entendait partout sur l'émigration et la rareté du numéraire, sur l'impossibilité de rétablir nos finances, et de faire payer les impôts sans un grand accroissement de numéraire, etc., etc.? N'est-il pas évident que ce n'étaient pas les écus qui nous manquaient, mais bien les capitaux qui ont reparu et qui reparaissent tous les jours avec le crédit et la confiance? Que sera-ce donc, quand la liste des émigrés aura été close, quand on aura mis pendant quelque temps en exécution le principe, qui paraît être adopté aujourd'hui, de ne pas émettre un écu en papier, qu'on ne reçoive un écu sonnant quand il se représente, quand les promesses verbales ou écrites faites par an sur la Trésorerie nationale seront au pair des espèces? » — *Ange Gabriel* du 1er frimaire : « *Paris, 30 brumaire.* Bonaparte a sa mère à Paris : elle demeure chez Joseph Bonaparte. Elle a encore l'air assez jeune, et paraît plus sensible aux dangers du grand rôle que jouent ses enfants qu'à l'éclat de leur gloire. Cette manière de voir annonce un cœur excellent... » — *Ami des Lois* du 1er nivôse : « *Variétés.* L'air fameux *Ça ira* a commencé la Révolution et a toujours marché avec elle; l'hymne des Marseillais et le *Chant du départ* ont vaincu avec nos soldats les Anglais, les Russes et les Autrichiens, les Mameluks et les Turcs, sur les bords du Rhin et de la Nidda comme au Helder, sur le pont du Diable comme sur les ponts de Lodi et d'Arcole, au fort d'Aboukir comme au camp des Pyramides. Dois-je rappeler ici cette chanson de *la Montagne* qui, pendant cette longue année, marquée du sang des plus purs républicains, provoquait sans cesse les échafauds, et égayait les bourreaux près de leur hache infatigable? Et ce chant d'une autre terreur [1], recueillant des fureurs nouvelles, lorsqu'il fallait consoler tous les sentiments, en formant une hécatombe de ces mêmes républicains, qui venaient d'arracher à la mort ceux qui les y dévouaient! Mais, arrêtons-nous... Que ces souvenirs, qui n'ont pu éclairer ni désarmer aucune passion, soient étouffés, s'il est possible, pour éteindre toutes les passions fatales à la patrie! Je ne veux plus me souvenir que de cette jolie chanson sur le culte de nos pères, qui vengea si bien la raison de leurs enfants. Les journées des 18 et 19 ont été précédées et suivies aussi par des chansons : quelques-unes ont été inspirées par le véritable sentiment qui a produit cet événement mémorable, et l'ont exprimé sur des tons divers, qui n'ont blessé ni le goût ni la morale : un plus grand nombre, et ce sont celles surtout qui sont venues après l'événement, n'ont été remarquables que par l'intention d'en abuser et de le déshonorer... »

1. Le *Réveil du Peuple*.

XII

Compte des opérations du bureau central du canton de Paris pour le mois de brumaire an VIII [1].

...*Mœurs et opinion publique. Esprit public.* — Dès le commencement de ce mois, la masse des citoyens avait quelque chose de plus animé, de plus tranquille qu'auparavant; on comptait toujours sur la paix, on se réjouissait des avantages remportés par nos armées et qui la préparaient glorieuse ; on faisait des vœux très pressés pour que de nouveaux triomphes conduisent de plus en plus à ce terme désiré. Le retour de Bonaparte sur le territoire de la République était regardé comme un pronostic de bonheur pour nos armées, comme un garant de victoires aussi promptes qu'éclatantes, si le sort de la guerre devenait jamais incertain. Mais il était réservé à la Révolution du 18 brumaire de donner à l'esprit public renaissant le développement dont ensuite tous les rapports parvenus à l'administration ont donné l'idée la plus avantageuse, les témoignages les plus satisfaisants.....

Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Journaux prohibés. — Conformément à une lettre du ministre de la police, le Bureau central a fait apposer les scellés sur les presses du journal *le Défenseur des droits du Peuple,* qui s'imprimait rue Nicaise.

Colporteurs de journaux et pamphlets. — Il a, en conséquence des ordres du ministre, recommandé de nouveau aux vingt-quatre officiers de paix d'arrêter tous les colporteurs de journaux et pamplets qui seraient trouvés contrevenants à la loi du 5 nivôse [an V] [2]. Ces officiers s'étant plaints de ne trouver aucun secours pour arrêter les colporteurs trouvés en contravention, il a invité le commandant de la place à donner les ordres les plus sévères pour qu'il se trouvât continuellement dans les corps de garde un nombre d'hommes suffisant pour seconder les opérations des agents de l'administration.....

Théâtres. Pièces nouvelles. — Le ministre de la police a autorisé le Bureau central, ainsi qu'il le demandait, à exiger que les nouveautés dramatiques relatives aux circonstances soient soumises à son examen avant leur représentation ; en conséquence, le Bureau central a adressé une circulaire à tous les entrepreneurs de théâtres pour les

1. Ce compte est daté du 5 frimaire an VIII.
2. Voir mon *Histoire potitique de la Révolution,* p. 613.

inviter à suspendre la représentation de ces sortes de pièces, et à lui soumettre les manuscrits de celles qu'ils seront dans l'intention de représenter.....

Instituteurs. — L'administration municipale du XIIe arrondissement a été invitée à surveiller deux instituteurs de son arrondissement désignés comme professant des principes royalistes et élevant la jeunesse dans la superstition et le fanatisme religieux, et prendre contre eux les mesures auxquelles elle est autorisée, s'il était vrai que l'éducation qu'ils donnent ne fût pas conforme aux principes républicains.

Négligence des citoyens à faire constater les naissances. — Le commissaire du gouvernement près le Bureau central ayant remis à l'administration la note d'un anonyme portant qu'il existe des citoyens qui, au mépris de la loi qui ordonne de présenter à la municipalité dans les vingt-quatre heures les enfants qui naissent de leur mariage, attendent nombre de jours, et souvent deux décades, pour remplir cette formalité importante, le Bureau central a transmis copie de cette note aux douze municipalités avec invitation de rappeler à l'exécution de la loi les citoyens de leurs arrondissements respectifs, ce dont il a informé le commissaire du gouvernement....

Banque d'union et de commerce. — Les administrateurs de la Banque d'union et du commerce, située rue de Cléry, n° 500, et dont l'ouverture a été annoncée par affiches, ont déclaré au Bureau central être dans l'intention de rassembler une fois par décade une vingtaine de négociants. Il leur a été donné acte de cette déclaration, à la charge par eux de prévenir le commissaire de police de la division des jours où ces réunions auront lieu.....

Dubois, Dubos.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

XIII

1er FRIMAIRE AN VIII (22 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 2 frimaire.

...*Rapport sur les journaux.* — Le *Citoyen français* se distingue par son esprit de sagesse et d'humanité. Applaudissant à la radiation du nom de Jourdan (de la Haute-Vienne), qui se trouvait sur la liste

de ceux indiqués pour être déportés[1], il ajoute cette phrase : « Puisse le gouvernement connaître assez toute la force que lui donne la confiance nationale, pour croire que la sécurité publique n'exige que de ces lois générales qu'elle réclame depuis longtemps, de ces lois qui protègent tout et ne s'arment contre personne ! » Ce peu de mots est répété avec éloges par beaucoup de journalistes, notamment le *Publiciste*, le *Bien-Informé*. La *Clef du Cabinet* dit que les Consuls sont trop forts et trop humains pour ne pas faire d'autres exceptions encore que celle de Jourdan. Il dit, en outre, qu'il a sans doute fallu au gouvernement de grands motifs pour imiter, après le 18 brumaire, des mesures si hautement condamnées dans le 18 fructidor, et que tous les amis loyaux de ces derniers événements sont vivement affectés d'un arrêté qui déporte un assez grand nombre de Français sans jugement préalable. Une seule mesure aurait de la grandeur, dit le *Journal des républicains*, ce serait l'annulation entière de la liste. On croit, au surplus, remarque *l'Observateur*, que l'arrêté des Consuls n'est que comminatoire, qu'il a plus pour but de contenir par la crainte que de frapper réellement, et l'on admire assez leur grandeur pour croire à leur générosité. On les croit assez forts pour compter sur leur clémence. — Quoique le *Moniteur* s'exprime d'une manière beaucoup plus vague, on aperçoit cependant le même esprit et les mêmes vœux. — Le *Messager des relations extérieures*, loin d'avoir les mêmes sentiments, trouve que cet arrêté de la Commission consulaire a fait hausser les effets publics. Dans un journal qui n'est point parvenu à l'administration, on a lu « que la révolution atteindra son véritable but par la réunion de trois magistrats qui ont appartenu à chacun des trois ordres[2] ». — On a lu dans *l'Ami de la Paix* qu'il ne fallait point de génie pour *législater*. Ce mot est en italique comme par mépris. — On trouve dans le *Courrier de l'Europe* une défense très étendue de la religion catholique. A entendre le journaliste, il serait juste, il serait même précieux pour la chose publique que la célébration du dimanche fût protégée par le gouvernement : « Pourquoi, demande-t-il, lorsque les musulmans républicains ont le droit de sanctifier leur septième jour, les chrétiens républicains sont-ils obligés de le profaner sous peine d'amende ? » Selon le même, c'est au christianisme que la nation française doit sa grandeur antique. A la fin de cette feuille on trouve une poésie insignifiante, mais ayant pour titre : *Anecdote révolutionnaire*. L'*Aristarque français*, par Voidet, journal qui n'en est qu'à son second

1. Voir plus haut, p. 18.
2. Voir plus haut, p. 11.

numéro, cache si peu ses vœux pour la monarchie, que déjà quelques autres journaux le font remarquer. Ce qu'il écrit aujourd'hui prouve manifestement cette opinion ; en effet, à l'en croire, l'initiative des lois remise au pouvoir consulaire remet le gouvernail dans son état naturel, suivant la maxime fondamentale des anciens capitulaires : *Lex fit constitutione regis et consensu populi.* Le monarque, en France, proposait les lois, le peuple les consentait. Le même journaliste traite assez longuement cette question : *Que va-t-on faire ?* Puis il avertit les Consuls et tous les magistrats qu'ils peuvent faire en sorte que les Français retournent à leur antique *civilisation* ou bien qu'ils tombent dans l'abrutissement ; enfin, il termine par cette phrase infiniment remarquable : « Il nous faut le seul gouvernement qui nous convienne, ou il faut s'attendre, gouvernants et gouvernés, à périr tous indistinctement. Tel est notre arrêt irrévocable. » Or, on se demande quel est, dans le sens du journaliste, ce seul gouvernement qui nous convienne. — Les autres feuilles n'offrent rien qui soit susceptible d'une analyse ; on ajoutera seulement, comme digne d'intérêt, que le journal *le Citoyen* contient une lettre par laquelle le citoyen Talleyrand demande que le nom de Jorry, connu pour avoir été son ennemi personnel, soit rayé de la liste à la déportation. Cette demande du citoyen Talleyrand fait beaucoup de sensation.

Dubois, Dubos.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

Journaux.

Gazette de France du 4 frimaire : « *Bureau central du canton de Paris.* Arrêté du 1er frimaire an VIII. Le Bureau central, vu l'arrêté de l'administration centrale du département de la Seine du 28 fructidor an VII, qui le charge de faire disparaître des enseignes, tableaux et écriteaux exposés aux yeux du public les expressions barbares grossières ou ridicules qui peuvent s'y rencontrer; ouï le commissaire du gouvernement; arrête ce qui suit : 1° à compter du jour de la publication du présent arrêté jusqu'au 1er pluviôse prochain, les citoyens du canton de Paris feront réformer et corriger sur les enseignes, tableaux, écriteaux et indications du genre de leur profession ou des objets de leur commerce tout ce qui pourra s'y rencontrer de contraire aux lois, aux mœurs et aux règles de la langue française. Ils les feront supprimer dans le même délai, si la saillie excède celle énoncée en l'article ci-après. — 2° Les enseignes, massifs et figures en relief servant d'enseignes seront réduits à un simple tableau appliqué contre le mur, attaché avec crampons de fer, haut et bas, scellé en plâtre dans le mur, et recouvrant les bords du tableau, sous les peines portées par l'article 18 du titre I de la loi du 22 juillet 1791 (v. st.). — 3° Dans le délai ci-dessus fixé, les propriétai

ou principaux locataires des maisons supprimeront toutes enseignes saillantes ou autres qui indiqueraient la profession ou le genre de commerce des citoyens qui auraient cessé de l'exercer dans la maison à l'extérieur de laquelle se verraient encore lesdites enseignes. — 4° Les commissaires de police, chacun dans sa division, et les inspecteurs de voirie préviendront les citoyens des changements, corrections et suppressions qui seront jugés nécessaires, et rendront compte au Bureau central de leurs opérations à cet égard, le primidi de chaque décade. — 5° A l'avenir, tous les citoyens qui voudront ou changer leurs enseignes ou en placer de nouvelles seront tenus, dans la déclaration qu'ils sont obligés de faire suivant les règlements de voirie, de donner copie littérale et fidèle des figures, emblèmes, inscriptions et indications qu'ils seront dans l'intention d'exposer aux yeux du public, et d'observer exactement les corrections dont elles pourraient être susceptibles, telles qu'elles seront transcrites dans les permissions délivrées à cet effet. — 6° Les commissaires de police et les inspecteurs de voirie tiendront la main à l'exécution des règlements non abrogés en cette partie et du présent arrêté, qui sera imprimé et affiché dans la commune de Paris. Les administrateurs du Bureau central, *signé :* Dubos, Piis, Dubois. Le commissaire du gouvernement, *signé :* N.-E. Lemaire. Le secrétaire en chef, *signé :* Bauve. » — *Ami des Lois* du 2 frimaire : « *Variétés.* ...Des jouissances multipliées, aussitôt satisfaites que désirées, font naître chez les grands et chez les hommes opulents ces goûts bizarres et dépravés, ces idées monstrueuses et singulières, ces désirs violents qu'ils tâchent de satisfaire à quelque prix que ce soit. Nous citerons à ce sujet l'anecdote suivante, dont nous garantissons la vérité. Le ci-devant duc d'Orléans, assassiné par les hommes qu'il avait soldés, et dont il s'était déclaré le protecteur et l'ami, quelques jours avant d'être arrêté et conduit à Marseille, envoie chercher un peintre de Paris, nommé D..., le même qui avait fait le portrait de Mirabeau. (Ce peintre fit près de quarante croquis de ce tableau, dont plusieurs individus furent acquéreurs; il n'en existe plus que deux aujourd'hui : Talleyrand et Bonnecarrère; tous les autres ont été guillotinés.) Le peintre arrive et trouve le ci-devant prince dans son salon, avec la citoyenne de B... et le plus jeune de ses enfants. Il faut, dit d'Orléans, qui s'appelait alors Égalité, que vous fassiez mon portrait, mais sans tête. — Citoyen, vous vous moquez. — Non, il le faut. — Le peintre se met à l'ouvrage, et le portrait s'achève. Pendant les jours qui furent nécessaires pour terminer, Égalité témoignait la plus grande satisfaction à l'aspect de cette figure sans tête, mais il ne s'en tint pas là; il fallut presque aussitôt peindre aussi sans tête l'aimable citoyenne de B... et le jeune B... — Cela est plaisant, disait Égalité à la citoyenne de B..., il faudra faire peindre un tel, un tel... et ils riaient tous les deux comme des insensés. Quel motif put porter le ci-devant prince à multiplier ces portraits? on l'ignore... Huit jours après, Égalité fut arrêté; les portraits étaient achevés, ils furent même payés par la citoyenne de B... Plusieurs personnes ont vu ces portraits au greffe de la municipalité de Paris, place de Grève; on reconnaissait les personnages, quoiqu'ils fussent sans tête... »

XIV

2 FRIMAIRE AN VIII (23 NOVEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 3 frimaire.

...*Mœurs et opinion publique.* — Informé que les ennemis de l'ordre et de la tranquillité publique répandent le bruit que le système décadaire sera bientôt aboli..... le Bureau central a fait imprimer et afficher un avis..... [1].

Rapport analytique des journaux. — Dans un moment où tous les écrivains périodiques, à l'égard de ceux qui, depuis le 18 brumaire, sont condamnés à la déportation, tiennent le véritable langage de la fraternité, deux ou trois journalistes semblent prendre à tâche d'éterniser les haines des partis et de provoquer les vengeances. L'*Aristarque*, journal qui lève l'étendard de la réaction, suppose avoir ramassé une pièce tombée de la poche d'un député jacobin, lors du déménagement du Conseil des Cinq-Cents à Saint-Cloud. Cette pièce est un prospectus ou plan d'éducation dressé par les frères Grippetout, nouvellement arrivés de Huronie; les qualités principales que ces frères se proposaient d'inculquer à leurs élèves seraient l'ignorance, le vol, l'impiété, l'observation fidèle de la loi du plus fort, attendu que, de nos jours, les hommes grands et les grands hommes n'en connaissent point d'autres, etc., etc. — Le même journaliste demande qu'on ne déporte pas les Jacobins, mais qu'on prenne à leur égard une autre mesure. « Alors, ajoute-t-il, le blâme se changera en approbation. » On lit encore dans la même feuille que les Consuls, cédant à l'opinion publique, viennent de rapporter leur arrêté de déportation. Cet arrêté

1. Cet avis est ainsi reproduit (sans date) dans le *Diplomate* du 2 frimaire an VIII : « Le Bureau central, informé que les ennemis de l'ordre et de la tranquillité publique répandent le bruit que le système décadaire sera bientôt aboli, que l'on n'observera plus l'annuaire républicain, que les décadis et les jours de fêtes nationales cesseront d'être célébrés, et que le culte catholique deviendra la religion dominante, déclare à ses concitoyens qu'il fera rechercher et poursuivre les auteurs et instigateurs de ces assertions mal intentionnées, puisque le gouvernement a la ferme résolution de maintenir toutes les institutions républicaines et de protéger également tous les cultes, sans permettre l'exercice d'aucune religion qui se prétendrait exclusive et dominante. Le Bureau central invite les citoyens à se prémunir contre les insinuations perfides de la malveillance, contre l'énoncé astucieux des pamphlets, et à ne croire qu'aux lois publiées dans les formes ordinaires et aux actes de l'autorité publique. »

a suggéré au *Publiciste* des observations improbatives qui ont un caractère très prononcé ; l'auteur s'est appliqué principalement à prouver que cet arrêté était contradictoire à l'annonce faite par les Consuls que la révolution du 18 brumaire ne ressemblerait en rien à celles qui l'avaient précédée. La mesure de la déportation déterminée en dernier lieu paraît au journaliste différer trop peu de celle prise après le 18 fructidor. Il appelle la Guyane la terre de mort, et il observe que le dernier Directoire en avait fait retirer ceux qui y avaient été envoyés en l'an V. — Les déclamations aigres du journal *l'Antidote* contre les Jacobins, les buveurs de sang, les hommes ivres de sang et gorgés de chair humaine sont très à remarquer.

PIIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Diplomate du 3 frimaire : « ...On ne prête qu'aux gens riches, raison pour laquelle sans doute on prête tant de ridicules au citoyen Lalande, doyen des astronomes. Il s'est avisé de donner, depuis quelques jours, des leçons d'astronomie en plein air, et c'est la grande cour du Louvre qu'il a choisie pour son lycée. Une soixantaine d'amateurs étaient assemblés hier autour de lui et l'écoutaient attentivement, malgré le froid dont chacun était transi. En leur faisant connaître la constellation connue vulgairement sous le nom de *cruche*, le naïf professeur se plaignit amèrement d'avoir été ainsi nommé par le satirique Palissot, et cela, parce qu'il était né sous cette constellation. Et les auditeurs de rire. « Mais je lui prouverai bien, ajouta le savant astronome, « qu'une *cruche* de ma façon est un pot de fer contre tous les pots de la « science. » Telle est l'anecdote du jour... »

XV

3 FRIMAIRE AN VIII (24 NOVEMBRE 1794).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 FRIMAIRE.

...*Mœurs et opinion publique. Théâtres.* — Le ministre de la police a annoncé hier au Bureau central qu'il lui parvenait chaque jour, des différentes autorités, des plaintes graves sur les pièces nées à la suite des derniers événements ; il l'a chargé de donner l'ordre à tous les théâtres de retirer sur-le-champ toutes ces pièces et de faire fermer ceux qui ne s'y conformeraient pas. Le Bureau central a

transmis sur-le-champ aux entrepreneurs de spectacles l'ordre du ministre.

Bals. — Il a, le même jour, chargé le commissaire de police de la division de Brutus de faire fermer sur-le-champ le bal tenu par le citoyen Cothenai, maison d'Uzès, et de rendre compte, sous vingt-quatre heures, de l'exécution.....

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Diplomate du 4 frimaire : « ...Un prêtre insermenté, surpris, il y a vingt-six mois, à dire la messe dans une maison particulière, vient tout récemment d'être condamné par le tribunal de police correctionnelle de Paris à trois mois de prison et 500 francs d'amende. Il ne tenait qu'à lui de se soustraire à ce jugement; et les juges lui en facilitaient le moyen. C'était tout simplement de nier le fait, car les preuves et les témoins n'étaient pas suffisants. Mais l'infortuné, préférant sa conscience à tous ses intérêts, et ne sachant point composer avec ses devoirs, a constamment répondu a ceux qui lui donnaient le conseil de nier : « Non, jamais je ne me résoudrai à faire un mensonge. » Les juges l'ont condamné malgré eux. Mais la loi est précise... Quelles lois, grand Dieu! que celles à l'animadversion desquelles *il est permis,* il serait nécessaire peut-être de se soustraire par un mensonge!... » — *Ami des Lois* du 4 frimaire : « *Variétés*.... On est loin de connaître encore tous les dangers dont nous ont sauvés les auteurs des journées de brumaire. Ce n'est pas assez pour la faction abattue d'avoir des sicaires jusque dans le sein de la représentation nationale : elle avait rassemblé, de divers points, des septembriseurs. Trois coupe-jarrets, taillés en hercules, récemment arrivés de Rennes, n'ont pas dissimulé aux détenus de l'Abbaye, où ils sont enfermés, l'objet de leur horrible mission. « Vous l'avez échappé belle, leur dirent-ils; « sans le 19 brumaire, c'en était fait de vous. — Quoi ! dirent les prisonniers, « que l'accent de ces égorgeurs faisait frémir, vous croyez qu'on n'aurait pas « épargné des militaires? — Épargner, reprirent-ils! On avait calculé qu'il y « en avait à peu près douze mille à Paris; eh bien, tous y auraient passé, « c'était résolu. » — « Talleyrand, que les plates et absurdes calomnies des Jacobins avaient forcé, il y a quelques mois, de donner sa démission du ministère des relations extérieures, vient d'y être reporté par les Consuls de la République[1]. Il était impossible de faire un choix plus propre à réaliser les espérances de paix qui se répandent de toutes parts. Talleyrand aurait fait depuis longtemps la paix, s'il n'avait eu à surmonter que les obstacles qu'y mettaient les puissances étrangères. Mais comment pouvait-il triompher de l'absurde politique et de l'extravagante ambition de la majorité des anciens directeurs, qui faisaient tout ce qu'il fallait pour éterniser la guerre en révolutionnant tous les pays où nous pouvions entrer?... »

1. Par arrêté du 1er frimaire an VIII, en remplacement de Reinhard.

XVI

4 FRIMAIRE AN VIII (25 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 5 FRIMAIRE.

...*Hospices civils et secours.* — Le Bureau central a observé aux entrepreneurs des hospices d'enfants que, pendant la deuxième décade de brumaire, la viande avait été presque toujours médiocre, le vin n'avait été qu'un seul jour de la qualité voulue par le cahier des charges, et les a invités à prendre les mesures les plus efficaces pour prévenir toutes plaintes à ce sujet....

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

XVII

5 FRIMAIRE AN VIII (26 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 6 FRIMAIRE.

...*Salubrité et voie publique. Amphithéâtres de dissection.* — Le ministre de la police ayant demandé des renseignements sur les règlements qui dirigent la surveillance du Bureau central relativement aux amphithéâtres de dissection anatomique, le Bureau central a observé au ministre que, le 21 vendémiaire dernier, il adressa au Département un arrêté réglementaire, tendant à assurer l'exécution de celui du Directoire exécutif à ce sujet ; qu'en attendant l'approbation du Département pour l'exécution de cet arrêté, le Bureau central a exigé que les professeurs d'anatomie justifiassent de cette qualité, fissent devant le commissaire de police leur déclaration et la désignation des locaux devant servir d'amphithéâtre, justifiassent avoir pris les mesures exigées par la décence, ainsi que pour la salubrité et se soumissent à réintégrer dans les cimetières les débris des sujets livrés à leurs amphithéâtres. Il a ajouté au ministre qu'il continuait de faire exécuter ces mesures provisoires, qui sont, la plupart, en harmonie avec l'arrêté du Directoire.

Mœurs et opinion publique. — En exécution d'un ordre du ministre

de la police, le Bureau central a fait apposer les scellés sur les presses servant à imprimer le journal intitulé : *l'Aristarque français*, par Voidet[1], et a fait arrêter et amener au Bureau central le rédacteur et l'imprimeur de ce journal ; mais, conformément à un second ordre du ministre, le Bureau central a remis ces deux citoyens en liberté et a prévenu le citoyen Voidet que, s'il continuait à rédiger sa feuille dans les mêmes principes, il ne devait plus compter sur l'indulgence du gouvernement.

Pamphlets. — Les vingt-quatre officiers de paix sont chargés de faire disparaître de tous les endroits où elle serait apposée, une affiche ayant pour titre : *les Adieux du père Duchesne aux Français,* destinée à servir de prospectus à un pamphlet écrit dans le même esprit et d'empêcher la circulation de ce pamphlet, qui se vend sous le manteau. Le Bureau central a fait part de cette mesure au ministre de la police, qui lui avait écrit à ce sujet,

PIIS, DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Bien-Informé du 6 frimaire : « *Au Consul Bonaparte.* (Cette lettre qu'on va lire et qui a été remise à Bonaparte, nous semble honorer beaucoup celui qui l'a écrite, et sans doute beaucoup plus encore celui qui l'a reçue.) — Si tu es celui que les destinées de la France appellent à terminer la Révolution à l'avantage de la liberté, de la souveraineté du peuple et de la philosophie, génie, grandeur d'âme et impassibilité seront les mobiles de ta conduite : par eux tu deviens le grand homme, tu prends le premier rang parmi les bienfaiteurs du genre humain, tu obtiens la reconnaissance et la vénération universelles. Si au contraire, profitant du prestige dont la renommée a enveloppé ton nom, tu n'es qu'un ambitieux qui veux t'emparer du pouvoir absolu, sacrifier la liberté, la souveraineté du peuple et la patrie à un nouveau despote, tu n'es plus alors que le plus vil des tyrans, digne de toute la haine des hommes. *** L'HOMME LIBRE, spectateur de ta gloire ou de tes crimes, de ton opprobre et de ton châtiment, prêt à te célébrer ou à te maudire. » — *Diplomate* du 6 frimaire : « ...On proposait, un de ces jours passés, aux Consuls de la République un modèle d'habit consulaire, savoir : un habit français de velours blanc, brodé en or, boutonné jusqu'à la ceinture, pantalon bleu clair, ceinturon d'épée sur l'habit, et l'épée perpendiculaire au côté, bottes rouges et bonnet de même couleur... Quelqu'un dit à Buonaparte : « Le bonnet rouge vous ira mal. » — « Aussi mal, répondit-il, que les talons « rouges. »...

1. Voir plus haut p. 23, le rapport du 2 frimaire an VIII.

XVIII

6 FRIMAIRE AN VIII (27 NOVEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Diplomate du 7 frimaire : « *Bruits de Paris*. On paraît aujourd'hui convaincu que la nouvelle Constitution, qui ne s'appellera pas *Constitution*, sera publiée le 15 de ce mois. La curiosité que chacun met à connaître d'avance quelles sont ses principales dispositions est proportionnée à l'importance de son objet. Mais, en même temps, le voile qui enveloppe celui-ci tient du caractère et de la nature de l'esprit de ses auteurs. On ne sait rien; car ce qu'on dit est si vague et si contradictoire, qu'il serait ridicule d'y ajouter foi; mais il n'est pas inutile d'en tenir registre, ne fût-ce que pour donner une idée de l'esprit de nos contemporains. Les uns conservent trois consuls sous leur nom. Les autres établissent un président sous le nom de *Summus Maximus*. Ici, on divise la France en vingt-cinq états fédératifs; là en cinquante départements *unis* et *indivisibles*. Celui-ci rétablit les intendants et les subdélégués; celui-là parle d'États provinciaux. Tel annonce un corps électoral permanent à Paris, qui aurait la feuille des bénéfices, mais non le pouvoir de destitution. Tel autre convertit le Corps législatif en deux chambres anglaises : l'une, composée de deux cents membres, sous le nom de *légiarques*, discuterait les lois dont le pouvoir exécutif aurait l'initiative; l'autre, composée de cent individus sous le nom de *sénateurs*, les approuverait ou les rejetterait sans discussion par *oui* ou par *non*. On parle en outre d'un jury constitutionnaire, qui prononcerait en dernier ressort sur toutes les contestations élevées, soit par la charte constitutionnelle, soit entre les autorités suprêmes. On parle de conseillers d'Etat, de vénalité des charges, de revenus territoriaux pour les obtenir, de garanties de la liberté civile, d'introduction des ministres dans le corps des *légiarques*, d'assemblées primaires, d'assemblées légales. On parle d'acceptation verbale du peuple ou de son consentement par écrit, de paix avec l'étranger, d'amnistie dans l'intérieur, de la suppression de quelques impôts nouveaux, du rétablissement de quelques impôts anciens. On parle encore de beaucoup d'autres choses plus ou moins probables, plus ou moins importantes, mais sur lesquelles l'esprit plaisant des uns et le caractère sérieux des autres s'exercent avec une égale activité. Il est à peine question et de nos armées et des Jacobins dans nos conversations, depuis trois jours. Il n'y a pas jusqu'aux femmes qui, en plaçant une boule de domino, en chiffonnant une gaze, ne demandent quelle sera notre Constitution, et ne s'inquiètent du Pouvoir exécutif. Ces inquiétudes sont naturelles; mais, à la honte ou à la gloire de la nation, comme on voudra, elles ne sont pas très vives. Elles n'empêchent ni de manger ni de dormir. Nous sommes disposés à recevoir tout ce qu'on voudra nous donner, et nous le recevrons même avec reconnaissance, pourvu que cela ne ressemble en rien à ce qu'on a fait depuis dix ans; car dix ans, pour des Français, ce sont

dix siècles pour des nations flegmatiques. Nous avons fait plus d'essais en ces dix ans que tous les peuples de l'Europe n'en ont risqué depuis cent ans. Nous allons vite en besogne, et nous avons peur de pâlir sur la même idée... Tôt ou tard cependant le principe d'un tel mouvement s'épuise; notre feu se ralentit en raison de son intensité, et c'est le moment qu'il faut choisir pour substituer les idées raisonnables aux brillantes théories, et le bon sens au système de la philosophie. » — *Journal des Hommes libres* du 7 frimaire : « *Paris, 6 frimaire.* Les scellés ont été apposés sur les presses de l'*Aristarque,* journal royaliste [1], qui accusait hier Bonaparte d'avoir des vues d'ambition. Nous avons nos raisons pour n'être pas partisans des scellés; mais nous ne craindrons pas d'avancer que Bonaparte plairait infiniment davantage aux royalistes, s'il voulait mettre en avant des prétentions un peu élevées. On sait que, le 18 brumaire, il était, au dire de ces messieurs, *l'espérance et l'amour de tous les Français.* Comment se fait-il qu'aujourd'hui le même parti prenne tant de soin de la liberté publique et soupçonne d'ambition l'homme auquel, à coup sûr, il n'en trouve pas assez?... » — « Le ministre de la police avait invité l'administration du théâtre Favart à s'abstenir, *s'il était possible,* de jouer la pièce intitulée *les Mariniers de Saint-Cloud;* mais l'esprit de parti ne fait pas de ces sacrifices utiles. On a éludé l'ordre mitigé du ministre en faisant à la pièce de nombreuses coupures. Dans cet état de mutilation, elle est devenue un modèle vraiment touchant d'innocence et de résignation. Un Jacobin sort d'un cabaret sans payer; un compère observe : *Voilà comment ils sont tous!* Telle est la pièce quant à l'esprit. Il faut chasser les Jacobins : voilà la morale. Le théâtre du Vaudeville est plus gai [2]. Le citoyen Tourniquet, homme de tous les partis dominants et qui consulte sa girouette pour savoir s'il mettra sa *Carmagnole* ou sa *Vendéenne,* nous a paru d'un meilleur goût. Nous en avons été peu snrpris en apprenant que les auteurs de ce joli ouvrage étaient les mêmes que ceux qui nous ont donné, du temps de la Terreur, une autre jolie pièce ayant pour titre : *Le Noble roturier* [3], ouvrage dans lequel on trouve, en l'honneur des bustes de Marat et de Le Peletier, ce charmant couplet :

Pour l'ami de la liberté,
Ces martyrs de l'égalité
Sont des dieux qu'on vénère !!!
Mais les modérés dangereux,
Les aristocrates peureux,
Sans les aimer les ont chez eux
Comme un paratonnerre.

Par ***.

On invite les curieux à revoir le recueil des pièces du Vaudeville à cette époque. Elle prouve sans réplique que tous les Tourniquets ne sont pas de malheureux imbéciles, et que plusieurs d'entre eux, *en cas de besoin,* tournent très joliment un couplet républicain. »

1. Voir plus haut, p. 30.
2. On y jouait *la Girouette de Saint-Cloud.* Voir plus haut, p. 8.
3. Comédie en un acte mêlée de vaudeville, par J.-B. Radet, représentée pour la première fois le 24 ventôse an II. Bibl. nat., Yth. 12,695, in-8. Cf. Tourneux, n° 19,580.

XIX

7 FRIMAIRE AN VIII (28 NOVEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 8 FRIMAIRE.

...*Mœurs et opinion publique, Jeux prohibés.* — Les quarante-huit commissaires de police sont chargés, sous leur responsabilité, de faire cesser dans les vingt-quatre heures les lotos tenus dans les cafés et maisons de jeu où le public est admis.

Femmes publiques. — Le commissaire de police de la division des Gardes Françaises est chargé de faire cesser le scandale causé par des prostituées au coin des rues Beauvais et du Chantre. Celui de la division Le Peletier avait été invité à prendre les mesures nécessaires pour purger la rue des Colonnes des prostituées qui l'infestaient; trois y ont été arrêtées et amenées au Bureau central.

Spectacles. — Informé que le citoyen Thiesnet se propose de jouer des proverbes aujourd'hui, 8, dans sa salle, rue Nicaise, le Bureau central a chargé le commissaire de police de la division des Tuileries de s'y opposer, attendu que le citoyen Thiesnet n'en a point fait la déclaration.

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Diplomate du 9 frimaire : « ... Hier, les cinquante membres des deux Commissions intermédiaires ont dîné chez les Consuls. On leur a donné, au dessert, une première lecture de la Constitution qui va être livrée à l'impression et sans doute à la méditation des publicistes et des amis de la liberté. On dit que le code civil est également rédigé et qu'il sort de la même source. Il paraît qu'il s'est échappé quelques secrets dans l'antichambre. Voici, en conséquence, quelle doit être la Constitution proposée, si l'on en croit les indiscrets. *Corps législatif.* Trois Chambres. La première, chargée de proposer les lois, sera composée de cent orateurs. La seconde, qui acceptera ou rejettera les lois, sera composée de quatre cents membres. Une troisième sera composée de cent citoyens qui formeront un jury constitutionnel. Il n'y aura néanmoins que quatre-vingts places de ce jury à la nomination du peuple. Les vingt autres seront à la disposition du gouvernement. Les fonctions de ce jury seront d'élire le Corps législatif sur les listes qui lui seront présentées par les administrations centrales. La durée des fonctions de ces corps sera de cinq ans, pendant lesquels leurs membres ne pourront être promus à d'autres emplois. Ils ne resteront assemblés que quatre mois de l'année. —

Corps administratifs. Il n'y sera fait aucun changement sensible. — *Corps judiciaire.* Trois degrés de juridiction, savoir : des juges de paix, des tribunaux des grandes communes et des tribunaux de départements. — *Élections.* Les électeurs seront nommés dans les assemblées primaires des grandes communes. Leur fonction sera de dresser une liste de candidats sur laquelle le jury constitutionnel choisira les membres du Corps législatif. Il ne sera exigé aucune condition pour l'éligibilité. — *Ministère.* Quatorze ministres, c'est-à-dire autant qu'il y a de parties dans les ministères réunis. — *Pouvoir exécutif.* Un grand magistrat et deux consuls renouvelés aussi tous les cinq ans. » — *Journal des Hommes libres* du 7 frimaire : « ... Les prêtres catholiques ont, sur la liberté des cultes, des idées toutes particulières. Ils s'attendent à recommencer incessamment leurs pieuses promenades, en vertu de cette loi de tolérance qu'il est si urgent de faire respecter. Nous sommes instruits que le gouvernement s'occupe de faire exécuter la loi dans son sens strict et littéral, sans s'occuper des interprétations des théophages. Le *vicaire* et le *rabbin* sont bien libres de rire, quand ils se rencontrent; mais il faut qu'ils s'habituent à se tolérer. Cela est dur, mais nécessaire... »

XX

9 FRIMAIRE AN VIII (30 NOVEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 10 frimaire : « *Paris, 9 frimaire.* De toutes les personnes inscrites sur la liste de déportation, il ne reste plus à la Conciergerie que le général Charles Hesse, qui y est malade. L'homme auquel il attribue la triste exception qu'il éprouve a déjà fait des démarches pour rendre à la liberté plusieurs de ceux qui l'avaient attaqué avec le plus de chaleur; il est vraisemblable que le général Charles Hesse ne restera pas seul victime de ses opinions politiques. » — « Les journaux qui n'aiment pas la République continuent leur marche avec plus ou moins de prudence ou de hardiesse. Ceux, au contraire, qui sont antiroyaux se rapprochent et s'injurient moins. On croit remarquer que les expressions de Jacobins, assassins et autres semblables, s'usent insensiblement, depuis qu'elles n'atteignent plus personne..... »

XXI

10 FRIMAIRE AN VIII (1er DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 11 FRIMAIRE.

...*Mœurs et opinion publique. Chanteurs.* — Il est donné ordre aux vingt-quatre officiers de paix de s'opposer à ce qu'il soit chanté,

dans les rues et places publiques, aucune chanson relative aux événements de brumaire et qui soit injurieuse à la représentation nationale.

Tableaux ou estampes. — Le commissaire de police de la division de Grenelle est chargé d'enjoindre au marchand de tableaux qui étale au coin de la rue de Beaune et du quai Voltaire de faire disparaître ceux qu'il expose journellement, représentant des objets du culte catholique et des attributs de la royauté.

Réquisitionnaires et conscrits. — Le Bureau central vient d'adresser aux douze administrations municipales de cette commune une circulaire par laquelle, après les avoir entretenues de la nécessité de redoubler d'énergie et de courage contre les ennemis de la République et contre leurs bruits mensongers et leurs insinuations perfides, au moyen desquelles un grand nombre de réquisitionnaires et de conscrits restent dans leurs foyers, ou se cachent au lieu de rejoindre leurs drapeaux, où déjà leur présence devrait commander une paix glorieuse, il les invite à faire exécuter avec la plus grande activité, dans leurs arrondissements respectifs, les lois sur la conscription militaire et les réquisitionnaires. Il les prévient qu'il met à cet effet à leur disposition les commissaires de police et les officiers de paix.

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 11 frimaire : « *Paris, 10 frimaire...* Tous ceux qui ont pris leurs vœux pour le fait se sont écriés dans les journaux sur les théâtres et partout : Le 18 brumaire a écrasé les Jacobins (lisez : *les républicains*). Aujourd'hui une sorte de pressentiment fait craindre aux mêmes hommes que la direction du mouvement n'ait échappé aux meneurs de leur parti et que les Jacobins ou républicains ne soient pas *assez morts*. Déjà on s'est infiniment refroidi sur le mérite de certains hommes; et depuis qu'on voit les patriotes eux-mêmes demander *la Fanfare de Saint-Cloud*, les *messieurs* ne savent plus ce que cela veut dire, s'ils doivent pleurer ou rire, applaudir ou siffler. En général, on paraît sourdement menacé d'une réaction de bon sens qui finirait par changer *incroyablement* l'état des choses. Et, en effet, si l'on parvient à s'entendre, que deviendra le charlatanisme qui a formé les partis? Que deviendra même la ressource que les prêtres et les rois prétendent tirer des imbéciles qui nous font la guerre dans la Vendée? Que pourrait répondre le plus facond et le plus habile d'entre eux à qui un terroriste, jacobin ou patriote, dirait : « Frère brigand (car les « équilibreurs ont établi entre nous, à cet égard, la plus parfaite égalité), « écoute-moi six minutes, et voyons si nous lutterons après. Que veux-tu ? — « L'exercice libre de la religion catholique, apostolique et romaine. —

« Accordé. Après? — La liberté de payer la dîme à nos prêtres. — Accordé.
« Après? — Que nous puissions garder tranquillement nos prêtres. — Accordé,
« et même nous te céderons les nôtres. Après? — Que nous ne payons pas
« plus d'impôts que notre fortune ne le comporte. — Accordé; nous n'avons
« jamais voulu de préférence. Ensuite? — Le rétablissement du trône. — Pas
« possible; maïs puisqu'il n'y a plus que cette difficulté, entendons-nous, et
« voyons pourquoi tu veux un roi. — Parce que l'on nous assure que lui seul
« peut nous garantir tout ce que nous venons de demander. — On t'a trompé.
« Un roi n'a pas, pour te les garantir, les mêmes moyens que la nation
« entière, qui te le promet. Écoute, posons les armes. Accepte avec nous un
« régime qui reconnaîtra comme droits incontestables tout ce que tu as
« désiré. Nous te le jurons, foi de *Jacobins*. — Un moment, encore un mot.
« Nous autres Vendéens, nous ne voulons plus de Jacobins. — Pourquoi? —
« C'est parce qu'on nous a dit que les Jacobins étaient une classe à part, une
« espèce d'*exclusifs* qui ont juré une guerre à mort aux Vendéens. — Hé
« bien, on nous a dit à nous autres que les Vendéens ont juré une guerre à
« mort aux Jacobins, et voilà pourquoi nous nous battons. Mais il se pré-
« sente un moyen bien simple de tout arranger. Accepte la République aux
« conditions que tu as posées toi-même ; alors il n'y aura plus d'exclusifs ou
« de Jacobins. Nous serons tous Vendéens, si cela t'amuse, ou, pour mieux
« dire, nous serons tous *républicains* et *français*. » Voilà le marché conclu,
et nos brigands qui s'embrassent; mais que deviennent alors tous les entre-
metteurs à talons rouges ou à bonnets carrés, qui ont mission de faire que
l'on se batte jusqu'à ce qu'ils restent les plus forts? Que deviendra la science
des équilibres? Oh! tout serait perdu!.... »

XXII

11 FRIMAIRE AN VIII (2 DÉCEMBRE 1799).

Journaux.

Gazette de France du 12 frimaire : ...On espère que la soierie va reprendre faveur. Buonaparte se trouvant, ces jours derniers, dans une société où il y avait un cercle brillant de femmes toutes habillées en blanc, mousselines, organdis, etc., le tout de manufacture anglaise, le Consul leur témoigna son étonnement et une sorte d'humeur de voir que les étoffes nationales fussent dédaignées, et que la préférence fût donnée aux marchandises fabriquées chez nos ennemis; et aussitôt nos dames patriotes de commander robes, jupons, spencers, châles, douillettes pour l'hiver, le tout de soie. » — *Gazette de France* du 14 frimaire : « ...Le 11 de ce mois, le Palais-Égalité fut cerné par de nombreux détachements de la troupe de ligne, tant à pied qu'à cheval. Quelques citoyens en conçurent d'abord de l'effroi, mais ils furent rassurés en s'apercevant qu'il ne s'agissait que de l'enlèvement de trois cents femmes publiques qui furent conduites à la Force et à Sainte-Pélagie. On a voulu faire entendre que ce recrutement était destiné pour l'Égypte. Quoiqu'il soit ques-

tion d'y établir une colonie de Français des deux sexes, nous ne pensons pas que les Consuls aient le dessein d'y envoyer de telles missionnaires..... »

XXIII

12 FRIMAIRE AN VIII (3 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Ami des Lois du 13 frimaire : « *Variétés.* ...Le citoyen Moitte, de l'Institut, un de nos plus habiles sculpteurs, est chargé d'exécuter une belle statue de la Liberté en marbre blanc, qui sera placée, soit dans la grande cour, soit dans la grande salle d'audience du palais consulaire..... » — *Journal des Hommes libres* du 13 frimaire : « *Paris, 12 frimaire.* ...Charles Hesse est sorti de la Conciergerie. » — « Un grand nombre de républicains sont venus nous témoigner avec quel déplaisir ils ont vu paraître un écrit ayant pour titre : *Dubreuil à Bonaparte* [1], écrit dont les royalistes prendront texte pour essayer d'animer le gouvernement contre les *frères et amis,* parce que le citoyen Dubreuil, ancien chirurgien-dentiste à Pétersbourg, passe pour un républicain *exaspéré.* Le citoyen Dubreuil, dans cet écrit, examine en dentiste les campagnes d'Italie, et tance sévèrement Bonaparte sur ses entrevues et ses conférences politiques. Il traite aussi fort mal *le Code oligarchique sorti du cerveau caverneux du prêtre Siéyès,* quoiqu'il ne le connaisse pas encore ; enfin il laisse percer partout l'humeur d'un homme aigri par le malheur et peut-être par les injustices. Tout cela ne regarde point les patriotes, et n'atteint pas celui contre lequel on l'a dirigé. Annibal a bâillé, mais n'a pas maltraité le maître de langue qui est venu lui faire un discours sur l'art de la guerre..... »

XXIV

13 FRIMAIRE AN VIII (4 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 14 FRIMAIRE.

Rapport sur les journaux. — Les journaux, du moins pour la plupart, renferment depuis quelque temps peu de discussions politiques susceptibles d'observations particulières. Il a paru que le public, et surtout cette partie du public qui porte toute son attention sur les moindres travaux en législation, différait à porter un jugement sur

1. Voir mes *Études et Leçons sur la Révolution*, 2e série, p. 231.

les divers projets de la Constitution dont parlent les journaux, jusqu'à la présentation de l'acte formel, tel qu'il sera soumis dans son entier. Toutes les feuilles périodiques font lire, aux expressions près, cette conclusion : « Attendons que la Constitution achevée soit authentiquement publiée. » Quant aux détails d'opinions personnelles aux différents journalistes, on observe que l'*Aristarque* paraît se piquer de l'emporter sur les autres journaux par la nature de ses réflexions, qui toutes ont pour but de ramener l'attention sur quelques époques désastreuses de la Révolution ; ce sont constamment des traits de sarcasme et d'amères ironies contre les *frères et amis,* les *Jacobins,* le *bonnet rouge ;* toujours le journaliste revient sur les mitraillades, les noyades, les guillotines. On dirait que ce journaliste a pris à tâche d'éterniser les haines de parti et de faire considérer comme insoutenable tout système de gouvernement qui ne serait point monarchique. Entre autres réflexions, la suivante, imprimée dans un article *Variétés*, le 12 de ce mois, a paru déceler le plus mauvais esprit : « Si ce que certain philosophe a dit est vrai, qu'il n'est rien de plus utile que les crimes pour établir une bonne législation, la nôtre doit être assurément un chef-d'œuvre. » On ne peut sans doute provoquer plus ouvertement le mépris des lois. Dans le même journal, à la date du 13, et surtout à celle du 14, il est bien à remarquer que partout on se sert du mot *France,* mais que celui de *République* ne s'y trouve pas une seule fois, si ce n'est dans les actes de l'autorité publique. Enfin, à en croire l'auteur de cette feuille incivique, c'est à tort que le Bureau central veut prémunir les citoyens contre des insinuations perfides tendant à faire croire que les institutions républicaines allaient être détruites à la suite de la journée du 18 brumaire. Suivant le journaliste, le Bureau central a supposé de telles insinuations.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., BB 3 91, et AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DU MÊME JOUR.

...*Mœurs et opinion publique. Filles publiques.* — Le ministre de la police ayant ordonné de prendre les mesures les plus promptes pour éloigner les prostituées du Palais-Égalité, le Bureau central s'est concerté à cet effet avec le commandant de la place, et il est résulté des mesures prises l'arrestation d'un grand nombre de filles publiques. Il en a été rendu compte au ministre.

Spectacles. — Tous les entrepreneurs de spectacles sont invités à

supprimer sur leurs affiches l'annonce de toute pièce dont le titre semblerait relatif aux événements de brumaire.

DUBOS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 14 frimaire : « *Paris, 13 frimaire.* Le bruit général est aujourd'hui qu'une partie de ceux qui ont examiné et voulu la Constitution projetée ne veulent plus du grand-électeur. Comme on varie beaucoup sur les raisons qui y feraient renoncer, et que quelques-unes, si elles étaient vraies, n'auraient qu'un rapport indirect avec l'intérêt public, nous ne hasarderons pas de les deviner. Des personnes qui passent pour instruites donnent comme certain que Bonaparte s'oppose à ce que cette magistrature soit à vie, si elle est adoptée ; il la croit nécessaire pour dix ans, et pense que les emplois qui sont l'objet de toutes les intrigues qui ébranlent le gouvernement doivent cesser d'offrir aux partis un sujet d'agitation continuelle. Un seul homme, à son avis, étant moins circonvenu que plusieurs, risque moins d'être détourné des bons choix, et peut bien plus facilement les diriger vers le but désiré : la félicité publique. Nous ne garantissons point, au reste, que cette opinion soit celle du Consul, mais bien celle qu'on lui attribue. D'autres, au contraire, la veulent à vie ou n'en veulent pas du tout. Nous ne préviendrons pas les objections qui peuvent être faites pour ou contre chacune de ces opinions. Nous attendons qu'elles soient soumises à l'examen. » — « On nous assure aujourd'hui que le citoyen Dubreuil [1], qui a laissé paraître sous son nom l'écrit dont il est parlé hier, n'en est point le véritable auteur, et qu'un mauvais conseil (*male suada fames*) l'a seul porté à le répandre. Quelque triste que soit ce motif, nous aimons encore mieux l'adopter que de croire que l'on ait eu le projet calculé de brouiller ensemble les Consuls et les républicains. Nous avons blâmé cette lettre, parce que nous l'avons trouvée injuste, et cette seule raison suffisait pour nous déterminer. Mais que dirions-nous, si nous allions l'examiner sous ses rapports impolitiques ? Que les républicains veuillent bien jeter un coup d'œil sur leur position, qu'ils examinent un grand nombre de leurs frères occupés à repousser l'ennemi extérieur, et conséquemment dans l'impuissance de les secourir au dedans. Qu'ils voient combien ils sont partout disséminés, calomniés et désignés par le royalisme, que des espérances, déçues depuis, avaient rallié dans les derniers événements. Qu'ils songent qu'il n'est pas une minute où l'on ne forge contre eux mille machinations homicides, mille accusations plus atroces les unes que les autres. Qu'ils se souviennent que les Consuls ont eu besoin de tout l'intérêt que doivent leur inspirer les fondateurs et vrais soutiens de la République, pour repousser les horribles conseils dont ils ont été assaillis. Qu'ils sachent que leurs ennemis sont plus actifs que jamais, et sollicitent jour et nuit contre eux les mesures les plus effrayantes. Que, dans cet état de choses, ils jugent si des écrits aussi capables d'appuyer les assertions de la faction royale ne sont pas faits pour les perdre complètement. Voilà ce que nous pourrions dire

1. Voir plus haut, p. 37.

contre l'impolitique de la lettre à Bonaparte; mais cette lettre est en outre injuste dans tout son contenu. C'est au moment où l'on déchire la liste de proscription que l'auteur se plaint de la proscription. Il entasse sur les campagnes d'Italie faits sur faits, erreurs sur erreurs. Il ne compte pour rien les obstacles que le génie de Bonaparte a surmontés, et les affreuses instructions qu'il a reçues et en partie méprisées à cette époque. Ses querelles avec le gouvernement d'alors et sa destitution plusieurs fois encourue. Nous ne finirions pas, si nous prétendions relever tout ce que l'on a avancé de faux et de ridicule, mais nous avons dû prémunir les patriotes contre l'effet qu'aurait pu faire dans leur esprit un mauvais écrit revêtu d'un nom républicain..... »

XXV

14 FRIMAIRE AN VIII (5 DÉCEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 15 frimaire.

Rapport analytique des journaux. — De toutes les feuilles périodiques de ce jour, l'*Aristarque français* est la seule qui nécessite des observations. Ce journal soutient son caractère antirépublicain, sa haine contre ce qu'il appelle des Jacobins redouble avec le temps et peut provoquer des vengeances partout où il circulera. Hier, il s'égayait sur la peine que les « frères et amis » de Port-Malo, disait-il, avaient eue à fermer leur pétaudière. Aujourd'hui, ses déclamations contre les Jacobins de Bordeaux sont beaucoup plus violentes. Il avance qu'ils ont une hardiesse extrême, que, dans une réunion qu'ils tiennent, ils ont proclamé le droit qu'avait le peuple de conspirer contre le gouvernement, lorsque le gouvernement conspirait contre le peuple. — Il place dans leur bouche une strophe sanguinaire que, suivant ce qu'il publie, quarante d'entre eux auraient chantée, après une visite par eux faite en prison aux assassins de l'infortuné Rivière, qui fut assassiné, suivant le rédacteur, par un commissaire de police. — On est fondé à craindre qu'une telle feuille ne suscite quelque scène sanglante, soit à Port-Malo, soit à Bordeaux, d'où probablement elle provient, et n'enhardisse au crime quelques suppôts de réaction. — Mais ce que ce n° 15 de l'*Aristarque* renferme de très mauvais encore, sous un rapport plus général, c'est une lettre, ou prétendue lettre, dans laquelle un militaire, écrivant de l'armée d'Helvétie, veut faire sentir que les rentiers, dans leur détresse, ne doivent pas envier le sort des soldats. Cette idée n'a été qu'un prétexte pour peindre le défenseur de la patrie comme une victime vouée à tous les genres de

souffrance, aux privations, aux maladies, à l'abandon, à l'oubli du monde entier, à l'oubli même du gouvernement, à la mort enfin ! Ce paragraphe paraît avoir été produit pour décourager cette classe de citoyens qui fait la gloire de la République et qui s'enorgueillit de la défendre. Elle (*sic*) peut encore éloigner des drapeaux ceux que la voix de la patrie redemande. — Ces diverses considérations portent l'administration à dénoncer formellement à l'autorité supérieure le nº 15 de l'*Aristarque.*

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., BB³ 91, et AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 15 frimaire : « *Paris, 14 frimaire.* ...Le projet de Constitution est définitivement arrêté. Il n'y aura pas de *grand-électeur,* mais trois Consuls, dont un président. Le président sera seul chargé des relations extérieures. Il nommera aux ambassades et à certaines places déterminées ; mais, pour les actes d'exécution, il lui faudra la signature d'un de ses collègues.» — « Des bons citoyens célèbrent aujourd'hui dans le Temple de la Reconnaissance (Germain-l'Auxerrois) une fête à la Tolérance. On dit qu'on y verra un Turc chanter avec un chrétien, un inquisiteur donner à un juif caution contre la brûlure, un dogmatiseur parler sans injures à un philosophe ; et ce qu'il y aura de plus incroyable encore, tous les journalistes s'embrasser. O miracle de la Tolérance ! vous seriez plus admirable que tous ceux qui ont fait tant d'intolérants !..... »

XXVI

15 FRIMAIRE AN VIII (6 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 16 FRIMAIRE.

...*Hospices civils et Sœurs. Éducation d'enfants aux frais d'un Bureau de bienfaisance.* — Le Bureau de bienfaisance de la division de l'Indivisibilité vient d'arrêter qu'à compter du 1er nivôse prochain, il sera envoyé, aux frais dudit Bureau, aux écoles primaires de la division, quinze garçons et quinze filles depuis l'âge de six ans jusqu'à dix, et qu'à mesure que ces enfants atteindront l'âge de dix ans, ils seront remplacés par d'autres enfants du même sexe. Le prix fixé pour cet objet est de 10 francs par mois pour chaque instituteur ou institutrice ; plus deux francs pour fournitures de livres, papier, plumes et encre, et un stère de bois pour le chauffage de ces enfants

pendant l'hiver. Le Bureau central a informé ce Bureau de bienfaisance qu'il approuvait ces mesures et l'autorisait, ainsi qu'il le demandait, à employer dans ses comptes la dépense qu'elles occasionneront.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 16 frimaire : « *Variétés.* Dans la bouche de Bonaparte les mots : *idées libérales*, ont une autre signification que dans la bouche des aristocrates, qui paraissent adopter, caresser cette locution, et s'en servir pour affaiblir les services des républicains et pour usurper une considération qu'ils ne méritent pas. Bonaparte, par *idées libérales* entend tout ce qui peut embellir la République, la faire aimer ; tout ce qui tend à moraliser la Révolution ; à en réparer les fautes et les erreurs ; il entend la magnanimité du vainqueur envers les vaincus ; il entend l'indulgence qui ne peut nuire à l'affermissement de la République ; il entend le rappel des hommes égarés aux lois ; il entend les institutions bienfaisantes, la tolérance politique et religieuse, la confiance au repentir ; il entend enfin l'oubli des injures et toutes les conceptions d'une âme forte et généreuse. C'est le *parcere subjectis* des Romains, et dans ce sens les aristocrates peuvent-ils avoir des idées libérales ? Ils peuvent les invoquer à leur égard ; mais dans la communauté républicaine, dont ils n'ont jamais fait partie, ils n'ont rien à donner, rien à pardonner, rien à ordonner. Dans l'hypothèse d'un retour à la royauté, les aristocrates, les exclusifs en habits de soie pourraient peut-être (si les émigrés leur en laissaient le moyen) avoir des idées libérales envers les républicains ; mais, dans notre position actuelle, ils ont tout à recevoir et rien à donner. Leur libéralité est donc une chose ridicule, une générosité dérisoire, une usurpation qu'il faut signaler, afin que ces nouveaux charlatans ne trouvent pas de dupes..... »

XXVII

16 FRIMAIRE AN VIII (7 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 17 FRIMAIRE.

...*Correspondance relative à la sûreté... Rassemblements d'ouvriers.* — Le Bureau central a rappelé aux officiers de paix des Ier, IIe, IIIe, IVe, Ve, VIe, VIIIe, IXe, et XIIe arrondissements une circulaire par laquelle il les chargeait d'exercer une surveillance active pour découvrir le lieu du rassemblement d'une certaine classe d'ouvriers papetiers, et leur recommandait de rendre compte de cette surveillance,

ainsi que de donner un état général du bureau où les ouvriers de chaque profession se faisaient inscrire pour être placés. Il leur a réitéré l'invitation de satisfaire promptement à cette circulaire.....

PIIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 17 frimaire: « *Variétés.* ...Il paraît certain que Bonaparte sera Consul suprême ou premier Consul ; cette place ne lui sera contestée par personne. Pour les deux autres consulats, on compte parmi les concurrents : Cambacérès, Volney, Berthier, Talleyrand. Siéyès sera président du jury conservateur ; on fait entrer dans ce jury Chénier, Boulay (de la Meurthe), Chazal, Rœderer, Cabanis, Regnier, Lucien Bonaparte, et la plus grande partie des Commissions législatives. Il y aura de grands ministères et de petits ministères ; les grands seront au nombre de six et les petits au nombre de cinq ; ces derniers seront moins payés... » — *Journal des Hommes libres* du 17 frimaire : « *Paris, 10 frimaire.* Tous les journaux ont annoncé l'arrestation de trois cents femmes publiques, que l'on a saisies parce qu'apparemment elles avaient manqué aux lois qui interdisent aux différents cultes toute cérémonie *extérieure.* Plusieurs de nos confrères ont applaudi à cette mesure ; mais personne ne l'a envisagée sous le rapport de ses inconvénients et de ses dangers. Nous ne nous en occuperons aujourd'hui que pour proposer les questions suivantes qui tiennent peut-être à la plus haute législation. Jusqu'à quel point les filles prostituées doivent-elles être tolérées dans un État bien gouverné ? A quelle condition protégées par la loi ? Et comment punies quand elles y contreviennent ? A quel caractère une femme saisie dans la rue par deux aigrefins ou mouchards sera-t-elle reconnue femme prostituée ? Par qui jugée ? Rien peut-être n'est plus instant que de prononcer sur cet article : car, si l'arbitraire est toujours une chose affreuse, c'est surtout lorsqu'il attaque une classe de malheureuses qui ne sont pas à beaucoup près toutes coupables au même degré ; qui, à raison d'une longue tolérance, se sont crues des espèces de fonctionnaires publiques, saisissables seulement pour les mêmes cas, et que l'humanité et la justice invitaient à n'arrêter qu'après un avis préalable. L'ordre du ministre de la police et sa lettre au Bureau central nous paraissent un peu bien durs, et vraisemblablement on ne lui a pas fait envisager toutes les conséquences. Car où se bornera l'ordre d'arrêter les filles ou femmes publiques ? Saisira-t-on celles qui appellent les passants ou celles qui les attendent chez elles ? L'ordre n'en dit rien. Prendra-t-on celles qui passent à pied, et laissera-t-on libres celles qui passent en voiture ? L'égalité est blessée. Enfermera-t-on celles qui intriguent et font les aimables pour avoir six francs, et ne dira-t-on rien à celles qui font la même chose pour avoir un marché ou faire nommer un ministre ? En vérité, toutes ces questions sont fort embarrassantes. N'oublions pas surtout une grande vérité : c'est que les phrases n'en imposent plus, et que la *morale publique* n'applaudit qu'à la justice. En général tous les genres de

corruption viennent des lois. Que penser après cela de ceux qui arrêtent une fille à laquelle ils ont donné la veille une carte qu'elle a dû regarder comme une garantie ?..... »

XXVIII

17 FRIMAIRE AN VIII (8 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Gazette de France du 18 frimaire : « *Paris.* ...Plutarque compare les vieux généraux à ces armures suspendues dans les temples des dieux ; couvertes de rouille et de poussière, elles ne servent plus qu'à rappeler des souvenirs. Plutarque aurait pu également leur comparer les hommes vieillis avec les Révolutions. Le retour de M. de La Fayette en France n'a pas produit la moindre sensation. Il fut surtout l'idole de Paris, et pas un Parisien ne s'est occupé de lui. Il y a si loin de son temps au nôtre !... » — *Diplomate* du 18 frimaire : « ...Un journaliste patriote prétend que la locution des *idées libérales* [1], devenue si à la mode depuis un mois, a un autre sens dans la bouche de Buonaparte que dans celle des aristocrates ; dans la première, elle signifie « embellir la République, et pardonner aux vaincus ». Mais « les aristocrates ayant tout à recevoir et rien à donner, leur libéralité devient ridicule ». Nous ajouterons à cette observation celle-ci. Dans un moment où l'on cherche à émerger la République de la fange démocratique, il y a lieu de s'étonner qu'on veuille encore jeter un vernis odieux sur l'aristocratie. Mais partout il y a des soldats assez maladroits pour tirer sur leurs troupes... » — *Diplomate* du 19 frimaire : « Buonaparte était hier à l'Opéra avec son épouse ; celle-ci était en satin blanc, et non point en linon ; sans diamants, mais avec beaucoup de camées antiques à ses doigts et à ses bracelets... La loge était remplie de femmes charmantes et parées..... »

XXIX

18 FRIMAIRE AN VIII (9 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Ami des Lois du 19 frimaire : « *Variétés.* ...Des furies de guillotine, des tricoteuses jacobites, sur la figure desquelles on voit suinter le vin et le sang,

1. Voir plus haut, p. 42.

s'introduisent effrontément dans les maisons avec des bouquets, et mettent en réquisition la bourse de ceux qui sont promus à quelque place ou qui sont de retour des armées. Elles furent hier chez un militaire qui revient de l'armée du Danube et lui offrirent un bouquet; ce militaire, au fait de cette espèce de mégères ambulantes, leur dit, en saisissant ses pistolets : « Vous me pré-« sentez vos bouquets, permettez que je vous présente aussi les miens; crai-« gnez cependant que leur odeur trop forte ne vous porte à la tête »... Ces dames s'enfuirent bien vite. » — « Bonaparte n'a point de concurrent pour la place de premier Consul : tout le monde est d'accord pour l'y porter; mais, pour les deux Consuls adjoints, chacun annonce son choix d'après ses inclinations. Le *Journal des Hommes libres* nomme Garat et Cambacérès; le *Surveillant*, Cambacérès et Daunou; l'*Ange Gabriel*, Cambacérès et Talleyrand; d'autres nomment Cambacérès et Regnier, Cambacérès et Berthier, Cambacérès et Roederer, Regnier et Cretet..... » — *Journal des Hommes libres* du 19 frimaire : « *Paris, 18 frimaire*. Certains journaux avaient essayé de faire entendre qu'il existait de la mésintelligence entre deux des Consuls. Ce bruit ne s'est pas heureusement confirmé. Aujourd'hui on insinue que l'un des deux, soit humeur, soit goût pour la retraite, désire quitter les affaires et n'être rien dans le nouvel ordre de choses qui se prépare. Il faut espérer que cette nouvelle ne se confirmera pas plus que l'autre. Au reste aucune feuille publique ne parle du citoyen Roger Ducos, ce qui est peut-être encore un éloge assez flatteur de cet homme modeste et vraiment républicain. On prétend qu'il sera membre du jury conservateur..... »

XXX

19 FRIMAIRE AN VIII (10 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Rédacteur du 20 frimaire : « *Paris, le 19 frimaire. De la manière de faire un libelle avec les journaux anglais.* Dans un gouvernement libre, et surtout dans un moment où tout conspire à asseoir la liberté sur le bon ordre, sur la paix, sur le respect des propriétés et des personnes, on ne saurait trop multiplier les moyens de faire des libelles, ni trop en approfondir ou en varier les théories. Le titre même que nous avons pris n'est pas complet et n'embrasse pas toute l'étendue de la question; car, avec le temps, on pourra très bien aussi faire des libelles avec d'autres papiers anglais, c'est-à-dire les papiers américains; puis, par la suite peut-être, avec les papiers allemands; rarement et plus difficilement avec les journaux espagnols : ceux-là ne prêtent pas beaucoup. Mais, en attendant, rien de si aisé que d'en faire avec les papiers anglais. D'abord, il y a le grand moyen connu et pratiqué depuis longtemps; mais celui-là est trop vulgaire. Il s'agit tout simplement d'envoyer de Paris, bien mystérieusement, par des voies bien détournées, des bulletins, des notes, des notices, qui se trouvent, on ne sait comment, mises à la poste à Hambourg, ou à Lisbonne, ou à Amsterdam, ou pour simplifier, à Grave-

lines, et qui tombent, on ne sait comment encore, dans le portefeuille de quelque gazetier anglais, et l'on n'oublie pas combien les gazetiers sont toujours avides et leurs portefeuilles toujours ouverts pour recevoir tous les articles imaginables, surtout en Angleterre, dont la grande prospérité vient incontestablement de ce que les journaux, quotidiens comme les nôtres, contiennent chaque matin huit fois plus de choses. Mais, encore un coup, on peut faire des libelles avec les papiers anglais sans tant de frais, de soin et de risques, rien qu'en traduisant; et cet art de traduire se divise à l'infini : l'art de choisir, l'art de prendre, l'art de laisser, l'art de ponctuer, l'art de séparer, l'art de réunir, l'art de souligner, l'art des grosses lettres, l'art des petites lettres, l'art des exclamations, l'art des noms propres en vedettes... Cela va à l'infini; mais voici la perfection du genre. Si l'on commence à savoir beaucoup l'anglais en France, on ne sait pas encore beaucoup l'Angleterre; on ne connaît que très imparfaitement les partis, leur couleur, leurs nuances, leurs journaux, les titres de leurs journaux; on entend tout cela en général sous le titre de journaux anglais; et l'on sait quel parti il y a à tirer de cette confusion! Par exemple, on traduit bien fidèlement une phrase où se trouvent des noms connus en France; on se garde bien de dire qu'elle est extraite du *Times*, et que le rédacteur des articles *France* de ce journal, est l'abbé Taboureau, ancien grand vicaire de Lyon. Voulez-vous qu'un trait lancé par le ministère anglais, et même par une section très distincte de ce ministère, porte coup: gardez-vous bien de dire qu'il part du *Sun*, journal immédiatement et patemment influencé par le duc de Portland, et par ce Windham, autrefois membre de l'opposition anglaise, et qui est devenu depuis l'un des plus zélés champions de la prérogative royale, et presque de son extraction divine, ainsi que de la *guerre d'extermination*. Autre exemple : il y a des journaux bien connus à Londres pour être les dépôts des articles commandés à Mallet du Pan et à Sir Francis d'Yvernois; il y a même tel traducteur français qui les connaît à merveille; sera-t-il assez sot pour mettre ses lecteurs dans tous ses secrets, et pour indiquer ses sources? Non sans doute. Pour travailler en homme d'esprit, il placera un article de *True-Briton*, où écrivait encore, il y a quelques mois, l'abbé de Calonne, à côté d'un passage de *Morning Chronicle*, journal de l'opposition, qui couvrira l'autre article d'une demi-teinte de liberté, et éloignera merveilleusement la défiance. Voilà comme on tire parti de tout, de ce qu'on sait et de ce qu'on ne sait pas, de l'ordre et de la confusion, des faits et des omissions, de l'art d'écrire et de l'art de traduire, de l'impossibilité ou du danger de parler soi-même et du talent de faire parler les autres..... » — *Journal des Hommes libres* du 20 frimaire : « *Paris, 19 frimaire*. ...Nous avons essayé hier de démontrer qu'un citoyen qui a opposé sa frêle opinion au torrent de la volonté du grand nombre, ne méritait pas d'être traduit à un tribunal pour crime de forfaiture; et nous ne craignons pas d'avancer que le gouvernement actuel est fait pour voir dans l'acte du citoyen Barnabé un trait de courage et de probité respectable[1]; mais en défendant ce citoyen, nous n'avons pas entendu, comme cer-

1. Barnabé, président du tribunal criminel de l'Yonne, s'était refusé à enregistrer le numéro du *Bulletin des Lois* où se trouvaient les actes qui constituaient le coup d'État des 18 et 19 brumaire an VIII. Voir mes *Études et Leçons*, 2e série, p. 232.

taines gens le prétendent, mettre en question la loi du 19 brumaire. Il y a longtemps que nous nous sommes prononcé sur cette loi, à laquelle tous les républicains ont senti le besoin de se rallier, et qui présente aux patriotes un point autour duquel ils formeront un faisceau redoutable. » — « Jusqu'ici les théâtres avaient prodigué au consul Bonaparte des éloges sans choix et sans goût. C'était la lâche prostitution de gens qui veulent un maître, et qui n'ont pas assez de tenue pour l'attendre. Aujourd'hui, les royalistes commencent à désespérer de l'attacher à leur cause; les louanges sont devenues plus rares, mais plus délicates et plus fines. On en trouve un modèle dans une charmante petite pièce du Vaudeville, intitulée : *le Vaudeville au Caire*. Bonaparte n'y est pas même nommé; aussi est-ce le public et non pas l'auteur qui lui applique le couplet suivant :

Vos chants peuvent-ils d'un héros
Célébrer dignement la gloire ?
Peut-il entendre vos pipeaux
Au milieu des chants de victoire ?
A de plus sublimes concerts
Son oreille est accoutumée ;
Son théâtre, c'est l'univers,
Et son chantre, la renommée. »

XXXI

20 FRIMAIRE AN VIII (11 DÉCEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 21 frimaire.

Correspondance relative à la sûreté... Jeux de hasard et petites loteries sur la voie publique. — Les surveillances particulières établies sur divers points de cette commune pour empêcher une foule d'individus d'y donner à jouer des jeux de hasard et petites loteries paraissent insuffisantes, puisque ces teneurs de jeux se multiplient partout; le Bureau central a chargé les quarante-huit commissaires de police de se transporter sur les ports, quais et places publiques de leurs arrondissements respectifs à l'effet d'y arrêter tous les individus tenant des jeux, de les traduire de suite devant les officiers de police judiciaire, et de leur remettre leurs procès-verbaux avec les pièces à conviction, et en même temps envoyer des inspecteurs près lesdits commissaires pour les seconder dans cette mesure générale, qui a dû recevoir son exécution dès hier après-midi.

Dubois, Dubos.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

Journaux.

Bien-Informé du 21 frimaire : « *Paris, 22 frimaire.* ...Bonaparte a assemblé au palais des Consuls, il y a trois jours, les deux Commissions législatives. La réunion était présidée par le consul Roger Ducos. Daunou a fait lecture du projet de Constitution, dont on nous a donné jusqu'ici des fragments bien imparfaits. La discussion a été calme, et digne en tout d'une aussi grande cause. On a discuté sur l'ensemble et sur chacun des articles en particulier. Quelques articles du nouvel acte constitutionnel ont été longuement combattus, mais ils ont obtenu une grande majorité. D'autres articles ont été rejetés, et c'est principalement dans cette circonstance que Bonaparte a déployé les plus rares talents : car, après avoir résumé les avis pour et contre, il a su réunir toutes les opinions, et proposer des articles dont l'adoption unanime démontre assez la profondeur des vues qu'ils renferment. Les membres de la réunion ne se sont séparés qu'après sept heures du matin, et tel était l'intérêt que leur avait inspiré la discussion, que le jour est venu les surprendre sans qu'ils s'en fussent aperçus. On présume que le travail, dont la rédaction est confiée à l'estimable Daunou, sera rendu public sous peu de jours. » — *Diplomate* du 21 frimaire : « On reproche au consul Buonaparte de mettre peu de dignité et trop de sécheresse dans ses réceptions. Nous pensons, nous, qu'il n'y met que des convenances. Que voulez-vous qu'il réponde à six cent mille compliments par jour que lui adressent, sans sincérité, des hommes qu'il n'a jamais vus, ou des hommes qu'il n'estimera jamais?... *Bonjour citoyen ; citoyens, je vous remercie ; ah ! c'est vous, citoyen !...* C'est à peu près tout ce qu'on peut adresser de civil à ces bas courtisans, qui ne l'entourent que pour le tromper, dont il connaît les opinions et dont il sait apprécier la servitude. Plats valets à Mousseaux [1], plats valets sous Robespierre, plats valets au Luxembourg, un regard de mépris qui les accueillerait n'en ferait que justice, et ils se plaignent du *Bonjour, citoyen !* Ah ! si Buonaparte entendait les propos que ces mêmes gens, qui vont lui baiser la main, tiennent dans leurs salons, il ne pourrait s'empêcher de répéter avec Chamfort : Il n'y a rien de si lâche et de si bête que les courtisans. » — « C'est principalement contre l'astronome Lalande que le nouveau chant de la *Dunciade* est dirigé. L'astronome Lalande, très formalisé d'avoir été métamorphosé en singe, prouve au poète qu'il est un sot, et le public, toujours malin, toujours disposé à rire aux dépens de qui il appartiendra, se moque tour à tour des deux champions, et applaudit à leurs coups réciproques, ainsi qu'à leurs blessures... » — *Journal des Hommes libres* du 21 frimaire : « *Paris, 20 frimaire.* ...On a répandu que les filles publiques qui ont été enlevées, il y a quelque temps au Palais-Égalité, devaient être déportées en Égypte [2]. C'est un bruit injurieux pour l'autorité, c'est une accusation de tyrannie dont le consul Bonaparte particulièrement s'est montré offensé. Le magistrat peut vouloir mettre obstacle au débordement des mœurs, mais non violer les lois pour sévir sans mesure contre des fautes qui blessent les mœurs ; et la République n'a point à craindre que, pour faire cesser un désordre qui n'est ni

1. C'est-à-dire à Monceau, chez le duc d'Orléans.
2. Voir plus haut, p. 36.

nouveau, ni absolument destructif de la société, ses Consuls aillent offenser la liberté publique et menacer la sûreté particulière..... »

XXXII

21 FRIMAIRE AN VIII (12 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 22 FRIMAIRE.

...*Hospices civils et secours*... *Renouvellement du Bureau de bienfaisance.* — Le ministre de l'intérieur a transmis un arrêté des Consuls de la République, du 12 de ce mois, qui ordonne le renouvellement des bureaux de bienfaisance de la commune de Paris, et qui établit près ce ministre un Comité général [1]. En conséquence, le Bureau central s'est occupé de la nomination des membres qui doivent composer ces bureaux, et en a informé le ministre en le prévenant qu'il allait s'occuper du rapport sur l'organisation de la distribution des secours et l'établissement des travaux qui seront offerts aux indigents.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 22 frimaire : « ...Des personnes qui croient apparemment à la fatalité demandent que le nouveau pacte social ne porte pas le nom de *Constitution*, mais bien celui de *Charte française*. Le mot *Charte* signifie quelque chose pour les Anglais, et ne dirait rien pour nous. La Constitution nouvelle durera, quel que soit son nom, pourvu que des avocats ne se chargent pas de l'interpréter..... »

XXXIII

22 FRIMAIRE AN VIII (13 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 23 FRIMAIRE.

...*Salubrité et voie publique*..... *Théâtre Montansier.* — Informé que la direction du théâtre Montansier n'a pas encore fait terminer

1. Voir le *Registre des délibérations du Consulat provisoire* (éd. Aulard), p. 62.

tous les travaux jugés nécessaires pour mettre ce théâtre à l'abri de tous dangers sous le rapport du feu, il a chargé le commissaire de police de la Butte-des-Moulins de lui faire un rapport détaillé sur les précautions prises par cette direction.

Théâtre de la Cité. — Sur la demande du commandant des pompiers, le Bureau central l'a autorisé à retirer du théâtre de la Cité la pompe à incendie appartenant à la commune, cette pompe ayant été prêtée au directeur de ce théâtre, il y a environ huit mois, et il a prévenu le commissaire de police de la division de la Cité qu'il ne souffrira pas qu'il soit donné ultérieurement aucune représentation sur ce théâtre avant qu'il y ait été construit un réservoir et établi une pompe avec tous ses agrès.

Levée extraordinaire de chevaux. — Il a transmis au Département : 1° la récapitulation générale du recensement des chevaux existants dans cette commune ; 2° l'arrêté qu'il a pris hier, 22 frimaire, en vertu de l'article 6 de la loi, pour fixer en raison du trentième le contingent de chevaux à fournir par le canton de Paris, arrêté qui ordonne la réunion au chef-lieu de chaque administration municipale de tous les propriétaires de chevaux domiciliés dans chaque arrondissement, afin de s'accorder, dans vingt-quatre heures, sur le mode de fourniture du contingent ; 3° le projet de circulaire qu'il se propose d'adresser aux municipalités en leur envoyant son arrêté, circulaire par laquelle il les invite à faire proclamer cet arrêté dans l'étendue de leur arrondissement, à faire disposer un local pour la réunion des propriétaires de chevaux, à désigner un de leurs membres pour présider cette assemblée conjointement avec le commissaire du gouvernement, et à lui transmettre sans délai le procès-verbal de cette même assemblée.....

Dubois.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

Journaux.

Diplomate du 23 frimaire : « On fait dire à Buonaparte un mot neuf et hardi en révolution ; le voici : « Les places seront ouvertes aux Français de toutes les opinions, pourvu qu'ils aient des lumières, de la capacité et des « vertus ». Si ce mot est vrai, et si celui qui l'a dit tient parole, nous sommes en effet à la fin de la Révolution..... » — *Ami des Lois* du 23 frimaire : « *Coup d'œil sur Paris*. Cent journaux jugent les hommes et les choses selon leurs préventions et leurs intérêts ; il résulte de ces opinions contraires l'effet que produit un orchestre nombreux et discordant : c'est un charivari qui fatigue ; ce n'est que du bruit. Le bon qui se trouve dans les feuilles périodiques est perdu, parce que leur mauvaise foi, leur abondance stérile, leur incohérence,

leur bêtise, leur perfidie, leur vénalité, leur opposition calculée à tout ce qui est utile, les fait envelopper toutes dans le même anathème. Les journalistes se font une telle habitude de mentir, qu'on ne les croit plus, même quand ils disent la vérité : ils ressemblent à ceux qui se disent ruinés par la Révolution ; on est devenu presque insensible à leur malheur, depuis que tant de gens jouent le rôle de malheureux. Celui qui avait vingt pistoles de revenu, veut faire accroire qu'il avait vingt mille livres de rente ; il appelle la paix à grands cris, et il refuse de se réjouir de nos victoires ; il n'est pas plus touché des grandes actions de nos généraux que d'un roman ; il annonce même des défaites qu'il ne croit pas, pour faire enrager la République. Tout ce qui arrive de fâcheux sur la terre, vient, selon lui, de la Révolution ; son mal d'estomac, il l'a gagné à la suite d'un long jeûne causé par la famine organisée par Boissy d'Anglas. Ne croyez pas qu'il en veuille à Boissy d'Anglas pour cela ; sa conduite avant le 18 fructidor a tout expié. Les mendiants, à les en croire, sont aujourd'hui de pauvres rentiers ruinés ; des milliards ne payeraient pas les intérêts des rentes qu'on leur doit ; et voilà comment s'atténue la pitié qu'inspire à l'homme sensible la position de quelques-uns de ces honnêtes créanciers de l'État. Les gens aisés ne se mêlent plus de politique ; ils ferment l'oreille aux discours remuants de tous les partis, ils rient de la guerre des journalistes, ils étudient le cours du papier, s'admirent et sont indifférents pour tout le reste. Les nouveaux millionnaires se font un devoir essentiel de se trouver avec les dames et seigneurs du jour. Ils ne connaissent rien à la musique, mais ils applaudissent à outrance les caracoulades du chanteur. Il n'y a plus de repas de famille, chacun mange chez le restaurateur, dont le nombre se multiplie à l'infini. On lit à chaque coin de rue : *Déjeuners froids, cabinets particuliers ;* ces cabinets sont des grottes de Vénus. Cette multitude de restaurateurs indique un changement essentiel dans notre manière de vivre et dans nos mœurs. Les thés au moins semblent rapprocher davantage ; ils sont les premiers pas vers l'urbanité française depuis longtemps méconnue. Les femmes y sont en grande parure ; c'est une réunion brillante, il y règne un certain silence ; les conversations s'y font à demi-voix, chaque groupe s'isole au milieu même de la société, et les passions, qui partout ailleurs ont leur physionomie et leur langage, semblent y avoir déposé tout ce qu'elles ont de dur et de personnel ; mais si l'on n'y parle pas, chacun s'y devine, se tâte pour ainsi dire, et la haine y est réellement affectueuse. Les courses à cheval, au bois de Boulogne, ont inspiré le goût de l'équitation aux favoris des amazones. Tous briguent la gloire de courir à côté d'elles ; tous veulent monter à l'anglaise ; mais, ne sachant pas saisir le mouvement du cheval, ils se fatiguent et font rire de leurs sautillements convulsifs ; ils aiment, disent-ils, beaucoup les femmes, mais ils estiment plus les chevaux, et cependant la plupart de ces cavaliers n'ont que des chevaux d'emprunt ; ils prennent leurs positions guindées pour de la grâce, et tout en courant, piaffant, caracolant, nos jeunes gens ont l'air triste et badaud. Ils vont de là dans les concerts, dans des salons, pour y parler de leurs courses ; car nos chevaliers du jour montent moins à cheval pour leur santé que pour avoir un texte à la conversation de la soirée. Dans tous les lieux publics, on n'étale plus que des livres obscènes dans lesquels la jeunesse puise les éléments de tous les vices. Le divorce, ce sacrement de l'adultère, vient à l'appui de ce désordre, seconde puissamment la pente au libertinage, entretenu par les excès en tout

genre, par l'usage journalier des spectacles, des bals et de ces dissipations frivoles, si multipliées à Paris. La multitude des théâtres naturalise la paresse, tue les arts et les métiers qui demandent quelque suite, paralyse les bras, efféminé les esprits et cesse d'être un divertissement à force d'être répété. Les Parisiens ont la lascivité des moineaux francs ; ils badinent avec le mal qui est la suite de la débauche ; et il n'est pas un mur qui ne soit couvert d'annonces de remèdes pour la guérison radicale des maladies vénériennes ; ce sont des élixirs, des gâteaux toniques, des pastilles, des robs antisyphilitiques, des dragées, etc. Tel est le peuple de Paris ; il crie contre l'agiotage, et vend ses écus de six francs pour des gros sous ; il boit, rit, chante, danse, murmure, s'apaise, change d'une heure à l'autre, se plaint du gouvernement qu'il appelle tantôt royaliste, tantôt terroriste, et supporte, approuve même l'affreuse tyrannie de Robespierre. Je ne parlerai pas de ces maisons de commerce, de ces comptoirs de publicains, qui sont de véritables écoles de friponnerie. Je ne parlerai pas des salons où la contre-révolution est regardée comme immanquable, de ces tabagies où l'anarchie exprime sa rage et ses regrets. Je ne parlerai pas de ces parasites politiques, de ces usurpateurs de crédit, dont l'orgueil s'accroît par les bassesses, qui distribuent les grâces, les emplois, les fonctions comme s'ils en étaient les dispensateurs légitimes. Ils veulent tout envahir, tout régler, tout diriger ; ils font les lois, les défont ; publient de la Constitution les lambeaux qu'ils ont escamotés, pour faire croire qu'elle est leur ouvrage. Si vous leur avez déplu, si vous avez alarmé une seule fois leur amour-propre, si vous avez fait quelque plaisanterie sur leurs paradoxes, ils vous proscrivent sourdement, assurent que vous n'avez pas d'*idées libérales* et que vous n'êtes propres à rien. »

XXXIV

23 FRIMAIRE AN VIII (14 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 FRIMAIRE.

...*Mœurs et opinion publique. Journal l'Aristarque français.* — Le Bureau central a dénoncé à l'accusateur public le n° 15 du journal *l'Aristarque français*[1], dont le dernier paragraphe a paru provoquer la dissolution des armées de la République. Il a ensuite demandé au citoyen Voidet, propriétaire de ce journal, de représenter, en vertu de l'article 3 de la loi du 28 germinal an IV, l'original signé de la lettre prétendue écrite par un soldat de l'armée active et insérée dans le numéro du 15 frimaire.

Pamphlets. — Il a chargé les vingt-quatre officiers de paix d'arrêter les pamphlets dont les titres pourraient alarmer les citoyens.

1. Voir plus haut, p. 30.

Théâtres. — Les entrepreneurs de tous les théâtres ont été invités de nouveau à se conformer aux dispositions de la circulaire du Bureau central, du 8 vendémiaire dernier, concernant l'heure à laquelle doit se terminer le spectacle ; et ont été prévenus que ceux des théâtres où la toile ne serait baissée qu'après l'heure prescrite seraient fermés.

Pièces de théâtre. — Les entrepreneurs du théâtre Feydeau ont été invités à revoir et supprimer, dans la pièce intitulée *le Maçon*, quelques reparties du rôle principal, qui paraissaient blesser la décence convenable à la scène.

Filles publiques. — La présence des femmes publiques déposées dans les corps de garde par les inspecteurs et commissaires de police pouvant amener des scènes scandaleuses et déranger les citoyens de service, le Bureau central a chargé les commissaires de police d'envoyer directement au dépôt établi près l'administration les filles publiques qu'ils auront arrêtées et leur a recommandé de ne plus les déposer dans les corps de garde ; ce dont il a informé le chef de l'état-major de la place de Paris, qui lui avait fait des observations sur cet objet. — Il a chargé le commissaire de police de la division de la Butte-des-Moulins de prévenir les filles publiques qui habitent les entresols du Palais-Égalité qu'elles seront arrêtées, si elles se montrent à leurs fenêtres appelant les passants. — Celui de la division de la Place-Vendôme est chargé de faire des rondes fréquentes dans le jardin des ci-devant Capucines à l'effet de réprimer les excès auxquels se portent des filles publiques dans ce local, et de faire cesser cette conduite portant atteinte aux mœurs.....

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV 1489.)

JOURNAUX.

Diplomate du 24 février : « ...Les oisifs s'amusent de l'anecdote suivante : Un bon marchand de Paris, croyant que la liberté des cultes lui donnait le droit d'afficher le sien sur l'enseigne de sa boutique, y fit écrire en caractères d'un pied de proportion : *Au grand saint Jean-Baptiste.* Aussitôt les dévots et les espions s'arrêtent devant l'enseigne, et chacun fait son commentaire. Le lendemain notre marchand reçoit l'ordre de la police d'effacer une enseigne qui rappelle *les temps du fanatisme.* Il l'efface, et lui substitue un magot revêtu d'une chemise aussi fine que celles où l'on découvre l'ivoire et le jais des poitrines de nos petits maîtres avec cette inscription au-dessous : *Au grand singe en baptiste,* et les amateurs de calembours de s'arrêter pour rire. Le lendemain nouvel ordre du Bureau Central d'effacer une enseigne qui par son orthographe détestable rappelle *les temps de barbarie.* De sorte que le pauvre marchand craignant, par une troisième enseigne, de rap-

peler des temps plus factieux encore que les deux précédents a fermé sa boutique, et prend son *temps de vacances.....* » — *Ami des Lois* du 24 frimaire : « *Variétés....*Qu'est-ce qu'un culte ? C'est l'exercice d'une religion sanctionnée par le temps, par la crédulité, par la foi inspirée ou trompée. Une innovation, un *compendium* de religions, n'est point une religion particulière, n'a point de culte particulier. Or, ces sectaires théophilanthropes, que sont-ils ? On les connaît trop. D'où viennent-ils ? Leur pontife n'est plus. Où vont-ils ? Ils cherchent leur chemin. Que veulent-ils ? Ne pas se perdre de vue. Si le gouvernement admet leur incarnation comme sans conséquence, s'il la regarde comme une religion, si elle doit avoir son culte comme une autre, pourquoi ne lui donnerait-on pas, comme aux autres, un temple particulier, pour ne plus troubler dans le leur ceux qui, de tous les temps en ont la jouissance, et sont obligés d'en sortir à des heures marquées, pour faire place à une secte nouvelle ? Toute religion étant libre, l'une ne doit pas gêner l'autre..... »

XXXV

24 FRIMAIRE AN VIII (15 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 FRIMAIRE.

...*Mœurs et opinion publique. Brochures.* — Il a été saisi chez la femme Chaumette, rue des Trois-Canettes, cinquante-quatre exemplaires d'une brochure intitulée : *Dubreuil à Buonaparte* [1]. Ils ont été déposés au ministère de la police, où cette femme a été conduite.

Théâtres. — Le Bureau central a rappelé aux entrepreneurs des théâtres Français, de la République et Montansier que les pièces dramatiques doivent être soumises à son examen avant la représentation et, en conséquence, les a invités à apporter à l'administration deux nouvelles pièces qu'ils ont annoncées.

Filles publiques. — Les commissaires de police des divisions de Bondy et du Temple sont chargés de surveiller les filles publiques qui, suivant une lettre du ministre de la police, infectent tous les soirs le boulevard du Temple et les environs du théâtre des Jeunes-Artistes et occasionnent fréquemment des troubles, et d'arrêter toutes celles de ces femmes qui seront rencontrées insultant aux mœurs.

Bals. — Il a été donné ordre de faire fermer deux bals, l'un tenu par le citoyen Jouven, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 8, n'étant fréquenté que par des femmes de débauche et des hommes de mauvaises mœurs ; l'autre tenu par la citoyenne Desguillebet, qui n'y

1. Voir plus haut, p. 37.

faisait établir aucun citoyen de la force armée pour y maintenir la tranquillité.

Abonnement au profit des indigents. — Il a été consenti un abonnement par mois, au profit des indigents, avec les entrepreneurs du bal de la maison de Salm ; le Bureau central a prévenu l'administration municipale du Xe arrondissement et l'a invitée, en conséquence, à cesser de surveiller la recette de ce bal.

Hospices civils et Sœurs. Mendiants. — Le Bureau central a invité les commissaires de police à lui transmettre, dans le plus bref délai, un état des mendiants de leurs arrondissements respectifs, afin de faire offrir aux uns du travail et des secours, à d'autres un asile dans les hospices, et de faire conduire dans le dépôt de mendicité ceux qui ne mériteront pas d'entrer dans les hôpitaux.

Installation des nouveaux membres des Bureaux de bienfaisance. — Les citoyens appelés aux fonctions de bienfaisance, en exécution de l'arrêté des Consuls de la République du 12 de ce mois, y ont été installés le 23 par les administrations municipales, sur l'invitation qui leur en avait été faite par le Bureau central et les listes qu'il leur en avait adressées.

Comité général de bienfaisance. — Les membres des quarante-huit Bureaux de bienfaisance se sont ensuite réunis dans divers bureaux qui leur avaient été indiqués par le Bureau central et dans lesquels chacun de ses membres s'est rendu, pour l'élection des citoyens devant composer le Comité général établi par le même arrêté près le ministre de l'intérieur.

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1489.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 26 frimaire : « ...La Constitution a été proclamée, le 24, dans tous les arrondissements de Paris. Voici une anecdote qui fera connaître l'esprit des Parisiens. Un municipal lisait la Constitution, et chacun s'agitait si bien pour en entendre la lecture, que personne n'en attrapait une phrase de suite. Une femme dit à sa voisine : Je n'ai rien entendu — Moi, je n'ai pas perdu un mot. — Eh bien ! qu'y a-t-il dans la Constitution ? — Il y a Bonaparte..... » — *Diplomate* du 25 frimaire : « Toutes les conversations roulent aujourd'hui sur cette charte si impatiemment attendue. Chacun y cherche les gages du bonheur, du repos, de la sûreté et de la liberté dont nous poursuivons depuis près de onze ans les ombres fugitives. Le jugement qu'on porte de sa rédaction est partout le même, à peu près que celui porté par le rédacteur du *Citoyen français* : «Cette rédaction, dit-il, nous a paru faible, un « peu hâtée; en la lisant on regrette de ne pas voir cette série de grandes con- « ceptions auxquelles la Constitution nouvelle doit son origine.» Il est certain

qu'il paraît assez étrange de voir une charte aussi importante réduite à quatre-vingt-quinze articles purement réglementaires. Aucun des grands principes sur les droits des peuples, sur les devoirs du gouvernement, sur la liberté civile, politique et religieuse, n'y sont avoués ou proclamés. C'est un moyen certain d'empêcher qu'on en tire des conséquences fausses et abusives... » — *Ami de la Paix* du 2 nivôse : « Tout finit par des chansons, a dit Figaro. Si cela est vrai, la Révolution est finie ; on chante plus que jamais aujourd'hui ; on a déjà mis la Constitution en vaudevilles; c'est toujours le Français, capable de faire un couplet, dans un souper, contre le gouvernement, et de s'immoler le lendemain pour sa défense. Nous ne pensons pas que ce léger badinage puisse nuire à l'établissement de la Constitution actuelle. Voici l'avertissement que l'auteur met dans la bouche de son libraire (air du *Pas de charge*) :

Achetez le code nouveau
Qu'on vend dans ma boutique :
C'est le dernier c'est le plus beau,
Quoique aristocratique.
Mais, amis, il faut vous presser,
J'ose ici vous le dire,
Car il pourrait fort bien passer
Sans qu'on ait pu le lire.

Qu'il était mesquin, ce Solon,
Avec sa république !
Puisqu'une constitution
A suffi pour l'Attique.
Mais en France de nos Solons
La sagesse est extrême;
Leurs cerveaux sont bien plus féconds :
Voici la quatrième.

Lycurgue, ayant donné des lois
Aux habitants de Sparte,
S'exila de son propre choix
Pour affermir sa charte.
Notre amour serait bien plus grand
Pour le nouveau système,
Si nos Lycurgues d'à présent
Voulaient faire de même.

Il est facile de voir que ces traits malins portent moins sur la Constitution nouvelle que sur celles qui l'ont précédée. Mazarin, auquel on annonçait que les Parisiens le chansonnaient, répondit en souriant : *Ils cantent, tant mieux ! ils pagaront.* Nos Consuls pourront dire : *Ils chantent : ils obéiront.* »

XXXVI

25 FRIMAIRE AN VIII (16 DÉCEMBRE 1799).

Journaux.

Gazette de France du 25 frimaire : « ...On attribue à Buonaparte un mot qui prouve qu'il connaît, et la situation de l'Europe, et celle de la France. On dit qu'avant d'être nommé Consul suprême, il répétait souvent que ce grand fonctionnaire ne devait être au dedans et au dehors qu'un *négociateur perpétuel.* Pour négocier avec succès il faut avoir une grande latitude ; aussi pourrait-on dire que la Constitution nouvelle n'est qu'un plan sur lequel le temps seul peut élever un édifice.... » — *Diplomate* du 27 frimaire : « ...Avant-hier, le costumier de l'ancien Directoire présente au consul Buonaparte un superbe habit, dont David avait dessiné le modèle; Buonaparte,

ayant examiné cet habit, le trouva trop magnifique, et dit, en s'adressant aux généraux et militaires qui étaient présents en grand nombre : « Camarades, je préfère l'habit de général. Qu'en pensez-vous ? » Les militaires enchantés ont beaucoup applaudi à la résolution du premier Consul.... » — *Ami des Lois* du 26 frimaire : « *Variétés* ...On assure que Siéyès persiste à ne vouloir occuper aucune place, et qu'il veut vivre modestement en simple particulier. Voici, à ce sujet, un impromptu qu'une jeune citoyenne nous a dicté, et que nous ne pouvons nous dispenser de faire connaître :

La France eut son Lycurgue; elle eut son Alexandre;
Tous deux, au rang suprême, on les vit parvenir;
Mais pour notre bonheur, l'un dut s'y maintenir,
Et pour être plus grand, l'autre sut en descendre... »

Journal des Hommes libres du 26 frimaire : « *Paris, 25 frimaire.* En parlant de la dernière Révolution, nous avons négligé de dire que Mme de Staël était ici, parce qu'il nous a paru que cela devait s'entendre de soi-même. Mais une circonstance que nous venons d'apprendre, c'est qu'au lieu d'arriver la veille, comme d'ordinaire, elle n'est arrivée que le lendemain. »

XXXVII

26 FRIMAIRE AN VIII (17 DÉCEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 27 frimaire.

...*Rapport analytique des journaux.* — On a remarqué dans le *Journal des séances* d'aujourd'hui, 27 frimaire, l'anecdote transcrite ici textuellement et qui décèle une mauvaise intention [1]...

Dubos, Dubois.

(Arch. nat., BB [3] 91, et AF IV, 1489.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 27 frimaire : « *Paris, 26 frimaire.* Au moment où tous les amis de leur pays attendaient avec une patience civique l'émission du nouveau pacte qui doit cicatriser les plaies de la France, les royalistes s'occupaient du moyen d'empêcher son acceptation, et d'intimider les citoyens sur les suites de l'apposition de leur nom sur les registres publics. Cela, disent-ils, va former de nouvelles listes de proscriptions. Ainsi, à les entendre, les hommes qui ont fait le dix-huit brumaire, cette journée qu'ils ont trouvé si belle pendant trente-six heures, et qu'aujourd'hui les républicains

1. Suit l'anecdote sur Bonaparte et la Constitution que nous avons reproduite plus haut, p. 55, d'après la *Gazette de France*.

seuls bénissent ; ces mêmes hommes qu'ils appelaient leur *armure* et leur *espérance!* sont de véritables terroristes qui préparent encore aux honnêtes gens des listes de proscriptions! Et comment en effet, les acceptants d'une Constitution anti-royale deviendront-ils proscrits autrement qu'ils ne le sont déjà par les coalisés, les Chouans et leurs journalistes? Qui pourra, autre que les rois, trouver mauvais qu'un citoyen français ait souscrit la tranquillité intérieure et la paix glorieuse qui en résultera infailliblement? Nous ne caresserons pas les auteurs du code nouveau au point de leur dire que nous le trouvons sans défaut et que le mode de représentation et quelques autres articles sont aussi satisfaisants que nous l'eussions désiré. Sans doute, cet ouvrage se ressent, et de l'embarras des circonstances, et de la précipitation avec laquelle on a dû l'offrir à l'impatience publique ; mais depuis longtemps les républicains sont habitués à sacrifier leurs idées les plus chères à la paix et à l'union. Depuis longtemps ils ont senti que ce n'est pas de leur goût qu'il s'agit, mais de ce qui peut convenir à tous ; aussi ne voit-on personne parmi eux qui ne soit très résolu à accepter le nouveau pacte. Les pages des registres publics ne sont encore couvertes que de leurs noms; et si quelques royalistes y ont joint le leur, c'est parce qu'au lieu d'une liste de proscription, ils voient bien dans le nouveau livre le registre protecteur de leurs personnes et de leurs propriétés ; c'est parce qu'ils sentent bien que, dans toutes les demandes qu'ils adresseront au nouveau gouvernement, et dans presque tous les actes de la vie civile, on voudra connaître s'ils ont ou non donné cette marque d'attachement aux lois et de garantie aux magistrats; c'est parce qu'ils craignent que l'on ne fasse comme ils ont fait dès qu'ils ont eu le pouvoir en mains, et que, dans les répartitions des charges publiques, des employés aussi injustes qu'eux, ne consultent ces registres qui les chagrinent et les embarrassent. Qu'ils se rassurent; le mode d'acceptation adopté cette fois, prouve que l'on a voulu la liberté la plus étendue et la moins douteuse, et que le gouvernement est décidé à négliger la faible minorité qui pourrait repousser le gage de paix qu'on lui présente. Quant aux républicains qui, après tant de traverses et de peines essuyées pour la liberté et la République, ont le droit de regretter que plusieurs principes qui leur étaient si chers aient été passés sous silence dans le nouveau pacte social, qu'ils se souviennent de l'inutilité des efforts qu'ils ont faits, dans d'autres temps, pour mettre en pratique et faire exécuter, même par leurs plus chers élus, les choses les plus justes et les mieux convenues; qu'ils réfléchissent que ce qu'ils n'ont pas obtenu de leurs conventions écrites, la liberté, l'égalité et le respect puis la souveraineté du peuple, ils peuvent le devoir au civisme véritable et aux sentiments généreux et libéraux d'un gouvernement plus fort, plus libre et moins entravé... » — *Journal des Hommes libres* du 28 frimaire : « *Séance du Portique républicain.* Le Portique républicain a tenu, hier 26, sa quatrième séance publique dans le joli salon du citoyen Frizeri, rue Nicaise. La salle, plus petite que celles où s'étaient tenues les premières séances, n'a pas permis d'inviter le même nombre de personnes; mais l'assemblée s'y est trouvée plus commodément et plus chaudement. La séance a été ouverte par un hymne de Félix Nougaret, intitulé *le Départ du soldat républicain.* L'esprit que respirent les paroles, la musique et l'exécution du citoyen Beauvarlet Charpentier, la belle voix du citoyen Moreau, artiste du théâtre de la République et des Arts, ont mérité à ce morceau les plus vifs applaudissements. Le citoyen Ballard a lu ensuite un

morceau de prose sur les Arts. Des vues fines et neuves ont annoncé l'habile artiste ; mais le défaut d'habitude d'écrire a nui à l'ordonnance du discours et conséquemment à la clarté des idées. Un morceau de poème intitulé : *la Liberté des Helvétiens,* a été lu ensuite par le citoyen Philibert Masson. Cet ouvrage, fait en Russie, ne se ressent point de la température du ciel sous lequel il a été composé ; des idées grandes, une coupe de vers facile et large, des tirades entières de la plus grande beauté ont amplement dédommagé de quelques légers disparates, dont l'auteur purgera facilement sa composition ... Le citoyen Masson est remplacé par le citoyen Chaussard. Celui-ci donne lecture d'un excellent ouvrage sur la science et la police des monuments, qu'il appelle « le luxe de la civilisation », et sur la magistrature ou l'espèce d'édilité qu'il conviendrait d'établir et de composer d'artistes et de philosophes. Le citoyen Chaussard a été souvent interrompu par les applaudissements les plus nombreux et les mieux mérités. Une scène de la tragédie d'*Aratus*, du citoyen Sauvigny, a été lue par l'auteur. On y a applaudi le civisme le plus brûlant et le talent le plus vrai. Le citoyen Sauvigny nous paraît l'un des poètes citoyens les plus dignes de la reconnaissance des républicains. Cubières donne ensuite lecture d'un poème de sa composition intitulé : *le Concile de Trente*. Cet ouvrage, d'une plaisanterie piquante sans être amère, tend à rappeler les prêtres au vœu de la nature, aux charmes du mariage. La séance a été terminée par une chanson d'une originalité piquante du citoyen Piis, intitulée : *les Malheurs des huîtres.* L'auteur parcourt la vie d'une huître jusqu'au moment où elle expire sous la dent meurtrière d'un gourmand. Nous ne citerons que le dernier couplet, où l'on trouve une philosophie douce, une résignation presque chrétienne et une sage politique. Il est sur l'air : *Femmes, voulez-vous éprouver*.

Si d'être une huître après ma mort
La métamorphose m'ordonne,
Il faudra bien, cédant au sort,
Que comme une huître je raisonne;

Mais pourvu qu'au pêcheur madré
J'échappe au fond de l'onde obscure,
Dans ma coquille retiré, } *bis.*
Je rendrai grâce à la nature.» }

XXXVIII

27 FRIMAIRE AN VIII (18 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Bien-Informé du 28 frimaire : « *Paris, 27 frimaire.* ...Bonaparte a été légèrement indisposé. Après de longues insomnies, travaux et fatigues, presque au-dessus des forces de l'homme, il a continué de prendre, comme à l'ordinaire, beaucoup de café, et il en prend beaucoup, non pas tout à fait autant que Voltaire, qui par jour en prenait dix-huit tasses. Ceux qui nous ont paru les plus alarmés de cette indisposition, qui n'aura pas de suite, sont de véritables républicains; car, dans la désorganisation totale des affaires, ils ne trouvent de salut pour eux, pour Bonaparte et pour la patrie, que dans le génie de Bonaparte. La non-acceptation de la

nouvelle Constitution (si la Constitution était refusée) ne les alarme point, car cette non-acceptation donnerait à Bonaparte *le provisoire*, la toute-puissance de la création, ce qui toujours est fort dangereux; mais alors du moins, ce qui n'est jamais arrivé, TABLE RASE. Et il ne s'agirait plus de la victoire éphémère d'un Mazaniello, tôt ou tard victime des intrigants et des intrigues, mais d'être égal aux destinées d'un grand peuple, et d'être, pour plusieurs siècles, le bon ou le mauvais génie du genre humain..... » — *Diplomate* du 28 frimaire : « ...Des mille et un témoignages de reconnaissance et d'amour qu'a déjà reçus et que recevra encore le héros de la France, aucun peut-être ne le flatterait davantage, s'il le connaissait, que celui de cette bonne vieille femme de campagne qui, il y a quelques jours, tirant de sa petite bourse jusqu'au dernier centime, l'offrit à son curé, en le priant, la larme à l'œil, de vouloir bien dire une messe pour la conservation des jours de Buonaparte. Cet acte d'un cœur reconnaissant et religieux, qui ne peut avoir été commandé par aucun sentiment étranger, en vaut bien de plus éclatants. » — « Les uns veulent abolir le *décadi*, les autres le *dimanche*. Grâce pour tous les deux, et même pour le *sabbat*. Les jours donnés au repos ne doivent troubler celui de personne, il doit y en avoir pour tout le monde..... » *Ami des Lois* du 28 frimaire : « *Variétés*. ...Nous prévenons le citoyen Dubroca que nous n'avons inséré l'article contre les théophilanthropes qu'avec l'intention de le réfuter; il verra incessamment notre opinion sur les partisans-pratiques de la religion naturelle, la seule vraie, la seule raisonnable. »

XXXIX

28 FRIMAIRE AN VIII (19 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Ami des Lois du 29 frimaire : « *Des théophilanthropes*. Les vrais amis de Dieu sont les vrais amis des hommes. Simples dans leur doctrine, ennemis du faste et des grandeurs, les théophilanthropes ne peuvent qu'inspirer la confiance aux esprits solides, entraîner les suffrages et généraliser les prosélytes. Leur culte, sans appareil, est fondé sur la croyance à l'Être suprême, sur le dogme de l'immortalité de l'âme, sur l'amour conjugal, le respect dû à la vieillesse, la piété envers les parents et la bienfaisance. Ce culte s'établit sans disputes théologiques, sans dragonnades, sans effusion de sang, car les théophilanthropes ne forcent personne de croire. Le texte de leur évangile est la voûte du firmament, et Dieu est la conclusion de ce livre sublime. Ils n'adorent aucune image taillée, laissant volontiers aux prêtres catholiques le soin de rendre Dieu visible ou invisible au gré de leur avarice. Le tabernacle des théophilanthropes, c'est l'univers, dont le tableau déploie aux regards louches de l'athée les merveilles ineffables de la création et plonge le croyant dans un perpétuel enivrement. Les fleurs, les prémices des moissons, les fruits dont la terre est couverte, couvrent les autels et en font la seule décoration. Ils les présentent à l'Éternel comme le gage de la reconnaissance ; ils lui offrent de

même le jeune enfant, paré des grâces de son âge et de son innocence; ils initient celui qui vient de naître aux éléments de la nature et lui soufflent l'esprit créateur. A la terreur de l'enfer, aux flammes du purgatoire, aux pantomimes de la messe, à l'oreille impudique des confesseurs, ils ont substitué le rudiment de la raison. Ils distillent dans le cœur des enfants les leçons de la sagesse ; ils persuadent aux femmes de chérir leurs époux, ils enseignent aux hommes à se chérir entre eux et à se vouloir le même bien qu'à soi. Ils leur font envisager la mort comme le commencement de l'immortalité, et les pénètrent de respect et de reconnaissance pour les invincibles défenseurs de la patrie. La paix florissante donnera sans doute à cette affiliation plus de pompe et de solennité ; alors une symphonie harmonieuse exécutera dans toute sa majesté l'hymne au *Père de l'Univers.* » — *Journal des Hommes libres* du 29 frimaire : « Avis. Le citoyen David prévient ses concitoyens que l'exposition de son tableau des *Sabines* commencera décadi 30 frimaire an VIII, et continuera les jours suivants depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir, dans la salle de la ci-devant Académie d'architecture, au palais national des Sciences et des Arts, l'escalier à droite sous le vestibule, en entrant par la porte de la rue du Bac. Les billets d'entrée, avec un livret explicatif, se distribueront à la porte de ladite salle, et coûteront 1 franc 80 centimes. Ce n'est pas ici une spéculation vile, mais une tentative honorable et pour l'art et pour les artistes. Aussi ne sera-ce que dans l'empressement et dans les suffrages du public que le citoyen David trouvera la récompense la plus douce et le dédommagement le plus flatteur des quatre années qu'il a employées à rendre, autant qu'il était en lui, son ouvrage digne de l'attention et de l'estime de ses concitoyens. »

XL

29 FRIMAIRE AN VIII (20 DÉCEMBRE 1799).

Journaux.

Gazette de France du 30 frimaire : « ...Toutes les affaires semblent suspendues jusqu'au moment où la Constitution sera en activité. Comment occuper de la chose publique tant de personnes qui ne pensent qu'à se procurer des places ? Ce qui est vraiment plaisant pour celui qui n'en veut pas, c'est de voir l'embarras de ceux qui en cherchent : ils ne savent plus à quelle porte frapper. Cette incertitude leur donne un air de modestie qui leur sied si bien. Quelques-uns, qui déjà n'ont plus d'espoir, commencent à murmurer tout bas le nom *d'ingrat*. Qu'ont-ils fait ? Ils tenaient l'étrier, lorsque Buonaparte montait à cheval pour aller à Saint-Cloud. » — *Ami des Lois* du 30 frimaire : « *Panorama*. C'est une idée ingénieuse que celle de retracer dans une étroite enceinte l'immense capitale de la première nation de l'Europe. Sans quitter sa place, on se promène dans les rues les plus sinueuses ; on remarque les ponts, les promenades, les quais, les places publiques, les maisons, les palais, les carrefours et les temples. C'est une miniature dont l'image s'agrandit, se développe et offre à l'œil étonné mille

objets de méditation. Le fournisseur voit l'hôtel qu'il a acheté d'un duc ou d'un prince, ou d'un marquis ; le marchand, le coin de la rue qui fait la renommée de sa boutique ; l'artisan, son atelier ; l'architecte, la maison qu'il a bâtie ; la religieuse, la prison qui s'ouvrit à ses désirs ; le jeune moine, le mur qu'il franchissait la nuit pour aller dans le voisinage se venger des austérités de son cloître et de l'hypocrite rigueur de son abbé ; l'ancien clerc, la lucarne du petit grenier d'où il descendait secrètement dans le boudoir de la femme de son procureur ; la jeune fille, l'allée des Tuileries où elle rencontra l'espérance et l'amour ; l'amant discret, la fenêtre d'où il reçut la lettre qui fit depuis son testament ; l'ex-député, l'édifice étouffant où il fabriqua des lois, et d'où il est exclu par ceux qu'il arracha au glaive des factions ; l'ex-Directeur, le palais qu'on ne quittait qu'avec tant de peine, où l'on prononçait sur le sort des rois, où l'on n'entrait et d'où l'on ne sortait que par un coup de foudre, d'où enfin s'enfuit le prétendant pour n'y plus revenir ; le patriote, ces Tuileries, où il vit les apprêts du 10 août et ceux du 18 brumaire. Voyez cette épouse sanglotante ; elle montre à ses enfants la prison d'où leur malheureux père fut conduit à l'échafaud : son crime était d'être républicain. Voyez ces prisons hideuses qui, le 2 septembre, furent ensanglantées par les crocs et les massues, tandis que Vestris dansait à l'Opéra, et que les Parisiens remplissaient les salles de spectacle. Voyez l'Observatoire, qui n'a pu préserver Lalande de l'athéisme ; voyez cette immense bibliothèque dont les six cent mille volumes seraient réduits à peu de chose, si l'on ne conservait que les vérités qu'ils renferment. L'artiste reconnaît la superbe galerie du Louvre, dont les tableaux font son admiration et son désespoir ; le militaire éclopé montre du doigt cet hôtel, la récompense de ses travaux et le terme de son repos. Voici le Panthéon, qui fut souillé par les restes putrides de Marat, et qui est encore veuf des cendres de Mirabeau. Voici l'Institut, cet amalgame bizarre de tous les contraires, où l'esprit, la satire, la science, l'ineptie, la modestie, la présomption, la bassesse, l'héroïsme, la cupidité, le désintéressement sont étonnés de se trouver ensemble, où Rœderer est assis à côté de Mercier, Bonaparte à côté de Domergue, un mime à côté d'un algébriste, le mécanicien à côté d'un poète, l'historien à côté d'un journaliste ; mais au delà de la Seine je vois la vieille Sorbonne, fameuse dans l'art de déraisonner, et qui avait ses facultés comme l'Institut a ses classes. La courtisane qui se moque des théologiens et des savants, sourit au pavillon de Hanovre, au jardin de Frascati et aux bosquets enchantés de Bagatelle et de Tivoli. Ils lui rappellent les dupes qu'elle y fit et les repentirs qu'elle prodigua aux galants empressés d'entretenir son luxe et de payer ses infidélités et ses folies. Le danseur a trouvé la position de l'Opéra, spectacle unique par ses ballets. L'agioteur ne cherche que le Palais-Égalité, où, sous le drapeau de l'usure, se meuvent tant de phalanges dévorantes ; et comme les vices s'attirent, c'est encore là que la débauche étale ses scènes honteuses et dégoûtantes. On se recueille en contemplant ce Manège où la République fut décrétée le 21 septembre 1792 [1]. On voulait faire de ce décret fameux un objet de discussion. « Qu'est-il besoin de discuter, s'écrie Grégoire ? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les martyrs sont dans l'ordre physique ; les cours

1. La Convention siégeait en effet dans la salle du Manège, quand elle établit la République, non pas le 21, mais le 22 septembre 1792.

sont l'atelier des crimes et la tanière des tyrans. L'histoire des rois est le martyrologe des nations... » *Aux voix !* s'écrie-t-on de toutes parts : *Aux voix !*... Toute l'assemblée se lève, et la royauté est abolie. Voici la fenêtre où le féroce Charles IX tirait sur des malheureux sans défense, où il contemplait, avec une joie barbare, les traces du massacre, imprimées sur les murailles de son palais. Plus loin, sur ce terrain rasé, étaient les Jacobins, où naquit et périt la liberté...

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Voyez cette enceinte déserte à côté d'un faubourg fameux : c'est la place où était la Bastille ; ceux qui la firent tomber ne sont plus : dispersés dans nos bataillons, ils sont presque tous morts au champ d'honneur. Il se trouverait aujourd'hui plus de mains pour la rebâtir qu'il y en eut pour la renverser, tant la terreur et les échafauds ont flétri les âmes et tué l'amour de la liberté... Plus près, sont les tours du Temple : elles rappellent la destinée terrible du dernier roi des Français et la juste punition de son parjure. Au delà de la Seine, on voit le Champ de Mars. On se souvient de cette fête de la fédération, la plus magnifique qui ait frappé nos regards, lorsque la Révolution, encore pure, n'avait pas été armée de poignards et couverte d'une robe ensanglantée. Les tours Notre-Dame retracent d'anciennes erreurs et de nouvelles sottises, les absurdités du culte catholique et les saturnales de la déesse Raison. Voici la Grève, où, après mille ans de vénération, sainte Geneviève fut brûlée aux acclamations du peuple ; là est cet Hôtel de Ville, célèbre pendant la Ligue, la Fronde et au 9 thermidor : là, jouèrent des rôles fameux les Guise et La Fayette, les Seize et Payan, Louis XIV dans sa minorité et Robespierre la veille de sa mort ; Louis XV après sa maladie et Louis XVI après son départ de Versailles. Que de souvenirs ! Le rentier aperçoit la Trésorerie, il soupire et détourne la vue. Les voilà, ces immenses faubourgs, plus grands que des villes, et qui ont vomi des armées aux grandes époques de la Révolution. On examine avec attendrissement cette rue sale où était l'humble domicile de J.-J. Rousseau ; il manquait de bois pendant l'hiver ; après sa mort on le mit au Panthéon. Ces places, qui offraient les statues des monarques, n'ont plus que leurs piédestaux dégradés, effet redoutable de la puissance du peuple. *Les royaumes meurent comme les rois*, disait Bossuet à Louis XIV, mots prophétiques qu'on regardait avant la Révolution comme un lieu commun de prédicateur. Voyez ces couvents de moines et de moinesses métamorphosés en salles de danses, de spectacles et de concerts. Aux comédies sacrées ont succédé les comédies profanes. On voit sans étonnement Pompée et sa femme jouer des drames dans une église de la rue du Bac. Près de là, un restaurateur donne à manger où était le réfectoire des enfants de Saint-Dominique. Des charlatans mondains ont remplacé les charlatans religieux. L'hypocrite politique est à la place de l'hypocrite tonsuré. On cabalait pour être prieur de son couvent, on cabale aujourd'hui pour être, ou sénateur, ou tribun, ou législateur, ou conseiller d'État, ou ministre. Les jansénistes damnaient les molinistes ; aujourd'hui les Jacobins proscrivent les Feuillants, qui, à leur tour, proscriront les Jacobins, si les Jacobins ressaisissent le pouvoir. En faisant mourir la royauté, une foule d'ambitieux ont hérité de son orgueil, de son despotisme, de sa jalousie ombrageuse et de la plupart de ses défauts. »

XLI

30 FRIMAIRE AN VIII (21 DÉCEMBRE 1799).

Journaux.

Gazette de France du 1er nivôse : « ...La révolution du 18 brumaire offre 4 millions de bénéfices sur le traitement des fonctionnaires publics. Peut-être avec le temps pourra-t-on obtenir une plus grande économie sur les places de second ordre. Quand on avait sa fortune autrefois, on voulait être échevin ou marguillier. Pourquoi n'y aurait-il pas des emplois où les hommes devenus riches pourraient manger leur revenu au profit du public? » ... « ...On chante dans les rues de Paris une chanson poissarde en l'honneur de Buonaparte : c'est fort bien ; mais tout l'esprit de la chanson consiste dans des mots grossiers et même orduriers : c'est fort mal. » — *Ami des Lois* du 1er nivôse : « *Variétés.* ...Le citoyen Prévost nous fait passer l'épigramme suivante :

Des *us* du vieux régime un obstiné suppôt
S'écriait, au milieu de ses jérémiades :
« On n'aura jamais soin des indigents malades,
« Si l'on ne rétablit *mes bonnes sœurs du pot.*
« Corbleu, dit la Ramée, invalide à béquilles,
« Vous nous direz de même, un de ces beaux matins,
« Qu'on ne peut enseigner nos enfants et nos filles
« Sans *vos frères* ignorantins... »

XLII

Compte des opérations du bureau central du canton de Paris pendant le mois de frimaire an VIII[1].

...*Rassemblements d'ouvriers.* — Le Bureau central a rappelé aux officiers de paix des Ier, IIe, IIIe, IVe, VIe, VIIIe, IXe et XIIe arrondissements une circulaire par laquelle il les chargeait d'exercer une surveillance active pour découvrir le lieu de rassemblement d'une certaine classe d'ouvriers papetiers, et leur recommandait de rendre compte du résultat de cette surveillance, ainsi que de donner un état général des bureaux où les ouvriers de chaque profession se faisaient inscrire pour être placés. Il leur a réitéré l'invitation de satisfaire promptement à cette circulaire.....

1. Ce compte est daté du 28 nivôse an VIII.

Poids et mesures. — Les commissaires de police ont continué leurs visites chez les différents marchands de cette commune ; plusieurs marchands de vin avaient repris les anciennes mesures, prétendant que le nouveau système métrique ne devait point recevoir son exécution. Ils ont été désabusés par les commissaires qui leur ont donné connaissance de l'avis du Bureau central ; ces mesures, ainsi que des aunes et faux poids et balances, ont été saisies ou brisées ; des pains, qui n'avaient pas le poids requis, ont été coupés ; procès-verbaux ont été dressés et transmis au commissaire du gouvernement près le Tribunal correctionnel, à l'effet de poursuivre les contrevenants. — Le Bureau central a prévenu le ministre de l'intérieur que les lois relatives au système métrique sont exécutées dans la commune de Paris, mais qu'on n'exerçait aucune surveillance à cet égard dans les autres communes du département de la Seine, et qu'il résultait des inconvénients de ce défaut d'uniformité ; il a prié le ministre de donner les ordres nécessaires pour qu'il y fût promptement remédié. — Il a rappelé aux inspecteurs des ports que, conformément à l'article 6 de la proclamation du 11 thermidor dernier, concernant les nouvelles mesures pour les liquides, il est dit qu'à compter du 21 vendémiaire suivant il ne pourra être exposé en vente sur les ports et dans les halles et marchés du département de la Seine des vins, cidres, eaux-de-vie et autres liquides en tonneaux, si la futaille [ne porte en] caractères lisibles et indélébiles, soit sur un des fonds, soit ailleurs, l'indication en chiffres du nombre des litres qu'elle contient, et a recommandé à ses inspecteurs à tenir la main à l'exécution de cet article de la proclamation......

Mœurs et opinion publique. — Les observations recueillies pendant le cours de ce mois sur l'esprit public n'ont donné lieu à aucun rapport particulier de l'administration. La tranquillité a régné sur tous les points de cette commune.

Journaux. — De tous les journaux qui ont motivé des notes défavorables, *l'Aristarque français* est celui qui a été signalé à l'autorité comme le plus répréhensible.....

Il a été observé aussi que les déclamations aigres du journal *l'Antidote* contre « les Jacobins, les buveurs de sang, les hommes ivres de sang et gorgés de chair humaine » étaient très à remarquer. On lisait, le 17 frimaire, dans ce journal, que huit cents soldats de l'armée d'Italie avaient quitté leurs drapeaux et marchaient sans chefs, divisés en trois colonnes.....

Théâtres. — Tous les entrepreneurs de théâtres ont été invités de nouveau à se conformer aux dispositions de la circulaire du Bureau

central du 8 vendémiaire dernier, concernant l'heure à laquelle doit se terminer le spectacle, et ont été prévenus que ceux des théâtres où la toile ne serait baissée qu'après l'heure prescrite seraient punis. — Le public, attiré en foule, le 8 frimaire, au théâtre du Marais, par une affiche extraordinaire, et mécontent de n'y trouver que les acteurs du théâtre Sans-Prétention, interrompit le spectacle au troisième acte, et proposa de verser la recette, les frais prélevés, dans la caisse des indigents. Le calme ne se rétablit qu'après que le commissaire de police eut promis de faire part au Bureau central des propositions faites par le public et consenties par le citoyen Prévot, directeur des artistes qui donnaient la représentation. — Le 11, au théâtre des Jeunes-Élèves, boulevard du Temple, le refus fait par les acteurs de jouer la seconde pièce, faute de paiement, ayant occasionné du bruit, le commissaire de police invita le public à se retirer et lui fit délivrer des contremarques pour le lendemain. — Le 25, les figurants du théâtre de la Cité ne voulaient point paraître sur la scène faute de paiement, le commissaire de police les y détermina en les menaçant, s'ils manquaient au public, de faire arrêter les plus mutins.....

DUBOIS, PIIS, DUBOS.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

XLIII

1er NIVOSE AN VIII (22 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Gazette de France du 2 nivôse : « ...Les prisons se vident toujours, mais doucement. Des hommes, anciens émigrés et condamnés à la déportation par l'ancien Directoire qui n'y regardait pas de bien près, obtiennent d'être mis en surveillance, afin de pouvoir faire valoir leurs droits. Le gouvernement s'occupera sans doute des malheureux prêtres entassés à l'île de Ré : ils manquent de tout, et la rigueur de la saison doit beaucoup ajouter à leurs souffrances. Ils trouveraient dans le sein de leurs familles les secours qu'on ne peut leur faire passer ils y béniraient par reconnaissance ceux qu'ils bénissent aujourd'hui par devoir. » — *Ami des Lois* du 2 nivôse : « *Variétés.* ...Le Cointre, de Versailles, espèce de chaudron usé qui veut encore faire du bruit, homme desséché d'amour-propre et de jalousie, qui a une présomption égale à son incapacité, et qui, pouvant vivre tranquille avec la fortune qu'il a amassée, affecte une grande originalité, s'immisce dans toutes les affaires politiques, veut y jouer un rôle malgré sa nullité et l'obstrusité de son jugement. Aujourd'hui ne vient-il pas de rejeter la Constitution, parce que

toute sa commune l'a acceptée!... pauvre fou!... » — *Journal des Hommes libres* du 2 nivôse : « *Paris, 1er nivôse.* ...La très grande majorité à Paris a accepté la Constitution. Aux républicains purs et chauds, vulgairement nommés *terroristes* ou *jacobins*, se sont joints tous ceux qui veulent enfin avoir la paix et la tranquillité, et qui la voient dans le rapprochement des partis qui ne différaient que par des nuances. La promesse de brûler les listes d'acceptants ou de refusants n'a rien ajouté à l'empressement des citoyens, parce que ceux qui n'espèrent que dans le maintien de la République n'ont pas besoin d'autre garantie, et que ceux qui attendent les rois ne vont pas signer... » — *Journal des Débats* du 1er nivôse : « *Bureau central du canton de Paris.* Déjà plusieurs journaux avaient annoncé que le Bureau central exigeait du citoyen David le quart du produit de l'exposition de son tableau des Sabines [1]. Quoique le fait fût très inexact, le Bureau central avait dédaigné de le relever, parce que les administrateurs sont plus occupés des devoirs de leur place que de faire parler d'eux dans les journaux ; mais la manière plus qu'affectée avec laquelle l'*Ami des Lois* reproduit cette assertion dans son journal du 1er nivôse et l'étendue qu'il donne complaisamment à cet article forcent les administrateurs à rendre compte au public de tout ce qui s'est passé à cet égard. L'épouse du citoyen David vint, il y a environ quinze jours, prévenir verbalement le Bureau central de l'exposition publique du tableau des Sabines ; les administrateurs s'empressèrent d'assurer la citoyenne David qu'ils prendraient toutes les précautions nécessaires pour maintenir le bon ordre et la tranquillité au milieu de l'affluence que l'exposition de ce chef-d'œuvre allait attirer, et ils témoignèrent en même temps à la citoyenne David leur désir que dans cette occasion le génie voulût bien s'associer à leur sollicitude pour les indigents, au commencement d'une saison aussi rigoureuse, et lorsque les aumônes de toute espèce accordées aux pauvres ne fournissent pas trois centimes par jour pour chaque individu. Ils déclarèrent à la citoyenne David qu'ils ne voulaient point faire entrer l'exposition du tableau des Sabines en comparaison avec aucun autre objet, quoique les chefs-d'œuvre de la scène y fussent tous astreints, mais qu'ils étaient persuadés que le citoyen David serait lui-même charmé de l'idée qu'ils lui suggéraient, d'intéresser les indigents dans le produit de cette exposition, dont au surplus le citoyen David ne devrait aucun compte à qui que ce fût, et que l'agent comptable des pauvres recevrait avec reconnaissance ce que le citoyen David voudrait bien leur accorder. La citoyenne David parut elle-même applaudir à cette idée, et la considérer comme honorable pour son époux. Les choses en étaient restées à ce point, sans qu'il fût pris ni qu'il fût question de prendre aucun arrêté à ce sujet, lorsque, le 26 frimaire, et au moment même où les administrateurs du Bureau central présentaient au ministre de l'intérieur les membres du comité général de bienfaisance, le citoyen David, accompagné du citoyen Lemaire, porteur d'un réquisitoire très bien fait, demandèrent au ministre de décider que le citoyen David ne fût astreint à aucune rétribution envers les indigents ; le réquisitoire contenait la même erreur que les journaux qui avaient parlé d'un tribut du quart du produit. Les administrateurs rendirent compte au ministre des faits tels qu'on vient de les lire ; le citoyen David exposa que beaucoup d'artistes avaient besoin de secours, que son intention était de leur en

1. Voir plus haut, p. 61.

procurer, et le ministre décida que le citoyen David ne serait tenu à rien envers les indigents du canton de Paris. Les administrateurs ne croyaient plus devoir entendre parler de cette affaire absolument terminée ; mais ils déclarent au surplus qu'ils sont certains que le citoyen David n'est pour rien dans cette sortie déplacée de l'*Ami des Lois*, qui s'empressera sans doute d'insérer la réponse des administrateurs dans sa feuille. »

XLIV

2 NIVOSE AN VIII (23 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 3 nivôse : « *Paris, 2 nivôse.* Le sincère et honnête républicain Le Cointre (de Versailles) a refusé l'acte constitutionnel. Il a pensé avec raison que les Consuls n'attendaient pas des citoyens à ce rejet une obéissance servile et passive, mais un vœu. Il a émis le sien avec la liberté qui convient à un homme qui a tout sacrifié à celle de son pays. Le rejet de Le Cointre n'est ni l'effet d'un caprice bizarre, ni un acte d'opiniâtreté puérile ; il a joint à son rejet des motifs qui manquent peut-être de solidité, mais dans lesquels on distingue facilement des intentions pures et des scrupules respectables. Au reste, Le Cointre n'est pas un de ces fous qui voudraient tout soumettre à leur manière de voir et de se conduire. Après avoir émis son vœu, il déclare que, quels que soient son goût et son opinion, il reconnaîtra la constitution et la défendra même de tous ses moyens, dès que la majorité l'aura acceptée. Ainsi le respect de Le Cointre pour les principes et la volonté du peuple n'est pas un jeu comme celui de quelques charlatans qui ne veulent de liberté que pour eux, et soutiennent que tout doit être sacrifié plutôt que quelques idées creuses qu'ils tiennent par tradition, et dont eux-mêmes ne pourraient pas dire pourquoi ils les ont adoptées... »

XLV

3 NIVOSE AN VIII (24 DÉCEMBRE 1799).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 4 NIVOSE.

Mœurs et opinion publique. — Le ministre de la justice, par une lettre adressée au commissaire du gouvernement près le Bureau central, se plaint que la plupart des femmes publiques qui sont arrêtées par les commissaires de police sont traduites au tribunal correctionnel sur la simple qualification de prostituées et sans que le procès-

verbal de leur arrestation caractérise le délit dont elles se sont rendues coupables, en sorte qu'elles sont acquittées par le tribunal, qui ne peut les condamner sur les énonciations vagues, et jouissent par ce moyen de la plus scandaleuse impunité, ce qui n'arriverait pas, si l'atteinte publique aux bonnes mœurs était spécifiée d'une manière satisfaisante dans le procès-verbal. — Pour éviter un tel abus, le Bureau central vient de recommander aux commissaires de police d'avoir soin à l'avenir, lorsqu'ils seront à même d'opérer quelque arrestation de ce genre, d'énoncer dans leurs procès-verbaux les circonstances qui auront déterminé l'arrestation, leur observant qu'au moyen de cette mesure, le tribunal correctionnel aura des bases suffisantes pour asseoir un jugement de condamnation ; que les poursuites dirigées contre les prostituées cesseront dès lors d'être illusoires, et que l'immoralité ne pourra plus se soustraire au juste châtiment des lois.

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

JOURNAUX.

Diplomate du 4 nivôse : « ...Ceux qui semblaient redouter que l'institution du Tribunat ne devînt dangereuse par l'opposition morale qu'elle semblait offrir à certains actes du gouvernement doivent être, dit un de nos journaux du soir, bien rassurés en voyant les noms des hommes qui composent la majorité des tribuns. Benjamin Constant, Trouvé, Bailleul et Lecointe-Puyraveau rivaliseront sans doute d'éloquence avec les Sheridan, les Fox et les Erskine ; mais nous ne croyons pas qu'il soit jamais nécessaire à un Scipion de marcher contre ces nouveaux Gracques. » — « On demandait à un Jacobin, jaloux de conserver une place d'employé qu'il occupe dans les bureaux d'un ministre, s'il avait signé l'acceptation de la nouvelle Constitution. « Hélas ! oui, dit-il, j'ai signé *mon pot-au-feu.* » Que de Jacobins, que de patriotes, dont tout le patriotisme est dans l'estomac ! » — *Journal des Hommes libres* du 4 nivôse : « *Paris, 3 nivôse :* On veut remettre en vogue les belles fabriques de Lyon ; on a raison. Si on ne peut réussir qu'avec des contes de peau-d'âne, on a encore raison d'en faire ; mais nous disons à ceux qui n'ont pas besoin de ces grandes considérations qu'il n'est pas vrai que Bonaparte se soit exposé à mettre le feu à sa cheminée, pour faire apercevoir que de jolies dames étaient vêtues très légèrement. Nous ne croyons pas que les étoffes de soie soient plus chaudes que la plupart des mousselines dont nos dames font usage. Quant à la nudité qu'on leur reproche, cela n'est pas la faute de l'étoffe. Il faudrait donc donner aux gens raisonnables un autre motif que la fable que l'on répand. Pour les enfants et les imbéciles elle est bien et peut servir. Nos soies se font en France, et la plupart des mousselines viennent d'Angleterre. Cette raison-là en vaut bien une autre. Mahomet a dit à ses fidèles que Dieu avait horreur de la chair de porc ; s'il n'eût parlé à des

imbéciles, il leur eût dit que dans les pays chauds la chair de porc est très malsaine. Nous n'avons plus de Mahomet ; pourquoi toujours vouloir des vrais croyants ? »

XLVI

4 NIVOSE AN VIII (25 DÉCEMBRE 1799).

Rapport du bureau central du 5 nivose.

Rapport analytique des journaux. — On remarque que plusieurs journaux mettent une sorte d'empressement à publier le renchérissement du prix du pain. Le *Journal du Soir* par les frères Chaignieau fait lire positivement qu' « hier le pain est renchéri à Paris », et il ajoute que la suspension d'une foule de travaux occasionnée par la rigueur de la saison rend ce renchérissement plus sensible. — Cette phrase se trouve littéralement dans la *Clef du Cabinet,* qui, de plus, dénonce comme une certaine fraude dans la composition du vin, que les marchands dénaturent en y mettant de la litharge. Le *Publiciste* dit, de son côté, que le pain, ces jours derniers, dans Paris, a éprouvé une augmentation de cinq centimes par pain de quatre livres. Même observation se lit dans le *Parisien,* qui ajoute également que ce renchérissement du pain est encore plus sensible par la suspension d'une foule de travaux. — Par quels motifs l'*Observateur* donne-t-il un extrait du projet de constitution du premier Comité de l'Assemblée constituante composé de Siéyès, Talleyrand-Périgord, Le Chapelier, Bergasse, Mounier, Lally-Tollendal et Clermont-Tonnerre, lu le 31 mai 1789 ? On y voit le gouvernement composé de trois parties : le Roi, le Sénat et les représentants. On y voit que le Sénat est seul juge des agents du pouvoir public, que la délibération appartient aux représentants, que la sanction royale devait être absolument nécessaire à la formation d'une loi, que celle-ci, pour être présentée à la sanction, devait être consentie par les deux Chambres, sur laquelle (*sic*) le roi avait dans tous les cas la négative. — Ceux des autres journaux qui parviennent à l'administration ne donnent lieu à aucune observation essentielle.

Dubois.

(Arch. nat., BB³ 91.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 5 nivôse : « *Paris 4 nivôse.* ...On ignore

qui a le plus influé dans la nomination des membres du Sénat conservateur ; mais il est clair que ce ne peut être le général Bonaparte. Ce Consul, qui connaît beaucoup de généraux criblés de blessures, eût senti que c'était là de véritables conservateurs, et n'eût pas manqué de les indiquer, s'il avait eu quelque crédit sur les membres nominateurs. Il eût senti aussi que, lorsque les circonstances obligent à se passer du vœu du peuple, il faut au moins lui prouver que l'on cherche à saisir ce qu'on doit présumer lui être agréable, et que les noms que la victoire et de grands sacrifices désignent doivent être préférés à ceux qui ne peuvent présenter en leur faveur que leur obscurité... »

XLVII

7 NIVOSE AN VIII (28 DÉCEMBRE 1799).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 NIVÔSE [1].

La tranquillité continue au milieu des murmures qu'excitent le renchérissement de toutes les denrées de première nécessité, le manque d'ouvrage et la continuité d'un froid très rigoureux.

Subsistances. — On ne trouvait plus de pain hier, après midi, chez plusieurs boulangers des environs du faubourg Antoine, quoique la plupart se soient approvisionnés dans le temps où la farine était à très bas prix. On dit que sept cents prisonniers qui se trouvent à Joigny ne sont plus nourris qu'avec des haricots et des lentilles. On assigne plusieurs causes au renchérissement du pain : 1° les enlèvements extraordinaires qui se sont faits pour le Nord et le Midi, dans les départements qui approvisionnent Paris ; 2° la rentrée d'une partie des armées françaises sur notre territoire, ce qui a augmenté la consommation ; 3° les progrès des révoltés, qui ont intercepté les communications sur plusieurs points ; 4° enfin les glaces qui, en arrêtant le service des moulins, ont rendu les arrivages presque nuls. Le peuple ne voit encore d'autre cause à ce renchérissement que les obstacles momentanés de la saison ; mais, au moment où ces obstacles cesseront, les autres causes qui viennent d'être indiquées reprendront toute leur activité. On remarque en effet que, malgré leur renchérissement, on avait enlevé, le 21 frimaire dernier, beaucoup de farines aux marchés de Montlhéry, Étampes et Orléans ; que, tant que les routes ont été praticables, elles ont été constamment couvertes de

1. Sur ces tableaux, voir l'introduction placée en tête du présent volume.

voitures chargées de farines, et que, dans les moulins, le grain n'était moulu « qu'en boulange », c'est-à-dire simplement écrasé. D'Orléans à Blois, de Tours et Angers jusqu'à Nantes et même à Orléans, il existe sur la Loire un grand nombre de bateaux chargés ou en chargement de farines et retenus par les glaces. Plusieurs dépôts de farine ont été établis sur les routes et nécessités par l'interruption de la navigation. L'approvisionnement de Paris ne se soutient qu'à la faveur du renchérissement du pain.

On indique plusieurs mesures pour soutenir cet approvisionnement : 1° de mettre quelques entraves aux expéditions de grains ou de farines sur des points éloignés, en exigeant pour leur transport des permis délivrés par les administrations ; 2° d'empêcher qu'il soit fait des enlèvements considérables pour les départements insurgés et peut-être même pour l'Angleterre, qui peut leur fournir des armes en échange des farines dont elle a le plus grand besoin ; 3° enfin en surveillant les boulangers de Paris et en les obligeant, sans éclat, à ne point diminuer leurs fournées.

Esprit public. — On a répandu dans le public l'annonce d'une pacification générale avec les Chouans. On ajoute qu'ils doivent réunir leurs forces à celles des républicains pour dissiper les hordes de brigands qui ne sont armés que contre les propriétés. Cette nouvelle a fait concevoir les plus grandes espérances. La malveillance a interprété la proclamation du premier Consul aux insurgés de manière à inquiéter les amis de la patrie [1]. Elle répand que vingt départements vont être mis hors la Constitution pour faciliter au gouvernement les moyens d'acheter la paix par un démembrement. L'arrêté du Conseil d'État, qui déclare abrogées toutes les lois dont le texte serait inconciliable avec celui de la Constitution [2], s'est présenté à l'idée de quelques personnes comme un empiètement sur les droits du Tribunat et du Corps législatif. On inquiète les bons citoyens sur l'annonce d'une nouvelle crise et on la fixe au 16 de ce mois.

Commerce. — Le commerce paraît reprendre quelque mouvement dans certaines manufactures. Celle de Charleval a rappelé la plupart de ses ouvriers. L'annonce de quelques ateliers qui vont être ouverts par le gouvernement et le projet de construire deux ponts sur la

1. Il s'agit de la « proclamation du premier consul Bonaparte aux habitants du département de l'Ouest », du 7 nivôse an VIII. Voir Ch.-L. Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 512.

2. Cet arrêté, ou plutôt cet avis, en date du 4 nivôse an VIII, déclarait particulièrement abrogées les lois des 3 brumaire an III, 19 fructidor an V et 9 frimaire an VI, qui excluaient les parents d'émigrés et les ci-devant nobles de la participation aux droits politiques et de l'admissibilité aux fonctions publiques.

Seine ont fait concevoir aux ouvriers quelques espérances d'un avenir plus heureux.

Spectacles. — Le *Procès des Scudéry*[1] est une pièce nouvelle qui n'a aucun trait à la Révolution et qui n'a obtenu aucun succès. Au milieu des huées et des coups de sifflets dont elle a été accueillie, on a remarqué quelques vérités triviales dans le goût des deux vers suivants, qui ont été répétés à la demande des spectateurs :

Petits voleurs roulent à pied,
Et les grands fripons en carrosse.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 8 nivôse : « ...Les derniers costumes des fonctionnaires publics avaient été mis à la charge du Trésor national; ils ont coûté bien cher; c'étaient des gilets, des bottes, des culottes; en un mot sur l'excédent on aurait trouvé de quoi habiller deux ou trois bataillons. Aujourd'hui, les fonctionnaires feront eux-mêmes les frais de leur costume: c'est beaucoup plus économique. » — *Diplomate* du 8 nivôse : « ...C'était un spectacle vraiment curieux de voir hier matin les ex-membres du Conseil des Anciens et des Cinq-Cents assiéger en masse la porte de l'éditeur Didot, pour savoir s'ils étaient sur la bienheureuse liste. Reconnaissez-vous ce visage pâle, ces yeux inquiets ? Entendez-vous cette voix tremblante ? C'est le redoutable L..., il attend avec l'impatience d'une jeune fiancée le moment critique. Ne demandez point si Didot lui a fait une réponse favorable. Entendez-le bénir le Washington français, crier : *Vivent la République et la Constitution de l'an VIII!* La patrie est encore une fois sauvée, puisque, malgré les lois qui se sont successivement opposées à sa réélection, il n'a cessé, depuis huit ans, de toucher les émoluments de député, et qu'aujourd'hui il se voit encore en place pour cinq ans. Quel est cet autre, qui jure après l'intrigue et les contre-révolutionnaires, qui prétend que les royalistes l'emportent, que la liberté est perdue, que le moderne Sylla va nous conduire à la tyrannie royale par le despotisme militaire ?... Hélas ! sa marmite vient d'être renversée, et tout Jacobin sans place lucrative désespère de la République. » — *Journal des Hommes libres* du 8 nivôse : « *Paris, 8 nivôse.* Nous ne chercherons pas à deviner les motifs qui ont déterminé différents journaux à prodiguer à Bonaparte, depuis son retour d'Égypte, des éloges, la plupart du temps peu délicats ; mais les républicains sentiront pourquoi nous n'avons pas suivi ce dangereux exemple. Il n'était plus temps de louer le général pour ses travaux en Italie, puisque depuis longtemps il avait recueilli dans la reconnaissance publique le prix de ses brillantes victoires. Nous ne l'avons pas assailli de louanges après le 18 brumaire, parce que, jusqu'à ce que l'on sût où devait nous mener cette journée, nous n'y avions encore vu que des raisons d'espérer. Une liste fatale, qui menaçait de se continuer encore longtemps, pros-

1. Comédie en un acte par Dupaty et Maurice, jouée au Vaudeville.

crivait un grand nombre d'hommes, dont la plupart sans reproches. L'événement nous prouve que Bonaparte n'avait point de part à cette mesure; mais elle avait au moins suspendu l'opinion. Aujourd'hui que l'un de ses premiers actes est une justice éclatante rendue aux proscrits, nous le louerons de ses actions et sur le caractère de libéralité qu'annonce son début. Nous regretterons cependant qu'il ait cru devoir mettre quelque différence entre les hommes proscrits par l'injustice. Nous n'avons jamais partagé les principes des déportés de fructidor, qui nous faisaient une guerre injuste et sanglante; mais en examinant ce que la République est devenue entre les mains de ceux qui les ont proscrits comme nous, nous aimons à penser que ce qui nous a effrayés dans la manière de voir du grand nombre d'entre eux appartenait plutôt aux circonstances qu'à leur cœur; et puisque la même tyrannie nous avait sacrifiés, sans doute elle avait deviné dans les deux partis un sentiment de justice dont les projets, qu'ils ont exécutés depuis ne pouvaient s'accommoder. Un ouvrage digne de Bonaparte est la fusion de toutes les nuances qui distinguent les amis de la République en une seule couleur, mais forte, mais tranchante. C'est lorsque nous aurons obtenu cette teinte nationale, que nos ennemis désespéreront de leur cause, et que peut-être les enfants égarés de la patrie viendront se rallier à leurs frères. Une remarque qui est bien faite pour frapper les républicains, c'est que, depuis la Révolution, voilà le premier moment où ils n'aient pas été proscrits par le gouvernement. Ils observeront encore que cette heureuse circonstance n'est pas de celles où l'on a accordé quelques faveurs momentanées à raison du besoin que l'on avait d'eux pour en écraser d'autres. C'est l'acte pur et désintéressé de la justice sentie et de cette grandeur d'âme qui voit le danger dans la Vendée et aux frontières, et non pas dans une exaspération excitée le plus souvent par la malveillance ou la sottise des anciens gouvernants. Telles sont les réflexions que nous dictent les premières opérations du premier Consul; mais le sentiment d'une juste confiance ne nous endormira pas sur le soin de la liberté publique, et nous resterons fidèles à notre principe de ne louer les hommes que sur leurs actions... »

XLVIII

8 NIVOSE AN VIII (29 DÉCEMBRE 1799).

Journaux.

Diplomate du 9 nivôse : « ...Le général Murat, commandant de la garde consulaire, se marie décadi prochain avec la sœur de Buonaparte, dont on vante la beauté, les grâces et les talents. Elle est actuellement chez Mme Campan (pension à la mode), à Saint-Germain-en-Laye... »

XLIX

9 NIVOSE AN VIII (30 DÉCEMBRE 1799).

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 10 nivôse : « Il y a déjà trente-deux mille acceptations de la Constitution et seulement quatorze refus. Depuis 1789, on n'a jamais vu les droits de citoyen exercés par un si grand nombre dans la capitale. On avait calculé que la Constitution de 91 y faisait 80,000 citoyens actifs, et aux élections de 92 il n'en a pas voté 13,000, entre autres à l'élection où Pétion fut nommé maire de Paris. Jamais on n'a donc montré autant d'empressement, parce que jamais il n'y a eu plus de consentement, plus de besoin de finir, et aussi peut-être parce que jamais il n'y a eu plus de liberté, plus d'indépendance d'opinions, mêlée de moins de crainte. En fait de suffrages politiques, on donne avec empressement ce qui est demandé sans inquiétude, sans inquisition, sans aucun déploiement d'aucune influence. Parmi ces 32,000 acceptations, on a eu tort de compter les invalides et la garnison de Paris ; c'est indépendamment et dans les seules municipalités de cette ville. Les adhésions, les acceptations arrivent en foule de tous les départements aux ministres de la justice et de l'intérieur. » — « Les habitants des faubourgs Antoine et Marceau sollicitaient depuis très longtemps la construction d'un pont sur la Seine, près le Jardin des Plantes, et donnant communication au port de la Rapée. L'intérêt public le demandait également pour la plus prompte circulation et le transport des denrées, marchandises et matériaux de toutes les espèces. Sous les ministres de Breteuil et de Crosne, le citoyen Daubigny en avait obtenu l'agrément : la Commune de Paris avait confirmé leur arrêté, et l'entreprise n'a été suspendue que pendant la Révolution. Les habitants de ces différents faubourgs et les administrations municipales des VIIIe et XIIe arrondissements du canton de Paris viennent enfin d'obtenir du ministre de l'intérieur l'autorisation pour faire commencer leurs travaux. C'est au plan du citoyen Brullé que le ministre a donné sa sanction ; c'est cet artiste qui est chargé de l'exécution. Le même architecte est également autorisé pour la confection d'un pont de communication de la Cité et de l'île de la Fraternité, en remplacement du pont Rouge, détruit depuis quelques années. Ces deux grandes entreprises vont être commencées au premier jour, et occuperont un grand nombre d'ouvriers, que l'hiver laissait sans travaux... »

L

11 NIVOSE AN VIII (1er JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Gazette de France du 12 nivôse : « ...Un écrivain, qui a remarqué que tous les gouvernements avaient des journaux officiels, écrit qu'il est indispensable

qu'il s'élève aussi un journal de l'opposition, et il s'annonce à ce titre. Il faut attendre qu'il se forme en France un parti de l'opposition, et alors ce parti aura pour lui tous les journalistes qui penseront comme lui. Jusqu'à ce moment il ne peut y avoir de journal de l'opposition, car un journal n'est pas une autorité, et si l'opposition n'est bonne et possible que parmi les diverses autorités qui composent le gouvernement, quand s'élèvera-t-il un parti d'opposition en France? Lorsque les autorités législatives auront la prétention d'être plus justes, plus instantes et plus indépendantes que le pouvoir exécutif. Nous avons le temps d'attendre..... » — *Amis des Lois* du 12 nivôse. « *Variétés.* ...On rétablit la liberté des cultes. On fait une chose bien sage, absolument conforme à la politique et à la saine politique. Je ne crois pas un mot des dogmes ridicules de la religion chrétienne, mais je ne puis exiger la même incrédulité de tous les Français; je suis maître de ma conscience, mais je n'ai aucun droit sur celle d'autrui : la conscience est au-dessus des efforts humains, elle résiste au plus fort despotisme, elle résiste même aux bourreaux ; on peut bien l'éclairer, mais la subjuguer par l'effet d'une volonté étrangère est impossible. Les horreurs des Comités révolutionnaires, des Ronsin, des Chaumette, des Rossignol, bien loin d'éteindre la superstition mourante alors, en ont rallumé les torches incendiaires. Ainsi, ce que l'on défend est un objet de convoitise, surtout pour les femmes. Dans les départements de l'Ouest des arrêtés bizarres, inconstitutionnels, ont appelé des rigueurs contre les prêtres et les dévots ; à leur tour, ils ont soulevé contre la République les passions haineuses, ils ont allumé la guerre civile, ils ont commis partout des vols, des assassinats et toutes sortes de brigandages. Laissez les prêtres et les dévôts tranquilles, leur nombre diminuera, les haines s'affaibliront, les fourberies religieuses disparaîtront ainsi que le molinisme, le jansénisme et d'autres semblables folies. Quand Louis XIV et la vieille Maintenon voulurent forcer les Français au bigotisme, on vit naître partout l'incrédulité, et ses progrès furent très rapides. Depuis le régent jusqu'à nos jours, l'intolérance du clergé, ses dragonnades, ses lettres de cachet perdirent la religion catholique et hâtèrent sa ruine. Soyez donc indulgents envers les opiniâtres, les aveugles et les royalistes: si vous les haïssez, n'est-ce pas assez les punir que de leur laisser des prêtres? ...Quel plus fatal et quel plus triste présent?... Abandonnez à ces extravagances pieuses cette génération gangrenée par le fanatisme qu'il vous serait plus facile d'exterminer que de convertir à la raison ; mais, au nom de la sagesse, préservez les générations naissantes et celles qui doivent naître de la corruption sacerdotale, épiscopale et papale..... » — *Journal des Hommes libres* du 12 nivôse: « *Paris, 11 nivôse.* ...Bonaparte a dit qu'il n'aimait pas les *singeries :* il devrait bien écraser de l'autorité de son exemple les *singeries du jour de l'an.* Il est honteux de voir des fonctionnaires publics, chargés de faire exécuter les lois républicaines, oubliant, comme font quelques-uns, et leur mission et leurs devoirs, appeler par leur faiblesse le retour des anciennes niaiseries..... »

LI

12 NIVOSE AN VIII (2 JANVIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 13 nivose.

Paris continue à être calme et tranquille, malgré les efforts des différents partis pour tourmenter l'opinion publique et agiter sourdement les esprits.

Subsistances. — Le 10 et le 11 au matin, il est arrivé des blés et des farines ; la Halle a été bien approvisionnée. Les boulangers de première classe en ont peu enlevé ; il n'y a que ceux de seconde classe qui aient acheté des farines, ce qui fait nécessairement supposer que les boulangers un peu aisés ont encore des provisions ou qu'ils peuvent s'en procurer dans les marchés voisins. — Les meuniers de Corbeil et de la rivière d'Essonnes, ainsi que ceux des environs de Paris, tant ceux des moulins à vent que ceux des moulins à eau qui ne sont point arrêtés par les glaces, ont acheté beaucoup de grains, ce qui fait espérer un retour avantageux de farines. Le prix de la farine a cependant souffert encore une légère augmentation ; on inquiète les malheureux par l'annonce d'un renchérissement considérable. La Halle aux viandes est toujours bien approvisionnée, et le prix de cette denrée n'a souffert aucune augmentation.

Esprit public. — L'arrêté du premier Consul en faveur de la liberté des cultes a fait la plus grande sensation dans Paris [1]. L'affluence a été considérable ces jours-ci, à la porte des églises. Un grand nombre de celles qui avaient été fermées ont été réouvertes, à la satisfaction d'une foule de personnes de tout sexe, qui se témoignait par les démonstrations les plus vives. Plusieurs se serraient la main et s'embrassaient ; tous prouvaient la vérité de cette observation, que fournit l'histoire de tous les siècles et de tous les peuples : la persécution ne sert qu'à faire dégénérer l'opinion de l'opprimé en véritable fanatisme.

Chouans. — Les progrès des Chouans causent aussi de vives inquié-

1. Cet arrêté, du 7 nivôse an VIII, rendait aux catholiques la jouissance des églises non aliénées. Un second arrêté, du même jour, substituait au serment civique une simple promesse de fidélité à la Constitution. Enfin un troisième arrêté, encore du même jour, ordonnait l'exécution des lois relatives à la liberté des cultes. Voir mon *Histoire politique de la Révolution*, p. 728.

tudes. Des marchands, en revenant à Paris après des tournées nécessitées par leurs affaires particulières, y ont répandu des détails alarmants sur les espérances des Chouans. Ceux-ci ne se proposent pas moins, dit-on, que de marcher sur Paris pour y remettre un roi ; et leurs cantonnements sont avancés jusque dans la forêt Saint-Germain. D'un autre côté, on menace les citoyens paisibles d'une prochaine Vendée, composée des démocrates des différents départements, où l'on assure que les deux partis sont en présence et ont levé le masque. On cite les communes de Toulouse et de Mâcon comme le foyer de ces manœuvres. La présence de d'Autichamp, que l'on a vu à Paris, ajoute encore à toutes ces alarmes, et l'on répand que trois chefs des Vendéens sont à Paris pour traiter de la pacification, que tout le monde désire sans oser y croire.

Spectacles. — Le public continue à applaudir tous les passages qui peuvent avoir quelque allusion aux suites de la révolution du 18 brumaire. Les *Métamorphoses,* les *Otages,* le *Mameluck à Paris* [1], etc., fournissent une foule de traits qui sont toujours accueillis avec le même intérêt. Une vérité devenue triviale, que contiennent deux vers des *Métamorphoses,* est toujours couverte d'applaudissements :

Rien n'est plus rare à présent
Que la paix et l'argent.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 13 nivôse : « *Mélanges.* ...On parle de modifier les impôts indirects; on convient de la nécessité de les rétablir; on se rappelle avec regret l'exactitude de leur répartition, la facilité de leur perception, et la multitude des malheureux qu'ils employaient ; car le devoir d'un gouvernement est de faire vivre tous les citoyens. Quel mépris inspirent à présent ces novateurs insensés, dont la main sacrilège renversa tout à coup un édifice qu'il faut rebâtir lentement, pour se mettre à couvert des injures d'une révolution? Ils se seraient passé d'impôts, s'ils avaient toujours pu s'enrichir des dépouilles ! ils n'ont point demandé ses revenus ; ils ont dévoré le fonds. Les charlatans ! le grain de sel qu'ils ont donné au peuple lui a coûté son pain. » ..... « Les bonbons à la Bonaparte occupent encore moins que le pain bénit que madame Bonaparte doit donner à sa terre. » — *Ami des Lois* du 13 nivôse : « *Variétés.* ....Les bedeaux de Paris vont dans les maisons avec du pain bénit. Ils demandent quelque chose pour l'église ; ils ont été accueillis par peu de personnes. On veut bien des prêtres, quand le gouvernement n'en veut pas; actuellement qu'il les tolère, vous verrez qu'on va les laisser à la

1. C'est au Vaudeville que l'on jouait alors ces trois comédies. (Voir le *Courrier des Spectacles.*)

canaille et aux paysans, qui s'en dégoûteront à leur tour, quand il faudra les payer ; vous verrez que ces prêtres vont reprendre leurs prétentions, leurs vues cupides et ambitieuses ; vous verrez qu'après avoir été injustement persécutés, ils vont injustement persécuter, ils vont exciter les bigots contre les républicains. Qui sait s'ils ne porteront pas leurs prétentions plus loin ? On dit qu'ils se proposent de demander que la religion du pape devienne nationale, exclusive, etc. Enfin quelques prêtres ont porté l'impudence jusqu'à espérer qu'ils détermineront les Consuls à aller à la messe et à faire rebénir la chapelle des Tuileries. Si les gens d'église prennent la tolérance du gouvernement pour une adhésion à leur doctrine, ils se trompent. Les républicains éclairés sont plus nombreux qu'ils ne pensent, et si la superstition renaissante voulait les tourmenter, ils n'emploieraient pas pour la combattre l'arme odieuse des hommes de 93, mais celle de la raison calme, douce, indulgente, mais celle qui a tant de puissance chez les Français, l'arme de la plaisanterie..... » — *Journal des Hommes libres* du 13 nivôse : « *Paris, 12 nivôse.* ...L'existence de l'*Ange Gabriel*, de l'*Aristarque*, de l'*Ami de la Paix* et quelques autres journaux prouve que l'on n'avait pas besoin d'un long préambule explicatoire pour être *journal d'opposition* contre le gouvernement, même contre la République, voire même contre le sens commun. Le gouvernement aura un grand journal officiel, qui exposera tous ses actes ; mais quand ce journal *officiel* deviendrait *officieux*, comme le *Rédacteur*, il n'est pas plus pour que contre le gouvernement, puisque ses éloges sont suspects et que l'on n'y regardera que les actes livrés à la censure publique. Un journal de l'opposition ou du parti de l'opposition ne sera guère plus considéré, parce que la vérité n'est pas plus de son ressort que de celui d'un journal officiel. L'opposition à tout ce qui est faux et nuisible est la seule route qui reste aux périodistes qui voudraient rester indépendants. C'est celle que nous choisirons ; c'est dans celle-là que les hommes libres nous trouveront sans cesse. » — « Les Consuls ont arrêté, le 9, leur costume. *Petit costume :* un habit de velours blanc, brodé en or, pantalon bleu et bottines brodées pareillement en or. *Grand costume :* habit de velours bleu, orné d'une riche broderie d'or, pantalon blanc, bottines brodées comme le pantalon. »

LII

13 NIVOSE AN VIII (3 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 14 nivôse : « *Paris, 13 nivôse.* Beaucoup de personnes s'attendent à voir éclore incessamment un parti d'opposition dans les autorités constituées. Il n'est point du tout à désirer que les propositions du gouvernement soient accueillies avec ce silence qui annoncerait la crainte imbécile de lui déplaire ; et sans doute le gouvernement sera le premier à se féliciter de rencontrer une opposition juste à des erreurs

inséparables de ses immenses fonctions; mais il faudra toujours bien distinguer *l'opposition* de la conscience individuelle, dont personne ne doit compte, à cette opposition systématique d'un parti décidé à rejeter tout ce qui lui est présenté par l'autre, bon ou mauvais. Cet abus était inévitable sous l'ancien Directoire, qui avait des orateurs à gages, décidés d'avance à soutenir tout ce qu'il proposait; aujourd'hui que les tribuns sans doute ne défendront que ce qu'ils auront jugé utile ou nécessaire, il est à croire que l'on ne rejettera d'autre part que ce qui serait jugé nuisible ou dangereux. Le projet de s'opposer à tout ce que l'autorité exécutive entreprendrait d'injuste est honorable et beau. Celui de rejeter tout ce qu'elle proposerait est d'un factieux méprisable. Par malheur, l'annonce d'un journal d'*opposition* a fait craindre à quelques-uns que ce dernier projet ne fût déjà arrêté. Dès lors, que d'espoir pour les ennemis intérieurs et extérieurs!.... » — « AVIS. *Institution des jeunes Français, rue Dominique, n° 1514, en face du Palais national. École théorique et pratique.* Substituer l'étude des *choses* à celle des *mots;* allier la pratique à la théorie; profiter des dispositions naturelles des enfants à l'observation et à l'analyse; donner à leur sens la finesse et la précision dont ils sont susceptibles; exercer en même temps leur mémoire, leur entendement et leur conscience; employer le *bonheur*, but de l'éducation, comme moyen; faire faire, en un mot, aux jeunes gens l'apprentissage de la vie du soldat, du citoyen et de l'être industrieux : telles sont les vues que l'on se propose de remplir. *Études.* L'histoire de la nature et les arts principaux qui approprient ses productions à nos besoins (chaque élève s'adonne au genre d'industrie pour lequel il a le plus de goût et de disposition). Le dessin, qui représente ces productions; la géographie, qui indique l'endroit où elles croissent; l'arithmétique, qui en calcule la quantité; la géométrie, qui mesure leurs surfaces; l'anatomie, qui découvre leur mécanisme intérieur; la chimie, qui les analyse; la mécanique, qui les façonne à notre usage; la physique, qui indique leurs propriétés et leurs rapports; en un mot les diverses connaissances qui parlent aux sens, et qui tendent à favoriser leur développement. La grammaire universelle, les langues anciennes et modernes; l'histoire, l'imprimerie, les beaux-arts, la gymnastique, danse, armes, manège; logique et morale par pratique et théorie. Les instituteurs enseignent, surveillent et dirigent; jugements des pairs pour la distribution des primes et des récompenses. C'est le même plan perfectionné par l'expérience et par l'observation, qui a été suivi avec quelque succès dans l'ancienne école des jeunes Français pendant les trois ans de sa durée. Une partie des instituteurs et plusieurs élèves formés dans cette première école dirigeront les études de la nouvelle institution. En sortant de l'école, les élèves pourront se présenter aux examens pour les différents services de terre et de mer. S'adresser pour les conditions et plus amples éclaircissements, tous les matins, à l'institution. »

LIII

14 NIVOSE AN VIII (4 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 15 nivôse : « *Paris, 14 nivôse.* ...C'est vraiment le jour de l'an qu'on a commencé la nouvelle *année républicaine*, car c'est ce jour-là qu'ont été installées les autorités créées par la nouvelle Constitution. Il me semble que pour perdre jusqu'au souvenir de l'aristocratie jacobinico-directoriale, on devrait dater de cette époque une nouvelle ère consulaire et reprendre tout bonnement le *style* de tous les peuples de l'Europe... » — *Journal des Hommes libres* du 15 nivôse : « *Paris, 14 nivôse.* ...Les républicains avaient applaudi au 18 brumaire. Ils ont accepté la Constitution, malgré les articles qui devaient les blesser le plus sensiblement. Ils ont prouvé par cette conduite qu'ils ne tenaient pas à eux que l'on n'opérât cette fusion des opinions dont le résultat devait être plus de tranquillité pour tous, et une réconciliation d'autant plus sincère de leur part, qu'ils lui auraient fait de plus généreux sacrifices. Il s'en faut bien que les choix qui leur sont parvenus les aient confirmés dans cet espoir dont ils aimaient à se flatter. Ils n'ont pu voir sans frayeur dans les premiers postes des hommes qui ne se sont jamais glorifiés que de leur dévouement à ce qu'ils appellent *leur maître.* Nous ne tarderons pas à connaître si leurs craintes sont fondées. *In vitium ducit culpæ fuga...* »

LIV

15 NIVOSE AN VIII (5 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 17 nivôse : « *Paris, 16 nivôse.* ...Il y avait hier une séance publique à l'Institut national. Elle était ouverte, lorsque Bonaparte arriva. La modestie de son costume et de son entrée ne put le dérober aux regards et aux applaudissements qui l'accueillirent de toutes parts. Du reste la séance fut très longue ; on y fit beaucoup de lectures, que le public trouva bonnes. A-t-il rendu justice à tout le monde? C'est ce que nous examinerons dans un prochain numéro. » — *Diplomate* du 16 nivôse : « ...Un juif se présenta l'autre jour chez le député L... pour acheter sa riche dépouille, et, se croyant encore au bon temps de la fraternité, il le tutoyait, comme un laquais dont il aurait marchandé la livrée. Le député L..., indigné de cette familiarité, mit le bon israélite hors de chez lui par les épaules. A peine était-il sorti qu'un orfèvre se présente avec la même

intention, et offre au député L... le triple de la somme offerte par le juif. Le député accepte le marché et en fait passer le produit au comité de bienfaisance, pour être employé à procurer du bois et des aliments à quelques malheureux. De pareils faits sont trop rares pour n'être pas cités... »

LV

16 NIVOSE AN VIII (6 JANVIER 1800).

Journaux.

Journal des Hommes libres du 17 nivôse : « *Paris, 16 nivôse.* Quand Robespierre créa l'Être suprême, les dévotes se rapprochèrent de lui en disant : *C'est toujours ça.* Les royalistes dirent de leur côté : « *Patience, si nous avons la messe, nous aurons bientôt... Il ne faut pas le dire!* Candide disait d'autre part, en retrouvant un de ses moutons d'Eldorado : *Puisque j'ai retrouvé ma mouton, je pourrai bien retrouver aussi mam'selle Cunégonde.* On ne sait pas ce qui peut arriver, mais on peut avouer que ce monde-là raisonnait mal. Il faut donc, pour ne pas faire comme eux, se garder de rien conclure de ce que nous avons peut-être de ferveur séraphique à Paris et dans les départements. Si on ne tourmente pas les prêtres, ils ne seront pas dangereux. Si on ne les paie pas, ça deviendra un mauvais métier, et il n'y en aura plus bientôt guère. Les prêtres surveillés, comme ils le seront, ne nous inquiètent pas; et nous verrions, *révérence parler*, revenir les capucins avec ou sans costume, que nous serions tranquilles, si les républicains sont sages et veulent bien attendre, sans s'émouvoir, le résultat de ce dégel de piété et de dévotion... » — *Journal des Hommes libres* du 18 nivôse : « Le Portique républicain a tenu hier, 16 nivôse, sa sixième séance publique. L'assemblée était nombreuse et brillante. Le scrutin pour le renouvellement du bureau avait eu pour résultat : Cournand, président; Mehée, vice-président; Siméon et Sauvigny, secrétaires. La séance est ouverte par un discours fort bien fait de Lequinio sur un tableau des Alpes. Siméon lit ensuite un acte très applaudi de la tragédie de *Mutius Scévola*. Il est remplacé par Cournand, qui lit un morceau de sa traduction de *Lucrèce ;* le poète a choisi la fin du 1er livre de *Lucrèce*, dont l'objet est de nous armer contre les terreurs de la mort. Ce fragment, plein d'idées fortement philosophiques, a été apprécié à sa valeur. Cubières fait ensuite lecture d'un poème de sa composition ; il est intitulé : *Apologie des philosophes du XVIIIe siècle, ou Séances de la Sorbonne.* On connaît la touche originale et fine de l'auteur. Sauvigny a donné ensuite plusieurs fables allégoriques très applaudies. La séance a été terminée par un chant sur l'incendie de Saint-Claude, dans le Jura, paroles de Cubières, musique de Beauvarlet Charpentier. Nommer ces auteurs et dire que c'est Moreau qui a chanté, c'est annoncer le plaisir avec lequel il a été accueilli... »

LVI

18 NIVOSE AN VIII (8 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 19 nivose.

...*Rapport analytique des journaux.* — Plusieurs des journaux qui parviennent jusqu'à ce moment à l'administration paraissent nécessiter les remarques suivantes. Le *Journal d'indications* annonce, depuis quelques jours, un esprit mal déguisé d'opposition au régime constitutionnel de l'an VIII. Le choix de ses articles, plus encore que l'ambiguïté de sa rédaction, fonde cette remarque. Il donne, comme extraits du *Bulletin de l'Europe* (qui, depuis longtemps, avait cessé tout envoi à l'administration), des détails sur l'organisation et la discipline d'une division de Chouans, ou plutôt de royalistes, et ces détails, qui paraissent emphatiques, tendent à faire considérer ces rebelles comme redoutables. On distingue même des passages qui, par leur nature, sembleraient être un appât jeté à ceux qui voudraient aller grossir cette armée royale. « Malheureusement, est-il dit, les chefs se rendent affables à tous ceux qui les approchent, et il est rare de réclamer d'eux une grâce sans l'obtenir. Une foule de jeunes gens des villes viennent journellement offrir leurs services..... Le service se fait avec une grande sévérité ; il règne une grande discipline », etc. Cet article était effectivement dans le *Bulletin de l'Europe,* le 18, et dans le *Diplomate,* le 17. — La manière dont le journaliste fait connaître l'historique d'*Aratus,* faisant aujourd'hui le sujet de quelque tragédie, n'est pas moins remarquable. Il assigne pour cause des troubles de Sicyone, le bannissement d'un grand nombre de personnes : « Les rappeler, dit-il, était la chose du monde la plus simple. Mais comment leur rendre leurs propriétés, qui avaient passé dans tant de mains ? Les justes prétentions des anciens propriétaires, les craintes des acheteurs étaient également vives », etc. On sent à cette analyse toutes les applications qu'elle suggère aux ennemis du crédit public et la dépréciation qu'elle provoque sur les domaines nationaux. — Enfin, publiant une notice d'ouvrage, le même journaliste n'a pas oublié de citer un rapprochement des revenus de la coalition de ceux des républiques ; la proportion, bien entendu, est en faveur de la coalition. Le titre du *Postillon* de Calais porte : *Ordre donné par le ministre de la police aux administrations, concernant la*

rentrée des émigrés, expression qui peut induire en erreur sur le véritable esprit de la lettre du ministre de la police. Le *Surveillant*, qui donne lieu aujourd'hui à une observation, n'a jamais paru animé que de l'amour du bien public ; mais on est porté à croire qu'un excès de zèle lui a fait désirer que l'on vérifiât les pouvoirs des tribuns, attendu qu'il ne faut pas que la voix de quelques brouillons puisse étouffer les vœux de la République entière. Partant du même principe, il voudrait que l'on soumît tous les choix faits à un nouvel examen. — On ne peut désigner l'intention renfermée dans cette légende du *Bien-Informé :* « Braves gens, nos frères, les opprimés doivent faire cause commune ; cette union est approuvée de Dieu et des hommes. » Ces paroles sont mises dans la bouche des Appenzellois au XIVe siècle. — Le même journaliste publie que, dans deux communes peu éloignées de Paris, on a brisé la statue de la Liberté dans les temples décadaires. — On observe qu'il a toujours régné dans cette feuille une teinte de regret pour le régime constitutionnel antérieur à celui de l'an VIII. Est-il vrai, comme le portent les nouvelles de Londres citées par *l'Antidote,* que plusieurs matelots se soient échappés de Brest pour se joindre à l'armée des mécontents ? — Une lettre écrite au rédacteur de ce journal, qui la publie dans sa feuille, tend à faire croire que la brochure intitulée : *Entretien politique sur la situation actuelle de la France et sur les plans du gouvernement,* peut être officielle sous plus d'un rapport. — On reproduit dans le *Publiciste* des bruits de propositions qui auraient été faites par les Consuls français au cabinet de Vienne, par le canal de l'ambassadeur espagnol, d'une paix qui aurait pour base le traité de Campo-Formio, et d'un refus que l'Autriche aurait fait d'accéder à cette ouverture.

Piis, Dubois, Dubos.

(Arch. nat., BB 3 91.)

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 19 nivôse.

La situation de Paris est toujours la même, et les plaintes excitées par le malheur des circonstances n'ont aucun caractère alarmant.

Subsistances. — Le mouvement de la Halle et son approvisionnement au dernier marché ont offert le tableau le plus satisfaisant. L'orge et l'avoine y ont seuls été en petite quantité.

Esprit public. — Au nombre des moyens que l'on emploie pour agiter les esprits, on doit ranger la présence, dans le faubourg Antoine, de plusieurs Vendéens. Ils sont de la commune de Saint-

Hilaire [1], qui a été ravagée par les rebelles, commandés par le comte de Ruays [2]. C'est au milieu d'ouvriers laissés sans occupation qu'ils faisaient entendre des plaintes et des reproches contre les bases de la pacification adoptées par le général Hédouville ; et c'est à la faveur de ces plaintes que l'on arrachait à ces malheureux des imprécations contre tel ou tel membre du gouvernement, qu'ils accusaient d'être auteur de cette mesure. Une partie de ces plaintes a été recueillie, imprimée et publiée, avec une affectation et une activité bien propres à déceler l'intention de ceux qui les propagent. Cet imprimé a pour titre : *Détail des cruautés commises par les prêtres réfractaires qui ont pillé, volé, assassiné et violé,* etc — Les ennemis du gouvernement, pour affaiblir sa puissance, cherchent à diviser les principaux membres, et c'est dans cette intention qu'ils sèment de continuelles inquiétudes sur l'existence et les menées d'un parti d'Orléans, et qu'ils assurent que l'aîné de cette famille est à Paris.

Spectacles. — On vient de donner au théâtre Feydeau la première représentation des *Voyageurs.* Cette pièce offre peu d'intérêt, mais on y a applaudi quelques tirades agréables et quelques méchancetés contre les nouveaux riches. On a donné aussi au théâtre des Victoires-Nationales, la première représentation d'*Aratus ou le Guerrier législateur,* tragédie en trois actes par les citoyens Le Moine et Masson. Ces deux auteurs, en employant le nom d'Aratus, et en supposant que ce général Achéen arrive d'Égypte pour sauver sa patrie et délivrer Sicyone, n'ont eu d'autre objet que de retracer une partie des événements du 18 brumaire, et de payer un tribut de reconnaissance à la conduite guerrière et politique du premier Consul. Le public a vu avec plaisir l'intention des auteurs et a accueilli avec intérêt toutes les allusions que cette pièce offre à chaque instant. Les auteurs, les acteurs et les spectateurs ont paru animés du meilleur esprit.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 19 nivôse : « *Paris, 18 nivôse.* ...On assure que Bonaparte a déclaré qu'il fermerait sa porte à quiconque, ayant du bon sens, se permettrait contre lui des éloges emphatiques et ridicules. Que penserait-on d'un homme qui, après avoir décrit la bataille de Lodi, croirait encore devoir louer celui qui l'a gagnée ?... »

1. Il s'agit de la commune de Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), où il y avait eu des troubles en germinal an VII. Cf. Chassin, *Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 240.
2. Voir Chassin, *ibid.*, p. 322, 357.

LVII

19 NIVOSE AN VIII (9 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 20 nivôse : « *Paris, 19 nivôse.* ...Le *Journal des Hommes libres* s'est chargé d'exercer auprès de Mme de St... [1] les droits de la galanterie française. Voici un échantillon des douceurs qu'il lui adresse : « Ce n'est pas votre faute, lui disait-il hier, si vous êtes laide, mais c'est la vôtre, si vous êtes une intrigante. » ...Aujourd'hui il s'exprime ainsi : « On assure que Mme de St... a le projet de faire incessamment un voyage à Coppet. Nous pensons que cette conjecture est hasardée et que personne n'a eu connaissance de ses projets. On sait combien cette dame est *boutonnée...* » — *Messager des relations extérieures* du 21 nivôse : « J'étais à la distribution solennelle des prix aux élèves du Conservatoire. J'aime à voir les premiers magistrats d'un grand peuple rendre cet auguste hommage à l'harmonie ; j'aime à voir cette réunion d'artistes illustres qui honorent la France, cette foule de talents qu'elle espère. Le concert m'a transporté ; ces enfants cachés par les instruments dont ils tirent déjà des sons si mélodieux, m'ont enchanté ; le discours noble et simple du ministre de l'intérieur m'a élevé à la hauteur de ses idées ; mais j'ai regretté que le costume français des premières autorités ne parût pas dans cette occasion. J'ai souffert de voir le ministre en redingote, assis sur cette estrade pompeuse ; et quand, jetant les yeux sur l'assemblée, je me suis souvenu des désordres de l'entrée de la salle, des accidents qui y sont arrivés, des vols qui s'y sont commis et des licences que la foule a favorisées, j'ai cru que le Bureau central n'était pas obligé de faire payer un spectacle, qui doit être gratuit, au prix de la pudeur des femmes et de la sûreté des hommes. » — *Journal des Hommes libres* du 20 nivôse : « *Paris, 19 nivôse.* ...Siéyès n'a point pu avoir la terre de Crosne. Collet d'Hauteville l'avait vendue à M. de Serilly, qui était comptable et débiteur envers la nation. Mais, n'en ayant pas été payé, il rentre de droit dans sa propriété. La nation, qui paraît au nombre des créanciers, retrouvera sa part sur une autre portion des biens de M. de Serilly. Siéyès a écrit en conséquence à l'administration départementale, pour la prier de faire juger, non seulement les valeurs d'utilité, mais encore les valeurs d'agrément de cette terre, qui, dit-on, est évaluée à 13,000 livres de rente ; ces deux valeurs viennent d'être estimées 480,000 livres, pour lesquelles Siéyès, conformément à la loi, recevra un autre domaine... »

1. Mme de Staël.

LVIII

20 NIVOSE AN VIII (10 JANVIER 1800).

Journaux.

Gazette de France du 21 nivôse : « ...On prétend que Bonaparte a annoncé qu'il refuserait sa porte à quiconque se permettrait *contre lui* des éloges emphatiques et ridicules. Il est certain qu'un éloge emphatique et ridicule est toujours contre celui qui en est l'objet. Règle générale : les louanges que l'on donne à ceux auxquels on n'oserait reprocher leurs défauts, s'ils en avaient, sont toujours fausses... »

LIX

21 NIVOSE AN VIII (11 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 22 nivose.

Rapport analytique des journaux. — Les opinions émises par le *Surveillant,* pour que les nominations faites depuis le 18 brumaire soient recommencées [1], continuent à occuper tous les journalistes. Le rapport d'hier mentionnait l'assentiment entier que le *Journal des Hommes libres* donnait aux opinions du *Surveillant.* Une grande quantité de journaux reproduisent aujourd'hui les idées du *Journal des Hommes libres.* Tels sont le *Publiciste* et la *Gazette de France.* Mais cette dernière entre à ce sujet dans beaucoup de développements, et la manière dont elle s'exprime pourrait paraître propre à diminuer, surtout auprès des puissances étrangères, les effets de l'époque du 18 brumaire. « Interrogez l'Europe, y dit-on, qui demande une garantie pour fermer toutes les plaies qu'une guerre trop longtemps prolongée fait à l'humanité : comment compter sur la stabilité de votre gouvernement, lorsque nous voyons s'élever contre lui les mêmes hommes qui ont déjà tant créé et tant détruit de gouvernements ? Le crédit est devenu plus impossible, les fonds publics ont oublié le 18 brumaire », etc. Refaire les nominations, dit le *Diplomate,* c'est un vœu général. Le *Surveillant,* au même sujet, persiste

1. Voir plus haut, p. 84.

dans ses premières idées, qui lui paraissent en concordance parfaite avec le principe de la souveraineté du peuple. Sinon, il craint que les intrigants ne reprennent une influence égale à celle qu'avait autrefois la Montagne. — La *Gazette de France*, citée ci-dessus, s'élève avec d'autres contre le peu de concours de législateurs qu'a présenté la séance du 19 nivôse dernier. Mais des journalistes tirent de cette circonstance une occasion de parler du Corps législatif de la manière la plus indécente. « Ce que c'est que d'avoir 15,000 francs de rente », dit le *Parisien*. « Les tribuns, dit de son côté l'*Ami de la Paix*, ont 15,000 francs pour parler, c'est trop. Les membres du Corps législatif ont 10,000 francs pour se taire, mais en vérité ce n'est pas assez..... Les avenues du Palais-Bourbon sont tous les jours remplies de députés qui promènent leur désœuvrement et qui attendent quelque message du Luxembourg..... On devrait rétablir l'usage des jetons, comme pour l'Académie..... Méditez les pages de la Constitution, ou plutôt faites de la charpie pour les blessés..... On vous fera distribuer l'ouvrage de l'abbé Sicard à l'usage des sourds-et-muets..... Si des législateurs ont envie de faire une dénonciation contre moi, je leur répondrai, la Constitution à la main, qu'ils n'ont pas la parole. » — Il répugnerait d'analyser ici une rebutante facétie présentant une séance d'un club des délaissés, c'est-à-dire des amis du bien public. Plus loin un article, en quelque sorte de dépit, sur ou plutôt contre la liste des émigrés; l'auteur de cet article, qui cite un ouvrage du citoyen Fonvielle, ayant pour titre des *Résultats possibles du 18 brumaire* [1], attache, comme ce dernier, la renaissance du crédit public à la clôture de la liste des émigrés. — Le *Bulletin de l'Europe* émet un vœu pour que les parents d'émigrés, rendus à l'exercice des droits de citoyens, rentrent dans la disposition de leurs biens. Il écrit avec plus d'étendue sur la rentrée de Pichegru. Le même journaliste dit que le Directoire helvétique a été décidément supprimé le 17 nivôse. — On lit dans le *Journal des séances et le Postillon*, par Calais, une pétition faite ou censée faite par des prêtres qui se disent cachés dans les montagnes du Vivarais, et qui tend à obtenir la liberté d'exercer leur culte pour le peuple qui redemande ses prêtres, ses consolateurs. Cette pétition est faite à Buonaparte. — On croit devoir noter particulièrement ici un article *Variétés* du journal l'*Ange Gabriel*. Il a pour titre : *Ressemblance historique*. Ce mot indique assez que l'écrivain a voulu faire un rapprochement du citoyen Buonaparte avec Gustave, roi de Suède, subjuguant en 1771 un parti qui existait dans l'Assem-

1. Bibl. nat., Lb 42/816, in-8.

blée des États ; tout un peuple qui se prosterne aux pieds du roi de Suède, et qui, les larmes aux yeux, le conjure de ne pas abdiquer la royauté, voilà le tableau que l'*Ange Gabriel* produit dans sa *Ressemblance historique*. — Dans un article, sans doute moins important, le même s'applaudissait de pouvoir aujourd'hui user à son aise du mot de *citoyen*, et dire : « Citoyen Jean, décrottez mes souliers ; citoyenne Angot, ouvrez-moi des huîtres. » Louer le tableau de Marcus Sextus pour lancer anathème sur celui du 10 août la tragédie d'*Agamemnon* pour vouer à l'exécration la tragédie de *Charles IX*, tel est, en aperçu, l'esprit du *Diplomate*. — Le *Point du Jour* ne parle des chefs des rebelles de l'Ouest que par *Messieurs de :* Messieurs de Scepeaux et d'Autichamp, Monsieur de Bourmont. — Au Conseil d'État, dit l'*Aristarque,* on s'occupe à préciser où sera un département quand on l'aura mis *hors la Constitution* (en italiques). — Une pièce de vers du citoyen Chazet, dans le *Journal de Paris* et *les Petites-Affiches*, porte, en parlant de Préville, que les arts viennent de perdre leur roi. Plus loin on lit :

Enfin Paris est pour la France
Ce que le lys est pour les fleurs.

Dès ce moment, dit le *Parisien* (c'est-à-dire depuis le 18 brumaire), le Parisien est devenu insouciant par espoir, indocile par devoir, mauvais soldat par civisme. — Les autres journaux ne donnent lieu à aucune observation essentielle.

PIIS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 22 nivôse : « *Paris 21 nivôse* ...On désigne encore la faction *civile* sous le titre de faction *métaphysique* ou *des idéologues*. Perdre, anéantir tout ce qui les arrête, dit-on, voilà leur but. Mais leurs moyens changent selon les circonstances. Flatteurs de Robespierre, ils le poussaient à la mort, par l'excès même de la puissance. Ils ont employé le Directoire pour proscrire des talents qui leur portaient ombrage. Ils ont cherché les héros pour abattre le Directoire ; aujourd'hui ils ont conçu de nouveaux projets. Si l'on n'y prend garde ils réussiront... » — *Ami des Lois* du 22 nivôse : « *Variétés*. Toutes les intrigantes qui obstruaient autrefois le Directoire, qui composaient autrefois la cour de B.....[1], sont chassées impitoyablement du palais des Consuls. Elles ont employé mille moyens, dévoré mille affronts pour s'y établir. Le premier Consul est inexorable ; il sait tous les maux qu'a faits à la France monarchique et républicaine l'empire des fem-

1. Barras.

mes d'affaires ; aucune d'elles n'a pu encore trouver grâce près de lui ; de là les historiettes et la haine de ces dames... » — *Journal des Hommes libres* du 22 nivôse : « *Paris, 21 nivôse*. Les hommes qui jugent sur ce qu'ils voient, et non pas sur le rapport de quelques journaux ennemis, ont apprécié la contenance des républicains depuis la dernière révolution. Ils ont vu clairement que cette classe nombreuse n'avait pas plutôt aperçu la possibilité d'un ordre stable et protecteur de tous, qu'ils avaient applaudi avec autant de sincérité que de joie les hommes auxquels ils devaient cet état inespéré. Le *Journal des Hommes libres* n'a pas été démenti par les patriotes de différents départements, lorsqu'il s'est rendu l'organe de leur dévouement au nouvel ordre de choses. Ils ont senti, les républicains, que trop longtemps on avait calomnié leur résistance si nécessaire, et qu'il fallait enfin attendre avec confiance que le gouvernement s'aperçût de quel côté venait l'opposition apportée à ses plans réparateurs ; ce ne sont donc plus des terroristes, des Jacobins qui entravent le gouvernement. Cette certitude était pour lui précieuse à acquérir. Puisse-t-il, aujourd'hui qu'il n'existe plus de doute à cet égard, se persuader qu'il n'a pas d'amis plus fermes et plus essentiellement attachés à son existence! Puisse-t-il s'apercevoir qu'il est temps de rendre à ses défenseurs calomniés la justice et la considération sans laquelle un découragement total l'abandonnerait lui-même aux entreprises de ses nombreux et incorrigibles ennemis! Sans doute il faut enfin réunir tous les Français; sans doute il faut fondre en une seule toutes les opinions républicaines; mais cette opération, si instante et si salutaire, deviendrait impossible, si l'on ne repoussait très loin les conseils perfides de ceux qui ne se lassent pas de lui opposer les écrits et même les excès que leur résistance a provoqués; et qui n'ont été prolongés que par des hommes qui se sont démasqués depuis... »

LX

22 NIVOSE AN VIII (12 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 23 nivose.

Rapport analytique des journaux. — Dans le *Bulletin de l'Europe* on lit un article plein de fiel contre deux autorités, le Sénat conservateur et le Corps législatif. Au style et aux réflexions du journaliste, il semblerait que le Corps législatif ne serait composé que des plus noirs éléments de terreur. Ses propres expressions sont : « Le Sénat conservateur a commencé ses fonctions augustes par un acte de destruction ; il a pour ainsi dire frappé de mort le nouveau Corps législatif en y appelant ces anciens artisans de démolitions et de ruines, ces lugubres représentants des Parques, ces sinistres figures qu'on a toujours vues à la tête du convoi, l'orsqu'on faisait les funérailles de la France. Ces élections indiscrètes persuadent à la

nation que la République est le patrimoine exclusif d'une poignée d'intrigants, que la masse des citoyens est livrée à une compagnie d'entrepreneurs qui l'exploite à son profit. Au reste il est temps de ne plus se payer de mots. Qu'est-ce qu'un républicain, qu'est-ce qu'un patriote? Est-ce celui qui s'est jeté tête baissée au milieu des décombres de la France pour y chercher de quoi piller? Ce n'est pas dans la famille révolutionnaire, c'est dans l'étendue de la France qu'on devait choisir les nouveaux législateurs. C'est rétablir la noblesse que de concentrer ainsi tous les grands emplois dans une caste privilégiée, et les titres de ces nouveaux nobles sont bien moins respectables que ceux des ducs et marquis de l'ancien régime etc. » Ces courtes citations prouvent suffisamment le but d'un tel article, en laissant à douter s'il est possible de trouver des expressions et des comparaisons plus injurieuses au caractère des premières autorités; il est bien à remarquer que l'auteur de ce morceau a cherché à se pallier (*sic*) en y entremêlant quelques mots d'adulation pour le premier Consul. — La note que l'ambassadeur de la République helvétique a publiée pour démentir les bruits répandus sur la situation des autorités helvétiques est improuvée et contredite avec assez d'indécence par le *Diplomate,* qui l'appelle indiscret, malavisé et s'exprime à son égard par ce mot de : *ledit citoyen Zeltner*. Le même *Diplomate* réclame aussi, et dans le même style, l'épuration des autorités premières et la révocation des lois révolutionnaires. Ces vœux aujourd'hui n'ont point de développement. — On croit essentiel de rapporter ici les propres expressions du *Parisien* sur un article de l'*Ami de la Paix,* analysé dans le précédent rapport [1]. « Dans le titre adroit de *Ressemblance historique,* dit le *Parisien*, une feuille assimile la révolution du 18 brumaire à la révolution que fit en Suède Gustave III, au mois d'août 1771. Nous ne dirons qu'un mot pour montrer le défaut de ce rapprochement : c'est qu'en 1771 Gustave *était déjà roi.* » Ces derniers mots sont en italiques. — Plusieurs journaux copient aujourd'hui une lettre d'après laquelle le *Bien-Informé* s'est dit instruit d'un débarquement de vingt-quatre émigrés de marque aux environs d'Antibes, émigrés auxquels Condé aurait recommandé expressément de se rallier aux partisans de Buonaparte et à l'abbé de Fréjus (Siéyès).

Piis, Dubos, Dubois.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Voir plus haut p. 88.

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 23 nivôse : « *Paris, 22 nivôse.* ...L'artiste Gavaudan a été arrêté parce qu'il portait sur un habit uniforme bleu, doublure chamois, un bouton à fleurs de lys, et de plus les deux lettres C. H. d'une part, et de l'autre le mot *Dieu.* On assure que tel est le costume des Chouans. Nous croyons devoir prévenir les sots que ces sortes de plaisanteries ne se feront pas sous le consulat de Bonaparte... »

LXI

23 NIVOSE AN VIII (13 JANVIER 1800).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 24 NIVOSE.

Rapport analytique des journaux. — Une lettre datée de Plouay, et citée par Sablier, rapporte que quatre militaires de la colonne mobile ont commis un assassinat; il dit que les coupables sont arrêtés. — A l'occasion de l'arrestation du citoyen Gavaudan, la *Gazette de France* désapprouve qu'on arrête qui que ce soit pour des vêtements. On voit dans le *Parisien* un article qui peint les Lyonnais comme consternés de l'affiche d'un nouveau supplément à la liste des émigrés; il s'écrie que depuis le 18 brumaire on aurait dû fermer ce qu'il appelle un gouffre dévorateur. Il retrace ensuite un tableau épouvantable qui a eu lieu sous le régime de la Terreur; il consiste dans le détail d'un assassinat à la suite duquel une femme, après avoir vu les assassins boire dans le crâne de son mari, a été obligée de fuir, d'émigrer. Il ajoute que tant d'autres n'ont vu leur nom porté sur la liste qu'après des scènes de cette nature. — On dit, publie le *Surveillant*, que pendant l'absence de Siéyès de nouveaux choix seront faits, et que quelques tribuns, se sentant repoussés par l'opinion, songent à prendre leur parti de bonne grâce et à donner leur démission.

DUBOIS, DUBOS.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXII

24 NIVOSE AN VIII (14 JANVIER 1800).

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU 25 NIVOSE.

...*Rapport analytique des journaux.* — On voit dans les feuilles de ce jour peu de développement d'opinion; ce qu'il y a de plus saillant est une remarque faite par le *Parisien* sur l'arrestation de Gavaudan. « Savez-vous, dit-il, ce qui va arriver? Gavaudan sera ce soir applaudi un peu plus qu'à l'ordinaire et tout Paris saura que la prétendue fleur de lys était une plume. Le *C*, l'*h* et le mot *Dieu* sont de l'invention des conteurs. » On écrit à l'éditeur du *Journal du Commerce*, et la lettre qu'il publie renferme un vœu pressant pour la clôture de la liste des émigrés. Quelques mots du *Parisien* prouvent également ce désir. La *Gazette de France* insiste sur le renouvellement des nominations; en soutenant ce système, il (*sic*) va jusqu'à dire que, « si le projet du renouvellement se réduit à n'être qu'un projet, les Français auront droit d'être mécontents, et qu'ils le seront ». Est-il vrai, ainsi que l'avance l'*Observateur*, que plusieurs cents hommes ont voulu déserter la rivière de Gênes faute de vivres, que le général Gardanne ait voulu s'opposer à leur départ, mais que les soldats, exaspérés par la misère, se soient jetés sur lui et l'aient massacré, ainsi que deux autres officiers? Suivant une *Gazette allemande*, extraite par le même journaliste qui la dit très accréditée, le roi de Prusse aurait déclaré ne pouvoir se rendre médiateur d'aucunes propositions de paix qui n'auraient point pour base la restitution de la plupart des conquêtes que la France avait faites.

DUBOIS.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 25 nivôse : « *Variétés.* Tandis que le *Rédacteur* fait des plates déclamations contre Junius Brutus, Bonaparte charge David de placer aux Tuileries le buste antique de ce grand homme, qui était exposé à Rome au Capitole, dans la salle appelée des Sénateurs. La faction de 91 a tâché de s'emparer, de subjuguer le vainqueur de Lodi, le vainqueur des royalistes au 13 vendémiaire, le héros qui nous encouragea par les adresses de son armée à faire le 18 fructidor ; ces 91 avaient un moment trompé le premier Consul ;

il les connaît ! Il a vu que ces patelins voulaient éloigner les républicains du gouvernement, qu'ils voulaient les irriter pour les exciter à des démarches inconsidérées. Une explication franche a renversé cette faction biforme ; elle résiste encore au mouvement qui veut sa chute : elle est trop lâche pour résister, elle va tomber, et son agonie est l'aurore des beaux jours des républicains. Nous en dirons davantage un autre jour... »

LXIII

25 NIVOSE AN VIII (15 JANVIER 1800).

Journaux.

Diplomate du 26 nivôse : « Je fis hier un cours de politique sur le quai de Voltaire ...Ce quai est rempli de gravures, comme on sait. Il y en a de grandes, de petites, d'anciennes, de modernes, de bonnes et de mauvaises ; en cela rien d'étonnant. Il y a trois mois je n'y voyais que des Directeurs, des costumes espagnols, des Barras et des Siéyès. C'était à n'en plus finir... Aujourd'hui, ce ne sont que des généraux, tous en costume de commandement, tous d'un visage mâle, tous l'œil enflammé de la gloire, et le front serein de la liberté... Quelle belle figure que celle de Kléber ! Quelle noble assurance dans le maintien de Berthier ! Le nez un peu au vent... Quel ton dans les regards de Buonaparte ! La tête un peu trop haute... Quelle douceur dans les traits de Moreau ! Il sourit... La chevelure de Bernadotte est trop hérissée, cela lui donne l'air de la colère... Masséna est profondément méditatif... Je voyais les soldats s'approcher de ces images et les contempler avec délices. Ils causaient avec elles. Je cherchais celle de Sieyès, je ne sais pourquoi... Siéyès consul, Siéyès Directeur, Siéyès ambassadeur, Siéyès législateur, tous avaient disparu. A leur place ont avait mis des abbés Siéyès. — Comment des abbés ? — Oui, citoyen, des abbés. Une chevelure ronde et bien coiffée à double rang, une calotte luisante, une figure fraîche, un rabat, un habit noir, et au bas : *l'abbé Siéyès*. — Est-ce une caricature ? — Je n'en sais rien, mais c'était l'abbé Siéyès, et ce n'était plus que cela. O souvenirs déplorables ! O grandeurs passées ! O instabilité de la fortune ! Parbleu, ces lamentations ne finiraient pas, si je voulais écouter mon voisin *le Girondin*, mon voisin *le Constituant*, mon voisin *le Dantoniste*, et mes voisins de tous les côtés. Tous se plaignent sans songer aux plaintes des autres. » — *Journal des Hommes libres* du 26 nivôse : « *Paris, 25 nivôse.* ...Faire le bien et le bien faire est sans doute l'art le plus difficile que présente l'étude de la politique. Cette vérité, déjà triviale, a reçu un dernier degré d'évidence dans ces derniers temps. Le gouvernement veut faire exécuter une loi que la nature elle-même a décrétée : *la liberté des consciences*. A peine sa volonté si honorable est-elle émise, que ceux qui y gagnent tout, *les prêtres*, soulèvent l'immense bétail des fanatiques, maudissant la main qui a voulu les soulager, renversent les attributs républicains, abattent les arbres de Liberté, et signalent en lettres de sang leur devise une et indivisible : religion catholique et

royauté. Combien les arrêtés les plus justes ont besoin d'être expliqués avant que les malveillants aient pu en tirer eux-mêmes les conséquences! » « L'artiste Gavaudan, de meilleure foi que les journaux qui font des remarques déplacées sur sa mise en liberté, était convenu que les boutons *à trois plumes* qui garnissaient son habit représentaient si bien des fleurs de lys, que son intention avait été de les faire ôter incessamment. Cette déclaration franche devait nécessairement provoquer en sa faveur l'indulgence du gouvernement, trop fort pour n'être pas clément, et trop éclairé pour punir autrement que par le mépris l'inconséquence d'une mascarade anti-républicaine... »

LXIV

26 NIVOSE AN VIII (16 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Messager des relations extérieures du 27 nivôse : *Paris, 26 nivôse.* ...On remarque que des hommes qui avaient suspendu depuis quelque temps leurs déclamations impolitiques contre les prêtres et leur culte les recommencent aujourd'hui. Ces éternels provocateurs ne craignent ni le ridicule de leurs redites, ni la honte d'être démentis par la voix publique. Ils vous parlent, pendant ce temps-là, tolérance ; mais ils en parlent en furieux, et leur langage est un nouveau motif de crainte et un germe second (*sic*) de discordes... »

LXV

27 NIVOSE AN VIII (17 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 NIVÔSE.

Paris est tranquille.

Subsistances. — L'approvisionnement de la Halle est toujours aussi fort. Elle offre toujours la consommation de quatre jours pour Paris. Cependant, d'après tous les rapports des cultivateurs, des meuniers et des boulangers, occupés à cet approvisionnement, la France et surtout Paris sont menacés d'une augmentation considérable sur le prix du pain, et peut-être même de la pénurie. Les farines se sont déjà élevées à un prix excessif. Dans moins d'un mois, elles ont monté de 34, 35 et 36 francs, première qualité

à 50, 51, 52 et 53 francs. On assure qu'elles monteront dans deux mois au delà de 72 à 80 francs. La pénurie dont nous avons gémi, les années précédentes, n'était que factice ; les assignats faisaient cacher le grain. Elle a, cette année, deux causes, que l'argent même ne peut couvrir : un déficit dans la dernière récolte et l'exportation qui a eu lieu par la Hollande et par les côtes de l'Ouest, où les Anglais occupent l'embouchure de quelques rivières. La viande continue à augmenter de prix et elle ne peut qu'augmenter encore. Les autres denrées se conservent au même taux.

Esprit public. — Incertitude générale ; grande attente sur les événements de l'Ouest. Les royalistes profitent de ces dispositions pour semer leurs absurdes espérances. Hier encore on a répandu à la Bourse que les Anglais et les Russes avaient opéré leur débarquement et que les rebelles avaient fait trois mille prisonniers à Roche-Sauveur[1]. Mais, au premier succès remporté par les armées de la République, l'opinion reprendra tout son ressort, et les hommes qui publient avec une espèce de résignation ces absurdités alarmantes seront les premiers à devancer les avantages que la vigueur du gouvernement saura se ménager.

Journaux. — Le mauvais esprit des journaux se faisait remarquer chaque jour de plus en plus, affaiblissait l'opinion publique en la divisant, et flattait les ennemis de l'impuissance du gouvernement. La mesure générale que le gouvernement vient de prendre[2] était impérieusement commandée. Les hommes de parti peuvent seuls l'improuver. Les journaux ont toujours été le tocsin des révolutions ; ils les annoncent, les préparent et finissent par les rendre indispensables. Leur nombre étant diminué, ils seront plus facilement surveillés et dirigés plus sûrement vers l'affermissement du régime constitutionnel...

Spectacles. — On vient de donner, au théâtre Feydeau, la première représentation des *Deux Journées*[3], opéra en trois actes. Cette pièce

1. Nom révolutionnaire de la Roche-Bernard (Morbihan).

2. Il s'agit de l'arrêté du 27 nivôse an VIII, qui supprimait tous les journaux politiques de Paris, sauf les treize suivants : *Moniteur*, *Journal des Débats*, *Journal de Paris*, *Bien-Informé*, *Publiciste*, *Ami des Lois*, *Clef du Cabinet*, *Citoyen français*, *Gazette de France*, *Journal des Hommes libres*, *Journal du Soir des frères Chaignieau*, *Journal des défenseurs de la Patrie*, *Décade philosophique*. Ces journaux maintenus étaient menacés de suppression immédiate, s'ils faisaient une opposition quelconque. Voir mon *Histoire politique de la Révolution*, p. 715.

3. Comédie lyrique en trois actes, paroles de Bouilly, musique de Cherubini, représentée pour la première fois le 26 nivôse an VIII. Cf. Tourneux, n° 18,735.

a pour but d'honorer les sentiments d'humanité qui s'exercent souvent avec plus d'activité à l'époque des plus cruelles prescriptions. Le rôle d'un officier supérieur, chargé de mettre à exécution des ordres très rigoureux, a été entendu avec intérêt. On a fait répéter l'endroit où il dit : « Je dois veiller à la sûreté de Paris sans persécuter ses habitants. » Et on a donné quelques applaudissements à celui où il dit que ceux qui sont comme lui chargés d'exécuter des ordres rigoureux sont plus à plaindre qu'à blâmer. L'auteur de cette pièce est le citoyen de Bouilly, la musique est de Cherubini. La *Guinguette,* donnée au Vaudeville avec succès, n'offre aucune allusion ; quelques sarcasmes contre les modes de l'un et de l'autre sexe et l'éloge du gouvernement ont obtenu des applaudissements. On a fait répéter le mot de Turenne : *Imprenable n'est pas français.* La pièce est de Radet.

Pamphlets. — On parle d'une proclamation royaliste qui doit faire suite au manifeste; elle se distribue entre les affidés et ne se vend pas. On vend une gravure en bois avec des couplets sur la liberté des cultes. Le premier Consul, placé sur un tertre, au milieu des ministres de différents cultes, leur montre l'Être suprême dans un nuage au-dessus de sa tête et leur promet la liberté des cultes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXVI

29 NIVOSE AN VIII (19 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 NIVOSE.

Paris jouit de la plus grande tranquillité.

Subsistances. — Le prix du pain et des autres denrées est toujours le même. La viande éprouve un renchérissement sensible, et le nombre de bœufs était encore moindre au dernier marché de Sceaux et de Poissy. Les fourrages manquent presque entièrement. La levée des contributions en nature a élevé le prix des foins et des avoines.

Esprit public. — Toutes les inquiétudes se reportent sur l'état des finances. On se rappelle avec douleur que toutes les ressources ont été épuisées, que tous les moyens ont été usés par les précédentes administrations, et l'on n'ose pas attendre, de la confiance des gens

riches, qu'ils aideront le gouvernement dans cette circonstance difficile. On ne voit de ressource que dans l'existence d'une banque formée par une association de particuliers et hors de la dépendance du gouvernement. Les opérations de cette banque, en doublant le numéraire en circulation, faciliteraient toutes les entrées et donneraient du mouvement au commerce.

Chouans. — Les Chouans comptent sur la jeunesse de beaucoup de villes, qui est ou enrôlée ou au moins disposée à se lever pour eux à la première occasion. Leurs progrès sont alarmants aux environs de Caen ; leurs partis se répandent dans ces cantons en si grande quantité, que les communications y sont interceptées. Un parti de Chouans a commis des ravages affreux dans plusieurs communes en deçà de Mortagne. Ils ont emmené quelques fonctionnaires, sommé ou mis à rançon plusieurs particuliers de ces communes, qui ne sont guère qu'à trente lieues de Paris. Il a été écrit à ce sujet au général Brune; mais la route de Mantes par Angers est entièrement libre jusqu'au Mans.

Royalistes. — On dit que le mot d'ordre des royalistes est : *obéir* et *haïr.*

Hospices. — On se plaint du dénuement qu'éprouvent les hospices, principalement celui du Val-de-Grâce. Le service y est mal fait ; les médicaments les plus nécessaires y manquent au besoin ; les infirmiers, qui ne gagnent que 10 à 12 francs par mois, sont arriérés de cinq mois, et les malheureux défenseurs de la patrie souffrent de cette pénible situation.

Spectacles.— Dans la pièce du *Carrosse Espagnol,* le public fait toujours répéter ces deux vers :

Toujours une vaste machine
Périt par un faible timon.

On a remarqué que, dans la *Guinguette,* le titre de citoyen n'était donné qu'à un aveugle mendiant, à une marchande de chansons, à un charlatan et à une Merveilleuse de Frascati.

Caricature. — On se montre, en secret, une gravure représentant une Pallas qui foule aux pieds les Constitutions de 91, 93, an III et an VIII.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 30 nivôse : « Jamais arrrêté n'aura blessé tant de petits intérêts et excité moins de discussion que celui qui supprime la plus

grande partie des journaux [1]. La raison en est simple. Ceux qui restent ne peuvent, avec pudeur, vanter une mesure qui tourne tout à leur avantage pour le moment, et qui, pour l'avenir, les avertit d'une manière très prononcée qu'ils sont dans la dépendance du gouvernement; car on dépend toujours de ceux qui, ayant pu et ayant fait, se sont acquis le droit de pouvoir encore. Quant aux journaux supprimés, ils ne réclameront pas; on ne parle plus lorsqu'on est mort. Un journal est donc aujourd'hui ce qu'il était autrefois, un privilège, et du moment que le gouvernement a décidé la question, il a décidé aussi à quelles conditions il le conserverait. Cette condition la voici : Vous ne troublerez point la tranquillité publique. Il est certain que de fausses nouvelles alarment les esprits, que de mauvaises plaisanteries nuisent à la confiance, que la rivalité des journaux les excite réciproquement à flatter de vieilles espérances, pour augmenter le nombre de leurs partisans. Ce qui serait sans conséquence dans un gouvernement sanctionné par le temps ne peut être sans danger pour un gouvernement nouveau, et dans les circonstances extraordinaires où se trouve celui que nous avons. Il ne reste aux journaux conservés qu'une ressource pour servir à la fois le public et le gouvernement, c'est de renoncer à l'esprit, qui n'est qu'un trompeur en politique, et de revenir à ce vieux bon sens, qui ne marche jamais qu'appuyé sur l'expérience. Treize ou quatorze journaux offrent plus d'espace qu'il n'en faut pour renfermer les vérités nouvelles; mais si on les occupe à rappeler toutes les vérités négligées, il ne restera plus de place pour parler des hommes, et ce sera un double avantage ...»

LXVII

30 NIVOSE AN VIII (20 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er PLUVIOSE.

Paris a été fort tranquille dans la journée d'hier; les royalistes ont en vain tenté cette nuit de l'agiter.

Subsistances. — Les grains et farines se soutiennent au même prix. Les arrivages s'affaiblissent; mais il n'y a rien à craindre pour le moment présent; ce n'est que sur l'avenir que l'on élève des inquiétudes. Ceux qui sont occupés à l'approvisionnement indiquent différentes mesures pour l'assurer : 1° assujettir tous ceux qui font le commerce des grains à prendre des acquits à caution ou certificats de désignation, lorsque les transports seront pour destinations particulières; 2° d'interdire aux commissaires du gouvernement et aux administrations toute participation à ce commerce, et leur enjoindre

1. Il s'agit de l'arrêté du 27 nivôse an VIII. Voir plus haut, p. 96.

la plus grande surveillance sous les peines les plus graves; 3° maintenir avec sévérité la défense de toute exportation de grains et farines.

Esprit public. — Les royalistes redoublent d'activité et sont plus audacieux que jamais. Cette nuit, l'arbre de la Liberté a été coupé à Fontenay-aux-Roses. A Paris, on a tendu un drap de velours noir à la porte de l'église de la Madeleine, avec l'inscription suivante : *Victimes de la Révolution, venez, avec les frères de Louis XVI, déposer ici vos vengeances.* Dans le milieu était un fleur de lys et au-dessous : *Vive Louis XVIII!* Le testament de Louis XVI était aussi placardé sur le drap mortuaire, avec cette inscription : *Monsieur, frère du Roi et lieutenant général du Royaume, aux Français de tous les partis,* etc.

Ce même testament a été placardé près Saint-Jacques-la-Boucherie, et, lorsque le commissaire de police a voulu l'arracher, il en a été empêché par les garçons bouchers qui faisaient partie d'un rassemblement d'hommes occupés à le lire. Neuf exemplaires de ce testament ont été trouvés rue du Bac, en face du marché Boulainvilliers, à onze heures et demie du soir, par un citoyen qui les a, d'abord, portés chez lui, ensuite chez le juge de paix. Ce citoyen a remarqué que, dans ces deux circonstances, il était suivi par deux hommes qui ont pris la fuite aussitôt qu'il a frappé à la porte du juge de paix. — On était prévenu que plusieurs individus devaient prendre le deuil; on remarque en effet dès hier, dans plusieurs quartiers, des hommes avec des crêpes et des femmes avec des plumes noires. — C'est au milieu de Paris qu'on lève l'étendard de la guerre civile; c'est au milieu de Paris que l'on tente de faire des recrues. — Les lettres trouvées chez Toustain [1] ont motivé l'arrestation de femmes qui disputent de fureur avec les rebelles et ne respirent que la guerre civile. L'arrestation de ces complices de Toustain, à Blois, à Caen, à Romorantin, au Mans et à Vendôme, va procurer des renseignements plus étendus sur les manœuvres des rebelles. Déjà les mesures prises ont porté le trouble et la terreur parmi leurs agents. Le résultat certain de ces arrestations sera d'intercepter leurs communications, et les lettres déjà saisies nous apprennent que leurs ressources pécuniaires sont presque nulles, leurs envois d'argent très modiques. — On sait encore que Toustain n'était l'agent que de l'une des divisions de l'armée rebelle, et qu'il y en a à Paris pour les autres divisions. On les recherche; intimidés par la surveillance de la police, ils n'oseront s'agiter, ou ils ne le feront pas sans danger.

1. Le chevalier de Toustain, fusillé dans la plaine de Grenelle le 25 janvier 1800. Cf. Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 586.

Chouans. — On dit que les Chouans ont arrêté des diligences près Chartres, et qu'ils ont des intelligences nombreuses dans cette commune.

Brochure. — Il paraît un volume in-8, intitulé : *Dialogue des morts, noms des principaux personnages de la Révolution,* etc., avec noms d'auteur et d'imprimeur.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 1er pluviôse : « *Variétés.* Je ne connaissais rien de plus nuisible aux royalistes que la lecture des journaux royalistes : cette lecture leur a constamment été funeste. Les rédacteurs des journaux anti-républicains exagéraient leurs forces et leurs moyens. Ils induisaient en erreur leurs partisans, en leur faisant croire très prochains et très faciles et le renversement du gouvernement républicain et le rétablissement de la royauté. On croit toujours ce que l'on désire ; de là ces entreprises audacieuses qui ont provoqué la colère des lois, qui ont éveillé leur surveillance et ont obligé constamment ceux qui ont gouverné à des mesures rigoureuses de répression. Ce sont les journaux royalistes, leur insolence, leurs déclamations incendiaires qui ont amené le 10 août; en irritant les amis de la liberté, ils ont doublé leurs forces et hâté leur résolution d'abattre un trône qui menaçait sans cesse leur sûreté et leur indépendance. Les écrivains royalistes, lors de l'invasion des Prussiens et du siège de Lille, provoquèrent la loi des suspects, qui confondit les coupables et les innocents. La *Quotidienne,* le *Véridique,* le *Thé,* le *Grondeur,* le *Déjeuner,* l'*Éclair,* le *Précurseur* contraignirent le Directoire, les républicains et les armées, au 13 vendémiaire[1] et au 18 fructidor, qui furent des journées de vengeance, où, dans la confusion de la victoire, des Français furent punis sans l'avoir mérité. Tant de malheurs, tant de crimes, ne devraient-ils pas rendre les écrivains du roi plus circonspects, plus prudents et plus sages? Quoi! le vil amour de l'or peut-il les entraîner au point de s'aveugler sur les maux qu'ils préparent aux hommes de leur parti, assez dupes pour croire à leurs prophéties ridicules? Ne sont-ils pas las des proscriptions et des guerres civiles? Ils ont distillé leurs poisons funestes dans les départements chouanisés? Que va-t-il en résulter? Le massacre de cinquante mille Français. Misérables! chaque écu que vous avez gagné par vos feuilles est imbibé du sang que vos perfides insinuations ont fait couler dans l'Ouest et dans le Midi de la France. Le gouvernement, en arrêtant d'une main ferme ce torrent dévastateur, cet incendie dévorant, éloigne de nouveaux crimes et sauve une foule d'hommes qui se seraient perdus par la lecture des journaux royalistes...[2] »

1. On remarquera que, par une singulière erreur de mémoire, le rédacteur de l'*Ami des Lois* place sous le Directoire la journée du 13 vendémiaire an IV.

2. C'est une allusion à l'arrêté du 27 nivôse an VIII. Voir plus haut, p. 96.

LXVIII

Compte des opérations du Bureau central du canton de Paris pour le mois de nivose an VIII.

... *Mœurs et opinion publique.* — Les observations faites sur l'opinion publique n'ont donné lieu à aucun rapport particulier pendant le cours de nivôse. Le calme et la tranquillité ont constamment régné dans cette commune.

Journaux[1]. — ... La *Gazette de France*, le 21, soupçonne une rupture entre des hommes marquants dans la République; elle nomme Chénier, Chazal et Benjamin Constant; elle dit que l'on accuse Chénier de vouloir diviser la France en deux factions, l'une civile, l'autre militaire; elle ajoute ignorer ce que c'est qu'une faction civile, mais elle affirme positivement l'existence d'une faction métaphysique. Ici une forte sortie contre les métaphysiciens, dont la prévoyance en affaires publiques « est presque toujours un arrêt de mort, qui élèvent leurs mains pour montrer qu'elles sont pures ». « Hélas! dit l'auteur de cet article, si leurs mains ne sont teintes de sang, c'est qu'ils n'ont pas eu même le courage du crime! » Enfin, à entendre le journaliste, ce parti n'attend que le moment de se montrer. Ces idées ont paru tellement dangereuses à d'autres journalistes qu'ils les ont fortement improuvées et se sont récrié contre ces nouvelles dénonciations de parti, en observant que de telles pensées n'étaient propres qu'à troubler l'ordre public, qu'à affaiblir le gouvernement, qu'à lui ôter une partie de sa considération auprès des puissances étrangères, en les présentant comme toujours à la veille de quelques convulsions..... Suivant le *Journal du Commerce*, à Châlons-sur-Marne, la fureur des cloches aurait gagné jusqu'aux troupes de la garnison, sans que les autorités constituées en eussent pu faire cesser le bruit le jour de l'Épiphanie. — « Les prêtres de la commune de Sées, a dit l'*Aristarque*, interprétant à leur manière le silence de la Constitution, font sonner les cloches; ont-ils tort? » — On a trouvé dans ce journal une *Vision du bonhomme Jérôme*, remplie de ressouvenirs satiriques sur les temps les plus désastreux de la Révolution, en comparant la République à l'écurie d'Augias qu'un Hercule purge de ses immondices révolutionnaires. Le caractère de

1. Nous omettons presque tout ce que ce rapport contient sur les journaux, parce que c'est la répétition des rapports particuliers qu'on vient de lire.

cette feuille est notoirement très mauvais ; on y a vu annoncé que la municipalité de....., accusant aux Consuls la réception de la Constitution, leur avait promis d'être aussi exact à leur accuser réception de toutes celles qu'il leur plairait lui envoyer à l'avenir....

Objets divers. — Le *Bulletin de l'Europe* a annoncé, avec d'autres, que le général Kléber avait négocié une capitulation pour l'évacuation de l'Égypte ; que les chefs royalistes, dans une conférence avec Bonaparte, avaient proposé pour ultimatum la cession des provinces de l'Ouest au prétendant. — Enfin le même journal s'est plu à déverser la plus amère ironie sur la manière de dater de notre style les nouvelles de l'étranger : « Messieurs les philosophes, s'est-il écrié, révolutionnez les empires, mais je vous demande grâce pour le temps. »

Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Journaux supprimés à l'exception de treize. — Le Bureau central s'est empressé de donner les ordres nécessaires pour assurer l'exécution de la mesure par laquelle le gouvernement a interdit jusqu'à la paix, la circulation, vente et distribution des journaux autres que ceux exceptés au nombre de treize [1] et ceux s'occupant exclusivement des sciences et arts, littérature, commerce, annonces et avis. — Les propriétaires des journaux non exceptés par le gouvernement ont été invités circulairement par le Bureau central à en cesser l'impression ; il a été recommandé aux officiers de police et aux officiers de paix la surveillance la plus active sur cet objet. — Le Bureau central a aussi invité le commissaire du gouvernement près l'administration des postes à arrêter l'envoi à l'extérieur et la distribution dans Paris des journaux non compris sur la liste d'exception, et il a transmis au Bureaux centraux de Lyon, Marseille et Bordeaux, des exemplaires de l'avis affiché à ce sujet.

Théâtres. Pièce intitulée la Petite Nanette. — Le ministre de la police, craignant que la pièce intitulée *la Petite Nanette* [2], reprise le 28 frimaire dernier, au théâtre Feydeau, ne réveillât des sentiments de haine et de discorde, avait recommandé au Bureau central de se faire [rendre] compte de cette pièce et des circonstances qui auraient accompagné la représentation, et de l'en instruire. L'intention du ministre a été remplie, et le Bureau central l'a informé que l'auteur de cette pièce y avait fait des changements tels qu'elle ne pouvait plus

1. Voir plus haut, p. 96.
2. La *Petite Nanette*, opéra-comique en deux actes, paroles et musique du cousin Jacques, avait été représentée pour la première fois le 19 frimaire an V.

être regardée comme une pièce de circonstance, et qu'elle pouvait être représentée sans inconvénient.

Impôt au profit des pauvres. — L'administration du théâtre des Arts avait demandé, par une lettre adressée à la municipalité du IIe arrondissement, et dont copie a été transmise au Bureau central, que la taxe des pauvres ne fût point prélevée sur les recettes de ce théâtre : cette demande était motivée sur ce que, suivant l'opinion de l'administration du théâtre des Arts, le produit de cet impôt était versé dans la caisse du gouvernement, qui subvient lui-même aux frais de ce théâtre. Le Bureau central a observé aux administrateurs de cet établissement qu'ils étaient dans l'erreur à cet égard, puisque l'impôt établi au profit des pauvres sur les spectacles est versé immédiatement dans la caisse des indigents et n'entre point dans celle du gouvernement, et il a invité l'administration à continuer de percevoir à ce théâtre la portion de recette appartenant aux indigents.

Culte. — L'évêque Royer, mandé au Bureau central, relativement à sa conduite et à ses discours ou prédications dans la ci-devant église Notre-Dame et à l'effet de lui recommander plus de circonspection, a observé que tous les rapports parvenus sur son compte sont calomnieux. Il en a été fait part au ministre de la police.

Oratoire. — Le citoyen Massé, en se présentant à l'administration municipale du XIIe arrondissement, pour y déclarer qu'il se proposait de faire l'ouverture d'un oratoire dans la maison dont il est principal locataire, rue des Postes, nº 10, s'étant opposé à ce que l'on insérât ces mots : *Oratoire particulier*, l'administration municipale avait demandé au Bureau central si l'article 16 de la loi du 7 vendémiaire an IV était applicable au citoyen Massé [1] ; il lui a été répondu que ce citoyen était fondé à s'opposer à l'insertion des mots : *Oratoire particulier*, et qu'elle devait recevoir sa déclaration conformément à l'article 7 de ladite loi [2]. — Le Bureau central a prévenu le ministre de la police que, conformément à sa lettre du 4 de ce mois, il a écrit au citoyen Vautrin, propriétaire de l'édifice Benoît, qu'il était autorisé à en faire l'ouverture pour l'exercice du culte catholique,

1. Voici cet article : « Les cérémonies de tout culte sont interdites hors l'enceinte de l'édifice choisi pour leur exercice. Cette prohibition ne s'applique pas aux cérémonies qui ont lieu dans l'enceinte des maisons particulières, pourvu qu'outre les individus qui ont le même domicile, il n'y ait pas, à l'occasion des mêmes cérémonies, un rassemblement de plus de dix personnes. »

2. Par cet article 7, il était exigé des citoyens qui voudraient remplir le ministère d'un culte, la déclaration suivante : « Je reconnais que l'universalité du citoyen français est le souverain, et je promets soumission et obéissance aux lois de la République. »

après avoir rempli les formalités voulues par la loi du 7 vendémiaire.

Boutiques ouvertes les décadis. — Il a été dressé des procès-verbaux contre un grand nombre de marchands dont les boutiques étaient ouvertes les décadis en contravention à la loi du 17 thermidor an VI; ces procès-verbaux ont été transmis aux commissaires du gouvernement près les tribunaux de police.

Caricatures. — Des caricatures de représentants du peuple se vendaient publiquement; elles ont été saisies : les marchands et le graveur de ces estampes ont été arrêtés, amenés au Bureau central et renvoyés devant l'officier de police judiciaire.....

PIIS, DUBOS, DUBOIS.

(Arch. nat., BB[3] 91, et AF IV, 1329.)

LXIX

COMPTE GÉNÉRAL SUR LA SITUATION MORALE, POLITIQUE ET CIVILE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE PENDANT LE MOIS DE NIVOSE AN VIII, PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA POLICE DE LA RÉPUBLIQUE PAR LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS L'ADMINISTRATION CENTRALE DUDIT DÉPARTEMENT [1].

Esprit public. — Chez la majorité des Français les habitudes monarchiques sont si bien effacées qu'il serait bien difficile à ceux qui se vantent d'être royalistes de les reprendre de nouveau; mais aussi ces Français républicains sont tellement ennemis de l'anarchie que leur fortune et leur vie sont dans la main du gouvernement pour empêcher la résurrection du règne de la terreur et de sa sanglante tyrannie. — La publication de l'acte constitutionnel a réuni toutes les classes pensantes de la société; ce n'est pas que nous ne voyions toujours des hommes qui le blâment et le critiquent; mais ils se sont bientôt démasqués et l'on voit des ennemis de l'État dans ceux qui ont perdu des places ou des espérances à des places. Leur patriotisme est à la disposition de l'autorité qui leur confierait quelque pouvoir et quelques fonctions. Nous avons remarqué des hommes à qui la République déplaisait, ou qui avaient pour elle beaucoup d'indifférence, se persuader que l'ancien ordre de choses allait être rétabli. Les uns annonçaient le retour prochain de l'empire d'un culte intolérant, la publicité extérieure de leurs cérémonies religieuses, leurs proces-

1. Ce compte est daté du 20 pluviôse an VIII.

sions, leurs cloches. Les autres recouraient à leurs anciennes habitudes contraires aux institutions républicaines. Ceux-ci excitaient les conscrits à la désobéissance aux lois; ceux-là chassaient les républicains de toutes les places. — Mais bientôt le gouvernement organisé présenta aux esprits un autre champ de méditation. L'esprit républicain et par suite l'esprit public s'améliora, s'agrandit, se fortifia; mais l'esprit de parti le jeta dans un nouveau délire; toutes les conversations de ces partisans roulaient sur celui qui occupait la première place dans l'État; à entendre les uns, il avait trop de pouvoir et pouvait, quand il le voudrait, asservir le peuple. A écouter les autres, il devait en prendre davantage, parce qu'il n'y a qu'un gouvernement vigoureusement constitué, qu'un pouvoir unique concentré dans les mains d'un homme habile qui puisse sauver l'État. Se jetant à travers toutes ces idées, afin d'y laisser le désordre, des énergumènes, des furibonds des deux partis (qui malgré l'oubli solennellement proposé de leurs fureurs n'en conservent qu'un ressentiment plus perfide) comparaient le premier citoyen de la République à un Périclès qui par la guerre, les arts et l'argent veut enchaîner sa patrie, ou un Monck qui se sert de la Vendée comme d'une planche sur laquelle il doit sauver et ramener la royauté, parce qu'il aime mieux, disent-ils, conserver la seconde place dans un grand empire monarchique que la première dans un État populaire qui dans quinze jours peut lui retirer sa faveur et sa confiance. — Toutes ces idées, enfantées par la frénésie, ne doivent pas effrayer ni même inquiéter l'esprit ferme d'un fonctionnaire; mais il doit les recueillir, les transmettre à l'autorité, afin de lui faire apercevoir les désirs coupables, les intentions perfides, les craintes ou les espérances des partisans. Quoi qu'il en soit, ces opinions ne font aucune impression, ne produisent aucun trouble. On n'aperçoit nulle part la disposition à l'agitation, à l'effervescence ni à l'amour d'aucun changement. La masse des citoyens se repose avec confiance de ses intérêts et de son bonheur sur la vigilance, le dévouement et les lumières du gouvernement.

Spectacles. — Les spectacles ont presque toujours été en opposition avec l'esprit du gouvernement, toujours au delà ou en deçà, ce qui annonce qu'ils sont sans principes et n'ont d'autre calcul que leur intérêt (ici par spectacles on entend les directions). Après le dernier événement de brumaire ils ont montré de la lâcheté, mais la défense du gouvernement de jouer des pièces propres à ranimer les animosités les a remis à leur place et a produit un excellent effet dans les esprits. Ces différentes oscillations, et ces défauts de principes dans les directions semblent demander impérieusement un changement

dans leur organisation et leur mode d'existence. — Sous le rapport d'instruction publique la direction des spectacles n'appartient-elle pas incontestablement au gouvernement? L'honneur national ne lui fait-il pas un devoir de s'en saisir, de représenter à la reconnaissance publique les traits de dévouement, de courage et de génie qui sont dignes d'être offerts à l'admiration de nos contemporains et à l'instruction de la postérité? Pourquoi notre scène ne retentirait-elle pas des hauts faits des Français en Italie, en Allemagne, en Suisse, en Égypte, etc.? Les moyens nécessaires pour exécuter ce projet d'une manière prompte, avantageuse, durable, sont en la puissance du gouvernement. — Du reste tout se passe tranquillement dans les spectacles. Les allusions y font toujours les délices des hommes à chimère. — Les bons citoyens conçoivent toujours beaucoup d'inquiétude sur le voisinage de l'Opéra et de la Bibliothèque nationale. Cette inquiétude leur paraît d'autant plus fondée qu'il n'y a point un seul puits dans ce bâtiment, et que, dans tout le quartier, il n'y en a qu'un où l'on puisse se procurer de l'eau dans le cas d'incendie.

Journaux. — On remarquait de tous les journalistes que, depuis le 18 brumaire, les uns chantaient la palinodie, les autres se taisaient. Quelques-uns imitaient Empédocle; ils tâtaient le terrain. Plusieurs, voulant discréditer sans danger le nouveau pacte social, traduisaient et réimprimaient les journaux officiels anglais. Le gouvernement en a fait justice[1]; mais il a respecté ceux qui émettent des opinions civiques et sages. Je dois peut-être dire ici qu'il serait bien utile pour l'instruction populaire qu'il y eût un journal du peuple à l'instar de celui qui avait pour titre *la Feuille villageoise*. Les habitants des cantons ruraux (sur l'esprit desquels les journaux, quels qu'ils soient, n'ont aucune influence), auraient besoin d'une telle feuille plutôt que d'un Bulletin décadaire. Pour avoir un esprit national, il ne serait peut-être pas indigne du gouvernement de réaliser cette idée, et d'en confier l'exécution à des hommes sages, dignes de sa confiance.

Instruction publique. — L'instruction publique n'est pas encore à son aurore. C'est la pensée des administrations municipales qui ont fait ce mois quelques visites dans les écoles. Elles n'ont pu les faire exactes à la vérité, parce que beaucoup d'entre elles n'étaient pas encore complètes. Il faut l'avouer en effet; jusqu'à ce moment le gouvernement a beaucoup fait, c'est-à-dire beaucoup dépensé pour les Écoles centrales; mais les écoles primaires sont dans une situation déplorable. Il est pourtant vrai que les impressions primitives sont

1. Voir plus haut, p. 96.

les plus durables. Il importerait donc que les idées libérales et la morale républicaine fussent présentées à la jeunesse dès les premiers rayons de son intelligence, dès qu'elle a le sentiment du bien et du mal. Qu'enseigne-t-on aujourd'hui dans ces écoles primaires? On y apprend à lire, à écrire, à calculer. Cette éducation purement mécanique peut-elle suffire pour préparer l'homme au bonheur? Le magistrat citoyen ne peut le penser. Lorsqu'on a une patrie, lorsqu'on y est attaché par les principes d'une sage liberté, on a des devoirs à remplir et celui qui en a la conviction et la connaissance les remplit toujours mieux. Quoi qu'il en soit, le Département ne néglige ni encouragements ni soins pour soutenir, autant qu'il dépend de lui, l'émulation dans les écoles. Il excite le zèle des municipalités pour utiliser leurs visites. Il applaudit au jury d'instruction, qui procède avec sagesse. Il encourage les instituteurs, auxquels il a adressé les exemplaires du syllabaire simplifié du citoyen Noël, avec invitation d'en adopter l'usage. Dans les cantons, les instituteurs primaires sont presque nuls; ils ne sont ni considérés, ni payés, de sorte que l'instruction de la campagne est confiée à des instituteurs particuliers, qui en apparence se conforment aux lois de la République, mais qui cèdent à tous les préjugés des parents. Il est quelques-uns de ces cantons qui offrent un exemple d'émulation qu'il serait à souhaiter que l'on imitât dans tous. Les élèves assistent aux réunions décadaires; leurs progrès y sont examinés publiquement et ils récitent de mémoire des traits d'héroïsme, de vertu. Rien sans doute de plus utile pour entretenir une louable rivalité. En terminant cet article, on doit placer ici une observation dont la solution aurait sans doute une grande utilité. Plusieurs individus retiennent dans des chambres mal aérées des enfants des deux sexes auxquels ils inculquent de mauvais principes de lecture, d'écriture, d'orthographe; lorsqu'on veut rappeler ces individus à l'exécution des lois concernant l'instruction publique, ils répondent que ces lois ne leur sont pas applicables, attendu qu'ils ne sont pas les instituteurs, mais seulement les gardiens des enfants qu'on leur a confiés. L'autorité doit-elle s'étendre jusqu'à fermer cette source d'ignorance et de mauvaise éducation?

Calendrier républicain. — Il est toujours exactement suivi par les administrations et employé dans tous les actes publics; il se soutient dans Paris, parce que l'on y comprend qu'une division du temps en une méthode qui donne tout à coup la date du mois et celle du jour de la décade est bien plus commode que l'ancien calcul; mais, dans les campagnes, il tend à se perdre, et les jours consacrés au

culte catholique rappellent les anciennes dénominations que le paganisme avait consacrées.....

Fêtes décadaires. — Le peu d'éclat des fêtes décadaires, des discours entendus d'un petit nombre, la lecture froide d'un bulletin, la rigueur de la saison ont contribué à rendre ces fêtes peu intéressantes pour le peuple, qui n'y joue qu'un rôle passif. Cette belle et utile institution semble anéantie. Sans les mariages et les familles qu'ils attirent, les temples seraient presque totalement déserts. Les autorités constituées ont été invitées à les célébrer toujours religieusement, elles se sont conformées à cette invitation, principalement dans les communes de Paris.

Fêtes nationales. — Ceux qui pensaient comme tous les plus célèbres législateurs que l'on ne saurait trop multiplier les fêtes nationales, qui s'enthousiasmaient à l'idée sublime des fêtes de vieillards, de la jeunesse, etc., lorsqu'ils ont vu le défaut de pompe et de solennité sans lesquelles ces fêtes affaiblissent la dignité de l'objet qu'elles veulent honorer, ont pensé qu'il valait mieux les supprimer, et ils ont applaudi à l'arrêté du gouvernement qui a prononcé cette suppression [1]. — Les bons citoyens, véritablement attachés à la République, ont vu avec satisfaction que cette année ne retraçait pas l'époque du 21 janvier. En rappelant les Français aux sentiments de bonté et d'humanité qui les ont toujours caractérisés, le gouvernement arrivera bien plus sûrement aux termes de la Révolution.

Associations politiques. — Il n'y a aucune association dans le département de la Seine. Le Lycée républicain ne peut être considéré comme tel, quoique dans ses principes il ait annoncé quelques velléités de paraître sous ce rapport.

Police... Ouvriers. — L'oisiveté d'une multitude d'ouvriers dans une cité si populeuse avait dû donner quelque inquiétude pour la tranquillité publique pendant cette saison; mais le gouvernement sage et bienfaisant a trouvé des moyens puissants pour leur donner de l'occupation, et l'ordre n'a pas été troublé et n'est pas menacé.....

Bals. — La multiplicité des petits bals est très funeste aux mœurs et à la tranquillité publique; c'est là où une jeunesse ardente va contracter le goût de l'oisiveté, l'amour du libertinage et l'habitude de l'immoralité qui conduit au crime. Ne devraient-ils pas être moins nombreux et mieux surveillés? Il paraît que le Bureau central en a fait fermer plusieurs.....

1. Ce n'est pas un arrêté, mais une loi, celle du 3 nivôse an VIII, qui avait supprimé toutes les fêtes nationales autres que celles anniversaires de la prise de la Bastille et de la fondation de la République.

Mœurs. — Dans la classe moyenne des citoyens, les mœurs sont encore honnêtes et régulières; mais dans la classe inférieure, il ne faut pas se le dissimuler, elles sont totalement dépravées : on entend fréquemment parler de vols, d'escroqueries, de filouteries et on remarque avec douleur que ces délits sont commis par des enfants élevés dans le vice par leurs familles mêmes. — Le libertinage et l'impudicité ne peuvent d'après cela être étrangers à cette classe; ils y marchent la tête levée, se faisant gloire de leur turpitude. L'enlèvement des filles publiques a diminué l'apparence du débordement, mais c'est l'effet de la crainte et non du repentir; du moment que la vigilance et la fermeté de la police se ralentissent, la débauche reprendra son cours et rendra encore les rues et les places publiques le théâtre de ses scandaleux excès. Les mesures ordinaires, les arrestations simples ne peuvent rien sur des femmes pour lesquelles la pudeur et la honte ne sont plus rien. Il faudrait sur la prostitution un code pénal. Les reclure toutes serait peut-être aussi dangereux que les laisser dans la société; les passions ne peuvent être attaquées de front et sans quelque ménagement. Dans le premier cas le libertin porterait le désordre dans la société ou s'abandonnerait aux vices les plus honteux. Cette plaie d'un grand État a besoin d'un remède longtemps raisonné; il doit être le sujet de la méditation des magistrats, mais on ne parviendra jamais à obtenir quelque succès sur ce point, tant que l'éducation des jeunes personnes du sexe ne sera pas surveillée par le gouvernement, et surtout lorsqu'elles ne trouveront pas dans un travail honnête les moyens de pourvoir à leur subsistance. — Dans les cantons ruraux les mœurs sont plus grossières, mais elles gagnent plus du côté de la régularité. La licence qui provient de la mauvaise éducation n'entraîne pas de conséquence dangereuse. Les actes civils annoncent bien chaque mois quelques enfants naturels; mais, sans prétendre à plus de vertu et d'innocence dans le département rural de la Seine que dans tout autre, on peut dire que des filles éloignées du Département y viennent cacher leur honte dans des lieux où elles sont inconnues.

Cultes. — On a remarqué et cité avec plaisir, comme signe caractéristique de la sagesse de la Constitution, son silence sur les cultes. Que de troubles, que de maux, s'est-on dit, une seule opinion pour ou contre émise à ce sujet ne nous ont-elles pas infailliblement causés ! Jusqu'à présent la liberté pleine et sans réticence qui leur est accordée, et que des républicains ombrageux craignent relativement au culte catholique, n'a produit que de bons effets. La majorité des ministres de ce culte, devenus sages par l'expérience, se conduit

régulièrement et est soumise aux lois dans sa conduite extérieure; quelques-uns ont repris d'anciens titres ecclésiastiques; d'autres se disputent les prééminences dans certains édifices. Les autorités ne se sont pas mêlées de tous ces arrangements. Moins elles s'occuperont des prêtres, moins il y aura de danger à craindre de ceux capables de faire le mal. On a remarqué que, dans presque toutes les maisons d'éducation où ce culte était contraint, il a été repris avec infiniment de zèle. Il est des écoles et pensionnats qui ont des oratoires particuliers, où des grands élèves sont diacres, sous-diacres, acolytes, etc. — Dans presque tous les cantons, les malveillants ont voulu abuser de la tolérance philosophique du gouvernement pour persuader au peuple que la sonnerie était une partie inhérente au culte, et que, la liberté illimitée du culte étant rendue, ils pouvaient et devaient sonner les cloches; mais une circulaire persuasive et ferme du Département et de son commissaire a tout fait rentrer dans l'ordre.....

Concours des autorités. — Au moment où la nouvelle Constitution appelait un nouvel ordre administratif, il était malheureusement dans la nature des choses que ce passage fît naître la tiédeur et le découragement dans l'esprit des administrateurs et de leurs subordonnés. Le ministre de l'intérieur a ranimé leur zèle par une circulaire, qui a produit le meilleur effet. Cependant, plus l'époque des changements se rapprochait, plus on se livrait à des inquiétudes et à des réflexions sur l'avenir. Les travaux se ralentissaient. Le commissaire du gouvernement a écrit aux administrations municipales; il leur a témoigné le besoin que le gouvernement avait encore de leurs services; il les a invités à n'abandonner leur poste que lorsque la nouvelle loi les en aurait dessaisis, il les a assurés que le gouvernement s'empresserait de donner des marques de sa confiance aux administrateurs dont le zèle et la persévérance se feraient le plus remarquer. Cette lettre a été favorablement accueillie des administrations municipales du canton de Paris. Elles ont répondu au commissaire du gouvernement en l'assurant qu'elles resteraient toujours fidèles à leurs devoirs, qu'elles allaient s'y livrer avec un nouveau zèle, et qu'elles étaient pleines de confiance en la justice du premier Consul. Le gouvernement peut compter sur leur promesse. Dans les cantons ruraux la tiédeur et le découragement des administrateurs municipaux se font plus apercevoir; l'éloignement des agents du chef-lieu, leurs diverses occupations, le temps que leur prenait la chose publique, avaient déjà produit cet effet; lorsqu'ils ont su que l'ordre administratif allait subir de nouvelles réformes, ils ont entièrement négligé celui auquel ils étaient attachés. Cependant les résultats de cette négligence n'ont

pas été très dangereux, et les affaires générales ne paraissent pas en avoir souffert. Tout ce qui vient d'être dit ne peut s'appliquer à l'administration centrale de la Seine; elle présente un spectacle bien différent : aussitôt qu'elle a été complètement organisée par l'entrée en fonctions du commissaire et de deux nouveaux administrateurs, les travaux y ont repris toute leur activité. La décision et les arrêtés se sont multipliés; administrateurs et employés, tous sont animés du même sentiment; ils n'aspirent qu'à témoigner leur attachement au gouvernement juste et ferme qui veut éteindre le souvenir des maux passés par des bienfaits actuels et par l'espérance d'un avenir encore plus heureux.

GARNIER.

(Arch. nat., F 7. 7627, et F 1 c III, Seine, 20.)

LXX

1er PLUVIOSE AN VIII (21 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 PLUVIOSE.

Paris a conservé toute sa tranquillité, malgré les efforts des royalistes pour l'agiter.....

Subsistances. — On a remarqué que les embarquements de grains au-dessous d'Orléans étaient fréquents; on ignore leur destination, les mariniers étant toujours munis de lettres de voiture pour Nantes; mais on sait qu'ils vendent le long de la route sur différents points des rives de la Loire.

Esprit public. — Les royalistes se sont convaincus de leur impuissance : ils avaient choisi l'anniversaire de la mort de Louis XVI, pour opérer un mouvement; ils n'ont pu y parvenir, ils sont obligés de rejeter sur les démocrates le drap noir et les affiches du testament de Louis XVI [1]. Mais la publication de ce testament tient au plan général de la contre-révolution; Mallet du Pan s'était chargé de l'indiquer, et il l'a fait page 91 de son volume IV, dans une note : « Il serait difficile, je crois, dit-il, au plus habile secrétaire d'État d'un roi de France de rédiger pour la nation une proclamation plus auguste, plus persuasive, plus touchante, que serait le testament de Louis XVI,

1. Voir plus haut, p. 100.

gravé sur les étendards de l'armée royale et affiché partout où l'on pénétrerait, comme le gage des sentiments et des projets du nouveau monarque[1]. » Cette idée a été accueillie par les partisans de la royauté à Paris, et n'a pas eu plus de succès que n'en auront leurs efforts pour faire prendre le change, en accusant les démocrates de leurs fureurs. Aux noms de Monsieur et de d'Artois, ils font succéder celui d'Angoulême. Ils déclament avec fureur contre les mesures vigoureuses qui ont été prises par le premier Consul pour réduire les départements rebelles, et contre les pouvoirs accordés au général Brune. Ils exagèrent les ravages de l'épidémie, et, déjà, selon eux, les contrées du Midi sont en proie à ce fléau. Ils n'épargnent rien pour allumer les bons citoyens et les indisposer contre le gouvernement. Plusieurs d'entre eux ne portent plus de cocarde, et les institutions républicaines sont l'objet de leurs sarcasmes. Les ordres ont été réitérés au sujet des cocardes.

Deuil de Louis XVI. — Sur le boulevard du Temple, au café Hardi, aux Tuileries et chez plusieurs restaurateurs, on a remarqué plusieurs hommes en deuil, demi-deuil et avec des crêpes au chapeau. Le curé de Saint-Roch, officiant lui-même, a célébré hier l'office des morts.

Chouans. — Le département du Loiret est fort inquiété par les incursions des Chouans, notamment du côté de Beaugency ; ils se retirent dans la forêt de Machenoir.....

Culte. — On vient de faire fabriquer, par un fondeur du faubourg Antoine, cinquante crucifix de poche, destinés pour la Vendée : ils ont été livrés il y a quelques jours. On est à la suite de cette affaire. — Les églises se rouvrent partout, et, cependant que les malheureux gémissent dans la vaine attente d'un faible secours, les libéralités des fidèles se doublent en faveur des ministres du culte. Il vient d'être donné à l'église de Saint-Gervais un ornement qui a coûté 1,600 francs.

Journaux. — Plusieurs personnes se proposent de suppléer aux journaux par des nouvelles à la main. La police aura soin de surveiller cette distribution.

Pamphlets. — On distribue le *Testament de Louis XVI.* Imprimé à Londres en 1800, on vient de le réimprimer format in-18.

Spectacles. — *Deux et deux font quatre ou le Savetier de Chartres,* pièce nouvelle donnée au Vaudeville[2], offre peu d'allusions aux cir-

1. Cette note se trouve en effet, textuellement, dans le *Mémorial britannique* de Mallet du Pan, t. IV, p. 91 (n° du 10 octobre 1799).

2. D'après le *Courrier des Spectacles*, cette pièce fut jouée, non au Vaudeville, mais au théâtre des Troubadours, le 29 nivôse an VIII. Ce journal n'en nomme pas l'auteur.

constances. Cependant le savetier, devenu père de deux enfants jumeaux, s'écrie : « Cela arrive bien mal à propos, vu mon extrême détresse, et que je vais tomber à l'arriéré. » Ces sortes de méchancetés sont toujours accueillies avec empressement.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Bien-Informé du 2 pluviôse : « *Paris, 1er pluviôse.* ...Le souvenir de la royauté était déjà si loin de la mémoire de tous les hommes pensants, qu'on ne songeait pas même aujourd'hui au 21 janvier. Mais voilà que les *preux* et *loyaux, les féaux et bien-aimés,* viennent d'annoncer de *nuit* et *incognito* leur chevaleresque dévouement. Non contents d'avoir trahi celui qu'ils feignent de regretter, ils l'outragent encore après sa mort par de farces ridicules. En voici le procès-verbal.

Pauvres gens, je les plains, car on a pour les fous
Plus de pitié que de courroux.

Il a été trouvé vers les huit heures et demie du matin à la nouvelle église, ci-devant Madeleine, un très grand drap mortuaire d'environ trois mètres de hauteur sur 3 mètres 25 centimètres de largeur, étendu en toute sa grandeur, fait en velours de coton noir et satin fond blanc, sur lequel était, en gros caractères, l'inscription suivante :

Victimes de la Révolution, venez avec les frères de Louis XVI déposer ici nos vengeances.

Fleurs de lys. — Suit : *Vive Louis XVIII!* Aux quatre coins du drap mortuaire, on avait appliqué, avec de la cire rouge ardente, quatre placards imprimés, portant en tête: « Monsieur, frère du roi de France et lieutenant du roi, aux Français de tous les partis. Nous devons à la précieuse mémoire d'un frère chéri, aux volontés d'un roi martyr, à notre amour pour les Français, de suivre en tout point les intentions renfermées dans ce monument de bonté, de vertu et de religion. Ce testament immortel sera donc le seul guide de notre conduite; nous y engageons la foi du roi et la nôtre. » Suivait le testament de Louis XVI, envoyé à la commune de Paris le 21 janvier 1793. *Signé :* Louis et Baudrais, officier municipal. Londres, 1er janvier 1800 ; *Signé :* Charles-Philippe. *Observations.* Le testament est en tout son entier et tel qu'il a été fait. Le juge de paix de la division de la Place-Vendôme est en ce moment nanti du drap mortuaire, et des placards attachés à ce drap. Le drap mortuaire était à la principale porte de l'église, vers l'entrée. »....»
Ami des Lois du 12 pluviôse : « *Variétés.* ...Les Chouans, à Paris, ont voulu faire ce qu'ils appellent un *coup.* Ils ont voulu rappeler des souvenirs sur lesquels le gouvernement avait jeté un voile politique en supprimant la cérémonie du 21 janvier. Les scélérats ont voulu profiter de la religion pour ramener le peuple à la royauté ; ils ont affiché dans les églises le testament du dernier roi des Français. Le peuple a fait justice de cette audacieuse entreprise ; partout il a laceré et foulé aux pieds le prétendu testament et a crié :

Vive la République ! Vive Bonaparte ! Pour compléter la farce royale on avait mis un drap mortuaire à l'église de la Madeleine ; il a été enlevé par la police, qui a fait arrêter les chefs de ce complot affreux..... » — Voir aussi, sur ces incidents, un article de la *Gazette de France* du 3 pluviôse an VIII. — *Publiciste* du 2 pluviôse : « ...On a remarqué que le portrait de Junius Brutus (d'après le buste antique venu de Rome) était absolument le même que celui du premier Consul Bonaparte ; même forme de tête ; mêmes yeux, même bouche et cet air rêveur et méditatif qui distingue les hommes habituellement occupés de hautes pensées et de grands intérêts..... »

LXXI

2 PLUVIOSE AN VIII (22 JANVIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 pluviose.

Paris est toujours paisible, les faubourgs ont éprouvé quelques instants d'agitation le 1er de ce mois, mais ce mouvement n'a pas eu de suite.

Subsistances. — Les denrées de première nécessité n'éprouvent pas de diminution dans leurs prix. On continue d'appeler la surveillance sur le mouvement donné aux grains. Les entrepôts de cette denrée sont à Rouen et à Orléans. Les grains achetés aux marchés de Nogent, de Sens, de Montereau, etc., après avoir été convertis en farines, viennent s'emmagasiner à l'embouchure du canal du Loing, remontent ce canal et se rendent à Orléans, d'où on les expédie en apparence ou réellement pour Nantes, Saumur, Tours, et elles passent aux Chouans. Les farines qui passent à Rouen descendent la Seine pour Le Havre ou pour Honfleur, et la plupart sont vendues sur la route à nos ennemis.

Esprit public. — Les royalistes ont tenté de jeter sur le compte du gouvernement la scène du drapeau noir ; mais une calomnie aussi grossière n'a pas fait fortune. — Comme il n'est point d'absurdité qui ne trouve à Paris quelqu'un pour la publier et des sots pour y croire, quelques hommes sont assez confiants pour annoncer que le premier Consul, descendant en ligne directe du fameux Masque de fer, va bientôt prouver que la famille qui occupait le trône l'avait usurpé, et qu'en ce moment il est rendu à son légitime possesseur. — Le bonheur des royalistes est de pouvoir parler et rêver trône héréditaire, famille royale, branche légitime.

Chouans. — Ils ne s'en tiennent pas là; les Chouans entretiennent au milieu de Paris une espèce de contre-police, qui n'a peut-être pas encore toute l'activité nécessaire à leurs projets, parce que les fonds sont rares, mais ils cherchent à pénétrer ce qui se passe à la police et au Consulat, et ils en font des rapports à leurs commettants. D'après ce qui a été recueilli des conversations de quelques meneurs royalistes, ils supposent que d'Autichamp manque d'armes, et que c'est pour cette raison qu'il se prête à une nouvelle suspension ; que son intention est d'obtenir, par un article de la capitulation, la liberté des agents détenus, de ne rendre aucune des armes qui sont entre les mains de son parti, et de s'en procurer d'autres, pour reprendre ensuite les hostilités.

Embaucheurs. — On a arrêté hier un embaucheur avec sa correspondance, plusieurs passeports en blanc, tous signés tant des administrations de plusieurs départements que de Paris, et un blanc de la Trésorerie, signé des commissaires de la Trésorerie.

Culte. — Les ministres du culte nourrissent les prétentions de ce parti ; ils les animent par des prédications publiques et secrètes et sont aujourd'hui les trompettes du fanatisme sacerdotal et royal.

Groupes. — Les groupes aux Tuileries ont paru ces jours derniers plus agités qu'à l'ordinaire, et l'on y a fait entendre des plaintes très amères contre le gouvernement.

Journaux. — La réduction du nombre des journaux à quatorze [1] a fait dire à quelques méchants que le premier Consul s'était donné *quatorze valets.*

(Arch. nat., AF IV, 1329).

JOURNAUX.

Ami des Lois du 3 pluviôse : « *Variétés.* ...Un citoyen obscur, éloigné du centre des arts, timide, s'énonçant avec embarras, concevant bien, mais rédigeant mal, pourrait rendre de grands services à l'État. Faute d'encouragement, il emporte en mourant des découvertes précieuses, des idées d'amélioration, auxquelles il n'eût fallu, pour devenir utiles, qu'un regard du gouvernement. C'est d'après cette observation que le citoyen Collet-Messine [2], ex-législateur, propose l'établissement d'un *bureau central d'encouragement et d'émulation*, qui formerait une division nouvelle dans le ministère de l'intérieur. La destination de ce bureau serait de recevoir tous les mémoires, de répondre

1. C'est au nombre de treize que les journaux avaient été réduits. Voir plus haut, p. 96.

2. Jean-Baptiste Collet de Messine avait représenté le département de l'Indre à l'Assemblée législative de 1791.

aux lettres qui les accompagneraient, de faire un dépouillement succinct des pétitions envoyées, de les dégager des inutilités qui noient souvent les meilleurs projets, de rassembler toutes les observations essentielles qui pourraient offrir des vues utiles et de les mettre sous les yeux des ministres que chaque objet concernerait. Ce bureau serait aussi chargé de faire imprimer tous les ans, au 1er vendémiaire, le résumé des projets d'une certaine étendue ou les projets entiers, trop courts pour être analysés, avec les noms de leurs auteurs, s'ils se sont nommés. Ce recueil imprimé serait une espèce de mine où pourraient puiser tous les citoyens qui auraient des idées relatives aux différents projets mentionnés.....

LXXII

3 PLUVIOSE AN VIII (23 JANVIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 4 nivose.

Le plus grand calme règne à Paris.

Subsistances. — La Halle aux blés est approvisionnée en farines et en grains de toute espèce ; les boulangers continuent pour la plupart à s'approvisionner au dehors ; et leurs boutiques sont encore assez garnies le soir pour que les ouvriers, en quittant leurs travaux, soient assurés d'y trouver du pain.

Esprit public. — Les royalistes n'abandonnent point leurs projets, malgré le peu de succès de leur comédie du 1er pluviôse et la pacification de plusieurs divisions de l'armée des rebelles. Ils tiraillent l'opinion dans tous les sens et font circuler les craintes les plus absurdes. Ils supposent la plus grande division entre les premiers magistrats ; ils exagèrent les plaintes et les murmures des sénateurs, des tribuns, des législateurs, des chefs militaires, de tous ceux en un mot qui ne sont pas payés depuis plusieurs mois, et ils assurent que le premier Consul va ajourner jusqu'à la paix les trois sections de la représentation nationale pour concentrer dans le Conseil d'État toutes les mesures que l'état de guerre nécessite.

Royalistes. — On assure qu'ils ne se borneront pas à ces mesures dilatoires : ils préparent un coup de main terrible qui doit placer Louis XVIII sur le trône et ils font filer à cet effet un certain nombre d'hommes déterminés, qui doivent tenter un coup de main sur les Consuls, tandis que leurs agents et leurs écrivains réclameront de toutes parts, au même instant, le gouvernement monarchique, et qu'ils le

présenteront comme le terme de tant de révolutions et la garantie la plus sûre contre le renouvellement des troubles intérieurs et la continuation de la guerre. Pour faciliter ce mouvement, ils comptent sur la désertion, et c'est en désorganisant nos armées qu'ils espèrent nous arracher la victoire. L'inaction de la gendarmerie et la faiblesse des autorités chargées de diriger les citoyens dans l'intérieur favorisent ces vues coupables. Déjà leurs presses ont répandu parmi nous le *Testament de Louis XVI* avec profusion ; ils le glissent sous les portes, le jettent dans les boutiques, et n'en ont recueilli d'autre fruit que d'ameuter momentanément quelques garçons bouchers et de leur faire crier : *Vive le roi!* On est à la recherche de ces hommes égarés.

Chouans. — Les Chouans cherchent à s'établir dans le département de l'Eure; ils y sont en possession de la forêt de Conches et ils viennent de transformer en hôpital militaire le château de la Pille. Le village de la Bouille leur sert d'intermédiaire entre les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure.

Ministres des cultes. — C'est aux portes des églises que l'on a placardé le *Testament de Louis XVI,* et le curé de Saint-Roch semble n'être revenu de la Vendée que pour rendre des devoirs funèbres au dernier roi et accroître le fanatisme de ses paroissiens. — Sous prétexte de religion, d'autres ministres du même culte troublent la tranquillité de Chantilly et de plusieurs autres communes du département de l'Oise. — A la Morlaye, les cloches se font entendre et on s'y permet des prédications séditieuses.

Banque. — La formation d'une banque est une institution dont les négociants doivent recueillir les principaux fruits. Cependant, loin d'en préparer le succès, ils insinuent qu'elle ne peut inspirer de confiance, puisqu'elle tiendra au gouvernement. Leurs manœuvres pour soutenir l'agiotage et discréditer cette opération sont telles que, si on ne trouve moyen de les identifier avec cet établissement, il n'obtiendra aucun succès.

Pamphlets. — Les deux pamphlets qui viennent de paraître n'ont rien de dangereux. L'un a pour titre : *Détail officiel de la pacification de la Vendée, de Maine-et-Loire et de la Sarthe,* et ne contient que cela. L'autre est un *Détail d'un combat très sanglant qui a eu lieu cette nuit entre deux personnages très connus,* etc. Cette affaire s'est passée entre Saint-Denis et Saint-Georges, et n'offre rien dont la police doive s'occuper.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXXIII

4 PLUVIOSE AN VIII (24 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 5 pluviôse.

...*Rapport sur les journaux.*—On doit compte de l'esprit qui commence à percer dans la feuille du *Journal d'annonces.* Les objets qu'il traite, et qui sont nécessairement étrangers à la politique, renferment néanmoins une opinion mal déguisée, opinion contraire à celle qui peut concilier les cœurs et faire disparaître le souvenir de quelques temps. — La citation d'un passage, extrait de l'écrit du citoyen Cambry sur les sépultures [1], est pour le journaliste une occasion de déclamer contre « ces hommes qui dans le cours de la Révolution violèrent l'asile sacré des morts », etc. Donnant un sens forcé à quelques expressions de l'auteur du livre, il soutient que le citoyen Cambry a voulu donner pour base à son projet les sentiments religieux auxquels les moyens civils et politiques doivent être liés, attendu qu'autrement l'entreprise générale des sépultures ne serait pas différente de l'entreprise générale de l'enlèvement des boues. — Est-il vrai d'ailleurs, comme l'avance le journaliste, ou du moins comme sa rédaction, peu claire, le ferait entendre, qu'il meurt à Paris, dans l'année, de quinze à seize mille individus? — A-t-il dû enfin, au sujet du mode de brûler les corps auquel s'arrête un moment le citoyen Cambry, se permettre cette idée révoltante : « Les morts en se faisant rôtir pourraient faire mourir de froid les vivants »? — C'est dans le même esprit que le journaliste manifeste des craintes pour les plantations de Malesherbes : « On y fera peut-être, dit-il, ce qu'on a fait à Chantilly, où l'on a mis en fagots et en bois de chauffage une magnifique orangerie. » — Qui peut porter cette feuille à conserver dans des articles de simple littérature l'esprit de réaction qu'elle a montré quelquefois dans ses articles politiques?

Dubos.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

Journaux.

Ami des Lois du 5 pluviôse : « *Variétés.* ...Le règne des orateurs est passé,

1. *Rapport sur les sépultures, présenté à l'administration centrale de la Seine*, par le citoyen Cambry, Paris, an VII, in-4. Bibl. nat., Lk 4/788.

disent quelques journaux ; ils devraient dire le règne des bavards, qui ont tout brouillé, tout confondu, et qui, de tout temps, ont craint les orateurs ; car d'où peut naître la crainte d'entendre bien parler? Le danger est-il si imminent? Il est des gens qui prétendent qu'une crainte toute contraire serait plus raisonnable et mieux fondée. Nous aurons assez, dit-on encore, de nos Mirabeau, de nos Vergniaud, de nos Barnave ; oui sans doute, nous en avions assez, lorsqu'ils vivaient; mais, depuis qu'ils sont morts! Tout cela ne voudrait-il pas dire: Ne soyez point orateur, afin que je sois seul; ou bien : Ne soyez point orateur, parce que je ne saurais l'être? On ne peut vouloir dire que cela, puisqu'il est bien démontré que nos orateurs ont illustré leur patrie, qu'on n'a que des grâces à leur rendre, et nul reproche à leur faire, et qu'enfin les crimes et les malheurs ont commencé par la mort du plus illustre d'entre eux. Il a fallu que les hommes qui parlaient mal tuassent ceux qui parlaient bien, afin que la France tombât dans le degré d'abrutissement et de férocité. Aujourd'hui nous ne voulons tuer personne, il est vrai ; les gens à talents peuvent vivre, il suffit qu'ils ne parlent pas. Prétendrait-on par là diminuer le nombre ou la longueur des discours? Ce serait mal s'y prendre... Il existe un moyen plus simple de rendre les discours très rares, ce serait d'interdire la tribune à quiconque parlerait sans talent. Les paroles abondent chez les gens médiocres ; le talent seul ne dit que ce qu'il faut dire. Proscrire l'éloquence, c'est à peu près proscrire tous les sentiments généreux. Qui ne sait qu'eux seuls inspirent les beaux mouvements oratoires? Cela est si vrai, qu'on a vu tels hommes, étrangers jusqu'alors aux lettres et surtout à l'art de parler en public, subitement éclairés par un sens profond et noble, faire pénétrer la vérité dans toutes les âmes ; ils étaient eux-mêmes surpris de leur soudaine éloquence. Pourraient-ils ignorer qu'elle est aussi naturelle aux âmes fortes, que le verbiage insignifiant et lâche l'est aux âmes froides et dégénérées? D'après ces considérations, nous supplions les conseillers d'État et les tribuns, s'il en est que la nature ait doués du talent de parler, de ne point se gêner et d'employer autant que possible la divine éloquence, soit à faire passer une loi salutaire, soit à la faire rejeter, lorsqu'elle est défectueuse. C'est aussi pousser par trop le principe de l'égalité, que d'exiger de tous une égale médiocrité..... »

LXXIV

5 PLUVIOSE AN VIII (25 JANVIER 1800).

JOURNAUX.

Journal des Débats du 6 pluviôse : « *Paris, 5 pluviôse.* ...Le général Lannes doit se marier très prochainement à la jeune sœur du général Leclerc, beau-frère de Bonaparte. — Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, donne ce soir un bal, à l'occasion du mariage du général Murat avec une de ses sœurs. — On a déjà calculé que la dépense administrative serait diminuée, d'après le nouveau mode qui va être adopté, de près de vingt millions. Il y aura

aussi une économie assez considérable sur la dépense des tribunaux. — On reçoit tous les jours de meilleures nouvelles des départements insurgés ; il paraît sûr qu'ils sont à peu près réduits à un seul département et à un seul chef...» — *Publiciste* du 13 pluviôse : « La diligence de Bordeaux a été arrêtée, le 5 de ce mois, entre Poitiers et Châtellerault par vingt brigands armés, qui ont pris trente mille francs qu'elle contenait.... » — *Journal des Hommes libres* du 6 pluviôse : « *Paris, 5 pluviôse.* Pourquoi est-il donc toujours question d'*évêques* dans les journaux, tandis qu'on ignore ce que font les rabbins, les ministres protestants et les lecteurs théophilanthropes? La *Gazette de France* observe aujourd'hui que le culte théophilanthropique pourrait se passer de temple *pour adorer,* parce que ses sectateurs ne reconnaissent pas d'intermédiaire entre eux et la divinité. — On voit où cela tend, et comme ceux-là sont tolérants, qui veulent *exclusivement* les édifices nationaux pour l'exercice de leur religion, et puis croyez à leurs protestations pacifiques, et puis croyez que leurs ouvrages ascétiques sont des mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie, et puis croyez qu'ils sont partisans du gouvernement républicain qui les compte pour rien dans le système représentatif. Voulons-nous décidément que la République française s'élève au degré de gloire qui lui appartient? Ayons des Consuls, des tribuns, des sénateurs, des légions, etc.; mais n'ayons des augures qu'incognito [1] .....».

LXXV

6 PLUVIOSE AN VIII (26 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 7 pluviose.

...*Rapport analytique des journaux du 6.* — Une grande partie de la page 503, de la *Gazette de France* (n° 774) est employée à faire naître des doutes sérieux sur le succès de la Banque, dont l'établissement vient d'être formé sous les auspices du gouvernement. Le journaliste fonde son opinion sur la rareté du numéraire et du crédit public, et la seule induction que l'on puisse tirer, qu'il tire lui-même de ses raisonnements, c'est que le crédit ne renaîtra jamais sans que les propriétés soient garanties de toute atteinte, de toute violation, et que cette sûreté ou garantie des propriétés ne peut exister que par la clôture de la liste des émigrés, par la création du nouveau mode de radiation des noms portés sur cette liste. — On croit surtout une distinction faite par ce journaliste très préjudiciable à ce même crédit public, auquel il semblerait prendre intérêt; il divise les propriétaires en deux classes : l'une, de propriétaires dépouillés, et

1. Voir la *Gazette de France* du 5 pluviôse an VIII, p. 499-500.

l'autre de propriétaires nouveaux, dont les titres ne soutiendraient pas un examen impartial. Ces opinions ne sont-elles pas de nature à jeter une sorte de discrédit sur la valeur des domaines nationaux? Le rédacteur croit-il ainsi rouvrir la sécurité dans le cœur des propriétaires qu'il qualifie de nouveaux, qui ne sont autres que les acquéreurs, et qu'il met en opposition ici avec les propriétaires dépouillés? — Il faut bien observer qu'il n'explique point du tout ce qu'il a voulu entendre par propriétaires dépouillés. Tout cet article a semblé de nature à provoquer une attention particulière. — Dans *le Bien-Informé,* un nommé Ch... écrit au premier Consul que le seul moyen de réparer la faute de sa lettre au roi d'Angleterre [1], c'est d'ordonner aujourd'hui même, plutôt que demain, que tout fonctionnaire public, hors des armées, dont le traitement est au-dessus de 3,000 francs, soit réduit à cette somme. Le besoin des armées sert de motif au conseil que cet anonyme a cru devoir se permettre envers le premier Consul.

Piis.

(Arch. nat., BB [3] 91.)

Journaux.

Journal des Débats du 7 pluviôse : « *Paris, 6 pluviôse.* ...Il n'y rien de décidé sur les théâtres : on tâche de blesser peu d'intérêts particuliers, en engageant les directeurs qui doivent être supprimés à se réunir. Il paraît que les auteurs seront soumis à une espèce d'action du gouvernement et obligés de jouer à Paris un certain temps chaque année. Certes, il ne faut pas de tripotages des gentilshommes de la Chambre; mais il ne faut pas de l'anarchie des tréteaux. Fleury débute demain dans le rôle du *Séducteur* [2], qui a été le triomphe de Molé. » — « *Variétés.* Un journal se fâche aujourd'hui contre ceux qui prétendent que le rôle des orateurs est passé. Est-ce notre faute à nous, si cela est vrai? Nous ne croyons plus aux phrases, cependant nous ne refuserons jamais d'admirer celles qui seront élégantes, sonores, lorsqu'elles sont bien placées. Mais, fussent-elles aussi harmonieuses que celles de J.-J. Rousseau, si elles viennent interrompre une discussion qui ne demande, pour être bien traitée, que du bon sens, nous dirons à l'orateur : *Votre règne est passé.* Si nous pouvions perdre la mémoire, sans doute, nous trouverions encore du plaisir à entendre parler; mais nous savons d'avance ce qu'on peut dire sur telle ou telle question, soit en bien soit en mal, car on a tout dit depuis la Révolution. Celui de tous nos orateurs que l'on doit regretter est le malheureux Barnave; il résumait les opinions de tous avec une clarté, une pré-

1. Le 5 nivôse an VIII, Bonaparte avait écrit au roi d'Angleterre pour lui faire des ouvertures de paix. Voir le *Moniteur* du 26 nivôse an VIII.

2. Comédie en cinq actes et en vers, par le marquis de Bièvre, reprise le 8 pluviôse an VIII.

cision, une impartialité bien rares ; et s'il était tribun aujourd'hui, même en prenant le premier la parole sur une question, il s'attacherait si fort à résumer d'avance les opinions de ceux qui lui succéderaient à la tribune, que, sans parler beaucoup, il ne leur laisserait rien à dire. Pour quiconque sait bien la Révolution, et connaît bien les hommes de la Révolution, rien n'est plus facile que de deviner le discours que prononcera tel ou tel individu, sur telle ou telle question. Sur le divorce, par exemple, je parie faire huit discours qui ne se ressembleront pas, et qui tous embrouilleront la question, le premier pour un conventionnel, le second pour un prêtre marié, le troisième pour un philosophe, le quatrième pour un député de province heureux dans son ménage, le cinquième pour un homme d'esprit auquel la question sera indifférente, mais qui voudra parler, le sixième pour un savant qui confond tous les siècles dans sa tête, le septième pour un jeune orateur qui travaille à faire un riche mariage, le huitième, enfin, pour un homme de bon sens, qui se moquera de tous les autres. Et j'estime si fort l'art de traiter d'une manière isolée une question aussi importante, que je le donnerais pour rien ; mais si j'avais le talent qui, sans parler, a fait le travail sur l'organisation de la Trésorerie, je me croirais un homme instruit et utile à mon pays. »

LXXVI

7 PLUVIOSE AN VIII (27 JANVIER 1800).

Rapport du bureau central du 8 pluviose.

...*Mœurs et opinion publique. Saisie de divers imprimés chez le citoyen Surosne, libraire.* — Il a été saisi chez le citoyen Surosne, libraire, cour du Palais-Égalité, vingt numéros du *Mercure britannique* de Mallet du Pan, cinq exemplaires du Testament de Louis XVI, réimprimé avec la lettre de Monsieur adressée aux Français de tous les partis, et un exemplaire de l'Almanach de l'armée royale dite des mécontents pour l'an 1800. Il en a été donné avis au ministre, lui ajoutant que ce libraire allait être interrogé.

Pamphlets. — Le Bureau central, en prévenant le ministre de la police qu'il avait fait arrêter la circulation d'un pamphlet fait pour alarmer les citoyens, lui a exprimé le désir de voir émaner une loi ou un acte du gouvernement qui défende de crier dans les rues aucun pamphlet.

Journaux supprimés. — Autorisé par le même ministre, le Bureau central a invité les administrateurs généraux des postes aux lettres à suspendre l'envoi des journaux *l'Observateur* et *le Propagateur*, et a chargé les commissaires de police des divisions du Théâtre-Français et du Contrat-Social de se transporter dans les imprimeries de ces

deux journaux, à l'effet d'en saisir les exemplaires imprimés à la date du 7 pluviôse et de signifier aux propriétaires de ces journaux qu'ils seront arrêtés, s'ils en continuent l'impression.....

Piis, Dubois.

(Arch. nat., AF IV, 1535.)

Journaux.

Journal des Débats du 8 pluviôse : « *Paris, 7 pluviôse.* ...Quelqu'un disait récemment à Bonaparte qu'il se livrait à un travail excessif... « Dans « deux mois, répondit-il, je n'aurai pas besoin de trois heures de travail par « jour. » Heureux augure ! Heureux pays, où ceux qui font tout n'ont rien à faire !... »

LXXVII

8 PLUVIOSE AN VIII (28 JANVIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 9 pluviose.

Subsistances. — Le dernier marché a été plus fort que les deux premiers de cette décade ; mais il ne reste point de seigle à la Halle et il n'arrive point d'orge. Les approvisionnements particuliers des boulangers s'épuisent tous les jours; ils ne se remplacent point, et on prévoit le moment où ils viendront en plus grand nombre s'approvisionner à la Halle ; cependant les arrivages diminuent, comme on a eu l'occasion de le faire remarquer depuis le commencement du mois. — Le gouvernement à sa naissance est malheureusement obligé de lutter contre les agioteurs qui spéculent en ce moment sur le grain, parce qu'ils prévoient la pénurie et leurs manœuvres en accéléreront nécessairement le renchérissement. — En remplacement du magasin de l'Assomption, on vient d'en ouvrir un à Sainte-Elisabeth pour les grains et farines avariés. Ces objets défectueux sont vendus aux boulangers, qui les manipulent et les mixtionnent de manière à en composer un aliment plus ou moins sain. — Mais ce n'est pas le seul danger de cet établissement ; sous prétexte de vendre des objets avariés les marchands de blé ou de farine y portent de la belle farine ou du bon grain, qu'ils vendent au prix qu'ils veulent et qui sort de Paris pour une destination inconnue. Aussi trouve-t-on dans ce magasin des farines de la meilleure qualité et de l'orge en

grains, quoiqu'elle manque à la Halle ; mais on espère la vendre là plus chèrement, et on ne craint pas d'être contrarié sur le prix des cours. — Les autres comestibles ne manquent point, quoique leur prix continue de hausser.

Salles de vente. — Les négociants s'élèvent toujours contre ces établissements; la source des marchandises qui s'y livrent à l'enchère est souvent aussi criminelle que la manière de les vendre. Les fripons et les banqueroutiers alimentent ces dépôts, et des hommes et des femmes apostés sous la dénomination de *courtiers*[1] y sont payés pour faire hausser le prix des marchandises qui s'y vendent.....

Libelle. — On a répandu dans le faubourg Antoine un libelle intitulé *la Vérité au Corse,* etc. Les distributeurs n'ont point osé le donner eux-mêmes; ils se sont contentés d'en semer quelques exemplaires le long de la grande rue ; mais leur espérance a été déçue, et les habitants du faubourg se sont empressés de les porter au juge de paix pour qu'il pût en poursuivre les distributeurs. On les recherche avec activité.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXXVIII

9 PLUVIOSE AN VIII (29 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 PLUVIOSE.

Paris est calme. Quelques mécontents qui sont malheureux; mais nul esprit de faction. Il se forme en faveur du gouvernement, et avec beaucoup de rapidité, une opinion qui va devenir très forte. — La mort de Toustain a épouvanté les traîtres[2]. — L'arrestation d'Ouvrard a jeté la terreur parmi les fripons; les bons citoyens, que la justice ralliera toujours, félicitent le gouvernement sur la fermeté et la générosité de ses principes.

Faubourgs. — Malgré l'empressement des citoyens du faubourg Antoine à faire justice des libelles répandus dans le faubourg, on

1. Ce mot est d'une lecture douteuse.
2. Voir plus haut, p. 100. De Toustain, jeune émigré attaché à l'agence royale de Paris, avait été fusillé dans la plaine de Grenelle le 5 pluviôse an VIII. Voir Chassin, *les Pacifications de l'Ouest,* t. III, p. 586, et La Sicotière, *Louis de Frotté,* t. II, p. 669.

croit reconnaître à leurs discours que depuis quelque temps ils sont tourmentés par quelques agitateurs; car la misère et le défaut de travail ne sont pas les seules causes de leurs murmures. On va redoubler de surveillance pour découvrir ces artisans de désordre.

Tribuns. — La lutte qui existe entre le tribun Courtois et le banquier Fulchiron[1] fait prendre de tous deux une opinion presque défavorable et donne lieu à insinuations contre la probité et le désintéressement des fonctionnaires publics. Lorsqu'il a paru hier pour la première fois au Tribunat, il y a été accueilli par les plus violents murmures. Le président du Tribunat a eu beaucoup de peine à rétablir le calme.

Barrières. — Il existe dans Paris une association criminelle qui favorise l'entrée des denrées sujettes aux droits d'octroi en fraude des percepteurs. Les opérations n'ont lieu que de nuit et à l'aide de machines qui servent à faire passer ces objets par-dessus les murs. Cette manœuvre a eu lieu plusieurs fois depuis peu de jours.

Conscrits. — Les défenseurs de la patrie voient avec peine que plusieurs conscrits viennent d'être promus au grade de bas-officiers, au préjudice de leurs camarades couverts d'honorables blessures. Le 26 du mois dernier, un conscrit, après deux mois de service dans le 9e régiment de dragons, a été nommé fourrier sans avoir passé par le grade de brigadier. La nouvelle de cette promotion illégale s'est bientôt répandue dans les deux autres régiments de dragons et a été interprétée défavorablement.

Libelles. — La libraire Gourlier vient d'être acquittée par le jury d'accusation, quoiqu'on ait trouvé une grande quantité de libelles dans la maison voisine où était son dépôt. Elle a prétendu qu'elle ne connaissait ni ces libelles ni ceux qui les lui avaient envoyés, et qu'elle ne pouvait être comptable de la complaisance de sa voisine, qui les avait reçus pour elle en son absence. Le tribunal a admis cette excuse. On paraît craindre que les autres libraires, arrêtés pour pareils délits, ne trouvent aussi moyen d'échapper à la punition qu'ils méritent.

Brochure. — Il paraît une brochure nouvelle sous le titre de : *La guerre des petits Dieux ou le siège du lycée Thelusson par le Portique républicain,* poésie héroïco-burlesque[2]. Cette satire est dirigée contre plusieurs hommes de lettres. Si l'on y trouve le nom de quelques-uns

1. Il y a dans les journaux d'alors beaucoup de détails sur ce procès.
2. Bibl. nat., Inventaire Ye, 18,846, in-8 de 59 pages. — Cf. Tourneux, *Bibliographie*, t. III, n° 17,959.

de ceux qui ont figuré dans la Révolution, ils n'y sont attaqués que sous le rapport d'auteurs.

Départements méridionaux. — Le feu que la sagesse du gouvernement vient d'éteindre dans les départements de l'Ouest menace d'embraser le Midi ; l'affluence des brigands et des gens sans aveu, les égorgements, les vols des deniers publics, l'interception des courriers justifient les craintes des citoyens de ces départements. On annonce l'arrivée à Marseille de quelques intrigants et de quelques émigrés marquants; on assure même que les chefs ont envoyé dans le midi des chefs de bande.....

Spectacles. — En général, les spectacles sont toujours suivis; l'on remarque que les spectateurs sont moins agités par l'esprit de parti, qu'ils se livrent beaucoup moins au désir de faire des allusions, et que l'opposition au gouvernement, qu'on laissait entrevoir par quelques applications malignes, s'affaiblit à mesure que le gouvernement acquiert de la force.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXXIX

10 PLUVIOSE AN VIII (30 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 PLUVIOSE.

Paris est toujours calme. Les progrès de la pacification avec les Chouans ont rehaussé l'esprit public, et les royalistes, forcés d'entrevoir un terme aux fureurs de la guerre intestine, montrent aujourd'hui beaucoup moins d'audace. L'ardeur avec laquelle le premier Consul s'occupe de la chose publique y rattache tous les esprits; on ne s'entretient que de la constance de ses travaux, que des soins qu'il prend pour détruire jusqu'au germe de toutes nos divisions, que de la fermeté avec laquelle il se prononce contre les sangsues de l'État, contre d'infidèles fournisseurs. L'expérience renaît dans tous les cœurs; le crédit public va renaître avec elle. Partout on répète avec confiance le mot du premier Consul, que dans deux mois on pourra se livrer au repos.

Ouvriers. — Si les ouvriers se plaignent du renchérissement des vivres, du défaut d'ouvrage et du malheur des circonstances, on leur

oppose aujourd'hui avec quelque succès l'utile emploi des deniers publics, les progrès du gouvernement contre les ennemis intérieurs, et les préparatifs formidables disposés contre l'ennemi extérieur; ils trouvent dans un avenir plus heureux les consolations dont ils ont un besoin si pressant, et ils font des vœux pour le succès du gouvernement.

Chouans. — La malveillance enfante sans doute les craintes que l'on répand sur la sincérité de la pacification avec les Chouans; mais ses efforts tourneront contre elle, par la surveillance que la police ne cessera d'exercer sur leurs affidés à Paris et dans quelques autres départements. Les révélations de Toustain [1] ont répandu une salutaire terreur parmi ses complices, et le gouvernement ne tardera pas à en recueillir les fruits.

Libelles. — Le Tribunal du département de la Seine vient encore d'acquitter l'imprimeur Daudoucet, prévenu d'avoir mis en vente des objets propres à provoquer la contre-révolution. On avait cependant saisi sur lui les pièces de conviction. Une pareille impunité accroît l'audace des auteurs et distributeurs de libelles. Ils débitent aujourd'hui la proclamation du duc de Berry, grand prieur de France, aux chefs des armées catholiques et royales, avec cette épigraphe :

. . . . . République
Requiescat in pace.

A Londres, 15 janvier 1800.

Cet écrit, où respirent l'ineptie et la rage contre le premier Consul, ne peut se soutenir à la lecture. L'auteur a la sottise de justifier la Saint-Barthélemy. Mais la police va redoubler d'activité pour atteindre les coupables, les surveiller, et leur enlever tous les fruits qu'ils se promettent d'un commerce aussi odieux.

Provocation à l'insurrection. — Sous la porte de plusieurs cafés, notamment du côté des Italiens, on a trouvé des cartes écrites à la main, où on lisait : « Français, plus atroce que Robespierre, l'infâme « Bonaparte vous ordonne d'aller brûler et massacrer quinze dépar- « tements. Ah! plutôt que de vous détruire ainsi pour le bon plaisir « d'une poignée de scélérats, mettons un terme à tous les maux qu'ils « nous font; vengeons-nous; que cet ignoble tyran périsse, et vive « la paix! vive le roi! » — L'écriture de ces cartes est contrefaite, et toutes celles qu'on a lues sont de la même main. Des habitués de quelques cafés ont fait justice de cette misérable provocation. A la

1. Voir plus haut, p. 100 et 125.

Halle et aux marchés, le peuple a déchiré les cartes en maudissant leurs auteurs.

Spectacles. — On a donné au théâtre de la Montansier une pièce nouvelle sous le titre *l'Auberge du diable* [1], dont les spectateurs ont fait justice sur-le-champ. La pudeur s'indigne de la mise qu'affectent les femmes qui fréquentent ce spectacle. Les mères de famille, forcées de fuir cette salle, se plaignent de voir tolérer au milieu de Paris une école de prostitution.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 11 pluviôse : « Bureau central du canton de Paris. Il est des hommes qui se sont permis d'écrire à des citoyens pour les faire venir au Bureau Central sous différents prétextes, et notamment à raison de leurs enseignes. On ne peut supposer que de mauvaises intentions à ceux qui cherchent ainsi à détourner les citoyens de leurs occupations. On prévient le public qu'il ne doit avoir aucun égard aux lettres de ce genre qui ne porteraient pas le timbre de l'administration et les signatures de deux administrateurs au moins. — Le Bureau central informe ses concitoyens que le bruit d'une épidémie faisant ses ravages dans différents hospices de cette commune, notamment dans ceux du Nord et de l'Humanité, est dénué de fondement. » — *Gazette de France* du 11 pluviôse : « *Paris.* ...Dans un banquet civique, où l'on buvait le 3 de ce mois à Angers, on a porté un grand nombre de toasts. Celui à l'honneur de Bonaparte est remarquable. Il finit ainsi : « Mais si, nouveau César... *Au nouveau Brutus qui lui plongerait un poignard dans le sein.* » Que les Brutus dorment tranquilles : ils ne verront pas de nouveaux Césars, et, s'il prenait fantaisie à un grand homme de jouer un rôle d'imitation, lorsqu'il peut s'en créer un, instruit par l'exemple de l'ancien César, il n'aurait pas la générosité de presser contre son cœur, d'accabler de ses bienfaits ceux qui formeraient le projet de le poignarder. Brutus a poignardé un homme dont l'ambition n'avait étouffé aucun de ces sentiments généreux qui font le charme de la vie et le bonheur de l'humanité ; pour que ce Brutus-là fût un grand homme, il faudrait qu'il eût rendu la liberté à sa patrie ; mais, ne l'ayant pas fait, en jugeant toujours son action par les résultats, on peut dire qu'il a appris aux tyrans à l'être sans miséricorde. Sans l'assassinat de César, Auguste eût été moins cruel, Tibère moins sombre, et Caligula moins atroce... »

1. Ce n'est pas le 10 pluviôse, mais le 9, que fut représentée cette comédie en deux actes, dont le *Courrier des Spectacles* du 10 pluviôse rendit un compte défavorable, mais sans en nommer l'auteur, qu'il dit être « déjà avantageusement connu ».

LXXX

11 PLUVIOSE AN VIII (31 JANVIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 PLUVIOSE.

La tranquillité publique des habitants de Paris tenait à l'incertitude de leurs idées sur les suites du 19 brumaire; aujourd'hui la marche sévère du gouvernement, sa justice impartiale, ses mœurs austères inspirent la confiance. C'est parmi les ouvriers que l'on remarque particulièrement les progrès de cette confiance. On a entendu des habitants du faubourg Antoine, le jour de la décade, crier en buvant ensemble : *Mort au gouvernement anglais! Guerre à ce gouvernement tyrannique qui refuse la paix que Bonaparte lui a proposée!* — D'autres faisaient entendre, ailleurs, le cri de : *Vive Bonaparte! Vive le gouvernement!* Tous parlaient avec confiance du premier Consul, que les royalistes s'attachent à calomnier. — Quelques hommes qui regrettent l'espèce d'anarchie qui a précédé le 19 brumaire ont tenté d'irriter les habitants du faubourg; mais ces infortunés ne veulent que de l'ouvrage, et [ne veulent] la paix que pour avoir de l'ouvrage. Comme leur confiance est entière dans les moyens du gouvernement, ils ont été sourds aux instigations de ces orateurs de désordre.

Fournisseurs. — La catastrophe de la maison Ouvrard occupe tous les esprits, et déjà l'on enveloppe dans la punition méritée par ce fournisseur plusieurs personnes qui furent en crédit auprès de l'ancien Directoire. — On examine les anciennes opérations du ministère de la marine, on les compare aux sommes qui y ont été versées plus exactement pour ce service que pour tout autre, et les résultats ne sont pas à l'avantage de ceux qui y ont pris part.

Garde nationale. — Le serment prêté par la garde nationale a été répété avec enthousiasme; mais l'exactitude que l'on exige dans le service doit faire accueillir avec plus d'intérêt encore les réclamations des ouvriers. Ils observent que l'ordre du service militaire, en les appelant sous les armes à midi, leur fait perdre deux jours, au lieu qu'en montant le soir, comme autrefois, ils n'en perdaient qu'un, et les corps de garde seraient plus garnis la nuit.

Libelles. — On assure que la proclamation du duc de Berry est

une seconde édition. La première, imprimée avec soin, a été distribuée dans les sociétés particulières; cette seconde n'est qu'une vile spéculation de quelques marchands intéressés. La police connaît les auteurs de ces libelles; elle veut les surprendre dans le repaire même où ils les fabriquent.....

Spectacles. — La pièce donnée hier aux Troubadours sous le titre de : *Il ne faut pas juger sans entendre* [1], a eu du succès et n'offre rien qui ait trait au gouvernement. Un passage a été répété et vivement applaudi : un procureur dit qu'après la peine vient la joie, après l'hiver le printemps; la soubrette réplique : « Quand pourra-t-on dire : après la guerre vient la paix ? »

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 12 pluviôse : « *Paris, 11 pluviôse.* ...Bonaparte, croyant que le palais qu'on lui prépare serait plus tôt en état de le recevoir, voulait en prendre possession le 2 pluviôse. Le citoyen Bénézech lui répondit que tout ne pouvait être prêt; et le pria, d'ailleurs, d'observer que ce jour-là correspondait au 21 janvier. « Que je vous remercie de m'avoir fait faire cette observation, lui répondit avec sensibilité le premier Consul; non, je n'eusse point entré ce jour-là aux Tuileries [2]. »... — *Journal des Hommes libres* du 12 pluviôse : « AU RÉDACTEUR DU JOURNAL DES HOMMES LIBRES. Citoyen rédacteur, j'ai vu avec surprise qu'en annonçant dans votre n° 59 le titre de l'ouvrage intitulé : *l'Homme et la Société* [3], vous avez pris l'engagement d'en donner l'analyse; car il faut que vous sachiez que, lors de sa publication, j'en ai, suivant l'usage, envoyé des exemplaires à tous les journalistes; j'ai même écrit à l'un d'entre eux pour le prier d'en parler selon sa conscience et d'en dire le bien et le mal qu'il en penserait; mais, après l'avoir promis d'abord, il s'y est ensuite refusé, disant que c'était un ouvrage dangereux; qu'en dire du mal ce serait *le faire connaître*, et que par conséquent il n'en *fallait rien dire du tout.* Or, je vous observe que ce journaliste est un homme de lettres distingué, qui occupe maintenant une place éminente, et qui, pour me servir d'une expression fort usitée, *a des idées libérales.* Les autres *journalistes,* celui de la *Clef du Cabinet* excepté, ont eu la même prudence et se sont également interdit de parler d'un livre qui n'est pas d'accord avec les opinions du moment et qui pourrait présenter de nouvelles vues qu'il est essentiel d'écarter. Voilà, citoyen rédacteur, des particularités que je n'ai pas cru devoir vous

1. Le vrai titre de cette pièce est : *Il ne faut pas condamner sans entendre,* proverbe en un acte, par Patrat.

2. Cette anecdote se retrouve textuellement dans la *Gazette de France* du même jour.

3. Cet ouvrage de Salaville se trouve à la Bibl. nat., Inventaire, R 24,437, in-8. On en trouvera un compte rendu dans le numéro du *Journal des Hommes libres* du 17 pluviôse an VIII, p. 284.

laisser ignorer. Maintenant, vous êtes bien le maître de parler de mon livre, si vous le jugez à propos, je ne m'y oppose pas ; mais du moins vous ne pourrez pas m'accuser d'avoir cherché à surprendre votre religion ou, comme on dit vulgairement, de vous avoir introduit en erreur. Salut fraternel, J.-B. Salaville[1]. » — *Ami des Lois* du 12 pluviôse : « *Variétés.* ... Eh quoi ! l'on arrache les arbres qui ornaient la cour des Tuileries, ces plantations qui garnissaient si agréablement la nudité de ce grand espace, qui n'offrira plus pendant l'été qu'une esplanade brûlante pour les pieds, éblouissante pour les yeux ! Ne privez pas les Consuls d'avoir de la verdure sous leurs fenêtres ; on voit partout assez de pavés et de murailles... »

LXXXI

12 PLUVIOSE AN VIII (1er FÉVRIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 13 pluviose.

Subsistances. — La Halle aux grains continue à être suffisamment approvisionnée. Cependant les blés ont augmenté à 2 francs par setier. Cette augmentation ne peut avoir d'autres causes que les craintes pour l'avenir. Les approvisionnements particuliers s'épuisent ou sont laissés en réserve ; les arrivages diminuent. L'Angleterre affamera ses voisins, d'abord pour ses besoins, ensuite pour les subjuguer. Paris consomme 1,500 sacs de farine par jour. La dernière récolte a été insuffisante, la prochaine ne se fera que dans sept mois. Le moment où l'on entrevoit la disette est toujours celui qui la décide. Les grains restants sont alors enlevés, dispersés, enfouis, la circulation interrompue, le mal sans remède, pour n'avoir pas été prévu d'assez loin.

Esprit public. — C'est dans l'opinion des habitants de Paris que les extrêmes se touchent. La guerre civile les avait d'abord effrayés ; aujourd'hui, ils en nient les dangers. La centralisation des pouvoirs, une marche ferme, un dévouement absolu de la part des gouvernants, sont aujourd'hui les garants d'un succès général. Les chefs de nos ennemis intérieurs sont sans accord, sans plan, sans ensemble ; si les Anglais tentent une descente, elle aura le sort de celle du Texel : voilà ce que commencent à dire nos politiques. A les en croire, les chefs des révoltés pourraient être employés utilement contre les

1. Sur Salaville, voir mon livre, *le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême*, p. 86 et suivantes.

Russes et les Anglais, s'ils se montraient. Mais le gouvernement a appris par la conduite de plusieurs d'entre eux, depuis la pacification de La Mabilais [1], le degré de confiance qu'ils peuvent mériter.

Chouans. — Dans un canton du département de Seine-et-Oise, les Chouans ont voulu lever des contributions; la garde nationale s'y est opposée; sept officiers de cette garde y ont perdu la vie. Ils ont incendié la maison d'un acquéreur de biens nationaux qui a refusé de leur payer une contribution.

Corps législatif. — Les membres du Corps législatif se proposent, dit-on, de demander une augmentation d'honoraires; ils comparent leurs travaux à ceux des tribuns, et pensent qu'il est de la justice de leur accorder le même traitement. Quelques-uns d'entre eux s'y refusent, ajoute-t-on, et conviennent qu'une pareille demande est tout à fait intempestive.

Libelles. — Ce n'est pas seulement à Paris que les fabricateurs de libelles tiennent des presses à la solde de la contre-révolution; les départements en ont aussi. Les journalistes dévoués aux partis sont presque partout les coopérateurs de ces infâmes écrits. — D'après les ordres donnés par le ministre de la police générale, on vient de saisir à Rouen les épreuves du journal de Mallet du Pan [2].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 13 pluviôse : « *Paris, 12 pluviôse.* ...Avant-hier, le général Lefebvre, accompagné de son état-major, s'est transporté dans les différents arrondissements de Paris et a reçu de la garde nationale sédentaire la promesse de fidélité à la Constitution de l'an VIII. Suivant un rapport de Lefebvre à Bonaparte, cette promesse a été faite aux acclamations de : *Vive la République! Vive le premier Consul! Vivent les Consuls!* Les habitants des faubourgs Antoine et Marceau ont promis avec enthousiasme de redoubler de zèle et d'activité dans leur service pour découvrir toutes les trames et manœuvres des ennemis du gouvernement... » — *Ami des Lois* du 13 pluviôse : « *Variétés.* ...Washington est mort âgé de soixante-six ans. Il est sincèrement regretté de tous ses concitoyens. Il sera le modèle des hommes qui voudront, dans la suite, diriger des révolutions au profit du peuple. Si la France fût tombée au 10 août dans des mains aussi habiles, aussi pures que celles de Washington, nous jouirions depuis longtemps de la paix, de l'abondance et du bonheur... » — *Gazette de France* du 13 pluviôse : « ...Washington est mort. Cette nouvelle, du temps du Directoire, eût été accompagnée de quelques injures. Aujourd'hui que

1. Voir Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. I, p. 261-277, 302-310.
2. Le *Mercure britannique*.

l'âme s'abandonne avec confiance à tous les sentiments généreux, on ose pleurer sur la tombe d'un grand homme. Un deuil général a été ordonné en Amérique; ce deuil sera porté par des citoyens de toutes les nations. Jamais époque n'a compté tant de pertes irréparables que la fin du XVIIIe siècle! »

LXXXII

13 PLUVIOSE AN VIII (2 FÉVRIER 1800).

JOURNAUX.

Journal des Débats du 14 pluviôse : « *Variétés.* Que de souvenirs la mort de Washington réveille! Quelle leçon sort, pour ainsi dire, de son tombeau! Tandis que, dans les trois quarts du monde, les grands monuments des nations étaient l'ouvrage de l'imagination frappée de l'éclat des conquêtes, ou subjuguée par les révélations religieuses, il s'établit, dans un nouvel univers, une institution qui ne doit sa solidité qu'à la raison, une institution qui sera l'honneur immortel de la philosophie. La honte de l'Europe est effacée dans cet hémisphère qu'elle avait teint de son sang, et qui semble n'avoir été découvert que pour servir à la fois de théâtre à toutes les horreurs du fanatisme et de l'avarice, comme à tous les triomphes de la tolérance, du désintéressement et du bon sens. C'est là que toutes les idées sont saines, que tous les principes sont raisonnables; c'est là que règne véritablement cette fraternité qu'on a si maladroitement et si cruellement copiée parmi nous; c'est là que se trouve, en réalité, tout ce que nous n'avons vu jusqu'ici qu'en fantômes et en images; c'est là que, sous les plus heureux auspices, la politique unie à l'humanité a effectué les promesses qui n'ont produit parmi nous que de désastreuses illusions. Washington meurt : c'est un père qui exhale le dernier soupir au sein de sa famille; ce sont des enfants, des frères qui entourent son cercueil; les larmes qui coulent sont sincères; le regret le plus vrai est au fond des cœurs; l'éloge le plus ingénu est dans toutes les bouches; ou plutôt, le silence morne de tous les ordres de l'État atteste qu'une calamité publique vient de l'affliger; le Sénat, la Chambre des représentants s'ajournent; la justice suspend son action; les tribunaux se taisent; la religion s'associe à la douleur générale; les cloches sont voilées; exemple frappant qui montre à quel prix s'achète la reconnaissance du peuple. Elle appartiendra à celui qui, au milieu de tous les désordres, aura rétabli l'ordre dans sa patrie, qui aura su enchaîner au point fixe de la tranquillité publique toutes les passions turbulentes, qui aura su, sinon créer un État, du moins le tirer du chaos où il était enseveli, réveiller toutes les vertus au sein de tous les crimes, verser toutes les consolations parmi toutes les douleurs, présenter tous les bienfaits parmi toutes les infortunes. Quelle noble émulation de gloire ne doit pas exciter, dans un cœur fait pour la sentir, cet épanchement de la reconnaissance publique à la mort d'un héros qui fut en même temps un sage! Si Alexandre versa des larmes sur le tombeau d'Achille, si César médita, en Espagne, au pied d'une statue d'Alexandre, la tombe de Washing-

ton sera l'asile où se retirera quelquefois, en idée, celui qui tient maintenant les rênes du gouvernement en France, pour y réfléchir encore sur ce qu'il sait déjà bien : qu'il est une gloire plus belle, plus touchante, plus digne de tous les suffrages, que celle des armes et des conquêtes. Et vous aussi, si vous approchiez de cette tombe, vous qui naturalisez parmi nous les heureuses institutions de l'Amérique, c'est de l'Amérique septentrionale que vous étiez en quelque sorte citoyens, lorsqu'il ne vous était plus permis d'être citoyens de la France; c'est là que quelques-uns d'entre vous ont trouvé un asile dans ces temps malheureux où votre propre patrie vous était interdite; c'est vers cet heureux pays que s'échappaient tant de vœux, lorsque tout semblait perdu parmi nous, jusqu'à l'espérance. » — *Gazette de France* du 14 pluviôse : « Il y a, dans l'opinion publique, une espèce de bourdonnement dont on aurait peine à deviner la cause, si l'on ne savait pas qu'il est question de nommer aux préfectures, de réorganiser les tribunaux et plusieurs parties de l'administration. Les hommes qui courent après les places se discutent entre eux, discutent les protecteurs de leurs rivaux. Les fournisseurs, de leur côté, se plaignent beaucoup. Tant d'individus sont accourus des départements pour faire valoir ce qu'ils appellent *leurs droits*, qu'il y aura plus de mécontents que d'élus. Il faut attendre que toutes les places soient distribuées ; alors l'intérêt particulier ne se jettera plus à travers l'intérêt général, et l'opinion publique cessera de bourdonner : jusque-là, on ne s'entendra pas..... »

LXXXIII

14 PLUVIOSE AN VIII (3 FÉVRIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 15 pluviose.

Tout est calme dans les faubourgs Antoine, Marceau et Jacques. Les ouvriers y attendent avec impatience l'ouverture des travaux publics; on la dit très prochaine. Cette idée rend, chaque jour, les esprits plus calmes.

Esprit public. — L'activité du gouvernement et ses premiers succès dans la guerre intérieure donnent des espérances pour la paix générale. Les royalistes feignent de douter des désarmements de telle ou telle colonne de révoltés. Ils ne peuvent renoncer à la jouissance de voir leur patrie en proie aux Anglais et Russes. On temporise, disent-ils, pour attendre quatre débarquements successifs : deux sur les côtes de Bretagne, deux sur celles de Normandie. — Déjà, ajoutent-ils, des milliers de Russes et d'Anglais en ont opéré un entre la pointe de Quiberon et le golfe du Morbihan près Vannes.

Le second aura bientôt lieu du côté de Saint-Pol et de Tréguier; un prince doit commander ces descentes; il a des intelligences partout et de nombreux partisans qui n'attendent que le moment de se prononcer.

Correspondance des Chouans. — Ce n'est plus par la poste que les chefs des Chouans correspondent entre eux. Des piétons font ce service d'une commune à l'autre, avec une activité qui les instruit de tous les détails des opérations. On prend des mesures pour découvrir, dans chaque commune, ceux qui sont employés à cette manœuvre. Deux de leurs correspondants viennent d'être arrêtés à Paris.

Situation du Midi. — D'après les rapports de quelques agents et d'après celui du citoyen Chasset, sénateur, la 19e division militaire est en ce moment le théâtre du brigandage, de l'assassinat, du vol. Le département de l'Ardèche est dans la même situation. Le 5, la diligence de Paris à Lyon, a été dévalisée, pillée, près de cette commune. Les vols se multiplient dans son intérieur. Les émigrés y rentrent sous l'habit militaire ou sous celui de cultivateur; ils sont sous la protection des Chauffeurs. — On veut faire de Lyon le centre de la Chouannerie dans le Midi. Les compagnies des Chouans sont désignées par des numéros, au lieu de l'être par les noms de leurs chefs. Ainsi l'abbé de Cyran, dit Desbaumes, l'ex-marquis de Villard, s'appellent nº 1, nº 2. Les égorgeurs et les assassins y sont seuls admis. Les compagnies formées, elles se répondent sur l'étendue de la 19e division militaire, s'emparent des caisses nationales, pillent les voitures publiques, etc. — Le plan combiné entre les agents de l'étranger, d'anciens chefs du camp de Jalès et des gardes du corps est d'anéantir le commerce, d'intimider les négociants, d'empêcher les communications, de s'opposer à l'approvisionnement de nos armées, et de forcer le peuple à la révolte. — Les lois contre les émigrés demeurent sans exécution dans cette commune ; les autorités militaires et les autorités civiles ne sont pas d'accord.

Provocation à la révolte. — Les cartes répandues dans les marchés pour provoquer à l'insurrection ont été lancées le long du quai de la Vallée et dans quelques autres endroits publics; elles y ont été reçues avec le même mépris.

Spectacles. — On a donné au Vaudeville la première représentation de *Monsieur Guillaume ou le Voyageur inconnu*[1] des citoyens Barré, Radet, Desfontaines et Bourgueil. Les auteurs, en plaçant la scène à l'époque où vivait Malesherbes, en ont pris occasion de payer un

1. Comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, représentée pour la première fois le 12 pluviôse an VIII. Elle fut imprimée. Bibl. nat., Yth, 12,155.

tribut d'éloges à la mémoire de ce magistrat. Cet acte d'équité a été vivement applaudi, ainsi que les deux vers suivants, que le public a fait répéter :

> Chacun déloge tour à tour;
> Mais enfin chacun prend sa place.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Autre rapport du même jour.

L'opinion publique s'améliore tous les jours ; les nouvelles satisfaisantes de l'Ouest contribuent à lui donner une meilleure direction. La défaite des Chouans est l'objet de tous les entretiens. On voit arriver avec plaisir le moment où le gouvernement n'aura à s'occuper que de la guerre extérieure. Le choix futur pour les places de préfet occupe aussi les citoyens ; chaque parti se les dispute d'avance dans l'opinion, en s'occupant mutuellement d'intrigues pour les obtenir. Mais on est généralement persuadé qu'ils seront choisis de manière à comprimer partout les hommes qui s'en croient déjà en possession.

Culte.—Les églises deviennent chaque jour de plus en plus fréquentées ; mais elles ne le sont pas également. Chacune d'elles l'est en raison de la résistance de leurs ministres aux principes de la Révolution. Ceux mêmes qui s'y sont soumis sont obligés, par spéculation, d'insinuer qu'ils se sont rétractés. — L'ingratitude des ministres du culte est chaque jour plus sensible. La dernière fête de la Vierge rappelle sa soumission et celle du Christ aux lois de l'Église juive. Elle fournissait naturellement une occasion d'exciter à la pratique des vertus sociales et de recommander l'obéissance aux lois. Les plus grands orateurs chrétiens ne l'ont jamais négligé sous le régime royal ; les ministres actuels ont tous affecté de s'écarter de cet usage. Sans reconnaissance pour le gouvernement qui les protège, ils tendent toujours à s'en isoler, s'attachent à fomenter toutes les passions et tous les intérêts qui sont d'accord avec leurs prétentions de former une puissance dans l'État. — D'un autre côté, quelques hommes, furieux de voir reparaître ceux qu'ils ont persécutés, se montrent dans les églises avec indécence, et affectent de jeter le ridicule sur les femmes qui s'y livrent aux exercices de leur religion.— Les exercices des théophilanthropes sont aussi l'objet des sarcasmes du parti adverse. Le gouvernement, qui protège tous les cultes, veille sur cette petite guerre d'opposition et maintient l'ordre dans toutes les assemblées, quel que soit leur culte.

Fusils. — On a arrêté trois cents caisses de fusils qui sortaient de

Paris sans qu'on pût en savoir la destination ; il n'en est pas fait mention sur la lettre de voiture. La voiture et le voiturier ont été arrêtés.

Faux timbre. — Le Bureau central a fait saisir une fabrication de faux timbres ; un journal connu s'était pourvu d'une forte partie de papiers revêtus de ce timbre.

Journaux. — Les rédacteurs de la *Parisienne,* journal supprimé, et dont on vient de sceller les presses, se disposent à publier un ouvrage dans le genre du *Mercure de France* par Panckoucke.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 16 pluviôse : « *Variétés.* ... La séance du Corps législatif a été très brillante le 14. Thiessé[1] a parlé pendant trois heures contre le projet d'organisation du tribunal de cassation ; il a parlé d'une manière forte et entraînante. Jusqu'alors il n'y avait eu au Corps législatif que des rapports froidement lus et peu propres à inspirer de l'intérêt. On votait plus par instinct que par persuasion. La manière d'exposer les motifs avait plus l'air d'un cérémonial que d'autre chose ; mais, le 14, la loi a vraiment été plaidée, non avec le charlatanisme de l'éloquence, mais avec une logique serrée, fondée sur les principes les plus sacrés du droit civil. Thiessé, dans cette circonstance, a donné les preuves d'un grand talent et d'un grand courage. Je le vois, la liberté sage a encore de vrais amis..... » — *Gazette de France* du 15 pluviôse : « ... Barthélemy a rendu visite aux Consuls et au ministre Talleyrand. Carnot reçoit plus de visites qu'il n'en rend, et personne ne doute qu'avec un titre ou sans titre, il ne prenne une grande influence dans ce qui aura rapport à la guerre. On dit qu'il n'a refusé d'embrasser qu'un seul individu : cela n'aurait rien d'étonnant. On pardonne aux furieux, on se réconcilie avec eux, ne fût-ce que dans l'espoir de les rendre sages ; mais il est permis de mépriser ceux qui, sous le nom de l'amitié, vous ont livré à vos ennemis. Au reste, tout ce qu'on dit dans le public est moins souvent ce que l'on sait que ce qu'on voudrait savoir ; on l'annonce, non pour le faire croire, mais pour trouver quelqu'un qui le confirme... »

LXXXIV

15 PLUVIOSE AN VIII (4 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 16 PLUVIOSE.

Paris jouit d'une parfaite tranquillité ; cependant les malheureux se plaignent de ne recevoir aucun secours, malgré les nombreuses

1. Membre du Tribunat.

souscriptions en faveur des indigents. Les Comités de bienfaisance sont assaillis de demandes.

Subsistances. — Le dernier marché n'a offert aucun mouvement remarquable tant pour la qualité que pour le prix des denrées de première nécessité. Ceux qui s'occupent à Paris de ce genre de commerce n'en persistent pas moins à conserver de vives inquiétudes sur l'avenir. L'exportation des grains et l'insuffisance de la dernière récolte motivent leurs craintes.

Esprit public. — Les royalistes ont feint longtemps de douter des succès du gouvernement contre l'ennemi intérieur; forcés aujourd'hui d'en convenir, ils sont réduits à calomnier les mesures employées pour obtenir ces succès.

Prêtres. — Les prêtres secondent de tout leur pouvoir les efforts liberticides des royalistes. Des crieurs de journaux sont payés pour répandre, dans les campagnes, des pamphlets qui ont pour sommaire : *Peine portée contre les citoyens qui n'assisteront pas au culte catholique.* Des prêtres émigrés reparaissent avec les déportés et annoncent hautement qu'ils vont rentrer en possession les uns de leurs bénéfices, les autres de leurs biens. Leur audace inquiète les amis du gouvernement et les acquéreurs des domaines nationaux. Les royalistes et particulièrement les fanatiques en redoublent de confiance.

Chouans. — D'après les renseignements les plus positifs, on assure que d'Autichamp a envoyé, à la fin de la dernière décade, une ordonnance à Frotté pour lui annoncer qu'il posait les armes, mais seulement jusqu'au mois de mars, qu'il manquait de munitions. — Au mois de mars, il doit se faire un débarquement considérable, à la tête duquel sera le prétendant. Tous ceux qui ont feint de se rendre reprendront les armes. — Le recrutement des hommes et les achats de chevaux continuent avec activité dans le département du Calvados.

Situation du Midi. — C'est là que les royalistes veulent rendre (*sic*) au premier moment le théâtre de leurs excès. Les égorgeurs du Comtat cherchent à soulever et à associer à leurs crimes les habitants des ci-devant Cévennes et Vivarais; pour opérer cette jonction, un ci-devant seigneur de Barjac doit disposer un coup de main sur la citadelle du Pont-Saint-Esprit. Au moyen de cette diversion, ils tâcheront de s'emparer de tout le pays jusqu'à la Méditerranée, et, après s'être emparés de Peccais, d'Aigues-Mortes et de quelques autres places maritimes, ils espèrent ouvrir ces contrées aux Anglais. Les royalistes qui dirigent ici ce plan de campagne ne dissimulent pas qu'ils comptent beaucoup sur les chefs militaires de quelques grandes communes du Midi.

Signes royalistes. — On vend un éventail qui, étant ouvert, ne présente rien d'extraordinaire, mais qui, en rapprochant les plis les uns des autres, laisse voir distinctement les mots de : *Vive le roi!* Il en est d'autres qui, présentés au jour, offrent entre les deux feuilles de papier les profils du roi et de sa famille.

Provocation à la royauté. — On a répandu cette nuit, dans les halles et dans les marchés, plusieurs écrits contre-révolutionnaires; plus de deux mille brochures ont été jetées dans les baquets des marchands de poissons. On a mis sur l'arbre de la Liberté, au poste de la division des Lombards, un placard portant ces mots : *Arbre de misère, surmonté d'un bonnet de guerre, planté par les brigands pour la chasse aux honnêtes gens. Vive le roi!* — Cela n'a pu se faire qu'à la vue du poste et à côté du factionnaire même; les citoyens de ce poste qui avaient été en faction depuis huit heures du soir jusqu'à sept heures du matin ont été envoyés à Montaigu.

Brochure. — On vend une brochure intitulée : *Testament d'un émigré,* publié par H... C..., avec cette épigraphe : « Plus je vis d'étrangers, plus j'aimai mon pays. » Cet écrit, rédigé dans le meilleur esprit, s'attache à venger la nation française du mépris que tous les partis ont affecté de répandre sur elle. Sans se dissimuler les erreurs de la Révolution, il en fait ressortir les actes honorables, parle avec orgueil du peuple français, et lui trace sa route entre les deux extrêmes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXXXV

16 PLUVIOSE AN VIII (5 FÉVRIER 1800).

Journaux.

Gazette de France du 17 pluviôse : « *Paris.* ...Le citoyen Lalande, ne trouvant plus dans le ciel de quoi faire parler de lui, vient d'adresser à un journal un éloge des Jésuites. Cet éloge lui a d'autant moins coûté à faire, qu'il ne les a pas envisagés comme société politique, mais seulement comme institution religieuse et enseignante. Sous ces deux rapports, les Jésuites ont rendu des services considérables à l'humanité; mais, du moment qu'ils ont voulu décider les grands intérêts de la terre, ils ont été des hommes atroces, et cela ne pouvait être autrement. La politique ou l'art du gouvernement conduira toujours à la cruauté tout individu qui voudra régler le sort des États après s'être séparé du monde. Les hommes sont si méprisables, qu'il

faut, par sa position, être forcé de se mêler à leurs petits intérêts, de partager leurs faiblesses, pour que le mépris se change en compassion. Le citoyen Lalande, trop occupé des affaires du ciel pour bien connaître ce qui se passe sur la terre, ne peut pas savoir combien une association de moines est dangereuse lorsqu'elle porte son activité dans la politique. En faisant l'éloge des Jésuites, il a cru ne parler que de ses régents; c'est d'un bon cœur. » — « Le député de La Rue, déporté du 18 fructidor et fugitif de la Guyane, est arrivé à Paris. On ne compte plus à Oléron que trois ci-devant journalistes, qui attendent chaque jour leur délivrance et qu'on oublie par la seule raison qu'on aurait dû oublier de les proscrire. En se rappelant d'eux (*sic*), le gouvernement montrerait plus de bonté que de grandeur... »

LXXXVI

17 PLUVIOSE AN VIII (6 FÉVRIER 1800).

Rapport du bureau central du 18 pluviose.

...*Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Bals.*— Le Bureau central a donné ordre au commissaire de police de la division de Brutus d'empêcher tout bal public et masqué dans la maison d'Uzès, attendu, d'un côté, que le citoyen Coquost a cessé la tenue du bal, et que pour un bal ordinaire le nouvel entrepreneur doit faire sa déclaration, et de l'autre qu'il n'y a rien de décidé sur la tenue des bals masqués.— Le commissaire de police de la division des Champs-Élysées est chargé de déclarer au citoyen Mignan, tenant bal rue de Chaillot, que, s'il refuse encore d'avoir un factionnaire les jours où l'on danse, son bal sera fermé. — Celui de la division du Mont-Blanc est invité à veiller au maintien de l'ordre dans le bal qui se tient rue de Vezelay et dont les voisins se plaignent du bruit qui s'y fait.

Ouverture d'un spectacle.—Celui [1] de la division du Roule est invité à faire savoir pourquoi il a permis l'ouverture d'un spectacle faubourg du Roule, nº 145, sans avoir exigé préalablement de l'entrepreneur qu'il justifiât de sa déclaration au Bureau central ; il lui est ordonné de mander cet entrepreneur, de lui déclarer qu'il doit faire sa déclaration, payer l'impôt des indigents et avoir une garde pour le maintien de l'ordre.

Café.—Celui de la Butte-des-Moulins est chargé d'inviter le citoyen Portal, tenant le café de la Paix, sous la Galerie vitrée, Palais-Égalité, à supprimer l'homme à grimaces jouant du tambourin dans son or-

1. C'est-à-dire le commissaire de police.

chestre, attendu les rassemblements qu'il occasionne dans cette galerie.

Jeux prohibés sur la voie publique. — Le Bureau central a renouvelé à quatorze commissaires de police l'ordre d'arrêter les fripons qui, sur les quais et dans les rues, donnent à jouer à des jeux de loto, de dés et de cartes, trompent et corrompent la jeunesse.

Gravures et estampes. — Il a invité le ministre de la police à lui indiquer la marche qu'il faut tenir avec les bijoutiers qui exposent en vente des croix sur lesquelles se voient les portraits de la famille du dernier roi. — Le Guyot Sainte-Hélène, président de la deuxième section du tribunal correctionnel, a annoncé que, travaillant l'histoire du Nivernais, sa patrie, il lui était venu l'idée d'y joindre les armoiries de la province, des villes, des évêques, des comtes, etc., que, manquant quelque chose à ces pièces, il les avait remises au citoyen Hertul, faiseur de caractères, mais que ce citoyen était venu les lui rapporter, en lui disant qu'il craignait d'être dénoncé; il a demandé s'il y avait de la difficulté à continuer l'histoire du passé. Le Bureau central vient de lui répondre que le graveur qui a commencé sur cuivre des écussons devant servir d'ornement à l'histoire du Nivernais, à laquelle il travaille, peut les achever, mais ne doit pas les exposer au public.

Exhumation des restes de Boileau. — Averti le 15, par le citoyen Ramond, locataire de l'édifice connu sous la dénomination de la Sainte-Chapelle basse, que, le 14, des inconnus, sans exhiber de pouvoirs, avaient exhumé le cercueil contenant les restes de Boileau, et qu'ils avaient retiré des ossements d'un autre cercueil qu'ils se proposaient d'enterrer le lendemain avec celui du poète, le Bureau central a donné ordre sur-le-champ au commissaire de police de la division du Pont-Neuf de s'opposer à l'enlèvement des deux cercueils, à moins qu'on ne lui exhibât des pouvoirs authentiques.

DUBOS, DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1535.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 18 pluviôse : « *Variétés.* ...Impromptu d'un républicain à des royalistes qui disaient que Bonaparte ne travaillait que pour lui et non pour la République :

Quoi qu'en disent les mécréants,
Amis constants du diadème,
Celui qui battit les tyrans
Ne sera pas tyran lui-même.

Jaloux de l'immortalité,
Jaloux de conserver sa gloire,
Il sauvera la liberté,
Comme il sut fixer la victoire. »

— *Gazette de France* du 18 pluviôse : « ...On fait batailler les noms des conventionnels et des fructidorisés pour les places de préfets : attendons encore quelques jours. Je suis persuadé que le gouvernement ne choisira aucun homme, parce qu'il a été persécuteur ou persécuté,mais parce qu'il offrira des connaissances qu'il faut rendre utiles, et une moralité digne d'attirer à l'administration la confiance publique... » — *Publiciste* du 20 pluviôse : « *Sur le plan administratif proposé par le gouvernement.* Les divers avantages que présente le nouveau mode administratif[1] n'ont pas même besoin de l'expérience pour se faire sentir. Ce système va enfin remédier aux vices promptement et universellement avoués de celui qu'avait adopté l'Assemblée constituante. On devait peut-être compter à la tête de ses plus graves inconvénients, que les membres éclairés de cette assemblée se hâteront de reconnaître et de censurer eux-mêmes, l'administration collective, c'est-à-dire la délibération où doit être l'exécution, la discussion où il ne faut que l'action, la lenteur où la rapidité est indispensable. Le conflit de juridiction n'était pas moins fâcheux et nuisible. Une foule d'objets administratifs dépendent tout à la fois du ministre, du maire, du département : les autorités étaient, par conséquent, sans cesse exposées à se croiser, c'est-à-dire à se contredire, et à rendre leurs décisions nulles ou inutiles, en les multipliant et en les opposant les unes aux autres. Il n'y avait aussi ni unité, ni indépendance, ni véritable hiérarchie administrative. Le ministre avait, dans les corps administratifs, de prétendus agents dont il était le correspondant beaucoup plus que le surveillant, et que leur intérêt, leur fortune et leur ambition portaient beaucoup plutôt à s'opposer qu'à obéir à l'autorité. Aujourd'hui la dépendance constitutionnelle est bien marquée : du premier Consul au maire d'un village des Pyrénées, tout se tient; tous les chainons de la grande chaine sont bien liés ensemble. Le mouvement du pouvoir sera rapide, parce qu'il parcourra une ligne dont lui-même dépasse tous les points; il trouvera partout l'exécution, et nulle part l'opposition, toujours des instruments, et point d'obstacles contre lui. Quant aux honoraires des préfets, si l'empire des circonstances a commandé l'économie, on a cependant fait tout ce qu'exigeaient la décence et les convenances; aucun préfet n'aura moins de 8,000 francs dans les villes où la représentation est peu coûteuse, comme la population peu considérable; et les traitements s'élèveront proportionnellement, de manière à ce que le dépositaire et le représentant de l'autorité publique soit toujours au niveau, si ce n'est des plus riches, au moins des riches citoyens. Il sera toujours logé aux frais de l'État, indépendamment de son traitement. On ne se rappelle peut-être pas que les anciennes intendances privilégiées, dans des villes frontières et de grandes garnisons, ne valaient, même celle de Lyon, que 24,000 francs. »

1. C'est une allusion au projet qui devint la loi du 28 pluviôse an VIII, établissant les préfets et tout le nouveau régime administratif.

LXXXVII

20 PLUVIOSE AN VIII (9 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 21 PLUVIOSE.

Chaque jour voit augmenter le nombre de bons citoyens qui se rallient au gouvernement. Les amis de la liberté ont vu avec satisfaction les honneurs rendus à la mémoire de Washington, fondateur et chef d'une république. — La manière dont le premier Consul vient de présenter au Sénat le citoyen Barthélemy [1], le départ des Russes, le désarmement de Georges occupent en ce moment les esprits. A mesure que la confiance du gouvernement gagne de proche en proche, celle des royalistes en leurs propres forces diminue d'une manière sensible. Ils sont réduits à vomir des injures, à colporter des libelles, et à nier tous les succès des républicains.

Départements méridionaux. — D'après des renseignements certains donnés par un sénateur qui connaît le département du Rhône, cet arrondissement est toujours le foyer des brigandages publics et particuliers..... Lyon est le foyer de cet esprit de désordre. Une multitude de déserteurs, de conscrits, de réquisitionnaires et d'hommes sans état s'y trouvent rassemblés, et, n'ayant aucuns moyens de subsistances, ils vivent du produit de leur association pour le brigandage. Aussi les vols se multiplient dans cette commune et sur les routes qui l'avoisinent.....

Spectacles. — Aux Troubadours on a beaucoup plus vivement applaudi cet endroit de la *Revue de l'an VI* [2] où l'on indique à un peintre le sujet d'un tableau et où on lui dit de mettre l'espérance en perspective.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. L'ex-Directeur Barthélemy venait d'être nommé sénateur.
2. Voir *Paris pendant la réaction thermidorienne*, t. V, p. 119.

LXXXVIII

21 PLUVIOSE AN VIII (10 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 22 PLUVIOSE.

Les royalistes se retranchaient dans leur incrédulité ; en niant les victoires des républicains, ils croyaient les remporter eux-mêmes ; mais aujourd'hui, forcés de les avouer, ils se déchaînent contre la famille des Capets. « Pourquoi, disent-ils, le prétendant ou le comte d'Artois ne se sont-ils pas montrés à la tête de leurs défenseurs ? Ils attendent en sûreté que leurs fidèles sujets, au péril de leur fortune et de leur vie, puissent les placer sur un trône qu'ils ne savent mériter par aucun acte de courage. » — Les bons citoyens triomphent ; tous disent hautement que le gouvernement actuel peut seul sauver la France des innombrables calamités qui suivraient nécessairement le retour de la dynastie royale et des émigrés. « Les gouvernants, disent-ils, n'ont d'intérêt que celui du peuple : ils n'ont ni haine ni vengeance à exercer. Un prince, entouré de courtisans aigris par dix ans de souffrance et d'humiliations, ne pourrait se permettre de tenir une pareille conduite, même en lui en supposant la bonne volonté. » Dans plusieurs réunions formées, décadi dernier, par les ouvriers du faubourg, et plusieurs militaires, on a crié : *Ni d'Orléans, ni Capet! Ce sont des tyrans! Vive la République !* — La garde nationale est animée du meilleur esprit ; les agitateurs n'auront aucun crédit et seront arrêtés.

Chouans. — Les émigrés et les Chouans apportent à Paris les dépêches de leurs chefs et échappent à toute surveillance sous le déguisement de voituriers. Ils chargent des marchandises de peu de valeur sur des voitures pour Paris, obtiennent sous ce prétexte des passeports et s'introduisent dans Paris avec la même facilité. La police s'occupe du moyen de les atteindre sous ce travestissement.

État de la commune de Lyon. — L'état de cette commune est des plus alarmants. En cinq décades, trente-cinq vols, deux individus jetés dans le Rhône. L'abbé de Cyran, Guyot de Vaivres, ex-conseiller de Besançon, émigré, et le nommé Mazoyer, ont été arrêtés sur les instances réitérées d'un agent de police. Il est une foule de malveillants dont il est instant de s'assurer. — Deux prévenus d'émigration, l'un

évadé de l'hospice civil, l'autre enlevé à la force armée en retournant du tribunal à la prison, un voleur pris en flagrant délit enlevé à l'escorte qui le conduisait, des soulèvements dans quelques cantons, voilà les faits que dénonce le général de brigade Gilly. — On empêche les conscrits et les réquisitionnaires de rejoindre. On médite un coup de main sur la manufacture de Saint-Étienne ; enfin on voudrait former à Lyon le noyau d'une nouvelle Vendée.

Temple de Mars. — On a vu avec un plaisir mêlé d'orgueil ces trophées nombreux composés de drapeaux pris sur l'ennemi. La statue de Mars a paru trop petite, quoique Alexandre et César fussent de petite stature. On a trouvé que les bases des chevaux de bronze étaient mesquines.

Autorités constituées. — Dans tous les départements on attend avec la plus vive impatience la nouvelle organisation des autorités constituées. Le retard qu'elle éprouve jette les citoyens dans un tel état d'incertitude qu'ils adoptent les opinions les plus absurdes sur les intentions du gouvernement. On est parvenu à leur persuader que, par une arrière-pensée, il autorise les vols des caisses et des deniers publics sur les grandes routes, l'organisation des bandes de Chouans, la rentrée des émigrés, la désertion, etc. Cette prévention a pris une telle consistance que plusieurs membres du Corps législatif ont demandé au ministre de la police une circulaire qui pût désabuser les habitants de leurs départements, qui, par suite de cette présentation, se montrent fort indifférents sur la répression du brigandage, lorsqu'ils en sont requis.

Spectacles. — On a donné hier la première représentation du *Faux Frère ou à trompeur, trompeur et demi* [1]. Cette pièce n'offre aucune allusion politique ; une infinité de tirades y retracent l'irrégularité des mœurs.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

LXXXIX

22 PLUVIOSE AN VIII (11 FÉVRIER 1800).

Rapport du bureau central du 23 pluviose.

...*Journaux et opinion publique.* — Depuis quelque temps on n'a

1. C'est au théâtre Montansier que fut joué, le 21 pluviôse an VIII, ce proverbe-vaudeville par Jouy.

vu dans les journaux aucun fragment, soit de politique, soit de morale qui dût être l'objet d'une observation particulière et dont l'analyse fût de nature à intéresser les autorités. — Cependant, on doit dire qu'il a été inséré dans deux feuilles, et redit ensuite par deux autres, des conjectures absolument dénuées de fondement et qui ont paru propres à faire naître dans le public des alarmes. Le 18 de ce mois, l'*Ami des Lois* crut devoir rapporter, comme bruit public, qu'il existait à Paris quarante mille royalistes enrégimentés, organisés et prêts à seconder les Chouans de l'Ouest et du Midi. On a été à même de reconnaître combien peu cette idée avait eu d'influence sur l'opinion publique. Rien n'avait paru, dans quelque partie de la société que ce soit, devoir motiver une telle assertion; rien depuis ne l'a justifiée. Le calme et l'amour de l'ordre règnent sur tous les points de cette commune. — De son côté, la *Clef du Cabinet* publie, comme les ayant recueillis dans certaines conversations, des bruits ou plutôt des opinions qui tendaient à faire croire que les factions naissaient de leurs cendres, et que le gouvernement n'aurait d'autre alternative que celle de se jeter ou dans l'une ou dans l'autre. Le journaliste réfute ensuite ces bruits comme absurdes. Aucune des observations faites sur l'opinion publique n'a pu faire croire que ces bruits aient jamais existé. D'après cette remarque, on serait fondé à reprocher au journaliste de créer des conjectures alarmantes, pour se donner ensuite le facile avantage de les combattre et de les détruire. — La raison très ironique sous laquelle l'*Ami des Lois* approuvait que la bibliothèque de l'Arsenal fût mise à la disposition du Sénat conservateur, c'est que, « n'ayant pas grand'chose à faire, il trouverait un objet de distraction agréable dans la lecture ». — Il a paru voir, comme le remarquent l'*Ami des Lois* et la *Gazette de France,* qu'on était plus curieux de connaître le *Mercure britannique* depuis que le *Journal des Hommes libres* a annoncé qu'il en avait été saisi des exemplaires. — Quelques observations, faites dans l'*Ami des Lois* de ce jour, par le défenseur officieux des sept rebelles qui ont été fusillés récemment, paraissaient de nature à faire croire que, dans le jugement de ces individus, on aurait omis des formalités essentielles et négligé des moyens légaux de cassation du jugement du conseil de guerre. — On croit essentiel de noter ici des remarques sur l'art et les auteurs dramatiques, insérées par le citoyen Grimod de la Reynière dans les *Petites Affiches* du 21; elles donnent à penser qne l'auteur de cet article, en ne reconnaissant pour réellement bonne la société des artistes actuellement au théâtre de la République qu'autant qu'elle serait composée comme elle l'était encore la veille de son incarcéra-

tion, n'a parlé que par un véritable esprit de parti. Ce qui confirmerait dans cette idée, c'est une phrase réellement cruelle qui, plus loin, frappe sur d'autres acteurs d'un mérite très généralement reconnu, et dont le nom n'est même pas prononcé dans cette lettre. Il est aussi injuste qu'injurieux de se demander, comme par objection, si les artistes dont il vient d'être parlé en dernier lieu n'ont pas acquis des droits de plus d'une espèce à la reconnaissance nationale. On n'hésite point à regarder comme très coupable un écrivain que le génie de la réaction pousse à ce mépris de tous les ménagements, et qui souffle le feu de la division entre des hommes utiles à la société, au moment même où l'autorité ne néglige rien de tout ce qui peut maintenir l'harmonie au milieu d'eux. — Le reste des journaux ne donne lieu à aucune observation importante.

DUBOIS.

(Arch. nat., BB³ 91, et AF IV, 1535.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 23 pluviôse : « *Paris, 22 pluviôse*. ...La route de Paris à Bayonne est impraticable pour les courriers; elle est couverte de voitures brisées, et les malheureux conducteurs n'en paient pas moins le droit d'entretien des routes. » — « On dit qu'un conseiller d'État vient d'être chargé de la surveillance de l'entretien des routes : cela est fort bien; mais nous ne cesserons de répéter que, sans une mesure prompte et extraordinaire qui couvre tous les chemins d'ouvriers et sans une modification du droit de passe, droit mal assis, mal calculé, et non moins mal affermi, il est impossible, avant plusieurs années, de rendre aux chemins la solidité et la commodité qu'exigent la circulation du commerce et les différents services du gouvernement. »

XC

23 PLUVIOSE AN VIII (12 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 PLUVIOSE.

Les mouvements de l'opinion publique n'ont aucune direction certaine. L'attente d'une nouvelle organisation tient tous les esprits en suspens, comme au moment d'une révolution. L'organisation prochaine des préfectures, la pacification de l'Ouest, à laquelle on est enfin forcé de croire, la retraite des Russes, que rien n'a encore dé-

mentie, les espérances de paix, que les uns repoussent avec fureur et que le plus grand nombre hâte de tous ses vœux, les bruits d'un mouvement prochain, dont on attribue le projet à chaque parti, une épuration dans les premières autorités, que chacun dirige au gré de ses passions, le dénuement des hospices civils et de quelques autres parties d'administration, la réduction des théâtres, que quelques-uns regardent comme nécessaire à l'épuration des mœurs et où d'autres ne voient que la ruine d'un grand nombre d'individus, la disette du numéraire, la stagnation du commerce, les banqueroutes qui achèvent de ruiner le crédit, le défaut de travail, le renchérissement des denrées, la crainte d'une prochaine disette, voilà les objets sur lesquels se porte l'attention du public. Les ouvriers des faubourgs sans travaux cherchent à former des bandes pour frauder les droits d'octroi et échapper à la surveillance des patrouilles. Dans Paris, beaucoup de citoyens refusent de monter la garde. Des hommes inconnus aux armées paraissent dans cette commune avec le costume et la décoration des premiers grades militaires; la police les surveille.....

Sur les bustes à placer aux Tuileries. — On a remarqué, dans la liste imprimée des bustes à placer aux Tuileries, Washington et point Franklin; Mirabeau, mais ni J.-J. Rousseau ni Voltaire ni d'autres philanthropes qui ont préparé par leurs écrits la Révolution. Les militaires regrettent de ne pas voir sur cette liste les bustes de Joubert et de Championnet.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Rapport du bureau central du même jour.

...*Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Bals masqués défendus.* — Le ministre de la police a annoncé qu'il s'était fait rendre compte des avantages et des inconvénients qu'il pouvait y avoir à tolérer les bals masqués, et qu'il pensait qu'abstraction faite des motifs pécuniaires présentés par le Bureau central en faveur des indigents, l'intérêt des mœurs et de la tranquillité publique s'opposait à la tenue de ces bals. En conséquence, le Bureau central a donné ordre à tous les commissaires de police de s'opposer à ce qu'aucun teneur de bal donne des bals masqués. — Il a aussi donné ordre au commissaire de police de la division du Luxembourg de faire fermer le bal tenu par le citoyen Picard, au grand séminaire Sulpice, conformément à l'arrêté de l'administration centrale du 14 de ce mois.

Société Olympique. — Il a chargé le commissaire de la division du Mont-Blanc de surveiller, rue de la Victoire, n° 15, une société qui

portera le nom de : « Société Olympique », s'occupant des arts libéraux.

Délit commis dans un temple. — Le nommé Guillaume Bouilloy, se disant natif de Nancy, et à Paris depuis trois jours, s'est permis de briser dans le temple de l'Agriculture [1] les bustes de J.-J. Rousseau et de Guillaume Tell, placés au-dessus du banc destiné aux officiers municipaux pour les cérémonies de l'état civil. Ce particulier a été traduit devant le juge de paix de la division du Contrat-Social, auquel le commissaire de police a remis son procès-verbal constatant ce délit.

Exhumation du corps de Boileau. — Le commissaire de police de la division du Pont-Neuf avait prévu les mesures ordonnées par le Bureau central relativement aux restes de Boileau-Despréaux, exhumés dans la ci-devant Sainte-Chapelle, et il a adressé expédition du procès-verbal de la remise du corps de ce poète sur le reçu donné par le citoyen Le Noir, administrateur du Musée des monuments français, pour être déposé dans le jardin du Musée, auprès de ceux de Molière et de La Fontaine.

Dubos.

(Arch. nat., AF IV, 1535.)

Journaux.

Publiciste du 24 pluviôse : « *Paris, 23 pluviôse.* ...Chaque ration de soupe *à la Rumfort* coûte, à Paris, 7 centimes et demi (six liards). On la dit très saine et très mangeable..... »

XCI

24 PLUVIOSE AN VIII (13 FÉVRIER 1800).

Journaux.

Journal des Débats du 26 pluviôse : « *Paris, 25 pluviôse.* ...La police a fait arrêter hier un des principaux auteurs des pamphlets contre le gouvernement. Des femmes du marché Saint-Germain, qui les colportaient clandestinement, ont été arrêtées en même temps, et des exemplaires des derniers libelles ont été saisis chez elles. On a trouvé chez l'auteur le manuscrit de la *Lettre d'un Français au citoyen Bonaparte*..... »

1. Ci-devant église Saint-Eustache.

XCII

25 PLUVIOSE AN VIII (14 FÉVRIER 1800).

JOURNAUX

Gazette de France du 26 pluviôse : « ...On a arrêté avant-hier un homme prévenu d'être auteur de plusieurs pamphlets contre le gouvernement ; tous ceux que j'ai lus jusqu'à présent sont si bêtes, qu'il semble qu'ils soient faits exprès. Quand les mouchards les feraient eux-mêmes, ils ne seraient pas plus mal écrits. Je lisais hier, dans une de ces œuvres de ténèbres, cette phrase adressée à Bonaparte ; c'était la plus belle : *Les rayons de la vérité ne pourront te dérober à ta conscience.* L'auteur finit en promettant de donner, le plus souvent qu'il lui sera possible, *une collection de la conduite du premier Consul.....* »

XCIII

26 PLUVIOSE AN VIII (15 FÉVRIER 1800).

JOURNAUX.

Journal des Débats du 27 pluviôse : « *Paris, 26 pluviôse.* ...La statue de saint Vincent de Paul, fondateur de l'hôpital des enfants trouvés, sera, d'après les ordres du ministre de l'intérieur, placée à l'hospice de la Maternité, rue de la Bourbe, dans l'église du ci-devant monastère du Port-Royal, bâtie en 1646, par l'architecte Lepaultre. Elle sera élevée sur un piédestal, au milieu de la crèche où reposent en paix ces infortunés enfants, dont la commisération publique prend soin. Puisse-t-elle rappeler aux âmes sensibles, qui iront visiter cet établissement, le nom et les vertus du véritable ami de l'humanité qui le premier ouvrit ce refuge à l'infortune ! Hospice de la Maternité ! Est-ce bien là la dénomination que devrait porter cet établissement ? L'hospice de la Maternité semble indiquer l'asile sacré où les femmes devenues mères viennent allaiter leurs enfants, tandis que celui-ci est le refuge des enfants abandonnés par des mères dénaturées. » — « Paris, depuis la Révolution, offrait tant de changements de toute espèce, que Mercier a cru devoir en faire un nouveau *Tableau* [1]. Cet ouvrage, où l'on trouve la touche originale et piquante de l'auteur, a été publié ou plutôt défiguré en Allemagne [2]. L'édition, qui se

1. Il s'agit du *Nouveau Paris* de Mercier.
2. Brunswick, 6 vol., in-8. Je possède un exemplaire de cette édition, qui manque à la Bibl. nat., et que, pour cette raison sans doute, M. Tourneux ne mentionne pas dans sa *Bibliographie*.

vend fort cher, est pleine de fautes et de lacunes. Il vient d'en paraître une à Paris [1], qui accuse heureusement les torts des typographes allemands, et qui joint à l'avantage d'un prix beaucoup moindre celui d'offrir l'ouvrage dans toute sa pureté et dans toute son intégrité [2]..... »

XCIV

27 PLUVIOSE AN VIII (16 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 PLUVIOSE.

Chouans. — On croit la pacification achevée. Les partisans des rebelles disent que Georges les a trahis, craignant d'être remplacé dans son commandement par des nobles émigrés ; qu'il avait même l'intention de trahir, lorsqu'il a repris les armes ; que Pitt a dirigé cette trahison et a voulu se justifier en disant au Parlement que les Chouans avaient repris les armes sans son consentement ; qu'il eût voulu réserver leur dévouement pour un temps plus opportun...

Militaires à Paris. — Des émissaires chargés d'exciter des troubles ont eu ordre de s'occuper peu des citoyens, mais de porter toutes leurs vues sur les troupes, en semant la discorde entre les corps qui demeurent à Paris et ceux qui doivent en partir.

Finances.—Altération des billets de la caisse du syndicat en substituant aux sommes qui y sont portées des sommes plus fortes. Un des faussaires est arrêté. Il avait changé un billet de 500 fr. en un autre de 7,004 fr.....

Barruel-Beauvert. — On a trouvé dans ses papiers la copie d'une lettre du prétendant au duc d'Harcourt, datée de Mittau, 27 juin. Il l'instruit officiellement de sa réconciliation avec d'Orléans l'aîné, à la sollicitation de sa mère et de l'aveu de son conseil..... « Tous ont prononcé, dit-il, d'une voix unanime les mots : *clémence et pardon.* » Il lui parle de son entrée prochaine dans son royaume, se dit le seul auteur de sa proclamation, promet pardon général.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Bibl. nat., Li 3/74, 6 vol. in-8.
2. Je n'ai pas eu le temps de comparer ces deux éditions; mais M. Tourneux m'assure qu'il n'y a nulle différence entre elles. L'article du *Journal des Débats* ne serait donc qu'une sorte d'artifice de réclame.

JOURNAUX.

Journal des Débats du 29 pluviôse : « *Paris, 28 pluviôse.* ...Le bal de Garchy, donné hier en faveur des indigents, a été nombreux et remarquable par une élégante simplicité. Le ministre de l'intérieur Lucien Bonaparte, son épouse et sa sœur y étaient. A minuit, les dames ont tiré de l'urne les deux billets pour la quête : ils sont échus, l'un à Mme Récamier, à laquelle le citoyen Lecoulteux-Canteleu, membre du Sénat conservateur et administrateur du département, a donné la main, l'autre à Mme Dupaty, qui a été accompagnée par le citoyen Récamier. On dit que la quête s'est montée à 700 francs environ. Des commissaires du bureau de bienfaisance s'en sont emparés, ainsi que de la recette du bal, dont on n'a pas su le montant, après avoir dressé leur procès-verbal. Le bal, où la gaîté et la décence ont présidé, a fini entre trois et quatre heures du matin..... »

XCV

28 PLUVIOSE AN VIII (17 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 PLUVIOSE.

Subsistances. — A Provins, des grains, ordinairement destinés pour Paris, ont eu d'autres directions.

Conscrits. — Quelques murmures contre les mesures actives qui les forcent à se rendre à leur destination. Dans divers endroits, on a répandu des cartes portant cette inscription :

Invitation aux conscrits de ne pas rejoindre.
Le jour de la vengeance s'apprête.

Ces petits efforts du dépit des royalistes sont de peu d'importance, on recherche néanmoins à en saisir les auteurs.

Chouans de l'Eure. — Il en existe encore plusieurs dans quelques communes de ce département, mais point de mouvements. On désigne leur commissionnaire le plus actif. Deux de leurs chefs, qui étaient à Paris, en sont partis pour se rendre à Dreux et à Châteauneuf ; ils sont suivis.

Rassemblements. — Quelques frondeurs se sont réunis au faubourg Martin. On a remarqué parmi eux des conscrits des communes voisines, des filous, des voleurs acquittés par jugement. Ils ont acheté quatre-vingts fusils et douze sabres. Ils menacent des gendarmes,

proposent de l'argent aux patrouilles de cavalerie ; les avis ont été communiqués à la régie.....

Brochures. — Le n° 2 de *l'Avant-Coureur ou le Retour à l'Ordre* vient de paraître. Cet ouvrage respire un royalisme bien outré et bien calomnieux.

Spectacles. — Aux Italiens on a sifflé hier *le Rocher de Leucade*[1], ce qui a causé quelques troubles. Mais rien de relatif au gouvernement. Quelques passages en sa faveur ont été applaudis au Vaudeville dans la pièce intitulée : *Dans quel siècle sommes-nous*[2] ?

Frotté. — Les portefeuilles saisis, tant sur lui que sur d'autres officiers de son état-major, contiennent des notes intéressantes sur des achats de chevaux et de poudre, des dépôts d'argent et effets chez divers particuliers désignés seulement par des lettres initiales. Ces notes seront éclaircies et utilisées par le commissaire central du Calvados, qui connaît parfaitement les localités dont il est question et la plupart des personnes qui y sont nommées. L'envoi lui en a été fait ce matin.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Rapport du bureau central du même jour.

... *Correspondance relative aux mœurs et opinion publique.* *Affiches dans le temple du Commerce.* — Le Bureau central a chargé le commissaire de police de la section des Droits-de-l'Homme d'inviter les ministres du culte catholique qui ont placé dans le temple du Commerce[3] des affiches portant des dates et indications autres que celles de l'Annuaire républicain à les supprimer, et de rendre compte de ses diligences et de leur résultat à cet égard.

Masques et travestissements défendus. — Il a prévenu ses concitoyens, par une affiche, que l'ordre est donné d'arrêter et conduire devant les officiers de police judiciaire tout individu qui se permettrait de paraître dans les rues et lieux publics masqué, travesti et déguisé, et d'empêcher la tenue d'aucun bal masqué dans les maisons où le public est admis pour danser.

Ouverture d'une loge de francs-maçons. — Le citoyen Abraham,

1. C'est le 27 pluviôse, et non le 28, que fut représenté cet opéra en un acte par Marsollier et Dalayrac.

2. Vaudeville en un acte, par les citoyens Dieulafoy, Jouy et Lonchamp, représenté pour la première fois le 25 nivôse an VIII. Bibl. nat., Yth 4425, in-8. Le sujet de ce vaudeville était la question de savoir si l'année 1800 finissait le XVIIIe siècle ou commençait le XIXe siècle.

3. Ci-devant église Saint-Merri.

aide-garde-magasin du casernement général de la 17e division militaire, a déclaré devant le commissaire de police de la division de l'Indivisibilité être dans l'intention d'ouvrir aujourd'hui 29, dans l'appartement qu'il occupe rue Neuve-Gilles, n° 121, une loge de francs-maçons, où seront seulement admis les membres de ladite loge, qui portera le nom de *Loge des élèves de la Nature*.

Théâtre Favart. — Plusieurs coups de sifflet s'étant fait entendre à la fin d'une pièce nouvelle, intitulée *le Rocher de Leucade*[1], jouée le 27 au théâtre de l'Opéra-Comique, où elle venait d'être fort accueillie du public, occasionnèrent du trouble; plusieurs particuliers sortirent, et quelques coups de poing furent donnés; il ne fut pas possible d'arrêter les agresseurs à cause de la grande foule qu'ils avaient attirée. Le ministre de la police ayant annoncé être prévenu que des malveillants se proposaient de porter le trouble dans ce spectacle, le 27, le Bureau central prit des mesures par l'effet desquelles les perturbateurs furent arrêtés et l'ordre rétabli.....

DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1535.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 30 pluviôse : « *Paris, 28 pluviôse*. ...L'acceptation de la Constitution a été proclamée hier ici avec beaucoup de pompe et aux cris réitérés de *Vive la République!*... » — *Gazette de France* du 29 pluviôse : « Peu à peu les fructidorisés trouvent leur place dans un gouvernement qui a besoin d'hommes. Barthélemy est le premier qui soit entré dans les autorités législatives; Portalis vient d'arriver à Paris; il y a des paris qu'il sera conseiller d'État. Les hommes qui ont des talents, et qui n'ont pas renoncé aux vanités du monde, finiront tous par être quelque chose; ce qui est plaisant, c'est que ceux qui pendant longtemps se sont crus tout sont les seuls qui doivent un jour n'être rien. Que la paix se fasse, et l'on dira si je suis un faux prophète... »

XCVI

29 PLUVIOSE AN VIII (18 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 PLUVIOSE.

Esprit public. — On ne croit plus à la continuation de la guerre;

1. Voir plus haut, p. 154.

les bruits d'amnistie tant sur le Rhin qu'en Italie s'accréditent depuis quelques jours. On est généralement satisfait de l'arrestation de Frotté et de son état-major. La paix intérieure en sera le résultat.

Chouans. — Les principaux amnistiés et un nombre de subalternes se rendent à Paris. Plusieurs se font remarquer, même dans les cafés et autres lieux publics, par leurs clameurs. L'un d'eux a dit que les Parisiens étaient si propres à l'esclavage que mille hommes de leur trempe suffiraient pour soulever les faubourgs. Ils sont surveillés avec la plus grande activité.

Brochures. — Il en paraît une nouvelle, sous ce titre : *Le cri de l'honneur français ou Coup d'œil rapide sur la Constitution des nouveaux tyrans.* Deux parties distinctes : dans la première, des calomnies atroces contre les principaux membres du gouvernement ; dans la seconde, critique faible de chaque article de la Constitution. — L'arrestation de Maret et autres rend les distributeurs de ces libelles plus réservés...

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

XCVII

30 PLUVIOSE AN VIII (19 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er VENTOSE.

Installation aux Tuileries. — Dans la journée du 30, le peuple a montré une véritable allégresse. Ses acclamations n'étaient pas celles de la servitude ; elles indiquaient la confiance et l'espoir. Il se promettait que le gouvernement, qui a su éteindre en peu de jours la guerre destructive de l'Ouest, saurait forcer la coalition étrangère à une paix honorable et solide. La nouvelle demeure des Consuls n'a causé aucune inquiétude aux vrais républicains. Quelques-uns ont souri en remarquant, parmi les spectateurs des antichambres, plusieurs grands seigneurs du dernier roi.

Proclamation de la Constitution. — Elle a été faite le 29, et entendue avec une satisfaction générale. A la Halle, elle a été suivie des cris : *Ça ira! Vive la République !* Aux mêmes cris, place Vendôme, se sont mêlés ceux de *Vive le Roi!* qu'ont fait entendre deux ou trois voix. Ce mélange a été le sujet d'une discussion assez vive, à laquelle

des militaires de la 43e demi-brigade ont pris part et ont dit aux citoyens qui les entouraient : « Le cri de *Vive le Roi!* est un crime aujourd'hui; il sera devoir dans quelque temps. Vous aurez pour roi Bonaparte ou un autre, parce que la paix ne s'obtiendra qu'à cette condition. »

Chouans amnistiés. — Deux d'entre eux, dans un dîner auquel une personne sûre a assisté, ont paru avoir traité de bonne foi et avec intention d'être fidèles. Ils ont dit que Frotté, en quittant les ministres anglais, les avait assurés que jamais il ne serait pris vivant. Ils ont témoigné beaucoup de confiance au premier Consul, ont loué avec sincérité sa gloire et ses vertus. Ils ont parlé des moyens de rétablir la tranquillité dans l'Ouest. Ils sont d'avis, ont-ils dit, d'étendre à tous ces territoires la loi de la conscription ; d'envoyer aux armées tous ceux qu'elle atteindra ; de gouverner les habitants avec autant de douceur et d'indulgence qu'il sera possible.

Jacobins. — Quelques groupes ont reparu aux Champs-Élysées, et il y a eu des réunions dans un cabaret voisin, dit la Chaumière. La famille d'Orléans est le sujet le plus fréquent de leurs dissertations. Ils parlent déjà bienfaisance, générosité, mais point de mouvement, point de troubles.

Royalistes. — C'est au café Valois qu'ils se font le plus remarquer. Ils ramènent les Russes sur le Rhin au nombre de cent mille hommes. Le gouvernement n'a accordé aux rebelles de l'Ouest qu'un pardon simulé. Un contradicteur s'est montré et a dit avoir vu, dans les mains d'un amnistié, un passe-port ou sauf-conduit, conçu en ces termes : « Laissez passer le citoyen..., Chouan, qui a déposé les armes et a juré fidélité au gouvernement républicain... Prêtez-lui aide et assistance sans lui faire aucun reproche de son égarement. » Il a ajouté que le même individu l'avait assuré qu'il n'y avait plus d'hostilité et qu'on remarquait une confiance réciproque. Le silence des royalistes et leur consternation ont prouvé que leur espoir était presque nul.

Fox. — On prétend que la traduction de son discours n'est pas exacte ; qu'il a parlé contre le changement de gouvernement ; qu'il a voté pour la continuation de la guerre. Il serait peut-être bon qu'il en fût fait une traduction exacte.

Voleurs du courrier de Nantes. — L'un des deux brigands qui avaient échappé le 26, après le combat qui a eu lieu à l'attaque du courrier au-dessus de Versailles, a été arrêté ce matin. Il ne reste plus à prendre de cette bande que celui qui est blessé. On le suit et on a

été ce matin chez les deux chirurgiens qui l'ont pansé hier et avant-hier. Il ne peut échapper aux recherches.

Suicide. — Le citoyen Boursin[1], ex-député, s'est précipité d'une fenêtre du second étage dans la cour de son domicile et s'est tué.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 1er ventôse : « *Paris, 30 pluviôse.* L'installation du gouvernement aux Tuileries s'est faite aujourd'hui avec beaucoup de pompe ; près de trois mille hommes de différentes armes étaient sur pied ; on a surtout remarqué la magnifique tenue de la garde des Consuls, commandée par le général Murat. Le cortège est parti à une heure précise du palais du Luxembourg, pour se rendre au palais des Tuileries. Une foule immense couvrait les quais, les rues, le jardin. Le cortège s'avançait dans l'ordre suivant : un piquet de grosse cavalerie ; voitures des ministres ; l'état-major de Paris et tous les officiers généraux qui sont à Paris ; les guides du premier Consul, troupe élégante ; la voiture des trois Consuls (le consul Lebrun était sur le devant ; elle était attelée de six chevaux blancs) ; l'état-major de la garde consulaire ; la garde à cheval. A la porte de la cour des Tuileries, le premier Consul est descendu et a monté l'un de ses chevaux de bataille ; les deux autres Consuls sont montés au vestibule, où les conseillers d'État les attendaient ; ils les ont accompagnés aux appartements. Pendant ce temps, le premier Consul passait en revue les différents corps militaires du cortège, qui ont exécuté des manœuvres brillantes. Le premier Consul, au milieu de tous les officiers généraux, est monté dans les appartements ; il a installé le Conseil d'État. Madame Bonaparte avec sa famille et beaucoup d'autres femmes occupaient les fenêtres de l'appartement du consul Lebrun, au pavillon de Flore, sur le pont. On a surtout entendu beaucoup d'applaudissements et des cris : *Vive Bonaparte!* depuis le moment où la voiture des Consuls a quitté le pont ci-devant Royal. La cérémonie s'est exécutée avec beaucoup d'ordre et de pompe ; il y avait une foule immense sur les quais, sur les places, dans les Tuileries, et les appartements étaient aussi pleins qu'ils pouvaient l'être. Le premier Consul, dont la maison n'a pas pu être encore transportée à son nouveau palais, a donné à dîner aux deux Consuls, aux ministres, aux présidents des trois corps constitués, les citoyens Siéyès, Duval et Démeunier. Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, a invité tout le Conseil d'État. Le général Murat et le premier aide de camp du premier Consul ont donné à dîner à tous les militaires. Le premier Consul doit recevoir le corps diplomatique lundi prochain, ainsi que les 2 et 17 de chaque mois... » — *Gazette de France* du 1er ventôse : « ...On nomme déjà beaucoup de préfets ; mais nous savons trop bien que la nomination en appartient au premier Consul, pour nous permettre d'anticiper sur ses droits. Les noms qui circulent n'élèvent aucune prévention défavorable, au contraire. Il paraît très décidé qu'aucun homme n'ira administrer dans le département qui l'a vu

1. Guillaume Boursin, ex-député de la Manche au Conseil des Cinq-Cents.

naître; cette précaution est sage : elle rappelle ce vieux proverbe rarement démenti : Nul n'est prophète dans son pays.... » — *Journal des Hommes libres* du 2 ventôse : « *Paris, 1er ventôse.* ...L'installation du premier Consul aux Tuileries avait attiré un très grand concours de citoyens. Différents sentiments se manifestaient dans l'attitude et l'expression des spectateurs. Après le cri général de : *Vive la République!* on a entendu dans beaucoup d'endroits le cri de : *Vive Bonaparte!* Les royalistes ont vu d'un fort mauvais œil l'expression d'un attachement qui n'annonce pas dans le peuple de grandes dispositions à presser le retour de leur idole. Quant aux républicains, quoiqu'ils ne soient pas ordinairement fort expansifs en témoignages extérieurs, ils n'ont pas oublié que Bonaparte avait déchiré la liste de proscription dressée par les prêtres après le 18 brumaire, et qu'il fera très vraisemblablement cesser les angoisses de ceux d'entre eux qui expient à Cherbourg le malheur de n'avoir pas aimé le régime de Merlin, Cochon, etc... » — *Ami des Lois,* du 2 ventôse : « ...On peut connaître la couleur des journaux dans la manière dont ils rendent la cérémonie qui eut lieu pour la translation du gouvernement aux Tuileries. Le *Publiciste* et le *Journal de Paris* disent qu'on n'a entendu que les cris de : *Vive Bonaparte!* Le *Citoyen français* et le *Journal du Commerce* disent que les spectateurs ont fait retentir l'air des acclamations de : *Vive la République! Vive Bonaparte!* Le *Bien-Informé* ne parle que du cri de : *Vive la République!* et le *Journal des Hommes libres* ne parle de rien... »

XCVIII

Compte des opérations du bureau central du canton de Paris pour le mois de pluviose an VIII[1].

...*Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Journaux supprimés.* — En conséquence des ordres du ministre de la police, il a été écrit aux administrateurs généraux des postes pour arrêter la circulation et suspendre l'envoi à l'extérieur du journal intitulé *la Feuille de Littérature,* rédigé par Guérin. Le Bureau central, conformément aux ordres du même ministre, a fait apposer les scellés sur la presse servant à imprimer le journal intitulé *l'Ange Gabriel* et a fait amener à l'administration le citoyen Barret, imprimeur-rédacteur de cette feuille, ce dont il a informé le ministre, avec invitation de faire connaître quelle suite on doit donner à cette affaire pour la désobéissance de ce citoyen à l'arrêté des Consuls[2]. Il avait été rapporté au ministre de la police que le journal *l'Aristarque* continuait de paraître et se distribuait en secret ; le citoyen Voidet, ancien

1. Ce compte est daté du 15 ventôse an VIII.
2. Il s'agit de l'arrêté du 27 nivôse an VIII. Voir plus haut, p. 96.

rédacteur de cette feuille, mandé au Bureau central, y a déclaré que son journal avait cessé de paraître ; néanmoins, le Bureau central lui a signifié, conformément aux ordres du ministre, qu'on le ferait arrêter s'il contrevenait aux ordres des Consuls. Autorisé par le même ministre, le Bureau central a invité les administrateurs généraux des postes aux lettres à suspendre l'envoi des journaux *l'Observateur* et *le Propagateur,* et a chargé le commissaire de police des divisions du Théâtre-Français et du Contrat-Social de se transporter dans les imprimeries de ces deux journaux à l'effet d'en saisir les exemplaires imprimés à la date du 7 pluviôse et de signifier aux propriétaires de ces journaux qu'ils seraient arrêtés, s'ils en continuaient l'impression.

Provocation à l'insurrection. — Des cartes provoquant à l'insurrection ont été jetées dans des cafés ; quelques-unes ont été envoyées par des commissaires de police au Bureau central, qui a donné ordre aux quarante-huit commissaires et aux vingt-quatre officiers de paix d'en rechercher les distributeurs, ce dont il a informé le ministre de la police, lui ajoutant qu'il prenait en outre les mesures nécessaires pour connaître les dépôts des ouvrages dirigés contre le gouvernement.

Imprimeries. — Il a demandé aux quarante-huit commissaires de police la liste des imprimeries existantes dans leurs divisions.

Distributeurs d'écrits injurieux au gouvernement. — Les commissaires de police des divisions des Quinze-Vingts, Montreuil et Popincourt, ont été chargés, sous leur responsabilité, d'arrêter les distributeurs des imprimés injurieux au gouvernement et tendant à la subversion de l'ordre social, répandus avec profusion dans leurs divisions.

Saisie de divers imprimés. — Il a été saisi chez le citoyen Surosne, libraire connu du Palais-Royal, vingt numéros du *Mercure britannique* de Mallet du Pan, cinq exemplaires du testament de Louis XVI, réimprimé avec la lettre de Monsieur adressée aux Français de tous les partis, et un exemplaire de l'*Almanach de l'Armée royale,* dite des mécontents, pour l'an 1800. Il en a été donné avis au ministre, lui ajoutant que ce libraire allait être interrogé.

Pamphlets. — Le Bureau central, en prévenant le ministre de la police qu'il avait fait arrêter la circulation d'un pamphlet fait pour alarmer les citoyens, lui a exprimé le désir de voir émaner une loi ou un acte du gouvernement qui défende de crier dans les rues aucuns pamphlets.

Drap mortuaire trouvé à la ci-devant église de la Madeleine. — Le

1er pluviôse [1], il fut trouvé attaché à l'une des colonnes de la ci-devant église de la Madeleine un drap mortuaire de velours noir, coupé par une croix de soie blanche, avec cette inscription : *Victimes de la Révolution, venez auprès des frères de Louis XVI, déposer ici vos vengeances*. Au milieu était une fleur de lys, et sur le drap on avait collé le testament du dernier roi. Il en fut dressé procès-verbal par le juge de paix. Les auteurs de cet attentat ont été recherchés, mais n'ont pu être découverts.

Cultes. — Les ministres du culte catholique exerçant dans le temple du Commerce [2] ont été invités à supprimer des affiches qui y avaient été placées et dans lesquelles se trouvaient des dates et indications de jours et semaines suivant l'ancien calendrier. Un particulier, nommé Bouillon, s'est permis de briser, dans le temple de l'Agriculture [3], les bustes de J.-J. Rousseau et de Guillaume Tell, placés au-dessus du banc destiné aux officiers municipaux pour les cérémonies de l'état civil. Il a été arrêté et traduit devant le juge de paix du Contrat-Social, auquel a été remis le procès-verbal du commissaire de police constatant ce délit.

Translation du corps de Boileau. — Le corps du poète François Boileau-Despréaux a été exhumé de l'édifice connu sous la dénomination de la Sainte-Chapelle basse, et déposé dans le jardin du Musée des monuments français, auprès des restes de Molière et de La Fontaine...

Société Olympique. — Il a été donné des ordres à l'effet de surveiller une réunion formée rue de la Victoire, n° 15, sous le nom de Société Olympique, s'occupant des arts libéraux.

Théâtres. — Le Bureau central, en rappelant aux entrepreneurs de spectacles sa circulaire du 8 vendémiaire dernier, aux dispositions de laquelle plusieurs ne se conformaient pas, les a invités de nouveau à finir leur spectacle à neuf heures et demie pour les grands théâtres et à neuf heures précises pour les autres, leur observant que, s'ils ne levaient pas la toile à six heures, ils pouvaient au moins abréger les entr'actes en invitant les artistes à plus d'exactitude.

Bals masqués. — Le ministre de la police a annoncé qu'il s'était fait rendre compte des avantages et des inconvénients qu'il pouvait y avoir à tolérer les bals masqués, et qu'il pensait qu'abstraction faite des motifs pécuniaires présentés par le Bureau central en faveur des indigents, l'intérêt des mœurs et de la tranquillité publique s'oppo-

1. Voir plus haut, p. 112, 114.
2. Ci-devant église Saint-Merri.
3. Ci-devant église Saint-Eustache.

sait à la tenue de ces bals. En conséquence, il a été donné ordre à tous les commissaires de police de s'opposer à ce qu'aucun teneur de bal donnât des bals masqués, et il en a été donné avis au public par une affiche, ainsi que la défense de paraître dans les rues masqué, travesti et déguisé...

Filles publiques. — Des ordres ont été donnés aussi pour l'expulsion des prostituées stationnant en divers endroits, notamment rue des Colonnes-Feydeau et au Palais-Egalité.....

Pour rapport : BAUVE [1].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

XCIX

COMPTE GÉNÉRAL DE LA SITUATION MORALE ET POLITIQUE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE PENDANT LE MOIS DE PLUVIOSE AN VIII, PRÉSENTÉ AU MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE PAR LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRÈS L'ADMINISTRATION CENTRALE DUDIT DÉPARTEMENT [2].

Esprit public. — L'esprit public n'est point un fanatisme politique, un enthousiasme irréfléchi, une exagération désordonnée, qu'un moment fait éclore, qu'un autre moment détruit soudain. Il est le résultat des pensées des citoyens sur leur état politique et social; il est produit par une réflexion profonde, par une comparaison heureuse entre leur situation actuelle et toute autre situation, par ce sentiment qui se grave insensiblement dans tous les cœurs, que le temps présent porte avec lui le germe d'un avenir heureux. Il devient alors l'expression manifeste de la volonté des citoyens pour maintenir le pacte civil et social qu'ils ont accepté et qui fixe leur fortune, leur tranquillité, leur sécurité, leur bonheur. C'est l'expérience, ce sont les résultats de la mise en activité du pacte social qui peuvent faire éclore cette volonté et annoncer enfin l'existence d'un esprit public. Jusqu'alors on ne peut encore l'assimiler entièrement à ce sentiment d'espérance qui agite les Français ; mais, il faut le dire, avec plaisir, ce sentiment est manifesté par tous les symptômes heureux qui annoncent en effet la création d'un esprit national tout en faveur de la constitution et du gouvernement. En effet le département de la Seine, qui

1. Bauve était secrétaire-adjoint du Bureau central.
2. Ce rapport est daté du 13 ventôse an VIII.

est le grand miroir où se réfléchissent toutes les opinions nationales, présente les plus heureux présages sous ce rapport. L'espoir y règne, les projets de bonheur futur et prochain s'y propagent et s'y soutiennent. Tout est calme, tout est en harmonie avec le gouvernement. La proclamation de l'acceptation de la Constitution, l'installation des Consuls dans le palais du gouvernement ont été accueillies avec joie et satisfaction. L'éclat de cette dernière cérémonie en a imposé aux esprits ou jaloux ou irrésolus. Elle a montré aux bons citoyens un appareil de la puissance et de la gloire qui veillent aujourd'hui sur leurs destinées. — On espère beaucoup de la nouvelle organisation des préfectures et de l'ordre administratif; mais, il faut le dire, on croit, et avec raison sans doute, que le bien dépendra du choix des magistrats. Ce choix peut seul en effet assurer le bonheur des administrés et le maintien parfait de la Constitution. Il faudra aux fonctionnaires supérieurs une grande activité et de l'énergie; car, on ne peut se le dissimuler, les partis sont confondus, terrassés, sans force, sans ressource apparente, mais ils ne se tiennent pas pour éternellement vaincus. La grandeur du gouvernement et sa puissance les étonnent; mais ils espèrent que cette puissance, qui fait sa sécurité, peut ne pas être inébranlable. Les royalistes, qui comptèrent sur la révolte de l'Ouest, dont la pacification est regardée avec raison comme l'augure d'une pacification générale, ne sont pas totalement déchus de leurs patricides espérances. Ils les fondent sur la trahison et la perfidie des chefs, qu'ils supposent soumis en apparence. Ils croient voir dans les formes plus douces de l'administration et l'organisation plus forte du gouvernement des rapprochements avec l'idole qu'ils honorent d'un culte constant. Ils se nourrissent toujours de chimères. Les anarchistes, tout en voyant comme le premier parti, en tirent d'autres conséquences, qui les trompent également, mais qui les enhardissent à conspirer par pelotons et dans le silence. Quoi qu'il en soit, le gouvernement, fort de la confiance des citoyens et de la puissance que lui donne la Constitution, ne peut rien craindre ni des impuissantes combinaisons des uns, ni de l'audace souterraine des autres. La surveillance active d'une police douce et tutélaire suffira pour le comprimer également. Au résumé, dans Paris tout est calme, tout est plein d'espoir, la confiance renaît, on se rapproche, on semble se serrer de plus en plus autour du gouvernement. On l'a dit avec raison : la Constitution de l'an VIII aura le sort inverse des précédentes Constitutions, parce que sa base est solide. Celles-ci perdaient en avançant, en construisant et détruisant sans cesse; celle-là gagnera, parce qu'elle est bâtie sur des fondements profonds, fermes et durables. C'est ainsi

que l'envisagent les citoyens de Paris, et la satisfaction, résultat des grandes idées d'expérience et de certitude de bonheur prochain, rayonne sur tous les visages. Dans les cantons ruraux, même espoir, même vœu, même tranquillité. Les habitants applaudissent au gouvernement actuel et ne paraissent pas en désirer un autre. Le nom, la gloire, les vertus du héros que la Constitution leur a donné pour premier Consul sont souvent dans leur bouche, et ils n'en parlent qu'avec admiration et reconnaissance.

Spectacles. — Les directeurs remettent au répertoire les chefs-d'œuvre des grands maîtres et concourent heureusement par là à la renaissance du goût. Les bonnes comédies attirent un plus grand nombre d'auditeurs que les bonnes tragédies. Le peuple français a pleuré naguère sur des malheurs qui n'étaient pas imaginaires pour lui. Le régime révolutionnaire exposait tous les jours à ses yeux les plus sanglantes tragédies. Il a besoin aujourd'hui de s'égayer à la peinture des vices et des ridicules. Les assemblées de spectateurs offrent en général la réunion d'amateurs et de citoyens curieux de trouver dans le spectacle un moment de délassement. L'esprit de parti est très resserré sur les allusions et les applications. On a remarqué que, depuis quelque temps, la parure était plus générale parmi les spectateurs; chacun y met plus ou moins de recherche suivant ses facultés. On s'aperçoit que la masse est ramenée sensiblement aux habitudes et aux formes qui firent passer dans l'Europe le Français pour le plus poli et le plus aimable des peuples. Un trait de la vie du grand Frédéric, mis en scène par le théâtre de la République, a attiré une affluence de spectateurs. La pièce a été écoutée avec une espèce de respect religieux. S'il en est résulté la manifestation de quelques allusions, on peut dire qu'elles ont été en faveur de celui qui gouverne la République. Puisqu'il faut recueillir ici les annonces et les propos qui peuvent faire connaître au gouvernement l'opinion publique, on ajoutera que déjà l'on dit que les représentations de *la Partie de chasse de Henri IV* et de *Richard Cœur-de-Lion* et d'autres pièces auront lieu incessamment. Je ne vois dans tous ces discours que la persuasion où l'on est que le gouvernement a lui-même grande idée de sa force et de sa puissance, et cette persuasion y ajoute encore.

Journaux: — Les treize, qui n'ont point été compris dans la suppression [1] sont sages, ne présentent rien dont la publicité insulte au gouvernement ou puisse troubler la tranquillité publique. Ces journalistes sentent, par conviction sans doute; qu'ils seraient de grands

1. Voir plus haut, p. 96.

coupables si, au lieu d'exercer un ministère de paix, il se faisaient une spéculation de leur résistance à l'autorité qui veille au bonheur de l'État. Aucun n'a contrarié l'ordre donné par le ministre de la police de garder le silence sur la marche des armées de terre et de mer.

Instruction publique —On peut assurer que, d'après les examens du jury et la surveillance des administrations, les instituteurs autorisés méritent quelques éloges. Point de fanatisme, point d'intolérance, l'attachement à ses devoirs, chacun dans sa classe, le respect pour la loi et ses organes, l'enseignement des vertus privées, des leçons qui inspirent l'amour des bonnes et belles actions, et même la reconnaissance pour ceux qui en sont les auteurs, quelques lieux qu'ils habitent, quelque secte qu'ils professent : tels sont les principes sans cesse rappelés aux instituteurs et qui dirigent la conduite de beaucoup d'entre eux. On ne remarque chez aucun le dessin d'enlever à la patrie le cœur de ses enfants ni des menées ténébreuses et coupables pour y parvenir. Dans les cantons, les écoles primaires sont peu suivies, dans plusieurs les instituteurs renoncent à leurs fonctions, faute d'élèves et de moyens de subsistance. On sent avec douleur tout ce qui manque encore à l'instruction publique. Le gouvernement qui s'occupe en ce moment des premières lois organiques de l'acte constitutionnel ne peut encore s'occuper de l'instruction publique, malgré tout l'intérêt qu'elle inspire. Les premières paroles qu'il prononcera sur cet objet seront écoutées et recueillies avec l'attention la plus sérieuse et la plus réfléchie.

Calendrier républicain. — Dans toutes les administrations il est exactement observé, et la nécessité où sont les citoyens de recourir journellement aux diverses autorités les accoutument et les forcent même à l'observation de ce calendrier. Aussi dans Paris il est très bien suivi. Les décadis sont bien observés, et les contraventions à cet égard sont rares. Dans la plupart des cantons, il en est de même. Dans quelques-uns cependant les habitants se persuadent que le repos des dimanches et autres fêtes du culte catholique leur est accordé par l'arrêté des Consuls[1], qu'il y aurait trop de perte de temps si l'on se reposait encore les décadis, et qu'ils peuvent par conséquent travailler ces jours-là. Il serait peut-être nécessaire que, pour rassurer et faire aimer les nouveaux fonctionnaires publics, le gouvernement s'expliquât sur cet objet. Cette belle institution ne s'effacera qu'autant que le gouvernement voudrait l'abroger, et il ne le veut pas.....

1. Il s'agit évidemment d'un des divers arrêtés que j'ai analysés dans mon *Histoire politique de la Révolution*, p. 728.

Fêtes nationales. — Les fêtes décadaires sont toujours célébrées par les administrations, mais peu suivies par les citoyens. Cette célébration ne leur présente en effet aucun intérêt de plaisir ou de jouissance quelconque qui puisse les attacher. Dans quelques cantons ruraux on a utilisé ces réunions en les employant à l'émulation de la jeunesse. Les élèves récitent publiquement des morceaux d'histoire, de morale, et les éloges qui leur sont donnés concourent à exciter leur zèle et attirent les parents satisfaits de la petite gloire que s'acquièrent leurs enfants. Il serait peut-être utile que cette institution fût adoptée par toutes les administrations. Elle concourrait à attacher à ces fêtes décadaires les familles jalouses de voir leurs enfants recueillir des applaudissements publics.

Police. — La police se fait exactement; les commissaires ont montré beaucoup de zèle; et ils y ont cependant, mais principalement où les plaisirs dits de carnaval ont été multipliés, exercé une grande surveillance sur bals, spectacles, cafés, billards, cabarets, maisons garnies. Aucun accident grave, occasionné soit par les passions, soit par les imprudences, n'a troublé la joie des réunions publiques. Les administrations municipales ont très bien secondé l'action de la police en ce qui les concerne, et les lois sur les délivrances des passeports, cartes de sûreté, etc., ont été exactement exécutées.....

Mœurs. — Les grands crimes sont rares, le peuple est dissolu, mais il se trouve parmi lui peu de brigands. On compte ce mois un assassinat, deux suicides et huit noyés soit par accident, soit par désespoir, et cent un vols. Certes, dans une ville immense comme Paris, refuge des vicieux de tous les départements, dans une saison rigoureuse, dans la position critique où se trouve le grand nombre par la difficulté des moyens d'existence, il est encore consolant de voir que les crimes sont moins nombreux qu'ils ne l'ont encore jamais été dans cette populaire cité. Le libertinage, à la vérité, a un certain degré d'excès sur lequel il serait important de jeter enfin un regard sévère. L'arrestation faite, pendant le mois, de deux cent vingt-quatre filles publiques est un faible préservatif. La police des mœurs est susceptible d'une profonde méditation. Sans doute le gouvernement en fera l'objet de sa sollicitude. Dans les cantons ruraux, les mœurs sont encore simples et se ressentent peu de la proximité de la grande ville. Les vols, seuls délits graves qui s'y commettent, sont rares et facilement découverts et punis.

Cultes. — Les cultes sont paisibles. Les théophilanthropes continuent leurs exercices dans quelques temples. Ils ont célébré avec calme des fêtes à la Bienfaisance et à la Tolérance, et ont fait pendant

leurs cérémonies des quêtes utiles pour l'indigence. — Les ministres du culte catholique sont tranquilles et se conforment exactement aux lois. Mais ils espéraient beaucoup plus qu'ils n'obtiennent. Les églises ne sont pas très fréquentées. Ils avaient compté sur un large produit de l'exercice de leur culte, mais il ne peut les nourrir; quelques-uns l'abandonnent. Dans quelques édifices rendus au culte, il s'est établi des débats entre plusieurs ministres sur la prééminence ou préoccupation. Ils ont voulu rendre les autorités dépositaires ou arbitres de leurs différends. On a cru entrevoir dans cette conduite le désir qu'ils avaient de se faire instituer ministres de tel culte dans tel édifice par les autorités. Elles ont eu le bon esprit de ne pas vouloir s'en mêler. Depuis la déclaration qu'elles en ont faite, elles entendent beaucoup moins souvent parler de culte et de ministres. Dans les cantons ruraux, ils ne causent de même aucune fermentation sensible. Le service se fait dans les temples portes fermées, point de cloches, point de chaleur intempestive dans les prédications. Dans quelques communes cependant, les prêtres se regardent comme les chefs; ils essayent à diminuer l'influence des autorités constituées, au lieu d'apporter un esprit parfait de tolérance, de douceur, de reconnaissance envers le gouvernement qui les protège ; ils sembleraient vouloir reprendre l'autorité spirituelle pour dominer sur le temporel, mais ils sont surveillés et peu dangereux.....

Établissements de bienfaisance. — On ne peut trop louer les commissaires de bienfaisance pour les soins et les mouvements utiles qu'ils se sont donnés afin de faire abonder les souscriptions en faveur des indigents. L'établissement des soupes à la Rumfort a été applaudi et accueilli par des souscriptions. — Dans quelques cantons ruraux, par les soins des commissions de bienfaisance qui s'y soutiennent, la mendicité étend moins son fléau.....

Voierie, salubrité, illuminations. — Une partie du comble de l'édifice de la Sorbonne s'est écroulé. De sages précautions ont été prises pour empêcher les malheurs dont menace l'état actuel du surplus de ce comble. — A Nanterre l'édifice du culte est de même dans un grand état de dégradation et de vétusté ; une partie du comble et des murs est tombée. Le département pourvoira à ces réparations, s'il y a lieu... L'éclairage a mérité quelques reproches, mais la surveillance est exercée sur cette partie importante de la police, et sans doute les entrepreneurs se mettront à l'abri de nouvelles observations sur leurs obligations.

Approvisionnements et subsistances. — Les denrées sont abondantes et à un prix modéré. Celui du pain a diminué. La surveillance

sur les viandes exposées dans les marchés est exacte et sévère.....

Commerce et industrie. — La banque nationale de France donne de l'espoir, et l'industrie compte sur la paix.....

GARNIER.

(Arch. nat., F 7, 7627.)

C

1er VENTOSE AN VIII (20 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 VENTOSE.

Chouans et nouveaux complots. — Leurs espérances ne sont pas détruites ; ils forment de nouveaux projets. Un de leurs chefs écrit de Rouen : « Tout va bien, pour au printemps aller mieux que jamais. » Ils disent que Vioménil, ancien lieutenant général, est chargé de l'expédition projetée sur les côtes de France. D'autres chefs sont nommés pour succéder à ceux qui ont traité..... Ceux-là ont prêté le serment de ne jamais poser les armes sans l'autorisation immédiate de Louis XVIII. — Le ministère anglais enverra à Paris de nouveaux agents chargés d'y surveiller pour son compte, les projets et opérations du gouvernement. — Deux ex-comtes, qui ont servi dans l'armée de Condé, sont dans Paris, se disent agents de Louis XVIII et en correspondance directe avec son frère... Ils sont venus de Londres par Hambourg. — La correspondance des Chouans dans l'intérieur est fort active ; ils se flattent que leur nouvelle organisation sera dégagée des vices qui ont causé leur défaite. Ils se croient sûrs de leurs soldats et porteront leur paie à 22 s. 6 d. par jour. Les proclamations, sermons, etc., seront répandus avec profusion. On parviendra vraisemblablement à découvrir le correspondant de Rouen et les deux ex-comtes.

Désarmement. — On a laissé dans chaque canton aux rebelles domiciliés qui se sont soumis la permission de conserver leurs armes; elle n'a été refusée qu'aux étrangers. Cette indulgence inquiète ; on craint qu'elle ne facilite de nouvelles insurrections, si la guerre recommence au dehors.....

Spectacles. — Le théâtre des Troubadours se montre constamment l'ennemi de l'ordre et du gouvernement. Il a donné hier une mau-

vaise pièce intitulée : *Billet de logement*[1]. Dans un couplet chanté par l'acteur Léger, directeur, se trouvent ces deux vers :

Et l'on voit souvent un valet
Prendre la place de son maître.

Dès le premier (*sic*), un spectateur du parterre a crié *bis;* quelques voix s'y sont jointes ; l'acteur s'est empressé de répéter et a paru provoquer les applaudissements.

Brochures. — Il paraît une feuille de quatre pages, sous ce titre : *la Vérité au peuple sur Bonaparte.* C'est un éloge concis des trois Consuls, ouvrage bien fait, abstraction faite de son objet. — On vend secrètement une brochure qu'on dit être l'extrait exact du discours de Fox, dont on a fait mention dans le bulletin d'hier. Cette traduction a été faite, dit-on, par Rouck, employé dans un bureau de Pitt, partie des émigrés. C'est un Français, dont le vrai nom est Durocher, qui fut agent secret de la police de Sartine. Tout porte à croire que cette traduction est altérée ; elle prête à Fox des principes entièrement opposés à ceux qu'il a manifestés constamment depuis que la nation française a reconquis sa liberté. Il conviendrait de faire paraître le plus tôt possible la traduction véritable.

Militaires. — On remarque un très grand nombre d'officiers sans emploi dits à la suite ; la privation de leur traitement excite de leur part des plaintes publiques et continuelles, que réprouvent les lois de la subordination...

Radiation de Scépeaux[2]. — Elle fut hier le sujet d'une conversation générale au théâtre de la République, entre les deux pièces... On a loué unanimement la générosité du gouvernement.

(Arch. nat., AF IV, 1329, et F7, 3701.)

1. Je ne trouve rien sur cette pièce dans le *Courrier des Spectacles.*

2. On ne peut pas dire que le marquis de Scépeaux eût été « radié ». Il avait fait sa soumission à la République en floréal an IV, et n'avait pas repris les armes. Mais il venait d'obtenir la radiation de son beau-fils et de Mme Biré. Voir Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 614.

CI

2 VENTOSE AN VIII (21 FÉVRIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 ventose.

Subsistances. — Les marchés de Brie [1], Nogent, Montereau, Provins dont les approvisionnements sont destinés pour Paris, sont peu fournis, les grains sont achetés chez les particuliers et transportés dans d'autres contrées. On a la certitude qu'il ne se fait aucune exportation de grains par le Havre. — Les farines qui ont eu depuis longtemps un cours sur Rouen, sont destinées pour la marine.

Émigrés. — La présence de quelques-uns à Nevers inquiète les acquéreurs de leurs biens. On distingue parmi eux de Buizet, ancien garde du corps; Corvolle jeune, ci-devant officier au régiment de Limousin; Maucops-Rémigny.

Prêtres. — Dans plusieurs cantons les réfractaires s'agitent, emploient leur ministère pour susciter des troubles.

Inscription du 10 août. — Les royalistes ont rappelé dans quelques lieux publics que cette inscription était conçue en ces termes : « La royauté est abolie en France; elle ne se relèvera jamais. » Ils ont ajouté que Bonaparte avait fait disparaître cette inscription avant l'installation du gouvernement aux Tuileries [2].

Désertion. — Elle est fréquente du côté du Rhin ; plusieurs conscrits rentrent dans l'intérieur et reviennent à Paris par la route de Strasbourg.

Militaires. — Il circule dans Paris plusieurs lettres des armées par lesquelles les militaires qui paraissaient les avoir écrites se plaignent du dénuement et des privations qu'ils éprouvent.

Jacobins. — A Bordeaux, le club dit la Grande Quille s'agite de nouveau et voudrait exciter des troubles anarchiques. Il est surveillé avec soin.

Commissaires anglais. — Un commissaire espion du gouvernement britannique vient de partir avec un affidé français pour Rouen, d'où il doit se rendre au Havre et revenir à Paris pour le carnaval. Un de ses

1. Brie-Comte-Robert.
2. Cette nouvelle fut démentie par le *Journal des Hommes libres* du 5 ventôse. Voir plus loin, à la date du 4 ventôse.

délégués est parti en même temps pour Lyon. On les suit avec activité.

Chouans pacifiés. — Les chefs de Chouans qui se rendent à Paris, parce qu'ils seraient, dit-on, en danger dans leur propre pays, sont mal accueillis dans la « bonne société » à Paris ; on les regarde comme des ignorants et des traîtres. Leurs partisans qui retournent dans leurs foyers y exercent de nouveaux brigandages, ainsi que sur leur route et prétendent, quand ils sont saisis, exciper de la pacification. — Le général Hortode, à Vendôme, en a mis neuf en liberté, qui étaient sous la main de la justice. — Les jeunes gens de cette ville, à leur retour des Chouans, ont été reçus avec enthousiasme ; ils se sont promenés plusieurs jours de suite avec la cocarde blanche, insultant publiquement ceux de leurs concitoyens qui ne les avaient pas suivis.

(Arch. nat., AF IV, 1329, et F 7, 3701.)

Rapport du bureau central du même jour.

...*Correspondance relative aux mœurs et opinion publique*.... *Exposition de bijoux représentant la famille du dernier roi.* — Le citoyen Le Brun, bijoutier au Palais-Égalité, sur la boutique duquel ont été vus exposés des bijoux représentant la famille du dernier roi, a été mandé au Bureau central, où il est convenu de l'exposition de ses bijoux, par l'imprudence d'une fille de boutique ; mais il a promis qu'il n'en paraîtrait plus à l'avenir. Le Bureau central en a informé le ministre de la police, lui annonçant que ce citoyen et les autres bijoutiers seront désormais sévèrement surveillés à ce sujet.....

Filles publiques. — Les commissaires de police des divisions des Arcis et de la Butte-des-Moulins sont chargés de prendre des mesures répressives contre les prostituées qui occasionnent du scandale dans la rue de la Coutellerie, où elles sont logées, et contre celles qui se réunissent dans les rues Quiberon et du Lycée, où leur conduite scandaleuse provoque toute la sévérité de la police.....

Piis.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Publiciste du 4 ventôse : « *Paris, 3 ventôse.* On a remarqué hier quelque chose de nouveau à la présentation du Corps diplomatique : du café, du chocolat, du thé et divers rafraîchissements ont été servis aux membres du Corps diplomatique dans une des pièces voisines de celle où se trouvait le premier

Consul. Il y a eu, après la cérémonie, un grand dîner chez Bonaparte pour les ambassadeurs et ministres étrangers. Le premier Consul a parlé avec autant de noblesse et d'obligeance que de simplicité et de facilité à presque toutes les personnes qui lui étaient présentées : il adressait à chacune quelque chose d'agréable, d'encourageant ou d'analogue à ses fonctions ou aux circonstances. Les assesseurs des juges de paix, en se retirant, ont défilé devant lui, tous ayant voulu le voir de près. Il a été très touché de leur empressement, remarquable par un certain mélange de familiarité et de décence qui sans doute caractérise le respect confiant des hommes libres pour leur premier magistrat..... »

CII

3 VENTOSE AN VIII (22 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 VENTOSE.

Réception des ambassadeurs. — Il y a eu quelques plaintes sur le refus de laisser pénétrer les spectateurs dans la première cour des Tuileries ; mais on a paru généralement convaincu que cette mesure était prescrite par la nature de cette cérémonie et la dignité de la représentation nationale.

Exécution de Frotté. — Elle a été le sujet de plusieurs discussions dans les cafés et approuvée par le plus grand nombre. Quelques-uns ont dit qu'elle pourrait augmenter l'animosité des ministres anglais et les porter à s'en venger sur nos prisonniers. Ceux-là ignorent que Pitt méprisait Frotté ; une lettre imprimée avait appris qu'il avait tenu sur lui les propos les plus humiliants. Ce n'était, avait-il dit, qu'un *histrion,* un *héros de ruelle,* ne s'occupant que des moyens de se procurer de l'argent pour l'employer à ses plaisirs. Ce ministre a encore marqué publiquement le peu d'intérêt qu'il prenait à tous les chefs chouans en disant que cette guerre avait été recommencée sans son aveu.

Chouans. — Le bruit public du faubourg Antoine est qu'un chef de Chouans a paru dans divers ateliers de ce faubourg pour connaître l'esprit des ouvriers ; que quelques-uns ont reçu de l'argent de cet individu, et l'ont dépensé dans des cabarets pendant deux jours ; qu'il a à Vincennes une retraite cachée où les ouvriers qui ont reçu de lui vont le voir secrètement.

Prêtres. — Les prêtres abusent presque partout de l'indulgence du

gouvernement ; tous annoncent l'intention de protester contre leur serment ; leur vœu sincère, disent-ils, sera toujours pour Louis XVIII. Ils confient à leurs affidés des hymnes, des invocations pour son retour. Ils sollicitent, obtiennent même quelquefois des administrations infidèles l'attestation de non-exercice depuis l'an IV, afin de se soustraire à la formalité du serment. L'un d'eux, envoyé à Oléron, sollicite son rappel. Il est notoire qu'en l'an V, à son retour de l'étranger, il chercha à rétablir sa paroisse, forma une réunion de fidèles, officia publiquement et brava la sévérité des lois.

Ateliers. — La stagnation du commerce en a fait fermer plusieurs. Les ouvriers renvoyés sont presque tous employés pour la contrebande et disent que ce travail leur procure trois francs par jour.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 5 ventôse : « *Paris, 4 ventôse.* ...Hier, le premier Consul Bonaparte a été avec le ministère des relations extérieures, Talleyrand, faire une visite à Mme Helvétius à Auteuil..... » (Même nouvelle dans l'*Ami des Lois* du 7 ventôse.)

CIII

4 VENTOSE AN VIII (23 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 5 VENTOSE.

Esprit public. — La pacification de la Vendée cause une joie universelle ; on en conclut que le gouvernement actuel s'affermira et éprouvera peu de résistance. Haine contre l'Angleterre, mépris général des Bourbons, dignité et grandeur des premières autorités de la République, voilà les principales bases de l'opinion qui se manifeste.

Spectacles. — On a donné hier au Vaudeville une petite pièce intitulée *la Bonne Aubaine* [1]. L'expression *citoyen* est employée dans toute cette pièce. Un acteur a voulu la ridiculiser. En lisant une lettre où cette qualification lui est donnée, il a suspendu sa lecture et a répété

1. Comédie en un acte par Radet.

plusieurs fois, avec un mouvement d'épaules et une affectation ironique : *Citoyen !... citoyen !...* Loin d'obtenir les applaudissements qu'il paraissait désirer, un silence universel l'a convaincu que l'opinion publique ne lui était pas favorable.

Chouans. — De toutes parts on sollicite la plus grande surveillance du gouvernement sur leur conduite ultérieure. Ils sont restés en mesure, et tous les éléments et les moyens subsistent. La plupart n'ont remis que de mauvaises armes et ont caché les meilleures avec le plus grand soin. Avant de se soumettre, Bourmont avait licencié une partie de ses bandes ; elles s'étaient retirées avec armes et bagages. Celles-là ont tout conservé et pourront former les premières bases de nouveaux rassemblements. Après la pacification de Bourmont, le territoire où il commandait est devenu le refuge d'une partie des bandes de Frotté. Elles ont espéré, parce que ce pays est soumis, que des troupes républicaines ne les y suivraient point. De là la nécessité absolue d'enlever toutes les armes qui seront trouvées dans ce pays et d'assujettir aux peines les plus sévères tous ceux qui en conserveraient.

Nouveau plan des royalistes. Organisation. — Un chef commun sous le nom de commissaire du roi ; des adjoints, tous d'anciens militaires des premiers grades composant un bureau toujours présidé par le commissaire ; tous les chefs de corps soumis à un bureau et ne pouvant agir offensivement sans ses ordres ; plein (*sic*) de précaution dans la distribution des emplois et responsable des choix envers le roi ; séances des assemblées à quelque distance de Paris ; procès-verbal exact à chaque délibération et transmis au roi ; Sa Majesté expédiera incessamment les commissions et la confiance sera entière ; correspondance sûre et active entre Paris et les côtes de Bretagne et de Normandie ; la même avec Hambourg ; le chef et ses adjoints surveilleront leurs employés par une bonne contre-police. *Tactique :* recommencer bientôt la guerre dans les provinces pacifiées ; détruire la confiance publique par l'altération de tous signes monétaires, la circulation des écrits, l'exercice des prêtres fidèles et autres moyens de ce genre ; augmenter le mécontentement général par promesses, présents et toute espèce de séduction ; brevets et gratifications aux bons serviteurs. A de grands moyens d'argent, cette nouvelle faction joindra l'appui de la coalition, dont les forces prochaines seront de 4 à 500.000 hommes.

Émigrés. — D'après la correspondance de l'ambassade de la République en Espagne, plusieurs annoncent le projet de rentrer dans les départements méridionaux. Ils ont des certificats de résidence et des

radiations provisoires, qu'ils se sont facilement procurés avant le 18 fructidor. Sous l'appui de pareils actes, plusieurs d'entre eux, qui avaient des domiciles connus dans l'étranger, les ont quittés, et on présume qu'ils sont presque tous dans le territoire de la République. A Angers, les émigrés et les prêtres réfractaires sont en grand nombre et inquiètent les républicains.

Suicide. — Le 3 de ce mois, à quatre heures après-midi, un élève de David, peintre, âgé de dix-huit ans, s'est précipité de l'une des tours de Notre-Dame sur le parvis, et s'est tué.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 5 ventôse : « *Paris, 4 ventôse.* ...On ne sait pas assez combien les royalistes aiment la liberté. Plusieurs de ces messieurs, très connus, vont répandant dans le public, et surtout parmi les républicains trop crédules, que la première opération de Bonaparte, en entrant aux Tuileries, a été de faire abattre l'inscription du 10 août avec l'anathème contre la royauté [1]. Si ces messieurs veulent se donner la peine de regarder à gauche, en entrant aux Tuileries, ils verront avec plaisir l'inscription qu'ils regrettent. Elle est placée au haut du petit bâtiment qui tient à la grille principale... » — *Gazette de France* du 5 ventôse : « ...On avait répandu le bruit que les Tuileries seraient fermées aussitôt que le premier Consul occuperait le palais de ce nom : non seulement ce jardin, le plus beau de l'Europe, est ouvert, mais on traverse les cours et le péristyle, comme auparavant. Le jardin, qui avait été longtemps abandonné, a repris une nouvelle faveur; c'est là que la mode permet aujourd'hui d'aller jouir d'un soleil qui devance le printemps de cinq à six semaines... »

CIV

5 VENTOSE AN VIII (24 FÉVRIER 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 6 ventose.

Chouans. — Leur correspondance est toujours fort active. La commune de Dreux paraît en être le point central. Un habitant de ce lieu est chargé de recevoir et transmettre les dépêches ; il emploie pour commissionnaire un individu qui recrutait autrefois pour Bour-

1. Voir plus haut, p. 161.

mont et Charles[1]. On sait que plusieurs chefs et officiers de l'Ouest, immédiatement mis en pacification, ont dirigé leur marche vers Lyon, Marseille, Toulouse. De concert avec d'autres chefs de l'Ardèche et des prêtres réfractaires, ils paraissent vouloir fonder de nouveaux rassemblements. On en remarque quelques éléments dans les communes de Langogne, Villefort, Joyeuse, Aubenas, département de l'Ardèche, près celui de la Lozère. Un chef amnistié, rentré à Poitiers avec plusieurs officiers, s'est flatté d'avoir encore sept mille hommes à sa disposition, divisés dans les communes voisines, et de pouvoir les réunir en moins de trente heures, au moyen de la correspondance qu'il avait su conserver. Toute correspondance cessera en éloignant les chefs des pays qu'ils ont troublés et dans lesquels ils conserveraient leur influence ; ils devront être l'objet d'une surveillance active, en quel lieu qu'on leur permette de fixer leur résidence.

Libraires. — L'impunité des distributeurs et colporteurs de pamphlets ne peut qu'accroître leur audace et rendre plus difficile la surveillance que la police ne cesse d'exercer sur eux. Hier, le tribunal criminel de la Seine, sur la déclaration unanime des jurés, a acquitté Surosne, libraire, saisi avec plusieurs pièces à conviction, telles que : l'*Almanach des Mécontents ;* le *Mercure britannique,* de Mallet du Pan ; le *Testament de Louis XVI ;* la *Grande trame dévoilée ou le Secret du Consul Bonaparte.* Il faut une mesure prompte pour réprimer l'abus et la licence de la presse.

Émigrés. — Plusieurs se font inscrire dans les listes que les chefs amnistiés sont autorisés à présenter pour obtenir des sauf-conduits, quoiqu'ils n'aient jamais fait partie de leurs bandes : par cet artifice, ils espèrent se soustraire à la sévérité des lois.

(Arch. nat., F 7 3701.)

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DU MÊME JOUR.

... *Correspondance relative aux mœurs et opinion publique. Bals.* — Des ordres sont donnés à quatre commissaires de police et deux officiers de paix pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité des bals masqués qui doivent avoir lieu aujourd'hui, et une fois chaque décade, au théâtre de la République et des Arts. Le commissaire de police de la division Poissonnière a reçu l'ordre de se transporter au pavillon de l'Échiquier, de s'y opposer à la tenue d'un bal masqué et de faire fermer le bal, s'il éprouvait de la résistance

1. On veut sans doute parler du comte d'Artois.

de la part des entrepreneurs. Il vient d'être écrit au commissaire de police de la division du Mont-Blanc pour appeler son attention sur le bal du citoyen Ruggieri et lui recommander de s'opposer à ce qu'il y paraisse aucun individu masqué ni travesti.....

Défense aux journalistes d'insérer des articles relatifs aux mouvements des armées de terre et de mer. — Il [1] a prévenu le ministre de la police que, conformément à ses intentions, il fera arrêter la circulation, vente et distribution de journaux dans lesquels se trouveraient des articles relatifs aux mouvements des armées de terre et de mer; il en a aussi prévenu le commissaire du gouvernement près l'administration centrale qui lui avait fait part de la défense faite aux journalistes à cet égard par le ministre.

DUBOIS.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CV

6 VENTOSE AN VIII (25 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 7 VENTOSE.

Prêtres et émigrés. — A Angers et dans les communes voisines, les prêtres réfractaires paraissent en très grand nombre et exercent publiquement leur ministère. Les autorités chargées d'exiger d'eux le serment prescrit par la loi du 21 nivôse gardent le silence et approuvent cette infraction. On y remarque aussi beaucoup d'émigrés. Les discours, les espérances des uns et des autres causent des inquiétudes sur la stabilité de la pacification. Même affluence d'émigrés et prêtres réfractaires dans le département de la Vienne.

Chouans amnistiés. — Ceux qui ont servi sous Deneveu [2] ne cachent pas qu'ils n'ont rendu que de mauvaises armes et conservé les meilleures que l'Angleterre leur avait procurées. Ils espèrent recevoir bientôt de ce chef les ordres de le rejoindre; ils prendront pour prétexte les mauvais traitements que les Chouans de leur pays disent avoir éprouvés, soit des troupes, soit des autorités civiles après leur soumission. Ils conviennent que Deneveu n'a pas la confiance des

1. Le Bureau central.
2. C'est sans doute Neveu de Champrel. Voir La Sicotière, *Louis de Frotté*, t. II, p. 559.

contrées qu'il avait excitées à la révolte; qu'il l'avait perdue par les exactions qu'il avait commises; que vraisemblablement ceux qui voudraient reprendre les armes se choisiraient un autre chef. Ils ajoutent que leur première réunion pourra se faire avec succès dans la Bretagne, où la plus grande partie de leurs forces ont été licenciées et dispersées avec leurs armes avant la soumission.

Travestissements. — Il y en a eu plusieurs dans les rues, dans les lieux publics et dans les maisons particulières. Point de masques dans les rues. Beaucoup de costumes de prêtres et religieuses. Décence et gaîté.....

Suicide. — ... La malveillance répand qu'on a trouvé sur l'élève de David, qui s'est précipité d'une tour de Notre-Dame [1], une lettre par laquelle il déclarait qu'il préférait la mort à l'obligation d'obéir à la loi de la conscription.

(Arch. nat., F⁷ 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 7 ventôse : « *Paris, 6 ventôse.* Le titre de *madame* est généralement rendu aux femmes chez le premier Consul, et dans les billets d'invitation qu'il leur fait adresser. Comme elles n'exercent aucun droit politique, la qualification de *citoyenne* manque de justesse à leur égard, et offre l'inconvénient de ne présenter aucune distinction entre les personnes mariées et celles non mariées. Cependant les rapports généraux de la société rendent souvent cette distinction nécessaire. Quant aux hommes, le titre de citoyen est le seul qu'on leur donne chez le premier Consul, à moins qu'ils ne soient des étrangers [2]. » — *Ami des Lois* du 7 ventôse : « *Variétés.* Le séjour des Consuls aux Tuileries donne un nouvel air de vie au château. La circulation continuelle des personnes attachées au Consulat, l'affluence du monde que les affaires et la curiosité y appellent offrent le tableau le plus varié. On a fait à l'extérieur, du côté du Carrousel, des changements que le goût approuve: les planches qui fermaient l'enceinte de la cour du palais sont remplacées par une grille; le quinconce a été abattu; il n'offrait plus qu'une promenade mesquine et resserrée ; et d'ailleurs il eût masqué désagréablement la grille qu'on vient d'élever. La cour, rétablie dans toute son étendue, offre un vaste espace pour les évolutions de la garde consulaire. Enfin l'œil se repose avec plaisir sur des changements aussi agréables qu'utiles. » — « Le citoyen La Harpe vient de rouvrir un cours de littérature, dont les séances se tiendront dans la maison du citoyen Despréaux, chaussée d'Antin; il va aussi faire paraître son *Commentaire sur Racine,* que les gens de goût attendent depuis longtemps. On se rappelle l'affluence qu'attirèrent autrefois les cours du Lycée; le goût de la littérature avait passé dans plusieurs classes

1. Voir plus haut, p. 175.
2. Même article dans le *Publiciste* du 6 ventôse.

de la société, et les femmes n'y furent pas les moins sensibles; la malice trouva à plaisanter; on a ri pendant quelque temps de la méprise de l'un de ces auditeurs femelles, qui, ayant entendu annoncer pour la séance prochaine une lecture sur Plaute et sur l'*Épopée*, invitait une de ses amies à se rendre à cette séance, et, pour la décider, lui disait qu'il y devait être question de *pelottes* et de *poupées*. Il y avait encore loin de là aux grossières équivoques de Mme Angot..... »

CVI

7 VENTOSE AN VIII (26 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 VENTOSE.

Esprit du jour. — Bals nombreux... Travestissements, mascarades. Point de trouble, point de désordre. Gaîté générale. Diverses expressions publiques de satisfaction et d'espoir. On a remarqué celle-ci : « Depuis dix ans, voilà les premiers plaisirs que nous goûtons ; c'est à Bonaparte que nous les devons [1]. » « Si nous avions la paix, comme ça irait ! » « Les charrettes (voitures chargées de personnes masquées) valent mieux que celles de la guillotine [2] ».....

Spectacles. — *Fénelon,* nouvelle pièce [3], a été représenté hier au théâtre de la République ; quelques passages ont été vivement applaudis. L'un est relatif à la liberté individuelle :

Dieu fit la liberté, l'homme fit l'esclavage.

Un autre peint avec énergie les crimes que le fanatisme a fait commettre, et l'application s'en fait aux départements de l'Ouest.

Placard. — Par une affiche placée à l'entrée de l'Opéra, le directeur du théâtre des Troubadours a entrepris de se justifier de l'inculpation qui lui a été faite relativement à la représentation de sa pièce intitulée *Billet de Logement* [4]. Il a fait l'analyse du passage qui a été le sujet de l'inculpation, et prétend qu'il a été altéré. La vérité est que l'altération a été faite avec affectation par l'acteur chargé de ce rôle, le jour même de la représentation, 30 pluviôse ; que les deux vers y

1. Ce passage est biffé.
2. Même remarque.
3. Non : c'était une reprise. *Fénelon ou les religieuses de Cambrai*, tragédie par M.-J. Chénier, avait été représenté pour la première fois le 9 février 1793.
4. Voir plus haut, p. 169.

furent rendus tels qu'on les a rapportés; que l'acteur provoqua par cette altération des applaudissements indécents.

Nouvelles instructions sur les projets des royalistes. — Il est constant que l'on s'occupe du choix de nouveaux chefs pour les rebelles de l'Ouest. Il en est parti un dernièrement, ancien officier, homme de mérite, mais joueur déterminé. Il n'a pris sa mission qu'après avoir perdu beaucoup d'argent au jeu. Son nom est connu; il sera surveillé, dès qu'on saura l'arrondissement mis sous ses ordres. Le prince de Condé doit passer à Londres pour y prendre le commandement des émigrés et d'un corps russe. Le duc d'Enghien et Vioménil sont chargés de la direction. Le premier sera jeté en avant pour sonder les côtes et partie de l'intérieur.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 8 ventôse : « *Paris, 7 ventôse.* ...Le bal ou plutôt la fête qu'a donnée hier le ministre des relations extérieures a été très brillante et semble destinée à faire époque sous plusieurs rapports. Tous les arts, tous les talents, tous les hommes célèbres actuellement à Paris y avaient été invités. On y a entendu Garat et madame Walbonne; on y a vu danser un pas russe et une gavotte par Vestris et mademoiselle Chameroi. Une indisposition a empêché Suard de se rendre à l'invitation du ministre. La maladie grave de la femme de Fontanes a privé cette brillante réunion du plaisir d'entendre les vers de ce poète. La Harpe en a récité de très beaux de sa nouvelle traduction de la *Jérusalem délivrée.* Parmi les hommes connus, et presque tous les invités l'étaient, à l'exception des jeunes gens, on remarqué l'ancien ami de Louis XVI, l'ex-chevalier de Coigny, Bernier, du Bouchet, Dumas, Portalis, Ségur l'aîné, La Rochefoucauld-Liancourt, Crillon..... et parmi les femmes, mesdames de Vergennes, de Castellane, d'Aiguillon, Dumas, de Lameth, de Caumont, de Noailles.... Le premier Consul, qui honorait cette fête de sa présence, a mis un généreux empressement à annoncer lui-même à Portalis et à Dumas qu'il recevait à l'instant la nouvelle de l'arrivée à Brest, en bonne santé, de Barbé-Marbois et de Laffon-Ladebat. En songeant aux hommes et aux gouvernants auxquels ce même ministre, dont on connaît le goût et l'excellent ton, fut obligé de donner un bal après la paix de Campo-Formio, on ne pouvait s'empêcher de penser à la fête plus brillante encore qui suivra sans doute bientôt une paix plus solide. La présence de du Bouchet et de Bernier paraissait indiquer que celle-ci était surtout consacrée à célébrer cette heureuse pacification de la Vendée, qui n'a coûté au premier Consul que quelques jours de négociations. » — « *Théâtre de la République et des Arts.* Le concours du public a été immense cette nuit au bal masqué du théâtre de la République et des Arts. Jamais on n'y avait vu une affluence aussi considérable. La décence, le bon ordre et la joie la plus franche ont présidé à cette fête. La manière éclatante dont étaient éclairés et ornés la salle et le foyer présentait un spectacle magnifique. Toutes les loges étaient louées d'avance, et remplies de

femmes charmantes. Cet heureux début prouve combien a été sage et politique la détermination qui a rendu au goût français un genre de divertissement qui semble n'être fait que pour lui. Il appartenait, en effet, à un gouvernement fort de sa propre force de se mettre au-dessus des idées pusillanimes dont avaient été imbus, jusqu'à ce jour, les gouvernements faibles qui se sont succédé depuis 1789. Le second bal masqué aura lieu le 9 de cette décade. » — « Madame Bonaparte était hier au bal de l'Opéra avec le général Murat et sa femme. » — *Journal des Hommes libres* du 8 ventôse : « *Paris, 7 ventôse.* La manie des comparaisons ne s'effraye d'aucun travers. Ces jours-ci un journal comparait Bonaparte à Souwarow, c'est-à-dire un homme très rare à un original très ridicule. Aujourd'hui, une autre feuille le compare à Gustave III. Nous invitons les faiseurs de parallèle à ne choisir ni rois ni arlequins, quand ils voudront peindre un Consul de la République et surtout Bonaparte.... » — *Ami des Lois* du 8 ventôse : « *Variétés.* ...On voit étalées sur les quais, sur les balcons, partout, comme portraits coloriés des Consuls, des ministres et des généraux, les caricatures les plus ridicules. Elles rappellent le fameux portrait de ce représentant du peuple exposé au dernier salon, que David traitait plaisamment « d'avilissement de la représentation nationale ». Si les méchants faiseurs d'images étaient aussi communs en Macédoine qu'en France, on trouverait de quoi justifier Alexandre, qui défendit par un édit à tout autre peintre et sculpteur qu'Apelle et Lysippe de représenter ses traits. » — « On est étonné que le citoyen David ait cherché si loin des exemples pour justifier la nudité de ses héros dans son tableau des *Sabines :* il avait une autorité qui n'est pas à dédaigner dans le tableau de l'*Enlèvement des Sabines* du Poussin, où l'on remarque plusieurs personnages dans le même état de nudité. Cette autorité combat d'autant plus en sa faveur que le Poussin est un des maîtres les plus sévères, quant à l'exactitude des costumes, et que dans l'un et l'autre tableau les personnages sont les mêmes..... »

CVII

8 VENTOSE AN VIII (27 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 VENTOSE.

Subsistances. — On remarque chaque jour une diminution sensible dans les approvisionnements de la Halle. On l'attribue aux opérations de diverses maisons de commerce, qui accaparent des farines et les envoient dans d'autres départements sans que leur véritable destination soit connue. On désigne particulièrement la maison Michel Bernard et Cie, rue de Cléry, qui se qualifie de « caisse auxiliaire ».

Culte. — Réunions nombreuses dans les églises, le 7 de ce mois

(mercredi des cendres). Plusieurs sermons. Rien de contraire aux lois et à la Constitution.

Assemblée de républicains. — Il y a eu au faubourg Antoine, une réunion de quarante hommes, dont l'accord parfait et l'identité d'opinion ont été remarqués. Tous ont juré avec énergie, haine éternelle à la royauté, attachement et fidélité à la République. Beaucoup de toasts aux défenseurs de la patrie.

Chauffeurs. — Un jeune homme couvert de crimes, se disant chef d'escadron, a été jugé hier par la Commission militaire et condamné à mort. Après le jugement, il a proposé de faire arrêter mille scélérats de son espèce, si l'on voulait lui accorder la vie. Il a été conduit à Bicêtre.

Cause du suicide de l'élève de David[1]. — Des ennemis du gouvernement l'attribuaient au désir de se soustraire à la conscription et citaient à l'appui de cette calomnie une lettre trouvée sur cet infortuné après sa mort. Vérification faite, il est prouvé que l'unique papier trouvé sur lui était un billet sur lequel on lisait ces mots écrits au crayon : « N'accusez point ce jeune homme de ma mort », et ceux-ci : « Quand on pense à la destinée de l'homme sur la terre, il faudrait arroser de pleurs son berceau. »

Anarchistes. — Leur projet serait de soulever les ouvriers oisifs ; de les engager à se porter en grand nombre aux Tuileries sous prétexte de présenter une pétition tendant à obtenir de l'ouvrage. Il ne paraît pas que l'exécution en soit prochaine ; on la fait dépendre de l'arrivée de quelques envoyés du Midi ; on dit que l'argent nécessaire pour la route ne leur a pas encore été procuré. Les agitateurs seront surveillés. Le temps suffira vraisemblablement pour faire oublier ce projet.

(Arch. nat., F [7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 28 ventôse : « *Paris, le 27 ventôse.* ...Marie-Denise Secondat (de Montesquieu), veuve de Godefroy Secondat et fille de l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois,* auquel elle avait souvent servi de secrétaire, est morte à Agen, le 8 ventôse, âgée de soixante-douze ans. L'administration centrale du département de Lot-et-Garonne, l'administration municipale et la Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts de la ville d'Agen ont envoyé une députation de leurs membres pour assister à ses funérailles... » —*Journal des Débats* du 9 ventôse : « *David, membre de*

1. Voir plus haut, p. 175 et 178.

l'Institut national, au rédacteur. Citoyen, plusieurs journaux, il y a quelques jours, ont annoncé que j'avais été nommé, par arrêté des Consuls, peintre du gouvernement; ils ont dit la vérité, et j'ai même reçu l'extrait des délibérations qui m'annonce ma nomination. Mais ce qu'ils ont pu dire, c'est qu'aussitôt la réception de cet arrêté, je me transportai chez le ministre de l'intérieur, chargé par le second article de proposer les attributions de cette place, pour le prier de ne point s'en occuper, de vouloir bien au contraire recevoir mes remerciements et ma démission d'une place qui ne paraissait devoir être profitable qu'à moi seul, et nullement à l'art et aux artistes, objets uniques de ma fraternelle sollicitude. Salut et considération. DAVID, de l'Institut national. » — *Journal des Hommes libres*, du 9 ventôse : « *Paris, 8 ventôse.* ...On lit dans plusieurs mains deux lettres de mariage, dont l'une s'exprime ainsi : « M. le maréchal de Ségur, M. et Mme de Ségur ont l'honneur de vous prévenir qu'ils marient Mlle de Ségur, leur fille et petite-fille, avec M. Auguste de Villeneuve. » La seconde est de Mme Delaville-Leroux, qui prévient de son côté du mariage de M. Auguste de Villeneuve, son fils, avec la fille de M. le maréchal de Ségur. Ces deux lettres n'ont pas besoin de commentaires; mais nous regrettons qu'elles accusent le ci-devant maréchal de Ségur, qui, s'il n'a pas eu la force de mettre de côté de vieux préjugés, passait du moins pour un modèle de probité dans la vieille cour. Nous regrettons ensuite que le même billet donne le titre de Monsieur au citoyen Ségur l'aîné, qui nous a paru détester franchement les us monarchiques, et qui s'est inscrit au nombre des membres du *Portique républicain*, lorsque nous fûmes menacés d'une seconde réaction royale. Quant à Mme Delaville-Leroux, sa manière de penser ne peut compromettre que son mari, membre du Sénat conservateur, et qu'on n'a pas mis là sans doute pour conserver les maréchaux de France. Il ne manquerait à de pareils conservateurs que le droit d'absorber que voulait leur donner Siéyès. Ils auraient bientôt absorbé la République ! Les *Vandales* s'y opposeront tant qu'ils pourront... » — *Gazette de France* du 9 ventôse : « ... Le cours de littérature de La Harpe était hier à sa deuxième séance : il a fait l'analyse et lu le commentaire de *Brutus*, tragédie de Voltaire. Un local brillant et commode, une société réunie par l'amour des beaux-arts, des femmes mises sans prétention, et écoutant dans le plus grand silence, voilà ce qu'on remarque dans les moments où La Harpe reprend haleine; car, lorsqu'il parle, il fixe l'attention tout entière.... »

CVIII

9 VENTOSE AN VIII (28 FÉVRIER 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 VENTOSE.

Subsistances. — Sur les côtes méridionales on fait des embarquements fréquents de grains et farines ; la destination en est inconnue ;

on craint qu'elle ne soit pour l'étranger, et que cette exportation ne soit nuisible à l'intérieur. Corbeil, Brie-Comte-Robert, Melun, Provins, Nogent et communes voisines vendent à des marchands étrangers, qui embarquent sur l'Yonne et le canal de Briare pour Lyon, Marseille et autres villes méridionales. C'est au même canal et avec destination pareille que la maison Michel et autres font transporter les grains et farines qu'elles achètent dans cette capitale.

Halles. — Il y a eu quelques plaintes sur ce que le prix du foin n'est pas diminué, quoique le nouveau poids soit plus faible.

Esprit public. — Dans les cafés, dans tous les lieux publics, la paix est le sujet de toutes les conversations. En les recueillant avec attention, on voit qu'il en résulterait une approbation unanime de la forme du gouvernement actuel. On en a eu hier un exemple sensible par les cris de joie qui ont suivi l'annonce d'un courrier arrivé, disait-on, dans la matinée et qui avait apporté la nouvelle officielle d'un armistice sur le Rhin.

Théâtre des Arts. — Vifs applaudissements à quelques passages d'*Adrien*[1] notamment ceux-ci :

Au faîte des grandeurs, je vous ferai connaître
Que je suis votre chef et non pas votre maître ... »
Je ferai tout pour la gloire et la prospérité de l'empire...

Théâtre de l'Ambigu-Comique. — Hier à sept heures et demie, le public se plaignait de ce que le spectacle ne commençait pas. On vint annoncer l'indisposition d'un acteur, chargé de jouer, dans les trois pièces, et on offrit de rendre l'argent. On sut bientôt que la vraie cause provenait de ce que plusieurs acteurs refusaient de jouer, parce qu'ils n'avaient pas reçu leur traitement. Après beaucoup de bruit, les spectateurs se retirèrent, et chacun reçut ce qu'il avait payé en entrant.

Chouans. — Il est constant que le chef Deneveu[2], avant sa soumission, a caché toutes ses armes de fabrique anglaise et n'a rendu que quelques mauvais fusils. On a quelques indices sur les lieux où ces armes ont pu être déposées, et on espère parvenir à les découvrir.

Royalistes. — Leur plan se suit avec activité. Ils attendent incessamment plusieurs personnages intéressants. A leur arrivée le Conseil sera formé. On nommera les nouveaux chefs des bandes destinées à reprendre les armes au printemps.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

1. Opéra de Méhul.
2. Voir plus haut, p. 177.

JOURNAUX.

Gazette de France du 10 ventôse : « Depuis le 9 thermidor, on a toujours été en diminuant le nombre des employés; c'est que pendant le règne des exclusifs, on avait cru pouvoir suppléer à la qualité par la quantité. Un ministre qui sentait que son pouvoir et son existence dépendaient des clubs, s'empressait de mettre au nombre de ses employés les vociférateurs des Sociétés populaires et au moins deux braillards de chaque section; avec ses commis, il se formait une petite armée révolutionnaire, offensive et défensive, et parvenait à défendre sa place et sa tête quinze grands jours de plus. Depuis qu'on ne tue plus, on va de réforme en réforme. Le ministre de l'intérieur vient encore de diminuer le nombre de ses commis : les cinq divisions de son ministère sont réduites à trois, et pourtant les employés dans chacune des divisions conservées sont en moindre quantité.... »

CIX

10 VENTOSE AN VIII (1er MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 VENTOSE.

Subsistances. — La rivière d'Oise est chargée en ce moment. Il y a plusieurs bateaux chargés de graines et de farines destinés pour Rouen et le Havre, où ils doivent être dirigés pour des destinations inconnues. Dans les départements de l'Aisne et de l'Oise des étrangers se présentent chez les habitants, se disent chargés par le gouvernement d'acheter des grains pour les armées, les enlèvent en payant le prix, et dans le transport leur donnent d'autres directions, presque toutes vers des ports de mer. Parmi ces accapareurs on remarque quelques prêtres réfractaires, et des hommes qui furent attachés autrefois au service des princes. On craint que l'ennemi n'ait conçu le projet d'enlever à la France une partie de ses subsistances et d'y introduire la famine[1].

Chouans. — Dans plusieurs cafés et autres lieux publics, ils annoncent aux royalistes qu'ils ont la certitude que l'Ouest reprendra les armes au printemps ; qu'ils ont su en réserver les moyens en licenciant d'avance une partie de leurs troupes et conservant leurs meilleures armes; que les chefs qui viennent à Paris entretiennent une

1. Tout ce paragraphe est biffé dans l'original.

correspondance sûre et active avec les pays où ils commandaient : qu'ils ne craignent pas la surveillance du gouvernement, parce que leur traité les met à l'abri de toutes recherches.....

Suite du plan des royalistes. — Leur correspondance est fréquente : celle du commissaire anglais est portée par des marchands de bœufs qui viennent dans différents marchés voisins de Paris. Celle du Midi l'est par des marchands de vin. Les deux ex-comtes dont on a parlé précédemment [1], et qui sont les agents du prétendu Louis XVIII, sont toujours à Paris ; ils échapperont difficilement à la surveillance établie sur eux. La caisse du commissaire anglais est à Paris. Comme rien n'en sort que sur les mandats signés de lui, son absence dans ce moment tient dans la gêne les agents de Paris et de Lyon.

Frotté. — On a déposé hier chez plusieurs libraires une feuille intitulée : *Récit exact de la conduite de M. de Frotté et de ses compagnons d'armes. Détails particuliers sur leurs derniers moments.* — Tous les faits sont altérés dans cette narration. « Dès le 8 pluviôse, y est-il dit, Frotté aurait offert de poser les armes. Ce fait est constaté officiellement dans tous les journaux du 24. Le général Chambarlhac refusa d'abord... ensuite indiqua une conférence à Alençon. Les journaux l'ont annoncé le 29. Chambarlhac écrivait le 15 qu'il attendait Frotté à Alençon dans la nuit du 26, et qu'il ne doutait pas que ce chef, ainsi que ses officiers, ne fussent disposés à se soumettre. » M. de Frotté, ajoute-t-on, fut fidèle à sa promesse, quoiqu'il eût reçu avis que c'était un piège... il se rendit. Ainsi cette soumission, cette fidélité de Frotté n'ont pour garants que les journalistes. Les lettres de Frotté, écrites en entier de sa main et signées *L. de Frotté,* sont plus propres à faire connaître ses véritables intentions. Dans celle du 11 février (22 pluviôse) il écrit à Commarque : « Bourmont m'assure que Hédouville ne demande pas de fusils ; mais je n'ose l'espérer, surtout pour moi, restant seul et unique. Cependant, jamais l'ordre de rendre les armes ne sortira de ma bouche ni de ma plume. » Cette protestation de ne jamais rendre les armes, faite le 22, prouve qu'il n'avait pas offert de les rendre le 8... Si le général Chambarlhac eût compté, le 15, sur sa soumission, il eût été trompé. Dans le récit du supplice de ces rebelles, cette feuille dit qu'ils n'ont cessé de crier : *Vive le Roi!* Ils n'avaient donc jamais cessé de combattre pour lui. Elle est datée du 1er ventôse.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

1. Voir plus haut, p. 168.

CX

11 VENTOSE AN VIII (2 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 12 ventose.

Esprit public. — Amélioration marquée depuis quelques jours. Persuasion presque générale que le gouvernement actuel se consolidera et procurera la paix. On approuve la dernière loi sur la conscription, en ce qu'elle conserve dans la société, ceux qui peuvent y être plus utiles qu'aux armées par leurs talents et leur instruction. On croit à la pacification de l'Ouest, si le désarmement y est effectué avec sévérité et si les prêtres sont ramenés à la soumission aux lois, et on annonce que la fête de l'acceptation sera célébrée décadi prochain.

Café Valois. — Les habitués, dont la tranquillité publique augmente le désespoir, continuent leurs déclamations contre les Anglais, qui ont eu, disent-ils, la perfidie d'abandonner les royalistes de l'Ouest après les avoir excités à la révolte, et les ont forcés, par cet abandon, à la soumission la plus honteuse. Des insensés assurent que Condé, à la tête de douze mille hommes, a attaqué Moreau et remporté sur lui un avantage considérable, et qu'il sera appuyé par les Russes. C'est le lieu public où l'opinion paraît le plus constamment contraire au gouvernement. Ce café est constamment sous les yeux de la police.

Théophilanthropes. — Leurs réunions sont peu nombreuses et presque nulles; leur dissolution absolue paraît prochaine.

Chouans. — Le département de l'Orne n'est pas encore entièrement à l'abri de leurs exactions. Les principaux perturbateurs sont signalés. S'ils conservent leurs armes, il sera plus difficile de les soumettre; le gouvernement sera dans le cas d'user de plus de force et de sévérité.

Brochures. — Il paraît une nouvelle feuille périodique, sous ce titre : *Tableau de la France depuis le 18 brumaire.* Le rédacteur annonce trois distributions par mois. La première ne contient rien de contraire aux lois et à l'intérêt du gouvernement.

Armées. — Les royalistes font tous leurs efforts pour dépopulariser le premier Consul dans les armées. Il n'y a pas d'absurdité qu'on ne fasse écrire de Paris. Il est important de remarquer de quelle source

se répand présentement le bruit du départ du premier Consul pour les armées. Ce départ n'est provoqué et désiré que par les royalistes ; les républicains n'y croient pas ; ceux qui y croient s'en affligent profondément.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport du bureau central du même jour.

...*Correspondance relative aux mœurs et opinion publique.* — *Journal des Hommes libres.* — En conséquence de l'article 3 de la loi du 28 germinal an IV, qui rend l'éditeur responsable des articles non signés, le Bureau central a invité l'éditeur du *Journal des Hommes libres* à lui faire connaître l'auteur de l'article inséré dans ce journal le 10 de ce mois, par lequel on assure que dix-huit vaches sont mortes d'épizootie.

Théâtres de Molière et des Victoires-Nationales. — Il vient d'être écrit aux entrepreneurs des théâtres des Victoires-Nationales et de Molière pour les rappeler à l'exécution des dispositions de la circulaire du Bureau central du 8 ventôse dernier, qui leur enjoint de régler leurs représentations de manière à ce que le spectacle finisse à l'heure fixée pour sa fermeture.

Théâtre Favart. — Les entrepreneurs du théâtre de l'Opéra-Comique, rue Favart, sont prévenus que le Bureau central consent à ce que, dès aujourd'hui et les jours suivants, ils versent dans la Caisse des indigents, à compter de l'arriéré qu'ils leur doivent et jusqu'à son exécution, une somme égale à celle qu'aura produite au profit des indigents la recette du jour.

Piis.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 12 ventôse : « ...Il ne restait plus que trois journalistes à Oléron : Royou, Jardin et Jollivet-Baralère. Leur déportation vient de finir; ils ont la permission de revenir à Paris, où ils seront mis en surveillance[1]. Des victimes encore vivantes du 18 fructidor, on ne compte plus que quelques députés; leur tour viendra sans doute aussi bientôt. Dans plusieurs gazettes étrangères, on répète souvent que Pichegru doit commander un corps de dix mille hommes; c'est une nouvelle à laquelle on ne peut se résoudre à croire qu'à la dernière extrémité.... »

1. Voir l'arrêté des Consuls du 7 ventôse an VIII.

CXI

12 VENTOSE AN VIII (3 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 VENTOSE.

Subsistances. — On a observé que plusieurs marchands de poissons et huîtres chargent leurs voitures de farines, et n'en cachent pas la destination : ils les livrent en payement aux pêcheurs qui leur fournissent ce qu'ils amènent à Paris, et ceux-ci les transmettent à des commissionnaires préposés par l'Angleterre pour en faire l'achat. On sait que les grains y sont rares, qu'elle fait ses approvisionnements avec difficulté et à très grands frais. On surveille ces manœuvres ; mais ce n'est que par des règlements administratifs sur la circulation des grains qu'on parviendra à en prévenir les effets.

Constituants. — L'arrêté que le gouvernement a pris en faveur de ceux qui ont bien mérité de la patrie dans les premiers jours de la Révolution a été le sujet de plusieurs discussions publiques [1]. On a rappelé que quelques-uns d'entre eux avaient anéanti, par leur conduite ultérieure, les premiers gages qu'ils avaient fournis à la cause de la liberté ; qu'ils avaient servi ouvertement, en l'an V, le prétendant et Wickham ; qu'ils s'étaient unis étroitement à Pichegru, Willot, Imbert-Colomès, La Trémoïlle, Frotté et autres ; qu'expulsés du territoire français par la loi du 18 fructidor, ils avaient reçu avec empressement l'asile et les secours pécuniaires que Wickham leur avait offerts par ordre de son maître et l'avaient aidé de leurs connaissances et de leurs moyens pour exciter et fomenter les troubles de l'intérieur. Ces réflexions s'appliquent principalement à Dandré, ex-constituant ; il est encore en ce moment auprès de Wickham, et Trotouin, dans sa lettre au roi, l'indique nommément comme l'intermédiaire de confiance. Mais la disposition de l'arrêté distingue suffisamment ces hommes dangereux de ceux qui, quoique proscrits, sont restés fidèles aux principes et à leur patrie.

Royalistes. — On a des avis certains que dans quelques dépar-

1. Cet arrêté, en date du 11 ventôse an VIII, permettait de radier de la liste des émigrés ceux des ex-membres de l'Assemblée constituante qui, s'y trouvant inscrits, présenteraient au ministre de la police générale des attestations authentiques constatant qu'ils avaient voté pour l'établissement de l'égalité et l'abolition de la noblesse, et qu'ils n'avaient depuis fait aucune protestation ni aucun acte qui eussent démenti ces principes.

tements du Midi, notamment le Rhône et l'Isère, les comités royaux se réorganisent comme en l'an V, qu'ils se flattent de rétablir leur correspondance avec ceux des autres départements par des moyens plus sûrs, des intermédiaires plus discrets et moins suspects ; que la tolérance du culte et la liberté laissée à ses ministres seconderont l'exécution de leurs projets. Paris sera constamment le point central de cette coalition. La surveillance qu'on y exerce, et qui s'étendra sur les départements, détruira toutes ces intrigues.....

Brochures. — On prétend qu'il en paraît une nouvelle sous ce titre: *Mystère de l'Égypte dévoilé.* Les mesures sont prises pour la découvrir, si elle existe. — Trois nouveaux numéros du *Mercure britannique*, de Mallet du Pan, viennent de paraître. Le libraire qui le répandait ci-devant, et même l'avait fait réimprimer, a été acquitté par le tribunal. On le surveille avec soin.

Garde consulaire. — On a remarqué dans divers lieux publics des signes de mésintelligence entre les anciens militaires qui faisaient partie de cette garde et ceux qui viennent d'y être incorporés.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Publiciste du 13 ventôse : « *Paris, 12 ventôse.* ...Les bals masqués sont en ce moment une fureur : on en donne partout. Les spéculateurs n'ont pas manqué de s'emparer de ce goût ; mais il aura le sort de toutes les modes : il ne sera pas de longue durée.... »

CXII

13 VENTOSE AN VIII (4 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 14 ventose.

Chouans. — Les mesures prises par le général Hédouville pour opérer, avant la fin de ce mois, le désarmement complet de tous les départements insurgés, ont produit un découragement marqué parmi ceux réfugiés à Paris et leurs partisans : ils en concluent que la surveillance du gouvernement atteindra également les chefs qui ont quitté leur territoire et les subalternes qui seraient demeurés dans leurs foyers, avec l'intention secrète de se rallier au premier signe aux chefs rebelles. Ils prétendaient impérieusement qu'une clause expresse

de la pacification autorisait les chefs à paraître en public et en tout pays avec leurs armes, et les subalternes à conserver également les leurs, à la charge de les laisser dans leurs communes, lorsqu'ils seraient dans le cas d'en sortir. — Cette prétention inquiétait tous les patriotes paisibles. Elle est détruite par l'ordre de désarmement général publié dans tous les départements de l'Ouest et l'activité avec laquelle il est mis à exécution. Tel était hier le sujet de toutes les conversations dans les cafés et autres lieux publics.

Prêtres. — La protection que le même règlement leur promet est pareillement approuvée par les républicains qui désirent sincèrement que la tranquillité soit rétablie dans les départements insurgés. Mais ils pensent que le plus sûr moyen est d'assujettir indistinctement tous les ministres du culte à la promesse de fidélité prescrite par la loi, sans en excepter ceux qui voudront s'en dispenser sous le prétexte de non-exercice. Il paraît que cette mesure ne fait pas partie des instructions données par le général Hédouville à tous les officiers qui commandent sous ses ordres.

Bourse. — Hausse progressive depuis quelques jours, preuve sensible de la confiance publique dans les opérations du gouvernement.

Hostilités. — Au café du Caveau, Palais-Égalité, trois individus, disant venir de Strasbourg, assuraient qu'à leur départ de cette ville les hostilités étaient recommencées sur le Rhin ; qu'il y a eu une affaire entre les deux armées, dont le résultat n'était pas connu ; qu'on ignorait lequel des deux gouvernements avait donné l'ordre d'attaquer. Peu de personnes ont cru à la vérité de cette assertion.

Ouvriers. — Le nombre de ceux qui ne sont point occupés est considérable ; on en compte jusqu'à six cents, chaque jour, sur la place de Grève. Ils ne sont pas moins nombreux dans différents faubourgs. La tranquillité publique n'en est aucunement troublée.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CXIII

14 VENTOSE AN VIII (5 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 15 VENTOSE.

Préfectures. — Il était naturel qu'elles fussent le sujet de toutes les conversations du jour, et que chacun en raisonnât au gré

de son intérêt. Les choix ont cependant reçu une approbation presque générale. Les agitateurs des faubourgs, n'y trouvant aucun des leurs, ont prétendu que plusieurs d'entre eux avaient refusé les places qui leur avaient été offertes. Ils ont cité Jourdan, à qui, disent-ils, le premier Consul a offert inutilement, cinq fois, un emploi militaire. Au faubourg Antoine, il y a eu une discussion de ce genre assez vive; la division s'est mise dans l'assemblée; les reproches respectifs ont suivi; rixe violente, injures réciproques sans voies de fait; la nuit a fait cesser le trouble.

Constituants. — Le public continue de s'occuper de l'arrêté que le gouvernement a pris en leur faveur[1]. Les censeurs d'habitude, qui craignent ou espèrent le retour de la monarchie, interprètent cet arrêté à l'avantage de la faction dite orléaniste. Tous les constituants, selon eux, étaient attachés à cette faction : ils n'ont jamais perdu l'espoir de son triomphe. L'aîné de cette famille est en Europe; les uns le placent à Londres, et, d'après les derniers journaux anglais, le disent en correspondance ministérielle avec Grenville. D'autres l'envoient en Espagne, d'où ils assurent que sa famille négocie pour remettre la couronne sur sa tête. D'autres enfin, plus enthousiastes, affirment qu'il est à Paris. De toutes ces contradictions, on peut conclure que, si cette faction a existé, il n'en reste que le souvenir.

Russes. — Plus de doutes sur leur départ, sur leur division d'avec l'Autriche. Pitt en a fait l'aveu, disent ceux qui s'obstinaient à le nier. Ils trouvent cet aveu dans ce passage de son discours au Parlement : « Le dissentiment des deux cours impériales n'a rien d'alarmant pour la bonne cause. Les Russes pourront servir sans agir conjointement avec l'Empereur. Tandis qu'il environnera la France d'une armée redoutable, les Russes ne pourront-ils pas favoriser la révolte dans l'intérieur de la France? » Le ministre a laissé le doute sur cet emploi des troupes russes. S'il en reste quelques débris à sa disposition, la révolte qu'il eût voulu fortifier par ce secours étranger est détruite, et le désarmement général ne lui laissera aucun espoir de le rétablir.

Départ du premier Consul. — Les ennemis de la patrie continuent à l'annoncer; ils vont jusqu'à citer le jour : ils le fixent au 25 de ce mois; ils se disent certains que tous les généraux qui doivent accompagner le premier Consul ont déjà reçu l'ordre de se tenir prêts. D'autres éloignent l'époque de ce départ. Ils annoncent un camp de vingt mille hommes près Paris, à la tête desquels le premier Consul se portera à l'armée du Rhin. La malveillance a intérêt à propager

1. Voir plus haut, p. 189.

ces bruits; ils causent de vives inquiétudes aux amis de l'ordre et de la tranquillité publique.

Prêtres. — On a remarqué un rassemblement de fanatiques, qui se fait les dimanches et fêtes dans une manufacture de poterie contiguë à la maison Montalembert. Les habitués y affluent, parce que les ministres qui les y attirent ont refusé constamment les serments que les lois ont prescrits. On surveille avec soin.

Garde consulaire. — Les propos de ces militaires dans les lieux publics ne sont pas ceux d'une bonne discipline. Ils se plaignent de leur traitement; ils disent que leur service est égal à celui des ci-devant gardes du corps; que leur solde doit être la même. Ils devront être surveillés[1]...

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 15 ventôse : « *Paris, le 14 ventôse.* ...Piis est secrétaire général de la préfecture de police à Paris; Dubos sera employé en chef dans une partie administrative[2]. »

CXIV

15 VENTOSE AN VIII (6 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 16 ventose.

Les craintes du retour de cette faction[3] se manifestaient encore hier. Les uns la fondaient sur l'arrêté qui rappelle les constituants fidèles, et l'appliquaient aux Lameth, Talon et autres adhérents, disent-ils, à la faction; d'autres, sur les nominations de quelques préfets[4]. Les républicains sages ont observé que la réconciliation publique de tous les fils d'Orléans avec les frères et neveux du dernier roi ne permettait plus de croire à l'existence de ce parti. On a rappelé à ce sujet la publicité donnée en Angleterre à un dîner chez d'Artois, auquel ont assisté les trois fils d'Orléans et les ministres britanniques.

1. Ce paragraphe est biffé dans l'original.
2. Il fut nommé sous-préfet de Franciade (ci-devant St-Denis).
3. La faction d'Orléans.
4. Tout ce début est biffé dans l'original.

On a conclu de cette réunion qu'il ne restait qu'une faction, celle royaliste, dont les efforts seront toujours impuissants.

Royalistes. — Des habitués du café Valois, dont la surveillance se continue avec soin, annoncent de grands préparatifs de l'Angleterre, pour une expédition continentale. Deux cents bateaux plats se construisent, selon eux, avec activité, pour apporter sur les côtes de l'Ouest des émigrés et des Russes destinés à se joindre au reste des insurgés. Les hommes tranquilles n'en conçoivent aucune crainte, certains que l'activité et la vigueur des mesures employées par le gouvernement auront détruit le germe de l'insurrection avant que les préparatifs projetés aient pu s'effectuer.

Départ du premier Consul. — Sujet de toutes les conversations publiques et privées. Les uns y voient l'espoir fondé d'une paix prochaine, effet naturel de la victoire ou de la négociation. D'autres manifestent des craintes pour la tranquillité intérieure pendant l'absence du premier Consul. Nulle part on ne révoque le fait en doute, et l'on dit que la moitié de la garde consulaire a l'ordre de se préparer pour se porter à l'armée du Rhin.

Hussards. — Quelques plaintes sur l'insubordination de ceux casernés près les Invalides.

Barras. — Sociétés nombreuses chez cet ex-Directeur, disent les oisifs du faubourg Antoine. Elles se composent principalement des ex-représentants ennemis déclarés, par égoïsme, du gouvernement actuel. Ils en concluent qu'ils méditent entre eux une conspiration quelconque. Propos vagues, auxquels on donne peu de confiance [1].

Genève. — L'intrigue britannique dirigée par Wickham agit encore dans cette commune. Son objet essentiel serait de faire dissoudre le traité de réunion. Elle a fait paraître une réclamation authentique dans cette vue ; on en annonce une nouvelle, dont chaque membre du Corps législatif recevra un exemplaire. Un homme connu depuis longtemps comme agent de Wickham est chargé de cette nouvelle intrigue. Elle sera surveillée avec soin.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 16 ventôse : « *Paris, le 15 ventôse.* ...On donne, sous la date de Francfort, l'anecdote suivante. Le général Starray, qui a établi son quartier général à Heidelberg, veut faire la guerre

1. Ce paragraphe est biffé dans l'original.

aux étudiants de cette Université, qui montrent beaucoup d'aversion pour les Autrichiens. Il a fait afficher un ordre pour leur enjoindre de montrer plus de déférence envers les Autrichiens en les saluant, sous peine d'être châtiés par les caporaux. Le général Starray dit que les étudiants sont corrompus par la philosophie de Kant. Quoi qu'il en soit, ce Kant, en l'honneur duquel les Autrichiens bâtonnent les écoliers de Heidelberg, ce Kant, qui a fait tant de bruit en Allemagne, qui a fait gémir toutes les presses et engendré plus de volumes que n'en contiendrait un vaisseau de ligne, qui a écrit de manière à n'être compris de personne, et qui a été admiré de toute l'Allemagne, voit enfin sa réputation mourir sous ses yeux. Il fait encore, il est vrai, beaucoup de bruit, mais c'est sur le théâtre, où les poètes allemands le représentent, comme Molière représente les savants de son temps, sous le nom de *Trissotin*. On y court en foule, et l'on rit aujourd'hui de celui qu'on révérait aveuglément il y a six mois.... »

CXV

16 VENTOSE AN VIII (7 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 ventose.

Subsistances. — Beaucoup de voitures chargées de farines sur les routes de Rouen et du Havre. Ces fréquentes exportations inquiètent la multitude, font craindre la disette. Une surveillance très exacte en pluviôse a donné la certitude qu'il ne se faisait au Havre, et sur les côtes voisines, aucun embarquement, même clandestin, pour l'étranger.

Esprit public. — On ne s'occupe que du départ du premier Consul. Il doit, dit-on, se faire accompagner de tous les militaires qui occupent les premières places, de tous ceux qui jouissent de sa confiance. Les hommes paisibles redoutent qu'il n'en résulte quelque chose; les malveillants, les conspirateurs d'habitude espèrent. Pour donner un fondement plus apparent à leur chimérique espoir, ils ajoutent que les conseillers d'État accompagneront le premier Consul; que déjà on leur prépare un superbe équipement pour cent chevaux; qu'il restera fort peu de troupes dans Paris, et même dans l'intérieur, toutes devant être portées à l'armée du Rhin pour assurer le succès des premières batailles. De là, plus de facilités, selon eux, pour désorganiser toutes les parties du gouvernement civil. Les républicains purs et paisibles ont besoin d'être rassurés; il sera facile de les convaincre que, quelles que soient les dispositions du gouvernement, toutes les

mesures seront prises pour que la tranquillité ne soit jamais troublée.

Parade. — Elle excite l'admiration universelle. Tout Paris voudrait jouir de ce spectacle ; on s'est plaint, à la dernière, de ce que l'espace n'était pas assez vaste.

Chouans. — Suivant les avis reçus du département de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, la tranquillité s'y rétablit et les habitants marquent une satisfaction générale de la délivrance de leurs oppresseurs. On calcule que les amnistiés ont à peu près rendu les deux tiers de leurs armes connues, mais sans certitude absolue, et sans qu'on puisse savoir s'il y en a eu de cachées. On ajoute qu'il est nécessaire, pour le maintien de l'ordre et éviter toute révolte ultérieure, que le désarmement soit complet. On propose également, comme mesure nécessaire, d'éloigner de chaque commune tous les étrangers qui s'y trouvent, de manière que les réfugiés soient forcés de rentrer dans leurs foyers respectifs et de reprendre le cours de leurs travaux. L'agriculture en sera plus soignée, et l'occupation rendra leur conduite plus régulière.

Pamphlets. — On sait qu'il s'en répand plusieurs ; que les libraires, les colporteurs en font leur principal commerce, persuadés que les libelles vendus clandestinement s'achètent avec plus d'avidité et sans contester sur le prix. On annonce un nouveau manifeste du prétendu Louis XVIII, distribué, dit-on, par un émigré. L'impunité presque assurée des libraires et colporteurs augmente leur audace. Maret, le plus connu, le plus incorrigible d'entre eux, vient encore d'être acquitté. Il jouit de sa liberté. La police surveille et espère saisir bientôt ces perturbateurs avec des pièces de conviction.

Jeux. — Dix-sept particuliers ont été arrêtés dans une de ces maisons dangereuses dites étouffoirs, rue des Bons-Enfants : le commissaire de police a été forcé de faire enfoncer la porte de la chambre où ils étaient renfermés.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 17 ventôse : « *Paris, 16 ventôse.* ...L'usage des masques n'est pas tombé avec le carnaval. Sans parler de ceux qui ne se démasquent jamais, les Parisiens courent dans les bals et dans les fêtes, chercher des délassements. Il y avait encore hier huit ou neuf bals publics à Paris, sans compter les bals particuliers, où des familles entières vont payer leur tribut à la folie. A côté de ce tableau, la fureur des suicides reprend plus que jamais parmi nous. Avant-hier, vers les trois heures du soir, une jeune femme, mère de deux enfants et enceinte, s'est précipitée d'un troisième sur

le boulevard, près de la Comédie italienne. Elle avait eu la précaution de se bander les yeux avec un mouchoir blanc. La malheureuse s'est brisé la tête sur le pavé. On attribue son désespoir à l'abandon où venait de la laisser le père de ses trois enfants. On parle également d'un tailleur qui s'est précipité dans une cour sans se tuer, ses membres ont seulement été brisés de la chute. Il a été porté à l'Hôtel-Dieu. Sa femme et ses enfants restent dans la misère..... »

CXVI

17 VENTOSE AN VIII (8 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 18 ventose.

Esprit public. — Plus d'indifférents : chacun émet son opinion sur le départ du premier Consul, sur les préparatifs formidables qui se font pour assurer la victoire ou forcer l'ennemi à la paix. On varie sur les faits comme sur les conséquences. Les uns indiquent le départ au 25 ou au 30 pour l'armée du Rhin. L'objet du premier Consul, disent ceux-là, est d'y passer une revue générale et de revenir ensuite passer celle de l'armée d'observation à la fin de germinal, ainsi que l'indique son arrêté, d'où ils concluent que les hostilités, si elles ont lieu, ne commenceront pas avant floréal, persuadés que le premier Consul commanderait en personne aux premières attaques. D'autres se disent certains que le départ n'aura lieu que dans six semaines, et que les préparatifs ne pourront être achevés qu'à cette époque. — Le désir et l'intérêt de chacun s'expriment dans tout ce qui se dit sur les résultats. — Les royalistes, moins présomptueux, moins confiants dans les forces de l'ennemi, disent que, si le premier Consul éprouvait des revers, la République serait anéantie pour jamais; que, s'il est vainqueur, il est à croire qu'il ramènera le roi légitime, seul moyen d'assurer sa tranquillité personnelle et celle de la France. L'incertitude qu'ils laissent apercevoir prouve qu'ils ont peu d'espoir réel. — Les républicains ne croient pas à une guerre effective, malgré les dispositions dont ils sont témoins. La paix se fera, disent-ils, sans qu'il y ait un seul coup de fusil tiré. Ils se fondent sur ce qu'il n'y a point d'union dans la coalition, de l'aveu même du cabinet britannique. L'Autriche combat pour conquérir, ou plutôt pour recouvrer ce qu'elle a perdu; l'Angleterre, pour se garantir d'une révolution; la Russie, pour une chimère: le retour des Bourbons, et elle paraît y avoir renoncé en retirant ses

troupes. D'après cette explication publique, faite par Pitt au Parlement, les républicains croient y voir les bases d'une paix très prochaine.....

Contrebande. — Les employés de la régie, à la barrière de Neuilly, ont eu une affaire avec des contrebandiers; il y a eu des blessés de part et d'autre. Le juge de paix instruit.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

ARRÊTÉ DU 17 VENTOSE AN VIII NOMMANT LE PRÉFET DE POLICE.

Le premier Consul de la République, vu les articles 14 et 16 de la loi du 29 pluviôse dernier, concernant la division du territoire de la République et l'administration; en vertu de l'article 18 de la même loi et sur la présentation du ministre de la police générale; arrête : 1° Le citoyen Dubois, membre du Bureau central du canton de Paris, est nommé préfet de police à Paris. 2° Les citoyens Noël et Lecointe-Puyraveau, membres du Tribunat, et le citoyen Pierre, chef de division au ministère de l'intérieur, sont nommés commissaires généraux de police dans les communes ci-après, savoir : le premier à Lyon; le second à Marseille; le troisième à Bordeaux. 3° Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Bulletin des Lois*.

Le premier Consul,

BONAPARTE.

(Arch. nat., AF IV, 8.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 18 ventôse : « Le *Journal de Francfort* avait imprimé que Beurnonville avait écrit à Bonaparte en faveur du chevalier Boufflers et que le premier Consul avait répondu : « Boufflers, oui, sans « doute. Il ne nous a attaqués qu'avec des épigrammes; c'est une homme pour « l'Institut; il nous fera des chansons, et nous en avons besoin. Qu'on en parle « au ministre de l'intérieur. » Le même journal avait imprimé que Beurnonville, causant avec M. de Caraman, et quelqu'un lui observant qu'il était émigré, l'ambassadeur de la République française avait répandu : « Je ne connais « pas d'émigrés; je ne connais que des Français. » La plupart des journaux de Paris ont répété ces anecdotes, sans réfléchir qu'on ne fait pas revenir un émigré uniquement parce qu'il fait des chansons, et qu'un ambassadeur de la République française peut causer avec un émigré sans se compromettre, mais qu'il ne peut pas dire qu'il ne reconnaît pas d'émigrés..... »

CXVII

18 VENTOSE AN VIII (9 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 VENTOSE.

Subsistances. — Nouvelles inquiétudes sur l'exportation des farines introduites à Paris, ainsi que sur leur direction vers Rouen et le Havre. Elles ont leur source dans la crainte qu'a le plus grand nombre des amis de la patrie que ces secours ne soient transmis aux Anglais. On sait qu'ils éprouvent en ce moment la plus grande disette, que Pitt s'est plaint avec aigreur au Parlement de ce qu'un orateur en avait parlé publiquement et aurait pu, par cette imprudence, exciter le peuple à la révolte. Il en résulte, dit-on, que l'Anglais doit doubler ses efforts et prodiguer son or pour attirer les farines de France. On ne cesse de surveiller pour que leurs tentatives soient infructueuses; elles l'ont été jusqu'à ce moment.....

Discussions du Parlement britannique. — Les républicains ont lu avec la plus grande joie le discours de Tierney à la Chambre des Communes, et notamment les passages relatifs à la maison de Bourbon et à la noblesse. « La plus grande République du monde, a-t-il dit, s'est élevée sur les ruines de cette maison ambitieuse. Croit-on qu'avec l'ancienne royauté on ne reverrait pas tous les vices qui l'accompagnaient, qu'on ne rétablirait pas cette abominable tyrannie? » etc. On en conclut que les principes de liberté et d'égalité ont aussi des défenseurs zélés parmi nos plus implacables ennemis.

Café Valois. — On y remarque plus de réserve sur les actes du gouvernement. Les déclamations actuelles des habitués portent contre les Bourbons. Ils imputent à leur lâcheté, à leur incapacité absolue toutes les peines qu'ils ont éprouvées. Ils sont, disent-ils, dignes de leur sort.....

Prêtres. — Quelques réfractaires, réfugiés dans le département de l'Oise, ont séduit des fonctionnaires publics, les ont engagés à tolérer les anciennes institutions et à négliger celles républicaines. Les dimanches sont fériés, les décadis ne sont point observés. On veillera à ce que les nouvelles autorités soient plus exactes et fassent respecter les lois.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Ami des Lois du 19 ventôse : « ...L'administration du Musée central des Arts prévient le public qu'en vertu d'un arrêté du ministre de l'intérieur, le Musée sera fermé à compter de primidi 21 ventôse courant jusques et compris le 27 suivant, ce temps étant nécessaire pour exposer dans le grand salon les tableaux récemment arrivés de Turin et de Florence, parmi lesquels on distingue les *Quatre éléments* par l'Albane ; le *Portrait de Léon X* et la célèbre *Madonna della Sedia* par Raphaël. On verra aussi, dans la grande galerie, la *Défaite de Porus*, l'un des plus beaux ouvrages de Lebrun. Le Musée sera ouvert octidi 28 ventôse et continuera à l'être comme de coutume, les octidi, nonidi et décadi de chaque décade, depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir... » — *Gazette de France* du 16 ventôse : « ...J'étais hier dans une maison. Quelqu'un qui lisait tout bas un journal s'écria : « Voici une nouvelle : Charles Lameth est à Paris. « La moitié de ceux qui étaient présents répondit : « Qu'est-ce que cela nous fait? » L'autre moitié demanda ce que c'était Charles Lameth. Après cela, donnez-vous bien de la peine pour vous faire une réputation, voire même pour en mériter une!.... »

CXVIII

19 VENTOSE AN VIII (10 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 20 ventose.

Opinion. — Le plan général était depuis quelques jours que la paix se conclurait par suite des négociations commencées et sans qu'il fût besoin de nouvelles victoires pour y contraindre l'ennemi. On se fondait sur les déclarations publiques faites par le ministère britannique du but que se proposait chaque puissance belligérante et que chacune d'elles pouvait plus facilement atteindre par la paix que par la guerre. Ceux qui avaient manifesté cette opinion la disent justifiée par la déclaration que le gouvernement vient de faire, au Tribunat, que les espérances d'une paix prochaine n'étaient pas encore évanouies. Quelques-uns ajoutent qu'il y aura incessamment un congrès auquel le premier Consul et l'archiduc assisteront et consolideront les bases qu'ils avaient adoptées dans la négociation d'Italie. — Plusieurs donnent comme certain le départ du second Consul pour se porter à ce congrès et y traiter de la paix générale.

Culte. — Dans le plus grand nombre des églises, les assemblées ne

sont composées que de quelques personnes du peuple, parmi lesquelles beaucoup de femmes. La morale qu'y prêchent la plupart des ministres est pure et n'offre rien de contraire aux lois. On en excepte celui de l'église Médard, qui dans plusieurs discours, et notamment [dans] le dernier, a eu intention d'attaquer directement le premier Consul. Voici ce qui en a été recueilli. « Vanité des vanités, que de larmes n'as-tu pas fait répandre au bon roi David et à son peuple ! Mes frères, voyez cet ambitieux entouré de flatteurs, qui se propose d'envahir la puissance suprême. Voyez-le prendre toutes les mesures qui lui paraissent propres à le conduire à ses fins. Mais, au moment où il croira toucher au but de ses désirs, il sera terrassé par une puissance invisible, qui le fera rentrer dans la poussière. » Il a paru aux observateurs que cette exclamation fanatique ne faisait aucune impression sur les auditeurs : le calme et le plus profond silence ont suivi.

Faubourgs. — Il y a quelques intrigues aux faubourgs Marceau et Antoine. Des hommes déguisés paraissent dans les lieux publics et cherchent à former des rassemblements. Ils rappellent le souvenir d'un chef de parti qui n'est plus, d'Orléans, et dont les fils, de notoriété publique, sont actuellement unis à d'Artois, sous sa dépendance, comme il est lui-même sous celle des ministres anglais. — On surveille avec soin ces nouveaux agitateurs ; quel que soit leur but, il n'a rien d'inquiétant.....

Chouans. — Dans le département de Loir-et-Cher, sous le prétexte de l'amnistie, les émigrés rentrés prétendent qu'ils sont admis par le gouvernement à profiter du pardon et à résider librement dans le territoire de la République. Ils inquiètent les patriotes paisibles, et ceux-ci souffrent en silence, parce qu'ils craignent leur réaction. Ils réclament la protection du gouvernement et disent qu'elle ne sera efficace pour eux que lorsque les nouvelles autorités entreront en exercice et comprimeront les perturbateurs par des mesures sévères.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 20 ventôse : « *Variétés.* ...Plusieurs de nos places publiques ont éprouvé dans la Révolution le sort de ces familles nobles qui, lors de l'abolition de la féodalité, ont vu changer leurs illustres noms contre des noms de vilains, et que maintenant on ne sait plus comment nommer. Ainsi la place Vendôme (ci-devant) a été depuis place des Piques, et maintenant, je crois, n'a plus de nom. J'ignore celui que l'on a donné à la place des Victoires depuis qu'on y a érigé un monument funèbre ; je me doute que la place Royale aura été appelée place Nationale, mais ce nom ne rappelle ni

un personnage ni un fait; il est insignifiant et demande à être changé. Reste la place de la Révolution, trop bien nommée, je crois, pour qu'on lui cherche un autre nom. Je pourrais observer ici, par suite de ma comparaison, que, dans ce bouleversement des grands noms, les places de moindre importance, et que j'appellerai *roturières*, ont gardé le leur, témoin la place des Trois-Maries, celle du Chevalier-du-Guet, etc. L'arrêté des Consuls qui promet de donner à la principale place de Paris le nom du département qui, à la fin de germinal, aura payé la plus forte partie de ses contributions, offre un moyen de rebaptiser nos places publiques; mais qui pourrait ne voir dans cet arrêté, qu'un motif aussi frivole ? Quel appel aux habitants du département de la Seine! Entendront-ils répéter dans leurs murs le nom d'un département qui les aurait devancés en patriotisme[1], et qui accuserait leur indifférence? Non, il n'y a qu'une dénomination qui convienne à la place que les Consuls désigneront comme monument de reconnaissance nationale; c'est celle-ci : *Place du département de la Seine.* » — *Journal des Débats* du 20 ventôse: « *Paris, 19 ventôse.* ...Les préfets recevront 2,400 francs pour frais d'établissement, et leurs frais de route leur seront payés à raison de 10 francs par poste. Leur habit sera bleu, veste et culotte blanche ou pantalon de même couleur, écharpe rouge à frange d'argent. Le collet, les poches et parements de l'habit seront brodés en argent, selon le dessin des habits du gouvernement; ils auront une arme; chapeau français brodé en argent. L'habit du préfet de Paris et des commissaires généraux de police seront comme celui du préfet d'administration, mais vestes et culottes ou pantalons rouges, et l'écharpe blanche. Le premier Consul recevra le serment des préfets qui seront à Paris..... »

CXIX

20 VENTOSE AN VIII (11 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 21 ventose.

Royalistes. — Dans toutes les opérations du gouvernement, les royalistes croient apercevoir des combinaisons secrètes pour réaliser leur chimère : le rétablissement de la monarchie est une des conséquences qu'ils tirent à leur manière du départ du premier Consul, soit qu'il se rende à Strasbourg, soit qu'il aille à Dijon. Il en est cependant quelques-uns qui ne se repaissent point de ces illusions. Ceux-là sont convaincus que le premier Consul ne s'occupe que du bonheur des Français et de leur assurer, par une paix honorable et solide ou de nou-

1. Ce fut en effet le département des Vosges qui devança tous les autres, et, pour ce fait, donna son nom à la place ci-devant Royale.

velles victoires, la jouissance de leur liberté. Ils méditent entre eux, dans des conciliabules secrets, le plan d'une nouvelle conspiration. On sait qu'ils ont envoyé, dans les départements qu'ils croient les plus faciles à soulever, des émissaires de confiance pour examiner l'opinion politique. — L'argent n'est pas épargné ; la source n'en est même pas déguisée : les guinées paraissent et sont vendues au Perron. Ils sont surveillés avec le plus grand soin ; mais, jusqu'à présent, on ne voit de leur part que des mesures provisoires ; ils ne cachent même pas qu'ils parviendront difficilement à former un parti puissant, si l'armée de Dijon s'organise et est conservée dans l'intérieur pour y maintenir la sûreté et la tranquillité publiques.

Faubourgs. — On essaie d'agiter les faubourgs Antoine et Marceau. On y a vu un grand nombre d'ouvriers marchant en diverses troupes ; les uns disaient dans leur sens : *Ça ira ;* d'autres répondaient : *Taisons-nous.* Ils projettent de nouvelles réunions ; toutes seront surveillées ; les agitateurs seront connus et comprimés.

Frères orléanistes. — Les journaux de ce jour, par traduction des feuilles anglaises, en confirmant la réconciliation des trois frères avec d'Artois, disent qu'elle est l'ouvrage de Dumouriez, que leur mère s'y était opposée fortement, désirant « qu'ils ne se confédérassent pas contre leur patrie ». — On a trouvé dans les papiers de Barruel-Beauvert la copie d'une lettre du prétendant à son ministre d'Harcourt, par laquelle cette assertion est formellement contredite. Les premières lignes de cette lettre sont ainsi conçues : « Je m'empresse de vous faire part, Monsieur le duc, de la satisfaction que j'éprouve d'avoir pu exercer ma clémence en faveur de M. le duc d'Orléans, mon cousin..... Sa respectable mère a été l'intermédiaire entre son roi et son fils. J'ai recueilli avec sensibilité les larmes de la mère, les aveux et les soumissions du jeune prince », etc. La mère fait donc elle-même partie de cette confédération.

Culte. — Le 17 de ce mois, quelques citoyens aisés du Gros-Caillou se sont réunis dans une maison connue, rue de l'Église, au coin de celle Dominique. On y a proposé d'établir une chapelle à l'église de Sainte-Valère et de faire une quête dans le quartier pour subvenir aux frais du culte. Les trésoriers ont été nommés. Les suites de cette association seront surveillées.

Spectacles. — On a donné hier, à Feydeau, *le Club des bonnes Gens* [1], avec addition de quelques couplets sur la paix et la réconci-

1. Comédie par le cousin Jacques, représentée pour la première fois le 24 septembre 1791.

liation sincère de tous les Français. L'enthousiasme a été universel, les applaudissements continus, et les répétitions multipliées.

Pamphlet. — On colporte sous le manteau un pamphlet qui a pour titre : *Dénonciation du général Bonaparte par le général Kléber au Directoire exécutif de France.* Il en circule, dit-on, un grand nombre d'exemplaires. Les mesures sont prises pour en connaître bientôt la nature et la source.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 21 ventôse : « *Paris, 20 ventôse.* ...Il y a six mois, nous n'avions ni *villes*, ni *bourgs*, ni *villages*, ni *hameaux;* nous n'avions que des *communes*. Dans dix ans, il aurait fallu traduire tous nos poètes, pour faire comprendre ce qu'ils avaient voulu dire par villes, villages et hameaux. Aujourd'hui que ces mots nous sont rendus, nous pouvons nous flatter de lire, tant qu'il nous plaira, les idylles de madame Deshoulières et le *Devin du village*, sans dictionnaire... » — *Journal des Hommes libres* du 21 ventôse : « *Paris, 20 ventôse.* ...On observe avec raison que la réponse faite par Bonaparte aux préfets qui lui ont été présentés est une espèce d'instruction qui doit les guider dans leurs nouvelles fonctions. Il leur recommande de veiller à ce que les différents cultes jouissent de la liberté la plus complète en ce qui n'est point contraire aux lois et à l'ordre public. Il n'y aura guère que le culte catholique qui puisse regretter une pareille disposition ; car il est loin d'avoir renoncé à ses prétentions à l'universalité. Il dépendra des préfets de le forcer à la tolérance. La loi l'ordonne, la tranquillité publique le réclame, le premier Consul le veut, la sagesse l'exige. Quel préfet oserait prendre sur lui de substituer son goût ou sa volonté à des motifs aussi puissants de considération !.... » — *Gazette de France* du 21 ventôse : « Job Aimé, Perlet, Parisot, Baraudeau et Berthollon, ainsi que l'épouse et la fille de ce dernier, qui revenaient sur le *Phaéton*, capitaine Gardner, de Cayenne, où ils avaient été déportés par ordre du Directoire de France, ont fait naufrage sur la côte près d'Aberdeen ; mais, secourus à temps et transportés sur le rivage, ils y ont été accueillis avec la plus grande hospitalité. M. Parisot, Mme Berthollon et sa fille sont morts depuis, des suites de ce naufrage ; les autres passagers sont actuellement à Édimbourg, où ils attendent des passeports pour se rendre à Londres. Cette nouvelle est donnée par les journaux anglais..... »

CXX

21 VENTOSE AN VIII (12 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 22 ventose.

Esprit public. — Amélioration sensible depuis quelques jours. Tous les vœux sont pour la paix, et les mesures prises par le gouvernement en donnent l'espoir. Telle est l'opinion que manifestent les banquiers, négociants, gens d'affaires, artistes et rentiers, et en général cette classe de citoyens qui ne sont dirigés ni par l'intérêt, ni par la passion dans leurs dissertations politiques. Les critiques d'habitude ne sont plus entendus avec complaisance ; ils trouvent des contradicteurs zélés qui démontrent les probabilités d'une paix prochaine. Le gouvernement, disent-ils, l'avait promise pour l'intérieur, et elle a été bientôt obtenue. Ils ajoutent que le premier Consul eût assuré l'exécution de celle d'Italie, si le Directoire ne l'eût empêchée par des dispositions différentes ; qu'il n'a plus d'opposition à craindre à cet égard.

Royalistes. Suite de leurs plans. — On a des avis certains que les chefs du Comité envoient en ce moment des émissaires dans les départements pour y faire le recensement de leurs affidés, assurer les moyens d'une correspondance sûre, préposer des chefs, faire toutes les dispositions préparatoires que les circonstances et les localités permettront. Leur caisse ne paraît plus si remplie, mais ils jurent « sur leur honneur et leur épée » que les avances qui seront faites seront considérées comme dettes sacrées et fidèlement remboursées. Les chefs de ce comité paraissent de nouvelle création ; ils n'ont pas marqué dans les conspirations précédentes, et leurs noms sont peu connus. Le fil de leurs intrigues est entre les mains de la police.

Café Valois. — Les habitués paraissent découragés : peu de communications publiques entre eux. Pour ranimer leurs espérances, l'un des plus enthousiastes disait hier qu'il y avait eu une affaire importante sur le Rhin, que les républicains avaient perdu beaucoup, que cent officiers avaient été tués. Il n'obtint aucune confiance, et quelques-uns lui dirent que cette nouvelle leur paraissait aussi fausse que toutes celles qu'il leur avait données dans d'autres temps.

Militaires. — Il y a des rixes fréquentes entre les grenadiers de la garde consulaire et les autres corps. Quatre ont été blessés dans des

combats particuliers. On remarque aussi quelques divisions entre les grenadiers même de cette garde ; elle a pour objet le choix qui a été fait de ceux qui doivent accompagner le premier Consul.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 22 ventôse : « *Paris, 21 ventôse.* ...Le ministre de l'intérieur présente les préfets au premier Consul, à mesure qu'ils acceptent. Avant-hier 19, il en a été présenté sept, au nombre desquels était Desmousseaux, préfet de l'Ourthe. Le premier Consul leur a parlé très longtemps de l'état présent des esprits et de la République, ainsi que des principes qui doivent guider le gouvernement et les administrateurs. Il leur a dit que le temps de l'ordre, du repos était venu, et il ajouta ces paroles : « Le grand problème de la Révolution était de rendre au peuple tous ses droits, et de faire qu'il n'en abusât point; jusqu'à présent on lui avait bien rendu ses droits; mais c'est l'idée que le citoyen Siéyès a réalisée dans la Constitution qui a rempli la grande condition du problème. En faisant former des listes de citoyens probes et éclairés, dans lesquelles seront pris tous les fonctionnaires publics, elle a assuré au peuple français une représentation toujours honorable; jusqu'à présent, il n'y a pas eu de véritable représentation nationale. Cette seule idée du citoyen Siéyès a plus fait pour la République que plusieurs victoires. » — On faisait, il y a quelques jours, des représentations au premier Consul sur le budget de l'an IX. On lui disait qu'il s'était trop restreint dans sa demande de fonds. Les impôts actuels, lui disait-on, ne suffisent pas pour l'année prochaine; pour que le crédit se rétablisse, il faut aux capitalistes la parfaite assurance que toutes les dépenses seront couvertes. — « Vous avez raison, a répondu le premier Consul, mais nous avons une autre ressource pour que la recette excède, ou du moins égale la dépense : c'est l'économie. » — *Gazette de France* du 24 ventôse : « ...Le 21 ventôse, les Consuls ont pris un arrêté qui permet au citoyen Lemerer, député, déporté au 18 fructidor, de rentrer en France. Cette mesure a été adoptée d'après le rapport du ministre de la police générale. Le temps, qui détruit toutes les préventions, permettra sans doute de faire bientôt pour les déportés encore émigrés malgré eux ce qu'on fait aujourd'hui pour Lemerer, ce qu'on a fait, il y a quelques jours, pour Camille Jordan..... »

CXXI

22 VENTOSE AN VIII (13 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 23 ventose.

Royalistes. — Un émissaire de Lyon a apporté aux affidés de Paris la nouvelle intéressante que tout le Midi était parfaitement disposé

pour la bonne cause ; que l'on était sûr de Lyon ; que tous les ouvriers étaient gagnés ; qu'ils se lèveraient à volonté. Il ne s'agit plus, suivant cet émissaire, d'une insurrection partielle, d'une Chouannerie : ce serait une levée en masse, qui mettrait tout le Midi au pouvoir des royalistes. Le succès est présenté comme si certain, qu'un personnage important fait ses préparatifs pour accompagner cet émissaire à son retour. Il est vraisemblable que l'un et l'autre rencontreront quelque obstacle dans leur voyage et n'arriveront pas à leur destination. L'affaire n'est pas aussi avancée que le commissionnaire l'annonce, et ces royalistes, suivant leur usage, donnent leurs vœux pour des réalités. — Dans l'Ardèche, quelques cantons ont été troublés après la retraite de divers cantonnements qui y avaient été établis. Il en résulte que les contributions s'y perçoivent avec difficulté. — On connaît les massacres de Valréas ; mais, s'ils ont relevé un instant les espérances des royalistes, elles ont dû s'évanouir. La force armée s'est portée avec célérité sur cette ville rebelle ; elle a livré les assassins. — L'organisation de l'armée de Dijon ajoutera une force considérable aux mesures prises jusqu'à ce jour pour contenir les malveillants de ces contrées, et leur ôter jusqu'à la velléité de troubles.

Chouans. — Les républicains ne croient pas à la sincérité de ceux qui paraissent avoir posé les armes : il n'en est aucun qui ne conserve le désir de les reprendre dès qu'ils croiront pouvoir s'en servir avec succès. Ils comptent sur un prochain débarquement des Russes commandés, disent-ils, par des émigrés de marque, et apportant une quantité d'armes suffisante pour remplacer celles qu'ils ont été forcés de rendre. Tous ne sont pas encore soumis...

Anarchistes. — Il existe encore quelques restes de cette faction, sur lesquels la surveillance de la police est continuelle. Ils annoncent quelque espoir de troubler de nouveau le gouvernement actuel et rétablir un Comité de salut public. Ils cherchent principalement à s'attacher les militaires et à semer parmi eux des germes d'insubordination. Les chefs des différents corps qui se trouvent à Paris concourront par leur vigilance à rendre ces tentatives infructueuses.

Brochures. — Le troisième numéro de l'*Avant-Coureur* vient de paraître en sept titres qui annoncent l'objet de l'auteur : *Extrait de la correspondance de Kléber... Assassinat de Frotté... Nécessité de la guerre... Autre passage sur Frotté... Événements de l'Ouest... Nouvelle destination des Russes... Palais actuel des Tuileries.* On annonce que ce numéro sera le dernier, parce que les distributeurs ne se croient pas sûrs de leurs moyens. — L'une des mesures des

agitateurs est d'adresser aux autorités même des exemplaires de leurs pamphlets. L'administration centrale des Côtes-du-Nord vient d'en transmettre quatre, qui lui ont été adressés par le même envoi. Voici leurs titres : Premier numéro de l'*Avant-Coureur; le Cri de l'Honneur français;* le numéro 1er d'un journal dit *l'Invisible; le Testament de Louis XVI.* En tête de cette dernière feuille, on lit ce préambule : « *Monsieur, frère du roi de France et lieutenant général du royaume, aux Français de tous les partis.* Nous devons à la précieuse mémoire d'un frère chéri, aux volontés du roi martyr, à notre amour pour les Français, de suivre en tous points les intentions renfermées dans ce monument de bonté, de vertu et de religion. Ce testament immortel sera donc le seul guide de notre conduite ; nous y engageons la foi de notre frère et la nôtre[1]. »

(Arch. nat., F[7], 3701.)

CXXII

23 VENTOSE AN VIII (14 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 VENTOSE.

Café Valois. — Hier, les habitués annonçaient la mort de l'Empereur et en concluaient que les négociations commencées seraient interrompues. D'autres disaient que Gênes avait été forcé de se rendre. Pour le plus grand nombre, les préparatifs immenses de la Russie ne sont plus dirigés contre la France, mais contre la Prusse ; elle déclarera la guerre à cette puissance en attaquant ses possessions polonaises, pour la contraindre, disent-ils, à prendre part à la coalition.

Faubourg Antoine. — Dans un café de ce faubourg, plusieurs personnes disaient hier qu'elles connaissaient plus de deux mille jeunes gens qui serviraient volontairement dans l'armée de Dijon, s'ils pouvaient s'armer et s'équiper.

Militaires. — On voit dans divers lieux publics des hommes, en uniforme d'officiers, qui tiennent des propos séditieux, critiquent toutes les opérations du gouvernement, et cherchent à persuader que tous les militaires sont mécontents. L'inaction et la cessation d'emploi sont communément la cause de ces déclamations, et elles ne

1. Tout ce passage relatif au testament de Louis XVI est biffé dans l'original.

font aucune impression sensible sur les citoyens qui les entendent.

Spectacles. — A celui des Troubadours, la tranquillité a été troublée pendant quelques temps, parce que l'absence d'un acteur a retardé jusqu'à près de huit heures le commencement de la représentation. Il n'y a eu que des plaintes verbales.

Brochures. — On a saisi hier, chez l'imprimeur Guérin, l'édition d'une diatribe volumineuse, intitulée : *Histoire du Consulat en France.* On en fera connaître la substance dans le prochain tableau.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

ARRÊTÉ DU 23 VENTOSE AN VIII NOMMANT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Au nom du peuple français, Bonaparte, premier Consul de la République, nomme secrétaire général de la préfecture de police, à Paris, le citoyen Piis, membre du Bureau central. Le ministre de la police générale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le premier Consul :

BONAPARTE.

(Arch. nat., AF IV, 8.)

CXXIII

24 VENTOSE AN VIII (15 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 25 VENTOSE.

Royalistes. — Rien de plus certain pour les rêveurs de ce parti que le rétablissement prochain de la monarchie. Jusqu'à présent ils avaient varié sur l'individu qui devait remonter sur le trône. Aujourd'hui, d'un commun accord, ils indiquent le fils aîné de d'Artois. Cette grande affaire, disent-ils, a été négociée à Hambourg : il y a eu une assemblée de plusieurs commissaires des puissances de l'Europe. Celui de Louis XVIII, porteur de sa procuration authentique, y a renoncé à tous ses droits et en a fait la cession à son neveu, duc d'Angoulême, qui a accepté également par un fondé de pouvoir. On offre des paris considérables pour appuyer la certitude de ce récit. Vrai ou faux, cet accord ne porterait aucune atteinte aux intérêts de la nation fran-

çaise ; le gouvernement saura la faire jouir de la liberté qu'elle a conquise.

Chouans. — Les administrations locales disent éprouver quelques difficultés pour le désarmement, parce qu'elles ne connaissent pas les conditions de la pacification, et que les amnistiés prétendent qu'ils n'ont point été assujettis à rendre leurs armes. Le zèle de ces administrations s'est ralenti en voyant approcher le terme de leur gestion. Un commissaire central écrit à ce sujet : « Il n'y a que la prompte mise en activité des nouveaux fonctionnaires qui puisse rétablir l'ordre. » Les frères du Boisguy [1], chefs marquants, et leur état-major ont enfin remis leurs armes au commandant de Fougères; la force seule a pu les y contraindre. Le prompt rétablissement de la tranquillité de cette contrée en sera le résultat.

Brigands royaux. — Le 17 de ce mois, à six heures du soir, trente brigands se sont portés chez un propriétaire de Charleval et l'ont sommé « au nom de Louis XVIII », de leur remettre son argent. Il est parvenu à se fermer (*sic*) dans une chambre et s'est armé d'un fusil à deux coups pour faire feu par une fenêtre, mais ces brigands ont fait sur lui plusieurs décharges ; une balle l'a atteint au col. Quelques habitants du voisinage ayant accouru au bruit, les brigands se sont retirés du côté de Rouen et ont mis un fermier à contribution, toujours au nom de Louis XVIII. Le jour ils avaient marché sous le déguisement d'une colonne mobile, conduisant deux des leurs liés avec une corde et les disant conscrits. Les ordres sont donnés pour faire cesser promptement ces brigandages. On est fondé à croire que le comité qui s'organise à Paris, et qui a actuellement des commissaires à Rouen, a des rapports directs avec cette nouvelle horde, et qu'elle fait partie de ses agents. La police a dans ses mains les moyens de la correspondance établie entre les chefs du comité et ses commissaires. Elle agira, dès qu'elle le croira convenable.

Brochures.—La diatribe saisie le 23 chez Guérin, imprimeur [2], a pour titre : *Mémoires secrets pour servir à l'histoire du Consulat en France.* Le projet de ce libelliste est de composer sous le même titre un ouvrage périodique ; il intitule cette première livraison : *Premier cahier, mars 1800.* Il annonce que plusieurs autres suivront, sans indiquer les époques. La première est de quatre-vingts pages. Un premier chapitre de vingt-sept pages est consacré à la critique la plus amère de toutes les opérations du Directoire, depuis le traité d'Italie jusqu'à l'expédi-

1. Voir Ch.-L. Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 474, 556, 557.
2. Voir plus haut, p. 209.

tion d'Égypte. Suit la transcription de trois lettres, que l'on dit avoir été rendues publiques par le gouvernement anglais, avec ce préambule : « Notre projet était de faire connaître dans une livraison prochaine la situation actuelle de l'armée d'Égypte ; mais la correspondance interceptée par l'Angleterre nous en évite la peine. » L'auteur ne fait aucune observation sur ces lettres. Le surplus, de dix pages, sous le titre *Variétés*, a deux chapitres, l'un sur le suicide, que l'auteur prétend être devenu une « calamité nationale », et l'autre sur la situation de Paris, qu'il convient être d'une parfaite tranquillité : « Vrai phénomène, dit-il, au milieu des événements bizarres qui se succèdent sur la scène politique. » Il donne pour implacables ennemis du gouvernement les Jacobins, qui font les morts, mais dont les chefs, dit-il, sont dans l'abattement. La liste des préfets est présentée comme une macédoine d'individus de tous partis. L'imprimeur est arrêté ; on ne négligera rien pour découvrir la source de ce libelle et pour saisir les livraisons ultérieures qui pourraient être tentées.

Volontaires. — Dans tous les lieux publics on s'entretient de l'empressement avec lequel on assure que les enrôlements se proposent. Les républicains ne voient, dans les effets de cet enthousiasme, que la certitude d'une paix prochaine et la source de la prospérité nationale. Les royalistes prétendent que le commerce en souffrira, que les besoins du peuple, et principalement des ouvriers s'accroîtront en proportion de la diminution du nombre des habitants. Mais point de discordance sur le fait. On porte à plus de dix mille le nombre de ceux qui se sont déjà présentés, parmi lesquels beaucoup d'officiers sans emploi.

Arch. nat., F⁷, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 26 ventôse : « *Paris, 25 ventôse.* Le ministre de l'intérieur a donné, hier, à dîner aux préfets prêts à partir pour les départements. Dans ce repas on a parlé des toasts à la paix, à l'armée qui se rassemble à Dijon, au commerce, à l'agriculture, aux beaux-arts. On voit jusque dans nos banquets que la civilisation a fait des progrès étonnants ; il semble que nous soyons déjà séparés par un siècle des époques malheureuses qui ont précédé le 18 brumaire. Le plus grand des avantages que nous avons gagnés à cette révolution, c'est qu'elle a mis enfin le peuple d'accord avec ceux qui le gouvernent, en réunissant tous les vœux et tous les efforts vers le même objet. On portait autrefois des toasts au carnage, à la mort : aujourd'hui on n'invoque plus que la paix et les arts réparateurs qu'elle amène avec elle. Inspirés par le délire du prosélytisme, au milieu même de la dévorante anarchie, on buvait à la régénération du monde ; c'étaient des gens ivres

qui buvaient à la raison universelle : aujourd'hui on invoque les vertus qui font le bonheur des peuples ; le gouvernement les encourage par son exemple ; elles sont la base des instructions qu'il donne à ses premiers agents ; les adieux aux préfets sont des maximes de sagesse, et les toasts portés dans un banquet sont les vœux de la nation. » — *Journal des Débats* du 27 ventôse : « Préfecture de police. Le préfet de police à ses concitoyens. Paris, ce 24 ventôse an VIII. Citoyens, cette ville est immense ; sa police doit être rapide : son exécution vient de m'être confiée ; je veux justifier le choix du gouvernement ; j'appelle vos conseils ; je provoque vos réclamations. Tout ce qui a pu être quelquefois le sujet de vos plaintes sera désormais l'objet de ma sollicitude. Je veillerai à la salubrité des maisons d'arrêt. Je séparerai, dans les dépôts, le prévenu du coupable, le perturbateur de l'insouciant, et le vagabond de l'infortuné. Sévérité, mais humanité ! Mon œil pénétrera les replis de l'âme du criminel, mais mon oreille sera ouverte aux cris de l'innocence, et même aux gémissements du repentir. Un gouvernement fort et juste a imposé silence aux factions ; les partis sont contraints au vœu de la paix extérieure et intérieure. Quels rassemblements illicites pourrais-je avoir à prévoir ou à dissoudre ? La liberté de la presse a succédé à sa licence. Vouez au mépris les pamphlets politiques dont l'ennemi jaloux nous inonde. Nous aurons des journaux, et nous n'aurons plus de libelles. L'esprit public renaîtra de l'oubli des haines et de l'abjuration absolue des dénonciations odieuses. La sécurité de la nuit égalera la sécurité du jour ; et, si les circonstances, qui nécessitent l'économie la plus sévère, ne permettent pas de donner à l'illumination et au nettoiement des rues le degré de perfection désiré, j'imprimerai du moins, en attendant, plus d'exactitude et de célérité à cette partie si essentielle de mon service. Je ne souffrirai pas qu'on trompe l'indigence, en lui offrant, à vil prix, des aliments détériorés. La voie publique sera successivement moins encombrée par ces établissements mobiles qu'on a pu tolérer pendant une saison rigoureuse, mais qui préjudicient aux intérêts du commerce, en même temps qu'ils entravent la circulation des habitants. Les intrigants seront aperçus ; les agitateurs seront comprimés ; mais les bons citoyens seront affranchis des formalités rigoureuses qui ont pesé sur eux pendant le passage de la monarchie à la République. La liberté des cultes, la liberté des costumes, la liberté des plaisirs, vous convaincront enfin que l'intention du gouvernement ne peut être que de vous traiter en hommes libres. Le bon ordre régnera dans l'intérieur des spectacles ; car, du moment où les ouvrages dramatiques ne porteront ni directement ni indirectement atteinte aux mœurs et au respect dû au gouvernement, cette tranquillité vous sera due à vous-mêmes. Aidez-moi donc de vos lumières et de votre zèle. Si j'assure votre repos, je ne regretterai pas mes veilles- Le préfet. *Signé :* Dubois. Le secrétaire général. *Signé :* Piis. »

CXXIV

25 VENTOSE AN VIII (16 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 26 ventose.

Esprit public. — Satisfaction générale. Confiance unanime dans le gouvernement. Espoir d'une paix prochaine fondé sur diverses conjectures. Déjà le gouvernement en a l'assurance, dit-on, puisqu'il n'a calculé les contributions de l'an IX que sur le pied de paix dans le projet qu'il a présenté au Corps législatif, ce qui produira une diminution d'impôts de 200 millions. — Accord parfait, dit-on encore, entre toutes les premières autorités de l'État. Le Sénat a déclaré, dans sa réponse, qu'il s'associait au gouvernement, qu'il s'unissait aux intentions pacifiques du Tribunat et du Corps législatif. — L'empressement avec lequel on s'est porté hier au Champ de Mars, les cris d'allégresse qui y ont été entendus confirment les indices recueillis sur l'opinion actuelle des habitants de la capitale. — On ne retrace pas ici les divers mouvements de joie et de satisfaction qu'on a remarqués dans tous les groupes ; le langage de la plus exacte vérité pourrait paraître celui de l'adulation. On se borne à observer que ce beau jour a rappelé celui de la Fédération de 1790 ; l'affluence n'a pas été moins nombreuse ; quoique l'objet ne fût qu'accidentel, l'enthousiasme a été général, et le superbe état des troupes a excité l'admiration universelle.

Égypte. — On a dit hier, dans plusieurs cafés, qu'à la suite de négociations ouvertes par le général Kléber avec le grand visir, il avait été convenu que l'armée française évacuerait l'Égypte et serait conduite au premier port de France, sous convoi ottoman. — D'autres ajoutaient que déjà cette armée avait débarqué dans plusieurs ports méridionaux et que son retour était le résultat d'un traité général avec la Porte, que le gouvernement ferait bientôt connaître...

Prévaricateur. — Le ministre de la police, instruit qu'un de ses agents s'était présenté chez un négociant avec un mandat supposé, pour le mettre à contribution sous le prétexte de le soustraire à l'effet de ce mandat, l'avait fait arrêter et livrer au tribunal compétent. — Son jugement a été prononcé le 24 ; il le condamne à deux ans de détention, 3.000 fr. d'amende, restitution du billet de 300 fr. qu'il avait surpris à ce négociant, et 600 fr. de dommages-intérêts.

Brochures. — Il en paraît une nouvelle sous ce titre : *Examen politique sur les émigrés.* L'auteur dédie cet ouvrage au gouvernement, avec cette épigraphe : « La justice est la base de tout bon gouvernement : la clémence en est la vertu. » Son but est de prouver que la rentrée des émigrés procurerait une paix solide, éteindrait les dissensions intérieures, affermirait le gouvernement. Il propose de les admettre à revendiquer leurs propriétés, à la charge d'en rembourser le prix aux acquéreurs. Il fait l'éloge du gouvernement actuel, présente cette opinion comme purement politique, et propre à terminer la Révolution.

Royalistes ; suite de leur plan. — Les avis que la police reçoit des départements s'accordent avec les instructions qu'elle a recueillies jusqu'à ce moment sur leurs nouvelles intrigues. — Des émissaires anglais sont arrivés en France ; l'un d'eux a dirigé sa route vers Paris, doit correspondre avec les agents des princes et leur remettre des fonds. Brulard, chef de l'état-major de Frotté, a reçu 300,000 livres, qu'il devra employer à corrompre l'opinion, s'il ne peut continuer la guerre. Il attend des armes d'Angleterre, compte sur un débarquement de vingt-cinq mille hommes, un prince à la tête. — Projet d'une nouvelle affiliation ou rétablissement de celle de l'an V, dite Société philanthropique. Les chefs croient pouvoir disposer des préfets de Rouen et de Caen, et placer par leur médiation tous les affidés dans les administrations des campagnes. Enfin, comme en l'an V, tout le travail portera sur l'opinion, qu'on cherchera à ramener à des principes de monarchie. Caen et Rouen seront les intermédiaires principaux de la correspondance entre Paris et l'Angleterre. On intriguera pour que les tribunaux soient composés de juges qu'on puisse également incorporer dans la Société, et dont on disposera en leur promettant des emplois dans les Parlements futurs. — Les meneurs assurent qu'il existe dans l'armée des intelligences avec les princes. Ils attendent incessamment trois cents émigrés, à répartir dans les divers cantonnements. — Le Midi a également ses agents anglais ; le dernier émissaire et son compagnon de voyage se mettent bientôt en route.

(Arch. nat., AF IV, 1329, et F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 26 ventôse : « *Paris, 25 ventôse.* Une foule immense s'est portée aujourd'hui au Champ de Mars, pour y voir la revue que le premier Consul y a passée. Quinze à vingt mille hommes de troupes, tant infanterie que cavalerie, ont fait des évolutions avec un ensemble et une pré-

cision admirables. Ces troupes ont en général une excellente tenue. Le canon des Invalides a annoncé le passage et le retour du premier Consul. Les applaudissements et les cris de *Vive Bonaparte!* l'ont accompagné jusque dans son palais, dans lequel il n'est rentré qu'à quatre heures et demie..... » — *Gazette de France* du 26 ventôse : « ...Le départ du premier Consul pour Dijon avait été annoncé comme très prochain par des personnes qui n'en savaient pas davantage; aujourd'hui on le fixe à un terme plus éloigné, mais sans savoir davantage encore. Parmi les jeunes gens qui s'enrôlent volontairement pour suivre le premier Consul, on cite des hommes en possession de noms consacrés par l'histoire; cela n'a rien de bien extraordinaire..... » — *Gazette de France* du 26 ventôse : « Revue du premier Consul au Champ de Mars, le 25 ventôse. J'arrive de la revue : dix-huit mille hommes de toutes armes ont passé sous les yeux de Bonaparte. Rien de plus magique que ce spectacle. Beaux hommes, beaux habits, bons chevaux, excellents équipements; c'est en petit cette belle armée de cent quatre-vingt mille hommes que je viens de voir sur le Rhin et qui attend le signal de l'irruption. Et quel état-major entourait le premier Consul! Il y avait cent hommes qui n'ont pas trente ans, et qui, sous l'éclat de leur jeunesse et l'or de leurs habits, pourraient vous montrer mille blessures reçues au service de la patrie. Les troupes ont fait plusieurs manœuvres, qui toutes ont été exécutées avec précision et élégance. Une foule immense couvrait les tertres qui environnent le Champ de Mars. On n'avait annoncé qu'une revue, et cette revue s'est trouvée être une fête. Aussitôt que les troupes ont eu fini de défiler, les spectateurs se sont tous précipités des tertres, et sont accourus de tous les points vers Bonaparte. En trois minutes, vous auriez vu tout ce Champ de Mars couvert d'hommes, de femmes, d'enfants. Il a fallu ouvrir un passage au Consul, vers l'École militaire, par où il a passé pour retourner aux Tuileries. Des cris unanimes de *Vive Bonaparte!* ont témoigné qu'on voyait en lui le conservateur de la République et le vengeur de la liberté. Les balcons et les croisées de l'École militaire étaient garnis de femmes. Mme Bonaparte était sur le balcon du milieu avec les deux Consuls. J'ai entendu une jolie dame dire à un grand et beau jeune homme : « Je parie que cela vous fait battre le cœur! » et, se penchant à son oreille, ajouter à voix basse : « Ce soir je vous donne une jolie cocarde, et je vous fais volontaire. » Lorsque Bonaparte est arrivé au Champ de Mars, une salve de canon l'a annoncé. Un vieux invalide dit : « On croirait, sac..., que le canon tire plus fort aujourd'hui que l'année passée. » Un vieux militaire disait à sa fille : « Tiens, on n'a pas dépensé aujourd'hui un écu pour peindre des toiles autour de cet autel de la liberté, et on dirait pourtant qu'il y a dans ce Champ de Mars quelque chose de plus qu'autrefois. » Sa fille lui a répondu : « Il y a Mars. » (Extrait du *Journal de Paris*). — N'ayant pu voir que de trop loin cette revue, il nous est impossible d'en donner le détail d'après nos observations; c'est pourquoi nous citons le *Journal de Paris;* mais, désirant mettre nos lecteurs à même d'apprécier la différence d'un récit à un autre, nous citerons aussi l'article du *Moniteur*. Semblables pour le fond, ils varient en ce que l'un a placé de petites anecdotes dans un grand sujet, et que l'autre au contraire a élevé un grand sujet, en l'entourant de grands souvenirs. — Aujourd'hui, 25 ventôse[1], le premier Consul a passé en revue toutes les troupes qui se trouvaient

1. Ici commence le récit du *Moniteur*, que vient d'annoncer la *Gazette de France*.

à Paris. Depuis longtemps un si beau spectacle ne s'était offert à la curiosité publique. Une foule immense était rassemblée, dès le matin, sur les talus qui ceignent le Champ de Mars. Quinze à dix-huit mille hommes de différentes armes, dans la meilleure tenue, étaient disposés avec ordre dans cette vaste enceinte. Les deux Consuls, Cambacérès et Lebrun, se sont placés avec une nombreuse société, sur le balcon de l'École militaire. Bonaparte est arrivé à cheval, environné de généraux chers à la renommée, de guerriers de tout grade, célèbres par des victoires, honorés par des blessures, ou distingués par des talents. Autour d'eux se précipitait la foule, empressée de voir ces hommes dont tant de bouches ont prononcé les noms. L'air était calme, le soleil à demi-voilé : rien ne troublait l'attention, rien ne détournait les regards attachés aux évolutions de nos phalanges victorieuses. Que de réflexions, que de souvenirs, n'ont pas dû réveiller ce concours, cet appareil, analogues à ce que virent les mêmes lieux dans des circonstances d'ailleurs si différentes ! Tout parlait de paix alors, tout proclamait l'unité d'intentions et de volontés ; mais tous les intérêts étaient aux prises, les opinions se heurtaient, et de leur choc naissaient mille animosités. Aujourd'hui, fatigués de haines, réunis sous la bannière de l'espérance, honteux de ces dissensions qui nous armèrent les uns contre les autres, nous préparons la guerre, mais c'est à la paix que chacun de nous aspire. Ces braves ne sont pas seulement à nos yeux les soutiens de nos opinions. Ce sont les sauveurs de notre pays, les défenseurs de nos plus chers intérêts. Par huit années de gloire, ils ont racheté et l'imperfection de nos lois et la honte de nos mœurs. Ils ont expié nos erreurs, que la postérité n'apercevra point, couvertes de leurs lauriers. Appelés à un dernier effort, ils partent, suivis de tous nos vœux. Il n'est plus un Français qui n'attache à leurs triomphes l'espoir de sa fortune, de son repos, de sa vie. Tel est, sans doute, le sentiment qu'exprimaient les acclamations qui ont accompagné à son passage l'homme sur lequel repose le plus éminemment cette glorieuse responsabilité. Ce sont les destins de la France qu'on cherchait à lire sur son front ; on voulait moins applaudir au conquérant de l'Italie et de l'Égypte, que saluer le vainqueur des factions, le conciliateur des partis, que féliciter celui que chacun espère voir bientôt le pacificateur de l'Europe. »

CXXV

26 VENTOSE AN VIII (17 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 27 ventose.

Royalistes. Suite de leur plan. — Brulard, dit Guérin, en annonçant aux restes de l'armée de Frotté l'arrivée prochaine de vingt-cinq mille hommes russes, anglais et émigrés, commandés par un prince français, indiquait pour commandant honoraire d'Artois, ou Condé fils, dit Bourbon, et pour chef militaire Vioménil père. Ce plan est

changé; on ne veut plus exposer aux dangers de la guerre des têtes si précieuses. On enverra pour les représenter d'Orléans aîné; il sera chargé de reconquérir la couronne et de mériter ainsi l'oubli entier des grandes fautes qu'il a commises. — Comme on aura besoin de beaucoup de fonds, les agents vont donner des ordres pour qu'il soit fait une quête, au nom de Louis XVIII, chez tous les fidèles sujets dont l'attachement invariable est connu. On compte beaucoup sur le produit de ces contributions volontaires.

Revue... Particularités. — On s'entretenait dans un groupe de la superbe tenue des troupes. L'état-major est magnifique, disait un ancien noble; mais c'est la représentation du camp de Sablons. Le premier Consul a le même costume, et tous les uniformes sont à peu près semblables. On répondit que le gouvernement de la première république du monde devait avoir une représentation digne d'elle, que cette journée pouvait accélérer les négociations de la paix et diminuer les prétentions du cabinet britannique; qu'il y avait dans le Champ de Mars beaucoup d'agents et d'amis de ce cabinet, qui observaient et voyaient l'enthousiasme universel; que ces détails seraient bientôt transmis à Londres, et que de nouvelles ouvertures en seraient le résultat.

Esprit de la 96e demi-brigade. Empressement des jeunes gens. — On a remarqué que les militaires de la 96e, casernés près Popincourt et la Courtille, manifestaient la plus grande joie en faisant les préparatifs de leur départ. Confiance entière dans leurs généraux. Excellentes dispositions tant pour la discipline que pour le service. — Les jeunes gens du faubourg Antoine se sont portés en grand nombre aux casernes de ces militaires et ont proposé aux officiers de s'enrôler pour les accompagner. L'ordre établi ne permettait pas d'accepter leurs propositions. Ils ont été affectés du refus.

Militaires. Rixes. — Une ancienne inimitié réveillée, dit-on, par quelques intrigues de femmes, a été hier le sujet d'un combat particulier au bois de Boulogne, entre le 12e de hussards et le 15e de chasseurs. Il y a eu un grand nombre de combattants de chacun de ces corps et plusieurs témoins de l'un et de l'autre. L'un de ces militaires a été tué et sept blessés. Le préfet de police avait averti, à deux heures de l'après-midi, l'autorité militaire des dispositions hostiles qui animaient ces deux corps.

Tribunal des brigands ou Cour Vehmique des royalistes. — Le commissaire de Vélines, département de la Dordogne, a transmis un avis qu'il a reçu d'un de ces brigands, qui prouve leur existence et leur corporation organisée. « Vous avez été accusé *devant notre Tribunal,*

dit cet individu au commissaire ; et, sur le rapport affreux qui y a été fait de votre conduite privée et politique, il a été porté un jugement qui vous sera funeste. Je n'ai point oublié un service que j'ai reçu de vous et c'est en reconnaissance que je vous préviens de ceci. Je ferai l'impossible pour vous avertir à temps, afin que vous puissiez vous soustraire aux coups que j'aurais voulu détourner. » — En transmettant cette lettre, le commissaire explique que ces brigands désolent plusieurs cantons de ce département, que les prêtres républicains et fonctionnaires publics sont leurs principales victimes. — La tranquillité ne pourra être parfaitement rétablie dans cette contrée que par la force armée, l'expulsion des étrangers et des prêtres réfractaires.

Culte. — Le 25, dimanche dernier, il y a eu plusieurs discours dans les églises : un seul, à Saint-Roch, a paru contraire à l'intérêt du gouvernement. Son but a été de prouver que les fidèles catholiques doivent être dirigés par les ministres de ce culte dans toutes leurs actions et entretenir avec eux, à cet effet, un rapport continuel, en particulier au tribunal de pénitence, et en public en assistant à leurs discours.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CXXVI

27 VENTOSE AN VIII (18 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 28 ventose.

Subsistances. — La disette augmente sensiblement en Angleterre, et les efforts de ce gouvernement doivent s'accroître en proportion de ses besoins pour se procurer à tout prix des grains et farines de France. Jusqu'à ce moment, la surveillance établie sur les côtes de la Manche a appris qu'aucune exportation n'avait été faite par le Havre, Calais, Dunkerque et autres points de la même côte. Mais on sait qu'il y a eu quelques embarquements de farines par Saint-Marcouf ; ils ont dû être dirigés par les intrigues de quelques officiers de l'armée de Frotté. Mais ils n'ont pu être considérables. Les lois protègent la liberté de la circulation, mais la sûreté publique exige que les autorités locales puissent prendre toutes les mesures convenables pour que cette circulation ne soit jamais le sujet d'une sédition popu-

laire ou d'une exploitation de l'ennemi. — Ainsi on se plaint souvent à Paris de ce que les farines qui y ont été introduites pour l'approvisionnement de la capitale y sont achetées par des négociants et réexpédiées pour des destinations inconnues. — On a eu avis que dans la Corrèze les ventes de grains s'étaient tout à coup considérablement multipliées. A Lubersac, elles étaient communément de 50 quintaux par décade ; elles sont devenues tout à coup de cinq à six cents, ce qui a fait craindre des destinations clandestines pour l'Angleterre. — Dans la Haute-Garonne divers enlèvements successifs ont diminué l'approvisionnement de la capitale, Toulouse. Le peuple en a conçu des inquiétudes, et il a craint que la rareté ne fît augmenter le prix, et a conçu le projet de demander qu'il fût fixé par une taxe du gouvernement. De là l'émeute violente qui a éclaté dans cette ville et dont on a eu avis par le dernier courrier. Le peuple y a obtenu par la force la taxe qu'il désirait ; sa révolte a eu le succès qu'il s'était proposé : exemple dangereux. Pour en éviter les suites, il conviendra de s'occuper bientôt d'un règlement administratif sur la circulation des grains.

Royalistes. Suite de leur plan. — On a avis certain que l'agent anglais est actuellement à Rouen. Deux agents royaux s'y trouvent avec lui ; ils correspondent avec le plus de discrétion possible avec ceux de Paris. Toutes leurs intrigues seront connues.

Émigrés. — Plusieurs manifestent le désir de rentrer et s'occupent de s'en procurer les moyens. Ils se servent de faux passeports, dans lesquels le timbre et les signatures sont altérés. Ceux non inscrits cherchent à se faire placer sur des listes, dans l'espoir d'obtenir facilement des radiations. Une correspondance à ce sujet apprend qu'ils ont peu de moyens pour détruire l'effet des inscriptions de 1792. *Mais 1793*, porte une de ces lettres, *ne souffre point de difficultés,* quand on peut parvenir à se faire inscrire sur une liste de mécontents. — On désigne par un prénom vague un individu qui a réussi par ce moyen après bien des démarches. La lettre par laquelle cette indication est envoyée à Londres, d'une date très récente, est accompagnée d'un faux passeport.

Brochures. — On distribue le plus secrètement possible une brochure de 75 pages, intitulée : *Parallèle ou comparaison impartiale et raisonnée de la France monarchie avec la France république.* C'est l'ouvrage le plus séditieux qui ait paru depuis quelque temps. Cinq chapitres distincts sous ces titres : *Liberté ; Égalité ; Monarchie ; Milices ; Contributions.* A chaque article, l'auteur veut prouver que la France monarchie rendait le sort des gouvernés plus heureux que la

France république. Cette comparaison, fausse en tous points, n'est établie qu'avec les gouvernements républicains antérieurs à la Constitution de l'an VIII, sur laquelle l'auteur ne dit pas un seul mot, quoique l'ouvrage soit ultérieur.

Retraite des Russes. — Il n'y a plus de doute sur la certitude de la séparation de cette puissance de la coalition, depuis que le retour de Souwarow à Pétersbourg est connu, ainsi que l'arrivée en Russie des troupes qu'il commandait ; ce qui augmente l'espoir de la paix.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour [1].

Les promenades, les cafés, les théâtres ont été parfaitement tranquilles. Les groupes des Tuileries, plus que jamais surveillés, ont été moins nombreux que de coutume, et il ne s'y est point tenu de propos répréhensibles. Effrayés du degré de confiance que le général premier Consul et le gouvernement ont inspiré aux bons citoyens, les alarmistes et les méchants se cachent dans l'ombre et n'osent répandre publiquement leurs poisons. Le nombre des déclamateurs dans les cafés est moindre, et hier ils ont été plus circonspects ; cependant on a remarqué un ex-chevalier Desmoncy, du département de la Loire-Inférieure ; Rolland, du département des Bouches-du-Rhône et De la Rue, receveur général du département de la Marne, destitué depuis deux ans pour cause d'incivisme prononcé ; on les suit de près. Tous trois se rendent chaque soir aux Tuileries et pérorent dans les groupes.

Mais, malgré le calme qui règne dans Paris, cette ville n'en est pas moins le réceptacle et le point de réunion des chefs des Chouans et des royalistes, des intrigants de l'ancien régime, des égorgeurs du Midi et des contre-révolutionnaires de tous les points de la France. Ils s'y rassemblent et complotent sans cesse, cherchent à agiter les esprits et fomentent des troubles. Ils parlent de la République et du gouvernement avec mépris ; ils se déchaînent contre la police qui les surveille et les contient ; ils machinent un mouvement dans lequel ils croient envelopper les républicains et les faire périr, et enfin ils se flattent d'avoir pour eux des membres des nouvelles autorités.

Duprat de Rochemont, égorgeur bien connu, avait été amené à

1. Ce n'est pas le premier en date de ces rapports. Le premier est daté du 19 ventôse, mais il n'offre rien d'intéressant pour notre sujet.

Paris et caché par un certain Amédée Juillet de Sermesse, qu'il avait pris en Auvergne, où il était allé il y a trois ou quatre mois. Ce Duprat de Rochemont a été plusieurs fois condamné à mort pour des crimes, et c'est toujours Sermesse qui l'a sauvé. Celui-ci demeure à Paris, maison de l'Infantado, rue Saint-Florentin ; il est extrêmement lié avec tous les chefs des Chouans ; il les rassemble chez lui ou chez des restaurateurs, et dans leurs orgies ils débitent les plus infâmes propos.

On a remarqué encore, comme un des plus dangereux des hommes du parti, le nommé Pierre-Benoît du Bouchet, demeurant à Paris, rue de la Sourdière, n° 48.

Parmi les femmes qui intriguent le plus, et ne sont pas moins à redouter que certains chefs du parti, on compte Mme de Bordon et sa fille, rue du Mont-Blanc, n° 693 ; ce sont la sœur et la mère de Bouillé ; on les soupçonne fortement de faire faire à Paris de faux certificats de résidence de Malte et de divers départements de France, et de faux passeports pour venir à bout d'obtenir la radiation de Bordon et de quelques autres émigrés qui ont porté ou portent encore les armes contre la patrie.

On a signalé hier un nommé Gebet, négociant, rue Tireboudin, n° 18. Cet individu a été autrefois poursuivi pour avoir en 1791 incendié la maison d'un prêtre qui avait prêté le serment exigé par la constitution civile du clergé. Il s'est introduit ici chez les ci-devant nobles, pense et parle comme eux ; il a gagné beaucoup d'argent en servant les émigrés et s'entremettant pour leur faire passer des fonds. On le soupçonne fort d'entretenir une correspondance très active avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République, et ses propos paraissent l'annoncer clairement ; il répète souvent que le feu de la guerre va se rallumer dans l'Ouest et que ce moyen est le seul de ramener la monarchie : *on le suit avec soin.*

Les faubourgs ont été paisibles, et les réunions ordinaires des exclusifs n'ont pas donné sujet à de nouvelles observations.....

(Arch. nat., F 7, 3829.)

Journaux.

Journal des Débats du 28 ventôse : « Aujourd'hui, nouveau sermon du citoyen Lalande en faveur de l'athéisme, dans le *Bien-Informé* [1]. Il annonce

1. On trouvera cette lettre de Lalande dans le *Bien-Informé* du 27 ventôse an VIII.

un *Dictionnaire des athées*[1] qui se vend chez je ne sais quel libraire. Ce dictionnaire semble prouver, dit-il, qu'en effet les hommes les plus célèbres ont été athées... » — *Gazette de France* du 28 ventôse : « ...L'astronome Lalande est aux anges : on vient d'imprimer le *Dictionnaire des athées;* mais il se plaint qu'il y ait beaucoup de gens de mérite oubliés. Ah! sans doute, on a oublié tous les gens de mérite, arrêtés sur les grandes routes, et qui allaient à l'échafaud en blasphémant le ciel et les lois! On n'a pas encore calculé combien il faut avoir l'esprit petit pour se vanter de l'athéisme ; c'est une opinion tout comme une autre ; mais, en vérité, vaut-elle qu'on en fasse gloire? « La nièce de Voltaire m'a assuré qu'il était athée, dit Lalande, et « j'ai été témoin qu'il s'en défendait peu ; mais il ne voulait pas qu'on prêchât « l'athéisme, *et il avait raison.* » Si Voltaire avait raison de ne pas vouloir qu'on prêchât l'athéisme, il aurait trouvé qu'on avait tort de publier un dictionnaire des athées, parce qu'en rangeant beaucoup d'hommes de mérite dans cette classe, on séduit, par l'exemple, une grande quantité de têtes faibles qui ne l'eussent point été par des raisonnements au-dessus de la portée de leur esprit. Le citoyen Lalande nous apprend que Socrate a été condamné comme athée, mais que ce fut par les Jacobins. Ceci est aussi par trop fort. Il veut encore que Cicéron ait été athée, cela m'est égal ; mais j'avoue que j'aime mieux vivre avec les hommes, après avoir lu Mably et Montesquieu, qu'après avoir lu une lettre du citoyen Lalande..... »

CXXVII

28 VENTOSE AN VIII (19 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 VENTOSE.

Subsistances. — Il paraît que dans différents départements méridionaux on cherche à exciter des émeutes sous le prétexte d'une disette. Celle de Toulouse est connue. Elle n'a été apaisée qu'en accordant aux séditieux la taxe arbitraire qu'ils ont exigée. — A Marseille le pain a manqué chez les boulangers pendant deux ou trois jours, parce que leurs fournitures ont été plus considérables que dans les précédents ; l'inquiétude a été générale. Pour la calmer, le Bureau central a ordonné aux boulangers de ne faire qu'une seule qualité de pain, et le commandant de la place, par une proclamation affichée, a invité les habitants à être paisibles en les assurant que les approvisionnements de Marseille, réunis à ceux d'Agde qui avaient la même destination, suffisaient pour la subsistance de tous jusqu'à la récolte prochaine. Le calme s'est rétabli ; l'affluence journalière chez les

1. Par Sylvain Maréchal.

boulangers a été moindre ; leurs fournitures ont suffi. Cependant la cause de l'inquiétude du peuple n'est pas détruite : elle provient des enlèvements continuels qui se font dans les marchés avec des destinations inconnues. — On répand, par traduction des journaux du ministère britannique, que le gouvernement français a permis une exportation de grains considérable pour l'Angleterre, à condition d'une importation en France de marchandises coloniales de même valeur. On cite même les maisons de commerce en faveur desquelles cet échange a été convenu. Le but est sans doute d'exciter et de multiplier les troubles de l'intérieur, en insinuant au peuple qu'il est menacé d'une famine prochaine, parce que les grains destinés à sa subsistance sont envoyés à l'étranger.

Chouans. — Il est peu de cantons où leur soumission ait eu l'effet qu'on devait en attendre : la tranquillité et la sûreté des contrées qu'ils avaient troublées. — Dans le département de Maine-et-Loire, toutes les institutions républicaines sont rejetées; les anciennes y sont seules observées. Les prêtres réfractaires exercent leur ministère ; ils s'opposent même à la publication des lois ; ils empêchent l'action des autorités, en menaçant de la reprise des armes. Même désordre dans la Sarthe, où un prêtre a osé, le 18 courant, recommander au prône le roi et sa famille. Leur audace sera la même jusqu'à ce que le désarmement général ait été effectué et que la promesse de fidélité prescrite ait été strictement exigée de tous les ministres du culte. — Les intelligences des chefs avec le ministère anglais ne sont point interrompues : elles sont même indiquées par les journaux. Ils disent à la date du 11 mars (20 ventôse) qu'on ne doit rien attendre des efforts de la coalition, que la campagne sera perdue pour les intérêts de la cause commune. « Notre seule espérance, ajoutent-ils, repose sur l'expédition projetée. Les causes qui ont fait échouer les précédentes n'auront aucune influence sur le sort de celle-ci : on suivra une marche différente ; il est probable que ce *chef unique* que les royalistes demandent depuis si longtemps commandera cette expédition. » — C'est sans doute le même espoir que l'intrigue britannique entretient par tous les moyens possibles, qui perpétue les troubles et les brigandages auxquels plusieurs départements sont encore exposés.

Spectacles. — Le 27, le spectacle de la Cité ne s'est terminé qu'après minuit. Les acteurs ayant refusé de jouer la seconde pièce à raison du très petit nombre de spectateurs, y ont été contraints par l'officier de police qui a parlé sur le théâtre pour calmer l'impatience du public et le prévenir des ordres qu'il avait donnés. — Au théâtre

Montansier, à la première représentation d'une nouvelle pièce dite *Finot*[1], l'expression « citoyen », employée par une actrice, a excité les murmures du parterre.....

Recrutement. — Des escrocs, se disant recruteurs commissionnés ou autorisés par le gouvernement, cherchent à tromper les habitants des campagnes que leurs affaires attirent à Paris, en leur offrant de leur fournir des remplaçants moyennant de modiques sommes que par inexpérience ils payent d'avance.

Cause de la retraite des Russes. — La gazette de Pitt apprend que cette retraite n'a pas eu pour unique cause la division des cabinets impériaux, que ses troupes ont été rappelées pour contenir la partie polonaise de la Russie, menacée d'une insurrection générale.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Correspondance relative aux mœurs. — Les commissaires de police ont été autorisés, par une circulaire, à laisser se divertir, le 29, les blanchisseuses, tant dans leurs bateaux qu'ailleurs, pourvu qu'elles ne troublent point la tranquillité publique et ne fassent rien qui puisse blesser les mœurs.....

Bal masqué au théâtre des Arts. — Le commandant de la place a été invité à donner les ordres nécessaires pour l'exécution des consignes et dispositions qui ont été prescrites pour les bals précédents. Les officiers de paix ont été chargés d'en surveiller le maintien exact.

(Arch. nat., AF IV, 1535.)

CXXVIII

29 VENTOSE AN VIII (20 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 VENTOSE.

Subsistances. — Le bruit d'un prétendu accord entre les gouvernements français et britannique pour une exportation de grains de

1. *Finot, ancien portier de M. de Bièvre*, « proverbe archi-bête », dont les auteurs ne se nommèrent pas. Voir le *Journal des Spectacles.*

France en Angleterre prend chaque jour plus de consistance. On dit que Sir Robert Barkley, commissionnaire ou courtier, en avait fait la proposition dans le mois de frimaire dernier à des conditions extrêmement avantageuses pour la France, que vraisemblablement elles ont été acceptées et que la maison Vandyck et Gevers a été chargée de l'exécution. — Vandyck, dit-on encore, a également passé quelque temps à Paris pour cette négociation, est reparti pour l'Angleterre sur un vaisseau neutre, et est arrivé à Douvres le 13 de ce mois. — Le but de la malveillance, en s'efforçant de faire croire à la vérité de ce récit, est de persuader au peuple que la subsistance du pauvre est échangée contre des productions coloniales, objets du luxe, destinés à l'usage du riche.

Chouans. — Les chefs amnistiés, ne doutant pas d'une nouvelle insurrection, et voulant augmenter le nombre des rebelles, écrivent aux amis qu'ils ont laissés dans l'étranger de chercher à pénétrer dans quelques-uns des pays pacifiés, et qu'ils parviendront à les faire comprendre parmi les amnistiés. — Ils ne craignent aucune poursuite pour l'émigration, parce qu'ils peuvent en éluder les lois en prouvant leur résidence sur le territoire français jusqu'au commencement de la guerre, et qu'il leur est facile de se procurer les certificats dont ils ont besoin. De là les inquiétudes qu'éprouvent les bons citoyens et les acquéreurs de biens nationaux en voyant dans leurs communes des individus qu'ils en croyaient éloignés pour toujours, visitant leurs anciennes propriétés et annonçant publiquement qu'ils espèrent en recouvrer bientôt la possession. — Les ministres du culte fidèles aux lois sont également exposés aux persécutions des réfractaires, que la crainte d'une réaction prochaine empêche les autorités faibles d'assujettir à la promesse de fidélité. Celui du Puy (Haute-Loire) a été assassiné par une bande de scélérats, instruments de cette implacable vengeance. Il en est peu qui jouissent d'une parfaite tranquillité.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CXXIX

30 VENTOSE AN VIII (21 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er GERMINAL.

Esprit public. — L'espoir de la paix continentale augmente chaque jour. On tient pour constant que l'Autriche en traite séparément, et

que c'est pour la conclure qu'elle a voulu conserver son indépendance, en déclarant qu'elle ne recevrait les secours pécuniaires de l'Angleterre qu'à titre de prêt. L'Autriche, dit-on, ne s'occupant que de territoire et non de la forme du gouvernement, traitera facilement avec le premier Consul, parce qu'il veut sincèrement la paix. Le Directoire voulait la guerre, et en a constamment éloigné le terme, en faisant succéder plusieurs fois, au congrès de Rastadt, un nouvel ultimatum à celui sur lequel on paraissait d'accord. Le gouvernement actuel a des vues plus conformes au vœu et au bonheur du peuple. Il procurera la paix. La confiance des politiques se transmet à la multitude : on l'a vue se livrer avec joie à ses plaisirs habituels, le 29 de ce mois (mi-carême) ; satisfaction générale, aucunes plaintes contre le gouvernement.

Royalistes. — Un émissaire très fidèle et digne de la confiance des chefs doit commencer bientôt la grande tournée pour recueillir les contributions volontaires ; elles arriveront au trésor central, sans danger dans le transport, les brigands organisés devant au besoin en former l'escorte. La consigne donnée à tous les invités est de traiter le commissaire anglais, qui est actuellement à Rouen, sans distinction dans les assemblées publiques, mais avec le ton de la plus respectueuse soumission dans leurs entrevues particulières avec Sa Seigneurie. La probabilité est que cet espion anglais n'est qu'un aventurier sans état, sans fortune, lancé par le ministère dans une carrière très périlleuse et peu honorable, pour quelques guinées. Mais il suffit pour les gentilshommes qui s'attachent à ses pas qu'il entretienne leur chimère, espoir de nouvelle monarchie, et qu'il les assure que dans quelque temps sa cour mettra à sa disposition de grands moyens pécuniaires. La surveillance sur cette faction se continue avec tout le succès possible.

Chouans. — Depuis longtemps on a prévu que des mesures de douceur et une confiance trop étendue dans les promesses des rebelles qui paraissaient se soumettre ne rempliraient pas le but qu'on se proposait, qui était de pacifier les contrées troublées. La correspondance des principaux départements de l'Ouest : Vendée, Mayenne, Maine-et-Loire, apprend que les agitations sont continuelles. Les rebelles ont su conserver leurs armes et s'en procurer d'autres. Ils disent publiquement que les armes leur seront utiles dans deux mois. — Les prêtres surtout exercent toute leur influence sur le fanatisme et l'ignorance de ces malheureux habitants. Tout annonce que la guerre recommencera, si on ne parvient à désarmer, et éloigner ou soumettre les prêtres.

Militaires. — Nouvelle rixe entre des hussards du 12me et des chasseurs à pied, casernés à Popincourt et à la Courtille. Ils se promenaient sur la hauteur de Ménilmontant. Quelques propos des chasseurs sur l'affaire des 12me et 15me en ont engagé une nouvelle dans la carrière de Ménilmontant. Trois chasseurs allaient se battre contre trois hussards, lorsqu'un piquet de gendarmerie est survenu et les a séparés en les surveillant jusqu'au faubourg du Temple. Ils ne paraissaient pas réconciliés en se séparant.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 1er germinal : « *Paris, le 30 ventôse*. ...Depuis qu'on sait que le premier Consul doit aller à Dijon, il s'y rend une foule d'artistes qui se hâtent d'aller y préparer des fêtes et des amusements : des comédiens, des danseurs, des musiciens, Franconi lui-même et ses pantomimes parées, sont en route pour cette ville. Le citoyen Garnerin se dispose aussi à aller y faire son quinzième voyage aérien, ainsi que l'expérience de son parachute et celle du *flambeau de Mars*, ou l'art d'éclairer une armée surprise ou en marche pendant la nuit. » — « Camille Jordan est arrivé à Paris depuis deux jours..... » — *Journal des Hommes libres* du 1er germinal : « *Paris, 30 ventôse*. Le président du tribunal criminel de l'Yonne, le citoyen Barnabé qui, cédant à la première impulsion d'un patriotisme inquiet, avait refusé d'enregistrer la loi du 19 brumaire[1], vient d'être rappelé de son exil et rendu à ses fonctions.....

CXXX

1er GERMINAL AN VIII (22 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 GERMINAL.

Opinion. — L'espoir de la paix est tel que l'on assure que les membres du Corps législatif recevront bientôt une nouvelle convocation pour ratifier un traité.....

Chouans. — Le résultat de la correspondance des départements de l'Ouest ne laisse aucun doute sur l'infidélité des rebelles, auxquels la force seule a fait souscrire une soumission apparente. Non seulement ils se vantent publiquement d'avoir su conserver leurs meilleures armes, mais ils annoncent qu'ils parviendront à organiser une levée

1. Voir plus haut, p. 46.

en masse pour aller recevoir à son débarquement le personnage important que l'Angleterre consent enfin à leur confier. Des chefs pacifiés résidant actuellement à Paris laissent entrevoir l'intention de retourner dans leurs pays. Il y reste, disent-ils, quelques germes de division : notre présence y sera nécessaire pour achever une pacification effective et sincère. — Le gouvernement saura apprécier ces motifs et prévenir toute arrière-pensée.

Proclamation sur l'enrôlement volontaire. — Il a paru qu'en général la forme proposée pour l'enrôlement n'avait pas convenu. L'on préfère celle de l'enregistrement aux bureaux établis à cet effet.....

Cafés. — On s'y occupe des préparatifs que font tous les propriétaires de Dijon pour rendre dans chaque maison les logements commodes et lucratifs, des bénéfices considérables que les habitants de ces départements espèrent recueillir de la réunion nombreuse que l'armée va y attirer.

Spectacles. — La première représentation de *Pinto* [1] a attiré hier un concours très nombreux de spectateurs au théâtre de la République. Des traits déplacés, un style trivial et quelques situations peu d'accord avec l'importance du sujet; lenteur de l'action, embarrassée par des accessoires inutiles ; mais un intérêt réel et beaucoup d'imagination. Les mouvements qui se sont manifestés pour et contre n'ont paru tenir qu'au goût des spectateurs, et nullement aux affections politiques.

Factions. — Chacune d'elles fait son rêve, son roman et fonde ses espérances sur les événements les plus extraordinaires. Toutes sont également surveillées; elles ne troubleront pas l'ordre public. — Aujourd'hui le citoyen Barras est sorti de Grosbois et est arrivé à Paris pour la première fois depuis le 18 brumaire ; il y passera trois jours. Il paraît qu'il se propose à voyager hors de la République.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 2 germinal : « *Paris, 1er germinal.* ...Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, travaille en ce moment au Lycée, à détrôner Newton, et à prouver que son système du monde n'a pas le sens commun. « Rien, n'est-il « plus ridicule que d'imaginer notre machine ronde, tournant, comme un « dindon à la broche, vis-à-vis le foyer solaire?... » — *Journal des Défenseurs de la Patrie* du 2 germinal : « *Modes.* En moins de huit jours les chapeaux de paille blanche, surmontés de leurs petits fichus, sont devenus la coiffure

1. Cette « comédie-historique » de Lemercier fut, en effet, représentée pour la première fois le 1er germinal an VIII.

presque générale. Pareil chapeau se nommait, il y a vingt-deux mois, un chapeau à la *primerose*, du nom d'une pièce du théâtre italien. Alors le fichu était rayé à quadrilles, aujourd'hui la mode le veut tout uni, en blanc, en jaune serin ou en rose; on continue d'en effiler les bords. Souvent on pose sur le devant du chapeau une touffe d'œiliets sang-de-bœuf ou de ponceau. En général, soit que les fleurs soient de caprice ou qu'elles imitent la nature, on les porte rouges. Dans les magasins on prépare la jacinthe et le lilas. Les coiffures moitié cheveux, moitié satin, se soutiennent. Les capotes, si longtemps recherchées, tombent. On ne voit plus de turban. On met indifféremment des plumes d'autruches, un *esprit* ou un plumet noir. Il n'a paru que quelques plumets de plumes d'oiseaux de paradis. Du débris des capotes s'est formé un négligé à fond drapé en satin, qui n'a de papillon que d'un côté. Avec cette coiffure irrégulière s'accordent assez les robes du jour, qui n'ont qu'un revers, qui laissent à découvert la moitié du sein, et qui ferment de ce côté. Le jais blanc, transporté des coiffures aux robes, y brille en festons, en dentelles et en guirlandes. Pour satisfaire à l'étiquette des étoffes de soie, quelques élégantes, qui tiennent à la mousseline, mettent des manches de satin avec une tunique transparente : c'est le seul cas où les manches longues sont admises dans la grande parure. On bouillonne le bout des manches. La couleur des châles carrés est maintenant chamois ou cerise : on en noue les franges. »

CXXXI

2 GERMINAL AN VIII (23 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 germinal.

Émigrés. — Depuis la pacification de l'Ouest, plusieurs émigrés y sont rentrés; quelques-uns, de leur propre mouvement; d'autres, à l'invitation de leurs amis; tous, avec espoir d'être compris dans l'amnistie et d'obtenir leur radiation. La police a avis que le plus grand nombre de ces émigrés nouvellement rentrés quittent en ce moment les départements qui les ont reçus à leur retour et viennent à Paris. Le but de quelques-uns peut être de solliciter leur radiation en promettant de vivre paisiblement sous les lois de la République et de ne point inquiéter les acquéreurs des biens nationaux. D'autres peuvent nourrir des espérances criminelles et avoir le projet de servir une faction. Tous seront également surveillés.

Chouans. — Il est intéressant que le désarmement s'effectue en entier, non seulement pour les armes à feu, mais encore pour toute espèce d'armes blanches. Les chefs avaient fait fabriquer en Angle-

terre une grande quantité de poignards, et les avaient fait distribuer dans leurs bandes. C'est l'arme la plus meurtrière, celle dont les brigands, provenant de ces bandes, se servent le plus fréquemment. C'est, par le même motif, celle qu'ils cachent avec le plus de soin.

Prêtres. — La tolérance du culte catholique a enhardi les ministres réfractaires dans les départements insurgés. Leurs réunions sont nombreuses. Ils ont tenu un synode composé de plus de quarante insermentés, dans le département du Maine-et-Loire. Plusieurs de ceux qui ont prêté le serment prescrit par les lois, intimidés et trompés par les réfractaires, ont offert leur rétractation. Les mesures les plus sévères devront succéder à celles de douceur employées jusqu'à ce jour, si l'on veut les assujettir à la constitution républicaine.

Anarchistes. — Quelques factieux, connus dans l'affaire de Babeuf, cherchent à sortir de leur inaction ; ils ont de fréquentes conférences. Quels que soient leurs projets, ils n'ont rien de dangereux, et leurs efforts seront infructueux.

Militaires. — On a remarqué quelques signes d'insubordination parmi les dragons casernés à l'Hôtel de Soubise. Ils annoncent l'instruction de réclamer le droit de nommer leurs propres officiers.

Vandyck et Gevers. — Le désaveu public d'une convention avec le gouvernement anglais pour une exportation de grains [1] calme les inquiétudes que la malveillance avait fait naître. On remarque que cette fable n'a paru que dans des gazettes, et qu'il n'a pas été question de ce marché dans les diverses discussions publiques qui ont eu lieu en Angleterre sur les moyens de subvenir à la disette extrême que cette nation éprouve en ce moment.

Armée d'Égypte. — La nouvelle du retour de cette armée en France partait de la même source. Les habitués de Valois et autres clubs royalistes faisaient de l'une et de l'autre le sujet de leurs discussions ; ils seront forcés d'y renoncer. Ils ne croiront cependant à l'avantage considérable que cette armée paraît avoir remporté sur l'ennemi que lorsqu'il aura été annoncé officiellement. Mais leurs correspondants anglais leur ont appris que l'une des expéditions préparées par ce gouvernement paraissait destinée pour l'Égypte ; la France conserve donc encore cette conquête.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

1. Voir plus haut, p. 225.

CXXXII

3 GERMINAL AN VIII (24 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 GERMINAL.

Royalistes. — Les deux commissaires principaux, l'un anglais, l'autre français, sont toujours à Rouen. Ils attendent avec impatience des nouvelles de leurs correspondants de Paris, Lyon et Bruxelles. L'un d'eux viendra ensuite passer quelques jours à Paris et retournera bientôt à Rouen. Leur commissaire va partir pour la Bretagne et la Normandie. Emprunt ou contribution volontaire des fidèles sujets, examen des forces de terre et de mer que la République entretient dans ces provinces, vérification des armes que l'Angleterre doit faire débarquer dans la semaine sainte entre Coutances et Granville : tels seront les objets importants de cette mission. Fabrication prochaine à Elbeuf des draps destinés à habiller les légions qui seront formées au prochain débarquement que prépare l'Angleterre. Mais l'intérêt a fait naître une petite division entre les deux commissaires : l'Anglais voudrait donner lui-même la commission aux fabricants ; le Français, s'apercevant qu'il veut bénéficier, intrigue pour recevoir à son insu l'ordre de faire fabriquer sans sa participation. Ils ont différents logements, dits quartiers. Même précaution par les agents de Paris. On compte beaucoup sur le commissaire royal établi à Bruxelles. Le nombre de ses subalternes est considérable. Tant par eux que par les prêtres, il espère organiser bientôt une insurrection puissante.

Opinion. — Beaucoup d'agitation dans les esprits ; chacun veut paraître pénétrer l'avenir, et ferme les yeux sur le présent. Ainsi le plus grand nombre des politiques du jour prétendent qu'un gouvernement monarchique ou celui d'un seul chef sans dénomination quelconque doit nécessairement succéder au gouvernement républicain : « Ce ne sera pas un Bourbon », disent quelques-uns qui croient à sa conservation secrète. Ceux-là portent leur opinion jusqu'à dire que le premier Consul élève un jeune homme de seize à dix-sept ans, qui ne peut être que le Dauphin, qu'en le mettant sur le trône il sera proclamé régent. D'autres parlent d'un prince étranger. Tel est pour tous ces politiques le but réel du voyage de Dijon. Paris fera d'autant

moins de résistance pour recevoir le monarque qui lui sera présenté, qu'alors les approvisionnements auront diminué et qu'on sera menacé de la famine. Les royalistes-Bourbon, peu nombreux en ce moment, soutiennent au contraire que le vrai but du premier Consul est de gouverner lui-même; mais, pour détruire son pouvoir, ils joignent aux efforts de l'étranger toutes les probabilités que leur imagination crée dans l'intérieur : nouvelle insurrection prochaine dans l'Ouest, sur laquelle les chefs qui sont à Paris ne leur laissent aucun doute; mouvements spontanés du peuple, excités par la rareté des grains et des besoins de tout genre, insubordination dans les troupes, éloignement de la force armée de la capitale, du moins de la plus grande partie, et facilité de corrompre celle qui restera. A ce sujet on dit que le régiment de cavalerie qui doit arriver incessamment est dans d'excellents principes. Au milieu de toutes les discussions, le calme règne ; le plus grand ordre existe; tous les bons citoyens désirent et espèrent une paix prochaine. Le premier Consul la conclura, disent-ils, avec l'archiduc, que les vœux de la Germanie cherchent à conserver dans cette contrée pour en être le pacificateur. Et les Anglais y croient eux-mêmes, d'après leurs derniers journaux. L'état du gouvernement français est tel, selon eux, que le ministère britannique a suffisamment acquis cette expérience, cette évidence des faits qu'il désirait pour traiter de la paix avec tout autre qu'un Bourbon.

Pamphlet. — On a vendu, le 2 de ce mois, un pamphlet avec cette épigraphe :

> Le premier qui fut roi fut un soldat heureux ;
> Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

On recherche l'ouvrage et l'auteur. Il y est dit que c'est au milieu des camps que Pharamond a mérité l'estime de ses soldats, que ce fut pour lui marquer leur reconnaissance qu'ils l'élevèrent sur le bouclier et le proclamèrent leur roi.

Culte. — Les églises étaient désertes dimanche dernier; on n'y a vu que quelques femmes.

Spectacles. — Les spectacles du boulevard ont tous été remplis.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 4 germinal : «*Mercier, de l'Institut national, au rédacteur*. C'est un épouvantable scandale jeté parmi nous, et qui n'appartient qu'à notre siècle, que ce *Dictionnaire des athées*[1] qu'on a cherché à

1. Voir plus haut, p. 222.

rendre volumineux, et où l'on a fait entrer, si témérairement et si injustement, tant de noms pris au hasard. — Le mien s'y trouve, tandis que tous mes écrits disent depuis trente années que je suis loin, très loin de penser comme les athées, qui m'épouvantent. — Ces apôtres de la mort et du néant ne peuvent s'y précipiter, sans reporter leurs regards vers le principe éternel et vivifiant de tout ce qui est. Ils ont, sous leur aveuglement, une idée confuse du foyer inextinguible de son amour; la parole chez eux est dégénérée en blasphème; mais c'est toujours la parole; elle peut redevenir cantique. L'athéisme est la goutte sereine de l'âme, mais on peut en guérir. — Un monde sans Dieu! L'immensité harmonique de l'univers sans but! L'intelligence humaine sans amour! Non, l'athée s'efforce de le paraître. Il cherche des complices; l'esprit de vérité le tourmente; sa doctrine le tue. Il n'a pu éteindre tout à fait le rayon de lumière qui est en lui. Son esprit est blessé; mais sa clarté n'est pas totalement éteinte, c'est la folle rébellion entre l'intelligence éternelle qui prouve qu'il n'est pas encore descendu dans les plus profondes ténèbres; quand il nie la lumière invisible, il ne le fait encore que *par la pensée*. — *Les cieux annonçaient la gloire de Dieu :* il annonce lui, sa clémence et sa miséricorde; l'adorateur tremble en présence de ce grand être, mais c'est un tremblement religieux; il se dit : Eh! suis-je fait pour adorer? Bientôt il se confie en la bonté suprême; il s'avance vers elle, il secoue par degrés cette terreur qui saisit l'âme à la vue de l'être sans bornes. L'athée, au contraire, manque d'amour, de confiance, de sentiment; il se dessèche, il se durcit le cœur, il travaille contre lui-même; cette malheureuse victoire lui devient pénible, même cruelle; j'en atteste ses efforts pour pervertir autrui. Enfin, c'est en étouffant la dernière étincelle d'amour qu'il prétend anéantir le grand être qui est tout amour. *Le cœur qui n'aime point fut le premier athée.* » Nota. Ce qui paraîtra singulier dans cette opinion de Mercier, c'est qu'elle est celle de tout le monde. Son langage est d'un enthousiaste, mais c'est le langage d'un cœur plein de grandes et utiles vérités. Pardonnons-lui de vouloir détrôner Newton! Cela vaut mieux que de détrôner Dieu, comme l'a fait Lalande. Il y avait à l'hôpital des fous de Badgad deux loges avec cette inscription : sur l'une : *Folie douce et divertissante ;* sur l'autre : *Folie triste.* » — *Gazette de France* du 4 germinal : « ...Dans sa dernière séance, la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut a nommé à l'unanimité Bonaparte pour président. On assure qu'il présidera la séance publique du 15. On fixe au 18 de ce mois le départ du premier Consul pour Dijon; il paraît certain que ses équipages partiront dans le courant de cette décade..... »

CXXXIII

4 GERMINAL AN VIII (25 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 5 germinal.

Armée d'Égypte. — La malveillance avait imaginé et répandu les faux bruits des revers de l'armée d'Égypte, de sa réduction au nombre

de trois mille, tant par maladies que par défaites; enfin de son retour dans les ports de France, d'après une capitulation. On dit encore, dans plusieurs sociétés, qu'on a reçu des lettres de Kléber, qui confirment ces nouvelles. Cependant on observe qu'elles se trouvent formellement contredites par les journaux anglais, qui auraient intérêt de les divulguer, si elles étaient fondées. Non seulement il y est dit que l'une des expéditions était préparée contre cette armée, qui par conséquent est encore en grande force, mais encore que le gouvernement français a répandu lui-même ces bruits pour tromper le ministère anglais et le faire renoncer au projet de cette expédition.

Militaires. — On remarque encore quelques germes de division entre les troupes de ligne et le corps de la garde consulaire. Il paraît aussi que les corps de volontaires, dont la formation est confiée au général Dumas, pourront être le sujet de quelques divisions. Des militaires ont annoncé qu'ils seraient considérés par les troupes de ligne comme des corps de distinction, et qu'il en résulterait des rixes fréquentes. Les chefs sauront les empêcher par leur surveillance et une discipline sévère.

Café Valois. — Les habitués de ce café paraissent plus réservés sur les opérations du gouvernement. Leur critique se porte actuellement sur les troupes. Ils prétendent que l'insubordination s'est glissée dans les corps partis pour Dijon et qu'ils ont commis des exactions dans leur route, sous prétexte que leur solde était arriérée de plusieurs mois.

Spectacles. — Affluence à la dernière représentation de *Pinto;* plus de succès. Quelques passages généralement applaudis. On a remarqué ceux-ci : « Malheur à celui qui fonde sa fortune sur le caprice de la multitude. » — « Justice et bonheur au peuple. » — « Stabilité dans les lois ; honneur aux guerriers qui nous défendent. » — Quelques coups de sifflets ont été entendus ; le parterre a crié : *A bas les sifflets!*

Wright et Malcolm. — Ces deux individus ont été arrêtés à Calais, le 3 de ce mois. Ils ont déclaré qu'ils étaient négociants anglais, qu'ils faisaient un commerce de graines, qu'ils venaient à Calais y attendre et favoriser l'expédition d'un chargement de cette espèce de marchandises. Leurs papiers ont été saisis : l'examen ne pourra en être fait qu'en leur présence. A ce sujet l'administration a déclaré que son usage était de faire réembarquer les Anglais qui descendaient dans son port[1]. Wright devait, par suite de cet usage, être rembarqué ;

1. Ici, on lit en marge, d'une autre main : « D'après les lois et arrêtés du gouvernement. »

mais il a insisté pour rester et a même excipé des certificats de médecins prouvant qu'il était hors d'état de supporter la mer. Malcolm arrivait de Rouen quelques jours avant son arrestation.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CXXXIV

5 GERMINAL AN VIII (26 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 GERMINAL.

Prêtres. — De toutes parts on réclame la surveillance du gouvernement sur les prêtres réfractaires. Enhardis par l'indulgence, ils redoublent d'efforts pour anéantir les institutions les plus sacrées. L'effet le plus funeste du fanatisme qu'ils propagent est l'atteinte qu'ils portent aux preuves légales de l'état civil : mariage, baptême, sépulture doivent, disent-ils, être constatés par leur ministère et ne peuvent l'être valablement par les autorités civiles. Ceux qui adoptent ces erreurs négligent les formalités que les lois prescrivent. Cette négligence causerait des préjudices irréparables et porterait le trouble dans beaucoup de familles, si la source de ce désordre n'était bientôt détruite. C'est surtout dans les départements de Seine-et-Marne, de l'Aube et de l'Yonne que ce fanatisme est le plus commun.

Compagnies de Jésus et du Soleil. — Ces sociétés de brigands, de spoliateurs continuels des propriétés publiques et particulières, furent créées à Lyon en l'an IV sur le plan et avec les fonds du ministre anglais Wickham. La Compagnie de Jésus a été instituée pour imaginer et ordonner le brigandage ; celle du Soleil pour exécuter. Pour y donner plus de consistance, on avait choisi un chef d'un grand nom, le duc de Berry. On a même prétendu qu'il avait paru pendant quelques jours à Lyon et dans un château peu éloigné. Mais on l'a bientôt soustrait aux dangers qui l'environnaient. — On a établi une surveillance active pour détruire ces hordes de brigands : mais leurs restes sont encore considérables, et commettent les vols fréquents dont les rapports arrivent chaque jour au gouvernement. Celui du 26 de ce mois près Nantua, département de l'Ain, leur a cependant été funeste. Quatre de ces brigands ont été arrêtés à l'instant avec 2.000 louis, beaucoup de montres et autres objets précieux, produit de leurs pilloges ; ils ont appris que leur centre est à Lyon, que c'est de là que

partent tous les projets, tous les moyens d'exécution. On a remis au commissaire général de police de Lyon tous les renseignements recueillis sur ces brigandages, et les mesures les plus actives seront employées pour les réprimer.

Chouans. — Il est constant que leur soumission n'a été que fictive et qu'ils nourrissent l'espoir de reprendre les armes, lorsque leurs pays seront dégarnis de troupes. Ils cherchent à corrompre les conscrits; ils provoquent la désertion par différents moyens. Des individus déguisés en manœuvres fréquentent les cabarets voisins de leurs casernes, les y invitent, et dans des orgies leur font des offres d'argent. Ils distribuent des pamphlets composés avec le même but. Un de leurs embaucheurs vient d'être arrêté par suite des tentatives qu'il a faites pour corrompre un militaire fidèle. La fleur de lys en or dont il lui a fait présent prouve la source d'où ces tentatives proviennent. On sait cependant que les chefs qui ont traité, et qui renouvellent ici chaque jour leurs promesses de fidélité, n'ont pas conservé la confiance de leur parti. On les répute traîtres à leur premier engagement. D'autres intrigants, qui ont le projet de leur succéder, cherchent à propager cette idée. Cependant la correspondance est encore fréquente : elle s'entretient par Granville et Jersey.

D'Orléans et sa mère. — Tandis que les journaux français, par transcription de ceux anglais, font mention continuelle de la réunion des trois frères d'Orléans avec d'Artois dans différents repas et dans des cérémonies publiques, on donne ici pour constant que l'aîné d'Orléans est à Paris ; que le but de la publicité de cette réunion supposée est de tromper la surveillance du gouvernement, qu'enfin sa mère sollicite elle-même la permission de revenir en France.

Groupes. — Ceux des Tuileries sont nombreux ; dans leurs discussions on n'entend rien de contraire au gouvernement : l'une d'elles avait pour objet des mesures contre le commerce anglais; un individu a entrepris de contredire : tous se sont élevés contre sa proposition et l'ont forcé de se retirer.

Colons réfugiés. — Ces colons, disent avoir besoin des secours du gouvernement, se proposent de présenter une pétition au premier Consul pour en obtenir.

Argenterie d'un émigré. — Le ministre de la police, instruit qu'il existait dans une maison nationale, dite *maison Nantouillet,* rue Neuve des Augustins, un dépôt considérable d'argenterie, a ordonné une perquisition dans cette maison. L'acquéreur a déclaré que le hasard lui avait fait trouver, dans une cachette pratiquée sous un mur, plusieurs pièces d'argenterie; qu'il ne s'opposait point à la per-

quisition, mais qu'il se croyait fondé à soutenir que ces objets formaient partie intégrante de son acquisition et qu'il en référerait au ministre de la justice. La description a été faite à l'instant de toutes les pièces trouvées, et elles ont été déposées au ministère. Le portier a déclaré qu'il était à sa connaissance que l'émigré Nantouillet avait caché cette argenterie dans le lieu où elle a été trouvée peu de temps avant son départ.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 6 germinal : « *Paris, 5 germinal.* ...Le nouveau tarif de la poste aux lettres est en activité depuis le 1er de ce mois[1]; quelques-unes sont diminuées, d'autres augmentées en raison des distances : mais le prix est presque toujours plus fort qu'autrefois en raison du poids, car on les pèse toutes, et dès qu'elles excèdent quinze grammes (un gros et demie), la taxe est double..... » — *Gazette de France* du 6 germinal : « ...La plus brillante jeunesse de Paris et des environs se fait enregistrer dans les hussards volontaires de Bonaparte. On distingue dans ce corps plusieurs jeunes gens qui ont à peine atteint dix-huit ans : le jeune Ségur, fils du maréchal de ce nom, Choiseul-Meuse, Maupeou, Beaumez, etc. En vingt-quatre heures, soixante jeunes gens se sont équipés à leurs frais, pour être présentés au premier Consul à la parade du 8. Ces jeunes volontaires vont être exercés au manège de Franconi par le citoyen Choisy, volontaire dans le même corps, un des plus brillants élèves du ci-devant comte de Villemote, qui tenait le superbe manège des Tuileries. Le fils du général Dampierre est nommé colonel de ce corps..... »

CXXXV

6 GERMINAL AN VIII (27 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 7 GERMINAL.

Commissaires royaux. — Les deux individus en mission à Rouen, l'un anglais, l'autre français, y sont encore. Leur émissaire était sur le point de partir pour la Normandie et la Bretagne à la date de la dernière lettre. Vraisemblablement il est en route en ce moment. Voici le résultat de leurs dernières confidences. Tous les départements de

1. Voir la loi du 27 frimaire an VIII, qui fixait un nouveau tarif pour la poste aux lettres.

l'Ouest demeurent fidèles à la bonne cause ; ils se lèveront en masse au nombre de plus de quatre-vingt mille au prochain débarquement que l'Angleterre a promis. On a des fonds. D'une part l'Angleterre a fait payer 150.000 livres par un armateur de Granville. Cette somme a été distribuée entre les officiers des corps de Frotté et de la Prévalaye. D'autre part on a reçu beaucoup de contributions volontaires des honnêtes gens de Normandie et de Bretagne. Les uns les ont fournies dans les quêtes qui ont été faites, les autres les ont offertes de leur propre mouvement. Beaucoup de souscriptions pour la première campagne : argent, grains, fourrages, tout y est compris. On tient note de ceux qui refusent. Beaucoup de chevaux achetés ou arrhés dans les mêmes provinces. — Deux nouveaux officiers de l'armée de Frotté ont fait, dans la dernière quinzaine, un marché à Caen pour une fourniture de fourrage considérable, et ont promis d'en payer le prix à Saint-Malo avant Pâques. — L'esprit des habitants de ces provinces s'entretient par de fréquentes tournées que font parmi eux les émissaires prêtres ou laïcs, qui persuadent que la descente prochaine est certaine, que le rétablissement de la monarchie l'est également. Pour conserver une force militaire, chaque officier fait une ronde dans son canton le lundi. Il s'assure de la présence et du bon esprit du soldat, vérifie ses armes (presque tous ont deux pistolets), lui donne la solde de la semaine. Plusieurs exercent dans des granges. C'est à Paris qu'ils font imprimer : un libraire, arrêté plusieurs fois, mais toujours acquitté par le tribunal, a reçu récemment mille écus pour un *Manifeste de l'armée combinée aux Français* et un autre ouvrage de ce genre. — La surveillance établie prouvera la connaissance des instructions données au voyageur, ainsi que le résultat de tout ce qu'il aura recueilli dans le voyage. — Point de confiance en la famille d'Orléans : on ne croit pas à la réconciliation. — On n'attend encore aucun des princes, mais deux grands de leur cour ; on cite le duc d'Harcourt et le comte de Vaudreuil.

Nota. — Ces commissaires en résidence à Rouen ne doivent pas être étrangers aux vols de diligences qui se multiplient sur cette route, et notamment à celui de 40.000 livres qui vient de se commettre près de Neufchâtel ; mais l'intelligence des gendarmes et les bonnes dispositions des habitants dont ils ont demandé l'appui leur ont enlevé le produit de ce vol. Le chef des brigands a été tué, quatre arrêtés et l'argent presque entièrement recouvré. Le brigandage public a toujours fait partie de la tactique des officiers de l'armée royale. — Frotté, dans sa circulaire du 28 septembre 1799, invitait les chefs de divisions à lever des contributions volontaires ou forcées

tant sur les fidèles sujets du roi que sur les républicains, et à enlever à main armée tous les deniers appartenant au gouvernement.

Café Valois. — Les habitués disent aujourd'hui que l'absence du premier Consul peut seule relever les espérances des royalistes. En général, ils paraissent plus réservés ou moins confidents.....

Ouvriers. — On remarque chaque jour, sur la place de Grève, un nombre considérable d'ouvriers en bâtiments, disant que le défaut d'occupation les prive de leurs moyens de subsistance.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CXXXVI

7 GERMINAL AN VIII (28 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 GERMINAL.

Chefs des Chouans. — Les chefs qui ont accepté l'amnistie ont perdu la confiance de tout leur parti. Les habitants des pays qu'ils avaient troublés, les officiers qui servaient sous eux, les ministres anglais, les princes et les émigrés, tous sont mécontents de leur soumission. Ils regardent surtout leur radiation comme un consentement formel de vivre sous les lois républicaines et une séparation absolue de la cause des Bourbons. — Cependant ces chefs n'ont pas renoncé eux-mêmes au désir d'exciter de nouveaux troubles ou de profiter de ceux que d'autres intrigues pourraient faire naître et de reprendre alors leurs commandements. Ils s'informent avec inquiétude des positions de leurs soldats, des armes qu'ils ont conservées, des lieux où ils les ont déposées. Ils témoignent leurs regrets sur l'abandon et la perte qu'ils ont faite de beaucoup de fusils de chasse qu'ils auraient pu employer à la remise exigée. Ils promettent 12 francs à tous ceux qui pourront s'en procurer d'autres ; ils distribuent le plus de secours pécuniaires qu'ils peuvent, notamment aux blessés. — En général le désarmement s'exécute lentement. On distingue la division Constantin, qui paraît de bonne foi. Celle de Beauregard est encore sous les armes. — De nouvelles bandes de brigands troublent l'Orne, le Maine-et-Loire. Le vœu général des républicains est que les troupes destinées à rétablir la tranquillité dans ces contrées n'en soient pas retirées.

L'armée d'Égypte. — L'opinion publique était encore que la ma-

ladie et les combats avaient détruit la plus grande partie de cette armée, et qu'elle avait opéré sa retraite d'après un armistice entre le général Kléber et le grand-vizir. — Les journaux d'hier ont diminué l'assurance avec laquelle les malveillants cherchaient à propager ces faux bruits en indiquant un armistice d'un mois et une continuité de négociations pendant cet intervalle, dont le résultat ne peut pas encore être connu.

Militaires. — On se plaint de l'insubordination des soldats qui se trouvent à Paris. On en voit dans les rues et sur les boulevards, plusieurs heures après la retraite ; ils y troublent la tranquillité publique. — La blessure que le fils du limonadier du café Valois a reçue d'un grenadier eût excité les plaintes les plus vives des habitués de ce café ; mais l'arrestation du coupable, et les soins que le premier Consul a fait prendre du blessé les ont privés de cette satisfaction.

Libraires. — On vient d'arrêter la femme Gourlier, colportant trente exemplaires du *Mercure britannique.* Elle a été poursuivie pour même délit, il y a environ un mois, et acquittée par le tribunal. Enhardie par l'impunité, elle a repris à l'instant son occupation habituelle : distribution des pamphlets contre le gouvernement.

Conversation d'anarchistes. — Trois individus connus par l'exercice de plusieurs fonctions publiques, mécontents de leur inaction actuelle, discutaient, hier, au Palais-Égalité, sur la forme du gouvernement actuel. Après une longue discussion sur les vices qu'ils y trouvaient, le résumé de l'un d'eux fut qu'une machine aussi colossale ne pouvait se soutenir sur un *pivot de trente-deux ans;* que la partie saine de la France manifesterait bientôt son vœu pour l'abolition d'un gouvernement d'*un seul;* que, grâce au génie de la liberté, *le grand homme n'est pas mort.....*

Spectacles. — On a donné hier au Vaudeville la première représentation du *Sauvage de l'Aveyron* [1]. Plusieurs allusions politiques, dont le sens principal est qu'on veut persuader aux hommes qu'ils sont libres, quoiqu'en réalité ils ne puissent jamais l'être. Le public n'y a marqué aucun intérêt ; il a paru désapprouver le costume d'un jeune Russe, qui était celui du Français le plus élégant.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 8 germinal : « *Variétés.* ...Un citoyen donne le projet d'une colonne à élever sur l'esplanade de l'Étoile ; il place sur le sommet une

1. Comédie en un acte par Maurice, Chazel et Emmanuel Dupaty.

horloge, dont le cadran à jour, éclairé en dedans, indiquerait l'heure de la nuit, et servirait de fanal, tandis que le jour, l'ombre portée de la colonne sur le pavé, ferait fonctions d'un méridien..... » — *Journal des Défenseurs de la Patrie* du 8 germinal : « *Paris, le 7 germinal.* ...Le 3 germinal, un individu, nommé Pilot, natif de Falaise (Calvados), ancien domestique, a été arrêté comme prévenu d'embaucher pour le prétendant. On ajoute qu'on a trouvé sur lui des fleurs de lys. Deux jours après on a saisi, dans la division des Thermes, les dessins originaux de trois estampes et deux cents épreuves des ces dessins. La première estampe représente les adieux de Louis XVI à sa famille, à sa sortie du Temple; la seconde, les adieux de Marie-Antoinette, lors de sa sortie du même lieu; la troisième représente Pétion, maire de Paris, haranguant le peuple. On recherche les auteurs de ces dessins. » — « Le Cointre (de Versailles), ex-conventionnel, a été attaqué le 4 germinal à huit heures du soir à trois quarts de lieue de Paris. Il était en cabriolet. On ne sait si les deux brigands qui l'ont arrêté avaient dessein de le voler; mais Le Cointre n'a été que bien *rossé*..... »

CXXXVII

8 GERMINAL AN VIII (29 MARS 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 GERMINAL.

...*Esprit public.* — L'espoir de la paix est presque général : on cite les articles que l'on croit convenus, dont le principal est la reconnaissance du gouvernement actuel, sans aucun changement. On répète que le Corps législatif sera convoqué incessamment. — Les plaintes sur l'insubordination des troupes de Paris se renouvellent chaque jour. Elle est, dit-on, la source des dégâts que les colonnes, parties pour Dijon, ont commis dans leur route. — On pense que le premier Consul diffère son départ pour Dijon, parce qu'il attend à chaque instant le résultat des négociations de paix. Des malveillants cherchent à insinuer que la vraie cause du retard consiste dans quelques divisions qui existent entre des chefs du gouvernement et que la présence du premier Consul empêche seule d'éclater.

Officiers à la suite. — Plusieurs de ces officiers se plaignent de ce que le général Dumas a refusé de les recevoir dans le corps de volontaires qu'il est chargé d'organiser; ils disent que ce refus a eu pour cause l'impossibilité où ils étaient de s'équiper dans la forme prescrite par le règlement, et que leurs services passés méritaient que les moyens leur en fussent fournis. — L'opinion publique est que le nombre de ceux qui se font inscrire pour ces corps est très considé-

rable. Ceux qui cherchent des sujets d'inquiétude dans tous les actes du gouvernement prétendent qu'en recevant ce grand nombre d'inscriptions, on attirera à Dijon tous les citoyens aisés de Paris, et que le commerce en souffrira. .

Spectacles. — Avant-hier, au théâtre Feydeau, le spectacle a été troublé pendant quelques instants par un événement particulier. On donnait *l'Amour filial* [1]. L'acteur dit, en parlant de l'actrice (Mlle Desmares) : « Respectez cet endroit qui renferme l'innocence et la vertu. » Ce passage est sifflé avec force par deux jeunes gens du parterre. L'actrice, affectée, est sur le point de s'évanouir ; on la secourt ; le spectacle est suspendu. Tumulte et réprobation générale. On crie : *A la porte!... En prison!* — Deux jeunes gens d'environ dix-huit ans sont arrêtés. Ils nient... point de preuves... le calme se rétablit. La représentation continue.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CXXXVIII

9 GERMINAL AN VIII (30 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 10 germinal.

Royalistes. — Organiser aussi secrètement qu'il sera possible les éléments d'une force militaire, corrompre l'opinion et la préparer au retour des Bourbons, tels sont les deux objets principaux des chefs de cette faction. Pour remplir le premier, ils s'occupent de conserver les restes de la dernière révolte et fondent cependant leurs principales espérances sur le débarquement annoncé depuis longtemps. On remarque qu'ils placent quelques hommes sur les côtes de la Normandie, comme pour surveiller. — La correspondance trouvée dans le département de l'Orne a appris que d'Artois ne cessait d'annoncer qu'il se mettrait à la tête des royalistes, que l'Angleterre l'avait assuré qu'elle s'occupait des moyens de les secourir efficacement, qu'on y était convaincu que les principes des gouvernants actuels étaient aussi coupables que ceux de leurs prédécesseurs, leurs vues aussi opposées au rétablissement de la monarchie ; qu'enfin d'Artois espère

1. L'*Amour filial ou la Jambe de bois*, opéra en un acte, paroles de Demoustier, musique de Gaveaux, représenté pour la première fois le 6 mars 1792.

qu'avant de traiter, les chefs auront pris toutes les précautions convenables pour recommencer la guerre, sitôt qu'ils en auraient les moyens. — De nouveaux chefs cherchent à former des cadres pour les unir aux troupes dont le débarquement prochain est attendu. Quant au second objet, le moyen le plus commun est de critiquer les opérations du gouvernement, de trouver dans toutes des sujets de mécontentement,et d'insinuer que la nation serait plus heureuse sous une monarchie. — Des prêtres circulent avec activité pour rétablir le fanatisme et persuader que jamais l'État ne se soutiendra sans une religion dominante, qui ne peut être que celle de *nos pères,* et qu'elle ne sera jamais protégée efficacement que par un roi. — On forme des sociétés clandestines, et on cherche à y adjoindre des fonctionnaires publics pour obtenir d'eux tout ce qui pourra convenir à l'exécution des plans. On répand des pamphlets, par lesquels on insinue que le gouvernement actuel est celui d'un seul et qu'il est plus naturel de rappeler à sa tête le légitime propriétaire du trône. La police surveille ces perturbateurs, et leurs intrigues seront sans succès.

Militaires. — Le 8 de ce mois, à deux heures après-midi, des militaires ayant été conduits, pour rixe particulière, devant un juge de paix, l'un d'eux se révolta et se porta à de telles violences qu'on fut forcé de le lier. Il a été envoyé à l'état-major, mais la force armée qui le conduisait a été assaillie, sur la place de Grève, par d'autres militaires qui ont délivré le détenu. — On se plaint en général des troubles fréquents que les militaires causent dans Paris. Cependant leurs dispositions quant au service sont bonnes ; les désordres qu'on leur impute ne paraissent provenir que du défaut d'occupation et d'activité.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 10 germinal : « *Paris, 9 germinal.* ...Le fils du propriétaire du café Valois [1], pressé contre un mur, a le malheur de heurter involontairement un grenadier de la garde consulaire, descendant d'un fiacre ; il s'empresse de lui demander excuse ; mais le féroce grenadier lui assène un violent coup de sabre, qui lui fend une partie du crâne. Le premier Consul, apprenant avec indignation cette atrocité, a ordonné la prompte mise en jugement du coupable ; il a sur-le-champ envoyé au malade un des chirurgiens de sa garde, le citoyen Dudanjon, célèbre par son habileté, et notamment par la

1. Voir plus haut, p. 240.

guérison du général Heiller. Plusieurs officiers de l'état-major vont souvent visiter le malade, dont on craint bien que la blessure soit mortelle. » — *Ami des Lois* du 10 germinal : « On sait que le succès des établissements les mieux raisonnés et les plus utiles tient souvent à l'observation d'une précaution de détail, qui n'est rien par elle-même, et dont l'oubli détruit l'effet de tout; c'est ce qu'on pourra craindre, si l'on n'y remédie au plus tôt, dans l'établissement fondé rue du Mail, pour la distribution des *soupes à la Rumfort*. Avant tout, on doit des égards au malheur, et celui *d'être vu* est ce que redoute le plus le pauvre honteux. Or, convenons-en, le local de l'établissement rue du Mail, l'heure de la distribution des soupes, le choix de la rue, de la maison, jusqu'aux grosses lettres de l'enseigne, et les couleurs rouge et blanche, appliquées tout fraîchement sur les volets, la porte et les fenêtres, tout signale aux yeux, tout tend à humilier l'indigent qui vient, sa soupière à la main, y chercher son repas. Si tout se passait au fond d'une cour, si l'indigent, soustrait aux yeux des passants ou du badaud oisif qui semble le persécuter de son regard curieux, pouvait entrer par une porte et sortir par une autre, plus d'une mère de famille sans doute y viendrait à l'heure prescrite, cachant sous son mantelet ou son tablier son humble terrine. Faut-il le dire enfin ? Un homme de lettres ne nous a pas déguisé que cet inconvénient seul suffirait bien pour l'empêcher à jamais de profiter d'un si grand bienfait. En félicitant le citoyen Delessert et les membres du Bureau de bienfaisance du Mail de leur honorable persévérance, nous leur soumettons cette idée, qu'ils doivent trouver digne de toute leur attention..... » — *Gazette de France* du 11 germinal : « *Paris*. ....Depuis près de trois mois les journaux parlent du procès intenté par le citoyen Courtois, tribun, au citoyen Fulchiron, banquier. Dans une affaire de fournitures les détails sont rarement délicats, et tout le monde s'accorde à dire que la procédure en a révélé de bien honteux. Enfin, ce procès a été jugé le 9, par la première section du Tribunal de police correctionnelle ; le banquier Fulchiron et les siens ont été déchargés de toute accusation; le tribun, Courtois et les siens ont été déboutés de leurs demandes, de plus condamnés aux dépens..... »

CXXXIX

10 GERMINAL AN VIII (31 MARS 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 11 germinal.

Esprit public. — Les espérances de paix s'augmentent chaque jour et se fondent sur diverses conjectures. L'évacuation de l'Égypte, convenue, dit-on, par capitulation publiée officiellement ; le rappel des Russes de Jersey et Guernesey, que l'on croit ordonné définitivement par Paul Ier et que l'on disait destinés à une descente sur les côtes de l'Ouest ; l'inaction des armées ; la hausse progressive des effets de la

Bourse : telles sont les bases sur lesquelles les politiques s'appuient pour prédire une paix générale si prochaine que la campagne ne s'ouvrira pas. Tel est, suivant le plus grand nombre, le motif du retard du départ du premier Consul. Quelques malveillants ne cessent d'insinuer que les mécontents attendent ce départ pour exciter un soulèvement ; que le premier Consul en est prévenu ; qu'il ne partira que lorsqu'il aura pris les mesures convenables pour assurer la tranquillité de Paris et la stabilité du gouvernement. On ajoute qu'il a fait choix d'un militaire distingué, auquel il confierait des pouvoirs particuliers...

Sociétés de francs-maçons. — On a avis du rétablissement de plusieurs loges ; l'une d'elles est connue ; elle correspondra sans doute avec les autres, et toutes pourront être surveillées....

Spectacles. — On avait annoncé, au théâtre du Marais, une nouvelle pièce intitulée *le Conscrit ou le Départ pour Dijon*, précédée d'un drame. Comme elle n'avait pas été soumise à la censure le préfet de police en a défendu la représentation jusqu'à ce qu'elle lui eût été communiquée. Le drame achevé, un acteur s'est présenté, a prié les spectateurs de trouver bon que le spectacle fût terminé, la seconde pièce ne pouvant être donnée. Il y a eu quelques murmures ; cependant on s'est retiré sans trouble.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CXL

11 GERMINAL AN VIII (1er AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 GERMINAL.

Royalistes. — Dès le commencement des mesures vigoureuses prises par le gouvernement pour soumettre les révoltés de l'Ouest, il entra dans le plan des conspirateurs d'organiser d'autres bandes dans le Midi ; quelques chefs amnistiés s'y portèrent, et ils ont créé les bandes qui dévastent aujourd'hui l'Ardèche, le Gard et autres départements méridionaux. Elles sont devenues nombreuses et ne pourront être détruites que par une force militaire proportionnée à celle qu'elles opposent. Le but était d'établir en plusieurs points éloignés des noyaux d'insurrection, tant pour en former des moyens de ralliement que pour distraire de l'Ouest une partie des forces et de l'atten-

tion du gouvernement. C'est dans l'espoir du succès de cette tactique que les armes ont été cachées. Des particuliers en ont reçu en dépôt. L'un de ces dépositaires vient d'être découvert dans le département des Côtes-du-Nord. On a trouvé chez lui huit barils de poudre et neuf fusils, dont sept de fabrique anglaise. En continuant les recherches avec activité, on parviendra à achever le désarmement, mesure indispensable pour priver les rebelles des moyens de se reproduire.

Militaires. — Des agitateurs, instruments du royalisme, continuent leurs manœuvres pour exciter le soldat à l'insubordination; ils disent aux corps nouvellement arrivés que la préférence des Consuls pour leur garde est marquée; qu'elle est mieux équipée, mieux soldée, quoiqu'il dût y avoir une égalité absolue entre tous les défenseurs de la patrie. Ils leur disent qu'ils peuvent s'abstenir de toute discipline, parce que le gouvernement a besoin de leurs services et ne pourrait se soutenir sans eux. Quelques-uns se laissent égarer, parcourent les rues et les boulevards à heure indue, excitent les plaintes des citoyens paisibles. Les chefs sont avertis de ces désordres et prendront sans doute les mesures convenables pour les faire cesser.

Cultes. — Les prêtres redoublent d'efforts pour rétablir la domination de la religion catholique. Ils annoncent par des placards imprimés les cérémonies de *la semaine de la passion,* de *la semaine sainte.* Ils n'y emploient que les expressions de l'ancien calendrier. Leurs avis sont adressés aux fidèles. Toujours mêmes idées d'intolérance et d'exclusion de toute autre religion. On distingue de ces fanatiques l'évêque constitutionnel de Paris, qui ne cesse d'inviter à la soumission aux lois et à une confiance absolue au gouvernement. Il recommande exactement le premier Consul Buonaparte aux prières des fidèles.

Réunion. — Dans un dîner de soixante personnes, composé d'anciens représentants et de déportés rappelés, on a discuté le mémoire imprimé de Ramel, et il a été reconnu que le récit des mauvais traitements qu'il a dit avoir été éprouvés par les déportés pendant leur traversée était entièrement faux.

Spectacles. — Le 10, au théâtre du Marais on a donné *les Victimes cloîtrées* et *le Conscrit ou le Départ pour Dijon*[1]. Les principes sont purs dans l'une et l'autre en morale et en politique; des applaudissements continuels ont fait connaître le bon esprit des

1. C'est le 9 germinal, et non le 10, que fut joué pour la première fois le vaudeville en un acte *le Conscrit*, dont le *Courrier des Spectacles* n'indique pas l'auteur. Quant aux *Victimes cloîtrées*, c'est bien le 10 que ce drame fut repris.

spectateurs. Ils ont été universels et prolongés sur ces quatre vers :

Aux vertus prêtant son appui
A bien des gens il doit déplaire;
Car ce n'est qu'aux arbres à fruits
Que les enfants jettent des pierres.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 12 germinal : « *Paris, 11 germinal.* ...La diligence d'Hesdin à Arras a été arrêtée et volée, le 3 de ce mois, entre Hesdin et Saint-Pol, par environ quarante hommes armés, qui ont blessé un des deux gendarmes de l'escorte, et enlevé 13,000 francs, que le préposé d'Hesdin envoyait au receveur général... » — *Journal des Hommes libres* du 12 germinal : « *Paris, 11 germinal.* ...On nous assure que le premier Consul a témoigné à quelques personnes... qu'il était très mécontent du relâchement qu'il observait dans l'esprit public, relâchement dont sont coupables et les journaux qui prennent à tâche d'avilir, sous le nom de révolutionnaire, tout ce que la Révolution nous a donné de bon et de véritablement libéral, et les diplomates qui les dirigent dans le sens de l'étranger... » — *Gazette de France* du 11 germinal : « ...Poultier, si connu par les différents emplois qu'il a exercés, quitte enfin la carrière législative pour se jeter dans l'administration. On dit qu'il accepte une place d'administrateur de l'octroi municipal de Paris.... »

CXLI

12 GERMINAL AN VIII (2 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 GERMINAL.

Rappel des Russes. — La nouvelle du départ des troupes russes qui étaient dans les îles de Jersey et de Guernesey, sans destination connue, paraît se confirmer. Des marins, arrivés à Cherbourg le 3 de ce mois, ont déclaré avoir vu un convoi de vingt-deux voiles, escorté par un vaisseau de guerre, sorti de ces îles et faisant route vers l'est. Ils ont ajouté que ce convoi avait à bord des troupes qui ne pouvaient être que les Russes retournant dans la Baltique. Le rapport de ces marins, transmis par voie sûre, a calmé les inquiétudes des habitants des départements voisins des côtes, qui paraissaient menacés d'un débarquement de forces ennemies. Il a affaibli les espérances criminelles des royalistes; il est vraisemblable que l'activité de leurs intrigues

et l'agitation de leurs émissaires diminueront sensiblement. Cet avis coïncide avec celui du rappel de l'armée de Condé, qui a reçu, dit-on, l'ordre formel de continuer sa route, et des plaintes graves sur ce que sa marche avait été suspendue.

Militaires. — Le résultat des recherches faites pour reconnaître le véritable esprit du soldat est satisfaisant : dévouement absolu au gouvernement, et intention pure pour l'exactitude du service. — Les soins qui ont été pris de l'individu blessé par un grenadier, et la punition du coupable, que l'on dit chassé de son corps et livré à un conseil de guerre, ont fait entièrement cesser les plaintes que cet excès avait excitées.

Spectacles. — Celui du théâtre de la Gaîté a été troublé, le 11, par l'inexactitude des acteurs ; la représentation d'une pièce autre que celle annoncée a été la cause de tumulte. — Au théâtre de la République, *Paméla* [1] a été vivement applaudie.....

Chouans. — On a avis sûr que les rebelles, dits Chouans, forcés à l'inaction par les mesures prises pour les comprimer, sont furieux contre les chefs qui ont accepté l'amnistie, et par lesquels ils disent avoir été lâchement trahis. Ils espèrent que d'autres chefs se présenteront pour les rallier et les commander, protestent de ne pouvoir reconnaître ceux qui les ont abandonnés, les accusent de s'être approprié les sommes destinées à leur subsistance. — Les chefs subalternes se lassent de leur inaction : ils viennent de distribuer une proclamation dont le but est d'engager les habitants des départements soumis à ne rien entreprendre en ce moment qui soit contraire à la pacification, mais à se tenir prêts d'obéir aux premiers ordres qui pourront leur être donnés au nom de Louis XVIII.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 13 germinal : « *Paris, 12 germinal.* ...L'ex-Directeur Barras, dont on n'a pas entendu parler depuis longtemps, se promenait ces jours derniers dans le jardin des Tuileries. On dit qu'il a assisté en costume turc à l'avant-dernier bal de l'Opéra. »

1. Voir *Paris pendant la Réaction*, t. II, p. 451, 490.

CXLII

13 GERMINAL AN VIII (3 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 GERMINAL.

Militaires. — On annonce le départ prochain de toute la garde des Consuls, et l'ordre donné au corps entier, sans distinction, de se préparer. On en conclut que le premier Consul suivra de près et que la capitale n'est menacée d'aucun trouble [1]. — Les dispositions des troupes sont bonnes en général, mais on en excepte quelques jeunes gens, dits « de bonne famille », dont les principes ne sont pas aussi purs, si on en juge par leurs propos ; ils devront être surveillés. — Il y a quelques divisions parmi les vétérans ; plusieurs anciens militaires de ce corps entendent parler du retour du roi et paraissent le désirer. L'opinion des nouveaux est différente : plus d'attachement et de dévouement au gouvernement républicain. Leur nombre est beaucoup plus considérable, et tout se passe en propos.

Prêtres. — Les partisans du système d'une religion dominante disent que l'Église va enfin se réunir, que ses ministres sont disposés à oublier des sujets de division qui ont détruit le catholicisme ; que tous, indistinctement, enverront leur soumission au nouveau pape dès qu'il aura rétabli *la Cour de Rome.* On croira difficilement à la sincérité de cette réconciliation.

Faubourgs. — On demandait à sept ou huit ouvriers réunis s'il était vrai que des agitateurs cherchaient à troubler les faubourgs et à les exciter à une révolte contre le gouvernement. Leur réponse a prouvé que toute intrigue serait sans succès : « Nous prendrons leur argent, boirons à leurs dépens, et resterons tranquilles. »

Pamphlet. — Parmi toutes les feuilles qui se répandent et se lisent à haute voix dans les rues et sur les places publiques, on distinguait celle qui avait pour titre :

Le passé m'a trompé ;
Le présent me tourmente ;
L'avenir m'épouvante.

Cette feuille de huit pages n'a rien qui ne mérite l'approbation.

1. Cette phrase est biffée dans l'original.

Oubli du passé, conviction que le présent est meilleur, espoir d'une paix prochaine et confiance au chef du gouvernement. Tels sont, en précis, les principes de l'auteur.

Odéon. — Quelques propriétaires et marchands voisins du théâtre de l'Odéon ont déposé chez un notaire une pétition tendant à engager le gouvernement à rétablir ce théâtre, sans lequel, disent-ils, les maisons des propriétaires seront désertes et le commerce nul.

Vol public. — Dans la nuit du 12 de ce mois on a tenté d'enlever le plomb qui couvrait le temple de la Reconnaissance [1]. Déjà la plus grande quantité était entreposée dans la rue voisine, lorsqu'une patrouille est survenue. Les voleurs ont pris la fuite et n'ont pu être saisis. Le plomb a été déposé chez le commissaire de police.

Esprit public. — L'incertitude du départ du premier Consul est le sujet ou l'occasion d'une grande agitation dans les esprits. Les républicains sont inquiets ; les anarchistes sont travaillés par des intrigants qui jettent au milieu d'eux les terreurs, les bruits et les pressentiments sinistres. Les royalistes poursuivent toujours leurs plans, liés aux soulèvements de l'intérieur, aux secours et aux victoires de l'étranger. Les indifférents se tiennent plus resserrés que jamais.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 14 germinal : « *Paris, 13 germinal.* Nous nous proposions de répondre aux inquiétudes de quelques républicains sur la nomination de Carnot au ministère de la guerre [2], lorsque nous recevons d'un patriote l'article suivant, qui remplira parfaitement notre intention. « Quelle espérance de vaincre nous reste-t-il, disait, il y a peu de temps, un orateur anglais ? Bonaparte est à la tête du gouvernement français, Carnot est rappelé. Les espérances de la coalition vont diminuer encore : Carnot n'est pas seulement rappelé, sa nomination au ministère va lui donner une heureuse influence sur les opérations de la campagne. Les républicains doivent oublier les erreurs commises par Carnot avant le 18 fructidor, comme il a lui-même oublié son exil. Il sera au ministère ce qu'il fut à la Convention nationale. L'homme de génie qui fit vaincre quatorze armées, l'homme de courage qui défendit ses collègues contre une proscription sanglante, a donné de son civisme et de sa fermeté une garantie que personne ne peut méconnaître. » — « *Anecdotes.* Un membre de l'Institut, causant, il y a quelque temps, devant le caustique Lalande, disait assez haut pour être entendu de lui : Il faut se hâter de proscrire le dégoûtant athéisme. — Mon confrère, lui dit Lalande, il me semble que, pour les gens de bon sens, il n'y a rien de si dégoûtant que

1. Ci-devant église Saint-Germain-l'Auxerrois.
2. Carnot avait été nommé ministre de la guerre le 12 germinal an VIII.

la bêtise. — Mon perruquier me disait dernièrement, en m'accommodant, que la religion était une chose de première nécessité. Ce n'est ni pour vous ni pour moi, ajoutait-il, mais il en faut pour le peuple. Où la diplomatie va-t-elle se loger ? dira quelqu'un. La réponse nous paraît claire. Celui-là doit être diplomate dont le métier est de jeter de la poudre aux yeux. »

CXLIII

14 GERMINAL AN VIII (4 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 15 GERMINAL.

Opinion. — Depuis quelques jours les ennemis de la tranquillité publique font circuler le bruit d'une conspiration idéale. Pour qu'on y attache plus d'importance, ils la composent des individus que les intérêts politiques et privés attachent le plus essentiellement à la stabilité du gouvernement. En imaginant ce sujet d'inquiétude générale, les véritables conspirateurs ont eu deux objets. Le premier a été de faire croire aux puissances avec lesquelles la paix se négocie, et qui ont le désir de la conclure, que le gouvernement actuel de la France n'est point fixe; qu'on conspire dans Paris contre les nouveaux chefs comme on a conspiré contre tous les gouvernements qui ont précédé depuis l'abolition de la royauté; et que, dans les départements du Midi et de l'Ouest, il y a les mêmes germes de rébellion. Telle est la tactique habituelle du machiavélisme anglais, lorsque le ministère craint la conclusion de la paix continentale. — Le second objet a été de différer le départ du premier Consul pour l'armée. Sa présence, disent les conspirateurs royalistes, doit paraître nécessaire pour maintenir la tranquillité de Paris. Les vœux des républicains l'y retiendront dès qu'ils craindront une révolte, dont l'anarchie serait infailliblement la suite.

Militaires. — Il circule dans le public que l'armée de Dijon a fait parvenir au premier Consul ou au ministre de la guerre plusieurs adresses par lesquelles elle se dit dans un grand dénuement et demande qu'il soit pourvu promptement à ses besoins. Des adresses de ce genre entreraient aussi dans le plan des conspirateurs royalistes, qui espéreraient décourager les jeunes militaires et les provoquer à la désertion. — Il s'est glissé beaucoup de femmes parmi les troupes envoyées de Paris à cette armée, avec l'intention, dit-on, d'exciter le soldat à l'insubordination par tous les moyens possibles.

Arrestations. — La police a fait faire plusieurs arrestations intéressantes ; il en a été rendu particulièrement aux Consuls un compte détaillé. Nous dirons demain d'où proviennent les bruits répandus d'une prétendue conspiration.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CXLIV

15 GERMINAL AN VIII (5 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 16 GERMINAL.

Séance de l'Institut. — La présence du premier Consul avait attiré beaucoup de spectateurs. Les signes de satisfaction et d'allégresse qu'ils ont donnés ont fait connaître leurs sentiments et leur opinion. On a remarqué dans cette réunion plusieurs individus entre lesquels différentes circonstances de la Révolution avaient paru devoir établir une séparation immuable. La réflexion de plusieurs observateurs a été que le bien public et leur attachement commun au gouvernement actuel leur avaient fait oublier leurs sujets de division. Ils ont ajouté que cette réunion heureuse était due au premier Consul.

Parade. — Une querelle s'est élevée entre les militaires préposés au maintien de l'ordre public et quelques curieux en veste qui étaient sur le parapet et regardaient à travers la grille du côté du Carrousel. La garde, conformément à sa consigne, voulait faire retirer les hommes placés sur ce parapet ; ils persistaient à y demeurer. Un cavalier a frappé l'un des plus obstinés d'un coup de plat de sabre sur la tête. De là beaucoup de rumeurs et de propos. Ces perturbateurs, presque tous de la classe des ouvriers, ont rappelé qu'ils avaient su autrefois se réunir pour forcer cette barrière, et qu'ils le pourraient encore, s'ils l'entreprenaient. Ce propos séditieux n'est que l'effet de l'imprudence du soldat et du mécontentement momentané : on ne peut en conclure que ces ouvriers se fussent rassemblés en ce lieu avec l'intention préméditée d'y exciter un trouble, d'y être les instruments d'un complot préparé.

Halles et marchés. — On s'y plaint de la cherté des comestibles et particulièrement de la viande, mais les plaintes ne sont mêlées d'aucune réflexion contre le gouvernement.

Faubourgs. — Il est certain que le nombre des ouvriers sans occupation est considérable, particulièrement dans le faubourg Antoine. Il en résulte que les républicains, par crainte du désordre, et les royalistes, par le désir qu'ils en ont, croient également que ces ouvriers, dans l'état d'indigence où ils se trouvent, serviraient les conspirateurs qui entreprendraient de les réunir et qui auraient en leur disposition des moyens pécuniaires. — Le gouvernement procurera des travaux et des secours à ceux qu'il reconnaîtra dans le besoin, et la police veille au maintien de la tranquillité. Les tentatives qui ont pu être faites jusqu'à ce moment pour soulever les habitants des faubourgs ont été infructueuses.

Bruits d'une prétendue conspiration. — Des hommes avides de troubles et de divisions ont essayé de remuer les partis; des chansons répandues, quelque argent distribué, des pamphlets insignifiants, mais dont les titres incendiaires étaient criés dans les rues, tendaient à porter le trouble dans les esprits. On a particulièrement cherché à exaspérer une classe d'hommes signalés dans les troubles précédents, afin d'appesantir sur eux le pouvoir du gouvernement, servir quelque haine privée, et détourner l'attention et les moyens du gouvernement de dessus les vrais conspirateurs royaux et étrangers. Ces moyens n'ayant pas réussi, on a répandu les bruits les plus sinistres d'une et même plusieurs conspirations, où l'on a placé consuls, sénateurs, ministres, conseillers d'État, généraux, etc. L'agiotage s'est emparé de [ces] bruits, les a accrédités pour ses vues particulières, et c'est ainsi qu'au défaut d'une conspiration qu'on n'a pu fournir on a cherché à donner au moins, par des nouvelles mensongères, de l'agitation aux esprits. — Des arrestations incidentes, que d'autres causes ont provoquées, ont aussi contribué à faire croire que ces bruits n'étaient pas dénués de fondement.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

CXLV

16 GERMINAL AN VIII (6 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 germinal.

Esprit public. — La commotion donnée à l'opinion, ces jours derniers, commence à se calmer. Les affaires reprennent; les répu-

blicains se rassurent ; les amnistiés cessent de craindre un mouvement qui donnait à plusieurs de vives inquiétudes sur leur sûreté personnelle. L'or de l'étranger se trouve perdu pour cette fois, ou est réservé pour une autre occasion.

Signe de ralliement. — Une marchande a déclaré, il y a peu de jours, à deux tribuns, qu'on lui faisait beaucoup de demandes de petites boucles de cuivre pour le chapeau. Ces boucles sont adaptées à un cordon en velours. Cette mode eût paru indifférente, si plusieurs des acheteurs n'avaient fait connaître clairement qu'ils y mettaient de l'intention. On surveille et l'objet et les individus.

Culte. — Le dimanche des Rameaux a été célébré dans toutes les églises de Paris. On a distribué les branches d'usage dans cette cérémonie. Les discours prononcés par les ministres du culte n'ont eu rien de contraire à l'ordre.

Chefs d'amnistiés. — On répand dans les cercles que d'Autichamp, Châtillon et La Prévalaye ont été dégradés de noblesse et déclarés incapables de servir Louis XVIII ; Georges et Bourmont traités avec moins de rigueur, parce que, prétend-on, ils ne se sont soumis que forcés par la défection des premiers.

Royalistes. — L'espoir des royalistes se porte toujours sur de prochains mouvements dans l'Ouest, appuyés des armes étrangères. Quatre mille fusils ont été débarqués, il y a quinze jours, vers Granville.....

Militaires. — L'étranger compte beaucoup sur des divisions qui doivent éclater dans l'armée. La réserve de Dijon sera travaillée plus particulièrement ; on y jette des bruits absurdes. On cite même aux soldats Jules de Polignac comme devant y avoir un des principaux commandements. On sème la division entre la légion des volontaires et les autres corps, et on a répandu dans le camp une chanson dont le refrain est :

Si les pauvres patriotes
N'ont ni souliers ni bottes,
Les beaux muscadins
Ont des escarpins.

La discipline militaire préviendra l'effet de ces intrigues et maintiendra l'union.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 17 germinal : « *Variétés.* ...Le jardin du Palais-Égalité, dit un journal, va donc redevenir une promenade agréable. Déjà on y a planté

huit rangées de tilleuls, entremêlés de thuyas, qui donneront toute l'année ombre et verdure. On y prépare au milieu une vaste pièce destinée à un gazon. Nous croyons que l'on n'aura rien fait pour l'agrément de ce jardin, tant qu'une femme honnête ne pourra s'y promener..... »

CXLVI

17 GERMINAL AN VIII (7 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 18 GERMINAL.

Opinion. — Le calme est rétabli; conviction générale que l'inquiétude momentanée qu'on a éprouvée n'a aucune base. — Un individu disait hier, dans un groupe des Tuileries, que plusieurs banquiers avaient voulu prendre part au prétendu complot. Quelqu'un répondit avec ironie que sans doute ils avaient vidé leurs coffres-forts pour le faire réussir.

Royalistes. — Beaucoup plus de réserve dans leurs conversations publiques, notamment au café Valois. D'une part ils comptent sur un débarquement d'hommes et d'armes, sur l'ouverture prochaine de la campagne, sur des revers, et déjà, selon eux, Malte a été forcée de capituler; mais d'autre part les meneurs disent savoir de bonne part qu'il y a des négociations ouvertes à Vienne, que les premières bases sont arrêtées, que telle est la véritable cause de la retraite de l'archiduc, du retard du départ du premier Consul et de la suspension de toutes hostilités. De là grande incertitude parmi eux et moins d'audace.

Brochures. — On annonce et on colporte secrètement un nouveau numéro du *Mercure britannique* de Mallet du Pan. — On distribue aussi un pamphlet intitulé *les Adieux de Bonaparte*. C'est une diatribe, une calomnie continuelle contre le premier Consul, une provocation hardie au retour de la monarchie héréditaire des Bourbons. L'ouvrage est d'autant plus séditieux qu'il tend à prouver que le gouvernement actuel n'est qu'un jacobinisme royalisé. Le but principal est d'énerver et corrompre les défenseurs de la patrie, sous le prétexte que ce ne sera plus pour elle, mais pour un usurpateur, qu'ils auront à combattre. Et tel est l'unique espoir des royalistes : diviser l'armée, l'exciter à l'insubordination et à la rébellion. Ils y emploieront tous les moyens, tous les secours que l'étranger leur prodiguera.

Feuilles publiques. — L'un des moyens employés pour répandre l'inquiétude était de faire vendre par colporteurs des feuilles dont la substance n'avait rien de contraire au bon ordre, mais dont les titres et préambules, lus et criés avec affectation, annonçaient de l'agitation. L'une de ces feuilles, saisie hier, a en tête un sommaire très long, destiné au cri public du colporteur, dont voici le texte :

Reviendra-t-il ?
Ou ne reviendra-t-il pas, une fois qu'il sera parti ?
Fera-t-il la paix, ou ne la fera-t-il pas ?
Sera-t-elle républicaine ou monarchique ?
Sera-t-elle en faveur du peuple ou pour un roi ?
Payera-t-il les pauvres rentiers et les malheureux employés avant de partir?
S'il revient, pour qui aura-t-il travaillé ?
Sera-ce lui qui gouvernera ?

ou :

Les adieux du père Duchesne au général consul Bonaparte ; voyez, lisez, citoyens, la grande visite qu'il lui fait au château des Tuileries.

Les ordres les plus précis sont donnés pour empêcher les cris ou lectures publiques de ces folliculaires, sur lesquels les malveillants ou inquiets ont soin d'observer que ces feuilles et annonces ont presque toujours été suivies de quelque commotion.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CXLVII

18 GERMINAL AN VIII (8 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 GERMINAL.

Esprit public. — De l'inquiétude causée par de faux bruits les esprits passent à l'indifférence, à l'inaction. Plus d'enthousiasme ; on fait diverses conjectures sur l'avenir, mais sans paraître y attacher aucun intérêt. Les événements changeront cet état d'apathie. On parle avec froideur de la guerre ou de la paix, parce qu'elles paraissent encore incertaines; à la nouvelle de la première victoire ou d'un traité, l'esprit public se ranimera.....

Intrigue du ministère britannique. — On débite que des officiers de l'armée d'Égypte, revenant en France, ont été pris par un bâtiment

anglais et conduits à Londres. On insinue qu'à l'instigation des ministres ils ont rédigé un mémoire dans lequel ils se sont plaints d'avoir été abandonnés et privés de tout moyen de défense, ce qui les aurait forcés à une capitulation que des secours parvenus à temps auraient pu leur faire éviter. Ce mémoire n'est pas encore connu : on en indique vaguement la substance; on attend le prochain courrier de Hambourg pour donner des éclaircissements positifs à ce sujet...

Anecdote. — Un chef amnistié était hier au bois de Boulogne, montant un cheval qu'il a pris au Mans à un chef de brigade qui se trouve à Paris.

Spectacles. — Chez Nicolet, tumulte momentané par un retard causé par l'indisposition d'une actrice. Le feu d'artifice annoncé a été exécuté par ce théâtre avec succès et sans accident. — Première représentation de la *Femme invisible* [1], chez la Montansier, pièce mauvaise et pleine de passages indécents. On a applaudi et redemandé ce propos tenu à un magicien : « Vous devriez nous rendre ceux dont chaque jour nous regrettons la perte. »

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 19 germinal : « *Paris, 18 germinal.* ...Houdeyer, ci-devant secrétaire général du département de la Seine, est nommé sous-préfet à Sceaux. Dubos, ex-membre du Bureau central de Paris, est sous-préfet à Franciade (Saint-Denis) [2]..... »

CXLVIII

19 GERMINAL AN VIII (9 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 20 GERMINAL.

Royalistes. — Le dernier numéro de Mallet du Pan était attendu avec

1. Vaudeville anonyme en un acte.

2. C'est par arrêté du 14 germinal an VIII que ces nominations furent faites. Voici cet arrêté : « Bonaparte, premier Consul de la République, nomme les citoyens dont les noms suivent pour remplir, dans le département de la Seine, les fonctions ci-après désignées, savoir : secrétaire général de la préfecture, le citoyen Méjan l'aîné (Étienne); sous-préfets : arrondissements de Sceaux, citoyen Houdeyer, secrétaire général du département; Franciade : Dubos, ex-membre du Bureau central; ordonne en conséquence qu'ils se rendront de suite à leur poste, pour y remplir les fonctions qui leur sont attribuées par la loi. Le premier Consul, BONAPARTE. » (Arch. nat., AFIV, 10.)

impatience. Les royalistes espéraient y trouver une critique profonde de toutes les opérations du gouvernement et une démonstration de la nécessité de continuer la guerre d'autant plus énergique que les bases en auraient été fournies par le ministère britannique. Leur espoir a été déçu, et ils se demandent quelle a pu être la cause d'une analyse si formellement contraire à leurs vues. Le premier mouvement a été d'insinuer que l'ouvrage avait été rédigé et imprimé à Paris pour réunir en quelques pages une réponse péremptoire à tous les pamphlets qui se colportent depuis quelque temps. Mais il renferme dans ses autres parties trop de preuves matérielles des rédaction et impression à Londres. Ce fait constant, l'opinion parmi les royalistes n'est pas la même sur la cause qui l'a produit. Les uns disent que les Anglais trahissent les Bourbons et les abandonnent, qu'ils veulent traiter avec le gouvernement actuel, que déjà ils sont en négociation, et que c'est pour y préparer les esprits qu'ils font louer sa force, sa justice, sa fixité, sa popularité par le politique le plus accrédité. D'autres pensent que le but unique de Pitt a été de prouver à l'Europe, à toutes les puissances en guerre avec la France, que sa dernière Constitution, acceptée par une immense majorité, en réunissant tous les partis, consolide la Révolution, détruit pour jamais la monarchie héréditaire et rend ce gouvernement trop puissant pour que tous les monarques n'aient pas l'intérêt le plus sensible à le combattre et réunir toutes leurs forces pour en empêcher l'établissement. — Enfin d'autres disent que l'opinion émise par cet auteur lui est personnelle; qu'il connaît le besoin qu'a la France de sa monarchie ancienne; qu'il sait que jamais elle ne se rétablira par la force; qu'elle ne pourra l'être qu'à la paix et lorsque les Français n'auront plus d'ennemis à combattre.

Café Valois. — Peu de réunions et de discussions politiques, soit parce que les événements sont contraires aux vues des habitués, soit parce que des colporteurs ont annoncé à cri public l'arrestation de plusieurs individus. Les critiques d'habitude ont pensé qu'ils devaient pour quelques jours être discrets et réservés.

Attroupement. — Parmi les voitures nombreuses dirigées vers Longchamp, il s'en est trouvé une qui avait sur toutes ses faces un écriteau ainsi conçu : *Voiture prise à Souworow.* Cette singularité a attiré beaucoup de curieux : un groupe considérable s'est formé, des détachements à pied et à cheval sont survenus pour maintenir l'ordre. Des malveillants ont cherché à semer des germes de division parmi les militaires qui composaient ces détachements, en lançant des épigrammes contre la cavalerie et prodigant des éloges à l'infan-

terie. L'intrigue n'a pas réussi, l'accord des militaires n'a pas été troublé, et l'ordre public a été maintenu.

Volontaires. — Le projet de diviser les militaires s'étend sur tous les corps. On insinue aux volontaires qu'en les invitant à se former, il leur a été promis que le premier Consul marcherait à leur tête, et qu'ils pourraient même quitter l'armée, dès qu'il cesserait de la commander en personne. Sa détermination actuelle, leur dit-on, est de demeurer à Paris; déjà il s'est fait remplacer à l'armée de réserve par le général Berthier. On en tire la fausse conséquence qu'ils ont le droit de refuser tout service, et surtout de demeurer à Paris, quel ordre contraire qu'ils puissent recevoir, jusqu'au départ du premier Consul. Quelques-uns paraissent avoir adopté cette idée d'insubordination; il sera facile de leur faire connaître la nature de leur véritable engagement.

Suicide. — Un ancien prieur de Bénédictins, devenu riche épicier en gros, a perdu 1,000 louis au jeu, et s'est brûlé la cervelle.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 20 germinal : « *Paris, 19 germinal.* ...Le citoyen Courtois a interjeté appel du jugement rendu contre lui par le tribunal de police correctionnelle[1]. Le citoyen Fulchiron a interjeté appel, de son côté, attendu que le jugement ne lui a pas accordé les dommages et intérêts auxquels il avait conclu au profit des pauvres. » — « Le *Journal des Hommes libres,* dont la circulation avait été deux jours suspendue, a reparu hier... » — *Journal des Défenseurs de la Patrie* du 20 germinal : « *Paris, le 19 germinal.* On se rappelle qu'à toutes les époques marquantes de la Révolution, des tréteaux s'élevaient dans tous les carrefours de Paris. Là des interlocuteurs, un petit imprimé à la main, discutaient le pour et le contre suivant l'intérêt qu'ils voulaient faire prévaloir; car, dans ces sortes de conférences, on est toujours maître du résultat de la discussion. Ce n'est pas sans étonnement, dit un journaliste, qu'on voit se renouveler aujourd'hui ce genre de spectacle; je l'ai rencontré hier, je n'ai entendu qu'une phrase, mais elle m'a paru aussi extraordinaire que le renouvellement de conférences politiques au coin des rues. Sous un gouvernement tel que le nôtre, et avec une police aussi bien montée, il est impossible que cela soit dangereux; mais ces considérations n'empêchent pas que cela paraisse singulier. » — « Quelques journaux prétendent que le bruit s'est répandu, parmi les habitants des campagnes de certains départements de l'Ouest, que le premier Consul descend du fameux Masque de fer, qui mourut à la Bastille, et dont, malgré les recherches historiques de Sainte-Foix, du jésuite Griffet, de Voltaire et de plusieurs autres écrivains, l'origine et le véritable nom sont encore un problème. Quoi qu'il en

1. Voir plus haut, p. 244.

soit, on renouvelle, dans les campagnes, que cet illustre malheureux était frère aîné de Louis XIV; que la couronne lui appartenait par droit de naissance, et l'on conclut que le premier Consul a, par sa généalogie, des droits acquis à la suprême magistrature de la République française..... »

CXLIX

20 GERMINAL AN VIII (10 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 21 GERMINAL.

Association. — Il se forma en l'an V une Société clandestine, sous le nom de Société philanthropique ou des amis de l'ordre et ennemis de l'anarchie. Ses règlements, peu secrets, avaient en effet pour but apparent de seconder le gouvernement et le défendre en toute circonstance des entreprises des anarchistes. Le but réel était de renverser le Directoire et de rétablir la monarchie héréditaire des Bourbons. Une Société particulière, dite des Fidèles, choisie parmi les membres de cette nombreuse association, était plus particulièrement chargée de tout ce qui pouvait concourir au retour des Bourbons. Il paraît qu'on veut rétablir cette Société à peu près sur les mêmes bases, d'après le même plan. — Le premier Consul, dit-on, ne quittera Paris que lorsqu'il aura détruit les Jacobins, les terroristes et assuré par là la tranquillité ultérieure de la capitale. Or les *honnêtes gens* vont former entre eux une association qui aura pour but de joindre les efforts de tous les sociétaires aux forces du gouvernement, dès que les Jacobins voudront faire un mouvement. Cependant ils veulent que la police n'en ait aucune connaissance. A cet effet, ils n'admettent un candidat que lorsqu'il est présenté par six sociétaires qui en répondent, et les chefs ne sont connus que de quelques affidés qui distribuent leurs ordres. Telle était la tactique de la Société de l'an V, ce qui fait présumer que ce sont les mêmes chefs, qu'ils procéderont sur les mêmes bases, et que le but réel est plutôt de contrarier que de seconder les opérations du gouvernement. La grande discrétion que les initiés paraissent vouloir observer n'empêchera pas que la police ne pénètre bientôt leurs secrets et leurs intentions.....

Faubourgs. — Les ouvriers des faubourgs paraissent tranquilles, malgré les tentatives que quelques agitateurs paraissent avoir faites pour les exciter à un mouvement. Leurs propositions à quelques am-

nistiés de l'Ouest en résidence à Paris n'ont pas été moins infructueuses. — Indifférence pour le service public. Hier plusieurs postes de la garde sédentaire étaient abandonnés.

Culte. — Les églises sont peu fréquentées ; on n'y voit que quelques femmes. Les prêtres intriguent pour corrompre l'éducation. Ils engagent les parents à retirer leurs enfants des maisons tenues par des laïques, sous prétexte que les principes de la religion catholique n'y sont pas enseignés ; ils indiquent les écoles chrétiennes qui conviennent à leur vue.

Banque territoriale. — Cette banque s'est établie avec l'autorisation du gouvernement pour prêter sur hypothèques rurales ou gages en immeubles fonciers. Cependant on assure qu'elle refuse les gages de cette nature, s'ils consistent en biens provenant d'acquisitions nationales. Un nommé Durieux, de Boiscommun, département du Loiret, a éprouvé ce refus : « Nous nous sommes fait une loi, ont dit les administrateurs, de ne rien prêter aux acquéreurs de biens nationaux. » Si le fait est tel qu'il est rapporté, ces principes sont propres à altérer le crédit public et textuellement contraire à la Constitution de l'an VIII.

Attroupement à la barrière des Champs-Élysées. — Un cocher de fiacre ayant été conduit au corps de garde pour n'avoir pas voulu suivre la file des voitures, quelques curieux se réunirent pour savoir la cause de cette arrestation. L'officier chargé de la police dans l'avenue de Neuilly survint à la tête d'un détachement et voulut disperser cet attroupement : murmures, mécontentement, propos. Le commandant du poste sortit avec toute la garde, commanda de charger les armes et menaça de faire tirer sur ce rassemblement. Les plaintes augmentèrent, et plusieurs voix dirent à l'officier que, si le premier Consul était instruit de ce procédé, il [le] ferait punir. On a fait rentrer la troupe, et le tumulte a cessé.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

...L'ordre et la décence ont régné au bal du théâtre des Arts, dans la nuit du 19 au 20; il a fini à six heures du matin; la recette a été de 5.300 francs.....

Le chef de la 2me division : BERTRAND.

(Arch. nat., F⁷, 3844.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 21 germinal : « Fragment d'une conversation entre un homme a la mode et un républicain. Oh, pour le coup, jamais journée n'aura été mieux employée ! Entendre une passion qui tirera les larmes des yeux, et où je serai remarqué ; faire ensuite un bon dîner chez Rose ; conduire après ma charmante Sophie à Longchamp, dans un élégant phaéton ; au retour, prendre avec elle des glaces chez Garchy ; puis aller entendre Garat chanter le *Stabat* de Pergolèse ; puis aller passer quelques heures au bal masqué, y bien turlupiner madame *** qui sera déguisée en sœur converse ; puis..., ma parole sacrée, c'est délicieux. — Voilà des amusements à foison. A vous permis de vous y livrer ; mais j'y vois un mélange de dévotion apparente et de mondanité réelle qui a lieu de m'étonner. Vous n'étiez pas fort, il y a quelques années, sur l'article de la dévotion ? — Tenez, au fond, je pense comme vous sur cet article-là ; mais il faut absolument réaccoutumer le peuple à respecter les préjugés, à craindre le dieu des prêtres, leur diable ; et nous sommes convenus de l'attirer dans les églises, en y allant nous-mêmes. — Il ne faut pas troubler ceux que la bonne foi y conduit. Mais quel rôle que celui d'un homme qui feint de croire pour augmenter le nombre des croyants ! — Le peuple a besoin d'être trompé. — Dites que certaines gens auraient besoin de sa crédulité. Heureusement que dans un siècle de lumières les fanatiques ne peuvent plus faire fortune. Tolérez, en faveur des incurables paisibles, des usages qui ne concordent pas toujours avec la raison et qu'avec le temps la raison anéantira ; éclairez surtout les ignorants : voilà ce que la philosophie et le bon sens ne cessent de crier aux dépositaires de la puissance ; et ce cri-là, soyez en sûrs, est entendu en France, où l'on sait très bien que *tout vice est issu d'ânerie.* » — [Le même journal, n° 2 du 23 germinal contient une lettre de l'ex-conventionnel Le Cointre, en date du 20 germinal, relative à l'attaque dont il fut l'objet le 4, entre Viroflay et Chaville[1], de la part d'un nommé Riboult, qui dévalisait les voyageurs ou les assommait, mais trouvait toujours des citoyens se portant caution pour lui.] — *Gazette de France* du 24 germinal. « ...Il a paru extraordinaire à plusieurs personnes que l'on annonçât le *Stabat Mater* dans les concerts publics ; les unes, parce qu'elles ne savent pas qu'on le chantait autrefois au concert spirituel ; les autres positivement parce qu'elles le savent. Ceux qui jugent de tout comme on doit en juger trouvent qu'il ne faut pas plus priver le compositeur de musique de la ressource des poésies sacrées, qui souvent sont fort belles, qu'il ne faudrait priver les poètes de la ressource des sujets religieux, qui, pour la plupart, prêtent beaucoup à la poésie. Ils sont la base de tous les poèmes épiques, depuis l'Iliade jusqu'à la Henriade. Ce qui est sublime pour la poésie ne peut être froid pour la musique. »

1. Voir plus haut, p. 241.

CL

21 GERMINAL AN VIII (11 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — RAPPORT SUR LA SITUATION DE PARIS DU 22 GERMINAL.

...*Culte.* — Les cérémonies du Vendredi saint ont attiré beaucoup de monde dans les églises, surtout des femmes. On y a fait des quêtes ; elles n'ont presque rien produit, excepté dans quelques assemblées particulières, où des prêtres réputés insermentés savent attirer leurs fidèles et exciter leur générosité.

Longchamp. — Affluence considérable sans désordre ; quelques sarcasmes contre les voitures de luxe, effet naturel de l'envie. On a remarqué ce propos de deux femmes du peuple : « On renaît ; sans B..., on ne verrait pas tout cela. » — On n'a pu entretenir avec autant d'ordre qu'on se l'était proposé une séparation fixe entre les gens à pied et les cavaliers et voitures ; mais il n'y a eu aucun accident.

Faubourgs. — Sur les bruits des tentatives faites par quelques intrigants pour agiter les faubourgs, la surveillance la plus exacte a été établie pour en connaître le résultat. Il a été constaté que la plus parfaite tranquillité y régnait, et qu'on n'y voyait pas le plus léger indice de mouvement.

Militaires. — A neuf heures du soir, sur le boulevard du Temple, des soldats ont tiré leurs sabres contre des particuliers qui n'avaient que des cannes et qui sont parvenus à les désarmer ; des blessures légères, quelques habits déchirés. Des plaintes contre les militaires, qui, disait-on, ne devraient pas sortir de leurs casernes après la retraite.

Événement. — Le 20, à une heure après-midi, dans une cour de la caserne de la rue Louis, un coup de vent a renversé l'arbre de la Liberté : ce fait a été constaté par procès-verbal.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT A LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR [1].

Le nommé Rouvière, dont il a été question dans les derniers

1. Il est sans date dans l'original. Il semble que ce soit un des bulletins avec lesquels le préfet de police faisait ses rapports.

rapports, est l'ancien parfumeur du duc de Bourbon; il demeure rue Tiquetonne, n° 120. C'est un royaliste forcené et qui ne manque pas d'énergie. Il accueille tout ce qui tient à la Chouannerie, et c'est sa fille qui prend les notes dont on croit avoir besoin. — Hier et aujourd'hui les Chouans sont plus que jamais décidés à mettre en avant, s'ils le peuvent, les exclusifs les plus renommés. Mais tout porte à croire que ce sera une vaine tentative. — La chasse donnée aux colporteurs désole les différents partis, qui regardaient ce moyen comme très puissant pour diriger dans leur sens l'opinion publique.— La demoiselle Clotilde, de l'Opéra, est signalée comme recevant grand nombre de Chouans. On y a remarqué un homme qui tour à tour prend les noms de Legris, Lenoir, Leblanc; il vient de partir pour Dreux et doit revenir dans quatre ou cinq jours. Il sera veillé de près et découvert. — Les soupçons semblent s'attacher aujourd'hui plus particulièrement sur les citoyens Siéyès et Barras. Mais la difficulté de s'introduire auprès du premier surtout a rendu nulles les mesures prises à cet effet jusqu'à présent. On a tenté cet après-midi de nouveaux moyens, du résultat desquels on rendra compte.— Les réunions de Chouans ont continué, mais n'ont rien offert de nouveau. L'incertitude du départ du premier Consul semble les retenir. Les exclusifs sont dans la même position à peu près; dans la réunion de Blanchon, on y a fait hier deux misérables couplets contre le gouvernement, on n'a pu en avoir copie. Lehoux, riche propriétaire et négociant à Orléans, à le Lesclanchet, maintenant détenu au Temple et à quelques autres de sa trempe [1]. Jourdeuil, rue Cassette, ancien adjoint au ministre de la guerre, est lié avec Lehoux et Lesclanchet. — On répand encore aujourd'hui la nouvelle de l'invasion de la Savoie par les Autrichiens. — Les effets publics baissent depuis quelque temps; on en attribue la cause aux intrigues d'un nommé Fournier, qui joue à la baisse avec plusieurs autres de ses affidés que le préfet de police fait surveiller.

(Arch. nat., F^7, 3844.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 22 germinal : « ...Voilà donc encore une fois la censure rétablie pour les ouvrages dramatiques [2]. Si nous applaudissions à

1. Cette phrase incorrecte et obscure est textuelle.
2. Le 15 germinal an VIII, le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, avait reçu l'ordre de faire connaître aux directeurs de théâtre qu'aucune pièce ne pourrait être jouée ou reprise sans sa permission. — Cf. H. Welschinger, *la Censure sous le premier Empire*, p. 209-210.

cette mesure, le *Journal des Hommes libres* ne manquerait pas de nous accuser de vouloir la République de Constantinople. Sans discuter si elle vaut plus ou moins que celle de Robespierre, nous observons qu'en dépit de tous les beaux discours, la censure a toujours existé pour ces sortes d'ouvrages, et qu'elle ne fut jamais si minutieuse, si bête et si atroce qu'au moment où on l'exerçait sans vouloir en convenir. Nous avons vu, du temps de Chaumette, des notes sur plusieurs manuscrits qui feraient rougir les Français, si on osait les rappeler aujourd'hui. Dans un temps moins déplorable le public a vu gâter impitoyablement la production de ses premiers maîtres, et la censure s'exercer sur des ouvrages admirés depuis un siècle par tous les peuples civilisés; ce qui n'empêchait pas le gouvernement d'alors de rendre les comédiens et les entrepreneurs des spectacles responsables des applaudissements d'un public, esclave, qui se vengeait par des battements de mains du mal que lui faisaient des sots. N'est-il pas plus simple de soumettre à la censure les pièces de théâtre avant qu'elles soient jouées, et de prévenir la responsabilité au lieu de la provoquer? Je sais bien qu'en 1790 on appelait la censure une *inquisition;* mais je sais bien aussi que ceux qui ont le plus crié contre cette précaution, avouée par la décence, les mœurs et la véritable liberté, ont été de terribles inquisiteurs quand ils ont eu le pouvoir en mains. Conclusion : si le gouvernement a l'idée de sa grandeur, la censure est exercée au profit du public, et quand un gouvernement est assez petit pour être tracassier, il vaut mieux qu'il mutile les ouvrages que les auteurs..... »

CLI

22 GERMINAL AN VIII (12 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 23 GERMINAL.

Esprit public des faubourgs. — Plusieurs ouvriers étaient réunis à l'heure de leur dîner : un observateur fidèle, et qui ne leur était pas suspect, lia conversation avec eux ; les bruits de conspiration en furent naturellement le sujet. « Nous savons, disent les ouvriers, que depuis quelques jours on répand dans Paris qu'il y a des agitations dans les faubourgs. Rien n'est plus faux. Nous sommes bien plus tranquilles que les Parisiens : nous nous rassemblons tous les décadis au nombre d'environ trois cents, et il n'y a jamais plus de bruit qu'aujourd'hui. Que le gouvernement aille son train ; qu'il nous donne la paix : ses ennemis ne seront pas en grand nombre ; nous sommes bien plus flattés de travailler que de nous occuper des affaires d'État. »

Théophilanthropes. — Quelques perturbateurs de cette secte se

sont réunis dans l'église de Saint-Gervais; leur but n'était pas de s'occuper de quelque exercice de leur société, mais d'altérer divers signes du culte catholique, respectés par ceux qui y sont attachés. Leur entreprise eût pu être le sujet d'un trouble sérieux; mais les magistrats préposés au maintien de l'ordre ont éloigné les plus exaltés, et la tranquillité a été rétablie.

Prêtres. — Les prêtres dits insermentés refusent leur ministère aux acquéreurs de biens nationaux. Il est quelques départements où ce refus inquiète des citoyens paisibles qui ont acheté de bonne foi et sous la protection de la loi. Ces prêtres cherchent à leur persuader que des peines éternelles leur sont réservées, s'ils conservent des biens dont les anciens possesseurs ont été dépouillés injustement. La tranquillité publique exige que tous les ministres du culte catholique soient strictement assujettis à faire solennellement la promesse de fidélité à la Constitution que la loi prescrit.

Spectacles. — *Sémiramis* [1] avait attiré beaucoup de spectateurs au théâtre de la République; le calme le plus parfait a régné pendant toute la représentation; aucun mouvement qui rappelât d'anciens souvenirs ou qui indiquât quelque ennemi du gouvernement.

Militaires. — Parmi les grenadiers de la garde consulaire qui viennent de partir pour Dijon, plusieurs ont fait paraître beaucoup de mécontentement. Leurs murmures pouvaient avoir pour motif les habitudes qu'ils avaient contractées dans cette capitale, plus qu'un esprit d'insubordination pour le service militaire.

Pamphlets. Lettre du diable au premier Consul Bonaparte sur son départ. — Tel est le titre d'une petite feuille qu'un imprimeur a voulu distribuer ce matin aux colporteurs pour qu'ils en fissent la vente, en criant le titre à haute voix. Le plus grand nombre a refusé, sachant la correction que plusieurs d'entre eux viennent de recevoir du préfet de police. Le contenu de la feuille n'a rien de répréhensible: éloge du premier Consul, espoir d'une paix prochaine, c'est tout ce qu'on y remarque.

Égypte. — Tous les journaux annoncent une capitulation entre le général Kléber et le grand-vizir, suivant laquelle l'Égypte doit être évacuée et l'armée revenir en France. Grand sujet de discussion pour les critiques d'habitude, sur la dépense que cette conquête a occasionnée, la perte d'une flotte et d'une partie de l'armée. D'autres voient dans cet événement les préliminaires d'une paix générale, objet de tous les vœux.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

1. Tragédie de Voltaire.

JOURNAUX.

Journal des Débats du 23 germinal : « *Paris, 22 germinal*. ...Le ministre de l'intérieur vient de charger vingt sculpteurs d'exécuter pour la galerie des Consuls les bustes des grands hommes qui doivent y trouver place. Le buste de Brutus étant déjà fait, et le ministre ayant chargé le citoyen Houdon de ceux de Washington et de Mirabeau, restait dix-neuf bustes que le ministre autorisait les dix-neuf artistes à se distribuer entre eux. Voici la liste des bustes et des artistes qui doivent les exécuter : César, Pajou père. — Alexandre, Dejoux. — Annibal, Suzanne. — Scipion, Ramey. — Cicéron, Expercieux. — Caton, Lorta. — Gustave-Adolphe, Gais fils. — Turenne, Lange. — Le grand Condé, Roland. —Duguay-Trouin, Lucas. — Marleborough, Bridon fils. — Le prince Eugène, Petitot. — Le maréchal de Saxe, Cartelier. — Le grand Frédéric, Blaise. — Dugommier, Tournai. — Dampierre, Faucon. — Marceau, Dumont. — Jaubert, Boizat. — Demosthènes, Julien..... »

CLII

23 GERMINAL AN VIII (13 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 GERMINAL.

...*Situation de Paris*. — ...*Culte*. — La fête de Pâques a été célébrée par un grand nombre d'habitants de Paris. Toutes les églises ont été remplies, plusieurs boutiques fermées. Beaucoup de sermons, dans lesquels on n'a rien remarqué de contraire aux lois et au gouvernement. Rien non plus en leur faveur et qui tende à y attacher les partisans de la religion catholique, excepté l'église Notre-Dame, où les ministres, sous la direction de l'évêque, se distinguent par leur usage d'engager à l'obéissance aux autorités. — L'église de Saint-Louis, rue Saint-Thomas du Louvre, qui sert aux cérémonies du culte protestant, a donné lieu à la même observation. On y prêche avec zèle la parfaite soumission aux lois. — Dans les réunions des catholiques on remarque beaucoup plus de décence et de réserve qu'avant la Révolution.

Spectacles. — Hier, au théâtre de la Gaîté, quelques femmes crièrent subitement : *Au feu!* L'inquiétude fut générale ; on se porta en foule vers la porte pour sortir. Les filous profitèrent du tumulte. Ils avaient vraisemblablement préparé ce mouvement ; aucun incendie n'a éclaté.

Mémoire d'Égypte supposé. — Il circule que le *Mémoire* supposé rédigé en Angleterre, à l'instigation des ministres, par des officiers français faits prisonniers à leur retour d'Égypte, a été répandu par le cabinet britannique avec la plus grande profusion ; on porte à cinq cent mille le nombre des exemplaires qui en ont été tirés. Quelques-uns, dit-on, ont déjà paru à Paris ; les mesures sont prises pour la prompte vérification de ce fait. — La malveillance ne se borne pas à imaginer des sujets de plainte : elle ajoute même que le chef de cette brave armée (le général Kléber) a paru dans un port du Midi avec l'intention de venir à Paris, et que, lorsqu'il a été instruit du changement de gouvernement, il s'est porté en Angleterre.....

(Arch. nat., F7, 3701.)

CLIII

24 GERMINAL AN VIII (14 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 25 germinal.

Chouans. — ...Les chefs d'amnistiés qui se trouvent à Paris, instruits des nouveaux désordres dans les départements, s'efforcent de vouloir y paraître étrangers, et craignent que le gouvernement ne prenne contre eux les mesures que la sûreté publique exigerait. Ils trouvent que la garantie la plus sûre qu'ils pourraient offrir de leur fidélité et d'un véritable amour de la patrie serait de se ranger parmi ses défenseurs, tous étant accoutumés au métier de la guerre. Ils ne doutent pas que leur conduite sera suspecte et sujette à la plus sévère surveillance, tant qu'ils affecteront d'exister en un état de neutralité apparente, qui, dans le fait, est un refus formel de se soumettre au gouvernement. — Des préposés à cette surveillance, autres que ceux du ministre et au préfet de police, ont fait une visite à l'hôtel de Lusignan, rue des Vieilles-Étuves. Ils ont demandé Louvel, Lapeyrière (officier de Frotté) et Gourmont (officier de La Prévalaye). On leur a fait diverses questions ; ceux qui les ont interrogés se sont dits agents de police et avaient à la main une longue liste, sur laquelle les noms de tous étaient inscrits. Leurs sociétés, habitudes, occupations ont été les sujets de ces questions. On a demandé particulièrement à Gourmont s'il n'avait pas été prêtre. — Le ministre a su par ses

propres agents que cette visite, ces questions leur avaient causé beaucoup d'inquiétude, et surtout aux officiers de Frotté.....

Anarchistes. — Quelques exclusifs du Midi, réfugiés à Paris, ennemis de l'ordre et de la tranquillité publique, paraissent désirer un chef pour rallier tous les exaltés et mécontents des départements méridionaux. Ils ont jeté les yeux sur le général Kléber, et, sans connaître son opinion, ils disent que leurs contrées lui fourniront trois cent mille hommes pour renverser le gouvernement actuel. La Constitution de 1793 n'est pas assez populaire pour eux; ils en feraient une autre d'après laquelle les propriétaires ne seraient que des économes de leurs biens; la portion de chacun serait réglée dans les assemblées, et la diplomatie ne se ferait qu'à coups de canon. Ce système désorganisateur n'a qu'un nombre de partisans extrêmement borné, la plupart dans la misère. La police surveille.....

Correspondance interceptée. — Une lettre particulière apprend qu'on a saisi, à une division de l'armée du Rhin, des paquets de l'ennemi qui contenaient des libelles contre le gouvernement, dont un avait pour titre: *Esprit de la dernière révolution de Paris*.....

Arrestation. — La police vient de faire arrêter un étranger, nommé Oreski, accusé de bigamie et d'un complot pour assassiner sa seconde femme, afin de s'emparer de ses biens.....

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Rapport a la préfecture de police du même jour.

Le juif Batacla, dont on a déjà parlé comme agent de l'Angleterre, s'est absenté pendant quelques jours. Il est reparu hier au Palais-Égalité, et la bourse pleine d'or. Il prend les plus grandes précautions pour qu'on ne connaisse pas son logement. Ses propos confirment plus que jamais les soupçons contre lui; on le suit de près. — Le bruit répandu du très prochain départ du premier Consul fait une grande impression sur certains individus. — Les renseignements du jour parlent que la guerre des Chouans ne recommencera point avant la reprise des hostilités avec l'Autriche. — Les Chouans ont un nouveau point de réunion chez Rouvière[1], parfumeur du ci-devant duc de Bourbon, demeurant rue Tiquetonne, n° 120. Il s'y trouve un agent très actif, et qui les met au courant chaque jour. Dedienne, qui sort du Temple, maison de Russie, rue Tiquetonne, se trouve à la réunion chez Rouvière. — Les exclusifs sont toujours observés, et leur position

1. Voir plus haut, p. 264.

est la même ; tous attendent le départ du général premier Consul. — On aura demain la liste de tous ceux qui composent cette réunion, qui est veillée avec soin.

(Arch. nat., F 7, 3844.)

CLIV

25 GERMINAL AN VIII (15 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 26 germinal.

Esprit public. — L'espoir de la paix s'augmente en proportion du désir et du besoin : on croit à une trêve de trois mois avec l'Autriche. Les prières publiques ordonnées à Vienne indiquent que la paix est également le vœu de cette puissance ; on en conclut que les négociations ne sont pas rompues, et qu'elles ne se termineront pas sans un résultat heureux. Ce bruit d'armistice n'a lieu que pour le Rhin. Il n'en est pas de même de l'Italie. Il circule que les hostilités y ont été reprises par l'Autriche, que c'est par ce motif que le mont Cenis a été évacué ; qu'une partie de l'armée de réserve s'est avancée vers le Midi et a son quartier général à Genève. — Les ennemis de la paix et du gouvernement cherchent à balancer l'espoir du public par des bruits de revers tant sur le Rhin qu'en Italie.

Prêtres. — Une lettre interceptée, écrite en langue espagnole par un prêtre rentré à un autre prêtre en Espagne, fait connaître le véritable esprit des ministres catholiques. L'auteur convient d'abord que le changement de gouvernement a été heureux pour tous les Français : grande modération dans les lois, tranquillité pour les prêtres. Il veut ensuite que cette amélioration soit le signe certain d'un prompt retour à la monarchie. « Il sera facile, dit-il, au Tribunat et au Corps législatif de mettre Louis XVIII à la place de Bonaparte... Quand cela arrivera-t-il ? Je ne saurais le dire, mais j'espère que ce sera bientôt ; cela se verra après une campagne sanglante. » Il trace le plan de cette campagne, comme s'il avait le secret de tous les cabinets. Souworow, à la tête de quatre-vingt mille hommes, pénétrera en France par la Vendée et dirigera une partie de ses forces vers la Hollande. L'Autriche fera sur le Rhin une puissante diversion. Les prêtres ne sont assujettis, porte cette lettre, qu'à une promesse de fidélité. Les bons catholiques ont d'abord cru pouvoir la faire sans

blesser leurs devoirs, mais ils ont vu ensuite que deux articles de la Constitution de l'an VIII y étaient contraires. Actuellement ils refusent. Le premier Consul est pour lui le sujet d'une grande incertitude. Les républicains lui sont contraires. Les royalistes le soutiennent, mais dans l'espoir qu'il rendra le pouvoir à qui il est dû. Ainsi ni les uns ni les autres ne voudront lui laisser le pouvoir. Il faudrait donc qu'il le cédât à Louis XVIII..... La date de cette lettre est du 1er avril 1800 (11 germinal). Elle est sans signature, sans indication du lieu où elle a été écrite. Elle a été transmise par l'administration municipale de Pezenas, qui en recherche l'auteur.....

Grains. — Il circule qu'une compagnie, dont les sociétaires ne sont pas encore indiqués, fait mouvoir tous les ressorts de l'intrigue pour obtenir la permission d'exporter une quantité de grains déterminée, et qu'elle a offert un bénéfice considérable à l'intermédiaire qui se flatte de le lui procurer.....

(Arch. nat., F7, 3701.)

Rapport a la préfecture de police du même jour.

Les Chouans disaient hier que le départ du général premier Consul amènerait bien des événements, mais ils se sont tu sur leur nature. — Il a été beaucoup question hier, dans la réunion de Rouvière, d'un enrôlement par les Chouans fait à Grandvilliers. — Il y a une réunion de Chouans rue Copeau, n° 6; hier il était question d'arrêter un plan dont on n'a pas encore les détails; on sait seulement qu'il doit y avoir des lettres d'avis imprimées pour avertir tous ceux du parti de ce qu'ils auront à faire[1]. On aura les premiers exemplaires de cette circulaire. On doit tâter le nommé Raffet pour savoir s'il voudrait se mettre en évidence. On doit aller dimanche prochain (décadi) sonder l'esprit du faubourg Marceau; c'est à Robusset que l'on s'adressera. — L'agent des Chouans dont on a parlé hier, et qui redouble d'activité, doit partir ces jours-ci pour Amiens. On lui a remis une lettre pour Mme Quignon, que l'on dit être le point de réunion dans ce département. On dit qu'elle est assez adroite pour obtenir des autorités constituées tout ce qu'elle veut. — Les exclusifs se réunissent toujours en secret dans les lieux déjà indiqués. On continue à les suivre, et l'on espère pénétrer entièrement leur secret sous peu de jours. Leur défiance redouble. — Le préfet a été informé qu'il existait un conduit ou un

1. En marge : « Prier le préfet par une note de donner quelques détails ultérieurs sur ce fait pour qu'on établisse... »

canal souterrain. Une ouverture donnait dans la maison des filles Sainte-Marie à Chaillot (intra muros) et l'autre (extra muros) dans la maison du citoyen Lanchère à Passy, rue de Franklin. La perquisition a eu le plus grand succès; on a trouvé le tuyau, qui est de 300 mètres de long et traverse une pièce de 7 arpents appartenant à Lanchère; il était encore tout mouillé d'eau-de-vie. Il en a coûté plus de 12.000 francs pour établir ce moyen de fraude. Cette affaire se suit avec vigueur[1].

(Arch. nat., F[7], 3844.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 26 germinal : « *Paris, 25 germinal.* ... Siéyès vient d'être l'objet d'un duel! Deux individus, qui se disputaient sur *le but de ses desseins politiques,* ont jugé plus simple de se brûler la cervelle, pour en prouver l'*importance;* ils se sont battus au bois de Boulogne, et l'un d'eux a eu le bras et le flanc percés par une balle. Il n'est pas mort, et l'on ajoute que l'affaire recommencera. »

CLV

26 GERMINAL AN VIII (16 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 GERMINAL.

... *Contrebande.* — Le préfet de police a découvert que des tuyaux, communiquant de Chaillot dans Paris à une maison dite les Dames Sainte-Marie, servaient à conduire l'eau-de-vie et à la faire entrer en fraude. Au moment de la perquisition, les tuyaux étaient encore mouillés et respiraient l'eau-de-vie. Cette maison appartient au citoyen Lanchère père.

Règlement sur les logements affiché à Dijon. — Un règlement pour les logements a été affiché à Dijon par le commandant Hullin, qui annonce l'avoir communiqué au préfet et avoir pris l'ordre du général. On a lu avec surprise dans ce règlement, article 7, la désignation d'un aumônier. Il est possible que ce soit une simple erreur de l'imprimeur, auquel on a pu remettre sans observation ni change-

1. La découverte de cette fraude fut annoncée dans le *Publiciste* du 28 germinal an VIII.

ment la loi du 12 octobre 1791, qui a été prise pour base de ce règlement. Mais la malveillance saisit avec avidité les plus légères occasions de critiquer les actes du gouvernement, et pourrait voir dans ce règlement le projet de rétablir une religion dominante[1].

Cocarde. — Plusieurs jeunes gens adoptent pour distinction nouvelle une cocarde de rubans. Le fond en est blanc, et dans le centre un liseré bleu et rouge presque imperceptible. Quelques-uns disent que ce pompon national disparaîtra bientôt.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Vingt brigands armés ont arrêté tout récemment la voiture publique près de Vendôme ; on en a fait descendre les voyageurs, qu'on a dépouillés entièrement et volés ; on a fait deux décharges de carabine sur eux. Un voyageur, échappé comme par miracle à cet horrible événement, vient d'envoyer ces détails. — Les réunions d'exclusifs continuent encore rue des Cordiers, des Fossés-Jacques, rue Neuve-Médard, chez un marchand de vin. Le départ du général premier Consul paraît être la chose qui les occupe le plus. Ils jasent beaucoup, mais ne méditent aucun plan. Il paraîtrait cependant que les Chouans voudraient les mettre en avant, mais que ceux-ci craignent de s'avancer. — La malveillance et les partis ont répandu depuis hier beaucoup de fausses nouvelles ; on a annoncé que Chambéry était pris et que les troupes d'Autriche avaient passé le Rhin. — Les Chouans ont dit ce matin que le général premier Consul était parti à cinq heures. — On a été encore hier soir occupé chez Rouvière d'un plan pour la Vendée. On n'a rien écrit, et, après avoir beaucoup parlé, on a fini par dire qu'on ne pourrait rien arrêter avant la certitude du départ du Consul et la reprise des hostilités. On a fait dans cette maison une liste d'individus avec la désignation des grades au poste qu'on pourrait leur confier. On a fait une autre liste des exclusifs contre lesquels on doit se mettre en garde. L'agent de police a eu l'adresse de s'emparer de ces deux listes, et on surveille ceux qui les composent. — Rouvière a été ce matin chez Robusset, faubourg Marceau, et dont on a parlé hier, mais celui-ci est à Chartres et ne revient que dans deux ou trois jours. — On assure que Le Praut Saint-Germain, Panis, Sergent et quelques autres exclusifs de la haute trempe s'agitent. On les dit riches et en état de répandre quelque

1. Cette dernière phrase est biffée dans l'original.

argent. On les surveille, et c'est en vain qu'ils tenteraient ce moyen; on n'a point de confiance en eux; ils sont trop connus. Praut Saint-Germain, quoique accolé avec les exclusifs, ne partage pas leurs opinions, mais c'est, à ce qu'on assure, plus qu'un intrigant et sur lequel les regards de la police demeureront fixés. Il est au courant des trames des Chouans, il a beaucoup voyagé chez l'étranger et se croit un grand politique. — Les Chouans n'ont pas encore tenté de voir Raffet. C'est à décadi prochain qu'on a remis cette démarche. — Il est bien constant qu'il existe à Paris une police invisible, si ce n'est point une contre-police.

(Arch. nat., F[7], 3844.)

CLVI

27 GERMINAL AN VIII (17 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 28 germinal.

Esprit public. — Les républicains et amis de la paix sont inquiets. Quelques agitateurs cachés répandent parmi eux les bruits les plus alarmants. Hostilités reprises sur le Rhin, et premier revers considérable du côté de l'Italie, retraite précipitée qui a livré à l'ennemi tous les anciens États du roi de Sardaigne, même Chambéry, en sorte que le quartier général de l'armée française serait à Grenoble. — Ces bruits circulent depuis plusieurs jours. Le public ne les voit pas confirmés par les journaux, mais on insinue que les gazetiers ont ordre de se taire sur les opérations des armées, que les lettres sont interceptées, et que ces faits ne sont connus que par des rapports particuliers. — La malveillance avait ajouté jusqu'à présent que ces revers étaient l'effet d'une convention secrète des puissances étrangères avec le gouvernement français, auquel elles avaient donné pour condition absolue d'une pacification générale, la cession de tout ce que la France avait conquis, en sorte qu'elle dût reprendre ses anciennes limites. — Le premier Consul, disaient ces mêmes nouvellistes, n'avait différé jusqu'à ce moment son départ de Paris pour l'armée de réserve que parce qu'il attendait l'ultimatum de cette négociation. Aujourd'hui ils disent qu'il est parti précipitamment à la nouvelle des revers que les armées ont éprouvés en Italie et sur le

Rhin, non pour rallier les armées et les conduire à la victoire, mais pour recevoir un monarque des puissances étrangères et l'amener à Paris. On doit peu d'égards aux propos de ces insensés, mais ils donnent une idée des moyens employés pour agiter les esprits et égarer l'opinion.

Royalistes. — Depuis quelque temps, il y a moins d'activité parmi les agents de Louis XVIII; on voit même un peu de division entre eux et méfiance réciproque. Ceux de Paris ne faisant rien, ceux des provinces disent que *le mal national* les gagne. Tous se plaignent de défaut d'argent, et chacun en particulier dit qu'il sait de bonne part qu'il en est venu beaucoup de Londres.....

Amnistiés. — Pierre-François Frotté, oncle du chef de ce nom, vient d'arriver à Paris avec son fils et sa fille. Il est logé rue de Lachaise, nº 520, chez une de ses parentes. Il travaille à se faire relever de la surveillance que le général Guibal lui a imposée. Il est sur la liste des émigrés; il déclare que si Brulard formait une liste pour la radiation, il serait assurément le premier. Ce particulier paraît fort borné; on connaîtra toutes ses démarches.....

Spectacles. — On a donné hier à l'Opéra-Comique, rue Favart, le *Tableau des Sabines* [1]. Un valet fait l'éloge de l'intrigue et dit : « L'intrigue gouverne le monde. » Applaudissements prolongés, au milieu desquels un spectateur du parterre a dit à très haute voix : « Voilà pourquoi nous sommes si bien. » Il n'a reçu aucun témoignage d'approbation; on s'assurera des mesures qu'a prises l'officier de police.

Contre-police. — On a rendu compte, dans le bulletin du 25 de ce mois, de la perquisition qui avait été faite à l'hôtel de Lusignan par des individus qui s'étaient dits agents de police, et, qui dans le fait, n'étaient chargés de cette mission par aucune des autorités compétentes ni par les commandants de la place. On ignore encore quel a pu être le but d'une pareille intrigue. Ce n'était pas une escroquerie : on s'est borné à des interrogations, et on s'est adressé principalement à des amnistiés de l'état-major de Frotté. Le but pouvait être de semer l'inquiétude parmi eux, de leur faire croire que le gouvernement avait le projet de les priver de la tranquillité promise à tous ceux qui seront soumis aux lois. — On a donné les ordres les plus précis pour la recherche de ces prétendus agents. Ce sont des agents de cette espèce, chassés autrefois de la police, qui vont inquiéter les citoyens par des ordres prétendus d'arrestation ou de surveillance

1. Le *Tableau des Sabines*, vaudeville en un acte par Jouy, Lonchamp et Dieulafoy, avait été représenté pour la première fois le 9 germinal an VIII.

pour les mettre à contribution. Plusieurs ont déjà été traduits devant les tribunaux ; on les surveille avec sévérité.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CLVII

28 GERMINAL AN VIII (18 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 29 germinal

Bruits publics. — Ce n'est plus le premier Consul dont les nouvellistes assurent le départ, mais le général Murat. Quelques-uns s'expriment ainsi : « Le premier prince du sang est parti avec ses pages. » Toujours reprise d'hostilités en Italie et sur le Rhin...

Amnistiés. — Chefs en résidence à Paris. — Guérin, dit Brulard, s'occupe continuellement, écrit beaucoup, ne reçoit personne, sort avant neuf heures du matin. — Bourmont reçoit toute la matinée. — La Houssaye, un de ses officiers, est parti hier pour les environs de Château-Gontier ; il est envoyé par Bourmont à l'occasion de quelques troubles qui ont éclaté dans cette partie, où il a encore action, près d'un endroit nommé Daon. — Malartic, homme de confiance de Bourmont, a reçu une nouvelle lettre d'Angleterre, qui lui annonce deux débarquements très prochains, l'un en Provence, l'autre en Normandie. — Les amnistiés subalternes paraissent persuadés que la guerre reprendra dans l'Ouest ; les chefs paraissent la craindre...

Pamphlets. Feuilles. — Adieux à Bonaparte. — Le caractère de cet ouvrage a été désigné dans le bulletin du 18 de ce mois. Dans tous les cercles de royalistes on se demande : « Avez-vous lu les *Adieux?* » On recherche l'ouvrage avec avidité, recherche infructueuse ; le libraire a été arrêté. La frayeur a été si grande dans le lieu qui recélait le reste de l'édition que la totalité a été livrée aux flammes. On travaille actuellement à le réimprimer. La police surveille, et les mesures sont prises pour que cette nouvelle édition soit saisie ou disparaisse comme la première.

Mercure britannique. — Le dernier numéro était trop contraire aux ennemis du gouvernement pour qu'ils l'avouassent. Quoi qu'en disent les journalistes, on a la certitude que l'édition qui a paru à Paris y a été réimprimée sans aucun changement ; elle est entièrement con-

forme à celle distribuée en Angleterre sous les yeux du ministère. La réimpression de cette feuille périodique se faisait à Rouen, lorsque les insurgés communiquaient librement avec l'Angleterre par les îles de Saint-Marcouf et Jersey; deux épreuves y ont été saisies, il y a environ deux mois : même numéro, caractères différents. Elle se fait actuellement à Paris, et les numéros se reçoivent par Calais. L'identité des caractères, des défauts mêmes, donne l'assurance que l'ouvrage se réimprime dans le même atelier. On sait que celui qui l'imprime a été arrêté une fois; la crainte ou la médiocrité de ses moyens le font restreindre à cinq cents le nombre des exemplaires qu'il tire à chaque édition. Continuité de surveillance pour connaître la première et s'en assurer...

Émigrés. Biens nationaux. — Des gens d'affaires de Paris sont chargés des procurations secrètes de plusieurs émigrés pour racheter leurs biens à vil prix ou traiter avec leurs acquéreurs pour des sommes proportionnées aux valeurs réelles. On a même le projet de former une agence secrète pour cet objet. On recherche les preuves de cette intrigue.

Auvray. — Ainsi qu'on l'avait prévu, Auvray a reconnu sur le pont des Tuileries le cheval qu'un Chouan lui avait pris au Mans. Il l'a réclamé. Le possesseur s'est dit étranger à toute chouannerie. — L'affaire n'a point eu de suite.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 29 germinal : « DÉCOUVERTES D'UN SAVANT SUR LES FORMULES RÉPUBLICAINES. L'embarras que donnent les formules républicaines va cesser. On trouve chez Rondonneau 2 vol. gros in-4 d'environ 400 pages chacun formant le *Recueil des lettres circulaires, instructions, programmes, discours et autres actes publics émanés du citoyen François (de Neufchâteau) pendant ses deux exercices du ministère de l'intérieur. A Paris, de l'imprimerie de la République,* avec cette épigraphe : *Forsan et hæc olim*... A force de recherches dans ce prodigieux recueil et à l'aide de la *table chronologique et analytique*, enrichie de notes historiques et apologétiques, un volume, aussi in-4 de 100 pages d'impression, mêmes caractères, *imprimerie de la République*, laquelle table vient d'être distribuée gratis, je suis parvenu à découvrir à la page 17 ces paroles : *Conseil particulier du ministre : les citoyens Mirbeck. Gallois et Miot.* Puis en note, au bas de la page, ces mots : « Le citoyen Mirbeck donna ensuite sa démission, pour se livrer uniquement à la rédaction du *Recueil des formules républicaines.* » Cet article de la table se rapporte à l'ouvrage du citoyen François (de Neufchâteau), intitulé : *Ordre de travail des bureaux du ministre de l'intérieur*, publié le 2 thermidor an VI. J'en tire la preuve qu'à cette époque,

déjà un peu reculée, *les formules républicaines* alors usitées avaient vieilli, et que le citoyen François (de Neufchâteau) ne trouvait plus bon *salut et fraternité,* le *citoyen* en vedette à la première, à la deuxième, à la troisième ligne, ayant *liberté* à droite, à gauche *égalité,* etc. Il faut bien que cela fût ainsi, puisque le citoyen François (de Neufchâteau), *en son conseil,* s'était occupé de nouvelles formules républicaines, et que, de sa pleine puissance et autorité, il avait mandé au citoyen Mirbeck, son conseiller, ancien avocat aux conseils du roi, de se livrer uniquement à la rédaction des formules républicaines. Afin que quelque critique de mauvaise humeur ne vienne pas me chicaner sur la réalité de ma découverte, *nonobstant* l'existence de mon auteur, qu'on peut voir à toute heure chez Rondonneau, place du grand Carrousel, mais qu'ils pourraient peut-être traiter d'*apocryphe,* je corrobore ma preuve par le résultat d'une seconde découverte non moins intéressante, puisqu'elle démontre sans réplique combien le citoyen François (de Neufchâteau) avait à cœur les formules républicaines, et je la tire d'un autre *olim* de l'ex-ministre, c'est du supplément à son compte de l'an VI, exigé par le Conseil des Cinq-Cents, où l'on voit *par-ci par-là quelques bonnes ordonnances* au profit *du citoyen Mirbeck,* pour sa rédaction *des formules républicaines.* Pour Dieu, citoyen François (de Neufchâteau), tirez-nous d'embarras, et, puisqu'elles sont payées, donnez-nous vite *vos formules républicaines,* rédigées par *le citoyen Mirbeck, ancien avocat aux conseils du roi.* Apuleius, *investigator.* »

CLVIII

29 GERMINAL AN VIII (19 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 30 germinal.

Situation de Paris. Suite des bruits de guerre. — L'incertitude des publicistes sur la reprise des hostilités et le résultat des affaires qu'ils ont supposées, tant sur le Rhin qu'en Italie, excitent leurs plaintes sur le silence du gouvernement. Il devrait, disent-ils, calmer l'inquiétude publique par une explication franche. Le silence que gardent les journaux est une preuve de son insouciance, ou de la certitude des revers annoncés. Les journaux disent que les négociations ne sont pas rompues, qu'il y a des paris à Vienne que, dans moins de deux mois, on y verra un ambassadeur français. Les auteurs des faux bruits qui ont circulé depuis quelques jours voudraient d'autres nouvelles.

Francs-maçons. — Un particulier a loué, Hôtel d'Aligre, pour établir une loge de francs-maçons, un local qui sert actuellement à

donner des bals. Il paraît que la Société est prête et qu'on attend pour ouvrir les séances que le local soit disposé en loges. On a les moyens de connaître les habitués et les motifs de cette réunion.

Société dite : Observateurs de l'homme. — C'est le nom d'une Société qui se forme en ce moment. Elle a pour président de Maimieux [1], pour secrétaire Jauffret [2]. Suivant les cartes, dont on s'est procuré une épreuve chez l'imprimeur, elle se tient rue de Seine, Hôtel La Rochefoucauld. — A en juger par quelques-unes des personnes qu'on sait devoir en faire partie, cette Société devra exciter la surveillance.

Intrigues pour radiation. — Un habitué de Valois fit hier publiquement dans ce café le récit suivant : « La décade dernière, je fis coucher sur l'état d'une compagnie de Chouans quelqu'un de ma connaissance. Aujourd'hui je suis retourné chez le capitaine de compagnie pour l'engager à en mettre un autre sur son état. Il m'a dit que depuis quatre jours Bonaparte avait ordonné la clôture de ses états. Rien n'était plus facile auparavant ; il suffisait de connaître un capitaine et de lui donner les noms et prénoms de ceux qu'on voulait faire inscrire. Par ce moyen beaucoup d'honnêtes gens se sont mis à couvert de toutes les recherches. » Ce narrateur n'a prononcé aucun nom, quoiqu'on ait fait quelques tentatives pour connaître soit le capitaine, soit les inscrits.

Café Turc, boulevard du Temple. — Un militaire, vêtu d'une redingote brune, est entré hier dans ce café accompagné de trois officiers de hussards, auxquels il a tenu ce propos : « Mes amis, j'arrive de Dijon ; le pain y vaut 6 sols la livre ; le soldat manque de tout, n'est point habillé. Depuis six mois personne n'est payé. Toutes les troupes qui étaient à la Vendée arrivent pieds nus, déguenillées. Des conscrits arrivés au camp de Dijon, le quart n'est pas resté dans les corps où ils ont été classés. Savez-vous comment on nomme le premier Consul ? *Bonne attrape.* Tous les soldats disent à haute voix qu'ils ne se battront point, s'ils ne sont pas payés. » — Ce militaire a dit être à Paris pour quatre jours. En sortant du café avec les trois officiers de hussards, ils ont pris une voiture de place. On n'a pu les suivre. On est à leur recherche pour découvrir l'auteur de ces propos.

Grosbois. — Rassemblements fréquents chez l'ex-Directeur Barras ; on y remarque d'anciens députés et ministres [3].....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

1. J. de Maimieux, auteur d'une *Pasigraphie* et de divers romans.

2. Louis-François Jauffret, auteur d'ouvrages dans le genre de ceux de Berquin.

3. A la date du 29 germinal an VIII, nous trouvons la lettre suivante du préfet de police au ministre de la police générale : « Citoyen ministre, depuis la ré-

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 30 germinal : « APPEL AUX ORATEURS AMIS DE LA MORALE. La Société de religion naturelle du temple de la Victoire [1], célébrant le 10 de chaque mois une fête à l'un des bienfaiteurs de l'humanité, propose pour sujet du discours du 10 prairial l'éloge historique de Socrate; pour le 10 messidor, celui de J.-J. Rousseau ; pour le 10 thermidor, celui de Fénelon ; pour le 10 fructidor, celui de Barthélemy de Las Casas. Les orateurs qui s'exerceront sur ces sujets sont priés de ne pas perdre de vue qu'ils sont proposés par une Société *essentiellement paisible* et amie de la vérité, dont le but est de propager les idées libérales et les sentiments vertueux, et sans prendre parti pour ni contre aucune secte. Chaque éloge doit être envoyé un mois avant la fête pour laquelle il est indiqué, au citoyen Drouet, instituteur au collège de Navarre, montagne du Panthéon, n° 28. Celui qui sera jugé le meilleur par le conseil de direction de la Société sera prononcé dans la fête publique par l'auteur ou par un lecteur à sa volonté. »

CLIX

30 GERMINAL AN VIII (20 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er FLORÉAL.

Culte. — Hier (dimanche de Quasimodo), beaucoup de monde dans les églises, et surtout dans les oratoires particuliers, où quelques fanatiques se persuadent que les ministres catholiques qui y exercent n'ont prêté aucun serment. — Le décadi donnait également lieu aux rassemblements de la secte des Théophilanthropes : ils étaient presque seuls. A Saint-Nicolas, quelques jeunes gens avaient formé le complot de dissoudre leur réunion en troublant les exercices par des huées. Ils l'ont entrepris, mais la force armée a rétabli l'ordre.

Faubourg Antoine. — Les ouvriers se sont réunis hier suivant leur usage. Peu de discussions entre eux sur le gouvernement. Quelques plaintes sur le défaut d'ouvrage, que des malveillants prennent pour dispositions prochaines à servir le parti qui voudrait se servir des

ception de votre note par laquelle vous m'avez signalé le citoyen Tillet comme tenant habituellement dans son café, avec plusieurs autres, des propos injurieux contre le premier Consul, j'ai fait surveiller constamment ce café, et tous les rapports qui m'ont été faits, à cet égard, portent qu'il ne s'y tient aucun propos de ce genre, et qu'il n'est fréquenté que par des marchands du quartier connus pour leur attachement au gouvernement. Salut et respect : DUBOIS. » (Arch. nat., F⁷, 3844.)

1. Ci-devant église Saint-Sulpice.

oisifs. Des mécontents paraissent aigris contre le tribun Chénier, qui n'a pas secondé, disent-ils, des projets dont l'exécution eût été favorable aux patriotes de 1793.....

Garde sédentaire. — La négligence de ce service est toujours la même. A une barrière, le poste était abandonné; les employés de l'octroi se sont emparés un instant des fusils, ou pour inquiéter ou pour décider la punition.....

Moyens de trouble après le départ du premier Consul. — Parmi les différents artifices que prépare le génie des perturbateurs pour agiter Paris, en cas d'absence du premier Consul, on a entendu celui-ci : écrire de Dijon, à jour convenu, quinze à vingt lettres, par lesquelles on marquera à différents particuliers de Paris que Bonaparte vient d'être assassiné. Grand mouvement sur cette nouvelle. On s'emparera des principaux partis, on créera un gouvernement provisoire. Celui qui existe sera renversé et ne pourra ensuite se rétablir.

Amnistiés. — On ne peut pas douter que les chefs amnistiés qui sont à Paris n'aient des inquiétudes, surtout ceux du parti de Frotté. L'oncle de Frotté, arrivé depuis plusieurs jours à Paris, en annonçant l'intention de solliciter sa radiation et la levée de la surveillance qui l'envoie à Sens, a remis ses pétitions à Brulard, qui s'occupe de former une liste des radiations. Les précautions observées dans la maison où demeure Frotté semblent indiquer des craintes. — Châteauneuf est arrivé à Paris avant-hier des environs d'Ernée, où il paraît qu'il avait été inquiété par le gouvernement républicain...

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 1er floréal : « ...Il y a trois jours que, tous les matins, on répand le bruit que le premier Consul est parti la nuit précédente. La date seule des arrêtés insérés dans le journal officiel, et signés Bonaparte, suffit pour démentir ce bruit..... »

CLX

1er FLORÉAL AN VIII (21 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 FLORÉAL.

Bruits de guerre. — On tient pour constant que la campagne est

ouverte sur le Rhin; ceux qui avaient annoncé une perte considérable avant qu'il y eût un coup de fusil tiré disent aujourd'hui que, par suite de ces revers, le général Moreau a été destitué, et que les Autrichiens se sont avancés jusqu'à Landau. On se tait sur l'Italie, parce que l'on sait que le mont Cenis a été repris.

Amnistiés. — On assure que Georges est parti de Paris fort mécontent et dans des dispositions assez équivoques. Les ordres pour sa surveillance ont été donnés aux préfets et au général Brune. — La Prévelaye, cul-de-sac Guéménée, faubourg Antoine, vit fort retiré; il ne reçoit presque personne..... Les jeunes officiers qui sont partis de Paris, il y a peu de jours, sont Lépine, Ménard, Raoul, Guy-Fontaine. Ceux qui demeurent à Paris manquent assez généralement d'argent. Les chefs leur donnent quelques secours, qui seront bientôt dissipés dans les maisons de plaisir et de jeu. Les chefs s'occupent particulièrement des intérêts et discussions relatifs à la pacification, font des démarches pour la radiation de leurs officiers.....

Bourse. — Amélioration marquée dans toutes les négociations de la Bourse d'hier. — Les bons d'arrérage ont été portés à 93 francs et ceux du dernier semestre à 85.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

On assure que deux ou trois fois par décade il y a des réunions à l'Hôtel des Monnaies et que les citoyens Barras et Siéyès s'y trouvent. On a établi au dehors des surveillants qui rendront compte. — Les Chouans ont définitivement adopté le système de diviser les esprits et de chercher à aigrir davantage les mécontents; ils regardent cette mesure comme la meilleure à employer pour nuire au gouvernement et en détacher ceux qui y tiennent sous quelque rapport que ce soit. Ils se sont occupés hier de différents projets pour rallumer le feu de la guerre dans la Vendée, mais sans s'arrêter à aucune idée et à aucun plan. — L'agent des Chouans, faubourg Marceau, et qui est allé du côté de Chartres, n'est point encore de retour; son absence paraît bien prolongée aux associés de Rouvière, rue Tiquetonne; elle commence à les inquiéter. Rouvière doit aller, le 7 de ce mois, à Saint-Maur sonder l'esprit des habitants de la campagne et s'assurer s'ils sont ou non attachés au gouvernement actuel. Ces messieurs sont plus inquiets que jamais sur le départ du général premier Consul; l'état d'incertitude où ils sont à cet égard les déroute entièrement. Ils ont dit hier qu'on avait, ces jours derniers, battu la

générale à Lyon, et cette nouvelle, répandue à dessein, n'a point fait fortune. — On assure aujourd'hui que depuis peu les Anglais ont fait débarquer des armes sur différents points des côtes; que l'on cherche encore à recruter pour les départements insurgés; que l'on s'adresse particulièrement dans les maisons de jeu et aux jeunes gens de l'âge de la conscription, qu'ils reçoivent de l'argent et s'engagent par écrit pour partir quand il le faudra; que l'Angleterre entretient à Paris des agents aussi actifs que discrets et qui cherchent à s'introduire auprès des Consuls. On a vu hier au Palais-Égalité un Anglais qui se dit Américain, mais que l'on croit agent de la Grande-Bretagne; on l'a signalé comme tel à l'agent, qui de suite s'est attaché à ses pas pour ne pas le perdre de vue et savoir ce qu'il fait ici.

(Arch. nat., F^7, 3844.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 2 floréal : « ESPRIT DES JOURNAUX D'HIER. *Journal de Paris.* Les chapeaux de paille sont ou à forme basse ou sans bords. Ceux à forme basse ont conservé les fichus. Les tabliers *sont de mode sans être d'usage* (ô science! que tu es profonde!). Les souliers ne sont plus si pointus. — Un correspondant se plaint de ce que les entr'actes ne sont pas assez longs. Il s'en est aperçu le jour où l'on a donné *Marius* et *le Conciliateur;* or tout le monde sait que dans cet entr'acte..... s'est fait entendre une bonne heure. — Le *Journal des Défenseurs* se fâche de ce que nous n'avons pas osé garantir le républicanisme d'un homme qu'il nous a peint dans un de ses derniers dialogues. Il retouche aujourd'hui le portrait, et nous convenons que son homme est un républicain auquel nous nous ferions honneur de ressembler; cette différence dans notre opinion vient de ce qu'aujourd'hui on nous dit ce que cet homme a fait, et dans le premier portrait on disait seulement ce qu'il n'a pas voulu faire. — Suit une lettre d'un citoyen qui se plaint de ce que nous n'avons de nouvelles que de Souworow et du baron de Kray, lorsque personne ne parle de la République et des défenseurs de la patrie. Ce reproche est grave et mérité; mais on ne s'attendait pas à le trouver dans ce journal. — *Journal des Débats.* Le duc d'York, étant à cheval, a rencontré un chien, le chien a aboyé, le cheval a eu peur, l'Altesse est tombée, elle a la fièvre. Le roi a failli tomber aussi, mais il s'est retenu par le col du cheval. — Le *Citoyen français,* au défaut d'autres matières, s'amuse à copier les livres qui paraissent et qu'il suppose avec raison n'être pas connus. L'article d'aujourd'hui le plus saillant est une lettre d'un souffleur à un directeur de théâtre. Le citoyen *Volange* s'en était aussitôt emparé et l'avait introduite dans une de ses scènes de *L'Intendant comédien.* Le journaliste la donne aujourd'hui comme son ouvrage! — La *Clef du Cabinet* annonce que le général Turreau a repoussé avec bravoure et intelligence un corps ennemi qui, épiant les mouvements ordonnés par le général Masséna, avait saisi le moment où le mont Cenis se trouvait dégarni pour s'emparer de ce poste. On prévoit qu'ils l'auront abandonné, ne pouvant pas s'y maintenir.

— Le *Moniteur*. Une analyse très bien faite de l'excellent ouvrage de Salaville, intitulé : *L'Homme et la Société*[1]. — La *Gazette de France* contient un mémoire de J. de Salle, adressé à l'Institut, sur la destitution des citoyens Barthélemy, Pastoret, Sicard et Fontanes. — Le *Publiciste*. Le roi de Prusse est parti pour Potsdam; il y restera jusqu'au 22. Le prince d'Orange est arrivé à Hambourg. Le prince Charles va prendre des bains. La voiture du général Berthier s'est cassée en route. Sortie contre le calendrier républicain. Éloge de Sydney Smith, éloge d'*Ariodant*[2], Éloge d'une maison de campagne, éloge des ânes de Palerme. » — *Journal des Hommes libres* du 3 floréal : « *Séance du Portique républicain du 1er floréal.* Présidence du citoyen Méhée. Les citoyens Montanet lit une dissertation sur le genre de littérature des *Dialogues des morts;* Cubières un morceau de poésie, intitulé : *Avez-vous lu Baruch?* Billardon-Sauvigny, vieux militaire, une scène de sa tragédie de *Washington;* Cournand, une fable de *Narcisse*, imitée d'Ovide; Dubroca, une réponse aux détracteurs de la philosophie; Beauvarlet-Charpentier a chanté des couplets, intitulés : *Le Plomb, le Fer et l'Airain*, dont il a fait la musique, et Nogaret les paroles; le citoyen Andermach, *la Violette*, stances anacréontiques; Simon, des stances à *Rome libre;* Beauvarlet-Charpentier, *le Cid et Chimène*, paroles de Florian, musique dudit citoyen..... »

CLXI

2 FLORÉAL AN VIII (22 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 floréal.

Émigrés. — Les intrigues continuent pour se procurer les moyens de rentrer en France avec sûreté. Le plus commun, celui que tous croient le plus facile, est de se faire inscrire sur une liste de rebelles amnistiés et d'obtenir un certificat de soumission. Voici un exemple récent. Deux frères de Bruc vivaient à Hambourg. L'un d'eux, se disant comte et ancien capitaine de cavalerie, revient à Paris, au commencement de la dernière décade, pour leurs intérêts communs. Sur le conseil d'un ami, il part pour Évreux le 30 germinal, où on l'assure qu'il aura toutes les pièces dont il a besoin, certificat de soumission, remise d'armes, passeport, etc. Il revient à Paris, le 2 floréal, se flatte d'avoir été bien accueilli du général, de lui avoir remis pour armes deux mauvais pistolets, et d'avoir obtenu le certi-

1. Voir plus haut, p. 131.
2. Voir plus haut, p. 3.

ficat qu'il désirait. Cependant il lui reste quelques craintes, parce que sa demande en radiation n'a pas été formée dans le temps prescrit. Il se propose de partir bientôt pour Orléans, où tous les émigrés, selon lui, sont protégés par les autorités. Les ordres sont donnés pour l'arrestation de cet individu et l'examen de ses papiers.

Rassemblements. — On parle d'une assemblée très secrète, peu nombreuse jusqu'à ce moment, mais composée d'hommes importants, tant par leurs fonctions actuelles que par les dignités dont ils étaient revêtus sous le dernier roi. On dit que les délibérations de l'assemblée, les correspondances des membres sont en chiffres ; que le but est de préparer la voie la plus sûre et la plus prompte pour remplacer la Constitution de l'an VIII par celle de 1791. On laisse échapper quelques noms, mais point de données assez certaines pour signaler. On surveille avec prudence.

Francs-maçons. — On assure que la loge s'ouvrira le 5, hôtel d'Aligre. Le nombre des premiers sociétaires ne sera pas considérable, mais bien choisi.

Hôtel des Monnaies. — On parle d'une autre réunion suspecte à l'Hôtel des Monnaies, de deux ou trois fois par décade. On rapporte que l'ex-Directeur Barras assiste à toutes ces assemblées, et ce rapport a été communiqué au premier Consul. La vérité est que le citoyen Barras n'est venu que deux fois à Paris depuis son séjour à Grosbois ; il y est venu la dernière fois le 29 germinal et s'en est retourné le 30. Il n'y a vu que la dame Perronville et le citoyen Larcher, notaire.

Mack. — Ce général autrichien, prisonnier de guerre, demeurant rue des Victoires, Chaussée-d'Antin, s'est absenté depuis quatre jours sans laisser aucun renseignement sur le lieu qu'il allait habiter. Son domestique n'a trouvé qu'une note, écrite de la main du général, par laquelle il l'engage à n'avoir aucune inquiétude sur son absence et à s'adresser au citoyen Perregaux, lorsqu'il aura besoin d'argent. Deux seigneurs allemands de sa société, demeurant dans la même maison, y sont encore. On a instruit le commandant de la place.

Inscriptions nocturnes. — On a écrit la nuit dernière avec de la craie blanche, sur le mur de la maison de La Rochefoucauld, rue de Seine, ces mots : *Tibère nommé premier Consul de la République ;* et, plus haut : *fait par Marie.* Tout a été effacé ce matin par les agents de la police. On ne connait pas encore les auteurs de l'inscription. On dit que quelques militaires ont été entendus dans cette rue vers une heure après minuit, et qu'on les a jugés ivres, par le bruit qu'ils ont fait. On remarque que la maison La Rochefoucauld est précisé-

ment celle où se forme la Société dite *Observateurs de l'homme*, ayant pour président Maimieux et pour secrétaire Jauffret, signalée par le *Bulletin* du 30 germinal [1]. On continue les recherches pour découvrir les auteurs.

Carte énigmatique. — On a envoyé dans plusieurs maisons une carte blanche. D'un côté on a imprimé dans le centre en cire rouge les armes du duc d'Angoulême et on a écrit au-dessus de l'empreinte ces mots : *Vive Bonaparte!* L'une de ces cartes a été adressée à la veuve Panckoucke, libraire, composée de quatre pages de l'opéra d'*Alexandre*, fin du second acte et commencement du troisième, où il y a diverses allusions à la paix et à la royauté. Plus un exemplaire du discours de Lefèvre-Gineau aux funérailles de Le Roy, en tête duquel on lit : *Institut national, funérailles du citoyen Le Roy* [2]. On ignore quels motifs on a pu avoir en joignant la carte désignée à ces imprimés.

Bourse. — Une légère diminution dans les bons : le 1er trimestre an VII, à 93 francs; le 2e, à 85 francs.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Amis des Lois du 3 floréal : « ...Les Consuls ont prononcé, ces jours derniers, la radiation de deux cents citoyens inscrits sur la liste des émigrés, conformément à l'avis de la commission et du ministre de la justice. Parmi une foule de noms obscurs et peu connus, on remarque ceux de Beaumez, Liancourt, Charles Lameth, Valence et La Fayette. » — « *Des Athées.* S'il est vrai que les athées ne voulussent faire des prosélytes, ni parti, comme le dit le *Journal des Hommes libres,* ils garderaient le silence et ne prêcheraient pas chaque jour leur doctrine désolante et antisociale. Que demandent-ils? La liberté des opinions? N'est-elle pas établie dans toute la France? Le gouvernement ne persécute pas plus les athées que les juifs, les déistes, les prêtres insermentés, les protestants. Chacun n'est-il pas libre de suivre sa croyance? — Mais l'athéisme est en horreur aux honnêtes gens. — Pensez-vous rendre les athées estimables aux gens de bien? Les hommes probes et vertueux peuvent-ils estimer des hommes qui ne croient ni à la morale ni à la vertu, qui les nomment des préjugés, qui n'offrent d'autres garanties de leur serment et de leur loyauté que leur intérêt, et avec lesquels on doit craindre sans cesse pour sa bourse et pour sa vie? Vous êtes athées? Fuyez donc loin de moi; je ne veux de vous ni pour ami ni pour société. Je mériterais de perdre ce que j'ai de plus cher, si je l'exposais aussi témérairement. La vertu des athées, c'est d'échapper aux regards de la justice et à la vengeance des

1. Voir plus haut, p. 279.
2. Jean-Baptiste Le Roy, mathématicien, membre de l'Institut, décédé le 20 janvier 1800.

lois, comme ils échappent à leur conscience, comme ils croient échapper à la divinité. Leur honneur consiste à ne pas se laisser prendre en flagrant délit. L'homme qui s'avoue athée se déclare en même temps capable de tous les crimes qui peuvent servir ses passions; est-il étonnant que chacun le craigne, l'évite et le repousse? Fermez les yeux sur l'ordre et les lois de la nature, sur le miracle sans cesse renaissant de la reproduction, attribuez toutes ces merveilles au hasard, croyez qu'il n'existe point d'intelligence au delà de celle des hommes, qu'ils sont l'ouvrage de leurs propres mains, en un mot soyez athées, mais soyez conséquents et cessez de prétendre à l'estime et à l'amitié des hommes qui ont la bonhomie de croire en Dieu dans un siècle éclairé. » — *Gazette de France* du 3 floréal : « ...Une excellente lettre, insérée dans le *Journal du Commerce,* observe avec raison qu'il est ridicule et indécent que Paris n'ait pas ce que, dans toute ville de commerce, on appelle une *Bourse,* et que les négociants soient réduits à aller étouffer dans l'église des Petits-Pères, ou à traiter de leurs affaires dans un jardin public, ce qui les assimile à ces brigands qu'on ne regarde qu'avec effroi, en traversant le Jardin-Égalité. La Révolution a mis tant d'édifices à la disposition des gouvernements qui ont mené la Révolution, qu'un pareil oubli n'est pas pardonnable. Le correspondant du *Journal du Commerce* propose d'avance 50 francs pour sa carte de la Bourse, pourvu qu'on lui offre un lieu où il puisse commodément traiter de ses affaires. Le jardin dit de l'Infante, les galeries qui l'avoisinent, la grande cour qui le précède et qui n'est point passagère, offriraient un emplacement commode..... »

CLXII

3 FLORÉAL AN VIII (23 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 4 floréal.

Esprit public. — Beaucoup d'agitation, d'inquiétude dans les esprits, sans apparence de troubles réels ni de mouvements séditieux. L'impatience va au-devant des événements; tous les vœux sont pour la paix; rien n'indique si elle est prochaine ou éloignée. Dans cette incertitude on entend dire de toutes parts que « cet état de choses ne peut durer ». — Les bruits de guerre et de défaite avaient cessé depuis la nouvelle de la reprise du mont Cenis. Sans aucun motif, ils ont repris avec grande augmentation de nos pertes. On dit Gênes au pouvoir des Autrichiens, Masséna tué, et l'armée presque entièrement détruite. Si l'on demande la source d'une nouvelle aussi désastreuse, on répond vaguement que des militaires de cette armée, échappés au carnage, ont attesté ces faits, et que le gouvernement

ne permet pas aux journalistes de les rendre publics. — Des militaires séduits partagent les mauvaises dispositions du vulgaire, et disent, à l'instigation de quelques perturbateurs, que le premier Consul ne doit pas compter sur l'armée, s'il ne va pas combattre à sa tête.....

Danican. — Cet émigré, principal auteur des mouvements de Vendémiaire, vient de faire imprimer à Lausanne une brochure de 145 pages, sous ce titre : *Le fléau des tyrans et des septembriseurs ou Réflexions sur la Révolution française*, par Aug. Danican. Le nom seul de l'auteur indique que son ouvrage ne peut être qu'un libelle contre le premier Consul et toutes les autorités. Il en est parvenu plusieurs exemplaires à Paris. La vente s'est faite avec le plus de circonspection possible. On recherche les dépositaires et colporteurs.

Nouveau moyen de vente des libelles. — Les colporteurs n'osent plus s'en charger : la punition employée contre quelques-uns a produit cet effet. Trois ou quatre décrotteurs en boutique, près le Palais-Égalité, reçoivent en dépôt les libelles en feuilles que l'on veut faire vendre secrètement. Ils les offrent à leurs pratiques en nettoyant leurs bottes ou souliers, et ont soin d'y donner l'intérêt qui accompagne communément le mystère. Ces dépôts sont désignés; ce nouveau moyen n'aura pas un long succès.

Arrestations. — De Bruc et sa femme [1], prévenus d'émigration, revenus de Hambourg depuis peu de temps, sans réclamation à date utile, ont été arrêtés aujourd'hui. Leurs papiers ont été saisis; l'examen n'en est pas achevé. On a expliqué dans le Bulletin d'hier l'artifice employé par de Bruc pour se soustraire à la rigueur de la loi par de faux certificats d'amnistie.

Poudre. — La police était instruite que des agents de l'étranger s'occupaient de faire des achats de poudre, et en avaient plusieurs dépôts très secrets. Elle vient d'en découvrir un de 429 livres, qui ont été saisies. Deux individus qui étaient chargés de ces dépôts sont arrêtés. La procédure s'instruit.

Théophilanthropes. — On est prévenu que quelques fanatiques se proposent de renouveler décadi prochain le tumulte qui a mal réussi décadi dernier. Le but est de dissoudre par la force l'assemblée d'usage de ces sectaires. Les mesures sont prises pour empêcher cette infraction à l'ordre.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

1. Voir plus haut, p. 284.

Journaux.

Journal des Débats du 4 floréal : « *Paris, 3 floréal.* ...Le Lycée de Paris n'ayant plus à sa disposition la maison de Mercy, boulevard Montmartre, il ouvrira incessamment ses séances dans un local commode, situé auprès du palais des Tribuns. Une bibliothèque nombreuse et choisie, les romans et les livres nouveaux, les journaux français et étrangers offriront aux souscripteurs un délassement de tous les jours et de toutes les heures. Il y aura une veillée des muses par décade. Le prix de la souscription est de 6 francs par mois pour les hommes et de la moitié de ce prix pour les dames. On suivra, pour l'admission, les règles établies. Les journaux et des affiches indiqueront le lieu des séances et le jour de l'ouverture du Lycée..... » — *Ami des Lois* du 4 floréal : « Rœderer fait monter à environ trois cents le nombre des personnes inscrites sur la liste des émigrés dont les Consuls viennent d'arrêter la radiation; aux noms de Beaumez, La Rochefoucauld-Liancourt, Charles Lameth, Valence et La Fayette, que nous avons déjà cités, il ajoute ceux des ex-constituants Bureaux de Pusy, La Tour-Maubourg, d'Aiguillon, Blacons et Lévis. Parmi les militaires, on lit les noms des deux frères Romœuf, Dehoudet, Launoy, Dugrain, Sicard, d'Arblay, Cadignan, Lacombe, Masson, Pillet, etc. Celui dont le bras puissant a replacé la Révolution sur ses premières bases devait aux hommes qui en ont été les premiers ouvriers et les premières victimes de leur appliquer les principes de justice et de liberté qu'ils ont proclamés avec tant d'enthousiasme et de courage. Puisse le rappel de ces illustres fugitifs rallier autour du gouvernement tous les Français qui, en 89, partageaient leurs idées libérales et généreuses!..... » — *Gazette de France* du 4 floréal : « ...Il est de bon ton aujourd'hui de traiter de misérables ceux qui étaient en vogue avant le 30 prairial; il me semble qu'on peut combattre un mauvais système, et juger les hommes qui l'avaient adopté, sans employer une épithète qui dit trop ou qui ne dit rien, surtout si on se rappelle qu'on a prodigué des éloges aux mêmes individus, quand on pouvait se taire sur leur compte; ce qui est toujours permis. Mais, en France, on aime les grands mots et les comparaisons, et l'on ne croit jamais dire assez de bien de ceux qu'on encense, tant qu'on ne dit pas beaucoup de mal de ceux qu'on a encensés..... »

CLXIII

4 FLORÉAL AN VIII (24 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 5 floréal.

Émigrés. — Les intrigues continuent pour trouver des moyens de radiations, et c'est toujours à la faveur de l'amnistie qu'on espère réussir. Les autorités locales sont même incertaines sur l'état actuel

de la jurisprudence à ce sujet. Elles demandent si un officier de la troupe de Bourmont, qui vient de se soumettre et qui est notoirement émigré, peut demeurer dans le pays par suite de sa reddition. Il est constant que l'amnistie n'absout que le crime de la rébellion, et que l'émigration ne peut l'être que par la radiation. Mais la sécurité apparente de tous ceux qui se prévalent de l'amnistie inquiète les acquéreurs et multiplie le nombre de ceux qui cherchent à s'introduire dans cette classe.....

Faubourgs. — Le faubourg Antoine est tranquille. Quelque agitation dans celui Marceau. Les exaltés sont connus; on les surveille.

Militaires. — Beaucoup de plaintes et de propos de la part de ceux qui sont sans emploi ou dont les appointements sont suspendus; aigreur des dragons contre les Volontaires, dits Hussards jaunes, qui se borne jusqu'à présent à des menaces vagues et indirectes que la discipline fera cesser. Plusieurs parlent de Pichegru. Les uns le disent rappelé, de retour à Paris et employé par le premier Consul; d'autres font l'éloge de ses campagnes, comparent ses talents à ceux des généraux actuellement aux armées; quelques-uns lui donnent la préférence. On présume que l'intrigue a contribué à rappeler ce souvenir aux militaires qui se trouvent à Paris.

Libelle. — On parle d'une petite brochure qui avait pour titre : *On le couronnera ou on ne le couronnera pas*. On en désigne une autre sous ce titre : *Jugement de six cents Français au tribunal de Cassation*. On n'a pas encore pu se procurer des exemplaires de ces libelles. Les recherches continuent. Si elles réussissent, on en fera l'analyse.

Arrestation. — Lamarque (marquis), ancien officier de la marine royale, émigré [qui] se cachait à Paris, vient d'être arrêté. Il n'est pas étranger aux complots du cabinet britannique. Une quantité considérable de papiers a été saisie chez la femme qui le cachait.

Bourse. — La valeur des bons n'a pas varié. Ceux d'arrérages à 93; ceux du dernier semestre à 85. Mais les rentes ont diminué, beaucoup de vendeurs ou offrants et fort peu d'acquéreurs. La cause de cette diminution a été attribuée au bruit du départ prochain du premier Consul. Les partisans de la baisse ont insinué qu'il y aurait des troubles en son absence.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 5 floréal : « *Paris, 4 floréal.* ...Parmi les abus à réformer, il en est un qui pèse sur la dernière classe du peuple, et qui, par

cette raison, mérite d'être pris en considération par ceux de qui dépend sa réforme. C'est le prix excessif des plus mesquins enterrements. Il en coûtait 10 francs, dans l'ancien régime, pour faire enterrer un pauvre à Paris, et cette somme devait encore paraître bien lourde à cette famille indigente, qui ne la payait souvent qu'en perdant son chef. Aujourd'hui, c'est 40 francs qu'on lui demande... En vérité, c'est payer beaucoup trop cher des obsèques aussi simples, pour ne rien dire de plus... » — *Ami des Lois* du 5 floréal : « Le *Journal des Hommes libres* semble craindre que le nom d'*athée* ne devienne synonyme de *Jacobin*. Il est possible que l'athéisme et le jacobinisme aient de grandes liaisons entre eux et que, comme l'a dit Mallet du Pan, le Jacobin ne soit qu'un athée conséquent; mais heureusement tous ceux qui s'intitulent Jacobins ne sont pas athées : on n'en verrait pas tant se convertir chaque jour. Un athée disait à un de ses confrères : « Pourquoi prêcher notre doctrine aux hommes? Ta manie de conversion nous perdra. Autant nous avons d'avantage sur cette multitude de sots qui, par crainte de leur Dieu et de ses jugements, rendent le bien pour le mal, sont honnêtes, délicats, généreux, fidèles à leurs promesses et à leurs engagements, incapables de ces actions audacieuses que le vulgaire nomme des crimes, autant nous deviendrons misérables, si l'athéisme devient l'opinion dominante. » Cet athée raisonnait juste : une bande de voleurs sans préjugés fera très bien ses affaires dans une grande et riche société; mais que la société entière se livre au brigandage, les premiers voleurs seront eux-mêmes tués et dépouillés, ils deviendront victimes du brigandage qui ne doit, comme l'athéisme, procurer que des jouissances à ceux qui le professent, sous peine d'être à son tour relégué dans la classe des préjugés. » — *Ami des Lois* du 7 floréal : «...Le 4 floréal, l'Institut a tenu une séance générale. On y a discuté un projet proposé par une commission particulière pour l'établissement d'une nouvelle forme de scrutin, à la place de celui qui a été usité jusqu'à présent, pour les élections de l'Institut, scrutin dont Borda a été l'inventeur et que la loi a consacré. La commission était composée des citoyens Delambre, Delaplace, Monge, Legrand, Dacier, Buache, Camus, Leblond et Vincent. Une question préliminaire s'est élevée : ça été de savoir si l'Institut pouvait changer le mode de scrutin que lui avait prescrit la loi, ou s'il fallait recourir au gouvernement, qui pourrait transmettre la proposition au Corps législatif. L'Institut a décidé qu'avant tout le projet proposé serait imprimé, distribué à ses membres et discuté. Le citoyen de Sales [1] a reproduit sa proposition en faveur de ses anciens confrères déportés au 18 fructidor. Il demandait leur rentrée actuelle, sans autres élections et en vertu de leur ancienne nomination. On a reconnu que la loi fondamentale de l'Institut s'opposait à ce qu'on accueillît la proposition. En effet que dit la loi? Elle dit : l'Institut sera composé de cent quarante-quatre membres; et que dit le citoyen de Sales? Il dit : l'Institut sera composé de cent quarante-sept membres. La loi ne permet donc pas de l'entendre; mais, comme le vœu de l'Institut est conforme à celui du citoyen de Sales, il a arrêté que les citoyens Fontanes, Pastoret, Sicard et Barthélemy seraient invités par lettre d'assister aux séances générales et particulières de l'Institut. »

1. Delisle de Sales.

CLXIV

5 FLORÉAL AN VII (25 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 FLORÉAL.

... *Faubourgs.* — Même calme dans le faubourg Antoine. Deux royalistes prononcés ont dit hier à ce sujet, au café Valois, que les Jacobins meneurs des faubourgs avaient perdu tout leur crédit et ne pouvaient plus tenter un soulèvement, n'ayant point d'argent. Quelques ouvriers oisifs de ce faubourg ont des entrevues avec d'autres de ceux Honoré et Marceau, et le défaut d'occupation les porte à se plaindre du gouvernement, du retard de la paix. Mais rien dans leurs propos n'annonce des projets de révolte. On les surveille.

Égypte. — Les agitateurs qui croient trouver, dans les propos vagues des ouvriers sans travaux, des dispositions à un mouvement leur insinuent que l'armée d'Égypte revient très mécontente, et principalement les officiers, « qu'il a été tenu un conseil de guerre après le départ du général Bonaparte, présidé par le général Kléber, dans lequel il fut jugé que ce départ était une désertion », etc.....

Brochures. — On s'est procuré un exemplaire de celle qui a pour titre : *Le fléau des tyrans et des septembriseurs*. On a reconnu qu'elle n'avait aucun rapport au gouvernement actuel. C'est en 1797 qu'elle a été imprimée à Lausanne. Celle ayant pour titre *Jugement de soixante mille*[1] *Français,* est également un ancien ouvrage. Il paraît une petite feuille de huit pages, dite du *Père Duchêne,* dont le titre, si l'on en souffrait l'annonce publique, peut inquiéter l'opinion : *Appartements à louer, pour le terme de messidor prochain, pavillon de l'Unité*. Dans l'ouvrage même il n'y a rien de répréhensible. Mais l'incertitude de ce titre fait que peu de colporteurs osent s'en charger.

Bourse. — Peu de variations dans les bons. A l'ouverture de la Bourse le cours des rentes s'était élevé avec rapidité. Mais l'intrigue a agi, et la baisse s'est rétablie. Ce discrédit influe sensiblement sur la valeur des fonds ruraux.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

1. Plus haut, p. 290, on disait : *six cents.*

JOURNAUX.

Journal des Débats du 6 floréal : « *Paris, 5 floréal.* ...L'on se rappelle que la cour de Louis XVI refusa de reconnaître madame de Montesson, femme du duc d'Orléans, père du duc de ce nom qui a péri sur un échafaud. Le duc et ses héritiers lui avaient accordé un douaire de 80.000 livres de rente, dont la Révolution l'avait dépouillée. Le gouvernement vient de réparer cette injustice en restituant ce revenu à madame de Montesson, et en la reconnaissant pour femme légitime du duc d'Orléans.... » — *Publiciste* du 6 floréal : « *De Paris, le 5 floréal.* ...Le Château de Versailles, d'après les ordres du ministre de l'intérieur, se trouve exclusivement occupé par les Invalides et par le musée : en ordonnant cette distribution le ministre a dit au général Berruyer et au directeur du musée : « Les défenseurs de l'État, et les chefs-d'œuvre qui sont leurs conquêtes rempliront cet antique palais ; l'héroïsme, le génie, la liberté et les beaux-arts y tiendront leur cour. » — *Gazette de France* du 6 floréal : « ...On demande encore une fois qu'il soit permis de se marier tout autre jour que le décadi, comme il est permis de naître, de mourir, d'acheter, de divorcer chaque jour de l'année, du mois et de la décade. Quelques braves crient qu'une pareille demande est une attaque contre les institutions républicaines. Il n'y a qu'une réponse à leur faire, et la voici : si une loi (puisque c'est le nom qu'on donne à tout) n'avait pas dit : on ne se mariera en France que trente-six fois par an, et qu'un tribun fît aujourd'hui une pareille proposition, n'est-il pas certain qu'on passerait à l'ordre du jour? Comment peut-on appeler institution un simple objet de règlement, qui tient si peu à la République qu'on ne voudrait pas s'en occuper s'il n'existait pas? Il y a vingt raisons plus puissantes les unes que les autres, pour qu'il soit permis de se marier tous les jours, et la seule que l'on connaisse pour qu'on ne se marie que trois fois par mois est qu'ainsi l'ont voulu ceux qui sont jugés aujourd'hui pour avoir eu plus de volonté que de prévoyance.... »

CLXV

6 FLORÉAL AN VIII (26 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 7 FLORÉAL.

Esprit public. — Insouciance sur les victoires annoncées. On croit à peine à l'exactitude des détails. Mais on n'ose plus insister sur la mort de Masséna. L'opinion la plus commune est que le premier Consul procurera la paix, mais rétablira en même temps la monarchie. D'ailleurs, tranquillité générale. Tel est le résultat de toutes les recherches faites pour vérifier s'il y avait des rassemblements dangereux et des apparences de mouvement.

Royalistes. Café Valois. — L'un des plus marquants des habitués disait hier que le premier Consul paraissait n'avoir pu obtenir de l'Angleterre tout ce qu'il avait demandé pour seconder les projets de rétablir les Bourbons; que, par ce motif, il engageait l'Espagne à inquiéter le cabinet de Saint-James en menaçant le Portugal[1].....

Militaires. — La malveillance continue ses intrigues pour aliéner le soldat et l'exciter à l'insubordination, sous le prétexte d'un retard dans le paiement de sa solde. On fait dire par quelques-uns qu'ils arrivent de l'armée du Rhin pour faire part au premier Consul et au ministre de la guerre des besoins que toute cette armée éprouve, qu'ils n'ont pas reçu un denier depuis plus de six mois, qu'on a été forcé de les cantonner. On fait dire par d'autres qu'ils viennent de Dijon, qu'ils y sont également cantonnés chez les habitants et à leurs frais, parce que le soldat ne reçoit rien. Des particuliers insinuent que les bandes de voleurs qui arrêtent les diligences et les courriers sont composées en partie de soldats que le besoin a forcés à cette extrémité, parce que les payeurs ou étapiers leur ont refusé dans leur route la solde ou l'étape qui leur étaient nécessaires pour leur existence. Si quelques militaires paraissent éprouver des besoins, on cherche à leur persuader que ces privations sont particulières à leur corps, que tous ceux attachés spécialement au service du Consulat sont très exactement payés. Jusqu'à présent, il ne résulte de toutes ces intrigues que des plaintes verbales et momentanées de quelques militaires oisifs.....

Francs-maçons. — La loge devait s'ouvrir le 5 à l'Hôtel d'Aligre. Le local n'étant pas disposé, il n'y a pas eu assemblée régulière et délibération. Mais plusieurs frères s'y sont trouvés. Le nombre des sociétaires sera de cent environ, presque tous Bretons. La dignité de Vénérable est destinée à Frégeville; il n'est pas encore à Paris. Abraham sera suppléant. Jusqu'à ce que les dispositions de l'Hôtel d'Aligre soient achevées, les séances se tiendront dans une salle de l'Hôtel Longueville à neuf heures du soir.

Bourse. — Amélioration sensible dans le crédit public. Les demandes ont excédé les offres. Les bruits de nos succès dans l'Italie ont produit cet effet.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

1. En marge : « Non : à biffer. »

JOURNAUX.

Ami des Lois du 7 floréal : « ...Un ami de madame d'Orléans, qui dit l'avoir vue à Barcelone, assure qu'elle n'a eu aucune part à la prétendue réconciliation de ses enfants avec la cour de Mittau, que c'est contre son aveu qu'ils sont à Londres, qu'elle les a invités à se retirer dans le Holstein, et que tous ses vœux se bornent à venir respirer l'air de sa patrie et à y venir embrasser ses enfants. » — « On a remplacé au pavillon des Tuileries le mot « Unité » par celui de « République »; on ne veut laisser aux patriotes ombrageux aucun prétexte de se fâcher; même pour des mots. » — *Publiciste* du 7 floréal : « *De Paris, le 6 floréal.* ...Le 10 floréal à une heure précise, il sera célébré, dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice), une fête à la mémoire de l'un des bienfaiteurs de l'humanité, Benjamin Franklin..... » — *Gazette de France* du 7 floréal : « ...Une lettre insérée dans le *Publiciste* assure que Mme d'Orléans n'a jamais eu aucune communication avec la cour de Mittau, qu'il est impossible de trouver un cœur plus français que le sien, et qu'elle est bien loin de la pensée d'aller chercher un asile en Angleterre. Tout cela est possible. Les journaux anglais eux-mêmes n'ont pas dit que madame d'Orléans allait chercher un asile à Londres; ils ont annoncé qu'elle y viendrait embrasser ses enfants. Entre un voyage et un séjour, il y a quelque différence. Mais l'auteur de la lettre que nous citons, en affirmant surtout ce qui regarde madame d'Orléans, pousse l'incertitude fort loin sur ce qui regarde ses enfants. En voici la preuve : « Je ne sais, si comme on l'a dit, ils ont fait quelques démarches pour se rapprocher du prétendant. » Mais après tous les repas auxquels ils ont assisté à Londres, avec M. d'Artois et autres personnages, il est impossible de douter qu'ils n'aient fait *quelques démarches*. On ne peut pas conclure qu'ils aient agi par ordre de madame d'Orléans; je voulais observer seulement que, lorsqu'on veut être cru sur un fait qu'on avance le premier et dont on n'offre d'autre garant que l'amour de la justice et de la vérité, il ne faut mettre en doute un fait connu de tout de monde, sinon on affaiblit soi-même la confiance qu'on désire inspirer. Au reste, madame d'Orléans n'a pas besoin de défenseur en France. Victime des événements, tout le monde a gémi sur son sort, et ses vertus n'ont point été contestées par ceux mêmes qui se croyaient assez faibles pour être obligés de la proscrire... »

CLXVI

7 FLORÉAL AN VIII (27 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 FLORÉAL.

... *Café Valois.* — Grande discussion hier entre les habitués sur les nouvelles d'Italie : « Huit mille prisonniers, disait-on, font

présumer un nombre de morts à peu près égal, et cependant point d'avantage pour le terrain; cela ne paraît pas vraisemblable. » — Un orateur s'adresse à un homme âgé et tranquille et lui demande ce qu'il pensait sur ces nouvelles. Il répond qu'il les croyait exactes et qu'on avait vu de plus grandes choses dans les campagnes d'Italie. — C'est le propos d'un Jacobin, dit le royaliste. — Non, répondit l'offensé avec modération, c'est celui d'un homme qui aime la tranquillité de son pays, et vous ne voulez que du trouble. On ne m'a pas trompé en me disant qu'il n'y avait ici que des incurables. — Point de réplique.

Café de Foy. — Trois individus annonçaient hier dans ce café un plan d'insurrection ainsi conçu : dénonciation au Tribunat contre le premier Consul au retour de Kléber et de l'armée d'Égypte, fondée sur les plaintes supposées de cette armée; adhésion de plusieurs généraux réformés, sans activité, mécontents; révolte et refus de service par différents corps dont la solde se trouverait arriérée. Si le premier Consul refusait de répondre à la dénonciation, il serait déclaré traître à la patrie. Ce propos d'insensés et anarchistes n'a point eu d'approbateurs. Dès qu'il a été achevé, les trois individus sont sortis de ce café et se sont perdus dans la foule. Ils étaient mal vêtus. L'un d'eux parut Provençal et un autre militaire sans emploi.

Faubourgs. — Un grand nombre de marchands ont tenu leurs boutiques fermées hier dimanche. Mais point de rassemblements d'ouvriers dans les cabarets. Tranquillité dans tous les faubourgs.

Italiens réfugiés à Paris. — Un administrateur cisalpin s'est retiré à Paris avec une fortune considérable. On dit qu'il nourrit tous les jours près de cent réfugiés d'Italie; qu'il en reçoit huit toutes les demi-heures, depuis midi jusqu'à six heures du soir; que, pendant ces six heures de table ouverte, il paraît à chaque repas, et a soin que chacun soit bien traité. On n'a pas encore vérifié si c'est par pur motif de générosité et de bienfaisance que cet étranger réunit ainsi ses compatriotes tous les jours. Les mesures sont prises pour s'en assurer.

Bourse. — L'intrigue pour la baisse a repris l'avantage. A la fin de la Bourse, on offrait le tiers consolidé au-dessous du cours coté. Mais les bons pour l'an VIII ont gagné, et ceux de l'an VII n'ont pas varié.

(Arch. nat., F [7], 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 9 floréal : « ...La Société dite de la Religion naturelle avait invité les moralistes à s'occuper d'un éloge de l'évêque Las Casas, qu'elle veut faire prononcer en chaire dans le Temple de la Victoire; elle a mis Las Casas au nombre des *bienfaiteurs de l'humanité*. On prouve aujourd'hui que Las Casas fut inventeur de la traite des nègres, et que la première levée de noirs qu'il provoqua fut de quatre mille. Mais qu'importe? l'éloge commandé est fait, il sera prononcé.

Combien de dieux qui ne sont pas même hommes ! »

CLXVII

8 FLORÉAL AN VIII (28 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 FLORÉAL.

Grosbois. — On rapporte qu'il y a société nombreuse chez l'ex-Directeur Barras. Quelques personnes, qui se disent dans sa confidence, assurent qu'il se propose de se rendre bientôt dans le Midi sous le prétexte d'aller prendre les eaux, que son véritable bût est de sonder les dispositions de ces départements et de gagner la confiance, aidé des proscrits de Brumaire pour placer d'Orléans sur le trône. Des ouvriers du faubourg Antoine se disent certains de ces faits et ajoutent que ce plan est le seul qui puisse procurer la paix à la France; que les puissances ne traiteront qu'à la condition de rétablir un roi, et qu'il vaut mieux que ce soit d'Orléans, parce qu'il n'aura aucune vengeance à exercer. Barras, selon eux, laisserait à Paris des hommes puissants qui prépareraient les esprits à ce changement avec la prudence convenable. — La réconciliation des frères d'Orléans avec tous les individus de la ligne directe, l'état de dépendance où ils se sont placés auprès d'eux rendent ce projet peu vraisemblable.....

Poudre. — La quantité de poudre saisie le 4 de ce mois, devait être beaucoup plus considérable; mais l'approvisionnement était destiné aux rebelles de l'Ouest. Une partie avait été expédiée, et le surplus divisé en plusieurs dépôts, difficiles à découvrir. On est à la trace de quelques-uns, qui seront bientôt saisis. On sait aussi que cette poudre provenait de différents vols commis dans les départements, et que les recéleurs de Paris, effrayés par cette première saisie, ont écrit qu'ils n'en recevraient plus.

Militaires. — L'esprit des troupes de Paris est généralement bon. Mais il existe toujours des germes de division entre les dragons et les volontaires dits hussards jaunes. Une discipline sévère en empêchera les effets.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CLXVIII

9 FLORÉAL AN VIII (29 AVRIL 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 10 floréal.

Esprit public. — On attend avec impatience et inquiétude les nouvelles des armées, et principalement celles de l'affaire annoncée pour le 1er de ce mois. Les royalistes insinuent que déjà le gouvernement en connaît le résultat, ainsi que celui de l'attaque faite sur le Rhin, mais qu'il diffère de le rendre public parce qu'on a éprouvé partout des revers. Ils obtiennent peu de confiance; on en a généralement pour Masséna et Moreau. Les premiers succès du premier en font espérer de nouveaux. — On continue de s'entretenir du départ du premier Consul; l'opinion la plus commune est que, ne s'étant porté à la tête des armées pour l'ouverture de la campagne, il en laissera les commandements à Masséna et Moreau; que, s'il s'absente, ce ne sera que pour quelques jours et uniquement pour la revue de l'armée de réserve.

Chefs amnistiés. — Bourmont paraît tranquille; rien dans sa conduite n'indique des projets ultérieurs contraires à son engagement. Scépeaux a changé de logement : il demeure actuellement rue Montmartre, vis-à-vis celle Joseph. Beaucoup de réserve dans sa conduite, mais ses dispositions ne paraissent pas aussi bonnes que celles de Bourmont. Il chercherait à reprendre son commandement, si la guerre de l'Ouest recommençait et si un prince venait se mettre à la tête des insurgés. Ce ne serait que dans ce cas, si on l'en croit, qu'il s'écarterait de la ligne de neutralité qu'il s'est prescrite. Il fait l'éloge de Pichegru et décide son retour.

Faubourgs. — Quelques personnes prétendent savoir qu'on a distribué de l'argent aux ouvriers sans occupation du faubourg Antoine, et que des perturbateurs cherchent à se les concilier par ce moyen. Mais le résultat des observations continuelles est que la plus grande

tranquillité règne dans tous et qu'il n'y a aucune apparence de mouvement.

Cocardes. — Beaucoup de cocardes de rubans. Elles inquiètent ceux qui croient voir dans toute mode nouvelle un signe de ralliement. Mais les trois couleurs y sont réunies distinctement. L'inquiétude est sans fondement, puisque la vente est publique chez les marchands.

Libelles. — On annonce une seconde édition des *Adieux à Bonaparte.* On n'a point encore de certitude sur ce fait ; on est à la recherche.....

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 10 floréal : « ...Le citoyen de Sales, défenseur des trois membres de l'Institut fructidorisés, et lui-même membre de l'Institut, dans une lettre au *Journal de Paris*, dit que l'on a proposé des *considérants*, des exceptions pour infirmer la mesure adoptée en faveur des citoyens Pastoret, Sicard et Fontanes. On a, dit-il, longuement discuté sur le nombre sacré de cent quarante-quatre, sur le droit de délibérer, sur l'indemnité : « Ne gâtons « pas cette grande et mémorable journée du 5 floréal, où l'Institut, réparant « un instant de faiblesse, est remonté au niveau de sa gloire. Pour moi, j'avoue « que le mouvement électrique qui a réuni au même instant toutes les opinions « divergentes au foyer de l'honneur, a singulièrement élevé mon âme : je me « suis alors souvenu avec orgueil que j'étais membre de l'Institut; et, en pré- « sence de tant d'hommes devenus des héros, j'ai senti plus que jamais mon « infériorité..... » — *Publiciste* du 10 floréal : « *De Paris, le 9 floréal.* ...Le premier Consul a nommé *premier grenadier des armées de la République* le citoyen La Tour d'Auvergne-Corret, né dans la famille de Turenne; il lui a, sur le rapport du ministre de la guerre, décerné un sabre d'honneur : « C'est, dit Carnot, l'un des plus anciens officiers de l'armée: « c'est celui qui compte le plus d'actions d'éclat. »

CLXIX

10 FLORÉAL AN VIII (30 AVRIL 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 FLORÉAL.

Esprit public. — Les dernières nouvelles des armées, répandues dans la journée d'hier, ont causé beaucoup de sensation. La satisfaction a paru générale. C'est surtout dans les faubourgs, parmi les

ouvriers, que la joie a été vive. Les cabarets étaient remplis. Les journaux du soir y étaient lus et entendus avec enthousiasme. « Encore une victoire, disait-on, et nous aurons infailliblement la paix. »

Départ. — On a annoncé pour ce jour le départ d'un second détachement de la garde des Consuls. Des malveillants ont répandu que plusieurs de ceux compris dans le premier détachement ont déserté en route et qu'il n'en est arrivé qu'un petit nombre à Dijon. On n'indique ni la cause de cette prétendue désertion, ni la source de ce bruit. — On croit généralement que le premier Consul suivra de très près, qu'il est attendu chaque jour à Dijon, mais qu'il y restera fort peu de temps et reviendra à Paris, laissant aux généraux du Rhin et de l'Italie le soin de suivre le cours de leurs premières victoires.

Émigrés. — La police vient de faire arrêter un émigré de distinction, le ci-devant comte de Pettiez; c'est le quatrième que le ministre a fait arrêter en moins d'une décade. Il usera de la même sévérité envers tous ceux qui seront trouvés en contravention à la loi.

Théophilanthropes. — La police avait été prévenue que des perturbateurs, à l'instigation de quelques ministres fanatiques du culte catholique, auraient entrepris de troubler l'exercice des cérémonies des théophilanthropes, décadi dernier, et se proposaient de renouveler ce trouble hier. En conséquence, elle avait pris les mesures convenables pour l'empêcher. Il y a eu effectivement de nouvelles tentatives, des propos tenus par des fruitières et quelques hommes de la même classe aux particuliers de cette secte qui se rendaient à Saint-Nicolas; mais ils n'ont eu aucune suite, et l'ordre a été maintenu.

Famille d'Orléans. — Deux particuliers s'entretenaient hier sur cette famille publiquement au café de la Loï. L'un d'eux disait que la mère et ses trois fils rentreraient incessamment en France; qu'ils étaient réunis en Espagne, quoiqu'on croie les fils en Angleterre; que les rois de Prusse et d'Espagne sollicitaient eux-mêmes leur rentrée et l'obtiendraient. Il ajoutait que l'aîné serait mis à la tête du gouvernement français, et que la paix ne serait accordée qu'à cette condition. Il paraissait désirer le succès de ce projet idéal, en disant qu'il rallierait tous les partis, que l'Europe entière voulait un roi en France, et que celui-là conviendrait, parce qu'il n'avait pris aucune part aux crimes de son père et n'aurait aucune vengeance à exercer. — Son adversaire, attaché au gouvernement actuel, soutenait qu'il n'éprouverait aucun changement, qu'un roi quelconque ferait le mal-

heur de la France et n'y serait jamais reçu. Il a demandé à l'innovateur comment il avait été initié dans un pareil projet et sur quoi il se fondait pour en annoncer l'exécution aussi publiquement et avec autant de sécurité. Celui-ci a répondu mystérieusement : « Je ne vous en dis pas davantage; bientôt vous vous rappellerez ce que je vous ai dit aujourd'hui. » Ces deux particuliers habitent le faubourg Antoine : l'orléaniste se nomme Goslin ; [il] est marchand de bois ; le patriote se nomme Baugrand ; [il] est brasseur.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 12 floréal : « ...Hier, le décadi a été célébré avec cette unanimité qui réjouit toujours les partisans éclairés des institutions républicaines. Les salles de spectacles, les promenades, les endroits publics, tout était rempli ; les citoyens se livraient sans inquiétude aux divers plaisirs que réunit cette cité. Tous les dimanches de l'ancien régime n'ont pas fait sortir de leurs foyers un plus grand nombre de familles. Un même sentiment paraît être celui de l'immense majorité des habitants de cette ville : ils désirent avec ardeur que les armées de la République obtiennent d'éclatants succès; ils comprennent que, pour obtenir ces succès, le gouvernement a besoin d'être environné de la confiance de tous; ils savent que, quand la victoire aura fixé parmi nous la paix, ils pourront sans crainte se livrer à des spéculations utiles pour eux et pour leurs enfants. En général, on est convaincu que, hors de l'ordre des choses actuel, il y aurait dissolution complète, résultat nécessaire du voisinage des armées étrangères et de la lutte des diverses ambitions dans l'intérieur. Cette conviction est une puissance que n'affaiblissent pas quelques pitoyables articles puisés dans les gazettes allemandes ou dans les boudoirs de quelques courtisanes. Les républicains, même ceux qui portent l'âme la plus chaude, ne se dissimulant pas, avouent hautement que la République ne serait jamais sortie de la crise à laquelle on l'avait amenée, si une institution forte n'avait succédé à une institution déconsidérée. Ils n'ignorent pas que leur existence, celle de leurs femmes, celle de tout ce qu'ils ont de cher dans la société sont essentiellement liées au maintien de la République; les armées combattent pour cette République, pour la conservation de ce territoire sacré sur lequel l'étranger n'a jamais impunément imprimé ses pas. Comment les républicains ne fortifieraient-ils pas de leurs vœux, de leurs lumières, de leurs bras, et l'autorité qui trace les plans, et les bataillons qui les exécutent? »

CLXX

11 FLORÉAL AN VIII (1er MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 FLORÉAL.

Armées. — L'impatience va au-devant des événements. A défaut de nouvelles certaines sur la situation actuelle des armées, tant sur le Rhin qu'en Italie, chacun saisit les faits que la malveillance ou l'exaltation lui présente. Sur le Rhin, ceux qui désirent des revers dans l'espoir qu'ils rétabliraient la royauté disent que l'armée a été complètement battue, qu'on a perdu dix-sept mille hommes au passage du fleuve. — Les patriotes disent au contraire que la victoire a été complète et que la seule division de Sainte-Suzanne a coupé quarante mille hommes. — En Italie, les uns affirment que Gênes est au pouvoir des Autrichiens, que Masséna a été blessé mortellement, que telle est la cause du silence que l'on garde sur la journée du 1er floréal. — D'autres disent que les premiers avantages annoncés officiellement se sont soutenus, mais qu'on n'a pas encore des détails circonstanciés. C'est surtout parmi les ouvriers et les artisans que la malveillance voudrait répandre ses fausses nouvelles. Elles y sont reçues avec indifférence.....

Mack. — On répand que le gouvernement a favorisé l'évasion de ce prisonnier, que c'est par une suite de cet accord qu'immédiatement après son départ on a permis à ses compagnons de retourner dans leur patrie. C'est, disent les auteurs de ces bruits, pour accélérer la paix que ce général a été renvoyé à Vienne; le premier Consul lui a confié son ultimatum, et il s'est flatté en le recevant de le faire adopter par l'empereur.

Chefs amnistiés. — Ces chefs n'ayant pas obtenu toutes les radiations qu'ils ont demandées ont reçu quelques plaintes de ceux auxquels ils les avaient fait espérer. Pour les tranquilliser ils ont imaginé de leur dire que l'intention du premier Consul était de rayer sans distinction et en masse tous les émigrés qui avaient servi sous eux, qu'ils n'attendaient pour ordonner cette radiation générale que le rapport qu'il avait chargé le général Bernadotte de lui faire sur la situation actuelle des départements de l'Ouest.

Club des défenseurs de l'homme. — On a annoncé dans un bulletin

précédent[1] qu'il se formait une Société sous ce nom, à l'hôtel de La Rochefoucauld, rue de Seine; il paraît qu'elle sera principalement composée d'hommes de lettres et qu'elle tiendra ses séances trois fois par décade, les 3, 6 et 9. — On désigne toujours les mêmes président et secrétaire : de Maimieux et Jauffret.

Contre-police royale. — La police suivait depuis longtemps la contre-police royale, chargée en même temps de l'impression et distribution des pamphlets, notamment des *Adieux à Bonaparte* (3e édition). Ce matin on a saisi le dépôt général de cette contre-police, tant en imprimés qu'en manuscrits, chez la nommée Jeannin, veuve Mercier, petite rue Verte. Plan général de la contre-police : détails sur le matériel et le personnel de la police du gouvernement; rapports journaliers sur l'esprit public et le gouvernement, avis très circonstanciés, et donnés jour par jour, de toutes les opérations de police du Bureau central, par un employé de ce Bureau; moyens employés auprès de la Trésorerie pour la capture des fonds expédiés. L'employé demande le cinquième des prises; plan pour s'emparer du fort de Brest au moyen de faux ordres des ministres de la guerre et de la marine; envoi d'agents secrets à Dijon, Strasbourg, etc..... Tel est l'aperçu que présente la vérification sommaire de ces papiers.

(Arch. nat., F7, 3701.)

CLXXI

12 FLORÉAL AN VIII (2 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 FLORÉAL.

... *Militaires.* — Sept à huit jeunes gens, presque tous en uniforme de hussards volontaires, se réunissent dans des lieux publics et y parlent avec mépris des officiers de l'armée. Ils rabaissent l'origine des généraux les plus distingués, tels que Masséna, Moreau et autres ; ils atténuent leurs talents militaires. Dumas, leur chef, tient selon eux à la clique révolutionnaire. Vanité, étourderie, inexpérience, telles sont les bases de ces propos.

Arrestation. — L'émigré Oudinot est arrêté. — On a saisi le dépôt de la *Feuille invisible*. L'auteur n'a pas été trouvé; on le croit réfugié

1. Voir plus haut, p. 279.

à Sceaux; on y a envoyé. Cette feuille était payée et dirigée par la même main qui dirigeait le Comité anglais, ainsi qu'il résulte de la correspondance saisie.

JOURNAUX.

Ami des Lois du 13 floréal : « ...Le directeur du théâtre des Arts annonce que le ministre de l'intérieur lui a donné l'ordre de mettre deux loges par décade à la disposition des jeunes militaires revenus d'Égypte aveugles ou mutilés, pour qu'ils puissent se dédommager, par le plaisir d'entendre une parfaite exécution musicale, des autres jouissances dont le sort des combats les a privés. « Le public, ajoute le citoyen Devismes, apprendra sans doute « avec intérêt que, tous les décadis, six de ces jeunes militaires viendront à « tour de rôle partager avec *lui* (le public) ces sensations délicieuses que « produit sur les âmes sensibles le charme de la musique..... »

CLXXII

13 FLORÉAL AN VIII (3 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 FLORÉAL.

... *Pichegru.* — Depuis plusieurs jours, on parle de Pichegru avec le plus vif intérêt dans les cafés et dans plusieurs Sociétés particulières. On rappelle avec enthousiasme sa carrière militaire. On le compare à La Fayette et l'on dit que, si celui-ci a obtenu du gouvernement la permission de revenir en France, il serait plus juste de l'accorder au général qui a conquis la Hollande. — En parcourant la correspondance saisie chez l'agent du comité britannique, on reconnaît la véritable source de cette réclamation. Pichegru, d'après cette correspondance, déterminerait par sa présence le rétablissement de la monarchie; il rallierait à la loi les militaires; il serait l'organe et l'appui du prince. Tel est l'espoir des royalistes et le mobile de leurs éloges.....

Arrestations. — Trois individus venant de Hambourg, prévenus d'émigration, ont été arrêtés au moment de leur arrivée. On a pareillement arrêté un quatrième individu qui, dans la perquisition, a voulu soustraire des papiers qu'on a trouvés dans le poche de son habit. — On procède à l'examen de toutes les pièces saisies.

Émigrés. — On a lu hier publiquement, au café de Virginie, une

lettre écrite du Midi, par laquelle on marquait que les émigrés rentraient en grand nombre, qu'aucun d'eux ne doutait de sa radiation, qu'ils menaçaient d'avance leurs acquéreurs et se flattaient d'obtenir à vil prix la rétrocession de leurs biens.....

Prêtres. — On rapporte que des fanatiques font secrètement une quête dans leur société pour Margarita, ancien curé de Saint-Laurent, réfractaire, qu'ils espèrent le faire réintégrer dans ses fonctions et forcer le constitutionnel à cesser tout exercice. — L'influence des réfractaires est encore plus forte dans les départements et surtout dans les campagnes. A leur instigation, on ne célèbre que les dimanches et fêtes anciennes. Les décadis et autres institutions républicaines sont généralement négligés.

Échoppes. — La malveillance a cru pouvoir trouver dans la suppression de toute échoppe et boutique ambulante un moyen d'exciter les plaintes des marchands qui s'en servaient. Des particuliers d'une classe supérieure se sont glissés parmi eux et ont paru prendre part à la peine qu'ils éprouvaient. Ils leur ont insinué que le gouvernement les privait de l'unique moyen de subsistance que leur offrait leur industrie. Cependant le règlement a été mis à exécution sans aucun trouble.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 14 floréal : « ESPRIT DES JOURNAUX D'HIER. *Journal de Paris*. Il cite un passage du dernier numéro du *Mercure britannique*, dans lequel Mallet du Pan fait le plus grand éloge du gouvernement français...... Que les émigrés admirent la force de la République et de son nouveau gouvernement, nous n'en sommes pas surpris; mais qu'ils reconnaissent l'égalité civile et politique des conditions, mais qu'ils trouvent bon un ordre de choses qui les repousse à jamais d'une patrie qu'ils prendraient plaisir à déchirer, mais qu'ils fassent des vœux pour la conservation du régime républicain, cela est impossible : un émigré, l'émigré qui rédigeait le *Mercure de France*, l'émigré qui insultait périodiquement l'Assemblée constituante, n'a pas fait l'article du *Mercure britannique* cité par notre collègue; c'est l'ouvrage non de Mallet du Pan, mais d'un citoyen français véritablement digne de cet auguste titre. — *Clef du Cabinet*. Portrait des hommes qui attaquent les philosophes et la philosophie : il est fait d'après nature. « C'est ce qu'il y a de plus vil par ses mœurs, de plus méprisable par son hypocrisie, de plus insolent par sa vanité, de plus fameux par son ignorance..... Écoliers présomptueux, vieillards libertins, qui naguère se moquaient des choses les plus sacrées, et qui aujourd'hui s'érigent en apôtres de la religion et des mœurs. » La *Clef du Cabinet* pourrait ajouter que ces illustres réformateurs n'ont que l'argent pour régulateur de leurs écrits : ils spéculent sur la niaiserie des uns, sur les souvenirs des autres, sur

les illusions de ceux-ci, sur les projets de ceux-là ; ils savent à peu près combien leur rapportera tel article contre la République, telle diatribe contre le gouvernement, telle page contre la philosophie, mère de la liberté : en effet, l'argent arrive, nos moralistes pieux le prennent, et vont gaîment ensuite déposer aux pieds d'une courtisane ou user au milieu des festins, des bals, des orgies, de la débauche, le programme de leur humanité, de leur morale, de leur religion, de leurs principes libéraux, de leur tartuferie, qu'on nous passe l'expression, en faveur de la pensée vraie qu'elle renferme. — *Journal du Matin.* Des extraits des feuilles du soir. — *Journal du Soir.* Des extraits des feuilles du matin. — *Journal des Défenseurs de la patrie.* Article tiré d'un journal anglais, et dans lequel on place artificieusement sur la même ligne Bonaparte et Pitt. Que le journaliste anglais, pour donner du relief au nom de son ministre, lui accole celui du premier Consul de la République, ce journaliste se montre homme de sa nation ; mais qu'un écrivain français ramasse les perfidies que renferment les paraphrases par lui citées, cela est un peu étonnant : car le *Morning Post* est un journal ministériel. La cour, indubitablement, ne le tient pas à sa solde pour tracer l'éloge de notre gouvernement : c'est donc un *éloge ennemi;* c'est le *pessimum inimicorum genus laudantes,* de Tacite. — *Publiciste.* Texte du décret du roi d'Espagne, émané après la réception de Sa Sainteté Pie VII. Le tsar boude avec tous les diplomates en mission à sa cour. Éloge des écureuils. Éloge du mamelouck. Éloge du tabac. Éloge des voitures de Paris à Lyon. Éloge du rob antisyphilitique de Laffeteur. — *L'Ami des Lois.* Le gouvernement anglais paie Mallet du Pan pour écrire ; en vérité, c'est de l'argent bien mal gagné (voyez l'article *Journal de Paris*). — *Gazette de France.* Article de Vienne dans lequel on insinue, comme dans le *Morning Post* de Londres, que les Jacobins sont les auteurs des calamités qui, depuis dix ans, affligent l'espèce humaine. On sait ce qu'entendent par Jacobin les cabinets de Londres et de Vienne : ils n'ont pas dissimulé, ils ne peuvent pas dissimuler, ils ont toujours dit qu'ils regardaient comme Jacobins tous ceux qui ont pris part à la Révolution depuis 89. Les cabinets de Vienne et de Londres désignent leurs ennemis par une qualification qui n'a plus d'importance que pour ceux qui veulent, à tout prix, semer le trouble et la confusion. — *Journal des Débats.* Décret du roi d'Espagne, émané après l'élection de Pie VII. A.-L. Offman (*sic*), professeur à l'Université de Vienne, conjure Bonaparte d'arracher le monde au joug affreux des *Jacobins* (lisez *républicains*). Le général Mack a dîné chez l'électeur de Mayence. »

CLXXIII

14 FLORÉAL AN VIII (4 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 15 floréal.

... *Café Valois.* — La découverte de la conspiration occupe les habitués. C'est une chimère, selon eux, imaginée pour empêcher le

départ du premier Consul et le retour de Pichegru que réclamait tout bon Français et principalement les militaires. Au reste, quand cette conspiration aurait eu quelque réalité, sa découverte ne serait pas d'un grand avantage, disent les nouvellistes. Si le gouvernement n'est pas renversé par ce moyen, il le sera par les revers des armées. Ils sont constants : en Italie, Masséna est tué ou prisonnier, son armée est cernée; on ne peut y arriver sur le Rhin, les troupes qui avaient passé ce fleuve ont été forcées de le repasser, après une perte considérable. Voilà de grandes consolations pour les royalistes. Cependant l'inquiétude est grande parmi eux. Il n'y a sûreté pour aucun, tous craignent qu'on ne trouve dans le volume immense des pièces saisies quelque preuve littérale de leur complicité.

Arrestation. — Le ministre faisait chercher depuis plusieurs jours le nommé Delhoust, émigré, convaincu d'avoir assassiné le maire de Toulouse et condamné à mort pour ce crime. Il a été arrêté ce matin.....

Bourse. — Il se fait peu d'affaires. La valeur des effets publics n'éprouve aucune variation. Le numéraire paraît rare. On négocie beaucoup avec Hambourg.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Journaux.

Ami des Lois du 15 floréal : « *Paris, le 14 floréal.* ...Rœderer avait établi, dans son journal, qu'il était impossible que l'Institut regardât comme faisant partie de ses membres les citoyens Fontanes, Sicard, Pastoret et Barthélemy et leurs successeurs, sans violer l'article de la loi qui veut que l'Institut ne soit composé que de cent quarante-quatre membres[1]. Le citoyen de Sales réplique aujourd'hui à Rœderer : « Votre réponse à mes observations appelle toute mon attention, parce qu'elle porte le double cachet de l'homme de lettres et de l'homme d'État; cette réponse tend bien à prouver que cent quarante-sept ne font pas cent quarante-quatre, mais non que les membres de l'Institut, qui ont été les collègues des déportés, qui le sont encore et qui le seront toujours, ont accompli toute justice à leur égard; elle donne un mode pour résoudre un problème d'arithmétique, mais elle ne justifie pas le corps le plus éclairé de l'Europe; d'ailleurs il résulterait peut-être de votre critique ingénieuse que la cause des citoyens Pastoret, Fontanes, Sicard et Barthélemy est une cause nationale, et je vous en remercie; mais alors la carrière s'étend, et comme vos principes ne sont pas les miens, votre journal ne peut plus être mon champ de bataille. De Sales. » La différence des opinions ne paraîtra pas peut-être une raison suffisante pour ne pas les développer dans un journal qui a toujours fait profession d'admettre toutes les réclamations, sans faire acception des personnes ou des noms; mais s'il

1. Voir plus haut, p. 299.

y a du courage à soutenir la cause que défend le citoyen de Sales, il y a quelque générosité à s'être chargé de celle que plaide Rœderer. Une seule chose surprend et afflige dans cette discussion, c'est le silence absolu des membres de l'Institut qui occupent les places des quatre glorieuses victimes du 18 fructidor. Voilà le danger de salarier des corporations de savants ; si la gloire était la seule récompense des élus, la gloire les eût amplement dédommagés de l'offre d'une démission conditionnelle, et on leur eût appliqué sur la couronne qu'ils restituaient, ces vers si connus :

C'est la fortune qui la donne,
Il suffit de la mériter. »

« On nous adresse la strophe suivante, qui fait partie d'une ode intitulée : *Plainte du Rhin à Bonaparte :*

Le premier des braves m'oublie ;
Et le vainqueur de l'Italie
Vole des Alpes au Thabor !
Quoi ! seul des fleuves de la terre,
Je n'entendrai point le tonnerre
Dont le Nil retentit encor ! »

— *Journal des Hommes libres* du 16 floréal : « *Paris, 15 floréal.* ...Le dimanche d'hier n'a rien offert de remarquable : toutes les boutiques étaient ouvertes ; quelques zélés catholiques avaient laissé une ou deux planches ; mais, comme on paie patente pour le dimanche comme pour les autres jours, ils n'ont pas renvoyé l'acheteur profane qui leur a apporté son argent. Les oisifs et les élégants, qui journellement promènent leur ennui et leurs grâces, se sont rendus, comme la veille, aux boulevards, aux Champs-Élysées, aux Tuileries. Ceux qui avaient assisté aux vêpres se sont réunis modestement au Luxembourg, dans l'allée des Soupirs ; d'autres ont poussé leurs pas jusqu'au Jardin des Plantes pour voir les éléphants et jouir du spectacle des batelets qui traversent la Seine. Plusieurs ont gravi jusqu'au sommet du labyrinthe pour contempler les cheminées de la ville et interroger les télégraphes. Chemin faisant, une Société respectable, composée d'hommes graves, bourse aux cheveux, chapeau sous le bras, canne à leur corbin, et des femmes à démarche austère, à bonnets à papillons, à robes à paniers, s'écrie, à l'aspect du tombeau de Daubenton : « Un athée ! Non, un protestant ! enterré dans un « jardin ! Un botaniste ! Pas en terre sainte ! Sénateur pendant un jour ! Un « philosophe ! J'ai dîné chez lui ! C'était un bon homme, un naturaliste ! etc. » Cette Société parle encore. Elle avait assisté le matin à la messe à Roch : le chevalier la servait : il y a dit avec l'amabilité qu'on lui connaît, *ad deum qui lætificat juventutem meam :* la dame en vertugadin en était encore enthousiasmée : elle s'abonnera à son journal angélique et le placera sur sa chiffonnière à côté de l'Apocalypse. »

CLXXIV

15 FLORÉAL AN VIII (5 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 16 FLORÉAL.

Départ du premier Consul. — Le bruit public était hier que le premier Consul partirait vraisemblablement dans la nuit; plusieurs voyageurs avaient rapporté que les ordres pour son passage avaient été donnés sur la route et qu'il était attendu à chaque instant.

Armées. — On ne parlait que de revers; on disait que le premier Consul partait pour se rendre à l'armée du Rhin, où l'on avait perdu vingt mille hommes, et le fleuve avait été repassé. — On a reçu avec enthousiasme général dans plusieurs spectacles la nouvelle de la victoire éclatante remportée sur le Rhin. Le premier Consul était à l'Opéra; tous les regards étaient fixés sur lui. Les cris d'allégresse qui ont retenti dans toute la salle ont prouvé que l'esprit national se fait connaître, lorsque les circonstances y donnent lieu.

Circulaire royaliste. — On est instruit que Louis XVIII avait écrit par Londres aux principaux de ses fidèles sujets pour les engager à employer tous les moyens possibles afin de se procurer quelques fonctions dans le gouvernement actuel.....

Déclaration de Maillefer. — L'un des individus arrêtés, Maillefer, a avoué que la contre-police fondée par le Comité anglais se faisait avec beaucoup d'activité, que Duperon, employé aux relations extérieures, la dirigeait, et qu'on avait le projet d'enlever une caisse publique considérable établie dans la rue du Bac.....

Bourse. — Hier les fonds publics ont éprouvé une baisse considérable. Elle a eu vraisemblablement pour cause l'incertitude où l'on était encore au moment de la Bourse sur les événements de la guerre, et les bruits de revers que propageaient les spéculateurs. On présume que la confiance se rétablira sur la nouvelle des succès de l'armée du Rhin.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CLXXV

16 FLORÉAL AN VIII (6 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 floréal.

Esprit public. — Les politiques ne sont pas d'accord dans leur opinion sur les événements qui sont le sujet de toutes les discussions du jour. Le premier Consul et le ministre de la guerre sont partis, dirigeant leur route, l'un vers Genève, l'autre vers le Rhin. Le gouvernement garde le plus grand secret sur les buts de ces voyages : pour les pénétrer on se livre aux conjectures. Ceux qui pensent que la guerre, les opérations militaires en sont les seuls objets disent que Bonaparte se rend à l'armée d'Italie, et Carnot à celle du Rhin, pour que chacun dirige toutes les forces possibles vers Masséna et tâche de secourir cette armée entièrement investie par les Autrichiens : les succès obtenus sur le Rhin paraissent faciliter cette jonction. D'autres ne voient que des projets de négocier la paix : ils se disent assurés que la mission de Carnot est pour Vienne, et que Bonaparte se tiendra à portée de recevoir promptement les comptes qu'il devra lui rendre. Le premier Consul, ajoutent-ils, a saisi le moment des premiers succès de l'armée pour activer les négociations et procurer aux Français la paix, qui est l'objet commun de leurs vœux.....

Loge. — Une Société de francs-maçons se réunit dans la maison d'Aligre; on saura bientôt ce qui se passe dans ces assemblées.

Bourse. — A la nouvelle des succès du Rhin, la valeur du tiers consolidé augmenta d'un franc. Les autres effets publics reçurent aussi une augmentation.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Ami des Lois du 17 floréal : « On annonce dans le *Journal de Paris* la nomination d'un conseiller d'État qui fera plaisir. — A qui ? Est-ce au rédacteur ? Est-ce aux conseillers d'État ? Est-ce à une simple portion du peuple ? Est-ce à la nation entière ? Heureusement le *Journal de Paris* ne fait pas attendre plus de vingt-quatre heures les mots de l'énigme qu'il publie. Provisoirement, chacun peut, dans de beaux rêves, placer son idole au conseil d'État. Le théophilanthrope peut espérer d'y voir siéger le saint pontife La Ré-

vellière ; le patriote à bonnet rouge, le vertueux Vadier ; le constitutionnel de 91, l'illustre prisonnier d'Olmutz; le constitutionnel de 95, Boissy d'Anglas; les braves militaires, Moreau, Berthier ou Masséna.... » — *Gazette de France* du 17 floréal : « Le premier Consul est parti la nuit du 15 au 16 germinal[1] ; il se rend à Dijon et à Genève, où il va passer en revue l'armée de réserve. Déjà on calcule le plus ou moins de temps qu'il mettra à ce voyage, et un journaliste nous apprend que cette absence ne suspendra nullement la marche des affaires. Aux termes de la Constitution, la signature appartient au second Consul, le citoyen Cambacérès... »

CLXXVI

17 FLORÉAL AN VIII (7 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 floréal.

... *Anarchistes.* — Quelques perturbateurs paraissent encore s'agiter, tiennent des propos contre le gouvernement, élèvent des doutes sur sa stabilité. Leur ambition personnelle n'est pas satisfaite, le mécontentement les aigrit, et ils voudraient troubler l'ordre social, sans s'inquiéter de celui qui pourrait succéder, s'ils parvenaient à le renverser. Ils sont connus et surveillés; cela suffit pour que leurs tentatives soient sans effet. — Les faubourgs sont tranquilles.

Francs-maçons. — Cette Société tient chaque mois deux assemblées générales, le 5 et le 19. Il y a, sans jours fixes, des assemblées extraordinaires, pour lesquelles les membres reçoivent des billets de convocation. La loge est d'environ cent membres; il y en a du Sénat, du Corps législatif et du Tribunat.

Bourse. — Augmentation légère pour le tiers consolidé. Point de différence entre les bons d'arrérages et ceux de l'an VIII. Leur valeur n'a pas varié.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Journaux.

Gazette de France du 18 floréal : « Le départ du premier Consul n'a produit d'autre effet que de doubler les espérances de victoires et de paix. Ce départ était annoncé depuis si longtemps, que les esprits se sont accoutumés à séparer l'action du gouvernement de la présence de Bonaparte ; et comme on

1. *Sic :* il faut lire *Floréal.*

sait que son absence ne sera pas longue, on sent qu'il est impossible qu'il arrive ou qu'on médite rien d'important pendant cette courte époque. Le général Brune est aussi parti avec le premier Consul. Le départ de Carnot occupe davantage, parce qu'il n'était pas prévu, et qu'on ignore le terme et le but de ce voyage; mais, sans se livrer à des conjonctures presque toujours démenties par l'événement, on est convaincu que le départ du plus heureux des généraux de la République, et celui de l'homme dont le génie a préparé des victoires toutes les fois qu'il a dirigé le ministère de la guerre, ont le même but, et l'on espère que le mois de prairial ne se passera pas sans *que le sort* de la campagne soit décidé. La paix est le vœu du tous les Français; une fois signée, elle sera certaine, car celui qui l'aura conclue restera là pour la maintenir. C'est tout ce qui nous a manqué après le traité de Campo-Formio... »

CLXXVII

18 FLORÉAL AN VIII (8 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 FLORÉAL.

Esprit public. — L'absence du premier Consul n'a pas produit sur le peuple l'impression que quelques perturbateurs en attendaient. Le plus grand calme règne. L'opinion commune est que les négociations de la paix se continuent avec activité entre les cabinets, que le premier Consul en désire avec ardeur la conclusion, et que la dernière victoire contribuera à l'accélérer. La nouvelle en a été reçue avec beaucoup plus d'enthousiasme que celle de la première.

Royalistes. — Sont mornes, inquiets, anéantis. Les succès des armées leur paraissent devoir forcer les puissances à la paix, et ils disent entre eux que Bonaparte en signera le traité à quelles conditions que ce puisse être, parce que la stabilité du gouvernement en serait le résultat, et qu'il ne resterait plus d'espoir aux Bourbons. La découverte des dernières manœuvres de leur faction les tient en un état de crainte continuelle; les uns, parce qu'ils en connaissent la réalité, et qu'ils craignent d'être compromis; les autres, non initiés dans les secrets et paraissant ne pas y croire, disent que c'est une conspiration imaginée pour avoir le droit d'accuser de royalisme et d'arrêter arbitrairement, pendant l'absence du premier Consul, quiconque paraîtra suspect. Plusieurs sont en fuite ou cachés. On doute qu'ils essayent de se rallier, au moins pendant quelque temps.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Paris continue à jouir de la plus parfaite tranquillité. Les promenades publiques, les cafés et autres lieux de rassemblement ont été surveillés avec le plus grand soin, et l'on n'y a rien remarqué qui pût donner lieu aux plus légères inquiétudes. — L'on continue à s'entretenir partout du général premier Consul et dans ce moment les divers partis, atterrés par les dernières victoires, n'osent plus même essayer de les démentir. — Je suis informé qu'on se dispose à afficher sous deux jours un placard contre les arrestations faites à la suite de la découverte de la contre-police royale; si l'on tente d'exécuter réellement ce projet, j'en serai instruit au moins deux heures d'avance et les coupables seront pris [en] flagrant délit. — Les réfugiés italiens paraissent mécontents de l'ordre qui leur est donné de se retirer dans le département de l'Ain : on les surveille soigneusement. Le public a applaudi à la sagesse de cette mesure. — On assure qu'une dame Savournin, dont le mari est officier d'artillerie à l'armée d'Italie, répand avec complaisance des nouvelles désastreuses de cette armée et qu'elle dit recevoir de son époux. — Dans la réunion de Rouvière, les royalistes ont dit, hier soir, que le départ des Italiens et toutes les mesures prises ces jours derniers par la police dérangeaient tous leurs plans, qu'il fallait essayer de faire croire que cette conspiration n'était autre chose qu'un coup monté à dessein, et que toutes les pièces dont on annonçait devoir publier le résultat avaient été fabriquées tant au ministère qu'à la préfecture de police. — Ils paraissent toujours décidés à rester tranquilles et à attendre les nouvelles des armées. — On assure que les députés exclus au 18 brumaire, et qu'on a dit dans un des derniers rapports rentrer à Paris sous des noms supposés, et loger en maisons particulières, se réunissent souvent à quelques-uns de leurs anciens collègues, mais avec beaucoup de précautions, et en changeant chaque fois le point de rassemblement; on compte découvrir quelques-unes de ces maisons. — Félix Le Peletier a fait une apparition à Paris, hier dans l'après-midi. Les exclusifs l'ont engagé à rester au dîner qui doit avoir lieu aujourd'hui aux Champs-Élysées; il a refusé, et est parti de suite pour Versailles, où il a dit avoir besoin de voir Antonelle. — Plusieurs exclusifs se sont, comme de coutume, réunis hier dans le jardin des Tuileries; ils y ont causé fort longtemps et se sont demandé si ce ne serait pas un moyen d'agiter les faubourgs que d'exciter les plaintes des femmes des défenseurs de la patrie, sur ce qu'elles ne reçoivent pas les secours

promis. Ils paraissent même décidés à prendre ce parti; mais ils sont tellement observés qu'on assure d'avance qu'ils ne réussiront pas. — Ils ont su que quelques-uns d'entre eux avaient déjà reçu ou devaient recevoir l'ordre de quitter Paris; chacun d'eux paraît en craindre autant. On a remarqué que Lebois, homme extrêmement violent et emporté, a reçu cette injonction sans dire un mot, et y a satisfait dans les délais exigés. — L'ex-baron de Bonny, signalé comme un agent de l'Angleterre, est arrêté; c'est celui dont il a été question dans le rapport d'hier et qui tient constamment, au café de Valois, les propos les plus contre-révolutionnaires. — Ce matin à la barrière de Pantin, un courrier, arrivant à Paris, a refusé de montrer ses papiers, en disant qu'il était un des guides du premier Consul, ne s'est pas même arrêté, a piqué son cheval, est passé outre sans qu'on ait pu s'y opposer, le poste de la garde nationale sédentaire étant absolument désert.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 19 floréal : « *Paris, 18 floréal.* ...L'ex-constituant Blacons [1] est aussi arrivé à Paris. On sait qu'il a fondé en Amérique la petite ville d'*Arilum*, avec l'ex-vicomte de Noailles... » — *Ami des Lois* du 19 floréal : « ...Le jardin du Palais-Royal sera ouvert, à ce qu'il paraît, le 1er prairial au public; mais, faute d'ombrage, on n'y pourra jouir du plaisir de la promenade qu'après le soleil couché. On place en ce moment, dans le jardin des Tuileries, les magnifiques orangers qui s'y trouvaient l'été dernier. Ce jardin, le plus beau de l'Europe et le plus riche en belles statues, continue d'attirer une foule nombreuse. Le Luxembourg, au contraire, est presque désert; on n'y rencontre guère que des bonnes, de vieux rentiers et des ouvriers fidèles à ce précepte :

Dans tout ce que tu fais hâte-toi lentement.

Les travaux du palais paraissent avancer plus que ceux du jardin. Trois sénateurs sont logés dans les appartements du Luxembourg : ce sont les citoyens Roger Ducos, Lemercier et Garran-Coulon; mais ils les louent à la nation : on prétend que Roger Ducos paie 1.500 francs le sien... » — *Gazette de France* du 19 floréal : « *Voilà Paris.* Le 16, à sept heures du soir, le fils d'un médecin, jeune homme de dix-sept ans, s'est tiré un coup de pistolet qui lui a emporté une partie de la mâchoire. La blessure n'est pas mortelle. A cet âge, peut-on déjà être las de la vie ? On dit qu'en rentrant chez lui il s'était jeté sur un lit pour se reposer; que sa mère était assise près de lui; qu'elle s'occupait à coudre : sans doute son ouvrage fixait moins sa pensée que le malaise dont se

1. Henri-François-Lucretius d'Armand de Forest, marquis de Blacons, député de la noblesse du Dauphiné aux États généraux.

plaignait son fils. Et c'est sous les yeux d'une mère!... Tant il est vrai que les autres qui s'exaltent pour leur propres peines sont insensibles à celles qu'ils peuvent causer. — Après ce tableau, placerons-nous celui qu'offrait hier Paris, ou plutôt celui qu'il offre tous les jours? Traversez les Tuileries à sept heures du soir, la foule s'y presse : la beauté du temps, la richesse du plus majestueux jardin de l'Europe sont bien faits pour engager à se promener; mais tant de plaisirs sont offerts à la fois aux Parisiens qu'ils désirent encore plus qu'ils ne jouissent. Quittez donc les Tuileries, et portez-vous aux Champs-Élysées. Même foule, même élégance, et plus de variété ; les équipages brillants qui vont au bois, ou qui reviennent, occupent agréablement les yeux, et prêtent à la conversation par les mille et mille anecdotes répétées sur ceux qui les possèdent. La nuit vient, vous détournez la tête, et vous apercevez l'Élysée Bourbon dont l'illumination se place entre le dernier éclat du jour et la pâle clarté de la lune. Vous approchez: une symphonie se fait entendre, et fixe un instant votre imagination. Êtes-vous curieux d'entrer? Il n'en coûte que 15 sols ou 75 centimes. Un plaisir aussi bon marché ne peut être un véritable plaisir; vous continuez votre route. Dans le lointain, sur votre gauche, une nouvelle illumination brille à travers les arbres: c'est Idalie. Il y a trop loin, vous irez un autre jour. Revenons; mais qui vous arrête? la foule, à chaque arbre des Champs-Élysées. Qu'est-ce? Ici un pianò, là une harpe, à côté une guitare, plus loin un concert tout entier. Ce sont des infortunés qui croient plus sûrs de s'adresser aux oreilles des passants qu'à leur sensibilité, et qui n'inspirent en effet la pitié qu'en faisant servir l'éducation qu'ils ont reçue à mieux attester leur misère. Donnez, passez, ne réfléchissez point. Vous arrêterez-vous à la place qu'on appelait Louis XV, et qui a perdu son nom sans avoir pu encore en trouver un qui contente tout le monde? Encore une illumination et un écriteau; lisez : *Corazza, glacier*. Il faudrait monter, vous êtes las; prenez les boulevards. Que de monde! Allez, allez toujours, bientôt vous en trouverez davantage. S'il faisait jour, vous pourriez monter au *Panorama*, et vous reposer un peu en parcourant tout Paris; mais, tandis que vous jetez un coup d'œil sur ce bâtiment, quelle musique frappe désagréablement vos sens? Dans le même jardin sont deux bals rivaux, qui, pour attirer les amateurs et s'étourdir réciproquement, ne font plus danser qu'au son des trompettes, des tambours, des trombons (*sic*), des timballes et des cors de chasse. Voyez ces jeunes filles qui s'y glissent furtivement, parce qu'elles sont sans cavaliers; voyez avec quelle fierté en sortent celles qui ne sont plus seules. Vous ne voulez pas vous arrêter davantage, marchons. Que regardez-vous? Ces magnifiques appartements si bien illuminés, ce jardin suspendu dont les arbres éclairés par le pied laissent leur cime se perdre insensiblement dans les ombres de la nuit. C'est le Pavillon d'Hanovre. Entrons. Oh! il n'est pas besoin de payer. — Vous riez. — Non, vraiment. Voyez quelle richesse, quelle clarté, quelle fraîcheur! Combien de jolies femmes qui ne se ressemblent pas, de jeunes gens qui se ressemblent tous. Et ces tentes si légères, si élégamment décorées, ces rochers, ces cavernes, ces peintures qui ajoutent à l'illusion; le luxe, la nature, le jour, la nuit, les femmes, les filles, le vice, la décence, tout est confondu. Vous écoutez, c'est un concert. Pour vendre aujourd'hui des glaces à 15 sols ou 75 centimes, il faut tout ce que vous voyez. Encore trop heureux, les entrepreneurs de ces sortes d'établissements, quand ceux qui ne dépensent jamais rien et y viennent tous les jours

veulent bien laisser place à ceux qui prendraient quelque chose, s'ils trouvaient un siège pour s'asseoir. Sortons, car je m'aperçois que tant de plaisirs réunis vous fatiguent; d'ailleurs mon intention est de vous conduire à *Frascati*. On y donne aujourd'hui une fête : ce n'est rien; mais la foule y sera, par la raison seule que tout le monde ira pour y voir et y être vu de tout le monde. Remarquez déjà ces trois à quatre mille personnes qui se promènent aux environs pour apercevoir les illuminations par-dessus le mur, pour entendre un concert par-dessus le mur, pour s'égayer d'un feu d'artifice par-dessus le mur. Ce plaisir a du moins son prix, car il est désiré. Prenez garde. Que gagnerions-nous à couper la file des voitures? Rangeons nous et regardons descendre de ces légers équipages, ces femmes si lestes, dont les robes transparentes marquent si bien les.... grâces, quand ces robes consentent à se placer de manière à voiler quelque chose, dans l'attitude qu'il faut prendre pour s'élancer d'une voiture. Eh bien, vous voilà cloué à votre place? L'heure avance, prenons nos billets, entrons. Citoyens, nous dit poliment un factionnaire, il n'y a plus de billets; depuis deux heures le bureau est fermé. — Mais ces dames et leurs cavaliers entrent sans difficulté. — C'est qu'ils ont fait prendre leurs billets de la veille. — Que répondre à cela, sinon qu'il est impossible de tout prévoir. C'est dommage, dites-vous, que le local ne soit pas plus grand. — S'il était plus grand, il n'y aurait personne. On voit bien que vous n'entendez rien à nos plaisirs. Vous regrettez de ne pouvoir entrer; si vous étiez entré, vous auriez crié que vous ne concevez pas comment on peut s'amuser à étouffer, et vous seriez revenu étouffer le lendemain au même endroit. Mais vous ne m'écoutez plus, vous avez de l'humeur; prenons un fiacre et rentrons chacun chez nous. Croyez-vous connaître tous les plaisirs offerts ensemble tous les jours aux Parisiens? Détrompez-vous, depuis trois ans la satiété les multiplie, et quand on en est là, il n'y a plus moyen ni d'en jouir, ni de cesser d'en désirer. »

CLXXVIII

19 FLORÉAL AN VIII (9 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 20 floréal.

Armée d'Italie. — L'opinion générale est que Masséna n'existe plus, ou a été fait prisonnier; que son armée entière est détruite, partie tuée, partie prisonnière; que Gênes est au pouvoir des Autrichiens. — Des hommes privés, des négociants disent avoir reçu des lettres qui leur donnent ces nouvelles désastreuses. On ajoute que le gouvernement a reçu un courrier des armées qui a apporté les détails de ces pertes, et que son silence sur le contenu de ces dépêches fait présumer que ces malheurs sont réels. Enfin les nouvellistes, qui ont

leurs motifs pour fixer toute l'attention sur des revers vrais ou faux, insinuent que, quels que puissent être les avantages remportés sur le Rhin et les progrès de cette armée dans l'Allemagne, ils ne dédommageront pas des pertes de l'Italie.

Café Valois. — « Il n'y a plus que quelques jours pour agir », disait hier un habitué, qui paraissait plutôt exprimer son désir personnel d'un mouvement royaliste que l'intention d'y coopérer individuellement et d'en partager le danger. En développant une idée, il a dit qu'après ce court espace pendant lequel les royalistes pouvaient encore faire une tentative avec espoir de succès, non seulement Bonaparte aurait conclu la paix, mais encore il serait à la tête de ses armées, pourrait de là dicter à la France toutes les lois qu'il lui plairait de lui imposer, et que, quelles que fussent les conditions du traité de paix, on serait forcé de s'y soumettre.

Militaires. — On a remarqué qu'un grand nombre de jeunes gens, dont le plus grand nombre paraissent sujets aux lois de la réquisition ou de la conscription, se réunissent aux Champs-Élysées, allée des Veuves; aux bals publics, ils cherchent querelle aux militaires sous divers prétextes; il en résulte des duels fréquents. La police surveillera pour reconnaître et comprimer les perturbateurs.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La journée du 19 a été aussi tranquille que la précédente. Les partis crient et se plaignent, mais en secret; et si l'on sait ce qu'ils font, ce qu'ils projettent, ce qu'ils disent, c'est à force de moyens et d'adresse. Rien à craindre jusqu'à présent. — Certains exclusifs se sont réunis hier chez la femme Duchaussoy, marchande de vin, faubourg Marceau; l'un d'eux y a dit que, pendant l'absence du premier Consul, on ne pourrait susciter des troubles dans Paris qu'en mettant le feu dans plusieurs quartiers à la fois. Cet enragé est bien connu et surveillé avec soin. — Cardinaux, si connu en 1793, vient de rouvrir son tripot à l'Estrapade; il est suivi de près. — On assure qu'une main invisible a répandu hier des fonds dans les faubourgs Marceau et Antoine; on a dit qu'ils avaient été donnés par un nommé Carrière, et l'on ne connaît personne de ce nom parmi les exclusifs. — Le repas annoncé pour hier aux Champs-Élysées n'a point eu lieu. On a donné contre-ordre vers midi dans le jardin des Tuileries. On est sûr qu'il n'y a eu d'autres motifs que la découverte de la contre-police et la crainte d'être surveillé de trop près par la véritable. — Les pro-

menades publiques, les cafés, les spectacles ont été hier, et jusqu'aujourd'hui huit heures du soir, extrêmement tranquilles. Point de groupes, point de rassemblements, point ou peu de propos indiscrets.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 20 floréal : « *A l'Ami des Lois.* J'entends tous les jours crier contre la nudité des femmes; ne parlera-t-on jamais de la nudité des hommes? Vous êtes l'ami des lois, citoyen rédacteur: je vous suppose l'ami des mœurs; accordez-moi donc une place dans votre journal pour une réclamation qui les concerne. Je revenais hier à pied, sur les six heures du soir, du bois de Boulogne, et je suivais cette allée d'arbres qui borde le cours la Reine. J'aperçois de loin un essaim de femmes qui venaient à moi en précipitant leurs pas, et avec l'air de l'effroi. Qui pouvait leur faire abandonner la promenade? C'étaient des baigneurs sortis de l'eau, et qui, nus comme les héros de David, s'exerçaient, dans l'allée du cours, à la course, à la lutte, etc. Vous m'avouerez, citoyen rédacteur, qu'il n'est pas permis de porter jusque-là l'imitation des mœurs antiques. Les jeunes filles et les jeunes garçons de Sparte dansaient nus sur les bords de l'Eurotas, mais nous n'en sommes pas à cette perfection des républiques anciennes, malgré les efforts de la mode. Je me rappelle que Duclos se baignait un jour dans la Seine, au bas du Pont-Neuf, lorsque le bonnet d'une femme qui passait sur le pont fut jeté par un coup de vent dans la rivière. Duclos, bon nageur, et qui voit l'occasion d'obliger une dame, court après le bonnet, le rattrape, et l'apportant à celle à qui il appartenait : « Madame, lui dit-il, excusez si je n'ai pas gants. » Au défaut de cette galanterie, dont nous commençons à perdre la tradition, ne serait-il pas à propos, citoyen rédacteur, que quelques règlements de police arrêtassent la licence des baigneurs? Les hommes graves de tous les temps se sont toujours élevés contre cet abus. Et je me souviens même que, dans l'histoire ancienne de M. Rollin (je ne sais pas bien si c'est à propos des Assyriens ou des Perses), ce docte recteur adresse les plus sages avis à ce sujet à M. le lieutenant de police de Paris. J'ai eu quelque envie de rechercher cet éloquent passage et de l'adresser, en changeant le nom, à notre préfet; mais si vous jugez à propos de donner quelque publicité à ma lettre, elle pourra arrêter l'attention du magistrat sur cet objet important, et mon but sera rempli. »

CLXXIX

20 FLORÉAL AN VIII (10 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 21 FLORÉAL.

Opinion. — L'inquiétude des royalistes est extrême. Plus d'espoir

de liaisons entre eux dans l'intérieur, ni de correspondance au dehors; craintes continuelles que celles qu'ils ont entretenues ne soient découvertes, qu'il ne se trouve quelques lettres, soit dans les papiers déjà saisis, soit dans ceux des individus recherchés et qui peuvent être arrêtés à chaque instant. Le plus grand nombre se cachent, sans savoir s'ils sont signalés ou non. Il en résulte une grande réserve dans tous les lieux publics et une tranquillité générale. La guerre, les projets du premier Consul, la mission du ministre de la guerre, occupent toutes les Sociétés et fournissent une vaste carrière aux publicistes. Le premier Consul, selon eux, s'avance à grands pas au secours de l'armée d'Italie. Il doit la trouver en mauvais état; mais il y porte des forces considérables. Déjà une colonne a passé le Simplon. — Il répandra dans toute l'Italie une proclamation par laquelle il annoncera qu'il n'a pour but que d'assurer l'exécution du traité de Campo-Formio, rétablir le pape, le roi de Sardaigne, le duc de Toscane dans la possession de leurs États, relever la République qu'il avait créée et dont l'existence politique avait été consolidée par ce traité. On en conclut que tous les peuples de ces pays, ainsi que leurs gouvernements, deviendront les alliés naturels de la France et seconderont ses armées. — D'autre part Carnot a dû porter l'ordre à Moreau de détacher quarante mille hommes de son armée pour les diriger vers l'Italie et procurer au premier Consul, par cette augmentation de forces, le moyen de soutenir sa proclamation. On joint à cette mission celle de continuer les négociations près le cabinet de Vienne pour la paix générale. — L'espoir d'un traité prochain et la confiance dans le gouvernement sont le résultat de ces discussions.....

Anarchistes. — Cette faction, composée de quelques mécontents ou exaltés, est surveillée avec le même soin que celle des royalistes. Elle voit avec plaisir les poursuites faites contre les chefs de celle-ci et les craintes qu'elles leur ont inspirées. Elle paraît ne pas croire à la réalité de leur complots et dit qu'on les a imaginés pour les intimider et les comprimer plus facilement. — Cinq ou six des plus exagérés affectent de méconnaître un gouvernement républicain dans la Constitution de l'an VIII. Ils le disent détruit par le premier Consul, et dans leur ivresse ont déclaré qu'ils ne seraient satisfaits que lorsqu'ils auraient bu dans son crâne [1]. Propos vagues; point de mouvement; tranquillité parfaite dans tous les faubourgs.

Brochure. — *L'avenir dévoilé ou concordance des prophéties de*

1. Cette phrase est biffée dans l'original.

Nostradamus avec les événements passés, présents et à venir de la Révolution, tel est le titre de cette brochure; il en indique seul l'objet. On a extrait de cet antique fatras différents quatrains et centuries qu'on a voulu appliquer à quelques circonstances de la Révolution. L'ouvrage est de 116 pages; de la 53me à la 63me c'est une diatribe contre le premier Consul : ses conquêtes d'Italie et d'Égypte, ainsi que l'organisation du nouveau gouvernement, y sont critiquées avec amertume, mais sans force ni finesse.

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Le reste de la soirée d'hier a été parfaitement calme, et la journée d'aujourd'hui l'a été également. Mais, malgré cette tranquillité apparente, on ne peut se dissimuler qu'il règne [une] inquiétude sourde, et que les factions voudraient bien augmenter. On dit et on répète qu'il y aura du bruit sous peu; ces propos, tout invraisemblables qu'ils soient et sans trop s'accréditer, tourmentent cependant les citoyens paisibles, les véritables républicains, qui sentent qu'il n'y a de salut pour la chose publique et pour eux que dans le maintien de la Constitution et du gouvernement. — Ces propos sont jetés comme au hasard par les deux partis, recueillis ensuite par des malveillants et des imbéciles. — Le préfet ne peut douter que tout cela ne provienne de quelques intrigants, de quelques agents encore inconnus de la contre-police et des partisans de cette même contre-police. — Les faubourgs ont été hier, cette nuit et sont encore aujourd'hui très tranquilles. — Les exclusifs s'y rassemblent comme de coutume dans les cabarets, mais on remarque qu'ils y dépensent beaucoup plus d'argent qu'à l'ordinaire. Leur correspondance avec Antonelle, à Versailles, et avec Félix Le Peletier, qui parcourt le département de Seine-et-Oise, redouble d'activité. Plusieurs d'entre eux vont de temps en temps joindre ces deux individus et en recevoir les instructions dont ils croient avoir besoin. Le nommé Beaujour, colporteur du journal de Babeuf, est l'homme dont ils se servent habituellement. On cherche à le prendre muni de ses dépêches. — Les affiches dont on a parlé dans le rapport du 19, et qui devaient être apposées dans les faubourgs [1], n'ont point encore paru; on sait que l'on hésite à le faire et que l'on craint d'être pris sur le fait. — L'on a continué la surveillance dirigée sur les réunions de Clichy. Il n'y en a point eu depuis plusieurs jours. — L'on connaît enfin le logement et les habi-

1. Voir plus haut, p. 313.

tudes de Batacla, juif anglais, signalé comme partisan du cabinet britannique [1]. On le suit sans relâche nuit et jour. Sous quarante-huit heures on espère obtenir des résultats certains et le faire arrêter. — Les royalistes sont dans l'intention constante de semer le trouble et la division dans les esprits. Ils disaient hier chez Rouvière que le seul moyen de réussir était de calomnier les premiers magistrats de la République, mais qu'il fallait attendre encore des nouvelles des armées et s'en tenir au premier plan, c'est-à-dire de louer le gouvernement pour n'être pas soupçonné de le haïr. Ils débitent aujourd'hui que les nouvelles heureuses de l'armée du Rhin sont fausses, ce qui est absolument la même tactique que celle suivie par la contre-police.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Ami des Lois du 21 floréal : « *Paris.* Le citoyen Robert, qui avant le 18 fructidor rédigeait à Rouen le journal de *l'Observateur de l'Europe*, vient d'être arrêté par les ordres du citoyen Caudron, commissaire près l'administration municipale de Rouen, comme condamné à la déportation. Le citoyen Robert avait été enveloppé dans la proscription des cent cinquante écrivains qui furent sommés d'aller expirer dans les marais pestilentiels de la Guyane, sous peine de se voir assimilés aux émigrés. Comme presque tous ses compagnons d'infortune qui n'ont pas été formellement rappelés, le citoyen Robert se montrait avec sécurité; il oubliait au sein de sa famille trois ans de proscription, de fuite, d'alarmes et de misère. Mais il est des hommes qui veulent qu'aucuns crimes ne soient oubliés! Espèrent-ils que le gouvernement va, pour leur complaire, envoyer le citoyen Robert à Cayenne? Il est plus doux de penser qu'il s'empressera de céder aux instances du préfet de Rouen, et qu'il rendra à la liberté un père de famille, trop longtemps victime de la vengeance et de la tyrannie. » — « Le préfet de police avait invité les personnes qui ont obtenu pour Paris des mises en surveillance de se présenter dans le délai de la décade, depuis neuf heures du matin jusqu'à trois heures après-midi, au secrétariat général de la préfecture; mais, craignant que son invitation ne soit pas parvenue à la connaissance de tous les citoyens dans ce cas, par cause d'absence ou autrement, il les prévient qu'il est accordé une prolongation de dix jours pour tout délai, passé lequel temps il n'admettra aucune réclamation. » — « Le second Consul n'a point passé hier la revue, comme bien des gens paraissaient s'y attendre. Cambacérès n'a point pris, comme Siéyès, des leçons d'équitation. »

1. Voir plus haut, p. 269, le bulletin du 25 germinal.

CLXXX

21 FLORÉAL AN VIII (11 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 22 floréal.

Esprit public. — Les nouvelles insérées dans les journaux du soir, tant sur l'armée du Rhin que sur celle d'Italie, ont répandu une joie universelle. Les feuilles étaient lues avec enthousiasme dans les rues, les cafés, les foyers de spectacles. On analysait les avantages remportés, on en calculait les résultats. Sur le Rhin, les Autrichiens étaient en pleine retraite et forcés de se tenir désormais sur la défensive. En Italie, ils se trouveraient incessamment entre Bonaparte et Masséna, et ne pourraient éviter leur défaite entière qu'en se retirant du territoire de Gênes. D'où on concluait unanimement que la paix serait forcée. Le véritable esprit public, l'amour de la patrie se sont manifestés. On a vu peu d'indifférents, moins encore de contradicteurs sur les faits.....

Circulaire des auteurs de la « Politique chrétienne ». — Prospectus d'une feuille périodique dont le but est de rendre à la religion catholique toute son ancienne domination et avec plus d'intolérance qu'elle n'en eut jamais. « Un gouvernement nouveau, porte le préambule, met en pratique la tolérance dérisoirement proclamée avant lui. Mais la philosophie n'a pas renoncé à son projet d'anéantir notre sainte religion..... Douceur apparente et mépris de l'Évangile. C'est pour s'opposer à ce torrent dévastateur que les auteurs de la *Politique chrétienne* reprennent la plume. » Ils annoncent ensuite qu'ils fourniront chaque mois cent pages de leur ouvrage, en deux ou trois livraisons, sous le titre de *Variétés morales et littéraires,* qu'ils y inscriront les brefs du pape, les mandements des évêques en exil, que l'éducation y aura une place distinguée. L'abonnement est indiqué à Bruxelles et à Paris.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Paris est tranquille, les endroits publics, toujours surveillés avec soin, continuent d'offrir l'image du calme le plus parfait. — La réu-

nion des exclusifs chez Blachon, rue des Fossés-Jacques, continue. C'est là que l'on crie contre le gouvernement, et que, suivant le même système que les royalistes, on y ourdit des calomnies et on fabrique des fausses nouvelles. On y a vu entrer hier quelques-uns des plus marquants du parti ; ils en sont sortis fort tard. Pour éviter toute surprise, ils passent de chez Blachon dans une maison voisine par une fenêtre qui y communique. — On a encore remarqué que quelques-uns d'entre ceux qui ne gagnent pas d'argent, puisqu'ils n'ont point de travaux, étaient habillés à neuf. C'est une suite toute naturelle de l'argent qu'on a annoncé dans le rapport d'hier avoir été donné par le nommé Carrière ou La Carrière. Cet individu, dont le nom n'a point encore trop marqué, s'est rendu hier à la réunion en cabriolet. On saura bientôt quels sont ses moyens d'existence et ses habitudes journalières. — Une pareille réunion a eu lieu chez Lemery, faubourg Jacques. Le prince de Hesse, qui n'y paraît que rarement et avec mystère, dans la crainte d'être arrêté, en est l'âme et le chef, c'est du moins ce que Lemery veut faire croire à ses affidés; car ce prince de Hesse est un trembleur et un imbécile. Ils ont le projet d'envoyer quelques émissaires dans les ateliers des faubourgs pour y répandre des propos incendiaires et remuer les esprits ; c'est un nommé Boyer, homme bien connu et bien surveillé, qu'on se propose de mettre en avant sous peu de jours à cet effet. Barbier, autre individu de la même trempe, a dit que cette fois on s'arrangerait si bien qu'on ne serait ni découvert ni dépisté. On assure que Bacon père et fils, actuellement arrêtés, et dont la conduite s'examine scrupuleusement, ne sont point étrangers à toutes ces menées, quoiqu'ils aient aussi et assez souvent servi le parti royaliste. — Dans les conciliabules qui se tiennent chez Rouvière, les royalistes sont convenus de répandre aujourd'hui la nouvelle que les patriotes d'Italie étaient journellement envoyés à la boucherie, et que le général Masséna, d'après ses instructions, les avait perpétuellement sacrifiés et sans motif; que l'Italie était absolument perdue et devenue enfin le tombeau des Français ; de continuer à dire du bien du gouvernement et tâcher de mettre dans leur parti quelques exclusifs bien prononcés ; qu'il fallait voir souvent des employés dans les divers ministères et s'efforcer de leur soutirer tout ou partie de ce qu'ils savent, présumant que le moment est favorable, attendu l'arriéré considérable qui leur est dû. — On s'est aperçu depuis deux jours que les fonds baissent chez les royalistes, car ils paraissent à la gêne. Un propos tenu hier, et qu'on n'a entendu qu'à demi, semblerait faire penser qu'on médite un grand vol pour la fin de la décade ; mais mon agent saura tout, et

l'on sera prévenu à temps. — L'on a découvert, rue de Vaugirard, un repaire de fanatiques des deux sexes; c'est dans l'église des ci-devant Carmes qu'ils se réunissent. Le local appartient à Mme de Sagecourt, et elle n'admet dans cet oratoire que des gens mécontents de la Révolution. On surveille. — Le public a vu avec peine que les individus arrêtés, il y a douze jours, pour avoir rogné et altéré des pièces de 6 et de 24 francs, ont été mis en liberté par le juge de paix à qui l'affaire aurait été renvoyée par le préfet. Cet officier de police judiciaire s'est appuyé sur la loi qui déclare marchandise les monnaies d'or et d'argent de l'ancien type, ce qui est d'un bien dangereux exemple et ne peut qu'enhardir la tourbe trop nombreuse des rogneurs de monnaies. — On a remarqué au café Valois un individu qui était généralement bien accueilli des habitués de ce café. J'ai découvert qu'il se nommait Boncour, qu'il est lui-même limonadier à Neuilly, près le pont. C'est un effronté royaliste, qui se dit lié avec les autorités de sa commune, se flatte d'être instruit de tout ce qui se passe et prétend même pouvoir faire donner des passeports à ceux qu'il désigne sous le nom d'honnêtes gens, c'est-à-dire aux émigrés et aux ennemis du gouvernement. Je le fais surveiller sérieusement à Neuilly même, et j'en rendrai bon compte.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 22 floréal : « ....Quelques journaux ont cru nécessaire de remarquer que Paris était aussi tranquille qu'avant l'absence du premier Consul; il serait extraordinaire que cela ne fût pas ainsi. Paris n'a ni le désir, ni les moyens de s'agiter ; le gouvernement existe pour chaque individu autant que si Bonaparte était présent; et Bonaparte influe sur le gouvernement autant que s'il n'avait pas quitté Paris. Une fois le mouvement donné, il faudrait des événements plus grands qu'une absence momentanée pour en changer la direction, et ces événements-là, on peut assurer que tous les Français, quelle que soit leur opinion, sont loin de les croire possibles. S'il en est quelques-uns qui les désirent ce sont des fous qui ne calculent ni l'avenir, ni les dangers, ou des poltrons qui ne les redoutent pas, parce qu'ils savent toujours se soustraire aux malheurs qu'ils appellent. La forme du gouvernement actuel à anéanti la théorie des insurrections. » — « Il vient de se former une nouvelle Société littéraire, dont le but principal paraît être la morale ou l'étude de l'homme; elle s'intitule *Société des observateurs de l'homme*. Elle tiendra ses séances à l'ancien hôtel de La Rochefoucauld. Le nom du local est de bon augure. La Rochefoucauld est sans contredit l'un de nos moralistes celui qui a le plus approfondi le cœur humain. Parmi les membres de cette Société, on cite plusieurs noms respectables et quelques-uns déjà célèbres; mais je répéterai ce que j'ai dit plusieurs fois en considérant l'effrayante mul-

tiplicité de toutes nos Sociétés littéraires : quand on vise à l'immortalité on n'éprouve jamais le besoin des succès de tous les jours, et les réunions savantes ne satisfont l'amour-propre qu'en éteignant le désir de la gloire... »

CLXXXI

22 FLORÉAL AN VIII (12 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 23 floréal.

Armée d'Italie. — Quoique les dernières nouvelles de cette armée aient appris que Masséna tenait encore dans Gênes et faisait de fréquentes sorties funestes à l'ennemi ; plusieurs personnes répandent que des lettres particulières assurent que la garnison a capitulé et qu'une partie est prisonnière de guerre. L'incertitude que ces bruits produisent dans l'opinion publique n'altère pas la confiance générale dans le succès des armées. On est persuadé que la reddition de Gênes serait en ce moment un léger avantage pour les Autrichiens, parce que les forces considérables portées en Italie de toute part les empêcheront de s'y maintenir...

Barras. — Cet ex-Directeur est parti pour Bagnères. En passant à Blois, ses papiers ont été visités. La lettre du préfet qui en rend compte porte que cette opération s'est faite avec tous les égards et toute la politesse possible.

Fusils. — On a eu avis qu'il existait plusieurs dépôts particuliers de fusils de munition, dont les destinations n'étaient pas connues. Le ministre les a indiqués au préfet. Plusieurs sont déjà saisis ; la recherche se continue.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

L'on a arrêté hier soir, au café de Valois, le nommé Descourbières, limonadier, rue Croix-des-Petits-Champs ; il a depuis longtemps l'habitude d'aller passer les soirées au Palais-Égalité et d'y tenir les propos les plus royalistes. Il avait sur lui un poignard. Son interrogatoire aura lieu aujourd'hui, et l'on rendra compte des résultats. — Le Palais-Égalité a été très tranquille ; il s'y est formé deux ou trois groupes qui ont appelé la surveillance de la police ; mais on a reconnu

qu'ils étaient occasionnés par des femmes publiques, que l'on a arrêtées à l'instant, et les groupes se sont dissipés. — Il n'y a point eu de propos inquiétants, et, si l'on a parlé politique, on ne s'est rien permis de contraire à la République et au gouvernement. — Dans le jardin des Tuileries, il s'y est rendu, comme à l'ordinaire, quelques exclusifs qui se sont plaints amèrement de ce qu'ils n'avaient pas même à présent la liberté de parler. — La surveillance la plus active est toujours dirigée sur les faubourgs ; les rassemblements d'exclusifs sont toujours les mêmes, mais changent quelquefois de position. Au faubourg Antoine, ils vont presque toujours à la manufacture de Tissot. Massard, déjà signalé et sans cesse surveillé, en est le principal auteur. C'est l'orateur de la bande ; c'est lui qui, avec bien des précautions, répand les avis nécessaires pour tous ceux de son parti et qui lui sont extrêmement dévoués. — Chez Cardinaux [1] j'ai placé un agent sûr, qui chaque jour me rend un compte fidèle. Je sais par lui que les exclusifs se regardent en ce moment comme des persécutés, mais ils se croient sûrs de déjouer toutes les mesures que l'on pourrait prendre contre eux ; qu'en variant presque chaque soir le lieu où ils se voient, ils s'imaginent ne pouvoir être suivis ni découverts ; qu'ils ont l'intention de tenter un mouvement, mais qu'ils ont été retenus par ce motif seul que, n'ayant pas de chef qui les dirige, ils craignent de manquer leur but et de se perdre pour toujours. Le nommé Tournier, rue Neuve-Médard, a même dit qu'ils comptaient sur quelques-uns des anciens Directeurs et sur Merlin (de Thionville), qu'on leur avait bien parlé de Siéyès, mais qu'ils n'osaient y compter, parce qu'il ne s'était jamais montré franchement dans les divers mouvements qui ont eu lieu depuis le commencement de la Révolution. — Il y a eu, ces jours derniers, un grand dîner à Belleville, où se sont trouvés beaucoup de ces individus ; c'est là qu'on a parlé d'un prochain mouvement, si toutefois les divers partis voulaient s'entendre.

Ainsi donc, comme le disait le rapport d'hier, les royalistes veulent se lier avec les exclusifs pour les mettre en avant, tandis que ceux-ci désirent que les premiers deviennent l'occasion ou les moteurs des troubles qu'ils feraient tourner à leur profit. Par une suite du système adopté par les royalistes, ceux-ci ont répandu, hier soir et ce matin, la nouvelle que Gênes était au pouvoir des Autrichiens, que Masséna était prisonnier de guerre avec la portion de son armée qui avait échappé au fer de l'ennemi. — En disant du bien du général premier Consul, ils cherchent sans cesse à insinuer les idées les plus sinistres

1. Voir plus haut, p. 317.

sur les suites de la campagne; ils ont l'air de s'apitoyer sur les dangers qu'il va courir, et en même temps ils les présentent comme très réels; ils disent que l'Angleterre opérera une forte diversion sur les côtes de la ci-devant Bretagne, et semblent annoncer que le feu de la guerre civile, mal éteint, va se rallumer de nouveau. Leurs réunions sont toujours les mêmes, mais n'ont rien offert à l'observation. La surveillance est fixée sur eux jour et nuit. — Le préfet a fait arrêter hier, dans la soirée, le nommé Nicolas, marchand dans les rues, prévenu de fabriquer et vendre de faux congés. Les déclarations les plus sûres et les plus positives ont été faites à son égard. — On a arrêté également cinq individus, l'un cloutier, l'autre limonadier, et tous faisant clandestinement le commerce d'armes à feu. On a trouvé chez eux 689 fusils de calibre et 361 de chasse, qui ont été saisis et déposés à l'Arsenal. Ils s'expliqueront dans l'interrogatoire sur les lieux où ils ont acheté, à qui et pour qui ils ont acheté; déjà l'un d'eux, nommé Roisin, limonadier, rue du faubourg Honoré, a été arrêté l'année dernière pour pareil fait. Au surplus, cela ne doit donner lieu à aucune inquiétude. Il est presque avéré que ces fusils étaient achetés par eux, d'individus qui les volaient, et que le but des acheteurs était de les mettre en état, et de les vendre ensuite au gouvernement. — Paris est tranquille, parfaitement tranquille; tout y est surveillé jour et nuit.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 23 floréal : « Les artistes du Théâtre-Français de la République, sur l'invitation du gouvernement, ont fixé des jours pour les représentations tragiques : ce sont les 2, 5 et 8 de chaque décade. Ils ne passeront jamais un mois sans remettre une tragédie de l'ancien répertoire, jouée par les premiers sujets.... »

CLXXXII

23 FLORÉAL AN VIII (13 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 FLORÉAL.

Esprit public. — Incertitude sur Gênes. Le gouvernement n'annonçant pas la capitulation, on doute de la vérité des lettres particu-

lières qui en ont parlé. On tient pour constant que cette place sera conservée, si elle a pu attendre l'arrivée des forces dirigées vers l'Italie. On croit qu'elles entreront dans Milan sans difficultés, et que les Italiens soldés par le gouvernement n'ont été envoyés à Bourg que pour les rapprocher de leur patrie et les y renvoyer incessamment[1]. — La consternation des royalistes continue. Nullité dans l'action. Réserve dans le discours. Plus d'intrigues de leur part. Tranquillité générale.

Libelle. — On a répandu dans Coblentz un libelle extrêmement séditieux, tendant à corrompre l'armée. Il a pour titre : *le Peuple aux armées françaises.* Le but est de leur insinuer qu'elles n'ont combattu jusqu'à présent que pour des factions, et qu'elles ne jouiront des fruits de leur valeur qu'en reconnaissant pour chef Louis XVIII, leur monarque naturel.....

Faux billets de caisse. — On désigne une maison de la rue Martin, dans laquelle on voudrait préparer, avec une presse en taille-douce, une émission considérable de faux billets. Le projet serait de briser la presse, lorsque la fabrication serait achevée, et les sociétaires se diviseraient pour répandre ces faux effets en diverses places. La police surveille et saisira à temps, si le complot se réalise.

Bourse. — L'agiotage avait répandu qu'on éprouvait des difficultés au Bureau de liquidation ; qu'on y demandait des noms que les possesseurs des rentes ne pouvaient fournir ; que, par ce motif, les derniers acheteurs avaient cherché à revendre. Soit que l'intrigue ait été reconnue, soit que les espérances de paix auxquelles chacun se livre aient contribué à rétablir le crédit public, les négociations sont plus nombreuses, et la valeur des rentes a sensiblement augmenté.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Le préfet de police, depuis plusieurs jours, faisait surveiller un individu soupçonné d'être l'auteur de placards manuscrits, affichés dans Paris, et portant que le gouvernement lui-même faisait voler les voitures publiques et s'emparait des fonds qu'y déposaient les citoyens. Cet homme, nommé Lavallée, a été arrêté aujourd'hui à quatre heures du matin, à son domicile, au moment même où il faisait une nouvelle affiche. Il a été envoyé de suite à Bicêtre. — Les femmes Bru-

1. Par arrêté des Consuls du 14 floréal an VIII, tous les Italiens réfugiés en France par suite de l'invasion de l'Italie par les armées impériales étaient invités à se rendre à Bourg, à l'exception des femmes et des vieillards.

net, compromises dans l'affaire de la contre-police et désignées comme faisant la correspondance à l'étranger, mais sans domicile clairement indiqué, ont été recherchées soigneusement et arrêtées ce matin. Après leur premier interrogatoire, elles ont été renvoyées au ministère de la police avec le procès-verbal et les pièces. — Le nommé Fessinet, prévenu d'émigration et se permettant journellement dans le café Élie, rue du Four-Honoré, les propos les plus séditieux contre le gouvernement, et le nommé Costard, également prévenu d'émigration, condamné à la déportation par jugement de la Commission militaire de Breda, ont été arrêtés ce matin. — Les royalistes s'occupent sérieusement des moyens d'opérer plusieurs vols considérables; mais je connais les noms des personnes que l'on veut voler, et tous les coups seront prévus à temps. — On assure qu'un général nègre, dont on n'a pu savoir le nom hier soir, fréquente beaucoup les anarchistes, entre autres le nommé Massard, et qu'il leur a même distribué quelque argent; on saura demain qui il est. — On sait que le nommé Carrière, qui a donné des fonds au nommé Cardinaux, à l'Estrapade, revient souvent à la réunion. On a su qu'il faisait beaucoup de courses à Paris et dans les environs, qu'il allait très souvent à Grosbois, chez l'ex-Directeur Barras, dont on le dit parent. — Les royalistes, pour se reconnaître entre eux et ne pas se livrer à de faux frères, sont convenus d'un signe particulier. Il consiste en un bouton portant à peu près les armes de France; on s'en est procuré un, qui est joint au rapport.....

Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 24 floréal : « *Paris, 23 floréal*. ...La Société qui tient ses séances dans l'ancien hôtel de la Rochefoucauld, rue de Seine, est moins une Société littéraire qu'une Société savante. Elle a pour but d'étendre et de perfectionner la science de l'homme. Ses travaux se divisent en observations sur l'homme physique, sur l'homme intellectuel, et l'homme moral. Les citoyens Sicard, de Gérando, Pinel, Jauffret, Ricard, de Maimieux et plusieurs autres citoyens estimables, en sont membres[1]. La Société, pour caractériser le genre de ses travaux, a pris le titre des *Observateurs de l'homme*. Elle doit publier annuellement un recueil choisi de ses mémoires. » — « Depuis l'arrêté du premier Consul pour faire placer dans le palais des Tuileries les images des grands hommes, on a fait examiner les lieux par des sculpteurs et des architectes; il a été reconnu que neuf statues et vingt-six bustes suffiraient au

1. Voir plus haut, p. 279.

palais des Tuileries; mais, comme le nombre des places excédait celui des grands hommes désignés, le ministre de l'intérieur a été chargé d'ajouter cinq autres noms à ceux qui ornaient la liste déjà connue. Il a choisi Sully et Colbert, ces deux modèles de l'administration propre aux grands empires, ces deux hommes dont l'agriculture et le commerce ont tour à tour attesté le génie et partagé les bienfaits. Il leur a joint Ruyter, le héros de la marine hollandaise, et qui nous rappelle les beaux temps de la nôtre, puisqu'il succomba dans une bataille navale qui fut gagnée par les Français. Il n'a point voulu que la France et l'Europe cherchassent inutilement le nom de Montesquieu, l'oracle des législateurs, et celui de l'Hôpital, qui fut sage au milieu de toutes les factions, et vertueux sous le règne de tous les crimes. Chacun de ces choix offre un grand souvenir et une importante instruction.... » — *Ami des Lois* du 24 floréal : « Tandis que les meilleurs livres restent dans la boutique des libraires, les calembours de M. de Bièvre continuent d'obtenir le plus heureux débit. On annonce une seconde édition de *Biévriana* où l'on trouve des recherches savantes sur les *Ana*, les lazzis, les pointes, les jeux de mots et une collection vraiment précieuse de calembours. Les presses de Maradan ne peuvent suffire à l'impatience des amateurs; chacun veut avoir l'esprit du jour et ne pas rester muet dans les charmantes conversations de nos agréables. Malheur à ceux qui n'ont pas lu le *Biévriana*. Le premier fat qui voudra les humilier peut mettre leur esprit à la torture et jouir de leur ignorance et de leur embarras... »

CLXXXIII

24 FLORÉAL AN VIII (14 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 25 FLORÉAL.

Les nouvelles que l'on reçoit des armées occupent toutes les sociétés. Elles produisent une satisfaction générale, rallient les opinions, assurent la tranquillité. On disait hier que l'armée du Rhin était déjà au delà d'Ulm et que celle d'Italie a remporté un nouvel avantage. On ne doute pas que cette campagne ne procure la paix, objet de tous les vœux.....

Agents de police congédiés. — Le ministre a été instruit que plusieurs anciens agents, qu'il avait destitués pour prévarication grave, parcouraient les faubourgs, cherchaient à en soulever les habitants et les provoquer à une révolte. Il a même su que quelques-uns d'entre eux qui ont soustrait, pendant leurs fonctions, des feuilles portant le timbre du ministre s'en servaient pour composer de faux mandats et mettaient des particuliers à contribution, sous prétexte d'ordre de les

arrêter. Le ministre a pris des mesures pour que ces individus soient éloignés de Paris et mis sous la surveillance la plus stricte dans les communes où chacun d'eux ira résider.

Militaires. — Il y a eu encore quelques divisions entre les anciens militaires et les volontaires. Hier, sur le boulevard du Temple, un jeune homme de vingt ans, ayant l'uniforme d'aide de camp et épaulette, fut attaqué par deux d'entre eux qui l'insultèrent et le menacèrent de coups de canne. Un attroupement s'est formé autour d'eux ; on a voulu arrêter les agresseurs ; ils se sont retirés en disant qu'ils ne souffriraient jamais que ces jeunes gens eussent des grades dans l'armée.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Hier, dans le courant de la journée, on a répandu le bruit que quelques individus parcouraient les faubourgs Marceau et Antoine et cherchaient à y faire un mouvement. La plus active surveillance, exercée par un groupe d'agents, a assuré le préfet que ce bruit était sans fondement ; il était seulement une suite du parti que les factieux ont pris de tourmenter les citoyens et le gouvernement par de fausses nouvelles. Ce n'est point seulement à Paris qu'ils emploient cette manœuvre : on est instruit que, dans les cantons ruraux du département de la Seine, des fraudeurs ou des individus cachés sous cette apparence y sèment les mêmes bruits et s'efforcent de persuader aux habitants des campagnes que le retour à la monarchie est extrêmement prochain et qu'à cette seule condition la France obtiendra la paix. — Les exclusifs paraissent convaincus que les thermidoriens veulent renverser le gouvernement ; ils sont décidés à seconder ce parti dans l'intention de l'abattre ensuite pour en revenir à la Constitution de 1793 avec des modifications. L'agent qui les suit sans relâche assure que les citoyens Barras, Siéyès et Merlin (de Thionville) ont donné, il y a deux ou trois jours, rendez-vous à Passy, dans une maison tierce, à plusieurs exagérés, du nombre desquels se trouvaient Châteauneuf (employé avec succès par l'agent secret de la préfecture) et Massard, déjà plus d'une fois signalé. Merlin (de Thionville) leur a dit qu'il était impossible de vivre plus longtemps sous la tyrannie, qu'il fallait s'en affranchir, que si les patriotes voulaient tout oublier, il fallait se réunir et qu'on en viendrait à bout, qu'alors chacun serait bien placé. On ne répondit point d'abord à cette proposition ; mais Merlin (de Thionville) ayant ajouté que lui et Barras se donneraient en otages

pour garantie de leur bonne foi, le nommé Marchand demanda quel était le plan que l'on proposait ; il répondit qu'il ne s'agissait que de basarder un coup de main, que les troupes actuellement à Paris étaient bien disposées, qu'on serait secondé par les faubourgs, qu'au moment où l'on se montrera, le Sénat ne manquera pas de s'assembler et nommera aux premières places les chefs du mouvement. Siéyès ne dit rien du tout dans cette séance, qui se termina sans qu'on eût rien arrêté. Dans tout ceci, il existe un homme qui travaille derrière la toile, c'est le nommé Mirande, secrétaire de Barras, et qui de tout temps a fait une sorte de contre-police ; il paraît même certain qu'il a des liaisons particulières avec les Bacon et Veyrat, actuellement détenus. — Les réunions de royalistes méditent également de leur côté les moyens d'arriver à leur but ; mais jusqu'à présent ils ne pensent pas à rien entreprendre, faute de fonds. — Déjà Rouvière et Pérar de Flavigny eussent été arrêtés, si l'on n'avait la certitude que, depuis la découverte de la contre-police, non seulement ils ne gardent chez eux aucunes pièces, mais à peine osent-ils écrire des notes. Dès qu'ils commenceront à se rassurer un peu, et qu'ils pourront être pris avec des pièces à conviction, ils seront promptement saisis. Mes agents m'assurent que le moment n'est point éloigné. — Le juif Batacla, prévenu de tenir des propos contre le gouvernement dans les cafés et maisons de jeu du Palais-Égalité, et soupçonné d'intelligence avec le parti d'Angleterre, a été arrêté ce matin. — Cinq individus, autrefois attachés à la police, soupçonnés d'agiter les ouvriers des faubourgs, ont été mandés pour recevoir l'ordre de quitter Paris sous trois jours et de s'en éloigner à 20 lieues au moins. — Au milieu de toutes ces menées et de toutes ces intrigues, Paris continue à jouir de la plus parfaite tranquillité. — Ce matin, un commissaire de police a saisi chez un fruitier, rue des Boucheries-Honoré, plus de soixante exemplaires de l'*Essai historique* de Mallet du Pan sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétiques, l'*Essai sur Paul Ier*, des numéros du *Précurseur*, et d'autres libelles. Le fruitier, amené à la préfecture de police, a prétendu les avoir achetés au poids pour le service de sa boutique, ce qui est d'autant moins croyable que ces ouvrages sont brochés. Il est bien plus vraisemblable qu'ils ont été déposés là à dessein et pour en fournir les messieurs du voisinage.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CLXXXIV

25 FLORÉAL AN VIII (15 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 26 FLORÉAL.

Esprit public. — Tranquillité générale dans la capitale. Tous les citoyens ayant un état, une fortune quelconque manifestent le même vœu, celui de la paix, et se livrent aux espérances qu'ont fait naître les succès des armées. — Les lettres reçues de quelques départements indiqueraient que la même harmonie ne règne pas dans quelques villes du Cher et de l'Eure. Les prêtres et les émigrés y corrompent l'opinion.....

Café Valois. — Les habitués, royalistes exaltés, avaient pour chef le nommé Bouy; il a été arrêté, détenu quelques jours et renvoyé à Auxerre, sa patrie. Cette mesure et les poursuites faites contre les agents du Comité anglais ont établi parmi ces habitués un système de réserve et de crainte tel que ce café est aujourd'hui l'un de ceux de Paris où l'on observe le plus de circonspection.

Bourse. — Amélioration progressive et sensible dans les rentes. Les demandes sont multipliées; la confiance se rétablit. Elle est fondée sur les espérances d'une paix prochaine, qui augmentent chaque jour.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 26 floréal : « *Paris, le 25 floréal.* Madame Lucien Bonaparte, dont, sur la fois d'un journal, tous les autres ont publié la mort, a survécu jusqu'au 24. Voici un hommage à sa mémoire, que nous adresse un de nos correspondants :

Fidèle à ses devoirs et d'épouse et de mère,
Douce, simple et modeste au sein de la grandeur,
De toutes les vertus la pratique sincère
La rendit de son sexe et l'exemple et l'honneur.
Mais, trop semblable, hélas ! à la fleur passagère,
La mort a moissonné ses jours dans leur primeur.
Pleurez, vous ses amis, auxquels elle fut chère;
Pleurez... et du destin accusez la rigueur. »

— *Publiciste* du 26 floréal : « *De Paris, le 25 floréal.* ...On plaide en ce

moment un singulier procès devant les tribunaux du département de la Seine. Les créanciers de l'ancienne Société des comédiens français ont fait saisir les meubles et la garde-robe de Molé, Dazincourt, Fleury et de mademoiselle Devienne. Ils prétendent faire payer à ces artistes les dettes contractées depuis Molière par l'ancienne Comédie-Française.... » — *Gazette de France* du 26 floréal : « Le préfet de police, considérant qu'il est aussi contraire aux mœurs qu'au respect dû à l'humanité, que les citoyens qu'une erreur ou un oubli involontaire de leurs papiers exposent à être arrêtés soient confondus avec des individus prévenus de crimes, qu'il importe que la mère de famille et la jeune personne qu'une circonstance malheureuse amène sous les yeux de la police ne soient placées à côté de ces femmes arrêtées pour atteinte publique portée aux mœurs, a décidé que le service des officiers de paix, de garde près la préfecture, se ferait désormais dans un local particulier. Quand on cite de pareils arrêtés, on est dispensé d'en faire l'éloge : mais on peut remarquer qu'il y a plus d'esprit de liberté dans une mesure qui a pour but de ménager la liberté inséparable des bonnes mœurs et d'une éducation honnête que dans ce fatras des lois qui confondait tout. « De toutes les confusions, dit « très profondément madame de Staël dans son dernier ouvrage, la plus funeste « est celle qui mêle ensemble toutes les éducations, et ne sépare que les « partis. »

CLXXXV

26 FLORÉAL AN VIII (16 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 FLORÉAL.

Anarchistes. — Des citoyens dignes de confiance assurent qu'il existe encore des intrigues clandestines contre le gouvernement, et que des agitateurs leur ont fait des propositions pour y prendre part, que leur but serait de rétablir un Directoire, qu'il y a parmi eux beaucoup de prétendants à cette dignité et peu d'accord sur leur choix. Ces avis ont fait redoubler la surveillance. Les faubourgs et tous les lieux où l'on a pu présumer une possibilité de rassemblement ont été visités avec la plus scrupuleuse exactitude. On a vu partout une parfaite tranquillité; nulle apparence de mouvement ni d'agitation; confiance dans le gouvernement actuel d'autant plus étendue qu'elle est soutenue par les succès des armées et l'espoir d'une paix prochaine.

Sociétés. — Quelques savants, ou ayant la prétention de passer pour tels, ont formé une association, rue de Seine, hôtel de La Ro-

chefoucauld. Elle a pris la dénomination d'*Observateurs de l'Homme*[1]. De Maimieux en est président; Jauffret, libraire, secrétaire. Les premières assemblées ont lieu les mardi et vendredi (style de cette Société) depuis quatre heures du soir jusqu'à dix. Cet ordre a été changé. Plus de jour fixe, on s'assemble sur la convocation du président. Jusqu'à présent il n'y a rien eu de remarquable dans les actes de cette Société. La surveillance continue.

Vétérans. — Des militaires de ce corps se plaignent de ce qu'on veut élever un monument dans l'intérieur de l'Hôtel. Ils disent qu'il ne sera point vu du public, et que la cour où on le place était destinée à une place d'armes. Ils se sont opposés à ce que l'exercice du culte catholique fût rétabli dans l'Hôtel. Il l'a été dans une chapelle située à l'angle de la rue de Grenelle, vis-à-vis le boulevard. Elle servait auparavant à un bal public...

Faux billets de Caisse. — Ceux qui avaient formé le projet d'une émission de faux billets n'y ont pas renoncé. On connaît la maison où ils se proposent de les fabriquer et les individus qui y coopéreront. Les mesures sont prises pour éclairer toutes leurs démarches et les arrêter au moment convenable, avec pièces de conviction.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La situation du faubourg Antoine est telle qu'elle ne donne lieu à aucune inquiétude. A la vérité les malveillants cherchent chaque jour à l'agiter, mais la très grande majorité des habitants, quoique mécontente du défaut d'ouvrage et de la stagnation du commerce, se refuse à toute espèce de mouvement et est fortement décidée à n'y jamais prendre la moindre part. — On distingue toujours parmi les meneurs les mêmes individus qui ont figuré dans la conspiration des drapeaux blancs et dans celle de Grenelle, c'est-à-dire les Boyer, Buzerin, Massard et Hamblot ; mais ces individus ne font point de prosélytes et n'inspirent aucune espèce de confiance. Ce n'est pas qu'on ne soupçonne qu'ils ont derrière eux de grands personnages qui, pour recouvrer du pouvoir et de la fortune, cherchent sans cesse à les mettre en avant. La surveillance établie sur Siéyès et Merlin (de Thionville) ne tardera pas à jeter un grand jour sur les bruits qui circulent à cet égard dans le secret. On croit fortement que Barras surtout a intrigué et fait intriguer par les gens qui lui sont dévoués encore, notamment par Botot, son ancien secrétaire, et le nommé

1. Voir plus haut, p. 279.

Victor, son affidé et son coiffeur. — Barras fait préparer en ce moment une maison rue des Francs-Bourgeois, au Marais, sous le nom du même Victor; il y fait faire des grandes dépenses et des embellissements; cette maison est presque en face de celle du nommé Castelnau. On dit que ce même Castelnau est chargé d'une police particulière. Mais, comme on l'a dit dans le rapport du 25, les exclusifs marquants appelés à Passy se sont quittés sans convenir de rien. — Des émissaires de Barras se sont rendus, il y a plusieurs jours, au café Chrétien, à l'entresol, où se trouvaient plusieurs exagérés. Ces émissaires voulurent, en dénigrant le gouvernement, faire l'éloge de l'ancien Directoire et engager les patriotes à se ranger sous les drapeaux de Siéyès et de Barras. Cochet, qui était présent, dit : « Nous nous souvenons de ce que Barras nous a dit la veille de l'affaire de Grenelle, et une heure après il nous a trahis et a averti Cochon de ce que nous devions faire le soir. Jamais nous n'écouterons Barras. » Les émissaires sortirent à l'instant sans répondre. — Avant-hier Lebon, ex-commissaire de police, s'est rendu chez Tissot et s'y est trouvé avec Martigny, employé au ministère. Celui-ci s'est expliqué vivement et a traité d'imbéciles et de scélérats ceux qui oseraient tenter de porter atteinte au gouvernement et d'exciter des troubles; que s'il arrivait un mouvement, les républicains qui seraient assez dupes pour s'en mêler seraient, avec raison, confondus avec les véritables agitateurs et leurs chefs, et périraient avec eux. Presque tous les assistants ont été de son avis, et l'un d'eux a ajouté que les grands meneurs ne sauraient eux-mêmes rien entreprendre, parce qu'il leur manquait les trois choses nécessaires : un chef sûr, de l'ensemble et de l'argent. — On a su dans le faubourg que Fournier, dit l'Américain, avait reçu l'ordre de quitter Paris sous vingt-quatre heures, pour se retirer dans une commune à 20 lieues, où il demeurera en surveillance. Cette nouvelle a fait impression sur quelques-unes des têtes les plus chaudes. — L'ex-député Briot est arrivé à Paris; il a vu Barras plusieurs fois; il est l'intime de Massard, qui, depuis deux jours surtout, répand à toute minute de fausses nouvelles de nos armées, démenties par nos victoires; il dit encore que l'on doit compter sur quelques appuis, soit au Tribunat, soit au Corps législatif, en cas de mouvement. — Félix Le Peletier loge à Versailles, à la porte du Bac. Antonelle a passé chez lui la nuit du 23 au 24; on y voit souvent de nouveaux visages. — Les royalistes, de leur côté, travaillent à empêcher l'esprit public de s'améliorer en semant sans relâche les bruits les plus ridicules, les plus absurdes. Ils colportent une chanson manuscrite contre le gouvernement. On sait qu'elle a été faite dans

les bureaux des postes. Celle que je me suis procurée a été donnée à une femme par le nommé Fournier l'aîné, employé dans ces bureaux. — On assure qu'il y a dans ces bureaux grand nombre de royalistes et d'ennemis du gouvernement; on y remarque particulièrement Aubry et Laurens, dont les propos ne sont point équivoques. Le dernier était à la tête des rebelles et de sa section qui ont marché contre la Convention nationale au 13 vendémiaire; il a fait et fait encore des portraits en miniature de Louis XVI, et les donne gratuitement à ceux qui les désirent. Il a été fortement soupçonné de correspondre avec les brigands qui attaquaient les courriers. — Prévenue qu'il se tient de mauvais propos contre le gouvernement dans des groupes aux Tuileries, la police a pris des mesures telles qu'on connaîtra les chefs des agitateurs et qu'on s'assurera de leurs personnes prudemment et sans esclandre.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CLXXXVI

27 FLORÉAL AN VIII (17 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 FLORÉAL.

Esprit public. — Dans plusieurs cafés on s'est entretenu du premier Consul, relativement aux avantages continuels que les armées ont obtenus depuis l'ouverture de la campagne. Ils ont été attribués à la sagesse de ses dispositions antérieures et à la confiance que les troupes ont en lui. Éloge général, simple, naturel, sans motif d'adulations. Point de contradicteur. Un seul a voulu élever des doutes sur Gênes et Masséna. Il se disait assuré que la place avait capitulé le 20 de ce mois et que le général était prisonnier de guerre. Personne ne l'a cru.

Spectacles. — On a donné *le Tableau des Sabines* au théâtre des Italiens, rue Favart[1]. Un couplet a été ajouté avec intention. Un particulier vient d'examiner le tableau dans le lieu où il est exposé; il dit qu'à l'avenir les artistes ne seront pas dans la nécessité de recourir aux Anciens pour se procurer de beaux sujets, que les victoires d'Arcole, Lodi et autres illustreraient assez les pinceaux des plus grands maîtres. Cet éloge a été généralement applaudi.

1. Voir plus haut, p. 275, à la date du 28 germinal.

Faubourgs. — Les travaux augmentent; une seule manufacture de glaces dans le faubourg Antoine occupe deux cent cinquante ouvriers. Chacun se livre à sa partie avec assiduité. La tranquillité règne partout.

Émigrés. — Tous attendent avec impatience le nouveau mode qu'ils pensent devoir être incessamment établi pour les radiations. Quelques-uns craignent qu'il n'en soit fait aucune jusqu'au retour du premier Consul, qu'ils croient absent jusqu'à la paix. Mais le plus grand nombre espère que le second Consul recevra bientôt l'autorisation de les signer, si le premier Consul ne la lui a pas laissée avant son départ.

Prêtres. — On parle d'un synode prochain dans Lyon; on doute que la promesse de fidélité au gouvernement y soit mise en principe; il sera surveillé avec soin.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les promenades, les cafés, les théâtres ont été parfaitement tranquilles. Les groupes des Tuileries, plus que jamais surveillés, ont été moins nombreux que de coutume, et il ne s'y est point tenu de propos répréhensibles. Effrayés du degré de confiance que le général premier Consul et le gouvernement ont inspiré aux bons citoyens, les alarmistes et les méchants se cachent dans l'ombre et n'osent répandre publiquement leurs poisons. Le nombre des déclamateurs dans les cafés est moindre, et hier ils ont été plus circonspects; cependant on y a remarqué un chevalier des Moncy, du département de la Loire-Inférieure, Rolland, du département des Bouches-du-Rhône et de la Rue, receveur général du département de la Marne, destitué depuis deux ans pour cause d'incivisme prononcé. On les suit de près. Tous trois se rendent chaque soir aux Tuileries et pérorent dans les groupes. — Mais malgré le calme qui règne dans Paris, cette ville n'en est pas moins le réceptacle et le point de réunion des chefs de Chouans et des royalistes, des intrigants de l'ancien régime, des égorgeurs du Midi et des contre-révolutionnaires de tous les points de la France. Ils s'y rassemblent et y complotent sans cesse, cherchent à agiter les esprits et à fomenter des troubles. Ils parlent de la République et du gouvernement avec mépris; ils se déchaînent contre la police qui les surveille et les contient; ils machinent un mouvement dans lequel ils croient envelopper les républicains, et les faire périr, enfin ils se flattent d'avoir pour eux des membres des nouvelles auto-

rités. — Duprat de Rochemont, égorgeur bien connu, avait été amené à Paris et caché par un certain Amédée Juillet de Sermerse, qui l'avait pris en Auvergne où il était allé, il y a trois ou quatre mois. Ce Duprat de Rochemont a été plusieurs fois condamné à mort pour ses crimes, et c'est toujours Sermerse qui l'a sauvé. Celui-ci demeure à Paris, maison de l'Infantado, rue Saint-Florentin ; il est extrêmement lié avec tous les chefs des Chouans ; il les rassemble chez lui ou chez des restaurateurs, et dans leurs orgies ils débitent les plus infâmes propos. — On a remarqué encore comme un des hommes les plus dangereux de ce parti, le nommé Pierre-Benoist Dubouchet, demeurant à Paris, rue de la Sourdière, nº 48. — Parmi les femmes qui intriguent le plus et ne sont pas moins à redouter que certains chefs de parti, on compte Mme de Bordon et sa fille, rue du Mont-Blanc, nº 693 ; ce sont la sœur et la nièce de Bouillé ; on les soupçonne fortement de faire faire à Paris de faux certificats de résidence de Malte et de divers départements de France et de faux passeports, pour venir à bout d'obtenir la radiation de Bordon et de quelques autres émigrés qui ont porté ou portent encore les armes contre la patrie. — On a signalé hier un nommé Gebet, négociant, rue Tireboudin, nº 18. Cet individu a été autrefois poursuivi pour avoir, en 1791, incendié la maison d'un prêtre qui avait prêté le serment exigé par la constitution civile du clergé. Il s'est introduit ici chez les ci-devant nobles, pense et parle comme eux ; il a gagné beaucoup d'argent en servant les émigrés et s'entremettant pour leur faire passer des fonds. On le soupçonne fort d'entretenir une correspondance très active avec les ennemis extérieurs et intérieurs de la République, et ses propos paraissent l'annoncer clairement ; il répète souvent que le feu de la guerre va se rallumer dans l'Ouest, et que ce moyen est le seul de ramener la monarchie. On le suit avec soin. — Les faubourgs ont été paisibles, et les réunions ordinaires des exclusifs n'ont pas donné sujet à de nouvelles observations.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CLXXXVII

28 FLORÉAL AN VIII (18 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 FLORÉAL.

Mallet du Pan. — Le nº 36 du *Mercure britannique* vient de paraître.

L'Égypte et la France en sont les principaux sujets. Sur l'Égypte, le traité obtenu par la Porte, d'après l'auteur, est le plus brillant et le plus heureux qui ait été fait avec la France révolutionnaire. Sur la situation de la France, l'opinion de ce publiciste n'est pas aussi fortement prononcée que dans le n° 35. Il critique d'abord (à l'instigation, sans doute, du ministère sous l'influence duquel il écrit) ce qui a été dit dans une gazette française relativement au traité que l'on supposait avoir été fait avec le gouvernement anglais pour lui livrer des grains en échange des marchandises coloniales : « Que le peuple anglais se soulève contre un gouvernement oppresseur, il trouvera dans les Français des libérateurs et des amis. » Il prétend que cette provocation n'est pas conforme aux dispositions que le premier Consul avait annoncées..... L'auteur prévient que ce numéro sera le dernier, le dépérissement de sa santé ne lui permettant pas de le continuer. Les gazettes de ce jour le disent mort.

Société des Observateurs de l'homme. — Les membres de cette Société, tous hommes de lettres, s'occupent de deux ouvrages périodiques, dont les premiers numéros n'ont rapport qu'aux sciences et à l'instruction. Ils annoncent que la politique n'y sera jamais traitée sous aucun prétexte. L'un a pour titre : *Le Midi industrieux, savant, moral et littéraire;* l'autre : *Le Nord industrieux*... etc. Ces ouvrages font présumer que les assemblées de cette Société ont pour but principal la réunion et la dissertation des objets dont ils doivent être composés. La surveillance se continue.

Faux bons du syndicat. — La Commission militaire est occupée en ce moment du jugement des individus accusés d'avoir voulu fabriquer et livrer à la circulation des faux bons du syndicat. Leur défenseur s'est livré aux injures les plus véhémentes contre le dénonciateur de ce crime. Rappelé à l'ordre par le président, il a été soutenu avec chaleur par le capitaine rapporteur. Ce capitaine et le défenseur se sont permis les imputations les plus graves contre le ministère de la police.....

Culte. — La religion catholique reprend progressivement son ancienne domination. Hier dimanche toutes les églises ont été remplies. Celle de Saint-Roch est la plus fréquentée; on n'a rien entendu, dans les discours des ministres, qui fût contraire au gouvernement. — Le système d'intolérance pour tout autre culte n'est pas détruit. On intrigue secrètement pour troubler de nouveau l'assemblée des théophilanthropes qui a lieu le décadi. La police surveille ; l'ordre sera maintenu.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La tranquillité à Paris est toujours la même, et les efforts des factieux ne parviendront point à la troubler. On les surveille sans relâche avec soin ; on saura tout ce qu'ils méditeront et tout ce qu'ils tenteraient de faire. Les endroits publics n'ont donné lieu, sous le rapport politique, à aucune observation importante. Quelques individus, comme de coutume, se sont permis dans les cafés quelques propos indiscrets, qui n'y ont point fait fortune. L'espérance de la paix a pénétré dans presque tous les cœurs et les a fermés aux insinuations perfides des contre-révolutionnaires. — On a observé que la rue Saint-Louis, au Marais, naguère déserte, se peuple considérablement; les maisons bourgeoises sont depuis peu toutes occupées ; la plupart de ceux qui les habitent ne sortent que le soir et le plus souvent en voiture. Cette espèce de mystère a fixé l'attention du préfet, qui a dirigé à l'instant une active surveillance sur cette rue et sur quelques autres adjacentes, où l'on a fait la même remarque. On rendra compte des résultats. — Les nouvelles vraies ou fausses des armées ont toujours eu une grande influence sur le cours des effets publics. Les agioteurs se servent plus que jamais de ce moyen pour jouer à la hausse ou à la baisse. On a entendu hier les uns dire que le général Mélas serait bloqué à son tour et qu'il ne pourrait échapper au premier Consul ; les autres, que Masséna ne pouvant plus tenir, avait capitulé. C'est de la Bourse que sortent la plupart des nouvelles qui, chaque jour, inondent Paris..... Hier, au théâtre Italien, un petit incident a effrayé pour l'instant les spectateurs. La bombe d'artifice qui devait incendier, dans *Paul et Virginie,* le vaisseau, a été maladroitement lancée au milieu de la scène; les soins des pompiers ont bientôt rassuré le public, et le spectacle s'est terminé paisiblement.— Les nègres qui sont à Paris se permettent des propos contre la République et le gouvernement. On assure même que quelques hommes de couleur, employés dans des grades supérieurs, ne sont pas à cet égard les moins indiscrets. — Merlin (de Thionville), mécontent de l'accueil qu'il a reçu des patriotes, a voulu avoir une entrevue avec le prince de Hesse. Elle a eu lieu hier chez Brochet, marchand mercier, rue du Vieux-Colombier. Merlin a protesté de sa sincérité et a prié qu'on fît revenir Antonelle et Le Peletier sur son compte. Il a dit qu'il viendrait à bout d'avoir les ouvriers des faubourgs et que déjà un certain nombre de militaires destitués s'étaient rangés de son bord. Charles de Hesse lui a reproché amèrement sa conduite après le

9 thermidor et l'a assuré qu'on ne renouerait jamais avec lui. Merlin a insisté de nouveau, a fait tous les serments possibles, et l'on a fini par se séparer très froidement de part et d'autre. C'est hier au soir, au café Chrétien, que l'on a rendu compte de ce fait. On est convenu de se rendre un à un dans les réunions et toujours par des rues détournées, afin, sinon de dépister les agents de la police, au moins de les fatiguer cruellement.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Ami des Lois du 29 floréal : « Le citoyen Robert[1], que ses persécuteurs voulaient faire fusiller à Rouen dans les vingt-quatre heures, comme ayant été assimilé aux émigrés, avait eu le bonheur d'être père pendant le temps qu'il fut contraint de dérober sa tête aux échafauds des proscripteurs de fructidor. Croirait-on que, malgré ses lettres, malgré les pressantes sollicitations de son épouse, le commissaire de police, nommé Ernoult, n'a voulu inscrire le nouveau-né sur le registre de l'état-civil, qu'avec cette qualification : *fils d'un inconnu ?* C'est peu de prononcer la ruine et la mort d'un père de famille estimable : ils auraient voulu déshonorer la plus respectable des femmes, et la rendre, et comme mère et comme épouse, la victime de leurs lâches fureurs. » — « On a prétendu que Bonaparte occupait à l'Institut l'une des places des titulaires dépouillés : c'est une calomnie. Bonaparte fut élu, il est vrai, pour remplacer Carnot; mais, Carnot étant membre aujourd'hui de l'Institut, Bonaparte n'occupe la place de personne. Celles de Pastoret, Sicard, Fontanes et Barthélemy sont remplies par les citoyens Champagne, principal au Prytanée, Cailhava, auteur de l'*Égoïste;* Arnault, auteur de *Marius à Minturnes*, et Lescallier, membre du Sénat conservateur[2]. Au surplus, si l'Institut reconnaît que les titulaires proscrits sont toujours membres de l'Institut, si, consultant à la fois son honneur et ses vrais intérêts, il déclare qu'il n'a pu les dépouiller de places inamovibles, ceux qui paraissent avoir pris leurs fauteuils cesseront à l'instant d'être regardés comme des intrus, puisqu'ils ne seront plus censés occuper la place des titulaires vivants; leur nomination pourrait même être confirmée ; quoique prématurée, elle n'est nulle qu'autant qu'ils auraient été promus à des places non vacantes ; car l'Institut est le maître de s'imposer la loi de nommer dans la suite ceux qu'il choisit d'avance, et d'accorder provisoirement, à ces *membres désignés*, les mêmes avantages, les mêmes privilèges honorifiques dont jouissent les cent quarante-quatre titulaires... »

1. Voir plus haut, p. 321.
2. C'est une erreur. Lescallier, écrivain maritime, membre non résident de l'Institut national, n'était pas sénateur.

CLXXXVIII

29 FLORÉAL AN VIII (19 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 FLORÉAL.

Opinion. — Le ministre de la guerre est de retour. Le premier Consul continue sa marche vers l'Italie. Grands sujets de dissertations pour les publicistes. Suivant eux, le voyage du ministre a eu pour but de remettre personnellement au général Moreau le plan de campagne arrêté par le premier Consul, de lui en expliquer clairement tous les points et d'en assurer l'exécution exacte. Ils ajoutent qu'il y a eu un premier plan qui a été connu de l'ennemi, changé par ce motif et confié au ministre seul, dont la mission a été de ne le communiquer qu'au général. — Quant au premier Consul, ils se disent certains qu'il demeurera à l'armée d'Italie jusqu'à ce que ses progrès aient mis l'Autriche dans l'absolue nécessité de signer le traité de paix. — Il paraît, par le dernier numéro du *Mercure britannique*, que l'opinion est la même en Angleterre; on lit, à la page 245, ce passage : « Le gouvernement du Directoire comparé à celui qui lui succède, la différence en bien ne peut être contestée. Plus de vraie liberté. On voulait des efforts pour la paix ; le premier Consul l'obtiendra par ses négociations ou par ses armes. Bonaparte a dit à un de ses amis, le 23 mars, qu'il parierait encore neuf contre un pour la paix. » — Il y a eu hier, depuis cinq heures du soir, plusieurs groupes au jardin des Tuileries, dont chacun était composé d'environ trente personnes. On ne s'y est entretenu que des avantages remportés par nos armées et des probabilités d'une paix prochaine.....

JOURNAUX.

Ami des Lois du 30 floréal : « Le citoyen Robert, de Rouen, est en liberté et sous la surveillance de sa municipalité [1]. Puissent ainsi tous les projets de vengeance des méchants devenir pour le gouvernement l'occasion de signaler sa justice et sa générosité ! » — « Barras est à Bordeaux, et doit y passer quelques jours; il compte y garder l'incognito; mais il paraît, d'après les journaux de cette ville, qu'on s'occupe fort peu de sa personne. Quand l'eau cesse d'être agitée, le limon reprend sa place... » — *Publiciste* du 30 floréal :

1. Voir plus haut, p. 342.

« *De Paris, le 29 floréal.* ...Le citoyen Piette, ci-devant membre de la Convention, et habitant aujourd'hui dans la commune de Rumigny, département des Ardennes, nous engage à annoncer que ce n'est pas lui qui a été arrêté comme impliqué dans la découverte du *Comité anglais.* C'est en effet un autre Piette, qui a aussi été député, mais qui demeurait à Paris..... » — *Gazette de France* du 30 floréal : « ...Le 11 mai (21 floréal), Mallet du Pan est mort à Richmond, dans la maison de M. de Lally-Tolendal; il était âgé de cinquante ans; il laisse une veuve et cinq enfants. Il avait perdu par la Révolution son patrimoine et tout le fruit de ses travaux, son mobilier, sa bibliothèque et une collection de manuscrits précieux, parmi lesquels se trouvait un ouvrage presque achevé sur l'état politique de la France et de l'Europe avant la Révolution. On se rappelle que Mallet du Pan, dans les premiers temps de la Révolution, voulut conserver son indépendance entre tous les partis, et que, suivant l'usage, il les mécontenta tous. Trop instruit pour se livrer facilement aux illusions, il n'a jamais plu à ceux qui voulaient la contre-révolution, en conservant les mœurs, les préjugés, la fausse politique qui là rendaient impossible. Aussi, tandis qu'il passa en France pour un fougueux partisan de la royauté, une certaine classe d'émigrés l'a toujours regardé comme un républicain; mais les hommes de tous les partis ne lui ont jamais refusé de grandes connaissances, de la probité, et l'indépendance de caractère qui convient à un écrivain politique. Le seul de ses ouvrages dans lequel on trouve des beautés de style, de la sensibilité, des tableaux enchanteurs, est celui dans lequel il a peint les malheurs de la Suisse. Il parlait de sa patrie, et son émotion l'a emporté sur la froideur ordinaire de son imagination. »

CLXXXIX

30 FLORÉAL AN VIII (20 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 1er prairial.

Armées. — Depuis quelques jours, on n'a aucunes nouvelles des armées. Les malveillants cherchent à en tirer avantage pour semer des sujets d'inquiétude et atténuer les premiers succès. Ils insinuent que sur le Rhin nos pertes en hommes ont été aussi considérables que celles des Autrichiens et que la France a à regretter plus de vingt mille défenseurs; qu'en Italie, il est constant que Gênes s'est rendu à discrétion, faute de vivres, que le gouvernement a fait défense aux journalistes d'en instruire le public, que la reddition de cette place importante met les Autrichiens dans le cas de repousser toutes les forces que le premier Consul dirigeait vers l'Italie. Quelques-uns ajoutent qu'il a déjà ordonné une marche rétrograde, et qu'il se propose de revenir lui-même incessamment à Paris.

Faubourgs. — Il paraît qu'on a eu le projet de les soulever. Le résultat de la surveillance continue qui s'exerce sur tous est qu'il y a eu quelques propositions d'argent à des ouvriers sans occupation pour les engager à servir un parti contraire au gouvernement actuel, mais que ces offres ont été refusées. Tous sont tranquilles et ne parlent d'affaires publiques que pour exprimer leurs vœux de la cessation de la guerre.

Échoppes. — L'arrêté qui ordonne la suppression de toutes les échoppes et boutiques ambulantes et dont l'exécution a été fixée à ce jour, 1er prairial, devait naturellement exciter les plaintes des intéressés. Des intrigants, par des vues différentes, cherchent à aggraver le préjudice momentané qui leur en résulte, leur unique but étant d'augmenter le nombre des mécontents. On voudrait les engager à se réunir, à présenter une réclamation en nom collectif et à se soulever, si elle n'était pas accueillie. La police surveille et saura empêcher tout rassemblement séditieux.

Théophilanthropes. — Ces sectaires se sont assemblés hier, suivant leur usage. Un discours de morale, prononcé par l'un d'eux, a été entendu dans le plus profond silence par deux cents personnes environ qui composaient cette assemblée. Quelques partisans du culte catholique, excités par les intolérants, s'y étaient glissés avec intention d'en troubler l'ordre comme dans les décadis précédents. Mais l'aspect de la force préposée par la police pour maintenir la tranquillité les a contenus, et le plus grand calme a régné.

Militaires. — Plusieurs grenadiers de la 14e demi-brigade et des hussards du 11e régiment en nombre égal ont eu hier une forte querelle, relativement à un chef de la 14e, que les hussards ont accusé de royalisme. Ils ont traversé les Champs-Élysées pour aller se battre au bois de Boulogne. La garde les a arrêtés et dispersés.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Paris présente toujours le même aspect ; la masse des citoyens est parfaitement tranquille, tandis que les factieux continuent de s'agiter dans le secret et combinent les moyens d'opérer un mouvement qui leur serait favorable. — Dans la soirée d'hier, il est venu à la réunion d'exclusifs qui se tient chez Blachon, rue des Fossés-Jacques, deux individus qui, en descendant de cabriolet, en ont tiré un grand sac d'argent qu'ils n'ont point remporté avec eux, en sortant quelques minutes après. Ils sont partis par la rue Hyacinthe ; c'est la première fois

qu'on aperçoit ces deux hommes, sur lesquels on cherche avec soin des renseignements. — Chez la femme Devaux, marchande de vin rue des Cordiers, on a également distribué de l'argent aux exclusifs ; ce n'était que du billon, et il y en avait environ pour 250 francs. C'est du nommé La Carrière [1] que provenait cette somme. Chez cette même femme Devaux, le nommé Gontard, marchand boucher, a dit qu'il fallait mieux être du parti jacobin que de tout autre, parce qu'au moins on mangeait et on était payé. — Il existe toujours une même Société chez Fayolle, libraire rue Honoré, et ex-député [2] ; elle tient ses séances dans une salle sur le derrière, et où personne ne pénètre que les initiés. On voit entrer dans cette maison beaucoup d'officiers et de militaires. Le nommé Lopin, demeurant place Maubert et membre de la Commission des prisons en 93, paraît être le secrétaire de cette Société, que l'on continue d'observer avec le plus grand soin. — Le nommé Lafosse, un des plus chauds exclusifs, et mis depuis longtemps à la plus active surveillance, s'est réuni hier, dans un cabaret, rue des Fossés-Marcel, à quelques hommes de son opinion, qui étaient arrivés avant lui ; en entrant il a demandé à combien se montait déjà la dépense : elle était de 11 francs, qu'il a payés de suite. Il a conduit toute la société dans une salle particulière, où l'on est resté assez longtemps enfermé. Ce Lafosse est un être fort dangereux, parce que la dépense qu'il fait et un certain faste, quoique grossier, peuvent lui donner de l'influence sur les ouvriers des faubourgs. Il a le grade de commandant en chef de bataillon, et ce serait faire beaucoup pour la tranquillité publique de le renvoyer dans un corps et par ce moyen l'éloigner de Paris. — Le départ de la 14me demi-brigade, qui doit avoir lieu demain 2 prairial, dérange beaucoup les projets des factieux, qui comptaient absolument sur elle. On assure que beaucoup de soldats de cé corps ont le projet de rester à Paris et de se cacher au moment du départ ; d'autres comptent abandonner leurs drapeaux en route. — Quoique les amis de Siéyès assurent que son parti se grossit chaque jour, ses émissaires n'en réussissent pas mieux dans leurs projets. Ils ont voulu mettre en avant Benjamin Constant, qu'on dit d'accord avec Siéyès, et l'aboucher avec quelques hommes marquants, comme La Chevardière et autres. Ce moyen n'a pas pris. Les ex-Directeurs et leurs partisans ne peuvent entraîner à eux les exclusifs, qui ne les aiment pas. Ceux-ci ne comptent que sur les hommes qui veulent la Constitution de 1793, et ce sont les Antonelle, les Félix

1. Voir plus haut, p. 323 et 329.
2. S'agit-il de Fayolle, l'ex-conventionnel, ou de Fayolle de la Marcelle, ex-membre de l'Assemblée législative de 1791 ? Nous ne savons.

Le Peletier, les Jourdan, qu'ils voudraient voir à la tête des affaires ; ils sont décidés, s'ils réussissaient, à ne pas même faire grâce à ceux qui, s'étant montrés partisans de la Terreur, ont paru depuis supporter patiemment la Constitution de l'an III, et n'avoir pas pris parti contre le général premier Consul au 18 brumaire. — C'est toujours chez le limonadier Chrétien que se réunissent les plus forcenés. On y parlait avant-hier de listes de proscription, et l'on s'est particulièrement attaché à cette idée, de persuader au peuple des faubourgs qu'il fallait qu'il fît encore un 14 juillet. Mais le peuple des faubourgs, comme on l'a déjà dit dans les précédents rapports, ne veut que de l'ouvrage et de la tranquillité. Jusqu'à présent il a absolument fermé l'oreille à toute insinuation perfide. — L'ex-Directeur Moulin vient de temps à autre à Paris et cherche à capter la bienveillance des exclusifs. Il y est venu avant-hier et est reparti ce matin. Il descend rue de Sèvres, vis-à-vis les Incurables. Drouet, ancien membre du comité révolutionnaire de la section de l'Observatoire, paraissait hier arriver de la campagne ; il a rencontré dans la rue des Fossés-Jacques le nommé Cheval, auquel il a dit : « Nos affaires vont bien. La Révellière-Lépeaux arrive après-demain ; nous aurons de l'argent, et il faut espérer qu'enfin nous aurons notre tour. » — On avait assuré avant-hier soir que, dans la nuit suivante, des malveillants se disposaient à répandre des écrits dangereux dans les halles et marchés ; la plus grande surveillance a eu lieu toute la nuit, et il n'y a rien eu..... C'est aujourd'hui que l'arrêté du préfet de police sur les étalages mobiles a reçu son exécution sur tous les ports et quais. Il n'y a pas eu le plus léger trouble ; tout s'est passé dans le plus grand calme ; on sentait depuis longtemps la nécessité de cette mesure. Les étalagistes ont obéi, sans qu'on fût obligé d'employer la force armée ; ils ont cédé aux raisons que les commissaires de police leur ont expliquées. — Aujourd'hui le préfet de police a fait saisir une loterie clandestine. Celui qui la tenait a été arrêté avec toutes les pièces à conviction. — Un agent de la contre-police a été également arrêté aujourd'hui. Les papiers trouvés chez lui sont en très grande quantité ; on les examine.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 1er prairial : « *Paris, 30 floréal.* ...Les *théologiens*, malgré leur innocent désir de nous rendre les habitudes *spirituelles* dont leur *physique* se trouvait fort bien, ne font point fortune dans les murs de cette cité. Le *décadi* y est célébré d'une manière désespérante

pour les pères de *dimanche* et pour ses enfants. La remarque, ici consignée, peut sembler futile à de très beaux esprits, mais elle nous paraît importante, à nous, pour qui rien n'est petit lorsqu'il s'agit d'institutions républicaines. Le respect qu'on leur témoigne est la mesure de celui qu'on porte à la République elle-même. » — « Aujourd'hui, après la cérémonie des mariages, il y a eu dans le temple de la Victoire (Sulpice), une fête au théisme ; on a chanté l'hymne à l'Être suprême, cet être que Robespierre s'avisa de ressusciter un jour. Point de mal à cela ; mais une chose qui nous a singulièrement étonnés, c'est de voir dans la chaire un vieillard, respectable sans doute, puisqu'il chantait les merveilles de la nature, et qu'il les attribuait à un dieu, de le voir, disons-nous, affublé d'un costume. Rien de plus ridicule et de plus propre à faire déconsidérer les théophilanthropes. Le costume en fait de *culte* sent la prêtraille, et tout ce qui sent la prêtraille ne sent pas bon. »

CXC

1er PRAIRIAL AN VIII (21 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 2 prairial.

Esprit public. — Les journaux d'hier ont été lus publiquement dans plusieurs groupes. On a entendu avec une satisfaction générale le récit des succès de l'armée du Rhin et des renforts dirigés de toutes parts vers celle de l'Italie. L'entrée de quelques corps autrichiens dans le département des Alpes-Maritimes, qui était dégarni de troupes, a causé une faible impression dans ces groupes. On a observé que les forces considérables qui avaient pénétré dans le Piémont, et qui occuperaient bientôt le Milanais, forceraient ces corps à se retirer, ou intercepteraient leurs communications avec l'armée autrichienne. — Dans quelques cercles royalistes les conjectures sont différentes, et leur exagération habituelle s'est développée. Ces Autrichiens entrés dans le comté de Nice ne sont, suivant eux, que les auxiliaires du prince de Condé ; son armée va se trouver incessamment dans le Midi. Les fils d'Artois, d'Angoulême et de Berry sont en route pour s'y rendre. Les frères d'Orléans s'y joindront. Tout le pays les attend avec impatience et est disposé à se ranger sous leurs étendards. Voilà ce qui a été préparé et exécuté avec habileté par Wickham, d'André et Willot. Toutes ces illusions ne tarderont pas à s'évanouir. Les amis de la patrie paraissent sans inquiétude ; ils montrent la plus grande confiance dans les dispositions du gouvernement et la force des armées.....

Échoppes. — L'arrêté de la police pour l'enlèvement des échoppes s'exécute sans obstacle. Ceux qui prétendaient exciter à un soulèvement, les particuliers nombreux sur lesquels porte ce règlement sont forcés de renoncer à ce projet. Tous sont tranquilles. Quelques-uns individuellement disent qu'ils feront des réclamations. Point de rassemblements.

Brochure. — *Projet de coalition de quatre-vingt-trois départements pour sauver la République en moins de trois mois* : tel est le titre que Latude vient de mettre au jour. Il a pour but d'engager le gouvernement à créer un nouveau papier-monnaie, sous la dénomination de « Lettre de change de la coalition départementale ». Chaque lettre serait du vingtième des biens des propriétaires. Justice dans la mesure, dit l'auteur, parce que tous les propriétaires doivent joindre leurs efforts à ceux du gouvernement pour obtenir la paix ; sûreté incontestable, puisque la totalité des biens sera l'hypothèque du vingtième compris dans l'obligation, facilité dans l'exécution, par la méthode qu'il indique.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les exclusifs et les royalistes veulent attirer chacun dans leur parti les officiers sans activité de service qui se trouvent en ce moment à Paris. Ils emploient tous les moyens pour les engager à faire cause commune avec eux ; ils cherchent à les aigrir contre le gouvernement en essayant de leur persuader qu'on leur a préféré des hommes qui valaient moins qu'eux. Les exclusifs comptent particulièrement sur les officiers; ils prétendent qu'ils les serviront, s'ils peuvent venir à bout de faire un mouvement. Ils viennent d'établir un nouveau point de réunion dans la rue de Sèvres, chez le cabaretier Jourdain. On y voit figurer Le Brun, ancien juge de paix de l'Ouest, Millière et Terot, déjà signalés. Cette réunion est suivie par les agents de police avec le même soin que les autres. Massard y a été également vu. Hier cet homme a parcouru les tavernes du faubourg Antoine, pour y travailler l'esprit des buveurs. Mais il n'a point été écouté. — Il résulte des renseignements pris sur l'exclusif Lafosse, signalé dans les rapports d'hier, que cet homme est d'une immoralité profonde, qu'il fait une dépense qui paraît bien au-dessus de ses moyens, qu'il régale souvent des ouvriers pour les endoctriner à son aise. On ignore qui lui procure de l'argent, mais on sait qu'il a été chargé de l'organisation des conscrits dans le département du Mont-Blanc, et qu'à

l'époque de son retour il avait beaucoup d'or dans ses poches. On ne l'a pas vu hier ni aujourd'hui. — Panis, ex-conventionnel, n'est pas étranger à toutes les menées et aux projets des exclusifs. Il est très dissimulé et très adroit, mais on l'observe attentivement, et, malgré toute sa prudence, on saura jusqu'à quel point il jouit de la confiance de ses pareils. Il voit très fréquemment Henriot, serrurier et son voisin. Ils sont également dangereux. — De leur côté, les royalistes conspirent; mais, depuis plusieurs jours, ils n'osent plus se réunir en maison particulière; ils changent chaque jour leurs rendez-vous; c'est dans les places publiques, dans quelques promenades peu fréquentées qu'ils attendent leurs agents pour leur donner verbalement leurs instructions. Hier ils ont été sur la place du Panthéon; c'est là que l'un d'eux a lu un projet de placard contre le gouvernement et le Corps législatif; ce soir ils doivent se voir aux Champs-Élysées, mais ils sont toujours en très petit nombre, et ces espèces de réunions ont de trois ou quatre personnes au plus. — Ils regrettent beaucoup que Garridel et les trois autres individus qui viennent d'être condamnés à quinze ans de fers pour avoir, à l'aide d'un faux mandat d'amener, escroqué une Italienne rue Montmartre, ne puissent s'échapper de prison. Ils disent que de pareils hommes leur seraient bien utiles en ce moment. Leurs derniers rendez-vous, en maison particulière, ont eu lieu rue des Poules, à l'Estrapade. On sait qu'ils ont dans leur parti un juge de paix qui a promis de les servir au besoin; au moins c'est ce qu'ils disent, et ils le nomment Hanoteau [1]. — Il résulte de la surveillance établie sur l'église des Carmes que les prêtres qui y exercent le culte catholique sont tous réfractaires. Ils sont au nombre de douze. La dame Sayecourt, à qui cette église appartient par location, a chez elle une vingtaine d'ex-religieuses qui dans l'intérieur portent leur ancien costume; plusieurs d'entre elles sont très jeunes; on assure qu'on les a soumises à des *vœux monastiques*. L'observation continue. — Les ponts ont été débarrassés de tous les étalages mobiles sans la moindre humeur, sans la moindre résistance de qui que ce soit, on pourrait même dire sans la moindre plainte des étalagistes, et personne n'a osé y reparaître aujourd'hui; mais, conformément aux ordres des Consuls, les commissaires de police ont reçu celui de ne continuer l'exécution de l'arrêté du préfet que lentement et même imperceptiblement. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Il avait été juge de paix de la section du Mail. Voir *Paris pendant la réaction thermidorienne*, t. IV, p. 603.

JOURNAUX.

Publiciste du 2 prairial : « *De Paris, le 1er prairial.* ...Plusieurs personnes se présentant tous les jours pour voir le tableau des Sabines après l'heure indiquée, c'est-à-dire après cinq heures du soir, le citoyen David prévient ses concitoyens qu'à compter d'aujourd'hui, et durant la belle saison, la porte de la salle sera ouverte depuis onze heures du matin jusqu'à sept heures du soir.... »

CXCI

2 PRAIRIAL AN VIII (22 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 3 PRAIRIAL.

Nouvelles de guerre. — Le bruit s'était répandu dans le jour que des lettres particulières annonçaient qu'il y avait eu une bataille sanglante près d'Ulm, dans laquelle les Autrichiens avaient remporté un avantage marqué. La dépêche télégraphique du général Moreau, reçue à cinq heures du soir, a démenti ces faux bruits. Elle a été rendue publique en ce peu de mots : « Rien de nouveau ; tout va bien. » — Les auteurs de la nouvelle fausse ont prétendu tirer de ce laconisme une présomption du revers qu'ils avaient annoncé. « Il y a eu certainement une affaire, disent-ils ; dès que Moreau n'en donne pas les détails, on doit croire qu'il n'a pas eu l'avantage. » — Rien de certain dans l'assertion... conséquence absurde... Les vrais amis de la patrie, ceux qui ne désirent que des victoires, pourraient dire que, dès que tout va bien, on a eu de nouveaux succès. En prenant la dépêche télégraphique dans son juste sens, ils disent qu'il n'y a rien eu de nouveau et que l'ensemble des dispositions est tel qu'il est permis de l'espérer d'après les progrès rapides que l'armée a faits dans l'Allemagne.

Café Valois. — Depuis la saisie des correspondances du Comité Anglais et l'arrestation de plusieurs de ses agents, les habitués de ce café, royalistes exaltés, observaient la plus grande réserve. L'entrée des Autrichiens dans le comté de Nice et l'espoir d'y voir bientôt l'armée de Condé ont un peu diminué leur abattement. Ils répétaient hier, à neuf heures du soir, que Gênes était certainement pris et que c'était par suite de cette conquête que Mélas s'est porté vers Nice. L'un d'eux a avancé qu'il venait d'apprendre que le premier Consul avait

été dangereusement blessé par une chute de cheval à Lausanne et y était retenu alité. — On sait avec certitude qu'il était à Saint-Maurice, en Valais, à l'époque des dernières nouvelles qu'on a eues de sa marche. Mais on ne perd pas de vue qu'au commencement de floréal des perturbateurs plaçaient dans leurs différents moyens d'exciter un mouvement celui de répandre un jour le bruit de la mort du premier Consul, de le fonder sur plusieurs lettres qui paraîtraient apportées le même jour par des courriers extraordinaires, et de faire organiser provisoirement un autre gouvernement. — On pourrait avoir le même but en annonçant préalablement un accident. — On surveille. — Tout est tranquille.

Courrier. — A cinq heures après-midi un courrier extraordinaire a passé dans le faubourg Antoine, est allé à Grosbois et est rentré à Paris à sept heures. Des ouvriers ont dit lui avoir parlé à la barrière de Vincennes, et tenir de lui qu'il venait du quartier général du premier Consul, qu'il l'avait chargé d'une dépêche particulière pour l'ex-Directeur Barras, qui avait vraisemblablement pour but de l'appeler à son armée; qu'à son départ l'armée de réserve était entrée dans le Piémont... On sait que Barras est parti pour Bagnères, il y a environ quinze jours.

Groupes. — La lecture des journaux faite hier dans un groupe, suivant l'usage, a excité des observations différentes de celles des jours précédents. On a dit que les Bourbons avaient montré constamment de la lâcheté depuis la Révolution, qu'ils n'avaient profité d'aucune des chances favorables que les événements leur avaient offertes ; qu'aucun d'eux n'avait paru aux armées qui s'étaient formées pour eux dans l'intérieur; que leur retour était pour jamais impossible. Ceux qui rappelaient ces souvenirs avaient sans doute un motif caché. Il n'a pas été développé. Ces groupes sont surveillés avec soin.

Anarchistes. — On cherche à corrompre des ouvriers que le défaut d'occupation met dans le besoin. Le 30 floréal, on a payé leurs dépenses dans des cabarets de la place de Grève et des Gravilliers. On attribue ces tentatives au parti dit *thermidorien.* On désigne comme l'un des principaux agents Corchand, membre d'une commission temporaire de Lyon. Jusqu'à présent il n'y a aucune apparence de mouvement.

Ex-général Dutertre. — Les propos séditieux de ce militaire avaient d'abord déterminé à lui ordonner de quitter Paris dans trois jours. Il n'a pas satisfait à cet ordre ; depuis la notification qu'il en a reçue, ses injures contre le gouvernement ont été plus véhémentes et publiques. Il a été arrêté et conduit à l'Abbaye.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La surveillance la plus active est dirigée contre le citoyen Merlin (de Thionville); depuis quelques jours on ne l'aperçoit plus; il est, à ce que disent ses voisins, parti pour l'armée en qualité de commissaire ordonnateur; ils ajoutent cependant qu'on l'attend à la fin de la décade. Il emprunte et cherche à emprunter de l'argent de tous côtés; il est criblé de dettes, et, depuis seize mois, il n'a pas plus payé les ouvriers qu'il emploie que ses autres créanciers. Il jouit de la plus mauvaise réputation, et on le regarde comme un homme capable de se vendre aux premiers qui lui offriraient de l'or. Sa maison de campagne au Calvaire tombe presque en ruines [1]. — Il existe dans les environs de cette maison beaucoup d'exclusifs qui disent compter beaucoup sur Merlin (de Thionville). Ils manifestent hautement leurs opinions, mais le nouveau maire [2] sait les contenir. — Le départ de la 14e demi-brigade a eu lieu hier; quelques soldats ont vendu à très vil prix une partie des effets qui leur avaient été délivrés la veille. Ce départ a paru moins contrarier ces militaires que les malveillants qui espéraient en tirer parti; et en effet quelques soldats ont dit : « Nous avons toujours bien bu aux dépens des dupes. » — Hier, les réunions anarchistes ont eu lieu comme à l'ordinaire, on y a bu et chanté jusqu'à dix heures du soir. Le nommé Lafosse, ancien commandant de bataillon, que l'on disait parti, s'est trouvé chez la femme Devaux, cabaretière, rue des Cordiers. Il a été encore aperçu ce matin. — Il y a eu avant-hier un grand souper chez le nommé Cochet, impliqué autrefois dans l'affaire de Babeuf. Massard, Chrétien, Sambat et autres marquants figuraient parmi les convives. Il a été question pendant ce repas d'une lettre écrite par Sotin, qu'on dit être à présent à l'armée du Rhin, et qui dit que les patriotes travaillent les soldats. Massard a ajouté que, de son côté, il avait reçu des avis qui lui donnaient les mêmes espérances. — Le café Chrétien continue à être le principal point de réunion des hommes les plus marquants de ce parti. C'est là que se rendent les plus exagérés et les plus dangereux, qu'ils fabriquent de fausses nouvelles, et cherchent à altérer celles que nous recevons de nos victoires. — Hier, au café Olivier, place du Carrousel, le nommé Guérin, officier de santé et bien connu parmi les anarchistes, débitait avec un ton d'assurance que sous peu les dépenses de

1. Merlin (de Thionville) avait acheté un bien national, l'ex-couvent du Calvaire, au Mont-Valérien.

2. Sans doute le maire de Nanterre.

la guerre exigeraient qu'on suspendît toute autre espèce de paiement. Cette nouvelle a fait quelque impression sur les individus présents. On surveille ce café avec soin. — Charles de Hesse continue ses fréquents voyages à Paris, où il était encore hier. — Les royalistes paraissent aujourd'hui plus ouverts et plus gais; plusieurs se sont réunis hier aux Champs-Élysées, mais il n'y a rien eu de nouveau. — Les cafés, les promenades et tous les endroits publics ont été et sont parfaitement tranquilles [1].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX

Ami des Lois du 3 prairial : « Depuis plusieurs jours les travaux du Jardin-Égalité étaient terminés; une foule nombreuse et privilégiée était admise dans cette enceinte; mais le public, arrêté par les grilles, voyait avec envie le bonheur des élus, et dévorait des yeux cette terre promise; enfin les grilles se sont ouvertes pour lui le 1er prairial. Un événement aussi important pourra fournir le sujet d'un poème épique; provisoirement il vient d'enfanter un vaudeville fait, appris et joué en trois jours; il est intitulé : *l'Ouverture du jardin du Palais-Égalité*. Cette petite pièce, jouée hier au théâtre Montansier, n'a pas été accueillie comme elle aurait dû l'être, si tous les acteurs avaient su leur rôle; mais Tiercelin surtout, qui en remplissait deux, a manqué totalement de mémoire; il paraît même qu'il a l'ouïe peu délicate, car à peine entendait-il le souffleur, dont la voix couvrait souvent la sienne. Malgré cet inconvénient, les couplets qu'on a pu entendre ont été fort applaudis. Voici ceux qui nous ont paru les plus piquants : la *Femme invisible* vient offrir à *Jardinet*, qui espère avoir l'entreprise du Jardin-Égalité, de se rendre invisible dans son jardin; elle assure que le public sera trop heureux de payer pour ne rien voir. Le secret de se rendre invisible paraît admirable à *Jardinet*, et il dit :

AIR : *Mon père était fat.*

Femmes qui trompent leurs maris,
Poltron que l'on attrape,
Auteur sifflé, poltron surpris,
Jeune Agnès qui s'échappe,
Gascon qui vous doit,
Sot qu'on montre au doigt,
Prude qu'on rend sensible
A part soi voudrait
Avoir le secret
De se rendre invisible.

1. A ce bulletin sont jointes des notes sur une chanson contre Bonaparte et Mme Bonaparte, qu'on distribue clandestinement dans les rues. Un employé des postes en a pris copie, et l'a communiquée à ses camarades. Une citoyenne Lépine a remis cette chanson, qui est ordurière, à Mme Piccini; elles s'en sont amusées; mais Piccini a été mécontent de trouver une telle composition entre les mains de femmes qui doivent se respecter.

On a encore fort applaudi ce couplet, que chante l'*Automate faiseur d'échecs*, qui vient offrir ses talents :

Air : *C'est aujourd'hui mon jour de barbe.*

Je suis l'égal de maint auteur,
Et si je m'offrais sur la scène,
A côté de plus d'un acteur
Je pourrais figurer sans peine.
Comme un autre, à plus d'un emploi
Je serais propre, je m'en flatte...
Qu'êtes-vous donc? Instruisez-moi.
Citoyen, je suis automate.

A peine le jardin est-il ouvert, que les marchands entrent en foule, et chacun chante son couplet; on a remarqué celui-ci :

Je suis, il faut qu'on le sache,
Dégraisseur *pour le détail*,
Et j'enlève chaque tache...
Ah! quel travail!

Les auteurs se sont amusés à critiquer la nouvelle forme du jardin; on a ri de ce trait :

Des arbres pourront, dans dix ans,
Donner de l'ombre aux passants.

Le règlement même du préfet de police n'a pas été à l'abri de leurs traits malins. Ils n'ont point été demandés, mais ils le seront sans doute ce soir, si la pièce est mieux sue, et qu'on puisse entendre les couplets. »

CXCII

3 PRAIRIAL AN VIII (23 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 PRAIRIAL.

Opinion. — La confiance dans le gouvernement augmente chaque jour. Les positions avantageuses des deux armées continuent à l'affermir. Plus de craintes sur les progrès des Autrichiens dans le Midi; on est généralement convaincu qu'ils seront coupés et forcés de mettre bas les armes, s'ils veulent se maintenir dans la partie des Alpes-Maritimes où ils ont pénétré. L'entrée des troupes françaises dans le Piémont et le Milanais paraît certaine; la délivrance de Gênes et la retraite forcée des Autrichiens doivent en être le résultat. On pense que le premier Consul ne reviendra à Paris qu'après avoir irrévocablement assuré le sort de l'armée qu'il a conduite en Italie, et qui ne peut être

que celui d'un avantage continuel, d'après la facilité avec laquelle elle a passé les monts et pénétré dans la plaine. — Les royalistes n'ont plus le même espoir dans les bonnes dispositions des habitants du Midi, depuis qu'ils savent que de nombreuses colonnes, formées dans ces départements, marchent contre les Autrichiens. Ils doutent que les princes et l'armée de Condé viennent s'y joindre.....

Cultes. — La fête de l'Ascension a attiré peu de monde dans les églises. Presque point d'hommes, surtout d'ouvriers. Quelques sermons, dans lesquels la plus grande réserve sur le gouvernement a été observée.

Spectacles. — Celui de la Cité a été troublé hier par l'inexactitude des acteurs : ils ont voulu donner une autre pièce que celle annoncée, et dont le titre avait attiré un grand nombre de spectateurs. Plainte générale ; le premier acte seulement d'une autre pièce a été entendu. Le tumulte n'a pu être apaisé par le commissaire. Point de voies de fait.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les Sociétés de francs-maçons sont devenues depuis quelque temps les points de réunion des factieux de tous les partis. Au Pont-aux-Choux, il existe une loge d'exclusifs prononcés, et qui n'admettent parmi eux que des hommes à toute épreuve. Rue du Vieux-Colombier, une autre loge, composée de royalistes, entretient la plus active correspondance dans les départements. L'un d'eux disait même hier que tout allait bien, et que l'espérance d'un prochain retour à l'ancien ordre de choses se consolidait entièrement. — Les exclusifs du café Chrétien suivent constamment leur système de calomnie et de diffamation. Ils disaient hier et ce matin que l'Italie était absolument perdue, que les patriotes réfugiés en France n'y pourraient jamais rentrer ; depuis longtemps ils cherchent à aigrir ces mêmes réfugiés contre le gouvernement pour les attirer dans leur parti ; plusieurs ont cédé à leurs instigations et les voient fréquemment. — On dit que plusieurs tribuns répandent le bruit qu'on va suspendre leur paiement à cause des dépenses de la guerre. On n'a pas cru à cette nouvelle, débitée au café Chrétien, et que l'on disait tenir de Benjamin Constant et de Ginguené. On assure qu'une belle-sœur de l'abbé Siéyès, la femme de l'administrateur des postes, tient souvent des propos contre le gouvernement et se plaint de ce que Siéyès n'ait pas été nommé Consul. — Les groupes qui se trouvaient hier aux Tuileries étaient

mieux composés que de coutume. On n'y a dit que du bien du gouvernement, on n'y a entendu que des vœux pour le succès de nos armées et la paix. — Paris est tranquille, les faubourgs sont calmes, et les agitateurs se désespèrent de voir leurs efforts inutiles.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 4 prairial : « A la fin de l'hiver, on a vu à Paris des cocardes beaucoup plus grandes qu'on ne les porte ordinairement; plusieurs personnes en ont repris en ruban, telles qu'on les portait en 1790; mais ces distinctions n'ont pas fait fortune ; elles se sont concentrées dans les sociétés formées par le luxe et le plaisir. La masse des habitants de Paris s'en tient aux cocardes ordonnées par la loi et consacrées par l'usage. » — « Le citoyen Siéyès, n'ayant pu entrer en possession du domaine de Crosne, a demandé à la place, entre autres propriétés nationales, une maison appartenant à M. de Choiseul-Gouffier, ci-devant ambassadeur à la Porte, et aujourd'hui émigré. Cette maison est celle où se tenait le bureau de l'administration des douanes, rue de Choiseul. Mais les enfants de M. de Choiseul, qui sont à Paris avec son épouse, ayant des droits sur les biens de leur père, les ont fait valoir et s'opposent à ce que cette propriété soit distraite de leur patrimoine. On dit que le citoyen Siéyès doit en conséquence se désister de sa demande. »

CXCIII

4 PRAIRIAL AN VIII (24 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 5 PRAIRIAL.

Nouvelles de guerre. — Les journaux ont répandu hier soir la nouvelle de la prise du fort de Bard, fondée sur le rapport verbal du courrier expédié de Monmery le 29. On dit cette nouvelle prévue parce qu'elle n'a pas été annoncée officiellement, et qu'à la même date, 29, le général Berthier, en rendant compte au premier Consul de l'affaire de Châtillon[1], lui marquait que le général Watrin était à moitié chemin de Châtillon à Bard, que le général Lannes s'y portait pour enlever les hauteurs, et que lui-même, Berthier, s'y rendrait avec l'artillerie dans la nuit du 29 au 30. D'où on conclut que le cour-

1. Sur le combat de Châtillon, voir *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, par le capitaine de Cugnac, 1re partie, p. 417.

rier du 29, de Monmery, ne pouvait pas avoir à son départ la certitude du fait qu'il a rapporté. Il est possible que le fort se soit rendu à la première sommation de l'avant-garde. Quoi qu'il en soit, on ne pense pas que l'armée éprouve de fortes résistances dans les intervalles qui la séparent de Turin et Milan. C'est dans cette persuasion que les journalistes ont chargé leurs colporteurs de proclamer dans leurs annonces la levée du blocus de Gênes.....

Anarchistes.— Les restes de cette faction conservent encore quelque espoir. A la nouvelle de l'entrée des Autrichiens dans les Alpes-Maritimes, l'un d'eux a dit qu'on les avait instruits de cet événement par une lettre particulière et qu'en conséquence ils *allaient travailler ici.* On désigne pour leurs chefs principaux Bergoeing, Reverchon et Pasquet. On dit que le premier eut toujours la confiance de l'ex-Directeur Barras, et qu'il paraît avoir quelques fonds à sa disposition [1]. — On peut juger de l'inutilité de leurs tentatives par un seul trait. Un de leurs agents, comédien, rencontre plusieurs ouvriers charpentiers dans un cabaret ; après beaucoup de déclamations contre le gouvernement actuel, [il] voulut leur persuader qu'on laissait les ouvriers sans occupation pour engager ceux qui étaient propres au service à s'enrôler. Tous se retirèrent en disant au cabaretier que sa maison serait bientôt déserte, s'il recevait des hommes de ce genre.

Arrestation. — Beauchamp, ancien secrétaire du maréchal de Richelieu, émigré, tenant habituellement des propos séditieux et se flattant de pouvoir envoyer aux Chouans, quand il en serait tenu, des déserteurs de l'armée de réserve de sa connaissance, a été arrêté hier.....

Lemerer. — Ce déporté rappelé se vante de n'avoir pas changé de principes ; ils sont que la France ne pourra jamais conserver son existence politique que par un gouvernement monarchique. « Les déportés n'ont été rappelés, selon lui, que parce que le gouvernement a espéré que cette démarche engagerait les puissances coalisées à le reconnaître et à consentir à un traité de paix. Pichegru en a été excepté, parce que son parti est très puissant. Si le sort de la guerre favorise l'*usurpateur qui est très heureux,* les réactions, les ambitieux, la pénurie des finances feront descendre *Monsieur le premier* [2] aussi vite qu'il a fait descendre les autres. Qu'on mette un prince à la tête des Chouans, ils auront un grand nombre de partisans qui, jusqu'à présent, n'ont pas osé paraître. » — Tel est le résultat d'une conversation que Lemerer a eue avec un de ses amis. Sur l'observation qui

1. Ces deux dernières phrases sont biffées dans l'original.
2. Il s'agit évidemment du premier Consul.

lui fut faite par cet ami qu'il serait vraisemblablement employé bientôt par le gouvernement, qui connaissait ses talents, il répondit qu'il n'accepterait rien, mais qu'il se montrerait lorsqu'il en serait tenu. — On ne perd pas de vue qu'au 18 fructidor Lemerer partit de Paris avec d'André, étant alors, comme aujourd'hui, le correspondant et l'agent de Wickham ; il est probable qu'il présenta Lemerer à ce ministre, et que leurs rapports n'ont pas cessé.

(Arch. nat., F7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les nouvelles des armées soutiennent dans tous les cœurs l'espérance de la paix, mais les factieux empoisonnent tout. Ils soutenaient hier que les affaires allaient fort mal en Italie; Massard, Châteauneuf et Barbier l'affirmaient hautement dans le jardin des Tuileries, et leurs affidés partirent à l'instant pour aller répéter ces propos dans les faubourgs. — L'adjudant Jorry, si connu par ses affiches contre le ministre des relations extérieures, est maintenant employé à l'armée du Rhin ; il entretient la correspondance la plus active avec les chefs des exclusifs, notamment avec Sambat et Massard. Ce dernier citait une phrase extraite des lettres de ce Jorry et portant : « Que les patriotes se tiennent tranquilles, nous travaillons pour eux, et j'espère que bientôt nous reverrons la démocratie établie en France. » Chez Châteauneuf, un Marseillais a dit hier que l'ex-conventionnel Thuriot devait jouer un grand rôle dans la révolution que les exagérés attendent. Ils ne perdent pas de vue le projet d'agiter les faubourgs. Ils en amènent de temps en temps des ouvriers à la Maison-Blanche, au-dessus de la barrière des Gobelins, commune de Gentilly, et c'est là qu'au milieu du vin ils prêchent la révolte et le rétablissement de la Constitution de 1793, avec des modifications. — La *Gazette de France* ne cesse de faire un pompeux étalage des forces ennemies, tout en paraissant donner des éloges aux armées françaises. Ce journal distille le poison avec adresse. C'est la feuille chérie des royalistes ; elle fait beaucoup de mal. — Une dame Martin, fe (*sic*) chapelier à Lyon, fait de fréquents voyages à Paris pour les émigrés et les égorgeurs du Midi. Elle correspond avec le nommé Lelièvre, bonnetier, rue Croix des Petits-Champs, près la place des Victoires ; elle lui adresse ceux des membres de la Compagnie de Jésus qui viennent se réfugier à Paris. Ce Lelièvre est surveillé. Quant à la femme Martin, elle est connue depuis longtemps à la police comme un être très dangereux. — Il résulte des renseignements pris sur le nommé Lopin,

que l'on a signalé dans un des précédents rapports comme le secrétaire de la réunion qui a lieu chez Fayolle, libraire, rue Honoré, que ledit Lopin est un exagéré de la plus forte trempe, qu'il n'est bien qu'avec des individus du même genre, et qu'il jouit enfin de la plus mauvaise réputation. On le suit. — Il en est de même d'un nommé Boyer, autrefois grand orateur de la section des Quinze-Vingts. C'est encore un de ceux qui parcourent les cabarets du faubourg Antoine pour tâcher d'y semer le trouble et le désordre. — Depuis longtemps on recherche la dame Rochelle, mère d'un émigré faisant partie de l'armée de d'Autichamp dans la dernière guerre de la Vendée. Cette femme, spirituelle et dissimulée, entretient une correspondance continuelle avec Danican, que son fils ne quitte point. Elle était venue à bout jusqu'à présent de dérober à tous les regards les lieux qu'elle habite. On connaît enfin les deux endroits où elle couche alternativement : l'un est dans la rue Jacques et l'autre à Bondy. Son domicile réel sera connu sous peu, et pas de doute qu'on n'y trouve des écrits importants. — Les royalistes, pour suivre leur plan, répandent le bruit qu'on va faire une levée de cent mille hommes. Ils se réunissent depuis quelques jours par groupes de trois ou quatre sur le boulevard des Invalides, depuis cinq heures du soir jusqu'à la chute du jour. On les suit. — Le nommé Thorigny, ci-devant fournisseur, rue d'Anjou au Marais, connu par la haine qu'il porte à la République, disait hier que les ennemis s'étaient emparés de Nice et d'Antibes, qu'une levée générale était ordonnée par les généraux dans le Midi, mais qu'elle ne produirait rien, parce que les royalistes étaient en force dans le pays, et qu'on y comptait sur la contre-révolution. C'est un individu très dangereux, que l'on veille de près. — Le nommé Giraudier, autre royaliste très prononcé, et jouissant d'une sorte d'influence dans le faubourg Marceau, annonce que sa brigade va marcher bientôt. Telles sont les expressions dont il se sert pour faire entendre qu'il a un fort parti dans le faubourg. — Le général Malbreau, officier supérieur à la suite, demeurant quai des Ormes, se répand en propos contre le gouvernement. — Paris et les faubourgs sont parfaitement tranquilles. — Le préfet de police a fait saisir aujourd'hui plus de huit cents exemplaires du *Projet de coalition de 83 départements pour sauver la République en moins de trois mois*. Il a également fait saisir une grande quantité de livres obscènes et contraires aux mœurs.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CXCIV

5 PRAIRIAL AN VIII (25 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 PRAIRIAL.

... *Libelle.* — On distribue, avec le plus de circonspection possible, un pamphlet qui a pour titre : *Nouveaux adieux à Bonaparte.* C'est une addition aux *Premiers Adieux,* qui a vraisemblablement le même auteur. Les royalistes n'en sont pas contents; ils trouvent cet ouvrage beaucoup plus faible que le premier. Ils disent entre eux que cette différence provient de ce que l'écrivain avait tout compris dans ses *Adieux.* On cherche un exemplaire.

Militaires. — Les 45e et 64e demi-brigades, arrivées à Paris depuis deux jours, montrent le meilleur esprit. Elles paraissent avoir éprouvé des besoins. Des malveillants voudraient en profiter pour diminuer l'attachement qu'elles manifestent pour le gouvernement. Leurs tentatives seront infructueuses.

Spectacles. — On a donné aux Troubadours (théâtre Louvois) *la Femme invisible* [1]. La pièce a été généralement applaudie. Un couplet y a été entièrement consacré à l'éloge du premier Consul; on a retenu ces trois vers :

Ce favori de la gloire
Nous amènera la paix
Sur le char de la victoire...

Le parterre en a demandé la répétition avec acclamation unanime, et les applaudissements ont été prolongés.

Nouveau Mercure. — Le prospectus de cette feuille périodique, autorisée par le gouvernement, annonce qu'il en sera fait deux livraisons chaque mois, le 1er et le 15; que La Harpe, l'un des collaborateurs de l'ancien *Mercure de France,* s'intéressera à cette entreprise; que les deux parties principales et distinctes de cet ouvrage, celle littéraire et celle politique, y seront traitées avec soin et respect pour tous les gouvernements.

Bourse. — Depuis les nouvelles avantageuses que l'on reçoit des

1. Par Alexis Dordey. Représentée pour la première fois le 5 prairial an VIII. (Voir le *Courrier des Spectacles* du 6 prairial, p. 2). On avait déjà joué une pièce du même titre chez la Montansier. Voir plus haut, p. 257.

armées, le crédit public augmente sensiblement. Le tiers consolidé, toujours au-dessous de 20 livres avant l'ouverture de la campagne, est actuellement à 26 livres.

(Arch. nat., F7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DU MÊME JOUR.

Les partis continuent à fomenter le mécontentement des officiers réformés et à la suite. Ceux-ci, de leur côté, se plaignent hautement, se permettent des propos contre le gouvernement et la République. On les surveille dans tous les endroits publics avec le plus grand soin. — L'adjudant général Caffin, présentement à la suite et dont les opinions royalistes sont très connues, a assuré au capitaine Cheffontaine, commandant les vétérans de service à la Trésorerie, que d'ici peu de temps il y aurait du nouveau, que lui, Caffin, se trouvait journellement avec des Chouans amnistiés, qui depuis peu abondent à Paris. — Le nommé Leriche, rédacteur de la *Quotidienne*, déporté au 18 fructidor, dit à qui veut l'entendre que, si la liberté de la presse n'était pas enchaînée, il ferait connaître la véritable situation de nos armées, qu'il peint dans la plus horrible détresse. C'est un des plus zélés propagateurs de fausses nouvelles. — Un sergent de la 14e demi-brigade, qui avait obtenu la permission de rester quelques jours à Paris pour affaires de famille, en est parti hier 5 et a été conduit jusqu'à Créteil par un de nos agents. Celui-ci a appris, dans une auberge de cette même commune de Créteil, que beaucoup de soldats de cette demi-brigade désertent en route et reviennent à Paris; on a ajouté que l'on avait trouvé dans le parc de Grosbois des fusils qu'ils avaient jetés par-dessus les murs. — Les promenades des royalistes sur le boulevard des Invalides continuent; hier, on y a vu Jollivet, dit Baralère, ancien rédacteur du *Gardien de la Constitution*, et déporté au 18 fructidor. On a lié conversation avec lui, et il s'est ouvert avec une sorte de confiance. Il a dit que les espérances des royalistes n'étaient pas encore renversées, et qu'ils comptaient fermement sur une nouvelle guerre de la Vendée. — Des émissaires envoyés par les royalistes à Lons-le-Saunier y ont attendu des passeports par l'entremise d'un juge de paix. Ils cherchent à intriguer et à remuer dans le département du Jura. — Constant Vaflard, ci-devant capitaine d'un bataillon de conscrits à Courbevoie, et Gombaud-Lachaise, demeurant rue de l'Arbre-Sec, tous deux exclusifs bien connus, répètent que sous peu il y aura bien du changement. Ces mêmes propos sont sans cesse dans la bouche des Massard, des Châteauneuf

et autres agents d'Antonelle et Félix Le Peletier. La plupart d'entre eux continuent à faire une sorte de dépense dont on ignore la source. Ils n'ont ni place ni état, et se promènent dans les faubourgs dans l'intention de les agiter. Tirot et Beaujour, déjà signalés, sont de ce nombre. — Un nouveau rassemblement d'exclusifs a lieu dans une maison sise rue du Fouarre et donnant d'un autre côté dans la rue de la Bûcherie. Bèche, ancien rédacteur du journal *le Démocrate,* Coulanges, intime ami de Babeuf, habitent cette maison, qui est maintenant bien surveillée. Ces mêmes individus, en parlant du nommé Rachet, dit Moustache, concierge au Temple en 1792, et qui vient d'être condamné à cinq ans de fers, disent que c'est une victime que les royalistes immolent à leur rage..... Le préfet a encore fait saisir aujourd'hui plus de soixante volumes obscènes et contraires aux mœurs. — La plus active surveillance a eu lieu dans le sein de la ville, dans les faubourgs et dans tous les endroits publics. Partout calme parfait, tranquillité absolue.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois, du 6 prairial : « Hier, dans l'après-midi, le Consul Cambacérès est venu se promener au jardin du Tribunat (Palais-Royal) et reconnaître sa nouvelle distribution. La foule, qui remplissait les allées, s'est, à l'instant, pressée autour de lui. Il était en petit costume, accompagné de deux grenadiers et de quelques amis. Il tenait à la main son grand chapeau brodé et à trois cornes ; il saluait à la fois d'un air gracieux et réfléchi toutes les personnes qui, soit à droite, soit à gauche, se découvraient devant lui. Cependant la foule grossissait à chaque instant, et la place n'était bientôt plus tenable ; le Consul s'est retiré vers sa voiture, mais en conservant toujours dans sa démarche et dans ses traits la même gravité : elle contrastait un peu avec la gaîté d'un public malin. Il n'est pas toujours vrai de dire :

Le peuple de ses chefs prend les goûts et les mœurs [1]. »

Ami des Lois du 7 prairial : « INSTITUT NATIONAL. *Séance du 5 prairial. Présidence du citoyen Lacuée.* On donne lecture de la correspondance, dans laquelle on remarque l'hommage fait par madame la baronne de Staël-Holstein de son dernier ouvrage. Le président annonce une lettre adressée par les citoyens Pastoret, Sicard, Fontanes et Barthélemy à l'Institut national ; il se fait un grand silence, et un secrétaire lit la lettre, qui est ainsi conçue : « Le 29 floréal an VIII. Tous nos vœux et nos souvenirs, en lisant votre « lettre, nous ont rappelés vers nos collègues. Un examen plus réfléchi de « votre procès-verbal que vous y avez joint a pu seul contenir ce mouvement « de notre sensibilité. Les rapports que nous avons eus avec tant d'hommes

1. *Regis ad exemplar totus componitur orbis.* (Note de l'original.)

« célèbres et respectables nous sont trop chers pour qu'ils s'affaiblissent de « notre gré. Quand notre patrie nous traitait en étrangers, vous ne l'étiez point « à nos yeux. Pourriez-vous le devenir, quand elle nous fait rentrer dans son « sein? Si des formes, dont vous n'êtes pas les maîtres, vous empêchent de « tenir le même langage que nous, les principes et l'amitié qui sont au-dessus « de toutes les formes, nous commandent de rester fidèles à nos premiers « sentiments. Rien ne peut nous enlever l'honneur d'avoir assisté aux pre- « mières séances de l'Institut, et nous voulons conserver tout entier le souvenir « des marques d'estime et d'affection que nous reçûmes alors de tous les « membres. C'est ainsi que nous devons surtout témoigner notre reconnais- « sance à ceux qui nous ont montré un si noble dévouement, et qui verront « toujours dans nous ce que nous verrons toujours en eux. » Le citoyen de Sales (Delisle) a demandé la parole aussitôt après la lecture de cette lettre; quelques voix réclamaient l'ordre du jour et la question préalable, mais la majorité a consenti à l'entendre : il a lu un mémoire plein de sagesse, de logique et d'éloquence en faveur de ses collègues proscrits; et il a terminé par proposer de délibérer au scrutin secret sur cette question : « Quand on a été élu légalement membre de l'Institut, peut-on cesser de l'être? » Cette proposition semblait devoir concilier toutes les opinions et tous les intérêts. En se déclarant pour la négative, les membres de l'Institut national se faisaient, comme l'a dit le citoyen de Sales, un palladium contre toutes les listes de proscription qui pourraient les atteindre, les membres proscrits étaient reconnus titulaires, s'associaient de droit aux travaux de l'Institut, l'honoraient de leur présence et lui communiquaient cette considération que donnent le mérite et la vertu persécutés. Enfin, les élus de fructidor restaient provisoirement membres de l'Institut jusqu'à la vacance des trois premières places sans avoir besoin de réélection. Elle devait donc réunir tous les esprits, et cependant les cris d'ordre du jour et de question préalable ont de nouveau retenti dans la salle. En vain, le citoyen Legouvé est venu au secours de son collègue; en vain, par un discours plein de cette noble éloquence qu'inspire une belle âme et une imagination brillante, il a cherché à convaincre l'esprit, à ramener le cœur d'une majorité passionnée; on ne pouvait répondre à ses arguments; on demande la clôture de la discussion, l'ordre du jour, la question préalable!... Collin d'Harleville parvient cependant à se faire entendre; tout ce que le sentiment a de plus noble et de plus délicat, toutes les grâces de style dont on peut orner la raison, cette heureuse fécondité de pensées sublimes et touchantes, gage certain d'un cœur vivement pénétré, tout a cédé au cri magique d'ordre du jour, etc. La proposition du citoyen de Sales, dont les citoyens Collin d'Harleville et Legouvé venaient si éloquemment de démontrer à l'Institut qu'il était de son intérêt, de sa gloire et de son devoir d'adopter les bases, est combattue par Rœderer, qui fait adopter la question préalable. Nous ne citerons rien de son discours, quoique nous soyons assurés qu'il ne le fera pas imprimer; mais nous ne pouvons passer de même sous silence l'appel qu'a fait le respectable Hallé aux citoyens Champagne, Arnault, Lescallier et Cailhava : « Si j'avais été à la « place des élus de fructidor, j'aurais, a-t-il dit, donné ma démission en faveur « des proscrits, et je me serais tenu plus honoré par cet acte que par l'honneur « de siéger parmi vous. » C'est à de pareils traits qu'on ne peut répondre qu'en criant avec toute la force de ses poumons : « La clôture de la discussion »! —

La proposition du citoyen de Sales ainsi repoussée, il ne restait plus aux amis des principes et de l'indépendance de l'Institut que de faire intervenir l'autorité pour consacrer à jamais un droit que l'autorité avait violé. Les sentiments du gouvernement actuel sur les causes, les résultats et les vrais coupables de fructidor ne laissaient aucun doute sur la manière dont il eût résolu la question; mais on a craint encore que les hommes généreux qui ont placé dans les premières magistratures, sans jugement de réhabilitation, ceux qu'on prétend avoir été privés du droit de citoyen, ne leur rendissent la jouissance de leurs places comme de leurs autres propriétés séquestrées; Sabatier, le célèbre anatomiste, Lacépède et Cuvier, du Jardin des Plantes, ont vainement fait entendre leurs voix pour que l'autorité, qui seule a fait le mal, fût consultée pour le réparer. Ils ont fait l'éloge le plus pompeux de leurs collègues proscrits et ont témoigné le désir le plus ardent de les voir occuper les places qu'ils ont honorées si longtemps. Mais si une foule de membres étrangers aux débats politiques les secondaient de leurs vœux, tous ceux qui adoraient Merlin et La Révellière ne pouvaient les entendre qu'avec la plus grande défaveur. Enfin, après deux heures d'agitation, le citoyen Laplace a de nouveau proposé l'ordre du jour, pour conserver, a-t-il dit, les libertés et les règlements de l'Institut; comme si les libertés et les règlements de l'Institut consistaient à ne recevoir d'impulsion que d'un gouvernement proscripteur! Le respect de l'Institut pour l'ouvrage des faiseurs de fructidor ne ressemble-t-il pas à celui que montra la Convention pour la conscience des jurés révolutionnaires, lorsqu'elle livra à l'échafaud le malheureux Chaudot, dont l'innocence lui était démontrée? Une réflexion console, du moins, dans cette lutte, c'est que le citoyen de Sales n'a pas combattu seul, que ses partisans ne se sont point contentés, ainsi qu'il s'en plaignait dans son dernier mémoire, d'élever, comme Aaron, leurs mains vers le ciel. Quand l'honnête et courageux Rouchon combattit la loi atroce qui assimilait aux émigrés Carnot et Barthélemy et les autres victimes de fructidor, ses collègues abandonnèrent la banquette où il venait de s'asseoir; aucun d'eux n'était digne, en effet, de siéger à ses côtés. Le citoyen de Sales est plus heureux, et, quoique l'esprit de parti le désigne comme un conspirateur, une foule de ses collègues s'honorent de partager sa conspiration. La proposition de délibérer au scrutin secret, qui en eût augmenté le nombre, a surtout été combattue par le citoyen Naigeon qui, dans son article *Académicien,* prétend, à l'occasion de la pédérastie, qu'il n'y a de crime contre le droit naturel que ce qui a été regardé comme tel par tous les peuples de la terre. Ce citoyen est du nombre des candidats portés au Corps législatif[1]. » — *Gazette de France*

1. L'*Ami des Lois* fut supprimé pour cet article par un arrêté du 9 prairial an VIII (*Bulletin des Lois*, n° 28), qui est précédé du rapport suivant, adressé le 8 prairial aux Consuls par Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur : « Citoyens Consuls, j'ai l'honneur de vous dénoncer un numéro du journal l'*Ami des Lois*, que vous trouverez joint à ce rapport. Ce journaliste pouvait émettre son opinion sur l'Institut avec la décence convenable ; mais il ne pouvait pas, sans mériter d'être réprimé, se permettre de verser le ridicule et le sarcasme sur une réunion d'hommes qui honorent la République par leurs lumières et qui étendent chaque jour le cercle des connaissances humaines. Je vous demande, citoyens Consuls, la suppression de ce journal, dont chaque numéro porte, de jour en jour, une empreinte qui ressemble peu à son titre. Comme ami des arts, et dé-

du 6 prairial : « . . . Les batailles continuent dans les spectacles; elles se sont données pendant quelque temps à l'Opéra-Comique, maintenant c'est au théâtre de la Cité-Variétés. Avant-hier, le public a été si honteux de s'être laissé duper par une affiche qui promettait tous les plaisirs réunis, qu'après avoir brisé les rampes et les banquettes, il ne s'est retiré que sur la promesse qui lui a été faite de verser le produit de la recette dans la caisse de bienfaisance de la section. Encore quelques scènes pareilles, et les Parisiens, détrompés sur le charme des ombres, des concerts célestes et des acteurs quadrupèdes, trouveront qu'il est plus sage et plus sûr d'aller jouir des chefs-d'œuvre dont la scène française abonde. » — *Gazette de France* du 9 prairial : « *Paris*. La séance du 5 prairial a été fort orageuse; nous parlons de l'Institut national, d'une réunion de moralistes, de savants, de littérateurs. Il était question de décider le sort des proscrits; il l'a été par des ordres du jour officieux et des questions préalables très éloquentes. Les hommes qui ont parlé pour les proscrits et la gloire de l'Institut sont les citoyens de Sales, Collin d'Harleville, Legouvé, Hallé, Sabatier, Lacépède; c'est un devoir de les nommer. Après deux heures de tumulte, les proscrits ont été maintenus rayés de l'Institut. On serait presque tenté de crier au scandale; mais quand on connaît l'humanité, qu'on prévoit que les proscrits seront nommés aux premières places vacantes, et qu'ils accepteront avec reconnaissance, on n'est pas tenté de se mêler de querelles dont le commencement, le milieu et la fin n'offrent qu'une contradiction perpétuelle de principes. Ceux qui ont soutenu que les proscrits de fructidor n'avaient pas cessé d'être membres de l'Institut penseront le contraire, quand ils les nommeront une seconde fois; les proscrits eux-mêmes le penseront en acceptant leur seconde nomination; et il n'y aura d'hommes conséquents que ceux qui les ont chassés, qui n'ont pas voulu les recevoir, et qui les rappelleront. Voyez un peu où la conséquence va se placer[1]. » — *Journal des Hommes libres* du 6 prairial : « *Paris, 5 prairial*. Oui, quoi qu'en dise le *Publiciste*, la Convention nationale est dévouée à l'immortalité, et cette immortalité ne sera pas celle de l'infamie. Le *Publiciste*, dont le titre diplomatiquement fastueux nous annonce qu'il est en relations avec toute la terre, ignore-t-il ce que nos ennemis même pensent de cette Convention nationale, et ne sait-il pas quel étonnement ont jeté dans toute l'Europe et les grandes choses qu'elle a faites et les fautes même qu'elle a commises? La monarchie avait préparé la ruine et la division de la France : la Convention nationale a conservé la gloire et l'intégrité de la République. La monarchie avait vendu nos frontières et nos ports : la Convention nationale a reconquis notre territoire et porté au loin la terreur de nos armes; enfin, la Convention nationale a fondé la République. Si des crimes ont été commis, il faut accuser les lâches sans âme, sans opinion, qui n'osèrent défendre alors ni leurs collègues ni les principes, qui laissèrent toutes les passions s'entre-choquer dans le sein de la Convention, et qui n'osèrent s'interposer entre elles, qui servirent sous Robespierre comme ils avaient servi sous Louis XVI, comme ils ont servi sous le Directoire, comme ils serviraient aujourd'hui sous le prétendant. Pleurons sur

fenseur, à ce titre, de tout ce qui les intéresse, j'ai l'honneur, citoyens Consuls, de vous proposer la suppression du journal intitulé *l'Ami des Lois*. »

1. Voir le *Journal des Débats* du 7 prairial.

les victimes déplorables de ces temps de gloire et de malheur. Donnons des larmes à tous ceux qui tombèrent sous la hache de la proscription; mais n'oublions pas que les amis de la République réclament nos souvenirs les plus chers, et plaçons à leur tête Carra, cet écrivain courageux, ce représentant fidèle. Le *Publiciste* veut bien l'outrager et l'excepter de ses éternels éloges; grâces en soient rendues au *Publiciste :* c'est venger sa mémoire..... »

CXCV

6 PRAIRIAL AN VIII (26 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 7 prairial an VIII.

Esprit public. — Paris jouit de la plus parfaite tranquillité. On y attend sans inquiétude les nouvelles des armées. La confiance est si grande qu'on croit à peine à la possibilité d'un revers, d'après les avantages que les premières opérations ont procurés tant en Italie que sur le Rhin. — L'opinion la plus commune est que les progrès de l'armée du Rhin seront moins rapides pendant quelques jours, sur le bruit qui a été répandu que Moreau en avait détaché quinze mille hommes pour les joindre à celle de l'Italie. — On pense que celle-ci sera divisée en trois colonnes, dont l'une sera portée sur Milan, une autre sur Turin, et la troisième sera destinée à faire lever le blocus de Gênes, si les Autrichiens ne se retirent pas spontanément. — On dit vaguement qu'ils ont évacué le département des Alpes-Maritimes, mais point de rapport officiel sur ce fait.....

Chefs amnistiés. — Plusieurs de ces chefs, en résidence à Paris, ne paraissent pas de bonne foi. Leurs propos n'indiquent pas des dispositions pacifiques. Ils disent que la paix se fera, parce que les puissances y seront forcées et qu'aucune d'elles n'est sincèrement attachée à la famille des Bourbons; mais que ce sera précisément la paix avec l'étranger qui leur procurera le moyen de se réunir et de rétablir Louis XVIII. Ces propos vagues sont d'autant moins dangereux que ceux qui les tiennent ne disent pas quels seront les éléments de la nouvelle guerre qu'ils espèrent pouvoir exciter à la paix. Mais ils font connaître leur véritable opinion.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Le café Valois, au Palais-Égalité, a repris hier tout son ancien ton de royalisme; on s'y est expliqué clairement sur le désir de voir rétablir la monarchie. Un individu a dit à un autre, en baissant la voix : « Je suis bijoutier; depuis un mois, j'ai fourni plus de cent cinquante croix de Saint-Louis; on me les paie 120 francs la pièce. » Il a ajouté : « M. Gavaudan, pour qui je travaille, m'a dit avoir reçu des lettres d'Allemagne dans lesquelles on lui mande que tout va bien et que la Saint-Louis sera fêtée cette année à Paris. » Ce bijoutier, dont on n'a pu savoir le nom à l'instant et qui s'est perdu dans la foule, sera facilement reconnu; c'est un habitué du café. — Le grand ordre du jour des royalistes est de faire faire un mouvement aux exclusifs. — L'abbé Portal, frère du célèbre médecin de ce nom[1], est intimement lié avec la ci-devant duchesse de Duras; c'est chez cette dame que se réunissent en nombre des ennemis du gouvernement; on y tient les plus affreux propos. — L'ancien évêque de Saint-Papoul, si connu par son fanatisme et demeurant à Passy, annonce qu'il va bientôt reprendre ses fonctions, et que le clergé de France va recouvrer son ancienne splendeur. Les trois temples catholiques les plus fréquentés de Paris sont : Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Roch et Saint-Nicolas-des-Champs; les curés de ces églises sont aussi ceux qui correspondent le plus activement avec le prétendu grand-vicaire de Paris, qui loge près Notre-Dame; l'influence de ce dernier sur certains pensionnats des deux sexes est des plus anti-républicaines. Le rassemblement de Saint-Jacques-du-Haut-Pas est surtout des plus nombreux. On s'y rend des environs de Paris, en se disant que ce sont là les bons prêtres. On a remarqué que, dans ces temples, il ne restait plus aucune mention du calendrier républicain. — On est informé que des royalistes très prononcés du département de la Haute-Marne, maintenant à Paris, y tiennent d'horribles propos. On cite le baron de Chalencei, ci-devant officier au régiment de Soubise, de Montongo, son beau-frère, ancien capitaine de cavalerie, Delcey, ancien officier au même régiment, et un nommé Renaud, personnage fort riche et fils d'un bijoutier retiré. On les surveille tous. — Les exclusifs qui se sont réunis hier au jardin des Tuileries portaient un regard inquiet sur tous ceux qui semblaient les approcher; ils ont probablement reconnu quelques agents, car on a entendu l'un d'eux, le

1. Antoine Portal (1742-1832), membre de l'ancienne Académie des sciences et de l'Institut national, plus tard baron de l'Empire.

nommé Le Roux, charron, rue des Saints-Pères, dire aux autres : « Taisons-nous, car on nous écoute. » — Ils ont eu, avant-hier, une autre réunion à Bercy, chez un marchand de vin; elle a eu pour motif de concerter les moyens d'agiter les faubourgs. Les nommés Parès, Magnan et Le Grisfeuney, qui s'y sont trouvés, se sont rendus le soir même dans les cabarets de la grande rue Antoine et environs; mais ils ont été durement éconduits. — On a dit dans les précédents rapports que les Antonelle, les Félix Le Peletier rassemblaient les autres chefs de leur parti, tantôt à Linas, tantôt à Arpajon ou à Marcoussis; ils se sont vus, le 4 de cette décade, à Courbevoie, où l'on y est convenu de faire faire des drapeaux pour servir de signaux en cas de mouvement; l'on saura où et par qui ils seront fabriqués. — Les habitants de Pontoise et de Bondy se plaignent de ce que leurs communes et pays voisins sont infestés de déserteurs qui se donnent, pour leur pain, chez les fermiers et les aubergistes, et qui, pendant la nuit, sont employés par ces derniers à faire la fraude ; on a pris des mesures pour remédier à ce mal. — La plus grande surveillance continue sur tous les points de cette vaste commune, et on a observé qu'en général l'esprit public devient meilleur. La tranquillité est parfaite.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 7 prairial : « *De Paris, le 6 prairial.* ...Il sera célébré le 6 prairial [1], à midi, dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice), une fête à la mémoire de l'un des bienfaiteurs de l'humanité, Socrate... »

CXCVI

7 PRAIRIAL AN VIII (27 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 PRAIRIAL.

Armées. — ...Les malveillants, peu nombreux en ce moment, voudraient, suivant leur usage, faire naître du silence du gouvernement des sujets d'inquiétude. Il y a eu, disent-ils, des combats extrêmement incertains en Allemagne et en Italie. On formera bientôt une

1. Dans l'original on a imprimé par erreur : *floréal*.

nouvelle levée ; tous les hommes de vingt à quarante ans seront forcés de marcher pour réparer les pertes que nos armées ont faites. Les républicains connaissent la source de ces bruits absurdes ; ils ne font sur eux aucune impression. Ils sont plus portés à croire à ceux d'une nouvelle négociation ouverte à Ulm, disent quelques journaux, par le comte Lehrbach. On dit que les Autrichiens ont évacué Nice, qu'on leur a fait cent-cinquante prisonniers à Fréjus, qu'ils n'ont laissé dans le département des Alpes-Maritimes que quelques brigands, dits Barbets.

Angleterre. — Hier, on entendait dans toutes les rues, ce cri des colporteurs : *Assassinat du roi d'Angleterre!* Cet événement est rapporté de diverses manières par les feuilles publiques. Il paraît cependant, par leur analyse, qu'un coup de pistolet a été dirigé au spectacle vers la loge où était le roi avec sa famille, et que deux balles ont frappé la corniche de cette loge. La véritable cause de cet attentat n'est pas encore connue : on l'attribue le plus généralement à l'aliénation d'un homme en démence.....

Faubourgs. — Tranquillité dans tous. On remarque seulement dans celui Marceau que, dans un cabaret désigné et surveillé avec soin, où se rassemblent fréquemment des ouvriers de ce faubourg, indigents et mal vêtus, un individu nommé Lafosse, ayant le langage le plus trivial, se joint à eux, paye leurs dépenses, les entretient d'un projet de changement dans le gouvernement, médité, leur dit-il, par des hommes puissants, projet plus convenable à leurs intérêts, parce qu'il procurera plus d'égalité. On connaît ceux qui dirigent cet individu ; ils ont peu de crédit ; leurs tentatives sont sans succès : soumission et confiance au gouvernement actuel. Les ouvriers sont si peu disposés à servir une faction quelconque que ceux qui n'ont point d'occupation annoncent qu'ils vont se rendre dans les campagnes pour s'y livrer aux travaux des champs.....

Nouvelle tragédie. — Un ancien officier de dragons, sans emploi en ce moment, a fait lecture dans un cercle d'une tragédie, qu'il a dit être de sa composition. Elle a pour titre : *Mort de Charles Ier*. Le but de l'ouvrage est d'attaquer le jugement que la Convention a rendu sur Louis XVI. Après la lecture, on lui observait qu'il obtiendrait difficilement la permission de mettre cette pièce au jour. Il a répondu qu'il l'obtiendrait par une épître dédicatoire au chef du gouvernement actuel. Jusqu'à présent il n'a été fait aucune démarche pour l'exécution de ce projet.

Mercure britannique. — On annonce que cette feuille périodique

sera continuée par un Genevois, nommé Dumont[1], qui a été le collaborateur dont Mallet du Pan a parlé dans son dernier numéro.

(Arch. nat., F7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Tous les rapports de surveillance et de sûreté sont en général très satisfaisants; la plus grande tranquillité règne dans Paris, et, malgré les efforts de la malveillance, rien n'annonce qu'elle puisse être interrompue. Le café Valois, toujours observé, renfermait encore hier grand nombre d'ennemis du gouvernement. On y a entendu le nommé Delbée, ancien capitaine de dragons dont les opinions antirépublicaines sont connues, se permettre des propos contre le gouvernement; il a répété que la France aurait incessamment un roi, et que nos succès actuels ne pouvaient empêcher le renversement de la République. — On assure que des émigrés du département du Puy-de-Dôme ont pris la route de Paris, pour y rejoindre des chefs de Chouans qu'ils connaissent. Les mesures sont prises pour s'assurer de leur arrivée, et les faire surveiller. Le nommé Malbrancq, général à la suite et déjà désigné dans les précédents rapports, se promenait hier sur le boulevard avec plusieurs autres officiers. Ils se plaignaient hautement de ne plus être payés, et Malbrancq a dit que cela ne durerait pas longtemps. — Les réunions des exclusifs ont eu lieu hier chez la femme Devaux, cabaretière, rue des Cordiers, chez Blanchon et chez Chateau, rue des Postes. Toujours mêmes discours, mêmes projets, mêmes menaces; on y a beaucoup parlé du silence que l'on garde depuis deux ou trois jours sur les opérations de nos armées; on a cherché à en conclure que nous avions éprouvé des revers, et l'on s'est empressé d'aller répandre ce faux bruit dans les faubourgs Marceau et Antoine. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que pareille chose est arrivée au café de Valois et dans quelques autres réunions de royalistes, qui ont précisément tenu la même conduite. — Les exclusifs attendent demain Antonelle et Félix Le Peletier; ils disent qu'ils doivent avoir laissé des travailleurs dans le département de Seine-et-Oise. Il y a eu ces jours derniers un grand repas chez Félix Le Peletier au Petit-Montreuil, près de Versailles. Antonelle a annoncé qu'il s'occupait d'un grand ouvrage, où il démontrait les vices de la Constitution de l'an VIII, et indiquait au peuple le moyen de reconquérir ses droits. — La surveillance continue sur l'église des Carmes; les

1. Il s'agit évidemment d'André Dumont, l'auteur des *Souvenirs sur Mirabeau*.

prêtres qui la desservent ont à leur tête le curé Pancemont. Tous se distinguent par leur fanatisme et leur attachement à la monarchie. Ils inspirent aux enfants qu'ils instruisent leur haine contre la République, cherchent des prosélytes de toutes parts, et suscitent chaque jour des ennemis au gouvernement. Ils ont des missionnaires qui circulent dans les campagnes pour y distiller le poison. Ils empêchent les jeunes gens de rejoindre leurs drapeaux et font regarder comme nuls les mariages célébrés à la municipalité. Dans tout le quartier de la Croix-Rouge, de Saint-Sulpice et environs, presque tous les conscrits se sont cachés d'après les insinuations perfides de ces prêtres. — On fait à Orléans de fortes embarcations de grains qui descendent la Loire. Depuis quelque temps on a enlevé aussi à Paris, à la Halle, des farines destinées pour Nantes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CXCVII

8 PRAIRIAL AN VIII (28 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 9 prairial.

Nouvelles des armées. — On a reçu hier les détails qu'on attendait avec impatience sur la position des armées en Italie et en Allemagne. On a su que, le 4 de ce mois, l'armée d'Italie était en possession de la place d'Ivrée, qu'ainsi tous les monts étaient passés et les colonnes pouvaient s'avancer sans obstacles dans les plaines du Piémont et du Milanais. On a appris en même temps que Masséna avait fait plusieurs sorties heureuses contre les assiégeants, et que Gênes était approvisionnée pour longtemps, ce qui fait espérer que les forces qui sont destinées à secourir cette place importante arriveront à temps pour forcer l'ennemi à la retraite.. — D'autre part, on a su que l'armée du Rhin conservait ses avantages dans l'Allemagne, et que Moreau s'avançait vers Augsbourg en laissant des forces suffisantes devant Ulm pour assurer la conquête de cette forteresse. Au milieu de ces heureuses nouvelles, celles de la paix viennent augmenter la satisfaction générale. On répand que deux courriers venant de Vienne sont arrivés hier, et ont apporté les dernières propositions de l'Empereur. Le gouvernement n'a rien fait connaître à ce sujet.....

Culte catholique. — Il résulte des diverses instructions recueillies

sur l'administration de ce culte que deux cent quatre-vingts prêtres exercent leurs fonctions dans les douze arrondissements de la capitale. Cent soixante-quatorze d'entre eux ont prêté le serment requis par les lois; cent six l'ont refusé ou rétracté. Il y a naturellement division entre ces deux classes. Quatre grands-vicaires de l'ancien prélat (Juigné) sont à Paris, donnent des pouvoirs, n'ont aucune communication avec ceux qui ont prêté le serment, distribuent des secours à ceux qui le révoquent. Peu de différence dans les exercices publics; tous tiennent registres de baptêmes, mariages et sépultures. On distingue communément les classes par la nature des discours. Ceux qui ont prêté les serments manifestent leur attachement au gouvernement actuel, en invitant à l'union, à la confiance, au respect et par leurs vœux publics pour la paix et la prospérité de l'État. Les autres s'abstiennent de tout ce qui peut être relatif au gouvernement.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Paris est tranquille. — On soupçonne que Roger-Brancion et son frère sont ici des agents secrets de la Prusse; ils demeurent avec leur mère rue Ménars, nº 8. Pendant que l'un visite nos frontières, et notamment celles qui bordent l'Italie, l'autre est parti pour la Prusse, d'où il doit revenir à Paris, quand son frère, de retour de son voyage, reprendra la route de Berlin. Leur mère dit qu'ils sont venus pour engager des comédiens, et, depuis dix mois qu'ils sont arrivés, ils n'ont conclu aucun engagement. On surveille leur retour; on saura quelles sont leurs liaisons et leurs habitudes. — Plusieurs officiers vétérans demeurant aux Invalides se permettent des propos contre le gouvernement. On dit que les citoyens Nesle, Savigny et Dallard assurent que les affaires ne sont point en aussi bon état qu'on l'annonce, et qu'il y aura un mouvement très prochain en faveur des royalistes. — Une femme qui se fait appeler Mme Jaiquer de Visy, et qui demeure rue de la Victoire, nº 52, vient de fixer l'attention de la police. Son prétendu mari Jaiquer est un escroc et un pilier de jeux. Cette femme reçoit chez elle nombre d'individus connus pour être les ennemis déclarés de la République; on y voit entrer depuis plusieurs jours deux Anglais. C'est dans cette maison que l'on se communique et que l'on distribue tous les pamphlets et autres écrits qui paraissent contre le gouvernement. C'est de là que partent toutes les fausses nouvelles. — Il vient de se former une nouvelle réunion d'exclusifs chez le nommé Desforges, ex-employé au Directoire et ami intime de l'ex-

Directeur Moulin. Elle est dans les mêmes principes que toutes les autres. C'est un aide de camp de Moulin, et mis en avant par lui, qui a établi cette réunion, que l'on surveille d'aussi près que les autres. — En général, les exclusifs paraissent compter sur un mouvement, parce qu'ils le désirent; mais ce mouvement est impossible, parce qu'ils sont généralement méprisés. Hier dans un dîner qu'ils ont fait au nombre de douze, chez le nommé Perrin, rue Thomas-du-Louvre, ils se sont expliqués clairement sur leurs intentions perfides. Un nommé Saint-Amand se trouvait parmi les convives; cet individu, ancien directeur du théâtre de la foire Saint-Germain, est un des plus enragés. — On assure que dans les communes des environs de Paris, et notamment dans le département de Seine-et-Marne, on emploie tous les moyens possibles pour corrompre l'opinion publique; on y parle hautement du retour à la royauté; on y publie que les hommes, depuis dix-huit ans jusqu'à trente, mariés ou non, vont partir pour l'armée; les royalistes et les anarchistes se réunissent pour répandre les bruits les plus alarmants... Il existe parmi tous les employés intérieurs et extérieurs de la préfecture [de police], les commissaires de police, les officiers de paix et tous les inspecteurs de police, qui sont en très grand nombre, un mécontentement général, et tel qu'il inspire au préfet de véritables inquiétudes, malgré les preuves d'attachement que tous les chefs et employés lui donnent chaque jour; le préfet sait qu'ils murmurent beaucoup de ce qu'ils ont la certitude que, loin de faire au département une distribution égale des fonds communaux entre tous ceux qui y ont droit, on a de préférence payé jusqu'au 1er floréal les employés du département et ceux des municipalités, tandis que les employés extérieurs et intérieurs de la police, qui travaillent nuit et jour, n'ont rien touché sur la caisse du receveur général du département depuis le 1er nivôse dernier. Les dangers qui peuvent résulter de cette injustice sont incalculables, et le préfet serait responsable, s'il les laissait ignorer plus longtemps au gouvernement. Les corrupteurs sont nombreux, et l'homme qui a faim peut être plus facilement séduit.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 9 prairial : « *Paris, 8 prairial.* ...Depuis trois jours on n'a point reçu de nouvelles du premier Consul, et il avait prévenu le Consul Cambacérès qu'il allait être quelques jours sans écrire. Ce silence momentané annonce l'exécution de quelque grande opération militaire. Jusqu'à ce moment Bonaparte n'a pas passé un jour sans écrire à sa femme, aux Consuls

et aux ministres, qui ont eu besoin de quelque décision. On obtenait moins promptement du Luxembourg les décisions qu'on allait y demander que de Bonaparte conduisant une armée à 200 lieues de Paris... »

CXCVIII

9 PRAIRIAL AN VIII (29 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 10 prairial.

Esprit public. — Dans les groupes du jardin des Tuileries, dans les cafés et autres lieux publics, les journaux ont été lus à haute voix, et les détails des opérations de l'armée d'Italie recueillis avec enthousiasme. On a entendu dans plusieurs le cri de *Vive Bonaparte!* et l'abattement des royalistes est tel qu'aucun d'eux n'a osé contredire. — On a dit, vers la fin du jour, que le ministre de la guerre venait de recevoir la nouvelle d'une nouvelle sortie faite par Masséna, avec le même succès que les précédentes, et qu'en ce moment le blocus de Gênes était levé. — L'approche de l'armée du Rhin fait retirer d'Augsbourg tout ce que cette ville renferme de plus précieux, archives et trésors. — Tranquillité et satisfaction générale, tel est le résultat de ces heureuses nouvelles. Loin que l'absence du premier Consul soit devenue le sujet d'agitation et de mouvements populaires, comme l'espéraient quelques factieux, toutes ses actions et les progrès de l'armée qu'il conduit rapidement à la victoire excitent l'admiration de tous les citoyens, forment un ralliement et un esprit national.

Faubourg Antoine. — Même esprit de contentement et de joie parmi les habitants de ce faubourg. Il résulte des observations exactes faites dans leurs sociétés qu'il a été fait des offres d'argent aux ouvriers qui ont paru dans le besoin, pour les enrôler, disent-ils, « dans l'armée de Barras et frères » (prétexte imaginé par les perturbateurs chargés de faire ces offres) ; ils ont répondu qu'actuellement ils étaient aussi difficiles à mouvoir que la Bastille avant sa démolition. On a voulu leur insinuer que les royalistes étaient unis entre eux et avaient formé le complot d'assassiner en une nuit tous les patriotes qui avaient servi la Révolution. Ce piège n'a pas eu plus de succès ; ils ont dit qu'ils sauraient défendre leur vie, lorsqu'elle serait attaquée, mais qu'ils n'entreraient dans aucun parti.

Feuilles. — Les auteurs de la *Politique chrétienne* (feuille prohibée comme tendant à rétablir un culte dominant et intolérant) continuent

l'édition et la livraison avec le plus de circonspection possible. Ils annoncent les 12e et 13e livraisons sous ce titre : *Recueil de morale et de littérature antiphilosophiques.* Ils avertissent qu'ils changeront souvent de titre sans varier les sujets, ni la suite de leur ouvrage : « Nous insérerons, disent-ils, les mandements, instructions et lettres pastorales authentiques que, du lieu de leur exil, nos prélats adresseront aux fidèles sur qui s'étendent leurs juridictions. » Ces prélats sont émigrés et proscrits par les lois. Ainsi les auteurs de cette feuille ne craignent pas de se mettre ouvertement en état de rébellion. Barré, dit Terrier, en est l'éditeur avoué; Guillon, dit l'Ami, est l'un des compositeurs ; Laharpe n'y est pas étranger. On se plaint dans les départements de l'Ouest de la profusion avec laquelle cette feuille illicite a été répandue. Les mesures sont prises pour en arrêter la circulation.

Journaux clandestins. — Le ministre a été instruit que des ennemis du gouvernement, voyant avec douleur les progrès de la confiance publique, ont imaginé de faire imprimer un journal, qu'ils disaient être le véritable Bulletin des armées, et dans lequel ils n'inséreraient que des pertes et des revers tant en Italie qu'en Allemagne. — Quoique cette manœuvre clandestine ne puisse avoir aucun succès, la surveillance parviendra à en découvrir la source et empêcher qu'un journal de ce genre ne paraisse.....

(Arch. nat , F7, 3701.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 10 prairial : « ...On annonce la mort presque subite de la fille de Michel Le Peletier, que la République avait adoptée, et à laquelle le Corps législatif permit, il y a dix-huit mois, d'épouser le citoyen de Witt, Hollandais, malgré l'opposition de son oncle Félix Le Peletier; elle laisse à son mari une fortune considérable... » — *Publiciste* du 10 prairial : « *De Paris, le 9 prairial.* ...Madame de Witt, née Le Peletier, n'est point morte, comme l'ont annoncé quelques journaux... »

CXCIX

10 PRAIRIAL AN VIII (30 MAI 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 PRAIRIAL.

Journaux. — Plusieurs journalistes, vendus à l'étranger, ou par

l'effet naturel du caractère d'opposition au gouvernement qu'ils se sont formé dès le principe de leur entreprise, manifestent dans leurs feuilles des opinions contraires à celles actuelles de la grande majorité de la nation, qui sont incontestablement une satisfaction unanime du succès de nos armées. Lorsque le journal officiel donne le bulletin des opérations militaires, il est froidement transcrit dans ces feuilles. Mais dans les jours où ce journal ne dit rien de la situation des armées, sous prétexte de lettres particulières ou de traduction de gazettes étrangères, ces feuilles se remplissent de détails de nos pertes supposées et de l'affaiblissement des avantages remportés, des renforts considérables que l'Autriche reçoit de toutes parts, enfin de tout ce que ces journalistes croient pouvoir contribuer à inquiéter les amis de la patrie et réjouir leurs abonnés étrangers. — On remarque aussi qu'ils ont de grands égards pour les hommes qui furent autrefois honorés des faveurs de la cour : princes, ducs, marquis, comtes, prélats reçoivent leurs hommages et trouvent en eux des défenseurs zélés.

L'Ami des Lois. — La suppression de ce journal, ordonnée par les Consuls sur un rapport du ministre de l'intérieur [1], a été le sujet de plusieurs discussions [2].

Émigrés sous faux noms. — La police a fait arrêter, il y a environ deux décades, trois individus arrivant de Hambourg, se disant Allemands, et munis de passeports du Sénat de cette ville, sous les noms de Marneur, Robuck, Loriot. Les deux premiers ont été reconnus par les pièces saisies sur eux. On a vu que Marneur était le comte de Falaiseau, maintenu sur la liste par arrêté du Directoire. Robuck est le marquis de Château-Thierry, qui a servi contre sa patrie dès le commencement de la Révolution, et était adjudant de lord Moira dans les expéditions qui furent entreprises par l'Angleterre à la pressante sollicitation des princes pour pénétrer en France par Quiberon et l'île Dieu et se joindre à Charette, Puisaye et autres. Le troisième n'était pas connu. De son propre mouvement il vient de déclarer que son vrai nom est Rouhette (de Montférand), de Paris; que le désir de revoir sa patrie l'a seul porté à demander un passeport sous un faux nom.

Théophilanthropes. — La surveillance de la police a vraisemblablement déterminé les agents des ministres catholiques à renoncer au projet qu'ils avaient formé de détruire cette secte en troublant ses

1. Voir plus haut, p. 365.
2. Ce passage est biffé, et en marge on lit : « Si le ministre veut un article sur ce fait, il sera mis à la fin du Bulletin et rédigé dans le sens qu'il prescrira. »

exercices. Hier et le décadi précédent, la plus grande tranquillité a régné dans leurs assemblées.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Hier décadi, les promenades, les jardins publics, les guinguettes des faubourgs et des environs de Paris ont été très fréquentés, et la plus grande tranquillité a régné partout. — La réunion d'exclusifs qui a eu lieu dans la maison du citoyen Adam, rue du Fouarre, continue tous les jours depuis une heure après midi jusqu'à quatre. On y voit entrer Moyse Bayle, Prieur (de la Marne), Chalandon, Barucan, et les plus renommés de ce parti. On soupçonne à présent qu'il existe une presse d'imprimerie dans ce local. Sous vingt-quatre heures on aura les renseignements les plus positifs. — On ne se réunit plus chez Sambat, rue Taitbout, n° 36; quelques exclusifs s'y rendent encore de temps en temps, mais à des intervalles marqués, et jamais deux n'entrent à la fois. Les liaisons de cet individu avec Antonelle sont toujours aussi intimes. — On continue de surveiller avec soin le nommé Giraudier, exclusif prononcé, et demeurant à la Gare, près la Salpétrière. Ses propos contre le gouvernement sont toujours les mêmes, et le procès qu'il a déjà subi pour pareille cause au Tribunal criminel ne l'a rendu ni plus prudent ni plus tranquille. — Plusieurs de ces factieux doivent célébrer aujourd'hui l'anniversaire du 31 mai, dans un souper qui aura lieu ce soir, un peu tard, chez le nommé Sambat, dont on vient de parler tout à l'heure. Massard, Barbier, Châteauneuf et quelques autres doivent se trouver à cette orgie, dont les détails seront connus. — On a remarqué que depuis plusieurs jours les chefs de ce parti chantent la palinodie à l'égard de Merlin (de Thionville). Ils ne disent plus qu'il est l'ennemi des patriotes, mais que c'est un homme fougueux qui a été trompé et dont on peut tirer parti. On en conclut qu'il y a eu un rapprochement, et que l'on n'est pas loin de se réconcilier tout à fait. — Les officiers destitués, réformés ou à la suite qui se trouvent à Paris continuent à tenir des propos contre le gouvernement. On assure que l'ex-général Gagny est un de ceux qui cherchent avec le plus d'adresse à leur monter la tête. Cet homme est l'ami intime d'Antonelle et de Félix Le Peletier. Il a de longues et fréquentes conférences avec eux, soit à Versailles, soit à Paris. Au 30 prairial de l'an VII, il devait commander les rebelles, si la conspiration eût éclaté. Il est lié avec le citoyen Berton, qui commandait l'artillerie en Italie, et celui-ci n'est pas plus cir-

conspect dans ses discours. — On assure que la plupart des conscrits et des réquisitionnaires qui s'étaient réfugiés à Montereau, près Paris, ont été prévenus par le nommé Duval, gendarme de cette commune, qu'il avait l'ordre de les arrêter. En effet, ils ont tous pris la fuite à temps. — Les royalistes, de leur côté, continuent leurs intrigues et leurs sourdes menées. Hier, dans un dîner chez la ci-devant duchesse Choiseul-Meuse, faubourg Denis, on n'a cessé de s'entretenir et du gouvernement et de nos armées. On y a fait hautement des vœux pour le succès des armées étrangères et le retour à la royauté. — Les prêtres font aussi leurs efforts pour anéantir l'esprit public et lui donner une direction qui les serve. Ceux de l'église des Carmes, rue Vaugirard, débitent de fausses prédictions pour échauffer les esprits. Ils répandent qu'à la fin de l'année on verra tout à la fois l'héritier des Bourbons et le nouveau pontife rétablis dans leurs droits. Certaines femmes affidées répètent ces absurdités dans leurs coteries et se font des prosélytes. On remarque parmi elles la femme Ouvray, déjà signalée comme fanatique dangereuse, et la femme Husson, rue Marguerite, faubourg Germain. On les surveille. — C'est demain surtout que ce temple fixera plus particulièrement l'attention de la police. On saura si les orateurs s'y permettront des discours tendant à troubler l'ordre en portant atteinte à la République et au gouvernement. — Mais, malgré les efforts des factieux, les bons citoyens restent unis ; ils espèrent et désirent la paix ; ils regardent le départ du général premier Consul comme un gage assuré de la victoire, et la confiance dans le gouvernement augmente tous les jours.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Ami des Lois du 11 prairial : « L'annonce faite dans le prospectus du *Mercure de France*, publié par ordre et sous la protection du ministre de l'intérieur, que Laharpe fournirait à ce journal des articles, a tout à coup réveillé contre ce doyen de la littérature l'injustice et les épigrammes de ses ennemis. L'un demande si ce sont les psaumes, qu'il a traduits en vers, qu'il enverra au *Mercure;* un autre l'appelle capucin; celui-là fanatique : heureusement Laharpe n'est pas de l'Institut; autrement ses avilisseurs éprouveraient les effets de notre amour pour les arts[1]... » — *Gazette de France* du 11 prairial : « ...Un journal dit qu'il paraît que Madame Bonaparte se propose d'aller joindre son époux à Milan. Que ce bruit soit vrai ou faux, il sert du

1. C'est une allusion à la dernière phrase du rapport par lequel le ministre de l'intérieur avait demandé la suppression de l'*Ami des Lois* (voir plus haut p. 365). On voit que ce journal survécut pendant deux jours à l'arrêté qui le supprima.

moins à prouver que le retour de Bonaparte n'est pas aussi prochain que l'avaient cru ceux qui pensaient qu'un héros pouvait se montrer à la tête des armées et résister au désir de les commander... » — *Journal des Hommes libres* du 11 prairial : « *Paris, 10 prairial.* ...Dès que la *Gazette de France* et le *Publiciste* ont été informés que Bonaparte avait eu un entretien avec M. Necker, ils se sont hâtés de revenir sur l'ouvrage de Mme de Staël : la *Gazette de France* s'est excusée du premier compte injurieux qu'elle en avait rendu, en déclarant qu'elle n'avait là (*sic*) que la préface ; le *Publiciste*, non content d'un premier extrait, vient d'en travailler un second avec beaucoup d'étendue... »

CC

11 PRAIRIAL AN VIII (31 MAI 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 12 prairial.

Opinion.— ... Les royalistes répandent que les Anglais profiteront du moment où la Hollande se trouvera affaiblie par l'envoi d'une partie de ses forces à l'armée de Moreau pour faire une descente vers Bruges et Ostende. Les journaux anglais, plus sincères sur les projets de leur cabinet, apprennent qu'il a renoncé à tout projet de descente, qu'il s'en tiendra à la réduction de Malte.....

Faubourg Antoine. — Pendant trois jours consécutifs, des observateurs préparés à cet effet ont fait l'examen le plus attentif de l'opinion des habitants de ce faubourg dans toutes les classes, marchands, ouvriers et autres. Le résultat est satisfaisant. Tranquillité, confiance dans le gouvernement, vœux unanimes pour le succès des armées.

Faubourg Marceau. — On a dit dans le bulletin du 8 de ce mois que le nommé Lafosse, officier sans emploi, réunissait dans un cabaret de ce faubourg des ouvriers indignes et mal vêtus, payait leurs dépenses, les entretenait d'un projet de changement dans le gouvernement, formé, disait-il, par un parti puissant ; il paraissait vouloir les engager à servir ce parti. Lafosse a été arrêté par ordre du commandant de la place. Ces ouvriers, n'ayant plus le même moteur, n'ont plus paru dans ce cabaret. — Plus de réunions. Tranquillité générale dans ce faubourg, comme dans tous les autres quartiers de Paris.

Amnistiés. — L'ordre donné par la police à tous les amnistiés qui ont obtenu la permission de résider à Paris de se présenter avant le

15 prairial, pour la faire renouveler, en inquiète un grand nombre. Ils ont appris, par la publicité des journaux, que le faux de plusieurs amnistiés était prouvé par différentes lettres qui constatent que les individus y dénommés résidaient dans l'étranger pendant la guerre de l'Ouest et sont rentrés à la faveur de ces collusions. Ceux qui se trouvent dans ce cas annoncent le projet de s'éloigner. Ils seront connus et forcés de quitter le territoire de la République.....

Libelle. Les derniers adieux à Bonaparte. — Tel est le titre d'une brochure de 80 pages, dont les royalistes parlaient entre eux depuis quelques jours avec grande circonspection. Les recherches faites dans Paris pour en trouver un exemplaire avaient été infructueuses : elles ont réussi à Calais. Il paraît que, le 6 de ce mois, un individu, inconnu jusqu'à présent, s'était rendu à Calais pour en envoyer un exemplaire à Londres, où vraisemblablement il aurait dû être réimprimé. Il a été saisi, ainsi que la lettre d'envoi, dont la signature et le style ne prouvent aucuns indices sur l'auteur et le dépôt. Trois chapitres distincts dans ce libelle, dont les titres indiquent les sujets : 1° Cromwell ; 2° Cromwell et Bonaparte ; 3° Suites de l'usurpation de Cromwell. — Dans le 1er se trouve le précis de la Révolution anglaise, adapté aux vues de l'auteur. Dans le second, une fausse comparaison des moyens qu'eut Cromwell pour se maintenir à la tête du gouvernement anglais pendant neuf ans, avec ceux que peut avoir Bonaparte pour affermir la République française. Dans le troisième, le rétablissement de la monarchie anglaise. L'auteur se flatte de présenter dans ce tableau du passé celui de notre avenir. Cette brochure paraît avoir été composée avant le départ du premier Consul et l'ouverture de la campagne.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les deux ex-nobles Cheffontaines, émigrés en 1789, frères de Mme Conatarelle, qui sollicitent en ce moment leur radiation définitive, demeurent à la maison Molé, rue Dominique. Ce sont des ennemis déclarés du gouvernement; ils disent hautement qu'ils comptent sur un changement très prochain. Leur parente, Mme de Papeville, tient les mêmes propos. Cette femme, qui a beaucoup de parents dans la ci-devant Bretagne, y entretient une correspondance active. Elle débite que les troupes qui sont dans ces départements n'ont point de confiance dans leur chef, que le feu de la guerre civile va se rallumer de nouveau. — Les deux Cheffontaines sont très liés avec Cicé,

frère du ci-devant évêque d'Auxerre et de Bordeaux. Tous trois se disposent, quand ils seront rayés définitivement, à demander du service dans la marine. Un autre Cheffontaines, capitaine de vétérans, frère des deux dont on vient de parler, et qui a été déjà signalé dans les précédents rapports comme un royaliste prononcé, continue à tenir des propos et à manifester ses espérances pour le retour à la monarchie. — Le prince de Hesse et l'ex-député Briot ont été rencontrés ensemble hier dans le courant de l'après-midi par un particulier qui les a accostés et a félicité Briot de sa nomination à la place de secrétaire général du département du Doubs. De Hesse a dit qu'il était étonné que Briot eût accepté, quand d'un moment à l'autre il pouvait y avoir bien du changement. « Au surplus, a ajouté cet ex-prince, l'espérance nous soutient et nous nourrit. » — Il paraît constant que les exclusifs cherchent toujours à se réunir en nombre pour combiner un plan général. Ils répandent que beaucoup de membres des Conseils leur sont entièrement dévoués et se vantent d'avoir pour appui Siéyès, Chénier, Chazal et quelques autres. Ils paraissent plus contents depuis deux jours, et hier Humblet et Loiseau disaient dans le faubourg Antoine que, dans le courant de la décade prochaine, il y aurait du nouveau. — Hier, au café Italien, au Palais-Égalité un Anglais déclamait contre le gouvernement et la Révolution française. Il s'est fait écouter de ceux qui l'entouraient, et ceux-ci paraissaient applaudir à ses discours. Il a été examiné avec soin, et l'on aura sur son compte tous les détails possibles. — Il résulte de la surveillance exercée sur la maison de la rue du Fouarre que les rassemblements d'exclusifs sont toujours les mêmes ; ils sont assez nombreux et dirigés, plus particulièrement que les autres, par Antonelle et Le Peletier. — Les faubourgs ne sont pas seulement le point de mire des exclusifs ; les royalistes aussi cherchent de leur côté à les agiter. Un nommé Dombigny, tanneur rue Censier, faubourg Marceau, ne cesse d'inculquer à ses ouvriers les principes les plus opposés au gouvernement. Ces hommes, qui se laissent toujours entraîner par celui qui a de l'argent, sont corrompus au point qu'ils seraient prêts de crier : *Vive le roi!* s'il y avait le moindre mouvement. — En général on a applaudi à la suppression du journal *l'Ami des Lois*[1]. Il en existe un autre, non moins dangereux par la manière aussi perfide qu'adroite avec laquelle il parle de nos armées et de celles de nos ennemis : c'est *la Gazette de France*. — Tous les lieux publics ont été tranquilles. On ne s'est entretenu que du passage du

1. Voir plus haut, p. 365.

Grand Saint-Bernard par l'armée de réserve, des dangers qu'elle a courus, des obstacles qu'elle avait su vaincre. Le public attend avec impatience des nouvelles, et il en espère d'heureuses. Paris est calme.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Lorsque chaque jour réduit davantage au néant l'esprit de parti, on est d'autant plus étonné de lire aujourd'hui dans une de nos feuilles (*le Journal du Commerce*) un article qui en porte le plus dangereux caractère et qui tend à réveiller toutes les haines d'opinions. Gêné apparemment par quelques notes critiques du *Journal des Hommes libres*, le *Journal du Commerce* juge à propos de reprendre les matières contenues dans les feuilles de son adversaire à la date des 9, 10 et 11 de ce mois, et d'analyser chaque article sous le titre de *Dénonciation*. Quelques citations feront connaître si les analyses que fait le *Journal du Commerce* ne sont pas dirigées davantage encore contre l'opinion publique que contre le *Journal des Hommes libres* : « Dénonciation contre les journalistes qui croient bonnement à l'assassinat du chef de la monarchie anglaise (avis à tous les chefs de gouvernements établis) »..... « Dénonciation contre les hypocrites et stupides théistes. » (Pauvres théistes ! quoi ! pas même une exception en faveur des adorateurs de la déesse Raison)[1] ! « Dénonciation d'après une prophétie de Jurieu contre les Jésuites, les Dominicains, les Jacobins, etc. (querelle de famille). Ils annoncent que tous ces gens-là périront entièrement (s'ils voulaient seulement se faire oublier !). Ils croient qu'il y a en France un parti caché ! » (Tout le monde est de leur avis.) Du 10 : « Dénonciation contre les théologiens, qu'ils appellent les véritables terroristes, contre le torrent du vandalisme, contre les cavernes et les voleurs, contre les clameurs des Euménides et les mandrins, contre les spectacles sanglants. » (Bonnes gens des Hommes libres ! Ils reprochent aujourd'hui à *la Gazette de France* de chanter la palinodie.) Du 11 : « Dénonciation contre les espions de l'Angleterre, qui voient des Jacobins partout et notamment à Altona. Nos confrères assurent qu'il y en a beaucoup qui ont quitté Paris depuis plus de trois mois. » (Où sont-ils à présent ?) « Dénonciation contre les détracteurs des prétendus Jacobins helvétiques, qui n'ont fait périr personne, qui n'ont spolié aucune propriété, et qui n'ont

1. Il n'y a rien de semblable dans le n° du *Journal du Commerce* du 12 prairial an VIII. C'est peut-être dans le n° du 11 prairial, mais il manque à l'exemplaire de la Bibl. nat., Lc 2/833, in-4.

exercé aucune vengeance. Nos confrères ont la bonne foi de s'écrier à la suite : « Bons Jacobins ! Jacobins d'une nouvelle espèce. »

Ces extraits portent avec eux un caractère de malveillance assez prononcé, pour qu'il soit nécessaire d'en faire le sujet d'aucune observation.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCI

12 PRAIRIAL AN VIII (1er JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS. DU 13 PRAIRIAL.

Bruits de guerre. — A défaut de nouvelles officielles, les malveillants en répandent de désastreuses, suivant l'usage, et l'on s'interroge réciproquement par inquiétude. Bataille sanglante près d'Ulm, où les Français ont perdu quatre-vingts pièces et la division de Lecourbe a été taillée en pièces. Une autre près d'Ivrée ; Mélas s'y serait porté avec des forces considérables, pendant que l'armée de réserve passait les monts, et a eu un avantage qui l'a extrêmement affaiblie. Tels sont les bruits que quelques agitateurs voudraient accréditer. Si on n'a pas de certitude absolue sur la position actuelle des armées, on sait qu'elles n'ont pas pu perdre le fruit de leurs premiers avantages. Il est vraisemblable qu'il n'y a rien eu d'important entre les armées française et impériale depuis floréal, et que le général Sainte-Suzanne emploie actuellement sa division au blocus d'Ulm. L'inquiétude est excessive dans Vienne, le crédit public anéanti, et l'on parle de la convocation prochaine d'une assemblée de notables pour la restauration des finances de l'Empire. D'autre part, l'établissement du quartier général de l'armée d'Italie à Ivrée fait présumer que ses progrès ont été continuels. Tel est le résultat des réflexions de la grande majorité, et les auteurs des nouvelles affligeantes n'osent les confier qu'à quelques amis faibles et crédules.....

Culte catholique. — Peu de monde à Saint-Roch, principale église, aux offices de la Pentecôte. Des femmes, très peu d'hommes, tous de la classe du peuple. Celle supérieure paraît éviter tous les exercices publics d'une religion auxquels plusieurs se disent attachés. Rien dans les sermons contre les lois et le gouvernement.

Bourse. — Le tiers consolidé est à 27 fr. Ainsi hausse progressive,

qui prouve que la confiance augmente et qu'on espère qu'une paix prochaine affermira le gouvernement.

Café Valois. — Cette assemblée habituelle de royalistes n'existe plus. Plus de réserve dans ce lieu public que dans tout autre. La crainte de la surveillance, la conviction des succès de nos armées et de la stabilité du gouvernement ont concouru à produire cet effet.

Théâtre. — [Celui de] la République a donné hier une nouvelle tragédie, qui a pour titre *Montmorency*[1]. Elle a été écoutée avec patience par quelques-uns, et avec rumeur par plusieurs.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 13 prairial : « *Paris, 12 prairial.* Un citoyen ami de la *religion naturelle* nous écrit que partout les magistrats ont des marques distinctives : pourquoi seraient-elles interdites à un orateur, à un officier de morale ? Ceux-ci exercent une espèce de magistrature qui, pour être libre, n'en est pas moins importante. Les théophilanthropes, *qui n'ont pas de prêtres* et qui peuvent avoir successivement autant de lecteurs qu'ils ont d'auditeurs, ont eu deux principaux motifs pour adopter un costume particulier. Ils ont pensé d'abord qu'une société qui est moralement responsable de ce que dit son orateur dans une tribune publique doit le revêtir d'un signe extérieur quelconque, afin que la parole ne soit portée en son nom que par celui qu'elle en a expressément chargé. Ils ont considéré en second lieu que, dans le nombre de leurs lecteurs, les uns pourraient avoir une parure trop recherchée, les autres trop négligée. C'est pour éviter tout sujet d'humiliation à ceux-ci et ne pas laisser d'aliment à la vanité de ceux-là, qu'ils se sont décidés à les mettre *tous sous l'habit de l'égalité* et à leur donner un costume uniforme, simple, propre et décent. Vous jugerez sans doute, citoyens, qu'il n'y a dans ce motif rien qui sente la prêtraille. Ce n'est point au reste par des formes extérieures, qui ont leurs avantages et leurs inconvénients, qu'il faut juger une institution ; c'est par la doctrine que l'on y professe. Or celle des théophilanthropes ne peut faire que du bien, et *jamais de mal.* Ils n'attachent pas eux-mêmes une grande importance au costume. On les porte dans plusieurs temples, on les porte pas dans d'autres et on n'en est pas moins d'accord. — *Note des rédacteurs.* C'est notre impartialité qui nous a fait insérer cette lettre, elle ne change rien à notre opinion ; nous avons dit, nous répétons et nous répéterons encore, quand l'occasion s'en présentera, que tout costume en fait de culte est ridicule, que le costume sent la prêtraille, et que tout ce qui sent la prêtraille ne sent pas bon[2]. »

1. *Montmorency*, tragédie en cinq actes, par Carrion-Nisas, représentée pour la première fois le 12 prairial an VIII. Bibl. nat., Yth 12244, in-8.
2. Voir plus haut, p. 348.

CCII

13 PRAIRIAL AN VIII (2 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 PRAIRIAL.

Armées. — On a reçu hier des nouvelles officielles de l'armée d'Italie; toutes les incertitudes sont levées; les propagateurs des revers imaginés par la malveillance sont consternés et forcés d'approuver par leur silence l'admiration générale qu'excitent les actions héroïques de cette armée. On prédit avec enthousiasme les résultats les plus avantageux. Turin et Milan, dit-on, ne pourront opposer une longue résistance. Gênes sera délivrée ; Mantoue sera bientôt le refuge de Mélas. — D'autre part, on annonce que Moreau s'est emparé d'Augsbourg; ainsi les progrès continuent en Allemagne et rendent invraisemblables les pertes qu'on supposait dans les derniers jours.

Politique. — Dans les diverses discussions politiques auxquelles on se livre, on est d'accord sur un seul point : la vraisemblance d'une paix prochaine, que les succès de nos armées augmentent chaque jour. On a cru, jusqu'à présent, que le traité qui en assurait la conclusion changerait la forme du gouvernement : les uns par crainte, les autres par désir pensaient que la monarchie serait infailliblement rétablie et ne variaient que sur le choix du monarque. On commence à reconnaître que cette opinion est erronée. Les puissances étrangères, dit-on, pourraient désirer le retour d'un Bourbon, parce qu'il leur céderait toutes les conquêtes faites par les armées, et même les provinces qu'elles demanderaient par reconnaissance et sous le prétexte d'indemnité. Mais cette seule considération suffirait pour écarter à jamais toute proposition qui tenterait à rétablir cette monarchie. L'idée d'adoption d'un monarque étranger ne peut se présenter; elle serait repoussée par les Français de tout parti, et les cabinets étrangers ne pourraient pas se concilier entre eux sur ce choix. La paix était le vœu de toute l'Europe, et le gouvernement actuel de la France étant le seul qui lui convienne, le seul par lequel les peuples voisins puissent jouir d'une tranquillité réelle, tout concourt à faire espérer qu'il sera bientôt généralement reconnu et consolidé par traité.

Libelle. — On parle encore des *Derniers Adieux*, parce que le sujet a paru d'un grand intérêt. Le second chapitre est le plus discuté.

L'auteur a voulu prouver que Cromwell eut beaucoup plus de moyens pour conserver son protectorat jusqu'à sa mort que Bonaparte n'en a pour affermir le Consulat. Il fait consister la principale différence en ce que le premier n'eut aucuns ennemis extérieurs à combattre et le second voit contre la France une coalition de toutes les puissances continentales de l'Europe. Il y place la Russie, la Prusse, le Danemark, la Suède etc. Ce raisonnement ainsi que toute cette partie de l'ouvrage sont si faibles, si contraires à la vérité, à l'évidence même, que les royalistes attribuent à l'auteur un but caché, directement opposé à celui apparent de sa discussion. Car il n'y a plus de coalition; l'Autriche combat seule, et sera bientôt contrainte de céder. L'Angleterre prodigue son or, parce qu'elle fait consister sa prospérité dans les troubles et les divisions de ses voisins. On remarque aussi que l'auteur s'est abstenu avec soin de toute expression qui pût porter la plus légère atteinte aux qualités personnelles et à la gloire militaire du premier Consul. Il veut au contraire prouver qu'étant étranger à tous les excès de la Révolution, et n'ayant pas même une grâce à demander à l'aîné des Bourbons, Bonaparte pourra lui offrir la couronne dès qu'il aura reconnu que c'est l'unique moyen de rendre la paix à l'Europe.

Autre libelle. Dictionnaire des grands hommes du jour par une *Société de très petits individus.* — Tel est le titre d'une critique amère contre les hommes qui ont le plus marqué dans la Révolution et dont l'auteur croit l'influence anéantie.

Émigrés. — Quelques radiations accordées par le gouvernement, et toutes fondées sur la justice et l'évidence des preuves, causent d'une part des plaintes mal fondées, d'une autre des espérances fausses.....

Bourse. — Le tiers consolidé a été porté à près de 29 fr.; ainsi augmentation de 2 fr., effet naturel des nouvelles heureuses d'Italie et de la confiance dans les opérations du gouvernement.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les deux frères Saint-Romans, dont l'un vient d'être rayé de la liste des émigrés, demeurant rue Vivienne, ne cessent de courir chez tous les ci-devant nobles du faubourg Germain, y colporter de fausses nouvelles, y en recevoir d'autres qu'ils débitent dans les cafés et autres endroits publics. Ce sont deux royalistes prononcés, que l'on surveille

de près. — Le nommé Darblay[1], ex-major de la garde nationale parisienne, parti avec le général La Fayette, et rayé de la liste, se permet journellement les propos les plus contre-révolutionnaires ; il a été observé avec soin ; il part sous peu de jours pour Joigny, son pays natal, où il ne manquera pas de professer ses opinions. — Il existe chez l'abbé Portal, demeurant chez son frère, au Jardin des Plantes, une réunion de ci-devant prêtres dans laquelle on médite et on prépare les moyens de fanatiser les ouvriers de cette section. Déjà ils ont fait plus d'un prosélyte ; ils ont notamment attiré entièrement dans leur parti les nommés Guillaumot, directeur de la manufacture des Gobelins, et Marquis, riche brasseur de ce quartier. Les deux derniers sont déjà connus par leur attachement à l'ancien ordre de choses. — Avant-hier et hier, il y a eu dans la plupart des églises de Paris beaucoup de prédicateurs. Ils ne se sont pas permis ouvertement de parler de monarchie, mais ils ont rappelé avec complaisance les époques où les princes et les grands étaient soumis à l'Église et donnaient l'exemple de l'assiduité dans les temples. — Un ex-agent du gouvernement, demeurant à Nogent-le-Rotrou, département de l'Orne, et qui en arrive, disait hier dans un café que les brigands avaient encore tout récemment entouré sa maison dans l'intention de l'incendier, que les bandes de Chouans se réorganisent et recommencent à piller comme avant la pacification. Il a ajouté qu'acquéreur de domaines nationaux, il venait chercher à Paris une tranquillité dont il n'espérait pas jouir dans son pays. — Les exclusifs semaient hier le bruit que les enlèvements de blé continuaient à Orléans et descendaient la Loire, qu'il en résulterait bientôt une augmentation sur le pain. Ce moyen leur a paru propre à tourmenter les esprits et faire fermenter les têtes dans les faubourgs. Tous moyens leur sont bons pour venir à leur but. Ils crient maintenant après le départ des conscrits et des réquisitionnaires ; ils ont l'air de s'apitoyer sur leur sort, et, quand ils le peuvent, ils leur glissent à l'oreille qu'on les envoie à la boucherie. Ils leur disent encore que les ministres et les autres autorités de cette grande ville conservent à prix d'argent dans leurs bureaux des réquisitionnaires et des conscrits qui seraient beaucoup mieux aux armées. — Les rassemblements rue du Fouarre continuent toujours. Il y en a eu encore un hier soir, auquel on assure que s'est trouvé Prieur (de la Marne). Le principal locataire de cette maison commence à se fatiguer du tapage qu'ils occasionnent. Jusqu'à présent il a été impossible de pénétrer dans cette réunion. On a

1. C'est d'Arblay. Voir l'Almanach royal de 1791.

trouvé aujourd'hui le moyen de tout voir, de tout entendre par une maison voisine. On rendra compte. — Les autres réunions changent assez souvent de local. Elles ont lieu depuis quelques jours chez Pully, rue des Mauvais-Garçons, chez Lesserteur, Grande-Rue du faubourg Antoine. C'est chez ce dernier, qu'on est convenu de débiter que les patriotes sont assassinés à Lyon en plein jour, qu'il y en a eu jusqu'à douze d'assassinés ou jetés à l'eau le 15 floréal dernier. — Le nommé Gastré, homme de loi, auquel le tribunal de police correctionnelle a défendu par jugement de prendre cette qualité, va livrer à l'impression un mémoire contre les tribunaux, et dans lequel il attaque tout à la fois et la Constitution et le gouvernement. On aura les premiers exemplaires. — Malgré les bruits répandus avec intention et les nouvelles alarmantes semées par les malveillants, les bons citoyens sont calmes ; la confiance qu'ils ont dans le gouvernement, dans le courage des troupes est un sûr garant qu'ils fermeront constamment l'oreille aux propos des agitateurs, et la tranquillité publique ne sera point altérée.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCIII

14 PRAIRIAL AN VIII (3 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 15 PRAIRIAL.

Esprit public. — La joie et l'enthousiasme augmentent chaque jour. Plusieurs courriers sont arrivés hier. Il résulte des détails qu'ils ont apportés que le premier Consul a exécuté, sans autres obstacles que ceux qu'il avait prévus, tous les plans qu'il avait tracés avant son départ. Il est maître de la plus grande partie du Piémont ; Mélas est enfermé dans Turin ; il n'y sera pas aussi facilement secouru et approvisionné que Masséna dans Gênes. En se dirigeant sur Verceil, le premier Consul avait probablement le projet de se porter sur Milan, ce que les derniers courriers confirment pleinement. — Dans l'ivresse de la joie, la multitude va au-devant des événements. Elle rétablit le roi de Sardaigne dans ses États, à mesure que le premier Consul en éloigne les Autrichiens. Elle place le quartier général à Milan ; elle fait demander une trêve de vingt ans par l'empereur, que le premier Consul lui accorde à la condition expresse de l'accomplis-

sement exact du traité de Campo-Formio. Les journaux officiels ne contenant aucun de ces faits, les hommes froids attendent et espèrent avec confiance. — Les royalistes, muets sur les triomphes de l'armée d'Italie, disent entre eux qu'on ne les publie que pour soustraire à l'attention les pertes de celle du Rhin. On saura bientôt positivement que la malveillance seule a pu en imaginer.

Faubourgs. — Il y a eu, hier, un léger mouvement. Les ouvriers se plaignaient de la cherté du pain. Ils disaient que le prix des farines avait considérablement diminué, qu'il y avait des villes, Toulon et autres, où leur valeur était inférieure à celle du transport. Ils demandaient ou une diminution dans le prix du pain ou une augmentation proportionnelle dans celui de leurs travaux. Il n'y avait point d'attroupement qui indiquât un projet de révolte et nécessitât l'emploi de la force armée. Les boulangers ont diminué d'un sol le prix du pain. Les nouvelles de l'Italie ont circulé, les plaintes se sont converties en acclamations de joie.

Théâtres. — La deuxième représentation de *Montmorency* [1], tragédie nouvelle, avait attiré une grande affluence à la République (*sic*); elle a été entendue avec plus de calme que la première. La réunion de plusieurs acteurs estimés a excité beaucoup d'applaudissements. — Il se forme une cabale contre [le Théâtre] de la Cité. On veut troubler la première représentation qui doit être donnée incessamment à ce théâtre, de la pièce intitulée *les Chinois* [2]. On dit que les acteurs de l'Odéon ont la plus grande part à cette intrigue. La police est instruite ; l'ordre sera maintenu.

Bourse. — A la clôture de la Bourse, le tiers consolidé était à près de 30 francs. Les bons de l'an VIII ont été portés au delà de 90 francs. Les nouvelles de l'Italie ont sensiblement amélioré le crédit public.

(Arch. nat., F [7], 3701.)

1. Voir plus haut, p. 385.

2. On lit dans les annonces théâtrales du *Courrier des Spectacles* du 19 prairial an VIII : « *Théâtre de la Cité-Variétés.* Aujourd'hui, pour l'ouverture, sous la direction du citoyen Camaille Saint-Aubin, la première représentation des *Chinois*, pantomime en trois actes, ornée de chants, danse, combats, tournois, évolutions, des citoyens Cuvelier et Gougibus, décors et costumes nouveaux, d'après les dessins du célèbre Servandoni père ; ballet du citoyen Aumer, de l'Opéra. Cette pièce sera précédée de *Diogène.* Le citoyen Basset et Mme Delaporte, du Vaudeville, débuteront dans cette pièce. Le citoyen Daubigni prononcera le discours d'ouverture. Le Chinois arrivé à Paris depuis quelque temps assistera à cette représentation, accompagné des premières autorités et de l'état-major de Paris. » Cette pièce eut peu de succès (voir le *Courrier des Spectacles* du 20 prairial). Le dernier acte provoqua quelques murmures et des coups de sifflet.

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le nommé Daubarède, bien connu par ses principes exagérés, se trouve tous les soirs dans les réunions d'exclusifs qui ont lieu au jardin des Tuileries; il osait hier assurer que les Consuls avaient reçu de l'armée d'Italie les plus affligeantes nouvelles, et ce bruit a été à l'instant répandu dans le faubourg Antoine par les affidés. Heureusement on est habitué à ne les plus croire. — Le nommé Dubois, comédien, intimement lié avec les deux frères Roger-Brancion, signalés dans l'un des précédents rapports comme agents de la Prusse[1], est un des hommes qui répandent avec le plus d'activité les fausses nouvelles. Il tient chaque jour les propos les plus indécents contre le gouvernement et la République. — On a signalé aujourd'hui le nommé Josse, dentiste, demeurant près le Palais-Égalité, comme le correspondant des rebelles des départements de l'Ouest; il a toujours été l'ami de La Prévalaye, et, dans les cafés qu'il fréquente, il s'exprime de manière à ne pas laisser de doute sur ses opinions et ses principes contre-révolutionnaires. Il est soigneusement observé. — Depuis quelques jours, on a remarqué que le nommé Derret, contumace de Vendôme, allait et venait dans le faubourg Antoine. Comme il ne s'est jamais montré que dans les mouvements anarchiques, on a voulu savoir quel était le but de ses démarches. On a su qu'il faisait une collecte pour les déportés de Cherbourg, et que déjà il avait une somme de 123 francs. Il a rédigé une lettre pour ces détenus, et dans laquelle il leur donne les plus flatteuses espérances; il leur dit que tout va bien, que sous peu ils reviendront à Paris, et qu'il ne faut aux patriotes que de la prudence, et attendre tranquillement le moment de leur triomphe. — On vient de savoir enfin de qui se servent Antonelle et Félix Le Peletier pour leur correspondance. Ils la déposent avec mystère chez une femme Perrin, demeurant rue de Verneuil, faubourg Germain, et ayant une échoppe sur le quai Voltaire, au coin de la rue de Beaune; ils lui confient même de l'argent quelquefois. — Barbier, exclusif déjà signalé plusieurs fois, fréquente habituellement la plupart des officiers du 64e régiment d'infanterie, qui est à Paris; il disait hier chez Châteauneuf que ces militaires lui avaient assuré que la majeure partie des soldats de ce régiment étaient dans les bons principes et qu'on pourrait s'en servir au besoin. — Jean-Jacques Cauclin, fameux chef des Chouans, né à Vieux, près Caen, a été arrêté aujourd'hui à midi, après trois mois

1. Voir plus haut, p. 373.

de recherches, au Palais-Égalité; il n'avait ni passeport ni carte de sûreté. Il est prévenu d'émigration; il tient les propos les plus infâmes contre le gouvernement et répand sans cesse les plus fâcheuses nouvelles sur la situation de nos armées. Ses papiers seront examinés avec la plus sévère attention. — La surveillance continue à l'église des Carmes. Toujours même fanatisme. Les prêtres qui desservent cette église ne changent point de système, et ils emploient tous les moyens que leur donnent leurs fonctions pour faire haïr la République et regretter la monarchie. On a la certitude que les femmes réunies dans cette maison, au nombre d'une vingtaine environ, ne quittent plus le costume de religieuses. Elles entendent l'office dans une chambre dont les fenêtres, toujours fermées, donnent dans l'église. — Hier soir, au moment où les spectateurs venaient d'évacuer la salle, le feu s'est manifesté sur le théâtre du Vaudeville. Deux coulisses et quatre toiles de fond ont été la proie des flammes. Cet accident a été occasionné par les restes d'un pétard qui s'étaient engagés dans les plis d'une toile. En moins de dix minutes, le feu a été éteint... Le préfet de police a enjoint à tous les entrepreneurs de théâtres de n'employer à l'avenir ni fusées ni pétards dans quelque pièce que ce soit. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 15 prairial : « *Paris, 14 prairial*. ...La guerre faite aujourd'hui à la philosophie est une représaille de la superstition vaincue et détrônée. Ses soldats ont beau faire, ils ne rétabliront jamais dans son intégrité la puissance de leur reine. Il est possible qu'elle rattrape quelques débris de sa domination, car il y a malheureusement trop d'humains épris du merveilleux et disposés à se passionner pour ce qu'ils ne comprennent pas. Ce n'est point dans cette classe grossière que la philosophie fera beaucoup de prosélytes; elle n'est accoutumée à ne voir autour de ses autels que l'élite du genre humain, que ceux qui savent penser, qui, ayant en horreur l'hypocrisie et le mensonge, sont droits dans leurs actes, francs dans leurs discours et de bonne foi jusque dans leurs erreurs. Les apôtres modernes de la théologie, qui sont-ils pour la plupart? Des déserteurs de la philosophie, s'ils ne sont pas athées; ils rougiraient dans leurs relations privées de paraître convaincus de ce qu'ils débitent en public. Ce sont des charlatans qui, pour vivre aux dépens de la crédulité populaire, préconisent des drogues dont ils connaissent l'imperfection. Les discoureurs théologiens doivent être comme les augures qui ne pouvaient se rencontrer sans rire l'un de l'autre. Il faut que l'esprit de parti ou l'intérêt dégrade bien l'homme pour le déterminer à parler publiquement contre sa propre conviction. C'est s'imposer volontairement le supplice de cette victime célèbre de l'autorité arbitraire, qui ne pouvait pa-

raitre devant personne sans avoir le visage couvert d'un masque de fer. La collection de soldats armés aujourd'hui contre la philosophie n'est donc, à tout prendre, qu'une espèce de mascarade qui, dans son délire, essaie de rassembler des séides autour de son idole brisée. Elle ne peut ranimer ce cadavre, mais elle voudrait venger sa mort. A quoi bon, à l'exemple d'Antoine secouant la robe sanglante de César pour susciter la guerre civile, agiter le drap mortuaire de la superstition pour allumer une guerre religieuse? *Tolérance* et *persuasion*, voilà les mots de ralliement de la philosophie; elle ne cherche pas des sectaires : elle admet ceux qui se présentent. Son temple est ouvert à qui veut y entrer et y demeurer; elle n'y pousse et n'y enchaîne personne. Elle dispense de pratiques minutieuses et inutiles à la perfection humaine; elle ne veut que des vertus. Le livre de la nature lui tient lieu d'évangile : c'est dans le cœur de l'homme que ses préceptes sont écrits; elle ne fait qu'enseigner à les lire et à les observer. La théologie, comme tout ce qui est hors de la raison et de la vérité, ne peut que fatiguer et rebuter l'esprit. Les archives théologiques sont un ramas de sottises et de contreverses devant lequel tremble le plus intrépide compilateur. Laissons-les mourir dans les bibliothèques, et si quelque nouvel apôtre en exhume de temps en temps des lambeaux, pour les encadrer dans une colonne de journal comme dans un reliquaire, rions de sa bonhomie. La philosophie est essentiellement indulgente : elle gémit des sottises humaines, mais elle ne tourmente pas les sots. Quant à ses anciens amis, devenus ses détracteurs, elle dédaigne de leur rendre guerre pour guerre : elle se borne à les mépriser. Elle sait qu'ils ne font que dire ce qu'on leur souffle. Ce sont à ses yeux comme les statues creuses qui rendaient des oracles en servant d'écho à la voix du prêtre imposteur caché dans leur cavité... »

CCIV

15 PRAIRIAL AN VIII (4 JUIN 1800).

Rapport de la préfecture de police du 16 prairial.

Le nommé Robert, capitaine dans la 95e demi-brigade, renvoyé de ce corps pour cause d'insubordination et de provocation à la révolte, justifie chaque jour, par ses discours et sa conduite, les motifs de son exclusion. Les calomnies qu'il débite contre le gouvernement, les fausses nouvelles qu'il se plaît à répandre, le font considérer comme un homme dangereux et sur lequel la police ne cessera d'avoir les yeux ouverts.—Les Italiens réfugiés à Paris, qui ne sont point encore partis, ou qui ont obtenu en leur faveur des exceptions à l'arrêté des Consuls [1], se réunissent en nombre tous les soirs au café de Virginie

1. Il s'agit de l'arrêté du 14 floréal, qui enjoignait à ces Italiens de se rendre à Bourg. Voir plus haut, p. 328.

ou à celui du Caveau au Palais-Égalité. Il n'est pas d'horreurs qu'ils ne vomissent contre le général premier Consul et contre le gouvernement. Presque tous ne parlent que la langue italienne, mais l'agent qui surveille ce rassemblement entend cet idiome et ne perd pas un mot de leurs discours. — Beaucoup de militaires, qui entendent aussi cette langue, paraissent les écouter avec complaisance et applaudir aux propos de ces hommes turbulents. Les deux partis disent, chacun de leur côté, qu'ils comptent fermement sur les Italiens, s'il y avait un mouvement ; en effet, on cherche à les accaparer. Quatre cents Italiens se sont présentés à la préfecture de police. Il en est parti trente environ; dans quatre jours, il en partira plus de quatre-vingts, et un cent ont obtenu du ministre de la police générale la permission de rester. — L'amnistié dont il a été parlé dans un des derniers rapports, et à qui sa famille ne pardonne point d'avoir rendu les armes et de demeurer fidèle à ses promesses, dit que Georges a quitté Paris, qu'il est passé en Angleterre, pour préparer les moyens de rallumer le feu de la guerre civile dans les départements de l'Ouest, où il se rendra de nouveau avec des forces, des munitions et de l'argent. — La *Gazette de France* et le *Journal du Commerce* ont inséré hier une prétendue lettre du général premier Consul, censée adressée au général Masséna. Les détails qu'elle renferme auraient pu inquiéter les bons citoyens, s'ils ne savaient depuis longtemps que la *Gazette de France* est l'écho de tous les ennemis de la République et du gouvernement. — Quelques-uns des principaux exclusifs se sont réunis avant-hier et hier chez Daubenton, marchand au Palais-Égalité. Cet homme, ancien membre du Comité révolutionnaire de la Butte-des-Moulins, est un de ceux qui transmettent aux frères et amis les instructions des chefs du parti. Il fait de fréquents voyages à Mantes, où il a des parents et où il répand les bruits les plus absurdes et les plus calomnieux contre le premier Consul. Sa femme n'est pas moins dangereuse que lui. La surveillance établie sur les exclusifs les suit en tous lieux et à toute heure. Ils soupçonnent bien qu'on les fixe, mais ils ne sauront jamais comment et par qui leurs démarches sont éclairées. Ils annonçaient hier un changement total dans le ministère, et assuraient que les nouveaux choix du gouvernement tomberaient sur des hommes qui leur sont dévoués. Depuis plusieurs jours, on ne s'est pas rassemblé chez le nommé Chrétien, près le théâtre Italien.— Il y a eu, le 8 de la décade dernière, une grande réunion d'exclusifs à Charenton, et l'on y a dîné. On a remis sur le tapis le projet de renverser le gouvernement ; il paraît qu'ils ont de l'argent ; on parle même d'une somme de 250,000 francs ; mais ils veulent attendre

pour commencer que nos armées éprouvent un échec. Ils doivent se réunir à Sceaux dans le courant de la décade prochaine ; ils ý seront également suivis. — On assure que beaucoup de conscrits s'enrôlent dans les corps qui sont à Paris et notamment dans le 2e régiment de troupes légères ; que beaucoup de déserteurs même prennent ce parti, et qu'ils comptent bien ne pas quitter leurs foyers, si le régiment allait à l'armée..... Le préfet de police a appelé aujourd'hui dans son cabinet l'abbé Aubert et lui a reproché l'affectation avec laquelle il a imprimé, dans les *Petites Affiches* d'hier 15, en lettres majuscules, certains vers tirés d'une satire de Penières [1] ; il l'a engagé à être plus circonspect à l'avenir et à mieux choisir ses citations. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 16 prairial : « *Paris, le 15 prairial.* ...On parle toujours du rétablissement de l'Académie française. On dit qu'elle mettra un frein à l'*anarchie* qui règne dans la République des lettres. Puisqu'on se sert si à propos du grand mot anarchie, ne pourrait-on pas aussi user du grand mot *despotisme*, en demandant où sera la garantie de la République des lettres contre celui de l'Académie?... »

CCV

16 PRAIRIAL AN VIII (5 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 17 PRAIRIAL.

Armées, bruits publics. — D'après une lettre d'une maison de commerce de Milan, on répand que le premier Consul y est entré le 12. Mais les nouvelles officielles du 12 annoncent que l'armée était toujours à Corbetto, à 3 lieues de Milan et de l'autre côté du Tessin. — Une feuille de quatre pages, répandue avec profusion par les colporteurs, contient tous les détails parvenus jusqu'au 10, et se termine ainsi : « Le premier Consul a trompé, par sa marche rapide, tous les projets, toutes les conjectures de l'ennemi. Tandis que Mélas gardait

1. Il doit y avoir ici une confusion : je ne trouve rien de semblable dans les *Petites-Affiches* du 15 prairial an VIII (Bibl. nat., Inventaire, V, 28441, in-8).

les passages de Gênes, il entrait à Milan, qui fut le premier témoin de ses exploits et de sa gloire. La joie des Italiens de revoir leur libérateur ne peut s'exprimer. Cette intéressante nouvelle, parvenue aux Consuls, n'a pas encore eu le temps d'être publiée officiellement. » ... Les lettres particulières portent que, depuis la bataille de Moëskirch, l'armée autrichienne est entièrement découragée. — Confirmation de la prise d'Augsbourg.

Esprit public. — Confiance générale. Plus de division marquée. Il reste quelques ennemis; l'enthousiasme public les force au silence. Tous les regards, tous les vœux sont portés vers le premier Consul et l'armée qu'il dirige. — Un homme, connu par la pureté de son intention, disait hier dans un café que Bonaparte avait été dangereusement blessé. Plusieurs se levèrent pour démentir à l'envi et dire à celui qui avait tenu ce propos que, s'ils ne le connaissaient pas, ils lui croiraient un motif très répréhensible.

Faubourgs. — Il y a encore quelques germes de mécontentement parmi les ouvriers des faubourgs. Il est fondé sur ce que quelques boulangers seulement ont diminué de 5 centimes le pain de 4 livres, et ceux-là ne peuvent fournir à tous. Les autres n'ont pas fait la même diminution, et les ouvriers voudraient que le gouvernement les y assujettît en rétablissant l'usage de la taxe. — Cependant point de mouvement séditieux, et les nouvelles heureuses des armées causent dans les faubourgs la même joie que dans les autres quartiers de la capitale.....

Culte catholique. — Trois cents premières communions d'enfants des deux sexes avaient attiré hier une grande affluence de spectateurs à l'ancien couvent des Carmes. Il y a eu quelques propos contre les prêtres constitutionnels. On a marqué le désir du retour de Pancemont, ex-curé. Des femmes surtout disaient que les prêtres émigrés ne pouvaient pas rentrer, parce qu'on les assujettissait à un serment ou à une promesse contraire à leur devoir. L'intrigue des ministres d'un culte intolérant s'est manifestée.

Bourse. — Le tiers consolidé a été porté au-dessus de 31 francs. Le prix des productions coloniales a diminué. Plusieurs négociants croient à la nouvelle d'une longue trêve dont les conditions seraient conformes au traité de Campo-Formio.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Hier soir, dans le jardin des Tuileries et dans divers endroits pu-

blics, on a répandu le bruit de la prise de Milan. Cette nouvelle a électrisé tous les bons citoyens, en même temps qu'elle a déconcerté les factieux. Elle s'est propagée à l'instant dans tous les quartiers de la ville, et elle a produit, dans les faubourgs surtout, le meilleur effet. On n'a point parlé d'autre chose dans la plupart des cafés. Ceux qui ont essayé de la révoquer en doute ont été couverts d'imprécations et de mépris. — Les agents de police assurent que deux individus qui ont osé hier, dans le jardin des Tuileries, parler contre les opérations du général premier Consul, ont été menacés d'être jetés dans les bassins, et qu'ils n'ont eu que le temps de se sauver dans la foule. — La confiance dans le gouvernement s'affermit chaque jour ; l'espérance de la paix anime tous les cœurs ; nos succès la consolident, et le commerce semble enfin reprendre de la vigueur. — On a continué avec le plus grand soin la surveillance établie sur les deux cafés du Palais-Égalité où se réfugient chaque soir les Italiens. Hier, au café du Caveau, il y en avait environ une vingtaine qui, d'après leurs discours, paraissent être les meneurs. Ils ont la précaution de ne s'appeler entre eux que par leurs prénoms, ce qui rend l'observation très difficile. Il a été question des mesures prises par le général premier Consul pour l'Italie ; ils les ont généralement désapprouvées ; ils se sont prononcés fortement pour le gouvernement démocratique, qu'ils assurent être le seul propre à conserver les droits du peuple. Quelques-uns d'entre eux ont ajouté qu'ils avaient enfin comme à Paris des hommes à caractère, qui travaillaient sourdement à la vérité, mais avec la certitude du succès, à rétablir en France le gouvernement convenable à sa population et à son étendue territoriale. Ils n'ont pas eu besoin de s'expliquer à cet égard, et, d'après les principes de ces mêmes Italiens, l'agent qui les suit depuis quelque temps sait qu'ils entendent par là le gouvernement révolutionnaire ou la Constitution de 1793. — Ils se sont plaints encore de la manière dont ils étaient traités par le gouvernement ; ils regardent comme un exil leur renvoi dans le département de l'Ain [1] et comme des injustices les exceptions prononcées en faveur de plusieurs d'entre eux. Ces hommes seraient peut-être à craindre, si l'on n'était bien sûr que les partis ne peuvent plus faire fortune. — L'agent a observé que de temps en temps deux ou trois de ces individus sortaient et rentraient tour à tour une demi-heure après, en disant que les nouvelles répandues sur l'armée de réserve étaient absolument controuvées, et que le gouvernement trompait les citoyens. Quelques-uns ont ajouté que, s'ils étaient

1. Allusion à l'arrêté du 14 floréal an VIII. Voir plus haut, p. 328.

enfin forcés de quitter Paris, ils sauraient bien aller chercher dans les départements de l'Ouest des ressources et des moyens d'existence. — Les factions n'osent remuer; les réunions toujours les mêmes, mais moins à craindre que jamais. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 17 prairial : « Le rétablissement de l'Académie française occupe si fort ceux qui y ont des prétentions et ceux qui se rendent la justice de n'oser en avoir, qu'on demande déjà quelle sera la garantie de la République des lettres contre le despotisme de l'Académie. S'il est possible de réunir quarante hommes de lettres qui en méritent le titre, et si ces quarante exercent véritablement un despotisme d'opinion sur le reste de la démocratie littéraire, le bon goût ne mettra point l'insurrection au nombre des devoirs... »

CCVI

17 PRAIRIAL AN VIII (6 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 18 PRAIRIAL.

Nouvelles des armées. — On a ajouté aux détails d'hier, d'après lesquels l'avant-garde de l'armée d'Italie se trouvait à 3 lieues de Milan, que le fort de Bard avait été pris le 12 de ce mois, et que la garnison, composée de quatre cents hommes, ainsi que dix-huit pièces d'artillerie étaient tombées au pouvoir des Français. L'espoir général est que la première dépêche apprendra que le quartier général de l'armée d'Italie est à Milan. — Celle du Rhin continue ses progrès : d'Augsbourg elle s'est portée sur Munich et en était peu éloignée à l'époque de la dernière dépêche. — La marche rapide et les avantages continuels des armées ne sont pas contredits par les royalistes; mais ils insinuent qu'elles ont dû éprouver des pertes considérables, puisqu'on poursuit avec activité le départ de tous les défenseurs que la loi appelle au milieu d'elles. Les républicains répondent qu'il n'est pour ceux-là aucun motif d'exemption, et que les poursuites qu'ils éprouvent sont justes.....

Ouvrage périodique. Politique chrétienne. — Une Société de fanatiques avait entrepris de rétablir dans toute la France la religion ca-

tholique, comme dominante et exclusive de tout autre culte. Elle avait ouvert des souscriptions nombreuses, dans tous les départements, d'un ouvrage périodique à deux livraisons par mois, dont la religion serait le seul sujet, mais qui aurait divers autres titres pour tromper la surveillance. Le principal but était de rendre aux prêtres émigrés, et principalement aux prélats, leur ancienne autorité. Ainsi on annonçait aux souscripteurs qu'on leur communiquerait avec exactitude tous les mandements et lettres pastorales que ces prélats enverraient des lieux de leur exil. — Le ministre a supprimé cet ouvrage, comme formellement contraire à la liberté des cultes et à l'une des principales lois de la République. — Une nouvelle circulaire des éditeurs, datée du 2 juin, apprend qu'ils n'ont pas renoncé à une entreprise qui se lie si essentiellement à la monarchie, et que la circulation de cet ouvrage important continuera par d'autres moyens. La police surveillera.

Bourse. — La confiance dans le crédit national augmente en proportion des succès des armées. Les dernières nouvelles ont fait porter le tiers consolidé à 33 fr. — Les bons d'arrérages ont diminué, parce qu'ils étaient destinés au payement des impositions de l'an VII et que la plus grande partie a été acquittée.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les succès des armées françaises mettent les exclusifs au désespoir. Chaque jour ils démentent les nouvelles officielles et répandent leurs mensonges dans les faubourgs, qu'ils n'ont point renoncé à corrompre. Hier encore, Massard, Châteauneuf et Barbier ont fait débiter par leurs affidés que le général premier Consul avait été repoussé par l'ennemi, qu'on cachait soigneusement ses défaites, mais que les patriotes seraient toujours au courant de ce qui se passerait; que les démocrates sauraient bien, quand il sera temps, renverser un gouvernement qui ne convenait pas au peuple. Quelques ouvriers ont paru prêter l'oreille à ces propos perfides, mais la majorité d'entre eux continue à les repousser et ne veut point y croire. — Ces mêmes exclusifs ont lié une partie, pour le 23 de ce mois, à la Croix-Blanche, au Petit-Montrouge. On doit y discuter encore les moyens d'opérer un mouvement et s'assurer si l'on a des fonds suffisants. En général, ces orgies n'ont pour but que d'entretenir dans l'esprit des subalternes le degré de chaleur nécessaire pour les faire jaser dans les faubourgs et pouvoir les mettre en avant en cas de besoin. — Hier soir, au café du Caveau, les Ita-

liens réfugiés étaient en plus petit nombre; mais les têtes les plus chaudes s'y trouvaient. Ils y ont tenu à peu près les mêmes propos que la veille. L'un d'entre eux a ajouté que l'empereur, à force d'argent, engagerait secrètement le premier Consul à lui faciliter les moyens de retirer ses troupes, comme il l'a fait, a-t-il dit, la première fois qu'il a été en Italie; car il est sûr que les Vénitiens ont été vendus à la maison d'Autriche. L'agent qui suit et écoute ces Italiens assure que ce sont là leurs propres expressions. — On a remarqué, parmi les Italiens, que les Romains paraissent faire bande à part; que ceux-là seulement, loin de se permettre le moindre propos contre le gouvernement, font au contraire hautement des vœux pour le succès des armées françaises dans leur pays ; aussi sont-ils fort mal regardés des autres. Les missions étrangères, rue du Bac, sont desservies par des prêtres qui ne sont point amis du gouvernement et de la République. On les surveille avec autant de soin que de prudence. — Le nommé Sauvage, capitaine de vaisseau, demeurant rue du Bouloi, n° 7, arrive récemment des prisons d'Angleterre. Il assure qu'il y a eu, de la part des Anglais, dans le courant de germinal dernier, des débarquements d'armes sur les côtes de l'Ouest, que l'on compte fermement en Angleterre sur une nouvelle Vendée, et qu'on regarde à présent ce moyen comme le seul qui puisse renverser la République. — On s'est beaucoup occupé hier dans le café du Mail, rue Montmartre, de la position de nos armées; plusieurs individus se sont hautement prononcés contre le gouvernement; parmi ces hommes on a remarqué le nommé Beaumont, ex-noble, et un autre particulier, se disant chirurgien, demeurant porte Denis; ils sont tous deux observés. — Le café Valois, au Palais-Égalité, ne change point; il est toujours le réceptacle de tout ce que le royalisme offre de plus dégoûtant. On a justement nommé les habitués de ce café *les incurables*. — Le nommé Daval, fils d'un ancien échevin de Paris, fâché de n'avoir point été nommé à une place de juge qu'il avait sollicitée, se répand en discours injurieux contre l'autorité suprême ; ses opinions sont connues, et on le surveille. — Les royalistes, qui ne voulaient pas croire à la possibilité même de nouveaux succès en Italie, et désespérés de la position de nos troupes, ne savent plus où ils en sont. Leurs propos tiennent de la fureur et de la démence. Hier, Pons de-Virson, ami de l'abbé Portal, déjà signalé, disait qu'à présent on était sûr que, la campagne finie, le premier Consul remettrait les rênes du gouvernement entre les mains d'un Bourbon. L'abbé Portal a répété les mêmes propos. Virson était autrefois officier aux gardes françaises. Tous deux sont suivis soigneusement depuis plusieurs jours. — Le nommé Desbrosses,

ancien commissaire des guerres, demeurant au faubourg Antoine, répand que le nommé Pommier, commissaire des guerres, qui vient d'être fusillé à l'armée du Rhin, est victime de son patriotisme; il sème ce bruit à dessein pour faire croire que c'est un martyr de la liberté et par là échauffer les têtes. — Marin, dit Sans-Quartier et chef de Chouans, se disant amnistié, mais n'étant porteur d'aucun papier qui le prouve, a été arrêté hier. — Paris est parfaitement calme.

(Arch. nat., AF IV, 1329).

CCVII

18 PRAIRIAL AN VIII (7 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 PRAIRIAL.

Armées. — On n'avait rien su, depuis le 12, de la division qui se portait sur Milan; alors l'avant-garde n'en était qu'à 3 lieues. On attendait à chaque instant la nouvelle de l'entrée dans Milan. On l'a reçue aujourd'hui.....

Bourse.— L'intrigue a porté hier une légère atteinte au tiers consolidé. L'entrée dans Milan ne se confirmait pas. On reconnaissait que le bruit d'une trêve était sans fondement. Enfin on imagina de répandre dans la Bourse que les Anglais avaient fait un débarquement considérable à Quiberon. Cette dernière nouvelle surtout contribua à faire descendre au-dessous de 32 francs le tiers, qui, au commencement de cette Bourse, avait été porté à 34. L'erreur sera reconnue aujourd'hui. L'entrée dans Milan sera publiée. La confiance et le crédit continueront d'augmenter progressivement, comme avant cet incident.

Brochure. — Il paraît une nouvelle édition d'un ouvrage intitulé : *les Derniers Adieux à Bonaparte,* avec addition d'un quatrième chapitre qui a pour titre : *Monk et Bonaparte,* et, dans le titre, on a ajouté au nom l'épithète *victorieux.* — Ces additions ont été faites parce que, depuis la première édition de l'ouvrage, composée des trois premiers chapitres, le premier Consul a franchi les Alpes avec l'armée de réserve et a commandé l'admiration de tous les amis des rois. — En le comparant à Monk, l'auteur n'a présenté que l'idée du rétablissement sur le trône de la famille des Stuarts; mais, dans sa carrière militaire, il l'élève de beaucoup au-dessus de ce général. —

La France, dans ce chapitre, ne peut recouvrer son repos et sa prospérité, au dedans et au dehors, que sous un gouvernement monarchique et en relevant le trône des Bourbons. On ne peut craindre leurs vengeances, parce qu'ils auront intérêt à épargner le sang et penseront tout au plus à livrer à la rigueur des lois ceux qui ont fait périr leurs familles. — Il suppose que ses lecteurs, en adoptant son système d'un gouvernement d'un seul, lui objecteront qu'il n'est aucun motif de changer ; et que, s'il est vrai, comme il le prétend, dans tout le cours de son ouvrage, que les rênes de la République soient uniquement dans les mains du premier Consul, il en a fait jusqu'à présent un trop bon usage, pour qu'il ne fût extrêmement dangereux pour le bonheur de la France qu'il les abandonnât et les remît à un autre. — Il convient de cette vérité, et répond que Bonaparte est mortel ; qu'en le perdant, on tomberait dans l'anarchie ; qu'on n'évitera ce désordre qu'en rendant la couronne héréditaire à la famille qui en a toujours joui. Tous les efforts de l'éloquence ont été employés pour persuader au premier Consul que l'auteur est l'interprète de tous les Français, que leur reconnaissance sera éternelle, qu'il sera plus honoré par ce bienfait que par ses victoires, qu'il est plus beau de faire des rois que de l'être soi-même, etc.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les agitateurs des faubourgs sont toujours les mêmes. Humblot et Brisvin, déjà signalés et demeurant dans le faubourg Antoine, cherchent plus que jamais à monter les têtes. Hier ils se sont réunis dans une des baraques de l'Arsenal ; ils étaient cinq ; en sortant, ils ont accosté plusieurs ouvriers, auxquels ils ont dit que les succès d'Italie étaient controuvés, que nous avions été au contraire complètement battus, et que le général premier Consul avait failli être fait prisonnier. Cette absurdité a été repoussée avec horreur. — Ces mêmes hommes doivent se réunir encore demain 20, dans l'après-midi, pour recevoir quelques fonds qui doivent être distribués. L'agent secret ne les quittera point de vue un seul instant. Il assure que la correspondance avec Antonelle et Félix Le Peletier redouble d'activité depuis quelques jours, qu'elle n'est confiée qu'aux agents les plus discrets ; mais on sera toujours prévenu à temps et de manière à n'avoir jamais rien à craindre de leur part. — Le départ de la 14e demi-brigade a dérouté les exclusifs. Aujourd'hui ils cherchent à accaparer le 64e régiment. On a déjà dit qu'ils fréquentaient plu-

sieurs officiers de ce corps ; ces liaisons paraissent devenir plus intimes. Il y a dans ce régiment des partisans du régime de 93 et qui désirent le voir rétablir ; et les exclusifs comptent bien tirer parti de ces dispositions. L'agent ajoute qu'ils font entendre à ces militaires qu'ils seraient secondés par la plupart de leurs camarades de l'armée du Rhin, s'ils osaient se montrer et tenter un coup. On a vu entrer au café Chrétien plusieurs de ces militaires. — Quelques exagérés ont dit hier aux Tuileries que déjà des rendez-vous étaient désignés pour servir de point de réunion aux patriotes en cas qu'il y ait quelque chose, et que l'on puisse essayer de faire un mouvement. — Ils ont annoncé que le Corps législatif allait être incessamment convoqué, qu'alors les républicains sauraient prendre leurs mesures pour regagner ce qu'ils ont perdu ; qu'ils profiteraient de l'absence du premier Consul et qu'ils savaient maintenant sur qui ils pouvaient compter. Mais toutes ces menées ne les conduisent à rien. On a remarqué en général qu'on les écoute, qu'on leur répond rarement et qu'on ne les croit point. — On signale aujourd'hui un étranger à Chaillot, et se faisant appeler le prince de Furstenberg. Il parle peu français, mais il reçoit beaucoup de monde, et l'on voit chez lui, à des heures indues, d'autres étrangers résidant à Paris ; il est très circonspect dans les envois de lettres et d'argent qu'il fait pour la ville ; il ne les confie qu'à une femme Gaspari dont le mari travaille dans les ateliers de la Pompe à feu. On le surveille. — On dit que Lafosse, chef de bataillon à la suite, n'est point parti, qu'il continue à répandre les propos les plus indécents contre le gouvernement, qu'il excite sans cesse le mécontentement des autres officiers à la suite, qu'il dit enfin qu'un pareil état de choses ne peut durer encore longtemps. — La surveillance sur les Chouans amnistiés redouble d'activité en ce moment. On a signalé hier une maison rue du Foin, au Marais, comme renfermant des émigrés. On sait que cette maison appartient au nommé Thibert, qu'il a une correspondance très multipliée, qu'il ne fait pas toujours passer par la poste. On l'observe soigneusement. — Tous les endroits publics ont été parfaitement tranquilles. Le nom du premier Consul est dans toutes les bouches, et l'espérance dans le cœur de tous les bons citoyens.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 23 prairial : « *Paris, 22 prairial.* ... L'esprit militaire a pénétré jusque dans le Sénat conservateur. Il a décidé, dans sa séance

du 18, que chacun de ses membres ajouterait le sabre antique à son costume; et l'on assure que le Corps législatif et le Tribunat pourraient bien suivre cet exemple... » — *Journal des Hommes libres* du 19 prairial : « *Paris, 18 prairial.* ...L'administration du théâtre de la République vient de rendre au mérite un hommage qui ne peut que lui faire honneur. Elle a donné les grandes entrées au chantre de la Révolution, au Tyrtée français, à celui des poètes qui a le plus dignement célébré les exploits de nos héros, à Lebrun. Elle n'a point examiné si l'homme de lettres qu'elle voulait distinguer avait composé des comédies ou des tragédies; elle a vu qu'il avait fait de beaux vers, et surtout de beaux vers RÉPUBLICAINS. Lebrun a répondu à son invitation en l'acceptant... »

CCVIII

19 PRAIRIAL AN VIII (8 JUIN 1800).

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU 20 PRAIRIAL.

Massard et Châteauneuf disaient hier aux Tuileries que tout allait bien. Massard a ajouté que le gouvernement avait fait inspirer des craintes par ses émissaires aux habitants des faubourgs Antoine et Marceau, en les menaçant de les faire exterminer, s'ils osaient broncher. « Mais, a-t-il dit, nous les avons rassurés; quelques-uns d'entre eux ont vu Antonelle, et ils sont tranquilles. Sous peu de temps, peut-être, aurons-nous notre tour. » — Ces exclusifs n'osaient plus hier parler de l'armée d'Italie, mais ils répandaient les nouvelles les plus alarmantes sur celle du Rhin, ils disaient que Moreau venait de perdre douze mille hommes, qu'il était dans la position la plus critique; ils ajoutaient que la paix était très éloignée, et que le peuple se fatiguait enfin d'une guerre dont il ne pouvait voir le terme. A peu de chose près, les royalistes répétaient les mêmes propos. — Une nouvelle réunion se forme dans le café de la rue du Faubourg-Montmartre, nº 6. L'ex-conventionnel Le Carpentier et Saulnier, dit le Volontaire, sont à la tête de cette Société. — Les prêtres de Saint-Nicolas-des-Champs ne craignent pas de prêcher les principes les plus antirépublicains. Ils sont, ainsi que tous les autres, surveillés prudemment et de près. — L'amnistié dont il a été question dans les précédents rapports a donné aujourd'hui les renseignements suivants sur la manière dont la correspondance est établie sur les côtes de l'Ouest : le nommé Prigent, premier correspondant, débarque tantôt aux côtes de Saint-Marlon, tantôt sur la côte de Saint-Malo à Saint-

Brieuc ; c'est un homme de trente ans, cinq pieds un pouce au plus, cheveux châtains, nez long ; il est natif de Saint-Malo ; les nommés Auguste et Male font la correspondance sur la côte de Saint-Brieuc ; le premier est un homme fort maigre, cheveux très noirs, visage pâle et long, les cheveux épais, toujours habillé en paysan, taille de cinq pieds trois pouces au moins ; le second, plus petit, a le visage brun et très coloré ; tous deux sont du département des Côtes-du-Nord. — Les théâtres, les promenades, les cafés et tous les autres endroits publics sont parfaitement tranquilles.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Dans le courant de l'après-midi, on a parcouru tous les bureaux de voitures publiques existants dans Paris et l'on peut assurer qu'il n'y a point de voitures connues sous le nom de pataches. Celles-ci ne viennent que jusqu'à Nemours, Montargis et Fontainebleau. Les bureaux de Paris qui correspondent avec ces pataches sont : 1° à la Vache-Noire, rue Victor ; 2° rue André-des-Arts ; 3° rue des Nonnains d'Hyères, maison de la Trinité ; 4° rue des Fossés-Bernard ; 5° rue des Fossés Montmartre, n° 41. On a compulsé avec prudence et de manière à ne pas faire naître le plus léger soupçon, non seulement les registres de ces bureaux, mais encore ceux des autres bureaux qui ont des voitures faisant route vers Lyon. On a trouvé à la Vache-Noire, rue Victor (voiture correspondant avec les pataches), un citoyen enregistré sous le nom de Dupret ou Duprat, l'avant-dernière lettre du mot étant assez mal formée pour laisser quelque doute à l'agent qui n'a pas pu voir si c'était un *e* ou un *a*. Il paraît que c'est Duprat qui est réellement enregistré. La voiture part demain à six heures précises du matin. Les mesures sont prises pour le succès de l'opération. Il n'est point parti de voitures pour Lyon depuis deux heures après-midi ; la dernière partie de Paris faisait route pour Nemours ; il n'y avait sur la feuille point de nom de Duprat. On s'est bien assuré que Duprat n'est point à l'hôtel de Toscane, rue de la Loi, n° 1234, au moins sous ce nom. — Il est actuellement deux heures et demie du soir. Paris est parfaitement tranquille

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 20 prairial : « *Paris, 19 prairial.* ...On vient de

mettre en vente un ouvrage posthume de Saint-Just, sur les institutions républicaines; cet ouvrage appartient en effet à la postérité. Il servira à calculer jusqu'à quel point peut s'égarer l'homme qui récuse l'expérience des siècles; qui ne regarde comme bon, comme vrai, que les conceptions de son esprit. Nous reviendrons sur ce monument élevé au délire révolutionnaire pour l'instruction de la postérité; car il ne faut pas oublier que Saint-Just se croyait, de bonne foi, destiné à effacer la gloire des législateurs que l'histoire recommande à notre admiration... [1]. »

CCIX

20 PRAIRIAL AN VIII (9 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 21 prairial.

Esprit public. — La plus grande tranquillité règne. Point de divisions publiques, point de partis marqués. Tous les regards sont tournés vers l'Italie; chacun paraît en attendre la paix et le bonheur. — On a peu de craintes sur les événements de la guerre. La réunion de toutes les colonnes qui avaient été dirigées vers l'Italie, les magasins considérables, approvisionnements de tout genre, comestibles, armes et munitions trouvés à Pavie, les bonnes dispositions des habitants, tout indique que l'armée ne peut manquer, et que la victoire lui sera fidèle. — Les royalistes n'ont plus l'espoir, les républicains n'ont plus la crainte du rétablissement de la monarchie. Les uns et les autres voient qu'en entrant dans la Lombardie le premier acte administratif du premier Consul a été de recréer la République cisalpine. Il ne peut donc avoir l'intention de détruire celle de la France. On n'a qu'une inquiétude : l'existence de Bonaparte en est l'unique objet.

Anarchistes. — Il reste quelques partisans de la Constitution de 1793; ils sont peu nombreux, sans moyens, surveillés avec soin. Les chefs disent qu'ils auraient pu faire un coup; qu'ils n'ont pas pu s'accorder avec les thermidoriens, qu'au surplus, quand il en sera temps, ils sauront rétablir le règne de l'égalité. C'est surtout dans les faubourgs qu'ils cherchent des prosélytes; pour diminuer la confiance qu'ils y voient dans le premier Consul, ils disent que ses vic-

1. Cet article parut dans le numéro du *Journal des Débats* du lendemain 21 prairial.

toires sont exagérées, qu'il sacrifie beaucoup d'hommes, qu'il a déjà fait des pertes considérables, et que la diminution de son armée lui fera bientôt éprouver des revers. — Cinq à six forcenés tiennent seuls ces propos; on les écoute à peine, personne ne les croit, la grande majorité les méprise.

Italiens. — Avant l'entrée dans Milan, les Italiens dont la résidence est tolérée à Paris paraissaient mécontents. La Constitution de l'an VIII n'est pas assez conforme, selon eux, aux vrais principes de l'égalité. Plusieurs paraissent avoir l'intention de s'unir aux anarchistes, s'ils entreprenaient un mouvement contre l'ordre actuel. Depuis qu'ils savent que l'armée française est dans Milan, que la République cisalpine est rétablie, ils annoncent le projet de retourner dans leur pays et de s'y venger de toutes les persécutions qu'ils ont souffertes. Ils craignent cependant que le gouvernement ne leur oppose une volonté et une force qu'ils ne pourront vaincre.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Hier, dans un dîner qui a eu lieu, les exclusifs ont exhalé toute leur colère relativement aux dernières radiations prononcées par les Consuls, ils ont écrit à ceux de leurs amis qui sont à l'armée du Rhin que la porte était ouverte à présent aux plus grands ennemis de la République; les lettres ont été adressées à Sauttin [1] et à Jorry. Ils croient par là venir à bout d'exciter le mécontentement des soldats. — La même manœuvre a été employée dans les faubourgs. Massard disait que les patriotes voyaient clairement qu'on voulait les sacrifier, puisqu'on les mettait sous le couteau des royalistes. Il a ajouté que les acquéreurs de domaines nationaux se repentaient de leur trop grande confiance. « Tant mieux, a répondu Châteauneuf, nos affaires iront plus vite. » — A les entendre, la majeure partie des ouvriers leur est dévouée, et ils peuvent compter sur une portion des troupes qui sont à Paris. Ils comptent beaucoup sur l'effet que doit produire l'ouvrage dont Antonelle s'occupe en ce moment ; ils croient qu'il peut amener un grand mouvement. Ils vont plus loin encore, car ils assurent qu'ils ne sont point embarrassés d'avoir le mot d'ordre en cas de besoin. — Le nommé Sobre, ex-membre du Comité révolutionnaire de la division de la Fidélité, retiré à Choisy près Paris, reçoit dans son domicile les exclusifs les plus dangereux. Cet homme

1. Plus haut, p. 353, ce nom est écrit *Sotin*.

ne dissimule point la haine qu'il porte au gouvernement, et il infecte de ses poisons les habitants de la commune qu'il habite. — Il résulte de la surveillance établie sur Panis, ex-conventionnel, et Henriot, tous deux déjà signalés, que ces deux individus font partie d'une coterie d'exclusifs qui correspond avec toutes les autres réunions. Ils n'osent pas se rendre chez Panis, parce qu'on craint d'être observé de trop près, mais on se voit chez Legnon, rue Victor, nº 58. — Nesles-Savigny et d'Allard, dont on a déjà parlé dans les précédents rapports, résidant aux Invalides et désignés comme des ennemis prononcés du gouvernement, ont été observés de près. Quant à d'Allard, on n'a pas besoin de le provoquer pour le faire parler contre l'autorité suprême; il regrette hautement la chute du trône et répète sans cesse qu'on serait bien moins malheureux si l'on avait un roi. Nesles-Savigny, partageant les mêmes opinions, met un peu plus de circonspection dans ses discours; tous deux se mêlent beaucoup des conscrits et s'occupent des moyens de les empêcher de partir; ils fréquentent beaucoup les maisons de jeu. — Les Chouans amnistiés ou non, qui se trouvent à Paris, disent qu'ils n'attendent qu'une occasion qui n'est pas éloignée, pour recommencer la guerre, qu'on leur a promis de mettre un prince français à la tête. Ils ont à Paris pour correspondant un nommé Josse, se disant dentiste et déjà signalé. On dit que cet homme a tous leurs secrets. Sa demeure était cachée : on l'a découverte aujourd'hui; il y sera observé soigneusement, et de manière à pouvoir faire chez lui une perquisition fructueuse. Josse est l'intime ami de Lemerer, ex-représentant, déporté au 18 fructidor. — Hier et aujourd'hui l'on a remarqué que les factieux des deux partis étaient plus gais, plus ouverts que de coutume. — Le nommé Collars, payeur général du département de la Manche, et résidant à Cherbourg, doit fixer particulièrement l'attention du gouvernement; les Chouans qui sont à Paris ont confié à l'agent qui les observe qu'il avait des fonds à eux. — On observe aujourd'hui le nommé Sauveur au café d'Apollon, rue Montmartre, et il sera arrêté demain dans la journée. — On est instruit que des émigrés du département du Puy-de-Dôme sont à Paris; on a reconnu le ci-devant marquis de Veny de Villemont, le chevalier d'Ambrujeau, le comte et le chevalier de Bézer de Brion; ils y demeurent sous des noms étrangers; on les recherche. — L'amnistié qui a déjà remis des notes dont il a été question dans les précédents rapports, et notamment dans celui du 20, assure que la correspondance des Chouans se fait depuis Dinard jusqu'à la pointe de Saint-Quay, par Le Guilledat (?), Saint-Brieuc, le cap Fréhel, Hillion, Pordic et Port-à-

la-Duc (?) ; depuis Cancale jusqu'à Port-Malo, par Saint-Coulomb, Paramé, Rotineuse (?). La correspondance du Morbihan avec les îles de Houat et de Haedik, que les Anglais conservent, se fait par les côtes de Lorient, Quiberon, Crasse (?), Carnac et la presqu'île de Ruis jusqu'à Sarzeau. — Duprat a été arrêté ce matin à la préfecture de police, au moment où il venait faire viser son acte d'amnistie. Il était véritablement logé à l'hôtel de Toscane, mais sous le nom supposé de Casseau, se disant négociant et arrivant de Lyon. Il y est entré le 17 de ce mois et a découché deux nuits, mais il a conservé son logement, où il n'est rentré que ce matin ; il n'avait point retenu de place dans aucune des voitures partant de Paris pour Lyon. — L'esprit public s'améliore chaque jour ; les nouvelles des armées portent dans tous les cœurs l'espoir du bonheur et de la paix ; les malveillants s'agitent en vain dans l'ombre : on les suit dans leurs complots, et l'on est sûr de les arrêter à temps. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCX

21 PRAIRIAL AN VIII (10 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 22 prairial.

Les détails des opérations des armées, insérés dans tous les journaux de ce jour, se réduisent à ce peu de mots : tous les plans que le premier Consul avait tracés ont été exécutés sous sa direction avec une rapidité et une exactitude qui excitent l'admiration universelle. On annonce son retour dans cette décade ; on en conclut que le sort de l'Italie est assuré, que les Autrichiens, poursuivis sans relâche par la division du général Suchet, auront été forcés de lever le blocus de Gênes, qu'enfin l'armée de Mélas, divisée en plusieurs parties, et dans l'impossibilité absolue de se réunir, éprouvera les plus grandes difficultés dans sa retraite. — Les politiques discutent sur le gouvernement futur du Piémont. D'après le rétablissement de la République cisalpine, ils pensent que le premier Consul voudra rétablir de même le roi de Sardaigne dans ses États, dès qu'il en aura éloigné les Autrichiens, mais que ceux-ci, ayant formé le projet de les envahir, s'opposeront à son retour et le retiendront en captivité.

Prêtres. — A Paris, quelques anciens curés, rebelles à toutes les

lois qui ont exigé d'eux des serments ou des promesses de fidélité au gouvernement, intriguent pour faire signer par les habitants de leurs paroisses des pétitions tendant à leur retour et au libre exercice de leurs fonctions. Dans les départements, ils font les mêmes tentatives, et avec plus de facilité..... Tous se fondent sur la liberté du culte, permise sans restriction, disent-ils, sur les nouvelles lois, et par la protection qu'ils prétendent que les généraux français donnent spécialement au culte catholique dans tous les pays où les armées pénètrent et qui ont conservé l'usage d'une religion dominante. — La loi veut que tous les cultes soient libres ; elle veut une promesse de fidélité à la Constitution républicaine ; la police ne cessera de veiller à sa stricte exécution.

Décadi. — Par suite de la funeste influence des prêtres, les institutions républicaines sont négligées dans tous les départements ; ils insinuent que la religion catholique veut que les dimanches et fêtes soient célébrés, et que ce culte étant permis par la Constitution, ce précepte de l'Église doit être observé par tous les fidèles. Ce sont, d'après ces principes erronés, les seuls jours de repos, et le décadi peut d'autant moins y être compris que les prêtres s'abstiennent de toute cérémonie religieuse à pareils jours. — Cette loi républicaine est mieux observée dans Paris, la surveillance de la police en ayant progressivement introduit l'usage. Les ordres sont donnés pour que les autorités exercent la même surveillance dans les départements...

Bourse. — L'intrigue pour la baisse a prévalu pendant quelques jours. Elle a su inspirer des craintes pour la tranquillité de l'intérieur, fondées sur les tentatives de débarquement dont l'ennemi semblait menacer plusieurs côtes. Ces craintes se sont évanouies. Le crédit se rétablit. Hier le tiers consolidé était revenu à 32 francs.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La réunion d'exclusifs annoncée à Montrouge a eu lieu hier 21. Ils étaient huit, compris Massard, qui avait fait l'invitation. On s'est séparé de bonne heure ; on s'est ensuite répandu à Sceaux, au Bourg-Égalité [1], on est entré dans les cabarets, et on y a dit que le général premier Consul allait revenir de l'armée incessamment, qu'il n'y avait pas de temps à perdre, si l'on voulait faire quelque chose. Massard, en rendant compte le soir de ce qu'on avait fait dans la journée, a

1. Bourg-la-Reine.

ajouté qu'il y avait parmi les patriotes des lâches qui commençaient à perdre courage, et qui craignaient le gouvernement ; « mais, a-t-il dit, je les ai fait rassurer ; au surplus, comme nous connaissons à présent leur pusillanimité, nous ne les instruirons que quand il sera nécessaire ». — Les mêmes propos ont été tenus aux Tuileries, dans les groupes accoutumés. — On attend Félix Le Peletier et Antonelle dans deux ou trois jours. On se réunira chez Antonelle. Les exclusifs ont chargé le nommé Brochet, ex-juré au Tribunal révolutionnaire, de sonder les ouvriers de la rue de Sèvres et des rues adjacentes, pour savoir si, d'après leurs dispositions, on pourrait compter sur eux. — Les autres réunions des faubourgs Marceau et Jacques ont eu lieu à l'ordinaire. — Un individu dont on n'a pu savoir le nom, arrivé de Lille depuis deux jours, disait hier soir, dans un café du faubourg Antoine, que, dans cette ville et les environs, les acquéreurs de domaines nationaux étaient sans cesse menacés, que les royalistes levaient la tête et annonçaient de très prochains changements, qui seraient favorables à leurs projets. On a cru remarquer que ces propos étaient tenus à dessein, car les exclusifs qui se trouvaient présents disaient : « C'est comme à Paris : les patriotes sont tourmentés partout. » — Les royalistes sont consternés cependant de nos succès et de nos victoires. Ils ont voulu jeter des doutes sur l'authenticité des nouvelles ; mais, voyant qu'ils ne réussissaient pas, ils s'en reviennent à leur système de la calomnie contre le gouvernement et les Consuls. — Le nommé Thorigny, ex-fournisseur, déjà signalé comme un ennemi de la République, demeurant tantôt à Paris, tantôt à Saint-Germain-en-Laye, disait avant-hier, dans un café des boulevards, qu'il était sûr que le Midi ne tarderait pas à s'insurger, que les anciens chefs des Chouans dirigeraient toutes les mesures. — On s'est beaucoup occupé de politique hier au café Hardy, boulevard des Italiens ; on y parlé de l'ex-marquis Flamarens comme d'un homme sur lequel les royalistes comptaient sûrement ; on a ajouté qu'il n'était rentré en France que depuis peu de temps. — On dit que Poncelin, journaliste condamné à la déportation et non rappelé, est rentré dans Paris. — Paris est tranquille ; partout, et surtout dans les faubourgs, on applaudit aux succès des armées[1].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. A ce rapport général est joint un rapport particulier sur un pamphlet dont il a été souvent question précédemment : *les Derniers adieux à Bonaparte victorieux*, « brochure de 88 pages, censée imprimée à Rouen ».

CCXI

22 PRAIRIAL AN VIII (11 JUIN 1800).

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU 23 PRAIRIAL.

On ne s'est entretenu hier, dans tous les endroits publics, que du retour du général premier Consul, que l'on dit être très prochain; les uns l'indiquaient au 1er messidor, les autres dans le courant de la prochaine décade. On croit qu'il rapportera avec lui les gages de la paix ou au moins les préliminaires qui l'amèneront bientôt. — Le ci-devant marquis de Foudras, qui vient de rentrer en France et qui demeure à Paris, rue de Grenelle, nº 16, chez sa mère, disait hier à un individu : « J'ai su me mettre en règle; faites comme moi, ou prenez garde à vous. » On présume, d'après ce propos, que les papiers dont il était muni pourraient être faux. On le surveillera avec soin pendant quelque temps, attendu surtout qu'il a conservé des liaisons à Hambourg, et qu'on désire en acquérir des renseignements avant de le faire arrêter. — La surveillance établie sur la maison nº 138, rue du Foin, au Marais, et dans laquelle on soupçonne que se rendent des émigrés, est suivie avec activité. Cette maison est occupée par une femme nommée de Villevaudrais, ex-noble. Elle reçoit quelques personnes, mais avec précaution; les croisées ne s'ouvrent jamais. On sait qu'elle a des rapports avec un nommé Ancelin, qui demeure dans le voisinage, il faisait de temps en temps des courses dans les départements qui ont été insurgés. Celui-ci est en route en ce moment; il sera épié à son retour, et on saura s'il est chargé de quelques paquets pour cette maison, sur laquelle, pendant ce temps, l'attention sera toujours fixée. — On continue de surveiller la femme Jacquer de Viry, rue des Victoires, déjà signalée comme ne recevant chez elle que des ennemis du gouvernement; ce sont toujours les mêmes individus qu'elle reçoit. On joue beaucoup, et on y tient sans cesse les propos les plus affreux. S'il paraît une épigramme, une chanson, etc., contre le gouvernement et la République, on s'empresse de la propager et de la répandre. Cette femme jouit d'une si mauvaise réputation qu'on ne doit point la perdre de vue en ce moment. — Les habitués du café de la Régence et de la maison Hardy, boulevard des Italiens, continuent leurs propos inciviques et se gênent si peu qu'ils s'appellent entre eux, et tout haut, par les anciennes qualifications de

baron, de comte, etc.; ils disent que, si le premier Consul revient avant la fin de la campagne; ils sont sûrs de leur affaire, et que le gouvernement républicain ne peut durer encore six mois, que le peuple a besoin de la religion et de la monarchie. — L'amnistié dont on a eu des notes ces jours derniers a rencontré sur le boulevard un autre amnistié, qui lui a dit : « Eh bien, voilà donc Georges à la tête des mécontents; il y en a plus d'un parmi nous prêt à l'imiter. » — Les allées et venues des exclusifs semblent redoubler. Hier 22, Châteauneuf et l'ex-général Gagny ont été à Versailles; ils y ont dîné avec Antonelle, Félix Le Peletier et Germain (de Viroflay); ce dernier leur a remis un paquet pour l'ex-député Briot. Ils ont paru contents de ce voyage. La correspondance, disent-ils, continue avec les frères de l'armée du Rhin; elle porte en substance que plusieurs officiers et soldats veulent que l'autorité du général premier Consul soit restreinte et bornée; ils doivent, disent-ils, exprimer ce vœu dans une pétition qu'ils n'enverront à Paris que lorsque le Consul sera de retour. Elle sera adressée au Tribunat. Des membres du Sénat conservateur et du Corps législatif en recevront des copies. Ils désirent qu'elle soit rejetée, parce qu'alors ce sera un prétexte de se montrer ouvertement. — Antonelle a dit qu'ils étaient contents des faubourgs (et il leur en impose), qu'il compte sur la division des Gravilliers, parce qu'elle est composée en partie de patriotes par excellence. Lorsqu'ils écrivent à l'armée du Rhin, et il est encore parti une lettre avant-hier, ils s'attachent à exaspérer les soldats contre le ministre de la guerre et le premier Consul. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXII

23 PRAIRIAL AN VIII (12 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 PRAIRIAL.

Il paraît constant dans le public que le premier Consul arrivera à Paris à la fin de cette décade ou au commencement de la suivante. Tous les journaux l'ont annoncé, on le croit, et on s'interroge réciproquement sur la cause d'un retour si prompt et inopiné. Ceux qui se prétendent les mieux informés disent que la paix est certaine, que les préliminaires sont arrêtés, que c'est par ce motif qu'il n'y a eu

en Allemagne aucune affaire importante depuis plus d'un mois. Quelques-uns de cette opinion ajoutent que l'invasion de l'Italie a été une opération concertée avec l'empereur qui ne demande que l'exécution du traité de Campo-Formio, parce qu'il lui assure la possession des États Vénitiens. — Les malveillants, en très petit nombre, disent à ceux dont ils connaissent la faiblesse et le penchant à l'inquiétude que l'armée d'Italie a éprouvé des pertes considérables et que le premier Consul vient pour demander des hommes et de l'argent. — L'on pense généralement que le premier Consul revient parce qu'il a rempli son objet, exécuté ses projets, dont le principal était de rendre à l'armée d'Italie la force et l'avantage qu'il lui avait procurés dans ses premières campagnes, qu'actuellement il laisse à ses généraux la direction de cette armée et la suite de l'exécution de ses plans......

Amnistiés. — Le public pense qu'il est peu d'amnistiés, chefs ou subalternes, qui soient sincèrement attachés au gouvernement et qui n'aient l'intention de se porter aux premières insurrections que les Anglais parviendraient à exciter.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

L'agent qui observe les Chouans assure connaître l'intention des chefs qui sont encore à Paris, tels que Scépeaux et autres. L'Angleterre a tout fait pour les engager à reprendre les armes ; ils s'y sont formellement refusés, en disant que le gouvernement anglais, malgré ses promesses, les avait abandonnés au moment même où ils étaient en force. Les Anglais, pour leur prouver qu'ils voulaient cette fois-ci les seconder véritablement, leur ont promis un prince français pour les commander, avec vingt mille hommes. Depuis ce moment, les Chouans commencent à prendre plus de confiance et sont décidés à faire la guerre de nouveau ; mais ceux qui sont à Paris ne rejoindront les insurgés des départements de l'Ouest que lorsque ces derniers seront entièrement organisés. Ils ont beaucoup d'émissaires en campagne pour rallier leurs bandes. Les Chouans voudraient bien ne recommencer les hostilités qu'après la moisson ; mais les Anglais les pressent beaucoup d'agir plus tôt. — Hier soir, aux Tuileries, deux Italiens, dont l'un est Milanais et l'autre Napolitain, s'entretenaient du premier Consul ; ils ont dit, entre autres choses, que le général devait bien se tenir sur ses gardes à Milan, parce que cette ville renfermait beaucoup d'individus attachés à la maison d'Autriche et capables de tout entreprendre pour la servir. — Les royalistes paraissent désirer

vivement le retour du général premier Consul, et ils ne dissimulent pas leurs vues; ils espèrent que, dès qu'il aura quitté l'armée, il éclatera quelques trahisons qui la forceront de rétrograder, et lui attireront des revers. Ces propos et autres de ce genre sont tenus chez l'ex-maréchal de Duras et répétés par ceux qui fréquentent sa maison. L'abbé Portal, qui la voit assez souvent, répétait encore hier qu'il y aurait un prochain mouvement en faveur de la royauté. — Les exclusifs s'occupent toujours d'un plan d'attaque; beaucoup de députés exclus du Corps législatif au 18 brumaire sont initiés dans le complot. — On a grand soin de faire faire de temps en temps des orgies aux subalternes pour les entretenir dans leurs dispositions. Hier encore on a réuni plusieurs ouvriers rue Guérin-Boisseau et on leur a donné quelque argent. Ce sont les meneurs de la section des Gravilliers qui se rendent à cette réunion. Ils disent que les troupes qui sont à Paris ne les effraient point, et qu'ils touchent à de grands événements. — Les faubourgs continuent à être observés avec le plus grand soin. Ils sont parfaitement calmes, ce qui désole les agitateurs. — Antonelle, qui demeure maintenant rue des Pères, nos 61 et 65, est parti ce matin pour Versailles, où un dîner doit avoir lieu chez Félix Le Peletier. On saura exactement ce qui s'y sera passé. — Les prêtres qui exercent le culte rue des Postes sont dans les mêmes principes que ceux des Carmes et des Missions étrangères; on les observe avec le même soin et la même prudence. — Un corps militaire actuellement à Paris, et dont l'uniforme est gris, semble devoir fixer l'attention. Les hommes qui le composent achètent, dit-on, des armes secrètes et défendues; ils tiennent des propos inquiétants, et l'on dit qu'il y a parmi eux des émigrés. — Le nommé Sauveur ne demeure point au café d'Apollon; il n'y paraît que de temps en temps; on le recherche, et l'on espère l'avoir sous peu de moments.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 28 prairial: « RAPPORT PRÉSENTÉ AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. *Paris, 23 prairial an VIII.* Citoyens Consuls, par votre arrêté du 18 pluviôse, vous avez ordonné qu'il serait célébré une fête *à l'Union des Français,* dans la décade qui suivra l'entière pacification de l'Ouest. Depuis plusieurs mois la paix intérieure règne dans ces contrées; j'aurais déjà pris des mesures pour l'exécution de l'arrêté du 18; mais, citoyens Consuls, le 14 juillet s'approche, et je crois devoir vous proposer de remettre la célébration de la fête de la Concorde à l'époque la plus mémorable de notre histoire, à ce jour d'espérance où tous les cœurs

s'unirent pour vouloir la liberté, tous les bras pour la conquérir. Le même jour ramène chaque année les mêmes émotions; elles seront plus douces sans doute aujourd'hui qu'aucun sentiment pénible ne nous agite; si nous avons des larmes à répandre sur tant de héros moissonnés au champ d'honneur, sur tant d'hommes illustres victimes de nos dissensions civiles, nous pouvons au moins opposer à l'image du passé l'image du présent; nous voyons la République jouir sans trouble du gouvernement qu'elle s'est donné, et toutes les affections, tous les sentiments, se confondre dans l'amour de la patrie... Le 14 juillet devant cette année réunir la célébration de deux grandes fêtes nationales, l'exécution de votre arrêté du 29 ventôse sur les colonnes départementales m'offre une idée accessoire que je crois digne de vous être exposée. L'érection de ces colonnes est le témoignage de la reconnaissance nationale envers les défenseurs de l'État. Il me paraît que cet hommage doit s'élever le même jour, et en même temps sur tous les points de la République, et ce jour me paraît devoir être le 14 juillet. Que l'exécution de votre arrêté, citoyens Consuls, commence le 25 messidor. Que, dès le matin, la première pierre de la colonne nationale soit posée sur la place de la Concorde; que le même jour, dans toute la France, on jette les fondements des colonnes départementales, et que partout, à la même heure, retentissent les noms de ces généreux guerriers dont le sang a coulé pour la patrie. J'ai l'honneur de vous présenter, citoyens Consuls, dans le programme ci-joint, les détails d'exécution. J'ai cherché à y réunir tout ce qui peut donner aux sentiments généreux et patriotiques un nouvel essor. J'ai écarté les ouvrages dispendieux et fragiles qui ne laissent rien d'honorable, et j'ai cru que nous devions attacher la pensée de l'avenir à cette belle époque, en fixant à ce jour l'établissement de monuments solides et glorieux. C'est dans ces mêmes vues que je propose de commencer en même temps le quai de la Pelleterie, utile et depuis longtemps projeté : tout est prêt pour exécuter vos intentions à cet égard. J'ai, en conséquence, citoyens Consuls, l'honneur de vous soumettre les projets d'arrêté et de programme ci-joints. Salut et respect. Le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte... [Suit le programme.] — Consulat. *Arrêté du 23 prairial.* Les Consuls de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur, arrêtent : 1° La fête de la Concorde, dont célébration est ordonnée après la pacification de l'Ouest, sera réunie à celle du 14 juillet. — 2° Les premières pierres des colonnes nationales et départementales qui doivent être érigées en exécution de l'arrêté du 29 ventôse seront posées le même jour, 25 messidor, à midi, dans toute la République. — 3° Le programme présenté par le ministre de l'intérieur pour la célébration de la fête, est adopté. » — *Gazette de France* du 23 prairial : « On ne voit dans les journaux que des marchandises annoncées au rabais, que des livres annoncés au rabais. Les grands spectacles prodiguent les billets *gratis;* les petits spectacles offrent des abonnements pour rien. Vous ne marchez pas une heure dans Paris sans avoir les mains remplies de papiers dans lesquels on vous offre, au rabais, depuis des portraits très ressemblants à 12 francs, jusqu'à des souliers pour le quart de cette somme. Sur la porte de chaque maison vous lisez : *Salle de vente, dépôt* ou *commission.* Entrez : tout est au rabais. Tous les soirs au coin de chaque rue, vous voyez de longs paniers illuminés, derrière lesquels des hommes, dont les poumons sont infatigables, crient à tous les passants : *Au rabais, au rabais.* En un mot, depuis les productions du génie jusqu'aux secrets des charlatans,

tout est au rabais maintenant. On demande si c'est un signe d'abondance et de prospérité. »

CCXIII

24 PRAIRIAL AN VIII (13 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 25 PRAIRIAL.

.....*Prêtres.* — Une lettre d'un évêque réfugié à Londres à un abbé Boyer, qui demeure à Bordeaux, fait connaître les intrigues des réfractaires pour rentrer en France, même sans se soumettre à la promesse de fidélité que la loi exige de ceux qui veulent exercer ce ministère. « Il faut, dit le prélat, faire pétitionner le retour par le département. La publicité de la démarche serait intéressante, quand elle ne réussirait pas. Il faut aussi, ajoute-t-il, éviter la promesse demandée sans expressions qui puissent aigrir le gouvernement. » — Dans Paris des réfractaires intriguent également pour se procurer des pétitions collectives des habitants de diverses paroisses, non seulement pour leur retour personnel et leur libre exercice, mais encore pour qu'on enlève des églises tout signe d'institution républicaine.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les Chouans amnistiés qui sont à Paris disent à l'agent secret que l'on est parvenu à placer au milieu d'eux que c'est particulièrement à Brest que les Anglais en veulent en ce moment, que leur intention est d'attirer toutes nos forces, afin de brûler la ville et d'incendier les vaisseaux qui peuvent se trouver dans le port, qu'ils y ont beaucoup d'agents sûrs, qu'ils sont certains de trouver d'immenses magasins de grains dans la ci-devant Bretagne et le Poitou. — Les Chouans comptent encore sur le marquis de La Prévalaye, qu'ils assurent être à Rennes en ce moment. — La nommée Berthelot, ancienne femme de chambre de la femme de La Prévalaye, demeurant aussi à Rennes, est dépositaire des papiers de ce fameux chef de Chouans. Elle est très connue dans cette ville. — Depuis hier soir les royalistes ne dissimulent pas leur joie. La reddition de Gênes semble ranimer leurs espérances, et aujourd'hui, dans les cafés du Palais-Égalité qu'ils fré-

quentent d'habitude, ils regardaient cette prise comme de la dernière importance, pouvant arrêter les succès de l'armée de réserve et sauver Mélas et son armée. Cette nouvelle a fait baisser à la Bourse les effets publics. La rente est tombée de 10 %, et le provisoire de 15. Les hommes probes qui fréquentent la Bourse pensent que la baisse ne durera pas deux jours. — Robert, capitaine dans la 95e demi-brigade, déjà dénoncé par son chef de brigade au ministre de la guerre pour faits d'insubordination et de provocation à la révolte, se répand en propos injurieux contre le gouvernement et dit hautement que la situation actuelle ne peut durer, que sous peu les purs démocrates auront encore une fois le dessus. Cet individu demeure à Chaillot. — Bonnet de Nonancourt, chef de brigade d'artillerie à la suite et dont les opinions bien royalistes sont connues, annonce que, sous peu, il y aura les plus grands changements, que lui et les autres officiers réformés sont tellement mécontents qu'ils sont prêts à prendre les armes en faveur de la monarchie. — Le nommé Carbin s'est permis hier soir, dans le café du Parnasse, près le pont Neuf, les propos les plus royalistes et a même crié : *Vive le Roi !* Il a été à l'instant arrêté par un officier de paix et conduit à la préfecture de police. C'est un royaliste effréné et dangereux, bien connu pour tel dans son quartier. On instruit son affaire. — Cottiaux, directeur de la manufacture des glaces, rue de Reuilly, faubourg Antoine, reçoit chez lui les plus grands ennemis de la République; il dit ouvertement à ses ouvriers qu'ils ne seront heureux que quand ils auront un roi. Il est très lié avec le nommé Archambault, bien connu; il voyait aussi très souvent, avant son arrestation, le nommé Fontaine, homme de confiance de la baronne de Staël. — Le ministre du culte à Montmartre a annoncé avant-hier le prochain triomphe de la religion, qu'elle allait reprendre tout son ancien éclat, et le clergé tous ses privilèges. C'est à peu près la même chose dans les temples de Paris. — Les exclusifs disaient hier que le général premier Consul ne reviendrait point à Paris, à la fin du mois, comme on l'avait annoncé, que la reddition de Gênes n'était pas la seule mauvaise nouvelle qu'on apprendrait d'Italie, et que nous avions éprouvé bien d'autres revers. — Le nommé Basset, connu dans la section de la Butte-des-Moulins et à diverses époques de la Révolution, voit beaucoup de royalistes et de Chouans amnistiés, notamment le nommé Bernard; il tient les plus affreux propos contre le premier Consul. — Paris est tranquille. On attend de toutes parts avec impatience des nouvelles d'Italie.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 25 prairial : « *Paris, le 24 prairial.* ...Malgré le froid, qui s'est fait sentir assez vivement ces jours derniers, les promenades ont été fréquentées, celle des Tuileries surtout. Il est vrai qu'aucune ville de l'Europe ne possède un jardin où l'art et la nature étalent à la fois plus de magnificence. C'est le temple de Flore enrichi par le ciseau de Phidias... »

CCXIV

25 PRAIRIAL AN VIII (14 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 26 prairial.

Esprit public. — La nouvelle de la capitulation de Gênes est le sujet de toutes les discussions. La malveillance l'a saisie avec avidité pour répandre l'inquiétude parmi les républicains. Elle a supposé que l'armée de réserve n'avait été formée, que le passage des Alpes et l'entrée en Italie, n'avaient eu lieu que pour forcer les Autrichiens à lever le blocus de Gênes et délivrer l'armée; que, cet objet n'étant pas rempli, tout le fruit des avantages progressifs dont on avait reçu chaque jour de nouveaux détails se trouvait anéanti. — Pour augmenter l'inquiétude, on aggrave la perte, et l'on dit que par la capitulation l'armée est prisonnière, et doit rentrer en France sans servir. — Les hommes froids ne voient dans l'évacuation de cette place d'autre avantage pour l'ennemi que de pouvoir opérer sa retraite par la mer, dès qu'il s'y verra forcé, et l'époque n'en est pas éloignée. Mélas a déclaré, dans sa lettre confidentielle à un major général, que son armée ne pouvait tirer ses subsistances que d'Alexandrie; que, si le Pô était passé et la communication coupée entre Plaisance et Alexandrie, il ne lui resterait aucune ressource. Ce fait s'est réalisé; il en résulte que Gênes ne lui est utile que pour la retraite, s'il l'opère à temps. — L'armée qui était dans Gênes a conservé sa liberté et est probablement jointe à la colonne du général Suchet. La capitulation, la lettre de Masséna du 18, celle du premier Consul du 20, enfin celle de Mélas même le constatent. Bientôt l'inquiétude du jour sera dissipée; on ne verra dans cet événement qu'un avantage pour l'armée d'Italie, dont la réunion opérera plus promptement la conquête du Piémont.

Faubourgs. — Soit indifférence pour les nouvelles politiques, soit confiance absolue dans toutes les opérations du gouvernement, les faubourgs n'ont point partagé l'inquiétude que la première nouvelle de l'évacuation de Gênes a causée à un grand nombre des habitants de Paris. — La plus grande tranquillité y règne ; on n'y entend aucune discussion.

Bourse. — L'agiotage a profité de la nouvelle de Gênes pour opérer une baisse sensible dans le tiers consolidé. Il était à près de 31 francs, il a été réduit à 27 fr. 50 c., et il y a eu fort peu de négociations.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les Chouans qui sont à Paris se plaignent de Scépeaux, qui n'a point été, disent-ils, de bonne foi avec eux. Ils assurent que c'est le ci-devant duc de Bourbon qui doit commander les nouveaux rebelles des départements de l'Ouest, et que des agents anglais parcourent aujourd'hui les départements de la Manche et du Calvados pour échauffer les têtes et préparer les esprits. — Ils ont dit à l'agent, qui ne les quitte point, que cette fois ils étaient sûrs de leur fait et que malheur à ceux qui avaient exercé des fonctions publiques dans la Vendée et autres départements adjacents; que les Anglais préparaient et ne tarderaient point à exécuter une descente dans le Midi ; qu'enfin on avait fait imprimer la liste des acquéreurs de domaines nationaux et des patriotes qu'il fallait sacrifier. L'agent assure qu'il sera constamment au courant de tout ce qu'ils feront ou projetteront, soit pour Paris, soit pour les départements insurgés. — Les royalistes triomphent de la prise de Gênes, et la joie qu'ils en ont d'abord montrée semblait hier augmenter encore. — Le nommé Buchon, intendant de l'ex-duchesse de Châtillon, et demeurant chez elle, s'est permis hier les propos les plus indécents sur cet événement. Cet homme, bien connu par ses opinions royalistes, est surveillé avec le plus grand soin. Il est soupçonné de faire passer de l'argent aux émigrés par ordre de M[me] Châtillon. Toute sa famille est dans la Vendée et s'y est signalée pendant les dernières guerres. Elle était liée intimement avec Charette. — Le nommé Cadet-Gassicourt affirmait hier, vers les deux heures, au café Hardy, que Dumouriez était à Paris, qu'il allait obtenir sa radiation, que Prévost, valet de chambre de Dumouriez, venait de le lui assurer. Il a ajouté confidentiellement au nommé Cotteriau, qui était avec lui, que Dumouriez avait logé sous un nom supposé, rue du Chantre, maison Warwick,

mais qu'il en était sorti au bout de quelques jours dans la crainte d'être reconnu. — Quelques hommes déguisés en ouvriers se sont répandus hier soir dans quelques cabarets du faubourg Antoine; ils y ont dit que les armées rétrogradaient à force et qu'il fallait se résoudre à avoir sous peu un roi; c'est particulièrement chez Souches et Bienaimé, marchands de vin, que ces propos ont été tenus. — L'ex-chevalier de Courcelles et l'ex-comte de Barbarin, demeurant rue Étienne-des-Grès, se font remarquer dans les lieux publics par leurs propos royalistes; le premier paraît s'occuper de chimie, et le second ne vit que d'intrigues. On les observe. — De leur côté les exclusifs cherchent à faire tourner à leur avantage les dernières nouvelles de l'armée d'Italie; ils publient que la capitulation de Gênes a été faite d'intelligence avec l'empereur, à qui le premier Consul a fait rendre cette place pour le dédommager de la Lombardie; que, malgré tout, le général premier Consul se trouvera enfermé en Italie, qu'alors le gouvernement, pour sa propre conservation, sera forcé d'avoir recours aux patriotes les plus prononcés, mais que ceux-ci ne le serviront qu'à des conditions qu'ils expliqueront quand il en sera temps. — Les réunions des faubourgs Marceau et Jacques ont été les mêmes que de coutume. On s'y est beaucoup occupé de la prise de Gênes et de l'espérance que l'on en concevait pour le renversement de la Constitution de l'an VIII. Elles sont toujours composées des mêmes hommes, qui ne font point de prosélytes. On repousse toujours avec le même mépris et leurs discours et leurs projets. — Depuis quelques jours la réunion de la rue Copeau, chez le nommé Laroue, marchand de vin, devient un peu plus nombreuse. On n'y voit que des ouvriers, mais dont les têtes sont extrêmement chaudes. — Le cours de la Bourse a été plus favorable aujourd'hui, et la baisse n'a pas continué. La rente était hier à 27 fr. 50; elle est remontée à 28 fr. 25, et l'on croit qu'elle augmentera encore demain. Les bons des deux tiers, les billets de syndicat se sont améliorés. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXV

26 PRAIRIAL AN VIII (15 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 PRAIRIAL.

Opinion. — L'inquiétude qu'a causée la nouvelle de l'évacuation de la ville de Gênes n'est pas encore dissipée. Elle est entretenue par quelques agitateurs, ennemis de tout gouvernement et de la tranquillité publique. Ils insinuent que le général Masséna aurait pu conserver la place quelques jours de plus, que les propositions avantageuses qui lui étaient faites pour capituler lui prouvaient naturellement que l'ennemi était forcé de lever le blocus, qu'il connaissait les progrès rapides de l'armée. Ils concluent de ces observations perfides que Masséna n'avait pas approuvé les changements de Brumaire et qu'il n'a cédé Gênes que pour nuire au premier Consul. En même temps, ils exagèrent l'avantage que les Autrichiens retireront de la possession de cette place, par laquelle, disent-ils, ils recevront continuellement des renforts et des approvisionnements. — L'impression paraît surtout très forte dans le commerce. Cette nouvelle a diminué sensiblement la confiance. Les intrigants ont su persuader à plusieurs négociants que la perte de Gênes occasionnerait probablement de grands revers dans l'Italie. — La satisfaction momentanée qu'éprouvent les royalistes s'évanouira dans peu de jours. Le général Masséna conservant son commandement, et pénétrant dans le Piémont à la tête de sa division, toute idée de mésintelligence sera écartée. Les Autrichiens, bientôt captifs dans Gênes et privés de toute communication avec le continent, ne conserveront que les ressources de fuir par la mer, s'ils l'entreprennent à temps..... Les ennemis du gouvernement reconnaîtront bientôt que la reddition de Gênes n'a rien changé aux avantages que l'armée n'a cessé de remporter depuis qu'elle a pénétré dans l'Italie.....

Culte catholique. — La religion ancienne reprend tout l'empire qu'elle avait avant la Révolution. Le gouvernement n'y met aucun obstacle, la Constitution ayant admis la liberté des cultes. Mais l'intolérance se joint à la domination, et avec elle le désir de détruire toutes les institutions républicaines, soit dans les exercices publics, soit dans les temples. Ainsi les ministres orgueilleux de ce culte

presque général ne veulent férier que les dimanches et fêtes, et ne souffrent dans leurs temples aucun signe de liberté. Ils voudraient encore que les temples ne fussent consacrés qu'à leurs cérémonies et aux discours et instructions relatifs à la religion catholique. De là la circulaire adressée aux préfets pour qu'ils concilient dans leur administration l'exécution des lois républicaines avec la liberté que la Constitution accorde aux opinions religieuses.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCXVI

27 PRAIRIAL AN VIII (16 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 28 prairial.

...*Bourse.* — L'inquiétude a diminué : la confiance se rétablit. Les conséquences de l'évacuation de Gênes ne paraissent plus aussi dangereuses; on n'a plus autant de crainte des débarquements et des nouvelles insurrections qui devaient en être la suite. Le tiers consolidé a été porté à près de 30 francs ; le nombre des négociations a été plus considérable.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

L'amnistié dont il a déjà été question dans les précédents rapports a vu hier un de ses camarades d'armes, avec lequel il s'est longtemps entretenu. Celui-ci a assuré qu'il était sûrement informé que Georges et son frère Jean-Jean et le nommé Guillemot, chef de Chouans de Bignan, s'étaient retirés avec le peu de monde qu'ils avaient pu rassembler dans les communes de Grand-Champ, Pluvigner et la forêt de Colpo, dès qu'ils avaient su que Bernadotte faisait marcher ses troupes contre eux; que l'expédition des Anglais n'avait eu d'autre motif que d'exciter un mouvement général, qu'ils allaient porter leurs forces sur Quimper et machinaient quelques complots sur Brest; que la correspondance de la commune de [Saint-]Briac se fait à une demi-lieue de la côte, celle de Saint-Quay, la ville Mario (?) et celle de Saint-Coulomb près Port-Malo dans les villages situés entre la côte et le bourg ; qu'enfin cette partie du service des rebelles était

bien assurée et qu'on comptait enfin sur des succès. — L'agent qui ne quitte point les Chouans actuellement à Paris a vu hier Grimaudet Bartisé, qui l'a confirmé dans tout ce qu'il avait précédemment appris. Il lui a dit que les Chouans avaient plus d'armes qu'il ne leur fallait ; qu'ils s'organisaient lentement à la vérité, mais avec sûreté ; qu'ils espèrent que, commandés par un Bourbon et avec les vingt mille hommes promis par l'Angleterre, ils parviendraient à leur but au moment où les républicains n'auraient pas de forces suffisantes à leur opposer. Il a ajouté qu'il y avait en route beaucoup d'émigrés arrivant de Londres sous des noms supposés, et que déjà beaucoup d'entre eux étaient débarqués sur les côtes de la ci-devant Normandie. — Duprat, Chouan amnistié, est toujours à Paris, rue de la Loi, hôtel de Toscane, où il a repris son véritable nom. Comme le nommé Breuillepont a assuré qu'il était important de ne le point arrêter en ce moment pour ne point alarmer les autres amnistiés, le préfet de police a cru devoir le laisser libre, mais il a gardé son acte d'amnistie et lui a donné en échange une simple passe dans Paris. Hier le préfet a reçu, sur le compte de ce même Duprat, une note datée de Clermont-Ferrand et conçue en ces termes : « Duprat, chef de nos assassins, est présumé à Paris ; il est l'auteur du pamphlet intitulé : *Un mot au Directoire*. Pour dérouter sur sa personne, attendu qu'il a été condamné à mort par contumace, il a fait courir le bruit qu'il a été tué à Cherbourg à la suite d'une partie de jeu où il prit querelle avec un ami. Tous ces scélérats se lient à l'affaire des armes de Saint-Étienne ; je viens d'en être instruit. » Le ministre de la police générale a été consulté sur le parti à prendre à l'égard de ce Duprat. — Les exclusifs marquants se trouvaient réunis, il y a trois jours, à Viroflay ; ils sont restés quarante-huit heures ensemble, et se sont occupés des moyens de tirer parti des circonstances actuelles pour, disent-ils, renverser le gouvernement et arriver à leurs fins. Dans cette assemblée, il a été convenu que l'on enverrait de suite en Italie deux affidés pour travailler en sens inverse des plans du général premier Consul, et en effet deux Milanais, membres de la réunion et dont on n'a pu savoir les noms, se sont mis sur-le-champ en route. On est convenu qu'il fallait attendre la première nouvelle du plus léger revers qu'éprouveraient nos armées, saisir rapidement l'occasion et se montrer avec courage ; qu'alors, ont-ils ajouté, les premières autorités ne manqueront pas de s'assembler, de se déclarer en permanence et d'appeler aux places les patriotes qu'ils disent proscrits ; qu'on destituera l'État-Major, qui sera à l'instant remplacé par des généraux dont on est sûr. En rendant compte de ces détails, l'un d'eux a ajouté : « La

poire est mûre, nous pourrons bientôt la cueillir. » Les exclusifs subalternes ne se donnent pas moins de mouvement depuis la prise de Gênes. Plusieurs d'entre eux se réunissent encore aux Champs-Élysées. Hier, en sortant de cette promenade, Beaujour, Tirol, Millière et quelques autres ont été courir les cabarets du faubourg Marceau, mais ils n'ont pas plus réussi que de coutume. — L'ancienne réunion des exclusifs des Bains-Chinois, boulevard Italien, vient de reprendre. Elle va de pair avec celle du café Chrétien ; c'est dans cette dernière qu'on distribue les avis pour les affidés, mais avec la plus grande circonspection. Les instructions qu'on leur donne portent sur la nécessité de répandre des nouvelles désastreuses, de dire que l'armée d'Italie est sacrifiée et que le général premier Consul a totalement perdu le fruit de ses premiers succès, que presque toute sa cavalerie est détruite, que Masséna a été emmené par les Anglais, ainsi que son état-major, et que la paix est devenue impossible. Et en effet tous ces propos ont été répandus hier, avec affectation, dans les cafés et aux promenades. — Massard dit que tous les patriotes ont des armes, et que, pour du canon, ils savent bien où en prendre; qu'ils sont sûrs d'avoir ceux des Invalides au besoin, mais que ce n'est pas tout encore. — Les royalistes, à leur tour, comptent sur un très prochain mouvement qui, disent-ils, ne peut manquer de tourner à leur avantage. Ils espèrent que les troubles de la Vendée iront croissant, et qu'il sera impossible au premier Consul de se porter partout et de faire face à l'ennemi du dehors et à celui de l'intérieur, qui attaqueront de toutes parts la République et le gouvernement. Ils donnent comme chose certaine l'assurance qu'avant quinze jours la guerre, dans les départements de l'Ouest, sera plus allumée que jamais. — Les personnes mises en surveillance, et qui sont connues à la préfecture de police, se conduisent avec beaucoup de circonspection et de prudence. — Ce ne sont pas seulement les royalistes et les anarchistes qui tourmentent l'opinion publique et font seuls le mal. Quelques émigrés rayés laissent percer leur haine contre la République. Parmi ceux dont les propos sont le plus inconsidérés, on a remarqué les Darmentières, les Rouhault, les Bernard de Coubert, etc. — Mais on les surveille avec d'autant plus de soin que l'on connaît bien leur influence sur ceux qui les approchent ou les entourent. — On a remarqué depuis très peu de temps, à Paris, un nommé Duguet, ex-garde d'Artois, député en l'an V à Paris [1], protecteur des émigrés parmi lesquels il compte

1. Parmi les députés élus dans la Seine en l'an V, soit par l'assemblée électorale siégeant à l'Oratoire, soit par celle siégeant à l'Institut, je ne vois pas de Duguet. Il y eut un André Duguet, député de la Seine aux Cinq-Çents, élu en l'an IV.

ses plus proches parents. Il était à la tête des égorgeurs à Montbrison et désignait les plus républicains qu'il fallait sacrifier; ses propos annoncent qu'il n'a point changé d'opinion. On le rencontre dans beaucoup d'endroits publics. Il est lié avec la femme de l'ex-député Praire[1] et une femme Boubée. — Les agents de la police assurent que les prêtres secondent les royalistes de tout leur pouvoir et de tous leurs moyens. Ce sont eux qui dirigent à présent la plupart des pensions ou maisons d'éducation de Paris. Ils y vont célébrer le culte et inspirent aux enfants les principes les plus antirépublicains; ils promettent à qui veut bien les entendre le prochain retour de la monarchie et la chute de la République. — On rapporte qu'un ami du citoyen Hardy, membre du Corps législatif, lui demandant comment il se faisait que le Sénat, les tribuns et les législateurs souffrissent l'état de nullité où les avait réduits le gouvernement, celui-ci avait répondu : « Patience ; nous avons encore besoin du Consul ; mais, après la campagne, nous verrons. » Le préfet de police fait surveiller en ce moment un nommé Duval Dellermont, soupçonné de délivrer à prix d'argent des certificats de résidence aux émigrés. Sous deux fois vingt-quatre heures on saura à quel point ces soupçons sont fondés, et l'homme sera arrêté, s'il est coupable. — Le préfet de police ne peut ni ne doit taire au gouvernement que la détresse dans laquelle il se trouve est à son comble. Après avoir employé toutes les ressources, employé même des dépôts pour que le service ne fût point interrompu et empêcher la séduction, la corruption et toutes les viles intrigues d'approcher de ses agents, il se trouve aujourd'hui absolument sans fonds, ayant tout épuisé pour donner quelques soulagements aux inspecteurs de police, aux employés, aux commissaires de police et aux officiers de paix, à qui il est dû six mois de traitement par la caisse du receveur général du département. Un pareil état de dénuement, s'il durait encore quelques jours, peut avoir les plus funestes conséquences. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 28 prairial : « *Paris, 27 prairial.* ...Malheur à ceux qui n'ont pas lu *Madame de France*[2] ! Il est indubitable qu'elle va retourner aux Carmélites ; ce n'est que là qu'avec le secours de la religion elle sera au-dessus de ceux qui font trembler le monde ; elle com-

1. Praire-Montaud, député de la Loire aux Cinq-Cents.
2. Il s'agit du journal *la Gazette de France*.

mence par avouer ses péchés; elle confesse tout le danger qu'il y a de tourner en plaisanterie les choses que les propagateurs du système monarchique ont déclarées respectables. Il est évident, d'après cet aveu, qu'elle assistera, un cierge à la main, à la procession de l'octave, et qu'elle ne mettra plus le pied au théâtre du Vaudeville, où l'on ne rencontre que des sujets de damnation; et, pour prouver sa conversion, elle ne pardonne pas à Rousseau d'avoir *rêvé* la liberté des peuples; elle accuse Voltaire, qui a fait *Brutus* et *Mahomet*, et cherche à prouver que les prêtres de l'église catholique, les évêques de l'ancien régime, sans en excepter sans doute le prince Louis, cardinal de Rohan, sont les seuls précepteurs de morale que nous puissions appeler à notre secours pour arrêter le torrent d'*iniquités républicaines* qui doivent faire des Français un peuple ennemi des superstitions, de la royauté et de la servitude... »

CCXVII

28 PRAIRIAL AN VIII (17 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 29 prairial.

Esprit public. — Les détails officiels des opérations des armées ont entièrement dissipé l'inquiétude que la malveillance avait voulu répandre dans le peuple, en interprétant au gré de l'intrigue les suites de l'évacuation de Gênes. La confiance est rétablie. On exagère même les victoires d'Italie, en ajoutant aux détails qui en ont été donnés que Mélas, en quittant Turin pour se porter à Alexandrie à la tête de quinze mille hommes, avait été fait prisonnier avec ce corps entier. — On croit toujours à l'arrivée prochaine du premier Consul, telle qu'elle a été annoncée précédemment, et surtout parce qu'il paraît que les restes de l'armée autrichienne ne peuvent avoir d'autre objet que de se retirer avec le moins de perte possible. — Il est constant que l'évacuation d'Augsbourg a été faite librement, et que l'armée en a emporté tout ce qu'elle désirait, notamment une forte contribution pécuniaire et dix mille sacs de farine. — La dernière affaire a procuré deux mille prisonniers et a forcé les Autrichiens à se retirer sur le Danube avec précipitation. — On parle d'une trêve déjà convenue et d'une paix définitive très prochaine avec la Bavière.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les royalistes ont répandu hier, dans les cafés et autres endroits

publics, que le général premier Consul venait d'arriver dans la soirée même, qu'il était accompagné du général Berthier, qui venait ici chercher des fonds pour les porter en Italie, où l'armée manquait de tout. « Ainsi, ajoutaient-ils, les victoires que l'on annonce dans les rues, et dont les journalistes remplissent leurs feuilles, ne sont que des mensonges, contre lesquels il faut bien se mettre en garde. » — A ces discours ils ajoutent toutes les réflexions qu'ils croient nécessaires pour aigrir les citoyens et tourmenter l'opinion. — Les exclusifs ont tenu la même marche ; ils se sont particulièrement attachés à révoquer en doute le succès du général Moreau, et ils publiaient hier que l'armée du Rhin, dans laquelle ils disent avoir beaucoup de partisans, éprouvait chaque jour quelque échec. Ils voient avec peine qu'on n'ajoute plus la moindre foi à leurs propos et aux nouvelles qu'ils propagent ; hier encore on a donné à quelques-uns d'entre eux des démentis formels dans quelques cabarets du faubourg Antoine. — Un agent rapporte que le nommé Boston, Anglais, demeurant rue d'Angivillier, n° 151, au premier, se disant commissaire pour l'échange des prisonniers de guerre, se permet les plus indécents propos contre le gouvernement et la République, que tout porte à croire qu'il est en même temps l'espion et l'agent du cabinet britannique, qu'il rend un fidèle compte à Londres de tout ce qu'il peut recueillir à Paris. L'agent assure qu'il a osé même en faire la confidence dans une maison qu'il fréquente habituellement et où ce même agent est admis. On le surveille de près, et l'on rendra compte de ses discours et de ses démarches. — Plusieurs Chouans amnistiés se disposent à quitter Paris et à retourner dans les départements de l'Ouest. Ce qui les embarrasse, c'est la difficulté de se procurer des passeports. Ils cherchent des faussaires qui puissent leur en fournir. On ne les quitte pas de vue, et, s'ils réussissaient dans ce projet, les marchands de passeports seraient à l'instant saisis et arrêtés. — Ils disent être sûrs à présent que les hostilités recommenceront dans la totalité de ces départements avant la fin de messidor. — Ce matin, un Anglais a dit à un agent qui le connaît depuis longtemps que plusieurs Anglais se réunissaient tous les matins dans un cabaret à la Chaussée-d'Antin, que là on était sûr de pouvoir causer librement sans crainte d'être écouté par les hommes de police ; il a promis à l'agent de l'introduire dans cette société, qu'il dit être composée de chauds amis de la liberté. — On a signalé aujourd'hui le nommé Klost, Allemand, demeurant rue du Faubourg-Poissonnière, n° 1052, comme un espion de l'Autriche. Ses discours annoncent un ennemi de la République et un partisan de la royauté. Il a été mis à l'instant à

la plus active surveillance. — Le cours des effets publics se soutient, et la baisse, ainsi qu'on l'avait annoncé dans l'un des précédents rapports, n'a point continué. Aujourd'hui les bons de l'an VIII seulement ont éprouvé de la baisse ; on en attribue la cause à la nouvelle, répandue à la Bourse, qu'on allait en faire une très prochaine émission. — Le préfet de police vient de faire arrêter le nommé Bertrand Vignes, prévenu de vol, escroquerie, émigration, empoisonnement, fabrication de faux passeports et de fausses lettres de change. Cet individu, ci-devant domicilié à Lyon, et à Paris depuis six mois, changeait aussi souvent de demeure que de nom. Il avait attiré à Versailles, sous prétexte d'une grande affaire, un négociant de Marseille et son épouse ; il leur donna à dîner, et, au dessert, il essaya de les empoisonner par des fraises dans lesquelles il avait mêlé un puissant narcotique ; mais, soit l'effet du grand air qu'ils prirent en sortant de table, soit que la dose de poison ne fût pas assez forte, ils furent à peine légèrement incommodés. Quelques jours après, il vint à bout d'escroquer à ce même négociant son portefeuille contenant une somme assez considérable en billets de la banque de France..... Les faubourgs sont calmes ; Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXVIII

29 PRAIRIAL AN VIII (18 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 PRAIRIAL.

Nouvelles de guerre. — On annonçait hier, à cri public, la prise de Mélas avec quinze mille hommes près Tortone. La source de ce bruit n'est pas connue; elle provient vraisemblablement de la victoire remportée sur le corps du général Ott, et de la retraite de Mélas sur Alexandrie. — Des lettres particulières apprennent que la seconde ligne de l'armée de réserve, commandée par le général Brune, passe les Alpes et sera bientôt réunie à l'armée d'Italie. — On en conclut que, quels que puissent être les renforts que recevra l'armée autrichienne, il lui sera impossible de résister à celle de la République.....

Bourse. — Le crédit se rétablit de plus en plus. On voit sans crainte les projets de l'Angleterre, les efforts de l'Autriche. Le tiers

consolidé est revenu au-dessus de 30 francs, et beaucoup plus de demandes. — Les bons de l'an VIII ont diminué parce qu'on a annoncé que la Trésorerie en commencerait demain la délivrance. L'intrigue pour la baisse a répandu qu'on en distribuerait une quantité plus considérable que celle qui pourrait être employée au payement des impositions.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les exclusifs ont aujourd'hui un rendez-vous à Versailles. Massard et autres sont partis ce matin pour s'y rendre; on doit dîner chez Félix Le Peletier. Massard s'extasiait hier sur la prochaine réussite des projets des hommes de son parti, et disait que tout serait irrévocablement convenu aujourd'hui dans la séance de Versailles. Beaucoup d'entre eux cependant paraissent eux-mêmes en douter. Antonelle doit leur lire une partie de son ouvrage contre la Constitution de l'an VIII. — Les officiers réformés et à la suite continuent à laisser percer leur mécontentement. Les exclusifs les caressent pour les attirer à eux, et ils disent qu'ils espèrent y parvenir. L'agent qui les observe rapporte que le nommé Demenageot lui disait hier : « Les royalistes et les exclusifs se réunissent chacun de leur côté pour arriver à leur but; pourquoi n'en ferions-nous pas autant? » Ce Demenageot est un ex-commissaire des guerres. On l'observe. — Le nommé Velu, instituteur, demeurant au ci-devant séminaire Sulpice, tient les propos les plus indécents contre le gouvernement. Il est lié avec les anarchistes les plus prononcés de sa section. On le surveille. — Charles de Hesse ne quitte plus Paris. Presque tous les après-midi, il roule dans le faubourg Antoine, y voit les hommes de sa trempe et passe ses soirées avec des filles au théâtre de Nicolet. — Aujourd'hui les églises et les oratoires particuliers ont été extraordinairement fréquentés. Les prêtres n'ont point prêché, et les rapports à cet égard ne donnent lieu à aucune observation particulière..... Paris est tranquille. Les faubourgs et les guinguettes, etc., seront surveillés jusque bien avant dans la nuit.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXIX

30 PRAIRIAL AN VIII (19 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er MESSIDOR.

...*Opinion.* — Le public pense que le premier Consul est en route pour revenir à Paris; qu'il est attendu à chaque instant. Quelques-uns disent que des officiers supérieurs sont à différents points de son passage pour l'escorter à son retour. Ceux qui croient à ce retour voudraient en pénétrer la cause. Quelques-uns, en petit nombre, par malveillance ou inquiétude, disent que la guerre est trop active en Italie pour que Bonaparte qui, jusqu'à présent, n'a eu que des victoires, quittât l'armée subitement, s'il n'avait pas un motif extraordinaire, que le plus vraisemblable est que ses succès ont coûté beaucoup d'hommes et de dépense, et qu'il vient demander de nouvelles levées et contributions. — D'autres, en plus grand nombre, disent qu'il ne reste que des sièges à faire, dont la conduite a pu être laissée aux généraux et que la présence du premier Consul sera plus utile dans l'intérieur qu'aux armées qui seront employées à ces sièges. — Tout se passe en discussions, jamais Paris n'a joui d'une plus grande tranquillité.

Faubourg Antoine. — La surveillance sur ce faubourg est d'autant plus active que plusieurs personnes paraissent croire que des agitateurs cherchent à y exciter des mouvements. Les résultats de cette surveillance sont satisfaisants. Le meilleur esprit règne; on y parle avec enthousiasme des succès des armées et principalement de celle d'Italie. On y témoigne la plus grande confiance dans le gouvernement. Quelques ouvriers, interrogés par des hommes qui ne leur sont pas suspects sur les propositions des meneurs, ont répondu qu'ils ne paraissaient plus, et que, s'ils revenaient, ils seraient mal reçus. Le même esprit, le même calme règnent dans les autres faubourgs.

Décadi. — Ce jour destiné au repos par institution républicaine est observé dans Paris avec exactitude. L'influence des prêtres est nulle sur ce point; on en juge par les rassemblements considérables qui se forment dans les lieux publics, les spectacles, les promenades, les campagnes voisines de la capitale. L'affluence n'est pas la même aux dimanches et anciennes fêtes catholiques. Hier, on a fait la même

observation. Partout le plus grand ordre, preuve de la tranquillité générale dont on jouit.....

Feuille. — On répand avec profusion dans Paris une feuille de huit pages, qui a pour titre : *Préliminaires de la paix générale, proclamés à Milan par le premier Consul et envoyés officiellement par des courriers extraordinaires.* Cette feuille ne contient que la récapitulation de tous les succès de l'armée d'Italie, depuis le 20 floréal jusqu'à ce jour, qu'il (*sic*) présente comme préliminaires de paix, parce qu'ils contraindront l'ennemi à accepter celle qui lui est offerte.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les Chouans qui sont à Paris disent que l'Angleterre, qui calcule tout, compte trouver dans le fanatisme le moyen le plus certain d'aigrir et soulever les habitants des départements; que les Anglais doivent débarquer, sous très peu de temps, dans la ci-devant Normandie, beaucoup de prêtres émigrés qui seront chargés d'instructions nécessaires; ils doivent se réunir à quelques-uns de ceux qui y exercent à présent le culte, et prêcher la rébellion et le meurtre. Un individu qui arrive de la Vendée assurait hier soir aux Chouans qu'il n'y avait pas un habitant dans ce pays qui n'eût aujourd'hui à sa disposition un ou deux fusils anglais. L'agent qui les observe ajoute que cette nouvelle n'a point eu l'air de les surprendre, et qu'ils en paraissaient déjà informés. La majorité des amnistiés paraît dans les intentions les plus franches; plusieurs d'entre eux n'aspirent qu'au repos, quelques-uns désirent du service, soit dans les troupes, soit dans les administrations républicaines. Cependant depuis quelques jours ceux qui semblaient devoir séjourner longtemps à Paris, pour y suivre leurs radiations, sollicitent des passeports d'urgence pour leur pays ou pour toute autre destination. Il paraît certain, d'autre part, que quelques-uns de ces ex-chefs n'ont pas mis personnellement bas les armes; un d'eux a dit naïvement qu'il ne serait content que quand il pourrait chanter un bon et vrai *Te Deum*. Il n'y a pas de doute que parmi les amnistiés il ne se soit glissé des émigrés d'autant plus dangereux que ces émigrés-là sont du nombre de ceux qui ont porté les armes; ces émigrés-là sont peut-être ceux dont le vrai nom a été ajouté en marge à leurs prénoms sur les actes d'amnistie après la signature *Desgaux*. — Massard est revenu hier soir de Versailles avec ses compagnons de voyage. Il a rapporté un peu d'argent, qui lui a été donné par Félix Le Peletier, tant pour lui

que pour d'autres affidés, auxquels il doit le distribuer aujourd'hui. Il a dit qu'on avait reçu tout récemment des nouvelles de l'armée du Rhin; qu'elles étaient très rassurantes pour ceux de leur clique. Les braves de cette armée, a-t-il ajouté, prendront patience jusqu'à la fin de la campagne, à moins qu'il ne se présente une occasion favorable, qu'ils ne manqueront pas de saisir. Ils disent enfin que si, à l'approche de l'hiver, la paix ne se fait pas, ils n'hésiteront point à nommer de vrais patriotes pour les mettre à la tête des affaires. Il a dit encore qu'on savait bien que le général premier Consul avait dans cette armée des hommes sûrs, et qui lui rendraient compte de tout, mais qu'on les connaissait et qu'on était en garde contre eux. On n'a pris aucun parti dans cette séance de Versailles; elle s'est bornée, comme toutes les autres, à des déclamations contre le gouvernement, à des vœux pour un changement prochain, et à la distribution de l'argent de Félix Le Peletier. — Il résulte de la surveillance établie sur l'exclusif Lacombe qu'il continue à voir journellement Daubigny, Jourdeuil, Lesclanchet et quelques autres de cette trempe; qu'il est un de ceux qui fréquentent le jardin des Tuileries pour y débiter de fausses nouvelles, ou altérer celles qui viennent des armées. On continue à l'observer avec soin. Il va aussi de temps en temps dans les cabarets des faubourgs, où, comme tous les autres, il cherche à échauffer les têtes des ouvriers. — Le nommé Giraudier, déjà désigné comme un des apôtres les plus ardents de la monarchie, est veillé de près; ses propos contre le régime républicain sont toujours les mêmes, et il annonce hautement son attachement à la monarchie. C'est une tête tout à la fois exaltée et faible, mais on ne le croit pas dangereux. Dans son quartier on le regarde comme une espèce de fou. — Il a été dit, l'un de ces jours, chez un chef de la Trésorerie, où il y avait sept personnes à dîner, et par le maître de la maison : « Toute ma peur est que ce petit diable de B..., quand tout sera bien disposé, ne retourne à ses f..... républicains. » — L'agent auquel on a proposé de l'introduire dans certain cabaret de la rue Chaussée-d'Antin où se réunissent des Anglais y a été conduit hier pour la première fois. Ce cabaret est rue Cerutti, n° 11. On y parle avec la plus grande hardiesse. On continuera soigneusement l'observation, dont on rendra compte. — Rien n'est indifférent en police : on doit tout observer et tout dire. On remarque que, dans ce moment, les femmes qui pourraient redouter l'œil de la police de Paris s'en vont aux eaux. On se rappelle qu'à certaines époques elles prenaient la même route pour aller joindre nos ennemis extérieurs et intérieurs. — On craignait aujourd'hui de la baisse à la Bourse,

d'après la connaissance acquise de certaines opérations commerciales qui devaient avoir lieu. Il n'y a point eu de baisse, et, à quelques centimes près, les effets sont restés au cours du 29 prairial. Beaucoup de personnes croient à la nouvelle répandue à la Bourse que le général premier Consul arrivait ce soir à Paris. — Ce soir, à cinq heures, les royalistes débitaient dans un café, au Palais-Égalité, que les Anglais avaient fait une descente sur les côtes de la ci-devant Normandie. — Les faubourgs ont été hier et sont encore aujourd'hui paisibles, comme ils le seront demain. Paris est parfaitement calme.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXX

1er MESSIDOR AN VIII (20 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 MESSIDOR.

Nouvelles d'Italie. — Depuis plusieurs jours on n'avait aucunes nouvelles officielles du premier Consul. Le silence du gouvernement inquiétait. On était rassuré sur les suites de l'évacuation de Gênes; le succès avait couronné toutes les entreprises de l'armée : la confiance ne pouvait s'affaiblir. — On a appris aujourd'hui qu'à la suite d'une victoire éclatante le premier Consul avait accordé au général Mélas un armistice, dont la principale condition était que le Piémont, la Ligurie et la Lombardie seraient entièrement évacués par les troupes autrichiennes. On ajoute qu'elles doivent reprendre les positions qu'elles occupaient à l'époque du traité de Campo-Formio. Les clauses du traité seront connues dans le jour..... Plusieurs salves d'artillerie annoncent en ce moment cette heureuse nouvelle.

Armée du Rhin. — On ne sait rien de nouveau sur cette armée. ......Cependant quelques royalistes répandent que cette armée vient d'éprouver des revers, et que l'indiscipline a été la principale cause. Si on leur oppose que ses progrès continuels dans l'Allemagne, où elle a pénétré jusqu'en Bavière, démentent leur assertion, ils répondent que la proclamation du général Moreau en est une preuve suffisante. Elle indique à la vérité quelques désordres, résultats presque nécessaires d'une guerre aussi longue, et dans des pays où il est souvent difficile de pourvoir aux besoins de l'armée. Mais elle apprend aussi aux habitants de ces contrées que l'intention du

général est de faire observer la plus stricte discipline pour la conservation de leurs propriétés.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le défaut de nouvelles de l'armée d'Italie semblait depuis quelques jours augmenter l'audace des factieux. Aujourd'hui tout est absolument changé de face [1] ; la joie est dans tous les cœurs, le nom du général premier Consul dans toutes les bouches; on le répète avec attendrissement, et le plaisir est tel qu'on a presque peine à y croire. Les nouvelles d'Italie ont été à l'instant répandues d'un bout de la ville à l'autre; partout elles ont été reçues avec enthousiasme et notamment dans les faubourgs, où le préfet de police a eu soin de les faire afficher. On regarde ces victoires éclatantes comme le gage assuré d'une paix prochaine, et la confiance dans le gouvernement a pris aujourd'hui de nouvelles forces. — Le cours des effets publics a éprouvé au moment même une hausse considérable, et que l'on pense devoir s'accroître encore demain. La nouvelle a été lue à la Bourse par un des agents de change; il était sensiblement ému. Elle a été suivie des cris de *Vive la République! Vive Bonaparte!* On a remarqué que cet agent de change, excellent citoyen, est Anglais d'origine. En un mot, il est impossible de peindre aujourd'hui la position de Paris : c'est une ivresse, c'est un enchantement général. — L'amnistié dont il a été déjà question a su par ses anciens compagnons d'armes que les Anglais avaient fait de nouvelles tentatives sur les côtes de Lannion, et que leur projet est d'incendier le port de Brest. C'est le nommé Prigout, déjà signalé, qui vient trois fois par mois de Jersey apporter la correspondance anglaise; c'est lui qui fait passer les fonds à Georges et à ses camarades. Ce même amnistié est encore informé que beaucoup de ceux qui sont à Paris veulent retourner dans leur pays promptement ; il ajoute que quelques-uns d'entre eux sont de bonne foi, mais que c'est le plus petit nombre. — En général, les amnistiés qui sont à Paris se répandent beaucoup dans les sociétés où ils encouragent les royalistes en leur disant que, dans les départements de l'Ouest, on n'attend plus que le moment d'arborer la cocarde blanche pour se livrer sans réserve aux bandes royales. Ils ajoutent qu'il existe beaucoup d'émigrés cachés dans les

1. On venait de recevoir la nouvelle de la victoire de Marengo, qui avait été remportée le 25 prairial an VIII. Sur cette bataille, voir *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, 2e partie, par le capitaine de Cugnac, Paris, 1901. in-8.

environs d'Angers, et notamment près la ville de Châteauneuf. — Les exclusifs, hier, parlaient encore de leurs projets ; la nouvelle d'aujourd'hui les tue ; ils sont véritablement consternés ; demain on saura ce qu'ils auront fait et tout ce qu'ils auront dit. — Les royalistes et les prêtres sont dans une position à peu près pareille. Leurs rêves se sont exhalés en fumée.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 2 messidor : « *De Paris, le 1er messidor*. ...Madame de Genlis, qui vivait à Berlin depuis plus d'un an, vient d'être rayée de la liste des émigrés ! Avant de rentrer en France, elle ira passer quelques jours à Hambourg auprès de ses élèves, madame de Mathiessen, ci-devant mademoiselle de Sercey, et la jeune veuve lady Fitz-Gerald, autrefois Paméla... »

CCXXI

2 MESSIDOR AN VIII (21 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 3 MESSIDOR.

Publication de la victoire et de l'armistice. — Plusieurs salves d'artillerie annoncèrent hier, à midi, aux habitants de Paris un événement heureux. Au premier moment l'objet n'en était pas connu. Les uns croyaient que c'était la prise du général Mélas et de son armée, dont la nouvelle circulait depuis quelques jours ; d'autres, l'arrivée du premier Consul qu'on disait attendu à chaque instant. — Plusieurs officiers de l'état-major parcoururent les rues et les principales places : ils firent connaître la victoire éclatante que l'armée avait remportée le 25 et la convention du 27 qui en avait été la suite. La police en instruisit également le public par des affiches. Il y eut dans la soirée plusieurs illuminations faites volontairement à différentes maisons particulières et aux édifices publics.

Effets de cette nouvelle. Esprit public. — Les journaux ont fait connaître la lettre par laquelle le premier Consul rend compte de ces glorieux événements, terminée par ces mots : « J'espère que le peuple français sera content de son armée. » Son espoir n'est point déçu : la joie, la satisfaction, la surprise générales ne peuvent se rendre ; et

les cris : *Vive Bonaparte*[1] *!* ont retenti de toutes parts. L'armistice est considéré comme préliminaire d'une paix générale ; la cession étonnante de la plus grande partie de l'Italie, comme une reconnaissance formelle pour l'Autriche que l'armée française est invincible. On récapitulait dans quelques cercles l'exactitude et la précision avec lesquelles le gouvernement avait exécuté tout ce qu'il avait annoncé, la prompte soumission de l'Ouest et la paix extérieure, que l'armistice de l'Italie doit procurer bientôt — Les progrès de l'armée de réserve qu'il[2] a dirigée paraissaient si extraordinaires que plusieurs disaient que l'histoire n'offrait rien de pareil et qu'on ne pouvait appliquer avec justesse qu'à Bonaparte ces trois mots : *Veni, vidi, vici.*

Faubourgs. — Les ouvriers des faubourgs ont quitté hier leurs ateliers; ils se sont répandus dans plusieurs quartiers de Paris et ont marqué partout la plus grande joie. Point de désordre, aucun signe de réaction.

Royalistes. — Tous sont forcés de payer à la gloire et à la valeur de l'armée le tribut d'admiration qui lui est dû, mais leurs discussions sur les causes et les résultats de cette journée immortelle diffèrent de celles des républicains. Pour le plus grand nombre d'entre eux Bonaparte est un favori privilégié de la fortune. Elle couronne toutes ses entreprises. Pour d'autres, Mélas a trahi ou perdu la tête ; sa superbe cavalerie devait lui assurer la victoire. — Plusieurs pour lesquels la France ne peut être heureuse et tranquille sans monarchie, ont dit qu'il fallait donner la couronne à Bonaparte, qu'il l'avait méritée, que les Bourbons n'avaient rien fait pour la conserver, moins encore pour la reconquérir, que cette journée achevait leur perte, qu'il leur était indifférent qu'un étranger leur succédât, pourvu que ce beau royaume fût rétabli. — Au café Valois, ils ont dit, en manifestant la même opinion, qu'ils désiraient que Bonaparte fît promptement une paix solide avec toutes les puissances continentales, mais qu'il continuât la guerre avec le gouvernement anglais jusqu'à sa destruction, parce que sa perfidie avait causé tous les maux de la France !

Souscription. — La perte du général Desaix cause les plus vifs regrets. On a cru ne pouvoir mieux les exprimer qu'en ouvrant une souscription volontaire pour ériger un monument digne de sa gloire. C'est le premier monument de ceux qui sont pénétrés de l'importance des services qu'il a rendus à sa patrie. On ignore encore si leur proposition se conciliera avec le projet que peut avoir le gouvernement

1. Ces deux mots sont biffés dans l'original.
2. Bonaparte.

pour créer à la mémoire de ce héros un monument éternel de la reconnaissance nationale.

Bourse. — L'intrigue avait obtenu une diminution momentanée dans le crédit public par la nouvelle de l'évacuation de Gênes, dont les résultats, disaient les agioteurs, devaient être extrêmement funestes pour la France. Le succès a été de courte durée. La possession de Gênes par l'ennemi n'a pas été de plus d'une décade. Sur les nouvelles d'hier, le tiers consolidé a été porté sur-le-champ de 29 francs à 37, et la confiance publique est tellement consolidée que la valeur de cet effet du Trésor national ne peut que recevoir chaque jour une augmentation progressive.

Retour du premier Consul. — On annonce et on désire le prompt retour du premier Consul. On dit que ses lettres du 27 font espérer qu'il sera à Paris à la fin de cette décade. On le désire, parce qu'on ne doute pas que l'empereur ne s'empresse de ratifier la convention du 27; on pense même qu'il accédera sur-le-champ à la proposition d'une négociation pour la paix définitive.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

BULLETIN DE POLICE DU MÊME JOUR [1].

Paris a offert hier soir, et bien avant dans la nuit, le spectacle le plus intéressant. Partout l'ivresse était la même. Les citoyens se sont portés en foule aux Tuileries et dans tous les endroits publics, et chacun parlait avec enthousiasme du général premier Consul, de l'armée de réserve, de ses triomphes, de la mort de Desaix, de l'espérance d'une paix prochaine, des jours heureux enfin qui allaient luire pour la France et dont elle serait redevable à Bonaparte. Dès midi, les ouvriers, au premier coup de canon, ont pour la plupart quitté leurs ateliers, se sont rassemblés dans les rues et sur les places publiques pour écouter avec avidité les nouvelles; ils se groupaient en nombre autour des placards que le préfet de police avait, par ordre du gouvernement, fait poser dans la ville et surtout dans les faubourgs. Cette attention du gouvernement a fait beaucoup de plaisir. C'est là qu'il a été facile à l'observateur de juger l'esprit public. La classe ouvrière était ivre de joie. Aux cris de *Vive la République! Vive Bonaparte!* succédaient les propos les plus grivois, les saillies les plus gaies. Dans la grande rue Antoine, un citoyen lisait le bulletin tout haut; au récit des merveilles opérées à l'armée d'Italie, un

1. Dans l'original, ce bulletin est daté par erreur du 3 prairial.

assistant s'écrie : « Qu'elle est brave, l'armée de réserve ! — Sacr..., reprit un autre, ça n'est pas étonnant : quand le bourgeois est dans la boutique, il faut bien que les ouvriers travaillent. » — Dans les faubourgs on a été frappé de la franchise avec laquelle on a parlé du nombre d'hommes que nous avons perdus ou qui ont été faits prisonniers. « Ce n'est plus comme autrefois, disait-on dans la rue Victor, au moins à présent nous savons tout. » — Les cabarets ont été pleins jusqu'à onze heures du soir, et il ne s'y est pas bu un verre de vin qu'il ne fût pour la République, le premier Consul et les armées. — A six heures du soir, on a chanté le *Te Deum* dans l'église Saint-Gervais; un artiste habile a touché l'orgue, et l'affluence était telle que la majeure partie des assistants n'a pu pénétrer dans l'église. — Dans presque tous les théâtres, des couplets choisis ont été chantés en l'honneur de nos guerriers et applaudis avec enthousiasme. On a distingué particulièrement ceux du Vaudeville. — Au milieu de l'allégresse publique, on n'a point oublié le brave Desaix ; et il emporte avec lui l'estime et les regrets des citoyens. On a [parlé] beaucoup de la douleur que sa mort a dû causer au général premier Consul, dont il a partagé tant de fois et la gloire et les dangers. — Cependant, au sein de la victoire et des succès, on ne doit pas moins surveiller avec soin une minorité factieuse, divisée en deux bandes, qui ne veulent ni l'une ni l'autre le retour à l'ordre, à la paix et au bonheur. — Les royalistes sont atterrés et confondus ; ils croyaient l'armée de réserve perdue entièrement ; ils se flattaient que de grands revers les amèneraient enfin au but vers lequel ils marchent depuis si longtemps. On en a vu hier un qui pleurait de rage. — Les exclusifs, à leur tour, ont cherché à affaiblir les nouvelles reçues et à faire croire que les succès étaient exagérés. Un d'eux, des plus marquants, disait aux Tuileries que, si la victoire avait été pour nous en Italie, il n'en était pas de même sur les bords du Rhin, où nous avons déjà perdu beaucoup de monde et où les forces de l'ennemi étaient bien supérieures aux nôtres. Ils se rendirent le soir dans un petit café, rue Neuve-des-Petits-Champs, n'osant se montrer dans les faubourgs, où ils savaient bien qu'ils seraient mal reçus. Dans ce café, ils dirent qu'ils avaient envoyé, ce jour même, aux patriotes de l'armée du Rhin, un tableau à leur façon de la situation de Paris, et qui ne manquerait pas de produire un bon effet.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 3 messidor : « *Paris, 2 messidor.* Bonaparte arrivera probablement le 5 ou le 10. Le canon des Invalides a annoncé à midi les nouveaux triomphes de l'armée de réserve. La joie de Paris est très vive : il y a encore de l'esprit national. Le tiers consolidé est monté dans la journée de 29 francs à 35. Les deux Consuls ont donné à dîner au corps diplomatique et à tous les ministres ; madame Bonaparte dînait aussi chez Cambacérès. Ces heureuses nouvelles sont arrivées pour le jour de l'audience du corps diplomatique et de la séance du Tribunat... » — *Gazette de France* du 4 messidor : « Depuis le 18 brumaire on n'avait point remarqué à Paris une joie aussi vive que celle qui s'est fait sentir le 2 messidor. Dès le matin, les nouvelles les plus favorables circulaient; mais, le journal officiel ayant gardé le silence, on n'osait se livrer à l'espoir. A deux heures le canon s'est fait entendre, et l'on n'a plus douté qu'il ne fût question de grandes victoires. La foule s'est portée dans les jardins publics, dans les cours des Tuileries, dans tous les endroits enfin où, même sans rencontrer personne de sa connaissance, on est cependant sûr d'apprendre des nouvelles. Partout on entendait bourdonner ces mots : *l'Italie est prise. — L'Italie est prise !* Quel peuple autre que le peuple français peut annoncer, répéter et croire une nouvelle pareille, sans en avoir encore aucune certitude officielle, une nouvelle qui plongera l'Europe entière dans la stupeur et dans l'admiration ; c'est cependant ce qui est arrivé. On croyait au miracle avant d'en connaître les détails; ce miracle, car c'en est un, reposait sur la valeur française et la gloire acquise du chef de la nation : il n'a point trouvé d'incrédules. A cinq heures, le préfet de Paris a fait afficher les principaux détails ; les journaux du soir en ont ajouté de nouveaux. Plus la nouvelle se répandait, plus la joie devenait vive ; les ateliers ont été abandonnés; on marchait, on courait, on se pressait partout; partout on entendait répéter les mêmes mots, les mêmes phrases; enfin Paris n'avait qu'un seul sujet de conversation : *Bonaparte, l'armée d'Italie et la paix.* Les deux calendriers eurent tort à la fois ; le 2 messidor ou le 21 juin fut un jour de fête. Le soir, les monuments publics ont été illuminés; un concert militaire a été exécuté aux Tuileries ; sur le pavillon du milieu, on lisait, du côté du jardin et du côté du Carrousel, cette inscription simple, mais à laquelle il était impossible de rien ajouter : *Aux invincibles armées de la République.* On tirait des boîtes aux Invalides; la Seine était sillonnée par des feux d'artifice; dans le Jardin-Égalité (aujourd'hui du Tribunat), des fusées lancées de plusieurs croisées ajoutaient au bruit et à la gaîté. Rien n'était préparé, rien n'était ordonné, mais pour la première fois (comme dit le ministre de l'intérieur) le sentiment public faisait seul les frais de la fête, et la fête était bonne. Les maisons particulières n'étaient pas toutes illuminées ; mais à qui s'en prendre ? On sort de chez soi pour apprendre des nouvelles; on est entraîné d'un endroit à un autre ; on veut tout voir, tout entendre pour doubler ses sensations. Est-ce là le moment de consentir à s'isoler, de retourner à sa maison pour éclairer ses fenêtres? Dans un temps que la victoire vient encore de reculer, les illuminations eussent été plus générales ; mais la joie l'eût été moins. Le 2 messidor a prouvé qu'il était facile de faire renaître cet esprit public si puissant dans les premiers jours de la Révolution, si comprimé depuis qu'on le

croyait éteint. Les dernières victoires ont décidé deux points bien essentiels: le premier, que ce n'est point en vain que Bonaparte s'était flatté de réunir tous les cœurs; le second, que son plan de campagne pour cette année est au-dessus de tout ce qu'on a vu dans une guerre où les conceptions militaires ont eu le temps de se perfectionner. Toutes les positions étaient mêlées en Italie; une victoire a tout remis dans l'ordre, et l'on peut dire aujourd'hui que le premier Consul a rangé d'un seul coup l'armée autrichienne et la sienne.... ».

CCXXII

3 MESSIDOR AN VIII (22 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 4 messidor.

Esprit public. — On continue de s'occuper de l'armée d'Italie, de l'immortelle journée du 25, de la convention avantageuse qu'elle a procurée et des résultats ultérieurs qu'on est fondé à espérer. — On se communique réciproquement, sur la bataille du 25, des détails particuliers que chacun croit tenir de bonne source. Ce sont autant de prodiges de valeur que la postérité croira difficilement. On ne peut se défendre d'une vive émotion et d'une espèce de frémissement, en entendant le récit des dangers que le premier Consul a bravés pendant toute cette journée. L'opinion générale est que la pacification de l'Europe tient essentiellement à son existence. Les premières bases de cette pacification paraissent établies par la convention du 27. On espère que le sang a cessé de couler, que la même suspension d'armes aura lieu en Allemagne, et que le temps de l'armistice ne sera pas employé par l'ennemi, comme autrefois, à réparer ses forces, mais à cimenter une paix sincère. — On donne pour certain que le premier Consul a écrit qu'il serait à Paris pour la fin de cette décade.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Rien n'égale la consternation des Chouans qui sont à Paris. Elle est d'autant plus grande qu'ils attendaient d'Angleterre des secours en argent qui n'arrivent point, et qu'ils comptaient sur une très prochaine descente sur les côtes de la ci-devant Bretagne, et qui ne s'est point effectuée. Ils disent qu'il sera bien difficile à présent de tenter

un soulèvement général dans les départements de l'Ouest, et qu'il faut au moins attendre que l'enthousiasme produit par les dernières victoires de l'Italie soit diminué. — On assure que Siéyès est toujours l'âme d'un parti, que c'est lui et ses amis qui influencent les rédacteurs de la *Gazette de France,* des *Nouvelles politiques* [1] et du *Journal des Débats,* et leur font presque propager des principes aristocratiques pour corrompre l'esprit public. On assure même que Siéyès et les hommes de son parti, qui est toujours le parti d'Orléans, ont une police à eux, qui est chargée de travailler sourdement à ne fixer l'attention des Français que sur les talents militaires du général premier Consul pour affaiblir l'idée que l'on a de sa science administrative et pour faire croire que la France n'aura jamais de paix assurée tant qu'elle n'aura pas pour chef un individu de la maison de Bourbon. Un rapport qui arrive à l'instant dit que cette faction a conçu beaucoup d'inquiétude depuis nos derniers succès en Italie. — Les royalistes continuent à débiter leurs absurdes calomnies sur les derniers événements. Ils répandent que la perte des Français en Italie a été bien plus considérable qu'on ne l'a dit, que l'empereur ne consentira point de sitôt à la paix, qu'il a aussi une armée de réserve qui, à la reprise des hostilités, pourra fort bien avoir le dessus. Mais ces propos sont repoussés avec mépris par la plupart de ceux auxquels ils s'adressent, et bientôt ils seront réduits à ne pouvoir causer qu'entre eux seuls. — On a remarqué hier, dans un café du Palais-Égalité, le nommé Henry, se disant homme de lettres et traduisant des ouvrages anglais pour les librairies Desennes et Marais. Ce particulier s'attachait à dénaturer les victoires d'Italie, et parlait avec indécence du gouvernement; ses discours le font soupçonner d'être un agent secret de l'Angleterre ; on s'est mis à sa piste, et on le suit avec grand soin. — Des officiers réformés de la ci-devant garde du Corps législatif, ainsi que des grenadiers chassés de ce même corps pour cause d'insubordination et de débauche, sont restés à Paris ; ils manifestent beaucoup de mécontentement et paraissent disposés à se livrer au parti des exclusifs, qui les caresse et les recherche. On les surveille avec d'autant plus de soin que la plupart paraissent ne subsister que par le commerce des femmes de mauvaise vie, et qu'ils infestent les environs du palais du Tribunat. — L'évêque Royer, qui prêche ordinairement d'abondance du cœur, cherche toujours à monter les têtes, et son fanatisme semble s'accroître chaque jour; il disait dernièrement dans l'église Notre-Dame en chaire : « Nous ne sommes pas à la fin de nos maux ! Et quel

1. Le journal de ce nom n'existait plus depuis le 19 fructidor an V ; mais le *Publiciste* en était une des continuations. Cf. Tourneux, *Bibliographie*, n° 10,846.

bonheur pourrait espérer une nation qui ne répare point d'une manière authentique les outrages dont elle s'est rendue coupable envers nos saints mystères ? » Il est mandé à la préfecture de police. — Les exclusifs sont encore plus en mouvement depuis hier matin. Ils redoutent la profonde impression qu'a faite sur le peuple la victoire éclatante remportée par le général premier Consul, et qu'elle ne renverse tous leurs plans. Ils ont tenté d'en affaiblir l'effet dans les faubourgs ; mais ils n'ont pu réussir, on leur a constamment tourné le dos. — Le mouvement des négociations à la Bourse a été aujourd'hui un peu moins vif que les jours précédents, mais leur nature a annoncé beaucoup de dispositions à la hausse pour demain. Tous les cours se sont bien soutenus. — Paris attend avec impatience des nouvelles du général premier Consul ; beaucoup espèrent le voir bientôt arriver. Il est appelé par tous les cœurs. — La plus grande tranquillité règne partout.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXXIII

4 MESSIDOR AN VIII (23 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 messidor.

Opinion. — Le retour du premier Consul est l'objet du vœu général des Parisiens : chacun voudrait pouvoir lui offrir, dans les premiers mouvements de l'allégresse commune, le tribut de reconnaissance qui lui est dû. — On pense que les pièces d'artillerie qui se préparent sont le présage de son arrivée prochaine, et sont destinées à annoncer l'instant de son entrée dans la capitale. La tranquillité qui y règne, l'union de tous les habitants, leur confiance unanime au gouvernement, point central de cette heureuse harmonie, ne permettent pas d'attribuer ces dispositions à des mesures de sûreté pour réprimer des projets séditieux. — D'autres croient, d'après des nouvelles d'Italie répandues aujourd'hui, que ce retour si désiré sera encore différé. Ils observent que le premier Consul, pour consolider le repos et la sûreté des républiques Cisalpine et Ligurienne, a cru devoir organiser à l'instant leurs gouvernements et que cette opération d'un grand intérêt le retiendra peut-être quelques jours de plus.....

Émigrés. — Les émigrés partagent l'enthousiasme et l'admiration

publique, autant par intérêt personnel que par la force de la conviction intime qui naît de l'évidence des faits. Tous espèrent obtenir leur radiation, parce que la générosité et la bienfaisance sont les compagnes de la victoire. Mais ils ne cherchent pas à mériter ce bienfait par des dispositions pacifiques. Ils inquiètent leurs acquéreurs....

Te Deum. — L'évêque de Paris a fait chanter un *Te Deum* dans le temple de Notre-Dame, dédié à l'Éternel, pour témoigner sa joie et celle de tous les ministres du culte dit constitutionnel sur les victoires et l'armistice d'Italie. — On a observé souvent que cet évêque a montré dans plusieurs occasions marquantes sa soumission au gouvernement, et que sa doctrine a toujours eu pour objet d'engager les catholiques qu'il a dirigés à avoir la même confiance, le même dévouement. — Plusieurs concluent de ce que le gouvernement tolère cette cérémonie publique, que son projet est de rétablir une religion dominante. Cette conséquence est fausse ; le silence résulte de la tolérance uniforme de tous les cultes, à la seule condition de fidélité au gouvernement, et la promesse en a été faite par tous ceux qui se proposent d'offrir cet hommage public de leur reconnaissance aux braves défenseurs de la patrie.....

Faubourgs. — Le commerce devient plus actif : les ouvriers sont occupés et recherchés. Il en résulte qu'ils exigent que les prix de leurs travaux soient augmentés. Quelques-uns l'ont été. Les demandes se font sans troubles, sans attroupements. La tranquillité est générale.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

L'amnistié de qui l'on a déjà obtenu des renseignements a su ce matin, par l'un de ses anciens camarades, que la correspondance anglaise redoublait d'activité en ce moment sur les côtes de l'Ouest. Il indique comme chargé de cette correspondance, et faisant de très fréquents voyages de Jersey sur les côtes de France, les nommés Kersolon, natif de Brest, Tirillon et Loisel, natifs de Port-Brieuc. — C'est dans les environs de Port-Malo qu'ils déposent leurs paquets et qu'on vient les y attendre.— Les amnistiés qui sont à Paris craignent toujours que les projets médités pour rallumer le feu dans la Vendée n'éprouvent à présent du retard, et qu'on ne rencontre de grands obstacles à vaincre ; ils sont désolés des victoires d'Italie, qui, à coup sûr, feront une grande impression sur la masse des habitants de ces malheureuses contrées et les empêcheront de se livrer aux promesses

de l'Angleterre, qui les a déjà trompés tant de fois. Ces mêmes amnistiés ajoutent qu'ils sentent bien qu'il faut tout ajourner jusqu'à ce que l'on sache à quoi s'en tenir sur les dispositions de la cour de Vienne. — Les royalistes ont véritablement perdu la tête depuis l'arrivée des dernières nouvelles d'Italie. Mais leurs propos insensés, leurs affreuses calomnies ne produisent plus aucun effet ; on ne les écoute point, et le mépris dont on les couvre les réduit enfin au silence. — Les exclusifs sont également consternés ; ils n'osent plus se montrer dans les cabarets des faubourgs. Ils disent avoir reçu des nouvelles des officiers patriotes qui ont suivi le général Bernadotte dans les départements insurgés, que ceux-ci paraissent mécontents, et qu'ils seconderont volontiers le premier mouvement que l'on pourrait venir à bout d'exciter. — Antonelle et les autres ne se sont point réunis depuis quelques jours ; ils doivent aller le 9 chez Félix Le Peletier, à Versailles. — Des rapports journaliers confirment l'opinion où l'on est de l'existence d'une faction orléaniste. Les exclusifs la connaissent et espèrent s'en faire un point d'appui. On répète que le citoyen Siéyès n'est point du tout étranger à cette faction, dont on dit les ramifications très étendues. — Le nommé Vasselin, ancien rédacteur de journaux antirépublicains, disait hier à un agent qu'il s'était trouvé, il y a deux jours, à dîner chez l'ex-marquis de Gontaut, qu'on y avait lu une lettre de la ci-devant marquise de Saint-Agnan, demeurant dans les environs de Caen, par laquelle elle annonçait qu'il existait dans toute la ci-devant Normandie un mécontentement général, que dès que la Bretagne aurait de nouveau repris les armes, l'incendie se communiquerait de proche en proche jusqu'à Rouen. Elle fait dans sa lettre un grand éloge de l'agent de la commune de Saint-Aignan, où elle demeure, et dit qu'il est tout dévoué aux honnêtes gens. — Il y a de temps en temps quelques conciliabules chez ce même Gontaut. On y voit aller des individus fortement soupçonnés de tenir à la faction des Orléanistes. — Le préfet de police, instruit qu'il y avait dans la circulation beaucoup de fausses pièces de cuivre, a pris les mesures nécessaires pour faire arrêter les fabricateurs et les émissionnaires de cette monnaie ; il est parvenu à faire saisir plusieurs ateliers servant à cette fabrication et qui se trouvaient dans différentes maisons isolées du faubourg Antoine. Les nommés Guitton, Vigé, Signol, Cauchard et la femme Chollet ont été arrêtés comme auteurs de ce délit. On a saisi dans leurs ateliers une quantité immense de fausses pièces d'un décime et de cinq centimes, ainsi que la matière et tous les ustensiles servant à la fabrication. — On est à la recherche de plusieurs autres ateliers où l'on fabrique non seulement

de pareille monnaie, mais encore des pièces d'argent de 3 francs. On tient les premiers fils, et tout porte à croire que l'on réussira..... Les négociations ont été aujourd'hui assez nombreuses à la Bourse. Il n'y a eu ni hausse ni baisse; le cours est resté le même qu'hier. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 5 messidor : « *Paris, 4 messidor.* ...Le citoyen Sallior, ancien membre du Bureau central, est préfet du collège Saint-Cyr..... »

CCXXIV

5 MESSIDOR AN VIII (24 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 MESSIDOR.

...*Te Deum.* — Cette cérémonie a attiré hier une foule immense à Notre-Dame. On paraissait regretter que le temple ne fût pas beaucoup plus vaste pour contenir tous ceux qui désiraient prendre part à cette réjouissance publique. — L'évêque a prononcé un discours que peu de personnes ont pu entendre, parce que la trop grande affluence n'a pas permis le silence désiré. Mais on a jugé, sur ce qu'on a pu en recueillir, que l'éloge de l'armée et du premier Consul en ont été les principaux sujets, et que l'orateur a voulu se rendre l'organe de l'admiration et de la reconnaissance publiques. — Une circonstance particulière a causé un instant de désordre. Un militaire, en uniforme d'adjudant, a pénétré dans le temple à travers la foule, a refusé d'ôter son chapeau et a résisté à toutes les instances qui lui ont été faites pour qu'il se conformât à cet usage de toute société nombreuse. Un commissaire de police, chargé de maintenir la tranquillité, a fait cesser la rumeur en l'emmenant hors du temple. — Quelques folliculaires, en annonçant cette cérémonie, ont altéré la vérité en un point important. Ils ont dit que les Consuls y assisteraient; ils ont même indiqué, seulement dans le titre de leur feuille, les rues, les quais par lesquels ils passeraient pour s'y rendre. On concluait de là qu'en participant à cet usage ancien le gouvernement faisait un premier pas

vers le rétablissement d'une religion dominante. Pour accréditer cette opinion, on ajoutait que le premier Consul avait assisté à la même cérémonie à Milan, ainsi que tous les officiers qui s'y trouvaient avec lui. Ni les Consuls, ni aucune autorité administrative n'ont pris part à cette cérémonie à Paris : point de culte dominant, tous sont permis, et cette liberté est individuelle. A Milan on a conservé l'usage d'une religion prépondérante ; jusqu'à ce qu'il ait été révoqué, il paraît naturel que les autorités prennent part aux cérémonies publiques.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La cérémonie religieuse qui a eu lieu hier dans l'église Notre-Dame avait attiré un concours immense de citoyens; le temple, le parvis et les rues adjacentes contenaient à peine la multitude qui s'y était portée en foule. Pendant le *Te Deum*, deux dragons sont entrés dans l'église le casque sur la tête. Cette imprudence a excité quelques murmures d'abord et qui auraient eu des suites dangereuses, si les commissaires de police, les officiers de paix et les inspecteurs envoyés par le préfet de police pour maintenir l'ordre et la tranquillité générale ne se fussent portés sur-le-champ vers le point où la querelle paraissait s'engager, et n'eussent conduit ces deux militaires au corps de garde du Petit-Pont. — Ils furent, à la vérité, suivis par une foule considérable et à laquelle ils eurent peine à résister. Pour éviter tout motif de querelle, pour étouffer dans son principe tout germe de dissensions, le commissaire de police fit sortir du corps de garde et à l'aide d'une échelle les deux dragons et les envoya à l'état-major. Un piquet de cavalerie dissipa le rassemblement, et, à neuf heures du soir, il n'était plus question de rien. — On ne peut se dissimuler que ce *Te Deum*, annoncé depuis deux jours dans Paris, avait un peu monté les têtes, et qu'il ne se soit trouvé dans Notre-Dame des hommes marquants parmi les factieux. Les prêtres, comme les exclusifs, y avaient leurs apôtres. Mais là, comme partout ailleurs, ils seront tous sévèrement surveillés, et l'on peut assurer que, quelque chose qu'ils tentent, ils ne viendront point à bout de troubler la tranquillité publique. Cette circonstance a fourni l'occasion de remarquer quelques hommes que l'on a cherché sans doute à mettre en avant ; on les suivra de près, et l'on saura quels sont ceux qui les poussent. — Des exclusifs que l'on peut regarder comme des chefs de parti sont convenus hier soir, dans une réunion où ils ne soupçonnaient guère qu'on pouvait les écouter, que les succès du général premier Consul,

que la tranquillité intérieure de la République, celle de Paris surtout, leur enlevaient tout espoir de réussir dans leurs projets; qu'ils étaient forcés d'en reculer l'exécution. « Mais, ajoutaient-ils, il faut bien se garder de laisser croire que le gouvernement nous en impose; les faubourgs peuvent encore se prêter à un mouvement, si quelque nouvelle victoire ne vient pas les gâter tout à fait. » Ils sont donc enfin convaincus de leur faiblesse et de leur impuissance. Cesseront-ils de conspirer contre le bonheur général? C'est ce qu'une observation continuelle et bien suivie ne tardera point à dévoiler. — Les royalistes ont cru voir dans la cérémonie d'hier l'assurance que les prêtres catholiques allaient enfin reprendre une influence si nécessaire à leurs projets. Ils annonçaient dans les cafés du Palais-Égalité que bientôt il n'y aurait plus qu'un culte en France et que les autres y seraient à peine tolérés. Plusieurs ecclésiastiques, tels que le ci-devant évêque de Saint-Papoul, l'abbé Dampierre et quelques autres les confirment dans cette opinion, qu'ils ont grand soin de propager eux-mêmes. — On remarque dans les rues de Paris, et notamment au Palais-Égalité, beaucoup d'émigrés reconnus pour tels, mais qui pour la plupart se disent Chouans amnistiés et sont presque tous, en effet, munis d'actes d'amnistie. Il est difficile de s'assurer s'ils sont dans l'une ou l'autre espèce. On sait qu'il y a beaucoup d'actes d'amnistie falsifiés ou que l'on s'en est procuré de toute sorte de manières. A quel signe reconnaître un véritable acte d'amnistie sans timbre, sans caractère fixe d'authenticité? — L'affaire de la fabrication de fausse-monnaie de cuivre, annoncée dans le rapport d'hier, a donné lieu à quelques autres arrestations et à la découverte de deux autres fabriques. L'un des prévenus a été tellement frappé de se voir pris en flagrant délit qu'il est mort subitement. On a trouvé chez lui des pièces fabriquées, d'autres encore dans des moules et tous les ustensiles nécessaires à ce travail infâme. L'affaire se suit toujours avec la plus grande activité. Ce genre de délit est devenu très fréquent; les peines prononcées par les lois ne paraissent pas capables de retenir les coupables, déjà trop enhardis par la mise hors de procès prononcée en faveur de rogneurs d'écus, dont le nombre semble s'accroître chaque jour à raison de l'espèce d'impunité sur laquelle ils comptent. — Un rapport annonce tous les jours que la faction des Orléanistes, marchant à travers toutes les autres, s'avance directement vers son but. Ce sont toujours les mêmes hommes que l'on signale. Les succès de nos armées seuls les contiennent en ce moment; mais ils n'en conservent pas moins le criminel et fol espoir de renverser le gouvernement pour appeler l'un des rejetons de la famille qui de loin les dirige et

les conduit à son gré. — Aujourd'hui tous les effets publics, à l'exception de bons de syndicat, ont éprouvé un peu de baisse. La rareté du numéraire, qui se fait sentir davantage dans les premiers jours de chaque mois, et qui fait qu'à cette époque il ne se vend point de fortes parties, en est la seule cause. — Les premiers ordres que les agents auront à remplir maintiendront évidemment la Bourse et la rendront encore plus forte. — Paris est parfaitement tranquille. Les faubourgs se livrent avec confiance au doux espoir de la paix. On attend avec impatience des nouvelles d'Italie ; on dit partout qu'elles ne peuvent manquer d'être heureuses ; elles seront reçues avec transport.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 8 messidor : « *Paris, le 7 messidor*. Citoyen, étiez-vous avant-hier au *Te Deum ?* — Non, citoyen. — Vous avez eu tort : quelle belle musique ! que de jolies femmes ! — Comment ! Vous avez pris garde à la musique, à la magnificence de l'Assemblée ? — Pourquoi pas ? — Ma foi, j'ai cru tout bonnement qu'occupé de la majesté de Dieu, que vous alliez remercier des victoires de la République, vous n'aviez pas été sujet à de semblables distractions. — Cela devrait être ; mais encore vaut-il mieux que je les aie éprouvées, que d'avoir comme certaines gens dédaigné de paraître à l'église. — C'est sans doute à moi que l'épigramme s'adresse ? — Épigramme, non : plaisanterie tout au plus. Mais tenez, c'est qu'en honneur il est ridicule aujourd'hui d'être athée. — Athée ! et qui vous dit que je le sois ? — Votre conduite : vous n'étiez pas au *Te Deum*. — Et, tandis que vous y étiez, savez-vous ce que je faisais ? — D'importantes choses, j'imagine. — Moins brillantes que les vôtres, sans doute ; mais enfin je louais Dieu à ma manière. — Et vous disiez tout à l'heure que vous n'étiez pas à Notre-Dame. — Je disais vrai ; mais j'étais aux Invalides, où je rendais grâces à Dieu de ce qu'il existe un honorable asile où les braves soldats blessés à Marengo trouveront une retraite assurée, dans laquelle la reconnaissance nationale garantira leur glorieuse vieillesse du dénuement et de la misère. Je fus ensuite dans les champs, et je rendis grâces à Dieu de ces riches moissons que sa puissance fait mûrir pour nourrir ce peuple généreux qu'aucun sacrifice pour l'affermissement de la liberté n'a jamais fatigué. Je vins après sur la place de la Concorde, et je rendis grâces à Dieu d'avoir peuplé les entrailles de la terre de ces marbres vainqueurs des ravages du temps, que l'homme taille en colonnes pour transmettre à la postérité les noms de ceux qui se dévouent pour la patrie. J'entrai de suite aux Tuileries, et je rendis grâces à Dieu de ce qu'il enfante des hommes de génie, qui gouvernent par la justice, qui triomphent des méchants par la modération, et qui ne respirent les combats que pour donner la paix au monde. Je vous demande maintenant qui de nous deux est athée, ou de moi, qui me livrait solitaire à ces actions de grâces, ou de vous, qui pendant le *Te Deum*, ne vous êtes occupé que des jolies femmes et de la

musique. — Bonsoir, citoyen. — Bonsoir, citoyen. » — *Publiciste* du 19 messidor : « *De Paris, le 18 messidor*. ...Les Américains qui se trouvent à Paris se sont réunis le 5 de ce mois pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance des États-Unis. On a porté, dans cette réunion plusieurs toasts en l'honneur de nos invincibles armées et au prompt rétablissement de la bonne harmonie entre les deux Républiques. Les Américains ont vu avec un vif intérêt, à ce repas, le général La Fayette, qui a si puissamment contribué au triomphe de leur indépendance. Ils lui ont témoigné les marques les plus touchantes de respect et d'attachement... » — *Gazette de France* du 5 messidor : « Aujourd'hui, à six heures du soir, il sera chanté, dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, un *Te Deum* en actions de grâces des victoires remportées depuis le commencement de la campagne, par les armées de la République. Cet acte de reconnaissance est l'ouvrage de ceux que le même culte rassemble. A cet égard, le gouvernement ne fait, ni n'empêche de faire ; il a voulu que tous les cultes fussent libres : ils le sont. Nous faisons cette observation pour ceux de nos abonnés qui, retirés à la campagne, ont été tourmentés par des récits si contradictoires, qu'ils sont également disposés à trop ou à ne pas assez croire. A Paris même, plusieurs personnes s'y sont trompées... » — *Journal des Hommes libres* du 6 messidor : « *Paris, 5 messidor*. ...Il n'est bruit aujourd'hui, dans les salons comme il faut, que du grand *Te Deum*. Un charlatan que la police devrait reprendre [1] a eu la bassesse, pour attraper l'argent des gobe-mouches, d'imprimer et de faire crier : *Noms des rues et des quais où doivent passer les Consuls* [2]; et il n'a désigné, il ne pouvait désigner ni quais ni rues. Ne dirait-on pas, à voir les fourberies de certains Scapins publicistes, payés par une certaine bande, que l'autel est relevé ? Non, hypocrites apôtres d'une religion exclusive, ni l'autel ni le trône ne reprendront leur sanguinaire empire ; la république se consolidera malgré vous, puisqu'elle a pour bases l'égalité, la liberté, la justice et la tolérance. Entendez cette république qui vous crie : *Malheur aux lâches ! malheur aux traîtres !* »

CCXXV

6 MESSIDOR AN VIII (25 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 7 MESSIDOR.

... *Militaires prisonniers de Bicêtre*. — Un arrêté du gouvernement ayant autorisé les militaires détenus à retourner aux armées, ceux de Bicêtre ont adressé à la police, le 5 de ce mois, une lettre de remerciements, et ont marqué le plus vif désir de partager la gloire des défenseurs de la patrie.

1. On nous assure que la police a déjà fait arrêter l'écrit. (*Note de l'original.*)
2. Voir plus haut, p. 446.

Billet séditieux. — On a trouvé ce matin à la Halle un billet dont le style indique qu'on en a répandu plusieurs. Il est ainsi conçu : « *Avis au peuple.* Peuple de tout état, ne soyez plus endormi ; levez-vous, prenez les armes, ou vous périrez tous. Plus de grâce, car Paris doit être brûlé et réduit en cendres. » — Quel que soit l'auteur de cette provocation à la révolte, ses projets n'inquiètent pas. Il a mal choisi son moment. Paris jouit de la plus grande tranquillité et conserve l'espoir de la paix, qui est le vœu de tous ses habitants.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les Chouans qui sont à Paris comptent de nouveau sur le secours de l'Angleterre. Ils assuraient hier que cette puissance ennemie ne lâcherait pas prise qu'elle n'eût exécuté son projet d'incendier la ville et le port de Brest, que les Anglais avaient des intelligences dans la place, que leurs agents les servent fidèlement et les instruisent de tout. Ces mêmes Chouans, d'abord consternés des victoires de l'armée de réserve, font à présent meilleure contenance ; ils espèrent, disent-ils, que l'empereur ne fera point la paix, et que, la guerre au dehors étant prolongée, il leur sera plus facile de renouveler celle de la Vendée et des départements environnants. Un Coigny, qui est à Paris maintenant, se vantait, ces jours derniers, d'avoir reçu des lettres de l'armée de Condé, dans laquelle le ci-devant duc de Coigny, son proche parent, sert en qualité de lieutenant général. Cet émigré lui mande que, dans très peu de temps, il compte arriver à Paris, où quelques bons et fidèles amis l'ont déjà devancé, que beaucoup d'autres vont suivre son exemple. — On a signalé aujourd'hui le nommé Thoulaville, ancien chef de Chouans, actuellement dans Paris, et dont le nom ne se trouve point sur les listes d'amnistie déposées à la préfecture. On a su sa demeure, et on l'observe avec d'autant plus de soin que ses propos annoncent son peu d'attachement au gouvernement. Il a dit que la guerre de la Vendée pouvait seule ramener l'ordre en France et que la paix avec les puissances étrangères n'aurait lieu qu'avec le rétablissement de la monarchie. Toutes ses possessions sont dans les départements de l'Ouest. Il a, ces jours derniers, offert à un bon citoyen, qui l'a refusée, une somme d'argent pour lui faciliter l'obtention d'une permission de résidence à Paris. — Le café du Lycée, au Palais-Égalité, est toujours le réceptacle de tout ce que le royalisme offre de plus impur et de plus dégoûtant. Pendant quelques jours on n'osait plus s'y exprimer aussi haute-

ment; mais hier on a recommencé de nouveau. On a remarqué notamment hier, parmi les nouvellistes qui fréquentent ce café, un certain individu que l'on dit avoir été prêtre et qui s'est permis les propos les plus infâmes contre la République et le premier Consul. On le suivra de près dans cette réunion. — Les exclusifs débitaient hier dans les faubourgs qu'à la suite du *Te Deum* chanté à Notre-Dame on avait arrêté beaucoup de patriotes tranquilles, sous le prétexte qu'ils avaient troublé la cérémonie. On a rendu compte, dans le rapport d'hier, de tout ce qui s'était passé. Il n'y a pas eu une seule arrestation. — On surveille le citoyen Pochet, chef d'escadron à la suite, demeurant rue de Lille, faubourg Germain. Ses propos et sa conduite ne sont pas d'un homme attaché à la République. Dans une orgie qu'il fit avec des femmes, il y a deux jours, il a dit qu'on avait exagéré nos succès en Italie, qu'on se servait de ce moyen pour faire partir les jeunes gens, que la paix était encore bien éloignée, que d'ailleurs, un parti puissant s'élevait contre le gouvernement, et que l'on savait bien par quoi le remplacer. — On a répandu cette nuit dans les halles plusieurs avis manuscrits portant en substance qu'il fallait prendre les armes, parce que Paris allait être incendié. Ces écrits ont été au préfet de police, qui en a adressé une copie au ministre de la police générale. Le préfet de police a su que cet écrit, qui ne peut venir que d'un fou ou d'un malveillant, n'avait eu pour motif que le placement fait de plusieurs pièces de canon sur différents points au dedans et au dehors de Paris, et dont la destination était sans doute d'annoncer l'arrivée du général premier Consul, s'il revenait à Paris, comme on le croit et comme on le désire..... — Il ne s'est rien passé d'extraordinaire pendant la tenue de la Bourse. La marche des négociations a été plus animée qu'hier et avant-hier. Il n'y a point eu de hausse ni de baisse. La faction des Orléanistes est toujours signalée, et l'on continue à assurer que chaque jour ses ramifications s'étendent. — Le plus grand calme règne dans Paris.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 8 messidor : « *Paris, 9 messidor.* ...Les membres des anciennes Commissions des deux Conseils se sont réunis hier pour célébrer les victoires de nos invincibles armées. On a porté les toasts suivants : A la République française; à Bonaparte et à la paix; à la mémoire de Desaix; à nos armées et aux généraux qui les mènent à la victoire; à l'union de tous les Français et à tous les pouvoirs constitués; aux résultats des journées des 18 et 19 brumaire. » — *Gazette de France* du 7 messidor : « Depuis la victoire

de Marengo, on crie beaucoup de mots de Bonaparte, et ceux que l'on imprime à Paris forment le fond de l'article daté de Milan, 28 prairial, et que nous insérons aujourd'hui sous le titre de bulletin de l'armée de réserve. Dans une de ses lettres, on a remarqué la phrase suivante, qui mérite particulièrement d'être connue. « Quoi qu'en puissent dire les *athées* de Paris, je vais aujourd'hui avec « grand plaisir assister au *Te Deum* qui va être chanté dans la cathédrale de « Milan. » Si Bonaparte avait voulu assister à celui qui a été chanté à Paris, dans l'église Notre-Dame, il aurait été obligé de faire retenir sa place, ce dont aucun amour-propre n'aurait été blessé. Soit reconnaissance envers la divinité, soit l'habitude des anciennes idées, soit amour de la nouveauté, soit plaisir de voir enfin la religion se réunir aux succès d'un gouvernement qui lui a rendu la liberté, il est impossible d'énumérer la quantité des habitants de Paris qui se sont portés hier à Notre-Dame. Un journal fait la réflexion suivante sur cette cérémonie religieuse : « Il nous paraît un peu singulier que, dans une répu- « blique, où la domination d'aucun culte n'est reconnue, on annonce emphati- « quement, comme au temps de la cour, que tel jour, à telle heure, un *Te Deum* « sera chanté dans l'église métropolitaine de Notre-Dame, en actions de grâces « des victoires remportées par les armées françaises. » Cela n'est point du tout singulier, puisqu'on annonce également les fêtes célébrées dans les temples en honneur de la tolérance, de la liberté civile, etc. Ces fêtes ne sont pas plus que le *Te Deum* ordonnées par le gouvernement. Comme elles sont destinées au public, il faut bien les annoncer afin que la partie du public qui désire y assister soit avertie ; il en est de même pour le *Te Deum;* cette égalité ne ressemble en rien au temps de la cour. Le plus de monde qui se porte à une cérémonie de préférence à une autre est une affaire d'opinon, qui n'est point du ressort du gouvernement, puisqu'il protège tous les cultes et tolère toutes les opinions qui ne nuisent point à la tranquillité publique..... »

CCXXVI

7 MESSIDOR AN VIII (26 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 MESSIDOR.

...*Esprit public.* — On attend sans inquiétude la ratification de l'empereur. Quelques restes épars de la faction royaliste voudraient insinuer que cette ratification sera refusée, et que Mélas recevra au contraire l'ordre de reprendre l'offensive avec les puissants renforts qui étaient dirigés vers son armée avant la bataille du 25. Mais, en réponse à ces insinuations dénuées de toute vraisemblance, on voit que le désespoir seul la produit, et l'on demeure convaincu que la réponse de l'empereur ne se bornera pas à une simple ratification, qu'il demandera de plus le même armistice pour l'Allemagne et ou-

vrira une négociation pour la paix générale. On croit aussi que tel est le but de la coalition qui paraît se former entre quatre puissances du Nord, dont trois sont en paix avec la France, et la quatrième s'est retirée de la ligue formée contre elle. Leur objet ne pouvait être d'unir leurs forces pour la combattre ; on en conclut que l'objet de leur union est au contraire de forcer l'Autriche et l'Angleterre à accepter la paix qu'elle ne cesse de leur proposer. — Tout se prépare pour la fête du 25[1]. La place de la Révolution va devenir la place de la Concorde. La colonne nationale, monument immortel de la reconnaissance de la patrie envers ses illustres défenseurs, va remplacer la statue de la Liberté. Tous les amis de l'ordre et de la tranquillité publique voient ces préparatifs avec joie. — Quelques exagérés se plaignent de ce changement. Cette statue, selon eux, devait vivre à jamais dans la place où les premières bases de la liberté furent fondées. L'enlèvement de la statue leur paraît le présage de la prochaine destruction de la liberté même, et du retour du despotisme sous le nom de monarchie ou autre. Des malveillants leur ont présenté cette idée en l'isolant; ils ont profité du moment où la statue était démolie et où la colonne qui doit la remplacer ne paraît pas. Le changement opéré, la crainte s'évanouira, et tous applaudiront à l'élévation du monument de la reconnaissance publique..... »

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La faction des Orléanistes marche toujours vers son but. Tandis que quelques-uns des chefs de ce parti travaillent au dehors, les autres remuent dans l'intérieur. Ce n'est pas que dans ce moment ils soient à redouter; les victoires de l'armée d'Italie, la gloire du général premier Consul, la fermeté du gouvernement en imposent à tous les factieux. Cependant les Orléanistes n'en espèrent pas moins, tôt ou tard, le succès de leur entreprise. — Siéyès, déjà signalé comme un des chefs, a fait faire à Félix Le Peletier, qu'il a vu autrefois, quelque ouverture de rapprochement. Le Peletier, qui est fort bête, aurait donné dans le piège, s'il n'eût été averti à temps par ses amis. Siéyès a chez lui un individu qui écrit parfaitement l'anglais, à qui il a défendu de fréquenter aucun endroit public. Siéyès enfin reçoit beaucoup de monde pendant la nuit. — Le *Publiciste*, dans son numéro d'avant-hier, a fait avec beaucoup d'affectation l'éloge de

1. C'est-à-dire pour la fête anniversaire de la prise de la Bastille, 14 juillet 1800 (25 messidor an VIII).

tous les d'Orléans. Le préfet de police sait que cet article et quelques autres du même genre qui l'ont précédé sont l'ouvrage dès chefs de ce parti, qui ne négligent aucun des moyens qui peuvent leur être utiles. — De leur côté les anarchistes commencent à relever la tête. Leur correspondance avec l'armée du Rhin redouble d'activité. Elle se fait en grande partie par Strasbourg; elle est adressée dans cette ville à un nommé Burgubru, employé à la marque d'or et d'argent. Cet homme a été l'intime autrefois de Collot d'Herbois et autres. Dernièrement il a écrit à la femme Sijas, sa belle-sœur, qu'il avait les choses les plus importantes à lui communiquer, qu'il ne pouvait le faire que de vive voix; et en effet cette femme n'a point hésité de partir, il y a trois ou quatre jours, pour l'aller joindre à Strasbourg. Quand elle est à Paris, elle rassemble chez elle les plus enragés de ce parti. — On continue de surveiller avec soin un nommé Liébaut, demeurant rue du Four-Germain, nommé député en l'an IV et rejeté par le Directoire [1]. Cet homme rassemble chez lui les plus effrénés démagogues de la division de l'Unité. Là on s'occupe des moyens de nuire au gouvernement, de calomnier l'autorité suprême et les magistrats, de fabriquer de fausses nouvelles que l'on va débiter ensuite dans les faubourgs en annonçant que de prochains changements sont nécessaires. Cette réunion est dans les mêmes principes et animée du même esprit que toutes celles que l'on a déjà signalées dans les précédents rapports. Elle n'est point à craindre, parce qu'on saura toujours ce qu'on y dit ou ce qu'on y projette. — On a observé cependant que les succès du général premier Consul ont fait parmi les exclusifs quelques conversions. Il en est plusieurs d'entre eux qui se sont expliqués ouvertement sur le dessein où ils sont de ne plus parler mal d'un héros qui force même ses ennemis à l'admirer. — L'agent qui suit les Chouans à Paris a su hier de l'un d'eux qu'ils se proposaient de recruter bientôt à Paris; que le défaut d'ouvrage (ont-ils ajouté) leur faciliterait les moyens d'avoir des hommes, qu'ils en avaient besoin pour les envoyer dans les départements de l'Ouest grossir les premiers noyaux. L'agent saura à cet égard tout ce qu'ils tenteront; il a remarqué qu'hier, ils étaient véritablement plus gais que de coutume; et qu'ils ont répété plus d'une fois qu'ils étaient sûrs que l'empereur ne ferait point la paix de sitôt. — Le nommé Cottereau, bien connu lors des mouvements de l'an V, disait hier à un agent que Danican serait sous peu à Paris, que Pichegru ne tarderait point égale-

1. Je ne trouve pas de Liébaut parmi les députés élus en l'an IV, mais il y eut en l'an VI un *Liébaud* (Antoine), député du Jura aux Cinq-Cents, dont l'élection fut annulée le 22 floréal.

ment à y arriver, et qu'enfin on saurait y réunir un certain nombre d'hommes capables de se mettre à la tête d'un mouvement et de le diriger. Cet individu est suivi de près et observé avec soin. Les royalistes manifestent tout haut leurs coupables espérances. Ils disent partout qu'il est impossible que l'une ou l'autre faction ne vienne à bout d'exciter des troubles et qu'ils sauront en tirer parti pour rétablir le trône et rappeler un Bourbon. Ils ne paraissent pas en général étrangers à la faction des Orléanistes, qui caresse la plupart d'entre eux. On les croit instruits de tout ce que cette faction médite. — Le préfet de police a su aujourd'hui à midi qu'on devait délivrer pour de l'argent un faux congé signé du ministre de la guerre. Les mesures ont été tellement prises que le coupable a été arrêté à l'instant avec les pièces à conviction. On est à la suite des complices que l'on espère avoir demain matin..... — Le cours des rentes a éprouvé aujourd'hui de la baisse à la Bourse. Les autres cours ont été les mêmes qu'hier. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXXVII

8 MESSIDOR AN VIII (27 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 MESSIDOR.

Opinion. — Toute la France a reçu avec un enthousiasme égal la nouvelle des victoires et de l'armistice de l'Italie; le canon d'allégresse a retenti dans toutes les villes; les habitants des campagnes ont reçu avec la même joie le présage de la paix et du retour de leurs enfants. — L'arrivée du premier Consul est l'unique objet des désirs de la grande majorité des Parisiens. Ils espèrent qu'aucun obstacle ne l'empêchera de se trouver à la fête du 25, et d'y recevoir les témoignages de reconnaissance que tous les cœurs lui préparent. — Des inquiets ou malveillants répandent que, suivant des lettres particulières, son retour est différé, parce qu'il va se porter à l'armée du Rhin, où doit se donner incessamment une bataille non moins sanglante que celle de Marengo. Le plus grand nombre croit cette nouvelle fausse, parce que les dispositions faites en Allemagne ont été antérieures à l'armistice, et que tout fait présumer qu'il sera

général, sans qu'aucune victoire nouvelle soit nécessaire pour y contraindre l'Autriche. On n'a reçu hier aucune nouvelle officielle des armées.....

Exagérés. — On continue de surveiller les chefs de ce parti mécontent de tout gouvernement qui ne tend pas à rétablir le régime de 1793. Ce sont toujours les mêmes hommes : Charles de Hesse, Félix Le Peletier, etc. On connait les lieux de leur réunion. Depuis que le général Rossignol est à Paris, ils ont fait quelques démarches pour l'attirer dans leur société; jusqu'à présent ils n'ont pas réussi. — Pour affaiblir l'enthousiasme que les succès des armées et l'armistice causaient au peuple, ils l'ont entretenu avec affectation du service personnel auquel il était assujetti, celui de la garde pour le maintien de la tranquillité publique. Ils lui ont peint comme vexatoires et agressives les mesures prises pour que ce service, qui était entièrement négligé, se fît avec exactitude, ordre et discipline. On sait que c'est par l'intrigue des chefs de ce parti que le règlement relatif à ce service a été dénoncé au Tribunat. L'emploi de pareils moyens donne la mesure de leur force.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les factieux en général paraissent reprendre courage et revenir de la consternation où les avaient jetés d'abord les victoires du général premier Consul. Les exclusifs, d'une part, ont conçu de nouvelles espérances et les annoncent hautement dans leurs réunions. Ils assurent qu'avant la fin du mois ils recevront cent mille francs et qu'avec cette somme ils sont certains de réussir dans leurs projets. Un d'eux disait hier que la paix lui paraissait malheureusement immanquable; mais que, tout bien considéré, ce serait pour eux tous un grand bonheur, parce qu'alors, les troupes rentrant dans l'intérieur de la République, ils trouveraient beaucoup de partisans parmi les soldats, et notamment dans l'armée du Rhin, dont la majeure partie, ajoutent-ils, leur est entièrement dévouée. Demain les hommes les plus marquants de cette faction doivent se trouver à dîner rue de la Perle, n° 476. Cette réunion a pour motif de faire connaître le résultat de la mission des trois exagérés qui ont été envoyés à Milan à la suite d'un rassemblement qui avait eu lieu à Viroflay, dont il a été précédemment rendu compte. On dit que le général Rossignol se trouvera à ce dîner. On remarque encore que ces hommes depuis quelques jours font sans cesse l'éloge de Siéyès et de quelques membres

de l'ancien Directoire ; on croit même que Siéyès a vu plusieurs d'entre eux, mais très mystérieusement. On suit toutes ces menées avec une sévère attention, mais les rapports sont tels qu'il n'y a presque plus de doute que les Orléanistes ne veuillent se faire un point d'appui des exclusifs. — Les royalistes, de leur côté, travaillent sourdement à ruiner la confiance des citoyens et à affaiblir l'espoir que les succès de l'armée d'Italie ont fait naître dans tous les cœurs. Ils répandaient hier, et avec affectation, le bruit que le gouvernement allait purger toutes les administrations et en chasser tous ceux qui avaient exercé des fonctions publiques depuis 1792 jusqu'à l'époque du 18 brumaire dernier. Ils disent aussi que la dépêche qui a annoncé que les Anglais avaient été forcés de se rembarquer promptement sur les côtes de l'Ouest est absolument fausse, qu'au contraire ils ont eu le temps d'y laisser du monde et des munitions, qu'on est décidé à reprendre bientôt les armes dans ces malheureuses contrées, et qu'on n'attend que la fin des récoltes. L'agent qui suit les Chouans leur a entendu dire qu'ils étaient assurés que le dessein des Anglais était de rejeter sur les côtes de France la plupart des prêtres qui ont été chercher un asile dans la Grande-Bretagne, que ce débarquement aurait lieu dans très peu de temps. — Les prêtres catholiques continuent à propager leur système monarchique, et ils ne dissimulent point leurs espérances de rétablir en France leur religion dominante. On les surveille avec prudence, on les observe avec attention. — Ce matin le préfet de police a fait arrêter le nommé Boston, Anglais, soupçonné d'être un agent de son pays; on a trouvé chez lui une quantité assez considérable de papiers écrits en langue anglaise et que l'on va traduire. Il était avec la femme Doliençon (*sic*), qui s'était cachée sous le nom de Gérard. Elle a avoué être arrivée de l'étranger sans aucune espèce de papiers ni autorisation; elle est convenue qu'elle avait émigré avec deux de ses enfants et son mari. Elle vivait en concubinage avec Boston. — Le préfet de police vient encore de faire arrêter un fabricateur de fausses cartes de sûreté et de faux certificats de résidence. On a saisi des pièces à conviction. — Tous les effets ont été aujourd'hui, à la Bourse, plus recherchés que ces jours derniers ; les cours se sont améliorés, et ce changement favorable donne l'espérance d'une hausse marquante pour le 11. — Paris est toujours calme et tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 9 messidor : « *Paris, 8 messidor*. ...Il ne faut pas croire que la bande des adversaires de la philosophie ne veuille attaquer que la philosophie seule : la bande, si elle a quelque succès, dirigera ensuite ses coups contre la liberté et le gouvernement républicain qu'elle a en horreur; puis elle tentera, si on le lui permet, de faire reculer le peuple français jusqu'à la barbarie, l'ignorance et la stupidité du XIIIe siècle. La bande dont il s'agit cherche moins à rétablir, pour eux-mêmes, des dogmes dont elle se moque au fond de l'âme, qu'à ramener tous les abus qui marchent à la suite de ces dogmes, jouir du produit des erreurs qu'ils entretiennent et des crimes que souvent ils enfantent..... »

CCXXVIII

9 MESSIDOR AN VIII (28 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 MESSIDOR.

Situation de Paris. Nouvelles d'Italie. — On répand qu'un courrier, arrivé hier à sept heures du soir, a annoncé que le premier Consul serait de retour à Paris dans cette décade. Cette nouvelle a circulé à l'instant dans tous les groupes du jardin des Tuileries et y a causé une satisfaction générale. — On a appris de la même manière que les gouvernements provisoires du Piémont, de la Ligurie et de la Cisalpine auraient chacun pour ministre extraordinaire un général français, nommé par le premier Consul, et que ses choix avaient porté sur les généraux Dejean, Marmont et Petiet. Cependant ces nouvelles ne sont pas confirmées par le journal officiel.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 10 messidor : « *Paris, 9 messidor*. ...Le sculpteur Ceracchi a fait dans le temps, à Rome, le buste de Bonaparte en marbre très pur. Ce buste est conçu dans un style idéal, semblable aux beaux monuments de l'antique Grèce. Sa mesure colossale est proportionnée à une statue de 10 pieds et est ornée de la cuirasse et de la clamyde. Le citoyen Ceracchi propose de délivrer à une autorité constituée ou une réunion de souscripteurs le buste de Bonaparte en marbre avec sa base aussi de marbre, pour le prix de 18,000 fr., payables par les souscripteurs en souscrivant, mais dont la remise ne sera

faite par le dépositaire au citoyen Ceracchi qu'à deux époques, la première au moment de la clôture de souscription, la seconde après la livraison du monument complet à Paris. Trois cents souscripteurs, à 60 francs, chacun suffisent pour remplir en peu de jours cette somme, et donner aux Français un monument digne de la grande nation. On souscrit chez le citoyen Silly, notaire, rue Coquillière... » — *Publiciste* du 10 messidor : « *De Paris, le 9 messidor.* ...Demain 10, à midi, il sera célébré dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice) une fête aux services rendus à l'humanité par J.-J.-Rousseau. » — « Le 20, les amis de la religion naturelle se réuniront dans un temple qui sera désigné, pour célébrer les victoires des armées de la République, et rendre hommage aux mânes de Desaix et de ses compagnons d'armes, morts au champ d'honneur... » — *Gazette de France* du 10 messidor : « La seule effigie de la République (pour parler allégoriquement), ou la statue de plâtre bronzé qu'on appelait la Liberté, a quitté la place qu'elle occupait, et cette place qu'on nommait *de la Révolution* prend dès ce moment le titre de place de la *Concorde*, ce qui ne prouve pas que la Révolution ne fût pas nécessaire, mais seulement qu'elle est finie. A la place Vendôme, on démolit également la base des statues renversées après le 10 août, et sur laquelle on avait gravé les dernières paroles de Le Peletier mourant. A des ruines vont succéder des monuments solides, et aussi à l'abri de la critique de tous les partis que la gloire de nos armées, qu'ils sont destinés à rendre présente à la postérité... » — *Journal des Hommes-libres* du 10 messidor : « *Paris, 9 messidor.* ...La bande ne désirerait rien tant que de tirer le plus grand parti possible de la présence de Bonaparte au *Te Deum* de Milan ; mais nous prions la bande d'observer que Bonaparte assistant au *Te Deum* de Milan ne prouve pas plus pour les catholiques que Bonaparte n'a prouvé pour les musulmans, en allant à la mosquée du Caire se faire bénir par un muphti. Sa conduite dans l'un et l'autre cas est bonne, et il la justifie lorsqu'en écrivant à Kléber, il lui recommande de surveiller les prêtres et lui dit qu'il faut endormir le fanatisme avant de l'enchaîner. Mais on ne pense pas que le premier Consul désirait voir la même chose à Paris : 1° parce que son opinion sur les prêtres est très connue ; 2° parce qu'heureusement, et grâce à la philosophie, ils sont enchaînés chez nous par les lois et par le souvenir indestructible qu'on a conservé de leurs actions à diverses époques. Bonaparte, lors de sa première entrée en Italie, avait singulièrement bien traité les prêtres, mais on sait qu'il rappelait vigoureusement à leurs devoirs les évêques de Gênes, de Milan et plusieurs curés ; on sait comme il les rendait responsables du mal qu'ils n'auraient pas empêché dans leurs paroisses ; personne, à cette époque-là, ne conclut de la marche très politique du général qu'il fallait ériger chez nous la catholicité en religion nationale. On pourrait d'autant moins le prétendre aujourd'hui que, quand Bonaparte alors eut connaissance des écrits et des discours en faveur du culte de nos pères et des cloches, il se prononça très ouvertement contre le système pour lequel on combattait si pieusement dans la commune centrale de la République. La conduite du premier Consul a été, est et sera conséquente. Pourquoi donc toutes les inductions qu'on en tire ? C'est qu'il existe une bande très empressée à lui faire penser ce qu'il n'a jamais pensé, une bande qui a formé le plan d'entraîner les choses à un point où personne ne songeait à les laisser aller ; il faudra voir si elle réussira dans ses noirs projets. Nous avouons que nous ne le croyons pas, et même nous invitons

Messieurs de la cabale grotesquement dévote à ne pas se scandaliser de notre résistance à l'impulsion qu'ils s'imaginent donner à la République : nous n'avons jamais porté comme eux, selon les circonstances, le bonnet ou le talon rouge ; nous serons encore, comme tous les hommes libres doivent l'être, ennemis de toutes capucinades et indépendants toujours de nos opinions, de quelque autorité qu'on tente hypocritement de revêtir les idées antiphilosophiques qu'on s'occupe à répandre et à accréditer. La philosophie l'a répété des millions de fois : *tolérance* envers tous les cultes, mais *domination d'aucun;* et quand l'un d'eux déclare la guerre à la philosophie, on peut affirmer, sans crainte de tomber dans l'erreur, que celui-là aspire à dominer : le devoir des républicains alors est d'opposer tous leurs efforts aux tentatives d'adord sourdes, ensuite si l'on se taisait, violentes, des sectateurs d'une religion despotique..... »

CCXXIX

10 MESSIDOR AN VIII (29 JUIN 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 MESSIDOR.

Nouvelles des armées. — Un second courrier arrivé de l'Italie confirme, suivant le bruit public, l'espérance du retour du premier Consul dans cette décade, et de deux cent cinquante grenadiers de la garde consulaire que ces deux courriers ont dit avoir rencontrés dans leur route revenant à Paris. Le public pense que c'est à l'arrivée très prochaine du premier Consul qu'on doit attribuer divers préparatifs qui se font pour illuminer, plutôt qu'à un bruit vague d'une longue trêve dont quelques personnes prétendent que le gouvernement a reçu avis par le dernier courrier.....

Esprit public. — Joie et tranquillité générales. C'est principalement dans les jours remarquables comme celui d'hier où le décadi, le dimanche et l'ancienne fête de saint Pierre se trouvaient réunis que se reconnaît la véritable situation des esprits. Tous les lieux publics, toutes les promenades étaient remplis : partout des signes de joie et de satisfaction ; point de querelles ; point de discussions ni de partis distingués. Cette heureuse harmonie ne peut être que le résultat d'une confiance unanime au gouvernement.

Culte. — L'évêque de Paris a ordonné, par un mandement qui a circulé dans tout son diocèse, que le *Te Deum* fût chanté dans toutes les églises le 29 juin (10 messidor). Il n'y a rien dans cette circulaire qui ne tende évidemment à rallier tous les Français au gouver-

nement. Le *Te Deum* ordonné a été chanté dans tous les temples de Paris. — Peu d'assemblées de la secte des théophilanthropes. Saint-Nicolas est le temple où ils se réunissent le plus fréquemment; ils s'en sont abstenus hier, parce que les cérémonies catholiques ne pouvaient se concilier avec celles de leur culte. Quelques-uns se sont rendus dans une autre église près le Louvre, dans l'intention d'y suivre leur usage décadaire, mais l'affluence des catholiques ne le leur a pas permis.

Mécontents. Leur intrigue. — Quelques anciens fonctionnaires publics, mécontents des changements dans la forme du gouvernement, parce qu'ils n'ont su mériter aucun emploi, cherchent à troubler l'ordre public par de faux bruits, des intrigues. Ils ont imaginé de répandre que des membres des Anciens et des Cinq-Cents, actuellement dans l'oisiveté, avaient reçu, par le moyen d'une correspondance qu'ils se sont procurée près le premier Consul, l'avertissement à se réunir incessamment, que Bonaparte serait infailliblement vaincu par Mélas, qu'il serait essentiel de saisir ce moment pour rétablir les deux Conseils, et qu'ils seraient fortement appuyés. Ils donnent à cet avertissement une date antérieure à la journée de Marengo; elle a dû suffire pour faire taire leur ambition, et détruire leurs coupables espérances.

Émigrés. — Leur sécurité et leur audace augmentent chaque jour; l'inquiétude des acquéreurs de biens nationaux croît en même proportion. Bientôt on ne connaîtra plus d'émigrés, si on admet les diverses inductions qu'ils tirent de quelques actes du gouvernement. Il suffira à quiconque voudra être rayé de déclarer qu'il se soumet aux nouvelles lois. L'État n'aura pas de citoyens plus fidèles et aura un intérêt marqué à les recevoir dans son sein, puisque ce sera autant de défenseurs qu'il enlèvera aux Bourbons. C'est par ce motif, selon eux, qu'on a déjà rayé plusieurs émigrés marquants et que beaucoup d'autres ont obtenu des surveillances.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

L'agent chargé de la surveillance des Chouans rapporte aujourd'hui qu'ils disent avoir reçu, ces jours derniers, des nouvelles de Londres, qu'il est bien constant que les Anglais en veulent au port de Brest et qu'ils ne négligeront rien pour venir à bout de l'incendier, que La Prévalaye est toujours dévoué à la même cause, que la femme Berthelot, déjà signalée, qui a rendu tant de services à la chouannerie,

lui en rend encore. On a déjà dit que cette femme, qui demeure à Rennes, est vivement soupçonnée de recéler tous les papiers de La Prévalaye. Le même agent a dit que des marins lui ont assuré hier qu'un nommé Dauvergne, chargé par le gouvernement d'une partie du commerce maritime, est un homme dévoué aux Anglais, dont il a reçu des sommes considérables pour tâcher de leur faire ouvrir le port d'Anvers, sous prétexte de faire venir d'Angleterre les objets nécessaires aux manufactures de la Flandre; que ce port est rempli de marchandises anglaises, et que les Anglais se servent de ce moyen pour enlever la plus grande partie de notre numéraire; que le fils de ce même Dauvergne doit avoir à Hambourg douze à quatorze bâtiments à lui, qui, sous pavillon neutre, viennent jeter sur les côtes de France des marchandises qu'ils ont été prendre chez nos ennemis. On assure que des émigrés rentrés, et qui sont à Paris et dans les départements, s'assemblent secrètement avec des chefs de Chouans. — Il résulte de la surveillance établie sur le nommé Préville, demeurant rue Bagneux, nº 151, troisième mari de la femme Sijas, qui dans ce moment est allée à Strasbourg recevoir des instructions des frères et amis qui sont à l'armée du Rhin, que ce Préville continue à tenir chez lui une réunion des hommes les plus exagérés de ce parti; que cette réunion est, à peu de chose près, le thermomètre et le régulateur général de toutes les autres; qu'on y disait hier que les nouvelles par eux reçues de leurs amis de l'armée du Rhin portaient que chaque jour on éprouvait des échecs; que l'on savait bien dans cette armée que l'empereur ne ferait la paix qu'à des conditions telles que les Consuls ne voudraient point y accéder. Un ami de ce Préville a ajouté qu'ils étaient sûrs enfin d'avoir aussi des hommes de confiance dans l'armée d'Italie. Les thermidoriens, a-t-il dit encore, travaillent en ce moment avec ardeur; nous les laissons faire et nous leur donnerons même un coup de main, s'il est nécessaire; mais de suite nous nous rendrons maîtres du champ de bataille. D'ailleurs, notre parti acquiert chaque jour des forces, et nous finirons par l'emporter. » Préville est un ci-devant noble, d'une imagination ardente et d'un caractère entreprenant. — Une dame Duclusel, émigrée, reçoit chez elle, quand elle est à Paris, l'élite de la chouannerie. Elle est dans ce moment à Caen, sous le nom de Smith, elle écrivait ces jours derniers à l'abbé Crosnier, à Paris, que, malgré les victoires et les *Te Deum* des républicains, la contre-révolution ne tarderait point à s'opérer dans toute la ci-devant Normandie, que la plus forte partie de la Bretagne était restée fidèle à ce qu'elle appelle les bons principes; que les prêtres les servaient au mieux. Ce Crosnier, qui demeure chez Mme Laborde rue Buffaut, est

un royaliste prononcé, sur lequel on exerce une active surveillance. — Les faubourgs Marceau et Antoine ont été hier très tranquilles, quoique toutes les guinguettes et les cabarets fussent extraordinairement remplis. Ce n'est pas que les factieux des deux partis n'aient cherché à profiter d'un jour où tout le monde se livrait aux plaisirs ou au repos, pour les travailler avec plus de succès. — Le nommé Bernard, zélé partisan de Louis XVIII, arrêté autrefois comme agent de l'ex-comte de Rochecotte, a parcouru presque tous les cabarets du faubourg Antoine, et faisait partout l'éloge du gouvernement de 1791, et a répété maintes et maintes fois que bientôt la monarchie prendrait la place de la république. D'un autre côté, un de ces vigoureux anarchistes dont toute la force est dans les poumons, et à qui l'on avait bien fait son thème, cherchait à endoctriner les ouvriers, à les tourner du côté de ceux qu'ils nomment les patriotes, et il leur disait que les quatre cinquièmes des émigrés étaient rentrés en France pour tourmenter les républicains et peut-être faire pis. — Un rapport du jour annonce qu'un nommé Kercado, dont les deux fils sont émigrés, entretient une correspondance très active avec beaucoup d'émigrés. Il va souvent chez l'ex-marquis de Gontaut et chez Raffet, ex-commandant de la garde nationale parisienne. Ils se réunissaient tous, et assez souvent, dans une maison de campagne des environs de Paris, appartenant à l'ex-prince de Rohan-Rochefort. Ce dernier rassemble ordinairement chez lui, dit le même rapport, un grand nombre de personnes dont les opinions bien connues ne sont point en faveur ni du gouvernement, ni de la République. — Dans la réunion qui a eu lieu le 9, à Frascati, on a beaucoup parlé politique; la plupart des personnes qui se trouvaient dans cette assemblée ont manifesté de l'attachement à l'ancien régime, et on s'y qualifiait de comte, de marquis, etc. On y a dit que le 14 juillet serait l'époque d'un grand changement, qu'il était possible qu'il y eût un grand mouvement ce jour-là, qu'au moins on craignait que les Jacobins ne cherchassent à l'opérer. — On parle d'un dîner qui a eu lieu ces jours-ci entre tous les amis de Siéyès, et où Chénier, Duval, Chazal, Hardy et quelques autres ont assisté. Ce dîner a eu pour but, ajoute-t-on, de savoir où l'on pourrait se réunir par la suite, sans crainte d'être observé, et de convenir des moyens de se rattacher enfin les principaux chefs des exagérés. — La faction des Orléanistes est toujours signalée comme la plus puissante, comme la plus dangereuse; elle est, dit-on, composée d'hommes instruits, adroits, puissants, sans cesse sur leurs gardes, et qui ne se mettront en évidence que quand ils seront absolument certains d'un succès qu'ils espèrent bien obtenir. — Les rapports journaliers an-

noncent que les citoyens se soumettent avec peine au nouveau règlement relatif à la garde nationale sédentaire, qu'ils se plaignent surtout d'être envoyés légèrement à la prison de Montaigu. Les rapports disent encore qu'on attend l'effet d'une pétition présentée au Tribunat à ce sujet. — Les prêtres ne changent point de système. Hier encore, jour de fête et de dimanche tout à la fois, la plupart des discours qu'ils ont prononcés dans les églises de Paris ont annoncé que bientôt la religion catholique triompherait de tous ses ennemis, et que ce culte serait le seul qu'on exercerait en France Ils tiennent quelques conciliabules secrets chez le nommé Massé, propriétaire de l'ancienne maison des Eudistes, rue des Postes ; on y voit entrer les plus intolérants de cette secte, et notamment des prêtres connus par leur insoumission aux lois de l'État. Parmi les ecclésiastiques les plus entachés de royalisme et les plus fanatiques, on remarque le curé de Saint-Leu. Partout où il se trouve, il laisse percer ses principes et se permet des propos plus qu'indiscrets en matière politique et de gouvernement, même dans un jeu de roulette au Palais-Égalité, où il était encore le 9 de ce mois dans la soirée. Le ci-devant évêque de Saint-Papoul, qu'on s'attend à voir sous peu reprendre ses fonctions dans l'église Saint-Roch, a une très grande influence sur tous les prêtres de son parti ; il a fixé sur lui particulièrement l'œil de la police qui le veillera soigneusement. — Hier les promenades ont été remplies d'une foule immense de citoyens attirés au dehors par la beauté du jour. Partout le plus grand ordre a régné, et il résulte des observations faites attentivement que l'esprit public s'améliore, la confiance s'accroît, et l'espérance de la paix se consolide. On ne parle toujours que du général premier Consul ; on fait des vœux pour son retour ; on attend avec impatience la réponse de la cour de Vienne, et l'on croit en général qu'enfin elle voudra la paix, dont elle a elle-même grand besoin... Il y a eu aujourd'hui à la Bourse un mouvement de hausse sur tous les cours. Aucun effet n'a éprouvé de défaveur. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 11 messidor : « *Paris, 10 messidor...* On propose de débaptiser les rues qui portent des noms ignobles et de saints ; de substituer aux noms ridicules des litanies ceux de tant de héros qui se sont éternisés par leurs exploits et leur amour pour la liberté. Si, comme nous le croyons, le ministre de l'intérieur adopte ce nouveau moyen de parler aux sens et bientôt à l'âme de tous les Français, si, pour ainsi dire, il universalise

ces éloquentes chaires d'instruction publique, il éprouvera l'embarras des richesses, car il n'y a pas assez de rues et de places dans toute la République pour recevoir les noms des braves qui méritent l'immortalité; mais du moins les noms placés en évidence nous rappelleront la gloire de ceux qu'on n'aura pu graver sur les murs; ils seront imprimés dans nos cœurs, et nous les transmettrons à nos derniers neveux..... »

CCXXX

11 MESSIDOR AN VIII (30 JUIN 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 12 messidor.

Opinion. — Le retour du premier Consul occupe toutes les sociétés. Plus de doute sur son arrivée prochaine. On l'attend à chaque instant, et on paraît impatient d'entendre le premier coup de canon qui doit annoncer son entrée dans Paris. On dit le général Murat arrivé hier.

Bruits de paix. — Des publicistes répandent que les nouvelles de la victoire de l'Italie et de l'armistice qui en a été la suite sont parvenues à la cour de Vienne le 30 prairial; qu'il y a eu à l'instant un conseil extraordinaire, où il a été délibéré que non seulement l'armistice était accepté, mais qu'il serait envoyé à l'instant des courriers à toutes les cours ainsi qu'aux armées pour leur annoncer que l'Autriche allait conclure une paix séparée avec la France. D'autres ajoutent que le plénipotentiaire, que cette cour a envoyé à l'armée d'Italie, a conclu à l'instant avec le premier Consul une trêve de vingt ans, qu'il en apporte le traité, et qu'il sera rendu public à son arrivée.....

Anarchistes. — Leurs derniers projets, antérieurs à la journée de Marengo, étaient de rétablir la Constitution de l'an III en cas que l'armée d'Italie fût vaincue, comme ils l'espéraient. De là les avis donnés à quelques membres des Anciens et des Cinq-Cents de se tenir prêts à se réunir au premier signe. On donne les noms des cinq Directeurs qu'ils se proposaient de nommer : Antonelle, Félix Le Peletier, Marchand, Merlin, Roger Ducos. Il est très vraisemblable que plusieurs de leurs élus n'ont aucune part à cette intrigue, n'en ont même pas connaissance. Les événements ont été si contraires à leur espoir qu'ils seront forcés d'y renoncer. Toute faction est nulle en ce moment. Une majorité immense est unie au gouvernement.

(Arch. nat. F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 12 messidor : « *Paris, 11 messidor...* Qu'on établisse toutes les religions qu'on voudra ; il n'y a pas de mal à cela ; plus il y en aura, moins elles inspireront de craintes ; mais surtout, que toutes, sans nulle exception, soient étrangères aux choses politiques. Qu'elles se mêlent de leurs affaires, qu'elles obéissent aux lois de la République, et qu'elles laissent le gouvernement s'occuper du soin de gouverner. A ce prix nous ne leur parlerons pas ; mais si l'une d'elles, quelle qu'elle fût, s'avisait de trouver mauvaises les institutions républicaines, de prêcher contre les amis de la liberté, de semer le trouble dans les familles, d'inspirer aux enfants la haine contre leurs parents patriotes, aux femmes la séparation d'avec leurs époux défenseurs de notre cause sublime, oh ! alors, il nous serait permis de montrer au grand jour les intrigues des coupables, et d'appeler sur eux toute la sévérité des lois..... »

CCXXXI

12 MESSIDOR AN VIII (1er JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 MESSIDOR.

Retour du premier Consul. — On a su ce matin que le premier Consul était arrivé cette nuit à deux heures et demie. D'après différents avis on avait cru qu'il n'arriverait que dans la journée du 13. Le préfet du département avait invité toutes les autorités administratives à se réunir aujourd'hui, à neuf heures, pour se porter à la barrière et rendre au vainqueur de l'Italie, au pacificateur de l'Europe, les honneurs qui lui étaient dus. Il s'est soustrait à leur empressement en entrant dans Paris pendant la nuit. L'hommage de la vive reconnaissance dont tous les bons citoyens sont pénétrés n'a pu lui être offert qu'au palais consulaire.

Théâtre des Troubadours. — Un événement extraordinaire, survenu hier à ce théâtre, fournit au gouvernement la juste mesure de l'esprit public. On donnait une nouvelle pièce intitulée : *La Nouvelle inattendue ou la Reprise de l'Italie*[1]. Les victoires éclatantes de prairial sont l'unique sujet de cette pièce : le titre l'indique. Le

1. Vaudeville-impromptu en un acte, par Bonel, représenté pour la première fois au théâtre des Troubadours, le 12 messidor, « en présence du consul Cambacérès », lit-on au titre de la brochure. Bibl. nat., Yth, 1165, in-8.

spectacle était presque achevé, lorsque le second Consul a paru dans une loge. A l'instant, d'un concert unanime, le public a demandé la répétition entière de la pièce pour qu'elle fût connue du chef du gouvernement et des personnes qui l'accompagnaient. Les acteurs se sont prêtés au vœu général des spectateurs. La répétition s'est faite au milieu des applaudissements continuels. De temps immémorial, à aucune époque de la monarchie, le public n'avait donné aux chefs de l'État une preuve aussi sensible d'attachement et de satisfaction.

Factions. — Vers la fin de la nouvelle pièce donnée aux Troubadours, dans le vaudeville, un acteur s'exprime ainsi : « Plus de partis... plus de vengeances! » Ce vœu, gravé dans tous les cœurs, était couvert de bravos et d'applaudissements, lorsque le second Consul a paru. Et le désir de l'exprimer a vraisemblablement été la cause impulsive du mouvement spontané qui a porté tous les spectateurs à faire recommencer la pièce. Cependant des observateurs de l'opinion publique ne cessent de signaler trois factions distinctes : royalistes, orléanistes, anarchistes. Chacune d'elles, selon eux, a des chefs connus; leurs vues sont différentes et n'ont qu'un seul point d'identité : le changement du gouvernement actuel pour le remettre en d'autres mains. — On prend pour faction puissante et active chaque société composée d'individus auxquels on attribue dans tous les temps une opinion uniforme. Plusieurs y ont renoncé et se sont ralliés sincèrement au gouvernement. Ceux qui l'ont conservée sont sans moyens pour la faire triompher et se procurer des prosélytes. — S'il reste des royalistes, leur idole n'est plus qu'une chimère. S'ils ne comptent pas sur leurs propres ressources, ils espèrent seulement que les deux autres partis réunis, ou l'un d'eux séparément, pourront renverser le gouvernement. — Que peuvent des Orléanistes dont le nom seul est odieux et lorsque les individus de cette famille qui existent encore sont réunis à ceux de la branche qui les exclut? — Il reste des anarchistes, si l'on doit appeler ceux qui se plaignent du gouvernement actuel, parce qu'ils n'y exercent aucune fonction et voudraient en composer un autre où ils accapareraient tous les emplois. C'est la faction des ambitieux. Chaque État a les siens; les autorités savent les contenir. — Dans le moment actuel la victoire des armées et la presque certitude d'une paix prochaine ont acquis au gouvernement une telle masse de confiance que tous les restes de factions se trouvent naturellement comprimés. Toutes sont surveillées avec le même soin.....

Bourse. — Il y a eu, pendant quelques jours, de grandes intrigues à la Bourse. Des agioteurs avaient des correspondants à l'armée du

premier Consul; ils ont reçu différents courriers qui leur apprenaient leurs mouvements; ils en ont profité pour diverses opérations. — Le crédit public s'affermit. Les négociations sont nombreuses. Les productions coloniales ont moins de valeur. Le tiers consolidé est à 34 francs.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La ville de Paris offre en ce moment le plus touchant spectacle. Aujourd'hui il n'y a plus ni factions ni partis; l'espérance est dans tous les cœurs, la joie brille sur tous les visages. Les citoyens de toutes les classes s'empressent de manifester le plaisir qu'ils éprouvent de revoir enfin au milieu d'eux le général premier Consul, qu'ils attendaient avec la plus vive impatience. Ils ne parlent que des victoires de l'Italie, des succès de l'armée du Rhin et de la paix qui en sera bientôt l'heureux résultat. Les faubourgs partagent avec transport l'allégresse générale. Le plus grand ordre règne partout; les mesures nécessaires sont prises pour l'assurer et le maintenir.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXXXII

13 MESSIDOR AN VIII (2 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 MESSIDOR.

Esprit public. — La journée du 13 a paru convaincre le gouvernement que les Parisiens sentent vivement le prix de ses travaux. Dans le jour, concours immense : d'abord à la barrière par laquelle il était attendu, avant que son arrivée fût connue; puis au palais, où les diverses autorités, organes des citoyens, allaient offrir au premier Consul le tribut de la gratitude publique. Un homme, entendant tirer le canon, s'approcha de deux voisines, en disant : « Eh bien, votre homme est donc arrivé! — Oui, dit l'une d'elles, il est arrivé à deux heures du matin. » — L'autre femme reprit : « Et le bon Dieu nous l'a conservé, celui-là, toujours! » — Ces propos naïfs sont rendus mot pour mot. — La nuit, illumination générale, sans que l'ordre en eût

été donné. Plusieurs ont été distinguées par un hommage particulier au premier Consul sous diverses nuances. Toutes les maisons ont été désertes, si on en juge par l'affluence qu'on a remarquée dans les rues, dans les places, au jardin des Tuileries. Elle a été telle que la police a dû regretter de n'avoir pas pris des mesures suffisantes pour qu'il ne s'y trouvât aucune voiture.....

Intrigue royaliste. — Hier, au milieu de l'allégresse publique, on a remarqué un trait de dépit des royalistes. A quatre heures, un attroupement s'est formé à l'entrée du passage Feydeau, n° 2. Un peintre en la silhouette avait exposé dans sa boutique un portrait en grand de Louis XVI, très ressemblant. Il était représenté assis, lisant avec attention un papier placé dans sa main. Un passant a rappelé avec affectation le souvenir des peines et des malheurs du dernier roi. Il a feint de l'attendrissement, dans l'intention de propager cet intérêt. Bientôt le groupe s'est formé. Chacun a dit son mot. On s'est ensuite séparé naturellement, et les mêmes acteurs n'en ont pas moins participé aux réjouissances générales. On recherche aujourd'hui la cause de cette petite intrigue.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La soirée d'hier a présenté l'intéressant tableau d'une joie universelle, d'un enthousiasme général. Presque tous les citoyens ont illuminé leurs maisons; un grand nombre les ont décorées d'emblèmes civiques et d'inscriptions en l'honneur de nos armées et du général premier Consul. Une foule immense s'est portée dans le jardin des Tuileries, dans toutes les rues et places publiques; partout on ne s'est occupé que de l'objet de la fête; pas un propos indiscret; il n'y a pas eu la moindre rixe, le plus léger accident; tous les cœurs étaient dans l'ivresse; des cris de : *Vive la République! Vive Bonaparte!* se sont fait entendre de toutes parts. Les plaisirs touchants se sont prolongés bien avant dans la nuit, et le jour commençait à poindre que beaucoup de citoyens n'étaient point encore rentrés chez eux. Dans la plupart des théâtres, on a chanté des couplets relatifs à la fête; ils ont été répétés deux ou trois fois et toujours couverts de très vifs applaudissements. On a remarqué particulièrement ceux du Vaudeville et du théâtre Montansier. — Les royalistes et les exclusifs sont dans une véritable consternation. Ils voient leurs espérances s'éloigner chaque jour, mais ils n'en conservent pas moins le désir d'arriver à leurs fins, et ils ne cessent pour cela d'en méditer les moyens.

Ces deux partis comptent indirectement l'un sur l'autre; chacun attend que son adversaire se mette en avant le premier. Les exclusifs, malgré le désespoir où ils sont, continuent à répandre qu'ils comptent beaucoup sur une portion des soldats de l'armée du Rhin, que l'empereur ne fera point la paix, et que, si une fois la cour de Vienne rejette les propositions qui lui seront faites au nom de la République, ils sauront alors se montrer, parce qu'ils sont sûrs d'être secondés puissamment par des hommes fatigués d'une guerre aussi longue. Ils cherchent à relever dans leur sens l'opinion de leurs subalternes, que les victoires de l'armée d'Italie avaient presque fait changer. Ils disent qu'à présent que le premier Consul est de retour, ils vont suivre avec bien plus d'activité leur correspondance avec quelques-uns de leurs amis qui sont à l'armée d'Italie; ils se flattent de corrompre et de gagner une portion de cette armée comme ils disent l'avoir fait à l'armée du Rhin. Enfin, ils paraissent cependant inquiets de n'avoir point de nouvelles des deux individus qu'ils ont envoyés à l'armée d'Italie. Le dépôt de leur correspondance pour l'armée du Rhin est à Strasbourg, et pour celle d'Italie il est à Dijon, ville dans laquelle ils ont des frères qui travaillent avec beaucoup de chaleur. Leurs réunions dans Paris sont toujours à peu près les mêmes; on les surveille avec un tel soin qu'on est toujours au courant de ce qu'ils disent ou de ce qu'ils veulent faire, et l'on continuera de rendre compte chaque jour de ce qu'il y aura sur leur compte de remarquable ou d'important. — Les royalistes et les Chouans ont adopté et suivent aujourd'hui une nouvelle tactique. Ils voient avec plaisir que les prêtres reprennent une certaine influence. Ils espèrent, disent-ils, que le culte catholique va jouir bientôt d'une grande prééminence sur les autres, et que les prêtres les seconderont efficacement dans leurs vues. L'agent qui suit ici les Chouans rapporte qu'il leur a entendu dire, ces jours derniers, que la veuve Langourla et les demoiselles Dusel, demeurant à Rennes, leur étaient entièrement dévouées, qu'elles se chargeaient d'une partie de la correspondance, mais qu'elles gardaient les dépôts de papiers ou autres qui leur étaient confiés avec d'autant plus de précautions et de soins que déjà la femme Langourla avait été longtemps en prison à Laval pour pareil fait. Le même agent dit que l'ex-noble Montluc, émigré rentré, propriétaire du château de L'Aillé, à 3 lieues de Rennes, où les brigands se sont souvent retirés et fortifiés, intrigue beaucoup en ce moment, qu'il parcourt les campagnes pour recruter et qu'il reçoit beaucoup de monde dans sa maison de L'Aillé. — Aujourd'hui quatre cents allumeurs se sont rendus en masse chez l'entrepreneur de l'illumination

de Paris, demandant ce qui leur est dû d'arriéré et menaçant de cesser le service, s'ils n'étaient point payés. Le préfet de police en a de suite prévenu le ministre de l'intérieur; il a pris, en outre, toutes les mesures qui sont en son pouvoir (hors les fonds, dont il manque totalement) pour que cela ne se renouvelle point. — Tous les effets ont éprouvé aujourd'hui à la Bourse une baisse marquée, et celle des rentes a été très forte.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 14 messidor : « Si j'avais osé annoncer ma pensée, j'aurais prédit que le premier Cousul fuirait les honneurs qu'on lui préparait à son retour. Il est arrivé à deux heures et demie de la nuit du 12 au 13. Les Consuls, les ministres, les conseillers d'État, les autorités constituées de Paris, les préfets à leur tête, devaient se rendre à Villejuif dans la matinée. Un cortège immense de voitures, les curieux, les plus pressés, mais non les plus reconnaissants, car Paris se fût trouvé hors des murs, auraient suivi la même route. L'arrivée nocturne du Consul a fait que tout s'est passé sans bruit. Il reste à tous les membres composant le gouvernement l'honneur d'avoir préparé une entrée triomphale, et à Bonaparte l'avantage d'avoir su l'éviter... » — *Gazette de France* du 15 messidor : « Des membres de l'Académie française, au nombre de sept, se sont réunis, avant-hier, dans une salle du Louvre. On ignore les décisions qu'ils ont prises, et même s'ils en ont pris, mais on dit que le projet est de ne porter d'abord le nombre des académiciens qu'à trente, soit pour laisser dix chances d'espérance de plus à ceux qui ne seront point élus, et qui ont à l'être des prétentions plus ou moins fondées, soit pour ne pas donner au petit nombre des académiciens restants le droit d'élire seuls un si grand nombre de collègues. Ce qui est certain, c'est que les aspirants font autant de démarches pour être admis que si l'Académie était déjà rétablie dans ses anciens privilèges; et, comme rien n'est positif à cet égard, il faut convenir qu'il est glorieux pour elle de ne devoir les sollicitations des prétendants qu'à sa bonne réputation. On n'est pas d'accord sur la manière d'appeler cette société littéraire; les uns disent la ci-devant académie; les autres, l'ancienne académie; le ministre de l'intérieur, en écrivant au citoyen Saint-Lambert, a dit tout simplement l'Académie française. » — *Journal des Hommes libres* du 14 messidor : « *Paris, 13 messidor*. Le premier Consul est arrivé ce matin à deux heures et demie. A onze heures, le canon a tiré, à midi les ministres et les conseillers d'État ont été introduits chez lui. « Avez-vous bien travaillé en mon absence? » leur a-t-il dit. « Pas tant que vous, citoyen Consul », ont-ils répondu. Une heure après, l'état-major de la place et toutes les autorités constituées lui ont rendu visite. Le soir, il y a eu concert au jardin des Tuileries. Toutes les rues sont illuminées. L'enthousiasme et la reconnaissance des Parisiens sont au comble. Chacun croit tenir la paix, et nous pouvons assurer que cette illusion flatteuse ne tardera pas à se réaliser... » — « Nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs une lettre qui respire la plus pure tolérance; toutefois nous les prions de

ne pas prendre garde aux fautes d'orthographe et de français dont elle fourmille : on sait jusqu'à quel point peut égarer un saint zèle. *Texte littéral*[1]. « *Paris,* le 12 messidor, an VIII. R. F. Je suis étonné citoyen vous qui portez « le titre du journal des Hommes libres vous vous permettiez dans votre n° du « 8 courant vous recrier contre *la crosse la mitre le rochet le surpelis* et la « soutane avouez avec moi qu'il faut que vous ayez bien peu de chose à insérer « dans votre feuille pour vous permettre une chose semblable sachez une fois « pour tout citoyen que toute opinion religieuse sont libre en France et qu'il « ne peut sortir de pareille reflexions que de la tête d'un homme qui ne con- « nait et ne respecte en rien les lois de son pays ce n'est pas parce que je « profane l'état écclésiastique que je vous parle de cette sorte mais je vous « parle en homme libre si la religion catholique a un costume adoptif pour ses « cérémonies religieuses doivent elles passer sous la critique du peuple igno- « rante qui peut être n'en connait pas le mistere pour quoi de même ne vous « ruriez-vous pas contre cette Société théophilantrope qui dans leur costume « religionnaire ressemble à des marionettes du boulevard certes ceci vous deve « le croire n'est pas une religion mais bien un sexte que l'on devroit reculer « loin de soi mais j'ai une question à vous faire la quelle vous voudrez bien me « rendre sensible par la voie de votre feuille journaliere le gouvernement « paye-t-il les journalistes pour critiquer sur les religions quelle est l'objet de « vôtre devoir envers ceux ou celles qui achetent votre feuille c'est de leur « donner les nouvelles des armées les mouvemens qui s'apercut dans chaque « administration ce qui se passe dans nos départements et rien de plus mais « non content de contrarier une religion à laquelle vous ne devez pas tenir « par vos sentiments vous vous permettez encore de contrarier vos confrères ce « qui prouve que votre feuille meriteroit plutôt d'être lacéré et brulée que « paraitre en public si malgré ma rémontrance vous vous permettez pareille « reflexion je serai contraint de vous dévoiler et vous traiter comme vous le « mérité aux yeux d'un peuple qui cherit dieu Bonaparte et sa liberté. DÉRONY, « ministre du culte catholique. Si formalisé de mes reflexions il vous plait « insérer la présente en votre feuille je vous laisse libre sur cet article. » — *Note des rédacteurs.* Monsieur l'abbé, vous ne savez pas mieux lire que vous ne savez écrire; cela ne nous surprend pas; mais vous auriez dû, avant de dire que nous nous *récrions* contre la *crosse*, etc., appeler à votre secours *quelque frère ignorantin* qui vous aurait lu l'article tel qu'il est. Au surplus, nous ne vous empêchons pas de mettre spirituellement la *mitre* et la *soutane* au rang des opinions religieuses, pourvu que votre soutane et votre mitre ne sortent pas de votre chapelle. Mais il vous sied bien, à vous qui écrivez comme un *cuistre*, d'appeler le peuple *ignorant,* parce qu'il a plus d'esprit que vous ; il vous sied bien, à vous qui réclamez pour l'opinion religieuse de votre surplis une entière liberté, de nommer *marionnettes du boulevard* les théophilanthropes, à qui d'ailleurs nous avons conseillé de quitter leurs costumes, parce que (leur avons-nous dit) en fait de cultes, tout costume sent la prêtraille, et que tout ce qui sent la prêtraille ne sent pas bon ; il vous sied bien, à vous qui soutenez que toute opinion religieuse est libre, de prétendre qu'on doive *reculer loin de soi* la religion des théophilanthropes. Votre intolérance égale

1. Par exception nous reproduisons textuellement l'orthographe et la ponctuation de ce document telles que les donne le *Journal des Hommes libres.*

votre stupidité, à laquelle, en passant, nous répondons que le gouvernement ne paie pas les journalistes ; mais qu'est-ce qu'une imposture de plus ou de moins pour un prêtre? Il ne manquait à plusieurs de nos confrères que de vous avoir pour défenseur officieux, et il manquait, pour achever la peinture de votre caractère, un seul trait que vous n'avez pas oublié : *lacération* et *brûlement :* lacérer! brûler! Ah! quel bon temps, que le temps où l'on lacérait, où l'on brûlait! Il est passé! voilà ce qui vous désole : mais vous ne lacérerez plus, vous ne brûlerez plus : c'est ce qui nous console. Votre *remontrance,* au surplus, est trop joviale pour que nous ne vous invitions pas à nous réserver une place à celui de vos prônes dans lequel vous *nous dévoilerez,* et *nous traiterez comme nous le méritons.* Continuez, monsieur l'abbé, d'écrire avec votre style *et cum spiritu tuo ;* nous imprimerons vos lettres. » — *Journal des Hommes libres* du 15 messidor : « *Paris, 14 messidor.* ...Hier le carillon de la Samaritaine faisait entendre les airs chéris des amis de la République, le *Ça ira,* la *Marseillaise*, le *Chant du départ,* le *Veillons*, etc. Ceux dont les oreilles sont offensées par cette musique de la liberté fuyaient le long des trottoirs; mais les républicains restaient, écoutaient, étaient joyeux; ils disaient : voilà les chants qui nous ont donné aussi la République, qui ont conduit aussi nos bataillons à la victoire et que, dans des temps de déplorable mémoire, des réacteurs aussi lâches qu'insolents, aussi contre-révolutionnaires que barbares, ont tenté de proscrire, ont en effet proscrits pour les remplacer par des chants de mort contre les républicains..... »

CCXXXIII

14 MESSIDOR AN VIII (3 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 15 messidor.

Bruits publics. — On répand que deux courriers, venant de l'Italie, sont arrivés hier au palais consulaire à huit heures du soir, et qu'ils ont apporté la détermination de l'empereur sur la convention du 17 prairial. Chacun voudrait en connaître le résultat. On ne s'occupe plus de la ratification : on a reconnu qu'elle était devenue inutile par l'exécution et l'évacuation effective de toutes les places qu'occupaient les Autrichiens et que la convention les a soumis à rendre. Mais on se demande si la guerre est terminée, si on a la paix. Plusieurs disent qu'il y aura un congrès, où les intérêts de toutes les puissances de l'Europe seront réglés. On ajoute, on imprime même dans plusieurs feuilles que ce congrès sera tenu à Paris, sur la promesse du gouvernement que les plénipotentiaires étrangers y seront en sûreté. — Des lettres particulières de Milan font craindre que la

paix ne soit encore éloignée. On y dit que l'empereur se refuse aux propositions qui lui ont été faites, qu'il part avec sa famille pour la Hongrie, ne se voyant pas en sûreté dans sa capitale, où tous les vœux sont pour la paix, qu'enfin il faudra l'arracher. Au milieu de ces contradictions, l'espoir et la confiance de la grande majorité ne varient pas.

Faubourgs. — La journée du 13 n'a pas suffi aux ouvriers des faubourgs, particulièrement à ceux de Saint-Antoine, pour exprimer la joie que leur causait le retour du premier Consul. Les cabarets, lieux ordinaires de leurs réunions, étaient encore remplis hier et retentissaient de leurs acclamations. Ce bon esprit est un sûr garant de l'impuissance des tentatives que des perturbateurs pourraient entreprendre pour les porter au désordre.

Spectacles. — Le théâtre de la Cité a donné hier une nouvelle pièce, intitulée : *Bientôt la paix, ou la Voiture cassée.* L'accident arrivé au premier Consul a été le sujet de cet impromptu, [où on voit] l'éloge continuel des armées et du héros qui les a conduites à la victoire. Les acteurs savaient mal leurs rôles et ont été souvent obligés de lire. Mais, en faveur de l'intention et du sujet de la pièce, les applaudissements n'ont pas cessé.

Brochure. — Il paraît une réponse aux *Adieux à Bonaparte.* On désigne pour auteur le citoyen Auzat. Il pose ainsi sa question : « Savoir lequel, de la monarchie héréditaire des Bourbons ou du gouvernement actuel, convient le mieux à la France et à Bonaparte sous tous les rapports ? » Il y a plusieurs éditions des *Adieux*, toujours avec des additions adaptées aux événements. L'auteur voulait suivre les progrès de son héros ; mais sa plume ne suffisait pas. Son but était de l'engager à imiter Monk en rétablissant la monarchie héréditaire. C'est ce système que l'on combat dans la réponse, en démontrant que tous les intérêts des gouvernants et des gouvernés attachent pour toujours les uns et les autres à la Constitution de l'an VIII.

Libelles. — La guerre d'opinion, suspendue d'abord par l'arrestation de plusieurs libraires, imprimeurs et colporteurs, ensuite par l'attente des résultats des opérations militaires, va recommencer avec vivacité. — *Le dernier mot à Bonaparte*, libelle qui a été mis dans le commerce le 13 au matin, n'est que le prélude des efforts des royalistes en ce genre. — Les directeurs de la fabrication des libelles ont reçu des fonds ; les presses sont en activité. — Le mystère qu'ils mettent dans ce travail, les précautions extrêmes des libraires dans la distribution rendent difficile la saisie des coupables avec les pièces de conviction. Cependant ils n'échapperont pas tous à l'activité des

recherches dirigées contre eux. La circulation des libelles de et pour l'Angleterre est surveillée avec attention, et les moyens établis assurent les succès de la police sur cette partie. — Les résultats majeurs qu'on se promet à cet égard suspendent même quelques opérations partielles qu'on pourrait faire à Paris dès à présent.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

L'esprit public, non seulement se soutient, mais s'améliore chaque jour. La confiance dans le gouvernement prend de nouvelles forces, et l'espérance de la paix devient chez beaucoup de citoyens une certitude. On saisit avec empressement, dans les spectacles, tout ce qui est relatif aux derniers événements, et l'on couvre d'applaudissements unanimes les couplets chantés en l'honneur de nos guerriers et du général premier Consul. Aujourd'hui l'on s'est porté en foule au palais des Tuileries pour voir la revue qui a lieu le quintidi de chaque décade. Des cris de *Vive Bonaparte!* longtemps prolongés ont dû apprendre au premier Consul combien est vif l'intérêt qu'il inspire, combien est sincère l'attachement que lui portent les bons citoyens.— Les Chouans manifestent chaque jour leurs espérances; ils disaient hier, suivant le rapport de l'agent qui les observe, que les secours de l'Angleterre étaient prêts, qu'ils avaient reçu de l'argent, et que, quant aux armes, elles se trouveraient toutes prêtes au besoin; que de nouveaux débarquements ne tarderaient point à s'effectuer; que le nommé Boisrouvray, émigré, était rentré dans la ci-devant Bretagne avec un chevalier de Glapiou, que tous deux seraient d'un grand secours aux rebelles, si, comme les Chouans y comptent, un nouveau mouvement se manifeste sous peu dans les départements de l'Ouest. Ils ajoutent enfin que beaucoup d'Anglais qui sont en ce moment à Hambourg et Anvers se disposent à arriver à Paris et à se répandre dans quelques départements, suivant les instructions dont on les croit munis. — On rapporte encore que les émigrés rentrés ont de fréquentes entrevues avec les Chouans amnistiés, qu'ils parlent mal du gouvernement et de la République et ne craignent pas de laisser percer le désir qu'ils éprouvent de voir renaître l'ancien ordre de choses, qu'ils ont une correspondance suivie dans plusieurs villes de la République, qu'il existe à Tonnerre, département de l'Yonne, chez le nommé Letellier-Beauvais, rayé de la liste des émigrés, une réunion qui leur est entièrement dévouée, que les hommes qui composent cette réunion protègent ouvertement les conscrits et les réquisition-

naires, répandent sans cesse de fausses nouvelles et cherchent à corrompre l'esprit public. — Les exclusifs sont toujours inquiets de ne pas recevoir des nouvelles des individus qu'ils ont envoyés à l'armée d'Italie, et hier ils ne dissimulaient pas qu'ils craignaient qu'on n'eût saisi leur correspondance. Ils viennent de former depuis quelques jours une nouvelle réunion dans le dessein, ont-ils dit, d'échapper aux regards de la police, qui l'a cependant connue dès le premier jour. Elle a lieu rue des Carmes, maison du citoyen Noël, traiteur, chez un graveur, au premier étage. Elle est observée avec plus de soin encore que les autres ; car, quoique ces individus soient plus à mépriser qu'à craindre, on saura et l'on doit savoir tout ce qu'ils oseraient tenter. Il ne se rassemblent dans cet endroit que tous les deux ou trois jours, quand les coryphées du parti croient avoir quelque chose de nouveau ou d'important à annoncer à leurs subalternes. On a remarqué qu'Antonelle et Félix Le Peletier n'ont point encore paru dans cette réunion, où ils ont été cependant plus d'une fois attendus. Ces deux hommes continuent à intrigailler, mais ils sont d'une prudence et d'une réserve telles qu'on ne pourrait rien pénétrer, si l'on n'avait près d'eux un agent sûr qu'ils croient des leurs. — La faction des Orléanistes chemine toujours avec lenteur, il est vrai, mais avec une sorte de sécurité et de confiance, qui prescrit une grande surveillance. Tous les rapports continuent d'annoncer que Siéyès est un des principaux chefs, et qu'ils cherchent tous à miner l'opinion publique par des pamphlets. Madier et Delarue sont du même bord. Cette faction a des affidés dans les armées. Le nommé Prestreau, employé dans celle d'Italie, est vendu à Siéyès et à son parti. Cet individu, qui a demeuré longtemps à Gênes et à Naples, entretient une correspondance suivie avec les royalistes dans ces deux villes. Sa correspondance avec Siéyès passe par l'intermédiaire du frère de ce dernier, qui seconde aussi de tout son pouvoir les Orléanistes. Thurot, autrefois secrétaire général au ministère de la police, est, dit-on, attaché aussi à la faction ; il emploie des agents secrets, et, avant-hier encore, il a proposé à un individu qui a servi autrefois la police de l'employer à raison de 150 francs par mois ; il n'a pas voulu dire pour qui, ce qui a déterminé l'agent à refuser cet emploi. Il lui avait donné pour première instruction de dénigrer tous les hommes en place nommés par le premier Consul et de dire beaucoup de bien de certaines personnes qu'on lui aurait nommées par la suite. — Le préfet de police a été informé qu'il existait dans les environs de Lille des dépôts de fusils, montant à environ 60,000, qu'on cherchait à les vendre par lots ou par parties à différents particuliers, qu'il y en avait égalément environ 40,000

dont on voulait se défaire également, qu'on avait essayé d'en vendre à quelques armuriers de Paris, mais que, ceux-ci ayant dit qu'ils ne feraient l'affaire qu'à la condition expresse qu'en arrivant les fusils seraient envoyés à l'arsenal, tout marché fut rompu. Le préfet de police en a donné sur-le-champ avis aux ministres de la police et de la guerre, auxquels il transmettra tous les renseignements ultérieurs qu'il attend encore sur cet important objet. — Aujourd'hui il s'est fait à la Bourse un peu plus d'affaires que les jours précédents. Les effets ont été plutôt demandés qu'offerts. Le cours des rentes s'est un peu amélioré, et les honnêtes habitués de la Bourse espèrent que la hausse ne tardera pas à reprendre. — Paris est parfaitement tranquille ; les faubourgs n'ont donné lieu à aucune observation importante.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 17 messidor : « Les maire et adjoint du VIIIe arrondissement au préfet du département de la Seine. *Paris, 14 messidor an VIII.* Citoyen préfet, nous ne pouvons résister à la satisfaction de vous rendre compte de l'illumination faite et des témoignages d'allégresse qui se sont manifestés hier soir dans le faubourg Saint-Antoine. L'affluence a été telle, notamment dans la grande rue depuis le boulevard jusqu'à la barrière, qu'il était impossible à aucune voiture d'y passer. L'illumination aux portes et croisées des habitants de tous les états indistinctement rejaillissait un tel foyer de lumière à une certaine distance, que la perspective représentait un embrasement général. Les feux d'artifice semblaient sortir de toutes les croisées; des feux de couleurs, des fusées volantes partaient des deux côtés de la rue, et formaient des voûtes de feu; le bruit des boîtes, des pétards, les danses, les cris de joie, les chansons ajoutaient à ce spectacle imposant, qu'aucun événement n'a troublé. Enfin, citoyen préfet, les plus anciens habitants du faubourg ne se rappellent pas d'avoir vu une aussi éclatante démonstration de la satisfaction générale. Présumant que des détails aussi flatteurs ne pouvaient que vous être agréables, nous nous empressons de vous les transmettre, en vous protestant du vif intérêt que nous y prenons. Salut et respect. Fieffé, maire; Eugène Bernard, adjoint; Pillas, secrétaire. »

CCXXXIV

15 MESSIDOR AN VIII (4 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 16 messidor.

Esprit public. — Même joie, même enthousiasme que dans les

jours précédents. Cet esprit s'est manifesté hier à la parade. Le désir de voir le premier Consul y a attiré une multitude considérable. Lorsqu'il a paru, les cris d'allégresse ont retenti de toutes parts. L'empressement était général ; on n'entendait que des expressions de confiance et de satisfaction. Plusieurs groupes ont été formés. Des observateurs fidèles ont assisté aux discussions qui y ont eu lieu : ils n'y ont recueilli que des éloges. — Des politiques ont parlé de guerre et de paix. Quelques-uns ont dit que l'empereur voulait probablement continuer la guerre, puisqu'il renvoyait l'archiduc à l'armée et qu'il faisait les plus grands efforts pour récupérer en Allemagne les pertes qu'il avait faites en Italie. — Le plus grand nombre a paru croire à une paix prochaine, surtout à un congrès à Paris. C'est l'opinion la plus commune, et la source n'en est pas connue. On dit le Luxembourg destiné à la réunion des ministres qui y seront envoyés, et on pense que la France et la Russie s'opposeront de concert aux projets ambitieux de la cour de Vienne. On croit assez généralement qu'à la fête du 25 le gouvernement fera connaître le résultat des négociations ouvertes à ce sujet avec la cour de Vienne.

Théophilanthropes. — Il y a eu hier une réunion de théophilanthropes au Temple du Commerce (Saint-Merri). Les victoires de l'Italie en étaient le sujet. Vasson y a prononcé un discours analogue. Il a été généralement applaudi. Tous les assistants ont témoigné qu'ils partageaient les sentiments d'admiration et de reconnaissance qu'il a exprimés et que l'orateur n'était que leur interprète.

Te Deum. — Les prêtres de Saint-Roch ont placé dans cette église une affiche conçue en ces termes : « Dimanche prochain 17 messidor (6 juillet), on chantera le *Te Deum* en action de grâce des heureux événements qui présagent le bonheur de la France. C'est d'après le désir manifesté par un grand nombre de paroissiens, après en avoir conféré avec les autorités constituées, et d'après l'autorisation des *supérieurs* ecclésiastiques qui gouvernent le diocèse en l'absence de M. l'Archevêque. » — Il y a dans cet acte une scission marquée. L'évêque avait ordonné cette cérémonie pour le 10 de ce mois ; les prêtres de Saint-Roch l'ont renvoyée au 17. Ils paraissent ne pas reconnaître cet évêque, qu'ils disent *constitutionnel*, et rappellent le souvenir d'un *archevêque* que la Constitution proscrit comme émigré. Ils veulent avoir des *supérieurs* particuliers qui correspondent sans doute avec l'archevêque émigré et tiennent de lui leur pouvoir. Tous les ministres de ce culte seraient unis, si la promesse de fidélité qu'ils font à la loi était sincère.....

Militaires. — Un grand nombre de militaires sans emploi annon-

çaient hier l'intention d'obtenir audience du premier Consul pour lui présenter leurs pétitions. Plusieurs n'ont pu parvenir et se trouvaient naturellement renvoyés à un autre jour. Quelques-uns se sont plaints de ce retard et l'ont attribué au ministre de la guerre. Ces plaintes vagues n'ont fait aucune impression sur ceux qui les ont entendues et n'ont point changé l'esprit de satisfaction qui régnait parmi les spectateurs.

Théâtres. — Les acteurs du Vaudeville ont aussi offert leur hommage. *Pièce curieuse ou Petit tableau d'un grand événement,* tel est le titre de la pièce qu'ils y ont consacré. Une grande lanterne magique a présenté successivement les quatre tableaux : Formation de l'armée de réserve. — Passage du Mont Saint-Bernard. — Bataille de Marengo. — Pompe funèbre de Desaix. — A chaque tableau des couplets ont été analogues. Le public en a fait répéter plusieurs et n'a cessé d'applaudir.

Libelles. — *Le Dernier mot* a la même source que le premier chapitre du dernier numéro de Peltier. Même but : engager les puissances étrangères à reconnaître Louis XVIII ; à l'opposer avec la paix à Bonaparte avec une guerre interminable. On y trouve la même idée : la Révolution est sur la tête de Bonaparte : on peut dire que la République est un homme. Cependant ce n'est pas le même auteur. Pitt a voulu faire traiter le même sujet par plusieurs écrivains. Celui-ci, à défaut de moyens, a accumulé les injures, les faussetés ; il a prodigué les éloges à Louis XVIII[1]. — Ce libelle n'inspirera que du mépris à ceux qui le liront, quelle que soit leur opinion.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les royalistes continuent à faire la cour au nommé Raffet, ancien commandant de la garde nationale parisienne. Ses liaisons avec eux deviennent chaque jour plus fréquentes. Les propos de cet individu tendent sans cesse à répandre le trouble et l'inquiétude parmi les citoyens. Il disait hier avoir reçu de Nîmes une lettre dans laquelle on lui annonce que cette ville renferme un noyau de royalistes qui se flattent d'exciter dans le pays et sous peu de temps une forte insurrection, qu'un nommé Guérin, son ami, demeurant à Nîmes, et protégé particulièrement par Verdier de la Fontaine, officier municipal, doit se mettre à la tête du mouvement qu'il dit être prêt à se manifester. Raffet, ajoute-t-on, est intimement lié avec le général Sérurier.

1. Cette phrase est biffée dans l'original.

Il est des hommes qui croient réellement Raffet capable de se mettre en avant, et qui sous ce rapport, soit par crainte ou autrement, le voient souvent et cultivent avec soin sa connaissance. Il a été déjà signalé plusieurs fois comme un des plus zélés partisans de la monarchie. — Les royalistes disaient hier qu'ils avaient des nouvelles certaines de Londres et de Vienne, qu'on leur mandait que la paix ne se ferait point de si tôt, que l'Angleterre comptait beaucoup sur la nécessité où se trouverait le premier Consul de diviser les forces de la République pour se défendre au dehors et ensuite contre les rebelles de l'Ouest qui, aussitôt la moisson, reprendraient les armes. Ces propos sont en général repoussés avec mépris par les bons citoyens; mais il est des individus sur lesquels ils font une sorte d'impression, ou dont ils flattent les opinions criminelles. De leur côté, la plupart des prêtres répètent journellement les mêmes propos. En société comme dans leurs temples, ils font ce qu'ils peuvent pour détacher les citoyens du gouvernement et leur faire envisager l'ancien ordre de choses comme le plus propre à faire leur bonheur et assurer leur tranquillité. On surveille tous ces individus avec soin, et l'on ne les perdra point de vue. En général, les bons citoyens voient avec peine qu'on paraisse si ouvertement avide de la paix; ils disent que c'est le moyen de forcer la main au premier Consul et de nous mettre à la merci de l'Autriche, qui sera d'autant plus exigeante qu'on paraît craindre qu'elle n'y consente pas. — On a signalé aujourd'hui un nommé Alphonse, jadis piqueur des travaux publics et aujourd'hui prodigieusement riche et affichant un luxe considérable, comme un homme dévoué aux ennemis du gouvernement, employant tout ce qu'il y a de moyens pour soustraire aux lois les réquisitionnaires et les conscrits, dont il pervertit ensuite les opinions. Il a été autrefois agent secret du Directoire; on ajoute qu'il a des liaisons à l'abri desquelles il se croit inattaquable. Il est dès ce moment suivi de près, et l'on rendra compte des résultats de cette surveillance. — Les exclusifs suivent toujours leur même plan; la tranquillité des faubourgs, la confiance de la très grande majorité des ouvriers dans les dernières victoires de nos armées et l'espérance qu'ils ont conçue d'une paix très prochaine les désespèrent, mais ne les font point renoncer à leurs menées ni à leurs détestables projets. Quoiqu'on les écoute à peine, ils n'en continuent pas moins à vomir leurs calomnies contre les premiers magistrats et à dénigrer tout ce qui n'est pas de leur bord. Ils ne s'en tiennent pas seulement à de vains discours; ils ont écrit à leurs amis de l'armée du Rhin que la paix était impossible, qu'on en avait à présent la certitude à Paris, que les soldats n'avaient plus

d'autre parti à prendre que de déserter et de venir se joindre ici aux mécontents. C'est hier que cette lettre est partie, et c'est toujours le nommé Burgubru, demeurant à Strasbourg, qui est leur affidé et qui se charge de faire passer les dépêches. Les exclusifs commencent à se targuer des avances que leur font certains hommes connus pour tenir fortement au parti d'Orléans. En effet, cette faction les recherche et persiste dans le désir de les mettre en avant. Ils disent qu'on leur a promis de l'argent pour la fin de cette décade. On saura de quelle main il viendra et en quelle quantité..... — Aujourd'hui, il n'y a presque point eu de négociations à la Bourse; les effets ont été offerts; néanmoins les bons d'arrérages de l'an VIII ont retrouvé une partie de l'avantage qu'ils avaient perdu dans les cours précédents. — Paris est tranquille. La proclamation se fait dans tout Paris.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 16 messidor: « *Paris, 15 messidor.* ...Le ministre de l'intérieur a décidé que la colonne nationale, dont la première pierre doit être posée le 25 de ce mois, sera construite en granit de France. Elle sera plus solide qu'en marbre; et nous sommes si riches en granit qu'il faut bien employer cette belle pierre quand on le peut, au lieu d'exporter une somme considérable pour tirer des marbres du dehors. Le ministre, en donnant cet avis aux artistes, les prévient qu il prend toutes les mesures nécessaires pour faire arriver très promptement le granit à Paris; il les invite à lui remettre, sans délai, les plans qu'ils auront à lui proposer. Il en a déjà reçu quelques-uns; il désire que les artistes s'en occupent avec le zèle et l'activité que mérite un monument si digne d'exercer leur génie. Le ministre a reçu aussi des projets de colonnes pour les départements : il réitère également aux artistes l'invitation de s'en occuper... »

CCXXXV

16 MESSIDOR AN VIII (5 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 messidor.

...*Nouvelles de l'Allemagne.* — La victoire importante que l'armée du Rhin vient de remporter a été publiée cette nuit aux flambeaux et à son de trompe [1]. — Elle a été annoncée dans tous les spectacles.

1. Le 8 messidor an VIII l'armée du Rhin avait livré le combat victorieux de Neubourg, et le 11 elle était entrée à Munich.

Des groupes se sont formés dans plusieurs places. Les résultats de ce nouveau succès y ont été expliqués. Ils ont excité partout la joie et l'admiration. L'opinion générale a été que ce dernier avantage contraindrait enfin l'empereur à accepter les propositions de paix que le vainqueur ne cessa de lui faire.....

Libelles. — L'intrigue des libelles se continue. Les royalistes avaient répandu dans l'an V une tragédie en trois actes, dont la mort de la sœur du roi (Elisabeth) était le sujet. Elle paraissait oubliée. Pour rappeler et entretenir autant que possible le souvenir de cette famille, on vient de la remettre en circulation. Un colporteur a dit en avoir vendu en peu de jours cent cinquante exemplaires. — Le nommé Narp vient d'être arrêté à Calais au moment où il s'embarquait pour Londres. On lui a trouvé plusieurs ouvrages séditieux en manuscrit, cachés avec soin au fond d'une boîte à violon. Il a été amené à Paris. On procède à l'examen de ces manuscrits et de ses papiers.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Il circule depuis quelques jours, parmi quelques membres du Tribunat et du Corps législatif, des exemplaires d'une nouvelle Constitution par l'abbé Siéyès. Bailleul, l'un des amis ardents et zélés de ce sénateur, a sous ses ordres une femme très intrigante, qui porte tantôt le nom de demoiselle Verne, tantôt celui de madame La Tour. Aujourd'hui, elle se dit bâtarde de Louis XV; demain, elle est d'une ancienne famille de Lorraine. Elle a beaucoup d'esprit, mais l'intrigue est son élément. Subordonnée aux volontés de Bailleul, elle joue un grand rôle dans le parti de Siéyès. Partout où elle se trouve, elle porte le sénateur aux nues, le désigne comme le seul homme d'État qui puisse bien gouverner, en même temps qu'elle met le général Moreau au-dessus de tous les militaires de l'Europe. Bailleul prône l'ouvrage de Siéyès dans toutes ses coteries, où il ne le présente cependant que sous le secret et avec toutes les formes mystérieuses qui peuvent piquer la curiosité. Les amis de Siéyès et ses frères disent partout que l'organisation provisoire du pouvoir faite à Milan et à Turin ne peut tenir, et qu'il n'en résultera que de mauvaises opérations par la suite. On a déjà dit que Siéyès était un des coryphées de la faction d'Orléans; tout ce qu'on dit, tout ce qu'on médite ou tout ce qu'on fait en faveur de Siéyès se rapporte directement à cette faction. — Un amnistié rattaché de bonne foi au gou-

vernement rapporte aujourd'hui que les émigrés rentrés et les amnistiés de la dernière pacification de l'Ouest continuent à se voir très fréquemment dans diverses maisons [de la section] du Mont-Blanc et au Palais-Égalité, que ces derniers en veulent beaucoup à ceux des leurs qui ont accepté du service. Hier, il en a entendu trois qui s'expliquaient ouvertement sur la certitude où ils paraissent être que les choses changeront bientôt de face, et que les hommes qu'ils appellent traîtres (à leur parti) seront sévèrement punis ; ils parlaient hautement d'un mouvement très prochain dans les départements pacifiés. Le même amnistié de qui l'on tient ces renseignements, et qui en a déjà donné précédemment, ne les perd pas de vue et rendra compte exact de tout ce qu'il apprendra. — On sait aujourd'hui qu'à la tête des hommes qui veulent, en commençant par la ville de Nîmes, exciter des troubles dans le Midi, est un nommé Paulian, ex-noble et ex-prêtre, jouissant d'une grande influence dans cette même ville à raison de sa fortune et de son ardent fanatisme ; il est l'ami très intime du nommé Guérin, signalé dans le rapport d'hier. Il est également lié de correspondance avec Raffet et un nommé de Courvilliers, ami de ce Raffet. — On disait aujourd'hui, dans le café Zoppi ou Procope (mais entre trois ou quatre personnes) que Saint-Huruge, si connu dans les commencements de la Révolution, intriguait de nouveau et ne tarderait pas à reparaître sur la scène, qu'il paraissait s'attacher fortement aux exclusifs et décidé à servir chaudement ce parti. On a même ajouté qu'il leur donnait de l'argent et qu'il avait depuis quelque temps plusieurs de ces hommes à sa charge. Dès ce moment on a dirigé sur lui la plus active surveillance, et l'on saura, sous peu, s'il est un des hommes trop généreux qui payent à ne rien faire ou à faire mal quelques mauvais sujets des faubourgs. — La maison de Mme Molé Champlâtreux, rue du Pot-de-Fer, est le rendez-vous habituel des prêtres les plus fanatiques. Dans cette réunion, il est rare qu'on ménage le gouvernement et la République. On s'y permet d'habitude les propos les plus indiscrets. — La nouvelle des victoires de l'armée du Rhin a été accueillie, hier, avec les plus vifs transports de joie. Elle met le comble à la satisfaction des bons citoyens, dont la confiance tout entière repose sur le général premier Consul. Dans les faubourgs surtout elle a fait une profonde impression, et des cris de *Vive la République !* s'y sont fait entendre pendant une grande partie de la nuit. Cette nouvelle a achevé de désoler les chefs du parti anarchique, qui ne se sont point encore montrés de la journée ; on saura demain ce qu'ils auront fait ou dit ce soir, et s'ils conservent encore le ridicule espoir d'agiter une

armée qui vient de se montrer la digne sœur de celle d'Italie... — Les cours de la Bourse ont éprouvé encore aujourd'hui un peu de baisse..... Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXXXVI

17 MESSIDOR AN VIII (6 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 18 MESSIDOR.

Esprit public. — On ne s'est occupé, hier, que des nouvelles qui avaient été publiées dans la nuit précédente. On a paru généralement satisfait de ce que le journal officiel avait annoncé qu'à l'avenir tous les événements de la guerre qui paraîtraient importants seraient communiqués au public de la même manière. La confiance au gouvernement s'exprimait avec énergie. On a entendu dans plusieurs groupes le propos expressif : « L'armée du Rhin a acquitté à vue la lettre de change que celle d'Italie avait tirée sur elle. » — On a dit aussi que cette armée trouverait dans Munich et dans toute la Bavière de grands moyens de subsistance par les contributions que la richesse de cette contrée la mettrait dans le cas de fournir, ce qui achève de dissiper la crainte que des malveillants avaient cherché à inspirer d'un nouvel impôt considérable pour les besoins des armées. On y joignait celle d'une nouvelle réquisition également évanouie, tant par les victoires accumulées que toutes les armées ont remportées, et qui doivent forcer la paix, que par la formation complète de la seconde ligne de réserve, à laquelle on a donné le nom qu'avait la première : l'armée de réserve. Toutes ces discussions publiques se font avec tranquillité. On n'y remarque que des amis du gouvernement. S'il reste quelques détracteurs, quelques partisans des Bourbons, ils ne s'y présentent pas, ou y observent la plus grande réserve.

Événement particulier. — Hier, à huit heures du soir, dans un de ces groupes, un homme de trente ans, bien mis, a péroré pendant plus d'une heure. Il a marqué le plus vif attachement au premier Consul, en a parlé avec enthousiasme et admiration. Il a peint les Bourbons sous des couleurs toutes différentes. Mais on a vu que le

but du parallèle qu'il établissait était le retour de la monarchie dans Bonaparte, qui, disait-il, l'avait méritée par ses victoires et la douceur du gouvernement qu'il avait fondé. Il a mêlé dans sa dissertation l'événement de Rastadt, disant que le premier Consul ne pouvait s'abstenir d'en exiger une réparation authentique. Il a provoqué des réponses ; mais, quoique le nombre des spectateurs fût très grand, il ne lui en a été fait aucune ; il s'est retiré en disant que, puisque personne ne voulait lui répondre, il était inutile qu'il continuât de parler. — On s'est demandé ensuite quel pouvait être le but de cet individu inconnu de tous ceux qui l'avaient écouté. L'opinion la plus générale a été que c'était un royaliste ou un anarchiste, sondant les esprits pour savoir si l'on pouvait faire proclamer un roi.

Autre événement. — On a fait passer dans plusieurs rues une voiture d'eau, conduite par un âne, sur la tête duquel on avait placé une couronne entourée de divers plumages et une inscription en gros caractères conçue en ces termes : *Il n'y a que les ânes qui portent des couronnes.....*

Culte. — Les prêtres se flattent généralement que la religion catholique sera bientôt celle de l'État, et qu'aucune autre ne sera tolérée..... La cérémonie du *Te Deum*, annoncée à l'église de Saint-Roch, y a attiré peu de monde. Le chant a été simple, sans accompagnement de musique. Les ministres de cette église ont paru prendre peu de part à l'allégresse publique et s'acquitter d'un devoir que la bienséance semblait leur rendre indispensable.....

Bourse. — L'armistice de l'Italie avait contribué à augmenter sensiblement la valeur des effets publics. Le tiers consolidé avait été porté à plus de 34 francs. — Cette valeur a diminué de près de 3 francs, parce qu'il y a eu de nouvelles hostilités et que les agioteurs, qui intriguent pour la baisse, en ont conclu que la paix était encore éloignée. L'effet n'a pas été le même à Londres. Les victoires de nos armées y ont fait hausser les fonds publics de 2 pour 100, parce qu'on y a calculé qu'elles devaient forcer l'empereur à la paix.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du 18 messidor.

Paris est parfaitement tranquille ; les bons citoyens sont plus que jamais décidés à repousser loin d'eux les agitateurs et les factieux. Ceux-ci cependant n'abandonnent point leurs projets d'exciter des troubles, des mouvements, pour ensuite les faire tourner à leur

profit. C'est particulièrement sur les faubourgs qu'ils fondent leurs espérances. Les exclusifs du faubourg Antoine, quoique désespérés de voir combien le peuple prend part aux succès de nos armées et au retour du général premier Consul, n'en débitent pas moins les bruits les plus absurdes et les plus mensongers. Ils exagèrent le nombre d'hommes que nous avons perdus ; ils cherchent à étouffer toute espérance de la paix; ils disent qu'une levée prochaine d'hommes et une demande de subsides en argent ne peuvent manquer d'avoir lieu très incessamment. Ce sont les hommes les plus à l'aise des faubourgs, et par conséquent ceux qui peuvent avoir le plus d'influence sur la classe ouvrière, qui tiennent ces propos et les sèment à plaisir. On les suit tous avec autant de soin que d'assiduité, et l'on a l'heureuse conviction qu'il leur sera difficile (on pourrait dire impossible) d'en venir à leur but. Parmi ces individus on distingue surtout un nommé Sevestre, demeurant rue de Reuilly, et un nommé Dewel, son voisin ; tous deux sont fort à l'aise, occupent beaucoup d'ouvriers, dont ils cherchent à corrompre l'opinion et détruire l'attachement au gouvernement. — On continue d'observer attentivement le citoyen Siéyès. Il est difficile de pénétrer ce qui se passe chez ce sénateur, toujours environné des ombres du plus profond mystère. Il reçoit toujours un certain nombre de visites, qui ne sont introduites chez lui que le soir, quelquefois pendant la nuit, et presque toujours par la porte de derrière de sa maison. Il s'absente quelquefois pour aller à la campagne, mais il laisse ignorer à tout son monde en quel endroit il est allé. Un commissionnaire discret et sûr vient, pendant ces absences momentanées, prendre les lettres qui lui sont adressées et mettre les siennes à la poste; il repart ensuite sans dire mot. L'agent ajoute que Siéyès cherche à grossir le parti qu'il a déjà su se faire dans le Tribunat et dans le Corps législatif, et les discours imprudents que se permet la belle-sœur du citoyen Siéyès viennent à l'appui de ce rapport. En général, tous les individus de cette clique se permettent sans relâche les plus indécents propos et contre le gouvernement et contre le Consul. La faction d'Orléans, qui a pour chef dans l'intérieur le citoyen Siéyès et qui est bien servie à l'extérieur, ne réussit pas encore à attirer dans son parti les royalistes et les Chouans qui détestent la famille d'Orléans, de sorte que ces derniers en veuillent à Rochecotte, qu'ils savent être dévoué entièrement aux Orléanistes. — Le curé Gagny, à Saint-Leu, disait hier en chaire : « Nous soupirons après la paix, mais nous ne l'aurons jamais sans foi et sans religion. » Les autres parlent tous dans le même sens : ils veulent absolument faire cesser la tolérance de tous les autres cultes

et que le leur subsiste seul. — Les femmes du monde [1], depuis quelque temps, semblent se rencontrer avec plus de hardiesse dans tous les endroits publics. On croirait, à les voir répandues dans certains quartiers, dans quelques jardins, qu'elles sont beaucoup plus multipliées qu'autrefois. Le nombre en est pourtant moindre qu'au commencement de l'hiver dernier. Les mesures prises par la police en frimaire et mois suivants, tout insuffisantes qu'elles étaient, en ont diminué la quantité. Ce sont les moyens qui manquent au préfet de police, et, s'il avait à sa disposition une maison de réclusion qui pût renfermer une certaine quantité exclusivement; si, une fois enfermées pour un temps déterminé, il pouvait les faire occuper à des travaux quelconques; si ces femmes étaient jugées administrativement, et non pas renvoyées à la police correctionnelle, qui rarement peut les atteindre et les punir, attendu que la loi subsistante veut qu'elles soient convaincues d'avoir porté atteinte aux mœurs publiques, bientôt la commune de Paris n'offrirait plus le hideux spectacle de ces malheureuses que la paresse et souvent la misère réduisent à faire cet infâme métier. Malgré l'insuffisance des moyens du préfet de police, il prendra des mesures certaines pour que les prostituées ne salissent pas la fête du 14 juillet de leur présence. — Le cours de la Bourse s'est un peu amélioré aujourd'hui. Les rentes sont restées en hausse à la fin de la séance.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 18 messidor : « ESPRIT DES JOURNAUX D'HIER. *Clef du Cabinet.* Cite le mot suivant de Bonaparte. « Au 18 brumaire le premier Consul dit à un de nos ministres, aujourd'hui sénateur : « Ceci est l'al- « liance de la philosophie et du canon. » Le rédacteur ajoute : « Tous les chevaliers des institutions anciennes ne détruiront pas cette alliance. » — *Journal de Paris.* Couplets impromptus chantés à Lyon en l'honneur de Bonaparte. — *Gazette de France.* Le chevalier observe que sous le régime de la terreur on déplaçait d'une manière indécente les prêtres turbulents et séditieux, et que les peuples vaincus étaient exposés à ces vexations de notre moderne politique. Aujourd'hui les processions de la Fête-Dieu sont protégées chez nos voisins. Le chevalier en conclut que tout va le mieux du monde. Car on sait que, quand les prêtres sont contents, tout le monde doit l'être. Le chevalier ajoute, sous le nom d'un abonné, une longue lettre sur la morale. On se doute bien qu'il en parle en maître. Une petite difficulté se présente à l'homme qui, comme le chevalier, voudrait subordonner sa conduite aux règles de la morale; c'est que, tous n'ayant pas adopté ces règles, celui qui commencerait à

1. Il s'agit des filles publiques.

être honnête homme s'exposerait à être dupe de son système. On sent toutes les conséquences qui dérivent de cette sage *observation*, et nous aurons sans doute au chevalier l'obligation de voir le nombre des dupes diminuer de jour en jour. L'article est terminé par un mot de Platon, qui trouve dans les circonstances son application naturelle. Le voici : « A moins qu'il ne plaise à « Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part (le père « La Harpe par exemple), n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de « réformer les mœurs des hommes. » Il y a donc encore de l'espoir, et c'est à nous de hâter, par d'ardentes prières et une résignation entière à la providence, le moment où Dieu daignera manifester son choix, et nous indiquer l'ange qui doit *nous instruire de sa part*, et qui peut-être n'est pas loin. *Quod erat prædicandum.* — *Journal du Commerce.* Le sainfoin est à 12 francs. Bon appétit. — *Le citoyen français.* Chant guerrier du poète Tyrtée. — *Publiciste.* Les numéros du dernier tirage de la loterie. Éloge de Boufflers. — *Journal des Débats.* Pendant que le chevalier travaille de tous ses moyens à la conciliation des partis et à la fusion des opinions en présentant ceux qui ne partagent pas ses idées anglaises comme des scélérats qui ne lui sont opposés que *parce qu'ils ne peuvent plus tuer* (voyez sa feuille du...), les ci-devant chantres de la terreur, qui aujourd'hui chantent la religion, l'esclavage et la sottise, s'exercent dans le même genre sur leurs tréteaux et fournissent au *Journal des Débats* des articles *impayables*. Voici le couplet qui les a le plus frappés dans un éloge de Bonaparte :

Un sage gouvernement . . . .
Veillera sur L'HOMME LIBRE, . .
Qui prenait (*sic*) trop librement ;
Le brigand, le brigand
N'aura plus rien à faire ! etc., etc.

Il est impossible que des platitudes aussi lâches n'aient pas été ajoutées après la *censure* de la pièce et ne soient pas une surprise faite à l'employé qui en est chargé ; car nous ne croirons pas que la censure ne soit établie que contre l'exagération patriotique. » — « *Variétés.* Le Portique républicain a tenu hier une séance publique extraordinaire. La poésie, l'éloquence et la musique y ont parlé chacune son langage aux vrais amis de la République et de la gloire nationale. Les noms répétés de Bonaparte, vainqueur de l'Italie et pacificateur du monde, du brave Desaix, à la mémoire de qui cette séance était spécialement consacrée, ont rempli tous les cœurs d'enthousiasme. Plusieurs des militaires de la garde consulaire, que la Société avait invités solennellement, ont augmenté le mérite de cette fête funèbre, en applaudissant aux chants de gloire adressés aux généreux guerriers qui les guident ou les accompagnent à la victoire. Les lectures ont eu lieu dans l'ordre suivant : 1° *Discours sur les événements qui donnent lieu à cette séance et sur la marche des armées*, par le citoyen Moutonnet. — 2° *Ode sur la bataille de Marengo*, par le citoyen Authenac. — 3° *Stances sur les victoires des armées de la République*, par le citoyen Cournand, mises en musique et exécutées par le citoyen Frizeri et des amateurs. — 4° *L'héroïsme français*, discours en prose par le citoyen Cournand. — 5° *Thémistocle et les Athéniens*, moralité en vers, par le citoyen Sauvigny. — 6° *Le triomphe des armées de la République*, stances lyriques, par le citoyen E.-T. Simon, mises en musique et exécutées

par le citoyen Frizeri et des amateurs. — 7° *Épître en vers à Virgile, sur la bataille de Marengo,* par le citoyen Cubières. — 8° *Éloge funèbre du général Desaix,* par le citoyen Dubroca. — 9° *Chant funèbre à la mémoire du général Desaix,* paroles du citoyen Félix Nogaret, musique du citoyen Beauvarlet-Charpentier, qui l'a exécutée avec le citoyen Moreau. — 10° *Lettre circulaire, en vers, aux gens de lettres qui sont républicains,* par le citoyen Sauvigny. — 11° *Couplets faits au moment où le canon annonçait la victoire de Marengo,* musique du citoyen Beauvarlet-Charpentier, chantés avec accompagnement de forte-piano par les citoyens Beauvarlet-Charpentier et Moreau. Cette séance avait été précédée par une annonce officielle des nouvelles victoires de l'armée du Rhin et de l'occupation de Munich.

Extrait de l'ode lue au Portique républicain sur la bataille de Marengo.

Les Alpes ont courbé leurs têtes
Devant nos valeureux soldats ;
Jusques au séjour des tempêtes
Ils traînent l'airain des combats.
Quelle est leur audace obstinée?
Des dieux la troupe consternée
A cru voir de nouveaux Titans.
Calme-toi, maître du tonnerre,
Tu fais le bonheur de la terre,
Ils n'en veulent qu'à ses tyrans.
. . . .
. . . .
Hâte-toi, héros magnanime,
De la France, illustre soutien,
Mélas qu'un fol espoir anime
Te brave au champ de Saint-Julien.

Pressez vos colonnes guerrières,
Lannes, Murat, Victor, Bessières,
Cœurs trempés aux feux du midi ;
Que votre valeur indomptée
Rappelle à Vienne épouvantée
Les jours d'Arcole et de Lodi.
. . . .
. . . .
Guerriers, ...
Rien n'est égal à votre gloire
Si, dans les fastes de mémoire,
Vous ne comptez pas des aïeux,
Vos beaux exploits et vos blessures
Feront croire aux races futures
Que vous sortez du sang des dieux. »

CCXXXVII

18 MESSIDOR AN VIII (7 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 MESSIDOR.

Politique. — Les discussions continuent sur la question importante de la guerre ou de la paix. Les inquiets, alarmés par quelques malveillants, croient la guerre interminable, malgré les succès de nos armées. On leur insinue que le premier Consul n'est venu à Paris que pour quelques jours, que son projet est de repartir pour l'armée du Rhin ou celle de l'Italie après la fête du 25, et que les renforts parvenus aux deux armées des Autrichiens rendront les combats ultérieurs d'autant plus meurtriers qu'ils auront à cœur de venger les

défaites qu'ils ont éprouvées. — Un plus grand nombre croient à la paix, par la médiation de la Prusse. Elle procurera d'abord, selon eux, l'armistice de l'Allemagne, puis une négociation générale. L'émissaire qu'elle a envoyé à Moreau a été chargé de le proposer. — L'Autriche, ajoutent-ils, ne peut résister plus longtemps. Munich n'est qu'à quelques journées de Vienne, et point de forteresse intermédiaire. Dès le mois de floréal dernier, on annonçait dans la capitale de l'empereur que, si les Français parvenaient à Ingolstadt, l'affluence à la banque serait telle que le gouvernement ne pourrait éviter une émeute générale. La suite en serait trop dangereuse pour qu'il ne la prévînt pas en accédant aux propositions de paix qui lui sont faites. On a remarqué beaucoup d'individus qui s'arrêtaient chez les marchands de cartes topographiques pour examiner la distance de Munich à Vienne et les objets intermédiaires.....

Arrestation. — Surosne, libraire, a été arrêté ce matin par ordre de la police, comme prévenu de distribution d'écrits séditieux. Perquisition a été faite dans son domicile, rue des Boucheries-Honoré, et dans sa boutique, Palais-Égalité. On a trouvé dans sa maison quarante-deux exemplaires d'un ouvrage de douze pages d'impression, contenant la lettre de Louis XVIII au duc d'Harcourt, du 27 juin 1799, sur sa réconciliation avec les fils d'Orléans et son désir de pardonner à tous ses sujets, et la proclamation de l'armée royaliste aux Français du 18 juillet suivant; plus un autre ouvrage, intitulé : *Avez-vous peur ? ou Réflexions sur la proclamation du 17 fructidor, signée Siéyès.* On a trouvé dans sa boutique environ six cents exemplaires du *Mémoire de Cléry.* On présentera demain l'analyse de ces ouvrages. On n'a pas trouvé chez lui des libelles nouveaux, dont il avait vendu la veille plusieurs exemplaires.

(Arch. nat., F ^{7}, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 19 messidor : « *Paris, 18 messidor.* ...Nous croyions avoir réduit au silence cet imbécile de l'autre jour[1]; mais le prêtre catholique, apostolique et romain Dérony ne se tient pas pour battu. Il nous a adressé une nouvelle lettre que nous invitons le citoyen *Vérax*, père de famille de la rue de la Monnaie, à venir lire en *original;* nous annoncerons seulement que le prêtre Dérony connaît le latin comme le français; il nous dit : *Docere vobis perdere tempus.....* »

1. Voir plus haut, p. 473.

CCXXXVIII

19 MESSIDOR AN VIII (8 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 20 MESSIDOR.

Opinion. — Le doute que Pitt a voulu faire naître sur l'authenticité des victoires de l'Italie n'a pas été de longue durée. Les feuilles de Londres n'ont pas tardé d'en publier tous les détails. Leur résultat a été que Bonaparte est parvenu à remplir entièrement la tâche immense qu'il s'était proposée ; qu'il avait actuellement entre ses mains les moyens de renverser l'édifice chancelant de la coalition ; qu'enfin l'empereur ne pouvait assurer son salut que par une paix prompte, en sacrifiant une partie de ses possessions pour conserver le reste. Les discussions de ces journalistes sont transcrites par ceux de Paris, et elles confirment les espérances de paix que quelques agitateurs voudraient éloigner. On croit, d'après des lettres de Strasbourg, qu'elle se traitera à Munich.....

Brochures de Surosne. — La lettre de Louis XVIII et la proclamation y jointe[1] prouvent que ce libraire était employé par ses agents et les chefs des rebelles pour distribuer les écrits par lesquels ils voulaient provoquer à la révolte. — Dans sa lettre, le « roi » cherche à convaincre « son peuple » de sa clémence et de son penchant à pardonner. Les fils d'Orléans en ont éprouvé les effets. En parlant de sa proclamation, il dit : « Je suis le premier et presque le seul auteur de la proclamation qui va être adressée aux Français *au moment de ma rentrée dans mon royaume.* Je ne négligerai rien pour reconquérir leur affection et régner sur leurs cœurs. » Il était loin de prévoir qu'un héros, plus digne que lui de *régner sur les cœurs* de tous les bons Français, allait rentrer avant Sa Majesté. En lisant sa proclamation on y reconnaît peu de traces de la clémence qu'il annonce. Ses ordres y sont conçus en quatre articles distincts : 1° Tout individu, requis de fournir sa part de l'emprunt, *est instamment prié* de s'y refuser sous peine de payer le double à Sa Majesté (il sait concilier la prière et la peine). 2° Les administrateurs répondront des ordres qu'ils donneront collectivement et individuellement *sur leurs*

1. Voir plus haut, p. 491.

têtes. 3° Tout ce qui sera pris les armes à la main *sera fusillé* (le meilleur des rois propose à tous les défenseurs à s'incorporer dans ses armées). 4° Les officiers conserveront leurs grades, les soldats seront récompensés. Tous ceux qui persisteront dans leur aveuglement seront traités comme déserteurs à l'ennemi. — Ainsi ce roi, qui se dit le meilleur de tous, fait fusiller tout ce qui ne passe pas sous ses drapeaux. Qu'on juge des autres. — L'autre brochure, intitulée : *Avez-vous peur? ou Réflexions sur la proclamation* (signée Siéyès), est évidemment l'ouvrage d'un agent de ce bon roi. Le but de l'auteur a été de prouver que le monarque, à sa rentrée, n'aurait aucune vengeance à exercer, aucune peine à infliger, que lui-même avait promis.....

Loteries. — Le ministre est instruit qu'il y a plusieurs bureaux secrets de loteries clandestines qui nuisent à la loterie nationale et où les particuliers seraient infailliblement trompés, s'il leur arrivait des lots considérables. — Ils sont difficiles à saisir, parce que ces buralistes ont des agents qui vont secrètement chez des miseurs d'habitude qu'ils connaissent, y reçoivent leurs mises avec promesses de leur rendre compte des produits. Mais l'administration est prévenue, et la police a pris des mesures pour découvrir ces bureaux.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 20 messidor :

« LA VALEUR DES MOTS.

1.

Chut ! chut ! messieurs, parlons tout bas!
Passons dans un petit coin sombre,
Le grand jour ne nous convient pas ;
Nous réussirons mieux dans l'ombre.
Prenons le ton doux de l'agneau,
C'est un excellent somnifère,
Et n'oublions jamais que l'eau
Goutte à goutte creuse la pierre.

2.

Vous qui de paraître dévots
Avez pris la sainte habitude,
Connaissez la valeur des mots,
Leur fraîcheur, leur décrépitude.
Le soin du trône et de l'autel
Est l'objet seul qui vous occupe;
Supprimez ces traits pleins de fiel,
Dont le peuple n'est plus la dupe.

3.

Au vieux mot de liberté
Cessez de déclarer la guerre;
Mais que, sous un nom emprunté,
Elle éprouve votre colère;
Et pour porter des coups plus sûrs,
Sous le masque heureux du civisme,
Soyez royalistes bien purs,
Mais affichez le rigorisme.

4.

A l'affreux nom de *Jacobin*
Succéda le noir *terroriste*.
L'*exclusif* parut, puis enfin
Fut remplacé par l'*anarchiste*.
Aujourd'hui ces traits sont usés ;
Mais armez le *catholicisme*,
Bientôt ils seront écrasés
Comme fauteurs de l'athéisme.

5.

Qu'on soit juif, quaker, protestant,
Musulman, théophilanthrope,
Dénoncez le traître à l'instant,
Comme athée, aux yeux de l'Europe.
De l'architecte souverain
Par lui l'existence est chantée,
N'importe ! il est républicain;
Républicain !... C'est un athée.

6.

Que les philosophes par vous
Soient poursuivis à toute outrance !
Sourdement dirigez vos coups;
Parlez sans cesse de la France,
De république pas un mot;
Blâmez l'esprit philosophique;
Sachez qu'en langage dévot
Philosophie est république.

7.

Je sais que vous croyez très peu
Au fétiche de pâte sèche;
Vous ne croyez pas même en Dieu;
Mais quoi ! de tout bois on fait flèche.
Prenez les intérêts du ciel
Pour voir refleurir la couronne ;
Le trône soutiendra l'autel,
Si l'autel rétablit le trône.

Par un troubadour républicain. »

CCXXXIX

20 MESSIDOR AN VIII (9 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 21 messidor.

Politique. — ...Dans les lieux publics et dans plusieurs sociétés particulières, on donne comme certain que le premier Consul se propose de se rendre incessamment à l'armée du Rhin, et d'y porter comme réserve celle qui se forme à Dijon, afin d'assurer tellement la victoire que l'ennemi n'ait plus de ressource que dans la paix.

Décadi. — Les promenades, les campagnes voisines et les cabarets ont été remplis hier. Tous les rassemblements ont été observés avec soin ; on a vu partout des signes de joie et de satisfaction. — On dit que le ministère anglais a aussi ses observateurs; qu'il veut s'assurer par leurs rapports du véritable esprit public ; que, si le gouvernement paraît avoir acquis la confiance de la nation, il se décidera à entrer en négociations pour la paix. Si les agents sont exacts et consultent l'opinion avec impartialité dans les jours où les rassemblements sont les plus nombreux, il ne lui restera aucun doute sur l'attachement de la grande majorité au gouvernement actuel.

Brochures. — Les Mémoires de Cléry, trouvés en grand nombre chez Surosne, contiennent les détails historiques de Louis XVI depuis sa détention jusqu'à sa mort. Quoiqu'il n'y ait dans cette brochure rien de relatif au gouvernement actuel, l'on voit que le but de cette distribution est d'entretenir le souvenir de cette famille. De là le grand nombre d'exemplaires que l'on trouve chez ce libraire, qui était en même temps chargé de répandre les lettres et proclamation de Louis XVIII, adressées aux Français en juillet 1799, au moment de sa rentrée dans son royaume (expression littérale de la lettre).

Militaires. — Il y a eu hier, dans la soirée, un moment de trouble au Palais-Égalité. Il a été causé par des grenadiers à cheval de la garde consulaire, qui ont voulu s'opposer à l'exécution des ordres donnés par la police contre des femmes publiques. Leur résistance n'a cependant eu aucune suite.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les factieux de tous les partis semblent chaque jour redoubler d'audace. Les royalistes, enhardis par la faction d'Orléans qu'ils croient ou feignent de croire très puissante, se montrent à présent ouvertement. Ils ont un signe de ralliement certain; il consiste en une médaille, dont une face présente l'effigie de Louis XVIII, et l'autre ces mots : « Qui oserait se venger lorsque le roi pardonne ? » Cette médaille leur sert à se faire reconnaître entre eux. Elle existe, car le préfet de police en a saisi une sur un agent du chevalier de Coigny et de Duperroux, lequel agent le préfet de police a fait arrêter le 18 de ce mois, parce qu'il travaillait en sous-ordre pour enlever du Temple ce même Duperroux, dont la détention alarme tant de personnages. On a remarqué que des royalistes bien connus prônent depuis quelques jours des hommes marquants que l'on sait être fortement attachés soit aux Orléanistes, soit à la Constitution de 1791. C'est à l'instigation, par les ordres peut-être de ces derniers, qu'ils adressent aux journalistes anglais les notes les plus perfides; que ces notes ensuite sont insérées dans les journaux français pour jeter dans tous les cœurs des inquiétudes et des doutes propres à étouffer l'espérance qui commençait à les remplir. On signale comme auteurs de plusieurs de ces notes les nommés Chazet et Desprez, auteurs travaillant souvent pour le théâtre du Vaudeville. — Les royalistes font de nouveau circuler avec profusion la tragédie de la mort de Louis XVI; on la lit publiquement dans les promenades, et l'on recommence à vouloir

apitoyer les citoyens sur cette catastrophe. Chaque jour, ils répandent de nouveaux bruits plus ridicules ou plus inquiétants les uns que les autres. Ils assurent que, malgré nos succès, de grands événements naîtront avant un mois, que les puissances coalisées ne céderont à aucuns sacrifices et ne feront point la paix, que les ennemis doublent leurs forces en Italie pendant la durée de l'armistice, et que le général premier Consul sera obligé, avant vingt jours, de faire une levée d'hommes considérable et de demander un emprunt énorme. Ces bruits qu'ils ont déjà cherché à propager, ils les font circuler de nouveau, et ils y mettent un ton d'assurance capable d'ébranler la confiance de certains hommes faibles ou crédules. Ils croient à une nouvelle et très prochaine descente des Anglais sur nos côtes; ils disent qu'elle sera de vingt à vingt-cinq mille hommes, qui seront, ajoutent-ils, suffisants avec les mécontents de l'intérieur pour rallumer la guerre civile, de manière à ce qu'on ne puisse en arrêter les terribles progrès. Des ci-devant nobles, qui n'ont jamais quitté la France, se plaignent du mépris que les émigrés rentrés affectent de leur porter. Sans être très attachés au gouvernement, ces mêmes hommes ne dissimulent plus la crainte qu'ils éprouvent que ces émigrés ne nous fassent beaucoup de mal; qu'aidés des prêtres ils ne viennent enfin à bout de leurs perfides desseins; enfin qu'on ne pense à se mettre en garde contre eux que quand il ne sera plus temps.

Un nommé Bernard, déjà signalé et qui a figuré lors de l'arrestation de Rochecotte, disait ce matin que c'était un grand malheur que l'ex-chevalier de Coigny fût arrêté, mais qu'on saurait bien l'enlever de sa prison à la moindre apparence de danger. — On remarque que certains nobles ou émigrés rentrés que l'on rencontrait partout ne se montrent plus nulle part depuis l'arrestation de l'ex-chevalier de Coigny. Ce Bernard ne quitte guère le jardin des Tuileries, où il se jette au milieu des groupes pour y sonder les opinions, guetter et saisir l'occasion de recueillir tout ce qui se dit contre le gouvernement. Ce même homme répand que le parti de l'opposition en Angleterre est payé par le gouvernement français, et que l'on sait ce que coûte à la République chaque discours de Fox ou de Sheridan. On le suit avec soin pour s'assurer de ses liaisons et connaître d'une manière positive les hommes qui, à coup sûr, le mettent en avant. — Raffet, de son côté, tout imbécile qu'il est, se croit un grand personnage, parce que des hommes de son opinion, mais plus sots encore, le flattent et lui supposent de grands moyens. Il est au courant de ce que les royalistes trament et méditent; mais il n'est point discret et

répète tout ce qu'il apprend. Il assure que le département du Lot commence à secouer le joug de la Constitution, et que l'abbé Ramel, frère du déporté, travaille sans relâche à rallier les honnêtes gens de ce département sous les drapeaux « de la religion et de l'honneur ».

Les prêtres ne varient pas plus que les autres dans leur conduite. Toujours même attachement à la monarchie, toujours même intolérance. Dans une cérémonie qui a eu lieu avant-hier dans l'église de Bonne-Nouvelle, le curé a répété plusieurs fois que ceux qui tiennent à toute autre religion qu'à la religion catholique étaient damnés; que, pour faire son salut, il faut tenir à saint Pierre et à son successeur Pie VII, et « dans ce diocèse, à Monseigneur l'archevêque, successeur de saint Denis ». Ils ont écrit au nouveau pape pour obtenir de lui le renvoi de l'évêque Royer, qu'ils regardent comme un intrus, et pour que l'archevêché soit conservé à M. de Juigné, qu'ils disent n'en pouvoir être dépossédé par personne. L'évêque de Saint-Papoul est à la tête du parti; son ardent fanatisme fait encore des prosélytes, il y réussit d'autant mieux que ses principes et ses propos flattent singulièrement les amis de la monarchie, qui savent bien que l'autel est le premier degré du trône.

De tous les endroits publics, le café du Lycée des Arts, au Palais-Égalité, est celui où se rassemble journellement le plus de royalistes, et ce sont des prêtres qui forment la majeure partie des habitués de ce café. Il n'est sorte de propos et de calomnies qu'ils ne s'y permettent, de fausses nouvelles qu'ils n'y fabriquent. On les surveille sans relâche. Les autres cafés du même palais sont fréquentés par des hommes de cette trempe. Tout ce que le royalisme offre de plus impur s'y montre ce qu'il est. Dans le café Thibout, on a entendu hier un émigré rayé dire à un de ses amis : « Il faut que je te quitte; j'ai quelques commissions à faire; c'était autrefois l'ouvrage de mes gens, mais cela ne durera pas longtemps, sois-en sûr. »

Les exclusifs sont toujours furieux, et plus que jamais s'acharnent à dénigrer parmi le peuple les premiers magistrats de la République. Ils propagent aussi, de leur côté, le bruit d'une nouvelle levée et d'un emprunt. L'un d'eux disait : « Et quand ces deux points seraient indispensablement nécessaires pour l'honneur des armées françaises et obtenir plus sûrement la paix, il ne faut pas moins crier après cette mesure, la rendre odieuse, et elle servira nos projets. » — Un nommé Boyer, qui a travaillé autrefois pour la police sous le nommé Bacon, que l'on sait être directement attaché à la faction des Orléanistes, se mêle aussi de vouloir travailler les faubourgs, et particulièrement le

faubourg Antoine. Il paie du vin à quelques mauvais sujets de ces quartiers qui, comme lui, se répandent dans les cabarets et y vomissent mille calomnies contre le gouvernement. Ils n'ont, jusqu'à présent, qu'une très faible minorité pour eux, et le mépris dont on couvre ces hommes est toujours le même. Comme on l'a déjà dit, la masse est excellente : elle ne veut ni mouvement ni factions; elle ne demande que la tranquillité et des travaux, que la conservation de la Constitution et du gouvernement. Malgré tout, les exclusifs et les Orléanistes ne cessent de s'agiter en tous sens. Ils cherchent à se lier avec les soldats. Ils les accueillent partout où ils les rencontrent; ils les caressent et ensuite leur glissent leur venin. Ils disaient encore hier soir à quelques militaires : « Il paraît que le gouvernement ne veut point la paix; si elle n'est pas conclue à la fin de l'été, c'est à vous à la faire. » Quelques officiers prêtent l'oreille à ces discours empoisonnés et osent quelquefois y applaudir. Les exclusifs croient par là mettre petit à petit la discorde dans les armées (au moins ils s'en vantent) et exciter un mouvement qui puisse changer l'ordre actuel des choses.

Si la Constitution de Siéyès [1] court les cabinets de quelques hommes en place, le nouveau pacte social d'Antonelle et compagnie est prôné dans des coteries discrètes et particulières des partisans du régime de 1793. On en a fait dernièrement une lecture chez un des plus sûrs affidés. Ce code anarchique, dont on a déjà parlé dans les précédents rapports, pourrait faire des prosélytes parmi des hommes ennemis du travail et avides de pillage. Il a été envoyé pièce à pièce aux anarchistes qui se trouvent en ce moment employés à l'armée du Rhin. Ces enragés n'ont point encore de nouvelles de leurs derniers envoyés près cette armée, et cela les désole.

En général, les bons citoyens sont dans l'attente de ce qui va se passer aux armées; ils désirent la paix, mais ils la veulent solide et durable. Ils paraissent craindre que le premier Consul ne parte pour l'armée soit du Rhin soit de l'Italie; ils ont peur qu'il ne s'expose encore aux dangers et qu'en risquant sa vie, il ne compromette le sort de trente millions d'hommes qui attendent de lui le retour de l'ordre et du bonheur. On a hier, et plus d'une fois, manifesté ces craintes d'une manière expressive et touchante dans divers endroits publics; tous les bons citoyens ont été indignés qu'on rapportât dans les journaux français des notes inventées par le cabinet de Londres et que peut-être le parti d'Orléans a lui-même fait insérer dans le journal anglais.

1. Voir plus haut, p. 483.

Tout le monde sait que les employés de toutes les administrations sont payés de leurs appointements, à l'exception de ceux de la préfecture de police auxquels, dans neuf jours, il sera dû six mois entiers. Dans tous les temps, et dans les circonstances actuelles surtout, la police a besoin que ceux dont elle se sert soient à l'abri de la séduction. Le préfet de police, qui sent tout à la fois et l'étendue de sa responsabilité, et les besoins multipliés et pressants qui assiègent de toutes parts et les commissaires de police, et les officiers de paix, et les inspecteurs de police, est obligé de mettre sous les yeux du gouvernement l'état de détresse absolue où il se trouve et les dangers qui en peuvent résulter pour la sûreté intérieure de Paris et par conséquent pour celle de l'État. Le mal est grand, le remède ne peut plus souffrir le plus léger retard.

Les cours de la Bourse ne se sont point encore améliorés aujourd'hui; ils ont été à très peu de chose près les mêmes que ceux du 19. — Le préfet de police, informé qu'il a été fabriqué de fausses traites, censées venant de Hambourg, et tirées sur les meilleures maisons de Paris, a fait [prévenir] sur-le-champ les banquiers et pris les mesures nécessaires pour arrêter les fripons et leurs complices, s'ils osent présenter ces traites dans les caisses pour y être acquittées.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 24 messidor : « *Paris, 23 messidor.* ...Le 20, vers les neuf heures du soir, un fripon s'est introduit dans le magasin du citoyen Carbie, marchand de draps, Palais-Égalité. Quoique pris sur le fait, il parvient à se sauver dans le jardin. On crie : *Au voleur! arrête, arrête!* Le bruit se fait entendre au foyer Montansier, et par communication jusque dans la salle de spectacle. On demande ce que c'est; quelques individus, fripons sans doute, répondent que le feu est au-dessous du théâtre. A l'instant la plupart des spectateurs cherchent à se sauver; dans le tumulte on a volé cannes, chapeaux, châles, ridicules, mouchoirs de poche, tabatières, etc. Plusieurs femmes se sont trouvées mal, les filous se sont empressés à leur porter secours, et ont volé à l'une d'elles une bague de prix. Malgré le brouhaha, les acteurs n'ont pas quitté la scène, et sont parvenus à rassurer le public, dont une partie est restée dans la salle, jusqu'à la fin du spectacle. » — *Journal des Hommes libres* du 21 messidor : « *Paris, 20 messidor.* ....Les républicains ont remarqué, toujours avec le même plaisir, la formule des actes des Consuls. S'agit-il d'accorder un brevet d'honneur? Ils l'accordent *au nom du peuple français*. Donnent-ils un sabre d'honneur à un général qui s'est distingué dans une bataille? C'est un témoignage tout particulier *de la satisfaction du peuple français;* il est délivré par le gouvernement de la République. Tout, dans les discours et dans les actes de l'autorité suprême, porte l'em-

preinte du peuple et de la République; exemple que suivront sans doute, avec empressement, tous les membres des autorités subalternes; les belles expressions de PEUPLE et de RÉPUBLIQUE leur paraîtront toujours préférables à celles de *Français* et de *France*, expressions qu'il faut laisser aux émigrés et à la bande. » — « Un très bel arbre de la liberté depuis longtemps décorait la place de l'Estrapade; nous disons *décorait*, quoiqu'il soit encore debout; mais les amis de la *France* et non de la *République*, se rappelant qu'en *France* il n'y avait point d'*arbre de la liberté*, ne demandent pas mieux qu'à faire disparaître ces emblèmes de la *République* du sol de la *France* : ils n'ont pas encore scié l'arbre dont nous parlons; mais ils ont enlevé l'écorce à plus de 10 pieds de hauteur; ils l'ont dépouillé jusqu'au feuillage, et bientôt périra un des plus beaux arbres de la liberté que renferme Paris... »

CCXL

21 MESSIDOR AN VIII (10 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 22 MESSIDOR.

Esprit public. — L'espoir de la paix s'affaiblit. De toutes parts on annonce les plus grands efforts pour renforcer les armées. En Italie, le roi de Naples envoie à Milan, à marches forcées, toutes les troupes dont il peut disposer pour le mettre à même de reprendre l'offensive. En Allemagne, outre les renforts que l'empereur cherche à envoyer au général Kray, les princes allemands feront les derniers efforts pour fournir de nouveaux contingents. Le gouvernement français, instruit de ces dispositions, presse la formation complète de la seconde armée de réserve. De là la circulaire adressée par le ministre de la guerre aux préfets de tous les départements pour que les conscrits soient forcés à rejoindre promptement le lieu de leur destination. Tels sont les bruits publics. Les préparatifs du gouvernement sont approuvés de tous les bons citoyens, et n'altèrent pas leur confiance. Il leur est démontré que les chefs de l'État veulent sincèrement la paix, qu'ils ont tout fait pour l'obtenir. Ils pensent que le cabinet de Saint-James a redoublé d'intrigues et de contributions pécuniaires pour prolonger la guerre, parce qu'il se persuade que la paix consoliderait à jamais le gouvernement actuel, et que la France aurait acquis dans la balance de l'Europe une plus grande prépondérance qu'elle n'en avait avant la Révolution. Les agents multipliés de ce cabinet sèment dans le peuple des sujets d'inquiétude. Ils insinuent que le Corps législatif

sera convoqué incessamment pour décréter une nouvelle levée, composée de tous les célibataires de dix-huit à trente-cinq ans, et de nouveaux impôts. La majorité ne partage pas cette crainte ; elle se persuade que l'armée de réserve suffira pour les renforts qui pourront paraître nécessaires.

Rentiers. — Le nombre des rentiers qui se présentent chaque jour à la Trésorerie est si grand qu'il est impossible que tous soient satisfaits aussi promptement qu'ils le désirent. Les retards forcés qu'ils éprouvent excitent leurs plaintes, et des malveillants cherchent à leur persuader que le gouvernement veut suspendre tous les payements, parce que les besoins de l'armée épuisent le trésor public. L'ordre établi pour les payements s'observe avec exactitude, et ces plaintes individuelles ne peuvent être que passagères. La tranquillité publique n'en est pas troublée.

Cocardes. — On remarque depuis quelque temps qu'on introduit l'usage d'une cocarde de rubans noirs : celle nationale se néglige, ou se mêle au ruban de manière qu'elle soit presque invisible. C'est une mode nouvelle, et non le signe d'un ralliement séditieux.

Émigrés. — On répand que le gouvernement a donné des ordres pour que le travail des radiations s'accélère et soit achevé dans peu de temps. Tous les émigrés espèrent qu'ils y seront compris ; sujet d'inquiétude pour les patriotes qui ont servi la Révolution dès son principe : ils ne peuvent se persuader que ceux qui en ont été constamment l'ennemi se soumettent de bonne foi au gouvernement, et ils craignent que les moyens de les contenir soient impuissants. . . . .

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les royalistes répandent aujourd'hui le bruit que les ordres sont donnés pour reprendre sans délai les hostilités en Italie, que l'empereur ne veut point absolument de la paix, et qu'il s'est refusé à toutes les propositions qui lui ont été faites. Cette nouvelle est propagée dans les faubourgs, où les ennemis du gouvernement, mais sous une autre livrée, la commentent à leur manière et cherchent à s'en faire un moyen d'aigrir les esprits et de porter le découragement dans tous les cœurs. Cependant on ne les croit pas encore. — Les émigrés rentrés, loin de paraître tranquilles, montrent plus d'audace : ils se vantent hautement, dans les cafés et autres endroits publics, qu'ils seront tous rayés, et qu'ils ne manqueront pas de moyens pour y parvenir. — L'ex-comte de Tessé, ci-devant écuyer de la reine,

disait hier, chez un libraire du Palais-Égalité, qu'il était sûr que la noblesse française allait rentrer et qu'elle ne serait pas sans emploi. Ces propos annoncent un homme qui n'aime point le gouvernement, et fort souvent il se permet des railleries aussi amères qu'indécentes. En général, tous les hommes de cette trempe cherchent chaque jour à flétrir les lauriers des vainqueurs de l'Italie et des bords du Rhin, en même temps qu'ils calomnient ou dénigrent tous les actes du gouvernement. Quant à leurs anciennes qualifications, ils les ont pour la plupart reprises en particulier comme en public. La faction d'Orléans ne voit pas sans plaisir que les royalistes osent, ainsi que les exclusifs, recommencer toutes leurs menées. Les chefs de cette faction comptent bien en faire leur profit. Ils ne sont pas cependant sans inquiétude; ils craignent que l'impudeur et l'indiscrétion de plusieurs d'entre les hommes un peu marquants de ces deux partis ne provoquent quelques mesures qui pourraient déranger ou retarder de beaucoup leurs projets. Siéyès, à cet égard, n'est pas lui-même fort tranquille; il a communiqué à un de ses intimes toutes ses craintes, ainsi qu'à plusieurs tribuns qui lui paraissent entièrement dévoués. — Plusieurs ex-constituants sont réunis à cette faction d'Orléans, et, pour se consoler de n'avoir point eu de places éminentes, ils se bercent de l'espoir chimérique de retrouver auprès des factieux ce qu'ils n'ont pu obtenir du gouvernement. — Ils portent Siéyès aux nues et disent qu'il est le premier homme d'État de l'Europe. Des individus de ce parti et beaucoup de royalistes se rassemblent assez souvent chez le citoyen Le Sénéchal, ancien échevin de Paris, et dont les opinions antirépublicaines sont bien connues. Deux autres réunions de cette espèce ont également lieu chez le citoyen Viot, rue du faubourg Poissonnière, et chez l'ex-comtesse de Fleury. Cette dernière ne cesse de dire, dans les maisons qu'elle fréquente, que la paix ne se fera que lorsqu'il y aura un roi, et le roi, ajoute-t-elle, rentrera plus tôt qu'on ne pense. — Les Chouans ne fréquentent guère que les émigrés et les ennemis les plus prononcés de l'État. Ils sont en grand nombre à Paris. Le préfet de police en est informé. Les uns ont des actes d'amnistie dont il est impossible de constater l'authenticité, parce que ces actes ne présentent aucun signe caractéristique suffisant. Les autres se cachent dans des maisons particulières, où l'on a le plus vif intérêt de les soustraire aux recherches et aux regards de la police. Il en est de même des émigrés, dont un certain nombre, comme on l'a déjà dit, sont accourus dans les départements de l'Ouest, déposer entre les mains des généraux républicains une paire de vieux pistolets et prendre un acte d'amnistie, à

l'abri duquel ils se croient et sont réellement en sûreté. Ceux qui n'ont point employé cette ruse ont changé de nom et sont recélés par des amis sûrs et fidèles. — L'agent qui surveille les Chouans rapporte qu'ils disaient, ce matin, que Georges venait de recevoir des fonds considérables de l'Angleterre et que, sous très peu de temps, il se montrerait dans le département du Morbihan avec des forces plus redoutables que jamais. — Les réunions d'exclusifs sont toujours les mêmes. On remarque que les chefs se montrent très rarement à leurs subalternes ; ils leur font passer leurs instructions par les affidés du café Chrétien et quelques autres. Ils continuent tous leurs propos contre le gouvernement; ils parlent d'un mouvement prochain auquel ils font semblant de croire et se vantent d'avoir des partisans nombreux au Tribunat. — L'évêque Royer, toujours fanatique, prêchant hier à Notre-Dame, a répété plusieurs fois : « Un État ne peut subsister sans religion ; il n'y a qu'une religion, c'est la religion catholique, apostolique et romaine, et il n'y a de bons citoyens que ceux qui la professent. »

Le préfet de police est informé qu'il existe un grand nombre de brigands dans le département du Puy-de-Dôme, qu'on attendait Duprés, Chouan amnistié, pour voler la caisse de Clermont, que sa seule absence a fait manquer le coup; qu'ils sont disposés à de nouvelles tentatives de ce genre. — La Bourse a offert aujourd'hui un contraste parfait avec celle d'hier. Les négociations ont été nombreuses, et, si la hausse n'a pas été très forte, au moins a-t-on vu avec satisfaction tous les effets recevoir plus ou moins d'amélioration. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXLI

22 MESSIDOR AN VIII (11 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 23 MESSIDOR.

....*Opinion.* — Les préparatifs de la fête du 25 sont le sujet des discussions des groupes ou conciliabules public. L'esprit y est communément bon ; mais quelques malveillants y mêlent diverses observations dont l'unique but est d'inquiéter. Point de fête pour le peuple, disent-ils, si on ne peut y annoncer la nouvelle de la paix. Elle a été

promise; si on ne peut la procurer, ces dépenses sont superflues. Cette paix est encore éloignée, ajoutent-ils, puisque de toutes parts les préparatifs de guerre augmentent. Quelques individus faibles et crédules paraissent affectés de ces réflexions perfides. Mais le plus grand nombre les rejettent, disant que la paix ne peut s'obtenir qu'autant que l'ennemi verra contre lui des moyens de continuer la guerre avec avantage ; que, depuis l'entrée en Bavière, les hostilités ont cessé en Allemagne ; que le traité du 27 prairial[1] a terminé celles de l'Italie ; qu'enfin de toutes parts il y a apparence de paix ou de négociations. Cette opinion étant celle de la majorité, elle sera probablement la plus générale à la fête du 25 ; tout annonce que l'affluence y sera considérable....

Collège de Navarre. — Une société a formé le projet de rétablir ce collège, tel qu'il était avant la Révolution. Il est dit dans le prospectus qu'une démoralisation générale s'est introduite dans l'éducation ; que l'enfance en est universellement atteinte; que cette contagion doit son origine à l'absence de la religion. En conséquence, on annonce que le culte sera exercé comme par le passé, tant au collège qu'au pensionnat. Ce prospectus indique le projet de rétablir une religion dominante et intolérante, d'élever la jeunesse dans ces principes. Il a été mal accueilli du public, et plusieurs placards ont été enlevés ou lacérés.....

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les bons citoyens se disposent à célébrer la fête de la Concorde. Ils voient avec plaisir que le gouvernement veut donner à cette fête beaucoup d'éclat et de splendeur. On applaudit aux travaux que les préparatifs exigent, parce qu'ils font circuler un peu plus d'argent et alimentent une certaine quantité d'ouvriers. Les ennemis du gouvernement sont les seuls qui parlent en sens inverse, tant est grande chez eux l'habitude de tout empoisonner. Hier il y a eu un dîner chez le citoyen Herwyn, sénateur, auquel a assisté le général Sérurier. On s'y est permis bien des propos indiscrets sur les opérations de nos armées et sur notre situation présente. On a cherché à faire croire que nos succès n'étaient point aussi étonnants qu'on l'a dit, et que l'on avait essuyé plus d'une fois des revers que l'on avait tus.

1. Il s'agit de la convention entre les généraux en chef des armées française et impériale en Italie, portant qu'il y aurait armistice et suspension d'hostilités. Cf. capitaine de Cugnac, *Campagne de l'armée de réserve en 1800*, 2e partie, p. 480.

Les restes de la contre-police royale veulent travailler les faubourgs. De vils agents se répandent dans les cabarets et les guinguettes, et il n'est sorte d'infamies qu'ils ne débitent contre le gouvernement, pas d'éloges qu'ils ne fassent de la monarchie. Ils disent qu'on est plus libre ailleurs qu'à Paris; que dans bien des villes on manifeste hautement ses désirs pour le retour à la royauté, qu'à Fontainebleau on va même jusqu'à les placarder sur les murs. Les royalistes se rassemblent assez souvent dans la grande galerie du Palais de justice. Là on passe en revue ordinairement tous les fonctionnaires publics, et il n'en est aucun qui échappe à la critique et à la censure la plus amère. Ces hommes incorrigibles blâment tout, désapprouvent tout, et ne voient de bonheur que dans le renversement de la République, qu'à coup sûr ils désirent. Ce sont pour la plupart d'anciens hommes d'affaires, aujourd'hui sans occupation et qu'une ancienne habitude entraîne plutôt vers ce lieu que vers tout autre. D'autres de cette même trempe se rassemblent encore fort souvent au café Jarry, dans la rue Saint-Denis. On les surveille depuis longtemps et avec soin. Il résulte des rapports que cette réunion est composée d'hommes aussi antirépublicains qu'immoraux, que chaque soir on y parle d'affaires politiques, qu'on y annonce de prochains et grands changements, qu'on les désire, parce qu'on espère qu'ils seront au profit de la monarchie. On y parle beaucoup de quelques sénateurs et de quelques tribuns; le nom de Siéyès s'y prononce quelquefois; on en parle comme d'un homme qui peut beaucoup influer sur le sort de la République. — Les Orléanistes se disent sûrs du succès et qu'avant la fin de la campagne, il y aura bien du nouveau, qu'ils sont certains que la paix ne peut avoir lieu que quand le pouvoir sera plus concentré et absolument dans la main d'un seul, et qui soit prince d'origine. Ils comptent aussi sur l'Angleterre, et ils pensent que la diversion que cette puissance fera faire dans les départements de l'Ouest avancera beaucoup leurs affaires. Ils disent être bien avec des hommes puissants qui les tiennent au courant de tout ce qui se passe tant au dedans qu'au dehors, et qu'il sera difficile de les arrêter dans leur marche. — Les exclusifs disent qu'ils s'attendent sous peu à un mouvement qui sera très favorable à leurs desseins. L'empire, ajoutent-ils, que les royalistes, les émigrés rentrés et surtout les prêtres commencent à reprendre les servira mieux qu'ils ne le feraient eux-mêmes. — Malgré que les ouvriers des faubourgs en majorité les repoussent et ne veulent pas croire à leurs insinuations perfides, ils n'en assurent pas moins qu'ils ont parmi eux des hommes qui leur sont bien dévoués et qui agiraient au premier signal. Les chefs ont annoncé hier aux autres, qu'ils

avaient enfin des nouvelles de l'armée du Rhin, que les « frères et amis » qui étaient là-bas étaient bien disposés. Ils sont très au courant des manœuvres des Orléanistes et des partisans de la Constitution de 1791. L'un d'eux disait même ce matin : « Nous savons pour qui Siéyès travaille ; mais il faut le laisser faire ; c'est à lui à commencer, nous achèverons l'ouvrage. » — De toutes les sections de Paris, c'est celle des Gravilliers qui renferme en anarchistes les têtes les plus chaudes, les plus exaltées ; on la veille attentivement. Antonelle ne sort presque plus ; il est tout entier à sa correspondance avec les départements du midi ; il y compte un grand nombre d'affidés. En effet, si les exclusifs, quand ils oseront ici tenter un coup, ne se trouvent point en force, c'est dans ces départements qu'ils comptent se retirer pour y rallumer le feu de l'insurrection. Voilà quels sont leurs discours. Ils comptent beaucoup, ajoutent-ils, sur les Invalides, qu'ils croient leur être dévoués, et sur des membres du Tribunat que l'on a déjà indiqués plus d'une fois. En général, il résulte dans le public de toutes les menées des trois factions, bien distinctes et bien connues, que tout le monde parle de prochains changements, de la possibilité d'un mouvement, que les bons citoyens n'en croient pas un mot, et que la confiance qu'ils ont dans le gouvernement les garantit de toute espèce d'inquiétude.

Il s'est fait aujourd'hui à la Bourse beaucoup plus d'affaires en rentes provisoires qu'en tiers consolidé. Le résultat, à la fin de la séance, n'a pas été moins satisfaisant que celui d'hier. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Hommes libres du 23 messidor : « *Paris, 22 messidor*. ...Un petit bonhomme qui souffle ; autour du petit bonhomme ces mots : *Flabit spiritus ejus et fluent aquæ*[1]. Telle est l'image que l'on voit en tête d'un prospectus annonçant le rétablissement du collège de Navarre, *d'après les bases de l'enseignement suivi dans l'Université de Paris*. Voici ce prospectus : « Aux pères de famille. L'expérience a démontré que l'ancien mode d'enseigne-« ment était encore le meilleur ; ce ne sont point des cours qu'il faut à la jeu-« nesse, mais bien des classes Convaincus de cette vérité et du besoin de rendre « aux études l'ordre, l'ensemble et l'unité qui en garantissent le succès, d'an-« ciens membres de l'Université de Paris, des hommes dont le nom seul com-« mande la confiance, se sont réunis à l'antique et célèbre maison de Navarre ; « ils y ont rétabli le foyer d'instruction, d'où sortirent tant de grands hommes

1. Son esprit soufflera et les eaux couleront. (*Note de l'original.*)

« pour l'Église et pour l'État; le motif de la préférence dans le choix du local « n'est pas difficile à deviner; il n'est pas de maison d'instruction qui rappelle « d'aussi chers, d'aussi grands souvenirs. Au collège est attaché un pensionnat « en pleine activité, dont les élèves jouiront de tous les avantages des deux « établissements. Le choix des professeurs les plus distingués est une garantie « suffisante pour le public; mais il ne suffit pas pour les pères de famille qui « désirent dans leurs enfants quelque chose de plus que la science. L'état déplo-« rable de l'éducation n'a point permis de se borner aux chaires ordinaires; à « côté de l'ignorance et du vandalisme s'est introduite l'épidémie la plus funeste, « une démoralisation générale. Cette contagion, dont l'enfance même est univer-« sellement atteinte, doit son origine, il faut avoir le courage de le dire, à l'ab-« sence de la religion. Rien de plus urgent que de l'arrêter. La principale classe « du collège et du pensionnat sera donc consacrée au développement des prin-« cipes religieux et de la morale dont ils sont la base. Deux professeurs se par-« tageront cet honorable enseignement. » (Suivent les noms des professeurs parmi lesquels on remarque entre autres un ECCLÉSIASTIQUE *célèbre* (l'abbé Sicard), *dont les principes ont mérité les persécutions du temps*, un ancien collaborateur de Royou, l'*Ami du Roi*, un Anglais, quelques maîtres-ès-arts et un maître en fait d'armes.) Le placard est terminé par ce paragraphe : « Le culte « est exercé tant au collège qu'au pensionnat, comme anciennement. » — Ainsi donc une faction sacerdotale a conçu la coupable pensée d'empoisonner l'enfance sur laquelle reposent les destinées de la République. Ainsi, un collège détruit par la loi osera soulever ses cendres, ramasser ses débris, se reconstituer enfin et rivaliser avec notre Prytanée, l'école et l'espoir de la philosophie! Non, hommes de l'église, le gouvernement ne laissera pas la jeunesse exposée à vos leçons de fanatisme. Il surveillera toutes les maisons d'éducation, il en fermera toutes les portes à la superstition et au mensonge. Nous n'avons pas besoin d'*ecclésiastiques* pour enseigner la morale; il nous faut des philosophes, et il s'en présentera malgré vos clameurs incendiaires et *courageuses*. La jeunesse appartient à la patrie; c'est donc pour la patrie qu'elle sera élevée, et non pour votre église, que vous et vos pareils avez déshonorée... »

CCXLII

23 MESSIDOR AN VIII (12 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU 24 MESSIDOR.

Politique. — Depuis quelques jours le public n'a reçu aucunes nouvelles officielles des armées. Il ne juge de leur position que par quelques lettres particulières, toujours incertaines. Suivant ces lettres, Ratisbonne et Francfort sont au pouvoir des armées françaises. Elles occupent toute la Bavière, ce qui fait présumer qu'on n'accordera pas à l'électeur la neutralité qu'il désire. D'autres assurent que l'armistice

a été consenti, et que la cession d'Ulm par Kray en a été la condition. On fait circuler dans le public que les préliminaires de paix sont arrêtés ; que c'est à Castiglione en Italie que la négociation a eu lieu ; que le gouvernement fera connaître demain les articles principaux. Ce n'est pas sur une donnée certaine que ce bruit a été répandu, mais avec le projet d'insinuer au peuple, pendant la cérémonie du 25 et les jours suivants, qu'il a été trompé par le gouvernement, qu'il n'est pas en son pouvoir de lui procurer cette paix qui est le vœu général, et que cependant il ne cesse de la lui promettre. Le but principal de ces ennemis de l'allégresse publique est de détourner l'attention du peuple du véritable objet de sa réunion, qui est de célébrer la conquête de sa liberté et la gloire de ses armées. En l'occupant d'un objet qui n'est que prochain, on voudrait le priver du fruit de ses jouissances réelles et altérer sa confiance dans le gouvernement qui les lui a procurées. Le nombre et les moyens de ces intrigants sont trop faibles pour qu'ils puissent se promettre quelque succès.

Garde consulaire. — On annonce que le corps des grenadiers qui a formé, dans l'immortelle journée du 25 [1], cette redoute de granit impénétrable à l'ennemi arrivera demain à Paris. Presque tous avaient été sacrifiés, victimes de leur dévouement, disaient ces agents de l'ennemi qui ne s'occupent que d'aggraver nos pertes. Leur présence à la fête et les témoignages qu'ils y recevront de la reconnaissance et de l'admiration générales ne laisseront aucun doute sur leur glorieuse existence.

Affaire de Rastadt. — On renouvelle avec affectation le souvenir du meurtre des plénipotentiaires de Rastadt. L'empereur exige, dit-on, que l'affaire soit éclaircie et que les coupables soient punis. On accuse le Directeur Barras. On dit qu'il a été prévenu de cette réclamation de l'Empereur, et que, pour se soustraire aux poursuites, il a fui en pays étranger. Il est vraisemblable que ceux qui cherchent à mêler ce souvenir douloureux aux sujets de satisfaction qui ont succédé connaissent mieux les véritables auteurs de ce crime atroce...

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Déjà la fête de la Concorde est commencée ; les citoyens se sont portés en foule sur les ponts au Change et Notre-Dame, sur le quai de Gesvres et dans les environs pour assister à la cérémonie qui a eu lieu pour la pose de la première pierre du quai de la Pelleterie et voir

1. A Marengo.

défiler le cortège. Ils se sont répandus ensuite dans les spectacles. Tout annonce que demain les habitants de Paris se livreront sans réserve à la joie et célébreront avec transport l'époque mémorable du 14 juillet 1789. Les factieux voient avec peine tous leurs projets s'ajourner; cependant, ils conspirent toujours et ne perdent pas l'espérance. Plusieurs ex-conventionnels se sont réunis, il y a deux jours, chez Siéyès, d'après l'invitation qui leur en avait été faite. Siéyès et deux autres sénateurs ont engagé ces ex-députés à leur indiquer les moyens pour rétablir la Constitution de l'an III. On a convenu d'abord que l'entreprise était difficile. On a proposé de faire un appel aux armées. Mais, après quelques débats, on a rejeté ce moyen; et l'on est convenu d'attendre le départ du général premier Consul pour prendre les mesures nécessaires. Ces hommes ont mis leur confiance dans le général Jourdan. Ils redoutent l'état-major de la place de Paris, qu'ils savent être fermement attaché au gouvernement. Siéyès a fini par dire qu'il fallait encore du temps et de la prudence; un de ses collègues a soutenu au contraire qu'il fallait se presser. L'agent qui observe de près cette faction assure que quelques-uns des chefs, dans la crainte d'un événement qui ne leur serait point favorable, ont une maison toute prête à Épinay, où ils comptent se retirer et se cacher. — Les royalistes et les anarchistes continuent à parler d'une prochaine levée d'hommes et d'une nouvelle contribution et font tout ce qu'ils peuvent pour aigrir par ce moyen les esprits. Les bons citoyens répondent à ces propos que, si la mesure est jugée nécessaire par le premier Consul, ils ont trop de confiance en lui pour ne pas y souscrire. Ils veulent la paix, mais ils la veulent digne de la nation, et ils ne se laisseront pas séduire par les discours astucieux et mensongers de ces hommes dont ils connaissent les principes et les affreux projets.

L'évêque de Saint-Papoul fait des tournées dans les communes des environs de Paris. Il y donne la confirmation, il y prêche, et l'on a déjà dit quels étaient ordinairement ses discours. Cet homme est le plus intolérant et le plus fanatique des prêtres catholiques. — L'amnistié de qui l'on a déjà eu des renseignements rapporte que les Chouans qui sont à Paris ne voient que des émigrés rentrés; qu'ils se réunissent fort souvent, mais jamais deux fois de suite dans le même endroit; que leur correspondance dans les départements de l'Ouest redouble chaque jour d'activité; que ces mêmes Chouans disent que Georges allait incessamment partir pour l'Angleterre, et y chercher ses dernières instructions; qu'enfin, depuis plusieurs jours, ils paraissent plus tranquilles, plus gais que de coutume. — L'un

des commissaires de police a trouvé hier chez la femme Leger, près la nouvelle ferme de Grenelle, tous les papiers du fameux chef de la contre-police royale, Duperron; ils ont été de suite transférés au ministère.

Le cours de la Bourse a été à peu près le même que celui d'hier.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXLIII

24 MESSIDOR AN VIII (13 JUILLET 1800).

Journaux.

Journal des Débats du 25 messidor : « *Paris, 24 messidor.* ...Le journal officiel a publié la troisième liste des souscripteurs pour le monument du général Desaix. Le total jusqu'à ce jour passe 14.000 francs. La liste de souscription restera ouverte pendant le mois de thermidor. Dans cette liste on compte en tête madame Bonaparte pour la somme de 300 francs ; madame La Pérouse, femme du chef d'escadre de ce nom ; beaucoup de conseillers d'État, de membres du Sénat conservateur, le général Berthier, l'état-major des officiers composant la 16e division militaire, des banquiers, Latour-Maubourg, La Fayette, etc... » — *Journal des Hommes libres* du 25 messidor : « *Paris, 24 messidor.* ...Nous devons à nos lecteurs de les tenir au courant des changements qui ont lieu, même dans les inscriptions; nous leur dirons donc, qu'aux deux angles du palais du Corps législatif, en face du pont, on lisait ces deux mots : *Égalité, Liberté ;* on lit actuellement sur cette façade : *Concorde, République, Liberté ;* nous applaudissons à l'addition patriotique des mots *Concorde* et *République*, mais il nous sera permis sans doute d'avertir les *Législateurs* qu'il y avait place encore pour le mot *égalité,* expression née de la journée du 10 août... »

CCXLIV

25 MESSIDOR AN VIII (14 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 26 messidor.

Anniversaire du 14 juillet. — Si l'on juge du véritable esprit du peuple, de ses rapports réels avec le gouvernement, par les observations qu'on a recueillies dans toute la journée du 25, on peut dire que ces rapports sont ceux de la confiance la plus intime et d'une

satisfaction générale. — C'est par le résultat que l'on peut donner avec raison à cette cérémonie le nom de fête de la Concorde. Tous les observateurs ont rapporté unanimement que l'affluence était si grande qu'elle surpassait celle de 1789, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'étrangers. Les cris d'allégresse que les chefs du gouvernement ont entendus de toutes parts sur leur passage étaient les témoignages spontanés de la joie et de l'attachement du peuple. Si l'on doit présumer que les amis de la royauté ne sont pas venus participer à une cérémonie qui avait pour but de célébrer l'abolition et le triomphe de la liberté, le nombre de ces amis est peu considérable ; presque toutes les maisons ont été désertes. Les cabinets étrangers, et notamment celui de Saint-James, ont eu aussi leurs observateurs à cette fête pour y examiner si la nation française est contente de son gouvernement actuel, s'il offre par sa confiance assez de stabilité pour qu'on puisse traiter avec lui. Leurs rapports, s'ils sont exacts, les convaincront qu'il n'en est aucun dans l'Europe où l'union soit plus affermie et la paix soit plus sincèrement l'unique vœu du pays.

Spectacles. — Ceux du 24 ont été donnés gratis. Ils n'ont, pour ainsi dire, été composés que de la classe du peuple à laquelle le gouvernement les destinait. Presque tous ceux qui sont dans l'usage de cette dépense se sont abstenus d'y accepter des places. — On s'est plaint de la négligence de quelques acteurs à l'Opéra et aux Italiens. On a remarqué qu'à l'Opéra; les principaux rôles avaient été remplis par la doublure. Il y a eu aux Italiens un tumulte causé par une rixe particulière ; il a été bientôt apaisé.

Intrigue royaliste. — A dix heures et demie, un particulier, qui ne peut être qu'un agent de l'ennemi, a tenté d'exciter un soulèvement à la place Vendôme. Il a d'abord voulu insinuer aux spectateurs qui pouvaient l'entendre que le monument destiné à la mémoire des illustres défenseurs de la patrie devrait être érigé aux mânes « de l'infortuné Louis XVI ». Ensuite, il leur a présenté un portrait en miniature de ce dernier roi, très ressemblant, et a dit : « Voilà cette victime ! Ce sont des Français qui l'ont assassiné ! » Deux ou trois individus, placés près de ce réactionnaire séditieux, ont paru l'approuver et voulaient comme lui rappeler aux spectateurs le souvenir de Louis XVI et les intéresser à son sort. Mais d'autres les ont contredits, et un officier a fait cesser la discussion en leur ordonnant de se taire, sous peine d'arrestation. Ils se sont retirés au nombre de quatre, ont conféré ensemble à quelque distance, près d'un quart d'heure, et se sont ensuite séparés. — Le soir, au jardin des Tuileries, vis-à-vis le Concert, un particulier, en élevant la voix, a dit :

« Il n'est rien de plus beau que ce que nous voyons aujourd'hui ; mais demain on nous demandera des hommes et des millions. » Un autre a répondu qu'il ne pouvait pas savoir ce qui se ferait demain. Une approbation générale l'a empêché de continuer, et la discussion a cessé.

Garde consulaire. — La garde des Consuls est arrivée hier. Elle s'est rendue au Champ-de-Mars, ainsi que toutes les autres troupes de ligne. Elle a reçu sur son passage les acclamations de tout le peuple et les témoignages de la plus vive reconnaissance. Quelques malveillants ont fait circuler qu'on ne pouvait obtenir de ces braves grenadiers aucun détail de la journée de Marengo, qu'il paraissait qu'on leur avait recommandé la plus grande circonspection, mais que la vérité était que le plus grand nombre avaient péri, et qu'on avait remplacé les morts par un prompt recrutement depuis la bataille. Il s'est passé trop peu de temps depuis leur arrivée pour qu'on ait pu avoir avec eux de longues conversations, et ces propos ont pour auteurs ceux qui ont paru les répéter.

Courses. — On sait que les courses projetées n'ont pu avoir lieu, parce que les spectateurs qui garnissaient les talus collatéraux du Champ-de-Mars se sont jetés en foule dans l'espace qui y était destiné, et que leur nombre ne permettait pas de les éloigner sans accident. Il est faux, comme quelques-uns l'ont prétendu, qu'aucun mouvement séditieux ait empêché ces exercices.

Illuminations. — Elles ont été générales. Plusieurs ont été accompagnées d'inscriptions. Quelques-unes avec cette légende : « *Pour la paix* ». — On a remarqué celle du Carrousel : Bonaparte était représenté tenant en main une branche de laurier, et l'inscription était ainsi conçue : *Assez pour la gloire : maintenant pour le bonheur.*

Police. — Il eût été à désirer que les issues du jardin des Tuileries fussent plus libres et les passages divisés de manière que les lignes d'entrée et de sortie fussent distinctes. Quelques personnes ont été froissées dans la foule. La trop grande affluence dans le jardin, plus que la malveillance, a causé quelques dégâts.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La fête de la Concorde a électrisé hier tous les cœurs. On s'est livré sans réserve au plaisir, et tous les citoyens ont applaudi aux détails intéressants qu'elle a présentés. Dès le matin, les rues et les places ubliques ont été couvertes de personnes de tout âge et de tout sexe.

On a attendu avec impatience la présence du général premier Consul, et l'empressement qu'on lui a témoigné de le voir et les cris de : *Vive Bonaparte!* sont une preuve de la reconnaissance publique. Le plus grand ordre a régné partout ; il n'y a pas eu le moindre accident. Les promenades se sont prolongées bien avant dans la nuit, et chacun enfin a pris part à la fête, que l'on a trouvée digne de son objet. On s'est plaint seulement de n'avoir pu se placer facilement dans le temple de Mars. Les groupes, les réunions ont été observés avec le plus grand soin ; on n'a point entendu un propos qui pût donner lieu à la plus légère inquiétude. Les factieux n'ont osé élever la voix dans ce jour auguste où les bons citoyens s'empressaient de faire éclater leur attachement pour la République et le gouvernement. La veille, ils s'étaient portés en foule dans les spectacles, où ils se sont conduits avec la plus grande décence et la plus parfaite tranquillité. On a comparé le 25 messidor an VIII avec le 14 juillet 1790, et tout l'avantage a été pour la journée d'hier. Aujourd'hui les citoyens ont repris leurs occupations journalières ; on ne parle, dans les cafés et dans les endroits publics, que de la fête, dont chacun se communique les détails qui ont pu échapper à plusieurs. — Le cours de la Bourse a été le même qu'avant-hier, à l'exception des rentes, qui ont éprouvé un peu de baisse. — Paris est dans l'état le plus tranquille et le plus satisfaisant.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Défenseurs de la Patrie du 27 messidor : « *Paris, le 26 messidor.* ...Hier au Champ de Mars, lorsque le premier Consul eut passé la revue de la garnison, le peuple, qui voulait voir de plus près le magistrat suprême, si digne de l'estime nationale, est descendu des talus, et s'est répandu dans l'enceinte où les jeux devaient s'exécuter. On a respecté, comme cela se doit chez un peuple libre, cet acte de la volonté. En conséquence, les courses n'ont point eu lieu. On prétend qu'elles sont remises à décadi prochain, et nous ignorons si ce bruit a quelque fondement. Au milieu de tant d'objets susceptibles d'un grand intérêt pour les nombreux amis de la République que cette fête a réunis, il ne faut pas oublier l'arrivée de cette *colonne de granit* sur laquelle les ravages du temps n'auront jamais d'empire, de cette *garde consulaire* contre laquelle tous les efforts d'une armée entière se sont brisés dans les champs de Marengo. C'est à onze heures du matin que, drapeaux déployés, musique en tête et sac sur le dos, elle est entrée dans les cours du palais. On ne peut rendre l'enthousiasme que sa présence a inspiré. Des Tuileries elle a été au Champ de Mars. Partout même empressement ; partout mêmes témoignages d'admiration et d'allégresse. On se précipitait autour de ces braves, et, si chacun eût cédé au mouvement de son cœur, il n'est aucun

citoyen qui ne les eût pressés dans ses bras. Si quelques hommes semblent affecter de ne prononcer jamais le mot République, on peut dire que le peuple français n'est pas de leur avis, car jamais assurément plus de cris de *Vive la République!* ne se sont fait entendre. Ils se sont répétés partout où le Consul s'est trouvé; son nom a toujours été mêlé à cette exclamation si chère, et celui qui sert si bien la liberté ne doit pas être séparé des hommages qu'on rend à la liberté elle-même. Ce serait en vain que l'on voudrait peindre la magnificence des illuminations. Les gens les plus âgés conviennent que Paris n'a jamais offert un coup d'œil aussi étonnant. Tout l'espace immense qui comprend le palais des Consuls, le Carrousel, les jardins, la place de la Concorde, le palais du Corps législatif et celui du Tribunat, la place Vendôme, les Champs-Élysées et le Garde-meuble, était, sans exagération, un seul foyer de lumière. Dans d'autres quartiers, l'Hôtel de l'Intérieur, celui de la Police, l'Hôtel de la Monnaie, le Palais de Justice, le faubourg Antoine, etc., étaient également étincelants. On a dansé toute la nuit dans mille endroits. La joie était pure, vraie, sentie; aucun accident ne l'a troublée, et ce jour a été vraiment le jour de la concorde... » — *Journal des Débats* du 28 messidor : « Voici de nouveaux détails sur la fête du 14 juillet. Le premier Consul avait invité environ cent personnes à dîner au palais consulaire. Les invalides, à qui il avait décerné des médailles, y ont été amenés avec quelques officiers de l'hôtel, dans trois carrosses du gouvernement. Entre eux était un vieillard de cent quatre ans, qui aura vu trois siècles. Ce vieillard jouit d'une très bonne tête et a de très bonnes jambes. Bonaparte demanda si les jeunes invalides le traitaient avec les égards qui lui étaient dus, et s'il était content d'eux; il répondit que oui, et il ajouta : « Mais nous n'en faisions pas tant en vingt ans qu'eux dans une campagne. » Il portait un habit qu'il s'était brodé lui-même pour la fête d'hier. Vers la fin du dîner, le premier Consul a proposé de boire : « Au 14 juillet et au peuple français, notre souverain. » Le deuxième Consul : « A nos armées et aux vainqueurs de l'Italie et du Danube. » Le troisième Consul : « A la paix, qui sera le fruit de nos victoires. » Le citoyen Roger Ducos, président du Sénat conservateur : « A la Constitution, qui a rallié tous les Français. » Le citoyen Jard Panvillier, président du Tribunat : « A la philosophie et à la liberté civile. » Le général Berthier : « Au gouvernement, au Sénat conservateur, au Corps législatif et au Tribunat. » Ce qui ne peut se décrire de cette journée, c'est l'affluence des citoyens partout où l'on pouvait espérer de voir Bonaparte, c'est l'allégresse publique, la confiance, l'admiration, la gratitude que lui ont exprimées des acclamations non interrompues. Ceux qui l'avaient vu couraient pour gagner un passage où ils pussent le revoir encore. Dans la place qui est au-devant des Invalides, derrière le quadruple rang de citoyens arrêtés pour le voir passer, courait une colonne de femmes, d'enfants, criant : *Vive Bonaparte!* ne le quittant pas plus des yeux que de la voix. Un citoyen pénètre dans le groupe qui marchait avec le premier Consul. Il se trouve près du citoyen Caffarelli, conseiller d'État, et lui demande : « Où est « le premier Consul? J'arrive de 40 lieues pour voir Bonaparte, et je veux le « voir. » Un autre se glisse entre les chevaux, baise la housse qui couvrait son cheval, et se retire. » — *Publiciste* du 30 messidor : « *De Paris, le 29 messidor*. ...Le 25 messidor, le citoyen Sarot, ancien avocat, division des Thermes, a adressé au premier Consul une *balle* de fer de trois pouces de circonférence, partie le 14 juillet 1789 d'un canon tiré de la feue Bastille. Autour de

cette balle le citoyen Sarot a fait graver ces mots : *14 Juillet 1789. Balle de fer de trois pouces de circonférence, tirée de la Bastille, tombée morte à l'hôtel de la Force, remise à Bonaparte, premier Consul, le 25 messidor an VIII de la République (14 juillet 1800), par Sarot, ancien avocat...* » — *Gazette de France* du 27 messidor : « Le récit d'une fête où tout est à sensation ne peut jamais en donner une idée précise, fût-il fait avec la plus grande exactitude. Pour faire sentir la beauté de la fête célébrée avant-hier, il faudrait la comparer à toutes celles qui ont été données depuis la Révolution, et ce serait s'éloigner de son but. Il ne faut pas oublier aujourd'hui qu'avant-hier c'était la fête de la Concorde. Nous avons donné à nos lecteurs les programmes arrêtés par le ministre de l'intérieur et par le préfet de Paris; l'exécution a répondu à la conception ; et, pour faire l'éloge le plus complet de cette mémorable journée, il suffira de remarquer que tous les habitants de Paris, tous ceux des environs ont voulu en jouir, et qu'il n'est pas arrivé le plus petit événement malheureux. C'était véritablement la fête de la *Concorde ;* les hommes de tout état, de toute fortune se promenaient ensemble sans se fouler, sans se séparer. Pas une parole arrachée par l'envie, pas un regard lancé par l'insolence, et quoique la foule fût partout, l'ordre, la décence et une douce sérénité donnaient aux femmes les plus craintives le courage d'avancer toujours un peu. Elles avaient été dans tous les lieux de réunion, avant d'avoir fait la réflexion qu'il y aurait peut-être du danger à aller aussi loin. C'était surtout aux différents passages des Tuileries que l'aménité publique était remarquable : vingt mille personnes entraient et sortaient dans un quart d'heure, et toutes, par une complaisance réciproque, trouvaient pour elles une sûreté assez grande pour veiller à celle des autres. Paris était somptueusement illuminé, et, à deux heures du matin, les rues étaient aussi fréquentées qu'elles le sont ordinairement à huit heures du soir. Parmi les illuminations, on remarquait celles du Garde-Meuble, des Tuileries et des Invalides. Demain, nous donnerons les discours qui ont été prononcés; c'est dans leur comparaison avec ceux débités dans d'autres fêtes que chacun pourra sentir la différence du temps passé à celui dont nous jouissons. Nous aurions bien pu comme tant d'autres entourer le 14 juillet de points d'exclamation ; mais nous avons préféré ne le montrer qu'entouré des bienfaits du 18 brumaire et des espérances les plus consolantes... »

CCXLV

26 MESSIDOR AN VIII (15 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 MESSIDOR.

Politique. — Le lendemain de la fête la plus magnifique ne pouvait se passer qu'en communications réciproques de ce que chacun avait remarqué de plus frappant, d'après ses propres affections. Ceux qui avaient assisté au concert des Invalides disaient n'avoir rien entendu

d'aussi beau, d'aussi harmonieux. L'Europe ne peut offrir aucun spectacle qui égale la magnificence des illuminations du palais et des avenues des Tuileries. Tous étaient d'accord sur ce point. Chacun individuellement paraissait goûter une douce satisfaction et se dire intérieurement : « On est heureux d'être Français. » — On a rapporté que le premier Consul avait dit à diverses personnes dans son passage : « Nous aurons la paix dans deux mois, dussions-nous l'acquérir par de nouvelles victoires. » Il est vraisemblable que ce rapport a trait au passage de son discours public où il a annoncé qu'en célébrant au 1er vendémiaire prochain l'anniversaire de la République, le peuple français attendait des armées ou la publication de la paix ou de nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles victoires.....

Anarchistes. — Les chefs de cette faction, peu nombreuse en ce moment, tiennent encore de temps à autre quelques conciliabules. Ennemis de tout gouvernement autre que celui de 1793, ils espèrent encore qu'il surviendra dans celui auquel la grande majorité des Français est ralliée quelques changements qui leur seront favorables. Leur tactique est de blâmer tout ce qui émane des autorités. Les droits d'un peuple libre leur paraissent toujours lésés. Ainsi ils critiquent tous les passages du discours du ministre de l'intérieur où il a parlé des malheurs, désordres, excès, fureurs, crimes mêmes de la Révolution. Ce sont autant d'injures aux plus purs, aux plus vertueux patriotes. Ces propos se perdent dans le vide, leurs auteurs sont surveillés avec soin.....

Francs-maçons.—Une loge s'est reformée; ses assemblées se tiennent hors la barrière du Combat et à peu de distance. On n'y reçoit que les sociétaires dont le moral est éprouvé. La mémoire du grand-maître (duc d'Orléans) y est vénérée. Ses armes sont sur les patentes avec cette inscription : *Il fut maçon, il fut digne de l'être.* — Ses héritiers, l'aîné surtout, ont des partisans dans cette Société. Mais, quel que soit leur espoir, il est d'autant plus chimérique que cette branche est actuellement unie et associée à la première.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les chefs de la faction d'Orléans font tous leurs efforts pour faire croire que l'affaire de la contre-police royale est une conspiration imaginée à plaisir, que les individus arrêtés pour ce motif le sont injustement, et que les pièces à conviction sont controuvées. Un des chefs de cette faction devient chaque jour plus réservé ; il a dit ces jours

derniers qu'il craignait qu'on n'eût pénétré leurs projets, mais que le moment d'une vengeance éclatante n'était pas éloigné. Ils cherchent à se rapprocher d'un certain nombre de tribuns, qu'ils croient mériter leur confiance ; ceux-ci de leur côté ne paraissent pas très éloignés de faire cause commune avec eux. — Les conciliabules deviennent plus fréquents ; on cite, parmi les tribuns qui sont à la tête du parti, les citoyens Chénier, Benjamin Constant et Duveyrier.

Les royalistes sont furieux de la manière dont la fête s'est passée ; ils pensaient qu'elle serait l'occasion de quelques troubles dont ils se seraient efforcés de profiter ; on leur avait fait accroire que, le 25 messidor, la liste des émigrés serait brûlée, et qu'à l'exception des Bourbons, tous pourraient rentrer sur le territoire de la République. — Le nommé Laboissière, maître d'armes, et qui, par état, a occasion de voir beaucoup d'émigrés rayés, assure qu'ils ne sont rien moins que convertis ; que leur haine pour le gouvernement est implacable, et qu'ils ne lui tiennent aucun compte de l'indulgence dont il a usé à leur égard. — Le nommé Daudoucet, l'un des agents de Pichegru en fructidor, dit avec une sorte d'ostentation qu'il voit beaucoup de gens en place ; qu'il tient d'eux que, sous peu de temps, de grands changements vont s'opérer, qu'ils seront à l'avantage de la bonne cause. Daudoucet veut parler du royalisme. Il dit encore qu'il a reçu de la Belgique des lettres par lesquelles on lui annonce qu'il y rentre beaucoup d'émigrés, qui, pendant quelque temps, séjournent dans les départements réunis et ne viendront dans ceux de l'intérieur que quand il en sera temps. On suit avec attention ce Daudoucet, dont l'indiscrétion donnera des lumières utiles. Cet homme a sans cesse dans la bouche l'éloge de Pichegru ; il dit que lui seul peut faire un coup avec succès, et que, s'il rentre en France, il est sûr de replacer le roi sur son trône.

Les émigrés rayés et les Chouans continuent leurs liaisons et leur correspondance. On signale aujourd'hui comme intermédiaire entre eux un nommé Saint-Georges, demeurant rue Honoré. On a établi sur cet homme une surveillance active, dont il sera rendu compte. Lié avec tout ce qu'il y a d'impur au Palais-Égalité, sa conduite donne lieu à plus d'un soupçon sur son compte. Le nommé Courtvilliers, ancien adjudant de la garde nationale parisienne, arrivé du département du Var, où il a secondé fortement les royalistes et autres ennemis du gouvernement, répand parmi ses connaissances que le feu de l'insurrection est prêt à s'allumer dans ce département, qu'on y attend des émigrés qui viendront se joindre à ceux déjà rayés et formeront un noyau redoutable.

Le collège ci-devant Navarre est signalé comme un foyer de royalisme et de contre-révolution. Sous le prétexte de s'occuper des moyens de rétablir ce collège sous son ancienne forme, on y tient tous les jours des conciliabules dans lesquels on annonce le prochain triomphe des armées impériales, on calomnie le gouvernement, et on cherche à atténuer nos victoires en Italie et sur le Rhin. On a remarqué que, le 25, jour de la fête, cette maison n'a point été illuminée. Parmi les professeurs, instituteurs de cette maison, on distingue aujourd'hui un individu aujourd'hui très fanatique et qui autrefois faisait des odes et des hymnes à Marat. Leurs principes sont absolument ceux des prêtres réfractaires et autres insensés de ce genre. Ils empoisonnent tout ce qui tient au système républicain et ne voient de bonheur que dans le retour à l'ancien ordre de choses. Ils ont poussé l'impudeur jusqu'à faire placarder aujourd'hui leur prospectus, que la police a fait sur-le-champ arracher[1].

Les exclusifs ne se sont pas rassemblés depuis le 25; il y a eu quelques réunions dans les cabarets des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, mais les hommes marquants du parti n'y ont point paru. On n'y a vu que des clabaudeurs en sous-ordre, dont les propos infâmes et orduriers ne font plus d'impression sur ceux qui les écoutent. On a voulu, le 24, sonder les esprits du faubourg; mais, quand on a vu les excellentes dispositions où ils étaient, on n'a point osé aller plus en avant.

Il n'y a ni hausse ni baisse à la Bourse. — La masse du peuple est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCXLVI

27 MESSIDOR AN VIII (16 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 MESSIDOR.

Collège de Navarre. — Le prospectus du rétablissement de ce collège, affiché dans Paris et dans tous les départements, indiquait évidemment le projet de relever l'empire du fanatisme et de détruire les principes de l'éducation nationale. Déjà le public en avait fait justice

1. Nous avons reproduit ce prospectus plus haut, p. 506.

en lacérant les placards. Mais, les auteurs de ce projet ayant insisté, le ministre a pris des mesures pour les faire disparaître et manifester l'intention du gouvernement.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les royalistes débitaient hier partout qu'il y avait un armistice à l'armée du Rhin, et se réjouissaient de cette nouvelle, parce que, disaient-ils, pendant ce temps l'ennemi pouvait ramasser des forces et reprendre enfin les avantages qu'il a perdus. Ils ajoutaient que les émigrés rentrés se tenaient étroitement unis, et que l'on était bien sûr d'eux. Ils sont à peu près convenus que la plupart d'entre eux ont été rayés d'après de faux actes. On signale même aujourd'hui les nommés Taverne et Testulat, agents d'affaires, comme leur ayant souvent procuré deux sortes de pièces. Elles consistaient ordinairement en faux extraits mortuaires, d'après lesquels il semblait que l'émigré était mort avant son inscription, ce qui conservait le bien à des héritiers non émigrés, qui ensuite en faisaient passer le produit à ces morts prétendus. Quand ce moyen ne réussissait point, on produisait de faux mandats d'arrêt du régime révolutionnaire, d'où il s'ensuivait que l'émigré paraissait incarcéré lors de son inscription sur les listes et obtenait ensuite facilement sa radiation définitive. Un rapport du jour dit encore que la radiation de Dufresne Saint-Léon a coûté beaucoup d'argent, et que les fonds ont été longtemps déposés chez un commis de la liquidation de cette dette publique.

Ce qui reste d'Italiens réfugiés à Paris, et ils sont encore un grand nombre, ne paraissent point attachés au gouvernement et tenir au contraire à l'une ou l'autre des factions qui s'agitent en ce moment. La plupart sont liés avec les exclusifs, parlent et agissent dans leur sens. La minorité est royaliste et bien prononcée. On les surveille avec la plus grande attention ; leurs propos sont recueillis avec soin.

Les exclusifs ont repris hier leurs conciliabules ; ils couvent les plus funestes projets, mais ils ne veulent rien tenter avant d'avoir reçu des nouvelles des missionnaires qu'ils ont envoyés à l'armée du Rhin et à celle d'Italie. Ils les attendent demain ou décadi au plus tard. Jusque-là ils sont convenus de s'en tenir à répandre dans les faubourgs les propos les plus affreux et les plus alarmants, de chercher à aigrir les citoyens en leur persuadant que, dans la levée d'hommes dont ils parlent tant, on comprendra même les hommes mariés et que, pour la contribution à fournir, elle pèsera sur toutes les classes.

Ils disent à leurs affidés qu'ils sont sûrs de trouver des armes au besoin et d'être puissamment secondés par des hommes qui se tiennent derrière le rideau jusqu'à la première occasion. — Les royalistes ont la même jactance, et ces deux partis prennent à peu près les mêmes moyens pour arriver au même but. Les Orléanistes, toujours prudents, toujours inquiets, toujours soupçonneux, ne veulent rien précipiter; ils voudraient que les royalistes ou les anarchistes osassent tenter un coup ou un mouvement dont ils tireraient profit. Ils n'en continuent pas moins leurs secrètes entrevues, et Siéyès n'est pas le seul homme marquant que cette faction compte à sa tête. Il faut des précautions égales aux leurs pour les pénétrer; mais on en est venu à bout, et rien n'échappera à l'observation. La masse des citoyens est toujours calme et attend avec confiance le résultat des opérations du gouvernement. Il sera toujours impossible aux factions de la corrompre; tous les bons citoyens regardent le premier Consul comme leur seul appui, comme l'égide de la France, et ils tremblent qu'il ne retourne à l'armée ou qu'il s'expose en la moindre chose. « Il appartient à la France entière, répètent-ils sans cesse; il garantit notre sûreté; qu'il se garantisse donc, sinon pour lui-même, puisque sa grande âme ne connaît pas de péril, mais pour nous, pour trente millions d'hommes. »

Le nommé Seriéys, aujourd'hui se disant principal du collège de Navarre, est le fanatique indiqué hier comme ayant autrefois fait des odes à Marat. Il a dit ce matin, à l'occasion du prospectus de son collège, que l'abbé Grégoire lui avait assuré que le premier Consul lui avait dit (à lui Grégoire) que la religion catholique l'emporterait.

Le cours de la Bourse s'est amélioré aujourd'hui, et tout annonce encore de la hausse pour demain. Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 28 messidor : « *Copie d'une lettre écrite par le ministre de la police générale au préfet de police.* Je vous charge, citoyen préfet, de faire disparaître des murs de Paris les placards d'un soi-disant prospectus du collège de Navarre. Si le fanatisme d'une secte intolérante pouvait corrompre dès sa source l'opinion publique et jeter dans le cœur des jeunes citoyens le ferment dangereux des dissensions religieuses, le gouvernement s'efforcerait en vain de ramener tous les partis à la concorde; le temps lui-même ne pourrait rétablir la paix intérieure que nous garantit la douceur de nos institutions républicaines, et les générations à venir continueraient de s'égorger au nom du ciel. La police doit diriger l'esprit public dans une voie plus saine, et le ramener sans cesse aux maximes avouées par la raison et la philosophie. »

CCXLVII

28 MESSIDOR AN VIII (17 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 MESSIDOR.

Royalistes. — Les partisans du gouvernement monarchique se flattaient que le premier Consul seconderait leurs vues et emploierait son influence sur les armées pour relever le trône des Bourbons. La Révolution ne pouvait finir autrement, disaient-ils. L'auteur des *Derniers adieux* l'avait clairement démontré. Le peuple anglais, dirigé par le général qui avait sa confiance, avait rappelé les héritiers légitimes de son dernier roi : le peuple français suivrait en tout cet exemple. La confiance de ces royalistes n'est plus la même. Bonaparte a déclaré solennellement qu'il ne reconnaissait comme souverain que le peuple français. Il veut donc consolider cette souveraineté, et non l'asservir de nouveau au joug du despotisme des Bourbons. Dans cette conviction, ils n'observent plus la même réserve dans leurs propos ; le premier Consul, selon eux, cesse de protéger les honnêtes gens ; il ne marche plus dans leur ligne : il penche vers les Jacobins. — Ces deux extrêmes, royalistes et Jacobins, sont nuls en moyens, et également réduits à des propos.

Orléanistes. — On a remarqué hier que plusieurs groupes se sont occupés de La Fayette et ont discuté vivement sur la cause qui avait pu le déterminer à passer à l'ennemi, pendant qu'il était chargé du commandement de l'armée française. Plusieurs individus, mal vêtus, mais s'exprimant avec aisance et en bons termes, le soutenaient avec zèle, rappelaient les services qu'il avait rendus à la Révolution et annonçaient l'intention d'attirer sur lui l'intérêt et la confiance de ceux qui les écoutaient. D'autres blâmaient sa désertion et le disaient traître à la patrie. Des impartiaux ont jugé qu'un parti suscitait cette intrigue pour inquiéter ceux qui se reposent sur le gouvernement et faire croire qu'une faction, dite *orléaniste,* agit encore puissamment contre lui.

Émigrés. — Les inscrits sur la liste s'attendaient à une radiation générale, avec faculté de rentrer dans leurs biens : de là les inquiétudes que les acquéreurs manifestaient de toutes parts. Les mesures prises par le gouvernement, en détruisant la prétention des émigrés, assurent la tranquillité des possesseurs de biens nationaux. Plus d'ac-

tion en indemnités pour ceux rayés ; les acquéreurs peuvent donc se refuser à toute réclamation. Les formalités auxquelles les émigrés sont de nouveau assujettis leur font concevoir des craintes pour leur sûreté individuelle. La surveillance établie sur eux leur fait croire que le gouvernement forme le projet de les expulser et d'observer strictement ce que la Constitution prescrit à leur égard.

Fondeurs. Société. — Il circule dans Paris plusieurs feuilles imprimées par lesquelles les membres d'une Société sont invités à se réunir le 10 du mois prochain au Bosquet, rue Picpus, n° 2, faubourg Antoine. Le billet est ainsi conçu :

« Grand chantier du Globe
Sous les auspices de la nature,
Bonne vie, cousins et cousines, bonne vie.

Le P. M. Couard et ses officiers t'engagent à te rendre dans la forêt des bons cousins et bons compagnons *fendeurs* à dix heures du matin.

Amène-nous la cousine, ta ménagère ; chasse la mélancolie ; bannis le chagrin ; n'oublie point ton appétit et surtout ta belle humeur.

Si tu rencontres des briquets et des briquettes dans la forêt, amène-les avec toi.

Signé : Nostradamus, magister ; D'Armancourt. »

Cette Société fut autrefois une institution de celle des francs-maçons : elle avait ses règlements, ses signes distinctifs. Elle sera surveillée avec le même soin. Le faubourg dans lequel les sociétaires doivent se réunir conserve sa tranquillité et manifeste la plus grande confiance au gouvernement.

Collège de Navarre. — Les entrepreneurs de cet établissement n'ont pas renoncé à leur projet. Ne pouvant plus faire afficher leurs prospectus, ils les font distribuer dans les lieux publics. Ils annoncent que le collège sera ouvert et en pleine activité le 21 juillet (2 thermidor). Ils persistent dans leur déclaration, que le culte sera exercé comme par le passé, que l'absence de la religion a produit une démoralisation générale. Parmi les professeurs qu'ils indiquent se trouvent Sicard et son adjoint, pour la morale et les principes religieux. — On lit dans le *Moniteur* de ce jour le désaveu de Sicard.

Bourse. — Les derniers progrès de l'armée du Rhin et l'occupation importante des Grisons ont ranimé la confiance. Le tiers consolidé a augmenté, et les négociations ont été plus nombreuses. — On calcule que la résistance des Autrichiens ne pourra pas être de longue durée.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 29 messidor : « ...Il serait impossible de nombrer toutes les petites alarmes que l'on jette dans le public ; on ne parle que de changements prochains dans quelques parties de l'administration, on ignore dans lesquelles, raison de plus pour prêter aux conjectures ; car, moins on sait, plus ordinairement on veut avoir l'air de savoir. En pareil cas il faut répéter ce que disait hier une homme dont le bon sens fait taire un cercle de politiques. « Bonaparte reste sans doute, demandait-il ? — Belle question ! Mais... » Notre homme n'en voulut pas savoir davantage, et chaque fois que les discoureurs se perdaient dans l'avenir, il leur répétait : « Bonaparte reste, eh bien, c'est tout. » — *Journal des Hommes libres* du 29 messidor : « *Paris, 28 messidor* ...Tous les journaux de la bande ont gardé le silence sur les *soi-disant* prospectus du collège de Navarre. Il paraît qu'ils n'avaient pas encore reçu les instructions de leurs commettants, lorsque la lettre du ministre de la police (voyez notre numéro d'hier) est venue fixer leur incertitude. En vérité, c'est bien dommage que messieurs de la rue des Prêtres[1] n'aient pas eu le temps de s'expliquer sur le rétablissement d'une maison d'où sortirent tant de grands hommes pour l'*Église*... »

CCXLVIII

29 MESSIDOR AN VIII (18 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 MESSIDOR.

Opinion. — ...Dans l'intérieur on parlait depuis quelques jours d'un changement dans le ministère ; on s'en est encore occupé dans les groupes d'hier. L'opinion a été que le gouvernement ferait réformer ce qui lui paraîtrait irrégulier, mais conserverait aux premières fonctions ceux que sa confiance y avait placés. On s'est fondé sur la mesure qu'il a prise envers le ministre de la justice relativement à ses bureaux pour les radiations.

Émigrés. — Il y a eu dans les mêmes groupes, formés dans le jardin des Tuileries, beaucoup de discussions sur les arrêtés que le gouvernement vient de prendre envers les émigrés[2]. La majorité les

1. On veut parler des rédacteurs du *Journal des Débats*.

2. On veut sans doute parler surtout de l'arrêté du 29 messidor an VIII, qui maintenait sur la liste des émigrés les individus inscrits qui n'avaient pas réclamé avant le 4 nivôse an VIII, et « ceux dont les réclamations n'étaient pas arrivées et enregistrées au ministère de la police générale au 25 messidor an VIII ».

approuvait. Si cette mesure n'eût pas été prise, disait-on, il n'y aurait eu aucune raison pour que tous les émigrés qui sont en Angleterre et en Allemagne ne rentrassent successivement et ne se crussent toujours à temps de venir demander leur radiation. — Leurs partisans insinuaient qu'on devait recevoir indistinctement tous ceux qui voudraient rentrer en prohibant toute réclamation pour les biens vendus, parce que ce seraient autant d'individus détachés de la cause des Bourbons. Quelques voix répondirent que c'était une erreur, et que plusieurs de ceux qui étaient revenus récemment s'étaient munis d'une autorisation écrite de Louis XVIII, ou de l'un de ses agents, ce qui devait faire présumer que ceux-là ne revenaient qu'avec des projets hostiles. Enfin des impartiaux, voulant émettre une opinion mixte, disaient qu'on devait permettre la rentrée de tous les *plébéiens ;* ils y comprenaient tout ce qui n'était ni noble ni privilégié.

Acquéreurs nationaux. — Les inquiétudes des acquéreurs auraient dû être calmées par la garantie formelle du gouvernement et la déclaration solennelle qui vient d'être faite qu'il ne serait reçu aucune action ou indemnité ni pour les biens vendus ni pour les frais perçus avant les radiations[1]. Les émigrés ont imaginé un autre moyen : ils font circuler que les lois créées en leur faveur ne seront exécutées que pour les aliénations qui seront reconnues régulières, mais que les formes ont été tellement multipliées qu'il y aura fort peu de ventes où l'on ne rencontre pas un moyen de nullité. Ils ajoutent qu'en faisant prononcer cette nullité ils rentreront de droit dans les biens pour lesquels ils obtiendront ces décisions. Ils disent avoir encore une autre ressource pour frustrer le Trésor national, qui est d'engager les acquéreurs qui n'ont pas achevé leurs payements à déguerpir ou d'exciter contre eux des poursuites si vives qu'ils y soient contraints. Ces prétentions ne seront pas admises ; les biens ont été irrévocablement aliénés par la première expropriation. En cas de nullité ou d'abandon, ils retournent à la nation, et non à l'émigré dépouillé.

Brochure. — Un fanatique, chanoine de Melun, s'est érigé en instituteur du premier Consul. Il a réuni en huit pages d'impression quelques citations de Massillon, par lesquelles il a voulu prouver que les principes de la religion catholique formaient autant de lois divines, essentiellement immuables, qu'ainsi les hommes vivant en société ne pouvaient changer que la forme de leur gouvernement, mais non leur religion. Théorie d'autant plus absurde qu'il en résulterait

1. Voir (dans le *Moniteur* du 30 messidor an VIII) l'arrêté du 29 messidor relatif aux demandes en restitution des prêts et revenus ou des prix de la vente des biens séquestrés, et aux reventes à la folle enchère pour cause de déchéance.

que tous les peuples devraient abandonner leur culte pour adopter celui que le despotisme catholique présente comme la loi de Dieu. A cet extrait de Massillon, ce prêtre joint une lettre à Bonaparte, également imprimée, par laquelle, en lui vantant l'excellence de ces réflexions, il l'invite à s'en pénétrer, et à rétablir la religion catholique, pour laquelle il lui a paru bien disposé, puisqu'il lui a donné une certaine latitude. C'est une faible intrigue de prêtres réfractaires et intolérants pour exclure tous les autres cultes et recouvrer leur domination.

Théâtres. — On a donné hier, au théâtre de la Cité-Variétés, une nouvelle pièce intitulée *Mariage en Enfer*[1]. Elle a été le sujet d'un trouble continuel, causé par une double cabale pour la faire admettre ou rejeter. L'avis de la majorité était contre la pièce. On a cessé avant le dénouement; il n'y a point eu de voies de fait.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCXLIX

30 MESSIDOR AN VIII (19 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er THERMIDOR.

Esprit public. — L'esprit de la paix se ranime.... La situation est celle de l'union et de la tranquillité. Elle s'est manifestée dans tous les départements comme dans Paris...

Émigrés. — Les mesures prises sur les radiations occupent tous les esprits. Tous les émigrés avaient l'espoir d'être compris dans la première signature; chacun disait : « Je suis dans le portefeuille. » Il se trouve que le travail entier de la commission est au néant, que tous les bureaux vont être réformés, que les protections sur lesquelles on comptait seront impuissantes. Ce qui est plus affligeant, le gouvernement paraît vouloir exclure ceux qui ont porté les armes contre la République; il veut être inexorable pour les ennemis de la patrie. — On médite un grand projet, disent les politiques; c'est au Tribunat

1. Cette « pantomime à machine et à grand spectacle », jouée pour la première fois le 29 messidor an VIII, fut sévèrement appréciée dans le *Courrier des Spectacles* du 30 : « Une pareille production devrait être vouée à l'oubli, et ne jamais sortir du néant où les sifflets la firent hier rentrer. » Ce journal ne donne pas le nom de l'auteur.

qu'il se discute ; la motion en sera faite incessamment par un orateur célèbre : c'est de rayer les roturiers (ils ne peuvent être ennemis d'une révolution faite pour eux) et d'ajourner jusqu'à la paix les réclamations des privilégiés. On ignore ce que voudra le gouvernement. Tel est le langage des intéressés ; les vrais républicains savent qu'il ne voudra que ce que les lois prescrivent ; mais l'inquiétude est générale parmi ceux-là. Ceux mêmes qui sont déjà rayés craignent d'être compris dans la mesure que l'on suppose devoir être proposée par le Tribunat et adoptée par le gouvernement.

Militaires. — Des perturbateurs ont voulu altérer les bonnes dispositions de quelques militaires de la 12e demi-brigade. Ils leur ont insinué que les grenadiers de la garde avaient reçu des gratifications considérables depuis leur retour d'Italie, et que cette préférence était une injustice. Cette tentative n'a eu aucun succès ; ces militaires ont répondu qu'ils avaient été habillés et pourvus de tout depuis qu'ils étaient à Paris et qu'ils étaient contents.

Courses. — Ces exercices ont attiré beaucoup de spectateurs au Champ de Mars. Il n'y a eu ni désordre ni accident. La tranquillité et le meilleur esprit ont régné dans cette nombreuse assemblée.

Prêtres. — Les réfractaires se distinguent dans tous leurs exercices : ils ne veulent employer que l'ancien calendrier. Ils annoncent les fêtes de leur culte par des affiches publiques, dans lesquelles ils ne joignent même pas le nouveau à l'ancien. Ils en ont eu deux dans la dernière décade, qu'ils ont ainsi indiquées :

Avis aux catholiques.

On célébrera, le 16 juillet..., etc.
On célébrera, le 19 juillet..., etc.

Les assermentés sont plus exacts, observent mieux la promesse de fidélité qu'ils ont faite. Ils n'emploient que le nouveau calendrier. Les uns se distinguent aussi des autres, dans leurs affiches, par la qualification de *Monsieur* ou de *citoyen.*

Brochures, placards. — On a placé un grand nombre d'affiches ainsi conçues : « Lettre à Creuzé-Latouche, contenant une esquisse d'un plan de Constitution pour la République française, avec un système de finances, qui donnera un produit annuel d'un milliard. » A côté, et sur la même affiche, est une lettre à Bonaparte, signée Hamilton, par laquelle il lui dit que ce n'est pas par égard pour son rang, pour sa gloire, qu'il lui adresse son ouvrage, mais parce qu'il est jeune, inaccessible aux préjugés, etc. L'ouvrage se vend publiquement chez un libraire désigné, quai des Augustins. Il est en lui-même de

peu d'intérêt. Dans sa nouvelle Constitution, l'auteur approuve un premier et deux seconds Consuls, mais il introduit un grand électeur, un jury constitutionnel, des assises annuelles, beaucoup d'autres changements. Son plan de finances est de mettre un impôt de 8 centimes par livre sur la farine et de faire employer constamment par l'État trois cent mille ouvriers, dont le salaire serait proportionné à l'impôt sur la farine. Quoique l'ouvrage soit indifférent, on remarque néanmoins que ces projets imaginaires de changements dans la Constitution viennent à l'appui de ce qu'a annoncé M. Windham au Parlement. L'auteur est Anglais. — Le ministre a donné des ordres pour son arrestation, ainsi que pour la suppression de l'ouvrage et des placards.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCL

1er THERMIDOR AN VIII (20 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 2 thermidor.

Bruits publics.— On répand, d'après quelques lettres d'Allemagne, que les troupes françaises ont pris possession de Ratisbonne. On dit qu'elles sont également maîtresses de Francfort, mais qu'on n'y a pas établi de garnison, que les généraux se bornent à recevoir les contributions des habitants. — La monarchie paraît abolie en Piémont ; le gouvernement républicain y a succédé conformément au désir du plus grand nombre des habitants, principalement de ceux de Turin. Mais on est impatient de savoir si ce sera une république particulière, ou si elle sera réunie à une de celles contiguës. — Il circule qu'un officier autrichien est arrivé hier de l'Italie, chargé d'une mission importante de l'empereur sur les propositions de paix qui lui ont été faites.

Émigrés. — Les cercles de l'ancienne noblesse murmurent contre le gouvernement. Il devait, selon eux, la grande confiance qu'on lui marquait à son idulgence pour les émigrés. Il la perd par la sévérité qu'il déploie contre eux. Les nouvelles mesures qu'il vient de prendre ne lui paraissent pas moins rigoureuses que celles du 18 fructidor. Elles les surpassent même en portant le deuil dans toutes les familles;

il n'en est aucune qui n'ait à se séparer de plusieurs parents [1]. L'indulgence paraissait si étendue que tous les absents avaient été invités à revenir, et qu'il y en a actuellement en France un nombre beaucoup plus considérable qu'au 18 fructidor. — Respectivement les républicains sont dans l'ivresse de la joie; ils semblent voir dans cette mesure le salut de la République. Il était impossible selon eux que le propriétaire dépouillé vécût paisiblement à côté du nouveau possesseur de ses biens, et que le privilégié se soumît de bonne foi au règne de l'égalité.....

Théâtres. — On a donné au théâtre Feydeau une première représentation de *Desaix au mont Saint-Bernard.* Le titre de cette pièce en indique le sujet. Elle a été généralement applaudie.—Une autre pièce nouvelle, au théâtre de l'Ambigu-Comique, intitulée *Le Chaudronnier*, a pareillement été couverte d'applaudissements. Les devoirs et les qualités des fonctionnaires publics en forment le sujet. Point de personnalités, ni d'anecdotes fâcheuses de la Révolution.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les chefs de la faction d'Orléans cherchent à ramener l'opinion publique en faveur de leur système, et, pour y parvenir, ils dénigrent partout le gouvernement. Ils répandent que la position de Mélas en Italie est devenue très avantageuse, et que son armée a reçu de nombreux renforts. L'un des hommes marquants parmi les Orléanistes a donné cette nouvelle avant-hier, chez lui, à quelques personnes qui s'y trouvaient, et a ajouté que la nouvelle coalition du Nord contre la France était assurée. En effrayant le peuple sur la continuation de la guerre et sur les prétendues forces de l'ennemi, la faction espère que le Consul sera obligé de retourner à l'armée, et c'est cette époque qu'elle attend avec impatience pour l'exécution de ses projets. — Le tribun Desrenaudes disait dernièrement : « La main qui a dirigé les différents mouvements de la Révolution depuis 1789 peut seule la finir. » Et l'on sait que cette main est celle de l'abbé Siéyès. On observe que, depuis quelques jours, le *Journal des Débats,* qui est actuellement dévoué à la faction, se distribue gratis dans plusieurs

1. Il s'agit de l'arrêté des Consuls du 29 messidor, dont l'article I[er] portait : « Tous les individus inscrits sur la liste des émigrés qui n'ont pas réclamé avant le 4 nivôse an VIII, et tous ceux dont les réclamations n'étaient pas arrivées et enregistrées au ministère de la police générale au 25 messidor an VIII, sont définitivement maintenus. »

cafés. On assure que des fonds destinés par le gouvernement à tout autre emploi servent à soudoyer les rédacteurs de ce journal et celui de la *Gazette de France*. On rapporte encore qu'un nommé Depresle, libraire dans l'ancien passage des Feuillants, disait ces jours-ci, chez la femme Jacques, ancienne maîtresse du roi de Naples, qu'on lui mandait de Londres que le cabinet britannique n'était pas éloigné de protéger un d'Orléans que l'on savait avoir à Paris et parmi les gens en place de puissants partisans. En rapprochant enfin les différents rapports, les propos qui se débitent en demi-confidence, il paraît constant que la faction, tout en marchant avec lenteur, ne laisse pas que de faire du chemin. — Les exclusifs ont tenu, le 19 et le 26 du mois dernier, deux conciliabules qui ont duré fort avant dans la nuit. On y a délibéré sur les moyens de reconquérir l'autorité et les places. On a décidé que, s'il était possible de commencer un mouvement, il fallait à l'instant même que les chefs du parti se rendissent à la maison commune, s'y constituassent à l'instar des électeurs de 1789, et que bientôt le premier noyau, qui, de leur aveu, est infiniment petit, se grossirait et deviendrait véritablement formidable. Il a été encore question d'avoir des armes, et l'un des hommes de la réunion a dit qu'à cet égard on devait être sans inquiétude, qu'à certaines époques de la Révolution on avait armé les faubourgs, et qu'un grand nombre d'individus avaient gardé leurs fusils avec le plus grand soin. Cette réunion s'intitule *Comité insurrectionnel*. L'ex-général Rossignol, Dubreuil et plusieurs autres de la même force en font partie. Ces mêmes exclusifs disent qu'ils ont encore reçu dernièrement des nouvelles de l'armée du Rhin, qu'elle est dans de bonnes dispositions. Ils attendent toujours leurs émissaires, qu'ils s'impatientent de ne point voir arriver. Leurs menées, leurs discours, leurs propos ne produisent aucun effet dans les faubourgs ni ailleurs. En général la confiance dans le gouvernement y est tellement établie qu'il serait à présent difficile d'y porter atteinte. Le nommé Brisevin[1], autrefois l'un des meneurs du faubourg Antoine, disait avant-hier, dans un cabaret, au milieu d'un groupe assez considérable d'ouvriers qui l'entouraient : « Il faudrait bien de l'or à présent pour faire remuer les patriotes de nos quartiers, tandis qu'autrefois, avec quelques mille francs, on les faisait aller comme on voulait. Restons comme nous sommes, nous ferons bien. » Ce fait est sûr. Les exclusifs ne sont pas les seuls, comme on l'a dit dans les précédents rapports, qui essayent de tourmenter les esprits du faubourg et de les attirer à

1. Ailleurs ce nom est écrit *Brisvin*.

eux. Les royalistes, plus d'une fois, ont tenté l'entreprise, et n'y ont point encore renoncé, toute difficile qu'elle leur paraisse, tout impossible qu'elle soit. Pasquier, ex-trésorier de la maison d'Artois, demeurant boulevard Montmartre, a rassemblé à dîner chez lui, un de ces derniers jours, plusieurs hommes connus pour leur aversion pour le gouvernement. Cet individu dit partout qu'il paraît qu'on va persécuter de nouveau les émigrés, mais que ce sera du sein même de cette persécution que sortira le bonheur général et le rétablissement de l'ordre en France, puisqu'ils reprendront les armes et ne les déposeront qu'après avoir vaincu. On a dit dans cette réunion que les agents du roi étaient des lâches de n'avoir encore rien tenté ni rien entrepris quand le parti surtout était aussi puissant et que les ramifications s'étendaient d'un bout à l'autre de la France. Ce Pasquier a fourni des fonds considérables à différentes époques pour achats d'armes et de munitions pour les royalistes et les contre-révolutionnaires. Les royalistes étaient tous, avant les dernières mesures prises par la police, d'une audace sans exemple. Dans presque tous les cafés du Palais-Égalité, et surtout au café Hardi, boulevard des Italiens, ils prêchaient chaque jour la contre-révolution, et il n'est sorte de propos qu'ils ne se permissent contre le gouvernement. Mais les choses sont bien changées de face. Dans la crainte d'être arrêtés et conduits de brigade en brigade jusqu'aux frontières, beaucoup d'émigrés ont pris la fuite, et la plupart d'entre eux se retirent du côté de la ci-devant Bretagne. — L'agent qui suit ici les Chouans rapporte qu'il a appris d'eux que l'ex-marquis d'Andigné, émigré d'Angers, était passé sur un sloop et avait débarqué tout récemment cinquante mille fusils dans les environs de Vannes, et qu'on était bien sûr que les rebelles de l'Ouest allaient reprendre les hostilités aussitôt la moisson; que déjà ils recommencent leurs brigandages, qu'ils ont de l'argent, qu'ils ne manquent de rien, et qu'enfin ils comptent sur les émigrés rentrés qui ne pourront obtenir leur radiation. Le nommé Grimondet, déjà signalé comme un royaliste forcené, a confirmé à l'agent la vérité de ces détails. — On disait hier aux Tuileries que la ci-devant Franche-Comté renfermait des germes de discorde qui ne tarderaient point à éclater; que le chevalier Sainte Radegonde, émigré rentré, qui sort de l'armée des princes, et qui est en ce moment à Besançon, se mettrait à la tête des rebelles et commencerait le mouvement; les royalistes qui tenaient ces propos ajoutaient que cet ex-chevalier est vif, entreprenant et capable de se mettre à la tête d'un parti. — L'abbé Siéyès et ses frères répandent partout que la paix est absolument impossible. Ils paraissent craindre que le premier Consul

ne quitte point Paris; sa présence dans cette ville est un obstacle insurmontable pour eux, et ils en sont au désespoir. — Le préfet de police était informé que, pendant l'espace de plusieurs mois, le secret de la police avait été vendu à la contre-police royale. Les recherches les plus actives lui ont appris que le coupable était un nommé Clément, officier de paix. Il lui a fait subir un interrogatoire sur-le-champ. Le malheureux a tout avoué; il a dit que pendant près de deux mois il a livré à Maillefert, maintenant détenu au Temple, et l'un des agents de la police royale, toutes les surveillances qui lui étaient confiées, moyennant 150 francs par mois. Il a donné pour excuse de ce coupable abus de confiance que, son traitement se trouvant toujours arriéré de cinq ou six mois, il ne pouvait vivre. Cet homme a vu Duperron, le chef de cette contre-police. Il assure tenir de lui que l'ex-général Pichegru était le bailleur de fonds de cette conspiration, et que le chevalier de Coigny en était le caissier. Clément a été mis de suite au secret. On attend encore de lui des aveux et des révélations. — Le préfet de police a découvert avant-hier une conduite partant d'une maison extra-muros, rue André, à la barrière de Fontarabie, et aboutissant rue Charonne, maison Doudart et Seguin. On a saisi soixante et une pièces de vin qui passaient par ce canal. L'affaire s'instruit et va être renvoyée par-devant les tribunaux. L'audace des fraudeurs est à son comble, et c'est avec la plus grande peine que l'on parvient à les saisir. Le préfet de police a proposé aux ministres de l'intérieur, des finances, de la guerre et de la police les mesures qui lui paraissent les plus propres à la répression de la fraude, dont les résultats sont incalculables en ce moment..... — Hier et aujourd'hui, les effets publics ont éprouvé une hausse considérable à la Bourse : on l'attribue aux bruits de paix qui circulent. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCLI

2 THERMIDOR AN VIII (21 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 3 THERMIDOR.

Politique. — L'arrivée du général Saint-Julien, avec un aide de camp du général Masséna, est le sujet de toutes les dissertations

politiques. Les uns disent savoir que l'armistice général est déjà conclu et que la mission de cet envoyé autrichien est de traiter de la paix particulière de l'empereur. — D'autres assurent que le général Moreau a dit n'avoir aucun pouvoir pour régler les conditions de l'armistice, et surtout pour prescrire la ligne de démarcation des armées françaises pendant sa durée. C'est pour ce motif, selon eux, que l'empereur a envoyé à Paris l'un de ses généraux pour conclure ce traité provisoire. Ils ajoutent que l'empereur a approuvé l'armistice de l'Italie, qu'il désire celui de l'Allemagne, mais qu'il refuse de traiter séparément de la paix définitive sans la participation de l'Angleterre. Quels que soient les secrets des cabinets, l'opinion la plus commune est que les gouvernements français et autrichien sont d'accord sur un armistice dont la durée et les conditions vont être réglées avec l'émissaire de l'empereur, qu'il y aura ensuite un congrès où toutes les puissances intéressées enverront des ministres pour la pacification générale de l'Europe. On verrait sans étonnement un refus du gouvernement français d'accéder à cette proposition, s'il lui paraissait que le but de l'ennemi, vaincu et épuisé de toute part, ne fût que de réparer ses pertes et se mettre en état de recommencer la guerre dans quelques mois.....

Émigrés. — Les inquiétudes des émigrés augmentent chaque jour, et ils s'accusent réciproquement des causes qui ont pu porter le gouvernement à déployer contre eux la sévérité des lois. Les intrigues du Comité anglais sont mises par eux au premier rang. Les vexations de ceux rayés contre leurs acquéreurs occupent le second. Des indiscrétions continues et de diverses espèces sont ensuite citées, telles que celles de se vanter des autorisations de Louis XVIII ou de ses ministres pour revenir en France. Ils en racontent une autre, qui donnerait la juste mesure de leur perfidie, si elle était exacte. Ils disent que quelques-uns d'entre eux, rassurés par l'indulgence qu'ils avaient éprouvée, ont écrit à ceux qu'ils ont laissés dans l'étranger de venir le plus promptement possible, qu'ils sont les précurseurs des princes, que le retour de tous les émigrés est le moyen dont la Providence a voulu se servir pour relever le trône des Bourbons. — Les plaintes respectives sont si générales qu'on paraît convenir dans les cercles que les émigrés ont provoqué eux-mêmes la rigueur du gouvernement.....

Estampes allégoriques. — Parmi les nombreuses gravures que les marchands offrent aux regards du public, on en distingue une où l'artiste a représenté la Renommée tenant dans une main la trompette de la victoire, et dans l'autre le portrait de Bonaparte ayant

sur la tête une branche d'olivier. On lit au bas ces deux vers :

L'olivier de la paix, les foudres de la guerre
Consolent dans ses mains ou font trembler la terre.

Au bas de la gravure cette inscription :

La Renommée, parcourant l'univers, annonce à tous les peuples les immortels travaux du général Bonaparte, premier Consul de la République française. Elle leur montre en même temps l'image de ce héros du monde, toujours vainqueur et pacificateur.

Bourse. — L'arrivée du général Saint-Julien, la presque certitude d'un armistice général et la probabilité qu'il sera suivi d'une négociation heureuse ont ranimé la confiance du commerce. Il y a eu beaucoup plus d'affaires à la Bourse d'hier, et le tiers consolidé a été porté à 34 francs pour 100.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La nouvelle de l'armistice s'est répandue rapidement dans Paris. Elle a porté la joie dans tous les cœurs, et elle est venue consolider l'espérance d'une paix durable et glorieuse. La confiance dans le gouvernement est à son comble de la part de la grande masse des bons citoyens. Cette nouvelle est l'objet de toutes les conversations dans les cafés et autres endroits publics, et l'effet qu'elle produit est bien propre à rassurer contre toutes les tentatives des malveillants. Les mesures prises contre les émigrés intimident les royalistes qui tiennent aux Bourbons, mais ceux du parti d'Orléans ne cessent d'agir et d'espérer. Ces derniers veulent aujourd'hui mettre l'ex-général La Fayette en avant et se l'attacher ; ils l'appellent le vieux soldat de la Révolution, le défenseur de la liberté en Amérique, le républicain par excellence, le héros de 1789. On a cherché quelques traits de bravoure qu'il a faits dans la Nouvelle-Angleterre ; le secrétaire de l'un des chefs de la faction les a envoyés aux journaux anglais pour avoir ensuite l'occasion de les traduire et le prétexte de les insérer dans les journaux dévoués aux Orléanistes. La Fayette a vu et voit bien souvent l'abbé Siéyès. On donne ce fait pour très certain. Les ex-Constituants rayés de la liste des émigrés ne parlent que de cet ex-général. Les émissaires de la faction se répandent dans les quartiers populeux de Paris et font l'éloge de La Fayette à tout propos ; ils emploient tous les moyens possibles pour se populariser de nouveau, et ils osent espérer d'en venir à bout. Le ton des

royalistes, naguère si fier et si insolent, est aujourd'hui totalement changé ; ils se prosterneraient maintenant aux pieds du gouvernement, dont ils ne parlaient plus, ces jours derniers, qu'avec dédain, et l'armistice achève de les décourager tout à fait. Ils ont tenté hier de faire les rodomonts aux théâtres de Nicolet et d'Audinot et de provoquer les citoyens honnêtes et paisibles. Ils disent que les émigrés cachés dans Paris ont presque tous pris la fuite, qu'ils ne voulaient pas cependant quitter le territoire de la France, et qu'ils sont pour la plupart déterminés à se réfugier dans les départements de l'Ouest, où ils attendront l'occasion de s'unir aux rebelles, si, comme ces malheureux le désirent, le feu de la guerre civile se rallumait. — Les exclusifs ne se sont point réunis hier. Quelques subalternes ont couru les cabarets du faubourg Marceau où ils n'osent cependant trop se montrer. Ils ne sont plus accueillis nulle part, et c'est en vain qu'ils compteraient aujourd'hui refaire des partisans. Ils sont réduits à se voir seulement entre eux, et quelques hommes qu'on leur avait cru bien sincèrement attachés s'en séparent tout à fait. — Les prêtres sont un peu moins intimidés que les autres factieux. Leurs discours étaient avant-hier (dimanche) encore les mêmes. Le curé de Saint-Leu disait en chaire qu'une « nouvelle persécution allait frapper l'Église romaine, mais qu'elle en sortirait encore glorieuse et triomphante; que cette religion sainte finirait par s'élever comme un chêne majestueux au milieu des roseaux ». L'ex-prince Léon Rohan-Chabot, émigré, arrivé à Paris depuis dix ou douze jours, a été arrêté, ce matin, rue de l'Université, et conduit au Temple. — Le public s'est aperçu hier qu'on avait fait attendre le premier Consul au théâtre de la République pour lui ouvrir sa loge, et le public a paru mécontent. Au théâtre Italien, on a annoncé qu'on ne pouvait pas donner la pièce promise, attendu la maladie d'un acteur. Le public a demandé cet acteur, qui, après quelque temps, a paru, a dit qu'il était à la campagne depuis vingt-quatre heures, qu'il arrivait malade, et qu'il ignorait d'ailleurs qu'il dût jouer. Il a réclamé l'indulgence des spectateurs, qui la lui ont promise, et le calme s'est parfaitement rétabli. — Le cours de la Bourse a été un peu plus faible qu'hier, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'il y ait eu de la baisse. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 3 thermidor : « ...Nous pourrions dire à certaines personnes, qui nous entendraient fort bien : Pourquoi donc, lorsque vous

croyez avoir besoin de nous critiquer, changez-vous toujours le sens de nos expressions? Nous avons dit que Bonaparte ne pouvait plus trouver une gloire nouvelle que *dans la paix*, et vous dites, vous, dans le titre de *pacificateur*. Nous savons très bien que toutes les fois qu'on fait la guerre, on finit par faire la paix, et que le titre de pacificateur n'est pas nouveau ; aussi ne nous en sommes-nous pas servis pour rendre notre idée. Mais quand on a poussé la gloire militaire plus loin qu'aucun guerrier, quand on ne peut plus étonner à la tête des armées, parce qu'on a accoutumé les esprits à ne plus rien trouver impossible, il reste encore une carrière bien glorieuse à parcourir pour celui qui, à la fin de la plus terrible des révolutions, se trouve à la tête d'une grande nation. Assurer la liberté publique sur des bases solides, sur les mœurs encore plus que sur les lois, par exemple créer un système financier, bien que la France n'a jamais possédé depuis Sully, lequel était aussi un grand homme de guerre, rendre au commerce la vigueur et la liberté, en jetant quelques idées grandes et généreuses au milieu des combinaisons et des mœurs mercantiles ; créer des institutions d'accord avec nos habitudes, et pourtant dirigées de manière à corriger insensiblement celles qui sont mauvaises, en un mot faire que l'être le plus sensible ou le plus froid, en calculant à quel prix la Révolution nous aura vendu le bonheur, n'ose pas désirer réclamer contre le contrat : voilà certes une gloire nouvelle, qui n'appartiendra pas à celui qui ne mériterait que le titre de pacificateur, mais qui doit être le partage de celui qui serait aussi grand dans la paix qu'il a été étonnant dans la guerre. Voilà ce que nous avons voulu dire et ce que nous avons dit. Critiquez maintenant... »

CCLII

[3 THERMIDOR AN VIII (22 JUILLET 1800)].

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 THERMIDOR.

Esprit public. — La joie et la satisfaction sont générales. A l'arrivée de l'émissaire autrichien, on a répandu qu'il était envoyé par l'empereur pour conclure un armistice. Aujourd'hui il est constant que l'armistice est signé pour l'Allemagne comme pour l'Italie. On en conclut que la guerre est terminée, du moins pour cette campagne, et on ne doute pas que le traité d'une paix définitive ne soit la suite d'une négociation prochaine. — La publicité donnée à l'armistice de l'Allemagne fait penser que la véritable mission du général autrichien est de convenir des préliminaires de la paix, et qu'il est faux, comme l'ont annoncé plusieurs journaux, que l'empereur aït manifesté la détermination de n'entrer en aucune négociation sans le concours de l'Angleterre. — Cette nouvelle importante a achevé de dis-

siper les bruits que la malveillance faisait circuler de nouvelles levées d'hommes et contributions pour continuer la guerre. — Union et confiance entre tous les vrais amis de la patrie. Les plaintes des émigrés et de leurs parents ou partisans n'altèrent pas cette harmonie. On sent que les mesures prises contre eux assureront la tranquillité publique.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La faction d'Orléans se croit véritablement puissante et s'imagine arriver bientôt à son but. Les émissaires de cette faction disaient hier, dans les endroits qu'ils fréquentent, que la paix était plus éloignée que jamais, malgré les espérances que les bons citoyens ont conçues, malgré l'arrivée du ministre de la cour de Vienne. Ils ajoutaient que cette cour porterait ses prétentions si haut, que le gouvernement français ne pourrait raisonnablement y accéder, et qu'alors la guerre recommencerait de nouveau. Ces propos, semés avec adresse, n'ont d'autre but que de semer des craintes et des alarmes, et ces messieurs ne dissimulent point que c'est là où ils visent. Ils affectent de prôner encore davantage l'abbé Siéyès, qu'ils appellent partout le premier homme d'État. Les créatures de l'ancien Directoire tiennent beaucoup à ce sénateur, parce qu'elles le croient capable de rétablir une constitution pareille à celle de l'an III et qu'on verra reparaître les hommes qui ont figuré pendant sa durée. Le nouveau pacte social imaginé par Siéyès, et dont il a déjà été parlé, n'est connu que de fort peu de monde : c'est un mélange impraticable du régime monarchique et démocratique. Dans leurs rêveries les Orléanistes croient à la possibilité de l'exécution, mais ils conviennent que, pour cela, il leur faut la guerre, et que la paix renverserait, au contraire, toutes leurs espérances. L'agent qui suit le fil de cette faction rapporte qu'hier une personne qui a la confiance de l'un des chefs lui disait : « Le ministre de Vienne doit voir nécessairement l'homme avec lequel je suis, et, si celui-ci ne veut pas la paix, il a trop d'esprit pour laisser conclure les négociations. » — Les Chouans qui sont à Paris ont placé le point intermédiaire de leur correspondance à Rambouillet et à Versailles; il en existe un certain nombre dans cette ville, où ils cherchent à faire des recrues. On ajoute qu'ils se reconnaissent à une nouvelle médaille, qui porte ces paroles : *Adorez votre Dieu et pleurez votre roi.* On rapporte encore que les Chouans se rendent souvent et en grand nombre chez la ci-

devant marquise Hui de Bethusières, faubourg Germain, près le boulevard; que cette femme ne paraît pas étrangère à leurs projets, si l'on en juge d'après ses discours et la haine qu'elle porte au gouvernement. On la surveille de près, on examine les gens qu'elle fréquente; on sait qu'elle se dispose à partir pour Rennes sous dix ou douze jours. — Hier, il y avait beaucoup de monde au jardin des Tuileries. On s'y est occupé d'affaires publiques. D'une part les exclusifs, de l'autre les royalistes s'expliquaient chacun dans leur sens. Mais la masse des causeurs était excellente, et l'on n'a point trop osé fronder les sincères amis du gouvernement, dont les espérances et la franchise déplaisent aux factieux, qui sentent l'impossibilité de les corrompre et de les gagner. On a beaucoup parlé encore du comte de Saint-Julien. On l'a peint comme un homme fin, adroit et très politique. Presque partout on énonce la même opinion sur le compte de ce plénipotentiaire. Les exclusifs annoncent seulement que c'est un second Malmesbury, dont l'intention n'est que de gagner du temps pour donner à la coalition la possibilité d'augmenter ses forces. Jusqu'à présent ces propos n'ont pas fait fortune. — Les individus qui, avant-hier, avaient cherché à faire tapage dans les petits spectacles des boulevards n'ont point osé s'y remontrer hier. On y veille avec soin, et, s'ils reparaissent, on les suivra de manière à s'assurer qui ils sont et des motifs qui les font agir. — Depuis peu de temps, les prêtres ont acquis une grande influence dans le quartier de la ci-devant place Royale. Ils vont, pour ainsi dire, de maison en maison chercher des prosélytes, et ils sont soutenus par un grand nombre de partisans. Leurs principes, leurs discours sont les mêmes que ceux des prêtres des Carmes des missions étrangères, c'est-à-dire des plus fanatiques et des plus grands ennemis du gouvernement. Ils font circuler le bruit que la paix ne se fera qu'à la condition expresse de la rentrée de tous les émigrés et du rétablissement de la religion romaine comme culte dominant. Il existe au boulevard Poissonnière une réunion de royalistes prononcés, qui se couvrent du manteau de la Franc-Maçonnerie. On y est admis avec infiniment de précautions et de mesure. La surveillance la plus active est dirigée sur cette assemblée et l'on rendra compte des résultats. — D'Andigné et Delahaye, émigrés, ont été arrêtés, ce matin, rue d'Anjou, faubourg Honoré, où ils étaient sous les noms de Deplain et Nézieux. — Les employés intérieurs et extérieurs de la préfecture de police, les commissaires de police, les officiers de paix, les inspecteurs de police, les concierges et employés des prisons, les pompiers ne sont pas payés depuis six mois. La

somme qui leur est due jusqu'au 1er thermidor, présent mois, s'élève à 601,620 fr. 02 cent. Le préfet de police en a remis aujourd'hui l'état au général premier Consul..... — Le cours des effets s'est soutenu aujourd'hui à la Bourse et il n'y a point eu de baisse. Le tiers consolidé s'est soutenu à 34 francs et le provisoire à 23 francs. Les honnêtes habitués de la Bourse s'accordent à dire qu'il serait bien essentiel, dans les circonstances présentes, de maintenir le cours des rentes à la plus forte hausse, parce qu'il est indubitable que les Hollandais et autres enverront incessamment des ordres et que, s'ils entraient dans les rentes au bas prix, ils aspireraient ainsi nos capitaux en profitant de tous les bénéfices par le maximum de l'élévation. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCLIII

4 THERMIDOR AN VIII (23 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 5 thermidor.

Politique. — Tous les journaux de ce jour ont transcrit ce passage du *Moniteur* d'hier : « Les hostilités ont cessé en Allemagne, comme en Italie. » On remarque que c'est à l'arrivée du général autrichien que le gouvernement a publié cette nouvelle. On est impatient de savoir quelle est la vraie mission de cet envoyé. On pense que, si l'empereur consent à traiter séparément, les préliminaires seront arrêtés avec M. de Saint-Julien ; que, s'il y a congrès pour un traité général, on réglera avec lui la durée de l'armistice et les lignes que chaque armée occupera. La dernière opinion est la plus commune ; la neutralité armée que l'on croit formée entre les puissances du Nord à l'instigation du roi de Prusse est la base de cette opinion. L'Angleterre, dit-on, redoublera d'efforts pour empêcher cette association. Elle réussira difficilement, parce que toutes les puissances de l'Europe ont un intérêt égal à la faire ; mais, pour entraver les négociations, elle paraîtra vouloir traiter elle-même et proposera d'envoyer un ministre au congrès. — On espère, avec une confiance unanime, que le gouvernement, plus fort que les précédents, et voulant plus sincèrement procurer à la France la paix que tous désirent, saura déjouer toutes les intrigues du ministère britannique.

Chefs amnistiés. — Les émigrés rentrés sans autorisation, et refoulés par les dispositions du gouvernement, cherchent à aigrir les chefs amnistiés et à leur persuader que leur cause est commune. Ils voudraient pouvoir leur suggérer des idées de mécontentement, les porter à susciter de nouveaux troubles dans l'Ouest pour allumer la guerre civile et se mêler aux révoltés, ou profiter de leurs mouvements. Le gouvernement saura concilier la sévérité provoquée par les émigrés et indispensable pour la tranquillité publique avec l'indulgence et la protection qu'il a promises aux amnistiés. On a la certitude que ceux-ci sont disposés à être fidèles à leur engagement et à repousser toutes les propositions qui leur seront faites, aussi longtemps qu'ils jouiront de la protection du gouvernement.....

Attroupement. — Il y a eu cette nuit une multitude de femmes réunies près l'Hôtel du ministre de l'intérieur; elles paraissent y avoir été attirées pour prendre part à une distribution de secours. Le nombre en a été considérable, parce que toutes celles qui manquent d'ouvrage ou en refusent ont cru pouvoir se placer dans la classe des indigents. Dans la foule, un enfant, apporté imprudemment par l'une de ces femmes, a péri.

Spectacles. — On a donné au théâtre des Troubadours une nouvelle pièce intitulée : *Les Courses du 14 juillet.* Le titre indique le sujet. Plusieurs passages ont été vivement applaudis, surtout celui-ci : « Le premier Consul au Champ de Mars se trouvait sur ses terres. »

Bourse. — Le crédit public augmente chaque jour, soit pour le nombre des négociations, soit pour les effets. Le tiers consolidé était hier à 35 francs.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Depuis l'arrivée du ministre plénipotentiaire, il y a un petit comité chez un des grands amis de Siéyès, dans une maison de campagne des environs de Paris, où le sénateur s'est trouvé et a développé un plan de pacification dans lequel il est dit qu'il faut changer la forme du gouvernement pour le rendre durable. Ce fait est certain, mais il n'est connu que d'un très petit nombre d'initiés. Les malveillants répandent aujourd'hui des conditions de paix à leur manière, et auxquelles ils prétendent que le Tribunat ne voudra point accéder, lorsqu'il s'agira de les examiner et de les discuter. On assure que déjà plusieurs tribuns se sont expliqués ouvertement à cet égard, et que leurs discours sont propagés partout par les frères de Siéyès. — Les factieux

qui criaient, il n'y a pas longtemps, après le gouvernement, parce que, disaient-ils, il ne voulait point faire la paix, ont entièrement changé de marche aujourd'hui ; ils disent que le gouvernement la fera à quelque prix que ce soit, et ils osent annoncer qu'elle ne sera ni glorieuse ni durable. On sème avec soin ces idées dans le public, mais on a remarqué que généralement elles étaient repoussées par les bons citoyens dont l'espoir et la confiance prennent chaque jour de nouvelles forces.

L'agent chargé d'observer les Chouans, et qui s'est faufilé parmi eux, rapporte que beaucoup des ci-devant nobles du département de Maine-et-Loire, beaucoup d'émigrés rayés se retirent à Angers et dans les campagnes environnantes ; que tous ces hommes sont notoirement connus pour les plus implacables ennemis du gouvernement et ne se réunissent dans ce département qu'avec les plus funestes projets. L'agent observait à l'un des ex-nobles, qui paraît avoir envie de se retirer dans les environs d'Angers : « Mais n'aurez-vous rien à craindre des Chouans sur la route? — Non assurément, répondit-il, et j'ai de bonnes raisons pour cela. »

Les faubourgs sont dans une position plus tranquillisante que jamais. On y est généralement attaché au gouvernement. L'espérance de la paix surtout anime tous les cœurs et les ferme aux suggestions des factieux de tous les partis.

Le préfet de police a adressé, ce matin, au ministre de la police, qui a dû le remettre au général premier Consul, un rapport détaillé sur le rassemblement des femmes qui a eu lieu la nuit dernière et ce matin à la porte du ministre de l'intérieur pour y recevoir des secours en argent. A onze heures du matin, il n'en restait plus de traces, et la rue était absolument évacuée. Les femmes qui composaient ce rassemblement ont laissé échapper quelques plaintes, mais il n'y a point eu un seul propos inquiétant. Aucun accident n'a été la suite de cette immense réunion, qui a cédé à la persuasion et à la douceur des agents civils et militaires chargés de la dissoudre. On n'a aperçu dans ce rassemblement aucun perturbateur, il s'y est trouvé trois ou quatre raisonneurs, auxquels on a facilement imposé silence, et que l'on a renvoyés à leurs travaux sans difficulté.....

Le nommé Montsée s'est présenté aujourd'hui à la préfecture de police pour faire viser un passeport de Louvain avec lequel il voulait se rendre à Bordeaux. Ce passeport a excité quelques doutes : on a examiné l'individu, on l'a interrogé et il a fini par avouer qu'il rentrait en France, que ses parents lui avaient fait obtenir une amnistie à Bordeaux et il l'allait chercher. Il a été, de suite, envoyé

au Temple. — Bourmont et Bruslard délivrent à Paris beaucoup de certificats de service sous leurs ordres dans la Vendée, pour que les porteurs de ces certificats obtiennent amnistie et ne soient plus considérés comme émigrés ; ils font légaliser leurs signatures dans les municipalités de Paris, notamment au 1er arrondissement.

Il y a eu peu de variations aujourd'hui à la Bourse ; les négociations ont été un peu moins nombreuses qu'hier ; néanmoins les apparences sont pour une hausse demain. Le tiers consolidé a augmenté à la fin de la séance. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 5 thermidor : « *Paris, 4 thermidor*. ...La fête du 14 juillet a été célébrée à Bordeaux avec beaucoup de pompe et d'enthousiasme. Le citoyen Thibaudeau, préfet du département de la Gironde, a prononcé un discours où l'on a remarqué le trait suivant : « Citoyens, il dépend « de vous de hâter la pacification générale : commencez par vous donner la « paix à vous-mêmes ; les espérances de vos ennemis ont toujours été fondées « sur vos divisions ; que le touchant spectacle de votre réunion porte chez eux « le désespoir et l'épouvante... »

CCLIV

5 THERMIDOR AN VIII (24 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 6 thermidor.

... *Mission du général Saint-Julien.* — L'armistice étant conclu depuis le 26 messidor, on ne peut se persuader dans Paris que l'empereur ait adressé un général au gouvernement français pour traiter d'un objet déjà terminé. On cherche une autre cause. L'opinion la plus commune, suggérée par des perturbateurs, est que l'empereur demande que la véritable cause de l'assassinat de Rastadt soit constatée authentiquement, et que telle est la mission de l'envoyé. On ajoute que le Directoire est accusé d'avoir dirigé ce crime atroce et d'avoir chargé Jean de Bry, l'un des ministres de Rastadt, de combiner les moyens de l'exécution, qu'en conséquence on demande qu'il soit envoyé sur les lieux pour être confronté avec les témoins du procès et subir un jugement. Les auteurs de cette calomnie répandent

que déjà Jean de Bry a été arrêté à la réquisition de M. de Saint-Julien. — Une fable aussi absurde ne peut vivre plus d'un jour.

Italiens réfugiés à Paris. — On a découvert que quelques Italiens abusaient de la confiance du gouvernement, en favorisant la désertion. Ils se présentaient chez le commissaire ordonnateur, demandaient une feuille de route pour se rendre dans leur pays et la vendaient à un conscrit ou réquisitionnaire. En même temps ils se procuraient d'un officier de santé un certificat de maladie, et, après un intervalle de deux ou trois décades, ils se présentaient pour obtenir une seconde feuille de route, disant avoir perdu la première et n'avoir pu partir à cause de leur maladie supposée. D'autres manœuvres semblables ont pu contribuer à multiplier les feuilles de route dont plusieurs conscrits ont fait usage pour ne pas rejoindre.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La conduite des factieux est toujours la même et ne varie pas d'un instant : se répandre en propos contre le gouvernement, calomnier les premiers fonctionnaires publics, s'efforcer de faire croire que la paix est presque impossible, qu'elle n'aura pas lieu sans la rentrée de tous les émigrés et le rétablissement de la religion romaine comme culte dominant, tel est le système adopté et suivi par les royalistes. Celui des exclusifs n'en diffère pas de beaucoup ; ils ajoutent que le gouvernement ne tardera pas à changer de forme et qu'eux se ressaisiront bientôt des places et de l'autorité. — Les Chouans disaient hier à l'agent qui les observe qu'ils étaient sûrs à présent que les Anglais allaient tenter une entreprise sur la ville et le port de Brest ; que de la réussite ou du non succès dépendait le commencement des hostilités dans les départements de l'Ouest.

Avant-hier, l'évêque de Saint-Papoul a officié dans l'église de Bonne-Nouvelle et a donné la confirmation à un très grand nombre d'enfants. Les discours ont toujours été dans le même sens que les autres. Il y avait une foule immense, mais on a remarqué que ce sont à peu près les mêmes individus qui suivent partout ce fanatique, qui, malgré tous ses efforts, a bien de la peine à se faire quelques prosélytes nouveaux. En revanche, on endoctrine avec soin la jeunesse, et ce n'est point l'amour de la République et du gouvernement que l'on cherche à faire germer dans son cœur.

Les curieux se portent en foule partout où ils espèrent voir le comte de Saint-Julien. On l'observe avec attention ; on cherche à

démêler son caractère sur sa figure, et généralement on augure bien de lui. Hier il est sorti à pied du palais des Tuileries; en passant la rue de l'Échelle, un agent rapporte qu'il s'est arrêté quelques minutes, qu'un citoyen a crié : *La paix! Vive la paix!* que le comte de Saint-Julien, se retournant, a dit, assez haut pour être entendu : « Sa Majesté l'Empereur la désire; bientôt, braves Français, nous l'aurons : l'humanité l'exige. » L'agent ajoute que les assistants ont témoigné la plus vive satisfaction.

La *Gazette de France* continue à distiller ses poisons; les véritables amis de la République et du gouvernement voient avec peine avec quel acharnement ce rédacteur ne s'occupe que d'objets propres à détruire l'esprit public. On a déjà dit à quelle faction cette gazette est vendue.

On signale aujourd'hui un nommé Bousselin comme un agent très actif des Chouans. La police vient de fixer ses regards sur lui et ne le perdra point de vue qu'elle ne soit instruite de ce qu'il fait et du motif de ses liaisons avec la plupart des Chouans qui sont à Paris. — De nouveaux rapports et les plus exactes recherches ont donné aujourd'hui la certitude la plus complète que la malveillance n'a eu aucune part à l'attroupement qui a eu lieu hier à la porte du ministre de l'intérieur.....

Les cours de la Bourse n'ont point éprouvé aujourd'hui de variations. L'on ne craint point de baisse. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 6 thermidor. « *Paris, 5 thermidor*. ...Le premier Consul a fait aujourd'hui, dans la cour du palais des Tuileries, la revue de toutes les troupes qui sont à Paris. Le ministre de la guerre, qui y était aussi à cheval, a fait la distribution des armes d'honneur aux braves auxquels les arrêtés des Consuls en ont décerné. (*Nota*. Le général Saint-Julien a été témoin de cette revue. Il était à une des fenêtres du palais.) — Le nommé Dubosc, l'un des assassins du courrier de Lyon et de son postillon entre Lieusaint et Melun en l'an IV, condamné à mort par contumace, et évadé de la maison de justice de Versailles, le 28 ventôse de l'an VI, vient d'être arrêté à 100 lieues de Paris, d'après les renseignements donnés par les agents de la préfecture de police. » — *Journal de Paris* du 6 thermidor : « *Des Restaurateurs*. Rien de plaisant comme le style des garçons traiteurs. — Garçon, du bouilli ! — Un bœuf à monsieur ! — Voulez-vous de la sauce ? — Non. — Un bœuf au naturel... Le bœuf arrive ; il n'est personne qui, pour peu qu'il ait d'appétit, ne puisse manger une demi-douzaine de ces bœufs. Vous demandez

des côtelettes. — Tout à l'heure ; vous êtes sur le gril. — Voyez donc si j'aurai bientôt mes goujons. — Citoyen, vous êtes dans la poêle. — Et mon tronçon d'anguille ? — Un moment : on vous écorche... Quel supplice que de dîner chez un restaurateur ! »

CCLV

6 THERMIDOR AN VIII (25 JUILLET 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 7 thermidor.

Politique. — Plusieurs républicains paraissent inquiets du traité de Vienne. Ils croient y voir la certitude que l'empereur ne traitera pas sans le consentement de l'Angleterre, qu'il n'a demandé l'armistice que pour réparer ses pertes et former son armée au complet, ainsi qu'il s'y est engagé par ce traité. Ces inquiétudes sont suggérées par ceux qui ont l'usage de censurer toutes les opérations du gouvernement. La majorité ne les partage pas ; sa confiance est entière, elle est persuadée que l'Autriche n'a voulu qu'un subside, et qu'elle ne se croira pas gênée par ce traité, lorsqu'elle croira pouvoir conclure une paix définitive et durable. L'armistice qu'elle a consenti sans la participation de l'Angleterre et la mission du général Saint-Julien sont le présage de cette disposition. On ajoutait hier, dans les cercles où se tenaient ces discussions, que le projet du premier Consul, de visiter le port de Brest dans le cours du mois prochain, indiquait que l'intention actuelle du gouvernement était de s'occuper principalement de réparer la marine française, et qui ajoutait à la probabilité du terme prochain de la guerre continentale.

Affaire de Rastadt. — Plusieurs groupes formés hier au jardin des Tuileries se sont occupés de nouveau de l'assassinat des ministres Roberjot et Bonnier. On est entré dans les détails. On a dit que deux Directeurs, d'accord avec ces deux ministres, voulaient conclure la paix, sur les bases convenues avec l'empereur, que les trois autres, d'accord avec le troisième ministre, s'y opposaient et voulaient la continuation de la guerre, quelles que pussent être les dispositions de l'Autriche, qu'ils l'avaient emporté, et que le congrès avait été rompu ; mais que, craignant que Roberjot et Bonnier ne fissent connaître leur intrigue à la France entière, ils avaient chargé Jean de Bry de les faire périr et avaient mis à sa disposition une forte somme pour l'exécu-

tion. On ajoutait que le général Saint-Julien avait apporté au gouvernement la preuve de ces faits, et que très certainement ce crime ne demeurerait pas impuni. On ne connaît pas encore la véritable source de cette intrigue ; elle tend à laver l'Autriche de l'odieux de cet attentat; elle se suit avec activité.

Brochure. — On vend clandestinement une nouvelle brochure, de près de deux cents pages, intitulée : *Éloge du gouvernement monarchique ou Exposition des principes et des faits qui démontrent la nécessité de rétablir la royauté.* Cette production d'un fanatique, en style élevé et citations continuelles d'anciens ouvrages composés sous l'autorité des rois, est divisée en six chapitres, dont les titres sont ainsi énoncés : *De la souveraineté. Des diverses formes de gouvernement. De Sparte, Athènes, Rome. De l'ancien gouvernement de la France. De la France, du code qui la régit, de la religion. Du rétablissement de l'ancien régime.* Le principe fondamental de l'auteur est que la souveraineté vient de Dieu : « Il en est, dit-il, la source sacrée, le dispensateur absolu. L'ordre public exige que le souverain n'appartienne qu'à Dieu. Les lois humaines n'ont point d'empire sur lui : l'obéissance des sujets est un devoir, l'exercice de ce devoir est un acte de religion. » Il veut ensuite démontrer que le gouvernement monarchique, sous lequel, selon lui, la volonté du souverain est la base de toutes les lois, est le meilleur de tous, que le bonheur de la société consiste dans la division en trois ordres : clergé, noblesse et tiers état. Dans le dernier chapitre, s'érigeant en prophète, il annonce, comme les ministres anglais, un changement très prochain, par lequel ce gouvernement sera rétabli. « Ce jour n'est pas loin, dit-il; des plans sagement conçus auront l'heureux résultat qu'on en attend. Alors Bonaparte connaîtra ce que peut la sagesse aidée de la force ; il sentira l'ascendant d'un génie supérieur au sien (cette dernière phrase en lettres italiques). Mais il n'est pas temps encore d'écarter le voile qui couvre l'avenir. » On dit l'ouvrage imprimé à Londres; il n'a rien de dangereux, et est plus propre à affermir qu'à atténuer la confiance qui unit actuellement le peuple français à son gouvernement.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les Chouans persistent dans l'affreux dessein de recommencer la guerre civile. Mercier, des Côtes-du-Nord, reçoit de Frotté des fonds considérables qu'il fait passer à Paris et qu'on destine à des enrôle-

ments pour les départements de l'Ouest. Malartic, major de l'armée de Bourmont, est fortement soupçonné de seconder ces projets. Il n'en est pas de même de Bourmont, sa conduite ne donne lieu à aucune inquiétude, et, depuis son mariage, il offre une garantie de plus au gouvernement, pour l'exécution de ses promesses et sa fidélité à les remplir. On est informé que les frères Pelletier après avoir volé les diligences, se rendent secrètement à Paris, logent chez des affidés ; ils prennent des mesures telles qu'ils deviennent introuvables. On les recherche avec le plus grand soin. On signale encore le nommé Desessarts, de l'état-major de Bruslard, comme une mauvaise tête et un homme très dangereux. Le préfet de police est prévenu que Bruslard est parti et qu'il est plus que vraisemblable que c'est pour Londres.

Les exclusifs ont revu les hommes qu'ils avaient envoyés à l'armée d'Italie. Ils disent que ces prétendus missionnaires sont revenus chargés de paquets et de renseignements, que les paquets sont cachetés et ne seront ouverts qu'en présence des membres les plus marquants de cette faction ; et c'est le 9 de cette décade que l'on se réunit à cet effet. En attendant, on cherche à grossir le parti et l'on débite que l'on compte toujours sur la majorité des thermidoriens. On dit plus encore : on ajoute que ceux-ci ont donné de l'argent, dont on se servira incessamment. Ils se vantent d'avoir attiré à eux une partie de la garnison de Corfou et beaucoup d'officiers réformés ou à la suite, entre autres l'adjudant Constant Vaflard, qui lui-même répète qu'ils font un mouvement et qu'il ne peut être éloigné. — Plusieurs des réfugiés italiens se sont aussi entièrement livrés à ce parti. Ceux-là ne sont pas les moins dangereux. L'agent qui les suit, et qui entend parfaitement leur langue, rapporte que l'un d'eux parlait hier fort mal du gouvernement, blâmait toutes ses opérations, mais s'exprimait tout différemment sur le compte de l'abbé Siéyès, qui, disait-il, était le seul homme d'État, le seul qui pût faire une bonne Constitution et ensuite lui donner l'action et la vie. — Une femme nommée Victoire Savit, qui a servi dans les armées en l'an V, est encore un des enfants perdus du parti. Après avoir poursuivi les anarchistes, les avoir dénoncés de toutes parts à cette époque, elle s'est de nouveau réunie à eux. On lui a pardonné ce qu'ils appellent ses anciennes erreurs, en raison des services que l'on compte en obtenir. Elle court les cafés et les cabarets, où elle n'épargne pas les propos. Antonelle dit lui-même que cette femme est essentiellement utile. Malgré toutes ces intrigues, toutes ces menées, tous ces projets, les faubourgs sont parfaitement tranquilles, et rien à cet égard ne peut donner lieu à aucune inquiétude. Dans le faubourg Marceau, on a mis aussi en avant une femme

nommée Chaumette, et déjà signalée plus d'une fois comme une des plus ardentes, mais indiscrète autant qu'enragée; on sait par elle presque tout ce que l'on veut savoir.

La maison du Temple est mise en vente et doit être adjugée le 27 de ce mois; les cinq brigades de gendarmerie du département de la Seine sont casernées dans cette maison, où logent aussi les officiers supérieurs. Les acquéreurs, pressés de jouir, ne tarderont pas à faire vider les lieux. — Le préfet de police a demandé aux ministres de la police, de l'intérieur, de la guerre et des finances qu'il fût désigné un local pour les casernes. Il a observé que, dans l'état où est le Temple, il sera vendu fort peu de choses et que le produit de la vente ne suffira pas pour payer le déplacement des cinq brigades; que la garde de la prison du Temple ne sera plus aussi sûre, et qu'enfin, en cas de soulèvement des prisonniers ou de tentative d'enlèvement, on n'aura, ni avec la garde nationale sédentaire, si on lui confie le poste, ni avec la troupe de ligne, parce que le détachement ne sera point assez nombreux, les secours et les moyens qu'offrait la gendarmerie, renfermée, pour ainsi dire, dans les mêmes murs, exécutant en silence et dans le secret les mesures qui lui étaient prescrites, et qu'on était sûr de trouver nuit et jour au besoin.

Le cours des rentes a été aujourd'hui à la Bourse plus faible qu'hier. On paraissait désirer qu'elles baissassent encore, dans l'opinion que la Bourse n'en serait que plus forte très incessamment. Cette opinion est fondée sur la facilité des liquidations que procure la baisse, et en effet elles se font bien. On présume en outre que beaucoup de personnes attendent ce moment pour entrer dans la rente, et que conséquemment les demandes, qui se multiplieront, contribueront à la hausse. — Les bons d'arrérages de l'an VII ont éprouvé de la baisse; on l'attribue à la préférence donnée aux billets de syndicats, avec lesquels ils se trouvent en concurrence. Les bons de l'an VIII se soutiennent et sont au-dessus des précédents. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 7 thermidor : « *Paris, 6 thermidor :* « ...On nous demande chaque jour ce que c'est que la *bande* dont nous parlons si souvent. Les uns croient que c'est une corporation qui s'est élevée dans l'État; d'autres, que ce sont des prêtres insoumis qui abusent de la tolérance du gouvernement; tous nous reprochent de ne pas nous expliquer assez clairement. Il faut donc définir une bonne fois ce que nous entendons par la *bande*. La bande, c'est un ramassis d'individus *publicistes* RAPPORTÉS ou échap-

pés à la déportation, d'individus qui, n'osant pas attaquer de front la République, en dénigrent toutes les institutions, d'individus enfin qui, semblables au serpent de la fable, n'attendent que le moment d'étouffer le bienfaiteur qui les réchauffa dans son sein. Voilà la *bande;* elle a jeté tout son venin : le gouvernement est trop fort pour ne pas la mépriser. Qu'elle siffle donc, la bande, qu'elle siffle tant qu'elle voudra... »

CCLVI

7 THERMIDOR AN VIII (26 JUILLET 1800).

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU 8 THERMIDOR.

Les rapports d'aujourd'hui disent que les factieux craignent qu'on ne prenne quelques mesures contre eux. Ils répandent avec inquiétude que le premier Consul a fait venir à Paris les généraux sur lesquels il compte le plus pour frapper avec plus de sécurité. Ils disent aussi que le premier Consul veut la paix en apparence, mais qu'il ne désire de prolonger la guerre que pour conserver plus sûrement les rênes du gouvernement. Ces propos sont semés à dessein ; on se flatte par ce moyen de le rendre défavorable aux yeux de la multitude. Mais tous les efforts sont inutiles. La majorité des citoyens voit dans le général premier Consul l'homme qui peut seul assurer le repos de la France et en imposer enfin aux puissances étrangères. Il jouit de l'admiration et de la bienveillance générales. Les brouillons et les séditieux n'en travaillent pas moins sourdement. Il y a dans la maison de l'un des chefs, depuis quelques jours, un flux et reflux de monde véritablement étonnant. On y voit des tribuns, des sénateurs, presque point de militaires. Thurot, l'ami et l'affidé de ce chef, rédacteur de la *Gazette de France,* donnait dans le numéro d'avant-hier des conseils ou plutôt des leçons au général premier Consul, en disant que sans doute maintenant on ne prendra plus de mesures générales. Il citait la proclamation du gouverneur de Rome sur l'infaillibilité du pape; et, dans un autre article, il a dit qu'un général français, en s'approchant d'une ville ennemie, avait rassuré Juigné, ci-devant archevêque de Paris, et l'avait engagé à rester par égard « pour le prélat respectable », ajoutait le journaliste. Les royalistes applaudissent à toutes ces niaiseries et en tirent un nouvel encouragement à leurs perfides espérances. — Les hommes marquants parmi les Orléanistes disent encore que Siéyès est un poltron et le Tribunat un assemblage d'hommes sans cœur et sans âme, que l'Angleterre ne fera jamais la

paix, parce qu'elle ne voudra point traiter avec le premier Consul. Ils ajoutent que le ministre plénipotentiaire de Vienne est instruit que la France est épuisée et n'a presque plus de ressources ; que le mécontentement est général ; qu'à la vérité le premier Consul peut encore électriser les armées, mais que ce ne sera qu'une étincelle.

Le préfet de police est informé aujourd'hui qu'il existe à Rouen un tapissier nommé Féret, qui correspond avec les Chouans cachés dans le département de la Seine-Inférieure. Il paraît important de faire arrêter cet homme bien connu à Rouen, et chez lequel une perquisition faite avec soin ferait découvrir de grands mystères ; on y trouverait des papiers qui donneraient de grands renseignements. Ce même individu tient les plus affreux propos contre le gouvernement. Il a été dans la Vendée et a servi parmi les rebelles. Il travaille à Rouen, avec d'autres coquins de son espèce, à livrer, s'il leur est possible, le port du Havre aux Anglais en favorisant une surprise nocturne. Le but des Anglais n'est que d'incendier le port, les chantiers et la ville, car la position ne serait plus tenable pour eux, et ils seraient bientôt attaqués victorieusement par terre. Ce Féret est intimement lié, à Rouen, avec un nommé Potier, homme de loi, demeurant en cette même ville, rue du Coquet. Potier a recélé chez lui, en l'an II, ceux qui avaient coupé l'arbre de la liberté à Rouen. Ce n'est pas seulement au Havre que les Anglais se proposent de commettre des ravages. Un rapport du jour annonce que Toulon est aussi menacé ; que les Anglais ont des intelligences dans la place et en grand nombre, qu'ils se croient sûrs de réussir dans cette entreprise. On ajoute qu'il existe à Toulon des hommes de tous les partis qui ne peuvent être trop surveillés.

On assure que des malveillants se sont procuré des cartes d'entrée au palais des Tuileries.

On répand aujourd'hui le bruit que Saint-Domingue s'est déclarée indépendante, que cette colonie s'est constituée en République sous la protection du gouvernement anglais, et que Toussaint Louverture s'est fait déclarer chef.

On signale aujourd'hui l'ex-seigneur de Villejuif, émigré rayé, comme recevant chez lui beaucoup d'ennemis du gouvernement, que l'on ne ménage point dans ces réunions. Une lettre de l'émigré Juigné père, adressée à son fils rentré en France, indique le citoyen James, banquier, rue du Mail, comme ayant beaucoup de moyens pour obtenir des surveillances et des radiations. — Il devient absolument impossible d'opérer à Paris la saisie des marchandises anglaises. Aussitôt leur introduction aux frontières, elles sont transportées dans

les manufactures françaises, notamment à Rouen. Là on change les chefs des pièces d'étoffes qui bien plus souvent sont, en Angleterre même, marquées de chefs français; à Rouen et ailleurs on applique les marques et les plombs de nos fabriques. Ce n'est donc plus qu'aux frontières que l'on peut veiller. Le préfet de police a eu la conviction de ces faits à la suite de visites qu'il a fait faire aujourd'hui. — Les citoyens Godet et Sevennes à Rouen, Boyer-Fonfrède, Richard à Passy, et Bodson, Anglais, rue Ventadour, se prêtent à toutes ces manœuvres. Les choses en sont à cet égard à un point tel qu'on a la certitude que depuis cinq mois on a vendu à Paris pour plus de trois millions de nankin et de basin véritablement anglais et qui cependant n'étaient pas saisissables.

Les protestants, qui sont en grand nombre à Paris, murmurent de la fin de la lettre du général premier Consul au préfet du département de la Vendée en ce qu'il dit des hérétiques[1]. Ils se sont à cet égard permis aujourd'hui des propos dans différents cafés et lieux publics. On les veille.

Le préfet de police craint que la bienveillance du premier Consul pour faire payer l'arriéré de 601,620 fr., échu le 30 messidor dernier, aux employés, agents et préposés de la préfecture de police ne produise aucun effet. Car il paraît que l'on ne trouve point de ressources dans la caisse du receveur général du département. Le préfet de police ignore l'emploi que l'on a fait des fonds considérables appartenant à la commune de Paris depuis le 1er vendémiaire dernier. Il ne peut dissimuler au général premier Consul qu'il y a eu affectation et malveillance peut-être en laissant la police dans un aussi absolu dénuement. Il vient d'apprendre, à force de recherches, qu'il existe à la caisse de la régie de l'enregistrement la recette entière

1. Voici cette lettre, qui fut publiée dans divers journaux (entre autres dans le *Journal des Débats* du 9 thermidor an VIII): « Le premier Consul au préfet du département de la Vendée. Paris, 7 thermidor. On m'a rendu compte, citoyen préfet, de la bonne conduite qu'ont tenue les habitants de Noirmoutier, la Cronière (?), Barbâtre, Beauvoir, dans les différentes descentes tentées par les Anglais. On ne m'a pas laissé ignorer que ce sont ceux-là même que la guerre civile avait le plus égarés qui ont montré le plus de courage et d'attachement au gouvernement. Faites choisir douze des habitants qui se sont le mieux comportés dans ces affaires et envoyez-les à Paris, accompagnés de l'officier de gendarmerie qui les a conduits. Je veux voir ces braves et bons Français; je veux que le peuple de la capitale les voie et qu'ils rapportent à leur retour les témoignages de la satisfaction du peuple français. Si, parmi ceux qui se sont distingués, il y a des prêtres, envoyez-les moi de préférence, car j'estime et j'aime les prêtres qui sont bons Français, et qui savent défendre la patrie contre ces éternels ennemis du nom français, ces méchants hérétiques d'Anglais. Je vous salue. Le premier Consul, *signé :* BONAPARTE. »

d'une année de dixième des patentes. Cet objet, qui doit appartenir à la commune de Paris, peut être évalué 180.000 fr. Le ministre de l'intérieur pourrait s'entendre avec le ministre des finances pour accorder cette somme à la préfecture de police à compte des appointements arriérés. Cela devient de plus en plus urgent : le découragement est dans l'âme de tous les employés, poursuivis par tous leurs créanciers et obsédés des lamentations de leurs femmes et de leurs enfants.

Le cours des rentes a été très faible à la Bourse aujourd'hui, quoiqu'il n'y ait point eu véritablement de baisse. Les autres cours ont été à peu près les mêmes que ceux d'hier. On attribue la baisse des bons de l'an VII à l'émission qui en a été faite, le 5 de cette décade, pour le payement des objets liquidés dans le dernier trimestre et qu'on attend une émission plus considérable encore dans le courant de la décade prochaine. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCLVII

8 THERMIDOR AN VIII (27 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 THERMIDOR.

Politique. — Les diplomates du jour, en analysant les opérations du gouvernement et les faits qui parviennent à la connaissance du public, croient voir dans l'ensemble des négociations actives les apparences d'une paix prochaine. M. de Zagg, parti pour Vienne dans la nuit du 5 au 6, emporte, disent ces politiques, la réponse du gouvernement aux propositions faites par M. de Saint-Julien. Ce général restera à Paris jusqu'à ce qu'il reçoive la détermination de l'empereur. Elle ne peut être que pour la paix. Les cris séditieux qu'il a entendus au spectacle de Vienne du 21 du mois dernier, et qui l'ont forcé à se retirer, lui ont fait connaître les dispositions des habitants : il serait dangereux pour lui d'y résister. Le ministère anglais, en faisant admettre le traité du 20 juin, a avoué les revers de son allié ; il a dit que, s'il était de son honneur de ne pas l'abandonner dans sa détresse, il était également de son intérêt de maintenir leur union, pour qu'il pût profiter de l'ouverture faite sur la paix et traiter conjointement avec lui. Cet espoir d'une pacification générale très prochaine

affermit la confiance du public au gouvernement et la plus parfaite tranquillité règne dans la capitale.

Arrêté sur le décadi. — Le gouvernement a pensé que la liberté des citoyens sur les jours de repos était une conséquence de celle que la Constitution accorde sur le culte : de là la base de l'arrêté du Conseil d'État[1]. Il est le sujet des discussions publiques, dans lesquelles les hommes de parti ne raisonnent que d'après l'opinion qu'ils ont adoptée dans la Révolution. Les exagérés se disent républicains purs, prétendent que cet arrêté est une innovation qui ne peut que nuire à leur tranquillité, que ceux qui voudront férier le décadi seront accusés de *jacobinisme,* qu'il y aura surtout scission parmi les ouvriers et désordre dans les ateliers, en ce que les uns voudront être payés le samedi et se reposer le dimanche, les autres préféreront les 9 et 10 de chaque décade; qu'il y aura incertitude continuelle dans le commerce, le marchand n'étant point assujetti par le gouvernement à ouvrir ou fermer sa boutique à des jours fixes, qu'enfin c'est fournir un moyen de plus à l'intrigue des réfractaires pour établir la domination d'une religion intolérante. Les fanatiques se persuadent que l'intention du gouvernement est de ramener par degrés le règne de la religion catholique; qu'il suffira qu'il ne soit plus d'obligation de férier le décadi pour que l'usage, qui était déjà fort affaibli, se détruise radicalement; que, par une conséquence naturelle, le dimanche sera célébré, ainsi que les anciennes fêtes catholiques, comme avant la Révolution. — Ces discussions ne dureront que quelques jours, et le gouvernement saura procurer à chacun la jouissance paisible de la liberté.

Culte. — Hier, dimanche, toutes les églises ont été remplies, beaucoup plus qu'on ne l'avait remarqué depuis longtemps. Dans toutes il y a eu des quêtes abondantes pour les ministres du culte. Il est vraisemblable que beaucoup de marchands veulent profiter de la liberté que l'arrêté leur accorde pour vendre le décadi et fermer leur boutique le dimanche.....

Officiers réformés. — On a remarqué que quelques officiers sans emploi, mécontents de leur inaction, cherchaient à exciter des femmes de militaires à s'attrouper de nouveau pour se porter au ministère de l'intérieur ou des finances et y demander des secours, ou, sous ce

1. Il s'agit de l'arrêté des Consuls du 7 thermidor an VIII (élaboré en Conseil d'État), qui déclarait que l'observation du décadi comme jour férié n'était d'obligation « que pour les autorités constituées, les fonctionnaires publics et les salariés du gouvernement ». Un autre arrêté du même jour supprima l'obligation de ne célébrer les mariages que le décadi. Voir mon *Histoire politique de la Révolution,* p. 728.

prétexte, troubler la tranquillité publique. Plusieurs de ces femmes excitées et soldées ont fréquenté les cabarets ces jours derniers. Quelques-unes ont paru ivres au marché Saint-Martin. L'ordre sera maintenu par une surveillance active.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 9 thermidor : « ...On a tant fait combattre le dimanche et le décadi, que l'arrêté qui laisse à chaque citoyen la liberté de se reposer à sa volonté faisait hier le sujet de toutes les conversations[1]. Il n'est important pour les villes que sous le rapport de l'opinion de chaque individu; mais dans les campagnes il sera regardé comme un bienfait. Le décadi était rigoureusement observé au nom de la loi; mais le dimanche et les fêtes étaient aussi consacrés au repos, au nom de l'habitude, et il arrivait souvent que sur dix jours quatre étaient perdus pour les travaux. Sans doute les habitants des campagnes avaient tort ; mais, comme il était plus difficile de changer leurs habitudes que de réformer les lois, on doit savoir gré au gouvernement d'avoir réglé cet objet aussi froidement que la raison l'exigeait... »

CCLVIII

9 THERMIDOR AN VIII (28 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 THERMIDOR.

Groupes. Discussions politiques. — Les groupes ont été nombreux hier. Divers objets y ont été traités. L'affaire de Rastadt n'est point encore arrangée. Le public croit que le Directoire et Jean de Bry doivent être mis en jugement, et que l'Espagne sera requise de livrer Barras, s'il est vrai qu'elle lui donne asile. — L'analyse faite par le Conseil d'État des pièces saisies chez les agents du Comité anglais, insérée dans tous les journaux d'hier[2], a aussi été le sujet de plusieurs discussions. Quelques critiques disaient que le rapport n'indiquait aucune époque, que cette conspiration était antérieure au gouvernement actuel, qu'il n'y avait aucun chef marquant, qu'enfin il était impoli-

1. Voir plus haut, p. 552.
2. Voir, par exemple, dans le *Journal des Débats* du 9 thermidor an VIII, le document intitulé : *Résultats de l'examen fait par les conseillers d'État Chaptal, Champagny et Emmery, des pièces relatives à la contre-police.*

tique de donner tant de publicité et d'importance à cette affaire, parce qu'on secondait ainsi les vues de Pitt, en répandant dans l'Europe entière qu'il avait l'art de former un complot contre le gouvernement dans la capitale même. Ces mesures ont éprouvé beaucoup de contradiction. Les faits étaient généralement réputés constants, comme attestés par trois conseillers d'État; la conséquence tirée en faveur de l'adresse de Pitt n'a pas été approuvée. On a dit que le gouvernement ne devait jamais craindre de faire connaître ses ennemis à des républicains. Enfin la lettre du premier Consul au préfet de la Vendée [1] a aussi eu des critiques et des défenseurs. Les premiers blâmaient la préférence donnée aux prêtres et l'attaque faite à la religion des Anglais, lorsque tous les cultes paraissent également protégés par le gouvernement; ils ajoutaient que cette lettre n'était pas même l'ouvrage du premier Consul, qu'elle avait été rédigée dans un bureau de la guerre et présentée à la signature par le ministre. Les autres soutenaient que cette lettre était destinée à des hommes illettrés, gouvernés par des prêtres pour lesquels le culte anglais était hérésie; que le gouvernement devait marquer publiquement sa satisfaction à ceux de ces prêtres qui employaient leur influence à rétablir la tranquillité dans la Vendée et à combattre l'ennemi commun qui voulait y porter de nouveau la guerre civile.....

Confirmation. — L'évêque de Saint-Papoul a administré le sacrement de la confirmation; huit à neuf cents personnes l'ont reçue; cette cérémonie a attiré un grand nombre de spectateurs.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 10 thermidor : « *Paris, 9 thermidor.* ...Un rassemblement de prétendus indigents s'était formé, dans la nuit du 4 au 5 de ce mois, à la porte du ministère de l'intérieur [2] : ils avaient été renvoyés auprès des commissaires de bienfaisance des divers arrondissements, chargés de la répartition des secours. Dans la journée d'avant-hier, un nombre assez considérable de femmes, prétendant aussi avoir des droits à la bienfaisance nationale, se sont présentées chez les commissaires du faubourg Saint-Antoine, pour participer à la distribution des fonds dont elles les présumaient déjà dépositaires. Ces commissaires ont répondu qu'ils n'avaient point encore reçu d'ordres du ministre, et que par conséquent ils ne pouvaient satisfaire à leurs demandes. La réunion, d'abord paisible, est bientôt devenue très tumultueuse, au point que les commissaires ont été injuriés de la manière la plus indécente. Si de pareilles scènes se renouvelaient souvent, la tranquillité publique pour-

1. Voir plus haut, p. 550.
2. Voir plus haut, p. 539.

rait à la fin être compromise ; car on n'ignore pas tout le parti que des malintentionnés savent tirer des rassemblements de cette nature. Le meilleur moyen, du moins à notre avis, d'ôter de pareilles armes des mains de la malveillance, serait de distribuer des secours à domicile. » — « L'assemblée générale des souscripteurs pour le monument à élever à la mémoire du général Desaix s'est tenue, le 7 thermidor, dans la salle du citoyen Lebrun, rue de Cléry. Le bureau a été composé du citoyen Adanson, membre de l'Institut, président, et des citoyens d'Hauteville et Delessert, secrétaires. On a arrêté en principe que les plans et projets du monument seraient mis au concours. On a procédé ensuite à la nomination du Comité d'administration et d'exécution... » — *Gazette de France* du 10 thermidor : « ...Dans les départements, on s'imagine qu'il suffit de vivre à Paris pour être instruit de tout; cela était vrai quand on avait mis la République entière dans la capitale, et la capitale en démocratie ; mais, depuis que nous avons un gouvernement régulier, toutes les opérations qui ont besoin d'être conduites dans le silence restent secrètes pour les habitants de Paris comme pour ceux des départements les plus éloignés. Par exemple nous croyions que Barthélemy observait tranquillement la marche de la Constitution avec ses collègues du Sénat conservateur; voilà qu'une lettre de Bâle nous apprend qu'il a passé dans cette ville, et qu'on croit qu'il se rend à Vienne. La lettre de Bâle dit-elle vrai ? c'est ce que nous ignorons; mais, si elle eût ajouté que Barthélemy est, par ses connaissances autant que par son caractère, fait pour être chargé des plus importantes négociations, personne n'aurait douté de cette assertion... »

CCLIX

10 THERMIDOR AN VIII (29 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 THERMIDOR.

...*Politique*. — On répand, d'après quelques lettres de l'Allemagne du 25 du mois dernier, que l'empereur a ordonné une levée en masse pour défendre ses États héréditaires, où les armées françaises étaient alors sur le point de pénétrer. Quelques politiques en concluent que l'intention est de remplir avec exactitude l'engagement qu'il a contracté par le traité du 20 juin, d'employer toutes ses forces pour continuer la guerre pendant un an. D'autres pensent que ce ne sont que des dispositions préparatoires pour traiter avec plus d'avantage en opposant à l'ennemi de nouveaux moyens de combattre. — Ils observent que cette date, 28 messidor, est antérieure à l'armistice et à la mission du général Saint-Julien, que, par conséquent, la levée projetée n'apporterait aucun obstacle aux négociations subséquentes.....

Décadi. — Hier, premier décadi depuis l'arrêté du Conseil d'État[1], on a observé qu'il y a eu à peu près une moitié des boutiques fermées. Un plus grand nombre l'a été dans la soirée, pour la promenade. On répète que cette liberté indéfinie, accordée par le gouvernement, serait le sujet de quelques divisions; que les partis seraient marqués et distincts; que ceux qui fermeraient le décadi seraient réputés anarchistes. — On a dit que plusieurs de ceux qui n'avaient pas ouvert n'avaient eu d'autre intention que d'examiner ce qui se passerait dans cette première journée, mais qu'ils ont le projet de férier le dimanche, lorsque l'expérience les aura convaincus qu'ils sont vraiment libres sur ce point. Des prêtres zélés invitent les citoyens à profiter de la faculté accordée par le gouvernement pour reprendre leurs anciens usages et remplir les devoirs que prescrit la religion catholique.

Mariages. — Il y a eu quelques discussions publiques sur la cérémonie du mariage. On a dit qu'il était gênant de ne pouvoir former ce contrat qu'un jour fixe de la décade et publiquement; qu'il y avait plusieurs circonstances où les contractants voudraient pouvoir éviter cette publicité; qu'autrefois, en pareil cas, on se mariait la nuit ou dans une chapelle; qu'il faudrait aujourd'hui, la fête décadaire n'étant plus d'obligation, qu'on pût contracter tous les jours indistinctement en se conciliant avec l'autorité.

Spectacles. — On a donné aux Troubadours une pièce nouvelle intitulée *Le Paradis de Praxitèle,* sous le titre de *Ficelle ou la Jarretière.* Le public s'est plaint de quelques passages obscènes et a fait connaître aux acteurs de ce théâtre qu'il voulait que les mœurs fussent respectées.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le préfet de police est informé qu'il existe une faction puissante, dont le but paraît être de renverser le gouvernement. Elle embrasse probablement toutes les autres, ou au moins les dirige et les conduit à son gré, se dispose à mettre l'une ou l'autre en avant, selon qu'elle regardera les circonstances comme plus ou moins favorables. Cette faction, comme celle de Siéyès, a ses agents secrets; elle emploie particulièrement un ancien agent de Rovère, qui aujourd'hui se répand dans différents quartiers de Paris, où il semble se multiplier, y

1. Voir plus haut, p. 552.

débite les plus affreux propos contre le premier Consul et excite les citoyens à se montrer pour établir un nouvel ordre de choses. Il a avoué lui-même être attaché à un des chefs du parti, et il a ajouté qu'on reconnaissait à présent que Siéyès et La Fayette étaient les deux hommes propres à gouverner et qu'il fallait qu'ils s'emparassent de l'autorité suprême. Il a ajouté qu'il y avait à Paris trente mille hommes qui n'attendaient que l'instant favorable pour prendre le parti de Siéyès, que La Fayette serait revu avec enthousiasme et aurait grand nombre de partisans. On rapporte cependant que les chefs de la faction ne sont point parfaitement d'accord entre eux, que Siéyès insiste toujours pour un d'Orléans, tandis que l'autre chef, très puissant à l'extérieur, penche plutôt pour un prince du sang d'Angleterre. Ce parti grossit chaque jour et prend de nouvelles forces. Des tribuns, des membres du Corps législatif, des sénateurs se rangent sous ses drapeaux. L'indulgence du premier Consul en faveur des prêtres sert aujourd'hui de prétexte aux chefs de cette faction pour exciter au mécontentement. Quelques tribuns affectent aussi de faire un éloge pompeux de la Constitution de l'an III, et c'est au nom de cette Constitution qu'ils cherchent à faire des prosélytes. S'ils réussissent dans leurs projets, ce n'est pas qu'ils veuillent le rétablissement de cette Constitution, mais ils espèrent venir à bout de mettre en activité celle de Siéyès, calquée sur la Constitution anglaise, et, comme on l'a déjà dit dans les précédents rapports, un assemblage monstrueux de monarchisme et de démocratie. L'éloignement de la paix et le manifeste que ces factieux prétendent que l'on attend des puissances coalisées doivent leur servir de prétextes pour porter les premiers coups. Le directeur du *Publiciste*, et qui est intimement lié avec l'un des chefs, disait, ces jours derniers, que l'Espagne commence enfin à écouter les propositions de la cour de Vienne et de celle de Naples, et qu'elle ne tardera point à se détacher de la République française. On voit assez à quel dessein de pareils bruits sont semés. L'Angleterre, a ajouté ce même individu, a des agents très actifs à Madrid, et la reine s'est fortement déclarée contre l'alliance avec la France. Ces hommes savent bien que le général premier Consul, couvert de la confiance de ses troupes, de l'amour inaltérable de tous les gens de bien et du zèle des fonctionnaires publics, entièrement dévoués à sa personne, empêchera sans peine toute espèce de mouvement. Aussi disent-ils qu'on ne frappera le coup d'abord que dans les autorités constituées et au nom du peuple français. Sous ce titre spécieux, ils comptent en appeler ensuite aux armées, et ils espèrent pouvoir attirer à eux tout ce qu'elles renferment de mécontents. Le

peuple ne paraît pas les inquiéter beaucoup; ils se flattent qu'il laissera tout faire sans remuer. Aujourd'hui la faction répand, avec plus de soin que jamais, que la paix est impossible et que décidément elle n'aura point lieu. Elle pense qu'il faudra, et sous peu de délai, recommencer la guerre. Dans cette supposition, leur plan est fait et arrêté. On cherchera, par tous les moyens possibles, à engager le général premier Consul à se rendre aux armées, et pendant son absence on mettra à exécution les mesures que l'on a combinées depuis longtemps. Siéyès lui-même a dit il y a quelques jours à un vieux sénateur qu'il fallait prendre patience jusqu'à la fin de l'été et qu'à cette époque il y aurait infailliblement de grands changements. Les émissaires de l'un des autres chefs tiennent aussi le même langage à peu de chose près; Duclos, neveu du tribun Desrenaudes, s'exprime dans le même sens avec ses intimes dans quelques maisons qu'il fréquente et où l'on a l'habitude de s'expliquer hautement sur le gouvernement et sur ses opérations. Ces factieux nient l'existence de la découverte de la contre-police anglaise; ils publient de nouveau qu'elle a été fabriquée à loisir pour donner plus d'importance au gouvernement et détourner l'attention du public d'autres objets plus importants. On a dit plus haut que cette faction embrassait, pour ainsi dire, toutes les autres. En effet, les royalistes tournent des regards d'espérance vers la faction d'Orléans; ils la détestent à la vérité, mais ils comptent que, si elle peut mettre à exécution une partie de ses projets, ce sera un grand point de gagné et un véritable acheminement à la rentrée de celui qu'ils appellent le souverain légitime, Louis XVIII. C'est par ce seul motif qu'ils la caressent, qu'ils l'approchent ou s'en laissent approcher, et enfin semblent faire cause commune avec elle. Les exclusifs, de leur côté, qui souffrent impatiemment le gouvernement actuel, trouvent bon tout ce qu'ils croient propre à le renverser, dans la confiance où ils sont qu'ils pourront à leur tour renverser ce qu'on mettrait à sa place, s'il ne leur convenait pas. Plusieurs d'entre eux sont gagnés et disent que Siéyès, vraiment républicain, peut seul sauver la République, que, sans lui, toutes les institutions vont être abolies, ou au moins tomber en désuétude, et qu'insensiblement la France redeviendra bientôt ce qu'elle était en 1789. Les chefs des exclusifs cependant, tels qu'Antonelle et autres, ne donnent point encore dans le piège et ne croient point à ce charlatanisme. Ils se tiennent sur leurs gardes, persistent dans tous les projets qui leur sont personnels et dont on a déjà plus d'une fois rendu compte.

L'arrêté des Consuls sur la liberté des jours de repos fait l'objet de

la plupart des conversations dans les cafés et autres endroits publics. Hier décadi, la moitié des boutiques ont été encore fermées. On a remarqué que, dans les faubourgs, elles l'étaient presque toutes et que les citoyens ont chômé comme par le passé. En général, on trouvait un peu long un travail de neuf jours consécutifs. Les prêtres tirent grand parti de cette circonstance. Avant-hier, un marchand de la rue Saint-Denis remettait 72 francs au curé de Saint-Leu pour les frais du culte : « C'est très peu de chose, disait le curé ; où sont nos bénéfices? » — « Patience, M. le curé, reprit le marchand, les choses sont en bon train, vous les aurez bientôt, et plus tôt encore que vous ne pensez. » — On signe dans toutes les sacristies des pétitions adressées au général premier Consul pour demander le rétablissement des cloches.

Des hommes à parti répandaient hier dans les faubourgs les nouvelles les plus absurdes et les plus ridicules ; ils cherchaient à faire croire que le plénipotentiaire de la cour de Vienne avait quitté Paris, que toutes les négociations étaient rompues, et qu'enfin la levée de cent mille hommes et l'emprunt dont on avait déjà tant parlé allaient avoir lieu. On écoutait ces bavards sans les croire, et à coup sûr ils ont perdu leur temps. — Dans les cafés du Palais-Égalité, notamment dans celui du Lycée, on s'est beaucoup occupé de politique. Les royalistes y étaient en nombre et en force ; on y a parlé tout haut de la nécessité de rétablir la monarchie, et on y discutait les droits de chacun de ceux que l'on assure y prétendre. On y a dit encore que les émigrés, qui ont quitté Paris à la suite des dernières mesures, se sont presque tous retirés à Versailles, d'où ils vont et viennent comme ils veulent dans le Calvados et la Seine-Inférieure, où ils ont grand nombre d'amis et de partisans, que ces deux départements sont entièrement dévoués au bon parti, et que l'on pouvait compter sur eux. On a osé ajouter que, si l'on faisait bien, on composerait une liste des ennemis du trône et qu'un beau matin il faudrait en faire une Saint-Barthélemy complète. Des propos à peu près semblables se sont tenus dans plusieurs autres cafés, et surtout dans celui de la rue Honoré, vis-à-vis la rue Traversière ; presque partout on a parlé de Louis XVIII comme ayant des droits uniques et incontestables. En général, ces messieurs ne se gênent plus et parlent avec une audace qu'on ne leur avait point encore vue depuis le 18 brumaire dernier. Le nommé Daudoucet, déjà signalé comme un royaliste ardent [1], s'est fait remarquer plus particulièrement par la hardiesse de ses propos. — La

1. Voir plus haut, p. 517.

correspondance de Féret, tapissier à Rouen, et dont il a été question dans le rapport du 8 de ce mois comme d'un agent de l'Angleterre, lui arrive par Honfleur. Ce sont des barques de pêcheurs qui en sont chargées. C'est par ce moyen que des agents de cette tourbe de mécontents vont et viennent de l'Angleterre. En arrêtant promptement Feret, on trouvera chez lui des renseignements certains.

Dans les groupes des Tuileries et des autres promenades, on ne s'est occupé que des dimanches et des décadis. On a tout oublié, pour cet objet, et les victoires d'Italie et les succès de l'armée du Rhin : on n'en parle plus.

Un Chouan assurait hier à l'agent du préfet de police que les libelles en faveur de la monarchie, qui se vendent ici sous le manteau, étaient envoyés en grand nombre et répandus avec profusion dans les départements de l'Ouest, qu'ils y opéraient beaucoup de bien et fortifiaient dans l'esprit des habitants le désir du retour à l'ancien ordre de choses, et qu'ils comptaient tous avoir un roi sous peu de temps et que ce roi serait Louis XVIII. Il est constant qu'il y a encore en ce moment à Paris une police que l'on croirait invisible, si quelques individus, faisant le métier d'observateurs, n'eussent été remarqués depuis deux jours ; on saura, sous vingt-quatre heures, qui ils servent. Mais ils ne tiennent ni au ministère ni à la préfecture de police.

L'évêque de Saint-Papoul continue à parcourir les diverses églises de Paris, où il se fait annoncer plusieurs jours à l'avance. Il attire grande foule. Ses discours et ceux de ses assistants sont toujours les mêmes. Ils roulent sur la nécessité d'un seul culte, du culte romain.

Hier, 10 thermidor, une Société de Fendeurs (espèce de Francs-Maçons) s'est réunie, hommes et femmes, au nombre de cent quarante, dans une maison de Picpus, au faubourg Antoine. Cette réunion n'avait pas eu lieu depuis dix ans. Tout s'y est passé avec décence. On a bu à la prospérité de la République, au gouvernement et aux armées. Le préfet de police y a fait introduire comme Fendeurs quatre agents qui ont pris part à la fête. On mange dans ces réunions de la soupe aux choux avec des cuillers de bois. Les Fendeurs sont assis par terre. Il y a eu bal et feu d'artifice. On y a remarqué des adjudants, commandants et d'anciens députés. Ces fêtes étaient, dans l'ancien régime, un peu plus qu'indécentes et très immorales. Celle d'hier, sur ce point, n'a pas du tout ressemblé aux anciennes.

Les cours de la Bourse ont éprouvé aujourd'hui de la hausse..... On attribue cette hausse considérable à la nouvelle qui s'est ré-

pandue que les préliminaires de la paix avaient été signés hier avant le départ du comte de Saint-Julien. — Paris est extrêmement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal de Paris du 11 thermidor : « Aux rédacteurs du journal. Je déclare que, loin d'avoir coopéré à la rédaction de l'étrange *Prospectus* du *soi-disant* collège de Navarre [1], je ne l'ai connu que lorsqu'il a été rendu public par la voie de l'impression. Malgré le désir que j'ai de voir fleurir dans la république l'étude des langues orientales, je ne la professerai jamais dans un établissement qui n'aurait pas l'approbation du gouvernement. L. Langlès, membre de l'Institut national. » — Aux auteurs du Journal : « Citoyens, dans un instant où des libraires vendent, dans un mois, jusqu'à 500 exemplaires du catéchisme de Paris, je vous prie de vouloir bien me permettre de prévenir, par la voie de votre journal, les pères de famille qui, libres de préjugés, pourraient rechercher des instituteurs amis de la philosophie que mes principes sont invariablement ceux de la morale universelle. Tolérer néanmoins toutes les religions, sans en professer aucune; permettre aux élèves de prendre, en particulier, des leçons de tel ou tel autre culte : voilà mes véritables intentions, relativement aux opinions religieuses. Calomnié sur cet article, j'ai cru devoir cette courte explication à un assez grand nombre de personnes qui l'ont provoquée. Salut et tolérance. Valant, directeur du Lycée de la jeunesse. » — *Journal des Hommes libres*, du 11 thermidor : « *Paris, 10 thermidor*... L'habitude républicaine que les habitants de Paris ont contractée d'ouvrir leurs boutiques les jours de fêtes consacrés par le calendrier papiste, et de les fermer les jours de férie indiqués par l'annuaire républicain, n'a pas souffert d'altération. L'autorité les laisse libres dans leurs choix, parce que l'autorité sait qu'il est inutile et même impolitique d'affecter l'air de contrainte où la bonne volonté existe. Ainsi, il nous semble très superflu d'avertir les professeurs d'une religion dominante qu'il n'y a dans tout cela rien pour eux : nous les prions seulement de bien se persuader qu'il ne leur sera pas permis de tourmenter ceux des prêtres qui n'ont pas cru se déshonorer en se soumettant à toutes les lois de la République. L'indulgence avec laquelle on traite ceux-là n'est et ne sera jamais pour eux le droit de persécuter ceux-ci. Il n'y a guère que le *Courrier* de Londres qui peut écrire le contraire et le conseiller; mais chacun sait ce qu'est le *Courrier* de Londres, et il n'aura pas l'avantage de devenir le régulateur de la conduite des républicains qui n'aspirent point à courir les chances d'une *amnistie à la napolitaine* ou *à l'anglaise*... »

1. Voir plus haut, p. 506.

CCLX

11 THERMIDOR AN VIII (30 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 THERMIDOR.

Esprit public. — La capitale n'a jamais joui d'une plus grande tranquillité. On désire la paix, sans inquiétude. On attend avec confiance le résultat des négociations. On sait que les troupes qui étaient en marche pour l'Allemagne, sous le commandement du général Augereau, ont reçu contre-ordre, ce qui fait présumer que le gouvernement ne croit pas la conclusion de la paix éloignée. — Le public observe avec satisfaction le soin que prend le gouvernement de concilier tous les partis en choisissant indistinctement dans tous pour les premiers emplois.

Royalistes. — Les partisans de Louis XVIII, peu nombreux en ce moment et très réservés, n'ont pu s'abstenir de marquer leur surprise en apprenant que le Sénat de Hambourg avait fait arrêter deux émigrés rédacteurs du *Censeur*, journal qui se livrait à une critique grossière du gouvernement français. — C'est, selon eux, une atteinte sensible à la liberté dont les émigrés avaient joui jusqu'alors dans cette ville hanséatique et dont Thauvenay saura tirer vengeance contre le Sénat. Perinet, dit Thauvenay, est né à Paris, il fut forcé de s'expatrier longtemps avant la Révolution et se réfugia à Hambourg...

Loterie clandestine. — La police a avis qu'une Société a formé un établissement de loterie, où on ne joue que l'extrait et l'ambe, et qui se tire, suivant l'ancien calendrier, trois fois par semaine, les lundi, jeudi et samedi. — Un receveur général tient le registre de comptabilité entre les associés. — Ils ont dans chaque quartier de Paris une personne de confiance qui reçoit les mises sur une reconnaissance sans signature ; elles s'inscrivent sur une feuille volante, qui se remet au receveur général quelques heures avant le tirage. Quatre administrateurs assistent au tirage ; il se fait dans la même forme que celui de la loterie nationale. Il n'y a point de quartier, point de maison, point d'heure fixe pour le tirage. On espère par cette diversité éviter les recherches de la police. On va saisir le moment convenable pour que les preuves de conviction n'échappent pas. Le ministre a transmis cet avis à l'administration de la loterie nationale.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Un individu, arrivant hier des départements de l'Ouest, assurait que les Chouans sont entièrement décidés à reprendre les armes ; que les dispositions se font d'une manière aussi sûre que secrète ; que, sans l'arrivée du comte de Saint-Julien et l'incertitude où sont les rebelles sur l'issue des négociations, déjà l'affaire serait entamée ; que le pillage sur les routes continue avec force, et qu'on ne voyage plus sans danger. La correspondance des Chouans des départements avec ceux qui sont à Paris redouble d'activité. — Le nommé Blonde de la Blossière, demeurant à Saint-Germain-lès-Gy, près Montargis, a demandé à Raffet des passeports qui pussent mettre à l'abri des émigrés qui sont obligés de quitter Paris. On n'a osé en envoyer dans la crainte de se compromettre. Ils devaient être adressés à la dame Fougeret, dont le château, situé dans cette même commune, est le repaire de tous ces individus. Le maire de Saint-Germain-lès-Gy est toujours chez cette dame, dont il approuve ou feint d'ignorer la conduite contre-révolutionnaire.

Les malveillants répandaient hier dans les endroits publics le bruit qu'il existait dans la Belgique un levain de mécontentement qui ne tarderait point à éclater, que les habitants de ces départements réunis désirent rentrer sous la domination de l'Autriche et feront tout pour y parvenir, que les Anglais se disposaient à les favoriser.

Les exclusifs continuent de faire circuler le bruit qu'un mouvement aura lieu très prochainement, qu'il sera en leur faveur, et qu'ils seront puissamment secondés. Ils dissimulent moins que jamais leur haine contre le gouvernement et se permettent à cet égard les propos les plus hardis. Leurs réunions sont moins fréquentes depuis quelques jours ; ils craignent d'être observés ; ils ont peur de leur ombre. Cependant ils se sont assemblés le 9 de ce mois, ainsi qu'on l'avait annoncé dans un précédent rapport. Les missionnaires envoyés à l'armée d'Italie ont fait leur rapport, et ils ont dit qu'ils avaient trouvé là beaucoup d'esprits indisposés fortement contre le gouvernement français, que l'on pouvait compter sur quelques appuis. L'assemblée s'est séparée, et l'on est convenu de se réunir aujourd'hui 12. Dans la réunion du 9 on s'est fait beaucoup de reproches mutuels sur le défaut de courage et d'audace ; on s'est promis ensuite d'en montrer davantage. Malgré le secret que l'on a gardé sur le lieu de la réunion, l'agent en a été instruit, et l'on rendra compte de tout ce qui s'y sera passé. Si l'on peut ajouter foi aux propos des intimes de Siéyès et compa-

gnie, la dissolution totale de la République n'est pas éloignée. Le secrétaire particulier de l'un des chefs dit à qui veut l'entendre que la position de la France devient de jour en jour plus critique, et que l'on sera forcé à la fin de faire écrouler ce fantôme de République en mettant à la tête du gouvernement un prince qui, à son avènement, débutera par faire la paix générale. Le tribun Desrenaudes dit à peu près la même chose à ses amis et à ses confidents. Ces propos circulent de bouche en bouche, et les factieux nourrissent dans leur cœur l'espoir de renverser le gouvernement. Ils ne négligent aucun moyen pour parvenir à faire croire qu'ils peuvent réussir ; ils se regarderont comme très puissants, dès qu'ils auront pu persuader qu'ils le sont.

La nomination du général Jourdan à l'ambassade du Piémont a été un coup de foudre pour les exclusifs et les Orléanistes. Ces derniers surtout avaient des vues sur lui.....

Les cours de la Bourse ont faibli dans la séance de ce jour..... Paris est tranquille. — Il se débite maintenant que la paix est faite, que le comte de Saint-Julien est parti pour avoir la ratification de l'empereur, qui est plus favorisé que lors du traité de Campo-Formio, et que la France lui cède Mantoue et ses dépendances.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 12 thermidor : « AU RÉDACTEUR DU *PUBLICISTE*. Si c'est au gouvernement à faire les lois, c'est au public à les apprécier : or, une des plus philosophiques, on doit le dire, est l'arrêté des Consuls du 6 [1] de ce mois sur les jours de férie ; c'est jusqu'ici le plus grand pas qu'on ait fait vers la vraie liberté. Les prêtres autrefois nous condamnaient au dimanche ; des républicains intolérants nous condamnaient à la décade, et si les juifs avaient eu quelque autorité politique, ils n'auraient pas manqué de nous condamner au sabbat. Le système républicain consiste à bannir les préjugés et les privilèges, et à conduire l'homme par la raison, et non pas à imposer des contraintes superflues. Qu'importe à la République qu'un citoyen prie, travaille ou s'amuse tel ou tel jour, pourvu qu'il ne vexe personne, et qu'il ne trouble pas l'ordre social ? Augmenter son bien-être par son travail est se rendre utile à l'État, et c'est de la bonne philosophie. Le vrai philosophe sait respecter le gouvernement, quel qu'il soit ; mais il le chérit quand il est assez juste et assez fort pour faire des lois qui n'aient d'autre but que le bonheur général, et d'autres bases que la raison. LEQUINIO, administrateur forestier. » — *Journal des Hommes libres* du 13 thermidor : « *Paris, 12 thermidor*. Le citoyen Lequinio, ex-conventionnel, écrit au *Publiciste* (autrefois il se fût adressé à un autre journal) qu'une des *lois* les plus philosophiques est l'arrêté des Consuls, du 6 de ce mois, sur les jours de férie. Nous nous permettrons

1. Il faut lire 7. Voir plus haut, p. 552.

de lui observer que l'arrêté des Consuls n'est point une loi, mais bien une inflexion à des lois reconnues par eux impolitiques et attentatoires à la *vraie liberté*. Le citoyen Lequinio, *administrateur forestier*, devrait savoir que les Consuls n'ont pas le droit de faire des lois ; ils les proposent, le Tribunat les discute et le Corps législatif les adopte ou les rejette. Si le gouvernement faisait exclusivement les lois, il n'y aurait plus de système représentatif, et par conséquent plus de République, plus de Constitution... » — *Journal des Hommes libres* du 12 thermidor : « *Paris, 11 thermidor*. Nous annoncions hier que l'habitude républicaine de célébrer le décadi, contractée par les citoyens de Paris, n'avait souffert aucune altération ; nous n'avons pas dit assez : nous ajoutons aujourd'hui que, plus que jamais, l'affluence a été grande dans les promenades intérieures et extérieures : Jardin des Plantes, Tuileries, Champs-Élysées, nouveaux et vieux boulevards, parc de Cloud, prés Gervais, bois de Boulogne, de Vincennes, bals champêtres, bals de ville, tout offrait le spectacle le plus animé : la foule était partout. Quelques bons marchands qui, le matin, avaient ouvert leurs boutiques, s'apercevant dans l'après-midi que les rues de la Cité étaient désertes, ont pris le parti de fermer leurs portes et d'aller, comme leurs voisins, respirer l'air des champs. Ils auront beaucoup mieux dormi que s'ils étaient restés chez eux sans mouvement. » — « Un citoyen fort estimable nous demandait, hier, à laquelle de toutes les religions de ses pères il doit rester fidèle. Beaucoup de républicains sont embarrassés de savoir ce qu'on entend par la religion de nos pères. Est-ce le culte de *Cerès-Éleusine*, celui de *Theutatès* ou de *Jupiter conservateur*, etc., qui, en effet, ont été à diverses époques, le culte de nos pères ? Nous croyons que ce n'est aucun de ceux-là, ni même celui du christianisme dans ses premiers temps, où il n'y avait ni dîmes, ni bénéfices, ni casuel, où l'égalité la plus démocratique régnait parmi les chrétiens, où les apôtres eux-mêmes vivaient du travail de leurs mains, et ne voulaient pas qu'il y eût ni premier ni dernier : ce n'est point là ce qu'il faut à ceux qui demandent la *religion de nos pères ;* car, comme l'observait très bien le savant et pieux abbé d'Eymar à l'Assemblée constituante, ce d'Eymar que le *cousin Jacques* vient de béatifier tout à l'heure dans son *Dictionnaire néologique :* « La religion, qui s'est établie par la pauvreté, doit se soutenir par l'opulence. » Nous pensons donc que, pour remplir le vœu de ceux qui demandent qu'on rétablisse la religion de nos pères, il suffira de remonter à l'an de grâce 1788, car à cette époque existaient encore dans toute leur intégralité les bons archevêchés, les bons évêchés, les bonnes abbayes, les bons prieurés de Dieu, les bons canonicats, les bonnes cures, le bon casuel, les bonnes dîmes ; et nous sentons fort bien que, tant que ces *bonnes choses* ne seront pas *rétablies*, on n'aura pas *rétabli le culte de nos pères*. »

CCLXI

12 THERMIDOR AN VIII (31 JUILLET 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 THERMIDOR.

Politique. — L'espoir de la paix augmente chaque jour. On disait hier qu'elle avait été signée par le premier Consul avant le départ du général Saint-Julien, et que l'aide de camp qui l'accompagnait devait rapporter la signature de l'empereur. — Malgré la réserve que le gouvernement observe sur cet objet important, des publicistes se flattent d'avoir reçu la communication confidentielle de l'une des clauses les plus essentielles : la réunion de la Lombardie, du Piémont et des États de Gènes en un royaume qui sera donné au roi de Piémont. — Le général Saint-Julien, la veille de son départ, s'était rendu à Malmaison, où il avait pris congé. Il est rentré chez lui à dix heures du soir, avec un gros rouleau de papiers et a dit : « Je suis content de ma journée..... »

Bourse. — Il y a eu hier une hausse considérable à la Bourse ; le tiers consolidé a été porté à plus de 35 francs, et les négociations ont été beaucoup plus nombreuses. Des banquiers se disaient certains de la paix. Beaucoup de lettres du commerce doivent l'avoir annoncée dans les départements.

Troupes. — L'arrivée de compagnies de grenadiers éclaireurs, que le gouvernement a fixée au 15 de ce mois, occupe le public depuis plusieurs jours. On veut donner à cette disposition militaire une cause secrète, politique, extraordinaire. Dans les premiers moments, les inquiets l'attribuaient à la crainte de quelques troubles, le plus grand nombre à l'intention du premier Consul de se porter rapidement, avec cette troupe d'élite, à l'armée du Rhin pour y commander la paix. — Aujourd'hui, l'opinion étant que la paix est signée, des perturbateurs insinuent que le traité renferme des conditions qui ne seront pas approuvées des républicains purs ; qu'il y aura des changements essentiels dans la forme du gouvernement actuel, sans établir la monarchie ; qu'ils seront présentés comme conditions exigées par les puissances étrangères pour fonder une paix durable et générale ; qu'enfin une force militaire considérable est réunie à Paris pour imposer silence à tous ceux qui entreprendraient de réclamer, lorsque

ce traité sera publié et mis à exécution. — On croit surtout au rétablissement de la religion catholique comme dominante et religion de l'État, en unissant les prêtres de tout parti et les soumettant à l'autorité ecclésiastique du pape qui négocie, dit-on, avec le gouvernement à cet effet.

Décadi. — Le 10 de ce mois, toutes les boutiques ont été ouvertes à Versailles. A Paris, on a remarqué que l'ouverture s'est faite en sens inverse des opinions. Ceux qui avaient conservé l'usage de célébrer le dimanche par principe de religion ont ouvert; les autres ont fermé. Le motif des premiers a été que l'on voulait peut-être sonder leur opinion, et qu'au surplus, s'il arrivait dans la suite quelques changements favorables aux anarchistes, on pourrait leur faire un reproche du passé. Par crainte ou inquiétude ils ont cru devoir attendre et examiner. Le motif des autres a été qu'on les traiterait d'anarchistes, s'ils fériaient le décadi. A dix heures du matin, rue Honoré et Palais-Égalité, des jeunes gens en troupe paraissaient prendre note des boutiques fermées, traitaient de Jacobins les marchands qui les occupaient, sans les connaître. C'est une intrigue de quelques fanatiques pour ramener l'usage obligatoire de férier le dimanche, d'où le rétablissement de la religion dominante leur paraît une suite naturelle ....

(Arch. nat., F [7], 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

On est instruit que le projet de la faction d'Orléans est de mettre en avant les anarchistes pour profiter du mouvement qu'ils tenteront, s'ils réussissent ; et, dans le cas contraire, d'en rejeter l'odieux sur des fonctionnaires publics qu'on ne manquera pas d'accuser de favoriser le parti des exclusifs. La police est très assurée que ce complot existe. Le frère de l'abbé Siéyès s'expliquait à peu près dans ce sens dans une société où il se trouvait hier, et il avançait comme un fait positif ce qu'il sait bien n'être de sa part et de celle de ses complices qu'une supposition qu'il a intérêt d'accréditer. — Le noyau de la conspiration royaliste est à Rouen ; le département de la Seine-Inférieure et ceux qui embrassent la ci-devant Normandie doivent arborer les premiers l'étendard de la révolte en se livrant aux Anglais. Indépendamment de Féret, désigné dans les rapports des 8 et 11 de ce mois, le nommé Henry, qui demeure aussi à Rouen, est un des principaux agents des conjurés. Mais on sait à Rouen qu'il y a à Paris, parmi des hommes très marquants, un parti qui veut mettre

d'Orléans sur le trône. La faction qui travaille la ci-devant Normandie veut au contraire le prétendu Louis XVIII. Mais elle craint que les autres ne l'emportent. On a même sondé à ce sujet quelques-uns des chefs pour savoir s'ils voudraient venir à un accommodement, et l'on ne s'est point entendu.

La femme Chaumette, rue des Fossés-Jacques, a été mise depuis longtemps à la plus active surveillance. Cette femme reçoit toujours beaucoup de monde chez elle ; les exclusifs marquants la fréquentent habituellement. Le 9 thermidor, on s'y est réuni en certain nombre, et l'on a lieu de penser qu'il y a eu quelque argent distribué, ainsi que des rubans rouges. Hier, il y a eu un grand dîner à la Chaumière, boulevard Montparnasse. Il y avait plusieurs ex-députés et cette même femme Chaumette. On s'y est entretenu du mouvement que l'on espérait opérer contre le gouvernement à l'aide des troupes dont ils disent qu'une portion leur est dévouée. On a dit que l'on gagnerait aisément les dépôts de l'Arsenal et de Montaigu ; on a même parlé d'un chef important que l'on dit être sur le point d'arriver, que l'on n'a point nommé, mais que l'on croit être Dubois-Crancé. — Aujourd'hui, dans la matinée, on a vu sur la place de l'Estrapade un jockey très bien mis, montant un beau cheval, venir remettre un paquet de moyenne grandeur au nommé Lachaux, déjà signalé comme un des plus ardents de ce parti. Celui-ci a dit au jockey : « Je l'attendais. » A quoi le jockey a répondu : « Va vite porter ces lettres. » Et en effet Lachaux est parti de suite. Tous ces hommes sont surveillés avec le plus grand soin, ainsi que la véritable faction qui les pousse.

L'audace des fraudeurs est à son comble ; ce n'est plus par petites portions et secrètement que l'on fait entrer les marchandises sujettes aux droits, c'est à main armée, à force ouverte. Dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, des fraudeurs se sont présentés à la barrière Fontarabie, ont repoussé la force armée, et cinq seulement ont été arrêtés. On a trouvé sur l'un d'eux des espèces de contrôles qui prouvent qu'ils sont en brigade, qu'ils sont en grand nombre, et que toutes les nuits ils travaillent sans relâche. C'est particulièrement depuis La Villette jusqu'à la barrière de Fontarabie et de Saint-André que la fraude s'exerce avec plus de vigueur. Le préfet de police a requis le général de la 17e division, le commandant de la place et celui de la gendarmerie d'établir de nombreuses et fréquentes patrouilles dans toute cette étendue, afin de protéger la perception, les employés et nombre de citoyens dont les habitations avoisinent les murs, et qui ont été menacés de la vie, s'ils s'opposaient à la fraude ou dénonçaient les fraudeurs qui escaladent leurs maisons.....

Le bruit se répand dans le public qu'on s'occupe d'un nouveau système métrique, que les anciennes dénominations des mesures vont être remises en usage, mais appliquées aux mesures nouvelles.

Paris est parfaitement tranquille. On s'occupe beaucoup de politique, et l'on parle surtout de la paix dans toutes les sociétés ou réunions.

Les négociations des rentes ont été aujourd'hui à la Bourse à peu près les mêmes qu'hier ; cependant, vers la fin de la séance, elles ont été un peu plus demandées. On présume que quelques jours de stagnation pourront avoir lieu encore, mais qu'ils ne feront que préparer une nouvelle hausse. Les bons d'arrérages, ayant été très offerts, ont éprouvé un peu de baisse. Depuis longtemps on n'entendait plus parler de pièces d'or à la Bourse : mais elles ont été très recherchées aujourd'hui sur le pied de 18 centimes par pièce de 24 francs.

Le préfet de police n'a point encore ressenti les effets de la bienveillance du général premier Consul en faveur des employés et agents de la préfecture de police. Il est dû aux employés de la préfecture six mois et treize jours, et ils ne peuvent rien toucher. Le découragement s'empare de la plupart d'entre eux ; il ne leur reste plus rien à mettre en gage ; leurs créanciers les assaillent de toutes parts, et leurs femmes et leurs enfants meurent de faim. Cette malheureuse position ne peut durer longtemps : elle compromettrait évidemment la chose publique ; elle est une véritable conspiration contre la sûreté publique et individuelle.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 13 thermidor : « *Paris, 12 thermidor.* ...Le préfet du département de la Seine a écrit au citoyen Gatteaux, graveur, pour le complimenter sur la médaille qu'il a gravée à l'occasion de la pose de la première pierre de la colonne départementale. La vue de cette médaille confirme les éloges contenus dans la lettre du préfet du département de la Seine. D'un côté sont les portraits des trois Consuls avec l'exergue : *Bonaparte, premier Consul; Cambacérès, second Consul ; Lebrun, troisième Consul;* et au-dessous : *Constitution de la République française, an VIII.* Au revers on lit : *Colonne départementale, Lucien Bonaparte étant ministre de l'intérieur, N.-T.-H.-B. Frochot, préfet du département de la Seine, a posé la première pierre, le 25 messidor an VIII, onze ans après le 14 juillet 1789.* Pour exergue : *Guerre de la liberté. Le département de la Seine à ses braves.* »

CCLXII

13 THERMIDOR AN VIII (1er AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 THERMIDOR.

Situation générale à l'intérieur. — ...Pichegru, Willot, la foule des princes, sont présentés à l'espoir des contre-révolutionnaires, qui publient et vantent leurs moyens puissants. C'est dans le même temps qu'à Paris on cherche à ébranler la fidélité des troupes. — Des menaces furieuses éclatent parmi les forcenés du parti anarchiste, tandis qu'un parti astucieux poursuit sourdement l'accomplissement de son vain système de royauté, qui s'évanouirait au milieu des chocs. Tous les actes du gouvernement sont interprétés par l'esprit de parti, livrés à la déconsidération, ou servent d'aliment aux espérances exagérées et aux terreurs absurdes. Un tel état de choses, immédiatement après des triomphes signalés, après les réjouissances et l'ivresse de la voix publique qui en ont été la suite, indique avec évidence la main perfide qui tant de fois a opéré des déchirements intérieurs et dont il est instant que le gouvernement se hâte de paralyser les efforts coupables.....

Prêtres. — Les amis du gouvernement ne cessent de lui rappeler la nécessité de surveiller les prêtres, en conciliant cette surveillance avec la liberté des cultes. On observe qu'ils seraient naturellement portés à respecter l'ordre et la tranquillité publique ; mais leur asservissement aux évêques les rend dangereux, et ceux-ci sont ennemis implacables du gouvernement, comme prêtres et comme nobles. Ils ne négligent aucune occasion de rétablir leurs rapports avec leurs diocèses, et l'on assure que leur correspondance ne pourrait être plus active.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Une police secrète, qui n'est point celle du ministre ni du préfet de police, emploie à raison de 1500 fr. par mois le nommé Imbert de la Platière, demeurant rue Cerutti, à l'hôtel d'Avranches. Cet homme servait dans l'ancien régime et a été renvoyé de son corps pour avoir

commis des bassesses. Ne sachant plus que faire, il voulut être auteur. Il donna en conséquence quelques écus à cinq ou six malheureux écrivains, qui travaillèrent sous ses ordres, et bientôt il publia comme de lui un ouvrage intitulé *la Galerie des grands hommes.* Dans l'an III, de la Platière s'associa avec un nommé David Labattu qui avait rédigé le *Journal de Galetti,* et qui avait été chassé pour avoir calomnié les citoyens les plus estimables. Ces deux individus travaillèrent alors à différents journaux, notamment au *Thé,* qui eut lieu jusqu'au 18 fructidor. Ce La Platière, connu par le royalisme le plus outré, vivant dans les jeux, ayant dissipé toute sa fortune, est aujourd'hui l'agent de l'un des chefs des Orléanistes, et il n'y a point de doute qu'avec l'argent qu'on leur prodigue, il ne serve noblement leurs projets.

Le café Hardi, boulevard Italien, était hier plus garni que coutume. On s'y est entretenu de matières politiques et on n'a pas ménagé le gouvernement et la République. On parle là du retour de la monarchie comme d'une chose sûre, et, si l'on osait, on irait jusqu'à en indiquer l'époque précise. On remarque qu'en général ce sont particulièrement les jeunes gens qui se livrent le plus à ces déclamations.

Hier on s'est occupé, dans les groupes aux Tuileries, de l'influence que les prêtres romains paraissent reprendre. Des personnes arrivant des départements ont dit que ce n'était encore rien à Paris ; mais que, dans les villes éloignées, ils en étaient à peu près au même point qu'en 1789. — Les Chouans qui sont à Paris parlent toujours de la prochaine reprise des hostilités dans les départements de l'Ouest. — L'ex-marquis de Tesin (?), ex-chef de Chouans, a dit en confidence à quelqu'un qu'il serait bien possible qu'il retournât bientôt dans la Vendée. Les propos qu'il tient chaque jour contre le gouvernement et la République sont de nature à inspirer la plus grande défiance. — Daudoucet, déjà signalé comme un chaud partisan de la monarchie, disait, ces jours derniers, qu'on s'occupait à recueillir les noms de ceux qui ont servi la Révolution, et que l'occasion de s'en défaire ne tarderait point à se présenter. Il parle d'un prochain mouvement qui, dit-il, coulera bas les républicains. Car, ajoute-t-il, on ne manquera pas de rejeter sur eux toutes les sottises que pourraient faire les exaltés qu'on peut très aisément séduire et qui donneront dans le panneau sans s'en douter.

Le cours des rentes est resté faible aujourd'hui à la Bourse ; elles ont été plus offertes que demandées ; mais on est généralement persuadé que les négociations seront beaucoup moins froides à compter

de demain. Les pièces d'or de 24 francs n'ont point été aussi recherchées qu'hier ; elles ont été offertes à 15 centimes. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCLXIII

14 THERMIDOR AN VIII (2 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 THERMIDOR.

Militaires. — On a observé hier, dans le tableau de la situation générale de l'intérieur, que l'un des moyens employés par l'ennemi pour exciter de nouveaux troubles était de chercher à ébranler la fidélité des troupes. Le ministre a reçu plusieurs avis à ce sujet. Il a su d'abord que quelques officiers de la 47e de ligne avaient tenu dans une tabagie les propos les plus séditieux contre les chefs du gouvernement. D'autre part, des détails circonstanciés lui sont parvenus sur les moyens que les anarchistes les plus marquants indiquent pour corrompre le soldat ; ils sont de lui insinuer qu'il a perdu le plus beau de ses droits, la nomination de ses officiers ; que le gouvernement n'a pas puni les grands coupables, tels que Scherer et autres qui ont sacrifié en Italie quatre-vingt mille défenseurs de la patrie ; que Bonaparte a abandonné son armée en Égypte ; qu'au surplus, quand il aurait personnellement le désir et le pouvoir de rendre la France heureuse, trente millions d'habitants ne doivent pas être soumis à sa volonté. C'est par ces intrigues et d'autres pareilles que ces anarchistes, guidés par des agents secrets, veulent « travailler l'esprit du soldat » ; ce sont leurs expressions.....

Attroupement. — Parmi les nombreux ouvriers assemblés, hier soir, comme à leur ordinaire, sur la Grève, on a remarqué que plusieurs s'entretenaient des moyens qu'on pourrait employer avec succès pour résister à la force armée qui entreprendrait de disperser des citoyens réunis en grand nombre. Des patrouilles et piquets de cavalerie ont parcouru le même espace au pas et en silence. Il n'y a eu aucun mouvement ; mais des agitateurs cachés sondent les dispositions. La police veille, et toutes espèces de rassemblements sont rompus.....

(Arch. nat., F7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

On rapporte aujourd'hui qu'il y a en ce moment à Paris beaucoup d'Anglais qui tous se disent Américains, et qui, à l'aide de faux passeports, y séjournent et sont chargés de missions secrètes par le gouvernement britannique. On les surveille tous avec soin, et l'on rendra compte. — L'agent qui surveille les Chouans dit tenir d'eux que le recrutement pour les départements de l'Ouest va bon train, que l'on enrôle à Paris même, que l'on donne 200 francs d'engagement et une feuille de route. — On suit un individu dont on n'a pu savoir le nom, mais qu'on a fait voir aujourd'hui à l'agent, individu que l'on a désigné comme un homme essentiel et qui probablement est un des recruteurs. L'agent ajoute que leur correspondance, toujours active, porte qu'ils peuvent compter sur une très prochaine reprise des hostilités dans l'intérieur, que les Anglais n'ont point du tout abandonné leurs projets sur la ville et le port de Brest. Un nouvel agent de la police secrète, dont on a parlé dans les précédents rapports, a été reconnu hier faisant le métier d'observateur. Il se nomme Pezeux. Il a été attaché autrefois au ministère en qualité d'agent secret. Il fut chassé par le ministre Duval, accueilli par Siéyès, au service duquel il est encore aujourd'hui. Il est chargé de parcourir les cabarets, où il débite les plus affreuses calomnies contre le gouvernement ; il cherche, par tous les moyens possibles, à aigrir les esprits et à monter les têtes. Chaque jour il fait ses rapports, et il se dit bien payé, et en effet il paraît avoir une certaine aisance. L'agent qui a reconnu Pezeux ajoute que cet homme est aussi dangereux qu'adroit. — Le nommé La Platière, signalé dans le rapport du 14 comme un autre agent de cette même police secrète [1], a donné il y a quelques jours, un grand dîner. On y a parlé de la paix. Quelques uns des convives soutenaient qu'elle aurait lieu. La Platière a soutenu, d'un ton d'assurance, que la paix ne se ferait que lorsque la forme du gouvernement changerait, et qu'un changement n'était pas éloigné. Ce La Platière s'est vanté de faire obtenir facilement des passeports pour l'étranger. Dans ce même dîner on s'est permis les propos les plus amers contre la République et le gouvernement.

Les exclusifs ne se sont pas réunis hier. Ils paraissent plus actifs que jamais ; ils courent les cabarets des faubourgs, y clabaudent comme de coutume, mais ils ne sont pas écoutés. Il doit y avoir, sous

1. Voir plus haut, p. 571.

deux jours, encore une nouvelle réunion et un grand dîner. On y attend Antonelle et quelques autres marquants du parti.

Les cafés du Palais-Égalité étaient encore hier infestés d'ennemis du gouvernement. Dans celui du Lycée surtout, que l'on surveille avec soin, on parle sans cesse du prompt rétablissement de la monarchie comme d'une chose assurée et inévitable. — Aujourd'hui l'émigré d'Angerville a été arrêté à la préfecture de police, au moment où il venait de faire viser un passeport allemand sous un nom supposé.

Le cours des rentes à la Bourse s'est amélioré aujourd'hui. Il ne s'est presque rien fait en tiers consolidé. Le provisoire a été plus recherché qu'hier. Tout annonce une prochaine hausse. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 15 thermidor : « *De Paris, le 14 thermidor*. ...On a élevé sur la tour de Saint-Roch un télégraphe décimal circulaire, dont les expériences avaient été répétées par les sourds-muets, élèves du citoyen Sicard, aux séances publiques du Lycée des Arts et du Lycée républicain. Cette machine peut, par sa forme, correspondre à tous les points environnants, et s'appliquer non seulement aux lignes télégraphiques de l'intérieur, mais encore aux mouvements des armées, à la défense des places ou des camps investis, enfin et surtout au système entier des signaux des pavillons établis sur les côtes. Le but principal des inventeurs (les citoyens Laval et Leblond) a été de tout ramener à un seul mode de transmission : *la numération décimale*. Ce moyen affranchit le gouvernement de la dangereuse nécessité de confier à des traducteurs les secrets de ses correspondances, et lui permet de remplacer par deux mille invalides de la guerre et de la marine autant d'agents beaucoup plus onéreux au trésor public. Ce projet va recevoir la sanction de l'expérience, au moyen de ce premier poste. Il est destiné au service de la ligne télégraphique du Havre par décision du ministre de l'intérieur..... » — *Gazette de France* du 15 thermidor : « ...Il y avait deux places vacantes à la Société d'agriculture du département de Seine-et-Oise. La Société a nommé à la première le premier Consul Bonaparte, comme propriétaire dans le canton de Marly ; et à la seconde le citoyen Brière, juge criminel, déjà associé et créateur du journal du département de Seine-et-Oise. » — « Les octrois de Paris viennent d'être affermés pour la somme de neuf millions. »

CCLXIV

15 THERMIDOR AN VIII (3 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 16 THERMIDOR.

Militaires. — Des rixes journalières ont lieu entre les militaires de la garnison de Paris et la garde des Consuls. Ces querelles ont pour motif apparent les distinctions d'honneur accordées à plusieurs militaires de la garde. Les soldats comparent leurs longues campagnes avec la brillante, mais rapide, expédition d'Italie, et envient les récompenses *prodiguées,* disent-ils, aux premiers. Cette disposition démontre le prix que le militaire français attache aux récompenses du gouvernement. Mais on sent la nécessité de prévenir les manœuvres qui tendraient à envenimer ce sentiment louable.....

Libelles. — On vend actuellement à Paris un ouvrage intitulé : *Causes de l'usurpation de Bonaparte et de sa chute* (in-8 de 360 pages), par Sir F. d'Ivernois. Il en a été envoyé de Londres huit exemplaires seulement, dont quatre déjà sont vendus. On le réimprime en ce moment à Paris. La police prend toutes les mesures nécessaires pour en saisir l'édition ou en arrêter la circulation.

Ouvriers. — Un grand nombre d'ouvriers du faubourg Marceau tanneurs, fouleurs, etc., sont sans ouvrage par le défaut d'eau. Ils étaient rassemblés aujourd'hui en nombre très considérable : la force armée y a été envoyée pour maintenir l'ordre.

Tivoli. Ballon Garnerin. — Le ballon de Garnerin, enlevé hier à Tivoli, a traversé une partie de Paris, et s'est abattu sur la rue Tournon. Cette masse posait sur les deux toits des deux côtés de cette rue. La descente ne fut pas sans quelque danger pour les trois aéronautes. Une des femmes qui devaient s'élever, s'étant trouvée mal quand le ballon s'est ébranlé, avait renoncé au voyage. Les pailles enflammées qui s'échappaient du réchaud et tombaient sur la ville, ont causé de l'inquiétude, et, quoiqu'il n'y ait eu aucun accident, la police a fixé son attention sur les inconvénients qui pourraient en résulter.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les rapports de chaque jour coïncident si parfaitement, les détails sont si clairs et si précis, que l'existence de la contre-police de la faction d'Orléans ne paraît pouvoir être révoquée en doute. Ses agents et ses partisans ne cessent de répéter que le général premier Consul ne veut point la paix; qu'il avait la plus belle occasion de la conclure en prenant Mélas et son armée, mais qu'il n'a consenti à un armistice que pour donner le temps au général autrichien de se retirer. Masséna, ajoutent-ils, était arrivé en toute diligence, et, le soir même de l'armistice, il aurait attaqué les Autrichiens, qu'il était sûr de battre, si le premier Consul ne lui eût donné l'ordre de n'en rien faire; et ils répètent pourtant que cette conduite prouve le désir de continuer la guerre en laissant des ressources à l'ennemi. Enfin ils publient que de grands changements ne peuvent manquer d'avoir lieu sous très peu de temps, et qu'à cet égard il y a des paris faits par un certain nombre de tribuns; des agents secrets assurent que ces bruits sont non seulement semés à Paris, mais même dans toute la République et jusqu'en Angleterre. — Il existe à Paris un agent secret de l'Angleterre qui de temps en temps voit le citoyen Siéyès; ce fait est sûr; on le guette.

Il y a un levain de fermentation parmi les ouvriers. Ceux qui fêtent le dimanche se promettent de ne point travailler avec ceux qui prennent le décadi pour leur jour de repos. Les corroyeurs, dans le faubourg Marceau, sont les premiers qui aient songé à cette distinction. On les surveille avec soin, et des rondes fréquentes sont établies pour le maintien de l'ordre et de la tranquillité. Hier dimanche comme décadi dernier, la moitié des boutiques était fermée et l'autre ouverte. — Les promenades et les guinguettes ont été très fréquentées; il ne s'y est rien passé qui ait donné matière à des observations.

Hier l'évêque Royer a fait à Notre-Dame la consécration d'un évêque qui doit aller dans les îles. Le concours a été très considérable. Le soir, le citoyen Royer a prêché comme de coutume, et son discours a encore roulé sur la nécessité de donner à la religion romaine au moins une préférence marquée sur toutes les autres. L'évêque de Saint-Papoul continue d'aller officier dans toutes les églises de Paris et des environs. Il ne varie ni dans ses principes ni dans sa manière secondaire. Tout ce qui tient à la République et au gouvernement est devenu totalement étranger aux prêtres romains. Ils ne parlent que des anciennes institutions.

La petite rivière, dite des Gobelins, qui traverse tout le faubourg Saint-Marceau, se jette dans la Seine près du jardin des Plantes, et alimente toutes les manufactures, tanneries et blanchisseries de ce quartier, est à sec et répand au loin une odeur mortifère. Toutes les blanchisseuses et les ouvriers tanneurs sont dans la consternation, et l'on a été menacé hier d'un soulèvement général dans ce quartier très populeux. Le préfet de police a pris toutes les mesures qui sont en son pouvoir pour empêcher les effets de ce mécontentement. Il a requis le commandant de la place de faire faire des patrouilles et le préfet du département de faire faire les travaux nécessaires pour ramener l'eau sans compromettre davantage la salubrité de l'air, attendu que, par l'article 34 de l'arrêté du 12 messidor, le préfet de police ne peut que requérir la confection de ces sortes de travaux, et non les ordonner. Les causes du mauvais état de cette rivière proviennent de ce qu'il ne se fait aucune police au-dessus des murs de Paris, que les maires des communes riveraines ne font point curer, ne veillent point à ce que les meuniers et propriétaires de maisons de campagne ne puissent détourner les eaux pour leur avantage et agrément personnel. Il faut donc, pour la tranquillité de l'intérieur de Paris, que le préfet de la police puisse l'exercer dans toute la banlieue, non seulement pour cet objet, mais même pour empêcher la fraude, pour surveiller les voleurs, qui ont dans cette banlieue des carrières, des souterrains, des retraites assurées.

Les ammistiés, les émigrés et tous les malintentionnés font aussi de la banlieue leur point de ralliement et de retraite. Donc il est nécessaire que le préfet de police obtienne des Consuls une autorisation spéciale pour exercer l'action de la police dans toute la banlieue de Paris ; ses agents actuels lui suffiront, et il n'aura pas besoin d'une augmentation de dépense. Un arrêté des Consuls peut lui déléguer ce pouvoir, dont la sûreté et la tranquillité de Paris retireront le plus grand avantage. Déjà plusieurs maires des communes de la banlieue ont eux-mêmes écrit au préfet de police que leurs moyens étaient insuffisants, s'ils n'étaient aidés par lui et ses agents.

Le cours des rentes provisoire et consolidée a encore reçu aujourd'hui, à la Bourse, une légère augmentation, et la hausse de ces effets se prononce de plus en plus, Les deux tiers se sont aussi améliorés. Les autres cours se sont moins tenus.

Le citoyen Garnerin a fait hier une ascension à Tivoli par le moyen d'une Mongolfière. Il avait promis de se servir de l'air inflammable, et ce n'est qu'au moment même de l'expérience que l'on a su quel moyen il allait employer. Il n'était pas possible alors de l'empêcher

sans exciter le mécontentement général de tous ceux qui avaient payé leurs billets d'entrée. Le préfet de police a fait suivre la Montgolfière dans les rues au-dessus desquelles elle a passé, afin de parer sur-le-champ aux accidents qui auraient pu survenir. Il n'y en a eu aucun. Le ballon est tombé à neuf heures moins un quart dans la rue de Tournon. Le préfet de police a intimé ce matin au citoyen Garnerin l'ordre de ne plus recommencer ses expériences par le moyen du feu, qui, s'il ne présente pas de dangers réels, donne au moins lieu à des craintes et des inquiétudes qu'il est essentiel de prévenir, d'autant que, si une Montgolfière, dans la saison actuelle, s'abattait dans les champs, elle pourrait incendier les moissons.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 17 thermidor : « *Paris, 16 thermidor*. Il n'y a pas eu, de la saison, une réunion aussi nombreuse et aussi brillante que celle qui a eu lieu hier à Tivoli. Sept à huit mille personnes s'y étaient rendues pour voir l'ascension du *temple de l'Olympe*, et *de ses quinze divinités colossales*. L'ascension s'est faite avec majesté, et l'on a seulement regretté qu'elle se fît trop tard pour bien voir la marche de cet immense ballon. Une jeune personne de dix-huit ans et le citoyen Garnerin montèrent cette voiture aérienne, qui a baissé beaucoup plus promptement qu'on ne s'y attendait. Garnerin s'est efforcé de gagner le Luxembourg ; mais il n'a pu aller plus loin que la rue de Tournon, qui, heureusement pour lui et ses compagnons de voyage était suffisamment large pour recevoir la Montgolfière, dont le contour était énorme et d'où les flammèches tombaient continuellement en quantité. Tombé dans une rue plus étroite, le ballon portait nécessairement sur les maisons ; et sans parler du danger d'un incendie général, les voyageurs eussent couru, eux-mêmes, les plus grands risques, soit par la chute, soit par le feu qui eût pris au ballon. Deux commissaires de police et les pompiers sont accourus rue de Tournon, au moment de la descente de la Montgolfière. La jeune dame paraissait avoir conservé le plus grand sang-froid au milieu du danger que les voyageurs ont couru..... » — *Journal des Hommes libres* du 16 thermidor : « *Paris, 15 thermidor*. ...Un monsieur, poussé, sans doute, par quelque révérendissime, s'en allait, ce matin, tout autour des galeries de pierre du Palais-Égalité, criant : *Fermez vos boutiques, c'est dimanche*. Ce cri factieux a produit un certain effet : beaucoup de marchands ont fermé leurs boutiques ; mais, sur les dix heures, la plupart ont été ouvertes. S'il était juste et politique de laisser aux citoyens la liberté de travailler et de se reposer à volonté, il est du devoir de la police de veiller à ce que les républicains qui veulent fêter le décadi ne soient forcés de se renfermer ou de se promener le dimanche. Nous connaissons un patriote qui a eu la faiblesse de céder aux menaces de cagots intolérants qui lui reprochaient de se distinguer de ses confrères. Nous appelons à cet égard, et la protection de l'autorité, et la fermeté des amis des institutions républicaines. »

CCLXV

16 THERMIDOR AN VIII (4 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 17 THERMIDOR.

Politique. — La paix continue d'être le sujet de toutes les discussions publiques ; on attend avec confiance la réponse que l'on croit devoir être rapportée par l'aide de camp qui a accompagné le général Saint-Julien. On pense qu'elle sera décisive, et que c'est par ce motif que toute l'armée du Rhin a été répartie dans ses cantonnements. Le désir de la paix est tel que le public paraît disposé à la recevoir avec acclamations, quelles que puissent être les conditions.....

Officiers réformés. — On remarque un mécontentement presque général parmi les officiers réformés qui sont à Paris. Des ennemis du gouvernement, qui ne désirent qu'une commotion, se flattent qu'il serait facile d'engager ces officiers dans les mouvements qu'on pourrait exciter. Ces avis ont fixé l'attention et la surveillance de la police sur ces officiers ; elle a en même temps cherché à pénétrer les motifs de ce mécontentement. Le défaut d'emploi se présente naturellement : on donne cependant des sujets particuliers. Les officiers réformés sont maltraités, dit-on, lorsqu'ils se rassemblent rue Taitbout, pour être payés de leur mois. Plusieurs reviennent souvent sans recevoir. On les retient longtemps à chaque séance dans une cour, à l'ardeur du soleil, et on les appelle avec dureté comme des manœuvres sur la place. Un commis, ajoute-t-on, a eu l'imprudence de dire, plusieurs d'entre eux étant présents, que sous peu on serait débarrassé de ces gens-là, parce qu'on allait avoir la paix. Toutes ces circonstances les irritent, les portent aux injures les plus grossières. On en a vu tirer les sabres.

Libelles. — La police s'est procurée un exemplaire de l'ouvrage de d'Ivernois, annoncé hier [1], et dont voici le véritable titre : *Des causes qui ont amené l'usurpation du général Bonaparte et qui préparent sa chute.* L'ouvrage est de près de 400 pages. Il serait difficile d'en présenter ici l'analyse exacte. Le but de l'auteur est clairement annoncé dans ces premières lignes : « J'entreprends de prouver que les deux révolutions qui ont renversé, en 1799, le gouvernement français

1. Voir plus haut, p. 575.

avaient leur source principale dans le déficit, et qu'il lui en prépare infailliblement de nouvelles. » L'auteur a choisi pour épigraphe le passage de Tacite : *Nec quies gentium sine armis ; nec arma sine stipendiis; nec stipendia sine tributis.* Les six premiers chapitres sont destinés à prouver que le déficit du trésor national a été toujours croissant jusqu'au gouvernement actuel, et que l'épuisement des finances a le plus contribué à opérer la chute du Directoire. Une partie du septième est consacrée à l'historique, altéré à chaque pas, de l'établissement du Consulat. Dans le huitième, il parcourt les différentes lois qui ont eu lieu sur les finances pendant la première session du Corps législatif. Ce sont, dit-il, autant de mesures fiscales qui ne sauraient être productives, parce que tout était épuisé, lorsque Bonaparte a saisi le gouvernement. Le neuvième est ainsi intitulé : « Coup d'œil général sur les six premiers mois de l'administration de Bonaparte. » L'auteur accorde des éloges au plus grand nombre des actes de cette administration. Il en critique quelques autres, et particulièrement le reproche public que le premier Consul a fait aux deux chefs de la maison de Bourbon, de n'avoir point su honorer leurs malheurs par des exploits. « Il pouvait, dit-il, se permettre d'autres déclamations pour écarter le soupçon d'intelligence ; mais il devait s'interdire le seul genre d'insulte personnelle que des hommes d'honneur ne pardonnent jamais. Il semble l'avoir choisie à dessein pour fermer toute porte au repentir, tous moyens de se sauver lui-même et de sauver la France en alléguant un jour qu'il ne s'était saisi momentanément du trône que pour le relever en faveur de ceux qui seuls y ont des droits. » Les deux derniers chapitres traitent encore des finances, du déficit, de l'épuisement absolu qui doit opérer la destruction du système de l'égalité, son gouvernement étant beaucoup plus dispendieux que celui de la monarchie. On observe cependant qu'après beaucoup d'efforts pour démontrer cet épuisement absolu, l'auteur est forcé de prédire que ce gouvernement triomphera bientôt de la coalition qui veut le détruire. « Il est superflu, dit-il, de mesurer les ressources financières. Si l'Autriche ne peut empêcher la France de pénétrer de toutes parts dans ses provinces, il ne lui reste qu'à se confesser vaincue et à courber la tête sous le joug. Il n'est plus temps de se le dissimuler. Tout traité de paix qui ne se signerait pas sur l'extrême frontière des Français sera le germe d'une guerre perpétuelle. » D'Ivernois ne pensait pas alors que l'armistice se signerait aux portes de Mantoue et d'Ingolstadt. Cet ouvrage se réimprime à Paris : il n'est pas à la portée de toutes les classes de la société; les finances en forment la base.

Manuscrit. — Dans une perquisition faite aujourd'hui chez Daudoucet, imprimeur, on n'a trouvé que les feuilles manuscrites isolées qui offrent une analyse ample et détaillée de l'ouvrage de William Allen contre Cromwell, intitulé : *Tuer n'est pas assassiner*. Daudoucet a déclaré n'avoir pas imprimé cet ouvrage, qui lui a été, dit-il, apporté par un inconnu, qu'il l'a même déchiré en présence du propriétaire. On fait ici mention de ces feuilles, parce qu'elles semblent appartenir à l'ouvrage complet, dont le prospectus imprimé a été envoyé par la poste à divers particuliers de tous les départements, surtout à ceux qui avaient manifesté le caractère et les principes les plus exaltés. Ce prospectus a pour titre : *Le Code des tyrannicides, adressé à tous les peuples opprimés, en deux parties*. La seconde partie présente une analyse sommaire du même ouvrage d'Allen. Il paraît remarquable que l'écrit qu'il annonce parte des presses des royalistes les plus exaspérés.

(Arch. nat., F7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Cette nuit, vers une heure du matin, le feu s'est manifesté au grand hospice de l'Humanité. Le préfet de police s'y est rendu à l'instant, ainsi qu'un adjudant général de la place, les pompiers et nombre de citoyens qui s'étaient empressés d'apporter les secours nécessaires. Le feu avait pris dans la cheminée de la grande cuisine et la flamme sortait avec violence à l'extérieur ; le vent avait porté les étincelles sur un comble voisin dépendant de la même maison, et il commençait à s'embraser. Le préfet de police fit sur-le-champ couper les chevrons allumés ; les soins, le zèle et l'intrépidité des pompiers et de ceux qui étaient venus à leur secours arrêtèrent dans son principe un incendie qui pouvait avoir les conséquences les plus funestes. Vers trois heures, tout était entièrement éteint, et de manière à ne pas laisser lieu à la plus légère inquiétude. Le feu avait pris dans la suie calcinée que le ramonage ordinaire ne peut facilement détacher. Le préfet de police a recommandé qu'on employât toutes les précautions nécessaires et qu'on visitât toutes les cheminées qui pourraient encore contenir de pareille suie. Il n'y avait pas trois jours que la cheminée avait été ramonée.

On a remarqué hier, dans les rues de Paris, des individus qui affectaient de paraître ivres et tenaient des propos contre le gouvernement. La plus grande surveillance a été établie sur ce moyen employé par les malveillants pour troubler l'ordre et la tranquillité publique.

— L'on assure que des militaires, depuis quelques jours, rentrent à leurs casernes après la retraite et sont souvent pris de vin. Dans cet état, ils insultent les citoyens et les provoquent. Hier il y aurait eu au Palais-Égalité une forte rixe à la suite de pareilles provocations, si des officiers qui sont survenus n'eussent envoyé les soldats aux arrêts. Une scène semblable a eu lieu sur le pont au Change.

Beaucoup d'agents de la faction signalée tant de fois, et notamment Thurot et La Platière, sèment partout l'injure et la calomnie contre le ministre de la police ; il n'est pas d'horreurs qu'ils ne débitent contre lui. On voit clairement qu'il existe un parti acharné contre le ministre entièrement dévoué au premier Consul et à sa fortune.

Paris est parfaitement tranquille. Les faubourgs le sont également. Tous les partis sont surveillés avec soin et exactitude. Les fausses nouvelles, les bruits ridicules qu'ils sèment dans le public ne prennent point de consistance, et les bons citoyens sont loin d'y ajouter foi.

La marche des opérations à la Bourse, sans être plus rapide que les jours précédents, a été très satisfaisante aujourd'hui. On a remarqué en faveur des rentes plusieurs preneurs, dont les demandes ont étonné, parce qu'ils ne sont pas ordinairement partisans de la hausse. Celle qui existe paraît d'autant plus assurée que la progression a lieu chaque jour.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 17 thermidor : « ...Après une des dernières séances particulières de l'Institut, le Consul a conversé familièrement avec ses collègues pendant plus d'une heure. On lui a fait plusieurs questions sur sa dernière campagne en Italie ; le Consul y a répondu avec ce sang-froid, cette modestie qui caractérisent le grand homme. La conversation était si intéressante, qu'elle s'est longtemps prolongée ; le Consul y a répandu tant de grâce, tant d'aménité, qu'il a fait presque oublier à ses collègues qu'ils s'entretenaient avec le premier magistrat de l'État... » — *Journal des Hommes libres* du 17 thermidor : « *Paris, 16 thermidor*. ...Depuis la réaction qui suivit immédiatement l'indispensable journée du 9 thermidor, jusqu'à la journée non moins indispensable du 18 brumaire, le mot *citoyen* n'était resté en usage que parmi les républicains et les salariés de la République ; encore beaucoup de ces derniers rougissaient-ils d'une qualification que repoussait leur conscience aristocratique ; mais que des arrêtés du Directoire leur prescrivaient de la donner au public qui avait affaire dans les bureaux ; aujourd'hui, contre l'intention, osons le dire, contre l'intérêt du gouvernement, on vous *monsieurise* comme anciennement dans presque toutes les administrations et notamment à la Trésorerie, et, si par hasard un patriote se *permet* de dire *citoyen*, on se permet de lui rire au nez. Il est temps de remédier à cet abus

scandaleux et vraiment affligeant pour les républicains. Les chefs des administrations doivent sentir la nécessité de tenir la main à l'exécution d'une mesure non abrogée par les Consuls. Nous savons qu'on peut avoir sur les lèvres le mot *citoyen*, sans avoir dans le cœur les vertus d'un citoyen ; la composition de la plupart des bureaux en offre la triste expérience. Mais, puisque tel est le sort de l'égalité, après quatorze siècles de privilèges, de corruption, de tyrannie et de superstition, qu'elle doive avoir tous les jours des assauts à soutenir contre les partisans du régime royal et sacerdotal, au moins que les bureaux de la nation régénérée ne soient pas les théâtres de ces assauts, au moins qu'on n'y voie pas figurer les individus payés par un peuple qui a voulu, veut et voudra la république..... »

CCLXVI

17 THERMIDOR AN VIII (5 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 18 THERMIDOR.

Esprit public. — Tranquillité générale. Toutes craintes d'agitation dissipées. Le public avait cru pendant quelques jours que le gouvernement prenait des mesures pour contenir des perturbateurs qui cherchaient à exciter un mouvement, que c'était par ce motif qu'il avait voulu réunir à Paris huit mille hommes d'élite, composés des compagnies de grenadiers éclaireurs. On sait actuellement que ces troupes sont destinées à former un camp entre Beauvais et Amiens. On dit que le général Murat, chargé de ce commandement, est déjà parti pour tracer ce camp et en régler toutes les dispositions. On en conclut que cette réunion a pour principal objet de surveiller les départements de l'Ouest, où les Anglais paraissaient vouloir porter de nouveau le fléau de la guerre civile. On croit aussi que ce ministère ne donnera aucune suite à ce projet, les hostilités ayant cessé en Allemagne et en Italie ; qu'il cherchera plutôt à prendre une part active à la négociation de paix. Des lettres particulières de Londres apprennent que le peuple y a exprimé son vœu avec autant d'énergie que celui de Vienne.....

Prêtres. — Le clergé annonce une conciliation entre les prêtres de tous les partis. Le pape doit les y avoir engagés par un bref, comme le seul moyen qui puisse rétablir l'empire de la religion. Par ce bref, le chef de l'Église engage les ministres à faire la promesse exigée par le gouvernement. D'après son autorisation, les évêques donnent le même conseil. Celui de Saint-Papoul atteste l'existence de ce bref...

Libelles. — On distribue l'oraison funèbre de Pie VI, prononcée à Venise par l'archevêque de Nisibe et traduite en français par un grand vicaire de Digne. La traduction est surchargée de notes plus volumineuses que l'oraison. Beaucoup sur les procédés du Directoire contre le pape, mais rien contre le gouvernement actuel. Il paraît même que l'ouvrage a été composé avant son organisation, quoique daté de 1800. — Sur celui de d'Ivernois, dont on a fait l'analyse hier, on observe que le but principal, suggéré par le cabinet de Saint-James, auquel la plume de l'auteur est consacrée depuis longtemps, est de prouver que l'Autriche ne peut faire aucune paix solide avec la France, parce que les finances de la République sont tellement épuisées qu'elle ne peut nourrir ses armées que dans les pays de ses voisins. D'où résulterait la nécessité de continuer la guerre jusqu'à ce que tout le territoire de la France fût conquis. — On a voulu prouver dans le même ouvrage que le gouvernement actuel est plus dispendieux que ne le serait celui de la monarchie, parce que les fonctionnaires publics, beaucoup moins nombreux, ne seraient que des propriétaires riches qui ne seraient pas salariés et se contenteraient de l'honorifique attaché à leurs dignités militaires ou civiles.....

Bourse. — La confiance se soutient, le crédit augmente. Le tiers consolidé, qui avait reçu une légère diminution ces jours derniers, a été porté hier à près de 36 francs, ce qui prouve que le commerce conserve l'espoir de la paix.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

Journaux.

Publiciste du 18 thermidor : « *De Paris, le 17 thermidor.* ...Le citoyen Mauviel a été sacré avant-hier évêque de Saint-Domingue, dans l'église métropolitaine de Paris, en présence d'un concours prodigieux de citoyens. Le Concile national, qui l'avait élu, avait pensé que la religion, dirigée par de grandes vertus et par des talents distingués, était le moyen le plus propre à civiliser les noirs et à pacifier la colonie... »

CCLXVII

18 THERMIDOR AN VIII (6 AOUT 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 19 thermidor.

...*Bruits d'épidémie.* — Il circule qu'une maladie contagieuse se

manifeste dans Paris, principalement dans les hospices, que c'est par ce motif que la police a invité les habitants à mêler à l'eau destinée à être bue quelques gouttes de vinaigre ou d'autre acide. Ces bruits sont imaginés pour inquiéter le peuple; il n'y a ni dans les hospices, ni dans aucun quartier de Paris aucun germe d'épidémie. Un journaliste a observé avec justesse, à ce sujet, qu'il n'y avait d'autre peste en France que la langue des méchants et l'or de l'Angleterre.

Anagramme. — Un génie a découvert qu'en retranchant *Veto* des mots Révolution française, les lettres restantes composaient cette phrase : *Un Corse la finira.*

(Arch. nat., F[7], 3701.)

CCLXVIII

19 THERMIDOR AN VIII (7 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 20 THERMIDOR.

Politique. — L'intrigue, ou autre motif inconnu, a donné lieu hier à une nouvelle que le public a accueillie avec empressement. La mission du citoyen Duroc en a été le sujet. On a dit que le gouvernement avait appris, par une dépêche télégraphique, qu'il avait eu une première audience à Vienne, dont le résultat avait été conforme au vœu du gouvernement, et que le succès paraissait assuré. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle ou d'autres conjectures ont contribué sensiblement à l'amélioration du crédit public. Le tiers consolidé a été porté à la Bourse d'hier à près de 37 francs. — On remarque aussi que l'usure exorbitante qui s'est introduite dans le commerce diminue de plus de moitié. On ne prêtait qu'à 3 % par mois et sur gages mobiliers ; on offre aujourd'hui à 10 ou 12 par an, sur hypothèques. L'espoir de la paix et d'un gouvernement tranquille et invariable produit cet heureux effet.....

Culte. — Les prêtres intriguent pour que le dimanche et les fêtes soient fériés, la décade négligée. On emploie les moyens les plus actifs pour engager les marchands à reprendre cet ancien usage. Ils répandent que le gouvernement sent le besoin d'une religion, qu'il n'est aucun État policé qui n'ait la sienne, qu'on ne peut avoir en France que celle catholique, que le gouvernement en est si convaincu qu'il a fait choix d'un évêque pour l'envoyer à Saint-Domingue, per-

suadé que l'ordre et la paix intérieure ne s'y rétabliront que par le secours de la religion.....

Libelles. — On a saisi à Calais le manuscrit d'un nouvel ouvrage de Bertrand de Moleville. Il était adressé, ainsi que plusieurs imprimés, à Gigué, libraire à Paris, par Dulau, libraire à Londres. La lettre d'envoi indique que Gigué (auquel on donne aussi les noms de Girard, Girardot, Girardin) reçoit également toutes les nouveautés de Peltier. Réciproquement Gigué expédie à Londres tous les ouvrages qui se composent en France. On soupçonne qu'il réimprime à Paris ce qui lui est envoyé de Londres contre le gouvernement. Il a reçu le dernier ouvrage de d'Ivernois ; la police le surveille, ainsi que son correspondant à Calais ; elle espère saisir avec pièces de conviction. On rendra compte de l'ouvrage de Bertrand de Moleville, ainsi que des imprimés qui y étaient joints, lorsqu'on les aura reçus de Calais.....

Arrestation. — Dans la nuit du 19 au 20, la police a surpris et arrêté un individu portant environ 2 quintaux de balles et un quintal de poudre. Il a déclaré que la remise de cet objet lui avait été faite du côté de Grenelle par un inconnu qui l'avait chargé de la porter dans la rue de l'Arbre-Sec, près l'égout, où quatre autres individus viendraient les recevoir; il a ajouté que c'était la seconde commission de cette nature qui lui avait été confiée. On a surveillé la rue de l'Arbre-Sec désignée : personne ne s'est présenté. On a transporté l'individu vers Grenelle, pour reconnaître l'endroit où il disait que ces objets lui avaient été remis : il n'a pu ou n'a pas voulu le désigner. Il est à présumer que quelque affidé a suivi ce commissionnaire et a connu son arrestation, ce qui a rendu toute surveillance ultérieure infructueuse. On recherche avec activité la source et l'objet de cet approvisionnement.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCLXIX

20 THERMIDOR AN VIII (8 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 21 THERMIDOR.

...*Décadi.* — L'intrigue des prêtres zélés a réussi au gré de leurs vœux. Hier, toutes les boutiques ont été ouvertes, et le public en a conclu que désormais on suivrait pour les jours de repos le rite du

culte catholique. De jeunes ricaneurs apostés glosaient en divers endroits sur le décadi et faisaient entendre que l'annuaire républicain, le système des poids et mesures et tous les établissements républicains ne tarderaient pas à avoir le même sort. — Quelques théophilanthropes se sont présentés à Saint-Germain-l'Auxerrois pour y vaquer à leurs exercices habituels. Plusieurs mariages y avaient attiré à la même heure d'autres individus, ennemis de cette secte, qui ont voulu s'opposer à leurs cérémonies. Il y a eu des menaces respectives, des injures, mais point de voie de fait. On a remarqué ce cri public des opposants : « Le gouvernement protège la religion chrétienne. A bas la nouvelle secte ! »

Militaires. — On a jeté quelques germes de mécontentement et d'insubordination parmi les vétérans. Ils se plaignent et paraissent aigris. On cherche à leur insinuer que leur existence actuelle est plus pénible, qu'ils éprouvent plus de besoins physiques, plus de rigueur dans le service militaire qu'avant la Révolution. La surveillance des officiers pénétrera la source de ces suggestions et saura en détruire les effets..... .

Manuscrit de Bertrand de Moleville. — Ce manuscrit, annoncé hier, a été reçu de Calais aujourd'hui. C'est la suite des *Annales de la Révolution*, entreprises par cet ancien ministre. Elle forme le 4e volume et traite des événements de janvier à septembre 1791. Mallet du Pan, n° 33, 25 janvier 1800, fit la critique de plusieurs articles des premiers volumes, tant pour l'altération des faits que pour diverses opinions de l'auteur. Ces mémoires semblent destinés à dévoiler toutes les manœuvres de la Cour ; on y confesse, on s'y vante de ce qu'on a nié si longtemps. Le chevalier de Coigny y est désigné comme ayant été l'un des conseillers intimes des comités de Marie-Antoinette.

Brochure. — Il paraît une nouvelle brochure, de 627 pages in-8, intitulée : *De l'Unité et de l'indivisibilité de la religion*, par l'abbé Hespelle, docteur en Sorbonne, chez Morel et Leclère, 1800. — Ainsi l'auteur, l'imprimeur et les éditeurs croient cette production licite. L'auteur annonce même qu'on devra regarder comme contrefaite toute édition qui ne sera pas revêtue de sa signature : *Hespelle*. Il est cependant plusieurs passages de cet ouvrage volumineux très répréhensibles et séditieux. Par son titre, il annonce le projet de démontrer la nécessité de rétablir une religion dominante, intolérante, exclusive de toute autre; mais le rétablissement du trône de Louis XVIII est encore plus particulièrement le but de l'auteur. Page 363 et suivantes, doléances sur la mort de Louis XVI, invectives contre la Convention qui l'a jugé. Toute la France est coupable : « Voilà pourquoi

Dieu appesantit sa main sur nous. Nous expions et expierons nos fautes jusqu'au moment où notre roi Louis XVIII viendra nous donner la paix, ranimer notre commerce et nous faire rendre ce qui appartient à Dieu. » On ne peut provoquer plus ouvertement au retour de la royauté. Plus loin, page 366, on lit : « Le Directoire fait envahir l'Italie par Bonaparte, qui promet à ses troupes le pillage de cette riche et belle contrée. L'or, l'intrigue, la perfidie, le nombre des soldats, lui ouvrent toutes les portes de la Lombardie : le sang français coule à gros flots, et ces faciles et honteuses conquêtes sont célébrées comme des prodiges de valeur et d'héroïsme. » Page 517 : « La Constitution de l'an VIII et ses sœurs aînées ne sont qu'un amas de rêveries philosophiques, avec des principes destructeurs de l'ordre. » Page 525 : « Cette Constitution n'est ni républicaine, ni monarchique... Elle ne parle ni de Dieu, ni de culte, ni de souverain. C'est en quoi elle est plus mauvaise que ses sœurs aînées. Elle tend à l'arbitraire et au despotisme asiatique. Elle est sujette à changer toutes les décades, à l'aide des cascades et des *filets de Saint-Cloud.* Sous l'égide du général audacieux, elle n'a été signée et acceptée que par des gens en place, ou courant après. Elle n'a été offerte que les armes à la main par un chef heureux à un peuple fatigué, etc. » Il y a dans l'ouvrage plusieurs autres déclamations aussi fortes contre le gouvernement. Les ordres sont donnés pour rechercher l'auteur et les libraires.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les exclusifs remuent et s'agitent en tous sens. Leurs réunions deviennent depuis quelques jours beaucoup plus fréquentes. — Le préfet de police a fait arrêter aujourd'hui la femme Chaumette, l'âme damnée de cette clique, ancienne tricoteuse des Jacobins et l'agent le plus actif des chefs de ce parti. Cette intrigante parcourt du matin au soir et les ateliers du faubourg Antoine, et ceux du faubourg Marceau; elle cherche par ses propos à monter les têtes et égarer les esprits. On a saisi chez elle des papiers susceptibles d'un mûr examen ; on y a trouvé également les portraits de tous les saints de l'Ordre, tels que Robespierre, Marat et autres. Cette femme a été signalée comme étant l'intermédiaire dont on se servait pour faire passer des fonds aux subalternes qu'on désire entretenir dans leurs bonnes dispositions. Il y a eu chez elle de fréquentes réunions, et l'on y a vu entrer les hommes les plus suspects en ce genre. Au moment de son arrestation, elle a supplié un agent d'en avertir secrètement le nommé Lémery,

médecin, surveillé lui-même comme un exclusif de la bonne trempe, arrêté au 20 brumaire dernier. — Hier encore des hommes de ce parti s'étaient réunis rue des Cordiers, chez la femme Devaux, marchande de vin, mais ils se sont enfermés, comme de coutume, dans une chambre séparée, où les agents n'ont pu pénétrer. Même réunion chez Château, rue des Postes ; partout les mêmes propos, les mêmes projets, le même esprit. Le nommé Delpeus, infirmier-major à l'hospice du Val-de-Grâce, est un des arcs-boutants de ces réunions. On le suit avec autant de soin que les autres. Le 18 de ce mois, il y a eu une assemblée assez nombreuse à Linas. Antonelle et Félix Lepeletier s'y sont trouvés ; on n'y est encore convenu de rien ; on doit se réunir dans les premiers jours de cette décade. En attendant, on cherche à agiter les faubourgs ; on se répand dans les cabarets, et on essaie de monter la tête des ouvriers. Jusqu'à présent le mal ne fait pas grand progrès, mais la surveillance active que l'on a établie sur cette portion de Paris est véritablement plus nécessaire que jamais. Il est cependant quelques exclusifs dans les faubourgs qui commencent à abandonner le parti, et disent assez haut que toute espérance de renverser le gouvernement est une chimère. En général on croit cette faction très hardie, mais peu puissante en moyens. On remarque aussi que ceux qu'on peut regarder comme les chefs ne se mettent point trop en avant et se tiennent au contraire sur leurs gardes. L'un d'eux disait hier que le nouvel opéra de *Camille,* que l'on doit donner incessamment, était tout en faveur du gouvernement d'un seul ; que les partisans de la royauté ne manqueraient pas la première représentation, mais qu'eux s'y rendront en grand nombre et qu'il y fera chaud, s'ils sont contrariés dans leur projet de ne pas laisser jouer cette pièce. La mauvaise humeur des exclusifs s'accroît chaque jour. Dans le désespoir où ils sont de ne pouvoir arriver assez tôt à leur but, ils s'en prennent à tous. Ils publient qu'il est maintenant certain que les hostilités vont recommencer de nouveau ; ils attendent avec impatience la réponse de la cour de Vienne, parce qu'ils sont sûrs, disent-ils, que, si la paix n'a point lieu, il leur sera facile de faire une émeute, et qu'ils espèrent qu'une étincelle peut amener un embrasement général. Aussi font-ils de nouveau sonner aux oreilles des ouvriers des faubourgs le grand mot du gouvernement populaire et croient, dans l'espoir du pillage, pouvoir les porter facilement à l'insurrection.

Ce n'est pas seulement l'anarchie qui cherche à tourmenter les faubourgs : le royalisme s'en mêle aussi. Des agents d'une faction déjà signalée y font entendre que la monarchie peut seule ramener la paix

et avec elle le commerce, l'abondance et les travaux de toute espèce, qui sans cela iront en décroissant encore. Ils répandent dans divers quartiers populeux de Paris que la sécheresse actuelle donnera une mauvaise récolte, dont la suite sera immanquablement la disette. Ils ajoutent qu'elle est toujours le résultat de la guerre, et que celle-ci est interminable. L'agent qui rapporte ces faits ajoute que le citoyen Beausset, propriétaire dans la Beauce, lui a assuré qu'on lui avait acheté ses blés sur pied; qu'on lui avait dit depuis que ces acheteurs étaient des spéculateurs qui comptaient en effet sur un renchérissement aussitôt la moisson; le préfet de police en a prévenu le ministre de l'intérieur.

Dans la nuit du 19 au 20 de ce mois, le commissaire de police de la division des Invalides et un officier de paix ont arrêté dans leur ronde, rue Dominique, un homme chargé d'une hotte, qui leur a paru suspect. Ils l'ont visité et ont trouvé dans sa hotte environ 50 à 60 livres de poudre à canon et près de 180 livres de balles de calibre. Cet homme a déclaré avoir porté une pareille charge, la nuit antécédente, depuis Grenelle jusqu'à la place de l'École près le Pont-Neuf; qu'arrivé là quatre personnes sont venues le débarrasser de son fardeau, l'ont emporté par la rue des Prêtres-Germain-l'Auxerrois, sans vouloir qu'il les accompagnât, mais après lui avoir toutefois donné l'ordre de se rendre, le 19 soir, encore à Grenelle, ce qu'il a fait. En conséquence, on le laissa aller seul en le suivant de loin; arrivé à la place de l'École, on attendit près d'une heure et demie, et, personne ne se présentant, l'homme fut amené avec sa charge à la préfecture de police. Le préfet décerna de suite, dans la nuit même, un mandat de perquisition dans la maison de Grenelle que le porteur disait ne pouvoir indiquer, mais qu'il était sûr de reconnaître, s'il y était conduit. L'ordre fut exécuté dès la pointe du jour, et l'on s'assure que cet individu en avait imposé et qu'il était de mauvaise foi. Il n'a pu rien dire de positif, et toutes les recherches dans ce canton ont été infructueuses. Il a été à l'instant même mis au secret, et il faudra qu'il s'explique sur le transport de cette poudre et des balles d'une manière satisfaisante.

Le 19 dans l'après-midi, un particulier s'est présenté à la préfecture, n'ayant d'autres papiers qu'un acte d'amnistie absolument en blanc, seulement signé du général Darnaud. Sur l'observation qu'on lui a faite que cette pièce était nulle, il a répondu qu'il l'avait reçue ainsi du général sous lequel il avait servi parmi les Chouans. Il a déclaré s'appeler Duvillers Desroches. — Le citoyen d'Autichamp, dans une lettre du même jour 19, adressée au préfet de police, en réclamant ledit Desroches, lui mande en effet que le général Darnaud lui avait

remis plusieurs feuilles d'amnistié seulement signées et en blanc pour les officiers des insurgés dont lui, d'Autichamp, ignorait les noms. Le préfet n'a pas cru devoir relaxer Desroches jusqu'à plus amples renseignements.

L'agent qui a signalé comme agents de l'Angleterre, et entièrement vendus à cette puissance, Féret et Henry, demeurant à Rouen, rapporte aujourd'hui que les chefs de conspiration qui sont dans cette ville comptent que sous peu de nouveaux troubles vont éclater dans le département du Calvados et qu'un débarquement d'Anglais sur les côtes est assuré.

Les promenades et les jardins publics ont été hier très fréquentés. On s'y est occupé de politique et surtout de la paix, que l'on espère ne devoir être que glorieuse et définitive. Les royalistes continuent à prendre le haut ton dans les cafés et autres lieux de rassemblements; chaque jour ils deviennent plus incorrigibles. Un individu disait hier, en regardant les fondations de la colonne nationale : « On a tort de se donner tant de peine, il n'y aura jamais ici que la statue d'un roi, et cela ne sera pas long. » Il a été suivi, mais il s'est bientôt perdu dans la foule. Le préfet a su que les malveillants se disposaient, depuis quelques jours, à afficher pendant la nuit des placards incendiaires, qu'ils ont fait précéder depuis quelque temps d'écrits et pamphlets contre le gouvernement. Il a ordonné que les rondes se fissent avec plus de soin que jamais, et chaque section de Paris est surveillée sans interruption, depuis dix heures du soir jusques après le jour levé. — Un agent rapporte, cet après-midi, qu'une femme arrivant de Londres lui a déclaré que, depuis un mois et demi environ, il est parti d'Angleterre cinq ou six cents émigrés français, qui sont rayés de la liste des secours, du moment où ils obtiennent leurs passeports pour la Hollande; que c'est là qu'ils se rendent tous et qu'ils espèrent y trouver des moyens faciles de rentrer sur le territoire de la République. Ce fait est vrai, et la police de Paris en acquiert les preuves tous les jours. Cette femme a ajouté qu'elle a passé avec plusieurs d'entre eux, dont l'un se nommait Devaux, qu'elle les a perdus de vue en Hollande, où elle est débarquée elle-même.

Tous les cours ont éprouvé de la baisse aujourd'hui à la Bourse. Hier décadi, la rente s'est faite encore au Jardin à 36 francs 75 centimes, et cet après-midi le dernier cours est resté à 36 francs. On compte sur une hausse générale demain.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 21 thermidor : « *Paris, 20 thermidor*. ....La Société des *Observateurs de l'Homme* a proposé, dans sa séance publique, pour sujet d'un prix qu'elle adjugera au mois de frimaire an XI, la question suivante : « Déterminer, par l'observation journalière d'un ou de plusieurs « enfants au berceau, l'ordre dans lequel les facultés physiques, intellectuelles « et morales se développent, et jusqu'à quel point ce développement est se- « condé ou contrarié par l'influence des objets dont l'enfant est environné, « et par celle plus grande encore des personnes qui communiquent avec lui. » Le prix consistera en une médaille de bronze, et en une indemnité de 600 francs. Les mémoires seront reçus jusqu'au 1er germinal an X : ils devront être adressés, francs de port, au secrétaire perpétuel de la Société des Observateurs de l'Homme, rue de Seine, Hôtel de La Rochefoucauld, à Paris. Les auteurs sont invités à joindre à leurs mémoires un billet cacheté, contenant une devise avec leur nom et leur adresse. Il n'y aura d'ouverts que les billets qui seront joints, soit au mémoire qui aura remporté le prix, soit à celui qui en aura le plus approché. » — « La notice que les journaux impriment comme une espèce de procès-verbal du Conseil d'État est fort loin de comprendre la totalité des objets qui y sont discutés et décidés : c'est seulement ce qu'il est utile d'en publier promptement, et convenable d'en publier. Dans les deux dernières séances, les discussions les plus importantes ont eu lieu sous la présidence du premier Consul. Elles ont eu pour objet un projet de loi organique de la Constitution, concernant la formation, le renouvellement et le complétement des listes de notabilité graduelle que cette Constitution a établie. C'est cette institution qui doit compléter, en l'an IX, l'organisation du nouveau régime de la France. C'est elle qui doit rassurer tout à la fois contre les craintes de l'instabilité du gouvernement et contre les craintes de l'abus de la force qui lui est attribuée. C'est cette institution qui doit offrir à l'Europe le premier exemple d'une véritable représentation nationale, et de l'opinion publique organisée de manière à être également forte pour l'ordre et pour la liberté, les deux grands intérêts publics qu'il faut concilier. Le premier Consul porte, dans la discussion de cette matière, une analyse, une sagacité, une méthode, une attention qui ne permettent ni à la vérité de s'échapper, ni à l'erreur de s'introduire. — « *Sauvage de l'Aveyron*. Cet enfant connu sous le nom de Sauvage de l'Aveyron, dont les journaux firent tant de bruit, il y a six mois, qu'on attendait à Paris, avec le juste empressement que devait exciter le souvenir de la fille Leblanc, aussi sauvage; et quelques autres événements de la même espèce, consignés dans les mémoires des diverses académies ; ce sauvage, enfin, qu'on ne voyait point arriver, et dont on ne parlait plus, est arrivé, le 18 thermidor, à dix heures du soir, à Paris, sous la conduite d'un vieux domestique qui en prend soin depuis six mois, et du professeur d'histoire naturelle de l'École centrale de Rodez (le citoyen Bonaterre). Ce professeur le remit hier entre les mains du père des sourds-muets de naissance, qui le reçut comme un enfant de plus, dont son art et sa bienfaisance vont le rendre le père, et augmenter l'intéressante famille. Nous ne savons encore que très peu de chose sur cet enfant, qui va être, dans ce moment, l'objet des observations des vrais philosophes, et qu'iront

visiter sans doute, avec empressement, ceux qui depuis longtemps désiraient qu'on élevât loin de toute société et de toute communication intellectuelle un enfant à qui personne n'eût jamais parlé, et dont on aurait épié jusqu'aux moindres mouvements qu'il aurait employés pour l'expression de ses premières sensations, de ses premières idées, de ses premières pensées, si tant est qu'on puisse penser sans signes fixes et convenus. Cet enfant est tout trouvé, et, sans qu'on soit encore sûr qu'il soit ou qu'il ne soit pas sourd-muet, il ne rend et n'a jamais encore rendu aucun son articulé, pas même pour exprimer ses besoins, qui sont encore on ne peut plus bornés. Il n'a que quelques cris, et quelques gestes manuels et physionomiques; et ce qui paraîtra sans doute bien étonnant, c'est que, quoiqu'il ait passé un mois dans l'hôpital de Saint-Affrique, où on le traitait comme un mendiant recueilli sur les grands chemins, sans faire aucune sorte d'observations sur cet être si précieux dans ses premiers moments, il n'a pas fait un pas vers la civilisation, et se trouve aujourd'hui aussi loin de nos mœurs et de nos habitudes qu'au premier jour où il fut trouvé dans un bois du département de l'Aveyron. Il est assez bien fait, d'une figure assez agréable, mais enveloppé et vêtu à la manière des enfants de trois ou quatre ans, quoiqu'il paraisse en avoir douze, n'ayant jamais voulu souffrir d'autres vêtements; son fourreau est ceint d'une large ceinture; il est sans bas et sans souliers, et n'a jamais pu ni voulu en mettre. Il s'assied ordinairement par terre, et s'y couche pour dormir, et ce n'est que par complaisance pour son vieux gardien, qu'il paraît aimer beaucoup, qu'il s'assied quelquefois sur une chaise, et qu'il consent à passer la nuit dans un lit. Sa nourriture, de préférence, est des pommes de terre cuites ou crues; il les mange avec avidité; il aime aussi beaucoup les noix. La viande lui est désagréable; cependant il a consenti à manger une aile de poulet, dans sa route. Le pain bis est le seul dont il veuille manger. Le pain ordinaire lui fait une espèce d'horreur, et il repousse fortement la main qui le lui offre. Il paraît quelquefois touché des soins qu'on prend de lui; il offre de lui-même la main à ceux qui lui témoignent quelque intérêt; mais rien ne peut le consoler de la perte de son ancienne liberté et de sa première manière de vivre, et on le voit conservant toujours le désir de s'échapper. On fait à ses oreilles le plus grand bruit, sans qu'il paraisse l'entendre ; mais le bruit le plus faible d'une porte qui s'ouvre, réveillant ses pensées habituelles et son désir de tous les moments, il se tourne et va s'échapper. Il paraît aussi entendre le bruit des noix qu'on casse derrière lui. Du reste il est indifférent à tous les autres bruits, et quoi qu'on ait fait, à Saint-Affrique, quelques essais pour lui apprendre à parler, il ne dit pas un seul mot et ne profère pas une seule syllable. On doit aux soins attentifs du citoyen Bonaterre de l'avoir conservé, sinon dans cet état purement sauvage où il était au moment où il fut pris, du moins dans celui où il était après un mois de séjour à l'hôpital de Saint-Affrique, et c'est presque l'état purement sauvage ; car nous le répétons, il est aussi loin aujourd'hui des autres hommes, que le serait un homme tel que le désiraient ceux qui voulaient faire l'essai dont nous avons parlé plus haut. Quelle ample matière à réflexions ! Nous laissons, pour le moment, ce champ vaste à parcourir à nos lecteurs. Cet enfant a été dix-huit jours en route, à cause des différents accidents qui lui sont survenus. Il a eu la petite vérole à Moulins; elle a été bénigne, et il est arrivé parfaitement guéri. Arrivé chez le citoyen Sicard. il s'est couché par terre et y a dormi tout à

son aise. Réveillé l'instant d'après, et touché de l'intérêt que lui a marqué l'instituteur des sourds-muets, il lui a présenté la main d'un air affectueux. On lui a offert du pain, mais ce pain était blanc ; il l'a refusé et a fait signe qu'il voulait dormir. Nous apprenons qu'il paraît très fatigué de son voyage, et qu'on le laissera reposer pendant quelques jours, avant de contenter la juste curiosité que ne manquera pas d'exciter dans cette ville un si intéressant phénomène. »

CCLXX

21 THERMIDOR AN VIII (9 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 22 THERMIDOR.

Esprit public. — Le plus grand calme continue de régner dans la capitale. On avait répandu que quelques agitateurs se proposaient de rappeler le souvenir du 10 août par quelques mouvements, et de poser des placards séditieux dans différents quartiers de la ville. La police, prévenue, avait pris toutes les mesures convenables. Soit qu'il n'y ait eu aucun projet pareil, soit que les malveillants aient été contenus par la surveillance établie, tous les rapports constatent qu'on a remarqué partout une grande tranquillité, et qu'il n'y a eu ni affiches posées, ni tentatives qui indiquassent cette intention.....

Libelles. — Les deux derniers numéros du *Paris* de Peltier contiennent l'analyse des *Derniers adieux à Bonaparte.* On y fait particulièrement l'éloge du dernier chapitre, où le premier Consul est comparé à Monk et invité à l'imiter. Ce pamphlet est connu. A la fin du n° du 30 juin, Peltier rend compte de la campagne de l'Italie sous ce titre : *Victoire décisive remportée par Bonaparte sur M. de Mélas, à Marengo, etc.* Pour épigraphe il emploie les quatre premiers vers de l'ode de Rousseau :

Fortune, dont la main couronne, etc.

Suit ce préambule : « Une grande et éclatante victoire vient de décider du sort de la Lombardie, du Piémont et du pays de Gênes... La victoire de Marengo a mis l'heureux Bonaparte, après une campagne de vingt jours, dans la position où il se trouva à la fin de 1796. On nous préparait depuis cinq jours à de fâcheuses nouvelles. On en doutait encore, lorsque les papiers sont venus mettre fin à tous les doutes, et nous forcer à reconnaître l'ascendant du génie de cet

homme extraordinaire sur la valeur et la constance de l'armée autrichienne, qui a succombé avec honneur. » Succède l'expression d'une profonde douleur sur la nécessité absolue de faire la paix et sur ce que Bonaparte a toujours sur les lèvres ce mot perfide. Il s'offense du tribut d'admiration que l'Europe entière paraît lui offrir ; on ne devrait pas, dit-il, « adorer et bénir le nuage qui porte la foudre dans ses flancs ». — Dans le numéro du 15 juillet, Peltier est également forcé de louer les progrès de Marceau. Mais le fiel de sa plume est toujours dirigé contre le premier Consul.

Arrestation. — Hespelle, auteur de la brochure analysée hier, et Leclère, l'un des libraires, sont arrêtés[1]. Maret ne l'est pas encore. Leclère avait chez lui cinq exemplaires de cet ouvrage séditieux. Il a dit qu'ils lui avaient été apportés par un inconnu et qu'il voulait les lui renvoyer. — Hespelle s'est déclaré auteur de l'ouvrage, a soutenu que tous les principes qu'il renferme étaient justes et a désigné l'imprimeur. Il a dit avoir déposé deux exemplaires à la Bibliothèque nationale.

Rébellion. — Une femme déguisée en homme a été arrêtée hier par la police, près le corps de garde du pont Notre-Dame. Un attroupement se forma. Des malveillants insinuèrent que le détenu était un conscrit. Au même moment on vit passer un homme porté sur un brancard à l'hôpital. Les auteurs du trouble saisirent cette circonstance pour exciter l'aigreur du peuple, en disant que celui que l'on portait était un autre conscrit, auquel un officier avait plongé son sabre dans le corps pour l'arrêter, et que ce malheureux n'avait pas une heure à vivre. Ils réussirent. La femme déguisée fut délivrée, l'agent de police maltraité, le caporal du poste courut quelques dangers.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 22 thermidor : « *Paris, 21 thermidor.* ...Le ministre de la police a ordonné au préfet de la police de défendre dorénavant l'ascension des montgolfières dans l'intérieur de Paris..... » — *Gazette de France* du 22 thermidor : « ...Que vont dire les partisans de l'égalité? Le ministre de l'intérieur, en prenant un arrêté pour l'exposition des tableaux, a chargé une commission d'artistes d'en éloigner les productions indignes d'y avoir place. Le bon goût a toujours regardé cette mesure comme indispensable, et l'on se rappelle sans doute toutes les bêtises qui ont été dites pour

1. L'arrestation d'Augustin Hespelle, âgé de soixante-neuf ans, est également mentionnée dans un autre rapport, du 23 thermidor (Arch. nat., F[7], 3844).

prouver que le bon goût était un tyran. Le troisième article de cet arrêté décide une question qui a fait balbutier bien des moralistes. « Les ouvrages « qui seront présentés dont la composition blesserait les bonnes mœurs, *non « par le nu des figures, lorsque le sujet le permet ou l'exige,* mais par « l'expression ou l'intention, qui seules *caractérisent l'indécence,* ne seront « point admis. » Avec un excellent esprit, on trouve, sans y penser, la définition que cherchent en vain les têtes vides d'idées, faute d'observation. Il est certain que toutes les fois que le nu des figures entre nécessairement dans la composition d'un sujet, il n'est pas indécent, c'est-à-dire qu'il ne frappe jamais l'imagination d'une manière contraire à la pudeur. Une vierge peut contempler l'Apollon du Belvédère sans éprouver aucune autre sensation que celle qu'inspire l'admiration et être blessée ou émue par le plus mauvais dessin fait sur un mur avec du charbon, tant il est vrai que c'est l'expression ou l'intention qui seules caractérisent l'indécence..... » — *Journal des Hommes libres* du 22 thermidor : « *Paris, 21 thermidor.* ...Il paraît que le plan de *messieurs* est de rétablir partout à la fois les écoles de l'ancien régime. Enhardis par le *prospectus du collège de Navarre*[1], qui devait être *un foyer d'instruction,* ils ont tenté loin de Paris de faire aussi l'essai de ces petits moyens, qui n'auront pas plus de succès que tous ceux qu'ils emploient journellement pour créer un gouvernemeut *théocrati-monarchique* dans celui que nous avons Le citoyen Thibaudeau, qui chaque jour se rend plus digne de la confiance des amis sincères de la liberté et de la philosophie, a écrit la lettre suivante : « Le préfet du département de la Gironde au maire de Por- « tets. Bordeaux, 10 thermidor an VIII. Citoyen, il m'est parvenu un *pros- « pectus* imprimé pour une maison d'éducation des citoyens Pomarède et « Caussé, établie dans votre commune. Sous le voile d'un beau zèle pour les « arts et la morale, il est aisé de voir l'esprit de prédilection que les auteurs « de cet écrit conservent pour un régime qui n'existe plus et qui ne peut plus « exister en France. Le dernier alinéa de cet écrit est surtout remarquable par « des regrets dont l'expression est aussi inconvenante que ridicule. Le gouver- « nement n'a point la coupable pensée de faire un peuple d'athées ; mais il ne « souffrira point non plus que des prétendus réformateurs le ramènent à la « superstition ; il ne permettra point qu'on insulte à cette philosophie qui n'est « tant attaquée que parce qu'elle a fait la révolution. L'arrêté du 1er pluviôse « an VI vous fait un devoir de surveiller l'établissement des citoyens Poma- « rède et Caussé ; je vous recommande de le visiter souvent et de m'instruire « exactement s'ils se conforment aux obligations qui leur sont imposées. Vous « les manderez devant vous, et vous leur direz que je blâme leur *prospectus,* « et que, disposé à les protéger lorsqu'ils baseront l'éducation de leurs élèves « sur les principes avoués par le gouvernement, je les réprimerai sévèrement « lorsqu'ils s'écarteront de la ligne de leur devoir et du respect dû à la « République. »

1. Voir plus haut, p. 561.

CCLXXI

22 THERMIDOR AN VIII (10 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 23 THERMIDOR.

10 Août. — Il y a eu hier quelques réunions dans le faubourg Antoine, composées d'individus qui servirent la Révolution dès son principe. Ils ont renouvelé entre eux le serment de haine à la royauté et ont chanté plusieurs couplets patriotiques. Il n'y a rien eu de contraire à la tranquillité publique, ni à l'esprit du gouvernement. On s'est même abstenu de toute discussion politique.

Dimanche. — Le plus grand nombre des boutiques ont été fermées. Les campagnes voisines, les promenades ont été remplies. L'affluence était beaucoup plus grande que le dernier décadi. Est-ce l'effet de l'intrigue des uns, de la faiblesse des autres, qui craignent d'être notés, ou celui de la propension naturelle à reprendre les anciens usages? N'est-ce pas simplement l'effet de la nouveauté joint à un petit esprit d'opposition? Quoi qu'il en soit, l'opinion générale est que les fêtes catholiques, d'après la tolérance du gouvernement, seront célébrées à l'avenir par la grande majorité des habitants de Paris. Les institutions républicaines ne seront conservées que par les fonctionnaires. Bientôt les catholiques penseront que la religion aura gagné à la Révolution, parce que l'impiété de la cour était devenue une mode dans la capitale et avait pénétré dans les provinces [1].

Prêtres. Fanatisme. — ...Chaque jour voit éclore une nouvelle production du fanatisme, sous des titres qui indiquent que la religion seule est l'objet de l'ouvrage. Il n'en est pas un seul où l'on ne voie pour maxime fondamentale que la souveraineté vient de Dieu ; que les hommes, considérés comme apanage ou esclaves du souverain, sous la dénomination *sujets,* ne peuvent sans crime lui ravir cette propriété ; qu'elle est immortelle comme la divinité dont elle émane et dont elle est en quelque sorte une partie substantielle. Ainsi de l'indulgence du gouvernement résultera infailliblement une révolte continuelle contre les lois de l'État, d'autant plus hardie qu'elle s'appuie de dogmes religieux qui s'insinuent facilement dans les cœurs par le moyen de la confession. De là, résultera encore la nécessité pénible de surveiller

1. Ce passage, depuis : *Quoi qu'il en soit*, est biffé dans l'original.

sans cesse les prédicateurs de ces principes, ennemis de toute tranquillité publique. L'histoire apprend à quels excès le fanatisme peut porter ses victimes.

Hespelle. — L'auteur d'une de ces productions fanatiques et séditieuses, Hespelle, docteur de Sorbonne [1], vient de donner un exemple sensible de l'espèce de délire que ces opinions produisent. Il a dit avoir employé dix-huit mois à la composition de son ouvrage. Il a cherché à lui donner le plus grand degré de perfection. Il a retouché quelques passages jusqu'à quinze fois. « Je suis inspiré, a-t-il dit; je n'ai point de coopérateur; j'ai travaillé sans cesse devant l'autel. » Il a montré le crucifix qu'il portait. Ses moyens pécuniaires ne lui permettaient pas de fournir aux frais de l'impression, qui étaient de plus de deux mille francs, mais une Société l'a aidé. On a tiré mille exemplaires de la première impression. Cent cinquante ont déjà été distraits. La police a retiré les autres, et même une partie des cent cinquante ci-dessus. Il en a envoyé à Louis XVIII, à l'empereur de Russie, au cardinal Maury. Il en a donné à chaque journaliste et en a déposé à la Bibliothèque nationale [2]. Il espère que cet ouvrage sera lu en entier, et avec intérêt par le premier Consul, qu'il lui accordera même une conférence à ce sujet.....

Poudre. — Le préfet de police a saisi une manufacture de poudre, dirigée par deux prêtres, les frères Adam. Tous les instruments et matières propres à cette fabrication, ainsi que plusieurs tonneaux remplis de poudre qui en provenait, ont été conduits à la préfecture avec les fabricateurs. Ils ont déclaré que c'était leur industrie, le moyen de leur subsistance.....

(Arch. nat., F [7], 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 23 thermidor : « ...Si l'on se rappelait combien de fois on s'est trompé en cherchant à voir ce qu'il y avait dans la Révolution française, on ne s'amuserait pas à faire de nouvelles recherches; mais après avoir joué avec la chose, il est peut-être naturel qu'on finisse par jouer avec les mots. Un ex-législateur, aujourd'hui juge au tribunal civil de la Seine, écrit à un journaliste : « Empressez-vous, citoyen, de publier une découverte « qui doit désespérer les anarchistes et qui, sans superstition, peut rectifier « beaucoup d'idées. » Cette découverte, dans laquelle il n'entre pas de *superstition*, et qui doit désespérer les *anarchistes*, se réduit à écrire *Révolution française;* ceci fait, on en retranche quatre lettres, dont on com-

1. Voir plus haut, p. 595.
2. Cet ouvrage est en effet à la Bibliothèque nationale, sous la cote D. 37673.

pose le mot *veto;* du reste on forme : *Un Corse la finira*[1]. Si les anarchistes se désespèrent de cette découverte, il faudra la reprocher à celui qui l'a faite, car elle n'aura servi qu'à jeter le désespoir là où il faudra porter la consolation. Mais ils ne se désespéreront pas. »

CCLXXII

23 THERMIDOR AN VIII (11 AOUT 1800).

JOURNAUX.

Gazette de France du 24 thermidor : « ...Les époques les plus remarquables de la Révolution s'oublient peu à peu; encore quelque temps, et l'on ne pensera qu'au résultat. Le 9 thermidor a passé sans que personne lui ait dit : *Je te salue, ô 9 thermidor!* Le 10 août voulait aussi garder l'anonyme, mais le *Journal des Hommes libres* l'a aperçu et lui a ôté son bonnet! » — *Journal des Hommes libres* du 24 thermidor : « *Paris, 23 thermidor.* ...On adresse aux *fidèles* une affiche du théâtre de Saint-Roch, dont copie est tombée entre les mains d'un *infidèle.* Elle a pour titre : *Fête annuelle et patronale de saint Roch,* en l'église paroissiale sous son invocation. Les comédiens ordinaires de ce théâtre donneront samedi, veille de la fête, les premières vêpres, complies, matines et laudes. Le spectacle commencera à trois heures. Le *dimanche,* à six heures, première messe, *prière* et *eau bénite, prône* après *l'évangile.* A dix heures, *tierce, aspersion de l'eau, nones, sermons, prières.* Jeûne d'obligation pour les imbéciles, etc., etc. Les artistes ne s'en tiennent pas à ces actes de piété. » — « Le préfet de police, homme connu par son intolérance, vient de faire saisir, cette nuit, une fabrique de poudre, mise en activité par deux prêtres nommés les frères Adam, ainsi qu'une fabrique de fausses pièces de 12 et de 6 sous. Les matrices, les instruments et les artistes sont à la préfecture de police. Les deux dits artistes ont déclaré que c'était là leur métier et qu'ils étaient fort surpris qu'on les troublât dans l'exercice de leur industrie. Le préfet de police a aussi saisi de faux timbres de l'administration du département de la Lozère, avec les poinçons et autres pièces de conviction. Toutes ces pièces sont, avec les coupables, à la préfecture de police. Enfin, le ministre de la police a fait saisir l'édition d'un ouvrage fanatique et incendiaire par le révérend Hespelle, docteur en Sorbonne et pensionnaire de la République[2]. Des injures contre les premiers magistrats, contre nos armées, qui ne sont qu'un amas de brigands, contre le peuple français, qui n'est qu'une nation d'*athées,* tels sont les moyens de l'homme de Dieu, tel est son objet et son but. Il paraît, d'après l'interrogatoire subi par l'auteur, qu'il n'est que l'instrument d'hommes plus fins, qui se cachent et usent de son titre de docteur de Sorbonne. Ils ont fait tous les frais de l'édition. Voici l'épigraphe de l'ouvrage :

1. Voir plus haut, p. 585.
2. Voir plus haut, p. 595, 598.

Pour rendre heureux les mortels,
Il ne faut ni rois ni autels :
Telle est la morale diabolique
De l'infernale République.
Mais le Dieu tout-puissant saura venger ses droits
Et faire respecter ses autels et ses rois.

On croit entendre le *Chevalier*[1], ou le père La Harpe, ou l'abbé Aubert[2]... »

CCLXXIII

24 THERMIDOR AN VIII (12 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 25 THERMIDOR.

Émigrés rentrés. — Pendant quelques jours les émigrés ont montré la plus grande inquiétude. On avait répandu parmi eux que leur association avec les chefs amnistiés qui cherchaient à reprendre les armes et leurs réclamations contre leurs acquéreurs[3] déterminaient le gouvernement à prendre une mesure générale contre eux, qui les forcerait à quitter le territoire de la République dans un délai très court. Ils commencent à se rassurer : ils disent que désormais leur sort dépendra des négociations ouvertes pour la paix ; que, si elles sont heureuses, comme l'intérêt de l'Autriche le fait espérer, ils seront tranquilles et obtiendront leur radiation. Ils disent savoir de bonne source que le gouvernement n'en accordera aucune jusqu'à ce que l'adjudant général Duroc ait apporté la réponse de l'empereur, et que cette détermination n'a pu être prise que parce que la réponse doit influer sur une décision définitive qui fixera leur destinée.....

Prêtres. — Les projets de réconciliation entre les réfractaires et les constitutionnels paraissent entièrement rompus. La scission est marquée; elle a sa source dans la confiance avec laquelle les premiers publient que l'empire de la religion sera bientôt rétabli et protégé par le gouvernement. De là l'instruction donnée à Lyon par les vicaires généraux d'observer *la plus grande tolérance.....* A Paris, il y a des églises où la scission est tellement marquée que les céré-

1. C'est ainsi que le *Journal des Hommes libres* désigne le rédacteur de la *Gazette de France.*
2. Rédacteur des *Petites-Affiches.*
3. C'est-à-dire les acquéreurs de leurs biens.

monies se font à des autels distincts. L'évêque est le *citoyen* Royer; les autres, tels que celui de Saint-Papoul, sont *Monseigneur*.....

Bourse. — La hausse se soutient; on pense même que la certitude de l'adhésion de l'empereur aux propositions du gouvernement ne produira qu'une faible augmentation. On accapare les louis. On les paie 4 sols. Un seul particulier, à la fin de la Bourse, en a acheté dix mille à ce prix.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 25 thermidor : « ...La froide raison trouve absurde que l'on ait ouvert, dans toutes les églises, une neuvaine pour obtenir du ciel un temps plus favorable à la terre. Les craintes et les espérances ne sont pas toujours soumises à la raison, et le philosophe le plus mathématique avouera que, dans les calamités publiques, le peuple qui reconnaît et implore la puissance de la divinité est moins malheureux que celui qui ne croit et n'espère en rien. C'est rétrécir l'existence que de la renfermer dans le cercle du possible..... »

CCLXXIV

25 THERMIDOR AN VIII (13 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 26 THERMIDOR.

Prêtres. — Le général Brune a adressé au ministre le prospectus d'une feuille périodique qui aura pour titre : *Le Défenseur de la religion.* Il observe que ce prospectus court les campagnes. Voici les principales maximes de l'auteur : « La philosophie attaque la religion, pour enlever aux gouvernements leur plus ferme appui. Cette grosse charpente, que l'on nomme Constitution, laisse des vides partout : la religion seule peut les remplir. L'ambition fait des conquérants; la gloire, des téméraires; la philosophie, des égoïstes; la religion seule fait des citoyens. Après dix ans de calamités, la France est revenue de ses égarements : elle a senti la nécessité de rappeler auprès d'elle ces idées saines et lumineuses qui avaient autrefois assuré son bonheur et sa gloire. » — La feuille aura pour objet : l'origine des différentes religions; la nécessité d'une religion nationale, sans atteinte à la liberté des cultes; les avantages de la religion

chrétienne; l'utilité du rétablissement des curés ; la réorganisation des collèges ; l'éducation, l'autorité paternelle, le divorce. L'envoi doit commencer le 1er fructidor. On souscrit chez tous les libraires. On pourrait conclure de cette publicité que cet ouvrage est conforme aux vues du gouvernement. Cependant, sur le seul exposé, on voit que la Constitution est combattue dans le principe. La liberté des cultes est incompatible avec une religion dominante : la domination détruit la liberté. Il est de l'essence de la religion catholique d'être la seule que l'homme doive professer, de faire aux autres une guerre éternelle. On ne peut donc en faire la religion nationale, si la Constitution protège également les autres cultes. Tous les ouvrages ecclésiastiques qui paraissent sont bâtis sur ces principes d'intolérance et liés avec ceux de la monarchie.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 26 thermidor : « *Paris, 25 thermidor*. ...L'abbé d'Hespelle, auteur d'un ouvrage ayant pour titre : *De l'Unité et de l'Indivisibilité de la Religion,* vient d'être arrêté. On ajoute que le ministre de la police a fait enlever l'édition de l'ouvrage, qu'on désigne comme fanatique et incendiaire. » — « On lit dans le *Citoyen français* l'article suivant : « Les bons « apôtres qui prétendent, en s'extasiant, qu'on doit rétablir une *religion na-* « *tionale,* paraissent persuadés, sans doute, que le retour du bon temps ne « sera pas long, car ils ont écrit dernièrement sur la porte d'un ancien di- « recteur ami des philosophes, et qui habite la campagne : Vous qui habitez « ces bocages, hâtez-vous de faire pénitence, car avant quarante jours Ninive « sera détruite, etc., etc. Signé : *Ego sum qui sum.* Ce fait est certain... »

CCLXXV

26 THERMIDOR AN VIII (14 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 THERMIDOR.

...*Chefs amnistiés en résidence à Paris.* — On remarque que plusieurs de ces chefs voudraient conserver collectivement la confiance du gouvernement et celle des habitants de leur pays. D'une part, ils disent au gouvernement qu'ils emploient toute leur influence sur les contrées où ils ont commandé pour les dissuader de tout soulèvement

ultérieur auquel les intrigants voudraient les porter; ils prétendent que c'est à cette influence que l'on doit l'état de paix où ces pays existent encore; ils demandent que le gouvernement les seconde en leur accordant les grâces qu'ils sollicitent chaque jour, telles que radiations pour les inscrits, des indemnités pour les receveurs ou acquéreurs spoliés, et ils disent que le refus de ces grâces particulières augmenterait le nombre des mécontents et deviendrait un sujet de nouvelles hostilités. Déjà ils insinuent que le gouvernement n'aurait pas dû excepter l'émigration des délits effacés par l'amnistie, et que cet arrêté donnera beaucoup de recours à la nouvelle armée qu'on cherche à former. D'autre part, ils se présentent dans leur pays comme des défenseurs officieux très zélés; c'est à leurs sollicitations, c'est à la confiance que le gouvernement leur accorde que sont dues les grâces particulières, radiations, indemnités, emplois, etc. Ils espèrent avoir des partisans dans tous ceux qui ont obtenu et recouvré quelque crédit. La vérité est que plusieurs d'entre eux sont disgraciés et mêmes dégradés de noblesse par Louis XVIII, qu'ils ne jouissent d'aucune confiance dans leur pays, que les nouveaux chefs qui ont entrepris de les remplacer cherchent à affermir cette opinion en répandant qu'ils ont trahi et qu'ils ont conservé des sommes qui devaient être réparties.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 27 thermidor : « *Préfecture de police. Paris, 26 thermidor an VIII.* Copie de la lettre écrite par le préfet de police aux rédacteurs du *Journal de Paris*, en date de ce jour. Vous avez inséré, citoyens, dans votre feuille de ce jour, une lettre du citoyen Vigier, propriétaire des bains chauds, dans laquelle il dit que le préfet de police a fait conseiller au peuple de Paris de ne pas boire de l'eau de rivière pure. Je dénonce cette partie de la lettre du citoyen Vigier, et je vous invite à ne jamais insérer dans votre journal aucune lettre où des individus assureraient *que j'ai dit ou fait telle ou telle chose*, sans en avoir acquis vous-même la certitude, en me demandant des renseignements. Le préfet de police, *signé :* DUBOIS. » — *Gazette de France* du 27 thermidor : « ...Mme Helvétius est morte, hier, à Auteuil, âgée de quatre-vingts ans. Ses vertus ont fixé près d'elle, jusqu'à son dernier moment, les amis que son esprit et la réputation de son mari lui avaient acquis. Ils étaient nombreux et bien choisis; aussi pouvait-elle révoquer en doute la vérité du mot de Socrate sur la petitesse de sa maison. Mais il faut se rappeler qu'une exception ne détruit pas la règle, et que malheureusement elle la confirme..... »

CCLXXVI

27 THERMIDOR AN VIII (15 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 THERMIDOR.

Esprit public. — Paris jouit de la plus grande tranquillité. Le paiement en numéraire des rentes dues par l'État a causé une satisfaction universelle parmi les créanciers. Quelques malveillants ont insinué que cette mesure avait pour objet de rétablir des billets de banque, dont le crédit s'affaiblissait bientôt, parce que l'établissement d'une banque nationale ne pouvait réussir en ce moment. On répand en conséquence que les directeurs de cette banque doivent s'attendre à faire tous leurs premiers paiements en numéraire effectif. Quoi qu'il en soit, il est certain que cet arrêté [1] a contribué sensiblement à affermir la confiance publique : les bons de l'an VIII ont été portés à 37 francs. — On attend avec calme et sécurité le retour de l'adjudant général Duroc et la réponse de l'empereur ; on paraît certain que les préliminaires de paix seront arrêtés sans difficulté. — On dit qu'il a été annoncé aux troupes destinées à former le camp d'Amiens que le premier Consul avait de grandes vues pour accélérer et assurer la paix, qu'il a eu récemment une conférence d'un intérêt majeur avec les officiers généraux les plus distingués ; que le général Berthier doit partir incessamment pour Madrid, etc. Les politiques concluent de tous ces bruits que, si le gouvernement traite avec l'Autriche, il attaquera l'Angleterre en Portugal.....

Cocarde. — Quelques républicains marquent leur inquiétude de ce que le port de la cocarde tricolore est négligé ou de ce qu'elle est presque entièrement cachée sous un large ruban noir, dont les bouts paraissent arrangés de manière à en former une de cette couleur qui serait cocarde anglaise ou autrichienne. Ceux que cette nouvelle mode inquiète craignent qu'elle ne devienne un signe de ralliement : la police surveille et ne peut avoir la même crainte.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

1. Arrêté du 23 thermidor, portant qu'à compter du second semestre de l'an VIII les rentes et pensions sur l'État seront acquittées en numéraire par l'intermédiaire de la Banque de France et s'effectueront à partir du 1er nivôse an IX.

JOURNAUX.

Journal des Hommes libres du 29 thermidor : « *Paris, 28 thermidor.* Un desservant de chapelle ou quelque prêtre habitué d'une paroisse parcourait, avant-hier sur le soir, les marchés et les boutiques du faubourg Germain. Possédé par l'esprit de Dieu ou tourmenté d'un autre esprit, il criait d'une voix de prophète : « S'il ne pleut pas demain, il ne pleuvra pas de quatre ans. » Le saint homme a sans doute quelque rhumatisme ou quelque autre maladie... Un nuage a crevé sur Paris. Que le bon Dieu lui conserve à jamais son baromètre. » — « On demande au citoyen Lalande, ou à un autre astronome, pourquoi il pleut quand les prêtres font des neuvaines. Nous nous chargerons de la réponse, si on néglige la question. » — « Nous avons souvent appelé la sévérité du gouvernement sur les prêtres séditieux et ennemis de la République ; nous aimons aujourd'hui à payer à un ministre catholique le tribut d'éloges qu'il mérite. Le citoyen Grégoire, évêque de Blois, vient de publier un mandement pour annoncer le synode de son diocèse. Si tous les prêtres écrivaient et pensaient comme lui, s'ils servaient leur dieu avec autant d'humilité et leur patrie avec autant de zèle; s'ils aimaient, comme lui, la République plus que la dîme, nous le déclarons, nous vivrions avec eux les meilleurs amis du monde. » — *Journal des Hommes libres* du 28 thermidor : « *Paris, 27 thermidor.* ...On ne se fait pas de difficultés dans un certain monde de prétendre et d'affirmer que, comme on renverse dans les temples tous les attributs de la liberté, ainsi l'on détruira un jour la République elle-même. Cette assertion est colportée dans toutes les rues, dans toutes les maisons, et, si le gouvernement n'est pas informé, on trompe le gouvernement. Nous qui n'avons d'autre intérêt que de lui dire la vérité, nous l'informons de celle-là, et il ne peut que nous savoir gré de notre franchise. Nous n'écrivons d'ailleurs que parce que nous n'ignorons pas combien le gouvernement aime qu'on ne lui cache rien de ce qui concerne la conservation de la République. » — « Il nous est impossible de garder plus longtemps le silence sur la conjuration des hommes chargés de l'éducation de la jeunesse. Si l'on excepte la respectable maison du Prytanée et deux ou trois autres qui, foulant aux pieds les préjugés de nos pères, n'inculquent dans l'âme des enfants qui leur sont confiés que l'amour de l'égalité, de la liberté, de la philosophie, tous les pensionnats façonnent les jeunes cœurs à la bêtise et à la superstition. Ici on fait écrire un enfant à sa mère : *Maman, envoie-moi un livre de messe, monsieur le curé l'exige.* (Nous avons vu une lettre de cette force.) Là on demande aux père et mère qui proposent leur fils : *Avez-vous pris part directement ou indirectement à la Révolution ?* Ailleurs on renvoie chez leurs parents des enfants qui sont reconnus pour appartenir à des hérétiques. Presque partout enfin on inocule le poison de l'ancienne instruction. Cette situation rétrograde appelle toute la sollicitude du gouvernement. Nous l'avons déjà dit, et nous ne saurions trop le répéter : la jeunesse appartient à la patrie; c'est donc pour la patrie qu'il faut l'élever. Qu'on se reporte aux anciens collèges, et l'on se convaincra que la plupart des écoliers qui avaient remporté des prix, une fois sortis des mains du despotisme sacerdotal, n'ont été dans la société que des êtres froids, insipides, ignorants, nuls, tandis que d'autres, qui avaient secoué le joug des *maîtres* et

attiré sur eux, par leur tendance à la philosophie, les anathèmes de l'Église, sont entrés dans le monde libres de tout préjugé, étrangers aux mystères de la Genèse, et accessibles à tous les sentiments de la justice et de la fraternité..... »

CCLXXVII

28 THERMIDOR AN VIII (16 AOUT 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 29 thermidor.

... *Le cimetière de la Madeleine,* par J.-J. Regnault-Warin, auteur de *Roméo et Juliette,* etc. : tel est le titre d'une brochure en deux volumes, saisie par la police. Un avis inséré à la fin du second apprend que ce n'est que la moitié de l'ouvrage. Deux autres volumes sous presse devaient paraître dans quinze jours. C'est un roman dont le jugement de Louis XVI est le sujet. L'auteur convient qu'il a voulu peindre le monarque malheureux, attirer l'intérêt de la postérité sur sa mémoire. Il n'attaque pas le gouvernement actuel ; il déclare, dans son préambule qu'il a cru devoir garder le silence sous une *administration inquisitoriale,* mais qu'il peut le rompre sous un gouvernement *ami des pensées libres et des actions généreuses.* « Il sera mémorable, dit-il, de voir tracer d'une touche pathétiquement véridique les malheurs d'un homme qui fut roi. » Le second volume se termine par la déclamation la plus énergique contre le ministre anglais. L'ensemble de l'ouvrage prouve que le véritable but de l'auteur a été de rappeler à la nation le souvenir de la famille royale, d'exciter son attendrissement, faire couler des larmes abondantes. Il en a fait aussi un objet de spéculation : certain que ce roman serait reçu avec enthousiasme, si la police en permettait la circulation, il a fait tirer douze mille exemplaires. Jusqu'à ce que la source de l'ambition soit tarie et que l'Angleterre ait renoncé au projet de troubler la France par la volonté apparente de rétablir le trône des Bourbons, les ouvrages de ce genre seront dangereux.

Autre intrigue royaliste. — Un sculpteur du faubourg Antoine s'occupe, depuis quelque temps, de la construction d'un très grand catafalque de Louis XVI. Son projet n'est pas encore connu. Il pourrait être d'offrir ce monument aux regards du public, dans le moment qu'une faction croirait convenable à l'exécution d'un complot. Le *Ci-*

metière pourrait aussi avoir pour but de préparer les esprits. La police surveille avec toute l'attention possible.

Prêtres. — On envoie par la petite poste, à différents particuliers, des petits bulletins ou billets imprimés, avec une vignette et ces mots : « Jésus... Marie... Nous jurons d'être fidèles à la religion catholique et de nous réunir pour en célébrer les mystères. »

(Arch. nat., F^7, 3701.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

... *Assassinat.* — Vers onze heures, cette nuit, un citoyen a été assassiné rue des Amandiers, faubourg Antoine. On est occupé à prendre des renseignements sur ce délit (*sic*) et de la recherche de ceux qui l'ont commis. On donnera demain les détails. On apprend à l'instant que la personne assassinée se nomme Lhéritier, juge du tribunal d'appel, et qu'il a été frappé de plusieurs coups de sabre, dont il est mort.....

(Arch. nat., F^7, 3844.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 30 thermidor : « ...Le préfet du département de la Seine fera aujourd'hui, à midi, à l'Oratoire, rue Saint-Honoré, la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles centrales de Paris. Les professeurs donneront ensuite à dîner, dans une des salles du Panthéon, au préfet et aux membres anciens et actuels du jury de l'instruction publique. — En parlant des écoles centrales, nous nous rappelons ces gentillesses des *Annales catholiques :* « Quels aromates emploiera-t-on pour purifier ces pensions, ces prytanées où il n'y a nulle espèce de culte, nul exercice de religion? De quelles « ventilations et fumigations se servira-t-on pour désinfecter ces écoles primaires, ces écoles centrales, où le libertinage doit se fortifier par l'esprit « d'incrédulité, et l'esprit d'incrédulité par le libertinage, etc. ? » On pourrait dire : Quels aromates emploiera-t-on pour nous préserver de la peste du fanatisme, pour désinfecter la société de ces êtres immondes qui répandent à flots les poisons de l'erreur? etc., etc., et mille autres etc..... » — *Journal des Hommes libres* du 30 thermidor : « AVIS. Le citoyen David, peintre et membre de l'Institut national, très reconnaissant de l'accueil fait par le public à son tableau des Sabines, a l'honneur de le prévenir que son exposition continue d'avoir lieu, cour du Louvre, tous les jours, depuis onze heures du matin jusqu'à sept du soir. »

CCLXXVIII

29 THERMIDOR AN VIII (17 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 THERMIDOR.

Politique. — Tous les agents et émissaires du ministère anglais dans les cours étrangères sont chargés de solliciter l'admission des négociateurs britanniques au congrès que l'on annonce, pour y régler la pacification générale de l'Europe et l'équilibre territorial de chaque puissance. On voit avec satisfaction l'orgueil de Pitt humilié, au point d'être forcé d'user d'autant d'intrigues pour être admis à une négociation refusée avec insolence, lorsqu'elle lui a été offerte de bonne foi, qu'il en employait avant la campagne pour engager l'Autriche à continuer la guerre. — On pense qu'il s'attend au refus, puisqu'il a consenti que l'empereur traitât séparément, s'il y était forcé par les circonstances.....

Barras. — On parle, depuis quelques jours, du retour prochain à Grosbois de l'ex-Directeur Barras. Ceux qui donnent cette nouvelle comme certaine disent que l'affaire de Rastadt a été terminée avec le général Saint-Julien, et qu'il a été convenu qu'il ne serait fait aucunes recherches pour ce malheureux événement.

Amnistiés. — La publicité donnée à la proclamation du général Bernadotte paraît dans la capitale l'indice de nouvelles insurrections dans l'Ouest, et a répandu l'alarme parmi les amnistiés qui se trouvent à Paris. Ils craignent que le gouvernement ne les rende victimes d'une rébellion à laquelle ils se disent étrangers, puisque leur résidence continue dans la capitale prouve la sincérité de leur soumission. Cette crainte les rend très réservés. Ils approuvent les mesures sévères employées par le général Bernadotte. Ils disent que les individus sur lesquels elles portent ne sont que des vagabonds, brigands par métier et par besoin, que la société a vraiment intérêt de voir détruire.....

Dimanche. — Il y a eu hier beaucoup plus de boutiques ouvertes et d'ouvriers occupés que le dimanche précédent. On avait fait la même observation le 27 de ce mois (15 août, Assomption). L'intrigue des prêtres ne réussit pas au gré de leurs vœux. Il serait possible que l'excès de leur zèle et de leur activité nuisît à leur objet.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCLXXIX

30 THERMIDOR AN VIII (18 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er FRUCTIDOR.

Bruits publics. — On donne pour constant que le gouvernement connaît la détermination de l'empereur, et que les préliminaires de paix sont certains et arrêtés. Les lettres de Bruxelles font mention du passage dans cette ville de Schimmelpeninck, ambassadeur batave allant à La Haye, qui a confirmé ce qu'il avait annoncé précédemment, que les bases de la paix avaient été fixées et qu'elles seraient incessamment publiées. Les journaux allemands disent aussi qu'il ne reste plus de doute sur la paix, qu'on la regarde généralement comme signée. Cette opinion, conforme au vœu public, trouve peu de contradicteurs dans la capitale. Mais on cherche à pénétrer les vues ultérieures du gouveruement. On les croit entièrement dirigées contre l'Angleterre. Il se prépare, dit-on, une attaque puissante ; elle se combine avec l'Espagne. Tel est le but du voyage de Berthier. Les troupes d'élite qu'on réunit au camp d'Amiens y sont destinées. Quelques malveillants suggèrent d'autres idées. L'Angleterre, disent-ils, est devenue *Cour impériale* par la réunion de l'Irlande. La France, plus puissante que tous ses ennemis, doit aussi se donner un *empereur,* et la proclamation en sera faite au moment même où la paix sera présentée. Ces propos vagues ne sont pas accueillis. La majorité est convaincue que la paix sera conclue sans aucun changement à la Constitution de l'an VIII.....

Commerce. — Hier et avant-hier, décadi et dimanche, le plus grand nombre des boutiques étaient ouvertes. L'intérêt paraît plutôt le mobile du marchand que l'attachement à un culte quelconque. Le plus grand nombre pense que, dès que le gouvernement les laisse libres d'ouvrir ou de fermer, travailler ou se reposer, ils ont plus d'avantage à se livrer tous les jours, sans distinction, à leur négoce ou leur travail parce que chaque jour doit leur procurer un bénéfice. Ceux qui ont pour commerce ou travaux des objets de luxe calculent que ce système opérera bientôt leur ruine et paraissent désirer que le gouvernement fixe un jour de repos pour toutes les classes.

Anarchistes. — Les propos violents et atroces de quelques anar-

chistes ont déterminé leur arrestation notamment celle de Lemery, médecin, et du nommé Château. Quelques agitateurs de ce parti en murmurent. On remarque parmi eux Pachou, Drouet, etc.[1]. Ils comptent sur l'arrivée prochaine de quelques affidés des départements. Ils sont surveillés avec soin. La plus grande tranquillité règne dans les faubourgs qu'on croit sujets à leur influence.

Annales de la Révolution. — En janvier 1800, Bertrand de Moleville fit paraître à Londres 4 volumes in-8° d'un ouvrage qu'il intitula *Annales de la Révolution française*. Ce n'était probablement qu'un commencement de l'histoire de la Révolution ; il n'a traité dans ces quatre volumes que l'intervalle des États généraux à la dissolution de l'Assemblée constituante. On conçoit que cet ouvrage, composé à Londres, sous les yeux des ministres, des princes et de leurs courtisans, ne peut avoir pour but de transmettre à la postérité avec exactitude des événements aussi importants. Bertrand de Moleville, à leur instigation, a voulu répandre ces annales dans l'intérieur. Il a fait parvenir avec succès à son correspondant le manuscrit des trois premiers volumes; celui du quatrième a été saisi à Calais. Ces trois volumes ont été imprimés; la police, qui surveillait, vient de les saisir. — L'analyse d'un recueil aussi volumineux ne pourrait être présentée avec assez de précision. On remarque qu'en général les ouvrages qui intéressent la religion et la monarchie se multiplient, pour occuper tous les esprits de ces deux grands objets et les lier tellement qu'on puisse toujours les présenter comme indivisibles.

Justine. — La police surveille avec un soin égal les mœurs et l'opinion. Elle vient de saisir une édition entière du roman affreusement obscène et immoral de *Justine ou les Malheurs de la vertu*. On y avait joint une collection de gravures beaucoup plus considérable que dans les éditions précédentes. Il était à la brochure, au moment de la saisie. Ce sont des jeunes filles de quatorze ans qui brochaient ces infâmes caricatures de la débauche.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

1. Cette dernière phrase est biffée dans l'original.

CCLXXX

1er FRUCTIDOR AN VIII (19 AOUT 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 2 fructidor.

Ouvriers. — Le jour de repos a été le sujet d'une rixe entre les chefs de la régie du pavé et les ouvriers y employés. Le régisseur, voyant sans doute que le plus grand nombre des ouvriers voulaient férier le dimanche, a voulu les astreindre tous à travailler le décadi dernier, avant-hier. Il a donné des ordres comformes aux chargés de l'exécution de ces travaux. Plusieurs ouvriers ont refusé, disant qu'ils préféraient le décadi au dimanche. De là une rixe assez vive, sans voie de fait.

Jocrisse au sérail de Constantinople. — Tel est le titre d'une nouvelle pièce donnée au théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy [1]. On y a remarqué plusieurs traits satiriques contre le gouvernement, notamment le présent : Jocrisse devient pacha ; Jeannot lui demande ce qu'il fera pour mériter l'amour du peuple ; Jocrisse répond : « Beaucoup de promesses... de belles illuminations... des feux d'artifice. » Jeannot réplique : « Cela fera au moins de la fumée. »

Perturbateurs. — Ce matin, des faiseurs de feuilles à deux liards se proposaient de composer et jeter dans le public une de leurs feuilles, sur le bruit qui s'était répandu d'un attentat contre la personne du premier Consul. On s'est assuré de suite que ce bruit n'avait aucun fondement, et l'on cherche à remonter à la source avec la prudence que mérite un pareil sujet. On répandait également que trois grenadiers de la garde avaient formé cet affreux projet. On va même jusqu'à désigner l'arme (une carabine) dont se servira le scélérat qui doit tenter le coup. — Dans le même temps, on répand qu'il existe à la préfecture de police une liste de patriotes qui doivent être arrêtés en masse par ordre du gouvernement. Ce bruit absurde a pris une telle consistance que plusieurs sont partis hier pour la campagne, d'autres n'ont pas couché chez eux. L'intention de ces rumeurs perfides et dénuées de fondement n'est pas équivoque. On veut faire croire à la fai-

1. *Jocrisse au sérail de Constantinople, ou les Bêtises sont de tous les pays*, calembour en trois actes en prose, à grand spectacle, mêlé de chants, danses, etc., paroles de René Périn, musique de Froment, ballets de Blondin.

blesse du gouvernement. Pour cela on a essayé des mouvements, et par les prêtres, et dans la garnison, et aux Invalides, et parmi les anarchistes. Au défaut de troubles effectifs, on en présente l'apparence par des bruits sourds d'attentats qu'on se trouve dans l'impossibilité de réaliser. La police surveille avec activité. Elle suit les dimanches des anarchistes, écoute les propos de quelques forcenés, s'assure de leurs personnes. Mais elle n'a vu jusqu'à présent aucuns desseins prémédités qui puissent causer d'alarmes. Si elle éclaire quelquefois avec circonspection la route de la Malmaison, c'est moins par le motif de quelque danger réel que pour ne négliger aucune des précautions que le salut public exige.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 17 fructidor : « *Paris, 16 fructidor.* ...Le ministre de l'intérieur a écrit aux préfets des départements, le 1er fructidor, la lettre suivante : « Le gouvernement désire, citoyen préfet, que vous invitiez en son nom trois citoyens de votre département à assister à la fête du 1er vendémiaire. Vous les prendrez parmi les membres du Conseil général du département, les maires ou autres fonctionnaires; et vous aurez soin de choisir ceux qui ont donné, depuis 1789, les preuves les plus constantes de leur attachement à la patrie. Ils occuperont une place distinguée à la fête; ils seront présentés aux Consuls ; ils verront de près le gouvernement, qui s'occupe sans relâche du bonheur de la France; ils apporteront à Paris les sentiments d'affection, d'amour qui animent toute la République; ils partageront l'enthousiasme qu'inspirent ces augustes solennités; ils rediront à leurs concitoyens ce qu'ils auront vu, ce qu'ils auront éprouvé. Les Français combattent depuis dix ans pour la gloire nationale ; ils jouiront maintenant, sans trouble et sans mélange, de la liberté et de la gloire qu'ils ont conquises. L'intention du gouvernement n'étant pas d'accorder des frais de voyage aux citoyens qui assisteront à la fête, vous aurez soin de les choisir parmi les propriétaires aisés et acquéreurs de domaines nationaux. »

CCLXXXI

2 FRUCTIDOR AN VIII (20 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 3 FRUCTIDOR.

...*Politique.* — On a répandu hier que l'adjudant général Duroc était arrivé à cinq heures du matin. Le soir, il s'est formé plusieurs

groupes aux Tuileries, dans lesquels, en tenant ce fait pour constant, on cherchait à pénétrer pourquoi le gouvernement laissait ignorer la réponse qu'il avait dû rapporter. Les inquiets disaient que ce silence faisait présumer la continuation de la guerre, et qu'il était à craindre que la Russie n'y joignît un corps d'auxiliaires considérable ; ils ajoutaient que c'était pour ce motif que le commandement de l'armée d'Italie venait d'être confié au général Brune, chargé en même temps d'y conduire un renfort. D'autres, plus confiants aux opérations du gouvernement, disaient qu'il pouvait y avoir des motifs pour différer la publicité de la réponse de l'empereur, qu'il n'était pas invraisemblable que les propositions eussent été refusées, puisque les généraux n'avaient reçu aucun ordre de rompre l'armistice, quoique Duroc fût expressément chargé de leur transmettre cet ordre, s'il éprouvait un refus.

Bourse. — C'est à la Bourse que la prétendue arrivée de Duroc a produit l'effet le plus sensible. La veille, les intéressés à la baisse avaient déjà obtenu une diminution de 2 à 3 %, en faisant circuler que Duroc ne pouvait pas arriver avant quinze jours, et que le succès de sa négociation était incertain par l'intrigue dont le cabinet de Saint-James l'environnait. Hier, on a donné pour positif, à l'ouverture de la Bourse, qu'un courrier était arrivé aux Tuileries à cinq heures du matin, et Duroc à cinq heures et demie, et que la réponse définitive de l'empereur avait été qu'il ne traiterait pas séparément de l'Angleterre. A l'instant la baisse s'est opérée avec rapidité. Le cours public a paru fixé à 32 1/2. On dit qu'il y a eu plusieurs conventions à 30. Il paraît cependant que c'est une intrigue des joueurs à la baisse. On ignore si Duroc est arrivé ou non, si la réponse de l'empereur est connue du gouvernement, enfin si l'on aura la paix ou la guerre. Mais la seule crainte de la reprise des hostilités suffit pour diminuer le crédit et le nombre des négociations.....

Rébellion. — Hier, des agents de la préfecture arrêtèrent un criminel, condamné aux fers, près le marché Martin. Il eut recours à une ruse qui a déjà réussi plusieurs fois : il se dit conscrit, et chercha à animer les spectateurs contre les agents. Un attroupement considérable se forma, les agents furent violemment maltraités et coururent le risque de perdre la vie, si la force armée ne les eût secourus à temps. On a remarqué, parmi les fauteurs de cette rébellion, un individu armé d'une barre de fer avec laquelle il allait frapper un des agents, lorsque la garde est survenue. La préfecture recherche les coupables.

Catafalque. — Le catafalque de Louis XVI est achevé [1]. Il a été construit par le sculpteur Roger, qui demeure rue de Sèvres, n° 1259. Douze colonnes environnent le tombeau. Les portraits de la reine et de la famille royale sont sur les faces, en bas-reliefs dorés. Au-dessus de la colonnade, Louis XVI est représenté à cheval, décoré de ses ordres. Ce monument, couvert d'une toile, n'est montré qu'à ceux que l'on croit dignes de cette confiance. On en a offert cinquante louis; l'artiste a refusé, espérant qu'à une autre époque il sera d'un plus grand prix.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 3 fructidor : « *Paris, 2 fructidor.* ...Le préfet de police, instruit que quelques hommes à tête ardente, ignorant la main qui les pousse, et qui, lorsque le gouvernement s'occupe de nous donner la paix extérieure, voudrait les exciter à quelque acte de délire pour alimenter les feuilles anglaises et leur donner matière à parler encore de mouvements et de troubles dans l'intérieur, et surtout à Paris, lorsque tout le monde est tranquille et content, a fait arrêter le nommé Emery, médecin, déjà détenu au 20 brumaire, et que les avis de la police n'ont pas rendu plus circonspect. Le nommé Chateau, qui favorisait les réunions de ces frénétiques, a été aussi arrêté, ainsi qu'une femme Chaumette, autrefois tricoteuse aux Jacobins, et qui leur servait d'agent secret. » — « Le citoyen H. Lasalle, ex-membre de la Commission des émigrés, a fait imprimer et distribuer au Tribunat les réflexions qui l'ont conduit à donner sa démission [2]..... »

CCLXXXII

3 FRUCTIDOR AN VIII (21 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 FRUCTIDOR.

Politique. — La nouvelle du retour du citoyen Duroc s'est confirmée. Le résultat de sa mission n'étant pas connu, l'inquiétude a été vive au premier moment. On a regardé comme indubitable que les hosti-

1. Voir plus haut, p. 606.
2. *Sur la Commission des émigrés*, par J.-Henri Lasalle, Bibl. nat., Lb 43/104, in-8. Lasalle avait été membre du Bureau central du canton de Paris. Voir *Paris pendant la réaction*, etc., t. V, p. 201, 259, 493, 592.

lités seraient bientôt reprises. On a même répandu que le gouvernement avait envoyé plusieurs courriers pour en porter les ordres en Italie et en Allemagne. On a dit encore que l'empereur n'avait même pas reçu dans ses États l'émissaire du gouvernement, qu'il avait été forcé de s'arrêter aux limites qui séparent les deux armées pendant l'armistice, et que là il avait reçu la réponse positive que l'empereur ne traiterait pas sans le concours du roi d'Angleterre. Cette opinion pour la guerre s'est affaiblie ou n'a pas été adoptée par la majorité. Elle a pensé que l'Autriche consentait à la paix, mais que son traité avec l'Angleterre la forçait de ne pas conclure sans la prévenir et sans faire une dernière tentative pour l'engager à traiter elle-même et déterminer par son adhésion la pacification générale de l'Europe. Il s'est fait, en conséquence, plusieurs paris que la paix serait arrêtée dans un mois avec l'Autriche. Il y en a eu de 200 louis, dont les dépôts ont été faits chez Oudinot, notaire, rue Grenelle-Honoré.

Royalistes. — Un ami du gouvernement, dont le rapport n'est pas suspect, s'est trouvé dans un cercle où l'on parlait de la mission du citoyen Duroc, avant que son retour fût connu. Ce cercle était composé de sept individus, qui pensaient unanimement que la mission serait infructueuse, et que les dernières propositions de paix ne seraient pas acceptées. L'un d'eux se disait certain que la Russie seconderait les efforts de l'Autriche, et que la coalition différerait toute négociation sincère jusqu'à ce qu'elle connût le résultat des nouveaux troubles qui devaient nécessairement s'élever dans l'intérieur, tant par la scission des prêtres constitutionnels et réfractaires que par celle des émigrés rentrés et de leurs acquéreurs. Les puissances, disait cet individu, ont encore cette chance à courir : il y aura infailliblement une nouvelle Vendée, elle sera augmentée de tous ces fanatiques et émigrés ruinés. Ce ne sera qu'après l'issue de cette guerre civile que l'ennemi sera convaincu de la force du gouvernement et de la nécessité de traiter.....

Amnistiés dans Paris. — Un chef a confié que le projet actuel d'une nouvelle insurrection avait pour but de faire rentrer le plus grand nombre d'émigrés possible, et de proposer ensuite au gouvernement une transaction pour tous avec la condition de leur radiation; qu'ensuite on trouverait un moyen pour rétablir la monarchie. Il a dit que tout était prêt pour cette nouvelle insurrection, que le nombre des rebelles pourrait aller à trente mille, que les émigrés qui avaient obtenu des actes d'amnistie en feraient partie.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 4 fructidor : « *De Paris, le 3 fructidor.* ...Quintidi prochain, l'on fera la distribution des prix à l'Institution nationale des Colonies. Cette distribution, à laquelle assistera le ministre de la marine, sera précédée d'un exercice sur les sciences et la littérature. De jeunes noirs expliqueront Cicéron et Tite-Live. On a élevé souvent d'assez vives discussions sur l'intelligence plus ou moins active des noirs, comparée à celle des blancs; cet exercice, où se trouveront mêlées les deux couleurs, pourra servir à faire juger ce différend. En fondant l'Institution des Colonies, le gouvernement a senti qu'il ne suffisait pas de rendre la liberté aux noirs, qu'il était nécessaire encore de les éclairer ; les enfants de Toussaint Louverture et de quelques autres généraux noirs sont élevés dans cette maison, et ce bienfait sera ainsi un des liens qui doivent invariablement attacher ces généraux à la métropole. Le citoyen Coison, directeur de cet établissement, a secondé les vues du gouvernement avec un zèle et une intelligence dont il avait autrefois donné des preuves dans l'administration d'un des principaux collèges de l'Université de Paris..... » — *Journal des Hommes libres* du 4 fructidor : « *Paris, 3 fructidor.* Le Portique républicain a tenu séance le 1er fructidor. Elle a été ouverte par la lecture d'une notice sur la mort de Thomas Rousseau, membre du Portique, par le citoyen Trassart. Cette notice, écrite avec pureté, élégance et philosophie, a été suivie de quelques pièces en vers du citoyen Sauvigny : *Courte esquisse d'une longue dénonciation à faire; Épitaphe de La Tour d'Auvergne; A ses mânes*[1]. Ensuite le citoyen Moreau a chanté des fragments de l'ode du 10 août, du citoyen Lebrun, musique du citoyen Beauvarlet-Charpentier. Après ces couplets, le citoyen Cubières a lu un petit poème ayant pour titre : *Les regrets d'un conscrit sur la mort de La Tour d'Auvergne.* Le tour qu'a pris le citoyen Cubières est très ingénieux. On trouve, dans ce morceau, de la sensibilité, du sentiment et des vers bien faits. Le citoyen Dubroca a prononcé l'éloge funèbre de Piccini. On y trouve des anecdotes sur ce célèbre compositeur, qui méritaient de ne pas être oubliées. Cet éloge a été suivi de couplets à la mémoire de l'auteur d'*Atis* et de *Didon.* Ils sont de la composition du citoyen Philibert, mis en musique par le citoyen Beauvarlet et chantés par le citoyen Richard, son élève. L'assemblée a entendu avec beaucoup de plaisir une fable intitulée : *Le Cerisier et Terrasson,* récit historique en vers, par le citoyen Dutremblay. Ces deux morceaux sont remplis de traits vifs, brillants et philosophiques. L'intérêt s'est ensuite porté tout entier sur le *Portrait de Caton d'Utique,* discours lu par le citoyen Mercier, membre de l'Institut. Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de

1. Après la lecture de la pièce de vers aux mânes de La Tour d'Auvergne, le citoyen Billardon-Sauvigny a demandé au Portique un hommage en faveur d'un brave chef de bataillon qui, à la bataille de Fleurus, sauva la vie au général Lefebvre dont le cheval venait d'être tué d'un boulet et lui donna le sien, et qui, après cette belle action, en retournant à son poste, eut lui-même le bras fracassé d'un autre coup de canon. Le président du Portique a invité ce brave officier de nos vétérans, qui se trouvait dans l'assemblée, à se rendre au bureau, et lui a remis un exemplaire d'un recueil de vers que le citoyen Sauvigny venait de déposer, et l'a embrassé au nom de toute la Société. (*Note de l'original.*)

donner un compte plus étendu de ce discours; il nous suffira de dire qu'il offre de grandes idées philosophiques, un cachet d'originalité qui n'appartient qu'au citoyen Mercier. On a surtout applaudi des maximes et des traits qui ne peuvent être sentis que par des hommes qui goûtent la liberté. Le citoyen Mercier a peint Caton d'après le jugement de l'auteur de *la Décadence des Romains*. Ensuite le citoyen Leclerc (des Vosges) a lu une petite pièce de vers intitulée : *la Métamorphose*. La séance a été terminée par des couplets extraits de l'ode sur la bataille de Marengo, du citoyen Authenac, musique du citoyen Beauvarlet et chantés par lui. Malgré l'ardeur de la température, l'assemblée était nombreuse et brillante. »

CCLXXXIII

4 FRUCTIDOR AN VIII (22 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 5 FRUCTIDOR.

Bruits publics. — Hier on a répandu que le citoyen Duroc était reparti, accompagné du sénateur Barthélemy. On en a conclu que l'armistice serait conservé et que les négociations se continueraient avec activité.....

Bourse. — La crainte de la continuation de la guerre s'est évanouie : l'intrigue pour la baisse n'a plus de succès. Le cours des rentes s'est soutenu hier, le tiers consolidé a même eu une légère augmentation : il est demeuré à 33 francs.....

Sir Francis d'Ivernois. — Le dernier ouvrage de d'Ivernois, *Causes de l'Usurpation*, etc.[1], a peu de cours. L'auteur a été pendant plusieurs années démocrate exalté. Chargé de l'éducation de sir George, il a obtenu une pension de 50 livres sterling. Son intérêt le détermina à épouser la cause des ennemis de la France. Il fit un ouvrage contre les assignats et eut le talent de faire croire à Pitt que c'était cet ouvrage qui avait produit la chute des assignats. Il a, depuis cette époque, une pension de 500 livres sterling du cabinet de Saint-James et le titre de baronnet.....

Rassemblement. — Les 2, 3 et 4 de ce mois, douze hommes vêtus en blanc, un bâton à la main, se sont réunis au parvis Notre-Dame, près l'arbre de la liberté, et y faisaient des espèces de conférences qui attiraient quelques auditeurs. Leur but apparent était de persuader à leurs auditeurs qu'il fallait rétablir la religion, observer les

1. Voir plus haut, p. 579.

fêtes et dimanches, empêcher tout autre culte. La préfecture a fait arrêter un de ces apôtres du fanatisme et de l'intolérance. On connaîtra la source de cette intrigue.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCLXXXIV

5 FRUCTIDOR AN VIII (23 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 FRUCTIDOR.

Politique. — Le bruit d'une nouvelle mission diplomatique se propage. On continue de la dire confiée à l'aide de camp Duroc et au sénateur Barthélemy. On voudrait pénétrer le gouvernement sur leur destination. Les uns indiquent Berlin, croyant le roi de Prusse médiateur de la négociation ; d'autres Carlsbad, où l'on indique depuis quelque temps un congrès privé , d'autres les deux villes, disant que c'est par ce motif que le gouvernement a choisi deux négociateurs. C'est à la suite d'une séance du Conseil d'État, que les politiques disent avoir été convoqués le jour même de l'arrivée de l'aide de camp, que cette mission, selon eux, a été confiée. Si elle ne réussit pas, ils prévoient que la guerre la plus terrible éclatera, tant en Allemagne qu'en Italie, et que le premier Consul saura diriger en personne les opérations de l'un et de l'autre. — Brune, disent-ils, remplace Masséna. Est-ce disgrâce, ou simple changement de convenance? Autre sujet de discussion. Il est peu d'actes du gouvernement qui n'y soient sujets. A la réception de cette nouvelle, qu'on regarde comme certaine, quoique le journal officiel ne l'ait pas annoncée, on disait que Masséna allait commander dans le Tyrol. Actuellement, sa destination est incertaine. Enfin ces nouvellistes veulent qu'il n'y ait en France qu'un gouvernement militaire, si la guerre continue ; que le Corps législatif demeure ajourné jusqu'à la paix ; que les troupes formant le camp d'Amiens soient *armée consulaire,* en portent le nom, et soient destinées à se porter indistinctement dans tous les points où le premier Consul croira leur présence nécessaire.....

Destrem. — L'ex-député Destrem a quitté le Midi. On le dit nouvellement arrivé à Paris, avec l'intention d'intriguer pour changer la forme du gouvernement actuel et rétablir un Directoire. Il sera surveillé avec soin.....

Bourse. — Il y a eu hier beaucoup de négociations à la Bourse. Le tiers consolidé a été tenu constamment entre 32 et 33. Il est demeuré à cette dernière valeur.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

CCLXXXV

6 FRUCTIDOR AN VIII (24 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 7 FRUCTIDOR.

Bruits publics. — Les lettres de l'Allemagne s'accordent sur les probabilités d'une paix prochaine. On y croit les préliminaires convenus et signés, et que les négociations ne continuent que pour une fixation de limites, sur lesquelles on regarde comme certain que les puissances se concilieront. Les généraux Moreau et Lecourbe ont quitté leurs armées pour revenir en France : preuve certaine, disent les nouvellistes, que l'armistice ne doit pas cesser. Le gouvernement a porté Brune à l'armée d'Italie et l'a remplacé par Macdonald à celle de réserve. Son silence sur Masséna est le sujet de divers propos. On attribue sa destitution à des exactions qui ont excité les plaintes des autorités locales. — On dit aussi que Moreau doit quitter le commandement de l'armée du Rhin. Il est vraisemblable que son retour momentané en France a été la seule cause de ce bruit. On pense que la mission du général Berthier en Espagne a pour objet une expédition importante contre l'Angleterre. Il circule que le gouvernement en a confié une autre d'un intérêt majeur au citoyen Joseph Bonaparte.....

Culte. — Le dimanche a été hier généralement célébré. Presque toutes les boutiques ont été fermées. Les cabarets des faubourgs ont été remplis d'ouvriers. Dans plusieurs on a entendu ces cris, excités par les agents des prêtres réfractaires et intolérants : *Vive dimanche ! point de décadi !* On a ajouté que les registres des prêtres suffisaient pour constater l'état civil, et que ceux des maires étaient inutiles. — Dans les églises on a placé plusieurs affiches pour avertir les fidèles que la messe serait obligatoire le 25 du présent mois, fête de Saint-Louis.....

Anarchistes. — Il y a des agitations secrètes dans les faubourgs. On cherche à persuader aux habitants que la paix a été refusée, que les

puissances étrangères s'opposent au gouvernement actuel, qu'elles traiteraient plus facilement avec le Directoire, que les propositions dont l'aide de camp Duroc a été chargé ont été entièrement rejetées et uniquement pour ce motif. La police surveille.....

Bourse. — L'intrigue pour la baisse agit avec activité et a quelque succès. Les chefs qui la dirigent ne paraissent pas : ils emploient des habitués du Perron, que l'on voit offrir constamment au-dessous du cours. Comme il n'existe aucun motif apparent de ce discrédit, il n'a pas été aussi rapide qu'ils le désiraient. Le tiers consolidé est demeuré à 32 fr. 25 c. ; mais le nombre des opérations a été peu considérable.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 7 fructidor : « *Paris, 6 fructidor.* Bonaparte, premier Consul de la République, est entré, le 16 du mois suivant, dans sa trente-deuxième année, étant né le 16 août 1769. Des chronologistes d'Italie ont publié que les ancêtres de Bonaparte s'étaient établis en Corse il y a quatre cents ans, ayant été obligés de quitter Sarzana, leur patrie, à l'occasion de la guerre des Guelfes et des Gibelins, dans laquelle ils avaient pris parti pour défendre l'indépendance nationale. » — « Toutes les éditions des *Nouvelles Géorgiques* se débitent avec la plus incroyable rapidité [1]. » — « L'affaire de Courtois et de Fulchiron [2], qui devait être jugée le 4, pour tout délai par le tribunal criminel, a encore été remise au 2 frimaire de l'an IX. Le tribunal a déclaré que, cette fois, ce serait à peine de défaut, ce qui fait espérer de voir enfin décider cette interminable affaire..... » — *Gazette de France* du 7 fructidor : « ...On vient de former dans Paris un établissement auquel ses premiers développements promettent de grands succès et une influence marquée dans le commerce : c'est une filature de coton et une fabrique de basins, de piqué et de bas dont la beauté, la blancheur et la finesse surpassent les mêmes objets sortis de la main des Anglais et si vantés en France. Quatre cents bras sont occupés chaque jour dans cette manufacture, et l'on admire la distribution des travaux, le nombre, l'élégance, la précision des mécaniques et la diminution graduelle et rapide des fils de coton. On travaille à l'établissement de deux manufactures semblables, l'une à Alençon, l'autre à Saint-Quentin..... » — *Citoyen français* du 7 fructidor : « ...Les enfants de l'hospice général de bienfaisance d'Auxerre ayant été informés que deux villages voisins venaient d'être submergés par un orage affreux et que les habitants avaient tout perdu et étaient réduits au plus affreux désespoir, firent part à leur chef de l'intention dans laquelle ils étaient d'employer au soulagement de ces infortunés le peu d'argent qu'ils avaient amassé, provenant d'encouragements qu'ils avaient reçus, et montant à la modique somme de 50 et quelques sous. En conséquence, ils adressèrent une pétition au citoyen

1. Le *Journal des Débats* du 8 fructidor consacre un long article critique aux *Géorgiques françaises.*

2. Voir plus haut, p. 244.

Champeaux, leur digne et vertueux économe, qui, touché des sentiments d'humanité de ces jeunes gens confiés à ses soins, leur fit sentir tout le mérite d'une si belle action et ajouta lui-même à cet acte de bienfaisance. Ces jeunes gens sont élevés dans le culte de la religion naturelle, dite des Théophilanthropes. Les intolérants d'une autre religion sont-ils plus humains et plus charitables? On peut donc avoir des vertus sans en être et donner même un démenti à ce grand saint Augustin, qui prétend que les vertus des païens sont des crimes, parce qu'elles ne sont point rapportées au vrai Dieu et sanctifiées par la grâce..... »

CCLXXXVI

7 FRUCTIDOR AN VIII (25 AOUT 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 8 fructidor.

Esprit public. — La malveillance profite avec avantage de l'incertitude momentanée qui existe sur la paix ou sur la guerre pour agiter les esprits et les occuper de projets de changements importants dans la forme du gouvernement. Ces changements, dit-on, sont exigés par toutes les puissances continentales, qui les disent nécessaires pour la tranquillité de l'Europe. Le gouvernement actuel leur paraît trop incertain, en ce qu'il repose sur une seule tête, dont le changement serait toujours un sujet d'ambition. On veut un président à vie, un Conseil national composé de trente membres, qui remplacerait tous les autres corps : Sénat, Tribunat, Corps législatif, même le Conseil d'État. Ce changement doit avoir lieu dans ce mois ou le 1er vendémiaire. Les puissances ne traiteront qu'à cette condition. Tous les bruits de ce genre ont la même source : l'intrigue britannique. Le principal système de ce cabinet est de persuader que nous n'avons point de gouvernement fixe, que nous ne sommes encore qu'en essai, tâtonnement, et qu'on ne pourra conclure une paix solide que lorsque, après beaucoup d'épreuves, nous aurons trouvé celui qui nous conviendra et qui nous conciliera toutes les opinions. — On se demande dans les sociétés : « Connaissez-vous la nouvelle Constitution ?.....

Faubourgs. — Les agitateurs continuent. Ils disent que l'arrestation de quelques-uns d'entre eux rendra les autres plus réservés, que leurs démarches ne seront plus connues, qu'ils n'en travailleront pas moins avec la même activité. Les hommes, les lieux où se tiennent leurs conciliabules sont connus et surveillés.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 8 fructidor : « ...En lisant, ce matin, les *Petites Affiches,* nous avons trouvé bien plaisant qu'en indiquant une cuisinière, une femme de chambre, une nourrice, une bonne d'enfant, on se servît de ce mot : *Une citoyenne désirerait,* etc., et qu'en indiquant une fille de compagnie, une ménagère, on se servît de ces mots : *Une demoiselle bien née,* etc., *une dame,* etc. Cette bigarrure a quelque chose de piquant pour l'observateur, qui ne peut s'empêcher de se dire : On conserve donc pour ce qu'on appelait la canaille femelle le titre auguste de *citoyenne*, quand, pour cette classe où l'on se dit encore *bien née,* on a repris celui de *dame,* celui de *demoiselle.* — *Gaudeant bene nati.....* »

CCLXXXVII

8 FRUCTIDOR AN VIII (26 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 FRUCTIDOR.

Opinion. — Il n'est point d'opinion plus sujette à variations que celle des Parisiens. Elle est communément fondée sur leurs intérêts, sur leurs combinaisons de fortune et est susceptible des mêmes changements. Ce qui est le plus sensible est un système d'opposition continue au gouvernement. Il existait avant la Révolution et a toujours augmenté. Mais cette opposition n'est que dans le langage ; il n'y en a aucune de fait. D'où il résulte que le gouvernement en pratique éprouve peu de difficultés. — Plusieurs actes de justice et d'indulgence du gouvernement actuel lui ont réuni une grande majorité de suffrages. La liberté du culte est le principal : elle tarit la source de toute division pour opinions religieuses. Le peuple ne prendra aucune part à celle qui existera longtemps entre les prêtres constitutionnels et réfractaires. On a applaudi, dans le principe, à l'indulgence du gouvernement pour les émigrés, et, s'ils se fussent montrés dignes de ce bienfait par leur soumission aux lois, la tranquillité générale se serait bientôt consolidée. Mais l'expérience a prouvé qu'il était impossible que l'ancien propriétaire de biens devenus nationaux vécût à côté de l'acquéreur de ces biens. On convient généralement qu'il faut établir entre eux une barrière, que ni l'émigré ni l'acquéreur ne puissent franchir. On s'attend à un acte du gouvernement à ce sujet. S'il est un esprit national dans Paris, un concours unanime de vœux et de volontés, la paix en est l'unique sujet. Tout ce qui tend à en

propager l'espoir est saisi avec avidité. Ainsi on lira, avec une satisfaction unanime, dans les journaux de ce jour, que toutes les lettres et gazettes d'Allemagne donnent comme certaine la signature des préliminaires. Les Parisiens sont encore d'accord sur ce point que la tranquillité publique est essentiellement adhérente à l'existence du premier Consul.

Faubourgs. — Les intrigues employées pour agiter le faubourg Antoine sont jusqu'à présent sans succès. Tous les ouvriers sont à leurs ateliers; il y règne la plus grande tranquillité, et les meneurs ne paraissent plus. Ils se montrent en petit nombre au faubourg Marceau, mais ne font point de prosélytes. Ils sont connus et ne peuvent point inquiéter[1].

Amnistiés. — Les mouvements du Morbihan ont répandu la plus vive inquiétude parmi les amnistiés en résidence à Paris. Ils craignent que le gouvernement ne prenne contre eux une mesure générale, qui les force à quitter la France dans un délai déterminé. Cette crainte est partagée par plusieurs émigrés qui n'ont eu aucune part aux troubles de l'Ouest, mais se sont procuré des actes d'amnistie, pour obtenir par ce moyen une surveillance ou une radiation. Tous ces amnistiés se communiquent leurs craintes, délibèrent sur le moyen d'éviter le danger dont ils se croient menacés. Tous sont connus et surveillés avec soin.

Anarchistes. — L'étranger et surtout les intrigants renouvellent leurs efforts pour remuer cette classe d'hommes, qu'un caractère ardent, des idées exaltées, le souvenir de leur existence passée et leur misère présente rendent plus susceptibles d'agitation. On a la certitude que la masse des habitants des faubourgs, prévenue de cette manœuvre, la méprise. Quelques brouillons, ayant de l'audace ou seulement de la jactance, émettent leur vœu féroce et des discours séditieux. La police les fait arrêter. Elle se borne à en surveiller quelques-uns, dont l'indiscrétion lui donne les moyens de pénétrer les desseins, les espérances et les mouvements des autres. Tout se borne, quant à présent, à des sentiments et à des propos individuels.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 9 fructidor : « *Paris, 8 fructidor*. ...Isabey et Charles Vernet font un dessin qui représentera la grande parade de quintidi. Isabey a dessiné les divers portraits d'après nature. » — « Les *Petites Af-*

1. Tout ce paragraphe est biffé dans l'original.

fiches renferment parfois des articles curieux, soit par le fond, soit par la rédaction... En voici un qui nous paraît réunir les deux avantages : « Belle « église, grande, neuve et bien bâtie, où l'on a exercé le culte catholique la « plus grande partie de l'année courante, à louer pour entrer en jouissance. « Elle est située dans un beau quartier de Paris, qui désire ardemment d'y « voir continuer le même culte, et fait ordinairement de grands sacrifices pour « son entretien. S'il se présentait une Société d'ecclésiastiques *bien d'accord*, « on pourrait traiter avec eux d'une manière satisfaisante..... »

CCLXXXVIII

9 FRUCTIDOR AN VIII (27 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 FRUCTIDOR.

Nouvelles. — Les premiers bruits de l'assassinat du général Kléber n'ont causé aucune impression : leur source les rendait suspects. L'insertion dans le journal officiel des lettres de Constantinople qui paraissent confirmer la nouvelle de ce crime atroce laisse peu d'espoir. Malgré l'ignorance, vraie ou feinte, de Sydney Smith, auteur de l'une de ces lettres sur les causes de cet attentat, l'opinion des Parisiens est que le janissaire a reçu du ministère anglais la suggestion de ce forfait et qu'une récompense considérable a été attachée à son exécution. On ne doute pas qu'il ne médite d'autres complots pareils contre des têtes non moins précieuses. Mais, par sentiment et par intérêt, tous les Français veillent unanimement à leur conservation.

Agitateurs. — La police a fait arrêter les nommés Massard, officier à la suite, et Barbier, l'un et l'autre prévenus de propos séditieux. Des anciens agents de la police et des officiers supprimés sont les principaux instruments des agitations. Ils ont des vues différentes, mais tous sont unis par des motifs personnels. Le trouble est leur élément, quand ils ne sont pas à la place qu'ils croient leur appartenir. La plupart sont connus, et successivement leurs efforts seront neutralisés.....

Saint Louis. — On a remarqué que la fête du 25 août n'a été célébrée que par les prêtres qui se disent seuls *orthodoxes,* sous la direction de l'évêque de Saint-Papoul : ceux-là y ont apporté toute la solennité que les circonstances leur ont permise. Tous les constitutionnels s'en sont abstenus, comme si le saint était rayé de leur calendrier.....

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCLXXXIX

10 FRUCTIDOR AN VIII (28 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 FRUCTIDOR.

Politique. — Le bruit de la signature des préliminaires de paix entre la France et l'Autriche acquiert chaque jour plus de consistance par la correspondance de l'Allemagne. C'est le 20 du mois dernier qu'on suppose que cette convention importante a été signée de l'empereur, et l'ambassadeur Bournonville doit en avoir reçu à Berlin la communication officielle. Sans que les principaux articles soient connus, on croit savoir que l'armistice, tant en Allemagne qu'en Italie, est prorogé jusqu'au terme du traité du 20 juin entre l'Angleterre et l'Autriche. — Cette longue suspension d'hostilités produit une faible impression sur l'opinion publique. On craint l'influence du ministère britannique sur les négociations de la paix définitive. Le principal avantage qu'elle procure, disent les politiques, est la paix intérieure. Les Anglais ne feront aucune entreprise sur nos côtes ni sur celles de Belgique ou de la Hollande, si les armées continentales demeurent dans l'inaction, et la nouvelle Vendée dont on nous menaçait sera éteinte dès son origine. L'absence des principaux généraux des armées dont les commandements leur sont confiés ajoute aux probabilités que donnent les lettres de l'Allemagne sur la signature respective des préliminaires de paix.

Décadi. — Si l'on peut juger de l'opinion publique par le fait de la majorité, il est certain que le jour du repos se fixera plutôt au dimanche qu'au décadi. Hier, presque toutes les boutiques étaient ouvertes, fort peu l'étaient dimanche dernier. Cependant il est difficile de concilier les ouvriers des ateliers. Les uns veulent travailler le décadi, les autres le dimanche; et communément ceux qui chôment cherchent querelle à ceux qui travaillent. Ces rixes auront lieu jusqu'à ce que les directeurs des ateliers aient pu composer leurs ouvriers d'individus de même opinion.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCXC

11 FRUCTIDOR AN VIII (29 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 FRUCTIDOR.

...*Le Défenseur de la religion.* — Tel est le titre d'un ouvrage périodique dont le prospectus a été annoncé et analysé dans le Bulletin du 26 thermidor dernier [1]. Ce prospectus avait été adressé au ministre par le général Brune, en observant qu'il courait les campagnes. Le but est de prouver la nécessité d'une religion nationale et les avantages de la religion chrétienne. L'opinion des chefs de cette religion, constatée par les deux pièces précédentes, prouve que son principal avantage est d'entretenir un esprit de discorde continuelle entre le gouvernement et les gouvernés. C'est la première de ces feuilles périodiques qui vient de paraître. On n'y traite encore que des questions métaphysiques ; mais l'ouvrage se termine par cette note : « Nous avons parlé dans ce premier volume de l'origine des différentes religions. Dans le volume suivant nous ferons connaître les avantages de la religion chrétienne sur toutes les autres religions. » — Tous les événements récents qui ont quelque trait à la religion sont transcrits dans cette feuille. Tous les ouvrages de philosophie y sont critiqués. Aucun acte de gouvernement, suivant l'auteur, n'a été mis plus promptement à exécution que celui du 7 thermidor relatif au décadi. « Il semble qu'on soit affranchi d'un joug odieux : le peuple français, toujours chrétien en dépit des philosophes, se livrera au repos le dimanche. « Ainsi, avec la liberté du culte, renaît le système d'intolérance. Ce *joug odieux* est cependant conservé par tous les fonctionnaires, et le nombre est considérable.....

Ouvriers. — La mendicité se multiplie dans les faubourgs, principalement dans celui Marceau. Les ouvriers et leurs familles s'y livrent, à défaut d'ouvrage.....

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

1. Voir plus haut, p. 601.

JOURNAUX.

Journal des Débats du 12 fructidor : « *Paris, 11 fructidor.* ...On a fait paraître à la fois plusieurs éditions du poème des *Géorgiques*[1], à tous les prix, depuis 1 franc jusqu'à 18 ; plusieurs sont déjà totalement épuisées... »

CCXCI

12 FRUCTIDOR AN VIII (30 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 13 FRUCTIDOR.

Avant-hier, à onze heures du matin, un individu avait assuré publiquement, dans le jardin du Palais-Égalité, qu'il tenait de très bonne part que les courriers porteurs d'ordres pour la reprise des hostilités venaient d'être expédiés, tant en Italie qu'en Allemagne. On n'y avait pas ajouté une grande confiance, parce qu'on avait regardé cette assertion comme une intrigue de Bourse pour opérer une baisse. Ce bruit a acquis plus de consistance. On dit aujourd'hui que la rupture de l'armistice est certaine, et que le gouvernement l'a ordonnée, parce que l'empereur, excité par la reine de Naples et par l'intrigue du cabinet de Saint-James, a persisté à refuser de traiter sans la participation de l'Angleterre. Les lettres du Rhin contribuent à accréditer cette nouvelle. Elles apprennent que Moreau est retourné à Augsbourg ; que Lecourbe se rendra de même à son quartier général, dès que sa santé le permettra ; qu'enfin tous les généraux et chefs de l'armée sont retournés à leurs postes. Elles disent encore que déjà la rupture de l'armistice avait été notifiée et que les hostilités devaient recommencer le 20 fructidor. — Dans toutes les sociétés et dans toutes les classes, on croit à un changement prochain dans la forme du gouvernement. La source de cette opinion n'est pas connue. On présume que c'est une intrigue des agents de l'ennemi, pour persuader aux puissances continentales que le gouvernement n'est pas encore affermi.....

Brochure. — Un fanatique ou insensé, Goupy de Marville, commissaire des guerres réformé, vient de faire paraître une brochure de cent soixante-cinq pages, sous ce titre : *Code de législation française.* C'est une collection de prétendus cahiers dans lesquels les assemblées

1. *L'Homme des Champs où les Géorgiques françaises*, par Delille.

provinciales, antérieures aux États-Généraux, auraient manifesté leurs vœux et prescrit les pouvoirs des représentants. Ce sont, dit l'auteur, « des productions nationales, tracées unanimement par la nation française »; il n'en est que le pur, le fidèle, le littéral éditeur; il le répète dans dix passages différents. Le résultat de ces productions est que le vœu unanime de la nation a été de ne pas changer de gouvernement monarchique et héréditaire, de le maintenir dans la dynastie régnante. D'où il suit que tout ce qui a été fait contre ce vœu est radicalement nul. L'auteur adresse ce recueil au premier Consul, par une lettre qui le précède, « pour faciliter ses conceptions patriotiques, ses propositions législatives ». « Que je m'estimerais heureux, lui dit-il, si vous y reconnaissiez vos principes! Peut-on être blâmé pour tenter d'établir la félicité nationale? » On ne peut proposer avec plus d'assurance au chef du gouvernement républicain de rétablir la monarchie héréditaire dans la dynastie des Bourbons. Mais on reconnaît, à la lecture de l'ouvrage, que c'est la production d'un homme en démence. Point de fiel. C'est un mélange obscur de notes et de citations, inintelligible, sans ordre ni objet déterminé. Cet ouvrage sera mieux que prohibé : il ne sera pas acheté, ou ceux qui l'achèteraient ne le liront pas en entier.

(Arch. nat. F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 13 fructidor : « ...Un grand nombre d'ouvriers sont employés à abattre le monticule qui est au milieu du Champ de Mars, afin d'avoir un espace plus étendu pour faire manœuvrer les troupes. On dit que la statue de la Liberté, érigée en plâtre sur ce tertre, sera placée à l'entrée de cette vaste enceinte du côté de la rivière, et que les républicains auront le plaisir de contempler encore, dans ces lieux qui reçurent leurs premiers serments, cette image qu'ils vénèrent, jusqu'à ce qu'une statue de bronze la remplace ; car ils espèrent qu'à la paix il sera possible de faire la dépense d'un monument plus durable que ceux qu'on a faits jusqu'alors..... »

CCXCII

13 FRUCTIDOR AN VIII (31 AOUT 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 14 FRUCTIDOR.

Politique. — Il paraît, par la correspondance de l'Allemagne, que

l'empereur a enfin cédé aux vœux des amis de la paix, en destituant le ministre qui y apportait un obstacle constant, le baron de Thugut, et qu'il est remplacé par le comte de Cobenzl, que l'on a dit employé aux négociations antérieures. On conclut de cette nouvelle importante que le nouveau ministre fera les démarches convenables pour différer la reprise des hostilités, ordonnée par le gouvernement français, et qu'il engagera l'empereur à signer les préliminaires proposés, sans lesquels toute prorogation d'armistice serait refusée. Rien d'authentique sur ce changement. On donne aux lettres qui l'annoncent la date du 16 août. Il ne paraît pas que le gouvernement en eût reçu l'avis à la fin du même mois ; le journal officiel n'en fait pas mention. L'ordre récent de rompre l'armistice augmente l'incertitude. Cette nouvelle a cependant produit quelque effet à la Bourse. Il y a eu une légère augmentation à la valeur du tiers consolidé, à laquelle les intéressés à la baisse ne s'attendaient pas, d'après la publicité qu'on a donnée à la rupture de l'armistice.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 14 fructidor : « *Paris, 13 fructidor*. ...La distribution des prix du Prytanée a eu lieu aujourd'hui ; elle a été extrêmement brillante ; nous en rendrons un compte détaillé. Le ministre de l'intérieur l'a présidée : son discours a été très applaudi. Le citoyen Luce a prononcé aussi un discours très intéressant sur l'utilité des langues grecque et romaine. « On les appelle des langues mortes, a dit l'orateur : elles sont mortes pour les autres nations ; mais les Grecs et les Romains vivent pour les Français. » On a remarqué dans le discours du ministre ce mouvement vraiment oratoire : « Je vois parmi vous confondus ceux qui sont l'espérance de la patrie et qui en seront un jour la gloire. Jeunes enfants, dans cinquante ans les hommes qui gouvernent la France ne seront plus ; c'est à la génération naissante que sera confiée la sûreté de leurs tombeaux !... [1] »

CCXCIII

14 FRUCTIDOR AN VIII (1er SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 15 FRUCTIDOR.

Royalistes. — Les royalistes marquent leur joie sur la nouvelle qui

1. On trouvera un compte rendu plus détaillé de cette distribution de prix dans le numéro du 17 fructidor du même journal.

s'est répandue de la rupture de l'armistice. Ils s'efforcent de l'accréditer; ils combattent avec force les observations de quelques politiques, qui disent que nous touchons de près à la conclusion de la paix et se fondent principalement sur le changement important que l'on annonce dans le cabinet de Vienne. Selon eux la Russie et la Prusse ne conserveront pas leur état de neutralité. Le traité que ces puissances ont fait entre elles empêchera tout accord partiel entre la France et l'Autriche, parce qu'elles se sont mutuellement engagées à maintenir l'intégrité de l'Empire germanique, que la France et l'Autriche ont, au contraire, intérêt de diviser. Enfin, ces ennemis du gouvernement, qui n'ont pour armes que leurs propos et les insinuations perfides par lesquelles ils cherchent à inquiéter les bons citoyens, se disent certains que l'Angleterre opérera une diversion puissante en faveur de l'Autriche par la guerre intérieure qu'elle parviendra à organiser dans l'Ouest, et qu'il y a déjà un débarquement.....

Émigrés. — On a fait circuler parmi les émigrés que le gouvernement avait le projet d'assurer la tranquillité des acquéreurs, de manière que leurs craintes fussent entièrement dissipées. Inquiets de cette disposition, ils viennent de faire paraître une brochure qui a pour titre : *Réfutation de quelques calomnies contre les prévenus d'émigration, ou de l'influence directe des radiations définitives sur le crédit national, les fortunes particulières et la tranquillité publique.* « On insinue, dit l'auteur, que les acquéreurs seront inquiétés par les individus... On prétend qu'il y a du danger pour la chose publique de rappeler dans leurs foyers et de *rétablir dans la jouissance de leurs biens* des hommes qui ne seront jamais attachés ni au régime actuel, ni aux dépositaires de l'autorité. » Le seul exposé de la question dispense de lire les moyens employés pour attirer l'indulgence du gouvernement sur cette classe de perturbateurs. On voit qu'ils ne se bornent pas à être *rappelés dans leurs foyers;* ils veulent encore être *rétablis dans la jouissance de leurs biens.* La réunion dans le même lieu de l'émigré et de l'acquéreur est donc un sujet continuel de division, à moins que le gouvernement ne consentît à accorder la seconde partie de cette pétition comme la première, la restitution des biens nationaux.

Anarchistes. — Douze exagérés se sont assemblés hier dans un cabaret du Marais. Ils se sont entretenus des prétendus projets que la malveillance fait circuler depuis quelques jours d'un changement prochain dans la forme du gouvernement, des craintes que les patriotes purs doivent avoir d'être arrêtés et déportés, notamment ceux qui en

furent menacés en brumaire en cas que ce changement ait lieu. Ces arrestations, ont-ils dit, ne s'exécuteront pas avec facilité : tout est préparé pour résister avec succès. Ces propos ne portent que sur des craintes chimériques ; on y doit peu d'attention.

Agioteurs. — Les cercles étaient nombreux hier au Palais-Égalité. Grande intrigue pour la baisse. Mêmes moyens dans tous. Les agioteurs assuraient que la guerre recommencerait de toute part, même en Vendée, et que le crédit public ne pourrait se soutenir. Il n'y a cependant eu qu'une faible diminution sur la valeur du tiers consolidé. Il s'est maintenu à près de 32 francs.....

(Arch. nat., F 7, 3701.)

Journaux.

Gazette de France du 1er jour complémentaire an VIII : « Préfecture du département. *Copie d'une lettre du préfet du département de la Seine, en date du 14 fructidor an VIII, au président du jury des écoles primaires.* Citoyen, l'arrêté des Consuls du 7 thermidor dernier ordonne que les jours de *décadi* seront les seuls *fériés* par les autorités constituées et les fonctionnaires publics. Cet arrêté, applicable aux *instituteurs primaires,* l'est également aux *chefs des pensionnats,* aux *maîtres d'écoles particulières* et à *toutes les institutrices.* Comme il serait possible que ces institutrices et instituteurs particuliers aient pu inférer de l'arrêté des Consuls qu'ils étaient libres de faire vaquer leurs écoles les jours qui leur conviendraient le mieux, je vous charge de les prévenir qu'ils ne doivent *férier* que les *décadis* et les *quintidis,* et de tenir la main à ce qu'ils ouvrent leurs classes les autres jours, sous les peines portées par la loi du 17 thermidor an VI. — Le préfet du département, Frochot. — Certifié conforme à l'original : Mentelle, membre de l'Institut national et président du jury d'instruction publique pour les écoles primaires. »

CCXCIV

15 FRUCTIDOR AN VIII (2 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 16 fructidor.

Bruits publics. — Il circule que la rupture de l'armistice n'aura lieu que dans le cas où l'empereur refuserait avant le terme fixé de ratifier les préliminaires que l'on dit avoir été signés à Paris, le 10 du mois dernier, entre le premier Consul et le général Saint-Julien ; que plusieurs courriers sont arrivés à Paris de Londres, Vienne, Berlin,

ces jours derniers, pour faire de nouvelles propositions sur une paix générale, par la médiation de la Prusse et de la Russie ; que le changement dans la forme du gouvernement, dont on parle depuis plusieurs jours, s'effectuera au 1er vendémiaire ; que c'est par ce motif que le gouvernement a appelé à cette fête trois citoyens distingués de chaque département ; que le but est de leur démontrer la nécessité de ce changement, fondée sur ce qu'il produira une diminution de dépenses qu'exige la situation du trésor public, et sur ce que les puissances étrangères ne veulent consentir à la paix qu'autant qu'on établira à la tête du gouvernement français un chef inamovible.

Anarchistes. — On se communique à la main une pièce manuscrite en vingt-six vers alexandrins, sous la forme d'une adresse de Masséna aux soldats français. Il paraît leur faire un reproche de leur soumission au premier Consul. Ils ne sont plus que des esclaves. Ils secondent des funestes projets ; ils ne servent qu'à sanctionner un droit illégitime ; ils montrent à l'univers *les sujets de Cromwell* et *le poids de leurs fers.* Les quatre derniers vers peignent l'atrocité de leur auteur :

O Rome, de ton sein que de héros sortirent !
Rome, brûlant foyer de toutes les vertus !
Avant de t'asservir, que de tyrans périrent !
Mais au bord de la Seine il n'est point de Brutus...

Faubourgs. — La surveillance sur les faubourgs, et particulièrement sur celui Antoine, se continue avec la même activité. Un observateur fidèle s'est trouvé hier dans une assemblée de douze ouvriers. Ils ont déclaré que depuis plusieurs jours on cherchait à répandre parmi eux des sujets de mécontentement contre les opérations du gouvernement ; que la guerre était le principal moyen qu'on employait ; qu'on paraissait s'attendrir sur le sort des soldats qu'on ne cessait de sacrifier pour un intérêt qui leur était étranger, sur celui des pères de famille que la continuation de cette guerre privait de leurs enfants. Ils ont ajouté que ces insinuations perfides n'avaient fait aucune impression sur les habitants du faubourg, qu'ils étaient tous très déterminés à ne point contrarier les projets du gouvernement, à ne servir aucune faction, quelque moyen qu'on mît en usage pour les y engager.

Prêtres. — On a lu hier publiquement, dans un café, une lettre de l'Ouest portant que le culte catholique s'y exerce comme avant la Révolution, que les dimanches et fêtes y sont observés avec exactitude. Il était ajouté dans cette lettre que la famille royale était recommandée dans les prônes, et spécialement le feu roi...

Bourse. — L'intrigue pour la baisse a quelque succès ; tous les cours se sont affaiblis ; mais l'on remarque que les gros propriétaires de rentes s'abstiennent d'en vendre, et il se fait peu de transferts, ce qui prouve que la confiance se soutient et qu'on espère une augmentation prochaine dans la valeur des effets publics. Le jeu et l'intrigue sont l'unique cause de la diminution du moment...

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 16 fructidor : « *Paris, 15 fructidor*. ...Le préfet de police de Paris est parvenu à découvrir la retraite du nommé Dubosc, l'un des six assassins du courrier de la malle de Lyon qui fut assassiné avec son postillon, la nuit du 8 au 9 floréal an IV, entre Lieusaint et Melun, et volé d'une somme de 10 millions en mandats et de 10 à 12,000 francs en numéraire, destinés pour l'armée d'Italie. Dubosc a été arrêté hier et amené à la préfecture de police, ainsi que sa femme, déjà condamnée à vingt-deux ans de réclusion et qui s'était échappée avec lui des prisons de Versailles. Il était muni d'une infinité d'instruments de voleurs, d'une perfection dont il n'y a pas encore eu d'exemple. » — *Journal des Hommes libres* du 16 fructidor : « MÉLANGES.

Est-il républicain, ce gros fonctionnaire
Qui met, comme jadis, de l'affectation
A terminer son style épistolaire
Par un : *J'ai l'honneur d'être avec affection*,
Ou par un : *Recevez l'assurance sincère*
De ma considération.....
A moins que ce ne soit un crime
D'être amis de l'égalité,
Les véritables Francs, réunis par l'estime,
Se salueront toujours *avec fraternité*.

(*Par le paysan du Danube.*) »

CCXCV

16 FRUCTIDOR AN VIII (3 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 17 FRUCTIDOR.

Politique. — On a lu avec surprise, dans les journaux de ce jour, par extrait de ceux de Francfort, que la cessation de l'armistice et la reprise des hostilités dans les douze jours suivants avaient été notifiées par un adjudant général français au général autrichien, le 8 du

présent mois de fructidor, ce qui fixe l'époque des nouvelles hostilités au 20. Ceux qui se prétendaient instruits avaient cru jusqu'à présent que les ordres n'avaient été expédiés que le 10 ou le 11; il paraît qu'ils l'avaient été dès le commencement du mois. Les bruits qui se sont répandus sur de nouvelles propositions et négociations font encore espérer qu'un contre-ordre fera proroger l'armistice; mais cet espoir est faible, parce que la nouvelle du changement annoncé dans le ministère de Vienne ne s'est pas confirmée. Des politiques disent savoir de très bonne part que le général Berthier a été envoyé à Madrid pour y concerter avec le ministère espagnol le plan d'une attaque contre le Portugal, et que le général Masséna doit être chargé de l'exécution. D'autres disent que l'objet de cette mission est d'organiser une force maritime de concert avec l'Espagne et la Russie, pour résister à celle de l'Angleterre, et que cette alliance doit se négocier à Madrid et à Berlin par le général Berthier et l'ambassadeur Beurnonville.....

Conscription. — Hier, dans la rue Saint-Martin, quatre gendarmes escortaient une charrette, sur laquelle étaient onze détenus, dont plusieurs paraissaient par leur âge sujets à cette loi. Des individus, occupés dans plusieurs boutiques contigues dirent hautement que, s'ils étaient assurés que ce fût un transport de conscrits, ils les délivreraient, qu'on avait promis la paix, etc.....

Cimetière de la Madeleine. — Ce roman, qui n'a été remarqué que parce qu'il rappelle à la mémoire des Parisiens les malheurs des Bourbons, se colporte encore et se vend chez quelques libraires. Il y a quelques cafés où la lecture s'en fait à haute voix, et des auditeurs attentifs à relever tout ce qui peut exciter l'intérêt et la sensibilité, font diverses observations.

Bourse. — L'affluence a été considérable à la Bourse d'hier. La hausse a eu dès le commencement un avantage qui s'est soutenu jusqu'à la fin. On y fait circuler qu'il était arrivé un parlementaire, que quelques-uns ont dit Anglais.

(Arch. nat., F[7], 3701.)

Journaux.

Journal des Débats du 17 fructidor : « *Paris, 16 fructidor.* Le premier Consul, en présence de ses collègues, des ministres et des conseillers d'État qui se trouvaient réunis pour le travail du jour, a reçu les Vendéens dont la bravoure a le plus contribué à chasser les Anglais de Noirmoutier. Ils lui ont été présentés par le ministre de l'intérieur, accompagné du général Hédouville. Le premier Consul a accueilli ces douze braves villageois avec cet in-

térêt qu'il témoigne à tous les citoyens distingués par les services qu'ils ont rendus à la patrie. Après les avoir individuellement interrogés sur ce que chacun d'eux avait fait lors du débarquement des Anglais, il leur a fait quelques questions sur la conduite des prêtres dans leur pays. L'un de ces braves gens a affirmé qu'ils se conduisaient bien. « Ainsi donc, a repris le premier Consul, « ils vous prêchent amitié et concorde entre tous les Français, et ils ne vous « parlent de haine que contre les Anglais, ces véritables ennemis de notre « commune patrie? — Oui, citoyen Consul, et c'est ce que vous assure l'un « d'eux, député par ses confrères pour nous accompagner, mais qui, n'ayant « pu faire le voyage, vous offre dans cette lettre les vœux qu'il fait pour la « prospérité de la République. » Le premier Consul a chargé le ministre de l'intérieur de lui remettre la liste des noms et un aperçu de l'état de ces citoyens; et en attendant qu'il ait déterminé ce qu'il lui conviendra de faire pour chacun d'eux, il a ordonné que l'un des enfants de chacun de ceux qui sont pères de famille soit admis de suite au Prytanée..... »

CCXCVI

17 FRUCTIDOR AN VIII (4 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 18 fructidor.

Bruits publics. — Deux courriers sont arrivés hier au commencement de l'audience donnée par le premier Consul aux ambassadeurs. Cette cérémonie avait attiré au Palais un grand nombre de spectateurs. Ils se sont approchés des courriers et ont cherché à satisfaire leur curiosité, en les interrogeant. L'un a dit qu'il venait de Vienne, qu'à son départ le peuple était dans une grande agitation, qu'il parcourait les rues en troupe nombreuse en criant : *La paix, la paix!* que la foule était trop considérable pour que la force armée pût entreprendre de la diviser. On avait demandé à ce courrier quelle était la cause de cette rumeur. Il a répondu que des journaux français, parvenus secrètement à Vienne, avaient appris que l'empereur avait refusé les propositions de paix qui lui avaient été faites et que les hostilités allaient recommencer. Le gouvernement avait fait des recherches infructueuses pour savoir comment ces journaux avaient été introduits dans la capitale, et n'avait pris aucune mesure pour contredire l'assertion du refus de l'empereur. Le courrier a ajouté qu'il croyait que les dépêches dont on l'avait chargé renfermaient des nouvelles propositions pour la paix. — L'autre courrier a dit qu'il venait de Londres, que le peuple y était très mécontent des ministres et

demandait aussi la paix. Les dépêches lui avaient été remises aux affaires étrangères. On conçoit que tous les curieux qui avaient entendu ces détails auraient voulu que le gouvernement leur apprît à l'instant si les dépêches apportées étaient de nature à faire espérer la paix. Ils n'ont pas été satisfaits; mais le premier Consul leur a paru l'être, et ils ont conclu que les dispositions étaient bonnes. Après la séance, il y a eu un nouveau sujet de curiosité. Un autre courrier a été expédié. On l'a interrogé pour savoir où il allait. Il n'a pas été aussi complaisant que les deux étrangers, et a répondu qu'il ne rendait compte à personne. Cependant l'un des spectateurs, voulant paraître plus heureux, a dit que le courrier allait à Pétersbourg et que c'était le troisième expédié pour cette cour depuis quelques jours.....

Bruits de changements prochains dans le gouvernement. — Les prétendus projets de changement dans la forme du gouvernement se sont tellement accrédités qu'il est peu de maisons, peu de sociétés où on ne s'en entretienne. « Remplacement des Consuls par un président perpétuel qui nommerait son successeur; des trois corps constitués par un grand conseil, composé d'un ou deux membres par département. Ils seront probablement choisis parmi ceux convoqués à la fête du 1er vendémiaire. » Ces innovateurs, pour appuyer leur opinion, font observer qu'on vient de faire connaître le plan de la nouvelle Constitution de la République cisalpine, et qu'on place de même un président à la tête de son gouvernement. Ils en concluent que le premier Consul, qui a dû avoir la plus grande influence sur le plan, a le même projet pour la République française. On ne doit pas perdre de vue que le système constant du cabinet de Saint-James est d'insinuer aux puissances continentales en guerre avec la France qu'on ne pourra traiter solidement que lorsqu'il y aura un gouvernement fixe, dont la stabilité puisse assurer l'exécution du traité. Il est donc de son intérêt, pour prolonger la guerre, de faire circuler le plus longtemps possible des bruits de changement dans la Constitution. Et ce cabinet trouve encore assez d'agents dans l'intérieur qui servent cette intrigue.

Émigrés. — Il circule parmi les émigrés que le gouvernement s'est occupé de leur sort dans plusieurs séances du Conseil d'État, et qu'il y aura bientôt une décision importante. Les uns se flattent que tous ceux en réclamation seront rayés. Mais ils ont de l'inquiétude sur leurs biens, parce qu'ils n'espèrent pas qu'on change les lois qui assurent la possession paisible des acquéreurs nationaux. — D'autres disent que le projet est de rayer en masse les roturiers et les nobles

pauvres vivant de leurs travaux ou industrie. Et qu'il y a un second projet, pour mettre les acquéreurs à l'abri de toute inquiétude, qui est de leur défendre de traiter avec les anciens propriétaires sans la permission expresse du gouvernement. La plupart croient que les négociations de paix ont seulement différé la détermination du gouvernement, parce qu'elle pourrait être plus douce et plus étendue, si la guerre cessait avec les puissances étrangères.....

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

JOURNAUX

Journal des Débats du 20 fructidor : « PRÉFECTURE DE POLICE. *Lettre du préfet de police aux commissaires de police et aux officiers de paix. Paris, 17 fructidor an VIII.* J'appelle, citoyens, toute votre surveillance sur les chanteurs qui parcourent les rues ou stationnent sur les places publiques. Les amis des lois, du gouvernement et des mœurs se plaignent, avec raison, que ces chanteurs agitent le peuple en reportant son attention sur des malheurs passés, et le démoralisent en l'amusant par des chansons obscènes. Ce serait en vain que le gouvernement veillerait à ce qu'il ne fût offert sur les théâtres rien qui pût ranimer les haines et nous empêcher de jouir du calme intérieur; ce serait en vain que je ferais purger quelques magasins de librairie de ces brochures obscènes, objets d'une honteuse spéculation, si, sous vos yeux et devant le public entier, des chanteurs osaient insulter à l'honnêteté publique, porter la corruption dans le cœur de la jeunesse, et faire renaître les dissensions civiles, en rappelant des époques désastreuses que les soins du gouvernement tendent sans cesse à faire oublier. Vous devez donc, citoyens, redoubler de zèle, d'activité pour rendre vaines ces nouvelles tentatives de la malveillance. Je vous charge, en conséquence, de surveiller les chanteurs, et de prendre, contre ceux qui manqueraient au respect dû aux lois et aux mœurs, les mesures de police auxquelles vous êtes autorisés dans l'exercice de vos fonctions. Vous me rendrez compte des résultats. *Signé :* DUBOIS. » — *Publiciste* du 18 fructidor : « *De Paris, le 17 fructidor.* ...Le Lycée républicain, qui a traversé tous les orages de la Révolution, annonce aujourd'hui l'ouverture de sa souscription pour l'an IX. Le prix est toujours le même; savoir : 96 francs pour les hommes, et 48 francs pour les femmes. La modicité de cette souscription, disent les administrateurs, atteste leur désintéressement. Au reste, les noms des professeurs, tels que La Harpe, Garat, Rœderer, Fourcroy, Deparcieux, Cuvier, Sue, Parmentier, etc., expliquent la phrase précédente, et sont faits pour inspirer la plus haute confiance aux abonnés. » — *Journal des Hommes libres* du 18 fructidor : « *Paris, 17 fructidor.* En annonçant le déplacement de la statue de la Liberté qui s'appuyait sur le tertre aujourd'hui démoli du Champ de Mars, plusieurs journalistes républicains se sont plu à indiquer la nouvelle place d'où la statue serait vue à la fête du 1er vendémiaire; ils ont ajouté qu'à la paix un monument plus durable remplacerait celui à la construction duquel l'empressement de voir au moins *figurer* une image chérie n'a pas permis d'imprimer un assez digne caractère. Ce fait a été dénaturé par d'autres jour-

nalistes que le regret, sans doute bien louable, de voir la Liberté représentée par un *vieux plâtre* a aveuglés sur les inconvénients de détruire ce *vieux plâtre*, quel qu'il soit, avant de le remplacer. Dans le récit qu'ils ont fait de cette disposition, ils ont omis de dire que la statue de la Liberté serait provisoirement placée à l'extrémité du Champ de Mars qui avoisine la rivière. Le chevalier[1] trouvera, suivant son usage, que nous attachons à un morceau de pierre une importance ridicule; il discutera, avec sa grâce ordinaire, la question de savoir si c'est dans cette statue que réside la liberté ; nous convenons, et le Directoire nous a prouvé, qu'on pouvait laisser la statue et mépriser les droits qu'elle nous rappelle ; mais si le Directoire n'eût pas voulu même de l'image, on sent qu'alors ses intentions eussent été beaucoup plus claires et moins dangereuses. Les journalistes en question ne se sont pas contentés d'une insinuation perfide : ils ont encore voulu motiver cette prétendue suppression d'un prétexte insolemment dérisoire. On manœuvre depuis dix ans dans le Champ de Mars, et dans les premiers temps l'affluence du peuple était tout aussi considérable qu'elle l'est aujourd'hui. Jamais on ne s'était aperçu que l'espace manquât à l'exécution. Le désir de rendre cet espace plus commode a pu motiver le déplacement de la statue, mais on ne fera croire à personne qu'on ait voulu sacrifier cet emblème respecté à la beauté d'une manœuvre. Les gens qui ne s'étaient jamais plaints de voir la statue de Louis XV à la place de la Concorde ont trouvé de même plaisant de dire que la statue de la Liberté en avait été ôtée *parce qu'elle gênait la vue;* et ne parlaient ni du monument républicain qu'on va lui substituer, ni du projet qu'a évidemment le gouvernement de placer ailleurs cette statue, mais en marbre ou en airain, lorsque les circonstances permettront cette dépense. Si l'on veut se rappeler tous les actes marquants du gouvernement depuis son installation, on verra qu'il est peu d'arrêtés et de dispositions sages sur lesquels certains journaux n'aient essayé d'induire et souvent n'aient induit les administrés dans une erreur déplorable..... »

CCXCVII

18 FRUCTIDOR AN VIII (5 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 19 fructidor.

Idée d'enlèvement du premier Consul. — On a su dans le temps que le plan auquel s'arrêta le Comité anglais, après avoir repoussé celui de l'abbé R..., qui s'offrit pour frapper le premier Consul, a été de se borner à l'enlever, et, en le confinant dans quelque retraite cachée, de tirer de ce coup de main et de ses résultats le meilleur parti possible. Cette folie ne paraît pas encore être abandonnée. On

1. C'est-à-dire le rédacteur de la *Gazette de France*.

est instruit positivement qu'il est arrivé de Hambourg à Paris une cinquantaine de chevaliers ou cadets, ci-devant dans les maisons du roi et d'Artois, gens d'exécution. Des personnes bien instruites prêtent à ces chevaliers le projet d'une entreprise sur la personne du premier Consul. On apprend aussi, par une autre voie, que des individus de la ci-devant maison militaire du roi et des princes sont disséminés tant à Paris qu'à Franciade, Saint-Cloud, Meudon, qu'ils se communiquent et s'entendent à l'effet de tenter d'enlever le premier Consul. En restreignant ces renseignements à la mesure de confiance qu'ils méritent, la police n'en a pas moins pris tous les moyens de surveillance nécessaires. La gendarmerie a ordre de surveiller spécialement, à cet effet, les communes autour de Paris. On compte sur des intelligences qu'on doit obtenir incessamment parmi les chevaliers.....

Ouvriers. — On a remarqué que des ouvriers se réunissaient dans les guinguettes des Porcherons et de la Courtille, et que quelques perturbateurs d'entre eux proposaient de s'attrouper pour demander une augmentation du prix de leurs journées. A diverses époques de la Révolution on a employé ce moyen pour exciter des soulèvements et leur donner ensuite une autre direction. La police surveille.

Placards enlevés. — Le préfet de police avait fait afficher le règlement par lequel les chefs des maisons d'éducation sont assujettis à conserver l'usage du décadi pour le jour du repos, comme tous les fonctionnaires publics, et la surveillance immédiate du gouvernement [1]. L'intrigue sacerdotale, qui veut que le culte catholique et tous ses usages soient l'unique principe de l'éducation, a déclamé avec force contre ce règlement, et plusieurs de ces affiches ont été enlevées. On a vérifié que la plupart des chefs de ces maisons préfèrent, pour le bon ordre de leur administration intérieure, la règle du décadi.

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 19 fructidor : « *Paris, 18 fructidor.* ...Bernier, ex-curé d'Angers, l'un des pacificateurs de la Vendée, est de retour à Paris. On écrit de ce pays que le voyage qu'il y a fait a été très utile pour entretenir les dispositions pacifiques des campagnes..... »

1. Voir plus haut, p. 631, à la date du 14 fructidor.

CCXCVIII

19 FRUCTIDOR AN VIII (6 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 20 fructidor.

Bourse. — Malgré les apparences d'hostilités, et quoiqu'il soit certain qu'on a mis à l'ordre du jour aux armées qu'elles seraient reprises le 20 de ce mois, le commerce croit la paix prochaine, et le prix des fonds a éprouvé une hausse, qui, quoique légère, prouve la confiance. On considère que l'armistice n'a été rompu que parce que l'empereur a refusé sa ratification : il doit se proroger, s'il propose de la faire, et son intérêt évident l'exige. On croit que tel a été l'objet des dépêches du dernier courrier.

Mendicité. Attroupement. — Le nombre des mendiants se disant *rentiers* augmente trop sensiblement pour que le gouvernement puisse négliger de pourvoir aux moyens de le diminuer. On remarque parmi eux beaucoup d'ouvriers, que le défaut d'occupation a réduits à cet excès d'indigence. On a parlé hier d'une augmentation dans le prix du pain : un attroupement s'est formé à ce sujet près le pont Michel. Les meneurs proposaient d'aller en troupe à la préfecture pour demander une réduction : la garde est survenue et a dissipé cette réunion tumultueuse.

Conscrits.— Hier, à sept heures et demie du soir, on a arrêté un homme accusé d'avoir voulu voler un manteau déposé sur le siège d'une voiture, ce qui a causé un rassemblement. Il en a profité pour exciter l'intérêt des spectateurs; il leur a dit que l'accusation était fausse, qu'on avait employé cette ruse pour l'arrêter comme sujet à la conscription. Il a réussi. Les spectateurs lui ont procuré sa liberté. Il y a déjà eu plusieurs exemples de cette rébellion pour soustraire à la force exécutrice les individus que les lois appellent aux armées.

Prophétie. — On se communique confidentiellement une prophétie que l'on dit extraite de l'ouvrage de Varignedo, Espagnol, intitulé, *Mirabilis liber,* qui a paru dans le XIIIe siècle. En voici la substance : « La trahison la plus atroce sera tramée contre le roi des Français. La plus grande partie de l'Ouest sera détruite par les ennemis. Les bouleversements les plus étranges s'opéreront dans plusieurs contrées. La gloire de la France se convertira en opprobre, parce que la cou-

ronne de lis sera enlevée, et livrée à un autre, à qui elle n'appartient pas, *alteri cui non est.* La paix sera réclamée à grands cris et constamment refusée. Alors les trahisons, conspirations, confédérations, et une si grande distance(?) dans le monde que personne ne pourrait la prévoir. » Il ne paraît pas que le prophète ait annoncé quel siècle éprouverait cette grande révolution et comment elle se terminerait.

Recrutement pour l'armée royale. — Un ancien officier, actuellement employé dans un jeu, a confié à un observateur fidèle qu'on recrutait publiquement dans Paris pour les rebelles de l'Ouest, et qu'on lui avait offert un commandement important, qu'il avait refusé.....

(Arch. nat., F[7], 3701.)

CCXCIX

20 FRUCTIDOR AN VIII (7 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 21 fructidor.

Faubourg Antoine. — La plus grande tranquillité règne dans ce faubourg. On a cherché pendant quelque temps à y trouver des mécontents, propres à servir quelque projet de soulèvement. Ces tentatives, dont on a reconnu l'inutilité, paraissent abandonnées. Elles devenaient dangereuses pour les individus employés par les agitateurs, parce que les habitants du faubourg menaçaient de maltraiter ceux qui viendraient leur faire de nouvelles propositions. Tel est le dernier résultat de la surveillance continue qui s'observe sur ce faubourg. On n'y entend, parmi les ouvriers nombreux qui l'habitent, que les plaintes que produisent le défaut d'ouvrage et l'indigence.

Culte. — Il y a eu hier une querelle très vive entre les catholiques et les théophilanthropes. Elle a commencé dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs. Deux individus, après quelques discussions sur leurs opinions religieuses se sont frappés et pris aux cheveux. Les deux partis se sont montrés ; mais, comme celui des catholiques était beaucoup plus nombreux, l'autre a été forcé de céder, sans autres voies de fait que celles qui avaient été la cause du trouble. C'est dans l'église même, à la fin de la grand'messe, que ce tumulte a eu lieu.

En sortant, quelques jeunes gens ont voulu attaquer de nouveau les théophilanthropes dans la rue Martin. Des spectateurs prudents ont rétabli la tranquillité. — On remarque que la Société des théophilanthropes est encore nombreuse. Il y en avait hier à Saint-Gervais cinq ou six cents. Mais il y a scission entre eux ; les chefs surtout ne paraissent pas d'accord sur leurs principes.

Boutiques. — Hier, décadi et dimanche, toutes les boutiques auraient dû être fermées, quelle que fût l'opinion du marchand sur le jour du repos. Cependant plusieurs ont été ouvertes dans l'espoir d'un plus grand bénéfice en vendant tous les jours indistinctement. Dans quelques rues il y a eu des disputes à ce sujet. Les marchands qui avaient ouvert ont été traités d'athées ; quelques-uns n'ont pu obtenir leur tranquillité qu'en fermant.

Brochure. — On vend publiquement chez un libraire, quai des Augustins, n° 33, une brochure intitulée : *Précis historique sur Cromwell, suivi du portrait de Charles Ier, de la fuite de Charles II, et sur la fuite de mylord Stairs* (an IX). Dans cet ouvrage de près de 200 pages, l'auteur s'abstient personnellement de toute application, comparaison directe. Mais son but évident est que le lecteur puisse faire tous les rapprochements du passé au présent qui pourraient paraître réels ou possibles. Voici l'exorde : « Un roi sur l'échafaud, son assassin sur le trône, tous deux à cette place par des formes juridiques et sous l'apparence des lois. Quel événement dans une monarchie, dans un siècle voisin du nôtre, et si loin de la liberté romaine ! Les qualités intéressantes de Charles Ier font regretter que le sort l'ait réservé pour un pareil exemple. Mais le crime de l'Angleterre, comme celui de Sparte, n'en sera pas moins, dans tous les temps, une leçon utile à présenter aux nations et à leurs souverains. On la saisira dans la vie de Cromwell. » C'est donc pour que cette leçon soit saisie que l'auteur écrit. On conçoit qu'il donne aux faits l'ordre qui convient à son objet. A la fin de la vie de Cromwell, pages 149 et suivantes, il dit : « Le sort parut enfin se lasser de persécuter les Stuarts, et les soumit une seconde fois à la dangereuse épreuve de la royauté. Leurs partisans se ranimèrent, la compassion reprit tous ses droits.... La nation fatiguée soupirait après le repos ; les soins et la valeur du général Monk la décidèrent. Un cri général rappela sur le trône Charles II exilé. Ce prince y remonta sans conditions, et ne trouva dans ses États qu'une soumission aveugle et sans bornes..... » etc. « *Erudimini, qui judicatis terram.* Arbitres du monde, instruisez-vous. » — A la fin du troisième chapitre, dont Charles II est le sujet, l'auteur rappelle la même idée en ces termes : « Charles II eut le sort de tout

bon roi que ses sujets persécutèrent et qu'ils aiment davantage quand ses querelles ont cessé. Sa fortune intéressa le monde entier, las des malheurs de sa maison. Il trouva dans leur souvenir la satisfaction la plus douce que puisse goûter un souverain. Aucun des services qu'il reçut ne demeura sans récompense. C'est à lui particulièrement qu'on doit appliquer ce vers heureux, qu'on applaudit sur nos théâtres :

On doit tout, quelquefois, au dernier des humains. »

Masséna. — Le 16 de ce mois, dans une société, rue Helvétius, Masséna s'est expliqué avec vivacité sur sa destitution. Il a dit que, s'il avait perçu un supplément de contribution en Italie, c'était pour se dédommager des pertes qu'il avait éprouvées à Gênes. Il a récriminé vivement contre les ministres sur ce qu'ils avaient toléré une exportation de grains considérable au profit des Anglais. Il y en a, a-t-il dit, une énorme quantité de grains exportés, des retours en sucres et cafés, et des bénéfices immenses pour ces opérations. Il a donné ces détails avec humeur, et toute la société garda un silence profond.....

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

CCC

21 FRUCTIDOR AN VIII (8 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 22 FRUCTIDOR.

...*Duc d'Orléans.* — On peut attribuer à la même source [1] le bruit qu'on fait circuler depuis quelques jours de l'arrivée à Paris de l'aîné d'Orléans, caché, dit-on, dans une maison où les recherches du gouvernement ne peuvent pénétrer. On veut par cette idée donner quelque consistance à la faction de ce nom, insinuer qu'elle n'a pas renoncé à ses projets, et qu'elle a encore des moyens puissants pour les réaliser. On veut surtout écarter l'idée de ralliement au gouvernement actuel, en multipliant dans l'opinion des ombres de partis conspirant sans cesse pour le renverser et s'emparer de l'autorité...

(Arch. nat., F⁷, 3701.)

1. C'est-à-dire à une source royaliste.

CCCI

22 FRUCTIDOR AN VIII (9 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 23 fructidor.

Suite des bruits de changement. — Plusieurs observateurs intelligents et exacts ont recueilli les diverses opinions des sociétés de Paris sur le changement important qu'on est parvenu à faire croire à la multitude, comme devant s'opérer dans les premiers jours de l'an IX. Voici leur analyse. Le premier Consul présentera à l'assemblée composée de trois individus par département, appelés à la fête, le résultat de ses négociations pour la paix, et l'ultimatum proposé par l'empereur. Il annoncera que les mesures sont prises pour continuer la guerre avec succès, si les conditions de l'ennemi ne conviennent pas au peuple français. Que si le vœu général fait préférer la paix et l'acceptation de ces conditions à la continuation de la guerre, malgré la vraisemblance d'une suite incalculable de victoires, le premier Consul s'empressera de s'y conformer et de procurer à la France cette paix si désirée. En ce cas, ne pouvant offrir que sa volonté personnelle, il faudra, pour assurer le succès, qu'elle ne puisse être gênée par aucune autre, que par conséquent tous les corps que la Constitution lui adjoint soient supprimés. Quelques-uns disent que le premier Consul se bornera à l'exposé succinct du résultat des négociations et des conditions de l'ennemi, qui comprendront la réduction des autorités à un chef, et que l'assemblée proposera elle-même l'acceptation et nommera le chef demandé. — Les factions, d'accord sur l'événement, diffèrent sur la conclusion et la disposent au gré de leurs illusions. Les royalistes désignent le duc d'Angoulême, demandé, disent-ils, par les souverains de l'Europe. Les Orléanistes, l'aîné d'Orléans, appelé exprès à Paris. Un autre parti dont on a parlé longtemps et qui eut pour principal agent dans le principe l'ambassadeur Las Casas, désigne un prince d'Espagne et dit Berthier envoyé à Madrid avec cette mission, parce que le premier Consul refuse de se charger seul du poids de l'autorité suprême. Le bruit d'une prolongation de l'armistice, annoncée par plusieurs lettres de l'Allemagne, fournit un moyen de plus aux nouvellistes intéressés à accréditer celui de ce prétendu changement dans la Constitution qui nous régit.....

Anarchistes. — Un chef de cette faction, peu nombreuse en ce moment, au sujet de ces bruits de changement, a dit que les préfets avaient reçu des instructions pour n'envoyer à l'assemblée que des hommes incapables d'émettre un vœu contraire à ce qui serait proposé; que la suppression des trois corps constitués, Sénat, Tribunat et Corps législatif, se ferait sans obstacle, qu'un gouvernement purement militaire succéderait et opprimerait les patriotes. — Un autre, Marseillais, a actuellement sous presse un pamphlet contre le gouvernement; on sait qu'il est intimement lié avec un ex-Directeur. On est à la recherche de l'imprimeur qui en est chargé.

Bourse. — Le tiers consolidé a éprouvé une hausse sensible. Le bruit de la prolongation de l'armistice, celui d'un changement que l'on croit certain et dont l'objet est de procurer la paix, paraissent la cause de cette augmentation.

Pain. — Le prix du pain a augmenté d'un sol pour 4 livres. Les ouvriers sans emploi et dans l'indigence s'en plaignent. Il y a eu des rassemblements à ce sujet dans le faubourg Montmartre, mais ils n'ont été suivis d'aucun trouble. Le pain de 4 livres est à 11 sols; en Angleterre, où le poids est plus faible, il est à 24 sols 6 deniers...

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCCII

23 FRUCTIDOR AN VIII (10 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 24 fructidor.

Politique. — Les changements annoncés dans le gouvernement pour le 1er vendémiaire rappellent les bruits qui circulaient sur le même objet avant le 14 juillet. L'intensité de l'esprit de parti, plus vive aujourd'hui qu'à cette époque, contribue à donner plus de consistance à ces bruits. Il est certain que leur effet est d'isoler les autorités, de paralyser les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions. Un gouvernement dont on annonce ainsi publiquement le terme prochain ne trouve que peu de zèle dans les dépositaires de l'exécution des lois. Les vues et les espérances se dirigent sur un autre ordre de choses.

Faubourgs. — L'augmentation momentanée du prix du pain cause de l'agitation dans les faubourgs, principalement dans les faubourgs

Jacques et Marceau. Elle est à peu près la même chaque année, après la récolte, les blés n'étant point encore battus et les bras occupés à des travaux urgents. Mais ceux qui ont un intérêt secret à grossir le nombre des mécontents détournent leur attention de la véritable cause de cette légère augmentation : ils leur disent qu'elle est surprenante d'après une moisson aussi abondante, qu'elle est le résultat des exportations considérables qui ont été faites à l'ennemi pour l'avantage particulier de ceux qui les ont facilitées; que, nécessairement, elle sera plus forte en hiver, et plus pénible, parce que les travaux seront plus rares. On connaît les meneurs ; ils sont surveillés avec soin.

Attroupement. — Il y a eu hier un rassemblement considérable à la porte d'un boulanger, rue des Bourdonnais. Le sujet apparent était le faux poids d'un pain de 4 livres vendu par ce boulanger; on disait qu'il y manquait 6 onces. Les plus ardents de ce groupe annonçaient le projet de le tuer. La garde est survenue, a enlevé le boulanger par ordre d'un commissaire de police et l'a soustrait par ce moyen aux menaces de ces furieux, qui se sont vengés par des propos contre le gouvernement. Les agitateurs sont poursuivis et l'on instruit avec activité.

Arrestation du jeune Cerfberr. — Samson Cerfberr a été conduit hier au Temple. Il s'est hâté de dévoiler le complot dont il croyait être. Il a fait partager cet honneur avec son cousin, Emmanuel Wolf, hussard, 5ᵉ régiment, 4ᵉ compagnie, à Amiens, âgé de vingt et un ans. Samson a annoncé hier à Emmanuel son arrestation, « pour la grande conspiration que tu sais bien, lui écrit-il. Tu sais que je t'ai promis, l'hiver dernier, lorsque je fus mandé chez le ministre de la police pour une conspiration imaginaire, ton désir que tu me manifestas alors pour partager mon sort [1]. Eh bien! Tu jouiras de ce bonheur, mais sois tranquille : le gouvernement ne nous regarde point comme des coupables... Aie de la confiance et de la franchise... On va me conduire au Temple. » Samson a aussi déclaré que l'instigateur était un nommé Beauvais, demeurant rue de Grenelle, qu'il n'a vu qu'une fois. Les recherches sont dirigées sur ce dernier qui pourrait être un intrigant abusant de la faiblesse de ces deux enfants. Les déclarations de Wolf, que le préfet de la Somme est chargé d'interroger, jetteront peut-être quelques lumières sur cette puérile intrigue...

(Arch. nat., F [7], 3701.)

1. Cette phrase incorrecte est textuelle.

Journaux.

Journal des Débats du 24 fructidor : « *De l'abbé Delille et d'Anaxagoras Chaumette.* On est surpris sans doute de trouver ces deux noms ensemble. Quel rapport entre Delille et Chaumette? Mais il faut bien se souvenir quelquefois qu'il fut un temps de confusion où les derniers des hommes s'approchaient de ceux qui honorent le plus l'espèce humaine, pour insulter au génie et au talent. En 1793 Chaumette demanda à l'abbé Delille des vers pour une des fêtes qui se célébraient alors; on l'avertit qu'il fallait les faire dans vingt-quatre heures, ou se voir traîner en prison : l'abbé Delille, qui était peu au courant de la Révolution, choisit pour sujet l'*Immortalité de l'âme*, et fit les vers suivants :

Dans sa demeure inébranlable,
Assise sur l'éternité,
La tranquille immortalité,
Propice au bon et terrible au coupable,
Du temps qui sous ses yeux fuit à pas de géant,
Défend l'ami de la justice
Et ravit à l'espoir du vice
L'asile horrible du néant.

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez : vous êtes immortels.
Et vous ! vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous : vous êtes immortels.

On ne peut s'empêcher d'admirer dans ces beaux vers l'indépendance du talent autant que l'art du poète. Delille, sans s'en apercevoir, et très assurément sans se le proposer, dictait l'arrêt des scélérats qui ensanglantaient alors la France. Chaumette retourna le lendemain chez le poète, qui lui lut ses strophes. Chaumette, après un moment de réflexion, lui prit la main, et lui dit : « C'est fort beau ; mais il ne faut pas encore publier ces vers ; je vous « avertirai quand il en sera temps. » Peu de temps après, Chaumette n'était plus. »

CCCIII

24 FRUCTIDOR AN VIII (11 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 25 fructidor.

Esprit public. — La reprise des hostilités occupait tous les esprits, il y a quelques jours. Maintenant on s'occupe des prétendus chan-

gements qu'on suppose devoir s'opérer au 1er vendémiaire. Quelques journalistes, amis du gouvernement et de la tranquillité publique, cherchent à dissiper ces sujets d'anarchie et de discorde. Mais ceux que l'on croit officiels, et auxquels on croit pouvoir jusqu'à certain point s'en rapporter pour connaître la volonté du gouvernement, gardent le silence sur ces bruits. Le public en conclut qu'ils sont fondés, et ils en acquièrent plus de consistance. On y ajoute chaque jour : on se permettait hier d'annoncer que la nouvelle Constitution s'imprime chez Didot; qu'elle est approuvée par l'Autriche et l'Angleterre; que c'est par ce motif que les communications entre Douvres et Calais sont actuellement si fréquentes.

Frères d'Orléans. — La police ne perd pas de vue la faction qui nourrit le projet de mettre l'aîné de cette famille à la tête du gouvernement. Quoique l'animadversion publique paraisse attachée au nom d'Orléans, cependant l'opiniâtreté de ses partisans, leur astuce ne permet point de dédaigner absolument les projets qui le concernent. — Pendant quelques jours, on a dit vaguement que les trois frères étaient à Paris, ou dans les environs, et que leur résidence y était protégée par ceux qui voulaient les faire servir à leurs vues. On sait aujourd'hui qu'une frégate anglaise les a apportés à Mahon, à la fin de prairial, qu'ils y ont demeuré jusqu'à la fin de thermidor et qu'à cette époque une autre frégate anglaise les a transportés dans la nouvelle retraite que le cabinet de Saint-James a voulu leur assigner. L'inquiétude de quelques-uns, l'intérêt que d'autres peuvent avoir à faire croire à la force de ce parti, font induire de ce dernier voyage, dont la destination n'est pas connue, que le but de l'ennemi a été d'amener les trois frères sur une côte de France, d'où ils ont pu pénétrer dans l'intérieur, certains qu'ils y trouveraient des protecteurs puissants.....

Brochures. — Deux nouvelles brochures viennent de paraître. Elles se vendent secrètement. Cependant elles ne renferment rien qui soit très contraire au gouvernement actuel. L'une a pour titre : *Essai sur l'histoire de la Révolution française*, par une Société d'auteurs latins[1]. Ce ouvrage est un centon, composé de divers extraits d'auteurs latins : Cicéron, Salluste, Suétone, Tacite, etc., etc., avec la traduction française à côté; l'auteur de cette compilation classe toute la Révolution sous différents titres depuis la convocation des États généraux, le 14 juillet, 21 juin, 10 août, etc., etc., jusqu'au 18 brumaire, et, sous chacun de ces titres, une suite de traits et de ré-

1. Bibl. nat., La 32/66, in-8.

flexions, tirés des auteurs latins, présente un tableau supposé de l'historique de chaque époque. On remarque dans quelques traits une analogie heureuse et frappante ; mais généralement ce volume n'est qu'un ensemble de tout ce qui a été écrit de plus énergique contre la tyrannie, les abus de pouvoir, les rapines, les désordres de tout genre qui peuvent affliger l'état social, mais dont l'application spéciale à la Révolution est très perfide. Le 14 juillet et le 10 août sont présentés sous les mêmes couleurs que le 2 septembre ; le 18 fructidor est caractérisé par toutes les déclamations qui n'ont pas pu s'appliquer d'une manière particulière à d'autres époques. Prudence de l'auteur à l'article du 13 vendémiaire, tracé en peu de lignes sans couleur. Éloge du 18 brumaire et de ses suites. — L'autre ouvrage est de l'abbé Barruel, imprimé à Londres [1]. Il a pour objet la promesse exigée des prêtres, considérée comme simple promesse de *soumission,* suivant l'interprétation du gouvernement. L'auteur démontre que cette promesse ne peut être refusée et résout toutes les objections des fanatiques. Il regrette cependant la royauté et exprime ses vœux personnels pour le retour des Bourbons.

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCCIV

25 FRUCTIDOR AN VIII (12 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 26 FRUCTIDOR.

Bruits de paix. — Malgré les préparatifs de guerre et les mouvements continuels dont les journaux occupent leurs lecteurs depuis quelques jours, l'opinion commune est que la paix est très prochaine, et que les ordres donnés pour reprendre les hostilités sont déjà révoqués. Cette opinion tient à l'idée des changements annoncés et dont la certitude de la paix doit, dit-on, être la base. On pense que c'est par ce motif que les troupes qui avaient été portées en avant de la Souabe ont reçu ordre de rentrer dans leurs cantonnements. — Hier deux tribuns discutaient chez un libraire sur ces bruits de paix. L'un d'eux assura que le traité était déjà entre les mains du

1. *Détail des raisons péremptoires qui ont déterminé le clergé de Paris et d'autres diocèses à faire la promesse de fidélité.* Londres, 8 juillet 1800, in-8.

premier Consul et qu'il le communiquerait au 1er vendémiaire. Sur ce que son collègue ne parut pas convaincu, il lui proposa un pari de 300 louis contre 25 et offrit de se rendre sur-le-champ chez un notaire pour les y déposer. Ils sortirent à l'instant ; on ignore si la proposition a été acceptée.

Rassemblement. — Il y a eu hier un rassemblement considérable à la préfecture du département. Il était composé de réclamants contre leurs taxes d'imposition, par conséquent de mécontents. Beaucoup de plaintes et de propos contre le gouvernement. Leur réunion fréquente serait nuisible à la tranquillité publique. La mesure prise par la préfecture de renvoyer aux mairies toutes ces réclamations fera cesser ces attroupements. Il eût été à désirer que l'exécution n'en fût pas différée jusqu'au 2 vendémiaire.....

Prêtres. — La scission entre les constitutionnels et les réfractaires est irrévocablement fixée par l'interprétation donnée à la promesse de fidélité exigée par la loi, convertie en promesse de simple soumission passive. Les constitutionnels, dont l'évêque de Paris est le chef, croyant à la sincérité de ceux qui *promettaient,* en concluaient que tous étaient acquis à l'Église ; mais ceux-ci, se disant simples soumissionnaires, publient que c'est une ruse de constitutionnels pour tromper les fidèles. Leur *soumission,* suivant leur interprétation, les assujettit seulement à ne prendre part à aucune révolte, mais non à l'empêcher. Leur doctrine est néanmoins libre et ne doit point être fondée sur la Constitution. Ils peuvent, au tribunal de pénitence, assujettir les acquéreurs des biens du clergé et des émigrés à en faire la restitution, et refuser d'absoudre ceux qui ne s'y soumettraient pas. Ils peuvent insinuer que la France n'a d'autre souverain légitime que Louis XVIII, quand même toutes les puissances continentales reconnaîtraient le gouvernement républicain, pourvu qu'ils ne s'arment pas eux-mêmes pour le rétablir. Enfin cette soumission ne change rien à leur maxime, que le trône et l'autel sont indivisibles, et qu'admis à l'autel, ils peuvent user de tous les moyens de persuasion que ce ministère leur fournit pour opérer le rétablissement du trône. — C'est à ces soumissionnaires qu'on attribue dans plusieurs départements les troubles que les brigands y entretiennent.

(Arch. nat., F7, 3701.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 26 fructidor : « ...Plusieurs ouvriers sont occupés dans ce moment à détruire la colonne pyramidale élevée, en 93, sur la place

des Victoires, en l'honneur de Michel Le Peletier, et à laquelle doit être substitué le monument ordonné par les Consuls en l'honneur des généraux Desaix et Kléber..... »

CCCV

26 FRUCTIDOR AN VIII (13 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 27 fructidor.

Politique. — Le gouvernement a fait cesser l'incertitude du public, en permettant qu'on insérât dans les journaux les préliminaires qui avaient été arrêtés avec le général Saint-Julien, envoyé de l'empereur. Cette convention devait être tenue secrète jusqu'à la ratification. Le refus que l'empereur en a fait a autorisé la publicité, et les nations française et autrichienne voient évidemment que ce refus est l'unique cause de la continuation de la guerre. En communiquant cet acte diplomatique, le gouvernement a resserré les nœuds qui l'unissent à la nation ; il a consolidé la confiance et l'harmonie ; il a imposé le silence le plus absolu aux malveillants de tous les partis. Pour inspirer la même confiance à ses sujets, l'empereur devra leur dire quel motif a pu le déterminer à refuser sa ratification. L'opinion publique s'élève contre le mandant qui désavoue son mandataire après l'avoir autorisé à contracter en son nom. Il n'est qu'une voix dans Paris contre ce refus. On ne peut en concevoir la cause, tous les articles du traité ayant été évidemment prévus à Vienne avant l'envoi du général Saint-Julien. On observe que celui de Campo-Formio en forme la base, que les autres ne sont que secondaires, et que l'empereur ainsi que toutes les autres puissances intéressées ont fixé depuis longtemps leur détermination sur cette convention. On croit généralement que le premier Consul ira bientôt aux armées et ne reviendra qu'en rapportant un traité définitif que des victoires certaines ne permettront pas de refuser longtemps. Ceux qui veulent paraître bien informés disent qu'il l'a déjà annoncé.....

Faubourg Antoine. — Des agitateurs cachés cherchent à entretenir le mécontentement momentané qu'a causé l'augmentation du prix du pain dans la classe du peuple la moins aisée. Deux ou trois exaltés du faubourg Antoine, imbus des principes d'anarchie et de révolte que ces meneurs leur ont inspirés, annoncent que ce grief pourra leur

donner un grand nombre de partisans et faciliter le soulèvement médité depuis longtemps. Point d'ouvrage et le pain plus cher, voilà selon eux de grands moyens pour réussir et faire marcher des mécontents. Les individus et leurs vues sont connus...

(Arch. nat., F ^{7}, 3701.)

CCCVI

27 FRUCTIDOR AN VIII (14 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 28 fructidor.

Saint-Cloud. — Une foule immense s'est portée hier à Saint-Cloud, où on avait annoncé le spectacle d'un combat naval et le jeu des eaux. Quelques républicains ont paru surpris que le dimanche eût été choisi pour cette fête. Cette spéculation a été faite par les entrepreneurs du combat naval, d'après le plus grand nombre des marchands qui fixent par préférence au septième jour celui du repos. L'affluence a été si grande que l'enceinte préparée pour les spectateurs payants a été forcée. Au reste, la joie et la satisfaction étaient générales. Point de querelles ni d'accidents. La gendarmerie a maintenu le plus grand ordre pour que les voitures, dont le nombre était immense, ne pussent blesser personne. La grande galiote était chargée au retour de plus de quatre cents personnes des deux sexes. Les conducteurs étaient ivres. L'un d'eux est tombé dans la Seine et en a été retiré à l'instant. Plusieurs femmes ont été effrayées, mais il n'y a point eu d'accident.

Opinion. — Les politiques, après beaucoup de réflexions et de discussions sur les préliminaires de paix que l'empereur a refusé de ratifier, sont persuadés que ce refus sera bientôt rétracté. Il se fondait sur ce que le résultat en serait évidemment l'occupation prochaine de la capitale de son empire, et les suites en seraient incalculables pour lui. Elles pourraient entraîner la chute de son trône. On croit que les négociations pour cette ratification ne sont pas encore rompues, et que l'armistice n'a été dénoncé que pour pouvoir reprendre sans délai les hostilités, si l'empereur persiste dans son refus. On ne doute pas que le cabinet de Vienne ne fût déterminé à traiter, lorsque le général Saint-Julien a été envoyé à Paris; mais l'on pense que les intrigues de

la reine de Naples, secondées par le ministre anglais, ont changé ses dispositions et sont parvenues à lui cacher le danger auquel sa couronne est exposée. On pense que son illusion ne peut durer longtemps, et on est tellement convaincu qu'il sera forcé à ratifier les préliminaires que les effets publics se sont soutenus à la Bourse : il y a même eu une augmentation de près d'un demi pour cent.

Prêtres. — La scission entre les soumissionnaires et les conventionnels [1] augmente chaque jour. Dans quelques églises ils ont des autels différents pour l'exercice de leurs fonctions. Dans d'autres, les nouveaux entreprennent d'exclure totalement les anciens ; ils espèrent y parvenir par la force de l'opinion des fidèles, auxquels ils persuadent qu'ils sont les seuls prêtres légitimes, qu'ils sont surtout les seuls approuvés par le pape, dont l'autorité universelle, disent-ils, ne peut être méconnue par les catholiques purs. Cette scission a peu de danger pour Paris, où la masse s'occupe plus de calculs d'intérêt que de questions théologiques. Les deux partis ne parviendront jamais à s'attacher un assez grand nombre de sectaires pour organiser une guerre de religion...

Royalistes. — Les partisans des Bourbons ne dissimulent pas la joie que leur cause la reprise des hostilités. Ils ne pensent pas que les troupes françaises puissent, dans leur état actuel, éprouver des revers. Ils ne paraissent même pas le désirer ; ils préfèrent qu'elles s'enfoncent dans l'Allemagne. Leur espoir se fonde sur les suites de ces progrès. Selon eux la Russie et la Prusse, actuellement alliées, ne pourraient voir avec indifférence une nouvelle République se fonder sur leurs frontières. Ce danger leur paraîtra d'autant plus imminent que la Pologne, qu'elles ont envahie, voyant près d'elle de si puissants auxiliaires, cherchera à secouer le joug. D'autre part, disent-ils, et voici leur principal espoir, lorsque les troupes républicaines seront portées de tous côtés à des distances éloignées du territoire de la République, la guerre de l'Ouest et même celle du Midi, soutenues par les moyens que l'Angleterre fournira, s'organiseront facilement, deviendront bientôt plus fortes qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, et ces armées seront infailliblement commandées par des Bourbons. Les amnistiés partagent cette opinion et disent cependant qu'ils ne prendront aucune part aux nouvelles insurrections qu'ils croient certaines, si les hostilités recommencent au dehors...

(Arch. nat., F^7, 3701.)

1. C'est un lapsus évident. Il faut lire : *Constitutionnels*.

JOURNAUX.

Gazette de France du 2e jour complémentaire an VIII : « PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT. Le préfet du département de la Seine, vu l'arrêté des Consuls du 17 ventôse dernier, portant, art. 1er, « que le nom du département qui aura payé au 20 germinal la plus forte partie de ses contributions sera donné à la principale place de Paris ; la lettre du ministre de l'intérieur, en date du 26 de ce mois, qui annonce que, d'après le compte rendu de l'état des contributions perçues audit jour 20 germinal, le département des Vosges est celui qui a rempli l'objet dudit arrêté, et par laquelle le ministre indique la place dite ci-devant *Royale* pour porter le nom dudit département ; arrête que les inscriptions contenant la dénomination de *Place des Vosges* seront, d'ici au 1er vendémiaire prochain, posées aux différentes encoignures de la place ci-devant *Royale,* située dans le VIIIe arrondissement de la commune de Paris. Le citoyen Molinos, architecte, inspecteur général des bâtiments civils du département de la Seine, est chargé de l'exécution et de se concerter à cet effet avec les maire et adjoints dudit arrondissement. Fait à Paris, le 27 fructidor an VIII de la République française. *Signé :* FROCHOT. Par le préfet, le secrétaire général de la préfecture, *signé :* ÉT. MÉJAN. »

CCCVII

28 FRUCTIDOR AN VIII (15 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 FRUCTIDOR.

..... *Louis-Stanislas-Xavier.* — Au moment où l'on croit que la guerre la plus terrible va se rallumer en Italie et en Allemagne, persuadés que l'Angleterre saura exciter de nouveaux troubles dans l'intérieur, et organiser des armées royales tant au Midi que dans l'Ouest, les partisans de Louis XVIII ont cru devoir essayer de le disculper des reproches que l'opinion publique a accumulés sur lui dès le commencement de la Révolution. Tel est le motif d'un pamphlet de 16 pages, intitulé : *Quelques considérations sur Louis-Stanislas-Xavier.* Les moyens employés par l'auteur pour rendre au prince l'estime qu'il a perdue sont si faibles, si absurdes, qu'on serait tenté de croire, en lisant l'ouvrage, qu'on a voulu achever de convaincre ceux qui douteraient encore. On ne développe pas l'affaire de Favras : on dit vaguement qu'il n'était pas en son pouvoir de le sauver, soit qu'il avouât, soit qu'il niât le complot. C'est comme si on disait que la sûreté personnelle du prince exigeait qu'il

sacrifiât ce *sujet fidèle.* Le serment qu'il a fait à la commune, par lequel les royalistes pensent qu'il a renoncé à la couronne, n'a été fait que pour sauver les jours de son frère ; on n'ajoute pas qu'il espérait aussi acquérir quelque popularité. Enfin l'heureux succès de sa fuite et de l'abandon de son frère n'est que l'effet du hasard et de sa bonne fortune. Au reste grand éloge de ses vertus, de son érudition, de sa bonté caractéristique, de toutes ses qualités sociales. On insinue que cet hommage lui est rendu pour lever certain partage d'opinions attentatoires au droit d'hérédité, et qui a sa source dans ces calomnies *dont le poison circule toujours.* Au reste, l'auteur déclare qu'il adresse principalement cette instruction aux fidèles sujets de l'intérieur, *honorés en chef de la confiance et revêtus des pouvoirs de Sa Majesté,* pour qu'ils la fassent circuler et prospérer.

Émigrés. — Avant que la rupture de l'armistice fût certaine, tous les émigrés comptaient sur leur prochaine radiation. Leurs espérances sont affaiblies, mais ne sont pas encore entièrement détruites. Ils disent qu'une commission de cinq conseillers d'État va remplacer celle qui existe et dont les fonctions cesseront au 1er vendémiaire prochain, que cette commission sera seulement chargée de distraire de la liste des réclamants les ennemis connus du gouvernement, et que les autres seront rayés en masse. Ils craignent que cette mesure ne soit encore ajournée, si le premier Consul a le projet de se rendre aux armées.

Prêtres. — Les réfractaires exerçant librement leur ministère au moyen de leur promesse de soumission ont chaque jour de nouveaux succès contre les constitutionnels. Ils ont obtenu que l'église Notre-Dame ne serait plus considérée comme la métropole, attendu qu'elle a été souillée par l'intrus Royer. Saint-Roch la remplacera. On a fait une quête pour les réparations nécessaires. Elle a produit considérablement, et l'excédent servira à l'entretien des soumissionnaires. Tous les assermentés en sont exclus.

Propos séditieux. — Hier, trois ou quatre oisifs réunis au café de Foy disaient que, pour récréer les Parisiens et les tirer de l'apathie dans laquelle ils languissent depuis longtemps, ils auraient besoin d'un mouvement ; que l'occasion était favorable ; que Masséna, très mécontent, ne refuserait pas de le diriger, et qu'il trouverait probablement des auxiliaires parmi les députés appelés à la fête, dont plusieurs devaient regretter le gouvernement détruit. Les spectateurs n'ont pris aucune part à ce propos ; il a paru ne causer aucune impression.

Anarchistes. — L'ensemble de la surveillance exercée sur les anar-

chistes ne permet pas de douter des desseins affreux de quelques scélérats. Ils comptent sur un coup, l'attendent, et se tiennent tous les jours disposés à le seconder. C'est dans cette vue qu'un nombre de leurs subalternes occupent les cabarets aux environs des grands spectacles, observant et attendant un ordre, un signal, ou un tumulte, qui soit pour eux l'occasion d'agir. On observe aussi qu'une partie assez nombreuse de ces mêmes hommes se tient sous les arbres au jardin de Tuileries. Jusqu'à présent on ne leur a pas vu des armes. Plusieurs d'entre eux ont été suivis hier soir, dans un cabaret près l'Opéra. Le nommé Imbert, l'un d'eux, réfugié de Montpellier, connu et suivi depuis longtemps par la police, a fait observer, quand on les a fait fouiller, que les couteaux qu'ils avaient n'étaient pas des poignards. Cette observation a paru remarquable dans un moment où Imbert n'avait aucune connaissance du motif de l'arrestation. On interroge ces hommes. L'ordre d'arrêter plusieurs de leurs complices est donné. Parmi ces derniers est un nommé Carrier de Boismouchi, bien connu pour avoir été autrefois l'agent de l'Angleterre, qui a fait beaucoup de voyages à l'étranger pendant la Révoluion. Ce Carrier est sans moyens connus d'existence. Il était depuis quelque temps l'objet de recherches de la police ; on a découvert qu'il logeait dans le quartier Poissonnière, précisément au milieu de quelques hommes signalés comme chefs de seconde ligne dans le complot. D'après ce que l'on a pu connaître jusqu'à présent de ce complot, les conjurés sont divisés en brigades ; ils ont de l'argent, car plusieurs artisans sans ouvrage font des dépenses journalières au-dessus de leurs moyens. Ce sont toujours ces hommes qui sont en avant, et qui montrent beaucoup d'obstination et de sang-froid dans leurs mauvais desseins. On ne trouvera aucunes pièces, pas même des armes. Leur coup fait, ils comptent sur le débordement de leur violence, pour en tirer rapidement parti.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 29 fructidor : « *Paris, 28 fructidor.* La dernière séance du Lycée de Paris était brillante, et par le choix des lectures, et par le nombre des spectateurs. On a entendu avec beaucoup d'intérêt le citoyen Luce lire un morceau de Boufflers, extrait d'un *Essai sur le libre arbitre.* On y a remarqué de la profondeur dans les idées, des tableaux très poétiques, et des comparaisons heureuses, tirées de la navigation et de l'astronomie ; quelques-unes ne sont pas neuves, mais toutes sont présentées d'une ma-

nière nouvelle. Il fallait le talent de l'auteur pour amuser et intéresser de jeunes et jolies femmes en leur parlant *métaphysique* et en dissertant sur *la fatalité* et le *libre arbitre*. La satire du citoyen Despaze sur *les Partis*, offre des images terribles, présentées dans des vers nerveux et forts de choses. Quelquefois il paraît oublier qu'on manque le but, en le passant comme en ne l'atteignant pas. Le citoyen Vigée a terminé la veillée par *Mes conventions, épître à Elle*. De la facilité, de la grâce dans les vers et surtout dans le débit ont obtenu de vifs applaudissements..... » — *Gazette de France* du 29 fructidor : « ...Le 30 de ce mois à onze heures et demie, il sera célébré dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice) une fête à l'*Instruction*. Nous engageons ceux qui peuvent savoir comment on célèbre une fête à l'instruction à nous fournir des renseignements, car nous sommes persuadés que la plupart de nos lecteurs sont, à cet égard, dans la même ignorance que nous. Une distribution de prix au Prytanée, dans un collège, dans toute maison d'éducation, pourrait seule être appelée une fête consacrée à l'instruction ; encore serait-il mieux de dire : à l'émulation ; mais, après avoir consulté le bon sens, l'analogie et le dictionnaire de l'Académie, nous croyons qu'on ne peut dire célébrer une fête à l'instruction. La mythologie, la poésie et l'habitude ont bien personnifié les arts et les sciences qui composent l'éducation ou l'instruction (en supposant que le synonyme soit exact) ; mais l'instruction et l'éducation n'ont jamais été et ne peuvent jamais être personnifiées..... »

CCCVIII

29 FRUCTIDOR AN VIII (16 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 FRUCTIDOR.

Politique. — Le bruit s'est répandu que l'armistice de l'Allemagne est prorogé de six jours, et que le gouvernement en a reçu l'avis du général Moreau, par une dépêche télégraphique. On a dit encore que l'empereur avait envoyé un nouveau courrier à Paris : d'où l'on a conclu que les négociations étaient réussies, et que l'on traiterait sur les préliminaires arrêtés pendant la prorogation de l'armistice. Ces nouvelles n'ont pas été confirmées par le Journal officiel. Le public les croit exactes, et l'espoir de la paix se soutient. Elles ont aussi contribué à une légère augmentation du cours des effets publics.

Faubourg Antoine. — Les agitateurs, ceux qui ont un motif caché pour maintenir des sujets de mécontentement et des prétextes de soulèvement parmi les ouvriers, s'adressent principalement à ceux qu'ils remarquent sans ouvrage. Ils leur disent que la guerre est certaine, qu'ils ne peuvent pas espérer des occupations lucratives pendant son

cours, que leur misère deviendra extrême, et qu'ils ne pourront s'y soustraire que par une révolte. Ils leur font espérer que le pillage serait le résultat naturel du succès. On entend plusieurs de ces ouvriers dire vaguement que, s'ils continuent à manquer d'ouvrage, ils auront recours à d'autres moyens de subsistance. La surveillance ne saurait être plus active.

Faubourg Marceau. — Il y a aussi des murmures dans ce faubourg; mais les menaces y sont moins facilement exprimées. Les indigents, beaucoup plus nombreux que dans le faubourg Antoine, s'y livrent à la mendicité. Elle est considérable, de tout âge, de tout sexe, et tous donnent pour prétexte le défaut d'ouvrage. Si les conspirateurs réussissaient à exciter un soulèvement dans le faubourg Antoine, il serait à craindre qu'ils ne trouvassent des partisans nombreux dans cette classe du faubourg Marceau.

Prêtres. — Les soumissionnaires désignés par la dénomination de *nouveaux prêtres* se proposent d'exclure dimanche prochain de l'église Saint-Laurent les constitutionnels ou *anciens prêtres.* Ils emploieraient pour motif le vœu unanime des fidèles de cette paroisse, dans lesquels ils ont beaucoup de partisans...

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCCIX

30 FRUCTIDOR AN VIII (17 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 1er jour complémentaire.

Bruits de paix. — On répand que l'empereur n'a pas refusé de ratifier les préliminaires signés par le général Saint-Julien, mais qu'il a demandé que l'Angleterre fût admise à la négociation qui doit s'ouvrir immédiatement après la signature des préliminaires pour le traité définitif. On dit que la reprise des hostilités ne tient qu'à cet objet, qu'il est constant que l'empereur ne s'en désistera pas, parce qu'il est lié par une convention antérieure avec le cabinet de Saint-James, qui ne lui permet pas de s'en séparer dans la négociation définitive; qu'il en a même fait la déclaration formelle à toutes les puissances de l'Europe. — Le public pense que le gouvernement voudra donner une nouvelle preuve du désir sincère qu'il a manifesté de procurer la

paix, en accédant à cette proposition et admettant l'Angleterre au congrès [1].

Décadi. — Presque toutes les boutiques furent ouvertes hier et les ouvriers occupés de leurs travaux habituels. Les chefs d'ateliers ont déclaré à ceux qu'ils emploient qu'à l'avenir le dimanche serait le jour du repos, et qu'ils ne conserveraient que ceux qui consentiraient de travailler le décadi. — Les cabarets, les promenades, les différentes routes qui conduisent à Saint-Cloud ont néanmoins été remplis. En observant ces signes de joie et [de] satisfaction générale, on est porté à croire que les plaintes multipliées que l'on entend sur le défaut d'ouvrage et la misère commune sont exagérées par des agitateurs cachés, qui ont des vues particulières.

Procession. — Avant-hier, 29 fructidor, les prêtres de plusieurs paroisses se sont réunis et se sont rendus en procession au calvaire du Mont-Valérien, suivis d'un très grand nombre de fidèles. On a été surpris de les voir en soutane, surplis, etc., de tous leurs anciens ornements. Des républicains, ennemis de ces distinctions, se sont permis des plaintes graves contre le gouvernement, croyant qu'il tolérait ce rétablissement public d'un ancien usage détruit par la Révolution. Les ordres sont donnés pour connaître les auteurs de cette contravention à la loi, et empêcher qu'elle ne se renouvelle.

Caricature. — On vend publiquement, au faubourg Antoine et sur le boulevard du Temple, une caricature qui représente le dernier roi et la reine à genoux. Entre leurs portraits est un exergue, dans lequel on lit ces mots : *La loi et la nation;* au-dessous un coq. Sous celui du roi on lit ceux-ci : *Miserere mei, populus, secundum magnum misericordiam tuam.* Sous celui de la reine : *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.* Sous l'un et l'autre : *Pénitence du 25 juin 1791.* Il a été vendu un très grand nombre de ces caricatures; tous les passants en achetaient. Le but est d'occuper les esprits du souvenir de la famille des Bourbons.

Renaud. — L'auteur des deux premiers volumes du *Cimetière de la Madeleine,* Renaud, se propose de donner bientôt les deux derniers qu'il a annoncés pour compléter ce roman. Il a confié à un observateur fidèle qu'il avait le projet de faire succéder à cet ouvrage un pamphlet qui aurait pour titre : *L'Homme sans foi ni loi, ou la caricature de Saint-Cloud.* Cet individu se montre partisan zélé de la Révolution dans son principe; mais il paraît ennemi prononcé des changements de brumaire et dit qu'il préférerait le retour de la monarchie à

1. Dans l'original cette dernière phrase est biffée.

l'affermissement de l'ordre actuel. La surveillance sera continuée avec soin.

Monuments. – Deux exagérés s'élevaient à la place [des] Victoires, contre le changement qui y a été projeté par le gouvernement [1]. « La statue de la Liberté, disaient-ils, avait été érigée sur la place de la Révolution, comme monument du 14 juillet, et elle a été détruite à l'anniversaire. Celle érigée place [des] Victoires était le monument du 10 août, abolition de la royauté, et elle est de même renversée. Les colonnes par lesquelles on se propose de les remplacer auraient pu être élevées dans d'autres places; mais ces monuments précieux aux républicains devaient être sacrés et éternels. » Ces observations ridicules n'ont eu aucun succès. Les deux agitateurs se sont retirés avec un officier, qui, par la négligence de sa mise, paraissait réformé et sans emploi.

Anarchistes. — La police comprime l'agitation excitée ces jours derniers parmi un certain nombre de scélérats accoutumés au désordre et au crime. Les agents et affidés les plus actifs sont arrêtés, les lieux de réunion sont surveillés; quelques-uns des initiés sont réservés : c'est par eux que des observateurs de police connaissent les mouvements du parti. Ils sont en ce moment frappés de stupeur; mais, pour ne pas perdre le reste de leurs partisans, ils disent à ceux qui sont instruits de l'arrestation de quelques-uns qu'elle n'a eu lieu que pour cause de vols....

Libelles.— Le comité des libelles reste inactif, faute de fonds, n'ayant rien reçu depuis plus de deux mois et les derniers ouvrages n'ayant pas couvert les frais. Cependant les éditeurs se flattent qu'un agent est arrivé le 24 fructidor, avec une créance de 40.000 francs. Ils ont dû avoir des entrevues avec lui, et ils se proposent de publier incessamment une brochure ayant pour titre : *L'Impossibilité des puissances de faire la paix avec la France et son gouvernement.* La police en aura les premières épreuves.

(Arch. nat., F [7], 3701.)

JOURNAUX.

Publiciste du 1er jour complémentaire an VIII : « *De Paris, le 30 fructidor.* ...Ceux qui sont au courant des anecdotes de coulisses peuvent se rappeler celle du combat de Rosalie et de Sainte-Marie. La première, maltraitée par la seconde à un bal d'Opéra, alla lui en demander raison le lendemain, armée d'un pistolet d'une main, et d'une poignée de verges de l'autre.

1. Voir plus haut, p. 650 et 651.

Sainte-Marie préféra les verges, et l'issue de ce combat ne fut que plaisante. Mais il vient de se renouveler d'une manière plus fâcheuse entre des femmes moins célèbres. Deux femmes publiques de la rue Mouffetard sont allées, le 25 de ce mois, à deux heures de l'après-midi, se battre en duel avec des couteaux, rue des Poules, division de l'Observatoire. L'une d'elles, frappée de onze coups, a été transportée à l'hospice Saint-Jacques; l'autre, de trois coups seulement, a été conduite à celui de l'Humanité. Elles sont toutes deux blessées mortellement. Quelle fureur!..... »

CCCX

1er JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VIII (18 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Esprit public. — On doute de la prorogation de l'armistice, parce que le journal officiel ne l'a pas annoncée, et l'opinion commune est que la reprise des hostilités est certaine. On croit généralement que le premier Consul se portera à l'armée de l'Allemagne, qu'il y conduira la plus grande partie de la garde consulaire, et qu'elle a été augmentée dans cette intention. On ne pense pas que la présence de l'empereur à son armée puisse balancer les succès que tout promet aux troupes de la République. — Les bruits de guerre ont entièrement fait évanouir ceux qui ont circulé pendant quelques jours sur un changement dans le gouvernement au 1er vendémiaire. On explique diversement les motifs qui ont fait appeler à Paris trois députés de chaque département pour la fête du 1er vendémiaire.

Anarchistes. — Les arrestations des principaux agitateurs occupent les exagérés : ils en parlent avec inquiétude; ils paraissent en ignorer la cause, et disent vaguement que le projet du gouvernement est d'opprimer les patriotes. Elles ont produit l'effet qu'on devait en attendre : le silence et la réserve des meneurs. — Une trentaine d'ouvriers étaient réunis hier sur le Pont-au-Change, où ils parlaient des dimanches. Ils paraissaient satisfaits de ce que le gouvernement avait permis le libre exercice du culte catholique. Un anarchiste du Midi survint, un gros bâton à la main, et dit que les fanatiques triomphaient en ce moment, parce que le gouvernement les protégeait, mais que bientôt on verrait les patriotes reparaître... Sa menace ne fit aucune impression.

Militaires. — Des habitués du café Valois se racontaient hier, avec

beaucoup de complaisance, que des anciens sergents ou soldats, devenus officiers pendant la Révolution, traitent avec beaucoup d'égards et de respect les émigrés sous lesquels ils ont servi dans l'ancien régime, lorsqu'ils les rencontrent ; que leurs reconnaissances se font de manière à faire craindre que quelques-uns ne servissent les projets que ces anciens officiers pourraient former. On a surtout fait cette remarque pour les officiers de la garde consulaire, et on a observé que ces rapprochements ne pouvaient qu'être nuisibles à l'exactitude de leur service et à leur attachement au gouvernement actuel[1]...

(Arch. nat., F^7, 3701.)

CCCXI

2e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VIII (19 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3e jour complémentaire.

Bruits publics. — Les lettres de l'Allemagne annoncent que la prorogation de l'armistice a été notifiée officiellement, qu'en conséquence les hostilités n'ont point été reprises, et que la réponse du gouvernement français aux dernières propositions de l'empereur doit fixer l'état de guerre ou de paix. Les mêmes lettres font connaître la déclaration de l'empereur à l'Allemagne sur les causes de la continuation de la guerre. Il se tait sur la mission de Saint-Julien. Il dit avoir manifesté ses dispositions à la paix et se plaint de la rupture. Il espère encore que la reprise n'aura pas lieu, d'après l'assurance souvent réitérée des sentiments pacifiques du gouvernement français. — Ces expressions, la prorogation de l'armistice jusqu'au retour du courrier ou jusqu'à la réponse du gouvernement français par dépêche télégraphique, enfin l'arrivée effective de ce courrier à Paris, sont autant de circonstances qui concourent à propager l'opinion de la paix. Le public croit qu'elle sera connue le 1er vendémiaire. — Pour maintenir l'ordre de la fête et y participer, quelques troupes sont appelées à Paris : il circule que leur commandement sera confié au général Masséna. — On continue de joindre à la nouvelle de la paix celle d'un changement dans la forme du gouvernement. Les innovateurs ont leurs vues pour

1. Ces deux dernières phrases sont biffées dans l'original.

lier ces deux idées et persuader au public que ce changement entre dans les conditions de la paix par article secret et convention séparée des préliminaires connus [1].

Brochure. — Les partisans de la *dynastie* ont fait imprimer à Londres, et introduit en France une brochure de cinquante-huit pages, qui a pour titre : *Le grand crime de Pépin-le-Bref.* Ce titre indique que le but de cet ouvrage est de prouver que la couronne est essentiellement héréditaire, que toute usurpation du pouvoir monarchique est criminelle. On annonce dans l'avant-propos que la France, depuis dix ans, a éprouvé toute sorte de gouvernements. « La plume, dit l'auteur, marche avec moins de rapidité que les événements imitatifs. Déjà le simulacre de Clovis voulait s'avancer sur la scène ; mais le rôle était difficile pour l'acteur, suranné pour les circonstances. Clovis disparaît, les temps se précipitent, nous touchons au règne de Pépin : encore quelques pas, et le cercle entier sera parcouru. » — L'ouvrage paraît avoir pour but de combattre l'opinion de plusieurs historiens, qui ont écrit que l'usurpation du trône de Childéric III par Pépin avait été approuvée et consacrée par le pape, qu'elle avait été nécessitée par les circonstances, pour la prospérité de la France, etc. La force seule, suivant l'auteur, a placé cet usurpateur sur le trône de son maître, et la nécessité l'y a maintenu, parce qu'il ne restait aucun héritier de la première race. L'application en est sensible. Tant qu'il restera des Bourbons, le gouvernement français ne pourra avoir aucun autre chef légitime. Toute la dissertation de l'auteur tend à inspirer cette opinion, et il dit ne l'avoir entreprise que parce qu'il a remarqué qu'à l'approche d'un grand événement on a soin d'insinuer dans le public que ce qui va être tenté a déjà été exécuté.

Placard. — Hier, dans la matinée, on a placé, au passage des Feuillants, une affiche séditieuse. On n'a pu s'en procurer une. Elle a été enlevée précipitamment avant qu'un observateur pût en connaître la teneur. Mais on a su par plusieurs personnes qu'elle était terminée par ces mots : *Vive le roi !*

Anarchistes. — Les meneurs de cette faction disent aux exagérés qu'ils dirigent que tous les patriotes purs doivent s'abstenir de paraître à la fête du 1er vendémiaire, que ce ne sera qu'une pompe royale, et non une fête républicaine.

Bourse. — L'arrivée du courrier, la prorogation de l'armistice, la continuité des négociations entre les gouvernements français et autrichien, ont tellement ranimé l'espoir de la paix, que le crédit public

1. Ces deux dernières phrases sont biffées dans l'original.

a éprouvé une hausse sensible. Le tiers consolidé a été porté, à la Bourse d'hier, à près de 34 pour 100.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCCXII

3e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VIII (20 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4e JOUR COMPLÉMENTAIRE.

Émigrés rayés. — Des personnes très respectables, ayant occasion de voir habituellement des émigrés rayés, assurent que ces hommes, loin d'avoir attachement et reconnaissance pour le gouvernement qui les a rendus à leur patrie, montrent au contraire les sentiments de malveillance et de haine les plus prononcés.

Anarchistes. — Le caractère particulier du mouvement imprimé, ces jours derniers, à une certaine classe de forcenés consistait à jeter parmi eux l'idée qu'un coup allait avoir lieu, de se tenir prêts à le favoriser et à en tirer partie ; cette idée circulait parmi eux; ils la propageaient à leurs amis; ils se tenaient près les Tuileries et aux environs des grands théâtres, attendant le coup annoncé. Aurait-on voulu seulement exciter de l'agitation par un bruit sinistre ? ou a-t-on espéré qu'en familiarisant des forcenés avec l'idée de ce coup, l'un d'eux pourrait finir par s'y décider? On a quelque raison de croire que Hyde est revenu à Paris. On n'a pas encore eu sa trace. Tous les moyens de surveillance et de vigueur employés par la police rendront inutiles toutes les tentatives d'agitation, payées probablement de Londres....

Faubourg Antoine. — Le résultat de la surveillance sur ce faubourg constate qu'on n'a point distribué d'argent entre les ouvriers qu'on voulait porter à un soulèvement. On en a réuni quelques-uns dans des cabarets, on y a payé leurs dépenses; cependant la masse est tranquille; plusieurs se plaignent du défaut d'occupation.

Grenadiers. — Deux grenadiers de la garde des Consuls ont été frappés de plusieurs coups de couteau, cette nuit, à onze heures, dans un cabaret de la rue Montpensier, près le Théâtre-Français. Toutes les personnes qui étaient dans ce cabaret ont été conduites au corps de garde voisin. On ne connaît encore ni la cause de ces excès, ni leurs auteurs. L'instruction se suit.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCCXIII

4e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VIII (21 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 5e jour complémentaire.

Comité des libelles. — L'agent étranger qui s'était présenté à la Société libelliste en annonçant qu'il avait un crédit de 40.000 francs est parti subitement pour la Suisse, après être resté à Paris quarante-huit heures seulement. Il logeait rue Saint-Jacques, à côté de celle Saint-Séverin. La Société a reçu une lettre de lui le 2e complémentaire : il annonce son prochain retour à Paris... Il y a des manuscrits tout prêts pour l'impression. Cet agent fait ce métier pour le compte de l'étranger depuis deux ans et demi. Il fait trois à quatre voyages par an en France sur différents points. On continuera de le surveiller.

Intrigue des prêtres. — Plusieurs ouvriers et marchands ont reçu des lettres anonymes, par lesquelles on leur dit qu'ils perdront toutes leurs pratiques, s'ils ne sont exacts à fermer leurs boutiques les dimanches et fêtes et à les ouvrir les décadis...

Envoyés des départements à la fête de la République. — Outre les envoyés des départements et les curieux qui viennent sans mission à la fête de la République à Paris, on est informé que plusieurs exclusifs y ont des envoyés pour leur parti. En leur donnant cette mission, leurs partisans se sont cotisés pour leur faire un fonds ; un préfet l'a écrit positivement. La police est instruite que la même mission, avec les mêmes circonstances, a été donnée à trois particuliers de Limoges, parmi lesquels le nommé Lazeaux. Cette manœuvre sera approfondie, et les individus observés avec attention.

(Arch. nat., F 7, 3701.)

CCCXIV

5e JOUR COMPLÉMENTAIRE AN VIII ET 1er VENDÉMIAIRE AN IX (22 ET 23 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris des 1er et 2 vendémiaire [1].

Esprit public. Fête de la fondation de la République. — Paris n'a

1. Il n'y a qu'un rapport pour ces deux journées.

jamais exprimé avec plus d'enthousiasme son amour pour le gouvernement et la vive satisfaction qu'il éprouve. Au théâtre de la République, où le premier Consul s'est rendu avant-hier, dans tous les lieux où il a paru hier, sur son passage, et des fenêtres, on entendait les cris continuels de l'allégresse commune. — A la cérémonie de la place [des] Victoires, trois particuliers avaient le chapeau sur la tête. Interpellés par leurs voisins de se découvrir, ils refusaient, disant qu'ils ne saluaient pas un homme. Un mouvement général et quelques cannes levées les forcèrent à céder au vœu de la multitude. L'affluence était immense. On a remarqué avant-hier qu'une foule de citoyens des villes d'alentour étaient venus à Paris, et que toutes les voitures publiques, même les impériales, étaient remplies. Beaucoup d'étrangers, de nations amies ou neutres, ont été distingués parmi la foule; quelques personnes se disaient en les voyant passer : « Que les étrangers aillent reporter chez eux les détails de cette fête : on connaîtra de quelle considération jouit notre gouvernement dans l'intérieur. » « Voyez, disait un autre, l'empereur dans sa capitale est assailli de clameurs pour la paix. Ici le peuple, qui la désire, s'en rapporte avec confiance à son gouvernement et ne lui prodigue que des marques d'affection et de respect. » Un officier russe, prisonnier de guerre, a été remarqué suivant le cortège et donnant, dans son langage, tous les témoignages de son admiration pour le premier Consul, la superbe tenue des troupes : « Bien franche, belle troupe, brave Bonaparte. » Dans un moment de halte, il est entré dans les rangs des guides et s'est fait moins entendre d'eux par ses paroles que par son air riant et ses démonstrations d'estime. — Les courses et exercices se sont faits au Champ-de-Mars avec ordre et sans aucun accident; le public y a pris beaucoup d'intérêt. La descente de l'aéronaute a causé quelques instants d'inquiétude. Le premier Consul était attendu au Champ-de-Mars; la proclamation du soir a expliqué d'une manière bien satisfaisante le motif de son absence. Le peuple, qui avait appris les préliminaires de la paix à l'instant même où finissait le feu d'artifice, se retire plein d'enthousiasme et de joie en criant par les rues qu'on venait de lui donner le vrai bouquet du feu d'artifice et de toute la fête.

Intrigues des factieux. Chansons. — Avant-hier, on a jeté à la Halle un paquet volumineux d'une chanson de six couplets, intitulée : *La Carmagnole de Bonaparte,* dans le sens royaliste et uniquement pour le retour des Bourbons. Les auteurs et distributeurs n'ont pu être connus. Hier, il en a paru une autre, intitulée : *Les Étrennes à Bonaparte;* cette pièce, d'un royalisme plat et plus qu'équivoque, de-

mande, au travers de quelques injures grossières, que le premier Consul se fasse élire roi. Un libraire et un colporteur, qui ont voulu en faire la distribution, ont été arrêtés. On a pu juger, par l'enthousiasme général, que ces intrigues ont été sans succès.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Journaux.

Citoyen français du 19 vendémiaire : « ...Parmi les toasts qui ont eu lieu à la fin du banquet civique donné par le gouvernement tant aux principales autorités qu'aux députés de la fête du 1er vendémiaire, le 5e jour complémentaire de l'an VIII, on a distingué celui du secrétaire général de la préfecture de police (le citoyen Piis) : « Au triomphe de la philosophie par l'instruction publique et à l'extinction des préjugés par la tolérance..... » — *Journal des Débats* du 3 vendémiaire : « *Paris, 2 vendémiaire.* La fête du 1er vendémiaire a été très gaie et très brillante, quoique le temps ne fût pas favorable. Le programme a été parfaitement rempli ; mais ce dont il ne peut donner l'idée, c'est l'enthousiasme général qu'a excité la nouvelle, aussi heureuse qu'inattendue, des dispositions pacifiques de l'empereur. Tout espoir de paix paraissait perdu ; le gouvernement avait publié les préliminaires que sa modération lui avait dictés ; l'empereur venait en personne commander son armée sur le Danube ; on calculait le jour où les hostilités avaient dû recommencer, et tout à coup on apprend qu'Ulm, Ingolstadt et Philipsbourg sont remises entre les mains des Français, qu'un congrès va s'ouvrir dans une ville française, et que l'ouvrage de la paix est commencé. Qu'on se figure l'impression qu'éprouva la multitude qui remplissait le temple de Mars[1], lorsque le ministre de l'intérieur après un discours qui n'avait trait qu'à la fête[2], et dans lequel il ne parlait de la paix que comme d'un vœu, annonça sans préparation que ce vœu était sur le point d'être réalisé. O nouvelle véritablement digne d'être annoncée dans un jour de fête ! Elle se répand aussitôt, et l'ivresse devient générale. Tout s'exécute avec allégresse. Le 5e jour complémentaire, le canon s'est fait entendre, pour la première fois, à six heures du matin, et, d'heure en heure jusqu'à minuit, les coups s'étaient succédé. Le soir, les spectacles avaient été garnis de bonne heure ; ils étaient ouverts *gratis*, et les pièces étaient excellentes, et jouées par les meilleurs acteurs. Le premier Consul et toute sa famille étaient au Théâtre-Français, où Larive rentrait par le rôle de Rodrigue dans le *Cid*. On avait transféré vers midi les restes de Turenne dans le temple de Mars, où le ministre de la guerre avait prononcé un discours dans lequel on a remarqué les traits suivants : « Citoyens, n'affaiblissons pas l'émotion que vos cœurs éprouvent à l'aspect de cet apprêt funèbre. Des paroles ne sauraient décrire ce qui tombe ici sous le sens. Qu'aurais-je à dire de Turenne ? Le voilà lui-même. De ses triomphes ? Voilà l'épée qui ornait son bras victorieux. De sa mort ? Voilà le boulet fatal qui le

1. Les Invalides.

2. *Discours prononcé dans le temple de Mars*, par L. Bonaparte, ministre de l'intérieur, le 1er vendémiaire an IX, pour la fête de la République. Paris, an IX, in-8. Bibl. nat.. Lb 43/114.

ravit à la France, à l'humanité entière. » Le 1er vendémiaire, après avoir entendu, sur la place des Victoires, un discours funèbre en l'honneur de Desaix et de Kléber, les Consuls se sont rendus au temple de Mars, où le ministre de l'intérieur annonça la nouvelle de la prolongation de l'armistice, et où l'on exécuta le *Chant du premier Vendémiaire* [1], dans lequel nous avons remarqué la strophe qui suit :

O toi qui d'un regard fixes les destinées,
Grand Dieu, les nations, à tes pieds prosternées,
Implorent tes bienfaits ;
Trop de sang a coulé ; désarme la victoire,
Et permets aux vainqueurs de couronner la gloire
Par les mains de la paix.

A onze heures du soir, on a fait, dans les places publiques et les carrefours, une proclamation relative aux espérances de la paix. La journée a été terminée par un beau feu d'artifice, des danses et des illuminations..... »

CCCXV

2 VENDÉMIAIRE AN IX (24 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS. DU 3 VENDÉMIAIRE.

Opinion. — Les avantages continuels que le peuple français a recueillis des opérations du gouvernement actuel ont tellement forcé l'admiration et la confiance que tous les partis opposés paraissent comprimés, tous les détracteurs contraints au silence. Hier tous les passants s'arrêtaient devant les affiches de la proclamation, pour en faire la lecture; on n'entendait que des expressions de joie et de satisfaction. Sur le Pont-Neuf deux individus, après avoir achevé leur lecture, se permirent de dire à haute voix : « C'est très beau, pourvu que ce soit vrai. » A l'instant ils furent couverts de huées, et sur le point d'être maltraités. Dans tous les lieux publics, comme dans les sociétés particulières, on n'entend que l'éloge du premier Consul. Dans quelques-unes, où d'anciens souvenirs sont encore présents, on se dit : « Les Bourbons sont perdus pour toujours, mais on ne peut les regretter. »

Bourse. — L'enthousiasme a été si grand dans le commerce que, dès l'ouverture de la Bourse, le tiers consolidé a été porté à 36 francs,

1. Ce chant, par Esménard, se trouve dans divers recueils, entre autres dans les *Poésies nationales de la Révolution française*, Paris, 1836, in-8; p. 325.

ce qui formait une augmentation subite de près de 3 francs. L'intrigue de quelques vendeurs à terme a balancé cette hausse trop rapide pour leur intérêt. Le cours a été fermé à 35 fr. 38 centimes....

Radiations. — Il circule dans les sociétés intéressées aux radiations que le gouvernement se propose d'en accorder incessamment un très grand nombre. Mais, pour se donner quelque importance et paraître dignes de l'intérêt spécial des monarques, on se confie que l'empereur en a fait une condition secrète de son traité. On sait que le ministre de la justice a dit hier à la commission assemblée que, le premier Consul lui ayant demandé par aperçu le résultat du travail, il lui avait répondu que les maintenues et ajournements en formaient à peu près le tiers. Sur quoi le premier Consul s'était exprimé en ces termes : « C'est bien, très bien. ».....

Octrois. — La nouvelle administration des droits d'octroi a commencé sa perception le 1er de ce mois. On s'est plaint, à plusieurs barrières et dans les marchés, de ce qu'on exigeait un droit pour les raisins qui entraient dans Paris, et sur toutes espèces de fruits. Cette demande paraît avoir été le sujet de plusieurs rixes entre les porteurs de ces fruits et les préposés.

Contrebandiers. — Plusieurs vagabonds font métier de frauder les droits. La nécessité de résister souvent à un grand nombre de préposés les porte à se réunir et former des espèces de compagnies organisées avec chefs pour les commander et diriger. Ils assurent les entrées franches pour les sommes dont on convient avec eux. Ils sont armés et ont de l'audace.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

CCCXVI

3 VENDÉMIAIRE AN IX (25 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 4 VENDÉMIAIRE.

Premier Consul. — Chaque jour la confiance et l'attachement au premier Consul se manifestent par quelques événements publics. Hier plusieurs ouvriers de différents états, maçons, serruriers et autres remplissaient un cabaret et s'entretenaient des nouvelles. Les uns disaient : « Nous aurons la paix cet hiver ; Bonaparte nous la procurera. » D'autres, avec plus d'enthousiasme, s'écrièrent : « Si nous

ne l'avons pas, et qu'il aille à l'armée, nous l'y suivrons et nous battrons avec lui. » Sur les boulevards, quelques particuliers étaient réunis dans une tabagie. Quatre d'entre eux, à une table séparée, parlaient du premier Consul et paraissaient attribuer ses succès à sa fortune plus qu'à ses talents. Deux autres, assis à une table voisine, sans uniforme, et qu'on crut cependant militaires, attaquèrent ces quatre individus, leur racontèrent les différentes affaires où ils s'étaient trouvés eux-mêmes et avaient été témoins des actes de bravoure du général. Ils terminèrent par leur demander raison de leurs propos et leur dirent en sortant qu'ils allaient les attendre à la porte Chaillot. Mais les particuliers partirent à l'instant pour Saint-Denis, d'où ils ont dû se rendre à Amiens......

Clément de Ris, sénateur. — Par une lettre, du 2 de ce mois, du commissaire près le tribunal de Tours, le ministre apprend que le sénateur Clément de Ris a été enlevé, le 1er de ce mois, par des brigands armés, dans sa campagne, à 4 lieues de Tours. Après avoir pris son argenterie et son argent, ils ont fait atteler ses chevaux à son cabriolet et l'ont emmené, sans qu'on ait pu découvrir leurs traces. On surveille sa maison, rue du Four-Honoré, nº 445.

Libelles. — *Dialogue entre un Turc et un militaire français*[1], relativement à l'assassinat de Kléber et aux affaires d'Égypte. Ce libelle, plein de fiel et de malveillance autant que de faits faux et d'assertions absurdes, est l'ouvrage d'un exclusif. On l'attribue à Metge, qui depuis deux mois se dérobe à un mandat d'arrêt. Il est certain que les exclusifs ont essayé, ces jours derniers, une guerre d'opinion par les injures. Elle ne leur réussit aucunement. Ils se sont rendus les colporteurs même des chansons royalistes. On en suit quelques-uns, signalés pour avoir répandu, le jour de la fête, la chanson : *La Carmagnole de Bonaparte.*

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Hier, les préposés de la régie de l'octroi de la bienfaisance ont exigé aux barrières que les raisins en petits paniers, même le chasselas, fussent assujettis au droit d'entrée ; ils en ont confisqué plusieurs et ont retenu jusqu'à des souliers pour arrhes. On ignore en vertu de quel ordre ils ont agi ainsi, mais il en est résulté de violents murmures et une espèce de rumeur, que le préfet de police

1. Bibl. nat., Lb 43/117, in-8.

s'est empressé d'apaiser. Les habitants de la campagne, les femmes des halles et des faubourgs ont montré beaucoup de mécontentement.

Les exclusifs, toujours aux aguets, ont cherché à profiter de cette occasion en criant *au retour de l'ancien régime* et en insinuant que, petit à petit, tous les anciens usages allaient se rétablir; que même autrefois, sous les fermiers généraux, les paniers de raisins au-dessous de 10 livres ne payaient rien; ils ajoutaient que les denrées, le pain surtout, augmenteraient infailliblement sous peu, et que, malgré l'espérance de la paix, le bonheur public était encore loin. Heureusement, on ne les a point encore écoutés cette fois. Le préfet de police a demandé compte à la régie de l'octroi des motifs qui l'ont déterminée à une pareille mesure; elle ne lui a pas encore répondu; il l'a dénoncée au ministre de l'intérieur.

Le préfet de police est informé que des malveillants font circuler à Rouen et dans le département du Calvados des bruits qui jettent la consternation dans les manufactures et le découragement parmi les négociants et tendent à indisposer les autres citoyens contre le gouvernement. On y dit et on y répète que la Banque de France ne tolère pas seulement l'introduction des marchandises anglaises, mais qu'elle la favorise exclusivement. On y soutient que l'Angleterre n'a pas, en conséquence, d'intérêt à faire la paix, puisqu'elle trouve moyen de nous vendre davantage en temps de guerre et malgré encore toutes les lois qui prohibent ses marchandises, et que plusieurs membres de cette banque correspondent avec l'Angleterre sous prétexte de commerce. On y publie que l'introduction des marchandises anglaises se fait toute par Genève et par la Suisse, et l'on a eu le soin de faire remarquer que la Banque a dans son sein des individus de ce pays. On cite, pour appuyer ces différentes assertions, la pénurie réelle de différentes manufactures nationales, telle que celle de Jouy, où, dit-on, il y a plus de vingt mille pièces en stagnation, et le commerce actif de nouvelles manufactures établies par des étrangers, comme celle de Passy, près Paris, où l'on vend extraordinairement, quoique l'on fabrique très peu. Tels sont les propos qui circulent; mais il est un fait certain, c'est que les Anglais marquent du chef des manufactures françaises leurs marchandises qu'on introduit en France. Rien au monde de plus difficile, et on ne saurait trop le répéter, que la saisie des marchandises anglaises, lorsque cependant Paris en regorge, que partout on les étale, et que tout le monde en porte. Elles sont nationalisées et par conséquent insaisissables. D'après quelques opérations qui n'ont pas réussi par

cette seule cause, le préfet de police a présenté, dans le courant de fructidor dernier, au ministre de l'intérieur un précis dans lequel il a indiqué les moyens qu'il a cru les plus propres à remédier à ces maux. La régie des douanes, de son côté, a également adressé un mémoire sur cet objet.

On fait encore circuler en secret le bruit des enlèvements de grains pour l'étranger. Le nommé Braux, courtier, achetant beaucoup de grains et ayant son magasin aux ci-devant Célestins, en a fait expédier, le 5e jour complémentaire, pour Orléans et de là à Nantes. Il n'a pas caché à quelques personnes que ces blés étaient destinés pour l'étranger. Malgré tout, le pain est resté à son taux, et rien ne fait réellement présager de l'augmentation.

En dépit des hommes de tous les partis, et malgré leurs efforts, la situation de Paris est toujours de plus en plus satisfaisante. L'esprit public n'a point varié depuis l'heureuse nouvelle; il semble même prendre plus de consistance encore, et sa confiance dans le gouvernement s'accroît chaque jour.

Il doit y avoir demain une grande réunion d'exclusifs sous le prétexte de la franc-maçonnerie, vis-à-vis l'église Saint-Eustache. On y glissera l'agent qui connaît le mieux ces hommes et les fréquente habituellement.

Le préfet de police a fait arrêter les frères Laurier, bijoutiers, demeurant cour et maison d'Aligre, prévenus de frapper leurs bijoux de fausses marques. En effet, on a trouvé chez eux six faux poinçons et nombre de bijoux revêtus de leur marque. L'affaire s'instruit. Aujourd'hui, à la Bourse, les variations des différents cours ont été assez nombreuses, mais le résultat n'a pas été très satisfaisant, car les rentes ont paru incliner à la baisse; les bons d'arrérages sont les seuls qui se soient améliorés.

Ode aux Bourbons, précédée d'une dissertation sur les suites qu'aurait leur rentrée en France, à Paris, chez Moller, à son dépôt de nouveautés, Palais-Égalité, etc., an IX. — Cet imprimé, qui comporte une feuille entière, petit in-8, n'a rien de clandestin, comme on le voit par l'indication pour la vente, et même il se criait sous son étrange titre au théâtre Montausier. Les oreilles frappées du mot : *Ode aux Bourbons,* les curieux s'attendent à quelque chose d'apologétique pour les ci-devant princes, et toute leur attente n'est certainement pas remplie. Cet ouvrage est contre les Bourbons; cependant il est impossible de ne pas reconnaître, dans ce qu'il contient de réellement bon, un passeport adroit pour ce qu'il renferme de réellement mauvais; en un mot, le but n'est pas clair, et l'intérieur a

quelque chose de louche; du reste le titre seul prouverait contre cette intention. Dans la dissertation, l'auteur venge assez ouvertement la philosophie de la parodie que les royalistes font journellement de son nom et de sa nature, parce qu'ils l'accusent d'avoir préparé et fait naître la Révolution. Il veut encore qu'on ait assez de force pour juger du bonheur général sans penser à ce qu'il peut avoir coûté. Il comparerait celui qui ne voudrait pas être patriote, parce que des bourreaux ont affligé la France sous ce titre, à celui qui se ferait athée, parce que le fanatisme a fait couler le sang au nom de Dieu. Il ne nie pas que Louis XVI ait été coupable comme roi, mais il verse sur sa tombe les pleurs que l'on doit à l'humanité, à la vertu, et le range au nombre des victimes innocentes entraînées par le torrent révolutionnaire. Du reste, il remontre aux restes de cette famille et aux émigrés combien leur cause est mauvaise, leur espoir ridicule, et, pour les en convaincre, leur rappelle l'horrible guerre de la Vendée, qui est leur ouvrage. Enfin, il engage les Français à se réunir, à se serrer autour du gouvernement qui donnera la paix au dehors, comme il l'a déjà donnée au dedans. Dans l'ode, le poète invite la Vérité à soutenir les accents avec lesquels il va « signaler les sanglants arrêts d'un peuple régicide ». Il engage les rois à ne pas nous punir d'un crime en reversant nos lois dans le sang; il ajoute :

Des millions de morts et dix ans de misère
Vengent assez un seul trépas,

Ces vers font l'épigraphe de l'imprimé. L'apostrophe à Louis XVI est ainsi conçue :

Et toi, fils des Bourbons, qui sous le fer succombes,
Toi que pleure l'humanité, etc.

Plus loin :

Vois, vois la France en deuil...

Dans d'autres strophes, le mépris attaché au nom de Stanislas-Xavier et la haine éternelle qu'inspirent les émigrés assassins de leur patrie sont peints énergiquement; mais tout cela n'a pu se faire qu'en reproduisant sous un jour beaucoup trop vif des tableaux surannés des maux que diverses époques de la Révolution ont traînés à leur suite. Tout n'est pas pur dans cet imprimé, conçu de manière que, dans les esprits et surtout dans ceux des malveillants, le bon fera beaucoup moins d'impression que le mauvais

(Arch. nat., F 7, 3829.)

JOURNAUX.

Publiciste du 4 vendémiaire : « *De Paris, le 3 vendémiaire.* ...On assure que le gouvernement va racheter Mousseaux [1], pour y placer les monuments gothiques que le Musée de sculpture de la rue des Petits-Augustins ne peut contenir. Cette dernière enceinte est en effet beaucoup trop petite pour tant d'objets dont l'accumulation fatigue plus qu'elle ne satisfait la curiosité. Le parc de Mousseaux offrira un espace plus vaste et plus convenable..... »

CCCXVII

4 VENDÉMIAIRE AN IX (26 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 5 VENDÉMIAIRE.

Clément de Ris. — Lorsque les brigands ont enlevé ce sénateur, il leur a déclaré qu'il avait peu d'argent dans sa maison de campagne, mais qu'il en avait dans celle qu'il occupait à Paris. Ainsi on pourrait craindre que ces brigands ou leurs associés ne tentassent de pénétrer dans la maison de Paris indiquée, pour profiter de l'avis qu'ils ont reçu. Il est cependant plus probable qu'ils se sont emparés de sa personne, parce qu'ils n'ont pas trouvé dans sa campagne l'argent qu'il était présumé y posséder, et qu'ils ont espéré, en l'enlevant, obtenir une somme considérable pour sa délivrance. Toutes les mesures sont prises pour que la maison soit garantie de toute entreprise par une surveillance continuelle, et pour que tout porteur de mandat ou autre acte quelconque, que ces brigands pourraient faire souscrire à leur prisonnier, soit saisi à propos. Les nommés Chassenac et Monnet, Chouans de Chinon, arrivés récemment à Tours, l'un sans passeport, s'étant permis des menaces et des injures envers les patriotes, peu de jours avant l'enlèvement de Clément de Ris, ont été arrêtés par le préfet de Tours. Cet acte a été confirmé par le ministre. Un courrier a été envoyé aujourd'hui à Tours pour activer les mesures relatives aux recherches et poursuites contre les auteurs et complices de ce forfait.....

Spectacles. — On a donné hier à Feydeau *Eugénie* [2]. Un passage de cette pièce est conçu en ces termes : « J'ai vu le roi lui-même

1. Monceau.
2. Drame par Beaumarchais.

parler avec bonté aux plus simples de ses sujets. » Deux ou trois royalistes s'étaient placés au parterre avec le projet de forcer les applaudissements à ce sujet ; ils ont réussi, et le mouvement a été presque général. La pièce a été continuée avec tranquillité. — On a donné à l'Ambigu-Comique, sur le boulevard, une nouvelle pièce, qui a pour titre : *Les Fausses correspondances* [1]. Le public s'est plaint de plusieurs passages obscènes qu'elle renferme.

Romance. — Des marchands de chansons vendent et chantent dans les rues une romance qui a pour titre *Irma,* analogue au roman qui porte le même titre. On sait que la fille de Louis XVI en est l'héroïne sous ce nom, et que le sujet entier se rapporte aux malheurs de sa famille. C'est vraisemblablement pour en rappeler le souvenir et exciter la sensibilité de quelques personnes susceptibles d'émotion, que cette romance est présentée au public. L'ordre a été donné de suivre et de neutraliser ce petit essai sur l'opinion.

Bourse. — L'intrigue pour la baisse a eu hier quelque succès. On a cherché à affaiblir l'espoir de la paix, en disant que les dernières négociations se bornent à une prorogation d'armistice de quarante-cinq jours, pendant lesquels l'empereur pourrait réunir des forces ou former une alliance avec ses voisins, que du moins il n'y aura rien de certain jusqu'à ce que l'on sache si l'Angleterre consent à la trêve ou si l'Autriche veut traiter séparément. De là quelque incertitude dans les esprits ; elle a influé sur les opérations de la Bourse ; le cours du tiers consolidé a été réduit à 34 fr. 75.

Vétérans. — Quelques vétérans que les sections de 93 mécontentèrent ont contracté l'habitude de se plaindre du gouvernement, quel qu'il soit. Ils ont dit avoir reçu une gratification de 3 francs, ainsi que tous leurs camarades, le 1er vendémiaire, et que c'était le seul motif qui les avait déterminés à crier comme eux : *Vive la République ! Vive Bonaparte !* Les agitateurs, que des intrigants s'étaient procurés dans ce corps, sont signalés.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Il va paraître sous le titre : *Étrennes de l'Institut national et des Lycées*, une revue littéraire de l'an VIII, 1 volume in-12, de 204 pages, imprimeur Moller. En tête de ce recueil, très satirique, se lit une

1. Ou plutôt : *La Fausse correspondance*, comédie en un acte, représentée le 2 vendémiaire an IX. Le *Courrier des Spectacles* n'en rend pas compte et ne donne pas le nom de l'auteur.

lettre à l'Institut tout à fait outrageante. Il semblerait que ce ne soit qu'une assemblée d'hommes conjurés contre la saine morale, d'ennemis de la vraie philosophie (bien évidemment celle, d'après le sens de l'auteur, à laquelle le royalisme attribue la naissance de la Révolution) ; enfin un ramas d'athées : « Votre système, lui dit-on, pourra, il est vrai, grossir le nombre des scélérats, mais vous en ferez des philosophes. Vous préférez le fumier républicain d'Andrieux, de Chénier, de Merlin. aux perles royalistes de l'abbé Delille. » Les membres de cette Société, en un mot, sont peints comme des hommes sanguinaires. L'esprit de parti et la haine des principes sur lesquels est fondée la République respirent à chaque phrase de cette lettre. Suit un avant-propos, qui fait peut-être encore plus de honte à l'auteur ou éditeur de ce livre. Ici les membres de l'Institut ne sont plus que des vandales, prétendant anéantir la mémoire des grands hommes qui ont illustré « le siècle du premier des rois ». Puis, s'adressant à ces grands hommes, il leur dit que leurs places sont souillées par... et il s'arrête. Bien mieux, il appelle les membres de l'Institut des conspirateurs idéologues, et dit que, si le gouvernement actuel, sur lequel se fonde l'espoir de la félicité publique, reçoit de continuelles attaques, ce sont eux qu'il en faut accuser. L'écrivain décèle une sorte de rage de ce que l'Académie française n'a pu se former de nouveau, et ensuite de ce que d'anciens membres de l'Institut, qui avaient été déportés, n'y ont point été réadmis. A n'envisager ces parties du livre et les articles alphabétiques qui frappent ou sur des littérateurs, savants, etc., ou sur des ouvrages, que, sous le rapport politique, le tout est d'un esprit aussi blâmable que dangereux peut-être, car on y aperçoit une provocation implicite à la vengeance ; on y expose non seulement la réputation, mais sans doute aussi la sûreté individuelle des membres de la Société. La phrase suivante, extraite de la conclusion, peut justifier cette remarque : « Est-ce donc à ceux qui ont encore un pied dans le sang qu'il convient de rappeler sans cesse les fatales erreurs de nos ancêtres?..... Commencez donc, misérables, par faire oublier vos crimes..... Faites disparaître ces journées désastreuses, qu'il est impossible de se rappeler sans les lier à cette prétendue philosophie [1]..... qui conduit le bras de l'assassin », etc. On juge aisément que l'auteur est déchaîné contre Mercier, Chénier, Andrieux, François de Neufchâteau, Naigeon, etc. Aussi ces articles sont-ils conçus de manière que ces citoyens auraient des craintes sérieuses à concevoir, si la fermeté du gouvernement n'avait

1. Ces points suspensifs et les précédents sont dans l'original.

détruit jusqu'aux dernières espérances de la réaction. Sans cette dernière considération, on penserait que ce recueil, purgé de la lettre qui le commence, de l'avant-propos, d'une supposition injurieuse d'une séance de l'Institut et de la conclusion, pourrait du moins circuler, mais l'esprit public y reçoit de trop sensibles atteintes pour qu'on puisse se permettre une semblable proposition.

Les Deux ménages [1], pièce donnée hier pour la première fois au Vaudeville, est du nombre de ces ouvrages dont le fond n'est rien, dont la morale est moins encore, et dont le couplet peut seul assurer ou non le succès. Dorval, qui s'est enrichi dans une fourniture de tambours et de trompettes, vit dans les plaisirs et fait souvent du jour la nuit; tandis que le pauvre Adam, son tout proche voisin, honnête homme malheureux, toujours éveillé par la misère, fait souvent de la nuit le jour. L'habitude de ce dernier nuit au repos de l'autre, qui veut seul dès lors occuper toute la maison et qui, pour en venir là, élève une contestation dont les hommes de loi se mêlent; un procureur prononce qu'Adam doit déloger, mais peut exiger une indemnité; la seule indemnité qu'il demande est la main de Mlle X..., fille de Dorval, pour son fils, dont l'amour pour la jeune personne est payé de retour. Ce misérable dénouement suffisait seul pour faire chanceler la pièce; ainsi arriva-t-il. Du reste de faibles couplets contre les fournisseurs et contre les hommes d'opinion changeante sont à peu près tout ce qu'on remarque de saillant dans cet ouvrage, et, comme ce sont toutes idées aussi communes que rebattues, ils n'ont fait qu'une bien faible sensation; on ajoutera que l'opinion publique n'a rien à redouter de cet effort d'esprit.

On s'occupe de la recherche des auteurs et distributeurs des pamphlets qui viennent de paraître et dont on a déjà parlé; on espère remonter à la source; mais tout porte à croire que c'est une queue du Comité anglais. — Les bruits répandus secrètement depuis deux jours par les factieux, pour altérer la confiance des bons citoyens dans le gouvernement, commencent à percer dans le public, qui, bien sûrement, n'y croit pas. — On rapporte qu'un secrétaire du ministre des relations extérieures disait hier, à quelqu'un à qui il croit pouvoir s'ouvrir avec confiance, qu'il était impossible que la paix eût lieu, parce que l'Angleterre s'y opposerait de toutes ses forces; que le cabinet de Londres ne voulait que temporiser, parce que sous peu de temps il devait y avoir une grande explosion dans l'intérieur de la France, que la Belgique est presque entièrement dévouée à l'empereur,

1. Comédie en un acte par Caugiraud et Nanteuil, représentée le 4 vendémiaire an IX.

et qu'elle n'attend que le moment de se détacher de la République. — Les Chouans, de leur côté, assurent qu'aussitôt après les vents de l'équinoxe, les Anglais feindront une descente en Hollande pour attirer de ce côté les forces de l'ennemi, mais que leur véritable but est de s'emparer de la Vendée et des ports de la Normandie, où ils ont toujours des intelligences. Les Chouans paraissent en général avoir de grandes espérances, et ils le disent eux-mêmes.

Il y a eu hier quelques réunions d'exclusifs, mais très peu nombreuses. L'une a été remarquée particulièrement dans le faubourg Jacques. On y a formé le projet de charger deux ou trois affidés bien sûrs, bien connus, de s'introduire sous quelque prétexte dans les souterrains du château des Tuileries, d'en bien examiner les dispositions pour ensuite en rendre compte. On n'a rien ajouté de plus, mais tout est à craindre de la part de ces hommes-là. Ils regrettent amèrement de n'avoir pu agiter la classe des ouvriers dans les derniers jours complémentaires, et, le jour de la fête, ils comptaient bien en venir à bout et les exciter au désordre en les faisant boire. Ils parcourent encore les cabarets des faubourgs, mais avec un peu plus de retenue qu'auparavant. Ils craignent, sinon l'œil de la police, qui les observe et qui les suit, mais bien les menaces qu'on leur a faites dans divers endroits de les chasser à coups de bâton, s'ils se permettaient des propos contre le gouvernement et le premier Consul ; mais rien ne décourage ces factieux.

Les prêtres vont toujours leur train, et leur démence s'accroît de plus en plus. L'évêque Royer a déraisonné hier pendant près d'une heure à Notre-Dame, en présence d'une très nombreuse assemblée. Il a annoncé aux assistants les plus grands malheurs, et il en attribue comme d'usage la cause à la manière dont la religion catholique est négligée en France ; il a dit que, sous peu, tous ceux qui étaient restés fidèles à la foi seraient des martyrs, et qu'il fallait se tenir prêts à verser son sang pour la religion, qu'il n'y avait plus de ressources, « parce que les ennemis de la vérité et de la justice triomphent dans les cours des rois ».

Le début de la Bourse n'a pas été aujourd'hui très favorable aux rentes, mais la tiédeur a été de peu de durée ; les demandes se sont multipliées, au point que le tiers consolidé est resté à 35 fr. 25, et le provisoire à 22 francs. Les autres effets ont été aussi à la hausse.

Paris est très tranquille.

(Arch. nat., F 7, 3829.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 5 vendémiaire : « *Paris, 4 vendémiaire.* Les députés des départements reçoivent partout des marques d'estime[1]; chacun s'empresse de les fêter. Les Consuls chaque jour en invitent un certain nombre à leur table. Ils ont dîné chez le préfet et les maires de Paris, auxquels ils se proposent aussi de donner à dîner. Le ministre de l'intérieur réunira successivement tous ces envoyés à sa table dans les jours prochains. Quelques-uns d'entre eux, qui, n'étant point encore arrivés, n'avaient pu assister, le 5e jour complémentaire, à la cérémonie dont nous avons rendu compte, ont été présentés ce matin au premier Consul. En général, tous ces députés sont vivement frappés du soin qu'apporte le premier Consul à recueillir des renseignements sur tout ce qui intéresse le commerce et les fabriques. Ils en conçoivent les plus brillantes espérances, qu'à coup sûr ils s'empresseront de faire partager à leurs concitoyens..... »

CCCXVIII

5 VENDÉMIAIRE AN IX (27 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 VENDÉMIAIRE.

Politique. — Depuis que la convention qui a prorogé l'armistice a été connue, des malveillants ont cherché à affaiblir les espérances de la paix et l'enthousiasme général que cette nouvelle a causés. Ils ont dit que l'analyse que le gouvernement en avait présentée dans la proclamation du 1er vendémiaire n'était pas exacte ; qu'il n'y avait qu'une suspension d'armes prorogée d'un mois, et désirée par l'empereur pour se renforcer ; qu'il avait cédé trois places pour en retirer les garnisons, les joindre à son armée, et se mettre en état, par ce renfort, de défendre avec succès ses États héréditaires. On avait soin d'ajouter que, par cette convention, il n'était pas question d'un congrès à Lunéville, ni de l'admission d'un ministre anglais. L'incertitude momentanée que ces insinuations perfides avaient fait naître s'est évanouie. On a vu que déjà le gouvernement faisait des dispositions publiques pour la tenue du congrès de Lunéville, que l'Angleterre venait d'envoyer un nouveau parlementaire, avec des dépêches pour les ministres des relations extérieures et de la marine. Tous

1. Il s'agit des citoyens que les préfets avaient désignés, dans chaque département, pour aller assister, à Paris, à la fête du 1er vendémiaire an IX.

les doutes ont été levés ; on ne voit dans les sociétés particulières et dans les lieux publics que des marques de confiance et de satisfaction.....

Radiations. — Les émigrés s'attendent à un nombre considérable de radiations. Il circule parmi eux et dans les sociétés qui s'intéressent à la rentrée que ce nombre sera de près de vingt mille ; qu'on y comprendra en masse, sans désignation nominale, les femmes, les vieillards âgés à leur sortie de plus de soixante ans, et les jeunes gens au-dessous de seize. Quelques-uns se disent assurés que cette mesure paraîtra dans quelques jours ; d'autres la font dépendre du résultat du congrès.

Faubourg Antoine. — La manufacture de Bercy a supprimé quatre cents ouvriers, presque tous du faubourg Antoine. Il y règne néanmoins la plus grande tranquillité et une confiance générale au gouvernement [1].....

(Arch. nat., F[7], 3702.)

Journaux.

Journal des Débats du 6 vendémiaire : « *Paris, 5 vendémiaire.* ...Le préfet de la Gironde, le citoyen Thibaudeau, qui vient d'être nommé conseiller d'État, a pris un arrêté dont voici le considérant et les dispositions : « Considérant que l'église des ci-devant Feuillants, où a été inhumé le corps de « Michel Montaigne, a reçu une destination qui ne permet pas d'y laisser plus « longtemps les cendres de ce philosophe; qu'il appartient à la République « de les recueillir, et d'honorer la mémoire de l'immortel auteur des *Essais ;* « le préfet arrête : 1° que le corps et le tombeau de Michel Montaigne, auteur « des *Essais,* et ancien maire de Bordeaux, soient transférés de la ci-devant « église des Feuillants dans la salle des monuments à la ci-devant Académie, « le 1er vendémiaire ; 2° qu'un professeur de l'École centrale prononcera, « dans le temple décadaire de l'arrondissement du Centre, l'éloge de Michel « Montaigne ; 3° que le corps sera transféré sur un char attelé de quatre « chevaux ; il y aura sur les côtés du char des inscriptions extraites des « *Essais ;* 4° que le cortège sera composé des autorités civiles et militaires, « des professeurs de l'École centrale et instituteurs primaires, de leurs élèves « et des Sociétés savantes. »

1. Suit une analyse du pamphlet : *Étrennes de l'Institut*, dont il a été question plus haut, p. 675.

CCCXIX

6 VENDÉMIAIRE AN IX (28 SEPTEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 7 vendémiaire.

Clément de Ris. — Le courrier expédié à Tours par le ministre de la police, le 5 au matin, n'est pas de retour le 7 après midi..... Ce retard fait présumer qu'il aura [été] peut-être retenu pour transmettre quelques résultats importants. Une lettre du préfet d'Indre-et-Loire, en date du 5, annonce que les recherches sont infructueuses, que les brigands mettent autant d'adresse et de célérité dans leur enlèvement que l'on met de lenteur à les poursuivre.....

Maisons d'éducation. — On a remarqué hier dimanche, dans plusieurs quartiers, principalement au Marais et faubourg Antoine, que les chefs des maisons d'éducation fériaient, et avaient choisi ce jour pour celui du congé, nonobstant la prohibition expresse qui leur en a été faite.

Prêtres. — Une Société de prêtres annonce un comité général du clergé qui aura lieu incessamment. Ceux de Seine-et-Oise se proposent de s'assembler en synode pour nommer des députés à ce concile. Ils disent n'avoir à traiter que des affaires ecclésiastiques, pour lesquelles le gouvernement tolérera leurs assemblées.....

(Arch. nat., F^7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Le préfet de police a fait arrêter aujourd'hui le nommé Beringuier, signalé depuis quelques jours comme l'un des chefs des voleurs qui attaquent et pillent les diligences et les voitures publiques dans les départements de l'Ouest et ceux environnants. On le désigne encore comme se disant chargé d'ordres du roi et des princes pour exercer cet infâme métier. Cet individu n'avait point de domicile fixe et ne fréquentait que les tripots et les mauvais lieux.

Du moment que le préfet de police a été informé de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris, toutes les précautions ont été prises pour parvenir à arrêter ceux qui se présenteraient dans son domicile à Paris, soit pour y toucher des fonds sur sa signature, soit pour tout

autre motif qui pourrait donner des lumières sur ce triste événement. Aujourd'hui on n'a encore rien appris de nouveau. La surveillance, combinée avec des personnes sûres et de la maison, se continue.

Charles de Hesse s'est représenté de nouveau depuis deux jours dans le faubourg Saint-Antoine ; on ne l'y avait pas vu depuis deux mois. Cette espèce d'imbécile en impose à certains hommes faibles, qui regardent comme une merveille un ex-prince qui s'est jeté à corps perdu dans la démagogie la plus outrée, et il en est écouté comme un oracle. Il [est] du nombre de ceux qui annoncent sans cesse un prochain mouvement et qui font tout leur possible pour agiter les esprits. Il disait hier, dans une maison qu'il fréquente habituellement, que pour le moment il n'était pas à son aise, mais que sous peu des événements le mettraient à même de mener un train plus brillant. C'est particulièrement dans la rue Charonne qu'il se rend ; il se réunit là quelques enragés qui ne rêvent que la Constitution de 93 avec tous ses accessoires.

La position des faubourgs est toujours la même. Ils ont été hier encore surveillés avec plus de soin, attendu que c'était dimanche. On a remarqué que, loin de s'y refroidir, l'esprit public s'y améliore. Plusieurs ateliers étaient ouverts ; on y travaillait gaiement et l'on ne s'occupait de rien qui ait rapport au gouvernement. Le soir, les cabarets se sont remplis d'ouvriers qui y sont restés jusque vers dix heures à s'amuser paisiblement. C'est là qu'ils parlent d'affaires politiques, et la grande nouvelle est toujours l'objet de leurs conversations. Ils regardent la paix comme assurée, et cette persuasion répond de leur tranquillité, comme de leur confiance dans le gouvernement. Cet état de choses déroute les meneurs, qui disent que l'affaire n'est qu'ajournée. Le faubourg Saint-Marceau est plus calme encore que celui Saint-Antoine, s'il est possible. Il a toujours été moins tourmenté que l'autre par les exclusifs. — On rapporte qu'il y a eu ces jours derniers un grand dîner chez le tribun Duveyrier, que l'ex-comte de la Platière était du nombre des convives, qu'on s'y est beaucoup occupé du gouvernement, et que ce tribun a dit en propres mots qu'il ne tiendrait pas plus que le Directoire. Les convives, ajoute-t-on, ont applaudi à ce propos.

On a trouvé ce matin, au-dessus de la muraille d'un marchand de papier peint, au coin de la rue de la Lune et de celle de Bonne-Nouvelle, une affiche manuscrite portant ces mots : *La paix est une chimère sans Louis XVIII.* C'est la seule qui eût été aperçue. Elle a été arrachée à l'instant. — La police est à la recherche des auteurs et imprimeurs des pamphlets qui viennent de paraître. On tient déjà

quelques fils que l'on suit avec le plus grand soin. On a déjà la certitude que le *Dialogue du Turc* [1] est du nommé Metge, que l'on recherche depuis quelque temps et dont la retraite ne sera pas encore longtemps ignorée.

Les négociations ont été aujourd'hui peu nombreuses à la Bourse, et, malgré quelques efforts remarqués et évidemment faits pour forcer la baisse, les cours n'ont été que faibles. La hausse des bons continue.

Paris est parfaitement tranquille.

Trois journaux ont jugé, sous le rapport du talent seulement, le citoyen Larive dans la dernière représentation du *Cid*. Ces journaux sont le *Courrier des spectacles*, le *Journal de Paris* et le *Journal des Débats*, mais tous trois différents d'opinion. L'article du *Courrier des spectacles* est très court, mais est un éloge sans mélange de critique et on y fait sentir que l'acteur a rendu avec supériorité les vers :

> Paraissez, Navarrois, Maures et Castillans...

L'article du *Journal des Débats* est tout différent : c'est une critique très sévère et très étendue, qui embrasse presque sans exception tous les passages les plus fameux de la tragédie, ceux en un mot que le public a applaudis. D'abord l'acteur altère la fraîcheur de sa voix ; il l'enfle d'une manière comique et burlesque ; il a rapporté ce défaut de la province ; il exagère d'une manière choquante le débit de certains vers, tels que ceux-ci :

> Paraissez, Navarrois, etc...
> . . . .
> Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.
> . . . .
> Le flux les apporta, le reflux les remporte...

Mais, de plus, il a le ton emphatique, le ton de la gasconnade et des fanfarons. Il s'éloigne de la décence et de la vérité dans ce vers :

> Ton bras est invaincu, mais, etc...

Il dit avec le ton d'un homme du commun ce passage :

> As-tu peur de mourir ?

Dans ce rôle, il est presque un capitan, un matamore ; mais du reste il peut encore être un des ornements de notre théâtre tragique. — Suivant le *Journal de Paris*, le citoyen Larive a aussi apporté des défauts des départements ; il n'a pas été assez affectueux avec Chimène (le *Journal des Débats* reproche un défaut contraire). Il emploie un

1. Voir plus haut, p. 670, le tableau du 4 vendémiaire.

charlatanisme trop marquant dans les transitions. A la vérité, il a parfaitement dit tel, tel et tel passage, mais il faut qu'il prenne des rôles plus âgés ; il ne produit plus d'*illusion,* et il ne serait pas étonnant qu'un tragédien moins habile, mais plus jeune (ces deux mots en majuscules) ne produisît maintenant plus d'intérêt que lui dans le rôle de Rodrigue. Bref, il ferait sagement de renoncer à tous les rôles qui contrastent avec son âge et avec le goût moderne. — Point de doute que ces journaux veuillent dégoûter l'acteur et le public et nous faire perdre une réunion de talents si désirée et si nécessaire.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 7 vendémiaire : « *Paris, 6 vendémiaire.* L'on a placé dans le tombeau de Turenne deux médailles : l'une a été frappée par sa famille peu après sa mort ; les coins en ont été conservés par le citoyen Decotte, directeur de la monnaie des médailles (*sic*) : elle représente d'un côté le buste de Turenne, gravé par Bernard après sa mort, avec la légende : *Henri La Tour-d'Auvergne, prince de Turenne.* Le revers représente un chêne, dont les branches sont chargées de couronnes de laurier et de couronnes murales, frappé de la foudre ; et autour la légende : *Non mille lauri tuentur.* La seconde médaille, offerte au ministre de l'intérieur par des citoyens, gravée et frappée par le citoyen Auguste dans sept jours, représente d'un côté l'effigie de Turenne avec cette légende : *Honneurs rendus à Turenne par le gouvernement.* Exergue : *Sa gloire appartient au peuple français.* Au revers on lit : *Translation du corps de Turenne au temple de Mars, par les ordres du premier Consul, Bonaparte, le 5e jour complémentaire an VIII, première année du Consulat. Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur.....* » — *Gazette de France* du 7 vendémiaire : « Dans tous les foyers de spectacles, la conversation roulait hier sur le citoyen Clément de Ris, qui fut quelque temps à la tête de la Commission d'instruction [1], dont les opinions ont trouvé des contradicteurs dans le temps où toutes les opinions étaient un sujet d'animosité, mais dont la conduite a toujours été exempte de reproches. Intime ami du citoyen Siéyès et membre du Sénat conservateur, sa santé lui avait fait demander et obtenir un congé ; il en avait profité pour se retirer dans une de ses terres, située à 3 lieues de Tours. Il y a quelques jours que des brigands l'ont enlevé de chez lui, sans qu'il ait été possible de découvrir en quel lieu ils l'ont conduit. Sur cette aventure, qui paraît avérée, puisqu'elle a décidé le Sénat conservateur à s'assembler, on croit facilement que les narrateurs ajoutent des détails qui ne sont pas aussi authentiques. Les uns assurent que l'épouse et le fils du citoyen

1. C'est par arrêté du 24 thermidor an II que le Comité de salut public avait provisoirement placé Clément de Ris à la tête des bureaux de la Commission d'instruction publique. On trouvera des détails sur Clément de Ris dans J. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Convention*, t. IV, p. 221 et 881, et introduction, p. XIV.

Clément de Ris ont été emmenés avec lui, et que les brigands demandent une somme excessive pour leur rançon; les autres disent que ces brigands offrent de rendre leur capture en échange d'un personnage dont jusqu'à présent personne n'a su trouver le nom; ce qui n'est pas étonnant, car des voleurs de grande route peuvent mettre beaucoup d'importance à recouvrer un homme très inconnu à la bonne société de Paris. Nous le répétons : le fond de cette aventure est affirmé d'une manière qui ne permet guère de douter de son authenticité; pour les détails, nous les abandonnons à la sagacité de nos lecteurs, qui auront sans doute quelque peine à croire que des brigands, qui ne pillent qu'en fuyant, osent proposer de traiter de puissance à puissance...»

CCCXX

7 VENDÉMIAIRE AN IX (29 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 8 VENDÉMIAIRE.

...*Malte.* — Des malveillants répandent depuis quelques jours que la garnison de Malte a été forcée de capituler, et que cette île est actuellement au pouvoir des Anglais. Hier ces faux nouvellistes assuraient que la capitulation avait été signée le 18 fructidor et que c'était par ce motif que le dernier parlementaire envoyé à Londres avait dit qu'à son départ, *le pavillon flottait sur la tour.* On a les journaux anglais jusqu'au 4 complémentaire; il n'est pas vraisemblable qu'ils eussent gardé le silence sur cette conquête, si elle leur eût été assurée dès le 18 fructidor, quinze jours auparavant.

Faubourgs Marceau et Antoine. — Hier un grand nombre d'ouvriers étaient réunis dans un cabaret de la rue Mouffetard. L'un d'eux dit à ses compagnons : « Mes amis, on veut renverser le gouvernement; tenons-nous sur nos gardes. Souvenons-nous que tous ceux qui nous ont fait mouvoir jusqu'à présent n'étaient que des ambitieux qui ne songeaient qu'à eux. Aujourd'hui nous sommes tranquilles; demeurons. » L'opinion de l'orateur fut approuvée de tous ceux qui l'écoutaient. On en conclut qu'il y a eu quelques tentatives dans ce faubourg comme dans celui Antoine, mais qu'elles ont été également infructueuses. On vient d'y répandre un nouveau pamphlet, intitulé : *Armez-vous de patience; vos maux finiront.* La surveillance sur les agitateurs continue.

Ouvriers. — Dimanche, avant-hier, les ouvriers employés à la manufacture des glaces ont voulu travailler, quoique les chefs de l'atelier désirassent que ce jour fût pour tous celui du repos. Ils ont donné

pour raison qu'en ne chômant que le décadi, ils ne seraient privés de leurs salaires que trente-six jours de l'année, et qu'ils en perdraient plus de cent, si on les assujettissait à férier les dimanches et fêtes catholiques. Des intrigants ont semé parmi eux, pendant leur travail, des chansons et libelles contre le gouvernement. Ils les ont également répandus dans les faubourgs. Ils y ont été brûlés avec menaces contre les perturbateurs.

Faux manifeste. — Hier les colporteurs criaient dans toutes les rues le titre d'un imprimé de douze pages, conçu en ces termes : *Manifeste du comte d'Artois, Monsieur et Condé au gouvernement, concernant les nobles et les émigrés.* Ce titre : *Manifeste des princes,* a été imaginé pour exciter la curiosité et augmenter le débit de la feuille. Ce n'est qu'une facétie mal écrite, dans laquelle on suppose que le comte d'Artois, voulant se créer un empire dans un autre hémisphère, y appelle tous les princes, nobles et émigrés.

Nouveau cimetière de la Madeleine. — Petit roman en un seul volume, précédé d'une gravure qui représente la reine conduite au supplice sur une charrette, un prêtre à côté d'elle, l'exécuteur derrière, et l'escorte. Au haut de la gravure, dans des nues, est le portrait de Louis XVI, qui paraît appeler la reine à lui et que celle-ci fixe avec attention. — Un jeune homme, parti en 1787, revient en 1793 et paraît ignorer tout ce qui s'est passé. Son père, fort attaché aux Bourbons, le conduit au cimetière, lui raconte, avec les sentiments de douleur et d'intérêt dont il est pénétré, les malheurs du roi et de la reine, lui exalte leurs vertus, et cependant le dissuade de toute idée de vengeance. Il joint à ce récit la femme Roland et Charlotte Corday, pour lesquelles il marque le même intérêt. Ce n'est qu'un roman très faible en intrigue et en style. Mais le but de la distribution est d'inspirer aux lecteurs le même attendrissement et de leur rappeler des souvenirs que la tranquillité et le bonheur actuels ont presque détruits....

(Arch. nat., F^7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

La journée d'hier n'a rien fourni de remarquable. Paris offre toujours le tableau de la plus parfaite tranquillité ; les faubourgs sont également calmes, et la classe ouvrière, entièrement livrée à ses travaux, ne s'occupe plus de politique ; elle ne parle que de la paix, sur laquelle elle paraît compter fermement. — Les Chouans disent qu'ils ont la certitude que, loin de vouloir traiter avec la France, l'Angleterre

se prépare à rallumer de nouveau la guerre dans l'intérieur, qu'ils ont encore reçu tout nouvellement des fonds, que les bandes sont organisées et prêtes à marcher au premier signal ; ils répètent que tout est concerté pour livrer aux Anglais plusieurs de nos ports et notamment celui de Brest. Les royalistes recueillent avidement ces propos et les font circuler avec adresse.

Les exclusifs n'ont point eu hier de réunion. L'un d'eux, le fameux Chrétien, limonadier place du Théâtre-Italien, a été hier fort maltraité chez lui-même par plusieurs citoyens qui lui ont reproché tout ce qu'il a fait en révolution, et surtout sa conduite et ses propos depuis le 18 brumaire dernier. Cette scène, qui a été fort vive, mais qui cependant n'a pas duré longtemps, en a imposé aux gens de ce parti, qui craignent d'en éprouver de semblables, quand ils se trouvent en public. Ils crient de plus belle à la réaction et disent qu'on ne veut plus de patriotes nulle part. A mesure qu'ils clabaudent, les royalistes les poussent davantage et les excitent sous main à se mettre de plus en plus en avant. Le nommé Aubegès, de Toulouse, l'un des plus ardents de cette ville, ami intime de Destrem, s'est rendu à Paris, il y a près de deux mois, pour se joindre aux frères et amis. Les renseignements venus de Toulouse lui étaient extrêmement défavorables, et l'on a su enfin qu'il n'avait pas même osé prendre un passeport, et que celui dont il était porteur était faux. Il a été arrêté ce matin avec tous ses papiers.

Depuis que le préfet de police a pris le parti de faire arrêter les femmes publiques pour être soumises à la visite de l'officier de santé, depuis que celles reconnues malsaines sont exactement séparées des autres et transférées dans les infirmeries de la Petite-Force pour y être traitées, les deux maladies qui attaquent le plus ordinairement cette classe de femmes ont cessé d'exercer leurs ravages d'une manière aussi effrayante. On soumet au gouvernement le relevé fait avec le plus grand soin du nombre des prostituées qui, durant le quatrième trimestre de l'an VIII, ont été traitées de la gale ou de la maladie vénérienne dans les infirmeries de la Petite-Force.

Du 1er au 30 messidor :
Sur 304 femmes arrêtées, il s'est trouvé 93 galeuses et 28 vénériennes.
Du 1er au 30 thermidor :
Sur 258 — — — 45 — 17 —
Du 1er au 30 fructidor :
Sur 282 — — — 26 — 19 —
Total du ——
trimestre : 844 prostituées. . . . . . dont 164 galeuses et 64 vénériennes.

On voit que le nombre de malades attaquées de la gale pendant le mois de thermidor était à celui de messidor dans la proportion de 15 à 31, c'est-à-dire un peu moindre que la moitié, et que le nombre des mêmes malades était dans le mois de fructidor à peu près égal à la moitié de celles du mois précédent ; d'où il suit qu'il y a eu une diminution sensible et progressive. Cet avantage est dû principalement à l'attention qu'on a eue de séparer promptement, ainsi qu'on l'a dit plus haut, les femmes saines de celles qui ne l'étaient pas. Quant aux malades vénériennes, leur nombre était d'environ moitié moindre dans le mois de thermidor que dans celui de messidor.

Le quatrième cahier du *Dictionnaire néologique des hommes et des choses*, par Beffroy-Reigny, dit *le cousin Jacques,* vient de paraître. La lecture de ce nouveau cahier ne fait que confirmer le jugement déjà porté sur le commencement de cet ouvrage ; il en est peu qui soient plus propres à ramener les souvenirs des faits que tout bon citoyen doit au contraire condamner à l'oubli. Calomnier la Révolution, lui imputer tous les excès que les hommes de parti ont commis sous le masque du patriotisme, en un mot réveiller, même éterniser les haines que la différence d'opinion avait fait naître, voilà le plan que l'auteur semblerait avoir adopté. Il répugne de présumer une pareille intention à un écrivain connu, mais peut-on penser le contraire, quand on voit que le mot le plus insignifiant a été pour lui l'occasion de rappeler, avec une extrême aigreur ou quelques propos de factieux, ou quelque acte arbitraire du temps de la Terreur, ou quelque exécution révolutionnaire sous le despotisme de Robespierre? Ici le mal a été si évidemment combiné que, pour citer tant de jugements de tribunaux ou de commissions, l'auteur a dû recourir, avec une patience étonnante, à une foule de mémoires publiés depuis ces époques, car le nom de l'individu le moins marquant fait un article dans ce recueil, s'il a été du nombre des victimes. Citons quelques passages. A l'article *Bagarre,* on voit que plus d'un indiscret y a péri pour le seul plaisir d'aller voir ce qui se passait en révolution. A l'article *Bains,* le croirait-on ? il est dit que jamais l'observateur qui a de la mémoire ne se baignera en France sans se rappeler les atrocités des noyades qui firent donner à un fleuve (la Loire) le nom de baignoire nationale. Le mot *Baïonnette* sert à rappeler que dans la Vendée les soi-disant républicains s'en servirent pour achever six à sept cents enfants qu'on venait de fusiller et qui se réfugiaient entre les jambes des soldats, et que c'était au bout des baïonnettes que des Français portaient des cadavres d'enfants à la mamelle en présence de leurs mères qu'ils venaient de violer et qu'ils finissaient par égorger. « Et

qu'on ne vienne pas nous dire encore une fois, s'écrie l'auteur, qu'il faut jeter un voile sur les scènes épouvantables ! Non, se taire serait une véritable conspiration ; c'est stabiliser le nouveau gouvernement que rappeler continuellement les atrocités de l'ancien. » Le tableau que l'auteur trace, à l'article *Baisers*, est affreux, il dégoutte de sang ; il présente des patriotes égarés, des brigands conventionnels massacrant les femmes à l'instant même où elles venaient de servir à leurs honteux plaisirs. Qui croirait qu'au mot *Balafreur*, l'auteur pensât qu'on dût dire *un tel le balafreur*, au lieu d'un tel *le patriote ?* Le mot *Balle* n'est qu'une occasion de dire que les soldats de Ronsin jouaient à la balle avec des têtes d'enfants. La Révolution ne peut être considérée que comme une régénération faite à la façon de *Barbari, mon ami* (au mot *Barbari*). Veut-on lire le mot *Barbouilleur ?* On trouve « que des patriotes barbouillés de sang, que rien ne débarbouillera jamais, nous barbouillent leurs mauvaises excuses ! » Au mot *Bastille,* on refuse avec feu l'imputation faite à la monarchie d'y avoir envoyé une foule innombrable de victimes : « Devait-on dire de pareilles choses sous le règne le plus ennemi des détentions arbitraires ? Au lieu d'une Bastille aux deux tiers vide, on en a soixante mille toutes pleines. » « Le seul, oui le seul moyen (en grosses lettres) d'empêcher le retour de cet affreux régime, c'est d'en parler souvent.» Enfin l'auteur, reprenant à chaque instant cette idée, prescrit comme un devoir essentiel le ressouvenir non interrompu de tout ce qu'il y a de plus révoltant en excès et de plus malheureux en événements dans le cours de la Révolution. Il porte, comme on l'a vu plus haut, la frénésie jusqu'à prétendre qu'en cela on fera d'autant l'éloge du gouvernement actuel. On observe que ce quatrième cahier ne renferme pas encore la cinquième partie de la lettre *B*, qu'il enchérit déjà sur les précédents, et qu'ainsi dans un an ces livraisons haineuses ne seront point terminées. On observe encore qu'avec une sorte de finesse l'auteur se dit à l'abri de tout soupçon et de tout reproche, se dit même généreux et philanthrope en ce qu'il n'appelle l'exécration que sur les faits, et non pas sur les hommes qui y ont participé. Ce livre est bien fait pour bannir de la société le calme politique qui, de front avec la victoire, conduit un peuple à la paix.

On a répandu aujourd'hui à la Bourse différentes nouvelles, telles que la reddition de Malte aux Anglais et la neutralité armée de la Russie et de la Prusse, ce qui aurait fait craindre de la baisse. Tous les cours, au contraire, se sont parfaitement soutenus. Les pièces d'or sont de nouveau demandées et plus resserrées en même temps, car il n'y a point d'offres. On assure que de nouveaux ordres ont été don-

nés aux agents de change Pilat et Desprès. Ces pièces sont aujourd'hui à 20 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCCXXI

8 VENDÉMIAIRE AN IX (30 SEPTEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 9 VENDÉMIAIRE.

Agitations intérieures. — Les agitateurs, qui trouvaient des prétextes dans les projets de changement du gouvernement, dans les préventions qu'on supposait aux premiers magistrats contre les républicains, dans les projets hostiles et menaçants des royalistes ont vu leurs espérances et leurs efforts déjoués par l'activité et la fermeté de la police. Ils se sont retranchés, jusqu'à nouvel ordre, sur une guerre de diffamation dans laquelle ils sont également poursuivis. On sait que leur espoir se fonde aujourd'hui particulièrement sur un nombre considérable d'officiers mécontents qui sont à Paris. Ils répandent même parmi les affidés que le gouvernement vient de réformer environ dix mille officiers aux armées. Le bruit de cette réforme, vraie ou supposée, leur donne l'espoir d'une revue considérable pour leur parti. Les royalistes, de leur côté, se flattent qu'en affaiblissant l'opinion, en détruisant par la terreur qu'ils entretiennent le nerf de l'autorité intérieure, ayant partout des moyens organisés pour le brigandage, ils n'auront plus à craindre que la force militaire, qui sera nulle par les divisions suscitées dans le gouvernement et parmi les républicains. Ils donnent même comme un fait positif que leurs émissaires ont travaillé avec succès l'armée du Rhin, que beaucoup d'officiers, supérieurs et autres, incertains sur le sort de la République, pourvoient à leur sûreté au moyen de brevets du roi qui leur garantissent leurs grades actuels. Ils avouent n'avoir pas réussi dans la même manœuvre à l'armée d'Italie. On ne parle pas ici des sourdes menées d'un parti mitoyen qui rallie toute sa politique sur la tête des d'Orléans. Ce parti compte recueillir le fruit du combat des deux autres. Quant à la personne du jeune duc, on l'a perdu de vue depuis son départ de Mahon, et on a lieu de penser, d'après l'incertitude où l'on est sur sa retraite, qu'il se tient disposé, au gré de ses meneurs, à profiter des événements. En résumé, de part et d'autre, l'espoir se

fonde en partie sur des fausses bases, mais cet espoir alimente les intrigues, les efforts, et occasionne des secousses réelles....

Émigrés. — Dans l'expectative d'un grand nombre de radiations, les émigrés varient chaque jour sur les projets qu'ils supposent au gouvernement et qu'ils voudraient pénétrer. Ils disent actuellement que la liste générale va être mise au néant et regardée comme non avenue; qu'on en formera une nouvelle dans laquelle on ne comprendra que les ennemis prononcés du gouvernement et ceux qui portent encore les armes, soit dans le corps de Condé, soit dans ceux levés par les Anglais. Quoi qu'il en soit, ces bruits ont augmenté les inquiétudes des acquéreurs....

Libelles. — Les chansons et les deux petits libelles signalés dans les rapports précédents sont distribués maintenant avec beaucoup plus de réserve. Les distributeurs, redoutant la surveillance de la police, prennent le parti d'envoyer les chansons sous enveloppe, par la poste, à divers particuliers et fonctionnaires publics à Paris, aux environs et dans les départements. On connaîtra, par leurs propres indiscrétions ou celles de leurs affidés, quelques-uns des hommes qui ont fait ces expéditions.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Un rapport du jour assure que le parti des anciens Directeurs et des constitutionnels de l'an III se remue de nouveau ; on a aperçu des hommes attachés aux ex-Directeurs Moulin et Barras, stationnant dans différentes rues et vis-à-vis de diverses maisons; Mirande, ancien secrétaire de Barras, est, dit-on, à la tête de cette espèce de contre-police. Ce même Mirande fait répandre dans le public, par des affidés, beaucoup de propos contre le gouvernement, qu'il cherche à mettre au-dessous de l'ancien Directoire. — Le nommé Préville, exclusif très connu, dont il a été question dans plusieurs rapports, est de retour à Paris depuis deux ou trois jours ; il arrive, dit-il, de Strasbourg, où il a vu beaucoup d'officiers de l'armée du Rhin. Il fait tous ses efforts pour relever les espérances de son parti. Il a été voir en arrivant les femmes de plusieurs de ceux qui sont arrêtés ; il leur a conseillé de grossir beaucoup le nombre des détenus, qu'il appelle des persécutés, et que c'était le seul moyen d'amener les choses à leur but. Et, en effet, on faisait courir hier le bruit, dans le faubourg Antoine, que, dans la nuit précédente, on avait arrêté trente ou quarante patriotes de la section des Gravilliers, qu'il fallait que les autres se

cachassent et ne couchassent point chez eux. On s'est moqué de ces propos. — On rapporte que le citoyen Chénier fréquente souvent Mme Vestris, actrice du Théâtre-Français, qu'il est assez lié avec elle pour ne lui pas cacher ce qu'il pense; il s'y est plus d'une fois expliqué sur le compte du gouvernement et sur les projets d'un grand nombre de ses collègues; il a même dit que plusieurs généraux s'étaient réunis dernièrement, avec des amis de la Constitution de l'an III, chez un restaurateur où, à la fin du repas, on avait pris des mesures pour changer un ordre de choses qui sape les fondements de l'édifice républicain. L'agent assure que ces faits sont exacts....

Hier, vers quatre heures après midi, les artistes du Théâtre-Français ont fait poser sur leurs affiches des bandes qui annonçaient qu'il n'y avait point de spectacle. Cette circonstance a excité des mécontentements, et la portion du public qui se préparait déjà à prendre des billets en a beaucoup murmuré.

La surveillance continue dans la maison du sénateur Clément de Ris; il ne s'est encore présenté personne de suspect.

Les saisies de bijoux d'or et d'argent non marqués ou marqués, d'un faux poinçon, continuent. On en a fait une nouvelle, hier, par ordre du préfet de police, chez le nommé Roussel, rue du Petit-Pont.

Le préfet de police a encore fait saisir, hier et avant-hier, un grand nombre d'ouvrages contraires aux mœurs et des gravures obscènes. Le tout sera mis au pilon.

La marche des négociations à la Bourse a été aujourd'hui plus animée que ces jours derniers, et, sans qu'il y ait eu une forte hausse, tous les cours ont reçu néanmoins une amélioration. Les pièces d'or sont demandées de nouveau et même recherchées.

Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCCXXII

9 VENDÉMIAIRE AN IX (1er OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 10 vendémiaire.

...*Grains.* — Des Nantais cherchent à acheter des grains dans Paris et environs pour les transporter dans leurs départements. Ils

disent qu'ils y sont devenus rares par les enlèvements considérables que les Anglais y ont faits.

(Arch. nat. F 7, 3702.)

CCCXXIII

10 VENDÉMIAIRE AN IX (2 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 VENDÉMIAIRE.

Placard. — Gratiot, imprimeur, a fait afficher et distribuer avec profusion une feuille imprimée à laquelle il a donné ce titre : *Jugement rendu par le tribunal du département de la Seine contre Lagarde, secrétaire général des Consuls.* — Il expose dans l'affiche que le citoyen Lagarde a reçu de lui 66,000 fr. pour son imprimerie, qu'il a voulu de plus, sous le nom de Groslevin, son beau-frère, être mis en possession de l'imprimerie même, mais que, sur une plaidoirie contradictoire de deux audiences, le tribunal l'a déclaré non recevable. Gratiot joint à cet exposé d'autres faits, d'autres plaintes, sans aucune justification, uniquement pour calomnier l'homme public que le gouvernement a jugé digne de confiance.

Agitateurs. — On signale, parmi les militaires réformés, qui ne cessent de se plaindre du gouvernement, Dièche, général, Lefèvre, officier de gendarmerie, et d'anciens habitués du Directoire. Leurs plaintes sont vaines. Les faubourgs jouissent de la plus grande tranquillité. Une femme qui se dit de la maison de Noailles, et dont la mise indique l'indigence, parcourt les rues, entre dans les boutiques, et dit partout que les choses n'iront bien que lorsque l'ancien état sera rétabli. On lui remarque, de temps à autre, des signes de démence et d'aliénation.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 11 vendémiaire : « *Paris, 10 vendémiaire.* ...Il vient d'arriver des granits sur la place de la Concorde. On s'occupe sérieusement des préparatifs nécessaires à l'érection de la colonne nationale ; et dès que l'opinion se sera prononcée sur les nombreux projets adressés au ministre, et qu'après l'avoir consultée, il aura fait un choix, rien n'en retardera

l'exécution. Le ministre a ordonné que le monument provisoire élevé sur la place des Victoires, sur les dessins du citoyen Denon, soit dessiné et exposé avec les plans de colonne. Les artistes qui auraient d'autres projets sont invités à les adresser au ministre, qui les fera exposer de même..... » — *Gazette de France* du 12 vendémiaire : « ...Le 10 vendémiaire, le premier Consul était vêtu en uniforme de garde national. »

CCCXXIV

11 VENDÉMIAIRE AN IX (3 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 12 vendémiaire.

Anarchistes. — Cette faction, forcée de remettre ses poignards dans leurs fourreaux, entretient l'espoir de ses agents par des libelles. Elle répand, avec le plus de réserve possible, mais aussi avec profusion, l'un de ceux qu'elle fit paraître le 1er de ce mois, intitulé : *Le Turc et le militaire français, dialogue sur l'expédition d'Égypte, et analyse des dépêches de Menou*[1]. Dans ce libelle calomnieux et atroce, on suppose que les dépêches de Menou ont été altérées à Paris, qu'elles ont même été changées trois fois à l'imprimerie du *Moniteur,* que toute l'armée d'Égypte a droit de se plaindre du premier Consul. L'auteur marque, à la fin du dialogue, son caractère furieux et sanguinaire : « Où est l'homme, dit le Turc, qui, connaissant ses droits et sa dignité, voudrait passer sa vie sous un pareil gouvernement?... Cependant on ose parler de liberté et d'égalité. Quelle dérision ! Les gouvernants savent bien qu'ils ont affaire à des imbéciles, à des lâches ; car il ne se trouve pas un Brutus. » — Le militaire répond : « Il s'en trouvera des milliers. » Les recherches les plus actives sont prescrites pour découvrir l'auteur et les distributeurs.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

1. Voir plus haut, p. 670.

CCCXXV

12 VENDÉMIAIRE AN IX (4 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 13 vendémiaire.

...*Prêtres.* — Par suite des mêmes renseignements[1] que l'on tient d'un magistrat respectable, il résulte que, dans un conciliabule de huit prêtres, il a été arrêté que la doctrine commune devait être de persuader aux fidèles « que le gouvernement était ridiculement nul, comme établi par la force sans le concours des gouvernés, que tous avaient droit de s'élever contre l'usurpation et l'oppression, qu'un déluge de maux, une monstrueuse confusion avaient succédé au gouvernement légitime ». La société de Paris a communiqué ces principes aux départements. Ils nuisent sensiblement au repos des particuliers et à l'exécution des lois.....

Radiations. — Il circule, parmi les sociétés intéressées aux radiations, qu'il est certain que le gouvernement a arrêté que toutes les femmes dont les maris n'exercent aucun emploi contraire à l'intérêt du gouvernement auront la permission de rentrer en France et seront réintégrées dans leurs biens. On ajoute, pour seconde mesure arrêtée, que les acquéreurs pourront traiter librement avec les anciens propriétaires.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Des indices que les rapports journaliers des agents de surveillance rendaient de plus en plus dignes de foi faisaient présumer au préfet de police que le pamphlet ayant pour titre : *le Turc et le militaire français*, était juste de la plume d'un nommé Metge, l'un des chefs les plus connus parmi les exclusifs. Cet individu, toujours actif, toujours entreprenant aux grandes époques, se cachait avec le plus grand soin et était venu à bout d'échapper à toutes les recherches, en sortant de Paris pendant le jour, n'y rentrant que la nuit close et ne logeant point deux fois de suite dans la même maison. Enfin, à force de recherches, on a découvert le lieu où il se retirait pour travailler à

1. Il s'agit de renseignements sur les Chouans.

ses pamphlets. C'était dans une petite chaumière à Montmartre. On a su que, chaque soir, emportant soigneusement tous ses manuscrits, rôdant dans les faubourgs, il rentrait fort tard dans la ville et allait coucher tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il fut suivi le 11 de ce mois, et, à la sortie du passage Feydeau, l'officier de paix et ses inspecteurs chargés de cette opération l'arrêtèrent. Metge se défendit avec beaucoup de violence et porta plusieurs coups de stylet à l'officier de police, mais qui heureusement ne lui firent que de légères blessures au poignet et à la main. Il fut conduit de suite au corps de garde le plus voisin et ensuite à la préfecture de police. Aussitôt son arrivée, on le fouilla avec soin et on lui trouva différents manuscrits, qui furent cotés et paraphés en sa présence. Le lendemain 12, dès la pointe du jour, il fut conduit dans la rue Nicaise, où l'on avait découvert qu'il avait couché depuis deux jours chez une femme publique; on y trouva et l'on saisit un grand portefeuille plein de manuscrits, de notes, d'adresses, parmi lesquels le manuscrit original du dialogue du *Turc et du militaire*. On le mena encore dans une autre maison qu'il avait habitée, rue de Thionville, mais on n'y trouva rien. Metge ne veut point répondre aux interrogatoires qu'on lui fait, ni signer le procès-verbal de reconnaissance des scellés apposés sur ses papiers. On s'occupe maintenant de leur examen, mais ils sont en si grande quantité que cette opération ne pourra être terminée que demain. Metge est originaire de Carcassonne ; il a été arrêté déjà plusieurs fois comme auteur de diatribes virulentes contre le gouvernement et la représentation nationale. On ne lui connaît aucun moyen d'existence, et cependant il fait chaque jour une dépense assez considérable. Cet homme est payé ; reste à connaître la main qui le soudoie, lui et ses pareils. Les recherches les plus actives continuent à cet égard, et l'on ne désespère pas d'arriver à la source. Jusqu'à présent les soupçons ont été particulièrement fixés sur Félix Le Peletier, Antonelle et quelques anciens députés que l'on tient depuis longtemps en observation.

Les exclusifs continuent leurs propos et leurs menées. Ils ne sont certainement pas étrangers aux couplets royalistes répandus dans l'enceinte de cette ville; certains discours que l'on a recueillis confirment cette opinion. Ils disaient entre eux, ces jours-ci, qu'il fallait répandre que c'était le gouvernement et la police qui faisaient imprimer ces libelles pour avoir occasion de sévir contre les républicains prononcés. Ces mêmes hommes se sont réjouis de la prise de Malte ; ils font des vœux pour que cet événement ranime les espérances des puissances coalisées et puisse retarder la paix qu'ils redoutent. Les faubourgs sont

néanmoins toujours tranquilles. Dans le faubourg Antoine, presque tous les ouvriers sont occupés ; ils ne passent plus leur temps comme autrefois à raisonner politique et n'écoutent même pas ceux qui veulent les en étourdir. Dans celui Saint-Marceau, les fabriques de couvertures et de papier peint ont repris de l'activité depuis une quinzaine de jours ; plusieurs commandes assez fortes sont venues de la Belgique ; l'état actuellement navigable de la Seine a encore ramené plus d'aisance en multipliant les travaux.

Le 9 de ce mois, il y a eu à Villiers-la-Garenne une grande réunion de tribuns et autres personnes connues pour ne pas aimer le gouvernement ; le tribun Duveyrier s'y trouvait, ainsi que Bailleul et Alexandre ; on n'a pas pu savoir les noms des autres tribuns. Vers la fin du repas les têtes se sont échauffées, et il n'est sorte d'horreurs qu'on ne se soit permises contre les Consuls ; on y a parlé tout haut du désir de renverser le gouvernement et de l'espérance que l'on en avait conçue. Les trois tribuns ici dénommés se sont expliqués à cet égard de la manière la plus positive. Ces faits sont certains ; on les tient d'un témoin oculaire. Siéyès, si l'on en croit les rapports multipliés, a, lui seul, les plans de tous les partis. Les amis du prétendant qui n'ont pas sa confiance auront beau être d'intelligence avec les Anglais, et les engager à faire une descente sur nos côtes : ils ne réussiront point. Les exclusifs subalternes qui veulent exciter une émeute populaire ne seront pas plus heureux. Tel est le langage que tiennent les hommes marquants dans chaque parti, et ils paraissent convaincus que tous les moyens doivent s'évanouir devant le profond machiavélisme du grand vicaire de Chartres. Il connaît, disent les uns, le plan des Orléanistes. Il possède, disent les autres, le secret des démagogues. Ses frères disent qu'il est sûr du succès de son entreprise, qu'il ne vise point à la puissance pour lui-même, mais que son ambition est de placer à la tête du gouvernement un homme de sa main. Il n'a qu'un obstacle à craindre, ajoutent-ils : c'est l'amour des troupes pour le premier Consul. Il n'a guère pour lui qu'une poignée d'hommes, tant au Sénat conservateur qu'au Tribunat et au Corps législatif. Mais ce sont les plus chauds, les plus entreprenants.....

Depuis le 11, tous les cours augmentent à la Bourse. Aujourd'hui, la rapidité de la hausse a été très sensible. Le tiers consolidé est resté à 37 fr. et le provisoire à 24 fr. 50. Les autres cours ont eu le même succès.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Autre rapport du même jour [1].

Je transmets au Bureau une chanson ci-jointe, qui m'a été procurée à huit heures du soir, au café de l'Espérance, rue des Droits-de-l'Homme, par un ouvrier autrefois attaché à la maison de Duras. C'est la dame Duras elle-même qui en donné à cet homme plusieurs exemplaires, et elle lui avait dit : « Tiens, mon enfant, voilà des superbes chansons qui contiennent l'éloge du Consul Bonaparte. On en a distribué quatre cents exemplaires dans les cafés ; tu peux donner celle-ci à tes amis ; tout le monde la trouve fort bien faite. »

J'observe que cet homme paraît ne pas savoir lire ; car avec franchise il me présenta cette chanson, et me pria de lui en faire lecture ; mais, ayant jeté les yeux dessus, je lui dis qu'elle était bien bonne, à quoi il me répondit : « Vraiment, Monsieur, on m'a dit qu'elle faisait l'éloge du général Bonaparte. » Alors je la lui demandai, en lui présentant un verre de bière ; il me dit de la garder, qu'il ne savait pas lire ni chanter. J'observe en outre que cet homme, de temps à autre, va présenter le bonjour à la dame Duras, les jours de repos de son travail ; c'est par cette occasion qu'aujourd'hui elle lui donna ce libelle.

J'ai entendu murmurer dans plusieurs sociétés contre le ministre de l'intérieur ; quantité d'individus se récrient sur le dîner qu'il a, dit-on, donné dernièrement aux Consuls, ministres et autres personnages ; on dit publiquement dans les sociétés que ce dîner a coûté 180,000 francs, qu'il est terrible de voir prodiguer des sommes semblables pour les plaisirs de quelques têtes, tandis que la masse du peuple gémit souvent après un morceau de pain, qu'il serait bien plus essentiel de diminuer les impôts et donner par ce moyen l'avantage aux artisans de tout genre de travailler, et on n'aurait point le désagrément et la douleur de voir fermer la moitié des boutiques de Paris, par l'impossibilité d'acquitter les impositions ; que l'on ne sera point surpris de voir les banqueroutes, du petit au grand, se succéder rapidement dans toutes les classes de commerce et de détail.

Voilà les conversations que tiennent quantité d'individus dans les sociétés publiques.

[Suit le texte de la chanson annoncée plus haut :]

1. Ce rapport émane sans doute d'un inspecteur de police.

LE TRIOMPHE DE BONAPARTE OU L'ANNIVERSAIRE DU 13 VENDÉMIAIRE AN IV.

Chanson.

AIR : *De la Fanfare de Saint-Cloud.*

Aujourd'hui l'anniversaire
Du *Corse* usurpateur,
Qui nous plongea dans la misère
Et nous mit dans les pleurs,
L'assassin de nos familles,
Aujourd'hui notre oppresseur,
Et que chacun, à l'envi,
Craigne encore ses fureurs.

Peuple français, tous ses crimes
T'assurent le vrai bonheur.
Il caresse ses victimes
En pressant leur déshonneur.
A Barras même langage
Lui tient partant pour Saint-Cloud.
Cet homme anthropophage
Voulait les égorger tous [1].

Parisiens, votre énergie
Doit renaitre dans ce jour,
Songez donc à l'infamie
Qui s'attache à vos jours.
Des Bourbons il prend la place,
Cet ennemi de nos rois,
Et du sang de nos familles
Il fera dicter ses lois.

Tous les jours on voit éclore
Chez lui de nouveaux forfaits ;
Il vous berce en paroles,
Et vous désirez la paix.

Enfin d'une carmagnole,
Il vient de vous régaler,
Ce ne sont que des mensonges,
Et vous n'aurez point la paix.

Que chacun de nous s'empresse
A proclamer notre roi.
Sortons donc de cette ivresse,
Jurons-lui hommage et foi.
Français, redeviens toi-même,
Combats tous tes assassins,
Abandonne ces transfuges,
C'est l'horreur du genre humain.

Oh Français notre monarque
Est digne de nos regrets !
Lui seul doit amener en France
Et le bonheur et la paix.
Le Corse qui nous gouverne.
Doit inspirer notre courroux :
La France et l'Europe entière
Le méprisent comme nous.

Dites-moi, au fond de l'âme,
Respectez-vous bien ses lois ?
Les forfaits de cet infâme
Vous font regretter le roi.
Dites donc tous à l'envi :
Vive Louis ! Vive un Bourbon !
C'est celui que l'on désire,
Et chassons tous ce fripon.

(Arch. nat., F [7], 3688 [21].)

JOURNAUX.

Publiciste du 14 vendémiaire : « *De Paris, le 13 vendémiaire.* ...Est-il vrai qu'on pense à démolir le grand Châtelet ? Ce ne serait pas une très grande perte pour le goût; mais, pour ceux qui aiment à conserver des points de comparaison et pour qui toute destruction semble un pas vers la mort, c'est un malheur..... »

1. Tout le monde connaît le pas de charge de Saint-Cloud, le 19 brumaire, ainsi que les exploits de Bonaparte au carrefour Dauphin, le 13 vendémiaire. (*Note de l'original.*)

CCCXXVI

13 VENDÉMIAIRE AN IX (5 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 14 vendémiaire.

...*Bourse*. — Tous les effets publics ont éprouvé une hausse considérable : le tiers consolidé a été porté à près de 37 francs. C'est le résultat de la nouvelle, répandue à la Bourse, que Thugut avait enfin quitté le ministère des affaires étrangères. La notification officielle que son successeur Lehrbach en a faite au gouvernement français, ainsi que du choix de Cobenzl pour continuer les négociations, a paru une preuve certaine de la bonne intelligence des deux puissances et le présage d'une conclusion prochaine.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

CCCXXVII

14 VENDÉMIAIRE AN IX (6 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 15 vendémiaire.

Exclusifs. Metge. — Parmi les papiers trouvés chez Metge, tous écrits de sa main, quelques-uns même signés de lui, on distingue une *Constitution,* une critique de celle de l'an VIII, le *Dialogue entre le Turc et le militaire français* (divers indices ont fait connaître l'imprimeur, qui est arrêté), une *Requête de la Raison contre le gouvernement actuel,* une chanson ordurière, diverses adresses au peuple, au Corps législatif, dont une antérieure au 18 brumaire ; quelques correspondances avec Dubreuil; deux lettres de celui-ci. Tous ces manuscrits sont dictés par la calomnie et la rage la plus forcenée. « Le 18 brumaire est un attentat criminel. Ses auteurs et tous ceux qui partagent les fonctions du gouvernement sont des dilapidateurs, des ennemis du peuple. Les soldats ne peuvent plus sans crime leur obéir..... Les contributions doivent cesser d'être payées à des usurpateurs..... Le peuple [doit] s'insurger en masse » etc., etc. —

Quelques-uns des exclusifs qui colportaient avec activité les productions de Metge le déclarent aujourd'hui un fou, un esprit aliéné, dont la place n'est ni au Temple, ni à la Force, mais aux Petites-Maisons. L'audace de ce parti est entièrement affaiblie par les mesures de la police. On n'entend que quelques propos vagues, qui ne causent aucune impression. Eudes, manœuvre du port au blé, capitaine de canonniers au 9 thermidor, qui fit marcher sa compagnie contre la Convention, est l'un de ces clabaudeurs. « Le parti a encore de l'espoir... Il se grossit... Le coup éclatera cet hiver », etc. Lannoy, membre d'un Comité révolutionnaire, le seconde et ajoute qu'il faut attendre la rentrée du Corps législatif, dans lequel ils auront des partisans. Un adjudant général, qu'on n'a pu désigner, a dit, dans un café où se réunissent les exclusifs, que dans peu il y aurait un grand coup, et que les patriotes seraient prévenus à temps. Tous sont surveillés.

Libelles. — Le pamphlet intitulé : *Prenez patience, vos maux vont finir*, est sous presse. Le parti annonce qu'il va paraître incessamment Grande discrétion sur l'imprimeur auquel il a été confié. On en procurera un exemplaire. On attend que le Congrès soit ouvert pour multiplier les productions de ce genre. On espère par ce moyen convaincre les négociateurs que l'intérieur continue d'être troublé, qu'on n'a point de confiance au gouvernement.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

A mesure que l'époque de la rentrée du Corps législatif approche, les cabales des ennemis du gouvernement deviennent plus actives et plus dangereuses. Il existe, si l'on croit des rapports multipliés, une ligue entre les membres de diverses autorités pour tâcher d'amener un nouvel ordre de choses, et l'on remarque surtout qu'elle est composée d'hommes qui ont presque toujours différé d'opinions, qui ne s'estiment ni ne s'aiment, mais qui se réunissent parce qu'ils tendent au même but par des routes cependant différentes. Une ligne bien tracée les distingue : les uns veulent placer d'Orléans à la tête du gouvernement, les autres désirent la Constitution de l'an III. Quelques anciens Directeurs, derrière la toile, les poussent et les animent. Mais la plupart d'entre eux ne dissimulent ni leurs projets ni leurs espérances, et, comme on l'a dit dans les précédents rapports, ils ont médité dans l'ombre un plan d'attaque, qui doit éclater dès que le Corps législatif reprendra ses fonctions. Pour préparer les

esprits aux événements sur lesquels ils comptent, ils sèment avec adresse les bruits les plus perfides et souvent les nouvelles les plus ridicules. Quelques imbéciles y croient et les répètent, et c'est ainsi qu'avant le 1er vendémiaire on parlait dans tout Paris de changements dans la forme du gouvernement et de l'établissement d'une nouvelle Constitution. — Les réunions continuent chez le tribun Duveyrier ou chez ses amis. C'est toujours le même plan, le même système et les mêmes discours.

Le nommé Becht[1], qui faisait en l'an VII un journal intitulé *le Démocrate,* et qui pouvait marcher de front avec la feuille de l'ordurier Lebois, demeure maintenant à Versailles. C'est chez lui que se réunissent les Félix Le Peletier, Antonelle et autres de la même force ; c'est chez lui qu'on médite tous les moyens d'entraver la marche du gouvernement et que l'on a travaillé à certains pamphlets qui circulent depuis quelque temps. Cet homme est intimement lié avec tout ce qu'il y a de plus impur en ce genre, tant à Paris qu'à Versailles. Les royalistes lèvent aussi la tête avec audace. Dans tous les endroits publics, ils s'expliquent d'une manière décidée et parlent du prochain rétablissement du trône comme si le prétendant était déjà dans les faubourgs de Paris. — Avant-hier chez un restaurateur de la rue Croix-des-Petits-Champs, et en présence de personnes dignes de foi, on disait que la Hollande allait être rendue au Stathouder, que la conséquence en était le rétablissement de la monarchie héréditaire en France et celui de la seule religion catholique romaine. On ajoutait que, quels que fussent et la sagesse du gouvernement et les talents du premier Consul, il était impossible de lutter plus longtemps contre le retour d'un ordre de choses qui avait duré quatorze siècles. Quelques assistants firent chorus, et bientôt suivirent les imprécations contre les acquéreurs des biens nationaux, contre les patriotes de tous les pays, contre la philosophie et la liberté. Depuis ce moment cette maison est sévèrement surveillée, et l'on s'assurera de l'existence morale des individus qui la fréquentent. Hier on y a été plus modéré. — Des rapports particuliers annoncent que beaucoup d'émigrés rentrés, et qui attendent leurs radiations, se sont retirés dans le département de Seine-et-Marne ; que la plupart des châteaux de ce département en sont remplis ; qu'ils travaillent l'esprit des habitants et les dirigent vers le royalisme, qu'ils ne craignent pas de prêcher hautement. Les rapports ajoutent qu'on ne les surveille pas avec assez de soin et qu'il est à craindre qu'ils ne fassent dans ce pays un mal irréparable.

1. Ce doit être Bescher. Voir Tourneux, *Bibliographie*, n° 11,251.

Les exclusifs cherchent à remuer les esprits en faveur de Metge, qu'ils peignent comme le plus pur des patriotes, et ils crient après la persécution qu'il éprouve. Beaucoup de propos ont été semés à ce sujet dans les faubourgs, mais bien inutilement. La masse des ouvriers est toujours dans la situation la plus tranquillisante et s'inquiète fort peu si l'on arrête tel ou tel individu. Ces hommes laborieux sont tranquilles, parce qu'ils ont de l'ouvrage et l'espérance d'en avoir encore pendant longtemps. La surveillance la plus active ne donne rien que de satisfaisant sur ces grandes portions de la ville de Paris.....

Des rapports journaliers portent le nombre des fraudeurs à près de dix mille, tous armés, courageux, commandés par des chefs hardis et entreprenants ; on les dit ennemis prononcés du gouvernement. La fraude se fait plus que jamais à main armée ; les employés de l'octroi sont maltraités, n'ont aucun moyen de défense, presque point ou peu de secours de la garde nationale sédentaire. On compte environ deux mille cinq cents fraudeurs dans l'intervalle du pont de la Rapée à la Villette ; leurs chefs ont des habitations dehors et non loin des murs ; ils y tiennent des magasins considérables, et c'est de chez eux que partaient la plupart des conduits qui ont été découverts. Plusieurs de ces hommes qui sont à la tête des fraudeurs se sont flattés que, s'il y avait un mouvement, ils sauraient diriger et conduire à leur gré tous leurs subalternes. Ce nombre considérable de brigands ne pourra jamais être réprimé et contenu que par une force armée toujours active, et dont l'institution n'aura que ce seul et unique objet. — Paris est parfaitement tranquille. — Il ne s'est rien passé de remarquable aujourd'hui à la Bourse.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 15 vendémiaire : « *De Paris, le 14 vendémiaire.* ...L'Institut national a décidé que ses membres auraient un costume. Le citoyen Mercier vient de faire un article plaisant contre les costumes. « C'est avec un « habit de son choix, dit-il, que le bon La Fontaine se rendait par le chemin « le plus long à l'Académie. Mais, s'il nous faut un habit, pour Dieu qu'il ne « soit pas noir ! Le noir, image du néant, me déplaît sous plus d'un rapport. « Singulier contraste, lorsqu'il s'agit de désigner les créatures de la féconde « lumière ! Enfants d'Apollon, rejetons le noir », etc..... »

CCCXXVIII

15 VENDÉMIAIRE AN IX (7 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 16 vendémiaire.

Bruits publics. — On répand que c'est à Paris même, et non à Lunéville, que les négociations pour la paix doivent être continuées par une nouvelle convention avec l'empereur et que déjà le comte de Cobenzl est en route pour s'y rendre ; quelques-uns le disent arrivé. La capitulation de Malte avait ranimé un instant l'espoir des royalistes. Selon eux, cette île importante allait être cédée à l'empereur de Russie.....

Militaires. — On remarque quelques divisions entre les militaires de la garde consulaire et ceux des autres corps qui se trouvent à Paris. Une différence dans le traitement et l'entretien est le prétexte employé par les malveillants qui cherchent à exciter ces divisions. Une querelle accidentelle survint hier à la parade entre un guide et un grenadier d'un autre corps. Elle devint le sujet d'un cartel, et ils partirent sur-le-champ pour se rendre ensemble au lieu de combat. Mais la foule, qui s'assembla sur leurs pas, les sépara.....

Officiers réformés. — Le nombre des officiers réformés qui sont à Paris offre un point d'espérance aux agitateurs qui croient pouvoir compter sur le mécontentement et l'audace de quelques-uns. En effet, plusieurs de ces officiers qui ont, disent-ils eux-mêmes, manqué quelques occasions de fortune, ou qui ont dissipé en profusions l'argent comptant qu'ils avaient amassé, sont disposés à appuyer le projet d'un bouleversement dont le résultat serait favorable à leurs vues particulières. Les données qu'on a à ce sujet sont suivies avec l'activité et la prudence convenables. Il serait à désirer que le gouvernement s'occupât de diminuer cette masse de militaires qui s'augmente journellement depuis les dernières réformes.

(Arch. nat., F ^{7}, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Tous les lieux publics, surveillés avec le plus grand soin, ont été très tranquilles. On s'occupe toujours beaucoup de la paix, et les changements opérés dans le ministère autrichien consolident encore

les espérances. On faisait hier courir le bruit que le ministre Carnot et Joseph Bonaparte allaient partir pour Lunéville en qualité de plénipotentiaires. Les faubourgs sont toujours dans la meilleure situation.

Hier il y a eu, dans la soirée, une réunion à Vaugirard, à l'auberge du Soleil d'Or. On y est convenu et l'on a donné l'ordre aux affidés subalternes de ne plus dire de mal du gouvernement, d'avoir l'air de revenir petit à petit sur son compte et d'approuver par la suite tout ce qu'il fera. On a ajouté que c'était le seul moyen en ce moment d'endormir la surveillance, de ralentir les poursuites de la police, et de trouver enfin les moyens de suivre avec plus de succès les projets médités; qu'au surplus il n'y avait rien de perdu encore; qu'il fallait attendre des nouvelles des départements et savoir quel effet y produirait l'arrestation des hommes tels que Metge et autres; que les frères et amis de Lyon étaient dans la meilleure position possible; qu'on ne les inquiétait en rien, et que, sous peu, on aurait de leurs nouvelles; qu'il ne fallait pas leur écrire, dans la crainte de les compromettre. On s'est ensuite séparé. La réunion a été très secrète; on s'y était rendu isolément, et l'agent, qu'ils ne soupçonnent pas, est toujours parmi eux.

L'ex-conventionnel Choudieu s'est retiré dans une campagne des environs de Paris, où l'on assure qu'il rassemble assez souvent Talot et quelques autres anciens collègues, ainsi que des tribuns déjà connus pour des partisans de la Constitution de l'an III. On conspire chez Choudieu dans le genre d'Antonelle et consorts. Quand il vient à Paris, il voit toujours un nommé Durand, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, et qui, sous le règne de la Terreur, a su, en se faisant plus patriote que les autres, se lancer dans les fournitures et gagner beaucoup d'argent, qu'il dépense à présent à recevoir ses anciens frères et amis.

La cabale de Duveyrier marche toujours. Il disait hier que, si la paix avait lieu enfin, il était certain que le Tribunat demanderait une nouvelle Constitution qui puisse satisfaire les véritables intérêts du peuple. Ce tribun ne parle jamais du gouvernement que dans les termes du plus profond mépris. L'affaire de Metge se suit avec la plus grande activité. Il subit en ce moment au Temple un nouvel interrogatoire.....

La marche des opérations de la Bourse a été infiniment plus lente et plus froide que les jours précédents. Cependant les résultats ont été à peu près les mêmes qu'hier. Aucun cours n'a éprouvé de défaveur. Les pièces d'or sont à 15 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 15 vendémiaire : « ...Le gouvernement cherche à consoler l'intéressante commune de Versailles des pertes que lui a causées la Révolution. Aux divers établissements d'instruction publique qu'il y a transportés, il vient d'ajouter le bienfait d'un spectacle français vraiment digne de ce nom. La salle du petit théâtre du château a été accordée aux comédiens français, sous la condition d'y jouer deux fois par décade. Le 15 de ce mois ils en feront l'ouverture en présence du ministre de l'intérieur, par la tragédie de *Zaïre*. Le citoyen Larive jouera le rôle d'Orosmane ; celui de Zaïre sera rempli par une élève de la Comédie-Française, âgée de quatorze ans, et qui n'a encore paru sur aucun théâtre. Ainsi le château de Versailles, par sa bibliothèque, son musée, son parc, son prytanée et son théâtre, présentera désormais aux étrangers et aux nationaux amis des arts la précieuse réunion de tous les plaisirs qu'ils ne trouvaient jadis qu'à Paris. »

CCCXXIX

16 VENDÉMIAIRE AN IX (8 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 17 vendémiaire.

Opinion. — Les ordres donnés par le gouvernement pour les préparatifs de Lunéville ont fait cesser toutes les incertitudes sur le congrès et sur le lieu où les négociateurs devront se rassembler. — D'après plusieurs lettres de Londres, l'opinion générale est que les difficultés avec le gouvernement anglais sont aplanies et qu'il enverra également un ministre plénipotentiaire au congrès. On désigne déjà le lord Holland comme chargé de cette importante mission. On persiste à croire que le premier Consul a fait choix de Joseph Bonaparte pour principal ministre plénipotentiaire de la République à ce congrès, et l'on ajoute que le traité de l'Amérique est le présage du succès qu'il y obtiendra. — Quelques-uns pensent qu'il sera assisté du citoyen Carnot, et attribuent à ce projet le changement survenu dans le ministère de la guerre. Des officiers réformés et mécontents insinuent que ce changement n'a eu lieu que pour faire cesser les plaintes excitées par la nombreuse réforme que ce ministre venait d'opérer. — La plus grande tranquillité règne dans la capitale. L'espoir de la paix ne fut jamais plus fortement exprimé, la confiance dans le gouvernement plus affermie. A la Bourse, la hausse se soutient ; le tiers est à près de 37 francs.....

Exclusifs. — Cinq individus s'entretenaient dans un café du *Dialogue sur l'Égypte,* et disaient qu'il faisait un bon effet à Paris parmi les patriotes, mais qu'il rendrait encore mieux aux armées, où l'on en avait envoyé un grand nombre d'exemplaires ; qu'enfin, avec un peu de patience, on parviendrait à monter l'opinion contre le gouvernement actuel. L'un d'eux ajoute qu'il allait en demander deux douzaines à Bernard, pour les envoyer dans son département. La police a reçu quelques indices sur les fréquentations de ce Bernard, qui pourront aider à découvrir sa retraite.....

(Arch. nat., F [7], 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Il existe à Paris un certain nombre d'Irlandais dont la conduite et les discours n'annoncent pas des amis de la République. Les rapports assurent qu'ils ont presque tous des relations intimes et secrètes, non seulement avec les Chouans qui sont à Paris, mais encore avec ceux des départements de l'Ouest. On signale aujourd'hui comme l'un des plus actifs parmi ces Irlandais le nommé Soulaven, âgé d'environ vingt-trois ans. Ce jeune homme, que l'on a mis sur-le-champ à la surveillance, cherche en ce moment à entrer dans la marine française. Il disait hier, dans une maison qu'il fréquente habituellement, qu'il était sûr que, dans ce moment, on levait secrètement un nouveau plan du Havre pour le faire passer aux Anglais, qui sont, ajoutait-il, toujours bien servis sur nos côtes.

Les partisans du citoyen Siéyès sont furieux de ce qu'on ne paraît point penser à lui pour aucune des missions importantes qui vont être données. C'est pour eux un nouveau motif d'exhaler leur haine contre le gouvernement et de dire partout qu'apparemment on redoute plus son républicanisme que ses talents ; on profite encore de l'occasion pour déverser les mépris sur les hommes attachés au premier Consul, et qui servent d'affection le gouvernement.

Depuis hier on fait circuler dans Paris le bruit que les préliminaires de la paix sont convenus ; on ne s'est occupé d'autre chose dans la plupart des cafés et autres endroits publics. On paraît croire à cette nouvelle, et l'on disait qu'il fallait bien que l'anniversaire du retour du premier Consul fût marqué par un grand événement. Au surplus ce bruit ajoute encore à la confiance des bons citoyens en proportion du désespoir qu'il cause aux factieux de toutes les couleurs. Ceux-ci, en effet, ne cessent de dire que la paix ne se fera point et qu'il en sera du congrès de Lunéville comme des conférences de lord Malmesbury.

Les exclusifs sont toujours dans la même activité; de fréquentes réunions, mais peu nombreuses, des courses et des visites perpétuelles, des mots en l'air et vides de sens pour tout ce qui n'est pas dans le secret, des propos, des calomnies, et, par-dessus tout cela, le criminel espoir de renverser le gouvernement, ou tout au moins le projet formel de l'attaquer, dès que l'on croira l'occasion favorable ou que l'on jugera avoir des moyens suffisants.

Les officiers à la suite, et qui se trouvent à Paris, font courir le bruit que le général premier Consul va réorganiser les armées, qu'il y aura de grands changements parmi les officiers de tout grade, qu'il en résultera un mécontentement général qui tournera au profit des patriotes.

Paris est parfaitement tranquille, ainsi que les faubourgs.....

On a donné hier, au théâtre des Arts, l'opéra d'*Alceste,* tel qu'il était avant les changements. Les mots de *Roi,* de *Reine,* de *trône*, y ont été entendus sans que le public y ait attaché d'intérêt marqué, ou d'attention extraordinaire. Cependant, au premier mot de cette nature, on a remarqué dans toute l'assemblée un petit mouvement de surprise, et au passage ci-après quelques individus, prévenus peut-être de ce changement, ont tenté de donner aux spectateurs une impulsion de royalisme, à laquelle ils se sont refusés, au grand regret, sans doute, des donneurs de signaux. Ce passage est celui où dans le temple le grand-prêtre invoque Apollon en ces termes :

Dieu puissant, écarte du trône
De la mort le glaive effrayant.

Ce mot *trône* se prononce par une basse-taille sur une tenue fort longue, et les accompagnements ne prennent que quand cette tenue de la voix est finie ; en sorte qu'aussi bien entendue de quelques personnes placées aux quatrièmes, elle a été pour eux une belle occasion de frapper des applaudissements évidemment affectés, auxquels a répondu une partie du parterre ; une autre partie apaisa aussitôt ces bruits par des *Chut! Chut!* En deux autres endroits, les mêmes individus des hautes loges applaudirent dans leur sens, mais sans trouver d'imitateurs. Le spectacle en général a été fort calme, et on a pu voir que le rétablissement des anciens et grands ouvrages du répertoire pouvaient reparaître dans leur première exactitude sans donner d'aliment à la malveillance.

Les cours ont été aujourd'hui à la Bourse dans une stagnation parfaite.....

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 17 vendémiaire : « *Paris, 16 vendémiaire.* C'est aujourd'hui l'anniversaire du retour de Bonaparte en France, jour mémorable, digne d'être compté parmi les époques les plus brillantes et les plus heureuses de notre histoire, véritable jour de fête, qui ne sera point célébré par des pompeuses cérémonies, par le bruit du canon et l'éclat des jeux publics, mais par la reconnaissance secrète et profondément sentie de tous les amis de l'ordre. L'imagination se retrace avec effroi l'abîme affreux où nous allions être engloutis; l'anarchie la plus profonde, sous les dehors du despotisme ; l'autorité principale en délire; nul frein à l'éloquence séditieuse et turbulente; le Corps législatif déchiré par les factions; les prisons rouvertes; la France entière dans le deuil, tournant de tous côtés ses sombres regards, et réduite à désespérer de son salut. Telle était notre situation, quand on apprit cette nouvelle, d'autant plus agréable qu'elle était inattendue : Bonaparte est de retour. Tous les cœurs se rouvrirent à l'espérance, et dès lors commença cette nouvelle ère du bonheur public, où tous les vœux des vrais citoyens furent non seulement réalisés, mais surpassés..... »

CCCXXX

17 VENDÉMIAIRE AN IX (9 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 18 vendémiaire.

...*Libelles.* — Il y a sous presse un nouveau pamphlet qui a pour titre : *La France f....e.* On annonce qu'il en paraîtra deux mille exemplaires, et que l'on se propose de les envoyer en Bretagne. L'imprimeur n'est pas connu : on observe à son sujet la plus grande réserve, mais on a promis un exemplaire de l'ouvrage dès qu'il paraîtrait. Quoique les exclusifs soient bien plus circonspects, ils ont encore quelques colporteurs de leurs chansons et libelles ; on est à leur recherche ; des femmes sont désignées : on les surveille.....

(Arch. nat., F^7, 3702.)

CCCXXXI

18 VENDÉMIAIRE AN IX (10 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 19 vendémiaire.

Sûreté des membres du gouvernement. — Des dispositions odieuses

se manifestent, particulièrement depuis la fin de messidor, dans une certaine classe d'individus. Ces dispositions sont alimentées par des bruits d'un coup très prochain. L'idée de ce coup ranime tous les ressentiments, fomente les espérances les plus criminelles. Ces bruits mêmes produisent le mal qu'ils annoncent. Ces espérances sont encore alimentées par des terreurs semées au milieu des exclusifs tendant à les exaspérer. Les mouvements réels, résultant de ces dispositions, ont été observés par la police. Ils ont pris consistance parmi deux espèces d'hommes, savoir : les exclusifs de 1793 et un certain nombre d'officiers réformés. Les premiers ont été déjoués complètement ; à la fin du mois dernier, dix-neuf ont été arrêtés, notamment Metge, suivi longtemps par la police. Elle a enfin trouvé chez lui toutes les pièces de conviction de ses desseins atroces. Les officiers réformés sont maintenant en ligne ; on en attend encore un bon nombre à Paris. La police est au fait des démarches des principaux d'entre eux : on a la certitude que ni les exclusifs (bourgeois), ni les officiers réformés n'étaient initiés dans le coup qui devait se frapper hier à l'Opéra. On n'a vu aucun mouvement particulier au palais du Tribunat, aux cafés et cabarets de ce palais et des environs des spectacles. Les principaux initiés étaient dispersés sans dessein et n'ont appris que par les bruits publics les faits et les mesures d'hier soir. Ceracchi et son complice sont saisis. Les réponses du premier sont assez précises, quoiqu'il ait voulu d'abord se tenir dans des négatives fermes. Sa haine particulière a été exploitée par Demerville, que la police poursuit. Il n'est pas resté chez lui hier l'après-midi, mais il sera certainement atteint. Tous ses papiers sont maintenant sous les yeux des commissaires interrogateurs. Le dessein horrible a été senti et même connu à la Bourse; les effets ont baissé, et beaucoup de personnes s'y sont présentées pour vendre.

Chansons. — Les exclusifs continuent leur guerre de diffamation par des chansons. Ils en font paraître une nouvelle de plusieurs couplets, dont chacun a pour refrain :

Capet aussi voulut régner,
Et comme nous tu sais le reste.

On dit qu'il en a été jeté plusieurs exemplaires à la porte du citoyen Saliceti.

La France f....e, tragédie lubrique et royaliste en trois actes et en vers. — Tel est le titre d'une nouvelle production, que l'on savait sous presse et dont on a tiré environ mille exemplaires. On doit en tirer encore le même nombre avec quatre gravures. On désigne pour

auteur un chef de Chouans, à Paris depuis quatre mois. L'imprimeur est connu. Au moyen des indices qui ont été fournis, on espère saisir à temps l'édition entière. L'ouvrage est de cent quatre-vingts pages. La tragédie n'en remplit que la moitié; le surplus est composé de notes et de rapprochements au gré de l'auteur. Le style est exotique, ordurier, dans toute la tragédie. Celui des notes et des rapprochements, qui renferment le véritable objet de la pièce (rétablissement de la royauté et des Bourbons), est dans le sens naturel. On met en personnages, dans la tragédie, la France, l'Angleterre, la Vendée, le duc d'Orléans, Puisaye, et trois puissances spectatrices passives, la Prusse, l'Espagne et l'Autriche. L'Angleterre paraît détruire la cour de France par le duc d'Orléans, et l'immoler lui-même. Elle organise le parti de la Vendée et le détruit par son propre chef (Puisaye). L'auteur dit dans une note : « Une justice à rendre au comte d'Artois, c'est qu'il a débarqué à l'île d'Yeu et que Charette l'a forcé de se rembarquer, ce qu'il n'a fait qu'à regret et les larmes aux yeux. » Ce passage fait connaître dans quelle intention cet ouvrage est mis au jour. Les douze dernières pages, qui ont pour titre : *Rapprochements de circonstances,* renferment plusieurs personnalités calomnieuses contre le premier Consul, auquel l'auteur veut cependant composer un royaume, à condition qu'il rétablira Louis XVIII ; il s'exprime en ces termes : « César fut assassiné, parce qu'il prétendait au titre de roi ; le mot seul lui suscita des assassins, car il en avait tous les honneurs et le pouvoir. » Et, par forme de rapprochement, il dit : « Le Consul ne trouvera en France ni des Brutus, ni des Cassius, à moins que ce ne soit parmi les Jacobins. Quant à moi, j'eusse désiré le voir rendre le trône à son légitime prétendant, et lui, Buonaparte, le voir roi de Corse. Il ne pouvait être que l'égal, et non le sujet, de celui auquel il eût rendu la couronne. Cela s'appellerait aller droit à la gloire. Presque toujours, l'ambition mène au but contraire de celui qu'on se propose. »

Bourse[1]. — Les négociants, comme la très grande majorité de Paris, ont la plus entière confiance au gouvernement et croient qu'il saura maintenir la tranquillité dans l'intérieur en procurant la paix au dehors. En conséquence, le crédit public augmente, et le tiers consolidé est à plus de 37.

(Arch. nat., F[7], 3702.)

1. Tout ce paragraphe relatif à la Bourse est biffé dans l'original.

CCCXXXII

19 VENDÉMIAIRE AN IX (11 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 20 VENDÉMIAIRE.

Ceracchi. Demerville. — Demerville s'est présenté ce matin au ministre de la police; il lui a déclaré tout le plan et les moyens de la conspiration organisée contre le gouvernement. L'ordre d'arrestation a été lancé de suite contre Philippe Arena, qui a fait fabriquer les poignards et armé les conjurés. On poursuit avec activité tous ses complices. La police tient le fil de ce complot assassin, et la vérité tout entière lui sera connue. Ce matin le médecin Thierry a été arrêté par l'état-major, concurremment avec les agents de la préfecture de police.

Clément de Ris. — Le sénateur Clément de Ris est libre; il est attendu ce soir à Paris [1].

Militaires. Rixe. — Deux grenadiers de la garde des Consuls et deux militaires d'un autre corps ont eu dispute hier sur la terrasse des Feuillants; des prétendues distinctions accordées à la garde par le gouvernement en ont été le sujet. Ils ont pris un fiacre au Pont-Tournant et sont allés au Bois de Boulogne pour se battre.

Brochure. — L'ouvrage analysé hier sous le titre : *la France f....e*, etc., a été trouvé dans la soirée chez l'imprimeur Caillot, rue du Cimetière-André-des-Arts, n° 6. Deux femmes étaient occupées à brocher la première édition, composée de mille exemplaires. On espérait les vendre promptement, et employer le prix qui en proviendrait à une seconde édition, à laquelle on aurait joint quatre gravures. Caillot a dit n'avoir aucune connaissance de cet ouvrage et qu'il avait loué la chambre où l'édition se brochait à un inconnu. L'une des femmes employées à brocher les mille exemplaires a déclaré franchement que c'était Caillot personnellement qui l'avait chargée de ce travail. Caillot est arrêté. L'auteur, chef de Chouans connu, n'a pas encore été découvert. Les recherches se continuent.

Officiers réformés. — Ces officiers montrent le plus grand mécontentement et allèguent plusieurs griefs. Outre la privation de leur

1. Sur cette affaire de l'enlèvement et de la mise en liberté du sénateur Clément de Ris, voir Ch.-L. Chassin, *les Pacifications de l'Ouest*, t. III, p. 663-666.

emploi, ils disent qu'ils sont mal reçus dans les bureaux de la guerre, que quelques commis leur ont reproché l'exagération de leurs principes. Plusieurs se proposaient de demander de l'emploi dans la gendarmerie et disent qu'ils sont forcés d'y renoncer, parce que le gouvernement ne veut dans ce corps que ceux qui y ont déjà servi. Presque tous imaginent divers prétextes pour se plaindre et donner un motif apparent à leur insubordination.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

CCCXXXIII

20 VENDÉMIAIRE AN IX (12 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 21 vendémiaire.

Ceracchi, Demerville, Arena. — Un poignard a été trouvé dans une cour ouverte sur la rue, près de l'Opéra, le 18. Ceracchi, auquel il a été présenté, l'a reconnu pour un de ceux fabriqués pour les conjurés. Il en a été fabriqué douze : tous ont été remis, en trois fois différentes, par un particulier connu, qui est disparu le 18. La police l'atteindra certainement. Arena jeune, désigné par Demerville comme chef du complot, a tout nié. Ceracchi, interrogé de nouveau, a répondu sur Arena conformément aux déclarations de Demerville : Arena a donné de l'argent à Ceracchi, s'est ouvert à lui sur le changement à faire dans le gouvernement, par la destruction de son premier magistrat, lui a parlé des grands moyens militaires et civils qu'on avait pour cela, mais sans entrer dans les détails, ni sur la nature du nouveau gouvernement, ni sur les moyens de force qu'il disait avoir à sa disposition. Du reste, les papiers d'Arena n'ont rien offert de relatif au complot. Le second frère d'Arena est arrêté. Le troisième est maintenant à Toulon. Arena jeune doit être confronté aujourd'hui avec Ceracchi. Diana affecte toujours beaucoup de sécurité et une ignorance entière. Le second interrogatoire de Ceracchi confirme encore que Diana a reçu un poignard des mains de ce dernier, le 18 au matin. La police suit avec activité toutes les recherches qui peuvent éclairer les détails et les ramifications de cet affreux complot. Toutes les données, tous les indices sont recueillis. Tous ceux qui ont manié l'arme meurtrière, tous ceux qui ont eu connais-

sance directe ou indirecte de cette machination seront saisis et livrés à la sévérité des lois.

Exclusifs. Officiers réformés. — Une observation très attentive portée sur ces deux classes d'hommes, que des agitateurs ont cru pouvoir exploiter, porte à croire qu'ils n'ont été ni avertis ni disposés pour l'attentat médité le 18 de ce mois. Aucun pressentiment, aucun de ces mouvements qui sont naturels à des hommes dépositaires d'un tel secret n'a été remarqué parmi eux. Ils n'ont connu ce fait que par un bruit public, et on sait positivement qu'un officier, dont les confidences particulières attestent l'attente où il est d'un semblable coup, n'a connu la tentative du 18 que le soir de ce même jour, au café des Aveugles. Il a été indigné de la précipitation et de la lâcheté, du défaut d'ensemble dans les moyens; supposant d'ailleurs que c'était le coup isolé d'une fraction maladroite et imprudente. « Il est vrai, a-t-il ajouté, qu'il auront craint d'être trahis en faisant part à d'autres de leurs projets d'exécution. » Toutes les démarches et les discours de cet officier continuent d'être observés avec la plus grande attention. Cet officier avait dit, le 16, que le coup aurait lieu avant la fin du mois; le 17, il avait invité son confident à passer le soir, qu'il avait du *pressé* à lui dire. Le 18, ajournement; le confident ne l'a pas quitté dans cette journée.

Bruits publics. — L'événement de l'Opéra, le complot formé contre la personne du premier Consul, sont le sujet de toutes les conversations, tant dans les lieux publics que dans les sociétés particulières. Partout les faits sont altérés. Les uns font arrêter trente conjurés dans la salle même de l'Opéra, les autres disent que le projet était d'incendier tout le bâtiment, et de faire périr toutes les personnes qu'il renfermait. On s'accorde sur les suites funestes que produirait un attentat contre le premier Consul; tout ce qui est étranger à ce complot, au parti qui l'a formé, exprime avec énergie que la tranquillité intérieure est attachée à son existence.....

Prêtres. — Il circule parmi les prêtres de Paris qu'il y aura incessamment un congrès en Italie pour terminer la guerre du clergé et toutes les querelles de la religion.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 21 vendémiaire : « ...On lit dans plusieurs journaux du jour : 1° que le général La Fayette sera envoyé aux États-Unis d'Amérique; 2° que Mlle La Fayette, sa fille, épousera le ministre de l'intérieur. Au surplus, c'est sur des *on-dit* que ces nouvelles sont fondées..... »

CCCXXXIV

21 VENDÉMIAIRE AN IX (13 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 22 VENDÉMIAIRE.

Exclusifs. — Quelques forcenés, dont la rage se concentre dans les moyens d'assassinat, s'entretiennent encore de l'espoir qu'un coup affreux est possible. Ils cherchent aussi à associer à la terreur qui les poursuit un grand nombre de citoyens par l'idée de listes fatales et de mesures en masse contre leur parti. Ils espèrent ainsi exaspérer la violence des ressentiments et susciter des séides. On en connaît même qui s'occupent activement d'un nouveau forfait. Ils seront prévenus et frappés.....

Chanson. — Nouvelle chanson injurieuse par le parti des anarchistes, contre le premier Consul, toute sa famille et quelques personnes qu'ils croient dans sa confidence intime. Elle est distribuée avec la plus grande circonspection. On en recherche la source.....

(Arch. nat., F^7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR [1].

L'attentat que l'on a prévenu était de nature à inquiéter les individus de tous partis qui ont besoin de tranquillité, mais les hommes sages, quels que soient les instruments de cette conjuration, y voient pour moteurs les assassins de Bassville, de Duphot, de Rastadt, de Kléber, l'Angleterre. Le congrès de l'an VII se termina par une terrible catastrophe : le congrès de l'an IX devait s'ouvrir par une tragédie. Cet affreux complot est italien, parce que Ceracchi en était; corse, parce qu'Aréna est arrêté ; jacobin, parce que Demerville est arrêté. Que l'on dise que les auteurs étaient italiens, corses, extra-

1. Ce rapport est de la main de Mangourit, comme on peut le voir par diverses autres pièces contenues dans ce carton, et signées de lui. — Qui est ce Mangourit? Est-ce le diplomate dont M. Frédéric Masson a esquissé la biographie aux pages 324 et 325 de son livre : *le Département des affaires étrangères pendant la Révolution ?* Nous ne savons. En tout cas, son nom ne figure pas dans le personnel de la préfecture de police tel que le donne l'Almanach national de l'an IX. Déjà, le 19 fructidor an V, un Mangourit avait paru faire partie provisoirement du Bureau central du canton de Paris. Voir *Paris pendant la réaction thermidorienne*, etc., t. IV, p. 335.

vagantins (*sic*) : soit; mais les auteurs n'en sont pas moins l'Angleterre et les Anglais de la France.

Le gouvernement vient de donner une place très importante à un individu revêtu en 1791, 92, 93 de grandes fonctions en Amérique, qui recevait chez lui les émigrés et dont l'épouse portait le deuil du roi avec eux; ceci doit être secret relativement à l'individu qui le mande, afin de lui éviter l'oubli dans la ligne diplomatique[1] et une persécution.

On a projeté de faire comprendre parmi les conjurés Talot, Fouché, Masséna, en disant qu'ils étaient arrêtés. La marche de la malice humaine est toujours et partout la même. Hier des hommes voyant une garde de vingt cavaliers passer sur le quai Voltaire, disaient : « C'est Masséna qu'ils conduisent. »

De ce que des chefs de Chouans rendus et ayant chacun vingt à trente mille livres de rente ont délivré le sénateur Clément de Ris, pour prouver la bonne foi de leur soumission, dans les environs de Tours, il ne faut pas conclure que la pacification est complète et générale. Complète : ils disent n'avoir pas renoncé à des circonstances favorables et n'avoir agi, dans la reprise de Clément de Ris, que pour prouver que leur parti était incapable de commettre une bassesse. Générale : les Chouans de Bretagne agissent toujours, reçoivent toujours des instructions et de l'argent de l'Angleterre, attaquent toujours les courriers et les diligences[2].....

Dans les départements chouans, il y a eu quelques généraux qui ont vendu des cartes d'amnistie et qui ont pris 300 fr. des familles des conscrits pour les exempter du service; aujourd'hui on veut faire payer deux fois; ce fait sera attesté par le sous-préfet de Lorient, département du Morbihan.

On assure que l'organisation de la nouvelle marine est l'achèvement de la dissolution depuis si longtemps commencée.

Un général, étant en Bretagne, fit rouler en poste aux frais de l'État, à son nouveau château, près de Paris, un canot qu'il avait fait construire à Vannes pour son petit étang.

On a tenté, mais on n'a pas réussi à faire croire, que la retraite du citoyen Carnot[3] était venue de son opposition à vêtir de blanc notre infanterie; on a aussi cherché à persuader qu'il a donné sa démission parce que les réformes de généraux et d'officiers s'étaient faites sans qu'il en eût eu connaissance.

(Arch. nat., F[7], 3702.)

1. Textuel.
2. Suivent de longs détails sur la Chouannerie.
3. Carnot avait quitté le ministère de la guerre le 16 vendémiaire an IX.

CCCXXXV

22 VENDÉMIAIRE AN IX (14 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 23 vendémiaire.

Esprit public. — L'indignation générale poursuit les auteurs et instruments de l'attentat qui devait s'exécuter le 18 de ce mois à l'Opéra contre la personne du premier Consul. De nouvelles arrestations ont eu lieu par suite de la première instruction de l'affaire ; les recherches se suivent avec activité contre le distributeur des douze poignards. Aréna a avoué hier avoir été à l'Opéra le 18, et en être sorti lorsque le premier Consul y entrait. En effet il avait été remarqué sortant à ce moment avec une telle précipitation qu'il faillit renverser à l'entrée un employé de la police. L'importance politique de cet affreux projet porte tout le mouvement de l'opinion sur les diverses circonstances. L'esprit de parti s'en empare en les dénaturant et spécule sur les suites comme sur une proie. Des bruits accessoires ont été semés ; on a dit aux royalistes que le gouvernement devait rapporter toutes les surveillances des émigrés; à une certaine classe de républicains, que des listes étaient dressées pour faire arrêter un grand nombre d'entre eux et les déporter. Au milieu de tous ces mouvements contradictoires, imprimés par la main de l'intrigue et de l'étranger, on aperçoit clairement que l'idée de l'assassinat a été lancée peu de temps après les succès de Marengo, pour être le but de toutes les fureurs, de toutes les espérances ennemies. On a réussi à familiariser les esprits avec la possibilité d'un tel attentat, et les scélérats de chaque parti s'en sont entretenus. Le premier moyen employé pour essayer de réaliser ce coup a été de ranimer la rage de quelques furieux connus par leurs violents excès. On espérait que quelques-uns, n'importe lesquels, se porteraient d'eux-mêmes à l'exécution, et que, dans tous les cas, le gouvernement, averti par leurs mouvements, se mettrait aux prises avec eux. Cette fureur vague n'ayant point pris la direction qu'on attendait, et le gouvernement ayant comprimé, par la saisie d'une vingtaine de vrais coupables, l'esprit tumultueux de ces enragés, on a cherché à préciser l'exécution en armant le bras d'un étranger haineux et vindicatif. Ce nouveau complot est déjoué. Mais il est certain qu'il reste encore,

dans le cœur de quelques-uns des hommes que l'on a agités d'abord, un levain d'assassinat. Plusieurs ont dit que l'affaire du 18 n'était pas la leur; ils continuent de s'occuper de ce qu'ils appellent leur affaire, comme la police continue de les suivre eux-mêmes et est assurée de les déjouer et de les saisir.

Brigandage. Contrebande armée et organisée. — Un brigandage d'une espèce particulière, et qui, par ses moyens et sa position à Paris même, par l'audace et le nombre des affiliés, offre quelques dangers politiques, fixe l'attention particulière de la police. C'est la contrebande armée et organisée dans les faubourgs et les dehors près des barrières. Ces bandes ont leurs chefs; elles se composent de forts des ports, de garçons bouchers, de déserteurs ou de brigands qui refluent des départements. On y compte même une vingtaine d'officiers réformés ; on fait monter leur nombre total à cinq ou six mille hommes déterminés, ennemis de tout ordre des propriétés et du gouvernement, qu'ils bravent tous les soirs par la violation à main armée de ses lois. Ces hommes se chargent de faire passer les liquides et autres objets sujets aux droits, même des troupeaux de bétail. Après avoir fait leur prix, ils consignent la valeur des objets qu'ils se chargent de faire entrer en fraude. Les violences, l'assassinat même ne leur coûtent rien pour réussir et ne point perdre leur consignation. On ne parle point de la vie affreuse que mènent ces flibustiers entre eux ; mais on considère que leur nombre, leur audace, leur organisation peuvent fournir dans un mouvement des moyens puissants à quelques scélérats qui leur offriraient de l'or.

Faubourg. — Des aboyeurs ont parcouru rapidement les faubourgs Antoine, Martin et Denis. Ils paraissaient colporter les feuilles du jour, et criaient des titres supposés en ces termes : « Changement général dans l'ordre des choses; grand événement inattendu qui surprendra. Chute d'un très grand personnage. » Les feuilles n'ont pas paru. Le but était d'inquiéter. Les habitants paraissent rassurés par les arrestations qui ont été faites et l'activité des mesures prises contre les agitateurs et les conjurés.

Pain. — Le prix du pain a augmenté de 5 centimes par 4 livres : ce qui le porte à 12 sols, ou 3 sols la livre. On n'a pas vu jusqu'à présent que cette augmentation ait excité des plaintes.

Troupes. — Il circule que les troupes qui formaient le camp d'Amiens ont reçu ordre de venir à Paris ou dans les environs. Quelques gazettes accréditent ce bruit, en annonçant que le premier Consul passera incessamment une revue de cinq à six mille hommes d'élite. Les agitateurs disent aux exagérés que ces troupes sont

destinées à assurer l'exécution du projet formé contre les patriotes.

Libelles. — Un agent du comité libelliste a confié que cette partie était négligée en ce moment, parce que les fonds manquaient. On attendait de la Suisse un émissaire anglais chargé d'en remettre et d'en surveiller l'emploi. Mais, effrayé par la surveillance, il a renoncé à ce voyage. On avait composé un pamphlet contre la proclamation du 1er vendémiaire et les espérances de paix qui en résultaient. Mais le manuscrit a été retiré, et l'ouvrage ne paraîtra pas. Il est trop tard, dit-on, cela ne ferait actuellement aucune impression. Enfin, suivant cet agent, le comité libelliste se trouve actuellement sans matériaux et sans moyens. Quelques chansons et feuilles passagères s'impriment de temps à autre chez des particuliers, qui ont des petites presses et distribuent gratuitement les exemplaires qui en sont tirés.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les détails insérés dans les journaux d'aujourd'hui, et qui commençaient déjà à percer dans le public, sont l'objet de toutes les conversations. Les bons citoyens sont indignés de la hardiesse des conspirateurs et frémissent des dangers qu'a pu courir le général premier Consul. Ils disent que les destinées de la France tiennent à son existence, qu'il n'appartient pas seulement à la République, mais à l'Europe entière, dont il peut seul assurer le bonheur et la paix. On ne conçoit pas comment une poignée d'hommes ose tenter de ramener de nouveaux troubles et susciter la guerre civile. Les amis d'Orléans d'un côté, de l'autre les partisans de la Constitution de l'an III et les fougueux prosélytes de la doctrine de Marat, travaillent à l'envi pour déchirer la France et se partager entre eux les dépouilles de leur victime. Aucun des partis ne se croit encore vaincu, et l'on sait que, dans l'ombre, ils cherchent de nouveau à ramener leurs infâmes projets. Peut-être étrangers les uns aux autres dans leur marche, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont un même but, et qu'ils sont bien décidés à profiter de la première tentative des brigands que l'on pousse en avant par tous les moyens possibles. Il paraît toujours constant qu'une main invisible les dirige à son gré. Tous les efforts, tous les moyens tendent à la découvrir, et l'on n'est pas sans espérance d'y parvenir, soit par des aveux et confrontations de ceux qui sont arrêtés, soit par les pièces que l'on trouvera chez eux, que l'on veille (*sic*) et que l'on recherche. Toujours est-il que les

conspirateurs voulaient et veulent encore la révolte des armées contre leurs chefs, l'insurrection populaire de Paris, la licence accordée aux soldats de s'emparer du bien d'autrui pour compléter, disent-ils, le milliard accordé aux défenseurs de la patrie. Voilà les armes dont ils pensaient se servir; voilà le sens des propos qu'ils osent tenir encore. Leur doctrine peut séduire les soldats cantonnés dans Paris, plaire enfin à la classe ouvrière et grossir le nombre des factieux. Les plus actives recherches se continuent, et les surveillances n'éprouvent pas la plus légère interruption.

Certains tribuns désirent que le premier Consul se rende en personne au congrès. Son absence leur donnerait l'espérance d'opérer quelques changements dans l'intérieur. Duveyrier disait avant-hier à plusieurs de ses collègues que, si le Consul n'allait point à Lunéville, le Corps législatif et le Tribunat l'y inviteraient formellement, qu'alors il serait bien obligé de céder et de se rendre aux vœux du peuple. Les exclusifs paraissent le désirer également comme un moyen plus sûr d'arriver à leurs fins. En général, tous les partis ont cherché à faire croire que ce qui était arrivé le 18 à l'Opéra n'était autre chose qu'un coup inventé pour avoir ensuite l'occasion, ont-ils dit, de persécuter les patriotes. Ceux qu'on appelle les honnêtes gens en ont dit autant de leur côté. Duveyrier, Chénier et plusieurs autres tribuns se sont à cet égard expliqués de cette même manière. On ne les a point crus, et on les croit encore moins aujourd'hui. Tous les rapports mettent Duveyrier et Chénier à la tête du parti qui s'est formé dans le Tribunat contre le gouvernement. On a déjà rendu compte, dans les précédents rapports, de leurs menées, de leurs propos : c'est toujours la même chose.

Le pain augmente ; il serait possible que sous peu il fût à 12 sols. Cette augmentation ne tient à aucune cause physique; dès lors les effets qu'elle pourrait produire dans les circonstances actuelles en seraient plus dangereux. On ne peut en attribuer la cause qu'à des exportations trop considérables, pour le moment surtout. Le plus léger motif est attendu avec impatience par les méchants, qui ne manqueront pas de le saisir et d'en profiter. On assure cependant que la récolte a été très médiocre dans les départements du Nord, et que les avoines seules ont réussi.

Le service de la garde nationale sédentaire est presque nul. La nuit, les factionnaires sont insouciants ; un rapport du commandant de gendarmerie confirme ce fait, dont les conséquences peuvent être funestes pour la tranquillité publique et la sûreté du gouvernement.

Les réfugiés italiens qui sont à Paris tiennent les plus affreux

propos depuis l'arrestation de Ceracchi; leur haine contre le gouvernement français, qu'ils ne dissimulaient pas, semble s'être augmentée encore. La plupart de ces individus sont extrêmement dangereux; ils tiennent à tout ce qu'il y a de plus impur dans la démagogie; un rien peut les corrompre, et pour peu de chose ils se vendront.

Les officiers à la suite, et qui sont en nombre, peuvent aussi donner lieu à quelques inquiétudes; beaucoup sont du parti des exclusifs, et leur paraissent entièrement dévoués.

Les prêtres cherchent à fanatiser les têtes et à diriger les vœux et les espérances de leurs ouailles vers la monarchie. On signale aujourd'hui un conciliabule composé d'ecclésiastiques qui se livrent à de grandes discussions théologiques sur la soumission au gouvernement, et dont le résultat est pour la négative. On les surveille.

Tous les endroits publics sont parfaitement tranquilles; l'opinion est bonne en masse, et la confiance dans le gouvernement est toujours la même.

Les cours de la Bourse ont encore été aujourd'hui en baisse, et il paraît difficile d'en assigner la cause. Le tiers consolidé est resté à 35 fr. 75.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 23 vendémiaire : « *Paris, 22 vendémiaire.* ...Lorsque l'auteur du *Philinte de Molière* [1] périt sur l'échafaud, il n'avait encore fait que trois actes d'une comédie intitulée : *L'Hypocrite de mœurs;* on a trouvé dans ses papiers des réflexions sur les comédies de Molière, et sur le génie de ce grand poète..... »

CCCXXXVI

23 VENDÉMIAIRE AN IX (15 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 24 VENDÉMIAIRE.

Tribunat. — Le Tribunat a été offrir aujourd'hui au premier Consul l'expression des sentiments d'indignation qu'éprouvent tous ses membres contre les scélérats qui ont formé le complot d'attenter

1. Fabre d'Églantine.

à ses jours le 18 de ce mois. Le citoyen Crassous a porté la parole; son discours invoque toute la sévérité du gouvernement et la rigueur des lois contre les assassins et leurs complices. Le premier Consul a répondu avec dignité « qu'il ne craindrait pas le poignard des assassins tant qu'il conserverait l'estime et l'affection du peuple français; que, si jamais il perdait ces sentiments, la vie ne lui serait plus chère ».

Italiens. — Le public a accueilli avec enthousiasme l'arrêté qui assujettit les Italiens à satisfaire sans délai aux règlements précédents qui leur ordonnaient de rejoindre leurs foyers [1]. Dans les cafés, dans tous les lieux publics, on a observé que le plus grand nombre de réfugiés, par leurs propos et leur conduite, s'étaient montrés constamment indignes de l'asile et des secours que le gouvernement français leur avait accordés. L'atrocité du complot médité récemment a porté au plus haut degré l'indignation générale contre tous les réfugiés de l'Italie. . . . .

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Le préfet de police a fait arrêter aujourd'hui onze individus qui, sous le prétexte de panser des chevaux, se tenaient cachés rue de Grenelle, vis-à-vis le magasin des hôpitaux. A l'arrivée de la garde et des agents de la police, plusieurs ont tenté de s'évader et ont été rattrapés. Ce sont tous des conscrits ou réquisitionnaires; ils n'ont aucune espèce de papiers, et tous les rapports les signalent comme dévoués au parti des exclusifs et tout prêts à seconder le mouvement que ceux-ci cherchent à exciter par tous les moyens possibles. On ne leur a trouvé que peu ou point de papiers; mais on espère, d'après les renseignements certains fournis par les agents, leur faire avouer la vérité dans les interrogatoires qu'ils vont subir. Ce repaire n'est pas le seul, à ce que disent les rapports, qui renferme une quantité d'hommes qui se sont soustraits aux lois sur la réquisition et la conscription militaires, et qui ne sont attirés à Paris que par les factieux de toutes les couleurs qui comptent bien s'en faire des appuis. On est à la recherche des autres; on les surveillera, et on les arrêtera à mesure.

Les exclusifs et les royalistes, tout ennemis qu'ils paraissent, savent bien se rapprocher quand ils croient pouvoir s'aider mutuellement.

1. Voir plus haut, p. 328.

Massard et Châteauneuf, exclusifs très prononcés et détenus au Temple avant le 18 de ce mois, sont liés d'amitié avec Toustain père, également détenu, se voient dans le préau et conversent familièrement ensemble. On avait remarqué précédemment que, dans cette même prison, Barruel-Beauvert, si connu, s'était lié pareillement avec le nommé Lesclanché, démagogue forcené.

Un Chouan amnistié, qui prévient la police de tout ce qui est à sa connaissance, rapporte aujourd'hui qu'il est informé par les Chouans qui sont à Paris que l'Angleterre commence à débarquer toutes les nuits des émigrés et autres agents du cabinet britannique sur les côtes, près le port Saint-Brieuc, que ces débarquements vont devenir plus fréquents et plus considérables. Il a ajouté que les Chouans de Paris sont fort liés avec quelques Anglais munis de passeports américains et qui ont su se faire reconnaître pour tels, et enfin qu'ils disent toujours que la guerre ne peut tarder à se rallumer dans les départements de l'Ouest, où le nombre de leurs partisans augmente tous les jours.

Les conciliabules des factieux vont toujours leur train, et les dernières arrestations n'ont rien diminué de leur audace; ils grossissent au contraire le nombre des détenus pour intéresser en faveur du parti; ils ont répandu dans les faubourgs qu'il y avait plus de six patriotes arrêtés. On les laisse dire à présent comme avant le 18, et on ne les croit pas davantage. Les ouvriers sont toujours sourds à leurs suggestions, et les faubourgs sont bien tranquilles, malgré l'augmentation du pain depuis deux jours, dont on aurait bien voulu faire un prétexte pour un mouvement. Ce n'est plus guère dans Paris que ces hommes osent se rassembler : c'est dans les villages des environs, où ils savent qu'ils ne peuvent être suivis par l'œil de la police.

En général on s'occupe beaucoup de l'affaire de Demerville et de Ceracchi; l'opinion est parfaitement prononcée contre les conspirateurs, dont on attend avec impatience la punition.

Les fraudeurs sont toujours très nombreux; ils font leur commerce avec une audace incroyable. Ces hommes, qui n'ont rien à perdre peuvent, comme on l'a déjà dit, se vendre à une faction, et toutes peut-être comptent un peu sur eux.

Les négociations de rentes ont été plus nombreuses aujourd'hui, et la petite amélioration que quelques demandes ont procurée donne l'espérance que la baisse est à son terme. Les autres effets n'ont pas obtenu le même avantage; ils ont été généralement très faibles. Les pièces d'or se font à 15 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Publiciste du 23 vendémiaire : « *Variétés.* Dans cette foule d'almanachs de toutes les couleurs et sur tous les sujets, enfants précoces et souvent ignorés du premier mois de l'année, il faut en distinguer un sous le titre d'*Annuaire de l'instruction publique,* imprimé chez Crapelet, et qu'on vend chez Duprat, libraire, quai des Augustins près le Pont-Neuf[1]. Le titre est modeste, le style simple et le sujet intéressant; trois raisons suffisantes pour le faire valoir. Quel est son but? Présenter tous les ans la situation de l'instruction publique en France; faire connaître les établissements qui lui sont consacrés; indiquer ses différentes branches, ainsi que la carrière qu'elle peut ouvrir dans la vie politique, civile et militaire; remarquer les lacunes des méthodes, le vice des institutions, la disette des ouvrages élémentaires; certes un tel but a droit à l'intérêt de tous les pères de famille, de tous les jeunes gens, de tous les citoyens. Pour l'atteindre, il suppose des lumières. L'auteur dit qu'il s'est adjoint des collaborateurs éclairés, et qu'il a réuni par leurs moyens des renseignements essentiels qu'on ne trouve point ailleurs, et dont il est bon cependant d'avoir le tableau sous les yeux ou le livre à la main. On y trouve des notions exactes sur l'établissement, la liste des membres et les prix de l'Institut; sur le Bureau des longitudes, la Société philomathique, celle d'agriculture, de médecine, de pharmacie, et des Observateurs de l'homme; sur les lycées, les collèges, les écoles et les muséums; sur les pensionnats de Paris et des départements; sur l'institution des sourds-muets, etc..... » — *Publiciste* du 24 vendémiaire : « *Variétés.* Voulez-vous avoir une idée de nos habits par le temps qui court? Ce n'est ni le *Journal des modes* qu'il faut consulter, ni la gravure exposée sur les quais; allez chez Martinet, libraire, rue du Coq-Saint-Honoré ; là vous trouverez *modes et nouveautés* ou le *suprême bon ton,* excellente charge de nos merveilleux et de nos merveilleuses; là vous verrez des copies parfaites d'originaux que vous avez vus souvent sans y faire attention; là, vous trouverez ces coiffures ébouriffées qui, de la figure d'un homme, ne laissent plus apercevoir que son nez; ces chapeaux sans bords; ces pantalons excessivement larges, remontant jusqu'à la poitrine, et les mains dans l'entrepont; ces habits si courts et si étroits par en bas, si larges des épaules et si haut montés; ces collets plissés en capuchon, et ensevelissant des têtes de linottes; ces postures indécentes, cette allure si ridicule, tout y est rendu très fidèlement, très plaisamment. C'est un monument à conserver du goût exquis de ces messieurs, c'est une véritable caricature anglaise. » — « On se dédommage aujourd'hui de beaucoup d'autres plaisirs par celui de la table. On mange comme on n'a jamais mangé. Depuis trois jusqu'à sept heures les salles des restaurateurs ne désemplissent pas; on y mange à tous prix et des mets inouïs. Quel tableau que celui de la salle de Robert, vers les quatre heures et demie ! Quels appétits! Quelles figures! Tous les jours il s'établit de nouveaux restaurateurs à *prix fixe,* ou à *juste prix.* On ne fait plus d'affaires sans boire ni manger. On boit, on mange chez le restaurateur depuis que nous ne vivons plus en famille. Les affaires, les marchés, la politique et la littérature se traitent le verre à la main, et les

1. In-18, de 396 pages. Bibl. nat., Lc 25/224 ter.

gourmands y trouvent leur compte. Que de gens dont l'esprit, les talents et le bonheur sont dans l'estomac ! et qui sont tentés de vous dire :

Digérez-vous ? voilà l'affaire.
L'homme n'a rien, s'il ne digère :
Car, sans cela, plaisirs et jeux
S'envolent au pays des fables.
L'esprit fait les mortels aimables,
Mais l'estomac fait les heureux.

On parlait, il y a quelques années, de la *faction des dîners;* il n'y a plus de *faction* aujourd'hui, mais les dîners sont restés. Nous dînons à l'heure du souper de nos ancêtres. Ces dîners passeront pour des soupers chez nos petits neveux. Ainsi nous parcourons éternellement le même cercle; et au bout du compte, comme à la fin de la vie, nous revenons au point d'où nous sommes partis. » — *Gazette de France* du 24 vendémiaire : « . . . Nous avons annoncé, il y a quelque temps, le peu de succès qu'avait auprès du public l'établissement des *soupes à la Rumford;* la bienfaisance a besoin de persévérance lorsqu'elle tente d'introduire une nouvelle manière de soulager les infortunés. Depuis peu le nombre des souscripteurs s'est beaucoup augmenté ; il passe cent; quelques-uns ont pris jusqu'à six souscriptions; le Sénat conservateur a donné 1,800 livres, ce qui équivaut à cent souscripteurs. Ainsi, peu à peu, cet établissement prend de la consistance ; qui sait un jour jusqu'où il peut s'étendre ? »

CCCXXXVII

24 VENDÉMIAIRE AN IX (16 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 25 vendémiaire.

. . . *Officiers réformés.* — On avait remarqué que c'était à l'état-major général de la 17e division, où les officiers réformés se réunissent communément en très grand nombre, qu'ils expriment avec le plus de véhémence leur mécontentement et leur haine contre le gouvernement actuel. Leurs propos ont déjà fait quelque impression sur l'esprit des divers corps militaires qui se trouvent dans Paris. Une surveillance exacte pourra seule maintenir la discipline et la subordination.

Ouvriers. — Quelques ouvriers des faubourgs, parmi lesquels on a remarqué beaucoup d'étrangers, surtout d'Allemagne, annoncent l'intention de se réunir pour demander au gouvernement les secours qu'ils disent leur être dus pendant l'hiver, parce que leurs enfants sont aux armées. Les moteurs sont connus et surveillés.

Faubourg Antoine. — Dix à douze individus, mal vêtus, en bonnet

rouge, et armés de gros bâtons, ont parcouru les rues du faubourg Antoine à la fin de la décade dernière. Des agitateurs cachés dirigeaient ce mouvement, pour éprouver si les habitants du faubourg se joindraient à cette réunion, y prendraient quelque part. C'était avec la même intention qu'on faisait crier par des aboyeurs « de grands changements, la chute d'un grand personnage », etc. Ces tentatives n'ont servi qu'à convaincre que le plus grand calme règne dans la capitale.

(Arch. nat., F[7], 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les factieux conservent encore l'espérance d'agiter les faubourgs ou du moins ils n'en ont point abandonné le projet. Quoique la masse des individus qui composent la classe ouvrière ferme toujours l'oreille à leurs discours, ils n'en continuent pas moins à répandre les bruits qu'ils croient les plus propres à les tourmenter. Hier ils annonçaient que la rentrée des émigrés était certaine, qu'on leur rendrait leurs biens, moyennant qu'ils en rembourseraient l'acquisition d'après l'échelle de dépréciation du papier-monnaie, et ce bruit s'est répété avec adresse dans plusieurs cafés. Ils ajoutaient que des visites domiciliaires et de nombreuses arrestations allaient avoir lieu, et mille autres absurdités de ce genre. Ils gémissent beaucoup sur le sort de ceux qui sont détenus et s'excitent mutuellement à la vengeance. Il n'y a point eu de réunion marquante hier. On en annonce une pour aujourd'hui chez l'ex-représentant Sergent, demeurant près Mousseaux [1]. Si elle a lieu, on saura quelle en aura été l'objet et le motif.

Les tribuns Duveyrier et compagnie se voient presque tous les jours; rien n'égale l'impatience qu'ils éprouvent de voir le Corps législatif en fonctions. Ce sont toujours les mêmes projets qu'on a déjà annoncés dans les précédents rapports.

Les Chouans attendent toujours à Paris le signal qu'on doit leur donner de l'Angleterre pour recommencer ce qu'ils appellent les hostilités. L'agent qui les suit rapporte que, jusqu'à ce moment, ceux de leurs camarades qui sont dans l'Ouest s'occuperont de vols chez les particuliers auxquels ils en veulent, et sur les voitures publiques; qu'ils seront, lors de la renaissance des troubles, puissamment secondés par les prêtres de ces pays, qui veulent rentrer dans leurs

1. Monceau.

anciennes possessions, et qui sont décidés à tout, si on ne leur accorde point cette exception toute particulière.

On rapporte aujourd'hui que plusieurs exclusifs quittent Paris et dirigent leur route sur les départements méridionaux, bien entendu sans prendre de passeports. — L'ex-conventionnel Choudieu s'est retiré depuis quelque temps à la campagne; on a appris cejourd'hui qu'avant son départ, qui date de douze jours, il a dit à un nommé Durand, son ami, qu'il s'en allait parce qu'il y aurait bientôt du tapage à Paris.

Il existe à Paris des Hollandais qui assurent qu'à La Haye et à Amsterdam on verra, sous bien peu de temps, une insurrection considérable tendant à faire rentrer le stathouder. Janseau, imprimeur hollandais, établi à Paris depuis quelques années, ennemi de la révolution de son pays, disait hier que les partisans de la maison d'Orange s'entendaient secrètement avec l'Angleterre, et qu'ils étaient assurés de réussir dans leurs projets.

On a répandu de nouveau hier soir dans le faubourg Poissonnière des exemplaires du pamphlet ayant pour titre : *Considérations sur Louis-Stanislas-Xavier*. On les a semés par terre dans les rues. On en a rapporté un au commissaire de police, qui recherche les distributeurs.....

Au théâtre Feydeau l'on a donné hier la première représentation de *Ziméo*[1]. Cette pièce, sujet mexicain, semblerait avoir été calquée sur toutes celles que les théâtres des boulevards ont représentées nombre de fois. Ressentiments d'une peuplade du Mexique contre leurs tyrans, les Espagnols, prisonniers marquants de part et d'autre, vengeance suspendue, arrêtée par l'affection fraternelle et conjugale, après des combats sanglants, combats de générosité, réunion du fils au père, de l'époux à l'épouse, de l'amante à l'amant, situations communes, marche commune et dénouement commun. Du reste, aucune réflexion qu'on puisse appliquer à la politique ou aux circonstances; seulement quelques idées de morale présentées d'une manière si ambiguë que le public ne savait comment les prendre, telles que celle-ci : « Il appartient au plus fort d'être généreux. » Et cette autre : « J'apprécie l'offre de la paix et l'offre plus douce encore de l'amitié. » Quant au sujet, en voici le rapide aperçu. Après les massacres inouïs commis par Fernand Cortez, le Mexique commence à respirer sous le gouvernement plus humain de Don Carlos; Amélie, sa fille, doit s'unir à Valcour, officier français. Parmi les prisonniers

1. Opéra en trois actes, paroles de Lourdet de Santerre, musique de Martini. Bibl. nat., Yth. 19511, in-8.

mexicains qu'a faits Don Carlos (car les Mexicains, quoique subjugués, font toujours des efforts pour reconquérir leur liberté), se trouve un Cacique, qui croit son fils mort dans les combats. Il se trouve encore Zulma, épouse de Ziméo, justement le fils du Cacique. Don Carlos veut célébrer par une fête le retour de Valcour auprès d'Amélie. Le Cacique profite de cette circonstance pour faire attaquer les Espagnols. L'action s'est engagée, les Mexicains ont été repoussés; mais dans leur fuite ils ont fait prisonnier Valcour, que son courage avait emporté trop loin. Le Cacique généreux offre à Don Carlos d'aller redemander Valcour; Amélie accompagne l'Indien; elle arrive au milieu des Mexicains au moment où, par l'ordre de Ziméo, l'officier français allait être immolé suivant les usages de la guerre de ces contrées; mais Valcour a souvent été généreux au milieu de la victoire; Ziméo apprend, par son frère même, que Zulma, son épouse, n'a pas été sacrifiée, comme il le croyait. Chacun se rend réciproquement d'aussi chers prisonniers, et la paix est le gage et la suite de ces réconciliations. *Nota:* cet ouvrage est monté en décorations et en costumes avec des soins extraordinaires et des frais considérables.

La marche des opérations à la Bourse n'a pas été aujourd'hui très animée. Les bons d'arrérages de l'an VIII et les billets du syndicat se sont un peu améliorés; les autres effets n'ont éprouvé aucune réaction prononcée. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 25 vendémiaire : « On n'ose pas, de mémoire, accuser un homme du plus grand des crimes; d'ailleurs plus d'un Romain peut se nommer Ceracchi. Il paraît pourtant prouvé que celui qui a été arrêté à l'Opéra comme un des assassins directs de Bonaparte est le même qui avait fait son buste en Italie et qui l'offrait pour 18,000 francs à des souscripteurs. Nous avons dit, dans le temps, combien il nous paraissait peu délicat de vendre le buste d'un homme qui avait eu la complaisance de consentir à servir de modèle; mais il y a loin d'un manque de délicatesse à un crime. On dit que, depuis quelque temps, cet homme écrivait à madame Bonaparte qu'il désirait obtenir de son époux quelques moments pour perfectionner son ouvrage. »

CCCXXXVIII

25 VENDÉMIAIRE AN IX (17 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 26 VENDÉMIAIRE.

...*Agitateurs.* — L'augmentation du prix du pain a occasionné quelques murmures. Des agitateurs répandent dans des cabarets qu'elle est causée par des exportations de grains que le gouvernement fait faire. Le nommé Boucher, royaliste connu, disait que le gouvernement, ne pouvant plus arracher de l'argent des Français, se procurait par cette voie un million par mois. Il exhortait même celui auquel il tenait ces propos de les répandre partout où il pourrait. Cet individu, déjà signalé, continuera d'être surveillé.

On parlait hier dans quelques cafés d'une réforme prochaine de trente mille officiers de toutes armes. Le nommé Corbi, ancien aide de camp de Montesquiou, et connu pour ses opinions royalistes, a annoncé, ces jours, à un nommé Servière, exclusif prononcé (le même qui a confié avoir visité Topino le 24 de ce mois), que le projet du gouvernement était de faire arrêter tous les chauds républicains d'ici à la tenue du congrès, époque où le projet de remettre un roi est fixé, afin, disait Corbi, qu'ils ne puissent nuire à son exécution. Ce Servière a répandu ce bruit dans toutes ses connaissances. Corbi et Servière seront interrogés sur ce fait.

Feuille. — On colporte et on distribue avec profusion, tant dans Paris que dans les environs, une feuille qui a pour titre : *Détails officiels sur le complot horrible,* etc. Elle est composée du récit de l'événement de l'Opéra, du moyen qui a procuré la découverte du complot, et de quelques faits ultérieurs. On attribue la découverte à la révélation confidentielle faite au secrétaire intime du premier Consul par l'un des conjurés, à qui le remords a arraché cet aveu. On ne le nomme pas. Les femmes de la Halle, s'entretenant du complot ourdi contre le premier Consul, disaient : « Quel malheur, si nous l'avions perdu ! C'est un bon citoyen ; il n'a encore fait de mal à personne ; il n'a fait que du bien ; on veut l'empêcher de nous donner la paix. Que veulent donc ces chiens-là ? » etc., etc.

Officiers réformés. — Hier, deux officiers réformés, en redingotes bleues, ayant sur le bouton, l'un le n° 21, l'autre 83, étaient dans un

cabaret près de la rue de Sèvres. Ils y ont marqué leur mécontentement par les propos les plus séditieux. « La conjuration, ont-ils dit, n'est qu'une fiction pour augmenter la garde consulaire et le nombre des troupes dans Paris et les environs. Si elle est vraie, les conjurés ont été bien maladroits ; mais ce qui est différé n'est pas perdu. » Dans un autre lieu, un capitaine de Vétérans disait qu'on avait supprimé cinq cents officiers de son corps, et déclamait contre le gouvernement avec la même exaltation.

Parade. — Le 5 de chaque décade, la parade attire aux Tuileries beaucoup de spectateurs. Leur nombre était bien plus considérable que dans les décades précédentes. Le désir de voir le premier Consul avait causé cette affluence. Les environs du château, tous les postes d'où l'on croyait pouvoir jouir de cette satisfaction, étaient garnis. Contre l'usage on a laissé entrer librement dans la cour tous ceux qui ont voulu y pénétrer, et elle était remplie autant que l'ordre le permettait. Le premier Consul était attendu avec impatience. Le danger que sa vie avait couru semblait le rendre plus cher. On paraissait unanimement pressé du besoin de lui dire que le bonheur individuel de chaque Français est attaché à son existence. Lorsqu'il a paru, ce sentiment lui a été manifesté par les acclamations les plus vives, tant des militaires que des spectateurs assemblés.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les malveillants cherchent à profiter du renchérissement subit qu'éprouvent depuis quelques jours les denrées de première nécessité. Jusqu'à ce moment, leurs discours astucieux n'ont pas produit l'effet qu'ils osaient en espérer, et à peine quelques légères plaintes se sont-elles fait entendre. Le pain de 4 livres est à 12 sous dans tous les quartiers de Paris ; ce prix n'est pas trop fort, et l'on y aurait à peine pris garde dans tout autre moment de l'année, si ce n'était aux approches de l'hiver. La viande et la chandelle subissent également un surhaussement de prix. — Des différents rapports faits à la préfecture, il résulte : 1° que la récolte de cette année n'a pas été aussi abondante qu'on avait lieu de l'espérer ; 2° que la majeure partie des gerbes ont été mouillées dans les champs ; 3° que beaucoup de maisons de commerce ont fait et font encore des enlèvements considérables de farine ; que la maison Caron, rue Cadet, n° 8, en a acheté plus de cinquante mille sacs, aux environs de Paris, dans l'espace de huit mois, et que la pénurie des arrivages à la Halle aux

grains aurait eu lieu un mois plus tôt, si cette maison n'avait été forcée de suspendre ses achats, vu l'encombrement de ses magasins; 4° que le citoyen Lefevre, rue Meslay, achète beaucoup de farine, soit dans les environs, soit partout ailleurs, et que, depuis plus de deux décades, il n'en est point arrivé d'Étampes à la Halle; 5° que des commissaires de roulage chargent au retour les charrettes des chasse-marée des farines qu'ils ont fait acheter, que ces derniers les livrent aux pêcheurs de Dieppe et de Saint-Valery en payement de leurs poissons; et il est possible que ces grains soient soustraits à la surveillance du gouvernement et qu'on les fasse passer à l'étranger. Les factieux, comme on l'a dit déjà plusieurs fois, recueillent avidement tout ce qui se dit à cet égard; ils dénaturent et enveniment tout.

Plusieurs rapports du jour disent que l'ex-prince de Hesse se rencontre encore dans Paris, qu'il n'y fait des apparitions que le soir ou dans la nuit, et qu'il ne se présente jamais deux fois de suite dans le même endroit. Cet individu, qui a déjà tant de fois figuré dans les rapports, joint à un grand fonds de bêtise naturelle une sorte d'adresse toute particulière. C'est particulièrement dans la section des Gravilliers qu'il rôde; on l'observe avec la plus grande attention.

Il y a eu encore hier une grande discussion chez le tribun Duveyrier. On s'y est beaucoup occupé des derniers événements; on y a dit que tout ce qui était arrivé n'était qu'un prétexte pour amener à Paris un bon nombre de troupes qui appuieront les changements, qui selon eux, doivent avoir lieu bientôt dans les autorités constituées. On s'est encouragé mutuellement, et l'on s'est séparé dans l'espoir que la rentrée du Corps législatif conduirait à fin tous leurs projets.

Il y a eu hier, sur la place de Saint-Sulpice, une réunion d'exclusifs bien connus; on est venu un à un au rendez-vous; on n'est pas resté longtemps assemblés secrètement, mais l'observateur a remarqué que les figures de tous ces hommes-là étaient plus rembrunies que de coutume.

Les fraudeurs ont encore dans la soirée d'hier donné de nouvelles preuves de leur audace et du mépris qu'ils font des forces que l'on a à leur opposer. A la barrière de la Villette et dans l'intervalle de celle-ci à celle du Temple, on a passé en fraude une grande quantité d'eau-de-vie dans des barils du *violon*[1]. On est informé que les fraudeurs se sont réunis dans plusieurs cabarets de la Courtille et de la Haute-Borne, qu'ils ont décidé de se munir d'armes blanches

1. Textuel.

comme plus commodes et plus sûres que les armes à feu, de repousser ouvertement la force par la force, que nombre d'entre eux doivent prendre l'uniforme de l'infanterie de ligne, que ceux-ci escorteront les passeurs et les défendront en cas d'attaque, qu'enfin ils se proposent de séduire à prix d'argent la gendarmerie nationale, la seule troupe qu'ils redoutent et qui les gêne dans leur infâme métier. Le rapport ajoute que tous ces contrebandiers déclament sans cesse contre le gouvernement, et qu'il ne serait pas difficile à une faction de se les attacher.

Le cours des rentes a été aujourd'hui en baisse au commencement de la Bourse ; mais des demandes, survenues au moment où on s'y attendait le moins, l'ont mis en hausse sur-le-champ. Le tiers consolidé est monté à plus de 36 francs, et le provisoire à 23. Les billets du syndicat sont les seuls effets qui aient éprouvé une défaveur un peu sensible. Les pièces d'or sont baissées, et on les offre à 10 centimes. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 27 vendémiaire. « *Paris, 26 vendémiaire.* ...La parade du quintidi avait attiré hier des spectateurs encore plus nombreux qu'à l'ordinaire. Le premier Consul n'était pas sorti depuis quelques jours. Lorsqu'il a paru, des acclamations unanimes et spontanées se sont fait entendre dans l'enceinte où les troupes étaient rassemblées et dans les lieux voisins que la foule des citoyens remplissait..... »

CCCXXXIX

26 VENDÉMIAIRE AN IX (18 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 27 vendémiaire.

Esprit public. — L'attentat prémédité contre le premier Consul est le sujet de toutes les conversations. On désire généralement la prompte instruction du procès des coupables. On dit que leur impunité ne servirait qu'à enhardir les factieux, et qu'elle ne peut se concilier avec la tranquillité publique. C'est contre Ceracchi que l'indignation s'exprime avec le plus d'énergie. Il méditait cet attentat,

dit-on, avec une profonde scélératesse, et depuis longtemps il ne cherchait qu'un moyen de se procurer accès auprès de Bonaparte, dans son intérieur, pour le frapper avec plus de sûreté. De là la publicité avec laquelle il annonçait, depuis plusieurs mois, l'intention de sculpter son buste avec le plus grand soin et toute la perfection dont son art le rendait capable. Ce grand intérêt public, auquel se ralliaient tous les intérêts particuliers, a suspendu, pour ainsi dire, les discussions politiques. On écoute avec indifférence celles de quelques nouvellistes, qui écartent du ministère de Vienne Lehrbach, confident de Thugut, et lui donnent pour successeur le comte de Cobenzl. Ils joignent au récit de l'événement leurs observations sur ses effets. Tous ces changements, disent-ils, retardent le congrès. Le terme convenu pour l'armistice expirera avant que les négociateurs soient réunis à Lunéville. L'ennemi aura le temps d'acquérir de nouvelles forces, et deviendra en proportion plus difficultueux. Ces réflexions sont reçues sans intérêt. La confiance dans le gouvernement est entière. On le croit trop fort pour que l'empereur entreprenne de continuer la guerre. Mais, dit-on, il faut que Bonaparte vive : la paix du dehors, le repos intérieur sont attachés à son existence, ce dont le cabinet anglais est parfaitement convaincu.

Barère. — L'arrestation de Demerville, secrétaire de Barère, a fait répandre que Barère personnellement était du nombre des conjurés. On rapporte qu'un de ses amis, l'ayant rencontré, lui parut surpris de le voir, le croyant arrêté, d'après le bruit public. Barère le rassura en lui disant qu'à son aversion naturelle pour tout complot se joignait le sentiment naturel de sa reconnaissance pour Bonaparte, à qui il devait sa liberté; qu'il avait ignoré la conduite de Demerville, circonvenu par des Italiens qui avaient abusé de sa faiblesse, effet d'une longue maladie; que lui-même l'avait conduit à la police pour y déclarer avec franchise tout ce qu'il pourrait savoir sur cette conspiration [1].

Pain. — Il y a eu hier plusieurs querelles chez des boulangers, occasionnées par l'augmentation du prix du pain. Les ouvriers, et principalement ceux des faubourgs, excités par des agitateurs connus, se plaignent avec aigreur. On leur fait remarquer que c'est la seconde fois dans le même mois que le prix du pain a augmenté. Quelques boulangers ajoutent à cette inquiétude et paraissent servir les meneurs en disant qu'il y aura bientôt une nouvelle augmentation forcée, parce que l'exportation des farines continue, et que leur

1. Tout ce paragraphe est biffé dans l'original.

rareté contribuera nécessairement à la cherté. Il n'y a cependant que des plaintes partielles. Point d'attroupements séditieux. La police surveille.

Contrebandiers. — La nuit dernière, deux employés, suivant une voiture chargée d'eau-de-vie, entrée par la barrière de la Villette, ont été tués sur le pont de la Liberté par les contrebandiers qui accompagnaient la voiture. On a parlé, dans le bulletin du 23 de ce mois [1], de la force qu'acquérait chaque jour ce brigandage, organisé tant dans l'intérieur des faubourgs que dans leurs environs près des barrières. La troupe est nombreuse; on la porte de cinq à six mille hommes. Elle se compose de déserteurs, vagabonds, bouchers, manœuvres, auxquels sont réunis environ vingt officiers réformés. Elle paraît ne s'occuper que de contrebande et de tout ce qui peut procurer l'affranchissement des droits établis. Sous ce premier rapport elle est d'autant plus dangereuse qu'elle ne s'abstient d'aucun crime pour vaincre la résistance qu'elle éprouve. L'existence de ces brigands est encore plus inquiétante par la force qu'ils pourraient fournir aux conspirateurs qui auraient en leur disposition des moyens pécuniaires pour les employer et les solder.

Libelles. — On a saisi les deux derniers volumes du *Cimetière de la Madeleine.* L'auteur les avait annoncés dans les premiers. L'édition entière et le manuscrit ont été transférés à la préfecture de police. Les anarchistes ont dans leurs mains un nouveau pamphlet, intitulé: *Les Crimes de Bonaparte;* ils n'osent encore le livrer à la circulation. On surveille.....

Prêtres. — Le ministre extraordinaire du gouvernement français à Milan a intercepté plusieurs lettres écrites par des prêtres de l'intérieur à ceux du dehors. L'une d'elles, datée d'Agde, 14 septembre 1800, invite celui auquel elle est adressée à revenir promptement, parce que ceux rentrés ne suffisent pas pour le service des catholiques du pays. « N'ayez aucune crainte, lui dit-il, aucun des prêtres qui travaillent ici, ou dans les deux diocèses voisins, n'a été assujetti à faire la promesse qui pourrait vous alarmer. Ne craignez non plus aucune délation des malveillants. Ils sont généralement détestés et ne sont plus écoutés par les autorités, qui voient tout et laissent tout faire. » Une autre de ces lettres contient un long projet, en latin, pour l'érection d'un nouvel ordre monastique sous le nom de congrégation de la Providence ou Société jésuitique. Il est adressé au pape.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

1. Voir plus haut, p. 718.

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

L'augmentation des denrées devient le sujet de toutes les conversations. Hier et aujourd'hui, on cherchait à insinuer au peuple qu'elles allaient encore devenir plus chères; on disait qu'il y avait des exportations considérables et que les routes qui aboutissent dans le département de la Seine-Inférieure, comme dans la Belgique, étaient encombrées de voitures de grains destinées à l'étranger. Les exclusifs des faubourgs ont recueilli avec soin ces propos, qu'ils se sont ensuite empressés de répandre; ils n'ont pas produit d'effet. La classe la plus pauvre, mais la plus laborieuse, ne laisse échapper aucun murmure, et à peine a-t-elle parlé de cette augmentation, qui n'a véritablement occupé jusqu'à présent que ceux qui voudraient que le peuple y fût plus sensible. Les exclusifs, pour encourager les timides, leur répètent sans cesse qu'on va déporter un grand nombre d'entre eux, peut-être même tous les patriotes; qu'il faut se tenir serrés, ne pas abandonner le projet de renverser le gouvernement, qu'on soit bien secondé (*sic*). A ces discours ils ajoutent que l'événement du 18 n'a été qu'un prétexte pour distraire le public des grands intérêts qui doivent l'occuper à l'approche du congrès, que le congrès lui-même n'a été imaginé que pour faire passer le temps où le Corps législatif doit exercer ses fonctions, mais qu'en germinal la guerre recommencera de plus belle, et que la paix est encore éloignée. Ces mêmes propos sont répandus par le tribun Duveyrier et ses amis.

On rapporte que l'abbé Siéyès voit très assidûment beaucoup d'étrangers qui sont à Paris, et que sa porte est du reste fermée à tout le monde. Ses frères continuent à clabauder contre le gouvernement, et ne sont pas les derniers à parler de prochains changements dans les autorités constituées.

Hier encore des fraudeurs ont fait entrer à force ouverte une voiture chargée d'eau-de-vie et sont venus à bout de la conduire jusqu'au pont des Tuileries. La force armée est venue au secours des employés de la régie, et ce n'est qu'avec bien de la peine qu'on a pu saisir la voiture et le conducteur. Les rapports du jour insistent encore sur le nombre des fraudeurs organisés en bande et que l'on porte à plus de dix mille. Leurs réunions, très nombreuses, ont lieu tous les jours dans les environs de Paris.....

Aujourd'hui, à la Bourse, le mouvement des cours a été très vif, et néanmoins il ne s'est pas fait à beaucoup près autant d'affaires que les jours précédents. Les rentes et les bons d'arrérages se sont un

peu améliorés, et c'est la seule variation sensible qui ait eu lieu. Les pièces d'or ont été plus demandées qu'apportées : on les a prises à 13 centimes. — Paris est parfaitement tranquille; les faubourgs sont également calmes.

Il paraît depuis peu un ouvrage ayant pour titre : *Antidote,* etc., *de l'athéisme ou examen critique du « Dictionnaire des Athées »*. Cet ouvrage est celui d'un homme modeste et convaincu que la propagande de l'athéisme amènerait la dissolution dans les mœurs et la désorganisation dans la société. Rien de plus pur que les intentions de cet anonyme, qui, sans voir les choses à travers le prisme de ses préjugés personnels, n'a songé qu'à venger les plus célèbres philosophes et écrivains du renom d'athées. Avec autant d'érudition que de modération l'auteur reprend, nom par nom, le dictionnaire du citoyen Sylvain Maréchal, et démontre que cet écrivain, en isolant une idée de celles qui la précédaient ou la suivaient, a prêté à tel ou tel auteur ou philosophe une opinion qu'il n'avait pas; il cite de ce même auteur des passages où l'existence d'un Dieu est formellement reconnue. Quoiqu'en plusieurs endroits l'auteur embrasse avec chaleur la cause du seul christianisme, qu'il a cru attaqué par le *Dictionnaire,* l'ouvrage qu'il a composé ne peut produire aucun mauvais effet dans la société ; on pourrait plutôt présumer le contraire : car le fond de toutes ses réfutations, c'est celui d'une morale pure, à laquelle toute dominance d'une religion quelconque serait étrangère.

On a donné hier au Vaudeville la première représentation de *Téniers* [1]. Un plan sagement conçu, des personnages caractérisés avec vérité, quelques tableaux du peintre heureusement figurés sur la scène, une morale simple mais pure, un fond assez faible de comique, mais enfin du comique puisé dans la nature et dans les mœurs flamandes, du reste rien de relatif aux circonstances ni à la politique : tel est *Téniers,* qui a obtenu un succès complet [2]... Il a semblé qu'on faisait allusion au gouvernement dans une fin de couplet dont le sens est que, s'il est doux de commander aux hommes, il est plus doux de les sauver. Ce couplet a été très applaudi, redemandé et répété.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Comédie en un acte et en prose, mêlée de vaudevilles, par J.-N. Bouilly et Joseph Pain. Bibl. nat., Yth. 17,151, in-8.
2. Suit une analyse de cette pièce.

CCCXL

27 VENDÉMIAIRE AN IX (19 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 28 vendémiaire.

Bruits publics. — Dans la journée du 16, on avait reçu à Paris des lettres de Nîmes et Strasbourg qui annonçaient également, malgré la distance qui sépare ces deux villes, que, le 18, le premier Consul courrait de grands dangers. Des lettres de Hambourg, datées du 8, portent que, d'après la correspondance d'Angleterre, il doit y avoir de grands changements dans Paris avant la fin de ce mois. En rapprochant ces circonstances, on peut juger la véritable source du complot qui avait pour but de livrer la France à la plus horrible anarchie en lui enlevant le chef de son gouvernement. Il est constant qu'on a distribué de l'argent. Peut-on douter qu'il n'ait été fourni par les mêmes mains que celles qui alimentent les troubles intérieurs depuis l'abolition de la royauté ?..... « Les généraux Moreau, Lecourbe et autres généraux sont à Paris. Le 30, après-demain, dix mille hommes de troupes d'élite seront passés en revue par le premier Consul. On meuble le château de Saint-Cloud ; il doit être incessamment habité [1]. » D'autres prêtent au gouvernement l'intention de se transporter à Versailles et d'y établir l'administration générale. Telles sont les nouvelles qui circulent : elles paraissent à la multitude le présage d'un changement quelconque....

Prêtres. — Il y a eu hier une rumeur momentanée à la porte de l'église de Saint-Laurent. Des partisans des prêtres constitutionnels s'y étaient réunis de bonne heure, sur l'avis qu'ils avaient reçu que l'évêque de Paris devait s'y rendre pour une cérémonie. Le maire a fait attendre pendant longtemps les clefs de cette église, et ne les a remises, dit-on, que sur les plaintes réitérées de ceux qui voulaient y entrer. On attribue sa résistance à l'influence qu'ont sur lui d'autres catholiques, qui voudraient exclure de cette église l'évêque et tous les ministres constitutionnels.

Projet d'un nouvel ordre monastique. — On a parlé, dans le bulletin d'hier, d'un long projet adressé au pape pour l'érection d'un nouvel

1. Dans l'original, ce passage est ainsi entre guillemets. Ce sont des propos que l'auteur du rapport prête aux alarmistes ou aux conspirateurs.

ordre monastique, sous le titre de *Congrégation de la Providence divine,* ayant pour première base le rétablissement des jésuites. C'est l'ouvrage d'un ancien chanoine de Strasbourg, fils d'un Polonais, nommé Kaczorowski. Son projet tend à une association générale de tous les ordres ecclésiastiques, sous la direction du pape. La secte des illuminés ou Jacobins (synonyme de l'auteur) a commencé, selon lui, à détruire la religion catholique dans tous les pays : elle tend à une décadence absolue, qui entraînerait celle de toutes les monarchies. Ce passage du préambule indiquerait que l'association aurait autant pour but le trône que l'autel. Cependant l'auteur paraît vouloir respecter tous les gouvernements, et compte, pour cette raison, sur leur tolérance et leur protection pour l'exécution de son projet, surtout sur la médiation du pape.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les rapports du jour disent que les militaires réformés, et qui sont en nombre à Paris, se jettent à corps perdu dans les factions, que les exclusifs, comme on l'a déjà dit, en comptent beaucoup parmi eux, et que, chaque jour, d'autres viennent les joindre; que les constitutionnels de l'an III en ont séduit plusieurs, et les Orléanistes en ont entraîné quelques-uns; que tous ces militaires se réunissent pour dénigrer le gouvernement et font tout ce qu'ils peuvent pour faire croire à son instabilité; que leur présence à Paris n'est pas sans inconvénient, et qu'ils cherchent à exciter du trouble. On ajoute qu'ils font plus encore; on prétend qu'ils cherchent à séduire leurs anciens camarades et à semer l'esprit de révolte parmi les soldats; que la garnison de Paris, peu nombreuse en ce moment, renferme dans son sein des ferments de discorde.

Les manœuvres des royalistes et des exclusifs sont toujours très actives ; quoique la classe ouvrière soit tranquille, il n'en est pas moins vrai que l'on ne néglige aucun des moyens de l'agiter, et que, chaque matin, on fait de nouvelles tentatives. Jusqu'à présent il n'y a lieu à aucune inquiétude, et le prompt renchérissement du pain et les promesses des royalistes, comme les menaces des exagérés, n'ont influé en rien sur l'esprit du peuple, qui ne veut plus que le gouvernement actuel et la paix qu'il attend avec la plus vive confiance. On a particulièrement remarqué, dans les faubourgs Antoine et Marceau, hier et avant-hier, jours où les ouvriers reçoivent leur paie, que la plus grande tranquillité a régné parmi eux, qu'ils se sont comme

de coutume répandus dans les cabarets, mais que la joie seule a présidé à leurs réunions, et que personne d'entre eux ne s'est occupé de discussions politiques.

Les exclusifs n'ont plus un seul point de réunion fixe; ils évitent avec le plus grand soin l'œil de la police qui les suit. On sait néanmoins que, loin de renoncer à leurs projets, ils les suivent avec ardeur. Ce sont toujours des hommes sans moyens, sans état, sans consistance, qu'ils mettent en avant, et ces misérables, qui n'ont rien à perdre, ne craignent pas de s'exposer. Ce sont ceux-là qui vont en clabaudant de cabarets en cabarets, dans les ateliers et dans les places publiques.

Le préfet a été informé qu'aujourd'hui des individus dont les intentions sont toujours suspectes s'étaient promis de se réunir au Théâtre des Arts; il a donné sur-le-champ l'ordre à six commissaires de police et à un certain nombre d'agents de s'y transporter avant l'arrivée du public, et d'employer tous les moyens de surveillance et de répression nécessaires. Il a requis en même temps le commandant d'armes de la place d'y placer une force armée importante.

Hier il y a eu un peu de bruit au Théâtre Italien entre les deux pièces. Le parterre a été plus tumultueux que de coutume; il était en grande partie composé de jeunes gens qui ne vont au spectacle que certains jours (c'était hier dimanche), et qui n'ont pas l'habitude de rester tranquilles. On a fait sortir les deux principaux perturbateurs; l'un a été retenu au corps de garde, et l'autre réquisitionnaire, envoyé à l'état-major. Le calme s'est promptement rétabli.

Un rapport de ce soir annonce que beaucoup d'individus très suspects se retirent à Mâcon, qu'ils ont dans cette ville des amis sûrs, qui les reçoivent chez eux ou les recèlent dans les environs; qu'en général tous ceux qui ne se sentent pas la conscience nette prennent leur parti et décampent de Paris sans rien dire; que ceux qui restent ont grand soin de les encourager à la patience, et les assurent qu'avec de la persévérance tout ira bien.

Il s'est fait aujourd'hui à la Bourse plus d'opérations qu'hier. Les cours sont soutenus en hausse. Les pièces d'or ont été peu recherchées et sont restées à 10 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCCXLI

28 VENDÉMIAIRE AN IX (20 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 29 vendémiaire.

Clément de Ris. — Le sénateur Clément de Ris est arrivé hier. On ne peut entendre le récit de toutes les angoisses qu'il a éprouvées pendant les dix-neuf jours de sa captivité sans être pénétré de la plus vive émotion. Il lui serait impossible de reconnaître ses bourreaux, ne les ayant vus que couverts d'un voile, ou ayant lui-même les yeux bandés. Mais l'arrestation de quelques-uns pourra procurer des indices sur les autres. Enseveli dans une espèce de tombeau pendant seize jours, il lui serait également difficile d'indiquer avec précision la situation exacte du bâtiment où il était retenu. Cependant les observations qu'il a recueillies suffiront probablement pour qu'on puisse en faire sur les lieux l'adaptation exacte. Il a revu avec étonnement la lettre de change que ces brigands l'avaient forcé de souscrire, poignards et pistolets en main. Il paraît constant que, s'ils eussent pu recevoir la somme y portée avant sa délivrance, comme ils l'espéraient, ils l'auraient assassiné immédiatement ensuite, dans la crainte qu'il ne parvînt à les faire reconnaître par la combinaison des diverses circonstances qu'il aurait pu conserver dans sa mémoire depuis son enlèvement.....

Émigrés. — Au moment où le gouvernement a couru le plus grand danger par l'attentat prémédité et soldé par l'ennemi, il a mis un terme aux inquiétudes des émigrés et de toutes les familles qui s'intéressaient aux radiations par divers intérêts de fortune ou d'émigration, en publiant l'arrêté attendu et désiré depuis longtemps [1]. Il n'est aucun de ceux qui se trouvent à Paris qui ne se croie placé dans l'un des cas de l'élimination. S'il en est plusieurs qui ont servi les princes dans la campagne de 1792 dans le corps de Condé, ou dans ceux qui ont été levés en Angleterre pour les expéditions de Quiberon, l'île d'Yeu, ou autres, tous se flattent que le gouvernement n'a aucune preuve de ces divers services, ou que son indulgence le portera à feindre de les ignorer et à recevoir la promesse de fidélité et de sou-

1. C'est l'arrêté du 28 vendémiaire an IX, qui retranchait de la liste des émigrés de nombreuses catégories de personnes.

mission aux lois de la République, que tous s'empresseront de souscrire. Des femmes de distinction disaient aujourd'hui, en entendant la lecture de cet arrêté : « Quelle nuée de bénédictions va pleuvoir sur Bonaparte ! »

Subsistances. — Les habitants de la campagne qui viennent approvisionner les marchés de Paris contribuent par leurs propos, excités par quelques malveillants, à augmenter les inquiétudes du peuple. Ils répandent que les blés et farines s'accaparent dans tous les environs ; que les propriétaires en reçoivent des prix considérables ; qu'il est impossible que Paris n'éprouve bientôt une disette qui rendra le pain beaucoup plus cher. Les agitateurs continuent d'insinuer que ces accaparements se font par des fonctionnaires publics, qui obtiennent des permissions particulières d'exportation, à la faveur desquelles ils fournissent des grains aux Anglais moyennant des bénéfices considérables.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Journaux.

Citoyen français du 1er brumaire : « Le citoyen Clément de Ris s'est présenté, le 28 au soir, chez le premier Consul. Sa santé paraît un peu altérée. Les brigands l'ont tenu dix-neuf jours enfermé dans une grange, au milieu d'une forêt. Plusieurs fois la gendarmerie et des patrouilles sont venues à la vue de la maison, ce qui a mis sa vie en danger. Dans cette affaire, le ministre de la police a montré autant de sagacité que de zèle. Des six brigands trois sont arrêtés : ils éprouveront toute la rigueur des lois. » — *Gazette de France* du 29 vendémiaire : « La Société de *Religion naturelle* célébrera, le 30 vendémiaire, dans le temple de la Victoire (église Saint-Sulpice), une fête *aux vertus de Marc-Aurèle*. C'est toujours une nouveauté pour ceux qui connaissent la valeur des mots, que l'assemblage de *religion* avec l'adjectif *naturelle*..... »

CCCXLII

29 VENDÉMIAIRE AN IX (21 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 30 vendémiaire.

Colporteurs. — L'arrêté du 28 de ce mois, relatif aux émigrés, a été répandu hier avec profusion dans toute la capitale. Les colporteurs, suivant l'usage, en annonçaient le texte à haute voix, en

l'altérant. Ils insinuaient que le gouvernement autorisait la rentrée générale, rayait définitivement la plus grande partie des inscrits et leur rendait leurs biens. A ce cri public, les acquéreurs[1] s'alarmaient. Mais, en lisant la feuille de l'arrêté, on reconnaissait que les crieurs étaient inexacts, et que le gouvernement avait pourvu spécialement à la tranquillité de tous les possesseurs des biens nationaux.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 30 vendémiaire : « *Paris, 29 vendémiaire.* ...L'ancien rédacteur de l'*Ami du Peuple* et du *Père Duchesne*, Lebois, vient d'être arrêté et conduit au Temple, comme prévenu d'avoir imprimé un ouvrage rempli d'outrages contre la conduite du premier Consul. Après de longues et infructueuses recherches, le préfet de police était parvenu à le découvrir..... » — *Gazette de France* du 30 vendémiaire : « On a arrêté depuis peu, pour la douzième ou quinzième fois, un homme qui ne sait pas lire, et qui a fait souvent du bruit par ses écrits ; c'est le nommé Lebois, auquel on a fait une réputation de patriotisme en 1793, encore plus grande que sa bêtise, mais qui, jusqu'à présent, a mis assez d'obstination à ne point trahir ceux qui le poussent en avant. Cet homme faisait imprimer contre le premier Consul, et à coup sûr il n'en avait pas le droit ; car, pour juger la conduite de celui qui fixe l'attention de l'Europe entière, il faut savoir plus de choses que n'en sait le citoyen Lebois. Mais les événements ont tourné la tête à tous ces gens-là ; ils ont eu pendant quelques années raison contre la raison, ils n'en veulent pas démordre. Ce rival de Montesquieu se cachait avec grand soin ; le préfet de police l'a tiré de sa retraite..... »

CCCXLIII

30 VENDÉMIAIRE AN IX (22 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 1er BRUMAIRE.

Revue. — Une multitude immense s'est portée hier sur le lieu où la revue avait été annoncée. Elle a joui, dans le plus grand calme, du spectacle des manœuvres, qui ont duré depuis midi jusqu'à cinq heures. Il n'y a eu aucun accident. Vives acclamations au passage du premier Consul. On a admiré la tenue de ces troupes, portée à un tel point d'exactitude qu'un chef de bataillon a été mis aux arrêts parce

1. Les acquéreurs de biens nationaux.

que trois éclaireurs de son commandement n'avaient pas leurs baïonnettes. Différents nouvellistes s'entretenaient de la destination ultérieure de ces troupes. Les uns disaient qu'elles étaient destinées à former le noyau d'une troisième armée de réserve, la seconde étant devenue armée des Grisons, qu'en conséquence elles seraient bientôt dirigées vers Dijon ; d'autres, qu'elles demeureraient dans les environs de Paris jusqu'au départ du premier Consul pour Metz, où il se proposait de se rendre incessamment afin de diriger de là les opérations du congrès.....

Garde nationale. — Les citoyens qui font le service de remplaçants moyennant la rétribution fixée, étant sous ce rapport considérés comme militaires, avaient eu ordre de se rendre hier au lieu qui leur avait été indiqué pour être passés en revue. Quatre à cinq divisions n'ont pas obéi. Une rixe s'est élevée au poste du Temple. Il était commandé par un capitaine de la garde nationale de cette division, nommé Sabatier. A six heures du matin, un adjudant s'est présenté à ce poste pour ordonner aux remplaçants qui s'y trouvaient de se rendre sur la place où la revue devait se passer. Cet ordre réduisait le poste aux autres citoyens. Le capitaine s'est opposé à cette réduction et a voulu que les remplaçants continuassent le service de la garde. Ceux-ci, excités par la résistance de leur officier, ont également déclaré qu'ils ne quitteraient pas le poste, en ajoutant qu'ils n'étaient pas sujets à aucune revue. La subordination étant moins exacte dans cette classe de citoyens que dans les corps militaires disciplinés, l'officier et les hommes du poste se sont livrés à beaucoup de propos injurieux, soit contre l'adjudant qui avait apporté l'ordre, soit contre le gouvernement. Le capitaine et l'adjudant ont dressé leurs procès verbaux ; ils ont dû être remis à l'état-major.

Acte de démence. — Hier, à l'heure de la parade, dans la cour des Tuileries, un particulier, qu'on a jugé en démence, a crié pendant quatre à cinq minutes : *A bas Bonaparte !* Son aliénation a paru si constante que les officiers des deux gardes, montante et descendante, se sont bornés, ainsi que les autres spectateurs, à rire de cette folie, qui d'ailleurs n'a été le sujet d'aucun trouble. Ce particulier sera examiné avec attention.

Amnistiés. — L'arrêté du 28 inquiète les amnistiés, dont le plus grand nombre sont inscrits sur la liste des émigrés. Ils ne voient dans tous les articles du titre Ier aucune disposition qui leur soit relative. Le titre II leur paraît même prononcer la maintenue de la plupart d'entre eux, soit parce qu'ils avaient servi dans des corps étrangers avant la guerre que la pacification a terminée, soit parce

qu'ils n'ont pas réclamé dans le temps prescrit. Ils se flattent qu'il y aura en leur faveur une décision ultérieure, parce que l'amnistie a été accordée sans restriction, et que le gouvernement n'a exigé d'eux qu'une soumission pour l'avenir aux lois de la République.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

JOURNAUX.

Publiciste du 1er brumaire : « *De Paris, le 30 vendémiaire.* ...On annonce qu'à commencer demain, 1er brumaire, on payera régulièrement le solde et les dépenses arriérées de l'an VIII et des années antérieures. Ces paiements se continueront de mois en mois avec une constante régularité, et sans rien prendre sur les fonds destinés à la dépense courante. Ainsi ce qui n'était qu'illusoire et fictif, pour les années précédentes, va devenir une réalité cette année ; il n'y aura plus d'emprunt d'une année sur l'autre, et le présent ne sera plus dévoré par le passé, ni l'avenir par le présent..... »

CCCXLIV

1er BRUMAIRE AN IX (23 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 2 BRUMAIRE.

Premier Consul. — Un habitant de la campagne, se trouvant dans un café, ces jours derniers, et entendant le récit du complot formé contre le premier Consul, en parut extrêmement affecté, et s'exprima en ces termes : « Et pourquoi ? C'est un bon citoyen. On en dit du bien pourtant chez nous. » A Saint-Cloud, le jour de la revue, le premier Consul était le sujet de toutes les conversations dans les auberges et autres lieux publics, tous remplis. On a entendu ces expressions : « Nous sommes trop heureux d'avoir un homme comme celui-là. On peut l'appeler le sauveur de la France. S'il lui arrivait accident, nous serions tous perdus. » D'autres, en des termes différents, manifestaient les mêmes sentiments.....

Agitateurs. — Des malveillants répandent dans le public des bruits faux, des projets imaginaires, pour inquiéter les esprits, et surtout pour aigrir le militaire. « On a supprimé, disent-ils, un grand nombre d'officiers vétérans, pour les remplacer par des chevaliers de Saint-Louis, ou d'autres anciens officiers du roi. La solde de réforme est retirée; les officiers réformés ne doivent plus compter sur les secours

du gouvernement. Les trois Consuls iront à Versailles ; ils se proposent de fixer leur résidence dans ce château, ou dans celui de Saint-Cloud. » C'est sur les troupes en garnison dans Paris que ces propos font le plus d'impression.

Tribunat. — Sept individus bien mis, dont le moins âgé paraissait avoir quarante ans, assurèrent hier, au café Hardy, qu'un parti s'était formé au Tribunat pour dénoncer l'arrêté du 28 [1] comme inconstitutionnel et tendant à recevoir en France des émigrés que les anciennes lois bannissaient à jamais. « La séance sera orageuse, disaient-ils; le parti est nombreux ; tous ceux qui le composent possèdent des biens nationaux et ne veulent revoir les anciens propriétaires dans les lieux où ces biens sont situés; ils comptent beaucoup sur l'adhésion du Sénat. » Ces individus, qui avaient probablement d'autres principes ou d'autres intérêts, s'exprimaient avec indignation et véhémence contre les auteurs de ce projet. Ils disaient que le gouvernement saurait empêcher ce signal public de division, qui pourrait être funeste aux négociations du congrès.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le préfet de police est informé que les Chouans recrutent encore pour les départements de l'Ouest. On signale deux individus, nommés Beaulieu et Carrega, comme principalement chargés du recrutement. Ils débauchent autant qu'ils peuvent les officiers de Bourmont pour l'armée de Georges, et ils espèrent porter de grands coups dans le courant de l'hiver prochain. Georges est, dit-on, en Angleterre, mais Beaumont commande dans toute la Bretagne pendant son absence. Toute la correspondance et les fonds d'Angleterre arrivent à Bayeux. On organise de plus en plus, dans le Maine et du côté de Vendôme, le vol des diligences et l'assassinat des courriers ; les brigands s'y sont formés en bandes, et ils ont à présent beaucoup de chevaux.

L'arrivée du général Moreau a fait redoubler d'activité tous les partis. Les Orléanistes l'ont vu de mauvais œil ; les constitutionnels de l'an III et les partisans de 93 se sont flattés de gagner quelque chose sur son esprit. On rapporte que le législateur Huon, qui connaît ce général, l'attendait avec impatience; il a eu avec lui un entretien ; mais le résultat n'a pas été de son goût, car il a dit, dans une maison qu'il fréquente habituellement, qu'il ne reconnaissait plus

1. Voir plus haut, p. 740.

Moreau en ce qu'il lui aurait montré beaucoup d'attachement pour le gouvernement actuel. — Les exclusifs s'efforcent de porter ce général aux nues ; ils le prônent sans relâche et partout ; leur but est de chercher à le rendre suspect, dans l'idée de l'exaspérer ensuite plus facilement et de se l'attacher. Ils n'espèrent pas trop, cependant, en venir à bout. Duveyrier et les autres tribuns qui pensent comme lui ont à peu près les mêmes intentions, et celui-ci disait, il y a quelques jours, que, si Moreau était à la tête des affaires, elles prendraient une face plus républicaine. On dit encore que Chénier et quelques autres tribuns du parti de l'opposition ont vu le général Moreau, qu'ils lui ont fait un tableau effrayant de la situation de la République, qu'ils l'ont même pressé de s'expliquer à cet égard, mais qu'ils n'ont pu en rien obtenir, et enfin qu'il leur a prouvé, de la manière la plus positive, son attachement au gouvernement et au premier Consul.

Les plus enragés exclusifs, ceux-là qui trament des complots diaboliques, tels que de mettre le feu aux Tuileries, d'exciter une émeute générale, etc., sont convenus entre eux de ne pas se connaître, si quelques-uns étaient arrêtés, et de nier les faits les plus constants, les liaisons les plus reconnues ; ils veulent rompre tous les fils, toutes les communications, et faire croire qu'il n'existe entre eux ni plan ni combinaisons. Aussi n'écrivent-ils rien ; tout se fait à peu près verbalement, par l'entremise d'agents subalternes, qui ne font que courir nuit et jour. Tous les rapports s'accordent à dire que ce qui les occupe davantage, en ce moment, c'est de pouvoir mettre le feu dans les caves des Tuileries, d'exciter un mouvement à l'aide du désordre qu'un pareil événement ferait naître, et de tâcher de profiter de ce mouvement. On ignore qui leur a fait croire que le général premier Consul va partir sous peu pour Metz ou Nancy, mais enfin ils le croient, et ils veulent tenter d'exécuter leur projet avant cette époque. Il y a toujours une main inconnue qui leur distribue de l'argent ; car la plupart de ces hommes, nés dans la classe ouvrière, ne travaillent point et ne quittent pas les cabarets, où ils font assez de dépense. Les officiers réformés leur sont plus que jamais attachés : même manière de penser, mêmes projets, même espoir de réussir. Ils font travailler, dit-on, à de nouveaux pamphlets contre le gouvernement et les événements du 18 vendémiaire dernier [1]. Hier ils répandaient dans les faubourgs qu'une insurrection violente s'était élevée dans l'armée de Moreau depuis son départ, que le gouvernement était fort embarrassé de l'apaiser, qu'elle était en faveur des patriotes, que les changements

1. Ce jour-là, on avait arrêté Ceracchi, Demerville et Arena, accusés d'avoir voulu assassiner Bonaparte à l'Opéra.

dans la Constitution actuelle, annoncés depuis si longtemps, allaient enfin avoir lieu dans le courant de cette décade, que les troupes passées en revue à Rocquencourt allaient arriver à Paris pour cet objet. Ils ont eu, le 30, une petite réunion à Vincennes, en face du château; il y avait huit ou dix individus; la société devait être plus nombreuse, mais on a craint d'être suivi. Les exclusifs disent qu'ils ont reçu des nouvelles de Mâcon, où se réfugient beaucoup d'entre eux, comme on l'a dit dans les précédents rapports; on leur mande qu'on est fort étonné qu'on n'aille pas plus vite à Paris; que, si l'on voulait deux ou trois mille hommes, on n'avait qu'à parler; qu'on venait de donner bon exemple en culbutant les gendarmes de ce pays, qui avaient accompagné les garnisaires pour les contributions. La lettre qu'ils ont lue et montrée était signée du nommé Sauvageau, ci-devant municipal à Mâcon.

On remarque depuis quelques jours que plusieurs officiers du 24e régiment de chasseurs à cheval fréquentent beaucoup d'exclusifs, qu'ils se plaignent du gouvernement, et se permettent contre lui les plus indécents propos.

Les Italiens murmurent beaucoup de l'ordre qui leur a été intimé de quitter Paris. Plusieurs d'entre eux se proposent de ne point obéir; quelques-uns même ont refusé de prendre des passeports. Le préfet de police a ordonné qu'ils seraient arrêtés et conduits de brigade en brigade aux frontières d'Italie. Leurs propos dans les cafés, leurs liaisons avec les factieux ont nécessité impérieusement cette mesure.

On attribue toujours l'augmentation du prix du pain aux exportations qui ont été faites et qui se font encore; on rapporte qu'un nommé Leduc, meunier demeurant près Meulan, est chargé d'acheter des grains et des farines à tout prix, qu'il les fait passer à Nantes et à Rouen; il a dit à un nommé Hureau, huissier à Paris, que, s'il pouvait trouver des capitalistes qui voulussent prêter des fonds pour ce commerce, loin d'avoir rien à perdre, les bénéfices seraient immenses avant deux mois, que les exportations étaient absolument libres, et qu'il n'y avait rien à craindre sous quelque rapport que ce fût. Cependant, comme on l'a déjà dit, il n'y a encore à cet égard dans Paris ni plaintes ni murmures.

L'esprit public en masse ne varie point. La confiance dans le gouvernement est bien affermie, et l'intérêt que les bons citoyens prennent à l'existence du général premier Consul n'est point équivoque. Le préfet de police a reçu plusieurs avis dans lesquels on semble se plaindre que le premier Consul se laisse trop facilement approcher par des individus dont l'extérieur n'est souvent pas trop rassurant.

On cite particulièrement les quintidis, où, traversant le palais pour aller passer la revue, il est environné de pétitionnaires qu'on ne devrait pas admettre indistinctement dans les galeries. Une lettre surtout dit qu'il ne devrait jamais oublier qu'il n'est point à lui, mais qu'il appartient à la France entière et qu'on ne saurait trop le lui répéter.

Les royalistes ne se convertissent pas plus que les partisans de Marat; quelques démonstrations qu'ils affectent, ils n'en sont pas moins les ennemis du gouvernement. L'arrêté des Consuls relatif aux émigrés, loin d'éteindre leur haine, semble l'augmenter encore. Quelle que soit l'indulgence dont on use envers eux, ils n'en seront pas plus reconnaissants que les autres. Leur correspondance avec la chouannerie et l'Angleterre est toujours aussi active; ils comptent sur la promesse qui leur a été donnée que la paix ne se ferait point et sur de nouveaux troubles dans les départements de l'Ouest.

Les mécontents viennent de choisir un nouveau point de réunion. C'est le café Olivier, dans la petite rue du Carrousel, qui est devenu le réceptacle des ennemis du gouvernement; on les y surveille avec le plus grand soin, malgré les sentinelles qu'ils placent eux-mêmes au dehors; on ne les y voit pas en grand nombre, mais ils y viennent presque tous les uns après les autres; il est difficile d'aborder ce café sans courir les risques d'être reconnu ou insulté. Un nommé Millier, ex-huissier du Directoire, s'est chargé d'examiner les allants et venants qui ne sont point du bon bord; il a pour adjoint un nommé Baudry, qui, de tout temps, n'a fait d'autre métier que de dépister les agents de la police. Du moment que l'un ou l'autre de ces deux hommes voit arriver un personnage inconnu, il fait le signal convenu, sans doute, et prend la fuite. Ces deux coquins n'ont ni feu ni asile; ils se retirent tantôt dans un mauvais lieu, tantôt dans un autre, ce qui rend leur capture un peu difficile. C'est de ce café que l'on a su que les exagérés s'attendent à un très prochain mouvement dans le Midi; ils assurent qu'il y existe déjà un noyau assez considérable, qui ne fera que grandir à mesure qu'il s'avancera sur Paris, ainsi qu'on le leur assure et qu'ils le croient. Il y a aussi des réunions au village de Charonne, près Paris. On surveille partout avec soin, mais il est bien urgent que l'arrêté du gouvernement qui doit donner au préfet de la police de Paris celle de la banlieue ne soit pas retardé plus longtemps[1].

1. C'est le 3 brumaire an IX qu'un arrêté des Consuls décida que le préfet de police exercerait son autorité dans toute l'étendue du département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Meudon et Sèvres, du département de Seine-

Les prêtres, assermentés ou non, cherchent aussi à profiter de la circonstance. Ils ne se contentent point de chercher à ramener d'une manière indirecte les esprits vers la monarchie ; dans les sociétés, ils se gênent moins encore et s'expliquent hautement sur les vœux qu'ils forment. Les discours de l'évêque Royer et de celui de Saint-Papoul prennent chaque jour une nouvelle teinte de démence et de fanatisme. Heureusement encore que ceux qui vont les écouter et les applaudir sont aussi impuissants qu'eux.....

Le résultat de la Bourse ne varie point. Les négociations sont assez nombreuses, mais les cours n'éprouvent pas de fortes réactions, et les apparences cependant sont pour la hausse. Les pièces d'or sont toujours au même taux, à 13 centimes en papier.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCCXLV

2 BRUMAIRE AN IX (24 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 3 brumaire.

Bruits de changement. — Les innovateurs sont parvenus à persuader à la multitude qu'il y aura bientôt un changement dans la forme du gouvernement. Ils insinuent avec le ton de la plus grande sécurité que tout ce qu'il y a de plus marquant dans le Conseil d'État, le Sénat et le Tribunat convient de ce projet et dit que des politiques profonds ont été admis aux délibérations qui ont eu lieu pour cette épuration reconnue nécessaire. C'est une constitution à peu près semblable à celle d'Amérique qu'ils annoncent. La crédulité naturelle de ceux qui les écoutent leur procure une confiance passagère. La tranquillité publique n'est pas troublée.

Agitateurs. — Il y a quelques signes d'inquiétude dans le peuple, excité par des agitateurs qui ne s'occupent que des moyens de le troubler. La cherté du pain, de la chandelle et autres objets de première nécessité est le premier moyen qu'ils emploient, comme celui qu'ils croient devoir leur procurer le plus de succès. Le gouvernement, selon eux, devrait pourvoir sans cesse à ce que les choses les plus

et-Oise, en ce qui touchait la plupart des fonctions qui lui avaient été attribuées par l'arrêté du 12 messidor an VIII.

usuelles fussent aux prix les plus modiques, et il les fait renchérir en en permettant les exportations, diminuant les approvisionnements. Autre bruit plus inquiétant pour les exagérés : des officiers de la garde consulaire, réunis au nombre de six au café des Mille-Colonnes, dans la soirée du 1er de ce mois, parlant de l'attentat médité contre le premier Consul, ont dit publiquement, à voix très haute, que, si le crime eût été commis, tous les Jacobins eussent été massacrés le même jour par la garnison sur la désignation des citoyens honnêtes de chaque quartier, et qu'ils n'échapperaient pas, si jamais ce complot se renouvelait. De ce fait, vrai ou faux, les exclusifs concluent qu'on a le projet de détruire tous les patriotes ou Jacobins, expressions synonymes pour eux. Les colporteurs contribuent de leur côté à prolonger l'inquiétude en continuant d'altérer le texte de l'arrêté du 28. Ceux du Perron le présentent en ces termes : *Rapport du Ministère de la police contre les acquéreurs nationaux et en faveur des émigrés ; arrêté conforme, etc*... Les ordres sont donnés pour faire cesser cet abus....

Contrebandiers. — Les fraudeurs du droit d'octroi se sont réunis en grand nombre dans les cabarets de la Courtille et de la Haute-Borne. Ils ont projeté de se munir d'armes blanches et à feu pour résister à toute attaque. Plusieurs doivent prendre un uniforme, les uns d'infanterie, d'autres de chasseurs, d'autres de la garde consulaire. Ils se proposent aussi de tenter de séduire les gendarmes qui pourraient leur être opposés, par des offres pécuniaires. La régie de l'octroi et le commandant de la gendarmerie sont prévenus.

(Arch. nat., F7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les factieux ne savent plus quel bruit faire courir pour tourmenter l'opinion et agiter les esprits. Ils répandaient hier, dans les cafés et autres endroits publics, que l'Italie s'était révoltée contre les Français, que deux courriers, arrivés le 30, en avaient apporté la nouvelle, que la paix ne se ferait point, que les travaux étaient suspendus à Lunéville, et qu'enfin le général Moreau n'était venu à Paris que pour prendre de nouveaux ordres. Ils ajoutaient que le Tribunat et le Corps législatif allaient prendre des grandes mesures. On rapporte en effet que le tribun Duveyrier ne néglige rien pour échauffer l'esprit de ses collègues. Certain nombre d'entre eux se promettent de ne pas laisser échapper le plus léger prétexte d'attaque et de tout faire pour arriver à leur but. On dit qu'ils se proposent de faire un appel au peuple et

aux armées, et de demander à se retirer ailleurs pour délibérer sur les dangers de la patrie. Enfin, il n'est pas d'extravagances qu'ils ne disent ou qu'ils ne projettent. Leurs menées transpirent dans le public. En général, on s'en moque et l'on n'a de confiance que dans le gouvernement; mais les partis cherchent à les échauffer encore davantage dans l'espérance de profiter des troubles, s'ils pouvaient en faire naître. Les réunions chez Duveyrier et ses amis sont toujours très fréquentes. On dit que le nombre de ses partisans dans le Tribunat et au Corps législatif n'augmente pas beaucoup.

Le législateur Huon disait hier au citoyen Durand, son ami, qu'il était depuis huit jours accablé de lettres et de visites, qu'il voyait les têtes de ses collègues s'échauffer : « Et je crains, a-t-il dit, que sous peu nous n'ayons du grabuge. » — L'ex-général Servan et Sainte-Foix, ex-chef de bureau de la marine, se réunissent fort souvent chez le citoyen Huon. On y paraît très au courant de tout ce que font ou méditent les factieux de tous les partis.

Les exclusifs se sont réunis hier, en petit nombre, aux Champs-Élysées ; les autres se sont répandus, comme ils ont coutume de faire depuis quelques jours, dans les villages des environs de Paris. Ils suivent toujours leurs infâmes projets, et leur délire est tel qu'ils comptent encore revoir le règne de la démagogie. Les principaux d'entre eux n'osent plus cependant se montrer. Tout se fait par des agents subalternes et vils; on n'écrit rien ou peu de chose, dans la crainte de laisser des traces ou d'être arrêté avec des pièces à conviction.

L'agent qui suit les Chouans a su d'eux que l'ordre leur était donné pour recommencer les hostilités vers la fin du mois au plus tard, qu'on les a prévenus que tout était prêt, armes et argent, enfin que les débarquements de l'Angleterre se feraient sûrement à cette époque....

Les négociations se sont multipliées aujourd'hui à la Bourse, et chaque cours a éprouvé de l'amélioration. Le tiers consolidé est resté à 36 fr. 75. On compte que la hausse se soutiendra. — Paris est parfaitement tranquille[1].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Le même jour, Bertrand, chef de la 1re division à la préfecture de police (voir l'*Almanach national pour l'an IX*, p. 474), fit ce rapport au préfet de police : « Le café Viteux, signalé par note du 21 vendémiaire comme lieu de rassemblement des exclusifs, a été surveillé pendant plusieurs jours. Il n'est fréquenté que par cinq ou six ouvriers Auvergnats de nation, ne s'occupant qu'à jouer, et ne s'entretenant nullement d'affaires politiques. On n'y a vu aucune autre réunion. » (Arch. nat., F 7, 3829.)

Journaux.

Gazette de France du 3 brumaire : « Voici enfin une anecdote qui vient de Russie, et qui paraît très croyable, parce que les caractères y sont bien observés. A l'une des grandes revues, l'empereur parlait au duc de Richelieu des nouvelles de France et lui disait que son ministre à Berlin lui avait écrit avec combien d'humanité les prisonniers russes étaient traités, que plusieurs officiers avaient déjà été renvoyés sans rançon. — Qu'en pensez-vous? continua l'empereur. — Sire, je me réjouis de voir de braves hommes rendus à votre excellente armée. — Ce n'est pas cela que je vous demande. Que pensez-vous de la conduite du premier Consul de France? — Je pense, Sire, qu'il gouverne sur de tout autres principes que ses prédécesseurs. — C'est cela même, répondit l'empereur, sans ajouter un seul mot..... »

CCXLVI

3 BRUMAIRE AN IX (25 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 4 brumaire.

.....*Demerville.* — Rioust, propriétaire aux Andelys, correspondant de Demerville, vient d'être traduit à Paris auprès du préfet de police. La correspondance énigmatique, traitant d'*établissement nouveau,* de Société littéraire, a été expliquée par Demerville comme relative à l'établissement d'une maison de jeu. Mais Barère a déclaré qu'il ne croyait pas que Rioust fût dans le cas de former un pareil établissement [1]. Rioust donnera cette explication. On craint cependant que Rioust, prévenu par la voie des journaux de l'arrestation de Demerville, n'ait anéanti la correspondance de ce dernier.

Notice sur le complot. — On a la certitude que deux officiers ont dit, le 18, à Vesoul, qu'il y avait un grand coup de fait, que le premier Consul avait été assassiné. Ils ont dit le savoir par le télégraphe de Huningue, ce qui était impossible. On suit les indices. On présume que ces deux hommes ont quitté Paris, sachant le complot, et le jour de son exécution.....

1. Barère se trouve mêlé à cette affaire, parce qu'il avait été un des dénonciateurs de Demerville, qu'il connaissait depuis longtemps : Demerville était du même pays que lui, et avait été employé aux Comités de sûreté générale et de salut public. Voir le *Procès de Demerville, Ceracchi, Arena, etc.* Bibl. nat., Lb 42/148, in-8.

Brochures. — On se propose de faire paraître demain un ouvrage Richer Serizy sur la Révolution, 2 vol. in-12 ; l'auteur y a joint un coup d'œil sur Bonaparte [1].....

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le bruit répandu par les exclusifs qu'on voulait déporter les patriotes s'est accrédité dans les faubourgs, suivant un rapport d'aujourd'hui. Beaucoup d'hommes de ce parti, qui se croient menacés, sont liés avec des membres du Tribunat et du Corps législatif qu'on sait être les partisans de la Constitution de l'an III ; ils ont été les voir et ont tâché de les intéresser à leur position, qu'ils ont peinte des plus sombres couleurs. Ils les ont engagés à aviser à des moyens efficaces pour venir à leur secours. C'est dans une réunion particulière qu'on s'est occupé avant-hier de cet objet. Quelques officiers, mécontents du dernier arrêté des Consuls relatif aux émigrés, ont assisté, dit-on, à cette assemblée. — On ajoute que Chénier, Duveyrier, Bailleul, Ginguené, Hardy et Huon en faisaient partie. On s'est déchaîné contre le gouvernement, on a annoncé la prochaine insurrection de la Vendée et des départements environnants et la guerre civile d'un bout à l'autre de la République. Le résultat de la séance a été d'attendre patiemment la rentrée du Corps législatif et de préparer à l'avance les motions les plus vigoureuses contre le gouvernement.

Les exclusifs, qui comptent décidément sur toutes ces menées, en redoublent d'audace et font tous leurs efforts pour soutenir ceux qui chancellent ou que la peur commence à gagner. — Il y a eu le 2, chez un boutonnier de la rue de l'Arbre-Sec, une petite assemblée, composée des têtes les plus chaudes. On rapporte qu'un nommé Bécard, se disant adjudant général, s'y est trouvé ; il y a fait lecture d'une lettre signée seulement d'un *M.* Cette lettre porte en substance qu'il faut se tenir tranquille pendant quelque temps ; que ceux qui sont tourmentés quittent Paris ; que sous peu il arrivera un nombre d'officiers réformés qui grossiront le noyau ; qu'il ne faut en rien compter sur la garde bourgeoise. Ce Bécard a ajouté qu'il était bien

1. Il s'agit de l'ouvrage intitulé : *l'École des factieux, des peuples et des rois, ou Supplément à l'histoire des conjurations de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans et de Maximilien Robespierre*, par un témoin oculaire. Paris, 1800, 2 vol. in-8. Bibl. nat., La 32/341. Voir plus loin un rapport de la préfecture de police du 7 brumaire.

essentiel surtout d'observer plus que jamais qu'il y avait beaucoup de faux frères. L'agent qui suit les hommes de ce parti était présent et dit que la lettre était timbrée de Fontainebleau. Il raconte encore que l'on compte beaucoup sur une portion des officiers de deux demi-brigades qui sont à Paris. Il croit bien se rappeler que ce sont les 33e et 69e dont il a été question.

Depuis longtemps l'Abbaye-aux-Bois est en observation. Elle est le local que ces hommes ont plus particulièrement choisi. Beaucoup y demeurent, et par là ont la faculté de se voir et de machiner tant qu'ils veulent à toutes les heures. La surveillance redouble d'activité à cet égard. Au surplus ces malheureux continuent à se vanter qu'ils ont partout des amis et une correspondance très active, mais particulièrement dans le Midi.

Tandis que ce parti agit de la sorte, la faction d'Orléans et les royalistes qui ne dorment point cherchent à recueillir le fruit de ces infernales manœuvres.

Le renchérissement des denrées, dont les malveillants cherchent à se faire une arme si puissante, est toujours attribué aux exportations. Une nouvelle preuve en existe dans la correspondance du nommé Melvill, arrêté avant-hier. Il a acheté 100 milliers de beurre d'Isigny, qui doivent être chargés sur un navire de Dieppe pour Londres ; il a déclaré que la destination était pour Hambourg, mais une charte privée l'indique pour l'Angleterre. On assure que l'exportation des grains continue, et que l'on enlève toujours des farines pour le Midi, et l'on prend même des précautions.....

Il ne s'est rien passé d'extraordinaire aujourd'hui à la Bourse. Il s'est fait beaucoup moins d'affaires qu'hier. La Bourse a été en général très froide, et conséquemment tous les cours faibles, mais sans réaction de baisse. Les pièces d'or n'ont point été demandées. Leur cours est toujours à 13 centimes contre papier et 10 centimes contre argent [1].

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Rapport de Bertrand (v. plus haut, p. 751, note 1) du même jour : « D'après les recherches faites pour connaître l'individu qui, selon le rapport fait au ministre, a tenu dans les Tuileries les propos les plus injurieux contre le gouvernement et qu'on dit être le fils d'un instituteur demeurant près le Châtelet, il y a lieu de présumer que cet individu est le nommé Vallée, instituteur rue d'Avignon, division des Arcis. Cet homme, autrefois très exalté, a été détenu pendant quatorze mois, lors de la réaction, et a été mis en jugement et acquitté de la prévention d'avoir coopéré aux massacres de septembre. On assure qu'il a l'esprit aliéné depuis cette époque, que cependant il parle peu d'affaires politiques, et qu'il se conduit assez sagement. On le suit de près et on rendra compte. » (Arch. nat., F7, 3829.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 4 brumaire : « ...Le premier Consul vient de prendre mille souscriptions pour l'établissement des soupes à la Rumford. Comme un bon exemple n'est jamais perdu, on s'attend que celui-ci imprimera une nouvelle impulsion à l'esprit public vers les établissements de bienfaisance. Le Sénat conservateur avait déjà pris cent souscriptions. Combien d'autorités respectables ne voudront pas rester en arrière, lorsqu'il est question de faire le bien d'une manière active et directe!..... »

CCCXLVII

4 BRUMAIRE AN IX (26 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 5 BRUMAIRE.

.....*Conjuration*. — On écrit de Bordeaux que les anarchistes de cette ville étaient instruits du complot formé contre le premier Consul, et qu'ils avaient manifesté leur joie. Lorsqu'ils ont appris le résultat, ils n'ont pu déguiser leur consternation, et il a été facile de les reconnaître au milieu de l'allégresse publique. En réunissant cet indice à ceux reçus précédemment de Strasbourg, Nîmes, Hambourg et aux propos tenus à Vesoul par deux officiers, on ne peut douter que ce complot n'eût des ramifications fort étendues.

Cherté. — Le prix du pain vient d'éprouver une nouvelle augmentation d'un sol pour 4 livres ; celui de la chandelle, de 2 sols par livre. Les agitateurs saisissent avec avidité ces événements pour insinuer à la classe du peuple la moins aisée que ces objets de première nécessité subiront progressivement de nouvelles augmentations. Ils observent que leur prix actuel a presque doublé pendant le cours de l'année. Ils en concluent que le peuple n'est pas devenu plus heureux par le changement survenu dans la forme du gouvernement, dans le mois de brumaire an VIII. Loin que ces propos fassent impression sur les ouvriers, on les entend se livrer aux plus vives déclamations contre le Directoire et faire unanimement l'éloge du premier Consul.

Prêtres. — La scission entre les prêtres dits constitutionnels et simples soumissionnaires continue. C'est à l'église de Saint-Laurent que ses effets sont les plus sensibles. Les soumissionnaires se flattent

d'une victoire complète et de l'exclusion prochaine des jureurs. Ils se disent soutenus par le maire. Ils font circuler parmi leurs partisans un billet imprimé, conçu en ces termes : « Vous êtes averti que mardi prochain (28 octobre 1800, v. st.), 6 brumaire an IX, M. l'évêque de Saint-Papoul fera la réconciliation solennelle de l'église paroissiale de Saint-Laurent. La cérémonie commencera à neuf heures très précises ; ensuite la messe pontificale, suivie du *Te Deum.* » L'évêque n'a pas expliqué ce qu'il entendait par cette expression : *réconciliation solennelle.* Il est probable qu'il donnera cette explication dans son discours.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Tous les rapports annoncent que les exclusifs sont loin de renoncer à leur plan. Hier un certain nombre d'entre eux ont été rôder autour du théâtre de la République. Ils étaient pour la plupart couverts de houppelandes neuves, sous lesquelles ils avaient des uniformes. Ils n'ont point osé approcher de la salle, quand ils ont aperçu plusieurs commissaires de police qui les accompagnaient et la garde. On a remarqué parmi eux quelques figures étrangères et plusieurs individus qui parlaient italien. On ne saurait trop répéter qu'il y a dans ce parti beaucoup d'officiers réformés ou à la suite, et qui sont d'autant plus à craindre que, n'ayant pas grand' chose à perdre, ils sont capables de tout. Ces hommes conviennent cependant que chaque jour des obstacles nouveaux se présentent, et qu'il ne leur sera pas aussi facile qu'ils l'avaient pensé de venir à bout de tous leurs desseins. L'un des agents qui les suivent rapporte qu'ils ont dit qu'il fallait renoncer au projet de jeter des matières inflammables dans les caves du palais des Tuileries, que la surveillance était trop bien établie, mais qu'ils sauraient prendre d'autres mesures. Aujourd'hui, à trois heures après midi, ils étaient cinq ou six réunis chez un nommé Gravier, marchand de vin auprès des fossés de la Bastille. L'un d'eux a dit qu'il serait peut-être possible de s'introduire sous le château par des passages ou espèces d'acqueducs donnant sur la rivière près le pont des Tuileries ; un autre a observé que la chose serait difficile, attendu qu'on pourrait les observer facilement des bains. Un agent de police a reçu sur-le-champ l'ordre d'aller examiner les lieux. On rendra compte des suites que ces factieux croiront pouvoir donner à ce projet.

On rapporte que, cette nuit, au poste de La Chapelle, près les

ruines du Temple, lorsque la ronde commandée par l'adjudant de section arriva, un des hommes de garde, nommé Valembert, demeurant rue des Alpes, n° 22, répondit fort insolemment à ce même adjudant qui faisait l'appel; que, celui-ci l'ayant repris avec douceur, l'autre s'emporta davantage et finit par lui dire : « Les épaulettes ne m'en imposent pas; si tous les Français me ressemblaient, nous sortirions bientôt de l'état où nous nous trouvons »; que toute la garde a paru applaudir aux discours séditieux de Valembert, et qu'enfin l'adjudant, trop doux, se contenta de lui faire une légère réprimande et le laissa à son poste.

Aujourd'hui, le commissaire de police de la rue de la division de l'Ouest confia à la garde du poste de la rue de Sèvres un réquisitionnaire qu'il avait arrêté dans la rue. Il avait recommandé qu'on le veillât avec soin, attendu qu'il s'était déjà plusieurs fois évadé. Six hommes du poste se mirent en route pour le conduire à la préfecture, et, à deux cents pas de là, ils l'ont laissé fuir. Ces événements ne se renouvellent que trop souvent.

On s'occupe toujours de l'augmentation du prix des denrées. Des malintentionnés s'efforcent de persuader aux ouvriers qu'elle deviendra plus forte encore : et beaucoup d'entre eux semblent le craindre. On indique, comme faisant partie des achats et des envois de grains considérables, Simon et Cie, épiciers rue Montorgueil; les frères Bailly, rue Beaurepaire ; Desmarais, rue Poissonnière, et Picnis, rue du Ponceau.

Les royalistes disaient hier que le gouvernement autorisera les émigrés qui vont être rayés à rembourser les acquéreurs de leurs biens et à les reprendre. On sait que ce bruit s'est déjà répandu dans les départements et qu'il inquiète les propriétaires des domaines nationaux.

Hier, le nommé Bon-Compagne, ci-devant employé à la liquidation des émigrés, rue Saint-Avoye, et qui n'avait pu trouver de place depuis la suppression de cette administration, s'est passé son sabre au travers du corps. On l'a trouvé mort ce matin et baigné dans son sang.

Aujourd'hui, à la Bourse, les négociations ont encore été languissantes, et la conformité exacte des cours de ce jour avec ceux de la Bourse précédente en est la preuve non équivoque. La seule remarque satisfaisante que l'on fait généralement, c'est que cet état de choses ne donne aucune défaveur aux effets. Depuis deux jours, le service de la Bourse est fait par la troupe de ligne en remplacement des vétérans qui le faisaient habituellement. Aujourd'hui, le service a

manqué, aucun détachement ne s'étant présenté ; cependant l'ordre a été maintenu. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 5 brumaire : « Le Lycée de jurisprudence, bien loin d'être en pleine désertion, comme plusieurs journaux l'ont annoncé, d'après le *Journal du Palais,* est entièrement organisé ; la magnifique salle d'étude et d'assemblée est près d'être achevée, et ses cours ouvriront à la rentrée des tribunaux..... »

CCCXLVIII

5 BRUMAIRE AN IX (27 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 6 BRUMAIRE.

Bruits publics.— On tient pour certain dans le public que le comte de Cobenzl est à Paris, et que le gouvernement, prévenu de son arrivée par une dépêche télégraphique, a envoyé une garde d'honneur à sa rencontre. On varie sur les causes de ce voyage inopiné du ministre autrichien....

Revue. — Hier, suivant l'usage, le peuple s'est porté en foule à la place du Carrousel pour jouir du spectacle de la revue Lorsque le premier Consul a paru, la joie publique a été manifestée par les plus vives acclamations. On a dit que les cartes avaient été changées dans a matinée et que l'entrée de la cour des Tuileries a été interdite. Des officiers, s'étant présentés à la grille, ont tous été offensés du refus qu'ils ont éprouvé. L'un d'eux, à très haute voix, s'est exprimé en ces termes : « Quand il a besoin de nous, il sait où nous trouver. » Le bruit de l'arrivée du ministre autrichien a circulé à l'heure de la parade.

Grains... — Plusieurs cèdent à cette observation frappante que le prix du pain est presque triplé à Londres. La livre y est à près de 9 sols de notre monnaie, et elle n'est à Paris qu'à 3 sols 3 deniers. A Londres, l'inquiétude est extrême sur les suites de cette disette : de là les pétitions au roi, la convocation du Parlement pour qu'il imagine quelque ressource. A Paris, rien n'indique que les approvisionnements soient diminués.

Contrebandiers. — Les brigands qui se sont réunis pour frauder les droits d'octroi acquièrent chaque jour plus de force. Les employés ne peuvent leur résister et disent que l'impossibilité des perceptions forcera les fermiers à abandonner. On sait qu'ils ont le projet d'exciter un complot dans les faubourgs pour détruire les barrières et les murs, en insinuant à ceux qu'ils chercheront à s'associer que ces ouvrages n'ont été construits que pour assujettir le peuple à un impôt injuste, qu'il est contraire à la volonté nationale, et que la démolition des murs et barrières sera un acte de souveraineté. Les moteurs sont connus et surveillés. La plus grande tranquillité règne dans les faubourgs, et les habitants ne cessent de répéter qu'ils ne se prêteront jamais à aucun mouvement.

Anarchistes. — Quelques exagérés ont confié qu'ils avaient le projet de se porter au tribunal où les complices de l'attentat devaient être jugés pour les y enlever, et que leurs mesures seraient concertées avec tant de prudence qu'ils étaient sûrs du succès. Plusieurs d'entre eux se réunissent au café Olivier, place du Carrousel. On y remarque le général Fion, qui fut impliqué dans l'affaire de Babeuf.

Brochure. — Il paraît une nouvelle brochure de près de quatre cents pages en deux volumes sans nom d'auteur ni d'imprimeur. Elle a pour titre : *L'École du factieux, des peuples et des rois, ou Supplément à l'histoire des conjurations de d'Orléans et Robespierre,* par un témoin oculaire[1]. On fera demain l'analyse de cet ouvrage : on n'y voit rien au premier aperçu qui soit contraire au gouvernement actuel. L'auteur paraît avoir voulu concilier tous les partis et les engager à jouir des bienfaits de ce gouvernement.

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

D'après quelques discours échappés aux Chouans qui sont à Paris, il paraît certain que l'Angleterre a encore envoyé de nouveaux fonds et de nouveaux agents. On assure que l'ex-général Willot, entièrement vendu à cette puissance, a des relations fréquentes à Paris avec des hommes en place ; qu'on débite dans les salons que l'Angleterre sait qu'il y aura bientôt de grands changements en France, et que, dans l'attente des événements, elle se gardera bien de se mêler en rien de tout ce qui sera relatif à la paix.

On rapporte que l'envoyé de Prusse distribue de l'argent à diffé-

1. Voir plus haut, p. 753.

rents individus dans Paris, par l'entremise de ses hommes de confiance. On sait que son valet de chambre en a parlé plusieurs fois rue Martin, nº 374. On saura demain à qui cet argent a été remis. Cet ambassadeur réunit du monde presque tous les soirs dans des soupers particuliers dont l'on a soin d'éloigner tous les gens de la maison.

L'arrivée du plénipotentiaire d'Allemagne fait grand plaisir dans Paris ; on en conclut que l'empereur veut la paix aussi sincèrement que le gouvernement français ; on l'espère obtenir bientôt, et cette idée consolante anime aujourd'hui tous les bons citoyens. — Les factieux ne tiennent pas le même langage, ils veulent à tout prix faire croire à l'impossibilité de la paix, parce qu'elle renversera toutes les factions. Les royalistes ne désespèrent pas d'approcher le comte de Cobenzl et se disposent à faire tous leurs efforts pour l'accaparer. Les exclusifs le calomnieront et déjà cherchent à répandre qu'il ne vient point en France avec le désir de terminer promptement les négociations.

L'invitation du ministre de l'intérieur aux envoyés des départements pour les engager à détromper leurs concitoyens sur les bruits d'un changement dans la Constitution a produit un bon effet ; elle a rassuré les hommes timides qui, sans trop croire aux bruits que la malveillance faisait circuler, ne pouvaient se défendre cependant d'une sorte d'inquiétude.

Des malveillants ont rôdé encore hier autour du théâtre de l'Opéra. Ils n'y sont pas restés longtemps. — Aujourd'hui, plusieurs exclusifs se sont réunis chez le marchand de vin près les fossés de la Bastille et qui leur est bien dévoué ; on y a encore agité les moyens de s'introduire dans l'aqueduc des Tuileries, qui donne vis-à-vis les bains. On doit se voir encore ce soir pour décider si on ira cette nuit visiter la grille de cet aqueduc et s'assurer s'il y a possibilité de l'ouvrir. Si la chose est possible, on compte s'y introduire dans une des nuits suivantes. On observe qu'il y avait autrefois un factionnaire à cette grille. Tous les hommes qui, dans le parti des exclusifs, semblent aujourd'hui s'agiter le plus sont presque tous des subalternes ; les individus marquants les dirigent sous main, mais ne se montrent plus dans les réunions.

Les faubourgs sont toujours dans une position satisfaisante. Les travaux vont encore, et les clabaudages des enragés demeurent toujours sans effet.

Aujourd'hui, un individu a été arrêté sous le nom de Guichard, marchand à Amiens, et n'ayant point de papiers en règle. Il a été re-

connu pour être Alexandre Morgan-Béthune, compromis vivement dans l'affaire de la contre-police anglaise, et qui s'était évadé d'Amiens au moment de son arrestation.

A l'ouverture de la Bourse, les effets en général, et notamment les rentes, avaient éprouvé un petit mouvement de hausse, et on l'attribuait à la nouvelle de l'arrivée du comte de Cobenzl à Paris; mais tout à coup, et sans qu'on puisse en deviner le motif, ces effets ont perdu l'avantage qu'ils venaient d'obtenir, de sorte que leur cours est resté au taux des jours précédents. Les pièces d'or ont été demandées aujourd'hui par fortes parties et d'après les ordres, dit-on, de ceux qui les recherchent habituellement pour le compte de la Trésorerie; elles se sont faites à 18 centimes. — Paris est parfaitement tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 6 brumaire : « ...Il y avait à Paris un collège destiné à élever des catholiques nés en Écosse; ce collège avait été doté par les Écossais, et la France n'avait fait que leur accorder la protection qu'elle doit à tous les étrangers qui forment chez elle des établissements. La loi du 8 mars 1793, qui mit les biens des collèges sous la main de la nation, en excepte formellement les établissements étrangers. Un arrêté des Consuls du 4 prairial an VIII a mis provisoirement les biens dépendant des collèges irlandais et écossais sous la régie des administrateurs du Prytanée, en réservant un nombre de places proportionné au revenu desdits biens à des individus nés en Irlande et en Écosse. Les administrateurs de ces établissements étrangers adressent, à cet égard, un mémoire au premier Consul, dans lequel ils réclament la foi due aux traités et la loyauté d'un gouvernement qui ne connaît d'utile que ce qui est juste. Lesdits administrateurs observent, quant aux places réservées aux jeunes Irlandais et Écossais, que la religion catholique était le principal but des collèges établis à Paris, et que, cette religion n'étant point un objet d'enseignement au Prytanée français, les enfants des catholiques, qui ont un droit exclusif à ces biens, s'en trouveraient exclus par le fait. Ce mémoire a toute la dignité qui convient à des hommes qui demandent justice à un gouvernement qui a fait ses preuves..... »

CCCXLIX

6 BRUMAIRE AN IX (28 OCTOBRE 1800).

Rapport de la préfecture de police du 7 brumaire.

Les factieux ne veulent point la paix, et, à mesure qu'ils en voient approcher le moment, ils redoublent d'efforts pour l'éloigner. Les

tribuns du parti de l'opposition répandent qu'on travaille avec la plus grande activité à inspirer aux puissances étrangères le désir de recommencer la guerre. Duveyrier et ses amis, les parents et les créatures du citoyen Siéyès propagent avec autant de soin que d'adresse tous ces bruits. Et toujours ils prônent Siéyès comme le seul homme d'État qui puisse concilier les différents intérêts de l'Europe. Chénier, de son côté, n'est pas plus réservé dans ses discours, et le gouvernement est sans cesse l'objet de ses déclamations. C'est particulièrement chez la dame Vestris qu'il laisse exhaler le plus souvent sa bile, et on rapporte qu'il y disait, ces jours derniers : « Est-ce qu'on a oublié que nous avons fait un 10 août ? »

Les exclusifs se proposent d'encombrer la salle du Tribunat et les environs, du moment que leurs amis seront en jugement pour l'affaire du 18 vendémiaire dernier. Il en est parmi eux qui disent qu'il y aura un mouvement pour les sauver, dans le cas où ils seraient condamnés.

Les exclusifs dont il a été question dans le rapport d'hier se sont présentés ce matin à cinq heures pour ouvrir la grille de l'aqueduc qui donne près le pont des Tuileries. L'agent rapporte qu'ils sont venus à bout d'ouvrir la première grille, mais qu'entrés d'environ vingt-cinq pas ils en ont trouvé une seconde, dont la serrure, ne s'ouvrant que du côté du château, leur a ôté tout espoir de pouvoir pénétrer plus en avant. Ils se sont retirés, et ont entièrement renoncé à ce projet. Ce matin, ils se sont réunis à six ou sept, toujours chez le même marchand de vin. Là on s'est occupé de nouveaux projets ; il a été question de fabriquer des chevaux de frise pour les jeter dans les rues voisines des spectacles ; on connaît le serrurier chargé de les faire, et, si l'entreprise a lieu, on sera averti pour le saisir en plein travail.

Bécard, se disant adjudant, et déjà signalé [1], a dit dans cette réunion qu'il était bien malheureux que les deux demi-brigades sur lesquelles on comptait le plus eussent reçu l'ordre de partir, que cet événement retardait bien les projets, mais qu'on pourrait toujours compter sur les quatre escadrons qui avaient bien manifesté leur opinion le jour de la revue, en refusant, ajoutait Bécard, de recevoir pour capitaine un émigré qu'on leur présentait. Les exclusifs, en général, disent tous que, si leur plan ne réussit point avant peu, ils sont déterminés à se jeter dans le Midi et à y former ce qu'ils appellent une Vendée républicaine. Ils annonçaient encore ce matin, dans

1. Voir plus haut, p. 753.

les faubourgs, un surhaussement dans le prix des denrées de première nécessité. Mais, tant qu'il y aura du travail, leurs suggestions et leurs propos ne sont point à craindre. Les allées et venues de ces factieux ont été assez fréquentes hier toute la journée.

Aujourd'hui, le préfet de police a fait arrêter le nommé Carrega, soupçonné d'embauchage pour les Chouans[1]; on a saisi tous ses papiers que l'on examine.

Les effets restent à la Bourse dans une stagnation complète. Les actions de 50 francs de la caisse des rentiers, dont les négociations sont assez rares, ont passé du taux de 23 francs à celui de 26. Les pièces d'or ont été beaucoup moins recherchées aujourd'hui. Néanmoins, il s'en est fait à 20 centimes. Hier, une partie de 15.000 francs a été livrée à 25 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DU MÊME JOUR.

L'École des factieux des peuples et des rois ou Supplément à l'histoire des conjurations de d'Orléans et de Robespierre. Paris, 1800, point de nom d'imprimeur, 2 volumes in-12[2]. — Ce serait traiter avec une grande faveur un tel ouvrage que se borner à le traiter de partial; il est évidemment l'ouvrage du royalisme le moins dissimulé. Rien de ce qui peut faire abhorrer la Révolution et la représenter comme une source empoisonnée, dont il ne peut découler que des flots impurs, est rassemblé avec un art remarquable dans les deux volumes. Telle est la multiplicité des tableaux révoltants qu'ils renferment, et l'âcreté du style en général, que la peinture des menées et des crimes de d'Orléans et de Robespierre doit uniquement paraître un prétexte pour tracer en homme de parti les faits les plus désastreux et les produire de manière à inspirer les plus vifs regrets sur la chute du trône.

Tout le système de l'auteur est renfermé dans cette phrase (page 114 du second volume) : « Il est donc constant aujourd'hui... que, si Paris s'insurgea le 10 août, si les trésors de la France furent livrés au roi de Prusse, si quinze mille prisonniers furent massacrés, si le trop bon Louis XVI fut envoyé au supplice, ce n'était que pour élever d'Orléans sur le trône ou Robespierre à la dictature. »

Et pour donner de la solidité à son assertion fondamentale, l'auteur

1. Voir plus haut, p. 745.
2. Par Richer-Serisy. Voir plus haut, p. 753.

a donné à tous les faits, à leur cause comme à leur résultat, les couleurs de son opinion. Cette opinion est celle d'un homme qui pleure sur la perte des Bourbons et le renversement de leur dynastie[1]...

CCCL

7 BRUMAIRE AN IX (29 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 8 brumaire.

Clément de Ris. — On a découvert le lieu où les brigands avaient conduit le sénateur Clément de Ris et l'avaient tenu renfermé dans un caveau pendant seize jours. Le fermier de cette métairie, après quelques instants d'hésitation, a fait une déclaration claire et importante des principales circonstances de ce délit. Le 2 vendémiaire, à quatre heures du matin, Lacroix, propriétaire de cette métairie, amena chez le fermier les brigands et leurs prisonniers (le sénateur et le chirurgien). En présence de Lacroix, ils descendirent le sénateur dans le caveau. Dans le cours de la journée, la femme Lacroix apporta des provisions. Le soir à neuf heures, tous les brigands repartirent, laissant l'un d'entre eux pour gardien du sénateur. Le fermier reconduisit le chirurgien par la forêt de Loches, à l'extrémité de laquelle la métairie est située. Le gardien est demeuré seul chargé de sa mission jusqu'au 18, pendant seize jours consécutifs. Dans cet intervalle, Lacroix et sa femme sont venus voir ce brigand plusieurs fois et ont ordonné au fermier obéissance et discrétion. Le 18, à minuit, un autre brigand est arrivé : son camarade et lui ont fait sortir le sénateur de son cachot pour le transférer dans un autre et se sont fait conduire avec lui par le même fermier jusqu'à la forêt. Là, trois à quatre brigands à cheval se sont présentés, ont parlé pendant quelques minutes aux deux qui étaient chargés du sénateur, et

1. Suivent d'assez longs extraits de cet ouvrage, qu'on trouvera à la Bibl. nat., sous la cote La 32/341. — A ce rapport est jointe la lettre suivante : « Paris, le 7 brumaire an IX. Le préfet de police au ministre de la police générale. Citoyen ministre, je vous envoie copie ci-jointe d'un rapport que je me suis fait faire sur un ouvrage intitulé *L'École des factieux, des peuples et des rois*, etc., 2 vol. in-12. Je le regarde comme dangereux, et je pense qu'il conviendrait d'en arrêter la circulation. J'en fais surveiller les distributeurs, et je ne négligerai rien pour en connaître le dépôt, afin d'en opérer la saisie avec succès, si vous adoptez cette mesure. Salut et respect. Le préfet de police : Dubois. »

se sont retirés. C'est au même instant que les libérateurs sont accourus en faisant feu. Les deux brigands et le fermier ont fui, le sénateur s'est trouvé libre. Lacroix, sa femme, le fermier et d'autres complices sont arrêtés. La femme a demandé son transport à Paris, disant avoir des révélations importantes à faire au ministre.

Officiers reformés. — Hier, au café Manoury, près le Pont-Neuf, un officier réformé lit lecture à haute voix d'une lettre qu'il dit avoir reçue récemment de l'Égypte d'un ancien aide de camp et interprète du général Berthier, contenant diverses plaintes contre le premier Consul, notamment de ce qu'il avait quitté l'armée secrètement. Un observateur découvrit que cette lettre, que le lecteur disait récente, était datée de messidor. Plusieurs autres officiers réformés, réunis au café des quatre vingt-trois départements, se plaignaient aussi avec aigreur de la perte de leur emploi. Ils disaient que le nombre de ceux qui éprouvaient le même sort était au moins de vingt mille, qu'il serait encore plus considérable à la paix, mais qu'alors ils sauraient se concilier pour empêcher le premier Consul de parvenir à son but, qui était évidemment de rétablir la monarchie ou le gouvernement d'un seul sous une autre dénomination quelconque.

Prêtres. — L'évêque de Saint-Papoul a fait avant-hier la cérémonie qu'il avait annoncée, la *Réconciliation solennelle* de l'église de Saint-Laurent. Elle avait été préparée par beaucoup de réparations. Il l'a bénite comme si le bâtiment eût été nouvellement construit. Il a installé sous sa direction six prêtres réfractaires à tout serment antérieur, mais ayant fait comme lui la soumission exigée par la dernière loi. Enfin, il a exclu les constitutionnels qui exerçaient auparavant; ils ont emporté tous les objets qui leur servaient à cet usage. Cette cérémonie avait attiré un grand concours de spectateurs. Le maire l'a approuvée par sa présence, et l'a terminée par un dîner qu'il a donné à l'évêque, aux nouveaux prêtres et à tous les fonctionnaires publics de son arrondissement. Les catholiques qui étaient attachés aux constitutionnels se plaignent de cette innovation et de l'exclusion de leurs prêtres. Il circule parmi les soumissionnaires un ouvrage imprimé d'environ cent pages, dont l'objet est de prouver que la promesse est conforme aux préceptes de l'Église, quoique Bonaparte soit *usurpateur*. On s'en procurera un exemplaire....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Un rapport du jour annonce que Georges est de retour d'Angleterre, qu'il est à présent dans la ci-devant Bretagne, où il s'occupe d'organiser des bandes pour ce pays et les départements environnants. Il fait tous ses efforts pour rattacher à son parti tous les Chouans qui se trouvent à Paris. Ses agents ne négligent, à cet égard, aucunes démarches. Il fait remettre chaque mois, à ceux qui lui sont restés attachés, 72 francs pour vivre ici en attendant le moment de leur départ; cette somme leur est payée par quinzaine; on la leur porte à leur domicile. Le rapport ajoute que c'est un nommé Beaulieu qui est chargé de cette distribution ; on est à sa recherche. Un certain nombre de Chouans sont déjà retournés dans les départements de l'Ouest, et il en part encore tous les jours.

On signale les demoiselles Musset, demeurant rue de Vendôme, comme les confidentes de tous les secrets de la chouannerie, et comme tenant l'entrepôt de leur correspondance ; on dit qu'elles sont très fines, très adroites et qu'elles se tiennent sur leurs gardes.

Les exclusifs ont eu hier et aujourd'hui plusieurs réunions partielles, notamment une dans un cabaret de Vanves, près Issy. Parmi beaucoup de propos qui s'y sont tenus, on a remarqué ceux-ci : « Nous n'aurons pas de repos, dit l'un d'eux, que ce gouvernement-ci ne soit à bas, et nous prendrons tous les moyens possibles. » Plusieurs d'entre eux s'occupent de fusées ou artifices qu'ils croient pouvoir lancer à quelque distance, et c'est pour le moment et le lieu qu'ils croiront propice à l'exécution de leur projet qu'ils ont conçu l'idée d'avoir les chevaux de frise, dont on a parlé dans le rapport d'hier. Le préfet de police a été informé qu'ils étaient instruits de la surveillance exercée sur eux par un nommé Tréhan, qu'on disait être employé à la préfecture; il a été bientôt reconnu que cet individu n'était porté sur aucun des états, ni comme inspecteur, ni comme employé. A force d'informations, on a découvert qu'un officier de paix, inspecteur de police de l'ancien régime, s'employait en qualité d'agent secret ; que ce Tréhan, à son tour, avait sous ses ordres un autre individu. Le préfet a donné à l'instant l'ordre de les arrêter tous deux. Ils seront punis sévèrement. Tréhan a déjà été arrêté ce soir, et il est mis au secret. Il sera interrogé de manière à tirer de lui la vérité. On est à la recherche de l'autre.

Les royalistes montrent une joie extraordinaire; quelques-uns d'entre eux assurent que les choses n'iront pas aussi bien qu'on le

pense ; que les prétentions de la cour de Vienne seront telles que le gouvernement français ne pourra les accepter, que l'arrivée à Paris de M. de Cobenzl et du marquis Lucchesini n'est point un gage assuré de la paix. Tous les partis tiennent à peu près le même langage ; mais il n'est pas celui des bons citoyens, dont les espérances croissent et se consolident chaque jour.

Le nommé Nitot, ancien président du Comité révolutionnaire de la section du Pont-Neuf, condamné aux fers pour fausse monnaie, a été exposé hier près la place de Grève. Cette exposition a attiré un grand concours de monde, notamment des citoyens de la section du Pont-Neuf. Ceux-ci ont reproché publiquement à Nitot les vexations qu'il avait commises dans le temps de la Terreur; Nitot a répondu des injures ; quelques citoyens présents lui ont crié : « Président, couvre-toi ; ils n'ont pas la parole. » Quelques autres ont cherché à apitoyer sur son sort et à faire entendre que c'était parce qu'il était patriote qu'il avait été condamné. Le public leur a fait lire le texte du jugement, et les a éconduits. La garde, renforcée, a empêché le désordre qui aurait pu être la suite de cette scène.....

Aujourd'hui, à la Bourse, tout s'est passé dans le plus grand calme, et la marche des opérations n'a pas été plus animée que les jours précédents. Les cours n'ont point varié et les pièces d'or sont au taux d'hier.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 8 brumaire : « *Paris, 7 brumaire* ...Les bâtiments qui entourent la cour du Palais du Corps législatif, dite *de Montesquieu,* sont consacrés aux Archives nationales; elles sont dans le plus bel ordre, et on ne se douterait pas, en voyant cet établissement, qu'il n'a pas un an d'existence...... » — *Gazette de France* du 8 brumaire : « Le citoyen Creuzé-Latouche est mort le 5 de ce mois, âgé de quarante-cinq ans; il avait été membre de l'Assemblée constituante, de la Convention, du Corps législatif; il était membre du Sénat conservateur et de l'Institut national. Ce qui prouve combien son caractère était loin de tous les extrêmes, c'est qu'on ne l'a jamais compté ni parmi les proscrits, ni parmi les proscripteurs. Si la patrie le regrette, les indigents versent des larmes sur la mort d'un homme qui, avec quelque réputation et un crédit mérité, n'aspirait qu'au titre d'ami des malheureux. »

CCCLI

8 BRUMAIRE AN IX (30 OCTOBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 9 brumaire.

Esprit public. — La plus grande tranquillité règne dans Paris. L'espoir d'une paix prochaine est général. On croit qu'elle sera conclue dans cette capitale, ou que les bases principales en seront invariablement arrêtées, de manière que le congrès annoncé à Lunéville n'aurait lieu que pour des intérêts secondaires. Des perturbateurs mettent en avant, de temps à autre, des êtres nuls pour sonder l'opinion, et le résultat est toujours contraire à leurs vues. Hier, à dix heures du soir, près le corps de garde du Pont-au-Change, une femme du peuple criait à voix très haute : « Vive le roi, mon bon, mon adorable roi ! Tous les républicains sont des voleurs ! » Un attroupement nombreux se forma autour d'elle ; ses cris n'excitèrent que des rires ; il ne s'éleva pas une seule voix pour la monarchie dont elle rappelait le souvenir, et contre le gouvernement actuel. Les mêmes cris, proférés il y a quelques jours à la parade par un homme qui avait paru atteint de démence, avaient produit le même résultat [1]...

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

Journaux.

Journal des Débats du 9 brumaire : « *Paris, 8 brumaire.* ...Le présent que le premier Consul envoie à la reine d'Espagne consiste en douze robes magnifiques de diverses étoffes richement brodées, mais surtout en mousselines et dentelles, dont la richesse, l'élégance et la beauté surpassent tout ce qu'on a vu dans ce genre et font le plus grand honneur au goût du citoyen Leroi et de madame Minette, qui en ont dirigé le droit et le travail. On prépare de plus, dans la manufacture de Versailles, une superbe armure complète, destinée à S. M. C. ..... »

1. Suit une analyse de l'ouvrage : *L'École des factieux*, par Richer-Serisy, dont il a été question plus haut, p. 763.

CCCLII

9 BRUMAIRE AN IX (31 OCTOBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 10 BRUMAIRE.

Bruits publics. — Il circule que le gouvernement fait meubler le château de Saint-Cloud pour y recevoir les ministres avec lesquels la paix doit être conclue, et qu'on y tiendra le congrès qui avait été annoncé pour Lunéville. On ajoute que c'est par ce motif qu'on a donné au préfet de Paris la surveillance de Saint-Cloud et des environs [1]. Quelques politiques disent que l'exécution de ce projet est subordonnée à une dernière réponse qu'on attend à chaque instant de Londres sur la négociation ouverte relativement à l'armistice maritime. Au reste, disent-ils encore, toutes les discussions ultérieures ne seront que pour la forme. Le premier Consul a eu une conférence de cinq à six heures avec le comte de Cobenzl, dans laquelle ils ont arrêté les bases fondamentales du traité définitif.

Militaires. — Les officiers sans emploi continuent leurs déclamations contre le premier Consul et tout ce qui tient au gouvernement actuel. Ils se rassemblent communément en grand nombre à la Trésorerie, et ils y tiennent les propos les plus séditieux. En citant l'arrêté qui charge le ministre de la justice de poursuivre les complices connus de la conjuration, ils disaient que celle-là était une chimère, mais que, dans quelque temps, les officiers en feraient une réelle ; qu'ils y seraient forcés parce qu'on les traitait de manière à les faire mourir de faim, que cela ne pourrait pas durer, etc.....

(Arch. nat., F^7, 3702.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 10 brumaire : « On dit que l'Académie de peinture, sculpture et architecture va être rétablie sous le nom de *Société libre des Arts.* On nomme déjà les douze artistes qui doivent faire le noyau de cette réunion, et qui se choisiront ensuite des associés. Ces douze noms présentent ce que nous avons de plus célèbre dans ces trois genres. On avait dit quelque temps la même chose pour le rétablissement de l'Académie française ; mais il

1. Voir plus haut, p. 748.

est plus que probable qu'on ne variera pas cette fois; la réunion de nos grands artistes effraie moins que celle du reste de nos bons littérateurs, et la raison en est simple : personne ne se dit peintre, sculpteur ou architecte par inspiration, et tant d'écrivains se croient littérateurs qu'ils ne peuvent souffrir qu'on mette des conditions à l'obtention de ce privilège. On sait que l'Institut national renferme dans son sein et mêle ensemble les artistes, les savants, les hommes de lettres; on ne dit pas si la formation de la *Société libre des Arts* sera le premier moyen d'une réforme prescrite par la nature même des choses. Les savants n'entendent pas toujours le langage des arts, qui est vif et brillant comme l'imagination; les artistes, de leur côté, ne s'amusent guère des discussions dans lesquelles il faut toujours repousser l'imagination pour arriver froidement à la vérité. Peut-être les sciences et les arts ne s'estimeront-ils jamais réciproquement que le jour où ils auront leurs dieux et leurs autels séparés. »

CCCLIII

10 BRUMAIRE AN IX (1er NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 11 BRUMAIRE.

...*Feuille.* — Il paraît une feuille de seize pages, sans nom d'auteur ni d'imprimeur, intitulée : *Parallèle entre César, Cromwell, Monk et Bonaparte, fragment traduit de l'anglais* [1]. On en a envoyé hier à la police plusieurs paquets par la petite poste. Éloge continuel du premier Consul dans tout l'ouvrage : on prouve que son génie le rend supérieur aux trois hommes célèbres auxquels on le compare et à plusieurs autres qu'une carrière de triomphes a immortalisés. Mais la conclusion fait présumer que le véritable but de l'auteur a été de répandre dans les esprits une inquiétude sur la solidité du gouvernement actuel, sans indiquer le moyen de la calmer. « Les deux héros de l'antiquité, dit-il, eurent une grande influence sur l'avenir. Celle du héros français sera-t-elle aussi durable ? » Il promet sans doute à la France un nouveau siècle de grandeur : « Toutes les espérances s'attachent à sa gloire et à sa vie. Heureuse République, *s'il était immortel* (en lettres italiques). Mais le sort d'un grand homme est sujet à plus de hasards que celui des hommes vulgaires. O nouvelles discordes! O calamités renaissantes! Si tout à coup Bonaparte manquait

1. Bibl. nat., Lb 43/215, in-8. Les contemporains attribuaient cet ouvrage à M. de Fontanes, qui l'aurait écrit sous la direction de Lucien Bonaparte. Voir les *Œuvres* de Rœderer, t. III, p. 343. (Bibl. nat., Inv. Réserve, Z. 1850, in-8.)

à la patrie, où sont ses héritiers? Où sont les institutions qui peuvent maintenir ses exemples, perpétuer son génie? Le sort de trente millions d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul homme! Français, que deviendrez-vous?» Suit une description alarmante des calamités qui menacent la patrie, si elle perdait son soutien. L'auteur combat l'espoir de ceux qui, dans l'impuissance absolue de trouver le successeur de Périclès, croient que la nécessité ferait rappeler celui qu'ils désignent comme le roi légitime. Il prouve que son retour serait la source d'une nouvelle révolution, non moins cruelle que celle qu'ont éprouvée l'Angleterre et Naples au retour de leurs souverains. D'après cette discussion, on doit s'attendre à un dénouement. Cependant il n'y en a aucun. L'ouvrage se termine ainsi : « Français, tels sont les périls de la patrie : chaque jour vous pouvez retomber sous la domination des assemblées, sous le joug des S...... (on ignore ce qu'indique cette initiale suivie de six points [1]) ou sous celui des Bourbons. A chaque instant votre tranquillité peut disparaître. Vous dormez sur un abîme!! et votre sommeil est tranquille... Insensés!!!... »

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Journaux.

Journal des Débats du 11 brumaire : « *Paris, 10 brumaire.* ...En exécution des arrêtés du ministre de l'intérieur, le Musée central des Arts sera fermé le 15 brumaire présent mois, à quatre heures du soir. Le 18, les salles qui contiennent les statues, bas-reliefs et bustes antiques seront ouvertes au public. L'ouverture de ces salles aura lieu les 8, 9 et 10 de chaque décade aux heures accoutumées. L'ouverture du salon, des galeries des tableaux et des dessins est momentanément suspendue pour des travaux particuliers et pour donner aux artistes le temps d'emporter leurs ouvrages. La notice des marbres antiques se débitera dans l'intérieur des salles..... » — *Citoyen français* du 11 brumaire : « ...On admire depuis deux jours, à l'exposition du salon de peinture, le portrait du général Moreau par Gérard. C'est un des plus beaux ouvrages sortis du pinceau de ce célèbre artiste. C'est un héros peint par Apelle..... » — *Gazette de France* du 11 brumaire : « ...On nous adresse le programme du Lycée républicain pour l'an II; c'est la seizième année de cet établissement. Il y aura vingt cours différents : c'est plus que nous n'en pouvons annoncer. Cette nomenclature serait effrayante, si elle ne prouvait pas la multiplicité de nos connaissances; mais à présent personne n'est effrayé de suivre un cours de technologie, d'hygiène, de physiologie et de philosophie appliquée à la morale, etc. Le prix de l'abonnement pour un an (on n'en donne point d'autre) est de 96 francs pour les hommes et de 48 francs pour les femmes. C'est bien bon marché pour tant de connaissances; c'est trop cher pour ceux qui ne voudraient suivre qu'un cours..... »

1. Il s'agit de Siéyès, dont le nom fut imprimé en toutes lettres dans une autre édition de ce pamphlet.

CCCLIV

11 BRUMAIRE AN IX (2 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 12 BRUMAIRE.

...*Parallèle.* — La feuille analysée hier, intitulée *Parallèle entre César,* etc., se répand avec la plus grande profusion. On en envoie dans tous les départements et à tous les fonctionnaires publics. L'objet de cette intrigue n'est pas déterminé ; on paraît vouloir démontrer que le gouvernement n'est pas fixe, que la tranquillité dont on jouit tient essentiellement à l'existence du premier Consul, et que sa mort, naturelle ou forcée, livrerait la France à la plus horrible anarchie. L'auteur n'indique pas précisément quelles précautions on doït prendre pour préserver la patrie des maux qui la menacent ; mais la conséquence naturelle de son système est qu'il faut un changement quelconque ou une modification à la dernière Constitution. Ce n'est pas l'ouvrage d'un partisan du régime de 1793, puisqu'il engage d'éviter le retour des assemblées populaires. On n'y reconnaît pas un ami des Bourbons ou d'Orléans : le retour des uns, la faction des autres y sont également combattus. Le but ne paraît être que de provoquer une loi qui autorise le premier Consul à choisir son successeur ; car la base de l'ouvrage est de prouver qu'il serait impossible de trouver un homme qui pût le remplacer et maintenir la solidité du gouvernement ni dans le militaire, ni dans le civil. Il ne reste que l'idée de rétablir la monarchie ancienne pour une autre dynastie, ou de déclarer le pouvoir du premier Consul héréditaire dans sa famille. Quoi qu'il en soit, on cherche, par la publicité qu'on donne à cet ouvrage, à inquiéter, à préparer un changement, à en insinuer l'utilité, la nécessité même.

Anarchistes. — Le complot formé contre le premier Consul était connu dans les Basses-Pyrénées comme dans la Gironde et autres parmi les anarchistes. A Pau, comme à Bordeaux, ils avaient depuis près d'un mois des réunions fréquentes. Les étrangers affluaient : des libelles incendiaires étaient répandus. Les orgies étaient continuelles. Le 18, un rassemblement de ces forcenés s'était porté à la préfecture de Pau ; ils auraient lancé des pierres contre les vitres ; on touchait au moment d'une révolte et de nouveaux massacres. La nou-

velle de l'arrestation des conjurés sema l'épouvante parmi eux ; ils se dispersèrent sur-le-champ, après avoir laissé remarquer leur désespoir. Ce pays a joui depuis de la plus grande tranquillité.

Agitation. — Quelques perturbateurs parcourent les places et les quais pour insinuer que le gouvernement envoie des farines aux Anglais et que telle est la cause de la cherté du pain. Ils ont le projet de former une réunion nombreuse pour dresser collectivement une pétition qu'ils présenteront au premier Consul, le 15 de ce mois, à la suite de la parade. Ils demanderont la diminution du prix des comestibles, etc. Les meneurs sont connus et surveillés.

Officiers reformés. — La plus grande tranquillité règne dans Paris. Dans toutes les classes on remarque une confiance entière au gouvernement. Les officiers réformés se distinguent seuls dans les cafés et autres lieux publics par leurs plaintes continuelles sur la perte de leurs emplois. Le premier Consul, selon eux, ne doit ses succès qu'à leur bravoure, à leurs services. La réforme qu'ils ont subie est une injustice, et les officiers qu'il a conservés ont moins de mérite qu'eux.

Chouans. — Dans le département de l'Orne, des chefs de Chouans ont prouvé leur fidélité en arrêtant deux brigands qui troublaient les campagnes de ces départements. Au Mans ils ne paraissent pas aussi résignés. Ils disent que, s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils désirent, ils reprendront les armes, qu'ils en ont suffisamment pour armer deux mille hommes dans une forêt voisine, qu'ils ont aussi les canons qu'ils avaient enlevés au Mans, que les Bretons se joindraient à eux et ont dans leurs forêts de quoi armer huit ou dix mille hommes. On leur croit quelques intelligences avec les administrations des postes et diligences ; ils annoncent entre eux aux départs, si le courrier ou la voiture publique sera arrêtée.

Gazettes anglaises. — Les journaux de Londres sont beaucoup plus réservés ; ils ne parlent du gouvernement qu'avec décence et circonspection. Montlosier, dans sa feuille intitulée *le Courrier de Londres*, met la « gloire de Bonaparte au-dessus de tout ce qui a été vu dans l'histoire des hommes ». Tous s'accordent à annoncer des négociations de paix avec le Portugal et des préliminaires signés par le général Berthier ; de même avec le pape pour terminer toutes les divisions du clergé. Ces gazettes vont jusqu'au 29 octobre (7 brumaire) ; elles ne disent pas un seul mot sur les projets du gouvernement relativement au congrès de Lunéville.

(Arch. nat., AF IV, 1329, et F [7], 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

L'ex-Directeur Gohier rassemble dans sa maison d'Aubonne, par-delà Montmorency, des hommes connus pour ennemis du gouvernement. On y voit figurer l'ex-ministre Bourguignon, l'ex-Constituant (*sic*) Charles Duval, Turc, l'ancien maire de Montmorency, et quelques révolutionnaires en sous-ordre. On s'y occupe beaucoup de notre situation politique. On y tient beaucoup de propos contre le gouvernement, que l'on dit être menacé d'une prochaine secousse. Gohier compte bien revenir sur l'eau, et ses partisans se bercent de cette espérance. Tous plaignent le sort des individus incarcérés par suite de l'affaire du 18 vendémiaire dernier, et Gohier lui-même dit que ces infortunés patriotes seront condamnés, par cela seul qu'on les a livrés à un tribunal composé de royalistes. La réunion de Gohier n'est pas une des moins dangereuses.

Les exclusifs continuent leurs tripots dans les cabarets, où ils ont soin de prendre toujours une chambre séparée. Ils s'occupent du projet des fusées et des chevaux de frise dont il a déjà été question dans les rapports précédents. Un nommé Chevalier, déjà signalé et que l'on cherche depuis la fin de fructidor, se rencontre dans ces conciliabules. Le préfet de police a mis à la suite de cet individu, qui ne couche jamais deux nuits de suite dans le même endroit, deux agents adroits qui ne lâcheront point prise qu'ils ne l'aient enfin arrêté. Ce Chevalier a dit hier qu'il fallait qu'on prît une résolution définitive, ou qu'autrement il renonçait à tout et quitterait Paris pour se rendre à Bordeaux. On a découvert le petit atelier où le nommé Descreppes fabrique les chevaux de frise; une surveillance sévère est établie autour de ce local, où l'on ne travaille que la nuit; on saisira les choses et les personnes au moment même de l'opération et quand on se sera assuré qu'on est en pleine activité. Il n'est pas de rêveries absurdes que ces malheureux ne prennent pour des vérités, et tout leur paraît possible quand ils croient arriver à leur but. Un des plus dangereux de ces hommes, nommé David, a été arrêté par ordre du préfet. On a trouvé chez lui la collection la plus complète des ouvrages les plus démagogiques; le préfet de police lui a intimé l'ordre de se retirer à 40 lieues de Paris.

L'agent que le préfet a placé auprès des Chouans rapporte que l'Angleterre fait les plus grands efforts pour rattacher au parti d'Autichamp et Bourmont; que tous deux sont chaque jour harcelés et tourmentés à l'excès; qu'enfin ils sont sur le point de céder. quoiqu'à

regret peut-être, à ces instantes sollicitations; que d'Autichamp doit demander, sous très peu de jours, un passeport sous le prétexte d'aller avec sa femme voir sa famille; que, sous le même motif apparent, Bourmont, peu de jours après, fera la même demande, et partira également avec sa femme: que très incessamment les troubles vont renaître dans les contrées de l'Ouest, où Georges, qui reçoit constamment des subsides de l'Angleterre par l'intermédiaire de Brulart, resté à Londres, a tout organisé pour un grand et prochain mouvement; et qu'enfin le parti se grossit tous les jours d individus amnistiés, qui manquent à la foi promise. Les rapports de cet agent ne sont pas les seuls qui annoncent les mêmes faits.

On assure que l'exportation des grains continue toujours, et ce bruit fait quelque impression sur les esprits. Un particulier, nommé Coignet, fils, écrit à un meunier de la Ferté-Alais de presser l'envoi des farines, que les embarquements pour la ci-devant Bretagne se font avec la plus grande activité, qu'il y a d'énormes bénéfices à faire, que s'il connaît des fermiers ou des propriétaires qui aient des grains, il faut qu'il les presse de vendre, que le moment est très favorable. Étampes fournit aussi des quantités considérables, et le renchérissement des farines et du pain ne peut avoir d'autre motif.

L'arrivée des plénipotentiaires a donné l'éveil à tous les ennemis du gouvernement, et plus particulièrement peut-être aux constitutionnels de l'an III, aux partisans de l'ancien Directoire. Depuis ce moment ils se réunissent sans cesse chez Duveyrier, à Paris, ou dans une maison de campagne, à Villiers-la-Garenne, chez un agent de Siéyès, et quelquefois chez la dame Vestris.

Il existe une ligue entre le Tribunat et le Corps législatif, motivée sur leur rivalité avec le Conseil d'État. Le rapport ajoute que cette clique fait venir des départements des hommes qui lui sont dévoués. Duveyrier lui-même disait dans une maison, le 10 de ce mois : « Les Marseillais ont fait le 10 août : les Bretons feront le pendant. »

Les frères de Siéyès répandent que les ambassadeurs sont très surpris de ne pas traiter avec ce sénateur, qu'ils estiment et qu'ils regardent comme un des plus grands hommes d'État.....

Les cours de la Bourse ont éprouvé aujourd'hui peu de variations, à l'exception du tiers consolidé, qui a baissé considérablement. Les pièces d'or sont à 25 centimes. — Paris est parfaitement tranquille, ainsi que les faubourgs.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Gazette de France du 12 brumaire : « ...Comme toutes les nouveautés, l'inoculation de la vaccine a ses ennemis et ses partisans; ses ennemis la condamnent affirmativement, ses partisans raisonnables mettent beaucoup de modération à la vanter; ils attendent de nouvelles expériences; c'est, en effet, ce qu'ils peuvent faire de mieux. La discussion roule moins sur le nombre des vaccinés heureusement que sur la qualité de la matière qui sert à l'inoculation. » — « On a repris l'ancienne forme à l'égard de nos spectacles; on n'y joue plus *de par et pour le peuple,* mais on annonce *par ordre,* et cela blesse si peu les préjugés de théâtre, qu'il n'est pas un spectacle qui ne fût très content de recevoir un ordre formel. La raison en est simple : on ne court à Paris que dans les endroits où l'on est bien sûr d'être foulé, et quand un théâtre annonce *par ordre,* tout le monde y va, ce qui fait bonne recette. De tout ce qu'on peut faire pour les comédiens, c'est toujours bonne recette qui leur convient le mieux. On ouvre aujourd'hui à l'Opéra par ordre et par extraordinaire, ce qui ne laisse aucun doute que les ministres d'Autriche et de Prusse s'y montreront, ainsi que le premier Consul. » — « Le citoyen de Noailles vient d'être définitivement rayé. Membre de l'Assemblée constituante, il était compté parmi les partisans de la Révolution et les défenseurs des droits du peuple. »

CCCLV

12 BRUMAIRE AN IX (3 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 13 brumaire.

Spectacles. — On a donné avant-hier, aux Troubadours, une petite pièce intitulée : *Les Dieux à Tivoli.* Dans le rôle d'Arlequin, cette expression : « J'ai trouvé Mars aux Tuileries », a été couverte d'applaudissements.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Un rapport du jour annonce que Siéyès affecte de paraître détaché de certains hommes en place avec lesquels il est intimement lié depuis bien du temps, qu'il reçoit néanmoins fréquemment les agents de ces mêmes personnes, et qu'il croit avoir conservé près d'elles toute son influence. Ses amis le portent toujours aux nues, et la cabale de

Duveyrier répand partout que, pour faire la paix, le général premier Consul sera obligé d'appeler le grand homme, car c'est ainsi qu'ils le nomment presque tous; que certaines puissances, et notamment la Prusse, n'ont de confiance qu'en lui. Ses partisans se flattent qu'il a assez de moyens pour renverser le gouvernement actuel et se mettre à la tête du nouvel échafaudage qu'il a bâti dans son cabinet. Il a un certain nombre d'amis dans le Tribunat et au Corps législatif, qui comptent beaucoup sur lui pour exciter le trouble et le désordre dont ils croient avoir besoin pour arriver à leurs fins.

Les exclusifs continuent leurs menées. Jumillard et Brisevin, deux des plus marquants, ont été arrêtés ce matin. On est à la recherche de plusieurs autres. Les hommes ne sortent presque plus; ce sont les femmes qui colportent les nouvelles et vont chercher de l'argent. Le nommé Chevalier, qui s'occupait des fusées dont il a déjà été question, a changé de nom : il a pris celui de François, et se cache avec un soin extrême. Depuis trois jours et trois nuits on est à sa recherche, et on ne quittera point prise qu'on ne l'ait trouvé. Ces mêmes exclusifs cherchent, par leurs subalternes, à répandre l'alarme et le trouble ; ils ont fait circuler parmi le peuple qu'une des conditions de la paix serait la déportation de plus de cinq mille républicains connus; qu'un Bourbon va monter sur le trône, et mille autres contes qui jettent dans la masse des citoyens une sorte d'inquiétude, quoiqu'elle ne paraisse pas grandement ajouter foi à tous ces bruits.

On s'occupe beaucoup dans Paris des plénipotentiaires en général. Lucchesini est regardé comme le plus fin et le plus délié des hommes, mais en même temps comme un ennemi déclaré des Français. On dit qu'il y a longtemps qu'il a donné des preuves de cette haine pour la nation, et même dès le règne de Frédéric II.

Les royalistes tirent aussi parti des circonstances actuelles, qu'ils croient leur être très favorables. Ils comptent que les troubles de l'Ouest, qu'ils regardent comme immanquables et très prochains, vont seconder puissamment leurs projets. Des émigrés rayés s'entretenaient hier dans un café; l'un d'eux dit : « Nous n'emploierons pas ouvertement la force pour rentrer dans nos biens, mais nous tracasserons tant les acquéreurs qu'ils seront obligés de nous les rendre. »

Paris est tranquille. Les faubourgs le sont également, malgré les efforts de la malveillance, qui ne néglige aucun moyen de les agiter.

Hier, après la Bourse, le tiers consolidé a baissé encore jusqu'à 34 francs. Aujourd'hui les négociations de ces effets ont été très nom-

breuses, mais celles du provisoire l'ont encore été davantage : leur cours est monté jusqu'à 25 francs. — Les pièces d'or n'ont point été recherchées aujourd'hui.

(Arch. nat., F 7, 3829, et AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 13 brumaire : « Les commissaires nommés par les souscripteurs du monument à élever à la mémoire du général Desaix ont adopté l'établissement d'une fontaine publique ; les ornements de cette fontaine rappelleront le héros dont on veut consacrer la mémoire. Ce monument, sous l'autorisation du gouvernement, sera élevé à l'ancienne place Dauphine. Les artistes sont invités à présenter des plans et à y joindre un devis qui ne s'élève pas au-dessus de la somme de 25,000 francs. Celui dont le projet sera adopté sera chargé de l'exécution ; il y aura, en outre, deux accessits : le premier d'une médaille de la valeur de 500 francs, le second d'une médaille de la valeur de 300 francs..... »

CCCLVI

13 BRUMAIRE AN IX (4 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 14 brumaire.

Bruits publics. — Le bruit d'une paix très prochaine est général dans toutes les classes de la société. Le peuple y croit avec tant de confiance qu'en se plaignant du renchérissement de tous les comestibles, il se console parce que la paix va être publiée. On dit que le 17, elle sera signée à Saint-Cloud, et, le 18, annoncée dans Paris en anniversaire de la suppression du Directoire. En même temps, on fait circuler de toutes parts le bruit d'un changement dans la forme du gouvernement pour le rendre héréditaire. La source n'en est pas connue : le but est d'élever des doutes sur la solidité de la Constitution actuelle, surtout pendant que les principaux ministres des puissances prépondérantes du continent paraissent sur le point de conclure le traité le plus important, ou d'en asseoir les bases invariables. Ce changement, sur la forme duquel on ne s'accorde pas, est le sujet de toutes les conversations dans les lieux publics comme dans les sociétés particulières. Les feuilles se répandent gratis pour propager ce bruit dans les départements comme dans la capitale. Tel a été le but de la

distribution si multipliée du *Parallèle*[1]. On signale une autre feuille, où l'on dit plus explicitement que la France ne pourra obtenir de paix solide qu'en se reconstituant sous le gouvernement d'un seul, *quels que soient son pays, sa naissance,* etc. Elle se confie avec plus de circonspection. On espère en avoir bientôt un exemplaire.

Agitateurs. — Des perturbateurs, parmi lesquels on a remarqué un aide de camp, ou un individu portant cet uniforme, ont parcouru le faubourg et la rue Antoine, et se sont arrêtés quelque temps au Café militaire, situé dans cette rue. Ils ont tenu plusieurs propos séditieux dans l'intention de troubler la tranquillité qui règne dans ces quartiers, notamment celui-ci : « Sous peu les patriotes se relèveront, et pour cette fois ils ne manqueront pas d'armes. » D'autres individus du même parti comparaient à des manœuvres dits forts de la Halle les prix anciens de chaque espèce de comestibles avec ceux actuels, et voulaient leur persuader, par de faux calculs, que tous étaient plus que doublés. Ce tableau, présenté avec le dessein marqué de causer de l'agitation, a été suivi de ce propos tenu par l'un des forts : « Si c'est là tout le bien que le gouvernement nous a fait, il ne mangera pas un minot de sel avec nous .... »

Théâtre du Vaudeville. Accident. — Hier à sept heures du soir, dix ouvriers employés à la démolition du théâtre du Vaudeville ont été écrasés par la chute de l'échafaudage. Les secours ont été prompts ; tous ont été retirés vivants des décombres, et neuf transférés à l'hospice. Le dixième n'ayant éprouvé qu'une violente commotion, a été soigné et conduit chez lui.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le parti de l'opposition qui existe dans le Tribunat et dans le Corps législatif travaille avec plus d'activité que jamais. La brochure intitulée : *Parallèle entre César,* etc., a été pour tous les partis un coup de tocsin, et ils en ont pris de plus belle l'occasion de calomnier le gouvernement et le premier Consul. Leurs projets sont plus perfides encore que leurs vociférations. Ils reposent particulièrement sur l'espoir qu'ils ont conçu que la paix ne se ferait point. Dans cette supposition, ils disposent toutes leurs batteries ; ils comptent beaucoup sur les armées et plus particulièrement encore sur celle du Rhin. Chénier, Bailleul et autres assurent que les soldats de cette armée ne sont pas

1. Voir plus haut, p. 770.

les amis du gouvernement, et qu'ils sont au contraire prêts à seconder le premier mouvement qui aura lieu en faveur des patriotes. Les émissaires subalternes de la faction se répandent parmi le peuple et lui présentent, avec des couleurs perfides, ce qu'ils appellent le luxe environnant les premiers fonctionnaires de la République ; ils s'appesantissent sur la misère générale et chargent le plus qu'ils peuvent le tableau.

Un rapport du jour dit que le général Servan est un des plus ardents ennemis du gouvernement, qu'il a quelques amis parmi les officiers supérieurs qui respirent les mêmes sentiments. C'est la troupe que l'on veut corrompre, et l'on ose se flatter d'en venir à bout ; c'est par les armées que l'on compte faire une nouvelle révolution.

L'arrestation des deux exclusifs d'hier a produit des effets différents parmi les factieux. Le premier, nommé Brisevin, demeure faubourg Antoine. Les patriotes de ce quartier disent qu'on va les enlever tous et que l'arrestation de ces hommes est le signal d'une déportation générale ; de là mille et mille propos. Le second, nommé Jumillard, demeure dans le faubourg Marceau ; celui-ci est un véritable chef de bande, c'est chez lui que l'on s'est réuni le plus souvent, qu'on y a conçu et médité les plus exécrables projets, et qu'on a fixé le prix et la récompense du crime. Tous ceux qui l'ont fréquenté sont éperdus, se cachent et n'osent plus se montrer les uns chez les autres ; ils disent qu'ils sont vendus par quelques-uns des leurs, mais que les traîtres seront assassinés. — Ils comptent toujours beaucoup sur les officiers supprimés ou à la suite dont on portait le nombre hier, dans un cabaret du faubourg Antoine, à plus de six à sept mille.

Les denrées ont éprouvé depuis hier de la diminution. Dans différents quartiers le pain a baissé d'un sol par 4 livres. Il y a même, dans l'enclos de Saint-Jean de Latran, un boulanger qui donne le pain de 4 livres, et de très bonne qualité, à 10 sols, et se charge de le faire porter chez les consommateurs. La chandelle est diminuée de 2 et 3 sols par livre. Cette diminution, à laquelle on ne s'attendait pas, a produit le meilleur effet sur le peuple, et surtout dans les faubourgs. Elle a de suite détruit les bruits et les propos des exclusifs, qui cependant s'efforcent de persuader que cela ne durera pas, et que l'hiver auquel nous touchons amènera encore des augmentations considérables.

Hier un individu, contrefaisant l'homme ivre, se promenait sur le boulevard et a crié à plusieurs reprises : *Vive le roi !* Quand on s'est approché de lui, il a retrouvé son sang-froid et ses jambes, et a pris la fuite.....

Le citoyen Le Page, arquebusier rue de la Loi, a déposé hier chez le commissaire de police de la division de la Butte-des-Moulins, un poignard que le citoyen Haugton, un de ses ouvriers, a trouvé dans la rue d'Argenteuil. Il est parfaitement semblable à ceux délivrés par Ceracchi à ses complices et paraît sortir de la même fabrique. On fait à cet égard les plus exactes recherches.....

On a donné hier au théâtre Feydeau la première représentation du *Sargines du village ou Benjamin*[1]. Le fond de cet ouvrage est absolument le même que celui du *Sargines* du théâtre Favart. Dans l'un comme dans l'autre, c'est une lecture ou plutôt une leçon apprise dans un livre qui développe l'intelligence d'un jeune homme né stupide ; dans l'un et l'autre ouvrage, c'est l'amour qui opère cette métamorphose. On ne produira pas ici les détails dont ce sujet est accompagné ; ils n'offriraient qu'une espèce de niais, fils d'un laboureur toujours très en colère, mais dont la femme a plus d'indulgence ; que l'amour de ce niais pour la fille d'un maître d'école nommé Béaba, lequel ne veut pas d'un individu aussi borné pour son gendre, et qu'un incident qui fléchit ce maître d'école, le niais n'étant pas si bête qu'il n'ait l'esprit d'éteindre le feu que les écoliers de M. Béaba ont mis à la maison de ce maître d'école en tirant des pétards. Une lettre du *protecteur* des habitants du village vient bien à propos pour faire, sur un dépôt dont il avait chargé Béaba, une dot aux nouveaux époux. Cette pièce, mal faite, a failli tomber sous d'assez nombreux sifflets. La musique du citoyen Bruni l'a sauvée d'une chute. On a donné des applaudissements à une application dont le sens est que les efforts du gouvernement actuel pour la prospérité publique provoquent la plus vive reconnaissance.

Le résultat de la Bourse d'aujourd'hui a été satisfaisant à tous égards. Les effets en général, mais principalement les rentes, ont été très demandés, et les cours ont reçu une forte amélioration.....

(Arch. nat., F 7, 3829, et AF IV, 1329.)

AUTRE RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Notice sur les journaux. — Les feuilles de ce jour ont nécessité

1. *Augustine et Benjamin, ou le Sargines du village*, opéra-comique en un acte, paroles des citoyens Bernard Valville et Eugène Hus, musique du citoyen Bruni. Bibl. nat., Yth 1433, in-8. — En mentionnant cet ouvrage dans sa *Bibliographie* (t. III, n° 18741), M. Tourneux ajoute : « Le sous-titre de cette pièce fait allusion à un autre opéra-comique : *Sargines ou l'Éducation de l'amour*, paroles de Monvel, musique de Delayrac, représenté le 14 mai 1788, sur le Théâtre-Italien, avec succès. »

plusieurs remarques essentielles. Contre l'avis de ne parler en aucune manière du roi de Sardaigne[1], deux journaux s'en sont occupés. Sa Majesté sarde se trouve maintenant à Rome, dit le *Journal des Débats*, qui ajoute qu'un courrier de Pétersbourg a remis des dépêches au ministre de ce prince et continué aussitôt sa route pour Naples. D'après un journal qui s'imprime à Turin, le *Publiciste* pense qu'une partie des provinces du Piémont sera cédée à la République ligurienne et l'autre à la République française, suivant ce que pensent les républicains, tandis que les partisans de la royauté, en se prévalant d'une assertion du ministre Jourdan, croient au contraire que le roi recouvrera ses États, mais qu'il sera un roi constitutionnel. — Deux autres nouvelles, données en un même article par le *Journal des Débats*, qui n'ose cependant les affirmer, sont : 1° que la ville de Bienne a fait remettre au citoyen Glaize, envoyé helvétique à Paris et à Lunéville, une adresse au premier Consul pour demander à être détachée de la France, à laquelle elle n'a été réunie que par la force des armes, et à redevenir, par conséquent, partie de la Suisse ; 2° que Genève a envoyé un député à Berlin pour solliciter le roi de Prusse d'obtenir par son intercession que son indépendance lui soit rendue. Le *Publiciste* révoque fortement en doute ces sortes de démarches de la part des villes de Bienne et de Genève. — On lit dans la *Gazette de France* que le citoyen Mauviel, récemment sacré évêque de Saint-Domingue, est parti sur un navire américain pour aller joindre Toussaint-Louverture ; que le premier Consul avait donné des ordres pour le passage aux frais du gouvernement de douze prêtres qu'avait demandés Toussaint, près duquel, au surplus, Mauviel est porteur d'une lettre de recommandation à lui donnée par le premier Consul. — Des nouvelles de Constantinople, données par le *Journal des Débats*, annoncent la prise de Gaza par les Français.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 14 brumaire : « ...Le tombeau du brave La Tour d'Auvergne consiste en un grand sarcophage de pierre, élevé sur trois lits de gazon de 10 pieds de haut et entouré de bornes de pierre liées entre elles par des chaînes de fer. Sur le côté droit du sarcophage, on lit cette inscription : *A la mémoire de La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France, tué le 8 messidor an VIII (28 juin 1800)*. Sur le côté opposé est une

1. En marge : « *Nota*. Par une lettre du 21 vendémiaire dernier, le préfet de police avait intimé aux journalistes l'ordre de ne parler du roi de Sardaigne ni directement ni indirectement. »

semblable inscription, en l'honneur du chef de brigade Forty, tué à côté de La Tour d'Auvergne. Le général Moreau étant allé dernièrement à Ratisbonne, voulant rendre hommage aux mânes de ces deux victimes de la guerre, se détourna de sa route pour aller visiter le tombeau où ils reposent, non loin du village d'Oberhausen, près de Neubourg. Ainsi Achille pleura sur les cendres de Patrocle. Mais quel Homère chantera les vertus de nos guerriers?..... »

CCCLVII

14 BRUMAIRE AN IX (5 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 13 brumaire.

...*Bruits sur un roi.*— Il circule dans Paris que le ministre autrichien a proposé au premier Consul, de la part de l'empereur, de se faire proclamer roi avant l'ouverture du congrès; que, sans cette qualité, il était impossible de traiter avec lui franchement et solidement, parce qu'on ne pouvait considérer comme fixe et immuable un gouvernement qui dépendait de la vie de son chef et devait périr avec lui [1]. Cobenzl a ajouté, dit-on, qu'en faisant cette proposition, il donnait une preuve non équivoque de la bonne foi et des intentions pures de l'empereur, qui ne voulait qu'établir une base solide d'un traité définitif. C'est après avoir jeté cette idée dans le public qu'on répand un ouvrage dont le but évident est de prouver la nécessité de rétablir un gouvernement héréditaire [2]. Toutes les lettres des départements, tant des particuliers que des fonctionnaires, sont remplies de ces bruits de changement et de l'incertitude qu'ils répandent dans tous les esprits. Partout on croit au rétablissement prochain de la monarchie, mais on varie sur le choix du monarque. Le plus grand nombre indiquent le premier Consul, parce qu'ils le désirent. D'autres, par crainte ou esprit de parti, parlent d'un Bourbon, de d'Orléans, d'un prince étranger. L'effet de ces bruits est de paralyser les autorités, d'affaiblir leur zèle, ressusciter les querelles de parti, inquiéter surtout ceux qui ont eu quelque part à la Révolution. Dans Paris, on joint au prétendu projet d'une nouvelle monarchie l'expulsion de cinq mille patriotes, en disant qu'elle a été également demandée par Cobenzl.

1. Ces derniers mots, depuis : *Parce qu'on ne pouvait,* sont biffés dans l'original.
2. Il s'agit du *Parallèle.* Voir plus haut, p. 770.

Dans d'autres villes, on en parle de même, en proportion de la population...

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Les membres du parti de l'opposition font courir le bruit que plusieurs ex-Directeurs ont reçu l'ordre de quitter Paris, et que grand nombre d'individus doivent être condamnés à la déportation ; ils attendent toujours avec la plus vive impatience la rentrée du Corps législatif, parce qu'ils croient les têtes assez montées pour qu'il y ait un coup d'éclat. L'ex-ministre de la police Duval remue ciel et terre pour inspirer à ses collègues, les législateurs, l'esprit de faction qui l'agite. — Les partisans de la Constitution de l'an III se joignent aux anarchistes les plus prononcés, et Charles Duval, l'ex-conventionnel, fait cause commune avec les Bailleul, les Duveyrier et les Chénier. On persuade aux exclusifs que déjà un des juges du tribunal criminel a dit qu'il serait impossible de juger les conspirateurs du 18 vendémiaire dernier, attendu que, parmi ces hommes, il en est qui n'ont été arrêtés que par suite de petites passions ou de vengeances personnelles. Ces absurdités exaltent leurs têtes et les portent à tenir dans les cabarets des faubourgs, où ils se rassemblent, les plus exécrables propos. Ils ont lancé parmi les ouvriers quelques-uns des subalternes pour les agiter. Heureusement que les travaux, qui se soutiennent encore passablement, rendent jusqu'à présent ces menées infructueuses. En général, la classe ouvrière est attachée au gouvernement et il ne serait pas facile de la remuer et de la porter à des excès.....

On s'occupe beaucoup dans le public du départ de M. Cobenzl ; on espère toujours que la paix sera la suite des négociations, et les bons citoyens s'accordent à dire que, si les propositions des coalisés n'étaient point reçues, c'est qu'elles seraient par trop déraisonnables. On attend avec impatience les premières nouvelles qui pourront transpirer.

Les prêtres se permettent de temps en temps de petites sorties indécentes, soit contre les autorités constituées, soit contre le gouvernement. Hier, dans un assez long discours où, comme de coutume, l'évêque Royer a déraisonné passablement, on a remarqué cette phrase, sur laquelle il a paru s'appesantir avec complaisance : « Si nos magistrats, a-t-il dit, même ceux du premier ordre, travaillaient comme ils le doivent au bonheur du peuple, verrions-nous tant d'injustices, tant de dilapidations et tant d'horreurs ? »

Aujourd'hui, à la Bourse, le tiers consolidé a été constamment en baisse ; la rente provisoire a également perdu, et l'on ne sait à quoi attribuer cette marche des cours, car on n'a débité aucune nouvelle qui ait pu y donner lieu. Les pièces d'or sont remontées à 18 centimes. On a remarqué que les lingots d'argent ont été très recherchés. — Paris est tranquille, ainsi que les faubourgs.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

Journaux.

Journal des Débats du 15 brumaire : « *Paris, 14 brumaire.* ...A l'exemple de David, les citoyens Ysabey et Vernet vont, sous peu de temps, exposer publiquement un grand dessin à la manière anglaise, représentant une des revues des 5 de chaque décade au Palais des Tuileries..... » — *Publiciste* du 15 brumaire : « *De Paris, le 14 brumaire.* ...Le Vaudeville vient de fermer pour quelques jours ; sa salle était dans un délabrement absolu ; on va s'occuper de ses réparations. De piquants couplets devaient être les adieux du Vaudeville au public ; aussi l'étaient-ils, et le public les a trouvés si jolis, qu'il a voulu les entendre le lendemain et plusieurs jours de suite : de sorte que, par une singularité non moins piquante que les couplets, le *compliment de clôture* a retardé quelque temps la clôture du théâtre... »

CCCLVIII

15 BRUMAIRE AN IX (6 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 16 brumaire.

Politique. — L'espoir de la paix s'affaiblit dans l'opinion. Les politiques avaient conclu de la réunion à Paris des ministres d'Autriche et de Prusse que les négociations se termineraient dans cette capitale, et que le congrès de Lunéville n'aurait pas lieu. On devait, disaient-ils, en connaître le résultat le 18 de ce mois Le départ du ministre autrichien a détruit leurs conjectures ; en conséquence ils se sont remis à la guerre[1]. On pense que Cobenzl a fait des propositions préliminaires que le gouvernement français ne pouvait accepter et auxquelles le ministre de Prusse était chargé de s'opposer. Cette opinion commune est fondée principalement sur les dernières lettres de l'Allemagne et de l'Angleterre.....

1. Cette dernière phrase, ajoutée en marge, semble être de la main de Fouché.

Quoique toutes ces discussions politiques n'aient aucun principe fondé, et que le résultat des conférences diplomatiques qui ont pu avoir lieu avec les ministres étrangers soit inconnu, elles influent cependant sur le crédit public : le tiers consolidé, qui était à 36 francs, est descendu tout à coup à 34 fr. 75 cent. L'incertitude causée par les bruits de changement dans la forme du gouvernement a pu aussi contribuer à cette baisse.

Émigrés. — Les émigrés personnellement, et tous ceux qui ont quelque motif pour désirer la rentrée de ceux qui sont encore dans l'étranger, ont donné à l'arrêté du 28 vendémiaire une extension qui n'est pas dans le texte.....

Prêtres. — La discussion publique continue entre les prêtres sur la question de savoir si la religion permet la promesse de fidélité exigée par la Constitution actuelle. Les derniers journaux envoyés d'Angleterre en France étaient accompagnés d'une brochure ayant pour titre : *Réponse ou véritable état de la question de la promesse demandée aux prêtres.*

Le but de cet ouvrage est de prouver que, d'après plusieurs explications ultérieures données par le gouvernement, son intention n'est pas d'assujettir les ministres du culte à concourir activement à l'exécution d'une Constitution dont quelques articles sont contraires à leurs principes, c'est-à-dire ceux relatifs aux biens vendus des prêtres et émigrés. Il n'exige d'eux, dit l'auteur, que la promesse d'une soumission passive ou non résistance aux lois. Il conclut de cette distinction que tous les prêtres doivent souscrire cette promesse pour exercer librement leur ministère, et qu'il leur sera permis de prêcher aux catholiques qui auront confiance en eux telle doctrine qu'ils jugeront convenable, fût-elle contraire aux lois, pourvu qu'eux-mêmes personnellement ne se révoltent pas.....

Exclusifs [1]. — Les nommés Desforges et Gombaut-Lachaise, prévenus de projets criminels, ont été arrêtés aujourd'hui. Le nommé Bousquet, qui a fourni 800 francs à Metge, et qui s'était évadé de son domicile ordinaire, a été arrêté aussi. Le nommé Chevalier, auteur d'artifices meurtriers, dont il offrait la disposition pour de l'argent, n'échappera pas aux recherches dirigées contre lui. On espère, d'après les indications qu'on s'est procurées, saisir son dépôt, s'il est vrai que de semblables matières aient été préparées. Ces hommes, ainsi que Jumillard, qui serait puissant dans le faubourg Marceau et qui est arrêté depuis peu de jours, s'occupaient aussi d'une collecte dans

1. Tout ce paragraphe semble être de la main de Fouché.

Paris pour secourir quelques hommes de leur trempe détenus au Temple. Ce parti a eu, à la fin du mois dernier, l'espoir d'un soulèvement à l'armée d'Italie, ainsi que dans les départements du Midi. Anéantir le gouvernement et la Constitution, changer la face de l'Europe, instituer vingt-un membres pour gouverner la République, tels sont les rêves qui les occupent. Dans un cabaret, des intrigants, sans emploi à Milan, traçaient aussi la marche de l'armée d'Italie en trois colonnes sur Paris. Dénûment absolu de moyens et intentions gigantesques de malveillance, tel est l'état de ce parti, si l'on peut appliquer ce nom à un petit nombre d'hommes sans chefs, suivant par routine, et comme sous le régime sectionnaire, quelques hommes influents dans leur quartier et aussi misérables qu'eux. Le faubourg Marceau présente à l'observation plus d'hommes agités dans ce sens. Quant au faubourg Antoine, on n'y remarque non seulement aucuns symptômes d'agitation réelle, mais même on ne s'y doute pas que quelques scélérats des autres quartiers aient quelques intentions de troubler l'ordre.

(Arch. nat., F [7], 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le préfet de police faisait rechercher depuis plusieurs jours les nommés Gombaut-Lachaise et Desforges, anarchistes bien connus dans le parti et tenant chez eux, à l'Abbaye-aux-Bois, de fréquents conciliabules. Ils ont été arrêtés ce matin dans une maison rue Fromentel, près la rue Saint-Jacques. Le logeur a d'abord nié qu'ils fussent chez lui ; on a été obligé de faire ouvrir les portes par le serrurier.

Le nommé Bousquet, qui demeurait rue de l'Échelle, et prévenu d'avoir remis de l'argent à Metge pour l'exécution de ses plans exécrables, a été aussi arrêté ce matin rue Frépillon. On a encore nié qu'il fût dans la maison. On l'a trouvé couché entre deux matelas et deux de ses amis couchés par-dessus lui, dans le lit, ont été arrêtés également, parce qu'ils n'ont pu justifier de papiers de sûreté.

Nombre d'exclusifs se disposent de nouveau à quitter Paris ; mais leur embarras est de trouver le moyen de se procurer des passeports ; ils disent avoir des lettres de recommandation pour Bordeaux, où ils comptent se retirer et trouver des amis puissants qui les aideront. L'un d'eux a assuré à un des agents secrets de la préfecture que trois tribuns avaient donné 2,400 francs pour les frais de route de ceux qui s'en vont. Ils sont bien convenus et ils se sont recommandé

mutuellement de garder le plus profond silence sur les noms des hommes qui viennent à leur secours, si on les arrêtait.

Les frères de Siéyès ont dit hier soir, dans un petit cercle où ils ont l'habitude de penser tout haut, que ce n'est pas sans motif que le plénipotentiaire de Prusse est resté à Paris, qu'il veut consulter surtout le sénateur Siéyès, et ne rien faire ou proposer sans son avis.

Les faubourgs sont toujours surveillés avec le plus grand soin. Il y avait hier, dans les cabarets, un peu plus de monde que de coutume. On s'y est beaucoup occupé du départ du comte de Cobenzl et partout on a eu occasion de remarquer que la confiance dans le gouvernement est véritablement générale dans la classe des ouvriers. Ils se sont expliqués plusieurs fois sur le compte de ce qu'ils appellent les Jacobins, de manière à faire voir qu'ils les méprisaient. On a parlé des subsistances ; on paraît craindre de manquer de travaux cet hiver, et que les denrées ne se tiennent à un prix un peu trop élevé. On semble redouter la prochaine augmentation du pain, quoique rien ne l'annonce, puisqu'au contraire les farines et le pain ont éprouvé de la baisse.

Les vols des diligences s'organisent de plus en plus. Des renseignements certains annoncent que, dans les environs d'Évreux, de Pontarlier[1] et même dans tout le département de la Manche, il n'y a aucune sûreté pour les routes.

Il se fait encore des envois considérables de vieux chiffons pour fabrique de papier à l'étranger, des communes de Lille, Courtrai, Gand, Bruges et Anvers ; ce sont des négociants qui arrivent à Paris qui l'affirment.

Les effets ont encore aujourd'hui éprouvé à la Bourse une baisse qui a étonné tout le monde, parce qu'on ne peut lui supposer aucun motif raisonnable. Les pièces d'or et les lingots d'argent sont toujours demandés.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Citoyen français du 16 brumaire : « ...La malle volée au citoyen Lacépède, membre du Sénat, et que tous les amis des sciences naturelles doivent regretter aussi vivement que son propriétaire, puisqu'elle contenait un grand nombre de travaux manuscrits de ce savant naturaliste, cette malle, dis-je, vient d'être rapportée chez lui. Heureusement aucun papier ne s'est trouvé perdu, et c'est là ce qu'il importe de savoir. La tardive restitution de la malle a été motivée sur un roman assez grossier. Il en résulte au moins la conviction qu'elle a été volée derrière la voiture de ce magistrat entre Montrouge et Paris..... »

1. Textuel.

CCCLIX

16 BRUMAIRE AN IX (7 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 17 BRUMAIRE.

Chevalier. — Le nommé Chevalier, chimiste et auteur de machines incendiaires, a été arrêté ce matin. On a trouvé, dans une des maisons où il se cachait, une caisse de fusées, cartouches, etc., et, dans celle où il a été arrêté, un panier plein des mêmes matières, avec une machine construite dans le genre le plus meurtrier. C'est une espèce de petit baril de 15 à 16 pouces de long, sur 8 à 9 de diamètre, bien enduit de résine et couvert d'une toile gommée. Cette forme de baril est toute hérissée à l'extérieur de petites protubérances rondes, qui doivent être des balles. En dedans, 6 livres et demie de poudre, des pétards, etc. La machine est adaptée à un fusil qui en est comme le manche. Le bout du canon plonge jusque dans l'intérieur du baril où le feu devait se communiquer en tirant ce fusil. Il est probable que cette machine devait être fixée, et non portative. On ignore si le baril, au moment de l'explosion devait se détacher. Une voiture à porter de l'eau, qu'on croit être destinée à former embarras à la voiture que l'on veut attaquer, a été saisie au même lieu. Cet attirail de guerre prouve, sinon la lâcheté des assaillants, au moins l'idée qu'ils ont que les moyens ordinaires sont insuffisants pour leur dessein criminel. Il semblerait même qu'ils ne se sont attachés précisément qu'aux modes et aux moyens qui paraissent les plus ostensibles et les plus propres à faire connaître leurs intentions. L'indiscrétion avec laquelle ils en parlaient ajoute à cette conjecture.

Faubourgs. — Les exclusifs du faubourg Marceau paraissent fort affectés de l'arrestation de Jumillard, l'un des principaux meneurs. Le faubourg Antoine, lors de l'arrestation de Brisevin, a craint d'abord qu'elle ne fût l'effet d'une réaction. Mais le motif connu de cette arrestation a rassuré tous les hommes paisibles des faubourgs. En général, le peuple est tranquille. Les plaintes sur la cherté des comestibles ont diminué, depuis que l'on voit que les prix cessent d'augmenter, qu'il y a même eu quelques diminutions pour plusieurs objets, notamment pour la chandelle. Des agitateurs l'entretiennent

de guerre, de changements politiques : il montre la plus grande indifférence, paraît douter de tout projet d'innovation et marque la plus grande confiance dans le gouvernement. Le soir, près la porte Saint-Denis, un charbonnier et une marchande de marrons, après quelques plaintes mutuelles sur la rareté du commerce et de l'argent, terminèrent ainsi leur colloque. Le charbonnier : « Le Congrès arrangera tout cela. » La marchande : « Ça ira comme ça pourra ; mais, à l'exception qu'on ne fait presque rien, on ne se plaint point du *bourgeois ;* il ne fait de mal à personne. »

Spectacles. — Les Troubadours avaient attiré hier un grand nombre de spectateurs, par l'affiche d'une nouvelle pièce intitulée : *Midi ou Coup d'œil sur les événements de l'an VIII*[1]. On s'attendait au tableau le plus intéressant de tout ce qui s'est passé dans le cours de cette année. Un seul couplet a satisfait :

> Ah ! compère, je vous jure,
> Nous avons chassé saint Loup (cinq loups)[2],
> Et mis saint Bonaventure
> Tout à côté de Saint-Cloud.

Ce passage a été couvert d'applaudissements et répété sur la demande qui en a été faite par acclamation.

Parallèle. — Le *Parallèle*[3] a été distribué parmi les militaires et aux Invalides. La lecture en a été faite à haute voix dans plusieurs cafés. Partout, approbation unanime sur l'éloge que l'auteur fait du premier Consul. Quelques hommes insinuent que la conséquence du danger présenté, et que l'auteur n'a pas développée, s'offre naturellement, et que la publicité de cet ouvrage, adressé gratis à tous les fonctionnaires, est le présage d'un projet réel.....

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les interrogatoires de Chevalier et complices sont commencés. Douze individus arrêtés en ce moment paraissent évidemment faire partie de la conjuration : 1° Desforges, Gombaud-Lachaise, Jumillard, Brisevin ont vu fréquemment Chevalier, l'ont reçu chez eux, et tous les rapports s'accordent à dire qu'ils l'ont secondé de leurs

1. « Vaudeville épisodique » en un acte, par Georges Duval et Frédéric Gaëtan. Bibl. nat., Yth 11,783, in-8.
2. Allusion aux cinq Directeurs.
3. Voir plus haut, p. 770 et 783.

moyens pécuniaires pour sa détestable entreprise; 2° Guéraud et Thébaud, qui recélaient chez eux Bousquet avec tant de soin, Bousquet leur ami intime, ne pouvaient rien ignorer de ce que l'on méditait; 3° Veycer, Burlay et la femme Bucquet, qui ont donné asile à Chevalier dans la maison des Blancs-Manteaux, étaient également instruits, Veycer surtout, dans la chambre duquel on a trouvé la machine infernale; 4° Descreppes enfin, qui voyait Chevalier tous les jours, qui devait fabriquer et a peut-être même fabriqué des chevaux de frise dont on a parlé dans les précédents rapports. Ce n'est qu'après que tous ces individus auront été interrogés et confrontés que l'on pourra savoir au juste jusqu'où allaient leurs projets. Ce qu'on en sait jusqu'à présent n'a été connu que par des rapports des agents secrets, rapports qui paraissent tous coïncider. Ceux qui sont interrogés se tiennent fortement sur la défensive, mais déjà ils se sont coupés, et, à la confrontation, la vérité éclatera. L'interrogatoire de Chevalier jettera, à ce qu'on espère, un grand jour sur cette affaire, et les pièces à conviction dont il a été trouvé muni lui ôtent tous les moyens de dénégation. La machine infernale consiste en une espèce de baril que l'on croit être rempli de balles, de marrons et de poudre. Chevalier dit qu'il y a 6 à 7 livres de cette dernière matière. A ce baril tient un canon de fusil, solidement fixé, garni de sa batterie, mais ayant la crosse coupée. Cette machine devait être placée sur une petite voiture que l'on aurait inopinément, et dans un temps donné, fait sortir d'une porte pour obstruer un instant le passage, et alors, à l'aide d'une ficelle on eût fait partir la détente et renversé tout ce qui se serait trouvé dans les environs. D'énormes marrons d'artifice devaient être jetés au même instant de toutes parts pour augmenter le trouble et la confusion. Demain, dans la journée, les interrogatoires seront terminés, et l'on en présentera l'analyse dans un rapport. On observe que plusieurs des individus arrêtés ont déjà plus d'une fois paru au tribunal criminel, et que tous ont figuré parmi tout ce que la démagogie a de plus impur et de plus dégoûtant. Les arrestations ont bientôt transpiré dans le public, et les bons citoyens ont eu encore une fois frissonné d'horreur et d'indignation.

Le préfet de police vient de faire arrêter le nommé Parin, peintre en miniature, prévenu d'avoir été condamné à huit ans de fers par contumace par le tribunal criminel du département de l'Oise, pour faux en écritures authentiques et publiques. Cet individu fabriquait de faux certificats de résidence, faux passeports, etc. C'est pour avoir fait mourir au champ de l'honneur un émigré, qu'il était venu à bout,

au moyen d'un commis infidèle, de faire inscrire comme volontaire au 87e hussards, qu'il a été condamné aux fers. Son père, ci-devant chevalier de Saint-Louis, est dans un bagne depuis plusieurs années pour pareil délit.....

La baisse des rentes n'a pas été si forte aujourd'hui à la Bourse; néanmoins sa continuité inquiète beaucoup. Les autres effets n'ont point éprouvé de défaveur; les billets de syndicat et les actions de la caisse des rentiers se sont améliorés sensiblement. Les pièces d'or au même taux qu'hier. — Paris est tranquille.

L'abbé Bonnier, rue des Petits-Augustins, hôtel d'Orléans, tient tous les soirs des conciliabules des chefs de Chouans pour les engager à partir. Les officiers des armées de Frotté et de Georges ont quitté Paris, tels que les Auguste, les Achille, les Edouard (ce sont leurs noms de guerre), ainsi que ceux qui étaient logés à l'hôtel de Mayenne, rue d'Orléans-Saint-Honoré.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 17 brumaire : « ...Le préfet du département de la Seine vient de prendre un arrêté pour rendre un nom aux rues et aux places de Paris, qui en ont tant changé qu'elles n'en ont plus, et pour mettre un ordre indispensable dans le numérotage des maisons. Il y a telle rue d'une demi-lieue de long dans laquelle le même numéro se trouve sur dix à douze maisons différentes..... » — *Gazette de France* du 18 brumaire : « Le 16, le premier Consul, accompagné du citoyen Lebrun, troisième Consul, de madame Bonaparte, de mademoiselle Beauharnais, du citoyen Bénézech, conseiller d'État, du général Murat, du citoyen Denon, l'un des savants de l'expédition d'Égypte, des adjudants généraux et aides de camp Duroc, Lebrun, Beauharnais, s'est rendu au Musée central des Arts et a visité le salon d'exposition des productions des peintres vivants. Il est ensuite descendu dans les salles d'exposition des statues antiques, dont l'ouverture aura lieu le 18 brumaire. Après avoir examiné avec une attention marquée chacun des monuments précieux que ces salles renferment, le citoyen Foubert, administrateur, et les membres du conseil d'administration l'ont introduit dans la salle où se trouve placé l'Apollon Pythien. Arrivé en présence de cette magnifique statue, le citoyen Vien, membre du conseil, lui a présenté, au nom de l'administrateur, l'inscription gravée sur une plaque de bronze, encastrée dans une table de marbre recouverte de plusieurs lames de plomb, destinée à être fixée sous la statue, et l'a invité à vouloir la placer lui-même. Le premier Consul a bien voulu se rendre à cette invitation. Il a pris l'inscription des mains du citoyen Vien et l'a intercalée lui-même entre le piédestal et la plinthe de la statue. Puisse cette inscription, lui a dit l'administrateur, être immortelle comme votre nom ! Voici cette inscription :

LA STATUE D'APOLLON
QUI S'ÉLÈVE SUR CE PIÉDESTAL,
TROUVÉE A ANTIUM, SUR LA FIN DU XVe SIÈCLE,
PLACÉE AU VATICAN PAR JULES II
AU COMMENCEMENT DU XVIe,
CONQUISE L'AN V DE LA RÉPUBLIQUE
PAR L'ARMÉE D'ITALIE
SOUS LES ORDRES DU GÉNÉRAL BONAPARTE,
A ÉTÉ FIXÉE ICI LE 20 GERMINAL AN VIII,
PREMIÈRE ANNÉE DE SON CONSULAT.

Au revers de la plaque est gravé :

Bonaparte, Ier Consul.
Cambacérès, IIe Consul.
Lebrun, IIIe Consul.
Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur.

Cette cérémonie improvisée, dans laquelle le premier Consul a mis et cette dignité qui caractérise toutes ses actions et cette grâce affectueuse avec laquelle il accueille tous les hommes recommandables par leurs talents, doit occuper une place distinguée dans les annales des arts et est du plus heureux augure pour ceux qui s'y livrent. L'administrateur du Musée et les membres du conseil ont reconduit le premier Consul jusqu'à la porte de la galerie de son palais. Il a félicité l'administrateur et les membres du conseil de l'ordre qu'il remarquait dans ce bel établissement, et le citoyen Raymond, architecte, sur le talent qu'il a déployé dans la construction des salles des antiques; il a, en se retirant, chargé le citoyen Bénézech de témoigner sa satisfaction aux ouvriers par une gratification. On doit savoir gré à l'administration du Musée d'avoir fixé au 18 brumaire l'ouverture publique de ces salles : on ne pouvait plus dignement marquer l'anniversaire d'un jour aussi mémorable. »

CCCLX

17 BRUMAIRE AN IX (8 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 18 BRUMAIRE.

L'année consulaire. — Tel est le titre d'une feuille qui a paru aujourd'hui. L'auteur n'a eu d'autre but que de tracer en peu de mots le tableau des principaux événements de cette année. Après un court rapprochement des vices de l'ancien gouvernement et des dangers qui menaçaient la patrie, l'auteur rappelle que le retour de Bonaparte a ranimé l'espoir général. Chacun a cru que la chimère du

bien public allait se réaliser. Chacun lui a donné, du fond de son cœur, son suffrage, sa procuration patriotique : jamais assentiment unanime ne fut plus subit, plus complet. L'expérience a prouvé que Bonaparte n'a pas trompé la confiance de la nation, qu'il a même surpassé son espoir. Au dehors, l'Italie a été reconquise par des victoires qui ont étonné l'univers. Les mêmes succès, en Allemagne, ont conduit l'armée à quelques lieues de la capitale de l'empereur, dont une bataille assurerait la conquête, s'il refusait la paix qui lui est offerte. Au-dedans, un gouvernement juste et puissant s'est établi. L'idée de royauté s'est évanouie, parce que les biens qui attachaient ceux qui la désiraient se sont réalisés. Chaque famille est réconciliée avec le gouvernement, parce qu'elle possède déjà, ou a l'espoir de posséder bientôt, l'individu qui lui était cher. Liberté entière sur la religion ; enfin le principe juste de comprimer toutes les factions a succédé à celui d'opposer l'une à l'autre. Ralliement général au gouvernement ; il ne reste aucun port ouvert à ceux qui pourraient désirer un retour quelconque.

Exclusifs. — Les terreurs répandues parmi eux au sujet de la rentrée des émigrés, des prêtres et de la déportation prétendue méditée contre les plus chauds républicains commencent à se calmer. Ils voient que le gouvernement est dans une mesure de surveillance et de force contre toutes les espèces d'agitations et de mouvements. L'arrestation de quelques meneurs n'inspire point la crainte d'une réaction, parce que ces mesures n'ont point pour motifs des réputations anciennes ou des souvenirs du passé, mais des faits positifs et actuels que le gouvernement doit réprimer. Ils sentent que cette même vigueur de répression sera employée contre tous ceux qui, quelque couleur de parti qu'ils affectent, voudraient tenter quelques projets contraires à la tranquillité publique.....

Un général. — On remarque au Salon des arts la simplicité du costume sous lequel le peintre a représenté le général Moreau. On assure qu'il doute de la sincérité des puissances qui paraissent vouloir négocier pour la paix, et qu'il croit que les difficultés qu'elles élèveront forceront bientôt à la reprise des hostilités[1].

(Arch. nat., F[7], 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les interrogatoires relatifs à l'affaire Chevalier sont terminés. On a

1. Ce paragraphe est biffé dans l'original.

représenté à Chevalier la machine infernale et les pièces d'artifice trouvées, tant dans la chambre où il était couché, rue des Blancs-Manteaux, que dans son logement rue Saint-Dominique, près les Invalides. Il a tout reconnu, mais il a dit que sa machine était une nouvelle invention ; qu'il la destinait au service de la marine, qu'il comptait sous peu la porter à Bordeaux pour en faire l'épreuve ; que les marrons trouvés également chez lui étaient propres à jeter l'épouvante dans un navire au moment de l'abordage ; et, quelques questions qu'on lui ait faites, il s'est constamment renfermé dans le cercle qu'il s'était tracé, et il n'en est point sorti. On savait, par un rapport d'agent secret, que Chevalier avait fait une expérience dans les bâtiments abandonnés de la gare près le Jardin des Plantes. Déjà on avait visité le local et reconnu des traces frappantes que des matières bitumineuses y avaient été brûlées ; il y était resté un *caput mortuum* dont on avait enlevé quelques fragments et laissé le surplus dans le même état. Chevalier a été conduit sur les lieux ; il a reconnu la place, il est convenu que c'était lui qui avait fait l'expérience dans le courant du mois dernier, mais il a nié que cette expérience eût le moindre trait à la machine saisie rue des Blancs-Manteaux. Ce malheureux, malgré l'évidence, a toujours persisté dans ses dénégations. C'est toujours un système bien établi entre tous les individus de cette conjuration, de garder le plus obstiné silence sur des faits dont la preuve morale (et souvent la preuve physique) est acquise. Veycer, l'ami et le camarade intime de Chevalier, dit ne rien savoir de ce que celui-ci faisait ou préparait. Ils fréquentaient les mêmes sociétés, et ils nient connaître les hommes qu'ils voyaient tous les jours. La femme Bucquet et le nommé Burlay, qui ont cherché à cacher Chevalier au moment de son arrestation, qui ont nié qu'il fût dans la maison, à présent ne le connaissent pas. Jumillard, chez lequel se donnaient les rendez-vous, chez qui devait se payer le prix de la machine infernale, n'a connaissance de rien et ignore tout ce qu'on veut lui dire. Descreppes, chargé de faire des étoiles de fer à pointes ou chevaux de frise, a proposé au nommé Contamin de l'aider dans ce travail et d'en fabriquer un certain nombre à raison de 30 francs le cent ; la déclaration de Contamin existe, il l'a faite spontanément et dans l'horreur que lui inspiraient les projets des conjurés, et Descreppes nie tout avec une impudence incroyable. Desforges, Gombault-Lachaise et les autres ont suivi fidèlement la même maxime, et rien n'a pu leur arracher un aveu. Chevalier, présenté aux principaux d'entre eux, n'en est pas plus reconnu qu'il ne feint de ne pas les reconnaître. Il sera peut-être nécessaire d'en interroger quelques-uns de nouveau. La solitude et

l'ennui de la prison feront peut-être sur les plus faibles un effet salutaire et les amèneront à quelques aveux, qu'il sera bien important d'obtenir. On a su hier que ce n'était point dans la ville, mais à la campagne et dans les environs de la Malmaison, que ces conspirateurs comptaient faire usage de leur machine. Elle devait aujourd'hui sortir de Paris avec tous les accessoires dans la voiture que l'on a aussi saisie : le tout aurait été recouvert de quelques morceaux de bois ou de fagots ; on aurait placé la machine sur la route, et des hommes placés en avant et en arrière auraient, avec les bombes ou marrons, exécuté les dispositions dont on a rendu compte dans le rapport d'hier.

Les malveillants cherchent toujours à répandre des inquiétudes dans les faubourgs relativement aux subsistances. — Charles Duval remue ciel et terre, dit un rapport de ce jour, pour tâcher de sauver Ceracchi et ses complices. Il ne néglige aucune démarche pour y parvenir. — Félix Le Peletier vient d'appeler auprès de lui Antonelle, dans une terre auprès de Bayeux. Il y offre un asile aux patriotes persécutés. Il fait bâtir dans son parc de petites maisons qu'il leur destine. Ils établiront là, disent-ils, une colonie démocratique, au milieu des fers et de l'oppression.

L'abbé Siéyès va toujours son train. La faction opposante ne compte que sur lui. Elle prétend que ce *grand diplomate* a préparé le partage de l'Europe, et qu'il sera exécuté d'après ses plans et ses combinaisons.

L'ouragan qui a duré une partie du jour a occasionné plusieurs accidents très graves dans les rues de Paris....

La fin de la Bourse d'aujourd'hui a été un peu plus favorable aux négociations.... Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal de Paris du 18 brumaire : « *Paris, le 17 brumaire.* ...L'école du citoyen David vient de donner une fête au petit hôtel de Noailles, en l'honneur du citoyen Vien, le patriarche de la peinture. Tous les arts et une nombreuse société ont concouru à la rendre brillante. Dans le salon où a été reçu le citoyen Vien, on voyait son portrait entouré de guirlandes élégamment disposées. Sa place à table était aussi distinguée par des guirlandes en forme de dais, au milieu duquel une couronne de laurier était suspendue sur sa tête, avec cette inscription : *A Vien les Arts reconnaissants.* Le citoyen David, son élève, lui a porté la santé suivante : « Au citoyen Vien, notre « maître, puisse-t-il, nouveau Diagoras, voir briller aux salons d'exposition les « ouvrages de sa cinquième génération. » Plusieurs élèves lui ont payé en vers un tribut d'éloges auquel il a paru très sensible. Après le discours de l'un

d'eux, qui rappelait les services rendus par ce régénérateur de l'école française : « Oui, s'écria-t-il, mes enfants, quand j'embrassai cet art, je vis qu'il « s'égarait dans de faux systèmes; je dis : il faut que cela change, et cela sera. « J'ai combattu, j'ai persévéré, et cela a été. » En recevant les embrassements des jeunes artistes, qu'il leur rendait tendrement, il s'est écrié, dans sa vive émotion : « Il faut donc que je meure de plaisir aujourd'hui, ou que je vive « cent ans. » On a répondu par un cri général : « Vous ne mourrez jamais. » Combien de pareilles fêtes, renouvelées avec un appareil modeste, ne pourraient-elles pas être utiles dans une république? Considérées sous le rapport de la morale et de la politique, ne verrait-on pas dans la réunion de cette jeunesse nombreuse, ardente et sensible, honorant leur maître et le maître de leur maître, assis à la même table, à côté l'un de l'autre, ne verrait-on pas, dis-je, un véritable tableau de famille, qui offrirait aux pères la plus douce récompense dans le tribut offert à leurs talents et à leurs vertus, et aux enfants des moyens puissants d'émulation, des leçons touchantes de reconnaissance, d'amour filial et de fraternité ?..... »

CCCLXI

18 BRUMAIRE AN IX (9 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 19 BRUMAIRE.

Anniversaire du 18. — De vrais amis de la patrie se sont réunis hier dans la rue de Rohan et ont célébré dans un banquet civique l'heureuse révolution qui a rouvert toutes les sources de la gloire et de la prospérité nationales. Le peuple a observé dans plusieurs quartiers que le gouvernement n'imitait pas le Directoire, qui ordonnait une fête publique en commémoration de chaque événement marquant, qu'il laissait à chacun la faculté de juger librement si cette immortelle journée était un sujet de deuil ou d'allégresse. Dans un cercle où ces observations ont été recueillies, on a entendu ce propos : « Que deviendrions-nous, si nous avions le malheur de le perdre ? »

Politique. — Les politiques éloignent l'espoir de la paix dans leurs discussions actuelles. Ils cherchent à exciter des regrets sur les armistices que la France, victorieuse de toutes parts, a accordés en Allemagne et en Italie. Ils présentent avec exagération le tableau des forces que l'empereur a réunies pendant cet intervalle sous le commandement général de l'archiduc.....

Exclusifs. — Un ancien membre d'un comité révolutionnaire a dit au café Olivier, où les exagérés sont dans l'usage de se réunir, que

dans tous les départements, comme à Paris, les patriotes allaient former une coalition pour résister à l'oppression, chasser les prêtres et les émigrés, s'opposer enfin efficacement au retour de la royauté, où tendaient tous les actes du gouvernement. Ces propos ne font aucune sensation. On surveille.....

Émigrés. — L'arrêté du 28 a persuadé que l'intention du gouvernement était de tolérer la rentrée générale de tous ceux qui voudraient se soumettre à la dernière Constitution. On en juge par les lettres qui s'écrivent à ce sujet dans l'étranger. — On marque aux prêtres que la porte est ouverte pour tous indistinctement; qu'on ne leur demande rien; qu'au surplus la promesse prescrite ne produit aucune obligation contraire aux principes auxquels ils veulent demeurer fidèles.....

(Arch. nat., F ^{7}, 3702.)

Journaux.

Publiciste du 19 brumaire : « *De Paris, le 18 brumaire.* ...Le Collège de France tiendra une séance publique demain 19, à sept heures précises; et, le 21, il commencera ses exercices sur toutes les parties des sciences et de la littérature. Dans la séance publique, il y aura des lectures sur l'histoire naturelle, l'astronomie, les langues anciennes, etc., terminées par une pièce de poésie. Le citoyen Lalande, professeur d'astronomie, commencera le 21, à une heure et demie; ses trois premières séances seront employées à donner un tableau abrégé de toutes les branches de cette science. » — « Le citoyen Gail, professeur de littérature grecque au Collège de France, aussi recommandable par sa modestie que par sa profonde érudition, reprendra, le 15 frimaire prochain, à ce même collège, le cours gratuit élémentaire de langue grecque qu'il donne depuis douze ans en faveur de ceux qui ne sont pas en état de suivre son cours de littérature. Un journaliste, sans doute mal informé, n'a pas craint de comparer ce professeur distingué au geai de la fable, parce que, selon lui, il a profité, dans sa nouvelle grammaire grecque, de la *Petite syntaxe de Leroi* sans la citer. Le fait est que le citoyen Gail a dit en propres termes : « Parmi les grammairiens modernes, je dois distinguer Leroi, professeur d'éloquence, dont j'adopte la petite syntaxe, jusqu'à ce que j'aie le loisir de terminer la mienne. » Et voilà comme on juge les hommes la plupart du temps! Et voilà comme on les instruit!..... » — *Gazette de France* du 18 brumaire : « ...Ce serait une belle occasion de s'écrier : *Je te salue, ô 18 brumaire!* Mais il est plus naturel de jouir de la tranquillité qu'il nous a procurée. On pourrait renfermer en une seule ligne l'opinion de tous les Français sur le héros de cette journée. Quelques-uns disent : « Si j'avais été « à sa place, j'aurais fait telle chose »; mais ce qu'il a fait est approuvé par tout le monde. Il n'est pas maladroit, quand on gouverne un peuple agité par une longue suite de révolutions, de ne rencontrer des censeurs que par supposition. » — *Gazette de France* du 19 brumaire : « ...La Société libre des Arts est entièrement formée. Douze membres qui s'étaient d'abord réunis

se sont adjoint douze autres artistes choisis parmi les meilleurs peintres, sculpteurs, architectes et graveurs. On voit avec plaisir que cette réunion fait disparaître toutes les préventions plus ou moins fondées, élevées pendant le cours de la Révolution. Nos artistes ne feront plus de lois éphémères; ils produiront des chefs-d'œuvre immortels, et tout le monde y gagnera..... » — *Journal des Débats* du 20 brumaire : « *Paris, 19 brumaire.* ...Il y a différentes réunions à Paris pour célébrer le 18 brumaire. Deux de ces réunions eurent lieu chez le restaurateur Rose, dans deux salles différentes; l'une était composée des députés des départements, l'autre de personnes qui ont eu part aux événements du 18 brumaire, tels que le citoyen Siéyès, le général Murat, les citoyens Talleyrand, Duroc, Bourienne, Volney, le vice-amiral Bruix, les citoyens Regnaud, Rœderer et autres. Au dessert, les réunions se sont adressé réciproquement des toasts. Le citoyen Siéyès a répondu à celui des députés des départements par le suivant : *Aux députés des départements et à tous ceux qui, comme eux, sont amis du gouvernement!* Après le dîner, les convives des deux dîners se sont réunis et ont passé ensemble la soirée. » — « Les membres des Commissions des deux Conseils [1] se sont réunis aujourd'hui en plus grand nombre que de coutume, dans un banquet à l'hôtel de Marigny; la gaîté la plus franche et la plus cordiale régnait entre ces hommes dont l'existence est attachée au maintien de l'ordre actuel et qui peuvent se féliciter, d'après les faits, d'avoir concouru à l'établir. Les toasts suivants ont été portés. Lemercier, président du Sénat conservateur : Aux immortelles journées des 18 et 19 brumaire an VIII; Chatry-Lafosse, législateur : A la République; Sedillez, tribun : A la Constitution de l'an VIII; Crétet, conseiller d'État : A Bonaparte et aux deux autres Consuls de la République; Frégeville, général : Aux armées de la République française; Rousseau, sénateur : A la paix; Chassiron, tribun : A l'union de tous les pouvoirs et de tous les Français; Boulay, conseiller d'État : A l'union éternelle des membres qui ont composé les Commissions des deux Conseils...»

CCCLXII

19 BRUMAIRE AN IX (10 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 20 BRUMAIRE.

...*Folliculaires.* — Quelques folliculaires, parmi lesquels se trouvent Colignon, comédien, et Saunier, écrivain, auteur d'une lettre à Bonaparte, s'occupent dans leurs conciliabules de rédiger des feuilles d'un sol, peu intéressantes dans les sujets qu'elles traitent, mais portant toutes un titre propre à exciter la curiosité des passants. C'est dans le choix de ces titres que consiste leur art, c'est ce qu'ils ap-

1. Sur ces Commissions, voir mon *Histoire politique de la Révolution*, p. 700.

pellent *bonnir* (bonifier) l'ouvrage. Deux feuilles de ce genre circulent dans ce moment, l'une sous ce titre : *Ouverture du Congrès;* l'autre sous celui : *Conférence entre le premier Consul et M. de Cobenzl avant son départ pour le Congrès.* Ce titre est suivi d'un dialogue insignifiant.....

Chevalier. — On procède à l'interrogatoire de Chevalier, chimiste, et de ses complices. Ils s'accordent à dire que la machine meurtrière, composée par Chevalier, était une pure invention chimique destinée à être employée en tactique dans une attaque de guerre. Leur intention criminelle était connue, et toutes les autorités se sont empressées d'en donner avis.

(Arch. nat., F^7, 3702.)

JOURNAUX.

Journal de Paris du 22 brumaire : « *Paris, 21 brumaire.* ...Voici les lectures faites le 19 à la séance publique de la rentrée du Collège national de France : 1° Sur la sanction proprement dite de la loi naturelle, par le citoyen Bouchard; 2° l'Histoire de l'Astronomie dans l'an VIII, par le citoyen Lalande; 3° un Mémoire sur les ossements d'espèces de quadrupèdes perdues, par le citoyen Cuvier; 4° des réflexions sur Ovide, par le citoyen Selis; 5° des observations sur le traité de la chasse de Xénophon, par le citoyen Gail; 6° la Métamorphose de Daphné en laurier, imitée d'Ovide, par le citoyen Cournand. » — *Gazette de France* du 20 brumaire : « ...On avait nommé M. Spina, archevêque de Corinthe, parmi les hommes que le pape envoyait à Verceil pour discuter avec des Français les meilleurs moyens d'éteindre les divisions que la Révolution a jetées parmi les prêtres. Soit que ces conférences n'aient pas eu lieu, soit qu'elles soient terminées, M. Spina est arrivé à Paris. On observe, avec une espèce d'admiration, qu'il loge à l'hôtel de Rome; mais ce n'est pas pour cela qu'il est venu en France[1]..... »

CCCLXIII

20 BRUMAIRE AN IX (11 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 21 BRUMAIRE.

...*Militaires.* — Les murmures des officiers réformés sont continuels. Ils se réunissent fréquemment et se montrent disposés à saisir les occasions de se venger, s'ils ne sont pas replacés. Leurs

1. Spina venait d'arriver à Paris pour négocier le Concordat. Voir Boulay (de la Meurthe), *Négociations du Concordat*, t. I, p. 107 et suiv.

communications avec des officiers de ligne en activité altèrent les bonnes dispositions de ceux-ci, qui disent n'être pas payés avec exactitude, et que ceux attachés à l'état-major jouissent de toute espèce de privilèges.

Faubourgs. — Les agitateurs connus font, de moment à l'autre, de nouveaux essais sur l'esprit des habitants des faubourgs. Hier, une femme s'est livrée publiquement aux injures les plus graves contre le gouvernement républicain ; elle a été arrêtée. D'autres individus se montrent avec les signes de la plus grande indigence, cherchent à former des réunions autour d'eux, exagèrent leurs pertes, leurs besoins et ceux de leur famille, et imputent au gouvernement la détresse qu'ils disent éprouver. D'autres publient avec affectation des listes de *patriotes* arrêtés, et annoncent que tous ceux qui ont pris quelque part à la Révolution subiront bientôt le même sort. Le faubourg Marceau est le seul où les intrigues font quelque impression sur les ouvriers, sans qu'elles produisent cependant aucune disposition à un mouvement.

Évêque grec. — Un évêque grec [1], actuellement à Paris, excessivement fanatique, fait des démarches pour être présenté au premier Consul, conférer avec lui sur la religion et le remettre pleinement dans la voie du salut. Des journaux ont parlé de ce fanatique, ont cité les anathèmes qu'il a portés, l'impression qu'ils ont produite sur quelques être faibles et crédules.

Prêtres. — L'église de Saint-Sulpice sert encore aux réunions des Théophilanthropes comme aux cérémonies du culte catholique. Des orateurs, excités par les ministres de ce culte, annoncent à chaque rassemblement que la religion reprendra bientôt tout son empire, et que c'est l'intention connue du gouvernement. D'où ils concluent que la secte nouvelle ne subsistera pas longtemps. On a remarqué qu'ils joignent presque toujours à cette insinuation celle du rétablissement de la monarchie. L'un d'eux a dit plusieurs fois que le fils de Capet existait, que sa mort avait été une fiction, et qu'il reparaitrait lorsqu'il en serait temps. L'unique motif de cette assertion fabuleuse est d'entretenir le souvenir de cette famille. On sait positivement que les prêtres s'y croient obligés, et en occupent conséquemment tous les catholiques qui leur confient la direction de leur conscience. Ils ont pour auxiliaires les anciens nobles que la Révolution ou l'émigration a privés de leurs revenus.....

(Arch. nat. F [7], 3702.)

1. Voir plus loin sur cet évêque grec, un rapport du préfet de police du 3 frimaire.

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Il existe beaucoup de mouvement parmi les Chouans amnistiés; les efforts se multiplient tous les jours pour les rattacher au parti. On dit que d'Autichamp est allé les rejoindre, il y a deux jours. Il avait été autorisé, le 14 vendémiaire dernier, par le ministre de la police de se rendre à Mézières. On dit que Bourmont doit, dans le courant de cette décade, solliciter un passeport pour partir, que ce n'est qu'avec bien de la peine qu'il se détermine.

On parle partout de la prochaine reprise des hostilités dans les départements de l'Ouest, et les royalistes, dont les figures paraissent plus épanouies, y croient fortement. Au moins le répètent-ils davantage depuis quelques jours.

Plusieurs exclusifs, depuis l'arrestation de Chevalier et complices, sont partis pour la ci-devant Normandie. Quelques-uns ont été à Évreux, notamment un nommé Vacher; celui-ci, dit-on, est descendu chez un commissaire de police de cette ville, qui a logé aussi Masséna. Ce Vacher est un des plus chauds du parti. — La femme du nommé Michel, marchand de vin, chez lequel on a fait avant-hier une perquisition, parce que l'on croyait y trouver quelques objets relatifs à l'affaire Chevalier, disait hier que son mari avait fait des crédits considérables à toute la clique; que c'était toujours Chevalier qui avait promis de payer, et qu'elle voyait bien qu'elle en serait la dupe; qu'on n'était pas inquiet cependant sur le sort des détenus, parce que deux ou trois tribuns devaient s'employer en leur faveur.

Un rapport du jour assure que les menées et les propos des officiers réformés ou à la suite continuent toujours, qu'il n'est pas d'horreurs qu'ils ne se permettent contre le gouvernement, qu'ils se flattent même d'avoir parmi la garde des Consuls des hommes qui pensent comme eux, et qui leur sont dévoués, qu'ils répètent encore que l'armée du Rhin est dans les mêmes principes.

On assure que le parti des opposants a envoyé à Lunéville des hommes sûrs et fidèles qui l'instruiront de tout ce qui se passe et travailleront dans son sens; qu'on a eu même l'adresse de faire donner à plusieurs d'entre eux des emplois ou fonctions; que cette marche est la suite d'entretiens secrets que Cobenzl a eus avant son départ avec quelques hommes en place, entretiens dans lesquels il a été fort question de l'individu que l'on pourrait mettre en France à la tête du gouvernement pour contenter les puissances de l'Europe.

Hier, tous les endroits publics ont été plus fréquentés qu'à l'ordi-

naire ; dans les faubourgs surtout, tous les cabarets étaient pleins ; les ouvriers faisaient tout à la fois la Saint-Martin, le lundi et la décade. Le plus grand ordre a régné partout ; on s'est plus occupé de son plaisir que d'affaires politiques. On a remarqué que, chez un marchand de vin du faubourg Antoine, plusieurs ouvriers parlaient de notre position actuelle et paraissaient tous disposés à la guerre, et regardaient la paix comme impossible sans le consentement de l'Angleterre. Ces ouvriers ne sont pas les seuls qui partagent cette opinion.

Aujourd'hui, à la Bourse, le cours des effets n'a point varié ; les bons de syndicat sont les seuls qui aient éprouvé une légère amélioration. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 21 brumaire : « *Paris, 20 brumaire.* ...La Commission administrative du Tribunat s'occupe de l'examen du nouveau plan pour la salle publique des séances; elle a demandé, comme première condition du plan, *économie et simplicité,* quoiqu'elle sente que l'une des premières autorités de la République doit être logée d'une manière digne du peuple qu'elle représente. » — « Le gouvernement ne cesse d'encourager les arts et les talents : il a commandé au célèbre Greuze un tableau sur le prix duquel il lui a fait donner 1.200 francs d'avance. Le public a vu avec le plus grand plaisir ce patriarche de la peinture reparaître à la dernière exposition et soutenir encore la gloire de son nom; Greuze a consacré ses rares talents à la morale, et l'usage qu'il a fait de son pinceau autant que ses chefs-d'œuvre même l'ont rendu digne des bienfaits du gouvernement..... » — *Gazette de France* du 21 brumaire : « ...Depuis quelque temps, les dîners de collège sont à la mode; il semble qu'on veuille revenir au temps heureux où l'on était tous amis pour parvenir plus aisément à oublier ces terribles années où des systèmes métaphysiques divisaient également et ceux qui les comprenaient et ceux qui ne les comprenaient pas. On annonce pour le 4 décembre, jour de sainte Barbe (13 frimaire), un dîner dans le réfectoire du collège de ce nom [1]. Ceux qui ont été élevés dans cette maison et qui désirent revoir leurs anciens camarades sont invités à souscrire chez trois anciens professeurs de ce collège. Nous en indiquerons un, Chambry, rue des Grands-Augustins, n° 31..... »

1. On trouvera le compte rendu détaillé de ce dîner dans la *Gazette de France* du 17 frimaire an IX, p. 307.

CCCLXIV

21 BRUMAIRE AN IX (12 NOVEMBRE 1800).

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU 22 BRUMAIRE.

Il est difficile de décrire le mouvement qu'on aperçoit parmi les membres de l'opposition qui voient arriver le 1er frimaire [1]. Ils roulent à la fois différents projets qu'ils comptent exécuter. Les assemblées qui se tiennent chez Duveyrier sont composées d'hommes qui ne pensent qu'à mettre un roi sur le trône et à faire périr tous ceux qui sont attachés au premier Consul, qui ont servi et servent de bonne foi la chose publique. Chez le sénateur Choiseul-Praslin, on dit depuis quelques jours que le moment approche où l'on verra des choses étonnantes; la maison de ce sénateur est le rendez-vous d'émigrés rentrés, rayés et non rayés. On y parle de Siéyès avec une vénération qui tient de l'idolâtrie et Siéyès à son tour est, depuis quelque temps, si fréquemment visité par les membres de l'opposition, qu'il en est plusieurs qui se plaignent de n'avoir pu l'approcher encore; on traîne le gouvernement dans la boue. Le législateur Duval, ex-ministre, et Hardy se sont concertés avec Bailleul, qui reçoit toujours avec soumission les ordres de Siéyès sur toutes les mesures à prendre et les motions à faire.

Le choix que le premier Consul a fait de la personne du citoyen Chaptal pour le ministère de l'intérieur [2], a allumé la colère des Orléanistes. On dit que Rœderer, Portalis, Barbé-Marbois et Fleurieu, qui avaient des prétentions à cette place, leurs amis, leurs créatures en sont outrés; quelques-uns d'entre eux, cependant, ont la bonne foi de convenir qu'on ne pouvait faire un meilleur choix.

Un rapport du jour annonce qu'un nommé Dauberaq, de Lyon, homme dans le genre de Metge, est arrivé à Paris et qu'il a été avec un exclusif, nommé Martin, demeurant rue des Cordiers, examiner les alentours de la Malmaison. La plus sévère surveillance est dirigée sur eux.

Les faubourgs sont toujours très tranquilles, à quelques clabaudeurs près, qui n'ont aucun pouvoir sur les esprits.

1. Ce jour-là devait s'ouvrir la session du Tribunat et du Corps législatif.
2. C'est le 16 brumaire an IX que Chaptal avait été nommé ministre de l'intérieur par intérim. Il devint titulaire de ce poste le 1er pluviôse suivant.

Aujourd'hui, le cours des rentes a éprouvé une baisse assez forte : on attribue cette baisse à la nouvelle qui s'est répandue de la dénonciation de la rupture de l'armistice; on a même ajouté que les officiers généraux avaient reçu l'ordre de quitter Paris pour se rendre à leurs postes respectifs. Les billets du syndicat se sont améliorés. Les autres cours se sont maintenus. — Les pièces d'or se font à 18 centimes en argent et à 20 centimes en papier.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Gazette de France du 22 brumaire : « ...On parle toujours des présents que le premier Consul envoie à la reine d'Espagne, et l'on s'étonne de l'élégance, de la légèreté de broderies toutes faites à la main. Il suffit de regarder les vêtements des femmes qui donnent le ton pour ne plus s'étonner de rien; depuis qu'il n'y a plus d'étiquette, il est incroyable tout ce qu'il en coûte d'argent, de soins et d'industrie pour être en négligé. Cette mode est favorable aux ouvriers, il faut y applaudir; mais il s'en établit une bien contraire à l'intérêt de nos manufactures de toiles, et qui ne peut tourner qu'au profit de l'Angleterre. Chemises, serviettes, draps, tout ce que nos pères et nous portions en fil né et fabriqué dans notre patrie, se porte maintenant en coton. Notre légèreté est toujours en opposition avec nos intérêts..... »

CCCLXV

22 BRUMAIRE AN IX (13 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 23 BRUMAIRE.

Esprit public. — Il est notoire que les conférences sont ouvertes à Lunéville; que les pleins pouvoirs des ministres chargés de cette négociation y ont été respectivement communiqués le 18 de ce mois ; que, le 19, le comte de Cobenzl a expédié un courrier extraordinaire à l'empereur pour lui en donner avis. Cependant l'opinion commune est que la guerre est inévitable. Les malveillants, qui croient pouvoir altérer par cette idée la confiance du peuple au gouvernement, insinuent que les ordres donnés à tous les généraux de rejoindre leur poste sont le signe certain de la reprise des hostilités, et que l'occupation de la Toscane en est le principal motif. Ils ajoutent que des lettres d'Italie annoncent positivement que le général Bellegarde a

notifié au général Brune la cessation de l'armistice. Ces bruits font quelque impression sur le peuple, surtout sur la classe des marchands, habitués à croire que la paix seule peut rétablir le commerce et lui rendre toute son activité.

Ouvriers. — Des ouvriers sans occupation étaient réunis hier au Marché Jean. Leur oisiveté et le défaut d'ouvrage ont naturellement produit des plaintes mutuelles sur leur misère commune. Un forcené d'entre eux, élevant la voix, a dit qu'avant la Révolution, on n'avait jamais été aussi malheureux; que depuis longtemps on endormait le peuple par l'espoir de la paix, mais que jamais les rois ne traiteraient qu'avec un roi. Son exaltation a fait si peu d'impression que tous les spectateurs ont dit que vraisemblablement cet homme était ivre.

Livrée espagnole. — Des Espagnols attachés au service de l'envoyé de cette cour ont paru hier dans les rues avec leur livrée. Des exagérés, accoutumés à tout critiquer, ont observé que cette livrée était exactement celle de la cour de Versailles, et que probablement le premier Consul voulait la rétablir dans sa maison. L'erreur a été bientôt dissipée, par l'explication du fait qui y donnait lieu.

Topino-Lebrun. — La police a arrêté hier Topino-Lebrun, qui a fabriqué et remis les douze poignards égaux, suivant la déclaration de Ceracchi.....

Bourse. — L'intrigue pour la baisse a réussi hier. Pendant la Bourse, on a répandu le bruit que la rupture de l'armistice avait été signifiée, tant en Allemagne qu'en Italie, et que tous les généraux ont reçu ordre d'être rendus aux armées le 9 de ce mois. En conséquence, le tiers consolidé, qui était à 34 francs à l'ouverture de la Bourse, n'était qu'à 33 fr. 50 à la clôture.

(Arch. nat., F [7], 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le préfet de police, d'après les renseignements qui lui sont parvenus, a fait arrêter, ce matin, la femme Olivier, demeurant rue Sainte-Avoye, prévenue d'entretenir des correspondances avec les Chouans et de procurer de faux passeports à des individus suspects. On a trouvé chez elle une très grande quantité de papiers, de l'examen desquels on s'occupe en ce moment, et dont on rendra compte. Le préfet a également fait arrêter les nommés Salomé et Roubaut, soupçonnés d'embauchage pour les Chouans; l'affaire s'instruit. On est à la recherche de deux autres particuliers de la même trempe.

Topino-Lebrun a été interrogé ce matin. Il s'est renfermé dans des négations d'où rien n'a pu le faire sortir ; il a nié constamment ce dont Ceracchi et Demerville l'ont accusé, et il n'est convenu que de ses rapports avec Ceracchi et Joseph Aréna. Il a cherché à couvrir ses liaisons du motif de l'amour des arts. Il n'en est pas moins vrai qu'il est complice de ces deux hommes, et qu'il ne pourra soutenir la confrontation au tribunal criminel. Cet homme est Marseillais; sa tête est bouillante ; son caractère est décidé; on a remarqué cependant, dans toute l'habitude de son corps, une sorte d'inquiétude et de trouble qui contrastait avec l'assurance de son verbe. Son interrogatoire, dont une copie est jointe[1], et le procès-verbal seront envoyés demain au commissaire du gouvernement près le tribunal criminel, et en attendant il est déposé au Temple et au secret.

On a répandu hier et aujourd'hui dans le public que l'ordre de recommencer les hostilités était donné, et que les officiers généraux avaient celui de partir sans délai. Cette nouvelle, vraie ou fausse, n'a pas produit l'effet que la malveillance paraissait en attendre ; les ennemis du gouvernement semblent seuls en prendre un peu plus d'assurance, parce qu'ils croient que la guerre au dehors peut servir leurs projets à l'intérieur.

Les bons citoyens, qui sentent qu'il vaut mieux la guerre qu'une paix honteuse, attendent avec confiance ce que le gouvernement fera dans sa sagesse.

Les exclusifs entretiennent une correspondance très active avec les frères et amis qui ont quitté Paris pour se retirer dans la ci-devant Bourgogne, notamment à Mâcon, où ils assurent avoir trouvé assistance et protection. Ils disaient hier qu'ils savaient que les troubles de la Vendée étaient absolument recommencés, que dans le Midi les patriotes allaient exciter un mouvement, et qu'ils sauraient enfin empêcher la contre-révolution qu'ils voient, disent-ils, arriver.....

Les effets ont repris aujourd'hui une nouvelle faveur à la Bourse ; les négociations ont été nombreuses, et, si les cours n'ont pas éprouvé de hausse, au moins n'y a-t-il pas eu de baisse.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

1. Cette pièce manque.

CCCLXVI

23 BRUMAIRE AN IX (14 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 24 brumaire.

Subsistances. — Les plaintes sur la cherté du pain et les inquiétudes sur une augmentation progressive ont sensiblement diminué. Le peuple a observé que la Halle n'avait jamais été plus remplie, et que les approvisionnements considérables de la capitale écartaient toute apparence de disette.....

Exclusifs. — Hier, à cinq heures du soir, dans un cabaret, rue du Plâtre-Jacques, sept ouvriers et un particulier d'une classe supérieure chantaient *la Marseillaise* avec le ton d'effervescence qui régnait dans le temps de la Terreur, et qui paraît extraordinaire dans ces jours de tranquillité et de satisfaction générales. Ils appuyaient avec affectation sur la finale de chaque couplet : *Qu'un sang impur...* Ils ne pouvaient avoir que des intentions coupables, car l'entrée d'un étranger dans ce cabaret a suffi pour les faire cesser. Le café de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois sert encore de point de rassemblement aux hommes de ce parti ; on y remarque plusieurs colons. Ils s'engagent réciproquement à ne pas s'effrayer des arrestations qui ont eu lieu, en ce qu'elles ne sont dirigées, disent-ils, que contre les individus qui ont eu quelque part à l'affaire de l'Opéra. Ils observent la plus grande circonspection, lorsqu'ils voient entrer dans ce café d'autres personnes que les habitués.....

Bourse. — La publicité donnée à l'ouverture du Congrès a ranimé la confiance et diminué la crainte de la guerre. Les négociations ont été beaucoup plus nombreuses, et le tiers consolidé est remonté à près de 34 francs.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Les Chouans qui sont à Paris se sont réunis ces jours derniers en grand nombre pour un déjeuner. On y a lu une lettre de Georges, que l'on assure être enfin de retour dans la ci-devant Bretagne. Il veut absolument rappeler à lui les amnistiés et les rattacher au parti.

Il leur mande que ceux qui ne voudront pas retourner dans les départements de l'Ouest et se joindre aux Chouans qui vont recommencer la guerre, il saura tellement les compromettre que le gouvernement les fera arrêter à Paris.

Un rapport du jour dit que le législateur Huon se répandait, ces jours-ci, en propos contre le gouvernement chez le citoyen Durand, son ami, ancien fournisseur, rue Neuve-des-Petits-Champs. Il y avait un certain nombre de personnes qui y applaudissaient, entre autres l'ex-général Servan, fortement soupçonné de tenir au parti des Orléanistes. Celui-ci répondait à Huon : « Laissez faire ; on prépare au gouvernement un coup qu'il lui sera impossible de parer. J'en sais peut-être plus qu'un autre ; mais, pour le moment, il m'est impossible d'en dire davantage. »

Les frères de Siéyès disent à présent que ce sénateur a la confiance du gouvernement, mais qu'il ne pardonne pas d'avoir été mis de côté dans le moment où ses lumières étaient si nécessaires, qu'il aurait plus fait que personne à Lunéville, et qu'on s'apercevra trop tard de la faute qu'on a commise en ne l'y envoyant point.

On signale aujourd'hui les nommés Sauvan, ancien valet de chambre d'Orléans, et Castres, intendant de Mme de Bourbon, comme ne cessant de dire à leurs amis que la République touche à sa fin, que les princes rentreront comme les autres émigrés, et qu'ils ont la liste des coquins qui les ont desservis. On les surveille tous deux.

Un autre rapport du jour dit que Thurot publie partout que, si la paix ne se fait point, c'est la faute du gouvernement français, dont les prétentions sont déplacées. « Au reste, ajoute-t-il, si la guerre continue, nous verrons finir la comédie qu'on joue depuis le 18 brumaire. »

Les exclusifs se réjouissaient, hier, de ce que l'on paraissait croire définitivement à la guerre. Ils prétendent avoir reçu des nouvelles des armées, et c'est toujours sur celle du Rhin qu'ils fixent leurs espérances. Les allées et les venues recommencent de plus belle. On observe avec soin.

On a repêché hier une jeune femme morte qui a été déposée à la basse-geôle. Ce matin on a reconnu que c'était Mlle Lacour-Basleroy, âgée de vingt-huit ans, fille de Basleroy, émigré. On la cherchait depuis deux jours.....

Il s'est fait peu d'affaires aujourd'hui à la Bourse ; les cours cependant se sont maintenus, et il n'y a point eu de baisse. Les pièces d'or sont à 20 centimes contre le papier. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., F 7, 3702, et AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal de Paris du 25 brumaire : « *Paris, 23 brumaire.* ...Le monument à l'égyptienne, qui avait été élevé sur la place des Victoires pour la fête du 1er vendémiaire, a été démoli il y a quelques jours. »

CCCLXVII

24 BRUMAIRE AN IX (15 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 25 BRUMAIRE.

Opinion. — L'opinion la plus générale est que les négociations de Lunéville ne procureront pas la paix, mais que le gouvernement français aura fait pour l'obtenir tout ce qui était possible d'espérer, tant de la force de ses armes que des moyens de conciliation qu'il a ouverts à l'ennemi. Ainsi on attendait sans surprise et sans mécontentement la rupture certaine de l'armistice. Les positions avantageuses des armées, tant en Italie qu'en Allemagne, leurs forces effectives qu'on répute de beaucoup supérieures à celles de l'Autriche, malgré les recrutements qu'elle a faits depuis la suspension des hostilités, rassurent sur les événements militaires. On dit l'empereur dans l'impossibilité absolue de se maintenir dans sa capitale ; et on regarde l'abandon qu'il serait forcé de faire comme une atteinte presque irréparable à sa puissance et à son trône. D'autre part l'établissement de nos armées dans les territoires de l'ennemi, la persuasion où l'on est qu'elles se procurent, par des contributions qu'elles ont droit d'y lever, les objets de première nécessité pour leur subsistance et entretien, contribuent sensiblement à rassurer le plus grand nombre sur les suites de la guerre. Il résulte de ces observations, recueillies sur l'opinion la plus commune, qu'on recevra du gouvernement avec les mêmes résignation et confiance la nouvelle authentique de la guerre ou de la paix.

Brochure allemande. — On vient d'introduire en France un ouvrage allemand de 155 pages, daté d'Erfurt, 1800, qui jusqu'à présent n'a été ni traduit ni réimprimé. Il a pour titre : *Les Rois républicains Cæsar Octavius Augustus et Alexander Neaptolem Bonaparte, comparaison historique.* Après une courte analyse des révolutions de Rome et de France jusqu'au gouvernement des deux hommes illustres que

l'auteur entreprend de comparer, il établit entre eux six rapprochements principaux. 1° L'un et l'autre ont entrepris le gouvernement de la République dans un temps où il ne restait aucun autre moyen de sauver la patrie. Cicéron avait déclaré que Rome ne pouvait être délivrée que par le gouvernement d'un seul (*unius imperium*). Tout Rome l'avait approuvé. En France dans l'Europe entière, il n'était pas un seul être raisonnable qui n'eût la même opinion sur notre situation intérieure. « Il n'est aucun royaliste, dit l'auteur, qui veuille la monarchie ou le pouvoir concentré dans les mains d'un seul pour les Bourbons. J'ai connu un émigré qui exprimait, dans toute la sincérité de son âme, le plus vif désir que jamais les Bourbons ne remontassent sur le trône. Mais il désirait avec la même ardeur le retour de la monarchie et indiquait La Fayette ou Pichegru. (C'était immédiatement après la conquête de la Hollande.) Les événements ultérieurs ont réuni tous les vœux sur Bonaparte. » L'auteur attribue la soumission rapide des rebelles de la Vendée à la même opinion. — 2° L'un et l'autre n'ont point adopté le titre odieux de roi (*invidiosum nomen regis*), mais un nom de chef suprême, plus agréable. L'un et l'autre ne se sont chargés du gouvernement que pour dix ans. Octave, dit l'auteur, refusa toutes les propositions qui lui furent faites pour attribuer à sa dignité un nom qui rappelât le souvenir de la puissance royale. Il voulut conserver celui d'empereur, dont il était revêtu auparavant comme général d'armée. Bonaparte a rejeté de même les dénominations de roi, dictateur, protecteur, et a préféré celui (*sic*) de premier Consul. Octave voulut abdiquer longtemps avant le terme des dix années établies. Les vives instances des Romains l'engagèrent à conserver le pouvoir. Il serait possible que Bonaparte voulût de même remettre le gouvernail en d'autres mains après avoir assuré la tranquillité de la patrie ; mais l'amour et les prières des Français le forceraient à le conserver : — 3° L'un et l'autre maintinrent la Constitution républicaine dans ses parties essentielles. A Rome, des Consuls, Tribuns, Censeurs, Préteurs, etc. En France, diverses autorités à peu près pareilles. — 4° L'un et l'autre, circonstance très remarquable, revenaient d'assurer la conquête de l'Égypte, lorsqu'ils se sont chargés du gouvernement de la République. L'auteur retrace en peu de mots ces événements historiques. — 5° L'un et l'autre étaient à la fleur de leur âge, Octave avait trente-trois ans, Bonaparte quelques mois de moins. — 6° L'un et l'autre ont établi *l'âge d'or* dans les deux Républiques. L'auteur rappelle qu'après la conquête de l'Italie et le traité de Campo-Formio, le célèbre Wieland prédit que Bonaparte serait un jour le chef du gouvernement français. Il le venge des injures que

les écrivains du ministère anglais se sont permises à ce sujet contre cet auteur. Il répond ainsi aux calomnies de lord Grenville. Cet ouvrage paraît avoir été composé peu de temps après la création du Consulat, avant que l'auteur pût connaître tous les avantages qu'il a procurés à la France pendant tout l'espace d'une seule année. Ainsi, quoique son éloge soit justifié par les événements, il en est indépendant, puisqu'il les a précédés.....

Ouvriers. — Plusieurs ouvriers étaient réunis hier dans un cabaret, rue de Turenne. L'un d'eux, du parti des anarchistes, tint quelques propos contre le premier Consul. Les autres le maltraitèrent à l'envi, et dirent unanimement : « Nous marcherons tous pour lui. » Le faubourg Antoine est très tranquille ; tous les ouvriers sont occupés, mais payés faiblement. Si la paix avait lieu, il y aurait de suite des coalitions pour faire augmenter les journées.

Diligences. — Le 11 de ce mois dix brigands ont attaqué la diligence d'Avignon à Toulouse et ont dévalisé les voyageurs. Celle de Nîmes à la même ville l'a été le même jour par neuf autres, qui ont enlevé vingt-cinq colis et tout ce que possédaient les huit voyageurs qu'elle conduisait. Ces brigands se sont retirés dans le département de Vaucluse.

Comité anglais. — L'abbé Ratel, agent connu du Comité anglais, déjà employé par Brottier, La Villeheurnois et Duverne, a fui à Londres, autant pour se soustraire aux recherches de la police que pour prendre de nouvelles instructions. Son retour prochain par Boulogne est annoncé. On surveille. On a arrêté aujourd'hui le comte d'Oilliamson (frère de celui qui fut fusillé avec Frotté [1]). Il est de retour d'Angleterre depuis six semaines, avec mission et instructions.

Bourse. — La Bourse se soutient. Hier le tiers a été porté à 34 fr. 10 c.

(Arch. nat., AF IV, 1329, et F 7, 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Duveyrier, qui rassemble toujours chez lui avec assez de mystère des hommes du parti de l'opposition, dit lui-même et fait répandre par ses amis qu'il existe véritablement un plan de réforme tendant à diminuer le nombre des membres des autorités constituées ; il ajoute

1. Sur la mort de Gabriel-François, vicomte d'Oilliamson, se disant « maréchal des camps et armées du Roi, commandant en second, pour S. M. Louis XVIII, les royalistes de la basse Normandie », voir La Sicotière, *Louis de Frotté*, t. II, p. 321.

que ce projet souffre cependant des difficultés et des oppositions. Il a donné dernièrement un grand repas, où les propos de toute espèce n'ont point été ménagés. On y a dit que Joseph Bonaparte et M. de Cobenzl étaient d'accord sur ce qu'ils devaient faire à Lunéville ; que tout était arrangé d'avance, et que le Congrès n'était qu'une comédie pour en imposer à toute l'Europe, et dont les rôles avaient été distribués aussi d'avance, mais le dénouement, a dit Duveyrier, sera plus tragique que l'on ne pense.

Un autre rapport dit que tous les efforts des opposants tendent à brouiller entre eux les hommes en place, et notamment les généraux ; que l'on fait l'impossible pour inspirer des craintes à Moreau et des soupçons au premier Consul. En général, ils portent tous Moreau aux nues et ne parlent que de lui dans leurs Sociétés. On ajoute que ce sont les citoyens Daunou, Benjamin Constant et Chazal qui doivent entamer la discussion ; qu'elles (*sic*) auront pour motifs ce qu'ils appellent les abus du pouvoir exécutif, et que le coup est monté de manière à produire un grand effet.

La conduite des exclusifs ne varie point, quoiqu'on les abreuve le plus souvent d'humiliations et de mépris. Hier, le nommé Jamson, anarchiste bien connu, tenait des propos contre les membres du gouvernement dans un cabaret, rue de Turenne ; des citoyens présents le corrigèrent à l'instant, le mirent à la porte avec défense de revenir dans cet endroit.

Hier, des émigrés rentrés dînaient chez le portier du Louvre. L'un d'eux tint le propos suivant : « Les acquéreurs de nos biens seront forcés de nous les rendre. En jouissant des revenus pendant notre absence, n'ont-ils pas été assez indemnisés du prix de valeur qu'ils ont déboursé ? Les prêtres et la confession nous serviront pour tourner le peuple à notre gré ; mais il nous faut un monarque ferme et courageux. » Des citoyens qui se trouvaient là ont pris feu, et l'altercation a fini par la distribution (*sic*) de ces individus.

La fraude du droit d'octroi est toujours considérable, parce que les moyens de répression sont toujours trop faibles. Un contrebandier se vantait hier de faire passer ses marchandises par la barrière même ; il prend tantôt une barrière, tantôt une autre, et passe vers les trois heures du matin, moment où les employés sont presque toujours endormis. Il a ajouté que plusieurs autres contrebandiers en faisaient de même. Le préfet a fait passer sur-le-champ cet avis à la régie et a pris de son côté les mesures qui le concernent.

L'agent qui suit les Chouans rapporte aujourd'hui qu'ils viennent de recevoir des nouvelles du département de la Manche, qu'il y ar-

rive un grand nombre d'émigrés sur lesquels on peut décidément compter.....

La reprise d'*Œdipe,* qui a eu lieu hier au théâtre de la République, a été de toute beauté. La disposition du public relativement à la scène était remarquable. C'est sans passion, sans esprit de parti, qu'on balance à présent le mérite de Larive et de Talma, et, à recueillir les opinions, ou plutôt à les bien peser, on trouve que, sous les rapports du talent, ils jouissent d'une égale réputation, et que le genre seul détermine la supériorité réciproque de l'un sur l'autre. — Dans la scène où Philoctète se défend du meurtre de Laïus, le citoyen Talma n'a cessé d'attirer à lui de ces applaudissements d'autant plus flatteurs qu'ils sont donnés par des connaisseurs sages, difficiles et sévères. L'acteur n'a employé aucun éclat dans son débit, n'a mis aucun brillant dans son jeu, aucun luxe dans sa déclamation ; mais partout ce ton simple et digne, cette mâle assurance d'un héros pénétré de sa grande origine et qui dans les rois ne voit point d'égaux. Les répliques :

> ...Ce n'est point moi, ce mot doit vous suffire.
> . . . .
> Mais un prince, un guerrier tel que vous, tel que moi,
> Quand il a dit un mot, en est cru sur sa foi.

ont été dictées de manière à laisser longtemps les spectateurs dans l'admiration. Des bravos se sont mêlés aux applaudissements. Il a été sensible que, si Larive a été plus souvent applaudi dans le cours de la pièce, ce n'a été que parce que son rôle renferme beaucoup de ces transitions qu'il rend avec une si grande supériorité ; encore parce que l'Œdipe des deux premiers actes et l'Œdipe des trois autres sont deux personnages différents, tandis que Philoctète est toujours le même. Mme Raucourt n'est pas aussi généralement goûtée : beaucoup d'amateurs trouvent que depuis quelques années elle a des expressions forcées de physionomie, un grossissement de voix et des habitudes de *sanglotages* qui rendent son jeu inégal, quelquefois inexact, ce qui d'ailleurs fatigue à la longue. Mais on n'a pu lui reprocher une seule imperfection dans toute la belle scène du quatrième acte, entre Œdipe et Jocaste. Toute cette partie a fait une profonde impression.

La Bourse n'a point été aussi animée aujourd'hui qu'hier. Cependant il n'y a point eu de baisse sensible. Les bons de l'an VIII ont eu de l'amélioration. Les pièces d'or sont plus recherchées ; on les demande à 25 centimes. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., F^{7}, 3829, et AF IV, 1329.)

CCCLXVIII

25 BRUMAIRE AN IX (16 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 26 BRUMAIRE.

Parade. — La cérémonie du présent offert solennellement par le roi d'Espagne au premier Consul de la République française avait attiré à la parade d'hier une foule considérable. On ne se borna pas à observer la rare beauté des chevaux, on entendit plusieurs réflexions sur le motif qui avait pu déterminer un souverain de la famille des Bourbons à donner à l'Europe entière cette preuve publique de son attachement sincère au premier Consul. — Un ami de la cour de Versailles a voulu marquer son attachement à son ancien maître en disant que leur parent se déshonorait en cimentant son alliance avec leur successeur par cet acte spontané, mais il n'a point eu d'approbateurs. On a vu beaucoup d'étrangers à cette cérémonie, surtout des Allemands. Tous marquaient le plus grand enthousiasme en voyant le premier Consul et disaient que le sort de l'Allemagne, celui de l'Europe entière étaient dans ses mains.....

Décoration militaire. — Un particulier, que l'on dit employé à la marine, de concert avec plusieurs officiers, avait conçu le projet de rétablir la décoration militaire de la croix de Saint-Louis, en en substituant une autre à peu près de la même forme, dans le centre de laquelle serait le portrait de Bonaparte. On prétend qu'il a présenté hier son plan au premier Consul, qui n'a pas paru l'approuver.

Bruits de guerre. — Depuis quelques jours les lettres de l'Allemagne, et plus encore les journaux, disposent les esprits à la rupture très prochaine de l'armistice. Quelques-uns annoncent que le général Augereau a dû en faire la notification. Une affiche a contribué à accréditer ce bruit. On lit en tête ces mots : *Dépêchez-vous donc*. Suit l'avis d'un bureau de remplacement pour la conscription. Des agitateurs saisissent cette circonstance pour insinuer que de toutes parts on poursuit les conscrits avec une activité extraordinaire, et que par conséquent, disent-ils, la paix est plus éloignée que jamais. Ils ont peu de succès.

Faubourg Marceau. — Une diminution dans le prix du pain a produit sur les habitants de ce faubourg une impression sensible. Les

agitations que quelques meneurs des exagérés y avaient suscitées ont cessé entièrement. Il y règne la plus grande tranquillité.

Théâtres. — Hier, au théâtre Molière, rue Martin, il y eut un grand tumulte parce que l'indisposition d'une actrice empêcha de donner la pièce annoncée : *Henriette et Milcour*. Le spectacle ne commença qu'à huit heures. — Il y a eu aussi un tumulte au théâtre de la Cité contre la direction. Le commissaire de police est parvenu avec assez de peine à rétablir le calme et à épargner de mauvais traitements au citoyen Camaille Saint-Aubin.....

Bourse. — Les bruits de guerre ont contribué à ralentir les négociations. Elles ont été beaucoup moins nombreuses à la Bourse d'hier, et les effets ont baissé. Le tiers consolidé, qui était à 34 fr. 10 c., a été réduit à 33 fr. 88 c.; le provisoire, de 23 fr. 63 c., à 23 fr. 25 c. Les bons de l'an VIII sont recherchés et sont à 93 fr.50 c. pour les employer au payement des patentes [1].

(Arch. nat., F [7], 3702.)

Rapport de la préfecture de police du même jour.

Chaque jour, le bruit de la prochaine reprise des hostilités paraît prendre plus de consistance dans l'esprit du public. Hier, les conversations dans les cafés et autres lieux de réunion n'ont presque pas eu d'autres motifs. On ne reviendra pas sur l'impression différente qu'il produit sur les citoyens d'après leur manière de penser ou leurs opinions politiques. Il effraie un peu les hommes faibles, n'altère en rien la confiance des bons citoyens dans le gouvernement, mais entretient les espérances des factieux. — Les membres du parti de l'opposition disent qu'ils ont de tous côtés dans les départements des émissaires qui préparent les esprits et verront s'ils peuvent espérer d'être puissamment secondés dans ce qu'ils comptent entreprendre pendant la prochaine session du Corps législatif.

Un parent de Chazal, qui est inspecteur aux postes, disait hier dans une société au Palais-Égalité : « Vous verrez de grands changements avant peu. »

1. En marge de ce rapport, Fouché a écrit de sa main : « Un négociant de Bruxelles écrit au citoyen Vanderbegh, régisseur des vivres à Paris, que les enlèvements des grains pour la Hollande sont prodigieux dans toute la Belgique. Les acheteurs prennent à tout prix. Le négociant attribue leur empressement à la crainte d'une famine et d'une gelée subite qui interromprait les communications; mais il est plus vraisemblable que les denrées sont enlevées par la Hollande pour l'Angleterre. »

Un rapport de juin dit que lord Grenville, ministre des affaires étrangères à la cour d'Angleterre, a dans son ministère un bureau particulier dont le travail a pour objet de mettre constamment des entraves à la paix. Ce bureau est conduit par un Genevois nommé d'Yvernois, l'un des brouillons qui, en quittant Genève, se distribuèrent les rôles à jouer en France. D'Yvernois allait tous les soirs à la maison de Necker, plaine Saint-Denis. On dit que c'est lui qui fit la distribution des sommes énormes données par Pitt au commencement de la Révolution.

Le préfet de police a fait arrêter hier, rue du Parc-National, un nommé Fellastre, prévenu de faciliter les correspondances des Chouans. On a trouvé chez lui deux individus dont les papiers n'ont point parus en règle, et que l'on a également arretés. L'un, disant se nommer Elskins, a été reconnu pour le comte d'Oilliamson, émigré [1], et n'ayant aucune autorisation pour rentrer en France. Le second, se faisant appeler Feraudi, a été reconnu pour le nommé Ferrière, arrivant de Rouen. Ils ont subi interrogatoire ; ils ont été déposés au Temple, et les pièces ont été transmises au ministre de la police générale.

La sûreté de Paris, la répression de la fraude semblent nécessiter une augmentation de brigades de gendarmerie nationale. Un projet a été adressé au préfet de police ; il le joint au présent rapport [2].

Les négociations ont été très faibles aujourd'hui à la Bourse. A l'exception des bons de l'an VIII, tous les cours ont éprouvé de la baisse. Les pièces d'or sont toujours à 25 centimes.

Paris est tranquille.

(Arch. nat., F⁷, 3829, et AF IV, 1329.)

CCCLXIX

26 BRUMAIRE AN IX (17 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 27 BRUMAIRE.

Bruits publics. — Toutes les lettres de l'Allemagne annoncent que la rupture de l'armistice a été dénoncée, et que les hostilités doivent

1. Voir plus haut, p. 812.
2. Cette pièce manque.

recommencer le 1er du mois prochain. Plusieurs ajoutent que ce n'est qu'une dénonciation conditionnelle. L'empereur, disent ces nouvellistes, a fait demander par son ministre Cobenzl une prorogation d'armistice. Elle lui a été accordée à des conditions. On attend sa réponse sur ces conditions. Si elles sont acceptées, l'armistice est prolongé. Si elles ne le sont pas, les hostilités seront reprises, sans nouveau délai, d'après la notification provisoire. L'opinion la plus commune est à la guerre, sans en craindre les événements....

Royalistes. — Les partisans de la monarchie ont vu avec peine la proclamation du premier Consul pour la rentrée du Corps législatif. Ils en concluent qu'il veut conserver intacte la Constitution de l'an VIII. Quelques-uns ont porté le délire jusqu'à dire que l'ouragan du 18 brumaire et les ravages qu'il a causés dans une grande partie de la France ont dû convaincre Bonaparte que l'Éternel n'approuvait pas les actes de cette journée.

Brochure. — La police a saisi une brochure de près de 400 pages qui a pour titre : *De la paix de l'Europe et de ses bases*[1]. On croit cet ouvrage composé par Delisle de Sales[2]. Quoique dans plusieurs passages il trace avec énergie les bienfaits du gouvernement consulaire, dans d'autres il le présente comme précaire ; il met en doute sa légitimité et l'assentiment universel de tous les Français. Dans l'un des derniers chapitres, intitulés : *Apologie de la France envers l'Europe*, page 357 et suivantes, il s'exprime en ces termes : « La stabilité de l'ordre de choses actuel repose surtout sur le parti qui prendra l'Europe, par rapport à la dynastie royale des Bourbons, qui tant qu'il y aura des trônes autour de nous, entretiendra toujours des ferments de discorde entre eux et notre République. Il ne faut pas nous dissimuler que cette Europe est convaincue que les factions seules ont prononcé le détrônement de Louis XVI, et, quelle que soit à cet égard l'opinion du sage, il importe à notre gloire et à la tranquillité de toute l'Europe que cette grande question sorte désormais d'une manière absolue du rang des problèmes. » D'après ce faux principe l'auteur propose que la nation entière soit consultée sur la révolution de 1792. « Que si elle infirme le détrônement de la dynastie, l'héritier naturel de nos soixante-cinq rois recouvre son héritage comme Henry le Grand. Que si elle ratifie, le gouvernement consulaire, devenu alors aussi robuste que celui des Penn et Washington, s'occupe du soin généreux d'indemniser la maison de Bourbon, soit par un traitement

1. Paris, Maradan, an IX, 1800, in-8. Bibl. nat., Lb 43/128.

2. D'après cette remarque on pourrait croire cet ouvrage anonyme. Il n'en était rien. Il portait le nom de *J. de Sales*.

magnifique, soit en lui procurant une nouvelle souveraineté, telle que la Belgique, la Pologne, ou autre. » Dans le surplus de l'ouvrage l'auteur se rend le régulateur des conditions du traité de paix, en fait l'objet des discussions publiques. L'effet de cette production, sous tous les rapports, serait d'affaiblir la confiance naturelle des Français dans le gouvernement chargé de traiter de ses intérêts et de ses droits....

Bourse. — La baisse augmente chaque jour. Le tiers consolidé, de 33 fr. 88 c., est descendu à 33 fr. 30 c. Les bons de l'an VIII se soutiennent ; la perte n'est que de 6 % à peu près.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

La rentrée du Corps législatif, que les plus incrédules ne peuvent plus révoquer en doute, a dissipé les craintes des timides, mais n'a pas détruit l'espérance que les factieux ont conçue de mener à fin leurs projets. Ils en redoublent d'audace, et leurs démarches en sont plus actives. Duveyrier, Bailleul, Hardy disent pourtant que le moment de reconquérir la liberté est arrivé. Ils prétendent être initiés dans tous les secrets des cabinets de l'Europe ; ils assurent avoir vu M. Cobenzl, Lucchesini et l'ambassadeur d'Espagne. Quant à Lucchesini, s'ils l'ont vu, on est bien sûr que ce n'est pas chez lui. Ils ajoutent que la paix ne se fera point sans aucun changement dans le gouvernement français. Le rapport ajoute qu'ils emploient les mêmes moyens dont on croit que d'Orléans s'est servi en 1789 pour faire la Révolution : l'enlèvement des grains et des farines. Un nommé Couteux, marchand de blé, assure qu'il existe des compagnies qui, sous prétexte d'approvisionner Paris et les départements, continuent à enlever des grains dans la ci-devant Beauce et dans le Vexin, qu'ils les font passer à Nantes avec des fausses lettres de voiture, et qu'arrivés dans cette ville, des négociants se chargeaient de les envoyer en Angleterre. Le nommé Thomassin, fermier à Puiseux, près Pontoise, qui faisait le commerce des blés avant la Révolution et qui le fait encore, qui a puissamment servi d'Orléans en 1789, vient d'acheter une quantité considérable de grains pour les faire passer à l'étranger. Cet homme est fortement soupçonné d'être soudoyé par les agents de l'Angleterre.

Paris est toujours dans une situation tranquillisante. Les travaux se soutiennent dans les faubourgs, et ils sont un gage assuré du calme le plus parfait. Les ouvrages d'orfèvrerie, d'horlogerie et de bijouterie baissent un peu dans l'intérieur de la ville, et les ouvriers de ces divers états craignent de rester à ne rien faire cet hiver. Tout ce qui

est de la classe indigente à Paris, et cela se monte à cent vingt mille individus, sera très difficile à surveiller depuis que le ministre de l'intérieur a, par une décision de vendémiaire dernier, ôté au préfet de police la surveillance des actes du bureau de bienfaisance et des secours à domicile, objet qui a toujours appartenu à la justice, tant dans l'ancien régime que pendant la Révolution.

On rapporte aujourd'hui que quelques exclusifs se sont réunis hier soir chez le marchand de vin André, place Saint-Sulpice ; ils traitent de Carmagnole et de conspiration inventée pour les perdre l'affaire de Ceracchi et celle de Chevalier. Ils ajoutent qu'il y a une bonne conspiration, mais que celle-là, on ne pourra la découvrir; que dans Paris et aux armées il y a un parti puissant qui ne tardera point à se montrer pour réclamer les droits du peuple.

On a remarqué avant-hier au Théâtre du Marais qu'on a applaudi avec force certains passages de la tragédie du *Roi Lear* [1], notamment tout ce qui flatte les opinions de quelques incorrigibles amis de la monarchie. Les applaudissements n'ont point paru naturels, et ils ont excité le mécontentement de beaucoup de spectateurs..... On a donné hier aux Italiens la première représentation de *La Pluie et le beau temps en l'été de l'an VIII*. C'est quelque chose de bien petit et de mal écrit que cet ouvrage dont on a fait un opéra et dont on pouvait à peine faire un vaudeville. M. Tivolac, entrepreneur d'un jardin à fêtes publiques, et il signor Angelini, directeur d'un théâtre, comptent pour leur fortune, l'un sur le beau temps qui doit lui attirer la foule, l'autre sur la pluie qui doit faire déserter la promenade et fréquenter sa salle. Mécontents de leur sort, incertains, ils se laissent enjôler par Dufour, garçon sans le sou et chercheur de dîners, qui veut soutirer de l'un une bonne somme, de l'autre une jolie demoiselle en mariage, au moyen de l'offre qu'il fait à ces entrepreneurs de préconiser leurs établissements dans deux journaux à sa disposition. Le journal du matin vantera l'homme au jardin en discréditant l'homme au spectacle. Le journal du soir offrira la contre-partie. La jeune personne et son amant secret sont occupés à déjouer la misérable fourberie de ce Dufour, et voilà une pièce. La plupart des plaisanteries qui, avec deux scènes d'un véritable comique, font le principal mérite de cet ouvrage, consistent en jeux de mots qu'il faut prendre aujourd'hui pour esprit comptant. Le style fourmille de fautes. La musique a paru d'un compositeur qui ne travaille que de goût, qui exécute plutôt les effets sur son *forte* qu'il ne calcule ceux

1. Tragédie de Ducis.

de l'harmonie de tout un autre orchestre, et qui, livré aux caprices de son imagination, procède morceau par morceau, sans considérer l'ensemble, sans s'arrêter à caractériser. On ne sait si la chute de la toile a précédé, accompagné ou suivi celle de la pièce.

Les besoins de la fin du mois ont ralenti aujourd'hui à la Bourse la marche des négociations. Cependant les cours se sont maintenus. La recette provisoire a même éprouvé une hausse assez prononcée. Les pièces d'or sont au même taux : 25 centimes.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

CCCLXX

27 BRUMAIRE AN IX (18 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 28 BRUMAIRE.

Prêtres. — Les soumissionnaires[1], qui disent former seuls le clergé de Paris à l'exclusion des constitutionnels, se proposent de présenter une pétition au gouvernement pour être autorisés à reprendre possession et percevoir les fruits des biens ecclésiastiques non vendus. S'ils ne réussissent pas, ils se flattent qu'ils obtiendront au moins quelques autres revenus pour leur subsistance, parce que le gouvernement, disent-ils, reconnaît l'utilité de la religion, d'où résulte la nécessité d'entretenir ses ministres.....

Spectacles. — On a donné *Le Roi Lear*, au théâtre du Marais[2]. Des perturbateurs y ont provoqué des applaudissements dans un passage où l'on dit au roi, en le rétablissant sur le trône : « Reprenez une place que vous n'auriez jamais dû quitter. » Un spectateur d'opinion contraire a sifflé. Des cris multipliés ont forcé son arrestation pour faire cesser le tumulte.

Bourse. — Le tiers consolidé et la rente provisoire ont éprouvé hier une légère augmentation. L'un a été porté de 33 fr. 30 c. à 33 fr. 50 c. L'autre de 23 fr. 25 c. à 23 fr. 75 c.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

1. C'est-à-dire les ecclésiastiques qui se sont soumis au gouvernement.
2. Voir plus haut, p. 820.

Rapport de la préfecture de police du même jour.

On rapporte que le tribun Ginguené a fait confidence à quelques amis que M. Lucchesini était l'âme des négociations actuelles ; que ce plénipotentiaire avait travaillé à éloigner la paix, et cela dans le dessein de favoriser le parti qui voulait établir un nouvel ordre de choses. « Je suis bien sûr, a dit Ginguené, qu'on n'attend que la reprise des hostilités pour renverser le gouvernement. La Prusse ne demande pas mieux ; l'empereur consentira à la paix sur-le-champ, et la Russie deviendra alors l'alliée de la France. Tout est prêt pour faire éclater la bombe. Le Consul compte sur les troupes ; il se trompe : nous avons un homme à la tête qui arrangera tout. »

Les exclusifs sont toujours observés avec soin. Gombaut-Lachaise, Desforges et Brisevin, arrêtés à la suite de l'affaire Chevalier et chez lesquels on n'avait trouvé aucunes preuves, ont été mis en liberté *sous bonne caution*. On peut les reprendre au moment où l'on voudra les avoir. On a cru cette mesure politique et nécessaire pour rattraper les fils de toutes les menées et que l'arrestation de ces individus n'avait pu rompre...

Il y a eu hier un dîner extraordinaire chez l'ex-nonce du pape Spina, où figurait la princesse Santa-Croce. On dit également que Giustiniani, ex-ambassadeur, ne désempare pas Spina...

Aujourd'hui il y a eu, pendant la tenue de la Bourse, une discussion très vive entre le citoyen Martel, de Bordeaux, et le citoyen Bonnerie, tous deux fort connus en Bourse : elle était relative à la négociation d'une ordonnance de l'an VII de la somme de 83,000 livres. Cette discussion, dans laquelle le citoyen Martel s'est permis des termes peu mesurés, s'est cependant terminée par le consentement des deux parties de s'en rapporter à la décision de six arbitres. L'arbitrage aura lieu demain 29, à l'issue de la Bourse. Les arbitres choisis par le citoyen Martel sont les citoyens Dervieux, Oudot et Fresse ; ceux choisis par le citoyen Bonnerie sont les citoyens Dupont, Servières et Luce. Le cours des rentes a peu varié ; celui des deux tiers a un peu fléchi, mais les bons d'arrérages se sont un peu améliorés. — Paris est tranquille.

(Arch. nat., F[7], 3829, et AF IV, 1329.)

CCCLXXI

28 BRUMAIRE AN IX (19 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 29 BRUMAIRE.

Bruits de guerre. — Le départ du général Moreau pour l'armée de l'Allemagne est annoncé. — On a répandu aujourd'hui qu'une partie de la garde consulaire avait reçu ordre de se préparer à quitter Paris. — Les lettres de l'Allemagne portent que la notification de l'armistice a été faite par le général Augereau; qu'un de ses aides de camp l'a portée à Aschaffenburg et l'a remise au ministre d'État d'Albini. — Le comte de Cobenzl est le seul ministre étranger qui se soit rendu à Lunéville. — Telles sont les données sur lesquelles le public se fonde pour croire la reprise prochaine des hostilités, si l'empereur n'achète pas par de nouveaux sacrifices une prorogation d'armistice.....

Prêtres. Des prêtres de Paris, qui ne regardent la promesse de fidélité que comme une formule non obligatoire, disent avoir reçu des ordres de leurs évêques, auxquels ils n'ont cessé d'être soumis, qui leur prescrivent de refuser le sacrement du baptême pour les enfants de ceux qui n'auraient contracté leur alliance que civilement et dans la forme portée par les lois républicaines. Ils annoncent que ces mariages seront bientôt déclarés nuls, que déjà on les regarde comme tels dans plusieurs départements.....

Bourse. — Légère diminution dans le tiers consolidé, de 20 centimes. On croit que la baisse sera plus forte demain, parce que les besoins de la fin du mois sont communément plus urgents.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Desforges et Gombault-Lachaise ont été ce matin conduits au Temple.

Les colons qui se trouvent à Paris sont signalés aujourd'hui comme devant fixer particulièrement l'attention de la police. On dit qu'il y a parmi eux des militaires qui tous respirent les principes de l'anarchie. Un d'entre eux, que l'on a vu au café Olivier, rue du Carrousel, fréquente plusieurs gardes des Consuls; il les mène boire avec lui, et

leur tient les plus affreux propos contre le gouvernement. On les recherche soigneusement.

Le parti de l'opposition répand le bruit que la Hollande va se mettre sous la protection de la Prusse, parce qu'elle ne veut plus de la dépendance du gouvernement français. On sait que des ennemis du gouvernement se réunissent souvent chez l'ambassadeur de Hollande, qu'ils y jettent feu et flammes contre nos généraux, qu'ils disent leur coûter des sommes immenses. Chénier voit quelques Hollandais et les reçoit chez lui assez souvent. Les frères de Siéyès disent que ce sénateur travaille pour le bonheur de la Hollande.

Un agent rapporte qu'un réfugié, qui l'a toujours mis au courant de ce qui se passe, lui a dit hier que des ambassadeurs qui sont à Paris sondaient secrètement et, sans se compromettre, des individus qui tendent à exciter des troubles à Paris et en même temps dans les départements, qu'il existe des préfets qui trempent dans le complot, et que plus d'une mairie est vendue à l'étranger. L'agent a ordre de suivre de près ce réfugié, de rendre compte exactement de tout ce qui se passe.

On a répandu hier le bruit que l'armistice était absolument rompu, et que les hostilités même étaient reprises. Les malveillants renouvellent le bruit qu'ils faisaient courir il y a six mois, au sujet d'une nouvelle levée d'hommes et d'un emprunt extraordinaire. Ces bruits n'ont pas pris dans le public. On dit encore que les guides du général premier Consul ont reçu des ordres et qu ils vont partir incessamment. Cette nouvelle a trouvé peu de croyants.

Une lettre de Calais dit qu'un navire danois, récemment arrivé dans le port de cette ville, apporte la nouvelle que, forcé de relâcher à Portsmouth, par le terrible ouragan du 18, il a vu en sortant plus de soixante-dix bâtiments péris dans la rade, dont huit frégates et quatorze vaisseaux de ligne; que, dans sa traversée, il a en outre rencontré les carcasses de trente-six bâtiments.

Les faubourgs sont toujours paisibles et les travaux continuent.

La farine, qui avait été vendue 52 francs le sac le 24 de ce mois, était recherchée hier à 54 francs. L'enlèvement des blés qui a lieu à Étampes et dans les environs en a fait encore augmenter le prix. C'est toujours par la Loire que se dirigent les plus forts chargements.

On remarque depuis deux jours dans quelques cafés des étrangers parlant allemand et s'expliquant d'une manière indécente sur le gouvernement et les opérations. On a mis sur leurs pas un agent qui entend parfaitement cette langue.

Il n'y a eu aujourd'hui à la Bourse ni hausse ni baisse sensible. Les bons d'arrérages se sont améliorés. Les pièces d'or sont toujours au même cours.

(Arch. nat., AF IV, 1329.)

JOURNAUX.

Journal des Débats du 29 brumaire : « *Paris, 28 brumaire.* ...Les évêques d'Allemagne ont reçu un bref du pape, par lequel Sa Sainteté les prévient qu'elle a délégué MM. Spina et Caselli à Verceil, en Piémont, pour se concerter avec les délégués de Bonaparte sur le rétablissement de l'harmonie dans l'Église gallicane. On dit que le célèbre Bernier est du nombre de ces derniers..... »

CCCLXXII

29 BRUMAIRE AN IX (20 NOVEMBRE 1800).

MINISTÈRE DE LA POLICE. — TABLEAU DE LA SITUATION DE PARIS DU 30 BRUMAIRE.

Nouvelles. — Des lettres de Hollande portent que le Directoire batave a communiqué au Corps législatif, assemblé en comité secret, la nouvelle officielle de la reprise des hostilités au 1er frimaire, d'après la dénonciation authentique faite par les généraux Dessalles et Augereau aux généraux autrichiens. Cette nouvelle est confirmée par la correspondance de Strasbourg. A Lunéville, les dispositions commencées pour l'ameublement du Palais ont été suspendues. Des corps nombreux sont partis de Versailles et des environs : ils ont paru dirigés vers l'Italie. Même direction apparente aux guides du premier Consul et à une partie de ses équipages. Le public, toujours avide de pénétrer les projets du gouvernement, conclut de tous ces mouvements que le premier Consul a le projet de se porter en Italie et d'en achever la conquête, pendant que l'armée de l'Allemagne s'emparera de la capitale de l'empereur. Tous les esprits sont à la guerre ; toutes les espérances de paix évanouies. Pleine confiance dans les opérations du premier Consul. On ne craint que la guerre civile dans l'Ouest, si des forces suffisantes ne demeuraient dans ces contrées pour y annuler les tentatives du ministère anglais.

Spectacles. — On a donné au théâtre des Troubadours une nouvelle pièce intitulée *L'Apollon du Belvédère ou l'Oracle,* vaudeville en

un acte[1]. On a couvert d'applaudissements ce quatrain ingénieux :

Chacun brûle de contempler
Ces coursiers pleins de gloire
Que l'amitié vient d'atteler
Au char de la victoire...

Bourse. — Les besoins de la fin du mois avaient donné des espérances aux joueurs à la Bourse, pour les négociations du dernier jour : l'événement ne les a pas secondés. Du moins la baisse a été légère, de 10 centimes seulement pour le tiers consolidé et de 25 pour le provisoire.

(Arch. nat., F⁷, 3702.)

CCCLXXIII

30 BRUMAIRE AN IX (21 NOVEMBRE 1800).

Ministère de la police. — Tableau de la situation de Paris du 1er frimaire.

Opinion. — Suivant les lettres d'Italie, les hostilités ont dû y recommencer plus tôt qu'en Allemagne. Il est vraisemblable que les premières affaires ont eu lieu au commencement de la décade dernière. Dans celle-ci, elles seront reprises sur tous les points de l'Allemagne. On cite quelques lettres d'Italie, qui annoncent que les troupes autrichiennes nous ont forcé d'évacuer la Toscane[2]. — Des membres des premières autorités annoncent que le gouvernement fera connaître au Corps législatif, en lui présentant le tableau de la situation actuelle de la République, les motifs sur lesquels l'empereur a paru s'appuyer pour refuser les diverses propositions de paix qui lui ont été faites. Les politiques observent que, quels que puissent être ces motifs, dans l'impossibilité absolue où l'empereur se trouve de résister aux armées françaises, s'il était livré à ses propres forces, il ne continue la guerre que parce qu'il espère être secouru par l'empereur de Russie. Ils ajoutent que cette conjecture est difficile à concilier avec le refus authentique que Paul Ier vient de faire de recevoir l'envoyé extraordinaire de la cour de Vienne. On croit généralement au départ prochain

1. Par Étienne, Moras et Gaugiran-Nanteuil. Bibl. nat., Yth 1037, in-8. Cf. Tourneux, *Bibliographie*, t. III, n° 19,401.
2. Cette phrase est de la main de Fouché.

du premier Consul pour l'armée d'Italie, d'après les ordres donnés pour le départ d'une partie de la garde.

Exclusifs. — Les chefs du parti des exclusifs paraissent satisfaits de la reprise des hostilités et du départ prochain du premier Consul. Ils se flattent que ces deux événements leur procureront plus de moyens pour se concilier avec les thermidoriens, auxquels ils croient des ressources pécuniaires sans lesquelles toute tentative d'insurrection leur paraît impossible. Ils se disent d'accord avec ce parti pour le point principal, qui est de changer l'ordre actuel. Ils ne le sont pas de même pour les résultats. Mais les exclusifs pensent qu'ils l'emporteraient pour rétablir le régime de 1793 et remettre dans leurs mains toutes les branches du pouvoir exécutif. Les thermidoriens, de leur côté, ne se prêteraient aux propositions des exclusifs qu'autant qu'ils se croiraient maîtres de la forme et des premières places du gouvernement qui succéderait à celui qu'ils veulent renverser. Les mesures de surveillance sur les uns et les autres sont tellement coordonnées qu'elles sont indépendantes de la guerre ou de la paix. Un des chefs des exclusifs a dit publiquement, dans une de leurs réunions, qu'ils avaient beaucoup de militaires dans leur parti, et qu'ils paraîtraient lorsqu'il en serait temps.....

Théâtre. — L'ordre a été troublé hier pendant quelques instants au théâtre de la Gaîté. Des jeunes gens ont forcé la consigne et la garde pour pénétrer sur le théâtre et y voir une danseuse. On a chargé des armes et menacé d'en faire usage pour les faire sortir. Ils se sont retirés; quelques-uns sont revenus par les couloirs. Le fils du régisseur secondait cette contravention au règlement de la police.

(Arch. nat., F 7, 3702.)

RAPPORT DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DU MÊME JOUR.

Le bruit s'est répandu hier dans Paris que le général premier Consul était parti pour l'armée ; ce bruit sans fondement a pris encore aujourd'hui plus de consistance. Il est difficile de rendre l'effet qu'il produit sur les bons citoyens ; ils disent qu'ils conçoivent la nécessité de ce départ, si la guerre continue ; mais ils redoutent les dangers que peut courir le premier Consul. Les factieux de tous les partis s'en réjouissent, et ils espèrent pouvoir, pendant son absence, tenter l'exécution de leurs projets.

La coterie de Duveyrier, suivant un rapport du jour, a accaparé l'ex-ministre de la marine Truguet, qui va souvent aux réunions. Le nommé Laplatière, qui a été arrêté dans le courant de l'été dernier,

travaille pour cette faction. Il est très lié avec Truguet et c'est lui qui l'a proposé aux mécontents. Un de leurs projets pour arriver à leur but est de profiter de l'absence du premier Consul pour faire destituer les fonctionnaires publics qui lui sont le plus attachés. C'est de la bouche de Duveyrier même qu'on l'a entendu. La saisie faite de l'ouvrage ayant pour titre *De la Paix de l'Europe,* [de] Delisle De Sales[1] a excité toute leur humeur, et ils crient à l'oppression, à la violation de la liberté de penser ; ils ajoutent qu'on a beau faire, qu'il faut absolument un roi, et que la France en aura un sous peu de temps ; ce sont les propres expressions de ce Laplatière. Siéyès a toujours, si l'on en croit ses frères, des surveillants qui roulent partout et lui rendent un compte exact de qu'ils peuvent découvrir. Ils disent que ces émissaires leur ont assuré qu'on se prononçait enfin contre le gouvernement, à cause de la continuation de la guerre, et c'est à quoi, ajoutent-ils, il fallait en venir ; une fois que le peuple commencera à murmurer, ce sera le moment de frapper de grands coups.

Les exclusifs croient déjà que tout va tourner à leur avantage ; ils disaient hier que les patriotes *injustement détenus,* par suite de l'affaire du 18 vendémiaire dernier, seraient mis en liberté, aussitôt le départ du premier Consul, que le peuple et les troupes ne demandaient pas mieux que de changer de gouvernement. Un rapport annonce aujourd'hui que Talot, ex-membre du Conseil des Cinq-Cents, est arrivé à Paris et qu'hier il a cherché à se faufiler avec des ouvriers du faubourg Saint-Antoine ; il a été dans la matinée à Suresnes, voir une maison où il dit vouloir établir une fabrique d'amidon ; il s'explique chaudement sur notre situation politique ; il dit que le plan est si bien combiné, cette fois, qu'il est impossible qu'il ne réussisse pas, et que le gouvernement tombera avec tous ses amis. Talot n'a point fait viser son passeport et n'est point en maison garnie. Les ordres les plus sévères sont donnés pour le rechercher et le surveiller.

L'agent qui observe les Chouans à Paris a su de l'un d'eux que les Anglais venaient de faire répandre une forte somme d'argent parmi les habitants des campagnes des départements de l'Ouest, qu'ils doivent simultanément opérer deux débarquements, un dans l'île de Noirmoutier et l'autre dans le Morbihan. Tous les Chouans qui sont ici ont reçu de nouveaux ordres de se rendre à leur destination. Ils assuraient hier qu'il y avait déjà un débarquement opéré.

Le même agent annonce que les parents et les amis d'Aréna font beaucoup de démarches en sa faveur, et que l'on a dessein de l'enlever

1. Voir plus haut, p. 818.

de vive force, si, une fois la procédure commencée, les suites paraissent devoir lui être contraires. L'agent répond d'être informé de tout ce que l'on pourra tenter ou projeter.

Le bal de l'Opéra du 29 au 30 a été peu nombreux ; un instant avant l'ouverture, un lustre du foyer s'est détaché et en tombant s'est tellement enfoncé dans le parquet que l'on a eu beaucoup de peine à l'en retirer. Beaucoup d'hommes avaient pris le costume de femme. Le plus grand ordre a régné tant au dedans qu'au dehors. Le bal a fini à six heures du matin ; la recette n'est montée qu'à 3,104 francs.

Les faubourgs sont fort tranquilles. Hier les cabarets se sont remplis comme à l'ordinaire. On y parlé de la guerre et du départ du Consul. Là comme au sein de la ville, on craint qu'il ne s'expose trop. La nouvelle de la reprise des hostilités fait plus de sensation dans les faubourgs que partout ailleurs. On y fait courir le bruit qu'on va exiger sur-le-champ le complément des contributions de l'an VIII et toutes celles de l'an IX, ce qui cause une inquiétude générale.

On a dit dans les précédents rapports que les travaux se soutenaient dans le faubourg Marceau. Il en est de même dans celui de Saint-Antoine. Les ouvriers sont occupés, et il y a beaucoup de commandes dans ces quartiers, pour les meubles surtout.....

Aujourd'hui, à la Bourse, les bons d'arréages se sont encore améliorés, mais la baisse considérable que les rentes ont éprouvée a causé une consternation générale. On attribue cette baisse aux apparences de la guerre. Les pièces d'or ont été recherchées ; elles sont restées à 25 centimes [1].

(Arch. nat., F 7, 3829, et AF IV, 1329.)

1. A la même date, l'agent ou inspecteur Bertrand adresse au préfet de police le rapport suivant : « Nous avons en vain jusqu'à ce jour fait la recherche du nommé Fion, l'ex-général. Les différentes tabagies du Palais-Égalité, le café Guignot, rue de la Loi, en face du passage de Foy, mais principalement le café Olivier ont été scrupuleusement et infructueusement surveillés. Le café Olivier, où se rassemblent assez ordinairement plusieurs exclusifs, et où Fion allait souvent, n'est plus fréquenté par lui : nous y avons exercé la plus stricte surveillance pendant plusieurs jours consécutifs, et, chaque fois que nous y sommes entrés, avons remarqué que nous étions nous-mêmes observés par les habitués. Nous sommes instruits que Fion fréquente assez ordinairement le Palais-Égalité ; nous allons employer tous les moyens possibles pour le découvrir, et nous rendrons compte des résultats de nos démarches. Je suis toujours porteur du mandat décerné contre ledit Fion. » (Arch. nat., F 7, 3829.)

FIN DU TOME PREMIER.

ERRATUM

En relisant ce volume, nous nous apercevons qu'il y a, pp. 220 et 338, deux rapports de la préfecture de police qui sont identiques, l'un daté du 28 ventôse an VIII, l'autre du 28 floréal suivant. Cette répétition et ce double emploi ne sont pas de notre fait : nous avons vérifié de nouveau, et il en est bien ainsi dans les originaux. Laquelle des deux dates est la bonne? C'est ce que nous n'avons pu décider.

A PARIS

DE L'IMPRIMERIE DE JOUAUST

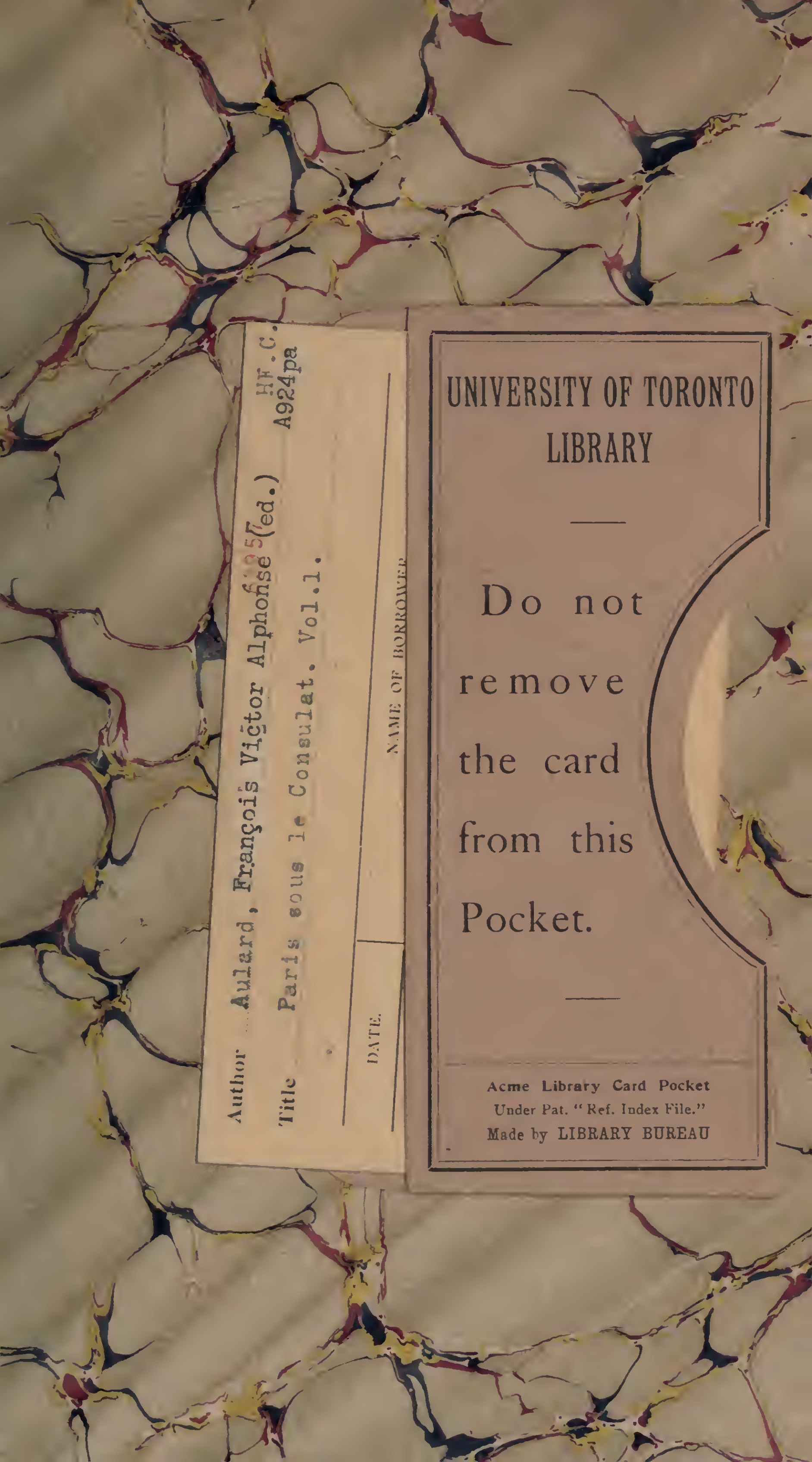
CERF, SUCCESSEUR

Rue Sainte-Anne, 12

—

M DCCCC III




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
HF.C.
A924pa
Author Aulard, François Victor Alphonse (ed.)
Title Paris sous le Consulat. Vol.1.
DATE.
NAME OF BORROWER

